



La collana *Diabaseis* ha la sua sede presso il Dipartimento di Studi Umanistici dell'Università Ca' Foscari di Venezia. Essa nasce dal progetto di ricerca nazionale di storia antica *La 'terza' Grecia e l'Occidente*, avviato nel 2009 grazie alla fattiva collaborazione tra le unità di ricerca delle Università della Calabria, Venezia Ca' Foscari, Napoli Federico II, Parma e Roma La Sapienza.

Diabaseis, in senso polibiano, sono tutti quei percorsi che attraversando i mari – il Golfo di Corinto, il Mare Ionio e l'Adriatico, ma anche lo Stretto di Messina e il Canale di Sicilia – collegano terre ed esperienze in un continuo e reciproco contatto, svelando volti inediti di una grecità che si suole definire 'periferica' ma che si dimostra invece vitale e originale.

Fin dai suoi primi volumi la collana ospita i risultati delle indagini che indicano con chiarezza la dinamicità di mari già percorsi verso Occidente in età arcaica e classica e protagonisti, a partire dall'età ellenistica, di un movimento complementare che dall'Occidente guarda di nuovo alla Grecia propria.

La collana intende accogliere studi monografici e miscelanei, edizioni di testi, atti di convegni sulle relazioni tra la Grecia occidentale e l'Occidente greco e non greco, così come sulla storia politica, istituzionale e culturale della Grecia 'terza'. Ci si propone di diffondere i risultati delle più recenti ricerche storiche, archeologiche ed epigrafiche e di garantire una piattaforma di discussione approfondita e internazionale grazie all'ampiezza del comitato scientifico.

Diabaseis is an editorial series based in the Department of Humanities Ca' Foscari University of Venice. The project sprung from the 2009 National Research Project in Ancient History, *The 'Third' Greece and the West*, which included research units from the Universities of Calabria, Venice Ca' Foscari, Naples Federico II, Parma and Rome La Sapienza.

As is clearly indicated by the first published volumes, the goal is a common one: to highlight the relations between Western Greece – which is too often seen as 'peripheral' – and Greek and non-Greek peoples in the West. The series is published under the guidance of the Editor-in-Chief in collaboration with an International Scientific Committee. Its aim is to widen research on the Greek World and provide a critical contribution to the debate on the interaction between local history and international relations in the Archaic, Classical and Hellenistic ages, as well as to the knowledge of Greek political dynamics beyond Athens and Sparta.



Sede: Università Ca' Foscari Venezia
Dipartimento di Studi Umanistici
Dorsoduro 3484/D, 30123 Venezia
C. Antonetti: +390412346329, cordinat@unive.it
S. De Vido: +390412346334, devido@unive.it

Direttrice

Claudia Antonetti

Segretaria

Stefania De Vido

Comitato scientifico

Giovanna De Sensi Sestito, Adolfo. J. Domínguez, Ugo Fantasia,
Klaus Freitag, Enrico Giorgi, Maria Intrieri, Maria Letizia Lazzarini,
Catherine Morgan, Dominique Mulliez, Athanasios D. Rizakis

Comitato di redazione

Ivan Matijašić, Eloisa Paganoni

Collana soggetta a double-blind peer-review e indicizzata in Scopus-Elsevier.
Per ulteriori informazioni si consulti la pagina della collana *Diabaseis* sul sito
www.edizioniets.com

CITÉS NOUVELLES, VILLES DES MARGES

Fondations, formes urbaines, espaces ruraux
et frontières de l'archaïsme à l'Empire

sous la direction de
Arianna Esposito et Airton Pollini



Edizioni ETS



www.edizioniets.com



Volume pubblicato nell'ambito dell'IdEx TeMAES (Territoires multiples : agentivité et environnements socio-économiques), Université de Strasbourg, con il sostegno dell'Università Italo Francese UIF/ UFI (<https://www.universite-franco-italienne.org/>) e grazie ai contributi dei laboratori UMR 7044 Archimède, UMR 7041 ArScAn, UMR 6298 ARTEHIS.

Impaginazione

Airton Pollini

© Copyright 2023

Edizioni ETS

Palazzo Roncioni - Lungarno Mediceo, 16, I-56127 Pisa

info@edizioniets.com

www.edizioniets.com

Distribuzione

Messaggerie Libri SPA

Sede legale: via G. Verdi 8 - 20090 Assago (MI)

Promozione

PDE PROMOZIONE SRL

via Zago 2/2 - 40128 Bologna

ISBN 978-884676790-5

ISSN 2611-8165

Il presente PDF con ISBN 978-884677308-1 è in licenza CC BY-NC



PREFAZIONE

Diabaseis si è proposta, tra i suoi fini programmatici, quello di indagare i 'margini' e le 'periferie' del mondo antico nella loro evoluzione sociale, culturale ed economica per sottrarle a quell'ingiustificato pregiudizio storiografico che vigeva negli studi di settore fino a qualche decennio fa, portandole a diventare un tema di ricerca promettente e di attualità: le frontiere, le aree marginali, non sono più intese quali meri limiti fisici ma come zone nelle quali società e culture diverse sono naturalmente indotte a interagire, generando un processo storico che crea nuove realtà.

Il volume Cités nouvelles, villes des marges. Fondations, formes urbaines, espaces ruraux et frontières de l'archaïsme à l'Empire, diretto e curato da Arianna Esposito e Airton Pollini, è stato accolto come il decimo numero di Diabaseis per la sua evidente congruità con i temi trattati nella Collana, ma anche per la sua rilevanza nel panorama degli studi storico-archeologici sul rapporto fra fondazioni, spazialità e frontiere dall'età arcaica a quella romana imperiale.

I curatori hanno coinvolto nel progetto reputati specialisti di queste tematiche applicate al bacino del Mediterraneo antico, manifestando un'apprezzabile attenzione al carattere intergenerazionale degli autori chiamati a contribuire all'opera. Conferiscono rigore e coerenza scientifica al volume l'ampio spettro storico-geografico considerato e il confronto programmatico tra la società greca e quella romana, troppo spesso dimenticato dagli specialisti dell'Antichità, nonostante l'importanza che l'approccio comparativo ha assunto

Claudia Antonetti

nei nostri campi di studio. Ma è il solido approccio metodologico, sapientemente articolato secondo le dinamiche di fondazione, la disamina degli spazi coloniali e la focalizzazione sulle città dei margini, che costituisce il pregio fondamentale del volume che presenta una dimensione storiografica, anche teorica, spesso assente nelle pubblicazioni di settore.

Nell'augurare successo alla pubblicazione, mi rallegro che il decimo numero di Diabaseis porti con sé una proiezione ideale su tutto il Mediterraneo e spesso ben oltre!

Venezia, febbraio 2023

Claudia Antonetti

SOMMAIRE

Sommaire

Arianna Esposito, Airton Pollini

Réflexions préliminaires sur les cités antiques nouvellement
fondées, les frontières et les territorialités socio-spatiales 1

Première partie. Les fondations

Maria Cecilia D'Ercole

Fondations : mots, gestes, représentations 17

Anne Jacquemin

Bons sauvages (un peu naïfs) ou abominables anthropophages :
rencontres en Sicile orientale 25

Perrine Kossmann

Les fondations et refondations royales lagides en Asie Mineure 47

Johann Goeken

Origine et fondation d'Alexandrie de Troade dans la théorie
épidictique attribuée à Ménandros le rhéteur 85

Sommaire

Michel Humm

La fondation de colonies par Rome à l'époque médio-républicaine et le modèle (grec) de la « cité idéale » 103

Marianne Coudry

Fondations pompéiennes, fondations césariennes : deux modèles opposés ? 161

Sabine Lefebvre

Les fondations de la colonie de Carthage, un enjeu de la vie politique romaine 191

Susana Marcos

La fondation *ex nihilo* d'*Augusta Emerita* : la création d'une *caput prouvinciae* en devenir 235

Deuxième Partie. Les espaces coloniaux

Michel Humm, Sabine Lefebvre

Les espaces coloniaux et leurs modèles dans l'Antiquité 267

Sabine Fourrier

Réflexions sur la topographie urbaine de Kition et de Salamine à l'âge du fer 277

Giovanni Boffa

Fra Lefkandi e Amarinthos: alcune osservazioni sulla nascita di Eretria 305

Flavia Frisone

Fra presenza e progetto: le subcolonie del versante tirrenico dell'*Italia* 339

Sommaire

Réjane Roure, Mathieu Toubas

Espaces publics, espaces privés, espaces sacrés dans
les colonies phocéennes : Marseille, Vélia, Emporion et
Olbia de Provence 373

Guy Labarre

Colonisations grecque et romaine en milieu pisidien 401

Bastien Lemaire, Rosa Plana-Mallart

Physionomies urbaines et périurbaines dans
le monde grec occidental 421

Anthony Álvarez Melero

Contribution à l'étude des panthéons coloniaux d'Hispanie :
l'exemple de Valentia 443

Troisième Partie. Cités des marges

Arianna Esposito, Airton Pollini

Villes des marges, cités de frontière :
entre centralité et interactions territoriales 487

Xenia Charalambidou

Settlement Changes, Material Culture and Communal
Identity at the Border-Zone Settlement of
Skala Oropou (Attica) During the Archaic Period 495

Clémence Weber-Pallez

Peut-on clairement délimiter le territoire argien ?
Le rôle des *kômai* dites frontalières dans la définition de
l'Argeia à l'époque classique 535

Sommaire

<i>Christel Müller, Thierry Lucas (avec Jules Buffet)</i> Frontières internes, frontières externes au sein du <i>koinon</i> béotien	567
<i>Laura Ficuciello</i> Lemnos: a Frontier Island in the North Aegean Sea	607
<i>Elizabeth Deniaux</i> Buthrote du mythe troyen à la colonie romaine : un « espace transfrontalier » original	651
<i>Armin Becker</i> Waldgirmes und Xanten. Zwei <i>Coloniae nouae</i> und die römische Repräsentationspolitik an der Rheingrenze	669
<i>Morana Čaušević-Bully</i> Les villes de la Liburnie occidentale (Croatie), entre centre et périphérie durant l'Antiquité et l'Antiquité tardive	693
<i>Stefania De Vido</i> Ségeste entre le VI ^e et le V ^e siècle : comment devenir une <i>polis</i>	723
<i>Sophie Bouffier</i> Quelle <i>chôra</i> pour Marseille ? Territoire et exploitation des ressources entre les VI ^e et III ^e siècles av. J.-C.	745
<i>Laurence Mercuri</i> Milieux d'interface en Sicile archaïque : questionnements et propositions	781
Abstracts	801

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES CITÉS ANTIQUES NOUVELLEMENT FONDÉES, LES FRONTIÈRES ET LES TERRITORIALITÉS SOCIO-SPATIALES

Les articles réunis dans ce volume découlent d'un projet de recherche collectif et pluriannuel mené conjointement à l'université de Bourgogne, au sein de l'UMR 6298 ARTEHIS, et à l'université de Haute-Alsace, dans le cadre des programmes de l'UMR 7044 Archimède. Un des objectifs de cette collaboration a consisté à mettre en œuvre un programme de recherche sur la notion d'espace, appréhendé comme une catégorie de lecture de la cité nouvellement fondée (*apoikia*, *ktisis*, *sous-colonie*, *colonia*). Dans un premier volet (de 2014 à 2017), nous nous sommes intéressés à la fondation de nouvelles cités, grecques et romaines, et à l'organisation de leurs espaces urbains et ruraux. C'est dans ce cadre que nous avons organisé deux rencontres, en 2014 à Mulhouse et en 2015 à Dijon¹. Un colloque international a été réalisé à Naples en 2016 pour traiter plus particulièrement la question de l'interaction entre espaces sacrés et espaces de production dans ces nouvelles cités². En poursuivant l'enquête sur les cités antiques (programme 2018-2023), deux journées d'étude ont interrogé le vocabulaire antique désignant les différentes notions d'espace et les processus historiques de formation des

1 « Fondations de nouvelles cités de l'archaïsme à l'Empire (*apoikiai*, *klerouchiai*, *katoikiai*, *coloniae*) », le 7 novembre 2014 à Mulhouse ; « La cité coloniale et ses espaces : entre traditions métropolitaines, adaptations et innovations locales », le 4 décembre 2015 à Dijon.

2 « Espaces sacrés et espaces de production : quelles interactions dans les nouvelles fondations ? », les 21 et 22 octobre 2016, actes publiés dans Cazanove *et al.* 2023, dans un volume réunissant les contributions du colloque napolitain et celles de la journée de la Société française d'archéologie classique (SFAC) « Espaces artisanaux, lieux de culte dans l'Antiquité » (org. O. de Cazanove, N. Monteix), qui a eu lieu en 2014 à Paris.

cités antiques³. Enfin, en 2019, une rencontre internationale a été organisée pour répondre à un appel à projets de l'université de Haute-Alsace à Mulhouse⁴. Les deux notions structurantes de NovaTris, les relations transfrontalières et l'interculturalité, s'accordaient parfaitement avec les approches pour l'étude de la frontière que nous souhaitions développer lors de cette rencontre de plus grande envergure. À la suite de ce colloque, un projet de publication a progressivement pris forme. Il a abouti en la rédaction de ce volume, vitrine du dialogue scientifique qui a animé les échanges entre les différents intervenants à ces différentes occasions.

1. Cités antiques : fondations, organisation des espaces, frontières

Le point de départ de notre projet est la cité antique, un sujet abondamment étudié, régulièrement revisité à partir de nouvelles perspectives⁵. Ici, elle a été abordée au prisme de ses différentes manifestations historiques, sous différents angles, en faisant appel à des sources et documents divers, en considérant des paramètres variés et en accordant une attention particulière au débat sur les concepts et leur usage. Dans une démarche qui cherche à renforcer le croisement et l'interaction de plusieurs disciplines complémentaires, en réunissant historiens, philologues et archéologues, les analyses et les discussions qui ont animé les différentes rencontres ont porté plus spécifiquement sur les « cités nouvelles », leur fondation, en Orient et en Occident, l'organisation des espaces urbains et ruraux, jusqu'aux marges de leur emprise directe. Ces trois aspects constituent les trois parties de notre volume, chacune possédant son introduction : la fondation, l'organisation des espaces et les limites de la cité. Si l'on peut relever certaines publications sur l'une ou l'autre de ces questions, pour le monde grec ou pour le monde romain,

3 Dijon, le 4 mai 2018 et Dijon, le 8 novembre 2018, dont les actes ont été publiés dans un dossier de la revue GAIA : Esposito, Pollini 2020.

4 Il s'agissait du module « Colloques » de NovaTris, centre de compétences transfrontalières, financé par l'ANR (ANR-11-IDFI-0005), dans le cadre des Initiatives d'excellence en formation innovantes (IDFI).

5 Loin de pouvoir citer l'ensemble des publications sur la thématique, nous renvoyons à notre publication dans la revue GAIA, avec la bibliographie fondamentale : Esposito, Pollini 2020.

notre objectif a été d'emblée de confronter les réalités antiques dans ce spectre très large. C'est ainsi que, pour proposer une vision d'ensemble pour le monde antique gréco-romain⁶, nous prenons en compte des cadres chronologique et géographique très larges. Ce volume couvre un large pan chronologique, de l'horizon précolonial à l'Antiquité tardive. D'un point de vue géographique, si le centre des mondes grec et romain est certes le pourtour méditerranéen⁷, il nous a paru important d'étendre l'analyse à certaines zones éloignées de la côte, aux limites de l'Empire romain dans la vallée du Rhin ou à l'intérieur de l'Asie Mineure.

Chacun des trois thèmes examinés, les fondations de nouvelles cités, l'organisation des espaces de la cité et la définition de la frontière, relève d'une tradition de la recherche ; on les aborde ici avec parfois des données de terrain inédites ou reconsidérées dans une nouvelle perspective. La contribution principale de ce volume réside sans doute dans le fait qu'il propose une réflexion d'ensemble de ces trois thèmes. Cette réflexion constitue l'aboutissement de l'approche comparative large, étayée par des sources archéologiques, topographiques, épigraphiques, numismatiques et textuelles de la tradition manuscrite. Il n'y a pas de hiérarchie entre les sources, mais chacune est valorisée en fonction de son statut heuristique et des questions spécifiques soulevées par l'auteur : les différentes lectures ne donnent pas lieu, cependant, à une exposition fragmentaire, mais composent un cadre intimement cohérent, car, en amont, il y avait partage des questions de recherche et des hypothèses générales.

Notre objectif a été, d'une part, de combler un vide historiographique et, d'autre part, d'éviter un schéma exégétique général qui finirait par priver chaque contexte de son importance distinctive, en déduisant des modèles interprétatifs à partir d'environnements mieux documentés

6 Le volume Gervais-Lambony, Hurlet, Rivoal 2017 partait d'une approche semblable, en confrontant des cas d'étude provenant des mondes grec, romain et au-delà. Il faut également souligner l'entreprise de grande ampleur, de l'Antiquité à l'époque moderne, dirigée par Cl. Moatti et W. Kaiser : elle a donné lieu à plusieurs publications, dont nous retenons surtout celle publiée en 2009 (Moatti *et al.* 2009), avec une section consacrée spécifiquement au phénomène de la colonisation ; en revanche, cette section comportait uniquement deux articles sur le monde grec et aucune contribution sur la colonisation dans le monde romain. Sur l'apport des sources archéologiques dans l'étude des sociétés coloniales, dans une perspective très large, voir Cipolla, Hayes 2015.

7 Cf. Horden, Purcell 2000 ; Harris 2005 ; Horden, Purcell 2019 ; Moatti 2020.

jusqu'à indiquer une trajectoire d'évolution univoque.

Approfondir le débat sur la genèse de ces nouvelles cités⁸ n'est pas seulement un moyen de réintroduire les termes généraux – par ailleurs nécessaires pour aborder la question – de la discussion historiographique sur la fondation comme processus ; c'est aussi une réponse à certaines interprétations schématiques, en vue d'analyser chaque situation individuellement et éviter ainsi les généralisations. La variété même du vocabulaire antique des fondations, débattu aussi dans la terminologie employée par l'historiographie contemporaine⁹, est révélatrice de la complexité avec laquelle la mobilité était perçue dans le monde antique¹⁰.

Plusieurs questions ont animé nos débats : quels ont été les choix des fondateurs pour planter leurs établissements ? quelle logique désigne la répartition entre espaces publics et espaces privés ? entre urbain et périurbain ? entre la cité, ses limites urbaines et le territoire ? quelles relations entre les espaces bâtis, les espaces libres et les espaces urbains partagés ? quelles infrastructures, installations et édifices caractérisent l'émergence d'une nouvelle cité dans l'Antiquité ? quel rôle y tiennent les espaces cultuels ? quel est l'apport des études archéologiques à l'analyse historique de l'environnement – géographique, topographique, géomorphologique – d'insertion de ces nouvelles cités ? quelle est la place

8 Il s'agit d'un champ de réflexion qui était déjà au cœur des questionnements des auteurs anciens, avec ses récits et ses représentations, comme le montrent nombreuses sources abordées dans cet ouvrage. La première partie de ce volume est en effet entièrement consacrée à la question des établissements coloniaux, avec des contributions sur la tradition mythographique, sur les fondations en Asie Mineure et dans le contexte romain de la République et de l'Empire : voir quelques synthèses relativement récentes, pour le monde grec : Donnellan *et al.* 2016a ; Donnellan *et al.* 2016b ; Costanzi, Dana 2020 ; De Angelis 2020 ; Colombi *et al.* 2022 ; pour le monde romain : Stek, Pelgrom 2014 ; Bertrand 2015 ; Ligt, Tacoma 2016.

9 Voir notre contribution au débat dans Esposito, Pollini 2018, avec la bibliographie précédente.

10 La question des migrations et des mobilités est très vaste et a fait l'objet de recherches relativement récentes. Dans une perspective très large, de l'Antiquité à l'époque moderne, voir les volumes dirigés par Cl. Moatti : Moatti 2004 ; Moatti, Kaiser 2007 et Moatti *et al.* 2009. En France, le débat sur les contextes des mobilités des populations grecques a attiré une grande attention, notamment lors de la question aux concours de l'enseignement secondaire (2012-2014) ; voir en particulier : Capdetrey, Zurbach 2012 ; Collin-Bouffier 2012 ; D'Ercole 2012 ; Martinez-Sève 2012. Voir une synthèse plus récente et dans une perspective plus ample dans Moatti 2021.

des ressources, la disponibilité de terres agricoles ou la morphologie du littoral ? est-il possible de mettre en exergue des modèles de développement progressif ou de plan unitaire, selon certains de ces critères ? peut-on identifier des conditions d'attrait ou de rejet qui ont joué dans les dynamiques d'implantation ? pouvons-nous inventorier des contraintes récurrentes ? de quelle nature ? y a-t-il eu des échecs ? pour quelles raisons ?

En évaluant la documentation ancienne disponible et les différentes positions des exégètes modernes, chaque expérience doit être examinée méthodiquement sur deux fronts. D'une part, il s'agit de considérer la situation de départ (les causes de la migration, la composition, mixte ou non, du groupe migratoire¹¹, la figure du ou des fondateurs¹², la consolidation du contingent colonial avec des nouveaux apports) ; d'autre part, le contexte d'arrivée. Quelle que soit la nature d'une nouvelle fondation, son implantation est en effet inévitablement associée à l'occupation d'un territoire plus ou moins étendu dans lequel il faut considérer les relations des colons avec les populations locales : quel ordre de relations peut-on relever entre les nouveaux occupants et les sociétés autochtones ? dans quelle mesure l'organisation de la communauté a un impact sur l'évolution de la nouvelle cité ? quelle est la réaction de la communauté d'accueil ? peut-on mettre en exergue des phénomènes de coopération, voire d'inclusion¹³ ?

Les divers questionnements et pistes de recherche nous ont permis d'éclairer la grande variété des trajectoires de poléogénèse de ces nouvelles cités. Dès lors, il ne saurait être question de chercher à mettre en évidence un modèle unique, développé par une historiographie traditionnelle, désormais dépassée, mais plutôt de tenter d'appréhender, dans toute leur diversité géographique, culturelle et chronologique, les moyens et les étapes d'une formation parfois longue et discontinue.

Dans la suite de ce premier programme de recherche, nous avons souhaité prolonger notre réflexion autour de la ville, de la cité, des frontières, et approfondir ces problématiques en nous intéressant à la

11 Cf. Esposito, Zurbach 2010 ; Esposito, Pollini 2021.

12 Cf., en dernier : Malkin 2015.

13 Pour un exemple d'application de cette démarche, cf. notamment les cas étudiés par Esposito 2012 en Italie méridionale, Esposito 2018 et Desiderio, Esposito 2020 en Campanie à l'âge du fer.

distinction centre/périphérie appliquée à l'espace urbain colonial, aux divisions de la ville et à la nature des frontières internes¹⁴, aux relations entre frontières internes et frontières externes voire aux réseaux articulés de relations matérielles et immatérielles entre systèmes sociaux et territoriaux, qui remettent profondément en question la nature des limites et des frontières¹⁵. Cela nous a amenés à questionner la constitution des réseaux frontaliers, à explorer les contextes d'essor et de développement des cités de frontière et des villes des marges, au point de contact de différentes aires culturelles, aux identités territoriales et socio-ethniques multiples, à considérer la matérialité même des frontières. Marge et frontière se présentent à nous non pas comme des données absolues ou naturelles, mais comme le fruit d'un processus dynamique et changeant qui en réécrit leur représentation en fonction des facteurs historiques qui ont entraîné la fondation et l'acquisition de nouvelles zones. Nous nous sommes ainsi interrogés sur les différents positionnements conceptuels, sur les définitions et représentations de ces habitats. Lieux de tension entre différentes polarités, lieux d'échanges et de sociabilité, certains d'entre eux, plus perméables, participent à la constitution d'« espaces transfrontaliers ». Comment appliquer la notion de frontière dans un tel contexte singulier ? Peut-on définir un territoire par l'emboîtement des frontières, par un « réseau de frontières » ? Ces frontières, séparent-elles ou représentent-elles une transition, une interface une « zone tampon » ? Peut-on identifier les pratiques spatiales et les identités des habitants de ces espaces ? La prise en compte des cités de frontière et des villes des marges, en périphérie, en lisière, peut-elle contribuer à illustrer des rapports de domination, de coopération ou des relations asymétriques avec des établissements centraux ou des pôles structurants ? Peut-on alors reconnaître, au sein d'un même habitat, des variations dans les formes d'exercice du pouvoir en fonction de domaines spécifiques (économiques, politiques, sociaux, culturels) ? Dans quelle mesure la frontière contribue-t-elle à définir les critères d'appartenance

14 Voir, par exemple : Bertrand 2004.

15 Nous suivons ainsi des courants relativement récents, qui développent la perspective du tournant spatial (*spatial turn*) appliqué à l'étude des réalités antiques. Pour ce qui est de la bibliographie francophone, l'ouvrage fondateur est sans doute de Polignac 1995 (1^{ère} édition en 1984). Sur les réseaux dans le monde grec, voir surtout Malkin 2011. Nous soulignons quelques publications plus récentes : Moatti, Müller 2018 ; Montel, Pollini 2018 ; Müller 2019.

à une communauté ? entre appartenance civique et sous-divisions infra citadines ? La question est de taille pour déterminer de quelle manière les communautés habitant ces contextes ont créé, maintenu ou modifié leur appartenance. Enfin, si l'habitat peut servir de point d'entrée à l'étude des rapports sociaux ou à la compréhension des compositions et recompositions identitaires, quelles sont les transactions sociales et les modes d'hybridation qui se déploient dans les cités de frontière et les villes des marges ? Dans ce cas aussi nos cadres géographique et chronologique larges ont permis de mettre en exergue les éléments saillants, récurrents ou spécifiques, de quelques « villes-carrefours » et « cités-frontières » dans l'Antiquité.

La confrontation entre le vocabulaire anglais, français, italien et allemand a également permis d'identifier des nœuds interprétatifs spécifiques aux différentes langues, exprimant en définitive des orientations théoriques disparates¹⁶, dont la socio-sémantique historique est loin d'être superficielle. Ainsi l'anglais distingue *border*, *frontier* et *boundary* : si *border* désigne d'emblée une ligne séparant deux pays, des divisions administratives ou d'autres types de zones, le mot *frontier* qualifie un endroit où les gens peuvent passer¹⁷, tandis que *boundary* est utilisé pour indiquer où une zone se termine et où une autre commence et fait le plus souvent référence à une ligne qui « contient » quelque chose. Il s'agit d'ailleurs souvent d'une ligne qui ne doit pas être franchie et qui distingue des ensembles, des objets, des groupes, etc., d'après l'usage anthropologique qu'en a fait notamment Fredrik Barth¹⁸. On retrouve

16 Voir Febvre 1962, 24 : « L'anglais a plusieurs mots : *frontier*, *boundary*, *border*, *limit*, parmi lesquels *frontier* fait figure de tard venu. On ne l'entend presque jamais employé à propos de choses anglaises : il s'emploie surtout dans un sens métaphorique, ou abstrait, ou philosophique. *Boundary* désigne de préférence la ligne de démarcation. *Border* a le sens de lisières, confins ».

17 En histoire et en géographie anglophone, *frontier* est un mot finalement fortement connoté qui renvoie également à un espace, vide ou « barbare » que l'on va progressivement « civiliser », expression donc d'une certaine tradition colonialiste. C'est pourquoi ce terme est désormais inusité dans la bibliographie scientifique anglophone : voir Esposito, Pollini 2016. Pour un commentaire critique sur l'usage du concept de *frontier history* dans l'interprétation de la colonisation grecque, voir Pollini 2022. Cf. également notre introduction à la section 3 de ce volume.

18 Barth 1969, voir aussi nos propres commentaires dans Esposito, Pollini 2015, avec bibliographie précédente.

derrière ces différents mots une référence soit à une frontière physique soit à une frontière symbolique : ils recouvrent un imaginaire de la frontière propre à la tradition anglophone. Chez les anthropologues, *boundary* est, à la suite du succès des travaux de Fr. Barth, lié à une conception de la frontière qui privilégie sa construction sociale par des acteurs individuels, alors que *frontier* et *border* désignent plutôt des situations qui s'inscrivent dans une dimension collective. Néanmoins, d'après l'état de l'historiographie, toutes ces approches ont en commun l'idée que la frontière se définit comme le lieu où se lit le mieux la variabilité des identités, constamment construites, reconstruites ou déconstruites, déplaçant par ce biais le regard du territoire à l'espace social ainsi qu'aux interrelations entre la sphère de la vie quotidienne, celle du pouvoir et celle de la construction des frontières sociales¹⁹. Les frontières revêtent non seulement des significations différentes selon les acteurs, mais elles constituent également une forme de manifestation des rapports de pouvoir au sein des communautés à différentes échelles²⁰.

2. De la Méditerranée aux frontières de l'Empire

À l'image du programme de recherche et des rencontres scientifiques qui l'ont animé, cet ouvrage témoigne de la diversité de sujets abordés, de la pluralité des approches, des disciplines, des sources et des moments historiques. Si l'exercice d'équilibre est parfois difficile, il montre néanmoins l'intérêt d'une enquête portant sur une période assez longue et des espaces divers.

À travers un ensemble de dossiers de recherche, ce volume embrasse

19 Voir à ce titre l'exemple de Tarente dans Esposito 2020.

20 L'analyse combinée des aspects spatiaux et sociaux des territoires et de leurs limites, appréhendés à travers le prisme de l'agentivité (*agency*), c'est-à-dire des différents agents qui participent à leur définition, constitue l'idée centrale d'un projet de recherche collectif : *TeMAES Territoires multiples : agentivité et environnements socio-économiques*, développé en collaboration avec Stefania De Vido (Université Ca' Foscari de Venise) et Clémence Weber-Pallez (Université de Toulouse Jean-Jaurès). Il a donné lieu à trois rencontres internationales, à Athènes en 2021 (*Territoires multiples des cités grecques : définitions, limites, évolutions*), à Dijon en 2021 (*Territoires, acteurs sociaux et identités multiples : genre, statut, religion*) et à Venise en 2022 (*Territoires multiples. Nomì, definizioni, lessico*), dont les actes sont en préparation.

ainsi des situations historiques et territoriales très diverses, tant par l'aire culturelle concernée, la période chronologique envisagée que par le type de contexte et de configuration historique. Ce n'est qu'au cours des dernières décennies que l'étude des frontières, non au sens de limites physiques mais aussi de zones dans lesquelles diverses sociétés et cultures sont amenées à interagir, est progressivement devenu un thème de recherche particulièrement prometteur. Avant cela, le rôle des marges et des régions « périphériques »²¹ dans les mutations sociales, culturelles et économiques était grandement mésestimé. S'il est tentant d'esquisser un schéma général, la lecture de ce volume montre en définitive combien cela reste délicat : les interprétations avancées par les auteurs ne sont jamais mécaniques et totales, mais soulignent le fait que plusieurs formes de territorialité coexistent dans des pratiques sociales et des discours politiques divergents.

Il nous reste un agréable devoir que celui de remercier toutes les personnes et institutions qui ont permis la réalisation de nos différentes rencontres et de cette publication : tout d'abord nos laboratoires de recherches, ARTEHIS et Archimède, par l'intermédiaire de leur direction, Sabine Lefebvre à Dijon, Michel Humm à Strasbourg et Maria Teresa Schettino à Mulhouse. Le soutien de NovaTris a été fondamental, ainsi que l'appui de nos institutions d'appartenance, l'Université de Bourgogne, à Dijon, et l'Université de Haute-Alsace, à Mulhouse. Nos étudiants à Dijon et à Mulhouse ont également prêté main-forte dans l'organisation logistique des rencontres. Toute réunion scientifique est en premier lieu une rencontre collective entre individus, lieu d'échanges et de sociabilité. Nous souhaitons remercier tous les participants, les intervenants et les discutants. La qualité de leur contribution nous a permis d'obtenir le label scientifique de l'Université franco-italienne. Enfin, nous devons une reconnaissance toute particulière à Claudia Antonetti et Stefania De Vido pour avoir accepté d'accueillir ce volume dans leur collection, *Diabaseis*²². Cette publication doit aussi beaucoup à la contribution décisive de l'équipe ESPRI-LIMC du laboratoire ArScAn de Nanterre et à la grande générosité de sa directrice, Christel Müller. Nos remerciements vont aussi aux nombreux experts qui ont évalué chaque

21 Voir une synthèse critique dans Dana 2012.

22 Nous devons aussi un remerciement spécial à Eloisa Paganoni et Ivan Matijašić pour leurs relectures très attentives.

Arianna Esposito, Airton Pollini

chapitre de ce volume individuellement, ce qui a permis aux différents auteurs de produire les contributions dans la version définitive présentée dans les pages suivantes.

Arianna Esposito
Université de Bourgogne, Dijon, UMR 6298 ARTEHIS
arianna.esposito@u-bourgogne.fr

Airton Pollini
Université de Haute-Alsace, Mulhouse, UMR 7044 Archimède
airton.pollini@uha.fr

Bibliographie

- Barth 1969 = F. Barth (ed.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Cultural Differences*, Boston 1969.
- Bertrand 2004 = J.-M. Bertrand, *Frontières externes, frontières internes des cités grecques*, in *La mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et documents d'identification* (= CEFR 341), C. Moatti (éd.), Rome 2004, 71-98.
- Bertrand 2015 = A. Bertrand, *La Religion publique des colonies dans l'Italie républicaine et impériale : Italie médio-adriatique, III^e s. av. n.è. - II^e s. de n.è.* (= BEFAR 365), Rome 2015.
- Capdetrey, Zurbach 2012 = L. Capdetrey, J. Zurbach (éd.), *Mobilités grecques. Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique* (= Scripta Antiqua 46), Bordeaux 2012.
- Cazanove (de) et al. 2023 = O. de Cazanove, A. Esposito, N. Monteix, A. Pollini (éd.), *Travailler à l'ombre du temple. Activités de production et lieux de culte dans le monde antique*, Naples 2023.
- Cipolla, Hayes 2015 = C. N. Cipolla, K. H. Hayes (ed.), *Rethinking Colonialism: Comparative Archaeological Approaches*, Gainesville 2015.
- Collin-Bouffier 2012 = S. Collin-Bouffier (éd.), *Les Diasporas grecques du détroit de Gibraltar à l'Indus, VIII^e siècle av. J.-C.-fin du III^e siècle av. J.-C. (Pour les concours. Série Cours)*, Paris 2012.
- Colombi et al. 2022 = C. Colombi, V. Parisi et alii (ed.), *Comparing Greek Colonies. Mobility and Settlement Consolidation from Southern Italy to the*

- Black Sea (8th – 6th Century BC) (Proceedings of the International Conference (Rome 2018)*, Berlin, Boston 2022.
- Costanzi, Dana 2020 = M. Costanzi, M. Dana (éd.), *Une Autre façon d'être grec : interactions et productions des Grecs en milieu colonial / Another Way of Being Greek. Interactions and Cultural Innovations of the Greeks in A Colonial Milieu* (= Colloquia Antiqua 26), Louvain 2020.
- Dana 2012 = M. Dana, *Le 'Centre' et la 'périphérie' en question : deux concepts à revoir pour les diasporas*, in *Les Diasporas grecques du VIII^e à la fin du III^e siècle av. J.-C.* (= Pallas 89), L. Martinez-Sève (éd.), Toulouse 2012, 57-76.
- De Angelis 2020 = F. De Angelis (ed.), *A Companion to Greeks Across the Ancient World*, Hoboken (N. J.) 2020.
- D'Ercole 2012 = M. C. D'Ercole, *Histoires méditerranéennes : aspects de la colonisation grecque de l'Occident à la mer Noire, VIII^e-IV^e siècles av. J.-C.* (Collection Les Hespérides), Paris 2012.
- Desiderio, Esposito 2020 = A.M. Desiderio, A. Esposito, *Migrations, mobilities and integrations in Campania (8th-7th centuries BC): trajectories and perspectives*, in *Demography and Migration. Population Trajectories from the Neolithic to the Iron Age*, Th. Lachenal, R. Roure, O. Lemerancier (ed.), Oxford 2020, 141-156.
- Donnellan et al. 2016a = L. Donnellan, V. Nizzo, G.-J. Burgers (ed.), *Contexts of Early Colonization, Contextualizing Early Colonization*, 1, Rome 2016.
- Donnellan et al. 2016b = L. Donnellan, V. Nizzo, G.-J. Burgers (ed.), *Conceptualising Early Colonisation, Contextualizing Early Colonization*, 2, Bruxelles, 2016.
- Esposito 2012 = A. Esposito, *La Question des implantations grecques et des contacts précoloniaux en Italie du Sud : entre emporia et apoikiai*, in *Les diasporas grecques du VIII^e à la fin du III^e siècle av. J.-C.* (Pallas 89), L. Martinez-Sève (dir.), Toulouse 2012, 97-121 (<https://doi.org/10.4000/pallas.767>).
- Esposito 2018 = A. Esposito, *Rethinking Pithekoussai. Perspectives and Current Issues in The Emporion in the Ancient Western Mediterranean. Trade and Colonial Encounters from the Archaic to the Hellenistic Period*, E. Gailledrat, R. Plana, M. Dietler (ed.), Montpellier 2018, 167-179.
- Esposito 2020 = A. Esposito, *Identités tarentines et recompositions mémorielles : les offrandes de Delphes*, in *Une autre façon d'être Grec : interactions et productions des Grecs en milieu colonial, Actes du colloque international, 18-19 novembre 2016, Amiens et Paris* (Colloquia Antiqua 20), M. Costanzi, M. Dana (éd.), Leuven 2020, 213-234.
- Esposito, Pollini 2015 = A. Esposito, A. Pollini, *Penser les métissages en Grande Grèce et en Sicile*, in *Du transfert culturel au métissage. Concepts*,

- acteurs, pratiques, *Histoire*, S. Capanema, Q. Deluermoz et alii (éd.), Rennes 2015, 49-71.
- Esposito, Pollini 2016 = A. Esposito, A. Pollini, *Post-Colonialism from America to Magna Graecia*, in *Conceptualising early Colonisation*, L. Donnellan, V. Nizzo, G. J. Burgers (ed.), Brepols 2016, 61-75.
- Esposito, Pollini 2018 = A. Esposito, A. Pollini, *Diaspora, colonie, colonisation : défis et enjeux d'un lexique*, Cadernos do LEPAARQ 15, n. 29, 2018, 101-117 (<http://dx.doi.org/10.15210/lepaaq.v15i29.11741>).
- Esposito, Pollini 2020 = A. Esposito, A. Pollini (éd.), *À l'aube des villes antiques : vocabulaire de la cité et formes urbaines*, dossier thématique, *Gaia. Revue interdisciplinaire sur la Grèce archaïque*, vol. 22-23, 2020 (<https://journals.openedition.org/gaia/469>).
- Esposito, Pollini 2021 = A. Esposito, A. Pollini, *Gender, Identities and Material Culture in the Italic Peninsula: Burial Practices and Loom Weights in Perspective*, *Etruscan and Italic Studies* 24 (1-2), 2021, 18-35 (<https://doi.org/10.1515/etst-2020-0011>).
- Esposito, Zurbach 2010 = A. Esposito, J. Zurbach, *Femmes indigènes et colons grecs : quelques observations*, in *Portraits de migrants, portraits de colons* (= Colloques de la Maison René-Ginouvès 6), P. Rouillard (éd.), Paris 2010, 51-70.
- Febvre 1962 = L. Febvre, *Frontière : le mot et la notion*, in *Pour une histoire à part entière*, L. Febvre, Paris 1962, 11-24 (= *Revue de Synthèse Historique* XLV, juin 1928, 31-44).
- Gervais-Lambony, Hurlet, Rivoal 2017 = Ph. Gervais-Lambony, Fr. Hurlet, I. Rivoal (éd.), *(Re)fonder : les modalités du (re)commencement dans le temps et dans l'espace* (Colloques de la Maison René-Ginouvès 14), Paris 2017.
- Harris 2005 = W. V. Harris (ed.), *Rethinking the Mediterranean*, Oxford 2005.
- Horden, Purcell 2000 = P. Horden, N. Purcell, *The Corrupting Sea: a Study of Mediterranean History*, Oxford 2000.
- Horden, Purcell 2019 = P. Horden, N. Purcell (ed.), *The Boundless Sea: Writing Mediterranean History, Variorum Collected Studies*, London 2019.
- Ligt, Tacoma 2016 = L. de Ligt, L. E. Tacoma (ed.), *Migration and Mobility in the Early Roman Empire* (= *Studies in Global Social History* 23), Leiden 2016.
- Malkin 2011 = I. Malkin, *A Small Greek World: Networks in the Ancient Mediterranean*, Oxford 2011.
- Malkin 2015 = I. Malkin, *Foreign Founders: Greeks and Hebrews, in Foundation Myths in Ancient Societies: Dialogues and Discourses*, N. Mac Sweeney (ed.), Oxford 2015, 1-12.

- ney (ed.), Philadelphia 2015, 20-40.
- Martinez-Sève 2012 = L. Martinez-Sève (éd.), *Les Diasporas grecques du VIII^e à la fin du III^e siècle av. J.-C.* (= Pallas 89), Toulouse 2012.
- Moatti 2004 = C. Moatti (éd.), *La Mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et documents d'identification* (CEFR 341), Rome 2004.
- Moatti 2020 = C. Moatti, *De la Méditerranée ou de l'historicité*, in *La Méditerranée introuvable : relectures et propositions*, C. Moatti (éd.), Paris 2020, 13-33.
- Moatti 2021 = C. Moatti, *Introduction. Pour une petite anthropologie du mouvement*, in *L'Expérience de la mobilité de l'Antiquité à nos jours, entre précarité et confiance* (= Scripta antiqua 148), C. Moatti, E. Chevreau (éd.), Bordeaux 2021, 7-22.
- Moatti, Kaiser 2007 = C. Moatti, W. Kaiser (éd.), *Gens de passage en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et d'identification* (= Collection L'Atelier méditerranéen), Paris 2007.
- Moatti et al. 2009 = C. Moatti, W. Kaiser, C. Pébarthe (éd.), *Le Monde de l'itinérance en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et d'identification* (= Études Ausonius 22), Bordeaux 2009.
- Moatti, Müller 2018 = C. Moatti, C. Müller (éd.), *Statuts personnels et espaces sociaux : questions grecques et romaines* (= Travaux de la Maison René-Ginouvès 25), Paris 2018.
- Montel, Pollini 2018 = S. Montel, A. Pollini (éd.), *La Question de l'espace au IV^e siècle av. J.-C. dans les mondes grec et étrusco-italique : continuités, ruptures, reprises* (= coll. ISTA), Besançon 2018.
- Polignac 1995 = F. de Polignac, *La Naissance de la cité grecque. Cultes, espace et société, VIII^e-VII^e siècles*, Paris 1995 (1984).
- Pollini 2022 = A. Pollini, *Il était une fois dans l'Ouest...*, in *Synopsis : images antiques, images cinématographiques* (Travaux de la Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès 29), Cl. Pouzadoux, A. Pollini (éd.), Paris, 2022, 239-246.
- Stek, Pelgrom 2014 = T. D. Stek, J. Pelgrom (ed.), *Roman Republican Colonization: New Perspectives from Archaeology and Ancient History* (= Papers of the Royal Netherlands Institute in Rome 62), Rome 2014.

PREMIÈRE PARTIE

LES FONDATIONS

FONDATIONS : MOTS, GESTES, REPRÉSENTATIONS

Les lecteurs avisés le comprendront : la variété des essais réunis dans ce volume, qui avait déjà donné lieu à des échanges fructueux lors de la journée organisée par Arianna Esposito et Airton Pollini à l'Université de Mulhouse, rend vaine la tentative de parvenir à une synthèse. En effet, ces études abordent des questions générales ou particulières dans une durée temporelle et une extension géographique qui sont en elles-mêmes remarquables, ne serait-ce que pour la confrontation entre les sociétés grecques et romaines, trop souvent oubliée par les spécialistes de l'Antiquité, malgré l'importance que la démarche comparatiste a pris dans nos domaines. À partir de ce constat, nous avons retenu quelques constantes qui reviennent au fil de l'ouvrage et soulèvent des questions plus générales.

Un premier thème commun à plusieurs interventions concerne la définition lexicale et l'écart inéluctable de notre vocabulaire moderne par rapport aux processus historiques anciens. Il ne s'agit guère de revenir en détail ici sur des questions qui ont été largement débattues par les historiens contemporains¹, parfois à un tel point que l'effort de définir une terminologie semble l'emporter sur l'analyse historique. Dans le cas présent, notons d'emblée que ce volume déplace le curseur sémantique vers la notion de « fondation », que ce soit dans le monde grec ou romain, en Orient ou en Occident. Il s'agit à mon sens d'un choix pertinent, qui me paraît reprendre l'attitude de quelques enquêtes pionnières des décennies passées : comme celle ouverte par Marcel Détienne en début de 1984, publiée quelques années plus tard, qui se proposait de

1 Je renvoie au bilan établi par Tsetskhladze, Hargrave 2011.

comparer des terrains d'enquête très éloignés, dans l'espace et dans le temps². Cette recherche avait fait apparaître les modulations sensibles dans l'usage de cette catégorie conceptuelle, étrangère à plusieurs sociétés, comme celles de l'Inde védique³, centrale dans d'autres. Parmi ces dernières, nous pouvons compter sans hésiter les sociétés grecques et romaines anciennes, où le récit du passé est souvent construit autour de la notion de fondation (Grèce) ou, même, la fondation est l'objet de la seule élaboration mythique, comme dans le cas de la Rome antique. Dans ces sociétés, la notion de fondation est souvent mise en exergue lorsqu'il s'agit d'expliquer les commencements, les alliances, les développements et les clivages, politiques, sociaux et culturels. C'est ainsi que ce concept (qui à son tour se greffe volontiers à celui des « origines ») est à la base des relations qui se nouent à différentes échelles, personnelles ou collectives⁴.

Toutefois, pour unifiant et important qu'il soit, ce terme ne saurait effacer la variété des configurations politiques et culturelles possibles dans les mondes anciens : ce volume en donne un aperçu éloquent. Il y a tout d'abord le lexique de la colonisation, dont l'usage a été beaucoup questionné pour le monde grec essentiellement. À ce stade de la recherche, plusieurs positions se démarquent, parfois difficiles à concilier. D'un côté, il y a le rejet non seulement du mot mais aussi de la spécificité de ce processus historique, au moins pour ce qui concerne ses premières phases⁵. Cette position, qui nie toute valeur historique aux témoignages sur la colonisation avant la période classique, ne me paraît pas rendre compte du caractère d'emprise territoriale que les communautés grecques, malgré le caractère épars et relativement circonscrit de leurs établissements, ont eu hors de la Grèce continentale, en tant que processus d'appropriation et de répartition des terres⁶. Une autre possibilité, préférable assurément, consiste à donner au mot « colonisation » un usage pragmatique, qui retient sa valeur heuristique tout en soulignant les divergences profondes entre les usages modernes et les anciens, qui sont à leur tour multiples.

2 Détéienne 1990.

3 Malamoud 1990.

4 C'est justement autour de la notion de fondation et de son important avatar, « re-fondation » que le séminaire de l'UMR 8210-Anhima avait convié à débattre plusieurs chercheurs : à ce sujet, D'Ercole, Carrié, Chausson 2012, 591.

5 Osborne 1998.

6 Pour une critique à ces positions, voir aussi Malkin 2002, 218-220.

Plus récemment, on a vu surgir la tendance à remplacer les mots contestés de la colonisation par d'autres termes, tel « diaspora », qui toutefois ne sauraient se soustraire au risque d'un certain anachronisme. En effet, le substantif grec *diaspora* est lié à des circonstances historiques particulières, à savoir la dispersion et l'exil du peuple juif⁷. En outre, la notion de diaspora implique la possibilité du retour⁸, qui est dans le principe exclue – du moins sur la plan collectif – de la notion grecque de départ et installation dans une terre étrangère, visant à la construction d'une communauté autonome. On pourrait même ajouter que la notion de « non-retour », donc d'enracinement et de croissance, est implicite dans les deux vocabulaires, le grec et le latin, le premier mettant davantage l'accent sur la notion de séparation (*apoikia*), le deuxième sur la notion de croissance (*colonia*), où l'aspect agraire est bien évidemment accentué.

Aussi, parmi ces différentes options théoriques, une position de pragmatisme conceptuel continue à me paraître de loin préférable, car le mot « colonisation » arrive bien à décrire un phénomène de mobilité qui reste tout de même différent des autres types de déplacements maritimes connus pour le monde grec. Si on pouvait ajouter une note contemporaine à la palette du vocabulaire ancien, je reprendrais volontiers la métaphore de l'essaimage, que j'ai déjà utilisée pour définir la colonisation grecque⁹. En effet, ce mot me paraît bien intégrer aussi la composante parfois indéfinie ou aléatoire qui persiste dans ce phénomène de mobilité organisée. Ce mot peut bien rendre compte, en outre, de certains phénomènes largement attestés dans le monde grec, telles les fondations de fondations, pour lesquels le vocabulaire moderne apparaît toujours limité, voire inadéquat.

La fondation implique à la fois des récits et des représentations, des acteurs et des gestes matériels. Les récits sont souvent des constructions habiles, qui s'adressent à plusieurs destinataires : c'est une technique tentaculaire, pour adapter la métaphore éloquente employée par

7 En effet, si le verbe *diaspeirein* apparaît déjà chez Hérodote avec une palette variée de significations (I, 17, appliqué aux semailles ; III, 13, distribution d'argent aux soldats, etc.), le substantif *he diaspora* apparaît plus décidément lié à la dispersion du peuple juif, jusqu'à devenir une sorte de « terme technique » pour indiquer l'existence des Juifs loin de la terre promise (ex. *Deutéronome* 30, 1, 6 ; *Psaume* 147, 1-2) : Baumann 2000. Voir maintenant D'Ercole 2020.

8 Dufoix 2003.

9 D'Ercole 2012a ; D'Ercole 2013.

B. Gentili dans un essai célèbre sur les stratégies de la communication textuelle¹⁰. Ces récits passent sous silence des faits et en emphatisent d'autres selon les circonstances, en puisant éventuellement dans un répertoire rhétorique déjà constitué. Aussi, la fondation d'Alexandrie de Troade (déjà Antigoneia en l'honneur d'Antigonos Monophtalmos) devient un cas d'école à la seconde moitié du III^e siècle apr. J.-C. sous la plume du rhéteur Ménandros, l'un des représentants de la seconde sophistique. J. Goeken analyse la multiplicité des références (la fondation par Alexandre le Grand, les allusions au passé troyen) aussi bien que les absences délibérées (l'étonnant silence sur la fondation coloniale par Rome). Ces éléments convergent pour créer une trame commune acceptable pour les élites grecques – qui se plaisent à rappeler la généalogie du grand « Alexandre fils de Zeus » – et pour les Romains cultivés qui rattachent leurs origines « troyennes » au substrat culturel de la région.

Aussi, les récits n'hésitent pas à convoquer les mythes, mais les ancrages chronologiques restent tenus. L'emplacement des Cyclopes sur la côte orientale de la Sicile est sûr depuis le V^e siècle, lorsqu'il apparaît dans l'ethnographie de l'île établie par Thucydide (VI, 2). Dès lors, A. Jacquemin suppose que cet enracinement du mythe sur la côte orientale de la Sicile puisse coïncider avec la politique de Denys de déplacements ethniques qui remodelent la géographie humaine de l'île. On pourrait y voir également l'actualisation d'une légende déjà existante, dans le cadre du nouvel intérêt athénien pour l'île.

Or, les gestes fondateurs impliquent des acteurs. La longue liste des cités fondées et refondées en Asie Mineure par les dynastes lagides (P. Kossmann) établit, au-delà des différentes typologies civiques et fonctions politiques, un rapport de filiation avec les fondateurs qui s'exprime directement dans l'attribution du nom (Arsinoé, Ptolémaïs, Béréniké). C'est une nouvelle posture, étrangère, à quelques exceptions près, à la pratique plus ancienne de fondation grecque, qui était pourtant bien identifiée à la personne même de l'*oikistes*.

Les représentations accompagnent les gestes, arrivent à façonner l'espace ou prétendent de le faire, transmettent un message ouvertement politique. Les refondations de Carthage, dues à des raisons impérieuses d'ordre économique et politique, s'accompagnent d'un déploiement de propagande qui vise à dépasser les interdits religieux établis lors de la

¹⁰ Gentili 1984.

conquête et de la destruction de la ville. L'essai de S. Lefebvre permet de suivre les étapes de ce processus depuis la malheureuse tentative de Caius Gracchus (122 av. J.-C.) jusqu'à la reprise du projet césarien inachevé, voulue par Octavien en 29 ou 28 av. J.-C.

Entre la représentation et l'action matérielle de construction de l'espace, la notion de filiation entre Rome et ses colonies italiennes est réévaluée par M. Humm. La référence au modèle urbain et politique de Rome est une composante essentielle de l'opération de fondation, déjà à l'époque républicaine. En affirmant cela, M. Humm se range dans un courant historiographique qui a été très fécond dans les années 1980-1990 : à la très riche bibliographie citée dans son article, nous pouvons ajouter la synthèse toujours actuelle de Mario Torelli publiée en 1990¹¹. L'essai souligne également les points de contacts entre l'expérience grecque et romaine de la fondation, qui sont déjà anciens mais se font plus serrés au tournant entre les IV^e et le III^e siècles, lorsque Rome affirme son expansion sur les territoires d'Italie méridionale et prend ainsi directement connaissance de la forme et de l'organisation politique des cités grecques fondées. Elle peut emprunter des modèles architecturaux (tel le *comitium*), renforcer la pratique de la division des terres comme outils de domination politique et, encore et surtout, intégrer l'idée même d'un empire constitué à partir d'une cité État, que les Romains ont bien pu observer à Syracuse¹². Cette contiguïté entre monde grec et romain ne saurait toutefois faire oublier l'apport étrusque, qui reste fondamental dans la théorie et dans la pratique romaine de la fondation.

Ces quelques réflexions, sans épuiser la richesse des thèmes traités dans ce volume, pourront être déversées dans un débat qui continue sans cesse à ouvrir des perspectives nouvelles.

Maria Cecilia D'Ercole
École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris,
UMR 8210 Anhima
mcdercol@ehess.fr

11 Torelli 1990 ; dans le même volume, voir aussi Bejor 1990.

12 Sur les contiguïtés entre les expériences coloniales grecque et romaine, voir déjà : D'Ercole 2012b, 127-128 ; sur la suggestion du modèle syracusain, voir Musti 2005, 245-247.

Bibliographie

- Baumann 2000 = M. Baumann, *Diaspora: Genealogies of Semantics and Trans-cultural Comparisons*, *Numen* 47 (3), 2000, 313-337.
- Bejor 1990 = G. Bejor, *Il segno monumentale della città: l'azione del modello centrale*, in *Civiltà dei Romani. La città, il territorio, l'impero*, a cura di S. Settis, Milano 1990, 65-82.
- D'Ercole 2012a = M. C. D'Ercole, *L'essaimage colonial grec en Méditerranée antique : espaces, réseaux économiques, interactions culturelles*, *Annuaire. Comptes rendus des cours et conférences 2010-2011*, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris 2012, 290-291.
- D'Ercole 2012b = M. C. D'Ercole, *Histoires méditerranéennes. Aspects de la colonisation grecque de l'Occident à la Mer Noire (VIII^e-IV^e siècles av. J.-C.)*, Arles 2012.
- D'Ercole 2013 = M. C. D'Ercole, *L'essaimage colonial grec en Méditerranée antique : espaces, réseaux économiques, interactions culturelles*, *Annuaire. Comptes rendus des cours et conférences 2011-2012*, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris 2013, 271-272.
- D'Ercole 2020 = M. C. D'Ercole, *Scrivere la storia del mondo coloniale greco : concetti, materiali e prospettive*, in *I Greci in Occidente. Aggiornamenti, revisioni, nuove prospettive*, a cura di A. Coppola, M. C. Monaco, *Hesperia* 37, 2, 2020, 41-55.
- D'Ercole, Carrié, Chausson 2012 = C. D'Ercole, J.-M. Carrié, Fr. Chausson, *Fonder, refonder*, *Annuaire. Comptes rendus des cours et conférences 2011-2012*, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris 2012, 591.
- Détienne 1990 = M. Détienne (éd.), *Tracés de fondation*, Louvain, Paris 1990.
- Dufoix 2003 = St. Dufoix, *Les diasporas*, Paris 2003.
- Gentili 1984 = B. Gentili, *La norma del polipo*, in B. Gentili, *Poesia e pubblico nella Grecia antica. Da Omero al V secolo*, Bari, Roma 1984, 153-202.
- Malamoud 1990 = Ch. Malamoud, *Sans lieu ni date. Note sur l'absence de fondation dans l'Inde védique*, in *Tracés de fondation*, M. Détienne (éd.), Louvain, Paris 1990, 183-191.
- Malkin 2002 = I. Malkin, *Exploring the Validity of the Concept of 'Foundation': a Visit to Megara Hyblaia*, in *Oikistes. Studies in Constitutions, Colonies and Military Power in the Ancient World, Offered in Honour of A. J. Graham*, V. B. Gorman, E. W. Robinson (ed.), Leiden, Boston 2002, 195-224.
- Musti 2005 = D. Musti, *Magna Grecia. Il quadro storico*, Rome, Bari 2005.
- Osborne 1998 = R. Osborne, *Early Greek Colonization? The Nature of Greek Settlement in the West*, in *Archaic Greece. New Approaches and New Evidence*, N. Fisher, H. van Wees (ed.), London 1998, 5-22.

Fondations : mots, gestes, représentations

- Torelli 1990 = M. Torelli, *Il modello urbano e l'immagine della città*, in *Civiltà dei Romani. La città, il territorio, l'impero*, a cura di S. Settis, Milano 1990, 43-64.
- Tsetskhladze, Hargrave 2011 = G. Tsetskhladze, J. Hargrave, *Colonisation from Antiquity to Modern Times: Comparisons and Contrasts*, AWE 10, 2011, 161-182.

BONS SAUVAGES (UN PEU NAÏFS) OU ABOMINABLES ANTHROPOPHAGES : RENCONTRES EN SICILE ORIENTALE.

à la mémoire d'Henri Tréziny
co-fondateur de la nouvelle Mégara Hyblaea

La découverte de l'Autre, rencontré sur un rivage inconnu, a souvent conduit le voyageur à conclure à son idéalisation sous la forme du « bon sauvage », paré de toutes les vertus, un être que la « société » n'a pas corrompu, ou, inversement, à fabriquer un anti-modèle, celui d'un être abominable, n'ignorant aucun vice et s'en vantant¹ : que l'on songe aux braves Wampanoags avec qui les arrivants de 1621 ont partagé leurs récoltes et aux chasseurs de scalps de bien des westerns de la première moitié du xx^e siècle. Comme l'a bien vu Montaigne, dans le chapitre *Des Cannibales*, lorsqu'il a écrit avoir rencontré à Rouen des marins de retour de la France antarctique (le Brésil), ainsi que des indigènes de ce pays, les rencontres se passeraient mieux si on suivait « la voie de la raison et non la voix commune »².

La Sicile qui ouvre le *Livre des îles* de Diodore, où cette place est justifiée d'un point de vue historique par sa puissance militaire et d'un point de vue religieux par l'ancienneté de ses mythes³, offre un bon terrain

1 Sur cette tendance bien représentée, voir les exemples réunis dans Queyrel-Bottineau 2014.

2 Montaigne, *Essais*, I, 31 : avec humour, l'auteur tire de ses entretiens la conclusion que « tout cela ne va pas trop mal : mais quoi, ils ne portent point de haut de chausses ».

3 Diodore, V, 2, 1. L'historien aura loisir au long de son œuvre de revenir sur la puissance de l'île et celle de la principale de ses cités, Syracuse. Dans le livre V qui relève de la série mythologique de son œuvre, il consacre cinq chapitres aux mythes et un seul (V, 6) aux divers peuples de l'île qu'il limite aux Sicanes, aux Sikèles et aux Grecs, omettant les Élymes et les Phénico-Carthaginois dont il parlera abondamment dans les livres historiques.

pour observer ces rencontres de populations. L'historien, fier de son origine – il est né à Agyrion, ancienne et importante cité sikèle du centre-est de l'île⁴ – la dépeint comme une terre bénie des dieux, la plus belle des îles, la plus riche⁵, à défaut d'être la plus grande, dans l'idée des Grecs de l'Antiquité qui pensaient que ce rang revenait à la Sardaigne⁶. C'est la côte orientale qui est la région la plus favorisée, dans sa partie septentrionale où règne le majestueux et redoutable Etna, haut de 3323 m, dont la silhouette dominant le paysage d'Agyrion, et qui a durablement marqué l'imaginaire du jeune Diodore⁷. Avant 79 apr. J.-C., quand un Grec ou un Romain pensait « volcan », l'image qui surgissait était toujours celle de la montagne de Sicile⁸.

4 Déjà prospère sous le tyran Agyris, allié de Denys l'Ancien (Diodore, XIV, 95), elle connut un bel essor avec Timoléon qui chassa son tyran Apolloniadès et fit venir dix mille *ἐπιοικοι* (Diodore, XVI, 82-83 : c'est l'occasion pour l'historien d'évoquer les monuments de sa patrie, tout particulièrement son théâtre, le plus beau de Sicile, après celui de Syracuse, mais aucune des constructions mentionnées dans ce passage n'a été identifiée – Guzzo 2020, 159). La cité n'a pas fait l'objet d'un exposé dans la section des sites hellénisés dans l'ouvrage dédié à la Cité et aux cités de la Sicile antique (Ampolo 2022), mais elle figure dans Hansen, Nielsen 2004, 183-184.

5 Diodore, IV, 24, 1 ; 30, 3 ; 84, 1 ; V, 2, 1 ; 4 ; 69, 3 ; XII, 54, 1 ; XIX, 1, 7 et XXIII, 1. Sur ce thème, voir Miccichè 2015.

6 Depuis Hérodote, les Grecs pensaient que la Sardaigne était la plus grande des îles méditerranéennes (I, 170 ; V, 106 ; VI, 2). Pour Diodore, « la superficie de la Sardaigne est voisine de celle de la Sicile » (V, 15, 1) ; en fait, la première a une superficie de 24 084 km² et la seconde de 27 708 km². Selon Rowland 1975, cette illusion vient de ce que les Anciens n'étaient pas en mesure de calculer la superficie d'une île, alors que les géographes indiquent toujours le périmètre et que celui de la Sardaigne est supérieur à celui de la Sicile.

7 Voir Diodore, V, 4, 3 ; 5, 1 ; 6, 2 ; 7, 3-4 ; XIV, 59, 3.

8 Voir les textes relatifs aux éruptions de l'Etna dans Panessa (1991, 180-223), où se forment deux ensembles principaux : l'un est lié à l'éruption que le Marbre de Paros (*FGrHist* 239 A 52) date de l'archontat de Xanthippos à Athènes, l'année de la bataille de Platées (479 av. J.-C.), qui compte les contributions de deux grands poètes, Pindare pour la *Première Pythique*, 1-16, et Eschyle pour le *Prométhée enchaîné*, 363-372, qui virent, sinon l'éruption elle-même, du moins ses conséquences, mais sans doute aussi les nombreuses évocations du IV^e s. av. J.-C. au V^e s. apr. J.-C. des « pieux frères de Catane » qui sauvèrent leurs parents et furent épargnés par la lave : ils firent l'objet d'une iconographie monétaire au II^e et au I^{er} s. de la part de la cité (*British Museum*, 1876, 52-53, n° 70-71 et n° 74-79), mais aussi de Sextus Pompée qui mettait en avant sa piété filiale (Crawford 1974, n° 511.3a et pl. LXII) et, selon Pausanias (X, 28, 4), ils recevaient encore des honneurs de son temps. L'autre réunit les mentions

La plaine au pied de l'Etna était réputée pour sa fertilité exceptionnelle, ce que rappelle la place des cultes de Déméter et de Coré. Selon la tradition, le blé aurait poussé spontanément dans la plaine de Léontinoi et les monnaies de la cité portaient, outre la tête de lion en écho de son nom, des grains de blé, comme les émissions de Métaponte s'ornaient d'un épi d'orge⁹. Les terres volcaniques étaient également favorables à la culture de la vigne et sur les monnaies de Naxos, la cité fondée par des colons venus de l'île de Dionysos et d'Ariane dans les Cyclades, figuraient la tête du dieu couronné de lierre, celle de Silène ou une lourde grappe de raisin¹⁰. La Sicile était donc une île bénie de Déméter et de Dionysos¹¹, dont les terres fertiles firent l'objet de maintes convoitises, conformément au schéma général exposé par Thucydide dans son archéologie¹².

1. Les habitants que les Grecs rencontrèrent en Sicile

L'histoire du peuplement grec de la Sicile, objet d'un ouvrage d'Antiochos de Syracuse au V^e siècle, nous est connue à travers les résumés qu'en ont donnés Thucydide et Diodore qui ont, l'un et l'autre, replacé les *apoikoi* grecs dans le contexte des populations qui occupaient la Sicile avant leur arrivée¹³. Si les deux auteurs exposent bien que les Grecs rencontrèrent des Sikèles à l'est et des Sicanes plus à l'ouest, mais aussi des Phéniciens qu'ils contraignirent à se replier dans la partie la plus occidentale de l'île occupée par les Élymes¹⁴, ils sont en désaccord

d'éruptions du II^e et du I^{er} s. av. J.-C. qui ont été enregistrées par les auteurs de chronologies qui en font les signes d'événements importants, comme des victoires à la guerre ou la mort de grands personnages.

9 Diodore, V, 2, 4. Pour les monnaies de Léontinoi et de Métaponte, voir Kraay, Hirmer 1969, pl. 5-9 et 81-85.

10 Kraay, Hirmer, 1969, pl. 1-4. La tête de Silène figure aussi au droit de certaines émissions de Aitna (*ibidem*, pl. 11 et II), la cité fondée par Hiéron sur le territoire de Catane et de Naxos, après l'éruption.

11 Malgré la présence d'oliveraies, l'île ne semble pas avoir revendiqué un rôle dans la diffusion de l'oléiculture.

12 Thucydide, I, 2. Le titre de Cusumano 1994 résume bien l'attrait de la Sicile sur les étrangers et l'illusion de la facilité de sa conquête tels qu'ils apparaissent dans le discours d'Alcibiade (Thucydide, VI, 17-18).

13 Thucydide, VI, 2-6 ; Diodore, V, 2, 1 ; 6, 1-5.

14 Thucydide, VI, 2. Ces conflits durèrent longtemps avant que la frontière mar-

sur l'origine des Sicanes, des émigrés venus d'Ibérie, selon Thucydide, des autochtones, selon Diodore¹⁵. Il est intéressant de voir que les premiers habitants de la Sicile, selon l'historien athénien, les Cyclopes et les Lestrygons, relèvent du monde du mythe¹⁶ et que Diodore, qui avait pourtant le projet d'inclure dans sa *Bibliothèque historique* les temps obscurs d'avant l'histoire, les omet¹⁷.

Les Grecs ont abordé la Sicile par sa côte orientale et ont donc rencontré des populations sikèles, venues d'Italie trois cents ans avant l'arrivée des Grecs, soit au XI^e s., selon Thucydide, ou trois générations après la Guerre de Troie, selon Hellanicos et Philistos¹⁸. Ils avaient pris la place des Sicanes qui avaient quitté l'est de l'île, à la suite d'éruptions catastrophiques de l'Etna¹⁹. Aucune trace des conflits entre les Sikèles et les Sicanes et de leur accord ultérieur de délimitation de leurs territoires respectifs évoqués par Diodore ne figure dans les fragments conservés

quant la division entre une zone grecque à l'est et une zone phénico-punique à l'ouest ne se stabilisât plus ou moins : voir le discours de Gélon aux envoyés des coalisés à la veille de la seconde guerre médique et son allusion à la guerre pour libérer les comptoirs (Hérodote, VII, 158).

15 Thucydide, VI, 2, 2 : les Sicanes revendiquaient l'autochtonie, face aux Sikèles dont la venue d'Italie ne faisait aucun doute, mais, pour l'historien, ils venaient d'Ibérie, de la région du fleuve Sicanos, d'où les Ligures les avaient chassés. On peut s'étonner alors qu'ils ne se soient pas installés à l'ouest. Contre Thucydide (VI, 2, 2) et Philistos, le gendre de Leptinès, le frère de Denys l'Ancien, auteur d'une *Histoire de la Sicile* en sept livres, Diodore suit l'opinion de Timée sur l'autochtonie des Sicanes (V, 6, 1). Les études linguistiques récentes donnent raison à Timée sur ce point : voir Willi 2008, 332-336. Sur ces débats d'ethnogenèse qui n'étaient pas dépourvus d'arrière-pensées politiques, voir Sammartano 1988.

16 Il convient cependant de noter les précautions que prend Thucydide pour parler de ces premiers habitants : voir Gomme, Andrewes, Davies 1970, 210-211 et Hornblower 2008, 264-265 qui donnent les sources relatives à ces peuples, sans pouvoir vraiment expliquer leur présence dans la présentation de la Sicile par l'historien athénien.

17 Sur les populations non mythiques de la Sicile présentes à l'arrivée des Grecs et autres que les Phéniciens et Carthaginois, voir Pugliese Carratelli 1986, 3-16 et La Rosa 1989.

18 Thucydide, VI, 2, 4-5 ; Hellanicos, *FGrHist* 4 F 79b ; Philistos, *FGrHist* 556 F 46.

19 Diodore, V, 6, 2. La source pourrait être Timée : Panessa 1991, 240. La date ne peut être précisée, au-delà de « avant l'arrivée des Grecs » et également avant celle des Sikèles.

des livres perdus de la deuxième pentade²⁰.

Si aucune tradition n'est attestée à propos du premier contact entre les Ioniens d'Eubée et des Cyclades²¹ et les indigènes dans ce *middle ground*²² sicilien, les implantations ultérieures à Syracuse et à Léontinoi se sont accompagnées de l'expulsion des populations présentes à Ortygie et dans la riche plaine du Bas-Symaithos²³. La répétition du motif de la violence à propos de deux des premières fondations grecques en Sicile incita certains historiens à voir là une constante, autant plus que les Grecs en cause étaient dans un cas des Doriens, dans l'autre des Chalcidiens, donc des Ioniens²⁴, même si cette différence d'origine, largement instrumentalisée dans le dernier tiers du V^e s., n'avait guère de sens, sortie de son contexte d'énonciation²⁵. L'évolution des mentalités due aux changements politiques de la seconde moitié du XX^e s. et tout particulièrement à la décolonisation a provoqué des relectures de la documentation accessible depuis longtemps²⁶.

Les événements qui se déroulèrent à Léontinoi, tels que les rapporte Polyen²⁷, sont plus complexes que la simple prise de contrôle violente d'un territoire et de ses habitants, puisqu'il y eut d'abord cohabitation paisible à la suite d'échanges de serments. Comme dans le cas de Locres

20 Diodore, V, 6, 4. Sur ce point, voir Ambaglio 2008, 15.

21 Le choix du nom de la fondation, l'importance du culte de Dionysos, la similitude des types monétaires sont la preuve d'un lien fort entre la Naxos de Sicile et l'île cycladique, ce qui confirme le récit d'Hellanicos au livre II des *Prêtresses d'Héra* (FGrHist 4 F 82).

22 Voir tout particulièrement Malkin 2002 et 2017, 16-21.

23 Thucydide, VI, 3, 2 et 3.

24 Voir Dougherty 1993a, 178-198 et Dougherty 1993b.

25 Voir les discours du Syracusain Hermocrate au congrès de Géla en 424 (Thucydide, IV, 61) et devant l'assemblée des Camariniens en hiver 415/4 (Thucydide, VI, 76-77) dont le contexte a été souvent oublié pour faire de la pertinence d'une opposition niée par l'orateur une clé d'interprétation des modes d'implantation des Grecs en Sicile permettant d'opposer un mode chalcidien de bonne entente à un mode dorien brutal, en dépit des données textuelles et archéologiques.

26 Cusumano 1994, 43-49, avec un accent particulier mis sur le colloque de Cortone organisé par l'École Normale Supérieure de Pise et l'École française de Rome en 1981 dont les actes furent publiés par ces deux institutions en 1983 sous le titre *Forme di contatto e processi di trasformazione nelle società antiche/Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*.

27 Polyen, *Stratagèmes*, V, 5, 1. Sur le recours à la ruse et à la tromperie dans ce contexte, voir Cusumano 1994, 81-83.

Épizéphyrienne en Italie²⁸, des indigènes confiants en la foi jurée furent victimes de Grecs retors qui trouvèrent un moyen de mettre un terme à une situation garantie par la parole donnée, sans qu'il y eût à la lettre rupture de l'engagement : à Locres, les têtes qui assuraient la durée de la bonne entente n'étaient pas, comme le croyaient les naïfs autochtones, celles de ceux qui avaient juré fidélité, mais des têtes d'ail placées sur leurs épaules dont ils se débarrassèrent commodément ; à Léontinoi, les populations locales furent chassées par un groupe de Mégariens à qui les Léontins promirent la participation à leur communauté, promesse qu'ils tinrent aussi peu que celle qu'ils avaient faite aux Sikèles²⁹. Quoique les Grecs ne paraissent point avoir eu une doctrine autorisant la perfidie à l'égard des barbares, sous prétexte qu'ils n'étaient pas des Grecs et que de hautes consciences pussent bien déclarer que les serments devaient toujours être tenus³⁰, le discours ordinaire s'accommodait fort bien des jeux sur les mots et l'ingénieux Ulysse demeurait une référence. À la différence des Romains, cependant, les Grecs ne semblent pas avoir fait de la mauvaise foi une caractéristique des autres. Ils étaient, au contraire, fiers de leur intelligence rusée, de leur *mêtis*, face à l'absence de malice des indigènes ou de certains des leurs.

La suite de l'histoire du contingent mégarien pourrait confirmer cette vision des indigènes comme des hôtes généreux, puisque la fondation d'un établissement permanent ne fut possible que grâce au roi Hyblôn qui offrit des terres à ce groupe d'émigrés incapables de trouver un lieu où s'installer définitivement³¹. Le nom de Mégara Hyblaea qui s'est imposé dans l'historiographie moderne n'est pas attesté avant Strabon qui parle de Mégariens Hybléens³², qui semblent d'ailleurs être en fait les

28 Polyen, *Stratagèmes*, VI, 22.

29 Polyen, *Stratagèmes*, V, 5, 2. Ce détail intéressant est corroboré par plusieurs cas de manques évidents à la parole donnée à d'autres Grecs, comme l'affaire des otages éginètes détenus par Athènes dans les années 480 (Hérodote, VI, 73 ; 85- 86) ou, dans un contexte privé, un des exemples de « guérison miraculeuse » d'Épidaure (*IG* IV², 1, 121, 54-68) : Échédoros, venu à Épidaure pour demander la disparition des marques qu'il avait sur le visage, nia avoir reçu de l'argent d'un Thessalien naguère guéri de l'argent pour faire une offrande au dieu et se retrouva le lendemain porter les cicatrices de cet homme en plus des siennes.

30 Les propos tenus par le roi Léotyichidès (Hérodote, VI, 86) sont clairs et l'anecdote qui les illustre édifiante.

31 Thucydide, VI, 4, 1-2.

32 Strabon, VIII, 7, 5 (= C 387).

Sélinontins dont la communauté devait certes son origine à une ἀποιχία de citoyens de Mégara Hyblaea³³. Cette dénomination rappelle à la fois l'origine des ἄποικοι et leur nouvelle implantation, le second élément renvoyant vraisemblablement plus au cadre géographique des monts Hybléens³⁴ qu'au nom de leur royal bienfaiteur. L'attitude du roi, dépourvu de fille à marier, envers un groupe d'aventuriers privés d'un chef qui aurait pu être un gendre, puisque leur guide était mort à Thapsos³⁵, n'est pas justifiée par Thucydide, dont le texte pose d'ailleurs problème, puisque tous les manuscrits ont la forme προδόντος qui a été corrigée en παραδόντος par Classen, qui a manifestement préféré l'idée de transmission légitime à celle d'abandon proche de la trahison³⁶. A. J. Graham est l'un des rares, sinon le seul, à préférer le texte des manuscrits et la conclusion que le roi Hyblôn livra volontairement des terres aux Grecs, trahissant alors la cause des Sikèles, puisqu'il aurait agi ainsi pour obtenir l'appui des Mégariens dans les conflits qui l'opposaient à des voisins de même origine que lui³⁷. L'interprétation de N. Cusumano³⁸ fait, elle, de la double tromperie des Léontins une « déshellénisation » des Mégariens, ainsi réduits à la situation des Sikèles et donc à leur état de barbares, ce qui leur permet non seulement d'accepter le don de terre, mais

33 Les allusions au fleuve Sélinonte de Sicile et aux Carthaginois qui chassèrent les habitants de leur cité ne peuvent renvoyer en effet à la cité du sud-est de l'île.

34 Selon Étienne de Byzance (*s.u.* Ὑβλαί), il existait plusieurs cités du nom d'Hybla en Sicile, Hybla la Grande (*Meizon*) sur les pentes méridionales de l'Etna, près de Paternò, Hybla *Géléatis* ou *Géréatis*, parfois confondue avec le site de Mégara Hyblaea (Thucydide, VI, 62) et Hybla la Moindre (*Elattôn*), au sud-est près d'Acrati. Les difficultés à distinguer ces Hyblai et la pauvreté du matériel antérieur à l'arrivée des Grecs font que le débat sur la localisation précise du royaume d'Hyblôn et de sa capitale Hybla est loin d'être clos, même si le site de Villasmundo présente plus d'éléments en sa faveur que celui de Pantalica : voir Graham 2011 ; Tréziny 2011 ; Robu 2014, 138-145. Le nom d'Hybla est aussi le nom sous lequel était honorée dans l'est de la Sicile une déesse-mère, ultérieurement confondue avec Aphrodite et Vénus, comme l'indique l'inscription *CIL* X, 7013 qui mentionne une *Venus Victrix Hyblensis*.

35 La tombe découverte à Thapsos, que son matériel permet de dater de l'époque de la fondation de Mégara Hyblaea, a été associée à Lamis : voir Graham 2011, 156. Si l'identification est juste, l'homme qui aurait dû être le fondateur de la Mégare de l'ouest était accompagné de son épouse, comme Phalanthos, puisque la tombe contenait, semble-t-il, les restes d'un couple.

36 Thucydide, VI, 4, 2.

37 Graham 2011, 158-160.

38 Cusumano 1994, 86-91.

aussi de reconnaître le roi Hyblon comme καθηγγητής, guide-fondateur de leur ἀποικία, ce que ne disent pas précisément les sources.

Cette hypothèse donne un sens au récit de la difficile fondation de l'établissement ; cependant si Mégara Hyblaea, comme d'ailleurs la plupart des cités de la région, a connu une histoire troublée, un peu moins que ce qu'on a longtemps pensé, comme le montre l'exploitation récente et systématique des données de plus de cinquante ans des fouilles³⁹, il ne semble pas qu'elle ait souffert de la fâcheuse réputation de mixobarbaros, à savoir de « grec dénaturé par une part de barbare » qui aurait pu être la sienne⁴⁰ : rien ne l'empêcha de vite prospérer au point de pouvoir fonder à l'extrême ouest de la Sicile la puissante Sélinonte⁴¹.

Une hypothèse récente fondée sur des données matérielles pourrait inviter à jeter un autre regard sur les premiers temps de la colonie mégarienne. L'idée développée dans son mémoire par J.-Chr. Sourisseau à partir de l'examen des silos de Mégara Hyblaea et de l'étude des formes d'exploitation des terres dans l'est de la Sicile à l'époque archaïque ferait du roi Hyblôn une figure de la *mêtis* à l'instar des Léontins : il aurait donné des terres usées par une exploitation traditionnelle d'écobuage — un marché inégal qui échangeait une aide militaire réelle contre des champs qu'il pensait improductifs —, mais il ignorait que les Mégariens connussent les nouvelles techniques de la jachère⁴². Si cette hypothèse se confirme, le roi Hyblôn ne serait plus un si « bon sauvage », mais un véritable partenaire politique des Grecs, certes en grande partie à son insu.

2. Les habitants qu'ils ne rencontrèrent pas

Les données fournies par les textes et les trouvailles archéologiques permettent de reconstituer de façon plus ou moins précise le cadre de la rencontre entre Grecs et Sikèles dans la partie orientale de la Sicile. Il convient pour cela de renoncer à une vision sans nuance des choses, à une opposition frontale de deux blocs, les Grecs d'un côté, les barbares de l'autre. La lecture d'Hérodote, ce grand connaisseur des sociétés, qui

³⁹ Tréziny, 2018, 1-7 ; 303-305.

⁴⁰ Tréziny, 2011.

⁴¹ Gras, Tréziny, Broise, 2004, 585-589 ; Tréziny 2009.

⁴² Sourisseau 2014, 83-87.

savait bien que le frère, le voisin, est l'ennemi préférentiel contre qui on est prêt à s'allier à l'étranger, même si le discours convenu impose une vision édifiante des conflits plus faciles à justifier quand on affronte l'autre que lorsqu'on combat son semblable⁴³. Déshumaniser l'autre pour en faire le paradigme de l'ennemi était une tentation, après celle de l'anéantir réellement ou fictivement, en faisant mine de croire que le pays où l'on abordait était vide de population, une *χώρα ἔρημος*⁴⁴, car de telles terres sont fort rares, à part quelques petites îles, loin de tout continent. Éphore, dans un passage repris par Strabon, déclarait qu'avant la fondation de Naxos et celle de Mégare de Sicile, les Grecs qui redoutaient les pirates étrusques et la cruauté des barbares du lieu ne s'aventuraient pas dans ces parages⁴⁵. Il y a en fait un double déplacement, géographique pour les pirates étrusques, qui hantaient plus la mer Tyrrhénienne, lieu ultérieur de leurs affrontements avec les Liparéens, et chronologique pour la cruauté (*ωμότης*) des indigènes, qui évoque plus les figures homériques des Lestrygons et des Cyclopes que les Sikèles, tels que les présentent les sources historiques, puisque le double sens du substantif *ωμότης* — esprit doux — crudité et cruauté — convient parfaitement aux anthropophages amateurs de chair crue que sont Polyphème ou les Lestrygons chez Homère.

Dans sa difficile navigation de retour à Ithaque, Ulysse rencontra les Cyclopes que le poète ne situait pas précisément, mais dont il faisait les habitants d'un continent. Il n'y avait rien d'insulaire chez ces êtres dont l'ignorance des choses de la mer était telle qu'ils étaient incapables de passer dans l'île, pourtant proche de leur rivage, qu'ils abandonnaient aux chèvres sauvages⁴⁶. Dans le récit fait par Ulysse aux Phéaciens, l'île est décrite par un homme qui est à la fois un marin et un agriculteur, capable de voir un paysage anthropisé avec un port accueillant aux navires, de grasses prairies pour l'élevage des bœufs et des chevaux, des champs de blé et des vignobles, bref par un chef d'*apoikia*, même si la nostalgie d'Ithaque, plus encore que les circonstances firent que ce projet,

43 Hérodote, VIII, 30. De tels propos valurent à Hérodote une réputation de *philobarbaros* et de traître de la cause grecque, comme le prouve le traité de Plutarque *Sur la malignité d'Hérodote*.

44 Cusumano 1994, 84-86.

45 Éphore, *FGrHist* 70 F 137 = Strabon, VI, 2, 2 (= C 267).

46 *Odyssée*, IX, 105-142.

un instant rêvé, n'eut pas de réalisation⁴⁷. Il n'en demeure pas moins que l'auditeur du poème pouvait en conclure qu'il y avait là des terres que leurs propriétaires actuels ne méritaient pas et qui connaîtraient un meilleur sort en d'autres mains, comme ce fut le cas de Schérie bien exploitée par les Phéaciens⁴⁸. Les Cyclopes de l'*Odyssée* ignoraient la cité et vivent en unités familiales isolées les unes des autres, dans la méconnaissance de la céréaliculture et de la viticulture⁴⁹. Bergers nomades qui aménageaient tant bien que mal des abris dans ce que leur offrait la nature, ils incarnent un degré inférieur de l'humanité, illustré d'ailleurs par leur propension à l'anthropophagie, quand l'occasion se présentait d'abandonner temporairement leur régime lacté.

Le pays des Lestrygons est aussi peu situé par Homère que la terre des Cyclopes, sinon par l'indication qu'il se trouvait à six jours et six nuits de navigation de l'île d'Éole⁵⁰. Tout aussi croqueurs d'hommes que les Cyclopes, les Lestrygons connaissaient l'organisation politique et étaient gouvernés par un roi. Ils avaient même le sens de l'hospitalité : la fille du roi que les envoyés d'Ulysse rencontrèrent à la fontaine les conduisit au palais, auprès de sa mère et cette dernière fit venir son époux de l'agou-ra⁵¹. L'auditeur qui retrouvait les étapes de l'accueil d'Ulysse chez les Phéaciens devait être surpris par le retournement de situation, quand ces personnages de haute taille se révélaient des géants anthropophages qui

47 Ulysse réunit les deux figures qui s'affrontent dans l'*Anabase* de Xénophon, celle du chef qui projette une implantation et voit dans l'instant de la découverte les possibilités de développement d'un site, et le soldat qui ne rêve que de revoir sa patrie et sa famille (Xénophon, *Anabase*, V, 6, 15-26).

48 *Odyssée*, VI, 4-10 : le rêve devenu réalité. Les habitants d'Hypériei quittèrent leur pays menacé par les Cyclopes, leurs voisins, et, sous la conduite de Nausithoos, s'installèrent à Schérie, qui ne semble pas avoir été habitée et serait plutôt une terre de personne, une χώρα ἔρημος, là encore un rêve réalisé dans cet étrange pays qu'est la Phéacie. Le poète donne au père d'Alkinoos le rôle d'un *oikistes*, ce qui a parfois fait penser à une interpolation.

49 Malgré la place tenue par l'olivier dans les mythes athéniens, les deux cultures qui définissent l'achèvement humain sont pour les Grecs celle des céréales et de la vigne : l'homme est un mangeur de blé (ἄνθρωπος σιτοφάγος – *Odyssée*, IX, 191 -, σῖτον ἔδων – *Odyssée*, X, 100) et un buveur de vin. Les Cyclopes font certes un vin à partir des grappes des vignes sauvages qui ne vaut pas le vin d'Ismaros qu'Ulysse fait découvrir à Polyphème (*Odyssée*, IX, 357-359).

50 *Odyssée*, X, 80. L'île d'Éole est une île flottante (X, 3) ; Ulysse ne donne aucune indication de distance en jours de navigation par rapport au pays des Cyclopes.

51 *Odyssée*, X, 81-115.

tuèrent la plupart des marins d'Ithaque et réduisirent la flotte de douze navires à un seul⁵².

3. Les motifs de cette installation en Sicile orientale de ces géants anthropophages

L'installation en Sicile orientale de ces deux redoutables populations se fit en deux temps, d'après les sources. Les Lestrygons furent les premiers monstres homériques à être situés en Sicile, sans doute à cause du voisinage de l'île d'Éole, tôt identifiée avec la principale terre de l'archipel éolien, puis ce fut le tour des Cyclopes.

Rien ne permet d'avancer que le poème épique consacré aux Argonautes ait situé en Sicile les premiers, ces monstres qui furent châtiés par Héraclès⁵³. Il semble donc que ce fût Hésiode qui, le premier, plaçât les Lestrygons à l'est de la Sicile⁵⁴. Cette version s'imposa au point de faire de la plaine de Léontinoi une terre lestrygonienne au V^e s., puisque pour Thucydide, cela se dit, même s'il avoue que, comme dans le cas des Cyclopes, il ne sait rien de précis sur leur γένος, le pays d'où ils venaient – ils ne sont pas des autochtones – ni où ils s'en sont allés – puisqu'ils ont disparu sans laisser de traces. Dans la seconde moitié du IV^e s., que les Lestrygons aient habité la région de Léontinoi ne fait plus aucun doute, puisque l'historien Théopompe utilise leur nom suivi de l'adjectif géographique pour insulter des compagnons de Philippe II de Macédoine⁵⁵. À l'époque hellénistique, Lycophron reprend cette localisation

52 *Odyssée*, X, 115-134.

53 Telle est la conclusion de A. Heubeck dans Heubeck, Hoekstra 1989, 47. L'existence près de Cyzique d'une source homonyme de la source Artakiè (*Odyssée*, X, 108 : la source de l'ours ou de l'ourse) où la fille du roi des Lestrygons allait chercher de l'eau (Stanford 1959, I, 368) pourrait, en revanche, être un indice en faveur d'une localisation de ces anthropophages en Propontide.

54 Hésiode, fr. 150 Merkelbach-West. Les vers 25-26 du fragment du *Catalogue des Femmes* associent l'Etna escarpé et Ortygie à la « race lestrygonienne ». La connaissance de l'Occident qu'avait Hésiode se manifeste aussi dans les noms des fils que Circé donna à Ulysse, Agrios et Latinos (*Théogonie*, 1011-1013).

55 Théopompe, *FGrHist* 115 F 125 – fragment du livre XLIX de ses *Histoires Philippiques* cité par Polybe (VIII, 9) qui se livre à une analyse critique du passage (VIII, 10-11) et reproche à son prédécesseur d'insulter les compagnons du roi de Macédoine Philippe II, en les présentant gratuitement comme des fauves plus dépravés en-

dans son *Alexandra*⁵⁶, même s'il ne nomme pas expressément la Sicile, le contexte prouve que pour lui les aventures d'Ulysse se déroulent en Occident, en Sicile et en Italie. De façon curieuse ou pour accroître la noirceur de ces criminels, le poète érudit unit les deux récits relatifs aux Lestrygons, celui des *Argonautiques*, qui les situe dans la mer Noire, et celui, plus ancien, qui en fait les ennemis d'Ulysse, puisqu'il présente les Lestrygons de l'*Odyssée* comme les survivants du massacre accompli par Héraclès, ce qui ne correspond absolument pas à la version homérique. Cependant l'excellent connaisseur d'Homère qu'était au II^e s. av. J.-C. Cratès de Mallos n'hésite pas à placer ce peuple à l'extrême nord à cause de la brièveté des nuits⁵⁷, ce qui permettait d'assurer une certaine cohérence du voyage de l'île flottante d'Éole à l'Orient le plus lointain de l'île de Circé⁵⁸, même si la géographie des pays fabuleux peut échapper aux lois de l'orientation. Les auteurs latins, tout en gardant une localisation occidentale, préférèrent la région de Formies à la Sicile⁵⁹, ce qui explique sans doute le succès du motif dans les paysages odysseens de la peinture romaine⁶⁰.

Si l'installation des Lestrygons en Occident remontait aux navigations eubéennes et aux premières implantations grecques sur la côte orientale de Sicile⁶¹, il n'en était pas de même des Cyclopes. Les Grecs distins

core que les Centaures du Pélion ou les Lestrygons, et en manquant ainsi à ses devoirs d'historien.

⁵⁶ Lycophron, *Alexandra*, 662-665.

⁵⁷ Hornblower 2008, 264 à propos de *Odyssée*, X, 82-86. Il est vrai que Cratès était aussi l'auteur de l'un des premiers globes terrestres.

⁵⁸ *Odyssée*, X, 3 (île flottante d'Éole) ; XII, 3-4 (île de Circé tout à l'est).

⁵⁹ Cicéron, écrivant en avril 59 de sa villa de Formies, fait de son lieu de villégiature, par une citation d'Homère en grec, « la Porte du Lointain lestrygonienne » (*Lettres à Atticus*, II, 13, 2). Voir aussi Horace, *Odes*, III, 16, 34 (le vin de Formies conservé dans une amphore lestrygonienne) ; III, 17 (le poète fait descendre son ami L. Aelius Lamia du roi Lamos des Lestrygons, maître des remparts de Formies) et Pline, *Histoire Naturelle*, III, 59.

⁶⁰ Voir Lochin 1992. Il n'existe aucune représentation des Lestrygons dans l'art grec. En revanche, selon Vitruve (VII, 5, 2), les voyages d'Ulysse était l'un des thèmes les plus fréquents de la peinture murale de son temps. Les peintures d'une maison des années 50-40 de l'Esquilin, aujourd'hui conservées à la Bibliothèque Vaticane, présentent en quatre scènes une illustration du passage de l'*Odyssée* consacré aux Lestrygons : cf. Andreae 1988, 282-283, ill. n° 131-132, 284-285.

⁶¹ Il n'est pas exclu que la localisation de la Lestrygonie dans le Latium remonte à cette même époque, celle de la fondation de Cumae par les Eubéens. Cumae marque

guaient trois espèces de Cyclopes : les Cyclopes de rang divin, aux noms évocateurs, qui forgèrent les foudres de Zeus⁶², ceux qui avaient fortifié Mycènes et Tirynthe⁶³ et les Cyclopes éleveurs de l'*Odyssée*⁶⁴. Deux de ces groupes furent ultérieurement liés à la partie orientale de la Sicile : les pasteurs anthropophages et les forgerons qui furent placés sous les ordres d'Héphaïstos et installés dans les profondeurs de l'Etna, un volcan qui était également présenté comme le lieu du châtement de Typhon ou du Géant Encélade.

À la différence des Lestrygons, les Cyclopes firent l'objet, dès le VII^e siècle, d'une importante iconographie qui traitait d'ailleurs essentiellement l'épisode d'Ulysse et Polyphème⁶⁵. Ni Pindare qui, dans sa *Première Pythique*⁶⁶, faisait de l'arc volcanique s'étendant des Champs Phlégréens à l'Etna la terre sous laquelle était enseveli Typhon, ni Eschyle qui, dans ses *Etnéennes*⁶⁷, présentait le mythe des Paliques, fils de Zeus et de Thalia, fille d'Héphaïstos, n'associaient le volcan sicilien aux Cyclopes. Ces derniers ne devinrent des habitants de la Sicile qu'avec Épicharme et Euripide, tous deux auteurs d'un *Cyclope*. Si le texte du drame satyrique d'Euripide, avec ses allusions à l'Etna, ne laisse aucun doute sur le lieu de captivité des Satyres, il n'en est pas de même pour la pièce d'Épicharme, car les rares fragments conservés ne donnent aucune indication et les

un point extrême de l'implantation des Grecs au nord du golfe de Naples. La singulière pêche au harpon, pratiquée par les Lestrygons, a pu aussi être assimilée à certains usages des pirates étrusques, quoique ces derniers, si cruels fussent-ils, ne semblent pas avoir été accusés d'anthropophagie.

62 Hésiode, *Théogonie*, 139-141. Comme le signale M.L. West (*Hesiod, Theogony, Edited with Prolegomena and Commentary*, Oxford, 1966, 207), ces artisans à l'œil unique ont peu en commun avec les Cyclopes odysséens. Le thème est repris et développé par Euripide (*Alceste*, 5-6) : Apollon tua les Cyclopes qui avaient forgé les foudres dont Zeus se servit pour châtier Asclépios et fut condamné à servir un mortel, Admète.

63 Pindare, *Dithyrambe*, I, 6 ; Bacchylide, *Épinicies*, XI (pour Alexidamos de Métaponte, vainqueur au concours de lutte pour les enfants), 51-55.

64 Hellanicos, *FGrHist* 4 F 88.

65 Voir Icard-Gianolio 1992. Le thème des Cyclopes auxiliaires d'Héphaïstos n'apparaît que dans l'art romain. Le seul vase grec représentant Héphaïstos dans sa forge avec des ouvriers, un cratère à colonnettes attique des années 490-480, trouvé à Sabucina en Sicile, met en scène des Satyres (Hermay, Jacquemin 1988, 632, n° 15 et pl. 387).

66 Pindare, *Pythiques*, I, 13-29.

67 Radt 1985, 126-130.

commentateurs modernes se sont surtout fondés sur l'origine du poète pour situer l'action en Sicile⁶⁸. Comme les sources font commencer la longue carrière dramatique d'Épicharme dans les années 480⁶⁹, il est probable que son *Cyclope* soit antérieur à l'œuvre d'Euripide datée entre avant 438 et 408, la plupart du temps pour des raisons philologiques ou dramaturgiques⁷⁰. R. Seaford a proposé la date de 408 pour la production, en voyant dans la pièce l'écho des témoignages des prisonniers athéniens des Latomies qui avaient dû leur libération à leur connaissance des pièces d'Euripide⁷¹. Si le rapprochement entre la situation des Satyres et celle des Athéniens a de quoi séduire, il est clair que ce n'est pas là la raison pour laquelle Euripide a choisi les abords de l'Etna comme lieu de captivité, le volcan, en effet, n'appartient pas au paysage syracusain⁷².

C'est vraisemblablement l'installation des Cyclopes odysseens sur la côte orientale de la Sicile qui fit ensuite de l'Etna les forges d'Héphaïstos où travaillaient les Cyclopes⁷³. Un ultime développement du mythe des Cyclopes en Sicile fut la création d'un Polyphème amoureux de la nymphe Galatée, rival et meurtrier d'Acis⁷⁴.

68 Voir Kassel, Austin 2001, 49-50.

69 Voir Kassel, Austin 2001, 8-16.

70 Dans la notice de son édition du *Cyclope* pour la Collection des Universités de France (Paris, 1926, 15), L. Méridier rejette aussi bien les datations hautes de G. Kaibel et U. von Willamowitz que la date de R. Marquart *ca* 410 après *Iphigénie en Tauride* et *Hélène* et avant *les Phéniciennes* et *Oreste* pour proposer une date dans les années 430-424.

71 Seaford 1982. Cette date est retenue comme la plus vraisemblable aujourd'hui : voir Lämle 2011, 650-654 ; Torrance 2019, 105-109 : les quatre vers complets du fragment, qui appartiennent manifestement à la fin de la pièce, répondent à la question du nom sous lequel seront honorés par les mortels les enfants de Zeus et de Thalia ; ils le seront comme les *σεμνοὶ Παλιχοί*.

72 De surcroît, des Athéniens trouvèrent refuge à Catane après la défaite, comme le montre le cas de Polystratos connu par Lysias (*Pour Polystratos*, 24-25).

73 Callimaque, *Hymne à Artémis* (III), 46-86. Le poète montre la jeune Artémis rendant visite à Héphaïstos à Lipara-Méligunis, mais il semble que les forges s'éten-dissent des îles éoliennes à l'Etna, conformément à la croyance qui faisait communiquer ce dernier et les volcans éoliens.

74 La sixième *Idylle* de Théocrite, *Les chanteurs bucoliques*, est l'œuvre la plus célèbre sur ce thème dont l'inventeur est le poète dithyrambique Philoxène de Cythère avec son *Cyclope ou Galatée* chanté à Athènes en 388, une œuvre qui présenterait Denys de Syracuse sous le masque de Polyphème.

4. Hypothèse sur la localisation de ces anthropophages

Les Lestrygons, comme les Cyclopes, étaient des « ennemis du genre humain ». Leur installation dans la plus riche plaine de Sicile correspondait donc à une idée bien précise : il s'agit de délégitimer les peuples qui l'occupaient. L'opération se fit en deux temps : le propos d'Hésiode, si on le replace dans le contexte plus vaste de son exploitation occidentale des chants de l'*Odyssee*, à la suite des expéditions eubéennes, ferait penser à un discours élaboré en milieu chalcidien (Naxos, Catane, Léontinoi) visant les populations sikèles qui avaient été expulsées. Si la justification par l'intelligence supérieure satisfaisait certains, d'autres avaient besoin d'arguments plus solides, la criminalisation des indigènes ou plutôt de leurs supposés parents, selon un schéma bien connu dans les fables, pouvait être commode. Il est possible que l'activité pastorale de ces populations ait facilité leur rapprochement avec les Cyclopes homériques, d'autant plus facilement que les bergers qui vivent une partie de l'année en dehors des sociétés humaines ont longtemps eu une fâcheuse réputation⁷⁵.

L'installation des Cyclopes dans cette même zone pouvait aussi être liée aux troubles que connut la Sicile après la chute des Deinoménides, au milieu du V^e siècle, et aux déplacements de populations qui s'en suivirent. La politique d'expansion de Gélon à partir de Syracuse, dont il avait fait une grande cité au détriment de sa ville natale de Géla, avait été menée ensuite aux dépens des Doriens de Mégara et des Ioniens d'Euboia⁷⁶, mais l'expédition carthaginoise de 480, une action menée en faveur des Grecs d'Himère victimes des Agrigentins, avait mis un terme à son avancée vers le nord. C'est à son frère et successeur Hiéron qu'il revint d'affronter la question de la zone de l'Etna. L'éruption du volcan en 479 ou 476⁷⁷ lui fournit l'occasion de devenir lui aussi le fondateur d'une grande

⁷⁵ Dench 1995, 37-38. Cependant l'autrice rappelle que ce qui se comprend pour les Cyclopes convient moins pour les Lestrygons, qui occupent un rang plus élevé dans l'échelle des sociétés humaines – ils ont un roi, une agora – mais dont on ne saura jamais s'ils cultivent la terre ou élèvent des troupeaux.

⁷⁶ Hérodote, VII, 156 ; Thucydide, VI, 5.

⁷⁷ 479 est la date donnée par la synchronie avec l'archontat athénien de Xanthippos et la bataille de Platées. Thucydide parle d'une éruption antérieure de 49 ans avec une certaine prudence, comme s'il renvoyait à une source dont il ne garantissait pas la précision. En l'état actuel, rien ne permet de conclure à une seule ou à deux éruptions

cit   : il agrandit le territoire de Catane en lui adjoignant des terres appartenant aux Sik  les, il y installa les populations de Catane et de Naxos, qui avaient   t   d  truites, mais aussi celle de L  ontinoi, une cit   qui n'avait pas souffert lors de la catastrophe, dix mille colons venus pour moiti   du P  loponn  se et pour moiti   de Syracuse⁷⁸. Comme G  lon fit de Syracuse une grande cit   aux d  pens de ses voisins grecs, autant, sinon plus, que des indig  nes, dans une politique o   le pragmatisme l'emportait de loin sur les th  ories de la sup  riorit   grecque⁷⁹, Hi  ron, en   mule de son fr  re, a construit sa m  gapole, dont il s'est proclam   citoyen, en annexant territoires et populations du voisinage ; plus tard il a voulu d  passer son a  n  , en niant l'existence du D  troit et en menant une politique en direction des deux rives de la Grande-Gr  ce, intervenant    l'est dans des conflits locaux comme d  fenseur des Locriens et des anciens Sybarites soucieux de refonder leur cit   et    l'ouest, comme champion de l'hell  nisme face aux   trusques : la victoire de Cumes couronne celle d'Him  re face aux Carthaginois et assure aux Deinom  nides une place aux c  t  s des vainqueurs des guerres m  diques⁸⁰. La fondation d'Aitna fut l'occasion de la cr  ation de la pi  ce d'Eschyle, les *Etn  ennes*, une pi  ce qui associait   l  ments grecs et indig  nes et pourrait tenir un discours de conciliation, ce qui aurait   t   une fa  on habile de r   crire l'histoire gr  ce au mythe⁸¹. Cette vision de la pi  ce a   t   renforc  e par les   tudes de Q. Cataudella attribuant    cette   uvre un fragment transmis par un papyrus d'Oxyrynchos⁸². L'accent mis sur Dik  , la Justice, rappelle l'image d'Hi  ron telle qu'elle s'impose    la lecture des odes de Pindare consacr      ce monarque, tout particuli  rement la premi  re *Pythique*. Ce texte permet aussi de pr  ciser la restitution de la pi  ce en situant plus clairement les lieux de l'action : Aitna, Xouthia – dont le nom   voque l'  poux de Xouthos, p  re putatif d'Ion dans la version qui fait du h  ros le fils d'Apollon –    chercher dans la plaine l  ontine⁸³, Syracuse et L  ontinoi dans une c  l  bration des communaut  s    l'origine de la fondation. Le m  me souci se retrou-

rapproch  es dans le temps : Vinci 2010, 209.

78 Diodore, XI, 49, 1 ; 49, 2 et 66, 4.

79 Maffoda 1996, 77-147 ; Luraghi 1994, 288-304.

80 Luraghi 1994, 321-354.

81 Radt 1985, 49-50.

82 Cataudella 1963 ; Cataudella 1964-1965. Le fragment n'a pas   t   repris dans Radt 1985.

83 La Rosa 1974, 153-155.

vait au-delà du mythe mis en scène par Eschyle dans l'*interpretatio graeca*, qui voyait dans les Paliques, héros sicules de la plaine lélantine, les Dioscures, au terme d'une opération d'hybridation réussie⁸⁴. Hiéron avait trouvé avec Pindare et Eschyle les poètes destinés à lui assurer une gloire immortelle. En fondant Aitna, il égalait son frère, second fondateur de Syracuse, il assurait aussi la survie heureuse des Deinoménides dont les descendants de Gélon auraient régné sur Syracuse et le sud de la côte orientale de la Sicile et les siens sur Aitna et le nord de ce rivage, résolvant ainsi la crise née de l'existence de deux cousins portant le même nom, celui de leur grand-père paternel, Deinoménès, mais aussi de deux frères plus jeunes Polyzalos et Thrasyboulos⁸⁵.

Dans ce cas, le contexte ne semble donc guère favorable à l'apparition des Cyclopes dans la plaine léontine ; en revanche, la situation de déstructuration et de refondation des communautés qui suivit la chute des Deinoménides et qui d'ailleurs était le fruit de leur politique de grandeur, vit s'affirmer les antagonistes entre vieux citoyens et nouveaux citoyens, les conflits entre cités grecques et l'affirmation d'une identité sikèle sous l'égide d'un chef, Douketios⁸⁶. Ce dernier adopta des modèles grecs, celui du tyran-fondateur comme Gélon, Hiéron ou Théron, ou celui de l'*oikistes*, aussi bien comme fondateur de cités sikèles, comme Menai ou Ménainéon et Paliké auprès du sanctuaire des Paliques, cette dernière par une sorte de synécisme, désigné comme *synteleia*, terme qui met l'accent sur l'aspect fiscal, par Diodore⁸⁷, mais aussi d'une cité grecque, Kalé Akté sur la côte nord de l'île, entre Mylai et Himère, après l'échec de son entreprise en Sicile, lors de son retour de son exil corinthien comme chef d'une expédition grecque – dans ce dernier cas, la mort l'empêcha d'achever le projet mené à bien par un Sikèle portant le nom grec d'Archontidès⁸⁸.

L'échec de la politique des Deinoménides apparaissait aussi comme un échec de Syracuse. Comme les citoyens de la démocratie Syracuse

84 Corbato 1996, 66-67 ; Guzzo 2020, 128-129.

85 Luraghi 1994, 325-328 ; Bonanno 2010, 127-133.

86 Sur cette figure de l'acculturation, qui eut bien des visages dans l'historiographie, qui insista, au fil du temps, sur le Sikèle hellénisé ou le nationaliste indigène, voir Adamesteanu 1962. Il demeure le seul autochtone de Sicile à avoir assumé un véritable rôle politique dans la durée : Guzzo 2020, 2.

87 Diodore, XI, 76, 3 ; 78, 5 ; 88, 6 ; Guzzo 2020, 128-129.

88 Diodore, XI, 91-92 ; XII, 8. Il s'agit en fait là encore plus d'une refondation : Guzzo 2020, 12-14 (avec référence à Hérodote, VI, 22), 276.

reprirent la politique extérieure des tyrans⁸⁹, il y avait là un contexte favorable à une entreprise visant à délégitimer les cités ioniennes de la côte orientale. Faire de ces Ioniens les successeurs des Cyclopes était un moyen de leur nier leur caractère grec et leur droit à vivre en Sicile. Le rapprochement de ces populations avec Athènes⁹⁰ fut à l'origine de la première expédition de Sicile en 427 : les Athéniens s'engagèrent aux côtés des Léontins en guerre contre Syracuse⁹¹. La politique pan-siciliote de Syracuse au congrès de Géla aboutit au départ des Athéniens⁹², ce qui laissait Syracuse libre de reprendre sa politique d'expansion en jouant sur les tensions à l'intérieur des cités chalcidiennes. Mais, en 422, la tentative syracusaine de reprendre la politique de Gélon en chassant les démocrates⁹³, en intégrant les riches à la communauté civique, fut un échec : les riches quittèrent Syracuse pour s'installer dans une forteresse du territoire léontin, où les démocrates les rejoignirent⁹⁴.

Le discours politique syracusain fit de la région de Léontinoi, de Catane et de Naxos la terre des Lestrygons et des Cyclopes : comme eux, les Ioniens étaient indignes de ce riche pays. Il est possible alors que la pièce d'Épicharme reflétât ce discours hostile aux populations chalcidiennes⁹⁵. Euripide reprit le sujet, en changeant l'identité des Cyclopes qui demeuraient toujours des Grecs de Sicile, mais représentaient cette fois les Syracusains. La partie septentrionale de la côte orientale de la Sicile était devenue la terre des Cyclopes ; elle le resta à l'époque hellénistique où les Cyclopes des poètes s'humanisèrent et se montrèrent sensibles à l'amour (Polyphème) ou aux jeux d'enfants (les Cyclopes fabricants de foudres jouant avec la petite Artémis).

Les indigènes naïfs des premiers temps avaient cédé la place à des monstres anthropophages qui étaient, pour certains, le masque de Grecs authentiques. Ils avaient servi à justifier des revendications territoriales au nom du discours tenu par Ulysse. Le motif des habitants indignes

89 Jacquemin 2019, 64-66.

90 Traité entre Athènes et Léontinoi en 433 – *IG* I³ 54.

91 Thucydide, III, 86.

92 Thucydide, IV, 59-64.

93 L'élément populaire ne fut pas vendu comme esclaves, à la différence de ce que Gélon avait fait à Mégara et à Euboia.

94 Thucydide, V, 4.

95 L'état de la documentation empêche toute certitude.

pouvait se révéler plus utile que celui de la terre vide qui appartenait au premier qui y abordait. Sa plasticité lui permettait d'être pertinent en toute situation, de dépasser l'antagonisme entre Grecs et barbares.

Anne Jacquemin
Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède
jacquemi@unistra.fr

Bibliographie

- Adamesteanu 1962 = D. Adamesteanu, *L'ellenizzazione della Sicilia ed il momento di Ducezio*, Kokalos, VIII, 1962, 187-198.
- Ambaglio 2008 = D. Ambaglio, *Introduzione alla Biblioteca storica di Diodoro*, in Ambaglio, Landucci, Bravi 2008.
- Ambaglio, Landucci, Bravi 2008 = D. Ambaglio, Fr. Landucci, L. Bravi, *Diodoro Siculo*, Biblioteca storica. *Commento storico. Introduzione generale*, Milano 2008.
- Ampolo 2022 = C. Ampolo (a cura di), *La città e le città della Sicilia antica*, Pisa 2022.
- Andreae 1988 = B. Andreae, *Wandmalerei augusteischer Zeit*, in *Kaiser Augustus und die verlorene Republik*, Berlin 1988, 273-290.
- Bonanno 2010 = D. Bonanno, *Ierone il Dinomenide. Storia e rappresentazione* (= Kokalos Suppl. 21), Pisa 2010.
- British Museum 1876 = *British Museum, Catalogue of Greek Coins, Sicily*, London 1876.
- Cataudella 1963 = Q. Cataudella, *Eschilo in Sicilia*, *Dionisio* 37, 1963, 5-24.
- Cataudella 1964-1965 = Q. Cataudella, *Tragedie di Eschilo nella Sicilia di Gerone*, Kokalos 10-11, 1964-1965, 371-398.
- Corbato 1996 = C. Corbato, *Le Etnee di Eschilo*, in *Catania antica (Atti del convegno della S.I.S.A.C., Catania 23-24 maggio 1992)*, a cura di B. Gentili, 1996, 61-72.
- Crawford 1974 = M. Crawford, *Roman Republican Coinage*, Cambridge 1974.
- Cusumano 1994 = N. Cusumano, *Una terra splendida e facile da possedere. I Greci e la Sicilia*, Roma 1994.
- Dench 1995 = E. Dench, *From Barbarians to New Men: Greek, Roman and Modern Perceptions of the Central Apennines*, Oxford 1995.

- Dougherty 1993a = C. Dougherty, *It's Murder to Found a Colony*, in *Cultural Politics in Archaic Greece: Cult, Performance, Politics*, ed. by C. Dougherty, L. Kurke, Cambridge 1993.
- Dougherty 1993b = C. Dougherty, *The Poetics of Colonization: from City to Text in Archaic Greece*, Oxford 1993.
- Gomme, Andrewes, Davies 1970 = A.W. Gomme, A. Andrewes, K.J. Davies, *A Historical Commentary on Thucydides*, vol. IV, books V 25-VII, Oxford 1970.
- Gonzales, Schettino 2019 = *Tra le rive del Mediterraneo: relazioni diplomatiche, propaganda e egemonia politica* (Geloi I), a cura di A. Gonzales, M.T. Schettino, Besançon 2019.
- Graham 2011 = A.J. Graham, *Megara Hybleaea and the Sikels*, in *Collected Papers in Greek Colonization*, A.J. Graham, Leiden, 2011, 149-164 (= *Local Ethnopolitical Entities of the Black Sea Littoral in the Seventh to Fourth Century B.C.*, Tbilissi 1988, 304-311).
- Gras, Tréziny, Broise 2004 = M. Gras, H. Tréziny, H. Broise, *Mégara Hybleaea* 5. *La ville archaïque*, Rome 2004.
- Guzzo 2020 = P.G. Guzzo, *Le città di Magna Grecia e di Sicilia dal VI al I secolo*, vol. II *La Sicilia*, Roma 2020.
- Hansen, Nielsen 2004 = *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, ed. by M.H. Hansen, T.H. Nielsen, Oxford 2004.
- Hermay, Jacquemin 1988 = A. Hermay, A. Jacquemin, s.u. Hephaistos, *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, Zurich, München 1988, 627-654.
- Heubeck, Hoekstra 1989 = A. Heubeck, A. Hoekstra, *A Commentary on Homer's Odyssey*, vol. 2, books IX-XVI, Oxford 1989.
- Hornblower 2008 = S. Hornblower, *A Commentary on Thucydides*, III, Oxford 2008.
- Icard-Gianolio 1992 = N. Icard-Gianolio, s.u. Kyklops, Kyklopes, *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, Zurich, München 1992, 154-159.
- Jacquemin 2019 = A. Jacquemin, *Non importa il regime. Noi Siracusani facciamo sempre così. Trasferimenti di popolazioni nella Sicilia d'epoca classica a favore di Siracusa*, in Gonzales, Schettino 2019, 57-65.
- Kassel, Austin 2001 = R. Kassel, C. Austin, *Poetae Comici Graeci*, I, Berlin, New York 2001.
- Kraay, Hirmer 1969 = C.M. Kraay, M. Hirmer, *Greek Coins*, London 1969.
- La Rosa 1974 = V. La Rosa, *Le Etnee di Eschilo: l'identificazione di Xouthia*, *ArchStorSicOr* 79, 1974, 151-164.
- La Rosa 1989 = V. La Rosa, *Le popolazioni della Sicilia, Sicani, Siculi, Elimi*, in Pugliese-Carratelli 1989, 3-110.
- Lämle 2011 = R. Lämle, *Das Satyrspiel*, in Zimmermann 2011, 611-663.

- Lochin 1992 = C. Lochin, *s.u.* Laistrygones, *Lexicon Iconographicum Mythologicae Classicae*, VI, Zurich, München 1992, 187-188.
- Lombardo 2009 = *Colonie di colonie: le fondazioni sub-coloniali greche tra colonizzazione e colonialismo (Atti del Convegno internazionale, Lecce, 22-24 giugno 2006)*, a cura di M. Lombardo, Galatina 2009.
- Luraghi 1994 = N. Luraghi, *Tirannidi arcaiche in Sicilia e Magna Grecia*, Firenze, 1994.
- Lyons, Papadopoulos 2002 = *The Archaeology of Colonialism* (Symposium, World Archaeological Congress, Cape Town, South Africa, 10-14 January 1999), ed. by C.L. Lyons, K. Papadopoulos, Los Angeles 2002.
- Maffoda 1996 = G. Maffoda, *La Monarchia di Gelone tra pragmatismo ideologia e propaganda*, Messina 1996.
- Malkin 2002 = I. Malkin, *A colonial Middle Ground: Greek, Etruscan, and Local Elites in the Bay of Naples*, in Lyons, Papadopoulos 2002, 151-181.
- Malkin 2017 = I. Malkin, *Hybridity and Mixture*, in *Ibridazione e Integrazione in Magna Grecia, Forme, Modelli, Dinamiche (Atti del 54° Convegno di studi sulla Magna Grecia, 25-28 settembre 2014)*, Taranto 2017, 11-27.
- Miccichè 2015 = C. Miccichè, *L'Isola più bella. La Sicilia nella 'Biblioteca storica' di Diodoro Siculo*, Caltanissetta 2015.
- Panessa 1991 = G. Panessa, *Fonti greche e latine per la storia dell'ambiente e del clima nel mondo greco*, Pisa 1991.
- Pugliese-Carratelli 1986 = G. Pugliese-Carratelli, *Sikanie*, Milano 1986².
- Pugliese-Carratelli 1989 = G. Pugliese-Carratelli, *Italia omnium terrarum parens*, Milano 1989.
- Queyrel-Bottineau 2014 = *La Représentation négative de l'autre dans l'Antiquité. Hostilité, réprobation, dépréciation*, dir. A. Queyrel-Bottineau, Dijon 2014.
- Radt 1985 = St. Radt, *Tragicorum Graecorum Fragmenta. Aischylos*, Göttingen 1985.
- Robu 2014 = A. Robu, *Mégare et les établissements mégariens de Sicile, de la Propontide et du Pont-Euxin, Histoire et institutions*, Berne, Berlin 2014.
- Rowland Jr 1975 = R.J. Rowland Jr, *The biggest island in the world*, *Class. World* 68, 1975, 438-439.
- Sammartano 1988 = R. Sanmartano, *Origines gentium Siciliae: Ellanico, Antioco, Tucidide*, Roma 1988.
- Seaford 1982 = R. Seaford, *The Date of Euripides' Cyclops*, *JHS* 102, 1982, 161-172.
- Sourisseau 2014 = J.-Chr. Sourisseau, *Sur les premiers temps de l'installation des communautés grecques en Sicile orientale, Mégara Hyblaea*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Aix-en-Provence 2014.
- Stanford 1959 = W.B. Stanford, *The Odyssey of Homer*, 2nd ed., London 1959.

- Torrance 2019 = I. Torrance, *Euripides*, London 2019.
- Tréziny 2009 = H. Tréziny, *De Mégara Hyblaea à Sélinonte, de Syracuse à Camarine : le paysage urbain des colonies et de leurs sous-colonies*, in Lombardo 2009, 161-181.
- Tréziny 2011 = H. Tréziny, *Greco et indigènes aux origines de Mégara Hyblaea (Sicile)*, MDAI(R) 117, 2011, 15-34.
- Tréziny 2018 = H. Tréziny, *Megara Hyblaea 7. La ville classique, hellénistique et romaine*, Rome 2018.
- Vinci 2010 = M. Vinci, *Katane-Aitna e la spartizione territoriale siculo-siracusana: una nuova proposta interpretativa di Diod. XI.76.3*, MedAnt. 13, 2010, 207-217.
- Willi 2008 = A. Willi, *Sikelismos: Sprache, Litteratur und Gesellschaft im griechischen Sizilien (8. – 5. Jh. V. Chr.)*, Basel 2008.
- Zimmermann 2011 = B. Zimmermann, *Die Literatur der archaischen und klassischen Zeit*, München 2011.

LES FONDATIONS ET REFONDATIONS ROYALES LAGIDES EN ASIE MINEURE¹

Après deux vagues de départs à l'époque archaïque, le mouvement de fondation de cités-colonies grecques sur les rives de la Méditerranée s'essouffla à la fin du VI^e s.² et demeura un phénomène marginal pendant toute la période classique³. Il ne reprit de la vigueur qu'avec la conquête de l'empire achéménide par Alexandre le Grand, auquel une longue tradition littéraire attribue la fondation, essentiellement à l'est du Tigre⁴, d'établissements qu'il peupla de soldats grecs et macédoniens démobilisés qui avaient appartenu à son armée, et baptisa pour la plupart Alexandrie. Il s'avère difficile de mesurer l'ampleur de l'action du conquérant, car les textes présentent des chiffres extrêmement disparates : selon Plutarque, Alexandre aurait fondé plus de soixante-dix villes⁵, mais dans les sources ultérieures, le nombre de douze revient fréquemment. D'autre part, l'identification des établissements est malaisée, parce que les listes transmises par une partie des auteurs ne se recoupent pas, et que plusieurs noms différents désignent probablement parfois une même Alexandrie. Par conséquent, si presque tous les savants qui se sont intéressés à cette question pensent que le nombre de fondations

1 Je remercie Arianna Esposito et Airton Pollini de m'avoir invitée à présenter une communication lors de l'atelier « Fondations de nouvelles cités de l'archaïsme à l'Empire (*apoikiai*, *clerouchiai*, *katoikiai*, *coloniae*) » qu'ils ont organisé à l'Université de Haute Alsace le 7 novembre 2014, puis à la publier sous forme remaniée dans ce volume.

2 Toutes les dates s'entendent avant Jésus-Christ.

3 Brun 2010, 147.

4 Par ex. Préaux 1978, 402, Cohen 1995, 18-19 ; Briant 2011, 71-72.

5 Plut., *Moralia* 328e. Le terme employé par Plutarque est *polis*, qui chez cet auteur n'a pas nécessairement le sens de cité comme communauté politique autonome.

attribuables avec quelque degré de certitude au conquérant est inférieur aux soixante-dix villes de Plutarque, leurs conclusions ne concordent nullement, puisqu'ils lui en assignent de huit à trente-quatre⁶. Enfin, rien n'assure que toutes les fondations d'Alexandre aient été de véritables cités de type grec. L'existence d'autres formes d'établissement, colonies militaires, villes locales refondées par un apport de population et un changement de nom, ou encore localités fortifiées⁷, pourrait même expliquer les disparités numériques : peut-être Plutarque a-t-il pris en compte toutes les catégories de fondations établies par Alexandre, alors que ses successeurs n'en ont comptabilisé que certaines. Il paraît tout aussi difficile de statuer précisément sur les objectifs poursuivis par Alexandre à travers ses fondations. Établies au cours même de l'expédition militaire, elles avaient indéniablement pour objectif premier d'assurer la pérennité des conquêtes réalisées et dans cette perspective, les sites choisis devaient évidemment offrir les ressources nécessaires à l'implantation et au développement de la communauté. Toutefois, une revue attentive des atouts présentés par les établissements suggère qu'il n'est pas à exclure que les projets d'Alexandre aient été plus ambitieux ou plus complexes, soit concernant certains d'entre eux, soit dans une stratégie d'ensemble⁸.

Dans le domaine des fondations comme dans d'autres, Alexandre initia un modèle pour les rois hellénistiques, celui du monarque fondateur d'établissements dotés d'un nom dynastique. Ses successeurs s'en inspirèrent, ainsi que des dynastes ou des rois barbares⁹, et leur activité s'épanouit particulièrement au III^e s.¹⁰. Au sein des dynasties hellé-

6 Cohen 2013, 35-38.

7 Sartre 2003, 79, n. 7 ; Battistini, Charvet 2004, 522 ; voir aussi les mises en garde de Sartre 2001, 114, valables pour toutes les fondations qui seront évoquées *infra* : « Les auteurs anciens ne semblent pas avoir douté que toute "fondation" était une *polis*, une cité. Or, si cela se confirme dans d'assez nombreux cas, ce n'est sans doute pas vrai pour tous les cas, ni même, pour certaines cités avérées, pour chacune dès l'origine. »

8 Préaux 1978, 402-403 ; Cohen 1995, 19 ; Briant 2011, 71-72 ; Giangiulio 2020 juge que les fonctions ordinairement attribuées aux fondations d'Alexandre relèvent de l'idéologie colonialiste et les conçoit comme un des instruments de l'affirmation du nouveau pouvoir du conquérant en Asie, à travers une reconfiguration de l'espace qui ne fit pas table rase des structures locales préexistantes, mais au contraire s'appuya sur elles.

9 Cohen 1995, 20-23.

10 Sartre 2003, 82.

nistiques, les Séleucides se distinguent comme les plus dynamiques en matière de fondations ou refondations royales. Celles-ci affectaient deux formes différentes, celle de la cité, dotée d'une constitution et par conséquent d'un gouvernement propre, ou celle de la *katoikia* ou colonie sans constitution, directement soumise au roi et à son administration¹¹. Leurs réalisations ont de ce fait donné matière depuis longtemps à de nombreux développements dans les sommes d'histoire hellénistique, avant de faire l'objet d'une étude par G. M. Cohen en 1978¹².

En comparaison du déploiement d'activité séleucide, les Lagides ont certes pu sembler en retrait : en Égypte même, ils ne fondèrent qu'une seule cité, Ptolémaïs Hermaïou¹³. En revanche, ils firent le choix d'installer des milliers de soldats comme clérouques dans les campagnes égyptiennes, afin de s'attacher leurs services et de garantir l'exploitation des terres cultivables¹⁴. D'autre part, ils fondèrent ou refondèrent des villes dans le reste de leur royaume, en Cyrénaïque, en Syrie, à Chypre, dans les îles de la mer Égée. Ils firent de même en Asie Mineure, région sous domination lagide des années 309 à 197¹⁵, sur laquelle se concentrera cette étude. Il s'agira de définir les particularités de la pratique des fondations et refondations par les Ptolémées, qui d'emblée paraît différente de celle d'Alexandre le Grand ou des Séleucides. En premier lieu, un inventaire permettra de saisir leur intérêt pour l'établissement et le maintien de la domination des rois d'Égypte dans le bassin égéen. Dans un deuxième temps, l'étude s'attachera au processus même de création de cités nouvelles, tel qu'il est évoqué dans un document unique, une

11 Capdetrey 2007, 51-84 et 158-166 ; Capdetrey 2008, 126-128 ; Capdetrey 2012, 331-339. La différence entre cités et colonies ou *katoikiai* est bien illustrée par le cas de Tyriaion, colonie qui sollicita d'Eumène II sa promotion au rang de cité par l'instauration d'une constitution, voir Capdetrey 2007, 165 et 195-196 et Capdetrey 2012, 331-332.

12 Cohen 1978 (bibliographie antérieure sur le sujet citée IX).

13 Legras 2004, 117-119.

14 Heinen 1997, 351-352.

15 Plusieurs dates sont envisagées pour situer le début de la domination lagide en Asie Mineure. Elles s'échelonnent entre l'expédition dans cette région de Ptolémée fils de Lagos alors satrape d'Égypte en 309 et les premières années du règne de Ptolémée II. Je retiens ici la date la plus haute. Les termes du débat sont exposés dans Kossmann 2011, 56-72 et Capdetrey 2022, 108-116 et 147-156. La discussion se poursuit entre M. Wörrle, partisan d'une date haute, et A. Meadows, partisan du début du règne de Ptolémée II. Voir en dernier lieu Meadows 2012 et Wörrle 2012.

inscription conservée au musée de Mersin en Turquie ; elle tentera de mettre en lumière les enjeux qui y étaient attachés.

Selon G. M. Cohen, plus de cent établissements furent fondés ou refondés en Asie Mineure à l'époque hellénistique¹⁶. M. Sartre fait remarquer que les efforts des monarques portèrent plus particulièrement sur l'ouest et le sud de la région, où les cités étaient déjà nombreuses, au détriment de l'est. L'Asie Mineure occidentale et méridionale aurait constitué un terreau plus propice au développement de cités, grâce à la présence de populations grecques et indigènes hellénisées familiarisées avec ce modèle d'organisation politique et désireuses de se gouverner selon ses structures¹⁷. Parmi ces fondations ou refondations royales, neuf sont attribuées aux Ptolémées, ce qui place l'Asie Mineure au premier rang parmi les territoires extérieurs du royaume lagide en cette matière¹⁸.

Trois établissements appartenaient à un groupe bien identifié, disséminé dans tout l'empire lagide, celui des Arsinoé. Sur un total de quarante-six fondations ou refondations ptolémaïques connues par leur nom dynastique, vingt-quatre s'appelaient Arsinoé. Il s'agit par conséquent de la dénomination la plus représentée. Elle est attestée aussi bien en Égypte et Nubie, qui comptaient sept Arsinoé, que dans les provinces extérieures de l'empire lagide : en Cœlé-Syrie s'en trouvaient deux, dans la région de la mer Rouge trois, en Cyrénaïque une, à Chypre trois, dans les îles de la mer Égée deux et en Crète deux¹⁹. Elles avaient sans doute presque toutes été baptisées ainsi en hommage à Arsinoé II, l'épouse adorée de Ptolémée II Philadelphe, divinisée après sa mort en 270²⁰.

Lorsqu'elles se trouvaient hors d'Égypte, les Arsinoé lagides correspondaient généralement à des cités au sens politique du terme, et à une

16 Cohen 1995, 67.

17 Sartre 2003, 79 et 83.

18 Mueller 2006, 14, Table 1.3 « Frequency and location of dynastic names ».

19 *Ibid.*

20 Cohen 1995, 35. Pour certaines de ces fondations, les savants hésitent entre Arsinoé II sœur-épouse de Ptolémée II Philadelphe et Arsinoé III, femme de Ptolémée IV Philopatôr. La date de la mort d'Arsinoé, longtemps considérée comme certaine, fait débat depuis qu'E. Grzybek a proposé en 1990 de l'abaisser entre le 26 juin et le 25 juillet 268. Néanmoins, la plupart des historiens retiennent toujours la période comprise entre le 27 juin et le 26 juillet 270. Les termes du débat ainsi que les références sont commodément exposés dans van Oppen 2010, la contribution la plus récente à cette discussion.

exception près à des villes portuaires, ce qui concorde avec l'assimilation d'Arsinoé II à Aphrodite marine ou Euploia après son décès²¹. L. Robert, et à sa suite G. M. Cohen, ont d'ailleurs souligné qu'il s'agissait de ports de qualité²². Elles servaient à la fois les besoins de la flotte lagide, ceux des voyageurs²³ et probablement aussi ceux des navires de commerce.

En Asie Mineure, la plus occidentale d'entre elles, Arsinoé-Patara, est mentionnée par Strabon au cours de son énumération des localités de Lycie (Fig. 1). Le géographe précise que Patara fut reconstruite par Ptolémée II Philadelphie, qui lui attribua le nouveau nom d'Arsinoé, en l'honneur de sa sœur-épouse²⁴. Cette refondation ne peut être datée plus précisément que par un *terminus ante quem* fixé en 257, date de la première attestation du nom Arsinoé, dans un papyrus²⁵. Patara est

21 Arsinoé hors d'Égypte, Asie Mineure exceptée : Arsinoé Méthana (Argolide ; Cohen 1995, 124-126) ; Arsinoé Lyctou, Arsinoé Rhithymna (Crète ; Cohen 1995, 132-134 et 139-140) ; Arsinoé Marion, Arsinoé près de Palaipaphos, Arsinoé près de Salamine (Chypre ; Cohen 1995, 134-136, 136 et 136-137) ; Arsinoé de Kéos (Kéos ; Cohen 1995, 137-139). L'exception correspond à Arsinoé Conopè, en Étolie. Toutefois, plutôt que d'une fondation lagide, il pourrait s'agir d'une fondation étolienne en l'honneur d'Arsinoé lorsqu'elle était épouse de Lysimaque, comparable à la fondation de Lysimacheia en l'honneur de ce roi ; voir Cohen 1995, 109. Pour l'assimilation d'Arsinoé à Aphrodite marine ou Euploia, voir Robert 1966, 198-202.

22 Robert 1960, 156-159 et 147-153 sur l'excellence du port d'Arsinoé de Kéos en particulier ; Cohen 1995, 34-36.

23 Cohen 1995, 35.

24 Str. XIV 3, 6 ; voir Cohen 1995, 329-330.

25 *P.Mich.* I 10, l. 5 (1^{er} av. 257). Wörrle 1979, 106, n. 136 et Zimmermann 1992, 204 déduisaient de l'apparition du nouveau nom dans ce papyrus, alors qu'en 259, le *P.Mich.* I 1 emploie l. 1 le toponyme Patara, que le changement de nom est survenu entre les deux dates. La confusion dans l'usage de l'ancien et du nouveau nom interdit malheureusement une telle déduction : Strabon ajoute que le nom originel Patara prévalut, si bien que M. Holleaux, suivi par G. Klaffenbach, tira de cette indication la conclusion qu'Arsinoé reprit le nom de Patara après la conquête de la Lycie par Antiochos III en 197, qui mit fin à la domination lagide dans la région ; Holleaux 1942, 149-150, surtout n. 5, et Herzog, Klaffenbach 1952, 26. Il semble en réalité que les deux appellations aient été employées concurremment dès la refondation : ainsi, *P.Mich.* I 1, l. 1 (259) et *P.Mich.* I 10, l. 12 (1^{er} avril 257) présentent le nom Patara ; *P.Mich.* I 10, l. 5 le nom Arsinoé (de Lycie). La coexistence des deux noms est admise par Wörrle 1979, 106 et Zimmermann 1992, 203-204. De même, Παταρεύς, « de Patara », est employé dans deux inscriptions de Paphos de 224/3 et du II^e s., Cayla 2018, n. 66, l. 7 et 8 et Cayla 2018, n. 75, l. 3, alors que le *P.Ryl.* IV 583, de 170, présente l. 47 Ἀρσινοείτης ἀπὸ Λυκίας, « d'Arsinoé de Lycie ». Cependant, il ne peut être exclu que l'usage d'Ἀρσινοείτης ἀπὸ Λυκίας et Παταρεύς dans ces documents corresponde

qualifiée de πόλις par Strabon, mais dans l'œuvre du géographe, le terme n'a pas systématiquement le sens de cité comme communauté politique autonome. Il est toutefois plausible qu'Arsinoé était une cité car, dans un papyrus de 170, figure une forme assimilable à un ethnique dérivé de son nom²⁶.

Les qualités portuaires de la ville transparaissent à travers l'usage comme base navale qu'en firent Démétrios Poliorcète lors des préparatifs du siège contre les Rhodiens, puis plus d'un siècle plus tard Antiochos III dans les conflits qui l'opposèrent à Rome²⁷. Le papyrus *P.Mich.* I 10 raconte également comment deux voyageurs, Aristôn et sa sœur Doris, furent contraints par une tempête d'aborder à Patara, d'où ils prirent un second navire pour rejoindre une autre ville, qui portait elle aussi le nom d'Arsinoé.

Les sources mentionnent trois autres Arsinoé plus à l'est en Asie Mineure. Strabon en situe deux en Cilicie, l'une à l'est de Corakésion²⁸, la seconde entre Nagidos et Kélendéris²⁹. La troisième, Arsinoé de Pamphylie, est attestée par deux inscriptions³⁰.

A la suite de G. E. Bean et T. B. Mitford, puis L. Robert, G. M. Cohen a identifié Arsinoé de Pamphylie avec la ville du même nom située par Strabon en Cilicie à l'est de Corakésion (Fig. 1)³¹. En ce qui concerne l'identité du fondateur de la ville, les vicissitudes de la domination lagide sur la région laissent deux possibilités, Ptolémé II Philadelphe, ou Ptolémée III Évergète³². G. M. Cohen s'est prononcé en faveur de Ptoléé

au souvenir de leur origine géographique conservé sur plusieurs générations par les descendants de familles émigrées et non à la coexistence des deux noms.

²⁶ *P.Ryl.* IV 583, l. 47, voir n. 25.

²⁷ D.S. XX 93, 3 ; Liv. XXXIII, 41, XXXVII, 15-17, 24-26, 45, XXXVIII, 39 ; Plb. XXI 44.

²⁸ Str. XIV 5, 3. Str. XIV 4, 2, considère que Corakésion marque l'entrée dans la Cilicie Trachée.

²⁹ Str. XIV 5, 3.

³⁰ Une inscription de Chypre qui honore un commandant de l'armée lagide qualifié d'« Arsinoéen de Pamphylie », Mitford 1961, 134, n. 35 = *SEG* XX 293, l. 4 : Ἀρσινόεα τῆς ἐπὶ Παμφυλίας ; et une inscription sur une urne funéraire d'Alexandrie, qui indique qu'elle contenait les restes d'un homme originaire d'Arsinoé de Pamphylie, Breccia 1911, n. 191, l. 3-4 : ἐξ Ἀρσινόης [τῆς] ἐπὶ Παμφυλίας ([τῆς] est restitué par C. C. Edgar dans *P.Cair.Zen.* I 59052, 75 et par Robert 1938, 255).

³¹ Cohen 1995, 335 et 336, n. 4.

³² Selon Meadows 2009, 70-74, le contrôle lagide sur la Pamphylie a probablement été établi par Ptolémée II, puis rétabli par Ptolémée III durant la troisième guerre de

mée II, époux d'Arsinoé II³³. Les sources indiquent en effet qu'Arsinoé-Patara a été fondée par lui, et la dernière Arsinoé d'Asie Mineure, en Cilicie, très probablement sous son règne. Dans ce cas encore, le statut de cité de l'établissement est vraisemblable, mais non certain, à cause de l'attestation d'une forme assimilable à un ethnique dérivé de son nom³⁴.

Si l'identification s'avère exacte, un détail noté par Strabon lie aussi Arsinoé de Pamphylie à des activités portuaires, ainsi qu'à la construction navale : le géographe signale qu'à l'est de l'Arsinoé qui se trouvait non loin de Corakésion, se situait sur une colline un établissement du nom d'Hamaxia, qui possédait un port. On en faisait descendre du bois, surtout du cèdre, pour la construction navale. Il précise même que Marc-Antoine donna la région à Cléopâtre pour cette raison³⁵. Selon G. M. Cohen, c'est vraisemblablement à Arsinoé de Pamphylie que les deux voyageurs du *P.Mich.* I 10 souhaitaient se rendre³⁶.

La dernière Arsinoé d'Asie Mineure se trouvait encore plus à l'est : Strabon mentionne une ville de ce nom sur la côte cilicienne, à l'est d'Anémourion et Nagidos, et à l'ouest de Kélenderis, localisation confirmée à quelques détails près par des sources plus tardives. Le géographe précise qu'elle disposait d'un mouillage. Il s'agissait donc aussi d'une ville portuaire. Les modernes pensent que la ville se situait probablement sur la côte, à Molla Veli Çiftliği (Fig. 1)³⁷. Elle occupait donc sans doute une position remarquablement stratégique directement au nord de l'île de Chypre, qui est restée sous domination lagide de 295 à 58. Une longue inscription évoque sa création de toutes pièces et sa restauration par deux

Syrie, avant que la Pamphylie n'échappât de nouveau aux Lagides au profit des Séleucides avant 218, peut-être en 223 ou même plus tôt.

33 Cohen 1995, 335-336, en particulier n. 2.

34 Mitford 1961, 134, n. 35 = *SEG* XX 293, l. 4, voir n. 30.

35 Le *Stadiasmus maris magni* situe en revanche Hamaxia à l'ouest de Corakésion ; *Stad.*, l. 208 (éd. Müller 1882, 487). Il y a débat sur sa localisation, voir Cohen 1995, 336, n. 4.

36 Cohen 1995, 329, n. 1, 335, n. 1 et 364, n. 4, après Wörrle 1979, 106 et Jones, Habicht 1989, 333. L'autre option, moins plausible selon l'auteur, est Arsinoé de Cilicie.

37 Str. XIV 5, 3 ; Ptol., *Geog.* V 8, 3, 5 ; *Tabula Peutingeriana* IX 2 (éd. Talbert 2010, 9B2) ; *Ravennatis Anonymi Cosmographia* II 17 et V 8 (éd. Schnetz 1990, 29, l. 51 et 90, l. 42). St.Byz., s.v. Ἀρσινόη, n. 5, répertorie, lui aussi, une Arsinoé de Cilicie et Plin., H. N. V 22, 27, mentionne une Arsinoé dans le district de Kélendéris, mais la place plus à l'ouest, entre Sélinonte et Iotapè ; voir Hild, Hellenkemper 1990, 198, s.v. Arsinoe, Cohen 1995, 363-364, et Talbert 2000, carte 66 et 1014, C4.

gouverneurs lagides et permet de déterminer son statut de cité. Elle sera examinée plus loin.

Outre les trois Arsinoé déjà évoquées, les Ptolémées sont réputés avoir fondé ou refondé en Asie Mineure six autres établissements, quatre Ptolémaïs, une Philôtéra et une Bérénikè³⁸.

Les données épigraphiques et numismatiques révèlent l'existence en Ionie d'une Ptolémaïs, qui correspond à la refondation par un Lagide de la cité de Lébédos (Fig. 1)³⁹. En l'état actuel des connaissances, il s'agit de la seule fondation ou refondation lagide attestée dans cette région d'Asie Mineure. Auparavant, Antigone Monophthalmos avait déjà tenté de faire transférer les habitants de Lébédos à Téos, tandis qu'en 290 Lysimaque avait détruit leur ville et déplacé une partie d'entre eux à Éphèse, qu'il avait rebaptisée Arsinoé⁴⁰. La refondation de la cité est considérée comme l'œuvre de Ptolémée III Évergète⁴¹. Les sources indiquent clairement que Ptolémaïs, comme Lébédos, était une cité : le corps délibératif des citoyens est désigné par l'ethnique Πτολεμαϊεῖς, suivi de la précision οἱ πρότερον καλούμενοι Λεβέδιοι, dans un décret voté par les Clazoméniens, probablement en 208 ou dans les années qui suivirent⁴². Ces Πτολεμαϊεῖς étaient vraisemblablement citoyens de la Ptolémaïs mentionnée entre Éphèse et Téos sur un fragment de la liste des théarodoques de Delphes, datée de la décennie 220-210, document qui énumère les cités visitées par les théores des Pythia pour faire l'annonce de la fête religieuse en l'honneur d'Apollon⁴³. Une frappe civique

38 Il faut également signaler la mention dans des sources tardives d'une cité nommée Philadelphiea en Cilicie. Malgré son nom, l'hypothèse la plus probable reste qu'elle a été fondée par Antiochos IV de Commagène ; voir Cohen 1995, 368-369 et Kossmann 2011, 261-262.

39 Cohen 1995, 42 et 188-191.

40 Synœcisme Téos-Lébédos : *RC* 3 et 4 ; transfert d'habitants de Téos à Arsinoé-Éphèse : Paus. I 9, 7 et VII 3, 5, voir Cohen 1995, 177-180.

41 Cohen 1995, 189 et 191, n. 4.

42 Rigsby 1996, n. 102, l. 79-81 et 182 et 189 pour la datation. Par ce décret, les Clazoméniens acceptent l'asylie de la ville et du territoire de Magnésie du Méandre, ainsi que la création d'un concours religieux pentétérique en l'honneur de la déesse Artémis.

43 Robert 1946, 512, l. 11 ; *contra* Daux 1949, 16. Datation : Oulhen 1998, 224, suivi par Jacquemin, Mulliez, Rougemont 2012, 228. Le statut de cité des localités énumérées dans la liste des théarodoques de Delphes a dû être plusieurs fois réaffirmé par L. Robert contre des mises en doute, voir Robert 1987, 292-294 ; voir aussi

portant la légende Πτο, pour *Ptolémaiéôn*, attribuée à Ptolémaïs, fournit une autre preuve de la souveraineté politique de la cité⁴⁴.

Une seconde Ptolémaïs a été localisée en 1959 à Limantepe, près du site de l'ancienne Larisa de Troade, grâce à la découverte par J. M. Cook d'une monnaie à la légende Πτολεμαϊέων (Fig. 1)⁴⁵. Il s'agit vraisemblablement du rétablissement de Larisa, qui avait été absorbée dans un synœcisme imposé par Lysimaque avec sa fondation Alexandrie de Troade. Ce rétablissement fut probablement l'œuvre de Ptolémée III Évergète, dans la décennie qui suivit la troisième guerre de Syrie⁴⁶. À l'issue de cette guerre, le souverain lagide s'était en effet rendu maître de la Thrace et de l'Hellespont, d'après Polybe jusqu'à la région de Lysimacheia, juste en face de la Troade⁴⁷. Ptolémaïs, seule fondation lagide attestée dans cette région, redevint peu après Larisa, nom sous lequel la désigne la liste des théarodoques de Delphes dans la décennie 220-210⁴⁸. L'existence d'un monnayage de bronze à la légende Πτολεμαϊέων assure qu'il s'agissait bien d'une cité.

Outre une Ptolémaïs en Ionie et une autre en Troade, il se trouvait sans doute également une Ptolémaïs en Carie : des Πτολεμ[αι]ε[ῖς] | Κῶ[c. 4-6]ωι figurent à la fin d'une liste de cités cariennes énumérées à la suite d'un décret de Laodicée du Lycos daté de 208 ou des années qui suivirent⁴⁹. Plusieurs identifications et localisations ont été proposées. La plus défendue consiste à situer Ptolémaïs près de Caunos, ou près

Hansen, Nielsen 2004, 103-106.

44 Cet ensemble de monnaies présente des ressemblances flagrantes avec les monnaies hellénistiques de Lébédos : une série de monétaires, dont l'un porte le nom peu répandu de Κώραβος, est commune aux deux groupes ; Athéna constitue le type dominant des frappes de Lébédos et apparaît sur plusieurs monnaies de Ptolémaïs. Voir Robert 1946, 516-518 et Robert 1987, 286-289 ; Kinns 1980, 249-257 [non vidi].

45 Cook 1973, 218-221 et carte 190, suivi par Robert 1987, 282-283 et 291. Le type, déjà connu et longtemps attribué à Ptolémaïs Lébédos, présente en réalité des similitudes avec celui des monnaies de Larisa (amphore et ethnique au génitif pluriel au revers) ; voir Robert 1946, 516-518, Robert 1951, 40-57, Cook 1973, 214 et 220 et Robert 1987, 286-289.

46 Cohen 1995, 145-148 et 157-159.

47 Plb. V 34, 7 et 8 ; voir Robert 1987, 289-292 ; voir aussi Kossmann 2011, 87-88.

48 Plassart 1921, 8, col. I D (a), l. 19 et 48 et Robert 1951, 34 et 39. Sur la liste des théarodoques de Delphes, voir *supra* n. 43.

49 *I. Laodikeia am Lykos* 4, l. 26-30. Datation : Rigsby 1996, 182 et 189.

de Calynda, localité située à l'est de Caunos, mais elle pose des difficultés (Fig. 1)⁵⁰.

La plus orientale des Ptolémaïs d'Asie Mineure est localisée sans plus de précisions par Strabon en Pamphylie, entre le fleuve Mélas et Corakésion⁵¹. Presque tous les savants s'accordent pour la placer sur la côte et bon nombre d'entre eux plus précisément vers Fiğla Burun (Fig. 1)⁵². V. Tscherikower et G. M. Cohen penchaient pour une fondation par Ptolémée II, mais cette hypothèse ne repose sur aucun témoignage. En revanche, J. Nollé préfère une date sous Ptolémée III et pense qu'il s'agissait d'une base militaire, implantée pour renforcer le contrôle lagide sur la côte sud de l'Asie Mineure, autour d'une enclave sous influence séleucide constituée de Sidè, protégée par une garnison postée à l'ouest à Séleukeia⁵³. Cependant, les sources ne permettent pas de préciser de quel type d'établissement il s'agissait.

En Lycie, il apparaît que les Lagides ne se bornèrent pas à la refondation de Patara en Arsinoé : une inscription de Telmessos, datée d'après la gravure du début du II^e s., constitue la seule attestation de l'existence d'un établissement du nom de Philôtéra⁵⁴. Il se serait situé à l'ouest de la Lycie, et, comme ses homonymes sur la côte de la mer Rouge et au bord du lac de Tibériade, aurait reçu le nom d'une des sœurs de Ptolémée II Philadelphie, fille de Ptolémée I^{er} et Bérénice I^{ère}, et morte vraisemblablement avant le décès d'Arsinoé en juillet 270⁵⁵. La proximité avec Patara qui, à l'occasion de sa refondation par Ptolémée II Philadelphie, reçut le nom d'Arsinoé, son autre sœur et son épouse, favorise une datation au cours du règne de ce souverain, d'autant plus que le monarque honora de la même manière ses deux sœurs en donnant ou faisant donner leur nom à des fondations dans la région de la mer Rouge⁵⁶. Le document

50 Cohen 1995, 263-265 ; Th. Corsten, dans *I. Laodikeia am Lykos*, 30-31 ; Chr. Marek, dans *I. Kaunos*, 85, 89-90 et 228-229.

51 Str. XIV 4, 2 ; voir Cohen 1995, 339.

52 Cohen 1995, 339, n. 1, ajouter Tigrel 1975, 613-632 ; Nollé 1993a, 59-60 ; Nollé 1993b, 304 ; Talbert 2000, carte 65 et 1004, G4.

53 Tscherikower 1927, 37 ; Nollé 1993a, 59-60 ; Nollé 1993b, 304-306.

54 Wörle 1979, 83 = *SEG* XXIX 1516, l. 9 ; voir Cohen 1995, 331.

55 Wörle 1979, 104-105. Sur Philôtéra en mer Rouge, très probablement fondée sous le règne de Ptolémée II Philadelphie, voir Cohen 2006, 339-341. Sur Philôtéria au bord du lac de Tibériade, en Palestine, voir Cohen 2006, 273-274.

56 Wörle 1979, 105. Sur Arsinoé-Patara, voir *supra*. Sur les fondations royales lagides en mer Rouge en général, voir Kortenbeutel 1931, 16-33 ; sur celles qui s'ap-

de Telmessos ne permet pas de préciser si Philôtéra était une fondation, ou si elle reçut, comme Patara, un nom dynastique en raison d'une refondation, ni le type d'établissement dont il s'agissait.

La Cilicie, enfin, abritait une deuxième fondation lagide, une Bérénikè, mentionnée par Stéphane de Byzance, dotée selon le *Stadiasmus Maris Magni* d'un golfe, et localisée par la même source entre Pisourgia, localité inconnue située à 85 stades du fleuve Mélas et à 120 d'Aphrodisias, et Kélendéris⁵⁷. Il est difficile de préciser si la fondation eut lieu sous le règne de Ptolémée II ou celui de Ptolémée III⁵⁸ et impossible de déterminer de quel type d'établissement il s'agissait.

Les six fondations ou refondations qui viennent d'être évoquées ne semblent pas avoir appartenu à un réseau aussi vaste et cohérent que celui des Arsinoé hors d'Égypte. En revanche, peut-être avaient-elles pour vocation de compléter ce réseau en Asie Mineure : la plupart d'entre elles se trouvaient également localisées sur une côte et à considérer la totalité des établissements micrasiatiques, il apparaît qu'ils étaient distribués assez uniformément, à concurrence d'un ou deux dans chaque région d'Anatolie contrôlée par les Ptolémées.

Pour conclure sur l'ensemble des fondations et refondations lagides en Asie Mineure, la période à laquelle elles furent établies, les règnes de Ptolémée II et de Ptolémée III, correspond sans surprise à l'époque d'expansion maximale des possessions lagides dans cette région⁵⁹ : la maîtrise par les rois d'Égypte de territoires relativement vastes, qui éloignait la menace des concurrents séleucides, dut sembler propice à des actions de remodelage, par lesquels ils pouvaient imprimer leur marque.

pelaient Arsinoé, voir Cohen 2006, 308-313.

57 St.Byz., *s.v.* Βερηνίκη, n. 5 et Stad., l. 190-192 (éd. Müller 1882, 485) ; voir Cohen 1995, 364-365, ajouter Davesne, Le Rider 1989, 345, n. 11.

58 Les deux souverains comptaient des Bérénice dans leur entourage proche : Ptolémée II était fils et père de deux Bérénice, Ptolémée III époux, frère et père de trois Bérénice. D'autre part, Stéphane de Byzance leur attribue à chacun la fondation d'une Bérénikè. Il ne fournit aucune précision quant à celle fondée par Ptolémée II Philadelphie, en revanche il indique que celle fondée par Ptolémée III se trouvait en Libye, où elle correspondait à l'ancienne Hespéris, et qu'elle avait été baptisée en l'honneur de l'épouse du roi Bérénice II. Les historiens sont partagés : Tschirikower 1927, 188, attribue la fondation de Bérénikè de Cilicie à Ptolémée III ; Cohen 1995, 364 et 365, n. 2 à Ptolémée II.

59 Kossmann 2011, 63-98 ; Capdetrey 2022, 147-156.

Cette période ne fut pourtant pas exempte de perturbations, générées par les vicissitudes liées aux conflits récurrents avec les Séleucides. Des reculs temporaires peuvent être observés dans le développement des communautés nouvelles ou restructurées, notamment pendant la deuxième guerre de Syrie, comme le montrera l'histoire d'Arsinoé de Cilicie évoquée *infra*. Cependant, ces reculs ne sonnèrent pas le glas des entreprises lagides : une fois leur autorité rétablie, les Ptolémées restaurèrent semble-t-il la situation des communautés créées ou modifiées, sans doute avec pour objectif de mieux se prémunir contre de futures attaques séleucides.

D'autre part, l'emplacement littoral qu'occupaient la plupart des fondations et refondations lagides invite à formuler l'hypothèse qu'elles servaient le dessein royal de maîtriser des points d'accès et de communication. Il est tout à fait probable qu'elles présentaient également un intérêt stratégique, et recevaient des garnisons affectées au contrôle des régions dominées, comme le laisse à penser le cas de Ptolémaïs de Pamphylie. Ces garnisons ne se trouvaient pas isolées, car d'autres forces lagides étaient aussi postées dans certaines cités contrôlées par les Ptolémées, ou dans des forts, comme celui de Meydancikkale, près de Gülnar en Cilicie, et peut-être aussi celui de Pydna, près de Xanthos en Lycie (Fig. 1)⁶⁰.

En revanche, il semble peu probable que les Lagides, en fondant ou refondant des cités en Asie Mineure, aient visé une « appropriation administrative et idéologique » du territoire, à l'instar des Séleucides dans leur royaume⁶¹ : en effet, ces derniers ont procédé à la création de nombreuses colonies-*katoikiai*, qui avaient bien entendu pour but de doter les soldats de l'armée royale de terres à exploiter, mais aussi de densifier la présence gréco-macédonienne et de contrôler les axes intérieurs⁶². Or, les sources ne qualifient aucun des établissements créés en Asie Mineure à l'initiative des Ptolémées de colonie-*katoikia*, ce qui signifie vraisemblablement que les rois d'Égypte n'en ont pas fondé. Cette hypothèse est d'autant plus probable que les soldats de l'armée royale lagide se voyaient attribuer des terres en Égypte. Elle vient étayer la présomption de divergence entre les stratégies mises en œuvre par les deux dynasties.

Dans ce contexte, l'adoption d'un nom dynastique par une nouvelle

⁶⁰ Kossmann 2011, 208-213.

⁶¹ Capdetrey 2007, 51-52 et 159-160 ; pour la Cilicie en particulier, voir Desideri 1991, 142-146 ; et aussi Jones, Habicht 1989, 334-335.

⁶² Capdetrey 2007, 158-166 et Capdetrey 2012, 322-323, 328.

agglomération ou une agglomération déjà existante avait sûrement pour fonction de rendre manifeste la domination lagide en Asie Mineure. De plus, dans le cas des refondations, les avantages non négligeables octroyés en contrepartie du changement de nom contribuaient à la popularité des rois d'Égypte, témoin le cas de Patara, objet d'une reconstruction, ou celui de Ptolémaïs-Larisa, extirpée du synœcisme imposé par Lysimaque et ressuscitée⁶³.

S'ils présentent des particularités, les établissements qui peuvent être qualifiés de lagides en Asie Mineure et dont les modalités de création sont connues s'inscrivent toutefois dans la tendance générale dégagée par M. Sartre et à sa suite L. Capdetrey : « souvent, le processus de fondation reposa bien plus sur un effort de recomposition, de développement ou de déplacement des agglomérations existantes, en particulier dans l'Ouest de l'Asie Mineure, que sur des fondations *ex nihilo* qui ne sont guère attestées. Souvent, ce ne fut qu'une simple métonomase »⁶⁴. En effet, les cités d'Arsinoé-Patara, de Ptolémaïs-Lébédos et de Ptolémaïs-Larisa ont fait l'objet d'une métonomase, dans deux cas accompagnée de l'annulation d'une recomposition imposée par un roi précédent ; seule la cité d'Arsinoé de Cilicie est une création de toutes pièces. La manière dont les cinq autres établissements ont été formés reste malheureusement ignorée.

Si l'Asie Mineure comptait un nombre important de fondations ou refondations royales lagides, elles ne sont cependant pour la plupart connues que par de brèves mentions chez les auteurs antiques ou dans les documents épigraphiques ou papyrologiques. Les informations à leur sujet sont donc rares, en particulier en ce qui concerne les circonstances de leur création. Arsinoé-Patara et Arsinoé de Cilicie constituent les deux seules exceptions. La courte notice de Strabon sur la première précise en effet l'identité du souverain lagide qui refonda la cité, Ptolémée II, ainsi que la teneur de son intervention, la reconstruction de la ville et le changement de nom. Peut-être n'y avait-il pas davantage de détails à fournir sur la transformation en cité dynastique d'une agglomération

63 Voir sur ce point Robert 1951, 22 et Robert 1960, 155-156.

64 Sartre 2003, 83-88 ; Capdetrey 2012, 321 ; Cohen 1995, 428-431 et 433-434 fournit pour l'Europe, les îles et l'Asie Mineure à l'époque hellénistique une liste distinguant refondations et « fondations nouvelles » (installées sur un site précédemment inoccupé) et une liste des transferts de population vers les fondations.

déjà dotée de structures urbaines et politiques propres. Mais il est permis d'en douter, puisque Strabon mentionne Arsinoé de Cilicie, mais reste totalement muet sur sa fondation, alors qu'une longue inscription conservée au musée de Mersin, en Turquie, révèle qu'elle a été créée de toutes pièces et permet de retracer les étapes du processus.

Il s'agit d'une lettre adressée à la cité par Thraséas, stratège lagide de Cilicie, accompagnée d'un décret pris en sa faveur par sa voisine Nagidos. Selon ce document, Arsinoé fut fondée par Aétos fils d'Apollo-nios, le père de Thraséas, alors lui-même stratège de Cilicie, et reçut le nom d'Arsinoé II, sœur-épouse du souverain régnant⁶⁵. La plupart des commentateurs estime en effet que la fondation eut lieu sous Ptolémée II, entre 279, date à laquelle il épousa Arsinoé II, et 253, date de la paix qui mit fin à la seconde guerre de Syrie, pendant laquelle le souverain lagide perdit la Cilicie au profit des Séleucides. Les années 260 semblent la période la plus probable. Le développement d'Arsinoé fut vraisemblablement interrompu par la conquête séleucide et relancé après le retour des Lagides en 246 par Thraséas, le fils d'Aétos, dont la lettre est datée entre 238 et 221⁶⁶. Le texte est précieux pour reconstituer le processus de fondation d'une cité par, et ici plus précisément pour un roi lagide.

En général, les sources littéraires attribuent les fondations ou refondations d'époque hellénistique à un souverain. Ce n'est pas le cas de l'inscription du musée de Mersin : l'initiative de la fondation de la cité, mais aussi celle de sa reprise en main après l'épisode de domination séleucide, y sont mises au crédit de deux agents royaux de haut rang, stratèges – c'est-à-dire gouverneurs⁶⁷ – de Cilicie. Aétos exerça certainement sa charge avant 253, *terminus ante quem* de la perte de la Cilicie par les

65 Document 1, l. 19-22 ; sur l'identité de la reine Arsinoé, voir Kirsten, Opelt 1989, 60-61 ; Jones, Habicht 1989, 318 ; Bull. ép. 1990, n. 304, 488.

66 Jones, Habicht 1989, 335-337, plus précis que Kirsten, Opelt 1989, 60-62. Récemment, il a été proposé d'envisager la fondation par Aétos dans le contexte de la guerre laodicéenne (246-241), voir Bencivenni 2003, 323-325. D'autre part, Caneva 2018 rejette le *terminus post quem* fixé en 238 par Jones, Habicht 1989 pour la lettre de Thraséas et pense que le texte doit être daté plus largement du règne de Ptolémée III, probablement peu après la reconquête de la Cilicie sur les Séleucides.

67 Kossmann 2011, 144-148. Toutefois, dans le décret de Nagidos, la fonction d'Aétos est désignée par la formule « στρατηγός γενόμενος κατὰ Κιλικίαν », qui constitue un *hupax* et pourrait correspondre à un haut commandement militaire contre les Séleucides, voir Bencivenni 2003, 320, n. 33 ; mais Savalli-Lestrade 2001, 292, n. 117 fournit un contre-exemple.

Lagides au profit des Séleucides. Le document lui attribue une intervention militaire probablement liée à un conflit entre la cité de Nagidos et une population indigène, qui se solda par une victoire et permit la conquête de l'emplacement sur lequel il fonda Arsinoé, ainsi que des terres qu'il distribua aux habitants qu'il y établit⁶⁸. Il était à ce point craint ou apprécié pour son gouvernement à Nagidos qu'il en reçut la citoyenneté honorifique. Le stratège détint ensuite en 253/2 la plus haute dignité conférée par la dynastie lagide, la prêtrise éponyme d'Alexandre le Grand et des Dieux Adelphe à Alexandrie. Il est probable qu'il fut également l'officier éponyme d'une unité de l'armée égyptienne en 245/4 et 242/1⁶⁹.

Après la reconquête de la Cilicie par Ptolémée III en 246, puis une période probablement brève d'administration de la région par un Antiochos ami du roi⁷⁰, c'est le fils d'Aétos, Thraséas, qui fut à son tour nommé par Ptolémée III gouverneur de Cilicie, entre 246 et 222/1. Il est certain qu'il exerçait la charge l'année où il écrivit sa lettre à Arsinoé, au plus tôt en 238⁷¹. Lui aussi était à ce point craint ou apprécié pour son gouvernement par la cité voisine de Nagidos, qu'il en reçut la citoyenneté honorifique. Les Athéniens, qui ne se trouvaient pas sous domination lagide, lui accordèrent également la citoyenneté, sans doute vers 224/3, et ensuite une couronne d'or, en lien avec l'envoi de grain et d'une grande quantité de crin⁷². Ces largesses provenaient probablement du roi d'Égypte, mais les honneurs importants accordés à Thraséas suggèrent que loin d'en être seulement le convoyeur, il avait certainement intercédé auprès du souverain pour les obtenir et donc que lui ou sa famille occupaient toujours une position éminente dans l'administration et à la cour égyptiennes⁷³. Sous le règne de Ptolémée IV Philopatôr, il devint d'ailleurs stratège de Syrie et Phénicie après 217, et le resta probablement jusqu'en 204, date de la reconquête de la région par Antiochos III⁷⁴.

68 Document 1, l. 19-24 ; voir Jones, Habicht 1989, 323-324, commentaire des l. 21 et 23 de l'inscription du musée de Mersin.

69 Kirsten, Opelt 1989, 59-60 ; Jones, Habicht 1989, 341.

70 *FGrHist* 260 F43 ; voir Bagnall 1976, 218 n. 6 ; Jones-Habicht 1989, 335.

71 Document 1, l. 24-25, voir Jones, Habicht 1989, 335-336.

72 *IG* II² 836 + *SEG* XXI 397 et *SEG* XXXII 121 ; voir Wilhelm 1974, 548 ; Kirsten, Opelt 1989, 59-60 ; Jones, Habicht 1989, 342-343.

73 Jones, Habicht 1989, 343.

74 Comme l'indique la dédicace qui figure sur la base de la statue qu'il érigea en l'honneur du souverain, *SEG* LVI 1881 ; voir Jones, Habicht 1989, 345-346.

Aétos et son fils Thraséas ne constituent pas des cas isolés : les sources suggèrent que d'autres fondations hellénistiques sont dues à des individus haut placés dans l'armée et l'administration royales, ou encore à la cour. Ainsi, il est possible que ce soit le général Perdiccas qui ait procédé à la fondation de Gérasa et de Samareia, en Syrie du sud, pour le compte d'Alexandre le Grand⁷⁵ ; de même Nikanôr, neveu de Séleucos I^{er} et probablement satrape de Mésopotamie après la bataille d'Ipsos, aurait fondé Doura-Europos, Nisibis et Antioche-Arabis, au nord de sa satrapie, pour le compte du roi son oncle⁷⁶ ; enfin, un décret d'Apollonis de Lydie révèle que le frère d'Eumène II de Pergame (197-159) fonda par synœcisme la cité, en précisant qu'il accomplissait le projet du roi⁷⁷.

Le royaume égyptien présente également des cas de militaires et hommes de cour de haut rang fondateurs d'établissements, même s'il ne s'agit pas de cités. Lorsque Strabon rapporte la fondation pour le compte de Ptolémée II Philadelphie de ports et stations sur le littoral de la mer Rouge, implantés pour la chasse aux éléphants d'Afrique, c'est à un officier du nom de Satyros qu'il attribue la fondation de Philôtéra au pays des Troglodytes⁷⁸ et à Eumédès, l'amiral de la flotte qui atteignit les côtes de la mer Rouge, celle du port de Ptolémaïs Thèrôn⁷⁹. Boëthos, fondateur dans la deuxième moitié du II^e s. de deux agglomérations

75 Cohen 2006, 248, 250 n. 2 et 275 n. 1.

76 Cohen 2006, 157 et 163, n. 6, Cohen 2013, 61-67 et 70-76 et Capdetrey 2007, 75 et 251, n. 145. De même encore, Kinéas, le héros fondateur d'Ai Khanoum, aurait fondé la cité pour le compte d'Alexandre le Grand ou de Séleucos I^{er}, Cohen 2013, 225 et 230-232 n. 6 ; enfin Dokimos aurait fondé Dokimeion pour le compte d'Antigone le Borgne, Cohen 1995, 295-299.

77 *TAM* V 2 1187, voir Cohen 1995, 201-204. Pour compléter cette liste, il faut ajouter la fondation entre 110 et 107 de la forteresse d'Eupatoreion en Crimée par Diophantos, général de Mithridate Eupatôr, Cohen 1995, 385-386.

78 Str. XVI 4, 5 : ἀπὸ δὲ Ἡρώων πόλεως πλέουσι κατὰ τὴν Τρωγλοδυτικὴν πόλιν εἶναι Φιλωτέραν ἀπὸ τῆς ἀδελφῆς τοῦ δευτέρου Πτολεμαίου προσαγορευθεῖσαν, Σατύρου κτίσμα τοῦ πεμφθέντος ἐπὶ τὴν διερεύνησιν τῆς τῶν ἐλεφάντων θήρας καὶ τῆς Τρωγλοδυτικῆς ; voir Heinen 1997, 353 ; sur Philôtéra, Cohen 2006, 339-341.

79 Str. XVI 4, 7 : μεθ' ἣν ἡ Πτολεμαῖς πρὸς τῇ θήρᾳ τῶν ἐλεφάντων, κτίσμα Εὐμήδους τοῦ πεμφθέντος ἐπὶ τὴν θήραν ὑπὸ Φιλαδέλφου, λάθρᾳ περιβαλομένου χειρρονήσῃ τινὶ τάφρον καὶ περίβολον, εἴτ' ἐκθεραπεύσαντος τοὺς κωλύοντας καὶ κατεσκευασμένου φίλους ἀντὶ δυσμενῶν ; le grade militaire d'Eumédès est donné par la stèle de Pithom, Thiers 2007, 67, l. 22 et commentaire 128-129 ; voir Heinen 1997, 353 ; sur Ptolémaïs, Cohen 2006, 341-343.

dans le Triacontaschène, qui correspond à la Nubie⁸⁰, et d'une autre en Égypte⁸¹, est connu comme chef des gardes du corps et stratège entre 152 et décembre 149, puis des premiers amis et stratège de Thébaïde à partir de 149, enfin parent, épistratège et stratège de Thébaïde à partir de 137. Le titre de parent était quasiment le plus élevé à la cour des Ptolémées et le rang d'épistratège de Thébaïde un des plus hauts dans l'administration lagide⁸².

Les entreprises de fondation menées par ces hommes s'effectuèrent la plupart du temps dans un environnement où la domination royale était instable et en l'absence du souverain : Gérasa et Samareia furent fondées après la conquête de la Syrie par Alexandre, la seconde de plus en contexte de rébellion contre son pouvoir⁸³ ; Nikanôr, selon Laurent Capdetrey, avait pour mission d'implanter un réseau de fondations utiles à la maîtrise des routes entre la Syrie et la Mésopotamie, ainsi que des cours de l'Euphrate et du Tigre⁸⁴ ; les deux gouverneurs de Cilicie administraient une région disputée aux Lagides par les Séleucides et où les barbares se montraient parfois offensifs⁸⁵ ; enfin, Satyros, Eumédès et Boéthos contribuèrent par leurs missions à l'expansion du royaume égyptien sur ses marges extérieures⁸⁶. Dans ces conditions qui prescrivaient sans doute une action rapide et efficace, la confiance que leur souverain leur témoignait déjà valut à ces subordonnés distingués une délégation de pouvoir pour accomplir un geste considéré dans les sources comme princier⁸⁷.

Néanmoins, des degrés dans l'autonomie d'action sont perceptibles : le décret d'Apollonis de Lydie mentionné plus haut stipule explicitement que le frère d'Eumène II de Pergame ne fit qu'accomplir le projet de fondation du souverain ; les documents qui concernent Satyros et Eumédès

80 Bernand 1992, n. 14.

81 *SB* XXIV 15973 et 15974. Il y a débat sur le nome dans lequel elle se trouvait, voir Cohen 2006, 347 et 348, n. 7.

82 Heinen 1997, 341-349.

83 Cohen 2006, 248-253 et 274-277.

84 Capdetrey 2007, 74-75.

85 Voir *supra* et Desideri 1991, 141-143 ; document 1, l. 21-24 ; Briant 1998, 316-318.

86 Heinen 1997, 353-354.

87 Sur la latitude d'action accordée par les rois hellénistiques à leurs agents les plus éminents, voir Savalli-Lestrade 2001, en particulier 266-267, 283-285 sur Aétos et Thraséas et 290-293.

rappellent assez clairement qu'ils agirent dans le contexte d'une mission ordonnée par le roi⁸⁸ ; dans la même veine, l'inscription du musée de Mersin qualifie Aétos de stratège royal de Cilicie juste avant de détailler les actions qu'il accomplit pour fonder Arsinoé⁸⁹. En revanche, H. Heinen souligne que c'est Boèthos en personne qui assumait l'initiative d'actes normalement régaliens d'après les papyrus de Trèves : il définit le statut des *stathmoi* de sa fondation Euergetis, logements ou, dans ce cas, plutôt locaux commerciaux normalement réquisitionnés par le roi ou construits sur son ordre, et accorda l'exemption des taxes royales afférentes⁹⁰.

Malgré tout, parmi ces dignitaires, rares sont ceux que les sources qualifient de fondateurs de ville : seuls Boèthos et probablement le frère d'Eumène II reçurent ce privilège⁹¹, qui autrement reste presque exclusivement réservé aux souverains hellénistiques⁹², à l'exception notable des rois lagides auxquels le titre n'est jamais accordé. À ce propos, W. Leschhorn ne manque pas de souligner le paradoxe suivant : Boèthos est qualifié de fondateur de ville, alors qu'il se trouvait au service d'une dynastie dont les membres ne le sont jamais⁹³. En revanche, le décret de Nagidos se contente de stipuler qu'Aétos « a fondé une cité, Arsinoé, qui porte le nom de la mère du roi »⁹⁴. De même, Strabon précise que Ptolémaïs Thérôn, sur le rivage de la mer Rouge, est une « fondation » d'Eumédès et Philotéra, dans la même région, une « fondation » de Satyros⁹⁵.

Quelle qu'ait été l'étendue de son initiative, d'après le décret de Nagidos Aétos assumait les étapes matérielles de la fondation de la cité d'Arsinoé, créée de toutes pièces et non pas comme souvent à partir d'une agglomération existante. Quelques lignes retracent le détail de ces opérations rarement évoquées dans les sources⁹⁶.

88 Heinen 1997, 353.

89 Jones, Habicht 1989, 323, commentaire à la l. 20 de l'inscription ; Heinen 1997, 354.

90 Heinen 1997, 355-356.

91 Boèthos : Bernand 1992, n. 14, l. 9-10, *SB* XXIV 15973, l. 3 et 15974, l. 5 ; frère d'Eumène II : *TAM* V 2 1187, l. 3.

92 Heinen 1997, 350.

93 Leschhorn 1984, 339.

94 Document 1, l. 21-22.

95 « Κτίσμα », voir les passages de Strabon n. 78 et 79. Heinen 1997, 353-354 considère au contraire que l'emploi de ce terme signifie qu'Eumédès et Satyros devaient eux aussi porter le titre de *κτίσται*.

96 Document 1, l. 19-24 ; Cohen 1995, 3 souligne : « It is in fact the first docu-

Pour construire la cité et y installer des habitants, il devait disposer d'un site et d'un terroir pourvoyeur de ressources alimentaires et source de revenus⁹⁷. Le décret de Nagidos précise qu'il s'empara militairement d'un emplacement et celui-ci est qualifié de « favorable »⁹⁸. Il s'agissait certainement d'un site doté des commodités nécessaires à une communauté humaine, ressources en eau, voies d'accès, défenses naturelles, terres agricoles⁹⁹... Mais dans cette région de Cilicie où les Lagides étaient en concurrence avec les Séleucides, des considérations stratégiques durent aussi entrer en ligne de compte¹⁰⁰. Puis le stratège reconquit sur des « barbares » des terres publiques qui appartenaient auparavant à Nagidos et les aliéna au profit de sa fondation, qu'il dota ainsi, définitivement croyait-il, d'un territoire civique qui lui appartenait en propre¹⁰¹. Les sources indiquent en effet qu'à l'époque hellénistique, les cités, de fondation ancienne ou récente, avaient la maîtrise de leur territoire, qui se trouvait exclu de la terre royale sous le contrôle du souverain¹⁰². D'ailleurs, Thrasséas chercha plus tard à ce que Nagidos cédât les terres aux Arsinoéens à perpétuité¹⁰³.

Le motif de son intervention ayant sans doute été fourni par l'incapacité de Nagidos à préserver l'intégrité de son territoire face à une

ment to provide something more than a fragmentary picture of the organization of a Ptolemaic overseas settlement. »

97 Sur l'importance accordée aux ressources agricoles dans le choix de l'emplacement d'une fondation, voir Briant 1978, 60-63 ; Sartre 2001, 129-130 et 138-139.

98 Document 1, l. 21.

99 La description de trois emplacements chez X., *An.* VI 4, 1-6, Str. XII 2, 7 et 3, 39 donne un aperçu des critères pris en compte par les Grecs, voir Cohen 1978, 19.

100 Jones, Habicht 1989, 323 et 332-333, suivis par Briant 1998, 316, donnent d'ailleurs à *ἐπίχαιρος*, adjectif qui qualifie l'emplacement document 1, l. 21, le sens exclusif de « stratégique » ; voir aussi Cohen 1995, 63-64 et 83, à propos de Lysimacheia, *loco sitam opportuno* selon Liv. XXXIII 38, 11. Sartre 2001, 131-132 souligne la tendance des Séleucides à préférer des sites d'acropole pour y implanter leurs fondations, sur le modèle des cités grecques. Ce même modèle a certainement inspiré aussi l'implantation d'Arsinoé par le stratège lagide Aétos, puisqu'il y avait effectivement une hauteur dans la région où elle est localisée par les savants, voir Jones, Habicht 1989, 329 et 332-333.

101 Document 1, l. 21 et 22-24.

102 Voir Rostowzew 1910, 249-250 ; Cohen 1978, 40 ; Capdetrey 2007, 196-197 ; Capdetrey 2012, 332-333.

103 Document 1, l. 26-27.

population indigène¹⁰⁴, le pouvoir lagide considéra naturellement qu'il avait acquis les deux composantes de la future Arsinoé, y compris les terres aurapavant nagidéennes, en vertu du « droit de la lance », privilège royal délégué ici au stratège par son souverain, de même que l'acte de fondation¹⁰⁵. Selon Strabon, c'est au nom d'un principe semblable qu'Eumédès, le fondateur de Ptolémaïs Thèrôn, prit aux populations indigènes le site sur lequel il établit sa fondation, à la différence près qu'il usa davantage de la ruse que de la force¹⁰⁶. Le passage de la stèle de Pithom qui rapporte la création du port ajoute qu'il le dota aussi d'un territoire agricole¹⁰⁷. Confisquer pour une fondation des terres déjà cultivées, comme le fit Aétos, ainsi que d'autres fondateurs, avait pour avantage, selon P. Briant, de dispenser les colons de l'étape de mise en culture et de leur permettre d'obtenir rapidement une production à la mesure de leurs besoins¹⁰⁸.

Le document indique également qu'Aétos peupla sa fondation, malheureusement sans précision sur l'identité des habitants. Il ne s'agissait sans doute pas de citoyens de la cité voisine déplacés, comme dans le cas des cités fondées par synœcisme, sans quoi le décret les aurait désignés comme Nagidéens. Au contraire, les citoyens de Nagidos décident de considérer désormais les Arsinoéens comme leurs colons, certainement en vertu du fait que le fondateur de leur cité, Aétos, avait reçu d'eux la citoyenneté honorifique, donc que c'était un Nagidéen qui avait fondé Arsinoé¹⁰⁹. En outre, ils leur octroient l'isopolitie¹¹⁰. Les sources disponibles sur les fondations d'Alexandre, comme sur celles des Séleucides et des Attalides, rapportent que les rois y installaient une population mixte de Gréco-Macédoniens, en particulier des soldats, et d'indigènes. Les premiers, bien que minoritaires, constituaient selon P. Briant la classe dominante, les seconds la « main-d'œuvre rurale et

104 Briant 1998, 316-318.

105 Voir le commentaire aux l. 21 et 23 de l'inscription du musée de Mersin dans Jones, Habicht 1989, 323-324 ; Briant 1998, 315-318.

106 Voir n. 79.

107 Thiers 2007, 70, l. 24 : « Il créa un territoire agricole en lui [le port] qu'il laboura avec des araires et des bêtes de trait. »

108 Briant 1998, 313-314.

109 Document 1, l. 31-32 et l. 20, voir Saba 2012, 165 et Savalli-Lestrade 2021.

110 Document 1, l. 34-35. S. Saba, dans Saba 2012 et Saba 2020, 25-26 récuse toutefois l'idée d'une véritable isopolitie entre Nagidos et Arsinoé, mais ses arguments sont réfutés par Hamon 2014 et Savalli-Lestrade 2021.

urbaine »¹¹¹. La documentation égyptienne ne fournit de détails que sur des établissements qui n'avaient pas le statut de cité : pour le III^e s., la stèle de Pithom précise qu'Eumédès établit à Ptolémaïs Thérôn une population de soldats et de fonctionnaires lagides, qui pouvaient être des Gréco-Macédoniens ou des Égyptiens¹¹². Les deux papyrus de l'Université de Trèves suggèrent qu'outre des militaires et des administrateurs, les fondations en Égypte même accueillaient aussi des indigènes qui exerçaient une profession nécessaire dans une agglomération, dans ce cas une marchande au détail. Mais ils datent de 132 et concernent donc une époque plus tardive¹¹³. Les habitants d'Arsinoé dont il est question dans l'inscription du musée de Mersin ne peuvent toutefois être que des colons Gréco-Macédoniens, car seuls ceux-ci pouvaient bénéficier du statut de citoyens¹¹⁴. Compte tenu des pratiques évoquées précédemment et des nécessités tactiques imposées par la région, il semble raisonnable de penser que parmi eux se trouvaient des soldats de l'armée lagide¹¹⁵.

Pour finir, Aétos fit le partage des terres qui avaient auparavant appartenu aux Nagidéens. La distribution de lots par le fondateur ou en son nom n'est pas évoquée dans d'autres documents d'époque hellénistique qui concernent des fondations royales de cité. P. Briant cite toutefois un parchemin de Doura-Europos du II^e s., une épigramme de Suse de 9-6 et un passage du discours de l'empereur Julien à Antioche de Syrie qui attestent l'existence de lots, selon lui en possession de Gréco-Macédoniens à l'origine, dans ces trois cités fondées par les Séleucides¹¹⁶.

111 Briant 1978, 83-92 et Briant 1982, 83 ; Cohen 1978, 37-41 et 86, a toutefois montré que généralement Séleucides et Attalides établissaient d'abord une colonie de Grecs et Macédoniens près d'un village ou d'une ville indigène, attendaient qu'elle ait atteint la stabilité, puis la transformaient en cité, en y incorporant les habitants du village ou de la ville indigène ; Sartre 2001, 141-142 et 143.

112 Thiers 2007, 70, l. 23-24 : « C'est là que l'on construisit un grand port pour le roi, au grand nom du roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays Ptolémée, qu'il (= le commandant) peupla avec les troupes de sa Majesté et avec tous les fonctionnaires d'Égypte et des pays soumis. » Il y avait des Égyptiens dans l'administration lagide et sans doute aussi dans l'armée, voir Legras 2004, 87 et 93.

113 Kramer 1997, 325.

114 Briant 1978, 91-92 ; Sartre 2001, 142-143.

115 Kirsten, Opelt 1989, 63 (toutefois, il ne s'agissait pas de fonder une *katoikia*, mais une cité, voir *infra* n. 117), suivis par Chaniotis 1993, 35 n. 8 et Magnetto 1997, 248.

116 *P.Dura* 15 ; Merkelbach, Stauber 2001, 12/03/03 ; Jul., *Mis.* 362 c ; voir Briant 1978, 64-67.

Selon les historiens des royaumes hellénistiques, ces lots découpés sur le territoire de cités fondées par des rois relevaient de la propriété privée, comme la plus grande part des terres dans les cités grecques plus anciennes, excepté les terres publiques, et contrairement aux lots attribués par les souverains aux colons – souvent des soldats – établis dans les *katoikiai* des campagnes¹¹⁷. En effet, ces derniers étaient prélevés sur la terre royale et continuaient à y appartenir, d'où le maintien de certaines restrictions concernant leur aliénation, même si leur statut juridique évolua progressivement vers celui de la propriété privée¹¹⁸. La demande de Thraséas à Nagidos retranscrite dans le décret pris par la cité fournit un indice en ce sens : elle précise que la portion de territoire cédée par Nagidos aux habitants d'Arsinoé doit leur appartenir, dans son ensemble certes, « pour toujours, à eux et à leurs descendants »¹¹⁹. Même si le passage ne concerne que la deuxième phase d'existence de la cité, il paraît vraisemblable que les lots de terre se transmettaient héréditairement depuis la fondation.

L'inscription de Mersin ne mentionne que la distribution de terres agricoles aux colons d'Arsinoé. Pourtant, ils se virent certainement attribuer aussi un habitat ou un terrain constructible en ville, même si le texte ne le précise pas : aucune source d'époque hellénistique ne détaille les composantes de la dotation initiale des habitants d'une cité fondée par un roi, mais à la même période, celle des clérouques installés en Égypte ptoémaïque ou des colons des *katoikiai* séleucides ou attalides, tout comme celle des colons issus d'une cité, incluait invariablement un habitat ou un terrain constructible, en plus des terres agricoles propres à la culture des céréales, et en général de la vigne ou des arbres fruitiers¹²⁰. Des avantages matériels pouvaient également être temporairement consentis

117 Voir par exemple Cohen 1978, 40, n. 46 ; plus récemment Schuler 1998, 162-163.

118 Voir Préaux 1939, 463-480 et Kramer 1997, 321-323 sur les *klèroi* et *stathmoi* attribués aux clérouques égyptiens ; Bikerman 1938, 87 et 162, Capdetrey 2007, 164-166 et Velissaropoulos 2011, 482-483 sur les *klèroi* attribués aux colons séleucides.

119 Document 1, l. 26-27.

120 Cohen 1978, 47-50 ; Billows 1995, 160-167 ; Schmitt 1969, n. 451 (fin du IV^e s.) pour des colons issus d'une cité. Les recherches archéologiques réalisées sur le territoire des fondations séleucides de Syrie ont d'ailleurs permis de constater la réalisation concomitante et conjointe du cadastre urbain et du cadastre rural, voir Sartre 2001, 130 et 134-135.

aux colons afin de faciliter leur installation, sous la forme d'exemptions de taxes ou de distributions de denrées essentielles¹²¹.

Les Nagidéens estimaient cependant toujours détenir des droits sur la terre publique confisquée par Aétos¹²². Ils profitèrent apparemment du passage de la Cilicie sous tutelle séleucide lors de la deuxième guerre de Syrie pour dépouiller leurs voisins d'au moins une partie de leur territoire¹²³. Mais Thraséas, le fils d'Aétos, devenu à son tour gouverneur de Cilicie après la reconquête de la région par les Lagides, leur réclama de nouveau les terres. Ils les cédèrent et décrétèrent en outre qu'il leur serait désormais interdit de contester la rétrocession par une proposition de décret à l'assemblée, sous peine d'une amende et de l'invalidité de la motion. L'amende se montait à 10 000 drachmes si l'auteur de la proposition était un magistrat de Nagidos, 1 000 drachmes si c'était un orateur¹²⁴. L'insistance du stratège à récupérer en personne ce territoire et à régler les relations entre Arsinoé et Nagidos confirme assez bien l'hypothèse selon laquelle le pouvoir lagide, à travers lui, considérait les lieux objets du litige comme une prise de guerre¹²⁵. Le règlement d'un différend entre Trézène et la fondation ptolémaïque d'Arsinoé du Péloponnèse à propos d'une terre et de l'exploitation de celle-ci présente des ressemblances : Ptolémée VI intervint, probablement par l'envoi d'une ambassade, qui parvint à faire accepter aux deux cités un accord, selon lequel la terre était déclarée commune. De plus, à plusieurs reprises dans les clauses, il est interdit à Trézène et Arsinoé, ainsi qu'à leurs ressortissants, de remettre en cause les dispositions acceptées de part et d'autre, non par proposition de décret à l'assemblée comme à Nagidos, mais par procédure judiciaire. Toute contravention à cette interdiction est sanctionnée par une amende et par l'invalidation de l'action. Les montants prévus pour l'amende sont également similaires : l'une des deux cités qui engagerait des poursuites est passible de 10 000 drachmes, un particulier de 1 000 drachmes¹²⁶.

121 Briant 1978, 64-65 ; Sartre 2001, 142-143.

122 Leur position est explicitée par Chaniotis 1993, 38-39 et Chaniotis 2005, 461 ; voir aussi Bencivenni 2003, 320-321.

123 *Bull. ép.* 1990, 489 ; Chaniotis 1993, 39 ; Thériault 1996, 81 ; Bencivenni 2003, 312.

124 Document 1, l. 2-6, 24-31 et 40-45.

125 Magnetto 1997, 250 ; voir aussi Chaniotis 1993, 39.

126 Carusi 2005, 89-99 = *SEG* LV 425, en particulier l. 1-16, 36-38, 40-42 et

Pour finir, l'inscription d'Arsinoé permet de cerner le statut de la fondation. Dans la lettre de Thraséas, elle apparaît clairement comme une cité déjà constituée¹²⁷ : le stratège s'adresse à la cité – πόλις – des citoyens – πολῖται – d'Arsinoé, désignés par l'ethnique Ἀρσινοεῖς, et à ses magistrats – ἀρχόντες¹²⁸. Il mentionne aussi les ambassadeurs envoyés par Arsinoé, manifestement reconnus par la monarchie lagide comme des délégués habilités à représenter leurs concitoyens dans les relations diplomatiques¹²⁹. À l'inverse, lorsqu'entre 187 et 159 le roi Eumène II s'adresse par lettres à la colonie-*katoikia* séleucide de Tyriaion pour lui accorder le statut de cité, dans sa première missive il ne salue ni le conseil, ni le peuple, comme il le fait au contraire dans la seconde et la troisième, il ne mentionne pas les citoyens et ne qualifie pas les envoyés de la cité d'ambassadeurs, mais les désigne en employant le terme ἀνδρες¹³⁰.

Mais le décret de Nagidos remet en cause le tableau homogène brossé par la lettre de Thraséas : les considérants rappellent que Thraséas souhaitait instaurer à Arsinoé des magistrats et des lois¹³¹, ce qui entre en contradiction avec le fait qu'il s'adresse dans sa lettre à la cité et à ses magistrats. Les commentateurs de l'inscription ont formulé plusieurs hypothèses pour expliquer cette anomalie¹³². Pour C. P. Jones et Ch. Habicht, Arsinoé avait déjà des magistrats, mais toutes les charges n'étaient pas établies et il s'agissait donc de compléter les institutions¹³³. Pour Ph. Gauthier, Arsinoé avait dépéri pendant la deuxième guerre de Syrie, il n'y avait plus ni magistrats, ni lois, et il s'agissait de les rétablir. L'adresse de Thraséas à la cité et aux magistrats dans sa lettre visait donc à « affirmer dès à présent » le statut de cité d'Arsinoé¹³⁴. Enfin pour A. Chaniotis, Arsinoé avait bien depuis la fondation le statut de cité, mais la formulation du décret de Nagidos visait à le nier et à mettre en avant la fiction qu'elle était en voie de l'acquérir grâce aux projets de Thraséas

Carusi 2005, 84-89 = *SEG* LV 418, en particulier l. 4-5 ; voir Jones, Habicht 1989, 333 ; Ager 1997, 128 ; Carusi 2005, 100-139, en particulier 126-139.

127 Bencivenni 2003, 322 ; *contra* Criscuolo 1998, 64, n. 9.

128 Document 1, l. 1, 10, 11-12.

129 Document 1, l. 2-4 et 17-18.

130 *I. Sultan Daği* I 393, l. 2-3 (première lettre), comparer les l. 39-40 (deuxième lettre) et 49-50 (troisième lettre) ; voir Jonnes, Riel 1997, 12 et Capdetrey 2007, 165.

131 Document 1, l. 27-28.

132 Résumées par Bencivenni 2003, 318-319, voir aussi 329-331.

133 Jones, Habicht 1989, 319, 322 et 337.

134 *Bull. ép.* 1990, 489 ; voir aussi Jones, Russel 1993, 296.

et surtout parce que ceux-ci avaient reçu la validation du conseil et de l'assemblée des Nagidéens. Le stratège lui-même aurait permis l'officialisation de cette fable en contrepartie de la cession de terres qu'il exigeait de la cité, pour lui permettre de sauver la face¹³⁵.

En définitive, l'ambiguïté se trouve levée par les Nagidéens eux-mêmes. D'une part, ils qualifient deux fois Arsinoé de *polis* dans les considérants du décret, mais il est toujours possible qu'ils n'aient pas employé le terme au sens de communauté politique autonome. D'autre part et surtout, à la dernière ligne du texte, ils reconnaissent l'existence d'un « trésorier des Arsinoéens », donc d'un magistrat de la cité. Il ne fait par conséquent aucun doute qu'Arsinoé était avant même l'intervention de Thraséas auprès de Nagidos une cité¹³⁶. Toutefois, la forme particulière sous laquelle cela se traduisait demeure incertaine, en particulier si, comme il semble, elle n'avait pas de lois propres, ce qui signifie peut-être qu'elle avait adopté les lois d'une autre cité¹³⁷.

Si Arsinoé était depuis sa création une cité autonome, il semble néanmoins qu'elle ne jouissait pas d'une grande indépendance par rapport au pouvoir royal : la lettre de Thraséas atteste qu'à l'époque de la reprise en main, elle versait au souverain des revenus et devait célébrer habituellement des sacrifices pour le roi et la reine¹³⁸. Le décret de Nagidos évoque en outre le droit réservé au stratège d'accroître à l'avenir la population en installant d'autres colons, ce qui constitue une forme d'ingérence dans les affaires internes de la cité¹³⁹. De plus, un faisceau d'indices amène à penser qu'il exerçait une tutelle assez lourde sur la fondation : le texte précise que les Nagidéens n'envoyèrent copie de leur décret qu'à Thraséas, et qu'ils concédèrent le territoire en litige avant tout au stratège, en première position et en exergue dans la syntaxe de la phrase, et secondairement aux Arsinoéens. Tout ceci le place dans une position évidente

135 Chaniotis 1993, 36-39, suivi par Magnetto 1997, 248-249 ; dans le même esprit, Bencivenni 2003, 321-322 et 330, n. 47, après Hengstl 1992, 499 et Chaniotis 1993, 38-39, développe l'idée que les Nagidéens considéraient les institutions d'Arsinoé comme trop déficientes pour lui reconnaître la qualité de partenaire de négociation.

136 Chaniotis 1993, 36-37 et 39 ; Sartre 2001, 114 ; Bencivenni 2003, 329-330.

137 Bencivenni 2003, 331.

138 Document 1, l. 8-9 et 13-14. Les premiers éditeurs du texte, E. Kirsten et I. Opelt, ont lu à la ligne 33 *πεμπέτωσαν δὲ καὶ φόρον*, « et qu'ils envoient aussi un tribut », lecture admise jusqu'aux corrections de Petzl 2002, à partir d'un estampage qui porte clairement *πεμπέτωσαν δὲ καὶ θεώρον*, « et qu'ils envoient aussi un théore ».

139 Document 1, l. 30-31.

d'intermédiaire entre Nagidos, qui traitait directement avec lui, et Arsinoé¹⁴⁰. De plus, sa lettre exprime clairement des velléités d'encadrer sa fondation, pour ce qui concerne son développement et ses relations avec sa voisine¹⁴¹. Enfin, les commentateurs du texte ont attiré l'attention sur le ton impérieux que le stratège emploie à l'égard des Arsinoéens¹⁴² et qui tranche avec les formes davantage diplomatiques revêtues par ses échanges avec Nagidos, perceptibles à travers le décret de la cité, même s'il lui a manifestement imposé également ses exigences¹⁴³.

Les typologies élaborées récemment pour classer les cités du royaume séleucide et des possessions lagides en Asie Mineure selon leur statut au sein du royaume auquel elles appartenaient¹⁴⁴ offrent un cadre pour évaluer le degré de sujétion d'Arsinoé par rapport aux autres cités de la région sous domination lagide. Le paiement de revenus dus au souverain, l'existence d'un culte royal visiblement requis par l'autorité monarchique et surtout la tutelle manifestement exercée par Thraséas sur Arsinoé orientent vers les catégories les plus soumises au pouvoir. En Asie Mineure lagide, il s'agit des cités sujettes et des cités subordonnées non sujettes, sur lesquelles semblent avoir pesé des contraintes de même nature et même d'intensité similaire. Toutefois, une marque officielle permet de distinguer les cités sujettes : elles étaient obligées d'employer la datation régnale dans leurs documents publics¹⁴⁵. En l'absence de tel document portant ce type de datation attribuable à Arsinoé, il paraît difficile de préciser davantage, même s'il semblerait logique de suivre J. Ma lorsqu'il considère que les fondations et refondations royales devaient appartenir à la catégorie des cités sujettes, les cités sur lesquelles aurait pesé le plus de contraintes¹⁴⁶. Il n'est pas à exclure non plus qu'après des débuts difficiles, qui avaient nécessité une intervention soutenue du pouvoir royal, la tutelle de l'administration lagide sur Arsinoé se soit allégée, une fois les problèmes avec Nagidos définitivement réglés.

En définitive, le cas d'Arsinoé de Cilicie révèle toute l'attention que les Ptolémées et leurs agents royaux portaient aux cités qu'ils créaient ou

140 Document 1, l. 14-16 et 29-30 ; voir Petzl 2002, 86, commentaire à la l. 29.

141 Bencivenni 2003, 304, 306-307, 309 et 311-316.

142 Document 1, l. 6-9 et 12-14 ; voir Bencivenni 2003, 311.

143 Chaniotis 1993, 40-42.

144 Ma 2004, 111-128 ; Capdetrey 2007, 209-224 ; Kossmann 2011, 293-310.

145 Kossmann 2011, 302-307.

146 Ma 2004, 116-117.

recréaient et qui semblent avoir représenté des sortes de vitrines pour la monarchie égyptienne. Il illustre aussi la fragilité de ces constructions marquées du sceau d'une dynastie royale et par conséquent davantage que les autres cités à la merci d'un changement de domination. Celui-ci risquait en effet fortement de signifier leur éradication, surtout dans une région comme l'Asie Mineure, où se côtoyaient et s'affrontaient les monarchies rivales séleucide et lagide. La perte de son territoire par Arsinoé au profit de sa voisine, sous l'intermède séleucide, en fournit l'illustration. L'existence d'un tel risque constitue une explication possible de la frilosité des Ptolémées à se lancer dans la création de cités de toutes pièces dans la région. Dans ce contexte, l'implantation d'une cité lagide si près de la cité plus ancienne de Nagidos déconcerte et invite à rechercher les raisons qui dissuadèrent de refonder cette dernière et motivèrent la formation d'un établissement nouveau. La réponse à cette question permettrait sans doute d'affiner les conclusions qui ont déjà été tirées sur les fonctions des fondations et refondations lagides en Asie Mineure. Mais l'exploitation militaire de l'emplacement mise à part, ni la lettre de Thraséas, ni le décret de Nagidos ne fournissent d'indices permettant d'éclairer les tenants et les aboutissants de ce choix.

Perrine Kossmann
Université de Bourgogne, Dijon, UMR 6298 ARTEHIS
perrine.kossmann@u-bourgogne.fr

DOCUMENT 1

Lettre du stratège lagide Thraséas à la cité d'Arsinoé de Cilicie et décret de la cité voisine de Nagidos concernant leurs relations

Éd. de référence : Bencivenni 2003, 300-301.

- [Θρα]σέας Ἀρσινοέων τῇ πόλει καὶ τοῖς ἄρχουσι χαίρειν.
[Ἐκ]ρημισάμεθα τὴν παρ' ὑμῶν ἐπιστολὴν καὶ τῶν πρεσ-
[βε]υτῶν Ἀνδρομένους καὶ Φιλοθέου διηκούσαμεν ὑπὲρ τῶν
κατὰ τὴν χώραν. Ἐπεὶ οὖν οἱ Ναγιδεῖς ἐπακολουθήσαντες
5 τοῖς ὑφ' ἡμῶν παρακληθεῖσιν ἀφωρίκασιν, ὥστε μηδεμιᾶς
ἀντιλογίας ἔτι καταλειπομένης ὑμετέραν εἶναι, καλῶς ποιήσε-
τε ἐργαζόμενοι τε πᾶσαν αὐτὴν καὶ καταφυτεύοντες, ὅπως αὐτοὶ τε
ἐν εὐβοσίαι γίνησθε καὶ τῷ βασιλεῖ τὰς προσόδους πλείους τῶν
ἐν ἀρχῇ γινομένων συντελήτε. Καὶ γὰρ αὐτοὶ σπουδάζομεν περὶ
10 ὑμῶν καὶ βουλόμεθα τὴν πόλιν ἀξίαν τῆς ἐπωνυμίας ποιεῖν, πᾶν τὸ
συμφέρον καὶ χρήσιμον συνατασκευάζοντες καὶ κοινῇ καὶ ἰδίοι τῶν
πολιτῶν ἐκάστωι. Διὸ καὶ καλῶς ποιήσετε καὶ αὐτοὶ πολιτευόμενοι[ι]
τε κατὰ τρόπον καὶ τὰς θυσίας τὰς εἰθισμένας τῷ τε βασιλεῖ κ[αὶ]
τῇ βασιλίσσῃ συντελοῦντες ἐν τοῖς καθήκουσι καιροῖς. Ὑπογεγ[ρά]-
15 φαμεν δὲ ὑμῖν καὶ τὸ ἀντίγραφον τοῦ παρὰ τῶν Ναγιδέων ἀποσταλέντος
ἡμῖν ψηφίσματος ὑπὲρ τούτων, ὅπως ἐπακολουθῇτε τοῖς γεγραμμένοις·
τὰ δὲ πλείονα τοῖς πρεσβευταῖς Ἀνδρομένει καὶ Φιλοθέωι συνδιειλέ-
γμεθα, ἐντελλάμενοι ἀπαγγέλλειν ὑμῖν. vacat Ἐρρωσθε. vacat
Λεωσθένης ἐπεστάτει· γνώμη προστατῶν· ἐπειδὴ Ἀετὸς Ἀπολλωνίου
20 Ἀσπένδιος καὶ ἡμέτερος πολίτης, στρατηγὸς γενόμενος κατὰ Κιλικίαν,
τόπον ἐπὶ καιρὸν καταλαβόμενος πόλιν ἔκτισεν Ἀρσινόην ἐπώνυμον
τῆς μητρὸς τοῦ βασιλέως κ[αὶ] κατ' ὠκισεν οἰκητὰς ἐν τῷ τόπῳ καὶ τὴν χώ-
ραν ἐμέρισεν οὕσαν ἡμετέρα[ν, ἐ]γβαλὼν τοὺς ἐπινεμομένους βαρβά-
ρους, καὶ νῦν Θρασέας ὁ υἱὸς αὐτοῦ, ἀποσταλεὶς ὑπὸ τοῦ βασιλέως στρ[α]-
25 τηγὸς Κιλικίας, σπεύδει τὴν πόλιν ἐνδοξοτέραν κατασκευάσαι καὶ [ἡμᾶς]
ἡξίωκεν τὴν χώραν τὴν δημοσίαν ἐπιχωρῆσαι τοῖς κατοικοῦσιν ἔχ[ειν]
εἰς τὸν αἰὶ χρόνον, αὐτοῖς καὶ ἐγγόνοις· βούλεται δὲ καὶ ἀρχεῖα καθίστασ-
θαι καὶ νόμους ἰδίους κεῖσθαι κ[αὶ] τὴν χώραν καταγραφῇαι αὐτοῖς εἰς
[στῆλ]ας, ἔδοξεν τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ· δοῦναι αὐτῷ τὴν χώραν
30 [τὴν] δημοσίαν καὶ τοῖς κατοικοῦσιν καὶ ἐάν τις ἄλλους Θρασέας
[ποτέ] κατοικήζῃ· ἐπαινέσαι δὲ Θρασέαν, καὶ εἶναι αὐτοὺς ἀποίκους
[Ναγιδέων· συντελείτωσαν δὲ καὶ τὰς τιμὰς τῷ βασιλεῖ καὶ Ἀρσινόῃ]

[καὶ Βε]ρενίκη, πεμπέτωσαν δὲ καὶ θεωρὸν, ἐκ τῶν ἰδίων ἀνηλωμάτων.
[Πολι]τεύονται δὲ καὶ χρήσονται νόμοις οἷς ἂν αὐτοὶ θῶνται, ἔστωσαν
35 [δὲ κ]αὶ ἰσοπολῖται Ναγιδέων· ἔστω δὲ αὐτοῖς καὶ μετουσία παραγι-
[νομ]ένοις εἰς τὰ ἱερά· καὶ ἀπογραφάσθωσαν ἕκαστος εἰς φυλὴν,
[ἦν ἅ]ν λάχῃ, τελοῦντες τὸ γινόμενον· καλείσθωσαν δὲ καὶ οὗτοι
[ἄ]ν τῇ Ὀμονοίᾳ ἢ πόλιν θύῃ, καὶ φερέτωσαν τὸ γινόμενον· ὡσαύ-
[τ]ως δὲ καὶ, ὅταν Ἀρσινοεῖς θύωσιν Θεοῖς Ἀδελφοῖς, παραγινέσθω-
40 [σ]αν Ναγιδεῖς φέροντες τὸ αὐτό. Μὴ ἐξέστω δὲ μηκέτι
[Ν]αγιδεῦσιν παρευρέσει μηδεμιᾷ περὶ τῆς χώρας τῆς δοθείσης
[α]ὐτοῖς κατὰ ψήφισμα τοῦτο ἀμφισβητῆσαι· ἐὰν δέ τις ἄρχων προθῇ
[τὸ] δόγμα τοῦτο ἢ ῥήτωρ εἴπῃ, ὁ μὲν ἄρχων ἀποτεισάτω δραχμὰς μυρίας
[ἱερ]ᾶς Ἀρσινόῃ ἀπαραιτήτους, ὁ δὲ ῥήτωρ δραχμὰς χιλίας, καὶ ἡ γνώμη αὐ-
45 [το]ῦ ἄκυρος ἔστω. Ὅσα δ' ἂν ἀδικήματα ἰδία γένηται ἐκάστω, ἐὰν μὲν ὁ
[Ἀρσι]νοεὺς ἐν Ναγίδωι τινὰ ἀδικήσῃ ἢ ἀδικηθῇ, λαμβανέτω τὸ δίκαιον καὶ
[διδότ]ω κατὰ τοὺς νόμους τοὺς Ναγιδέων, ἐὰν δὲ ὁ Ναγιδεὺς ἐν Ἀρσινόῃ
[τινὰ] ἀδικήσῃ ἢ ἀδικηθῇ, λαμβανέτω τὸ δίκαιον καὶ διδότω κατὰ τοὺς
[νόμου]ς τοὺς Ἀρσινοέων, ἔστω δὲ αὐτοῖς πάντων τῶν ἀδικημάτων,
50 [ἐξ οὗ ἅ]ν χρόνου γένηται τὸ ἀδίκημα προθεσμία ἐνιαυτός· ἐὰν δέ τ[ις]
[παρελθ]όντος τοῦ χρόνου γράψῃται δίκην ἢ ἐγκαλέσῃ, ἄκυρος ἔστω α[ὕ]-
[τη ἢ δίκη]. Τὸ δὲ ψήφισμα τοῦτο ἀναγράψαι εἰς στήλας λιθίνας δύο καὶ
[τὴν μὲν] ἀναθεῖναι ἐν τῷ τῆς Ἀφροδίτης ἱερῷ, τὴν δ' ἐτέραν ἐν [Ἀρ]-
[σινόῃ] ἐν τῷ Ἀρσινόῃς τεμένει, τὸ δὲ ἀνήλωμ[α] τῶν στηλῶν με]-
55 [ρισάτω e.g. τ]ῆς μὲν ἐν Ναγίδωι ὁ ταμίης [ὁ Ναγιδέων, τῆς δὲ ἐν Ἀρ]-
[σινόῃ] ὁ ταμίης ὁ Ἀρσινοέων. vacat

Traduction

Thraséas à la cité et aux magistrats d'Arsinoé, salut. Nous avons reçu votre lettre et écouté tout ce que vos ambassadeurs Androménès et Philothéos avaient à dire sur les questions touchant à la terre. Puisque donc les Nagidéens, se conformant à nos requêtes, l'ont délimitée, de sorte qu'elle est vôtre et qu'aucune contestation ne subsiste, vous ferez bien de l'exploiter tout entière et de faire des plantations, afin que vous-mêmes soyez dans la prospérité et qu'au roi vous acquittiez des revenus supérieurs à ceux qui étaient produits au commencement. Et en effet, nous sommes nous-même plein de zèle à votre endroit et nous voulons rendre la cité digne du nom qu'elle porte, en contribuant à procurer tout ce qui peut être avantageux et utile aussi bien collectivement qu'individuellement à chacun des citoyens. En conséquence, vous ferez bien de conduire vos affaires publiques comme il convient et d'accomplir les sacrifices habituels pour le roi et la reine aux moments appropriés. Nous avons ajouté pour vous la copie du décret sur ces questions que les Nagidéens nous ont envoyé, afin que vous vous conformiez à ce qui est écrit. Pour le reste, nous nous sommes entretenus avec vos ambassadeurs Androménès et Philothéos, leur ordonnant de vous le rapporter. Portez-vous bien.

Léosthénès était président ; proposition des *prostatai* : attendu qu'Aétos fils d'Apollonios, Aspendien et citoyen de notre cité, lorsqu'il était stratège de Cilicie, après s'être emparé d'un emplacement favorable, a fondé une cité, Arsinoé, qui porte le nom de la mère du roi, a établi des habitants sur l'emplacement et a partagé la terre qui était nôtre, après avoir chassé les barbares qui avaient empiété dessus ; et que maintenant Thraséas son fils, envoyé par le roi comme stratège de Cilicie, s'efforce de rendre la cité plus illustre et nous a demandé de céder la terre publique à ceux qui y sont installés pour qu'ils la possèdent pour toujours, eux-mêmes et leurs descendants ; et il veut aussi que des magistratures soient mises en place, que des lois qui leur soient propres soient instituées et que la terre soit enregistrée pour eux sur des stèles, il a plu au Conseil et au peuple : qu'on lui donne la terre publique, ainsi qu'à ceux qui y sont établis et si Thraséas en installe d'autres un jour ; d'autre part qu'on accorde l'éloge à Thraséas, et qu'ils soient des colons des Nagidéens ; d'autre part encore qu'ils accomplissent les honneurs dus au roi, à Arsinoé et à Bérénice, et qu'ils envoient aussi un théore à

leurs propres frais. Ils conduiront leurs affaires publiques et ils useront des lois qu'ils se seront eux-mêmes données et qu'ils aient aussi l'isopolitie avec les Nagidéens ; qu'ils aient le privilège de participer aux sacrifices lorsqu'ils sont présents ; et qu'ils se fassent inscrire chacun dans une tribu, celle qu'il obtiendra par tirage au sort, en acquittant la somme requise ; qu'ils soient aussi invités lorsque la cité sacrifie à la Concorde et qu'ils apportent la somme requise ; de même aussi, lorsque les Arsinoéens sacrifieront aux Dieux Adelphe, que les Nagidéens soient présents, apportant la même somme. Qu'il ne soit plus permis aux Nagidéens, sous aucun prétexte, de soulever une contestation au sujet de la terre qu'ils leur ont donnée par ce décret ; si un magistrat met à l'ordre du jour ce projet de décret ou qu'un orateur en fait la proposition, que le magistrat paie 10 000 drachmes sacrées à Arsinoé sans exception, et l'orateur 1 000 drachmes, et que sa motion soit invalide ; pour ce qui concerne les délits privés qui peuvent arriver à chacun, si un Arsinoéen à Nagidos commet un délit, ou en est victime, qu'il obtienne justice ou soit puni conformément aux lois des Nagidéens, mais si c'est un Nagidéen à Arsinoé qui commet un délit ou en est victime, qu'il obtienne justice ou soit puni selon les lois des Arsinoéens, et qu'ils aient pour tous les délits à partir du moment de l'année où le délit a eu lieu un délai de prescription d'un an ; et que si l'année écoulée quelqu'un intente une accusation publique ou privée, l'action soit invalide.

Qu'on transcrive ce décret sur deux stèles de pierre, et qu'on érige l'une dans le sanctuaire d'Aphrodite, l'autre à Arsinoé dans l'enclos sacré d'Arsinoé et pour les frais des stèles, qu'affecte la somme de celle érigée à Nagidos le trésorier des Nagidéens, la somme de celle érigée à Arsinoé le trésorier des Arsinoéens.

Bibliographie

- Ager 1997 = S. Ager, *Interstate Arbitrations in the Greek World, 337-90 B.C.*, Berkeley, Los Angeles, London 1997.
- Bagnall 1976 = R. S Bagnall, *The Administration of the Ptolemaic Possessions outside Egypt*, Leiden 1976.
- Battistini, Charvet 2004 = O. Battistini, P. Charvet, *Alexandre le Grand. Histoire et Dictionnaire*, Paris 2004.
- Bencivenni 2003 = A. Bencivenni, *Progetti di riforme costituzionali nelle epigrafi greche dei secoli IV-II a. C.*, Bologna 2003.
- Bernand 1992 = A. Bernand, *La Prose sur pierre dans l'Égypte hellénistique et romaine*, Paris 1992.
- Bikerman 1938 = E. Bikerman, *Institutions des Séleucides*, Paris 1938.
- Billows 1995 = R. A. Billows, *Kings and Colonists. Aspects of Macedonian Imperialism* (= Columbia studies in the classical tradition 22), Leiden, New York 1995.
- Breccia 1911 = E. Breccia, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée d'Alexandrie. N° 1-568. Iscrizioni greche e latine*, Le Caire 1911.
- Briant 1978 = P. Briant, *Colonisation hellénistique et populations indigènes. La phase d'installation*, *Klio* 60, 1978, 57-92.
- Briant 1982 = P. Briant, *Colonisation hellénistique et populations indigènes II. Renforts grecs dans les cités hellénistiques d'Orient*, *Klio* 64, 1982, 83-98.
- Briant 1998 = P. Briant, *Colonizzazione ellenistica e popolazioni del Vicino Oriente : dinamiche sociali e politiche di acculturazione*, in *I Greci*, 2 *Una Storia greca*, III *Trasformazioni*, a cura di S. Settis, Torino 1998, 309-333.
- Briant 2011 = P. Briant, *Alexandre le Grand*, 7^e éd., Paris 2011.
- Brun 2010 = P. Brun, *Le monde grec à l'époque classique 500-323 av. J.-C.*, 2^e éd., Paris 2010.
- Caneva 2018 = S. Caneva, *PHRC010: Letter of the strategos Thraseas to the city of Arsinoe, with an appended decree of the city of Nagidos - Kilikia (245-221 BC) Letter*, in *The Practicalities of Hellenistic Ruler Cults*, S. CaS neva (ed.), <http://s.phrc.it/phrc010>, 2018 [consulté le 04/11/2022].
- Capdetrey 2007 = L. Capdetrey, *Le Pouvoir séleucide : territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique, 312-129 avant J.-C.*, Rennes 2007.
- Capdetrey 2008 = L. Capdetrey, *Le Domaine séleucide au III^e siècle*, in *Le monde hellénistique*, C. Grandjean et alii, Paris 2008, 115-136.
- Capdetrey 2012 = L. Capdetrey, *Fondations, diasporas et territoires dans l'Asie hellénistique au III^e siècle*, in *Les diasporas grecques du VIII^e à la fin du III^e siècle av. J.-C. (Actes du colloque de la SOPHAU, tenu à l'Université*

- Charles-de-Gaulle-Lille 3*, 2012), L. Martinez-Sève (dir.), Toulouse 2012, 319-344.
- Capdetrey 2022 = L. Capdetrey, *L'Asie Mineure après Alexandre (vers 323-vers 270 av. J.-C.)*, Rennes 2022.
- Carusi 2005 = C. Carusi, *Nuova edizione della homologia fra Trezene e Arsinoe* (IG IV 752, IG IV² 76 + 77), Studi ellenistici XVI, 2005, 79-139.
- Cayla 2018 = J.-B. Cayla, *Les Inscriptions de Paphos. La cité chypriote sous la domination lagide et à l'époque impériale*, Lyon 2018.
- Chaniotis 1993 = A. Chaniotis, *Ein diplomatischer Statthalter nimmt Rücksicht auf den verletzten Stolz zweier hellenistischer Kleinpoleis (Nagidos und Arsinoe)*, EA 21, 1993, 33-42.
- Chaniotis 2005 = A. Chaniotis, *Victory's Verdict : The Violent Occupation of Territory in Hellenistic Interstate Relations*, in *La violence dans les mondes grec et romain (Actes du colloque international, Paris 2002)*, J.-M. Bertrand (éd.), Paris 2005, 455-464.
- Cohen 1978 = G. M. Cohen, *The Seleucid colonies. Studies in founding, administration and organization* (= Historia Einzelschriften 30), Wiesbaden 1978.
- Cohen 1995 = G. M. Cohen, *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands, and Asia Minor* (= Hellenistic Culture and Society 17), Berkeley, Los Angeles, London 1995.
- Cohen 2006 = G. M. Cohen, *The Hellenistic Settlements in Syria, the Red Sea Basin, and North Africa* (= Hellenistic Culture and Society 46), Berkeley, Los Angeles, London 2006.
- Cohen 2013 = G. M. Cohen, *The Hellenistic settlements in the East from Armenia and Mesopotamia to Bactria and India* (= Hellenistic Culture and Society 54), Berkeley, Los Angeles, London 2013.
- Cook 1973 = J. M. Cook, *The Troad. An Archaeological and Topographical Study*, Oxford 1973.
- Criscuolo 1998 = L. Criscuolo, *Il dieceta Apollonios e Arsinoe*, in *Le culte du souverain dans l'Égypte ptolémaïque au III^e siècle avant notre ère* (= Studia Ellenistica 34), H. Melaerts (éd.), Leuven 1998, 61-72.
- Daux 1949 = G. Daux, *Listes delphiques de théarodques*, REG 62, 1949, 1-30.
- Davesne, Le Rider 1989 = A. Davesne, G. Le Rider, *Gülmar, II Le trésor de Meydancikkale (Cilicie Trachée, 1980)*, Paris 1989.
- Desideri 1991 = P. Desideri, *Cilicia ellenistica*, in *Scambi e identità culturale : la Cilicia* (= Quaderni storici 26/76), a cura di P. Desideri, S. Settis, Bologna 1991, 141-165.

- Giangiulio 2020 = M. Giangiulio, *Shaping the New World: Once More On the Cities of Alexander*, in *The Legitimation of Conquest. Monarchical Representation and the Art of Government in the Empire of Alexander the Great*, K. Trampedach, A. Meeus (ed.), Stuttgart 2020, 179-194.
- Hamon 2014 = P. Hamon, *Bulletin épigraphique*, 2014, n. 488.
- Hansen, Nielsen 2004 = M. H. Hansen, T. H. Nielsen, *An Inventory of Archaic and Classical Poleis. An Investigation Conducted by The Copenhagen Polis Centre for the Danish National Research Foundation*, Oxford 2004.
- Heinen 1997 = H. Heinen, *Der πείστης Boethos und die Einrichtung einer neuen Stadt. Teil II*, APF 43, 1997, 340-363.
- Hengstl 1992 = J. Hengstl, "Lokales Recht" im ausserrömischen Bereich - anhand einer neugefundenen Inschrift aus dem ptolemäischen Kilikien, ZRG 109, 1992, 486-500.
- Herzog, Klaffenbach 1952 = R. Herzog, G. Klaffenbach, *Asylierkunden aus Kos* (AbhBerlin, 1952, n. 1), Berlin 1952.
- Hild, Hellenkemper 1990 = F. Hild, H. Hellenkemper, *Tabula Imperii Byzantini*. 5, *Kilikien und Isaurien*, Wien 1990.
- Holleaux 1942 = M. Holleaux, *Études d'épigraphie et d'histoire grecques*, III *Lagides et Séleucides*, Paris 1942.
- Jacquemin, Mulliez, Rougemont, 2012 = A. Jacquemin, D. Mulliez, G. Rougemont, *Choix d'inscriptions de Delphes, traduites et commentées*, Athènes 2012.
- Jones, Habicht 1989 = C. P. Jones, Chr. Habicht, *A Hellenistic Inscription from Arsinoe in Cilicia*, Phoenix 43, 1989, 317-346.
- Jones, Russel 1993 = C. P. Jones, J. Russel, *Two new inscriptions from Nagidos in Cilicia*, Phoenix 47/4, 1993, 293-304.
- Jonnes, Riel 1997 = L. Jonnes, M. Riel, *A New Royal Inscription from Phrygia Paroreios: Eumenes II Grants Tyriaion the Status of a polis*, EA 29, 1997, 1-30.
- Kinns 1980 = Ph. Kinns, *Studies in the Coinage of Ionia. Erythrae, Teos, Lebedus, Colophon, ca. 400-30 B.C.* (thèse de doctorat inédite de l'Université de Cambridge), Cambridge 1980 [non vidi].
- Kirsten, Opelt 1989 = E. Kirsten, I. Opelt, *Eine Urkunde der Gründung von Arsinoe in Kilikien*, ZPE 77, 1989, 55-66.
- Kortenbeutel 1931 = H. Kortenbeutel, *Der ägyptische Süd- und Osthandel in der Politik der Ptolemäer und römischen Kaiser*, Charlottenburg 1931.
- Kossmann 2011 = P. Kossmann, *Les Lagides et l'Asie Mineure* (thèse de doctorat inédite de l'École Pratique des Hautes Études, IV^e Section), Paris 2011.
- Kramer 1997 = B. Kramer, *Der πείστης Boethos und die Einrichtung einer neuen Stadt I. P.UB Trier S 135-3 und 135-1*, APF 43, 1997, 315-339.

- Legras 2004 = B. Legras, *L'Égypte grecque et romaine*, Paris 2004.
- Leschhorn 1984 = W. Leschhorn, "Gründer der Stadt". *Studien zu einem politisch-religiösen Phänomen der griechischen Geschichte*, Stuttgart 1984.
- Ma 2004 = J. Ma, *Antiochos III et les cités de l'Asie Mineure occidentale*, Paris 2004.
- Magnetto 1997 = A. Magnetto, *Gli arbitrati interstatali greci*, II *Dal 337 al 196 A. C.* (= Relazioni interstatali nel mondo antico fonti e studi 7), Pisa 1997.
- Meadows 2009 = A. Meadows, *The Eras of Pamphylia and the Seleucid Invasions of Asia Minor*, *AJN* 21, 2009, 51-88.
- Meadows 2012 = A. Meadows, *Deditio in fidem. The Ptolemaic Conquest of Asia Minor*, in *Imperialism, Cultural Politics, and Polybius*, C. Smith, L. M. Yarrow (éd.), Oxford 2012, 113-133.
- Merkelbach, Stauber 2001 = R. Merkelbach, J. Stauber, *Steinepigramme aus dem griechischen Osten*, III *Der "Ferne Osten" und das Landesinnere bis zum Tauros*, München 2001.
- Mitford 1961 = T. B. Mitford, *Further Contributions to the Epigraphy of Cyprus*, *AJA* 65, 1961, 93-151.
- Mueller 2006 = K. Mueller, *Settlements of the Ptolemies: City Foundations and New Settlement in the Hellenistic World* (= *Studia Hellenistica* 43), Leuven 2006.
- Müller 1882 = K. Müller, *Geographi Graeci minores*, I, Paris 1882.
- Nollé 1993a = J. Nollé, *Side im Altertum* (= *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien* 43), I, Bonn 1993.
- Nollé 1993b = J. Nollé, *Die feindlichen Schwestern – Betrachtungen zur Rivalität der pamphyliischen Städte*, in *Die epigraphische und altertumskundliche Erforschung Kleinasiens. Hundert Jahre Kleinasiatische Kommission der Österreichischen Akademie der Wissenschaften*, hrsg. von G. Dobesch, G. Rehrenböck, Wien 1993, 297-317.
- van Oppen 2010 = B. van Oppen de Ruiter, *The Death of Arsinoe II Philadelphus: The Evidence Reconsidered*, *ZPE* 174, 2010, 139-150.
- Oulhen 1998 = J. Oulhen, *Chronologie des décrets de la cité de Delphes : l'exemple du groupe K*, *Topoi* 8/1, 1998, 215-230.
- Petzl 2002 = G. Petzl, *Das Inschriftendossier zur Neugründung von Arsinoë in Kilikien: Textkorrekturen*, *ZPE* 139, 2002, 83-88.
- Plassart 1921 = A. Plassart, *Inscriptions de Delphes. La liste des théorodques*, *BCH* 45, 1921, 1-85.
- Préaux 1939 = Cl. Préaux, *L'Économie royale des Lagides*, Bruxelles 1939.
- Préaux 1978 = Cl. Préaux, *Le Monde hellénistique. La Grèce et l'Orient 323-146 av. J.-C.*, II, Paris 1978.

- Rigsby 1996 = K. J. Rigsby, *Asylia. Territorial Inviolability in the Hellenistic World*, Berkeley, Los Angeles, London 1996.
- Robert 1938 = L. Robert, *Études épigraphiques et philologiques* (= Bibliothèque de l'École des Hautes Études 272), Paris 1938.
- Robert 1946 = L. Robert, *Villes de Carie et d'Ionie dans la liste des théorodokes de Delphes*, BCH 70, 1946, 506-523.
- Robert 1951 = L. Robert, *Études de numismatique grecque*, Paris 1951.
- Robert 1960 = L. Robert, *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, XI-XII, Paris 1960.
- Robert 1966 = L. Robert, *Sur un décret d'Ilion et sur un papyrus concernant des cultes royaux*, in *Essays in honour of C. Bradford Welles* (= ASPap 1), New Haven 1966, 175-211.
- Robert 1987 = L. Robert, *Documents d'Asie Mineure* (= BEFAR 239 bis), Athènes 1987.
- Rostowzew 1910 = M. I. Rostowzew, *Studien zur Geschichte des römischen Kolonates*, Leipzig, Berlin 1910.
- Saba 2012 = S. Saba, *Nagidos, Arsinoe and Isopoliteia*, Dike 15, 2012, 159-170.
- Saba 2020 = S. Saba, *Isopoliteia in Hellenistic Times* (= Brill Studies in Greek and Roman Epigraphy 14), Leiden, Boston 2020.
- Sartre 2001 = M. Sartre, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique. IV^e siècle avant J.-C. - III^e siècle après J.-C.*, Paris 2001.
- Sartre 2003 = M. Sartre, *L'Anatolie hellénistique de l'Égée au Caucase 334-31 av. J.-C.*, Paris 2003.
- Savalli-Lestrade 2001 = I. Savalli-Lestrade, *Amici del re, alti funzionari e gestione del potere principalmente nell'Asia Minore ellenistica*, Simblos 3, 2001, 263-294.
- Savalli-Lestrade 2021 = I. Savalli-Lestrade, *Compte rendu de Sara Saba, "Isopoliteia in hellenistic times (Brill Studies in Greek and Roman Epigraphy, 14)"*, BMCR, <https://bmcr.brynmawr.edu/2021/2021.03.30/>, 2021 [consulté le 04/11/2022].
- Schmitt 1969 = H. H. Schmitt, *Die Staatsverträge des Altertums. III Die Verträge der griechisch-römischen Welt von 338 bis 200 v. Chr.*, München 1969.
- Schnetz 1990 = J. Schnetz, *Itineraria Romana. II, Ravennatis anonymi Cosmographia et Guidonis Geographica* (reproduction photomécanique de l'édition de 1940), Stuttgart 1990.
- Schuler 1998 = C. Schuler, *Ländliche Siedlungen und Gemeinden im hellenistischen und römischen Kleinasien* (= Vestigia 50), München 1998.
- Talbert 2000 = R. J. A. Talbert, *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton, Oxford 2000.

- Talbert 2010 = R. J. A. Talbert, *Rome's World. The Peutinger Map Reconsidered*, Cambridge, <http://www.cambridge.org/us/talbert/>, 2010 [consulté le 04/11/2022].
- Thériault 1996 = G. Thériault, *Le culte d'Homonoia dans les cités grecques*, Lyon, Québec 1996.
- Thiers 2007 = Chr. Thiers, *Ptolémée Philadelphie et les prêtres d'Atoum de Tjékou. Nouvelle édition commentée de la "Stèle de Pithom" (Musée du Caire, CGC 22183)*, Montpellier 2007.
- Tigrel 1975 = G. Tigrel, *Alanya yöresinde antik bir liman*, Belleten 39, 1975, 613-632.
- Tscherikower 1927 = V. Tscherikower, *Die hellenistischen Städtegründungen von Alexander dem Grossen bis auf die Römerzeit (= Philologus, Supplementband 19, fasc. 1)*, Leipzig 1927.
- Velissaropoulos 2011 = J. Velissaropoulos-Karakostas, *Droit grec d'Alexandre à Auguste (323 av. J.-C. – 14 ap. J.-C.). Personnes – Biens – Justice*, Athènes, Paris 2011.
- Wilhelm 1974 = A. Wilhelm, *Akademieschriften zur griechischen Inschriftenkunde, 1895-1951, 1 Neue Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde. Attische Urkunden*, Leipzig 1974.
- Wörle 1979 = M. Wörle, *Epigraphische Forschungen zur Geschichte Lykiens III: Ein hellenistischer Königsbrief aus Telmessos*, Chiron 9, 1979, 83-111.
- Wörle 2012 = M. Wörle, *Anfang und Ende von Limyras ptolemäischer Zeit, in 40 Jahre Grabung Limyra. Akten des internationalen Symposions Wien, 3.-5. Dezember 2009*, hrsg. von M. Seyer, Wien 2012, 359-369.
- Zimmermann 1992 = M. Zimmermann, *Die lykischen Häfen und die Handelswege im östlichen Mittelmeer: Bemerkungen zu PMich I 10*, ZPE 92, 1992, 201-217.

ADDENDUM

- Grabowski 2013 = T. Grabowski, *Ptolemaic Foundations in Asia Minor and the Aegean as the Lagids' Political Tool*, Electrum 20, 2013, 57-76.

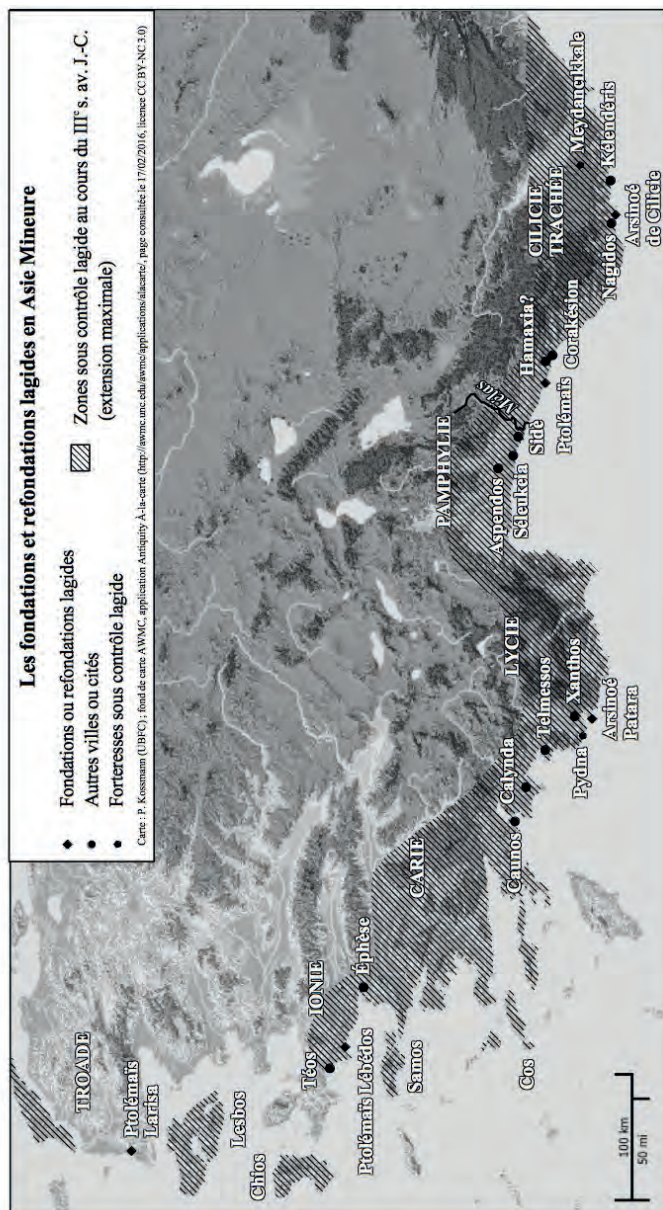


Fig. 1. Les fondations et refondations lagides en Asie Mineuse (carte P. Kossmann ; fond de carte AWMC, application Antiquity à-la-carte).

ORIGINE ET FONDATION D'ALEXANDRIE DE TROADE
DANS LA THÉORIE ÉPIDICTIQUE
ATTRIBUÉE À MÉNANDROS LE RHÉTEUR

Aux premiers siècles de notre ère, la partie hellénophone de l'Empire romain assiste à l'éclosion du phénomène littéraire et social de la « seconde sophistique ». Cette expression, que l'on doit à Philostrate¹, se comprend par rapport à la « première sophistique » – celle de Gorgias ou de Protagoras. Loin de désigner un mouvement formellement organisé, elle se réfère à toute une série d'intellectuels, spécialistes de la parole, qui ont chacun des parcours différents et qui dominent la vie politique et culturelle². Avant tout orateurs et professeurs, les représentants de la seconde sophistique pratiquent les trois genres oratoires, dans la vie réelle et sous forme d'œuvres publiées, de manière exemplaire, leur virtuosité reposant sur un travail minutieux de la langue attique et sur une connaissance précise de l'histoire grecque et des auteurs classiques. Sous leur impulsion, la rhétorique devient le genre littéraire dominant, qui influence non seulement les autres pratiques artistiques, y compris dans le domaine latin, mais aussi, de manière plus générale, les comportements et les mentalités. Représentant leur cité, où ils exercent des charges et participent au système de l'évergétisme, les sophistes sont en contact avec les autorités romaines, devant lesquelles ils rappellent et incarnent le prestige de la culture grecque³.

Parmi les activités qui incombent aux sophistes se distingue la pratique de l'éloge, qui connaît un essor exceptionnel en raison des conditions

1 Philostr., *Vies des sophistes*, I, 481.

2 Bowersock 1969 ; Bowersock 1974 ; Whitmarsh 2005.

3 Bowie 1970 ; Bowie 1982 ; Swain 1996 ; Whitmarsh 2001.

historiques et politiques⁴. Et si les sujets de célébration s'avèrent très nombreux, l'éloge de cité occupe une place privilégiée. Au vu des cérémonies qui se multiplient, chaque cité fait souvent l'objet d'un éloge formel, par exemple : quand une cité accueille un gouverneur, quand un personnage important quitte sa cité ou quand il y revient après une absence, lors d'une panégyrie ou d'une autre fête à caractère religieux, etc. De taille variable, l'éloge de cité implique une liste de *topoi*, c'est-à-dire de rubriques ou de chapitres à traiter, où figurent en bonne position le thème de la fondation et, de manière plus générale, celui de l'origine ou des origines de la cité en question⁵.

Dans ce contexte, où la célébration des *πόλεις* sert à affirmer la grandeur de l'hellénisme, l'éloge d'une cité qui a le statut de colonie romaine constitue un cas spécial et il faut se demander comment les orateurs envisagent cette situation particulière. Les témoignages disponibles sur Corinthe, par exemple, montrent clairement et subtilement que le statut spécifique de la colonie est pris en compte⁶. Il vaut alors la peine de se demander ce qu'il en est des colonies plus modestes ou moins prestigieuses et d'étudier comment s'y prennent les orateurs, alors que leur mission est de célébrer la grandeur de l'Hellade, ce qui implique très souvent un silence sur la réalité romaine.

Plutôt que d'aborder plusieurs exemples et de proposer des réflexions trop générales, je me concentrerai sur le cas précis d'Alexandrie de Troade. Colonie de vétérans créée par Auguste (*Colonia Augusta Alexandriana Troadensis*), Alexandrie a une histoire qui remonte à l'époque hellénistique. Fondée par Antigone Monophthalmos peu après 310 av. J.-C., à proximité d'un sanctuaire célèbre d'Apollon, la cité, qui résulte d'un synécisme, s'appelle d'abord Antigoneia. Par la suite, après la bataille d'Ipsos, Lysimaque renomme la cité en l'honneur du conquérant macédonien. « Alexandrie » devient alors une cité importante et peuplée, dont le succès ne s'est pas démenti à l'époque impériale. En tant que colonie, Alexandrie comporte de nombreux traits romains : le latin y est utilisé comme langue officielle, des colons occupent un rang prestigieux dans l'administration impériale et l'urbanisme de la cité est de type essentiellement romain. Toutefois la culture hellénique est loin

4 Pernot 1993.

5 Pernot 1993, 79-82, 178-216.

6 Goeken 2005 ; Goeken 2017.

d'avoir disparu : une grande partie de la population est constituée de Grecs et le culte d'Apollon Sminthios joue un rôle crucial dans les pratiques culturelles de la région. En outre la cité a ceci de remarquable qu'elle a suscité l'intérêt des empereurs (en particulier d'Hadrien) et même Hérode Atticus s'est impliqué dans la rénovation et l'embellissement de la colonie⁷.

Sur Alexandrie de Troade, nous avons la chance de posséder un témoignage unique : celui du rhéteur Ménandros, auquel sont attribués deux ouvrages datant de la seconde moitié du III^e siècle de notre ère⁸. La colonie sert en effet d'exemple à plusieurs reprises dans le second traité intitulé *Sur les discours épidictiques*. L'intérêt du texte, qui tient lieu de manuel et qu'il faut lire en parallèle avec le premier traité intitulé *Division des discours épidictiques*, réside en ceci qu'il formule les questions que se pose le rhétoricien quand il réfléchit aux origines d'Alexandrie, mais aussi celles que se pose l'orateur devant parler en situation et conformément aux attentes de son auditoire. Il s'agira donc d'étudier un aspect précis des dispositifs liés à la fondation des colonies, en analysant la représentation, c'est-à-dire la représentation déformée, que l'orateur et son public peuvent avoir d'une colonie romaine d'Orient. Centrée sur le discours qu'Alexandrie de Troade suscite à propos de sa fondation en tant que cité grecque, l'analyse du témoignage de Ménandros donne un accès privilégié à l'histoire socioculturelle de cette colonie et à l'image qu'elle veut donner d'elle-même à l'époque impériale.

1. Le *topos* de la fondation dans la topique de l'éloge de cité

Avant de passer au traitement du *topos* de la fondation dans le cas d'Alexandrie de Troade, il peut être utile de rappeler quelles sont les options qui s'offrent au rhéteur chargé de célébrer une cité en général et en particulier l'origine de cette dernière. Sur ce point, c'est le premier traité attribué à Ménandros qui contient le plus d'informations.

Adaptée de la topique propre à l'éloge de personne, celle de l'éloge de cité contient cinq *topoi* principaux : la situation et le site ; l'origine ;

7 Laffi 2004 ; Kuhn 2017 (avec bibliographie).

8 Pernot 1986 ; Pernot 2000, 230-237 ; Heath 2004. Les textes de Ménandros sont cités ici dans l'édition Russell, Wilson 1981.

l'éducation, le régime politique et les ἐπιτηδεύματα (c'est-à-dire le mode de vie, le caractère, les mœurs) ; les actions et les vertus ; les édifices et les beautés. Ces *topoi* révèlent une mentalité soucieuse d'affirmer la protection des dieux et le prestige des origines, tout en étant fière du rôle joué dans l'histoire et du succès auprès des touristes⁹. Selon cette grille, le thème de la fondation intervient à propos du *topos* des origines, qui est le deuxième développement principal de l'éloge de cité.

Le *topos* de l'origine (γένος en grec) peut se décomposer à son tour en cinq éléments : le fondateur, le peuplement, l'époque de la fondation, les changements dont résulte la cité (qu'il s'agisse de colonisation, de synécisme ou de transfert) et les causes de la fondation. Sur cette base, chaque élément est à nouveau subdivisé, de manière à prévoir tous les cas possibles¹⁰.

S'agissant du fondateur (οἰκιστής), il peut être un dieu, un héros ou un homme ; si c'est un dieu, l'éloge a beaucoup d'impact ; si c'est un demi-dieu, l'éloge reste fort ; si c'est un homme, il faut préciser son statut : un roi est ce qu'il y a de plus prestigieux, avant un général ou un simple individu. Le rhéteur conseille ensuite, si le fondateur est une figure positive, de louer brièvement ses autres actions et sa fondation de la cité en question pour bien souligner sa réputation. Ce schéma, il faut le préciser, n'exclut pas *a priori* le cas d'une fondation coloniale par un empereur (βασιλεύς)¹¹.

Pour ce qui est des habitants (οἱ οἰκήσαντες), il convient de distinguer entre les Hellènes et les barbares, en soulignant les qualités de chaque peuplement en matière d'ancienneté, de sagesse, de force, de courage ou de distinction¹².

La troisième division du γένος concerne la date (χρόνος) à laquelle la cité a été fondée. Sont distinguées trois périodes : des temps très anciens (si la cité est née avant ou avec les étoiles, avant ou après le déluge), une époque intermédiaire (quand la Grèce était florissante ; de même pour la puissance perse, assyrienne ou mède) et une phase plus récente (celle des cités fondées par les Romains). Pour chacun des cas, il s'agit toujours de mettre en valeur ce qui peut l'être : par exemple, dans le cas d'une cité

9 Mén. I, 353, 4 – 359, 15.

10 Pernot 1993, 216.

11 Mén. I, 353, 9-30.

12 Mén. I, 353, 31 – 354, 21.

récente, il faudra dire qu'elle est comme une jeune fille dans la fleur de l'âge sur laquelle beaucoup d'espoirs peuvent être fondés¹³.

À propos des évolutions (μεταβολαί) dont procède la fondation de la cité, le rhéteur suggère de considérer si la cité a été fondée comme colonie, par synécisme ou par changement de site, ou bien si elle résulte d'un accroissement (par exemple des villages devenus cité) ou d'un premier peuplement (c'est-à-dire dans un endroit où il n'y avait personne auparavant). Devant sélectionner pour chaque point ce qu'il y a de plus élogieux, l'orateur peut aussi s'arrêter sur un éventuel changement de nom de la cité¹⁴.

Il convient enfin de célébrer les causes (αἰτίαι) de la fondation, qu'elles soient divines, héroïques ou humaines et qu'elles procèdent de la joie (par exemple pour commémorer un mariage ou une victoire) ou du chagrin (par exemple en mémoire d'un défunt). Et le rhéteur ajoute qu'on peut aussi se demander si la fondation répond aux critères éthiques du juste, du beau, de l'opportun ou du nécessaire. Abordant chacun de ces cas, le rhéteur précise que les causes humaines concernent toutes les cités fondées par les empereurs romains, ce qui signifie que le cas d'une colonie augustéenne est bien prévu, même s'il s'avère d'un prestige inférieur dans une hiérarchie qui favorise les cités fondées à date très ancienne par des dieux, voire par des héros, quand bien même des causes humaines sont reconnues plus crédibles¹⁵.

Dans la pratique, tous les *topoi*, qui sont le résultat d'une tradition, peuvent être employés à propos d'une seule partie de la cité, quand un orateur célèbre la construction de bains, la mise en service d'un port ou la restauration d'un quartier. Et, parmi les éloges de cité, certains s'adaptent à tout moment, d'autres sont propres à certaines occasions, qu'il s'agisse d'une fête, d'une panégyrie, d'un concours, etc.¹⁶ Les indications données par Ménandros répondent à un besoin et, pour ce qui est du γένος, d'autres témoignages confirment l'idée qu'il s'agit là d'un thème jugé important, qui met en jeu une réflexion sur le prestige et l'identité hellénique des populations.

Parallèle à ces considérations exposées dans le premier traité attribué

13 Mén. I, 354, 22 – 355, 12.

14 Mén. I, 355, 24 – 357, 11.

15 Mén. I, 357, 12 – 359, 11.

16 Mén. I, 365, 18 – 367, 8.

à Ménandros, le chapitre sur le « discours d'arrivée » (ἐπιβατήριος) que contient le second traité corrobore l'idée que le cas des colonies romaines est pris en compte. S'agissant d'un discours que l'orateur adresse à sa propre cité quand il revient, le rhéteur conseille entre autres de prononcer un exorde sous forme de salut joyeux, avant de louer la cité :

Ensuite tu prononceras brièvement une louange du fondateur et, si la cité se trouve l'œuvre d'un empereur et si les empereurs du moment s'accordent avec celui d'alors, tu diras que « c'est leur ancêtre qui l'a fondée, car le pouvoir impérial et la dignité unissent les familles ». En revanche s'ils le haïssent en tant que tyran, tu diras que « la cité appartient à la terre habitée tout entière et qu'il y a des cités qu'un seul homme ou un seul empereur a fondées, mais que celle-ci l'a été par la terre habitée tout entière »¹⁷.

Cet extrait montre que le rhéteur prévoit, dans sa théorie, le cas d'une fondation impériale, c'est-à-dire par exemple d'une colonie romaine – nous verrons cependant que, pour Alexandrie de Troade, le rhéteur remonte à un autre βασιλεύς. Il s'agit donc, précise ensuite le théoricien, de commenter la joie éprouvée en revoyant les splendeurs de la cité, puis de célébrer le fondateur :

En guise de deuxième chapitre, tu prononceras après cela une louange mesurée du fondateur lui-même¹⁸.

La redite prouve que, pour célébrer la cité, c'est le *topos* de la fondation qui est jugé le plus important, avec cette distinction suggérée entre l'acte de fondation lui-même et la personnalité du fondateur. Or ce sont précisément ces deux points qui sont privilégiés à propos d'Alexandrie de Troade dans le second traité attribué à Ménandros.

17 Mén. I, 382, 24-31 : Εἴτα ἔπαινον ἑρεῖς διὰ βραχέων τοῦ κτίσαντος, καὶ μὲν βασιλέως ἔργον ἡ πόλις τυγχάνη, συνφδοὶ δ' ὧσιν οἱ νῦν βασιλεύοντες τῷ τότε, ἑρεῖς ὅτι ὁ τούτων πρόγονος ἔκτισεν· ἡ γὰρ βασιλεία καὶ τὸ ἀξίωμα συνάπτει τὰ γένη· ἐὰν δὲ ὡς τύραννον μισῶσιν, ὅτι πάσης τῆς οἰκουμένης ἡ πόλις, καὶ ὅτι τινὰς μὲν τῶν πόλεων ἀνὴρ εἷς ἢ βασιλεὺς εἷς ἔκτισε, ταύτην δὲ ἡ οἰκουμένη σύμπασα. C'est nous qui traduisons ; de même ensuite.

18 Mén. I, 383, 9-10 : Δεύτερον δὲ κεφάλαιον ἑρεῖς μετὰ τοῦτο αὐτοῦ τοῦ κτίσαντος ἔπαινον σύμμετρον.

2. La fondation d'Alexandrie de Troade d'après Ménandros le rhéteur

Les références à Alexandrie et à sa région sont concentrées dans le traité *Sur les discours épидictiques*, mais certains développements de la *Division des discours épидictiques*, le premier traité, peuvent concerner – nous l'avons vu – une colonie comme Alexandrie. Le second traité présente plusieurs types de discours à tenir dans des circonstances bien précises et l'exemple d'Alexandrie est explicitement convoqué à propos de trois discours : le Σμινθιακός, l'ἐπιβατήριος et le κλητικός (sous-entendu λόγος). L'accumulation des références à Alexandrie dans le second traité a laissé supposer que l'auteur était originaire de la région ou qu'il s'adressait à un élève d'Alexandrie¹⁹. Faute d'informations sur ce sujet, il vaut mieux souligner le fait que la colonie est citée comme exemple, à l'égal d'Athènes ou de Smyrne, dans un traité de rhétorique.

Le κλητικός λόγος est littéralement un « discours d'invitation » qu'on adresse aux autorités ou à un gouverneur. Dans le développement qu'il consacre à ce type d'allocution, Ménandros distingue le discours d'invitation à une panégyrie et le discours d'invitation à visiter simplement la cité sans qu'il y ait de fête particulière. Les références à Alexandrie sont mobilisées à propos du deuxième cas de figure. Après l'exorde, le rhéteur conseille de passer à l'éloge de la cité, en soulignant d'emblée ses actions et sa valeur de cette manière :

*« Notre cité d'Alexandre se glorifiait depuis longtemps de récits anciens et des beautés de ses constructions, mais aujourd'hui elle a négligé toutes les choses de ce genre pour se glorifier de toi seulement ». Ensuite tu diras immédiatement tout ce que tu peux dire d'ancien sur la cité, et après cela tu feras la louange du gouverneur*²⁰.

Il apparaît donc que la cité prise en exemple, c'est Alexandrie de Troade. Mais l'orateur, pour bien disposer le gouverneur, ne s'attarde pas trop sur le passé, qu'il oppose aux attentes et aux réjouissances présentes de la cité. En même temps, c'est le passé (avec les légendes troyennes)

¹⁹ Russell, Wilson 1981, XXXVIII.

²⁰ Mén. II, 426, 11-16 : Πάλαι μὲν οὖν ἐσεμνύνετο παλαιοῖς διηγήμασιν ἡμῖν ἡ πόλις Ἀλεξάνδρου καὶ τοῖς κάλλεσι τῶν οἰκοδομημάτων, νυνὶ δὲ ἀπάντων ἀμελήσασα τῶν τοιούτων ἐπὶ σοὶ μόνῳ σεμνύνεται. Εἴτα εὐθὺς ἐρεῖς, εἴ τι λέγειν ἀρχαῖον ἔχοις τῆς πόλεως, καὶ μετὰ ταῦτα τὸν τοῦ ἀρχοντος ἔπαινον.

qui doit constituer l'essentiel de l'éloge de cité et le rhéteur nomme la cité par une périphrase (« notre cité d'Alexandre »), en suggérant déjà un parallèle entre le gouverneur et le conquérant, quand bien même la cité n'a pas été fondée par Alexandre.

Le parallèle peut être plus explicite. S'il s'agit de la première visite du gouverneur, le rhéteur propose de décrire brièvement la région et de vanter les vertus de la cité, non sans avoir exhorté le destinataire de cette façon :

« Viens donc pour contempler ces choses, viens pour ajouter aux beautés, en étant devenu pour nous un autre Alexandre »²¹.

Plus loin, au moment de la péroraison, l'orateur conseille de mettre en valeur l'accueil chaleureux que la cité réserve au gouverneur :

Tu ajouteras [...] aussi que « la cité se tient déjà devant les portes avec les familles entières à ta rencontre, te saluant, priant la divinité de te voir dans peu de temps ; ne la trompe donc pas dans son espoir et ne change pas son attente en désagrément. De même, en effet, qu'elle accueillait souvent Apollon aux Sminthia, lorsque des dieux pouvaient rendre visite de manière visible aux hommes, de même aussi la cité te fait bon accueil, ainsi que des poètes », etc.²²

Ici le rhéteur va donc plus loin : en se référant aux temps mythiques où les dieux fréquentaient les humains, il va jusqu'à comparer le gouverneur au dieu Apollon, dont il cite la fête organisée par Alexandrie de Troade, signe qu'il s'agit d'une panégyrie importante et qu'elle contribue pour beaucoup à la réputation de la cité – puisque le rhéteur la mentionne, alors même qu'il traite du discours d'invitation à visiter la cité en dehors du cadre de la panégyrie.

21 Mén. II, 426, 22-24 : ἴθι τοιγαροῦν ταῦτα ἐποψόμενος, ἴθι προσθήσων τοῖς ἀλλέσιν, ἄλλος Ἀλέξανδρος ἡμῖν γενόμενος.

22 Mén. II, 427, 16-24 : Προσθήσεις δὲ [...] καὶ ὅτι ἔστηκεν ἡ πόλις ἤδη πρὸ τῶν πολῶν σὺν ὀλοκλήροις τοῖς γένεσι προαπαντῶσα, δεξιουμένη, εὐχομένη τῷ κρείττονι οὐκ εἰς μακρὰν σε θεάσασθαι· μὴ τοίνυν διαφύσης αὐτὴν τῆς ἐλπίδος μηδὲ εἰς ἀηδίαν τὴν προσδοκίαν αὐτῆς μεταβάλῃς. Ὡσπερ γὰρ τὸν Ἀπόλλων πολλὰκις ἐδέχετο τοῖς Σμινθίοις, ἡνίκα ἐξῆν θεοὺς προφανῶς ἐπιδημεῖν εἰς ἀνθρώπους, οὕτω καὶ σὲ ἡ πόλις προσδέχεται, καὶ ποιηταί...

Origine et fondation d'Alexandrie de Troade

En revanche, si le gouverneur connaît déjà la cité, l'orateur doit procéder un peu différemment, pour ne pas avoir l'air d'expliquer au gouverneur ce qu'il sait déjà. Il pourra dire ainsi, pour commencer l'éloge de la cité :

« Si tu ne connaissais pas la cité vers laquelle tu te hâtes, il aurait fallu le cas échéant aussi te renseigner ; mais puisque tu n'es pas sans connaître la cité d'Alexandre, fils de Zeus, vu que tu n'es peut-être pas non plus sans rien connaître de nos antiquités, pourquoi te les dirai-je ? »²³

Dans cet extrait, on retrouve l'appellation « cité d'Alexandre », qui montre que l'éloge repose en grande partie sur les connotations du nom de la cité et sur les relations qu'il permet d'instaurer entre le gouverneur actuel et le roi macédonien. On note aussi la précision « Alexandre, fils de Zeus », qui ajoute de l'éclat à la mention du fondateur. De fait, parler de la colonie comme de la « cité d'Alexandre » a d'autres sous-entendus, qui sont explicités dans le chapitre sur l'ἐπιβατήριος λόγος et qui concernent précisément la fondation de la cité par la figure mythique d'Alexandre.

L'ἐπιβατήριος λόγος, c'est-à-dire le « discours d'arrivée », est à prononcer dans trois cas de figure : quand l'orateur s'adresse à sa cité natale après une absence, quand il s'adresse à une cité où il séjourne ou quand il s'adresse à un gouverneur en visite dans la cité. Une variante possible est constituée par ce que le rhéteur appelle un Τρωϊκὸς λόγος, c'est-à-dire un « discours troyen » qui s'avère centré sur Alexandrie de Troade. Pour un tel discours, le rhéteur conseille de louer la région, avant de passer à l'éloge de la cité proprement dite. Après avoir rappelé l'intérêt que les dieux ont manifesté pour Ilion, en particulier Poséidon et Apollon qui ont fortifié la ville, il poursuit en ces termes :

« Et Alexandre, après cela, qui ne le cède pas à Héraclès et qui n'a pas été jugé inférieur à Dionysos, lui qui a soumis la partie la plus importante et la plus vaste de la terre habitée de sa seule main en tant que véritable fils de Zeus, ayant considéré cet endroit comme très avantageux, après

23 Mén. II, 428, 32 – 429, 3 : Εἰ μὲν οὖν ἡγνόεις παρ' ἣν σπεύδεις, ἔδει καὶ διδάσκειν τυχόν· εἰ δὲ τὴν Ἀλεξάνδρου πόλιν τοῦ Διὸς οὐκ ἄγνοεῖς, οὐδὲ τῶν ἀρχαίων [οὐδὲ] τῶν παρ' ἡμῖν οὐδὲν ἴσως ἀγνοοῦντι <τί> σοι ἐρῶ;

avoir établi une cité très grande et portant le même nom que lui, l'érigea pour en faire celle qui est la nôtre. » Après cela tu diras aussi de la cité comment elle-même est située au milieu de la région, etc.²⁴

Ne disposant pas de mythe propre à la colonie, le rhéteur se sert d'épisodes concernant la ville de Troie qui est à proximité. L'orateur peut ensuite établir une comparaison entre, d'une part, les conquêtes d'Alexandre et, d'autre part, les travaux d'Héraclès ou les expéditions de Dionysos qui est allé lui aussi jusqu'en Inde. Le parallèle entre Alexandre, Héraclès et Dionysos, qui revient à diviniser Alexandre, confère une dimension mythologique à la figure du Macédonien et permet d'exalter la cité de Troade en la rapprochant aussi probablement de la « très grande » Alexandrie au bord de l'Égypte²⁵. Si la fondation de la cité de Troade est déjà embellie quand il est question d'Alexandre le Grand et non d'Antigone le Borgne, le conquérant est clairement divinisé (d'où l'insistance sur le fait qu'Alexandre est « réellement » le fils de Zeus) pour exalter la cité. Utilisant les mythes de Troie et d'Alexandre, le rhéteur anoblit l'Alexandrie du présent, celle de l'orateur et de son auditoire (c'est ce que suggère l'emploi du possessif « notre »), pour suggérer en définitive qu'Alexandrie de Troade a remplacé Ilion. De manière rapide et habile, il est donc passé du mythe de Troie au présent d'Alexandrie, pour dire que la ville qui compte désormais en Troade, c'est bien la colonie, même si rien n'est dit de sa fondation par les Romains.

Le *topos* de la fondation d'Alexandrie de Troade est encore traité, de manière sensiblement différente et plus développée, dans le chapitre consacré au Σμινθιακός, c'est-à-dire au discours à prononcer lors de la panégyrie des *Sminthia*. Il s'agit là d'un discours solennel qui consiste à faire l'éloge de la panégyrie et de tout ce qui s'y rapporte²⁶. Le discours fait ainsi se succéder, après un *prooimion* développé, des éloges d'Apollon, d'Alexandrie de Troade, des cérémonies, du temple, de la statue et de

24 Mén. II, 388, 6-13 : Ἀλέξανδρος δὲ μετὰ ταῦτα, ὁ μὴδὲ Ἡρακλέους λειπόμενος μὴδὲ Διονύσου νομισθεὶς εἶναι χείρων, ὁ τῆς οἰκουμένης τὸ μέγιστον καὶ πλεῖστον μέρος μὲν χεῖρὶ Διὸς παῖς ὄντως χειρωσάμενος, ἐπιτηδειότατον τοῦτον χώρον ὑπολαβὼν, μεγίστην πόλιν καὶ ὁμώνυμον αὐτῷ κατασκευάσας, εἰς ταύτην τὴν ἡμετέραν ἤγειρε. Μετὰ ταῦτα ἐρεῖς καὶ περὶ τῆς πόλεως, ὅπως καὶ αὐτὴ ἐν μέσῃ τῇ χώρᾳ κεῖται...

25 Sur Alexandrie d'Égypte, réputée pour sa taille, cf. par exemple Aelius Aristide, XXVI, 95 et XXXVI, 18 et 34 ; Achille Tatius, V, 1, 6 ; Mén. I, 358, 23-25.

26 Sur le discours panégyrique, cf. Ziegler 1949 ; Goeken 2010 ; Pernot 2020.

l'environnement du sanctuaire de Chrysè. Le rhéteur prévoit aussi d'insérer un éloge de la région, tandis que la péroration prend la forme d'une invocation au dieu Apollon tout en continuant d'insister sur lieu de prononciation (du reste πόλις constitue le dernier mot du discours). Venant après l'éloge du dieu, les indications sur la cité sont les suivantes :

Après cela tu mettras un chapitre sur la cité, tel que voici : « Ainsi donc Alexandre, après avoir soumis l'Europe et fait alors la traversée jusqu'en Asie, quand il arriva au sanctuaire et en ces lieux, ἔsuscita† des signes pour l'établissement de la cité – c'est le dieu qui les lui transmettait –, et voilà qu'il établit cette cité bienheureuse, en l'ayant consacrée à Apollon Sminthios, car il avait estimé qu'il était juste, quand le dieu l'éclairait, de devoir lui fonder une cité et de ne laisser ni le lieu désert, alors qu'il était consacré depuis longtemps au dieu, ni la région inhabitée. C'est la raison pour laquelle nous aussi, qui faisons continuellement l'expérience de la providence du dieu et de sa bienveillance, nous ne sommes pas sans nous soucier de la piété à son égard, et lui, sans cesse, il accorde une production de fruits en abondance et il protège des dangers, tandis que nous, nous nous le rendons favorable par des hymnes. C'est la raison pour laquelle nous organisons à cause de cela ce concours sacré d'envergure, nous réunissons des panégyries et nous faisons des sacrifices, payant nos dettes de bonne grâce en échange des bienfaits que nous recevons ». Et tu décriras la panégyrie, etc.²⁷

27 Mén. II, 444, 2-20 : Μετὰ ταῦτα κεφάλαιον θήσεις τοιοῦτον περὶ τῆς πόλεως, ὅτι τοιγαροῦν Ἀλέξανδρος τὴν Εὐρώπην χειρωσάμενος καὶ διαβεβηκώς ἐπὶ τὴν Ἀσίαν ἤδη, ἐπειδὴ προσέβαλε τῷ ἱερῷ καὶ τοῖς τόποις, σύμβολα ἔμην ἐκίνησεν† ἐπὶ τὴν κατασκευὴν τῆς πόλεως, τοῦ θεοῦ ταῦτα καταπέμποντος, καὶ κατασκευάζει τὴν εὐδαίμονα ταύτην πόλιν, καθιερώσας αὐτὴν Ἀπόλλωνι τῷ Σμινθίῳ, δίκαιον αὐτοῦ προφαίνοντος κρίνας αὐτοῦ δεῖν κατοικίζειν πόλιν, καὶ τὸν τόπον < τὸν > πάλαι τῷ θεῷ καθιερωμένον μὴ περιϊδεῖν ἔρημον καὶ ἀοίκητον τὴν χώραν. Τοιγάρτοι καὶ ἡμεῖς πειρώμενοι αἰεὶ τῆς τοῦ θεοῦ προνοίας τε καὶ εὐμενείας οὐ ῥαθυμοῦμεν τῆς περὶ αὐτὸν εὐσεβείας, καὶ ὁ μὲν διατελεῖ καρπῶν ἀφθόνων διδοὺς φορὰν καὶ ρυόμενος κινδύνων, ἡμεῖς δὲ ὕμνοις ἱλασκόμεθα· τοιγάρτοι κρεῖττονα ἀγῶνα τὸν ἱερὸν τοῦτον διὰ ταῦτα τίθεμεν καὶ πανηγύρεις συγκροτοῦμεν καὶ θύομεν, χάριτας ἐκτινύντες ἀνθ' ὧν εὖ πάσχομεν. Καὶ διαγράψεις τὴν πανήγυριν... Sur l'état du texte, cf. Russell, Wilson 1981, 358.

De manière générale, l'éloge de la cité s'arrête principalement sur la fondation de la cité par Alexandre, contrairement à toute vérité historique. Dans le détail, il s'agit du deuxième développement du corps du discours : après l'éloge du dieu, le rhéteur passe à l'éloge de la cité, juste avant l'éloge de la panégyrie. L'extrait montre donc les articulations du discours et la manière dont l'orateur ménage ses transitions. Cette deuxième partie porte le nom de κεφάλαιον, c'est-à-dire de (tête de) chapitre. À partir de ὅτι (444, 3), le rhéteur, qui ne se contente pas d'une présentation théorique, donne un exemple de développement rédigé. Il ne s'agit pas d'une recette à utiliser telle quelle, mais seulement d'un canevas que l'orateur peut arranger selon sa personnalité en fonction des circonstances, à la condition de ne pas être trop long, vu la multiplicité des sujets à louer dans le discours panégyrique. Le modèle est consacré seulement à la fondation, et non à d'autres *topoi* de l'éloge de cité, comme la situation ou les actions. Pressé par le temps, l'orateur doit en effet aller à l'essentiel et c'est la fondation qui est choisie comme étant le thème à la fois le plus adapté à la circonstance et le mieux à même de souligner le prestige d'Alexandrie. Le discours prend ici une forme particulière : il commence par un récit au passé, agrémenté d'un présent de narration. Le récit est rapide, avec des participiales, car l'éloge n'est pas un ouvrage historique ; il doit préciser ce qui est digne d'être loué, dans le cadre de ce qui constitue une démonstration. Le récit résume donc la conquête de la Grèce par Alexandre et son passage en Asie. L'orateur se focalise sur la région où le discours est censé être prononcé : il est question du « sanctuaire », déjà existant, et des « lieux », c'est-à-dire de la zone qui ne constitue pas encore, au moment de l'arrivée d'Alexandre, une cité à proprement parler. Le rhéteur évoque alors les conditions particulières de la fondation en soulignant le rôle d'Apollon et de ses présages. Cette différence de perspective, par rapport à l'ἐπιβατήριος, s'explique par les circonstances du discours Σμινθιακός, prononcé lors d'une fête en l'honneur d'Apollon. En recourant à la notion de « justice » pour qualifier le geste d'Alexandre et pour expliquer ses motivations, le rhéteur se réfère aux vertus cardinales qui servent en rhétorique à évaluer les actions et en particulier les causes de la fondation d'une cité (cf. *supra*). Les « lieux » deviennent donc une πόλις, grâce à l'action conjuguée et doublement prestigieuse d'Alexandre et d'Apollon. De fait, comme dans les autres textes vus précédemment, l'orateur rappelle que la cité a été fondée par Alexandre, mais il suggère encore que la cité a en fait été

fondée par Apollon lui-même, car il sait qu'une fondation divine est plus prestigieuse qu'une fondation accomplie par un héros ou par un mortel. Ensuite le rhéteur souligne le « bonheur » de la cité, en se référant aussi au présent (comme le suggère l'emploi du déictique *ταύτην*), et de la même façon la redondance concernant la volonté d'Alexandre de ne pas laisser l'endroit désert et de peupler la région sert à dire l'importance de la colonie au moment où l'orateur s'exprime. Parallèlement, quand il précise que le lieu était consacré à Apollon depuis longtemps, avant même que la cité fût fondée, l'orateur, par une sorte de brouillage calculé entre la cité et la région, fait remonter plus haut les origines d'Alexandrie, si bien que l'antiquité du culte rendu à Apollon dans la région confère par ricochet une origine plus ancienne et donc une aura plus grande à la cité elle-même. En ce sens, l'expression de la piété de l'orateur et du public revient à célébrer la tradition hellénique d'Alexandrie, dont la panégyrie en cours constitue une manifestation exemplaire. La fin de l'extrait se concentre donc plutôt sur l'action présente du dieu (seul responsable en fait du succès d'Alexandrie) et sur la reconnaissance qu'en éprouvent l'orateur et son auditoire, ce qui permet de passer au chapitre suivant du discours, à savoir l'éloge de la panégyrie elle-même, c'est-à-dire de la fête qui témoigne précisément de la reconnaissance des Alexandrins. Ici encore, comme dans les textes cités précédemment, l'éloge d'Alexandrie concerne donc essentiellement la fondation de la cité, comme si c'était le seul fait digne d'être mentionné et commenté, quand bien même il procède d'une déformation historique.

Les extraits pris en considération montrent que l'orateur ne craint pas de transformer la réalité et qu'il n'a de cesse de reculer les origines d'Alexandrie dans le temps. Cette démarche est à comprendre dans le cadre des relations qui unissent l'orateur et son auditoire : l'orateur est le porte-parole de la collectivité et c'est pourquoi il exprime la fierté des habitants d'Alexandrie de Troade. En créant ou recréant un consensus, l'orateur dit au public des choses qui font plaisir à entendre. Parmi les thèmes favoris du public d'Alexandrie, figure en bonne place celui de la fondation de la cité. Et ce n'est pas là une lubie de sophiste. Les monnaies d'Alexandrie, par exemple, révèlent clairement elles aussi que la fondation de la cité par Alexandre fait partie de la propagande officielle de la cité²⁸. C'est dire que les propos de Ménandros ont un sens

28 Krzyzanowska 1968, 290-291 ; Weiss 1997 ; Kuhn 2017, 167-170 ; Hostein

pour les auditeurs hellénophones d’Alexandrie, mais aussi pour ses élites romaines ou romanisées, et qu’ils sont destinés encore à ceux qui sont extérieurs à la cité.

Conclusion

Le rhéteur ne parle pas de la fondation de la colonie romaine, même si le cas est *a priori* prévu dans la théorie épидictique. Le statut de colonie a quelque chose d’original et de privilégié, mais il reste beaucoup plus prestigieux d’apparaître comme une ancienne πόλις grecque. Le rhéteur parle donc en tant que Grec et donne un point de vue grec, c’est-à-dire classique et passéiste, au sujet de la fondation d’Alexandrie de Troade. Les *topoi* de l’éloge en général, et celui de la fondation de cité en particulier, nous renseignent sur l’état d’esprit et sur les attentes des auditeurs : pour eux, comme pour l’orateur, le caractère strictement hellénique de l’histoire et de l’origine constitue l’élément le plus important, même dans une colonie romaine. Ménandros témoigne ainsi d’un phénomène d’acculturation qui se fait au bénéfice de la tradition hellénique et qui a le soutien des classes dirigeantes d’Alexandrie : la culture grecque est adoptée par les élites romaines et le parallèle avec les monnaies prouve que l’éloge de la « cité d’Alexandre », loin d’être une élucubration de rhéteur grec, correspond à l’image que la colonie veut donner d’elle-même.

Pour célébrer l’origine de la cité, le rhéteur doit cependant manipuler la chronologie. Traditionnellement la seconde sophistique distingue trois moments dans l’histoire : les temps mythiques, la période classique et l’époque romaine²⁹. Dans les faits, cela signifie souvent que, dans la célébration du passé, l’histoire s’arrête en 338 et que l’époque hellénistique est passée sous silence. Dans le cas d’Alexandrie de Troade, le rhéteur doit s’adapter, car l’histoire de la cité n’est pas aussi canonique que celle

2017 (avec bibliographie).

²⁹ Pernot 1993, 744-745. Cette tripartition est exprimée par Ménandros lui-même : Mén. I, 354, 22 – 355, 2.

d'autres cités. Fondée au début de l'époque hellénistique, Alexandrie devient une création d'Alexandre lui-même ; et si le rhéteur distend la chronologie, il remonte le plus haut qu'il peut, en se servant des connotations du nom de la cité et en soulignant l'ancienneté du prestige religieux de la région. L'éloge se fonde donc sur le passé grec, symbolisé par la figure exemplaire d'Alexandre, et rien n'est dit du processus complexe de la colonisation romaine. Pourtant, à regarder les textes de près, on peut se demander si cette perspective passéiste produit un silence absolument total sur la réalité romaine.

En effet, les orateurs et leur public connaissent l'art de l'insinuation ou du sous-entendu³⁰, et il n'est pas impossible de déceler, derrière le mythe et le discours officiel, un écho de problématiques romaines liées à la *deductio*. On a souvent considéré que les colonies ont été fondées pour servir de points d'appui, de bases arrières et de centres d'approvisionnement, avec l'idée de réorganiser l'espace et de contrôler des zones stratégiques, c'est-à-dire de repeupler et de remodeler des territoires largement désolés et de multiplier les ressources agricoles³¹. Or ce sont de telles considérations auxquelles pourrait faire allusion le mythe d'Alexandre conquérant la Grèce et l'Asie, sélectionnant le site d'Alexandrie pour ses qualités propres et refusant de laisser la région déserte et isolée. En même temps, la domination de Rome en Asie Mineure repose principalement sur la loyauté des communautés locales et des élites, et Rome a compris la nécessité de ne pas couper ces dernières de leurs racines³², c'est-à-dire en particulier de leurs origines civiques. Le cas d'Alexandrie de Troade fondée par le conquérant macédonien semble donc exemplaire : d'un côté, le discours tenu par les Grecs suggère que Rome n'a fait que poursuivre l'œuvre d'Alexandre (ce qui est une manière de conseiller aux autorités romaines d'être à la hauteur) ; de l'autre, l'insistance sur les liens de la colonie avec la région et les mythes que la Troade a suscités, sert à faire d'Alexandrie une sorte de nouvelle Troie, dans un contexte où l'origine troyenne des Romains est souvent mise en vedette. C'est dire que le traitement du thème de la fondation d'Alexandrie illustre parfaitement

³⁰ Cf. par exemple Pernot 2011, 287-297.

³¹ Rizakis 1997, 71-73 ; Sartre 2001, 146-147 et *passim* ; Rizakis 2004 ; Brélaz 2004, 187, 191.

³² Sartre 2004, 318.

le double langage qu'il convient de tenir dans une cité grecque romanisée ou bien, pour le dire autrement, dans une colonie romaine hellénisée.

Johann Goeken
Université de Strasbourg, UR 3094 CARRA
jgoeken@unistra.fr

Bibliographie

- Bowersock 1969 = G. W. Bowersock, *Greek Sophists in the Roman Empire*, Oxford 1969.
- Bowersock 1974 = G. W. Bowersock (ed.), *Approaches to the Second Sophistic*, Pennsylvania 1974.
- Bowie 1970 = E. L. Bowie, *Greeks and their Past in the Second Sophistic*, Past and Present 46, 1970, 3-41.
- Bowie 1982 = E. L. Bowie, *The Importance of Sophists*, in *Later Greek Literature*, J. J. Winkler, G. Williams (ed.), Cambridge 1982, 29-59.
- Brélaz 2004 = C. Brélaz, *Les colonies romaines et la sécurité publique en Asie mineure*, in *Colonie romane nel mondo greco*, a cura di G. Salmeri, A. Raggi, A. Baroni, Roma 2004, 187-209.
- Goeken 2005 = J. Goeken, *L'histoire de Corinthe dans la rhétorique grecque de l'Empire romain*, Cahier des études anciennes 42, 2005, 327-351.
- Goeken 2010 = J. Goeken, *Hymne et panégyrique*, Paideia 65, 2010, 231-251.
- Goeken 2017 = J. Goeken, *La Seconde Sophistique et l'héritage grec de Corinthe*, in *L'héritage grec des colonies romaines d'Orient : interactions culturelles dans les provinces hellénophones de l'empire romain*, C. Brélaz (éd.), Paris 2017, 33-48.
- Heath 2004 = M. Heath, *Menander: A Rhetor in Context*, Oxford 2004.
- Hostein 2017 = A. Hostein, *Liaisons de coins inédites pour l'atelier d'Alexandrie de Troade (Trébonien Galle et Valérien)*, Bulletin de la société française de numismatique 72/3, 2017, 66-72.
- Krzyzanowska 1968 = A. Krzyzanowska, *Les influences réciproques romaines et indigènes manifestées sur les monnaies des colonies romaines de l'Asie mineure*, Revue numismatique 6, 1968, 286-292.
- Kuhn 2017 = A. Kuhn, *Towards a 'Colonial Hellenism': Hellenic Heritage and Hellenization in Alexandria Troas*, in *L'héritage grec des colonies*

Origine et fondation d'Alexandrie de Troade

- romaines d'Orient : interactions culturelles dans les provinces hellénophones de l'empire romain*, C. Brélaz (éd.), Paris 2017, 159-173.
- Laffi 2004 = U. Laffi, *La colonia augustea di Alessandria di Troade*, in *Colonie romane nel mondo greco*, a cura di G. Salmeri, A. Raggi, A. Baroni, Roma 2004, 151-164.
- Pernot 1986 = L. Pernot, *Les topoi de l'éloge chez Ménandros le rhéteur*, REG 99, 1986, 33-53.
- Pernot 1993 = L. Pernot, *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris 1993.
- Pernot 2000 = L. Pernot, *La rhétorique dans l'Antiquité*, Paris 2000.
- Pernot 2011 = L. Pernot, *Elogio retorico e potere politico all'epoca della Seconda Sofistica*, in *Dicere laudes. Elogio, comunicazione, creazione del consenso*, a cura di G. Urso, Pisa 2011, 281-298.
- Pernot 2020 = L. Pernot, *What is a 'Panegyric'?*, in *Imperial Panegyric from Diocletian to Honorius*, A. Omissi, A. J. Ross (ed.), Liverpool 2020, 25-39.
- Rizakis 1997 = A. D. Rizakis, *Roman Colonies in the Province of Achaia : Territories, Land and Population*, in *The Early Roman Empire in the East*, S. E. Alcock (ed.), Oxford 1997, 15-36.
- Rizakis 2004 = A. D. Rizakis, *La littérature gromatique et la colonisation romaine en Orient*, in *Colonie romane nel mondo greco*, a cura di G. Salmeri, A. Raggi, A. Baroni, Roma 2004, 69-94.
- Russell, Wilson 1981 = D. A. Russell, N. G. Wilson (ed.), *Menander Rhetor*, Oxford 1981.
- Sartre 2001 = M. Sartre, *Les colonies romaines dans le monde grec. Essai de synthèse*, Electrum 5, 2001, 111-152.
- Sartre 2004 = M. Sartre, *Les colonies romaines dans le monde grec : du corps étranger à l'assimilation*, in *Colonie romane nel mondo greco*, a cura di G. Salmeri, A. Raggi, A. Baroni, Roma 2004, 309-319.
- Swain 1996 = S. Swain, *Hellenism and Empire. Language, Classicism and Power in the Greek World, ad 50-250*, Oxford 1996.
- Weiss 1997 = P. Weiss, *Alexandria Troas: Griechische Traditionen und Mythen in einer römischen Colonia*, in *Die Troas. Neue Forschungen zu Neandria und Alexandria Troas II*, hrsg. von E. Schwertheim, H. Wiegartz, Bonn 1997, 157-173.
- Whitmarsh 2001 = T. Whitmarsh, *Greek Literature and the Roman Empire. The Politics of Imitation*, Oxford 2001.
- Whitmarsh 2005 = T. Whitmarsh, *The Second Sophistic*, Oxford 2005.
- Ziegler 1949 = K. Ziegler, *Panegyrikos*, in *Realencyclopädie*, 18, 1949, 559-581.

LA FONDATION DE COLONIES PAR ROME À L'ÉPOQUE MÉDIO-RÉPUBLICAINE ET LE MODÈLE (GREC) DE LA « CITÉ IDÉALE »

Prétextant de la rareté des sources contemporaines et de la prédominance des sources littéraires et épigraphiques d'époque impériale, l'historiographie récente a eu tendance, ces dernières années, à remettre en cause l'existence d'un « modèle colonial » romain de type « dirigiste » ou « étatiste » pendant la période républicaine : d'autres formes de colonisation auraient existé, qui ne feraient pas systématiquement de l'État romain le principal et unique organisateur des installations coloniales, suivant un modèle étatiste qui n'aurait fini par s'imposer qu'à partir du Principat augustéen¹. Le « modèle colonial » imaginé par E. T. Salmon dans sa monographie sur la colonisation romaine sous la République, en grande partie repris et amplifié par F. E. Brown dans sa présentation de la colonie de Cosa comme modèle de « ville romaine », aurait en effet été trop dépendant des sources littéraires d'époque impériale qui fourniraient une image trop figée et partiellement anachronique des colonies fondées par Rome avant la fin de la République, notamment à l'époque médio-républicaine (IV^e – III^e siècles)². Cette remise en cause du « modèle colonial » romain débouche simultanément sur celle qui fait de la ville de Rome le modèle unique et absolu suivi par les colonies, qui auraient été, selon une expression devenue célèbre d'Aulu-Gelle, « pour ainsi dire des images en réduction (*effigies parvae*) et des reproductions (*simulacra*) » de leur métropole³. Une telle vision « étatiste » et pour ainsi dire « cen-

1 Torelli 1988a ; Crawford 1995 ; Fentress 2000a ; Bispham 2006. Une mise en perspective historiographique des approches récentes sur la colonisation romaine a été proposée par : Patterson 2006 ; Pelgrom, Stek 2014 ; Bertrand 2015, 20-22.

2 Salmon 1969 ; Brown 1980 ; cf. aussi Stambaugh 1988.

3 Gell., *NA*, XVI, 13, 9 : (...) *istae coloniae quasi effigies parvae simulacraque*

tralisatrice », qui ferait de la ville de Rome la grille de référence pour toutes ses colonies, serait en fait le reflet de la réorganisation institutionnelle et politique voulue par Auguste et suivie par ses successeurs, mais ne correspondrait à aucune réalité politique ou institutionnelle à l'époque républicaine. S'appuyant sur l'archéologie, l'historiographie récente souligne également la très grande diversité des situations locales et l'absence d'uniformité dans les structures architecturales et urbanistiques que l'on peut rencontrer dans les colonies. Par conséquent, l'urbanisme des colonies médio-républicaines en Italie, comme celles de Cosa, Paestum, Alba Fucens, etc., ne pourrait plus servir de modèle de compréhension pour restituer l'urbanisme romain des IV^e et III^e siècles, et ne permettrait aucunement de mieux comprendre la « micro-topographie » du Forum romain pour cette époque (cf. la Curie, le Comitium, la Graecostasis, etc.). Cette « déconstruction » du modèle colonial républicain ouvre par conséquent de vastes questions qui concernent également notre connaissance de la topographie romaine ainsi que notre compréhension du système politique et institutionnel de la Rome médio-républicaine. Pourtant, les *coloniae populi Romani* fondées par l'État romain à partir de la seconde moitié du IV^e siècle av. J.-C., tout en répondant aux nécessités stratégiques nées de la conquête de l'Italie par Rome, étaient chargées d'un message politique destiné aux autres peuples d'Italie et de Méditerranée : elles se présentaient comme autant de « petites Romes », façonnées suivant l'image (idéale) de leur métropole, à un moment où celle-ci voulait apparaître aux yeux des autres peuples, et notamment aux yeux des Grecs, comme une « cité grecque ». Il s'agit dès lors de comprendre comment un modèle colonial romain de type « étatique » a pu se construire à l'époque médio-républicaine et dans quelle mesure ce modèle a pu s'imposer aux colonies fondées par Rome, au point de devenir les miroirs de l'image que Rome voulait renvoyer d'elle-même.

1. Les *coloniae populi Romani* et l'élaboration d'un modèle colonial « étatique »

Un des acquis de la recherche récente a été de montrer qu'il faut

esse quaedam videntur. cf. Bispham 2000 ; *id.* 2006, 78-80 ; Mouritsen 2004 ; Sewell 2010, 67-85 ; *id.* 2014.

s'affranchir de l'image que les sources littéraires d'époque impériale donnent du phénomène colonial depuis ses origines, car les formes de colonisation ont incontestablement évolué, depuis les colonies romano-latines des débuts de la République jusqu'aux colonies d'époque impériale. Dans les premiers temps de la République romaine, il a dû exister des fondations coloniales qui ne relevaient pas d'une décision publique et qui pouvaient émaner d'initiatives gentilices⁴. Mais à côté de possibles fondations coloniales gentilices et de quelques aventures maritimes sans lendemain⁵ existaient, depuis le *foedus Cassianum* au début du V^e siècle (493 av. J.-C.) jusqu'à la dissolution de la ligue latine en 338, des fondations coloniales fédérales romano-latines : ces *priscae Latinae coloniae*, fondées conjointement par les Romains et les cités latines auxquelles Rome était liée par traité, sont probablement les seules fondations coloniales de type étatique auxquelles les Romains ont pu participer avant la prise de Véies en 396 av. J.-C. Toutefois, ces premières fondations coloniales étaient effectuées dans un cadre fédéral dans lequel Rome n'était que l'une des composantes et n'agissait pas en son nom propre⁶. C'est d'ailleurs dans ce cadre fédéral qu'a été développé le « droit du Latium » (*ius Latii*), qui était d'abord le droit commun au *nomen Latinum* permettant d'appliquer, dans le cadre d'une véritable communauté juridique de droit privé, le même *commercium*, les mêmes *conubia* et un *ius migrandi* mutuel aux habitants des colonies romano-latines fondées en commun⁷. Suite aux premières dissensions entre Romains et Latins, ces fondations coloniales fédérales prirent fin avec la fondation de Nepesin en 382 et furent remplacées, après la victoire de Rome sur les Latins en 338, par des colonies fondées à l'initiative de la seule *res publica* du peuple romain, même si le régime juridique latin fut conservé en étant récupéré et « instrumentalisé » par Rome (en perdant toute connotation géographique ou ethnique et en devenant le *ius Latinum*, ou « droit

4 Bispham 2006 ; Bradley 2006 ; *id.* 2014 ; Terrenato 2014 ; *id.* 2019.

5 Des sources grecques attestent l'existence de deux tentatives d'expéditions coloniales transmarines, l'une en Sardaigne en 378 et l'autre en Corse à un moment indéterminé du IV^e siècle, mais ces aventures sans lendemain furent probablement tentées de concert avec la cité étrusque de Caeré, avec laquelle Rome était alors étroitement liée : Diod., XV, 27, 4 ; Theophr., *HP*, V, 8, 2 ; cf. Sordi 1960, 94-96 ; Torelli 1981 ; Amigues 1990 ; Bispham 2006, 123.

6 Salmon 1969, 40-54 ; Cornell 1995, 301-304 ; Chiabà 2011.

7 Humbert 1978, 91-104 ; Kremer 2005, 9-40.

latin ») pour être appliqué à ces colonies qui n'étaient pas destinées à recevoir ou à conserver la citoyenneté romaine⁸. À partir de l'époque médio-républicaine, ces nouvelles fondations coloniales ont, comme l'on sait, régulièrement accompagné les différentes phases d'expansion de l'impérialisme romain en Italie⁹ et jouèrent essentiellement une fonction militaire de défense du territoire romain, en devenant ses « forteresses avancées » et ses « sentinelles » face aux nombreux peuples souvent hostiles qui l'entouraient¹⁰.

D'après le lexicographe Festus, les *priscae Latinae coloniae* sont ainsi désignées pour les distinguer des colonies latines plus récentes (*novae Latinae coloniae*) qui les ont remplacées : à la différence des premières, celles-ci étaient créées par le peuple romain, ce qui ne peut se comprendre que pour la période postérieure à la guerre latine terminée en 338, lorsqu'il ne put plus y avoir de fondations coloniales fédérales romano-latines :

Priscae Latinae coloniae appellatae sunt, ut distinguerent a novis, quae postea a populo dabantur.

Les colonies latines ont été appelées anciennes pour être distinguées des colonies récentes, qui furent par la suite octroyées par le peuple.

Festus, 276 Lindsay

8 Sherwin-White 1973, 37 ; Humbert 1978, 103-107 ; David 1994, 47-49 ; Corbier 2000, 194-195 ; Kremer 2005, 41-107 ; Humm 2018a, 148-149 ; *id.* 2021, 270-271. Voir *infra* n. 70.

9 Pour Denys d'Halicarnasse (*AR*, fr. 15.E Pittia = XV, 3, 9), les Romains auraient même, dès cette époque, voulu « dominer l'Italie tout entière grâce à leurs colonies » (ἄπασαν ἀξιούντες Ἰταλίαν ταῖς αὐτῶν ἀποικίαις κρατεῖσθαι) ; l'historien grec situe cette déclaration en 342 dans le cadre de la mutinerie des garnisons romaines de Campanie, désireuses de s'installer sur place « pour échapper à Rome à leur condition de vie misérable de prolétaires accablés de dettes », et s'inspire peut-être de sources grecques quasi contemporaines : Corbier 2000, 193-199 ; voir aussi Lafon 2004, 8 et n. 3.

10 Cf. Cic., *Leg. agr.*, II, 73 : *Quid ? omnis ne locus eius modi est, ut nihil intersit rei publicae colonia deducatur in eum locum necne, an est locus, qui coloniam postulet, est <qui> plane recuset ? Quo in genere sicut in ceteris rei publicae partibus est operae pretium diligentiam maiorum recordari, qui colonias sic idoneis in locis contra suspicionem periculi conlocarunt ut esse non oppida Italiae, sed propugnacula imperii viderentur. Font. 13 : Narbo Martius, colonia nostrorum civium, specula populi Romani ac propugnaculum istis ipsis nationibus oppositum et obiectum.* Voir Salmon 1969, *passim* (cf. Pelgrom, Stek 2014, 18-20) ; Corbier 2000 ; Piegdón 2013.

Ces colonies « octroyées par le peuple » (*a populo dabantur*) correspondent aux *coloniae populi Romani* dont parlent Tite-Live et Aulu-Gelle¹¹. Ces auteurs sont certes relativement tardifs par rapport à l'époque médio-républicaine et l'expression qu'ils utilisent n'est pas d'une grande précision juridique ou technique, mais ce n'est pas une raison pour la rejeter en faisant mine de croire que nous ne pouvons pas avoir la moindre idée sur sa signification¹². En effet, si les *coloniae populi Romani* correspondent aux colonies qui ont été déduites *a populo*, alors il s'agit à la fois des colonies de droit romain et de celles de droit latin fondées par l'État romain après 338, comme l'explique d'ailleurs Asconius :

Duo porro genera earum coloniarum quae a populo Romano deductae sunt fuerunt, ut Quiritium aliae, aliae Latinorum essent.

Plus tard, il y eut deux sortes de colonies qui ont été déduites par le peuple romain, de sorte que les unes étaient celles des Quirites [i.e. des citoyens romains], et que les autres étaient celles des Latins.

Asconius, Commentaire du Contre Pison de Cicéron, 3 Clark

Toutefois, l'expression *colonia populi Romani* ne signifie pas nécessairement que le peuple romain réuni en comices disposait du pouvoir souverain d'attribuer des terres, d'envoyer des colons et de fonder des colonies, comme le pensait Th. Mommsen¹³. Les sources littéraires attestent en effet avec une grande constance que, de l'époque médio-républicaine à la deuxième guerre punique, cette décision relevait d'abord du Sénat, qui prenait ses décisions par des sénatus-consultes qui se traduisaient ensuite seulement par le vote, par le *populus*, d'une loi présentée par les consuls (cela valait d'ailleurs aussi, avant 338, pour les fondations coloniales fédérales romano-latines, si tant est qu'on puisse avoir des

11 Liv., XXVII, 9, 7 [en 209 av. J.-C.] : *Triginta tum coloniae populi Romani erant*. De manière sans doute un peu anachronique (pour 382-381 av. J.-C.), Tite-Live désigne également Satricum comme une *colonia populi Romani* (VI, 22, 4). Gell., NA, XVI, 13, 2 [reproduction ou résumé d'un discours prononcé par Hadrien] : *Quotus enim fere nostrum est, qui, cum ex colonia populi Romani sit, non et se municipem esse et populares suos municipes esse dicat, quod est a ratione et a veritate longe aversum ?*

12 Crawford 1995, 190 : « La verità è che non abbiamo la minima idea di ciò che significasse il termine *colonia populi Romani* per i Romani della fine della Repubblica ».

13 Mommsen 1894, 337-340 ; *id.* 1891, 332-333.

informations institutionnelles sûres pour cette époque)¹⁴. Ce ne serait donc, semble-t-il, qu'à partir de la deuxième guerre punique qu'une décision préalable du peuple romain, formalisée par une *lex rogata*, aurait été nécessaire¹⁵. Si l'on suit les témoignages de Festus et d'Asconius, l'expression *colonia populi Romani* semble pourtant remonter au IV^e siècle, mais elle ne permet pas de déterminer la nature juridique de la colonie (de droit romain ou de droit latin), car elle est aussi peu précise juridiquement et techniquement que les expressions *auspicia populi Romani* ou *principia populi Romani*. Toutefois, dans les trois cas, l'expression *populus Romanus* englobe l'ensemble du peuple des citoyens et permet de dépasser l'ancien clivage patricio-plébéien, qui s'achève à cette époque, en traduisant la nouvelle réalité politique et idéologique de l'État patricio-plébéien désormais défini comme une *res publica*¹⁶. Autrement dit, en parlant de *coloniae populi Romani*, on voulait suggérer l'idée que les fondations coloniales relevaient désormais de la volonté conjointe des élites patriciennes et plébéiennes, exprimée à travers une décision unanime du Sénat patricio-plébéien, au nom du *populus Romanus* : contrairement aux anciennes fondations coloniales d'origine gentilice (patricienne) ou aux fondations fédérales romano-latines, les *coloniae populi Romani* pouvaient ainsi participer du « bien commun » de la *res publica* entendue comme la *res populi*¹⁷. On ne peut donc pas contester la nature foncièrement « étatique » des fondations coloniales romaines à partir de l'époque médio-républicaine, d'autant plus que ce caractère « étatique » était renforcé par les routes stratégiques que l'État romain s'est alors mis à construire à travers l'Italie et qui étaient direc-

14 Laffi 1988 ; Corbier 2000, 198 ; Chiabà 2011, 136-137 ; cf. déjà Willems 1885, 348-349 et 675-683.

15 Ferrary 2003, 130-131.

16 Humm 2015a ; *id.* 2018b, 60-64 ; cf. *id.* 2005.

17 Cic., *Rep.*, I, 39 (*ap. Aug., Ep.*, 138, 10) : *Est igitur, inquit Africanus, res publica res populi, populus autem non omnis hominum coetus quoquo modo congregatus, sed coetus multitudinis iuris consensu et utilitatis commune societatus*. Cic., *Inv.*, II, 168 : *in re publica quaedam sunt, quae, ut sic dicam, ad corpus pertinent civitatis, ut agri, portus, pecunia, classis, nautae, milites, socii, quibus rebus incolumitatem ac libertatem retinent civitates (...)*. L'idée de concevoir la *res publica* comme une communauté d'action et d'intérêt est déjà présente chez Caton (fr. 223 Cugusi-Sblendorio, *ap. Fest.*, 408 Lindsay, *s.v. Struere*) : *Iure, lege, libertate, re publica communiter uti oportet ; gloria atque honore, quomodo sibi quisque struxit*. Voir Moatti 2009 ; *ead.* 2018, 42-47.

tement en lien avec la consolidation de la conquête et la colonisation¹⁸. D'ailleurs, après le vote de la *lex rogata* qui en prenait la décision et le décret du Sénat qui l'entérinait, un collège de trois magistrats était désigné par le peuple pour « conduire » (*deducere*) la fondation coloniale : ces « triumvirs coloniaux » fondaient la colonie selon le rite romain de fondation d'une ville et la dotaient de ses propres institutions dans le cadre d'une charte de fondation, ou *lex data*, qui, comme son nom l'indique, était « donnée » par le fondateur à « sa » colonie¹⁹.

2. Le modèle colonial « romuléen »

Caton l'Ancien décrit précisément le rituel suivi par les fondateurs de cité au moment de l'acte de fondation :

VRBEM DESIGNAT ARATRO quem Cato in Originibus dicit morem fuisse. Conditores enim civitatis taurum in dexteram, vaccam intrinsecus iungebant, et incincti ritu Gabino, id est togae parte caput velati, parte succincti, tenebant stivam incurvam, ut glebae omnes intrinsecus caderent, et ita sulco ducto loca murorum designabant, aratrum suspendentes circa loca portarum.

« Il trace avec la charrue l'enceinte de la ville », coutume dont Caton affirme l'existence dans les Origines. En effet, les fondateurs d'une cité attelaient un taureau à droite et une vache du côté intérieur. Ceints à la manière des Gabinien, c'est-à-dire la tête recouverte d'un pan de leur toge retroussée, ils tenaient le manche de la charrue courbé de façon à faire tomber les mottes à l'intérieur. Et en traçant ainsi le sillon, ils marquaient l'emplacement des murs, soulevant la charrue à l'endroit des portes²⁰.

Caton, *Origines*, fr. I, 18 Chassignet = 18 Peter (*ap. Serv., ad Verg. Aen.*, V, 755)

18 Coarelli 1988 ; Humm 1996, 709-718 ; Corbier 2000, 199 ; Bradley 2014. Comme le souligne Corbier 2000, 198 : « La colonisation est toujours à cette époque la conséquence d'une décision officielle de l'État et non le résultat d'une série d'actes individuels. »

19 David 2006 ; Bertrand 2015, 82-84.

20 Trad. Chassignet 1986, 16.

Les cités fondées dont il est question dans ce passage sont les colonies fondées par Rome, et les « fondateurs de cité(s) » sont les magistrats envoyés par le Sénat pour les fonder²¹. Or, le rituel suivi est en tout point conforme au rituel de fondation que Romulus est censé avoir suivi au moment de la fondation de Rome :

Ἐπεὶ δὲ οὐδὲν ἔτι ἦν ἐμποδῶν τῷ κτίσματι προειπὼν ὁ Ῥωμύλος <ἡμέραν>, ἐν ἧ τοὺς θεοὺς ἀρεσάμενος ἔμελλε τὴν ἀρχὴν τῶν ἔργων ποιήσασθαι, παρασκευασάμενός τε ὅσα εἰς θυσίας καὶ ὑποδοχὰς τοῦ λεῶ χρησίμως ἔξειν ἔμελλεν, ὥς ἦκεν ὁ συγκείμενος χρόνος αὐτός τε προθύσας τοῖς θεοῖς καὶ τοὺς ἄλλους κελεύσας κατὰ δύναμιν τὸ αὐτὸ δρᾶν ὄρνιδας μὲν πρῶτον αἰσίους λαμβάνει· μετὰ δὲ τοῦτο πυρκαϊᾶς πρὸ τῶν σκηνῶν γενέσθαι κελεύσας ἐξάγει τὸν λεῶν τὰς φλόγας ὑπερθρώσκοντα τῆς ὀσιώσεως τῶν μiasμάτων ἔνεκα. ἐπεὶ δὲ πᾶν, ὅσον ἦν ἐκ λογισμοῦ θεοῖς φίλον, ᾤετο πεπραχθαι καλέσας ἅπαντας εἰς τὸν ἀποδειχθέντα τόπον περιγράφει τετράγωνον σχῆμα τῷ λόφῳ, βοὸς ἄρρενος ἅμα θηλείᾳ ζευχθέντος ὑπὲρ ἄροτρον ἐλκύσας αὐλακα διηνεκῇ τὴν μέλλουσαν ὑποδέξεσθαι τὸ τεῖχος.

Comme plus rien ne s'opposait à la fondation de la cité, Romulus fixa à l'avance le jour où, après avoir invoqué les dieux, il commencerait les travaux, et prépara tout ce qui devait être utile aux sacrifices et à l'accueil du peuple. Quand la date convenue arriva, ayant lui-même préalablement sacrifié aux dieux et invité les autres à en faire autant s'il

21 Briquel 2000, 39. Bispham 2006, 124-125, semble mettre en doute que le rituel du creusement du sillon ait pu être employé pour les colonies romaines à l'époque médio-républicaine, car le fragment de Caton ne parle pas de colonies, mais de « communauté civique » (*civitas*). Il rapproche le fragment catonien du texte de Varron (*Ling.* V, 143 : voir *infra*) qui dit que « les cités fortifiées (*oppida*) dont les contours avaient jadis été tracés par la charrue furent appelées des villes (*urbes*) » (et non des « colonies »). Mais, pour Varron, les *urbes* désignaient, « dans les écrits d'autrefois » (*in litteris antiquis*), les colonies fondées par Rome, « parce qu'elles avaient été fondées selon le même rite que Rome » (*quod item conditae ut Roma*) : le terme *urbs* a pour lui une signification augurale pour désigner un espace urbain défini par des auspices de fondation et entouré d'un *pomerium*. « Pour la même raison, écrit-il, une colonie fonde à son tour des *urbes* du fait qu'elle les place à l'intérieur d'un *pomerium* ». Il n'y a donc aucune raison de penser que ce rituel ait été introduit seulement au 1^{er} siècle av. J.-C. et que le fragment de Caton ne puisse pas s'appliquer à une colonie : d'ailleurs, en dehors des colonies, quelles autres « cités » (*civitates*) les Romains auraient-ils fondé à l'époque de Caton ?

La fondation de colonies par Rome

était possible, il commença par prendre les auspices ; puis, après avoir ordonné d'allumer des bûchers devant les baraquements, il fit sauter le peuple par-dessus les flammes, pour le purifier de ses souillures. Quand il estima que tout ce que la raison considère comme agréable aux dieux avait été accompli, il appela tout le monde à l'endroit désigné et dessina un quadrilatère sur la colline en traçant, avec un bœuf mâle et une vache attelés à une même charrue, un sillon continu destiné à recevoir le rempart.

Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 88, 1-2 (trad. V. Fromentin, CUF, 1998)

Après avoir décrit le rituel de fondation suivi par Romulus, Denys d'Halicarnasse précise que « depuis lors, les Romains ont conservé cette coutume de tracer un sillon autour de leurs terres quand ils fondent des cités », ce qui ne peut être qu'une allusion aux fondations coloniales²². Ce rituel de fondation est lui-même conforme aux pratiques augurales connues pour les époques anciennes de la République²³. Comme dans la légende de la fondation de Rome, le rituel de fondation d'une colonie impliquait une prise d'auspices inaugural pour déterminer le tracé du *pomerium* afin de définir le territoire de l'*urbs* et de le distinguer de l'*ager* environnant²⁴. La prise d'auspices elle-même ne pouvait être effectuée que dans un espace préalablement inauguré, un *templum in terra* (ou *templum minus*), qui pouvait ensuite servir d'*auguraculum*²⁵ : celui-ci devait normalement se situer en un lieu surélevé, voire escarpé et d'accès difficile, qui permettait d'embrasser du regard l'espace urbain dans son ensemble, comme l'*Arx* capitoline à Rome, d'où la visée augurale (*spectio*) était déterminée par l'axe de la *via Sacra*²⁶. Les offrandes de fondation, constituées des restes du sacrifice inaugural, des prémices des récoltes et peut-être aussi de divers éléments végétaux ou minéraux (un peu de terre) apportés par les colons depuis leurs territoires d'origine,

22 Dion. Hal., *AR*, I, 88, 2 (trad. Fromentin 1998) : ἐξ οὗ Ῥωμαῖοις τὸ ἔθος τοῦτο τῆς περιάρσεως τῶν χωρίων ἐν οἰκισμοῖς πόλεων παραμένει.

23 Torelli 1988b, 122-132 ; Kremer 2005, 47-57 ; cf. Norden 1995 (1939), 3-106 ; Linderski 1986.

24 Varr., *Ling.*, V, 143 ; VI, 53 ; Serv., *Aen.*, VI, 197.

25 Varr., *Ling.*, VII, 6-9 ; Fest., 146 L.

26 Varr., *Ling.*, VII, 8 ; Fest., 488 et 489 L., s.v. *Tesca* ; Coarelli 1993a.

étaient déposées dans une fosse de fondation appelée *mundus*²⁷. Enfin, le sillon primordial (*sulcus primigenius*) était creusé pour matérialiser le périmètre interne du *pomerium*, un espace inauguré qui entourait la ville (*urbs*) et dont la limite externe était marquée par des cippes²⁸ :

Oppida condebant in Latio Etrusco ritu multi, id est iunctis bobus, tauro et vacca interiore, aratro circumagebant sulcum (hoc faciebant religionis causa die auspicato), ut fossa et muro essent muniti. Terram unde exculperant, fossam vocabant et introrsum iactam murum. Post ea qui fiebat orbis, urbis principium ; qui quod erat post murum, postmoerium dictum, fœiusque† auspicia urbana finiuntur. Cippi pomeri stant et circum Ariciam et circum Romam. Quare et oppida quae prius erant circumducta aratro ab orbe et urvo urbes; et, ideo coloniae nostrae omnes in litteris antiquis scribuntur urbes, quod item conditae ut Roma ; et ideo coloniae et urbes conduntur, quod intra pomerium ponuntur.

Dans le Latium, bien des fondateurs de cité suivaient le rite étrusque : autrement dit, avec un attelage de bovins, un taureau et une vache, celle-ci sur la ligne intérieure, ils traçaient à la charrue un sillon d'enceinte (la religion leur enjoignait de le faire un jour d'auspices favorables) afin de se fortifier par fossé et muraille. Le trou d'où ils avaient enlevé la terre, ils l'appelaient fossa (fossé), et la terre rejetée à l'intérieur, ils l'appelaient murus (muraille). Derrière ces éléments, le cercle (orbis) qui se trouvait tracé formait le commencement de la ville (urbis principium), et comme ce cercle était derrière la muraille (post murum), on l'appela postmoerium : il marque la limite pour les auspices urbains. Des cippes pomériaux se dressent autour d'Aricie et autour de Rome. C'est pourquoi les cités fortifiées (oppida) dont les contours avaient jadis

27 Plut., *Rom.*, 11, 1-5 (qui s'inspire en fait directement de Varron dans ce passage : Ampolo 1993, 298-300). Sur le *mundus* comme centre symbolique de la cité dans la Rome médio-républicaine, voir Humm 2004.

28 Cat., *Orig.*, fr. I, 18 Chassignet = 18 Peter (*ap. Serv., Aen.*, V, 755) ; Varr., *Ling.*, V, 143 ; Liv., I, 44, 4-5 ; Ov., *Fast.*, IV, 820-825 ; Tac., *Ann.*, XII, 24, 1. Sisani 2014 : la confusion, dans les récits antiques sur la fondation de Rome, entre le tracé du *pomerium* et celui des murailles, proviendrait des pratiques coloniales de la fin de la République. Toutefois, le témoignage de Caton prouve que le modèle colonial romuléen était déjà connu à son époque. Voir aussi Humm 2020 ; Emmelius 2021, 38-41 et 77-79.

La fondation de colonies par Rome

été tracés par la charrue furent appelées villes (urbes), mot formé sur orbis (cercle) et sur urvum (araire). Pour la même raison, toutes nos colonies, dans les écrits d'autrefois, sont mentionnées comme des urbes, du fait qu'elles avaient été fondées selon le même rite que Rome, et, pour la même raison, une colonie fonde à son tour des urbes du fait qu'elle les place à l'intérieur d'un pomerium.

Varron, *La langue latine*, V, 143 (trad. d'après J. Collart, 1954)

Derrière des rapprochements étymologiques fantaisistes entre les mots qui désignent la ville (*urbs*) et le cercle (*orbis*) qui l'entoure, Varron rappelle que c'est parce que les fondateurs de colonies tracent un sillon à la façon de Romulus et parce que ce sillon délimite le *pomerium* de la cité que les colonies peuvent, elles aussi, à l'instar de Rome, être qualifiées de « villes » (*urbes*) : le mot *urbs* n'est pas à prendre ici au sens géographique d'un espace urbain, mais au sens augural d'un espace délimité par un *pomerium* inauguré, limite des auspices urbains²⁹. Autrement dit, toute colonie du peuple romain est forcément une ville (*urbs*) délimitée par un *pomerium*, à l'image de la ville de Rome.

Les rites de fondation qui étaient suivis par les autorités romaines lors des déductions coloniales semblent donc avoir été en tous points conformes à ceux que la tradition antiquaire prêtait à la fondation de Rome par Romulus. Or, le fait de présenter la fondation de Rome par Romulus comme modèle des fondations coloniales (tracé du *pomerium* à la charrue après la prise d'auspices inaugurale, urbanisme quadrangulaire, répartition des lots de terre et organisation institutionnelle), permettait de montrer à leur tour les colonies comme de « petites Romes » façonnées suivant l'image (idéale) de leur métropole³⁰. D'ailleurs, par le rôle politique et social que conférait l'acte de fondation lui-même, les fondateurs de cités disposaient localement d'un prestige et d'un statut qui les rendaient comparables au fondateur de Rome, comme l'a bien vu J.-M. David : « Le responsable de la déduction d'une colonie ou celui

29 Voir aussi Gell., *NA*, XIII, 14, 1 : *Pomerium est locus intra agrum effatum per totius urbis circuitum pone muros regionibus certis determinatus, qui facit finem urbani auspicii*. Granius Licinianus, XXVIII, 25 : *[qui cum augurales libros] legeret, [coll]egio se es<s>e doctum scripsit [se ex]tra pomerium auspi[ca]ri debuisset, cum a[d ha]bend[a in campo] comitia contende[re]t, quoniam [po]merium finis ess[et ur-]banorum auspici[orum]*. Contra : Emmelius 2021, 242-283.

30 Kremer 2005, 45-57 ; Briquel 2000 ; Humm 2021.

de la transformation d'une cité en municipe jouaient sur place le même rôle et se définissaient localement comme autant de petits Romulus »³¹. En réalité, ce ne sont pas les fondateurs de colonies qui reprenaient les gestes effectués par Romulus lors de la fondation de Rome, mais c'est la légende de Romulus, construite et développée à partir de la fin du IV^e siècle av. J.-C.³², qui présentait la fondation de Rome sur le modèle des fondations coloniales. Autrement dit, le récit romuléen de fondation a été mis en images à partir de l'expérience coloniale, née et développée à partir des débuts de la conquête romaine de l'Italie, tout en lui servant de modèle de légitimation³³. Ce modèle « romuléen » de fondation, que l'on retrouvera perpétué par les colonies italiennes et provinciales jusqu'en pleine époque impériale³⁴, n'est pas une invention tardive issue de l'idéologie romuléenne des débuts du principat augustéen, mais date de la période républicaine et remonte très probablement à l'époque médio-républicaine (IV^e – III^e siècles).

Un certain nombre de ces éléments constitutifs de l'acte de fondation d'une cité se retrouvent dans des colonies fondées pendant la période

31 David 2006, 738.

32 Voir notamment : Strasburger 1968 ; Wiseman 1995 ; *contra* : Cornell 1975.

33 Lorsque Denys d'Halicarnasse fait le récit des auspices d'investiture pris par Romulus sur le modèle de ceux pris par les magistrats romains, il assimile Rome à une « colonie » (II, 5 : εὔχετο Δί τε Βασιλεῖ καὶ τοῖς ἄλλοις θεοῖς, οὓς ἐποιήσατο τῆς ἀποικίας ἡγεμόνας), ce qui montre à quel point le « modèle colonial » a influé sur la construction de la légende romuléenne.

34 Cf. le groupe en bronze du laboureur d'Arezzo ou le bas-relief d'Aquilée représentant le rituel du labourage du sillon primordial avec la charrue et les magistrats : Carafa 2000 ; le paragraphe 73 de la « loi d'Urso » (*lex Coloniae Genetivae Iuliae*), copie d'époque flavienne d'un texte qui remonte à 44 av. J.-C. (Crawford 1996, 393-454), indique (*CIL* II 5439 = *CIL* I² 594 = *FIRA*, 127) : *Ne quis intra fines oppidi colon(iae)ve qua aratro / circumductum erit, hominem mortuom / inferto neve ibi humato neve urito neve homi/nis mortui aedificato* ; de même on lit, sur un cippe de Capoue (*CIL* X 3825 = *ILLRP* 482) : *Iussu Imp(eratoris) Caesaris qua / aratrum ductum est* ; on retrouve aussi des représentation figurées du rituel du labourage fondateur en contexte colonial sur des pièces de monnaie, comme sur un as augustéen d'Emerita Augusta (Vives y Escudero 1924-26, n° 21) ou sur un sesterce de Trajan (*RIC* II, *Traianus*, 567) ; cette tradition romuléenne explique peut-être aussi la présence, dans de nombreuses colonies, de bas-reliefs représentant la scène de la louve dans le Lupercal, comme à Ostie, à Avenches ou à Séville : La Regina 1998, 59-60 [Ostie] ; Verga 2013 [Avenches] ; León 1995, 164, n° 55 [Séville] ; d'une manière générale, voir Dardenay 2010 ; Rissanen 2014.

républicaine. Le cas le plus net est sans doute celui de la colonie de Cosa, déduite une première fois en 273 av. J.-C. pour constituer une « forteresse avancée » (*propugnaculum*) et une « sentinelle » (*specula*)³⁵ destinée à protéger l'*ager Romanus* à son extrémité septentrionale tout en surveillant les rivages de la mer tyrrhénienne (moins de 10 ans avant le déclenchement de la première guerre punique), et refondée une seconde fois en 197 av. J.-C. avec l'envoi de colons supplémentaires, sans doute pour compenser les pertes dues à la deuxième guerre punique³⁶. Or, certaines infrastructures y remontent certainement à la première fondation, notamment le site lui-même ainsi que le parcours des murailles, dont la construction en appareil polygonal est similaire à celui de la colonie de Pyrgi, presque contemporaine³⁷ (Fig. 1). La colonie est située au sommet d'une colline qui domine à la fois la mer tyrrhénienne et la plaine agricole littorale de la Maremme, mais est elle-même dominée par un promontoire qui surplombe la mer par une falaise à pic ; celui-ci est inclus dans l'enceinte de la ville, tout en étant séparé du reste de l'agglomération par un autre mur, de nature discontinue et percé d'une porte, qui constitue sans doute une limite formelle ; F. E. Brown y a reconnu l'*arx* de la colonie, à l'image de l'*Arx* capitoline, à Rome³⁸ (Fig. 2). Cet espace intègre un certain nombre d'édifices sacrés et se trouve relié au *forum* par une grande voie dallée (un *cardo*) dont on peut imaginer qu'elle servait aux processions religieuses : en descendant du promontoire pour rejoindre le *forum* et la zone du *comitium*, cette sorte de « *via sacra* » mettait en effet en rapport direct l'espace religieux et l'espace politique de la colonie.

Le sommet du promontoire est occupé par une grande plateforme sur laquelle se dresse le temple principal de la colonie, dit le « *Capitolium* ». Mais si sa structure à triple *cella* dédiée à la triade capitoline romaine date du milieu du II^e siècle, et doit sans doute être mise en rapport avec la refondation de la colonie en 197, les fouilles archéologiques ont montré l'existence d'un temple antérieur remontant aux origines de la colonie et qui était probablement dédié au seul Jupiter³⁹. Un second temple se

³⁵ Cf. Cic., *Font.*, 13 (voir *supra* n. 10).

³⁶ En 273 : Liv., *Per.*, 14, 8 ; Vell., I, 14, 7 ; Plin., *NH*, III, 51 ; en 197 : Liv., XXXIII, 24, 8-9 ; cf. XXXII, 2, 7.

³⁷ Torelli 1980, 195.

³⁸ Brown, Richardson, Richardson Jr. 1960 ; Torelli 1988a, 72.

³⁹ Torelli 1980, 205 ; *id.* 1988a, 72.

dressait sur la colline et semble avoir été consacré à une divinité liée au triomphe, peut-être Mater Matuta ou sa compagne Fortuna⁴⁰. Dans la partie la plus méridionale de la colline se situe une plateforme carrée d'environ 8 m de côté, parfaitement orientée, dans laquelle on a voulu reconnaître l'*auguraculum* de la colonie (Fig. 3) : si cette identification est exacte, on peut imaginer que c'est à partir de là que le fondateur de la colonie, en 273, a pu prendre les auspices de fondation, déterminer le périmètre urbain et le tracé du *pomerium*, et tracer le plan de la cité⁴¹. Enfin, légèrement en contrebas de la plateforme carrée sur laquelle se dresse le *Capitolium*, une crevasse naturelle dans le rocher a révélé l'existence d'un dépôt sacrificiel constitué de végétaux carbonisés et de céramique du III^e siècle (du type Genucilia), ce qui peut parfaitement correspondre au dépôt de fondation du *mundus* de la colonie⁴². Tous ces éléments, il est vrai, ne se retrouvent pas aussi clairement dans tous les vestiges archéologiques laissés par les anciennes colonies fondées par Rome à l'époque républicaine, mais on identifie également un *auguraculum* à Norba et à Bantia, ainsi qu'un *mundus* à Norba et à Frégelles.

À partir de la seconde moitié du IV^e siècle, au lendemain de leur victoire de 338 sur les Latins, les Romains ont multiplié leurs fondations coloniales en Italie centrale (Latium, Campanie et Étrurie maritime), voire au-delà, en créant aussi bien des « colonies maritimes » de droit romain (en dehors d'Ostie, on en trouve également à Antium, Terracine, Minturnes, Sinuessa et Pyrgi) que des colonies de droit latin (Calès, Frégelles, Lucérie, Saticule, Suessa Aurunca, les îles Pontiae, Interamna Liris, Sora, Alba Fucens, Narnia, Paestum, Cosa, Ariminum, etc.)⁴³ (Fig. 4). Or, l'apparition du modèle colonial « romuléen » peut être datée des premières *coloniae populi Romani*, en particulier des colonies de citoyens romains établies dans le Latium ou en Campanie septentrionale entre le milieu du IV^e siècle et le début du III^e siècle : Ostie (vers 350 ?), Terracine (329), Minturnes (295) et Sinuessa (295). Pour ces colonies

40 Torelli 1988a, 72.

41 Brown 1980, 16-18 ; Kremer 2005, 51-52.

42 Brown, Richardson, Richardson Jr. 1960, 9-16 ; Brown 1980, 16-17 ; d'autres *mundi* semblent avoir été retrouvés à Artena (Lambrechts 1996) et à Norba (Torelli 1988b, 134).

43 Salmon 1969, 76-77 ; Cornell 1989, 365-368 et 403-405 ; *id.* 1995, 347-368 ; Forsythe 2005, 307-310.

de citoyens, la ressemblance avec le modèle romuléen est en effet très forte : les colons romains recevaient, comme les compagnons de Romulus avant eux, des lots de terre indivisibles de deux jugères (les *bina iugera* de chaque *heredium*), et leur effectif était fixé à 300, nombre qui rappelait la division originelle des Quirites en trois tribus gentilices et en trente curies, d'une centurie chacune⁴⁴. Ce nombre de 300 colons est attesté pour cinq des huit colonies de citoyens fondées jusqu'en 194 av. J.-C.⁴⁵ : c'est notamment le cas pour Terracine où 300 citoyens (et leurs familles) furent envoyés en 329, et où ceux-ci reçurent chacun un lopin de terre de deux jugères selon un module que Tite-Live présente comme le lotissement standard pour les premières colonies de citoyens⁴⁶. De même, la colonie que Romulus est censé avoir fondée à Fidènes aurait-elle déjà compté 300 citoyens, selon un schéma qui a probablement été modelé sur celui des colonies de citoyens médio-républicaines⁴⁷.

Enfin, les divisions agraires des territoires coloniaux des IV^e et III^e siècles que l'on retrouve dans la région de Terracine, dans l'*ager Pomptinus*, dans l'*ager Campanus* et dans l'*ager Falernus*, font apparaître des parcelles carrées de 10 *actus* de côté (à l'origine des termes *decumanus* et *centuriatio*) intégrées dans des parcelles de 20 *actus* de côté dont chacune était composée de 100 *heredia* (= 200 jugères)⁴⁸. Ce nouveau système de division de l'espace agricole *per strigas et scamna* reposait alors sur les seuls *decumani*, sans les *cardines* (ou du moins les *cardines* n'avaient-ils pas encore autant d'importance). Dans l'*ager Pomptinus*, la centuriation semble antérieure au tracé de la *via Appia*, construite à partir de 312 av. J.-C.⁴⁹ L'attribution des lots de terre aux colons

44 Cic., *Rep.*, II, 14 ; Varr., *Ling.*, V, 55 ; V, 81 ; V, 89 ; Liv., I, 13, 6 ; Dion. Hal., *AR*, II, 7, 2-4. Voir Capogrossi Colognesi 1988, 263-265 ; Hermon 2001, 48-50.

45 Salmon 1969, 71-72.

46 Diod., XIV, 16, 5 ; Liv., VIII, 21, 11 ; Vell., I, 14 ; ce lotissement de deux jugères par colon peut paraître particulièrement étriqué (Mommsen 1985, 144 et n. 2), mais peut être suffisant pour des colons dont la vocation était avant tout maritime ; pour Capogrossi Colognesi 1988, 266-273, l'*heredium* de deux jugères correspondrait, à l'origine, à la parcelle cultivée en propre par une famille paysanne sur les anciennes terres gentilices exploitées collectivement.

47 Dion. Hal., *AR*, II, 53, 4 ; Bradley 2006, 163.

48 Castagnoli 1953-1955 ; *id.* 1984 ; Chouquer, Clavel-Lévêque, Favory, Vallat 1987, 87-231 ; Gargola 1995, en part. 56-82 ; Pelgrom 2008.

49 Cancellieri 1990.

suivait une répartition géométrique conforme aux principes censitaires de la société romaine et du système « servien » (c'est du moins attesté à partir de la fin du III^e siècle), en établissant une distinction entre *pedites* et *equites*⁵⁰. Cette géométrie appliquée au territoire agricole se retrouve dans l'urbanisme hippodaméen généralement suivi par la plupart des colonies⁵¹, qui pouvait à son tour trouver sa justification dans la légende romuléenne d'une primitive *Roma quadrata*⁵². Le rituel que Romulus est censé avoir suivi pour la fondation de Rome semble donc bien avoir été façonné à l'image des fondations coloniales menées à partir du IV^e siècle, en particulier pour les colonies de citoyens de droit romain. C'est en effet ce même rituel qui est décrit par Caton et par Varron comme celui qui est généralement suivi pour fonder les colonies⁵³, si bien que le modèle romuléen qui lui était attribué ne servait qu'à souligner la primauté théobrique du modèle romain.

3. Une image symbolique du « modèle » romain

L'un des points les plus débattus par la critique historique récente dans sa « déconstruction » du modèle colonial romain, en particulier pour la période républicaine, concerne l'idée que les colonies aient pu avoir été,

50 Liv., XXXV, 9, 7-8 (Copia-Thourioi : des lots de 20 et 40 jugères) ; Liv., XXXV, 40, 5-6 (Vibo Valentia, des lots de 15 et 30 jugères) ; trois classes de propriétaires à Aquilée (Liv., XL, 34, 2) et Bononia (Liv., XXXVII, 57, 7 ; XL, 34, 3-4) ; cf. Bandelli 1988 ; David 1994, 47-50.

51 Castagnoli 1956.

52 Sur les deux sens à donner à l'expression « *Roma quadrata* », qui désignerait tantôt un espace quadrangulaire englobant l'ensemble du Palatin et une partie du Forum (la « cité carrée » : Dion. Hal., *AR*, I, 88, 2 ; II, 65, 3 ; Plut., *Rom.*, 9, 4 ; Flav. Ios., *Ant. Iud.*, XIX, 3, 2 ; Tzetz., *ad Lycophr. Alex.*, 1232 ; App., *Reg.*, fr. 1a, 9 ; cf. Tac., *Ann.*, XII, 24), tantôt un monument quadrangulaire situé dans l'*area Apollinis* (Solin., I, 17-18 ; Fest., 310-312 L. ; *CIL* VI 32327), voir notamment : Coarelli 1999a ; *id.* 2012, 145-161. Pour des interprétations alternatives (mais qui ne sont pas forcément antinomiques de la précédente) : Grandazzi 1991, 274-275 (rôle de Servius Tullius dans la légende) ; Mastrocinque 1998, 681-697 (fonction augurale de la *Roma quadrata*). Le lien entre l'urbanisme hippodaméen des colonies et la légende romuléenne de la *Roma quadrata* a été proposé par Castagnoli 1979 ; *id.* 1984.

53 Cat., *Orig.*, fr. I, 18 Chassignet = 18 Peter (*ap. Serv., ad Verg. Aen.*, V, 755) : *supra* ; Varr., *Ling.*, V, 143 : *supra*. Cf. Ov., *Fast.*, IV, 820-825 ; Plut., *Rom.*, 11, 1-5 ; Serv., *Aen.*, VI, 755.

comme le prétend Aulu-Gelle, « des images en réduction (*effigies parvae*) et des reproductions (*simulacra*) » de leur métropole⁵⁴. Il est certain que, si l'on prend ces expressions au pied de la lettre, jamais Rome ne connut, quant à elle, de plan urbanistique de type hippodaméen, et de nombreuses différences peuvent apparaître par ailleurs dans l'organisation spatiale, religieuse et institutionnelle des colonies par rapport à la situation que l'on connaît à Rome⁵⁵. L'urbanisme colonial préconisé par Vitruve ne s'inspire que vaguement (ou de manière générique) de l'exemple romain et ne peut s'appliquer, en tout état de cause, qu'à partir de l'époque augustéenne⁵⁶. Selon E. Bispham, les rituels de fondation sont présentés par des récits standards à la fois synthétiques et synchroniques, ce qui peut suggérer faussement l'idée d'un modèle commun, alors que dans la pratique, les différences et les particularismes locaux étaient nombreux et pouvaient varier selon les époques (surtout entre l'époque médio-républicaine et l'époque augustéenne)⁵⁷. Mais surtout, on a dénoncé le raisonnement circulaire qui consistait à partir de l'hypothèse qu'une colonie, comme Cosa, fût semblable à Rome, pour déduire de l'organisation urbaine de la colonie celle que Rome avait pu connaître à l'époque médio-républicaine⁵⁸. Méthodologiquement, le rapprochement serait d'autant plus difficile que les différences de détail entre les colonies sont également nombreuses. La conséquence de cette « déconstruction » du modèle colonial romain est une remise en cause du phénomène colonial comme facteur de « romanisation », voire une remise en cause du caractère romain des colonies fondées par Rome, du moins à l'époque médio-républicaine.

Or la romanité des colonies était précisément au cœur de leur fonction politique et idéologique et ce, depuis les premières fondations coloniales à l'époque médio-républicaine. Si l'on en croit Tite-Live en effet, les consuls de 209 auraient rétorqué aux envoyés des douze colonies qui souhaitaient obtenir un moratoire sur la fourniture de soldats et d'argent à Rome, en pleine guerre d'Hannibal :

⁵⁴ Voir *supra* n. 3.

⁵⁵ Bispham 2006, *passim*.

⁵⁶ Vitr., *Arch.*, I, 7, 1-2 ; V, 1, 1 – 2, 2.

⁵⁷ Bispham 2006, 75.

⁵⁸ Fentress 2000a, 15-17 ; Bispham 2006, 78 ; Mouritsen 2004, 40 (à propos de la forme circulaire du Comitium romain à l'image des *comitia* coloniaux : voir *infra*).

Admonerent non Campanos neque Tarentinos esse eos sed Romanos, inde oriundos, inde in colonias atque in agrum bello captum stirpis augendae causa missos. quae liberi parentibus deberent, ea illos Romanis debere, si ulla pietas, si memoria antiquae patriae esset.

Qu'ils leur rappellent qu'ils n'étaient pas des Campaniens ou des Tarentins, mais des Romains ; c'était de Rome qu'ils étaient originaires, de Rome qu'ils avaient été envoyés dans les colonies et dans un territoire conquis par la guerre pour que croisse et se développe la race romaine ; ce que les enfants devaient aux parents, eux le devaient aux Romains, s'ils avaient quelque affection filiale, s'ils se souvenaient de leur ancienne patrie⁵⁹.

Tite-Live, XXVII, 9, 10-11

Le discours rapporté par Tite-Live semble empreint de certains pré-supposés d'époque augustéenne, notamment en faisant de ces colons de 209 des « Romains », alors qu'avant la guerre sociale et la loi *Iulia* de 90, les ressortissants de ces colonies n'avaient pas la citoyenneté romaine⁶⁰. Mais les liens étroits que ces colonies devaient avoir avec Rome et les devoirs qui en découlaient sont incontestablement des éléments qui remontent à l'époque médio-républicaine, puisqu'ils sont à la base de l'organisation impériale romaine pendant la période républicaine et à l'origine des tensions qui opposent ces colons aux autorités romaines en 209. M. Torelli avait d'ailleurs souligné la nécessité de reconstruire une « image idéologique » de la colonisation romaine qui serait affranchie des pré-supposés de l'idéologie tardo-républicaine et augustéenne et qui serait applicable aux réalités politiques et idéologiques des IV^e et III^e siècles tout en étant conforme à la réalité de la colonisation médio-républicaine⁶¹. Or, on peut penser que ces liens politiques et idéologiques qui unissaient si étroitement les colonies à leur métropole pouvaient aussi se manifester dans leurs monuments et se traduire dans leur urbanisme.

En s'interrogeant sur ce qui définissait le caractère « typiquement » romain d'une cité fondée par Rome, P. Zanker a souligné que la « roma-

59 Trad. d'après P. Jal, CUF, 1998.

60 Corbier 2000, p. 195 : la confusion de Tite-Live s'explique probablement parce qu'à son époque, les colonies de droit latin n'avaient plus aucun sens, puisque le droit de citoyenneté avait été accordé à l'ensemble de la péninsule italienne à l'issue de la Guerre Sociale. Sur la citoyenneté des Latins coloniaux, voir *infra* n. 70.

61 Torelli 1988a.

nité » d'une ville pouvait être comprise de manière abstraite et idéalisée sans avoir à copier point par point les caractéristiques de la ville de Rome, mais en correspondant à ce qu'un Romain pouvait imaginer de ce que devrait être une cité romaine « idéale »⁶². Il remarque à ce sujet que seules les fondations coloniales parrainées par le Sénat romain peuvent fournir un tel modèle idéal, notamment les colonies de citoyens qui devaient être considérées comme des sortes de « précurseurs » de la cité romaine « typique » du futur. C'est le cas, notamment, pour les premières colonies « maritimes » des IV^e et III^e siècles (Ostie, Antium, Terracine, Minturnes et Pyrgi), qui suivent toutes le même plan de base qui doit forcément avoir été conçu à Rome et approuvé par le Sénat⁶³ (Fig. 5) : un plan rectangulaire, avec une porte sur chacun des quatre côtés, qui les fait ressembler à un camp militaire (*castrum*)⁶⁴ ; une extension sur une superficie relativement réduite, destinée à une population assez faible pouvant correspondre aux 300 familles de colons ; un système viaire de type hippodaméen reposant sur le croisement orthogonal de deux axes principaux, le *cardo* et le *decumanus* ; à l'intersection principale, le *Capitolium*, sanctuaire principal de la cité qui reproduit la triade capitoline de la ville de Rome ; enfin une place de rassemblement, ou *forum*, située en face et en contre-bas du *Capitolium*. Ces « colonies maritimes » de citoyens romains, aux fonctions essentiellement militaires, se présentaient

62 Zanker 2000, 26 : « The slow and unusual development of Rome's urban fabric meant that the city was hardly a rôle model to be copied in concrete ways. (...) 'Romanization' can also be understood as something abstract and idealized, that is, the notion of how a Roman imagined the ideal city (or certain elements of this ideal city) ought to look ».

63 Drerup 1976 ; Hesberg 1985.

64 Salmon 1969, 26-27 et 32-33. Tout en rejetant une commune origine à l'urbanisme des colonies de citoyens et à la structure du *castrum* militaire, pour Lafon 2000, 13, « la tentation est grande de voir dans les premières "colonies maritimes" proches de Rome rien d'autre que des forteresses, abritant exclusivement des garnisons, utilisées également comme lieu de rassemblement en début de campagne ». En fait, le *castrum* romain n'a pas pu fournir le modèle urbanistique pour les colonies, mais la structure spatiale du *castrum*, comme celle des colonies, s'inspire du même modèle d'une cité romaine « idéale ». On peut noter par ailleurs que divers indices dans la tradition annalistique suggèrent que c'est vers la fin du IV^e siècle (guerres samnites) ou au début du III^e siècle (guerre de Pyrrhus) que l'armée romaine prit l'habitude de construire systématiquement des camps (cf. Liv., X, 25, 4-10 ; Zon., 8, 1 ; Val. Max., II, 7, 15 ; Frontin., *Strat.*, II, 2, 1 ; IV, 1, 18 ; Plut., *Pyrrh.*, 16, 6-7), selon le schéma général décrit par Polybe (VI, 27-32) et que l'on retrouve dans l'urbanisme des colonies contemporaines.

comme des « forteresses » destinées à servir de « défense avancée » à la ville de Rome dont elles étaient géographiquement proches, mais aussi comme de « nouvelles formes d'habitat » aux fonctions politiques extrêmement réduites, ce qui autorisait « des schémas d'agglomérations réguliers, mais surtout extrêmement simplifiés et donc susceptibles d'être repris dans des contextes très différents »⁶⁵. Cette planification urbaine standard, élaborée à l'époque médio-républicaine, fut reproduite ensuite pour les fondations coloniales ultérieures, avec de faibles variantes suivant les contextes topographiques locaux⁶⁶ (à Cosa, la présence d'une colline a permis de reproduire la situation surélevée du Capitole romain par rapport au *forum*⁶⁷). Enfin, le fait que la colonie était souvent traversée par une des routes stratégiques construites par l'État romain (comme la *via Appia* à Terracine et à Minturnes, ou la *via Valeria* à Alba Fucens et à Carseoli⁶⁸) devait lui rappeler qu'elle appartenait à une communauté plus vaste qui lui était supérieure. La répétition de ce schéma général devait forcément constituer un message politique et idéologique délibéré qui permettait à ces colonies, dès l'époque médio-républicaine, d'apparaître comme « typiquement » romaines⁶⁹.

4. Institutions civiques et panoplie monumentale : le modèle romain

Les ressemblances réelles ou symboliques avec Rome ne concernent pas seulement les colonies de droit romain, qui accueillaient des citoyens romains qui le restaient, mais aussi les colonies de droit latin (ou colonies « latines »), qui accueillaient aussi bien des citoyens romains que des Italiens (souvent d'anciens vaincus) ; ces colons perdaient leur ancienne citoyenneté en obtenant celle de leur colonie, puisque celle-ci était une

65 Lafon 2004, 17.

66 Zanker 2000, 37 : « The fixed structure of the Roman city, conceived as such, is a product of the political and cultural life of the middle Republic. Nevertheless, this remained the standard for later city foundations ». Cf. aussi Torelli 2014.

67 Brown 1980, 51-56 ; Scott 1988, 76.

68 Hygin, *De limitibus constituendis*, 179 Lachmann : *Quibusdam coloniis Decumanum maximum ita constituerunt ut viam consularem transeuntem per coloniam contineret ; sicut in Campania coloniae A[n]xurnatium decimanus maximus per viam Appiam observatur*. Cf. La Blanchère 1884, 52-53 et 79-84 ; Guidobaldi 1988 ; Mertens 1953 ; *id.* 1968 ; *id.* 1991.

69 Zanker 2000, 25-29.

civitas au sens plein du terme, assortie du droit latin (*colonia iuris Latini*)⁷⁰. Les institutions dont ces colonies étaient dotées étaient définies par les magistrats romains qui les fondaient, mais aussi, sans doute, par le Sénat romain qui avait décidé de la déduction coloniale par un sénatus-consulte⁷¹. Or ces institutions s'inspiraient assez directement du « modèle » républicain romain puisqu'elles disposaient d'assemblées populaires organisées en unités de vote selon des principes non seulement censitaires, mais aussi géographiques (de type tribu), d'un sénat constitué en *ordo* à partir des anciens magistrats sortis de charge (les « décurions »), et de magistrats élus pour un an par le *populus* colonial (les deux principaux magistrats étaient généralement appelés *praetores*, comme cela avait été le cas à l'origine à Rome, et il y avait même des tribuns de la plèbe, à l'image de ceux de Rome)⁷². En composant dans les colonies un corps de magistrats conçus et organisés à la manière des magistrats romains, on peut penser que leurs fondateurs ont donné aux

70 L'installation d'un citoyen romain dans une colonie latine entraînait la perte de sa citoyenneté : Cic., *Dom.* 78 ; *Caecin.* 98 ; Gai., *Instit.* I, 131 ; III, 56 ; la nouvelle citoyenneté, celle de la colonie, était obtenue une fois le premier recensement effectué : Liv., XXXIV, 42, 5. Voir Sherwin-White 1973, 37 (« when a Roman leaves his native state for another, he ceases to be a Roman citizen and reverts to the condition of a *homo Latinus* ») ; David 1994, 47-49 ; Corbier 2000, 199-200 ; Kremer 2005, 32 et 60-63 ; Humm 2018a, 148-149.

71 David 2006, 735 : « les principes constitutionnels qui étaient suivis localement participaient d'une conception générale unique dont on ne peut savoir si elle était inscrite dans une loi ou non, mais qui ne laissait en tout cas au fondateur qu'une capacité d'initiative limitée. Il était certainement assez libre dans l'organisation du cadastre puisqu'il disposait là d'une *iurisdictio* dont le texte d'Hygin nous donne un exemple. Il pouvait procéder aux nominations des magistrats, des prêtres et des sénateurs dans la mesure où le responsable général ne se les était pas réservées. Mais pour le reste, il était tenu par des règles déjà déterminées qu'il ne faisait qu'adapter à la situation locale ».

72 Beloch 1926, 489-492 ; Sherwin-White 1973, 117-118 ; De Martino 1973, 131-132 ; Salmon 1969, 85-88 ; Kremer 2005, 67-90. Une inscription du II^e siècle av. J.-C. confirme l'existence d'un tribun de la plèbe dans la colonie latine de Venusia (*CIL* IX 438-40 = IV 2872 = *ILLRP* 1143), qui semble à son tour avoir servi de modèle au tribun de la plèbe attesté dans la cité osque voisine de Bantia (Crawford 1996, 271-292 = *FIRA*, 53-54), de même que l'existence d'un tribun de la plèbe à Teanum Sidicinum, attestée par une inscription osque de la fin du III^e ou du début du II^e siècle, semble provenir de l'exemple voisin de la colonie latine de Calès, déduite en 334, quand une partie des Campaniens obtinrent la *civitas sine suffragio* (*Imag. Ital.*, 1, 532-533, Campania/Teanum Sidicinum 2 ; De Caro 2000 ; Poccetti 2004 ; cf. Liv., VIII, 16, 13-14 ; Vell., I, 14, 3).

magistrats « latins » des pouvoirs identiques à ceux de leurs homologues romains⁷³. Les préteurs ou duumvirs devaient y disposer d'un pouvoir de commandement (*imperium*) soumis aux mêmes contraintes spatiales que l'*imperium* romain, suivant qu'il était exercé à l'intérieur (*domi*) ou à l'extérieur (*militiae*) du *pomerium* de la colonie⁷⁴. Quant aux tribuns de la plèbe, ils devaient à la fois jouer un rôle de contrepoids (*intercessio*) face aux magistrats à *imperium* et disposer d'un pouvoir d'assistance (*auxilium*) envers les habitants de la colonie menacés dans leur liberté collective ou individuelle, notamment par le pouvoir de coercition des magistrats ou par les exigences des usuriers (*feneratores*)⁷⁵. En ce sens, les colonies de droit latin paraissent effectivement avoir été, depuis l'époque médio-républicaine, « des images en réduction (*effigies parvae*) et des reproductions (*simulacra*) » de Rome⁷⁶.

À Rome, ces institutions civiques fonctionnaient dans un espace public progressivement aménagé à cet effet, grâce à une « panoplie monumentale » qui avait un rapport fonctionnel et symbolique avec les institutions dont elles constituaient le théâtre : retrouve-t-on pareille « panoplie monumentale » dans les colonies et dans quelle mesure celle-ci pouvait-elle reproduire ou imiter, là encore, le « modèle » romain ?

73 Sherwin-White 1973, 117-118 ; Kremer 2005, 67-72.

74 C'est ce que suggère le paragraphe 125 de la « loi d'Urso », qui indique que certains magistrats de la colonie étaient détenteurs de l'*imperium* (CIL II 5439 = CIL I² 594 = FIRA, 136) : *Quicumque locus ludis decurionibus datus atsignatus / relictusve erit, ex quo loco decuriones ludos spectare / o(portebit), ne quis in eo loco nisi qui tum decurio c(oloniae) G(enetivae) erit, qui/ve tum magist[r]atus imperium potestatemve colonor<um> / suffragio geret iussu{q}ve C(ai) Caesaris dict(atoris) co(n)s(ulis) prove / co(n)s(ule) habebit, quive pro quo imperio potestateve tum / in col(onia) Gen(etiva) erit, quibusque locu<m> in decurionum loco / ex d(ecreto) d(ecurionum) col(oniae) Gen(etivae) d(ari) o(por/tebit), quod decuriones de<c>r(everint), cum non minus / dimidia pars decurionum adfuerit cum e(a) r(es) consulta erit (...).* Le paragraphe 73 du même texte indique que la colonie disposait d'un *pomerium* et que la zone intrapomérialie était soumise à un statut religieux spécifique (ce qui devait par conséquent aussi concerner l'exercice de l'*imperium* par les magistrats de la colonie) : voir *supra* n. 34.

75 Kremer 2005, 69-72. Les colons étaient souvent composés de « prolétaires romains parmi lesquels se trouvaient de nombreux débiteurs insolvable qui avaient choisi le statut de colon latin pour échapper à leurs dettes » : cf. Torelli 1988c. Le lien entre la colonisation du IV^e siècle et les problèmes sociaux que connaît Rome à cette époque est étudié par Corbier 2000, 200-201.

76 Gell., NA, XVI, 13, 9.

À Rome, le cœur de l'espace civique était constitué par le Forum et ses principaux monuments publics à fonction politique : la Curie, lieu de réunion habituel pour le Sénat, et le Comitium, lieu où agissaient aussi bien le peuple que les magistrats. L'ensemble monumental Curie-Comitium inscrivait dans l'espace civique l'étroite association, qui définissait la *res publica*, du sénat et du peuple romain (Fig. 6)⁷⁷. On pourrait ajouter à cet ensemble monumental « primordial » d'autres éléments, d'apparence plus secondaire, mais qui jouaient également un rôle fonctionnel ou symbolique de première importance, comme le *tribunal* du préteur au Comitium, la banquette (*subsellium*) des tribuns de la plèbe près de la *tabula Valeria*, le *carcer* à côté du Comitium, les basiliques (à partir du II^e siècle), la *columna Maenia* où se tenaient les usuriers (*feneratores*) et la statue de Marsyas⁷⁸.

Or la plupart des colonies latines d'époque républicaine disposaient de ce type de « panoplie monumentale », puisqu'on retrouve un ensemble monumental *curia-comitium* un peu partout, notamment à Alba Fucens, à Cosa, à Paestum et à Frégelles (Fig. 7), mais aussi un *carcer* à Cosa et à Paestum, une *columna Maenia* à Frégelles et une statue de Marsyas à Alba Fucens et à Paestum (Fig. 8)⁷⁹. Par-delà les différences locales (notamment sur la taille ou l'orientation des monuments), les similitudes entre les colonies ne peuvent pas être des coïncidences et révèlent l'existence, sinon d'un modèle commun, du moins d'une ligne directrice commune⁸⁰. D'autre part, si les institutions civiques des colonies s'inspiraient directement de celles de Rome, il semble assez clair que les monuments civiques de leur « panoplie monumentale » devaient remplir les mêmes fonctions qu'à Rome et devaient par conséquent s'inspirer assez directement de leurs principales caractéristiques architecturales ou morphologiques. Le mimétisme est flagrant pour les statues de Marsyas retrouvées aux forums de Paestum et d'Alba Fucens, qui reproduisent la même attitude et la même gestuelle que le silène qui se dressait à côté de la *columna Maenia*, à proximité immédiate du Comitium et du *tribunal*

⁷⁷ Humm 2014a.

⁷⁸ Voir notamment Coarelli 1992, 39-123 ; Humm 2015b.

⁷⁹ Lackner 2008, 258-265 ; Sewell 2014, 126-127 (« the argument that the architecture of Latin colonial *comitium-curia* complexes was, to some degree, derived from the metropolitan original, remains strong »).

⁸⁰ Sewell 2014, 128.

du préteur à Rome, comme on peut le voir sur un denier de L. Marcius Censorinus de 82 av. J.-C. (Fig. 9) et sur le relief des *Anaglypha Traiani* du début du II^e siècle de notre ère : le silène est à chaque fois représenté ivre, portant une outre de vin sur l'épaule, le bras levé et des entraves serviles (*compedes*) brisées aux pieds⁸¹.

Deux passages de Servius, complétés par le commentaire de Servius-Daniel, permettent d'ailleurs d'en comprendre la signification politique et sociale dans les cités dites « libres » d'Italie, c'est-à-dire dans les colonies de droit latin fondées par Rome en Italie, où le silène Marsyas était associé au dieu Liber et à l'idée de *libertas* :

AUSPICIBUS COEPTORUM OPERUM Iovi, qui arcis deus est ; Apollini propter auguria ; Libero causa libertatis. (...) Quod autem de Libero diximus, haec causa est, ut signum sit liberae civitatis : nam apud maiores aut stipendiariae erant, aut foederatae, aut liberae. Sed in liberis civitatibus simulacrum Marsyae erat, qui in tutela Liberi patris est. (...)

« Aux <dieux> protecteurs des entreprises qui commencent » : c'est-à-dire à Jupiter, qui est le dieu de la citadelle (arx) ; à Apollon, à cause de ses prophéties, et à Liber, à cause de la *libertas*. (...) Quant au fait que nous avons parlé de Liber, la raison en est qu'il est le signe que la cité est libre : car chez nos ancêtres, les cités étaient soit stipendiaires, soit alliées par traité (cités fédérées), soit libres. Mais dans les cités libres, il y avait une statue de Marsyas, <personnage> qui est placé sous la protection de Liber Pater. (...)

Servius, *Commentaire sur l'Énéide de Virgile*, III, 20

81 Marsyas de Paestum : Marzullo 1932 ; Denti 1991. Marsyas d'Alba Fucens : Liberatore 1995. Marsyas sur denier de Censorinus : *RRC* 363/1 ; Coarelli 1992, 91-119. *Anaglypha Traiani* : Torelli 1999 ; Turcan 1995, 163-167. Cf. Humm 2015b, 166-167.

La fondation de colonies par Rome

<i>PATRIQUE LYAEOS :</i>	<i>dictus Lyaeos ἀπὸ τοῦ λύειν, quod nimio vino membra solvan- tur ;</i>
<i>qui, ut supra diximus, apte urbibus libertatis est deus ; unde etiam Marsyas,</i>	
<i>eius minister, est in civitatibus libertatis indicium.</i>	<i>minister eius, per civitates in foro positus libertatis indicium est, qui erecta manu testatur nihil urbi deesse.</i>
<i>« et au Père Lyaeus » :</i>	<i>son nom de Lyaeos vient de luein, parce que les membres <du corps> sont déliés par l'excès de vin ;</i>
<i>c'est, comme nous l'avons dit plus haut, le dieu qui est de manière appropriée celui de la liberté pour les villes ; et c'est pourquoi aussi Marsyas,</i>	
<i>son serviteur, est dans les cités un symbole de liberté.</i>	<i>son serviteur, placé sur le forum dans les cités, est un symbole de liberté, attestant par sa main levée, que la cité ne manque de rien⁸².</i>

Servius et Servius-Daniel, *Commentaire sur l'Énéide de Virgile*, IV, 58

Dans la mémoire collective des citoyens romains, et en particulier de la plèbe romaine, la *libertas* évoque d'abord l'abolition, au IV^e siècle av. J.-C., de la servitude pour dettes (*nexum*)⁸³, et le symbole affiché de la *libertas* plébéienne, affranchie du risque du *nexum*, était la statue du silène Marsyas qui se dressait au Comitium : à Rome, la *libertas* se définissait d'abord de manière négative comme un « non-esclavage »⁸⁴. Mais l'expli-

82 Trad. d'après J.-Y. Guillaumin, CUF, 2019.

83 Le *nexum* était un contrat de prêt archaïque qui permettait au créancier (*fenerator*) d'hypothéquer la personne de son débiteur (*nexus*), contraint de lui fournir un travail pour rembourser sa dette : Lerouxel 2015 ; Humbert 2018, 248-255. Le *nexum* fut officiellement aboli par la loi *Poetelia Papiria* de 326 ou 313 : Hölkeskamp 2011, 159-160.

84 Gai., *Instit.* I, 9-10 : *Et quidem summa divisio de iure personarum haec est, quod omnes homines aut liberi sunt aut servi. Rursus liberorum hominum alii ingenui*

cation avancée par Servius-Daniel suggère qu'un bon approvisionnement de la population en nourriture (*annona*) était également une condition pour l'existence de la *libertas*, comme en témoignaient à Rome les fêtes en l'honneur de Liber le 17 mars (les *Liberalia*), jour où des banquets étaient organisés dans les rues de Rome, mais où l'on donnait également la « toge de la liberté » (*toga libera*) aux jeunes gens qui atteignaient l'âge adulte⁸⁵. Institutionnellement, les garants de la *libertas* individuelle et collective étaient les tribuns de la plèbe, qui étaient notamment chargés de veiller à la bonne application des lois qui en garantissaient le respect⁸⁶. Cette action des tribuns se jouait notamment au Comitium, où ils pouvaient intervenir directement contre une décision de justice prise par le préteur en son *tribunal* : sur le denier frappé par Lollius Palicanus en 45 av. J.-C. (Fig. 10), le pouvoir des tribuns est symbolisé par leur *subsellium* placé sur les Rostres du Comitium, et sa restauration après les réformes syllaniennes est présentée comme une restauration de l'ancienne *libertas*⁸⁷.

La présence d'un *comitium* dans les colonies latines, outre la signification politique de ce monument symbole de la romanité, devait dès lors revêtir la même fonction : permettre aux magistrats disposant de l'*imperium* d'exercer leur pouvoir juridictionnel avec toute l'*auctoritas* et la *maiestas* liées à leur fonction, tout en donnant aux tribuns de la plèbe la possibilité de s'y opposer dans le respect des lois de la *res publica*, garantissant ainsi la *libertas* pour tous les citoyens de la colonie⁸⁸. L'équilibre des pouvoirs qui en résultait s'exprimait à travers le thème de la *concordia*, honorée par une *aedicula* en bronze érigée sur la *Graecostasis* du

sunt, alii libertini. Ingenui sunt, qui liberi nati sunt ; libertini, qui ex iusta servitute manumissi sunt. Voir Humm 2015c.

85 Ov., *Fast.*, III, 713-790 ; Tertull., *Apol.*, 42, 4. Voir Veyne 1961 ; Wiseman 2000.

86 Lanfranchi 2015a ; *id.* 2015b ; *id.* 2022, 60-80. À Rome, le fondement de la liberté, c'est le respect de la loi votée par tous, comme Cicéron le rappelle avec emphase (*Cluent.*, 146).

87 Voir Humm 2015c, 550-551 ; Lanfranchi 2022, 75-77.

88 À Rome, la *libertas* évoque également l'ensemble des mesures légales et institutionnelles qui sont destinées à préserver l'intégrité physique du citoyen grâce à une sorte d'*habeas corpus* romain, à commencer par l'« aide » (*auxilium*) que les tribuns de la plèbe peuvent apporter aux plébéiens menacés par des mesures coercitives prises par un magistrat « patricien » : Humm 2015c, 540.

Comitium romain vers la fin du IV^e siècle, et par un temple qui se dressait aux côtés du *comitium* de Cosa à partir du milieu du II^e siècle (temple B), en remplacement d'un *sacellum* plus ancien qui pourrait remonter aux origines de la colonie⁸⁹ (Fig. 11 et 12). La présence d'un *comitium* dans les colonies avait par conséquent une fonction qui n'était pas seulement symbolique, même si, comme à Cosa, ses dimensions réduites en limitaient l'utilisation à un public relativement restreint⁹⁰. À Cosa et à Paestum, la proximité du *carcer* avec le *comitium*, siège du *tribunal* du préteur, complète la similitude avec Rome⁹¹. La parfaite identité de fonction des monuments civiques composant la panoplie monumentale des colonies avec celle des monuments romains interdit par conséquent d'imaginer que leur morphologie architecturale ait pu être foncièrement différente. D'ailleurs, si la question de savoir si la *cavea* du Comitium du Forum romain avait une forme circulaire similaire à celle des *comitia* coloniaux continue de faire débat, soit disant parce que la reconstruction de l'original à partir des monuments qui en sont dérivés reposerait sur un « raisonnement circulaire »⁹², J. Sewell remarque malicieusement que

89 Liv., IX, 46, 6-7 ; Plin., *NH*, XXXIII, 19-20 ; Ferroni 1993 ; Humm 2005, 584-600. Le temple de Concordia à Cosa : Brown 1980, 31, 38-39 et fig. 32 (inscription inédite : *Concordiae*) ; Torelli 1980, 202-203 ; *contra* : E. H. Richardson, dans Brown, Richardson, Richardson Jr. 1993, 206, qui, à la lumière des statues en terre cuite trouvées sur place, estime que le temple B aurait été dédié à Cérès ou/et à Liber ; cf. Fentress 2000a, 20-21.

90 Le *comitium* de Cosa s'inscrit dans une enceinte quadrangulaire de 16,20 m à 16,25 m de large sur 17,50 m à 17,55 m de long, comprenant au centre un sol circulaire de 8,60 m de diamètre, contre 41,44 m sur 49,73 m pour le *comitium* de Paestum : Brown, Richardson, Richardson Jr. 1993, 14-28 et 253-264 ; Theodorescu 1987. À Rome, le Comitium mesurait environ 40 m de côté à l'époque archaïque, entre la fin du VI^e et la fin du IV^e siècle (3^e et 4^e phases éditaires), et eut un diamètre d'environ 46 m lorsqu'il devint circulaire, vers la fin du IV^e siècle (5^e phase éditaire) : Coarelli 1986, 148 ; *id.* 1992, 19.

91 Le *carcer* de Cosa : Brown 1980, 31-32 ; Torelli 1980, 203. Le *carcer* de Paestum (souvent identifié comme l'*aerarium* de la colonie) : Greco 1987, 63-67 ; cf. Sestieri 1967, 26. Le *carcer* de Rome : Coarelli 1993b. Cf. Liv., XXXII, 26, 17-18 : *Itaque et Romae vigiliae per vicos servatae iussique circumire eas minores magistratus et triumviri carceris lautumiarum intentiorem custodiam habere iussi ; et circa nomen Latinum a praetore litterae missae ut et obsides in privato servarentur neque in publicum prodeundi facultas daretur et captivi ne minus decem pondo compedibus victi in nulla alia quam in carceris publici custodia essent*. Vitruv., V, 2, 1 : *Aerarium, carcer, curia foro sunt coniungenda, sed ita ut magnitudo symmetriae eorum foro respondeat*.

92 Fentress 2000a, 40.

personne ne conteste l'idée que les constructions coloniales identifiées comme des *curiae* s'inspirent directement de la Curia Hostilia de Rome⁹³.

La similitude entre la morphologie des monuments coloniaux et celle des monuments romains n'était d'ailleurs pas seulement fonctionnelle, car elle pouvait parfois n'avoir qu'un rôle symbolique. Ainsi à Paestum, une petite plateforme quadrangulaire au sommet des gradins du *comitium*, à droite de l'entrée pour qui regarde depuis la curie, selon une disposition strictement identique à celle qui existait à Rome, semble correspondre à la Graecostasis du Comitium romain⁹⁴ (Fig. 13, G) : mais en l'absence de toute politique étrangère indépendante pour les colonies « latines » (et donc de toute pratique diplomatique autonome), la seule explication justifiant l'existence, à Paestum, de cette plateforme destinée à recevoir les ambassadeurs des cités étrangères reçus par les sénateurs est la volonté de reproduire, jusque dans le moindre détail, la similitude architecturale avec le modèle romain.

Il faut dès lors aussi admettre que le *comitium* était bien conçu comme un monument unitaire (même si le monument romain était composé de différentes parties : les Rostres, la Graecostasis, le *tribunal* du préteur, le *Volcanal*)⁹⁵, et que la forme circulaire des gradins d'un certain nombre de *comitia* retrouvés dans des colonies (comme à Alba Fucens, Cosa, Paestum ou Frézelles) doit reproduire la morphologie du Comitium romain tel qu'il devait exister à partir de la fin du IV^e ou du début du III^e siècle⁹⁶ (Fig. 6 et 7). Certes, les vestiges laissés par les destructions ultérieures ne permettent pas de confirmer archéologiquement l'existence d'un Comitium de forme circulaire à Rome⁹⁷, d'autant qu'il n'est pas impossible que les gradins de sa *cavea* aient été en bois, comme ceux des théâtres et amphithéâtres construits à Rome jusqu'au I^{er} siècle av. J.-C., et comme

93 Sewell 2014, 128.

94 Theodorescu, Greco 1987, 33-34. Cf. Varr., *Ling.*, V, 155 : *Ante hanc (sc. Curiam) Rostra ; (...) sub dextra huius a Comitio locus substructus, ubi nationum subsisterent legati qui ad senatum essent missi ; is Graecostasis appellatus a parte, ut multa*. Sur la Graecostasis du Comitium romain, voir Coarelli 1992, 64-87 ; *id.* 1995.

95 *Contra* : Carafa 1998, *passim*.

96 Voir notamment : Coarelli 1986, 146-156 ; *id.* 1992, 11-21 ; Humm 1999 ; *id.* 2005, 611-620.

97 Carafa 1998, 150-151 ; Amici 2004-2005.

devait être en bois le *tribunal* du préteur⁹⁸ : dans ce contexte, seuls les Rostres (un *suggestum exstructum*)⁹⁹, la Graecostasis (un *locus substructus*)¹⁰⁰ et l'autel de Vulcain (le *Volcanal*)¹⁰¹ auraient été construits en pierre, alors que les *comitia* des colonies « latines » auraient présenté une sorte de « pétrification » du modèle romain du Comitium (de la même manière que les premiers amphithéâtres en pierre construits en Campanie, comme à Capoue ou à Pompéi, représentent la « pétrification » des amphithéâtres en bois qui étaient jusqu'alors construits à Rome¹⁰²). La circularité des gradins de ces *comitia* coloniaux, qui s'inscrit dans l'espace quadrangulaire du *templum* comitial¹⁰³, doit par conséquent reproduire fidèlement, de manière peut-être seulement plus achevée, la morphologie architecturale du Comitium du Forum romain.

F. Coarelli a pu démontrer que le modèle d'origine du *comitium* circulaire devait être grec, en s'appuyant notamment sur les exemples des *ecclesiasteria* de Grande-Grèce et de Sicile (Agrigente, Métaponte, Poséïdonia), sans compter ceux de Samothrace et de la Pnyx d'Athènes¹⁰⁴ (Fig. 7 et Fig. 14). D'ailleurs, en dehors de sa forme, plusieurs autres éléments du Comitium du Forum Romain sont clairement des emprunts ou des références à la culture hellénique, et sont précisément datables des dernières années du IV^e siècle : les statues de Pythagore et d'Alcibiade, placées *in cornibus comitii* à l'époque des guerres samnites, la statue de Marsyas, érigée non loin du *subsellium* des tribuns de la plèbe et à côté de la *columna Maenia*, enfin l'*aedicula* en bronze placée sur la Graecostasis, dédiée en 304 par l'édile curule Cn. Flavius et consacrée à *Concordia*, interprétation romaine de l'*Homonoia* pythagoricienne des cités de Grande-Grèce : la circularité du Comitium, si elle est bien d'origine grecque, s'inscrit par conséquent dans un contexte historique et

98 Serv., *Georg.*, III, 24 : *Vel scaena ut versis d. f. : apud maiores theatri gradus tantum fuerunt, nam scaena de lignis ad tempus fiebat*. Sur théâtres et amphithéâtres en bois à Rome, voir Gros 1996, 274-275 et 318-320 ; Welch 2007 ; sur le *tribunal* du préteur au Comitium, voir Coarelli 1992, 22-27 ; Verduchi 1999.

99 Liv., VIII, 14, 12. Voir Coarelli 1999b.

100 Varr., *Ling.*, V, 155 (*supra* n. 94).

101 Coarelli 1999c.

102 Welch 2007.

103 Voir Humm 2014b.

104 Coarelli 1986, 152 ; *id.* 1992, 11-21 ; cf. Sjöqvist 1951 ; Hanson 1959, 37-39 ; Krause 1976 ; Gros 1996, 261-262 ; Humm 1999, 657-682 ; *id.* 2005, 611-628.

culturel qui lie étroitement Rome à l'hellénisme¹⁰⁵. En dérivant du « modèle » romain, les *comitia* circulaires des colonies latines n'ont donc pas pu servir d'intermédiaires entre le monde grec et Rome¹⁰⁶, mais étaient au contraire chargés de diffuser en Italie une image idéale de Rome, qui s'efforçait alors de se présenter comme une « cité grecque ».

5. Les colonies et l'image de Rome « cité grecque »

Dès le IV^e siècle av. J.-C., bien avant que Denys d'Halicarnasse ne compose sa *Rhōmaikè archaiologia* pour tenter de démontrer les origines grecques de Rome¹⁰⁷, celle-ci se présentait comme une « cité grecque » (*polis hellēnis*). Chronologiquement, cette prétention coïncide avec l'affirmation politique de la nouvelle *nobilitas* patricio-plébéienne, aux valeurs helléniques très marquées¹⁰⁸, les débuts de la conquête romaine de l'Italie et les premières fondations coloniales, dans la seconde moitié du IV^e siècle. À la fois pour justifier et légitimer ses prétentions impérialistes en direction de la Campanie et de la Grande-Grèce, mais aussi en direction des cités étrusques dont les aristocraties étaient également fortement hellénisées, la classe dirigeante romaine s'est efforcée de présenter Rome comme une « cité grecque », aussi bien dans l'organisation urbanistique de son centre monumental, dans son discours diplomatique, dans les mythes de fondation dont elle s'est alors dotée ou qu'elle a développés (les légendes troyenne et romuléenne), et dans le monnayage des premières séries de didrachmes dits « romano-campaniens » frappés sur l'étalon monétaire de Naples et destinés à circuler en Campanie et en Italie méridionale (*RRC* 13/1 ; 15/1 ; 20/1 ; 22/1)¹⁰⁹ : le philhellénisme est en quelque sorte consubstantiel à l'impérialisme romain, et est pour ainsi dire né avec lui¹¹⁰.

Or, cette image de Rome comme « cité grecque » se retrouve dans

105 Humm 2005, 620-628 ; *id.* 2017a.

106 Il semble en effet exclu que le modèle hellénique de la forme circulaire ait pu atteindre Rome au travers de ses colonies, contrairement à ce qui a parfois été soutenu : cf. Krause 1976, 60-61 ; Kolb 2002, 147-148.

107 Voir Fromentin 1998, XXXI-XXXIV.

108 Humm 2007.

109 Castagnoli 1974 ; Hölscher 1978 ; Stouder 2011 ; *ead.* 2015 ; Humm 2017b.

110 Cf. Veyne 1979 ; Ferrary 1988 ; Hölscher 1990 ; Stek 2014.

de nombreux éléments qui composent celle de ses colonies. Le fondateur d'une colonie, généralement membre de la commission triumvirale coloniale désignée par le Sénat, jouait le rôle non seulement d'un Romulus local, mais aussi celui d'un oeciste grec¹¹¹ : c'est lui qui faisait les rituels de fondation, traçait les grandes lignes de l'urbanisme de la nouvelle cité, en organisait le corps civique et recrutait le premier sénat local¹¹². Significativement, comme les récits sur la fondation de Rome s'inspirent des procédures de déduction coloniale, la naissance de Rome est parfois présentée par certains auteurs grecs comme une fondation coloniale de type grec (*apoikia*)¹¹³. Or ce rapprochement n'est peut-être pas seulement une invention rhétorique tardive de la part de ces auteurs, mais peut correspondre au discours officiel romain, qui semble s'être efforcé de présenter ses fondations coloniales non seulement à l'image de celle de Rome, mais aussi à l'image des fondations coloniales grecques. D'ailleurs, lorsqu'une colonie était fondée, on n'employait pas le verbe *condere* (cf. *urbem condere*), mais l'expression *coloniam deducere*, à l'image des expressions grecques ἀποικίαν ἐκπέμπειν ou ἀποικίαν ἀποστέλλειν, qui désignaient, dans le monde grec, la fondation d'une colonie sous la direction d'un oeciste¹¹⁴. Certes les expressions ἀποικίαν ἐκπέμπειν et ἀποικίαν ἀποστέλλειν, sur lesquelles l'expression latine semble calquée, sont relativement tardives, puisqu'elles ne sont

111 David 2006, 723 et 738.

112 Voir par exemple le rôle joué par le triumvir colonial T. Annius Luscus lors de la refondation de la colonie d'Aquilée, en 169 av. J.-C. (AE 1996, 685) : *T(itus) Annius T(iti) f(ilius) tri(um)vir / is hance aedem / faciundam dedit / dedicavitque legesq(ue) / composivit deditque / senatum ter co(o)ptavit*. Un autre témoignage sur le rôle de fondateur joué par un triumvir colonial du III^e siècle (en 230 av. J.-C.) est apporté par « l'elogium de Brindisi » (AE 1954, 216) : *Primus senatum legit et comiti[a] instituit M(arco) Iunio Pera M(arco) Aemilio / Barbula co(n)s(ulibus) circumscedit vi [bello punico secundo praesi] / diumque Hannibalis et praeffectum eius cepit virtute in rebus / militaribus praecipuam gloriam sibi comparavit*. Voir Gabba 1958 ; Kremer 2005, 57-58 et 84-85 ; Galsterer 2006, 31-56 ; David 2006, 724-726.

113 Hégésianax (alias Céphalon de Gergis) donnait pour fondateur de Rome « le chef de la colonie » (τὸν ἡγήσάμενον τῆς ἀποικίας), Rhômos (FGrHist 45 F 9, ap. Dion. Hal., I, 72, 1) ; Denys ajoute que Démagoras, Agathyllos et bien d'autres historiens donnaient « le même chef à la colonie » (ὁ τῆς ἀποικίας ἡγεμὼν ὁ αὐτός) ; Hellanicos de Lesbos (FGrHist 4 F 84 = fr. 160 Ambaglio) faisait d'Énée « l'oeciste de la cité » (οἰκιστὴν τῆς πόλεως). Voir aussi *supra* n. 33.

114 Cf. Serv., *Aen.*, I, 12 : *colonia est quae Graece ἀποικία vocatur*.

attestées qu'à partir du IV^e siècle av. J.-C. (Isocrate, Eschine)¹¹⁵, mais R. Osborne a précisément souligné le caractère anachronique des témoignages littéraires sur la colonisation grecque de l'époque archaïque (il conteste notamment le concept de « colonisation » pour décrire l'installation de Grecs outre-mer pendant l'époque archaïque) et considère que seules les colonies fondées aux V^e et IV^e siècles sont comparables à celles fondées par Rome¹¹⁶. Autrement dit, le schéma colonial suivi par les Romains, qui reposait sur une décision publique préalable, sur l'envoi de colons sous la direction d'une commission *ad hoc*, et sur la distribution de terres prises à des populations vaincues, reprend pour l'essentiel le schéma de la colonisation grecque des époques classique et hellénistique. À l'époque médio-républicaine, le modèle colonial suivi par Rome était donc le modèle colonial grec contemporain (ou quasi contemporain). La forte ressemblance entre les expressions latine et grecque peut dès lors s'expliquer par l'analogie de la procédure institutionnelle, puisque la fonction des *triumviri coloniae deducendae*, chargés d'installer les colons sur le territoire d'une nouvelle colonie voulue par Rome, correspond à celle de l'œciste chargé de conduire des colons (grecs) sur le territoire de la nouvelle colonie¹¹⁷ (l'existence d'une commission triumvirale ne gêne pas le parallèle avec l'œciste grec, car seul un des trois triumvirs pouvait disposer de l'*imperium* et du droit d'auspices le jour de la fondation¹¹⁸). En réalité, l'analogie entre la « déduction » d'une colonie romaine (qu'elle fût de droit romain ou de droit latin) et l'« envoi » d'une colonie grecque va au-delà de simples ressemblances sémantique et institutionnelle, car elle semble manifester la volonté, de la part des autorités publiques romaines, de concevoir et de présenter leurs fondations coloniales sur le modèle des colonies fondées par des cités grecques.

115 Casevitz 1985, 120-130 : dans ce contexte, le mot ἀποικία désigne tantôt « l'expédition colonisatrice avec ses membres », tantôt « l'agglomération qui en résulte ».

116 Osborne 1998.

117 Petrucci 2000 ; David 2006, notamment 727 : « La mission du fondateur d'une colonie était parfaitement claire. Procédant à sa création, l'installant rituellement dans l'espace, lui donnant ses lois et mettant en place ses premiers magistrats, il en était tout à la fois l'οἰκιστής et le patron ».

118 Les inscriptions de Brindisi et d'Aquilée (*supra* n. 112) indiquent qu'un seul des triumvirs procédait à la fondation de la colonie et à la mise en place de ses institutions, sans doute parce que l'*imperium* et les auspices ne pouvaient pas se partager : Kremer 2005, 56-58 ; David 2006, 724-727.

On a vu dans l'aménagement urbanistique des colonies fondées par Rome, notamment dans celui de leur *forum* et de leur *comitium*, la reproduction de modèles urbanistiques ou architecturaux d'origine grecque¹¹⁹. Certains forums, comme celui d'Alba Fucens, étaient longés par des rues sur leurs quatre côtés, imitant ainsi une agora grecque¹²⁰. Toutefois, J. Sewell remarque que ces emprunts à l'hellénisme par l'urbanisme romain étaient sélectifs, puisque la *stoa* grecque est remarquablement absente des villes romaines pendant les IV^e et III^e siècles, alors même que cette époque correspond à l'âge d'or de ce type de construction dans le monde grec et hellénistique. Au lieu de portiques, les forums des colonies latines étaient bordés de *tabernae*, à l'image du Forum romain : cette intégration sélective de modèles grecs et d'éléments dérivant de la métropole refléterait une tentative romaine de créer un modèle urbain colonial latin¹²¹. On peut toutefois remarquer que les *tabernae* furent introduites sur le Forum romain vers la fin du IV^e siècle (peut-être dans le cadre des restructurations édilitaires menées lors de la censure de C. Maenius, en 318) à l'emplacement des anciens étals de bouchers, pour être attribuées aux banquiers et aux changeurs de monnaies (*argentarii*) dont les activités étaient jugées plus conformes à la « dignité » que la nouvelle classe dirigeante voulait désormais donner au centre politique et symbolique de son espace civique¹²² : le Forum romain avait donc été réorganisé sur le modèle de l'agora d'une cité grecque idéale par l'élimination des activités marchandes, en particulier de nature alimentaire, comme le préconisait Aristote à la même époque¹²³. On voit ainsi que le « modèle hellénique » suivi par les Romains se situe davantage dans le prestige et la dignité de la fonction des monuments que dans leur forme et leur apparence architecturale.

119 Voir *supra* ; cf. aussi Terrenato 2008, 253-254.

120 Cf. Liberatore 2014.

121 Sewell 2010, 64-67 ; *id.* 2014, 129-130.

122 Varr., *vit. pop. Rom.*, II, fr. 72 Riposati = 393 Salvatore (*ap. Non.*, 853 Lindsay) : *hoc intervallo primum forensis dignitas crevit atque ex tabernis lanienis argentariae factae* ; les *tabernae* des *argentarii* étant mentionnées à propos du triomphe de L. Papirius Cursor en 310 (Liv., IX, 40, 16), on considère généralement que la disparition des boutiques de bouchers dont parle Varron est à peu près contemporaine : Hölscher 1978, 319-320 ; La Rocca 1990, 324 ; Coarelli 1992, 140-146 ; Papi 1999a ; *id.* 1999b ; *id.* 1999c ; Kolb 2002, 150-151.

123 Aristot., *Pol.*, VII, 12, 4, 1331a ; VII, 12, 6, 1331b. Cf. Humm 2007, 107 et n. 3.

D'autres similitudes entre colonies grecques et colonies fondées par Rome ont également été soulignées, notamment en ce qui concerne l'organisation géométrique de l'espace urbain, qui reproduit généralement un plan de type hippodaméen inscrit à l'intérieur d'un vaste quadrilatère régulier (Fig. 5). Dans les colonies de droit latin, les *insulae* de forme allongée sont généralement comparables à celles des cités grecques fondées à partir de la seconde moitié du IV^e siècle, et les fortifications d'Alba Fucens, de Paestum et de Cosa appliquent des innovations de la poliorcétique grecque de la même époque (portes voûtées, portes fortifiées munies d'une contre-porte interne fermée par une herse, et, comme à Cosa, tours pouvant contenir des catapultes)¹²⁴. Les colonies de citoyens romains, aux dimensions plus restreintes et situées en bord de mer, semblent avoir suivi un modèle grec particulier : à Ostie, colonie probablement fondée entre 380 et 338 (mais dont les murs du *castrum* ne dateraient que de la fin du IV^e ou du début du III^e siècle)¹²⁵, à Minturnes, fondée en 296, ou à Pyrgi, fondée vers 264, le plan de la cité s'inscrit à l'intérieur d'un quadrilatère régulier, dont chacun des quatre côtés est muni d'une porte qui sert de point de départ aux rues principales (*cardo maximus* et *decumanus maximus*), qui forment à leur tour un carrefour au centre de la colonie¹²⁶. Or ces « colonies maritimes » ont de très nombreux points de ressemblance avec la cité d'Olbia, une colonie fondée par Marseille dans la seconde moitié du IV^e siècle pour assurer la protection de ses côtes et de ses routes maritimes¹²⁷. Olbia est située directement sur le littoral, à l'extrémité d'un petit plateau qui surplombe le Golfe de Giens, à 66 km à l'est de Marseille, et était un avant-poste de la cité phocéenne, habité de manière permanente par des citoyens massaliotes afin de pouvoir surveiller la côte¹²⁸ (Fig. 15).

Le plan de la petite cité est quadrangulaire et a des dimensions strictement identiques à celles de Minturnes (160 m de côté) (Fig. 16 et 17) ;

124 Sewell 2014, 128-129.

125 Coarelli 2021, 19-27.

126 Rasmus Brandt 1985 ; Hesberg 1985 ; Coarelli 2021, 48.

127 Pour Bats 2004, 51, « la date de fondation d'Olbia est assurée par l'archéologie, vers 325 av. J.-C. ».

128 Selon Bats 2004, 54, la population originelle d'Olbia aurait été constituée par « l'envoi de colons selon le modèle grec des clérouques ou romain des *coloniae maritimae civium romanorum* ».

comme à Minturnes, des tours sont situées à chaque angle de l'enceinte ; le plan des rues suit un tracé de type hippodaméen qui délimite des *insulae* de dimensions rigoureusement identiques et, comme à Ostie, ses deux axes principaux se croisent en son centre, et l'axe est-ouest est légèrement plus long que l'axe nord-sud¹²⁹. Enfin, de même qu'il n'y avait pas de *forum* dans l'Ostie médio-républicaine¹³⁰, de même il n'y a pas d'agora à Olbia, ou du moins, aucune architecture représentative d'un gouvernement autonome. Pour J. Sewell, « the exceptional degree of similarity between Olbia, Ostia and Minturnae in terms of date, location, size, form, function and their permanent populations dependent on a metropolis, makes a direct link between Roman and Massaliot strategies for coastal defense almost beyond question »¹³¹. L'historien rappelle à juste titre l'existence de liens d'amitié très anciens entre Rome et Marseille, qui sont même censés remonter aux temps de Tarquin l'Ancien et de la fondation de la cité phocéenne, mais qui sont fermement attestés dès le IV^e siècle, lorsque les Massaliotes accueillirent dans leur trésor delphique l'offrande des Romains à Apollon pythien, après leur victoire sur Véies¹³². Ce serait donc dans le contexte géopolitique de la Méditerranée occidentale du IV^e siècle que se trouverait le modèle suivi par Rome pour façonner l'image de ses « colonies maritimes », des villes fortifiées conçues suivant les principes de l'urbanisme militaire grec contemporain, mais qui étaient rituellement fondées suivant le modèle romuléen parce qu'elles étaient censées reproduire l'image idéalisée de leur métropole.

Certes, Rome elle-même ne disposait pas d'un plan urbanistique régulier de type hippodaméen et ne pouvait donc pas se présenter comme un modèle en la matière pour ses colonies, mais elle était néanmoins censée

129 Coupry 1964 ; *id.* 1971 ; *id.* 1986 ; Verdin 1997 ; Bats 2004, 53-57 ; cf. Roure, Toubas 2023 (dans ce volume).

130 Cf. Coarelli 2021, 174-185.

131 Sewell 2014, 130. De même, pour Bats 2004, 56-57, les premières colonies maritimes romaines présentent, « du point de vue de la topographie et de l'urbanisme », « des caractéristiques communes exceptionnelles qui les apparentent étroitement aux *epiteichismata* massaliètes : création artificielle, standardisée, en général *ex nihilo*, en terrain dégagé, petites dimensions, organisation géométrique, principe égalitaire, priorité à la fonction militaire qui annonce la structure des camps romains, définie par Polybe (VI, 42) comme une « installation familière, unique et invariable » ».

132 Diod., XIV, 93, 3-5 ; Val. Max., I, 1, ext. 4 ; Plut., *Cam.*, 8, 3-8 ; App., *Ital.*, 8 ; cf. Strab., IV, 1, 5 (C 180) ; Iust., XLIII, 3-4. Voir Nenci 1958 ; Sordi 1993.

en avoir connu un à ses débuts, puisque la tradition annalistique expliquait l'irrégularité désordonnée des rues de la ville par la précipitation avec laquelle elle aurait été reconstruite après l'incendie déclenché par les Gaulois, en 390, suggérant par-là que ces barbares auraient détruit une ville dont le plan aurait correspondu à l'urbanisme « carré » de la *Roma quadrata* romuléenne que les colonies, elles, continuaient de respecter¹³³. Le récit de cet incendie est d'ailleurs une invention de Fabius Pictor, qui s'est inspiré directement de celui d'Hérodote sur l'incendie d'Athènes par les Perses en 490, mais l'annaliste pourrait aussi avoir exploité et développé une thématique déjà imaginée par la diplomatie romaine du IV^e siècle, qui souhaitait présenter Rome comme une « cité grecque » et effacer la honte de la défaite romaine derrière l'exemple athénien¹³⁴. En tout cas, l'urbanisme régulier et orthonormé de type hippodaméen apparaissait clairement comme étant d'inspiration grecque, comme le révèle l'anecdote rapportée par Plutarque à propos de l'admiration qu'aurait éprouvée Pyrrhus à la vue d'un camp romain : en remarquant que « la disposition du camp de ces barbares n'est pas barbare », il semble avoir voulu souligner le caractère grec de cette organisation¹³⁵.

En résumé, les colonies fondées par Rome à partir de la seconde moitié du IV^e siècle suivaient bien un modèle urbanistique, architectural et institutionnel romain, mais le modèle d'une Rome « idéale », voire idéalisée, car celle-ci était dès lors censée apparaître aux yeux des autres peuples

133 Liv., V, 55, 4-5 : *Festinatio curam exemit vicos dirigendi, dum omisso sui alienique discrimine in vacuo aedificant : ea est causa ut veteres cloacae, primo per publicum ductae, nunc privata passim subeant tecta, formaque urbis sit occupatae magis quam divisae similis*. Diod., XIV, 116 : ἀπάντων οὖν πρὸς τὴν ἰδίαν προαίρεσιν οἰχοδομοῦντων, συνέβη τὰς κατὰ πόλιν ὁδοὺς στενὰς γενέσθαι καὶ καμπὰς ἐχούσας· διόπερ ὕστερον αὐξήθεντες οὐκ ἠδυνήθησαν εὐθείας ποιῆσαι τὰς ὁδοὺς (« mais chacun bâtissant selon son caprice, il arriva que les rues de la ville furent étroites et tortueuses ; voilà pourquoi Rome, agrandie par la suite, ne put avoir de rues droites » – trad. F. Hoeffler, 1851).

134 Sur l'incendie de Rome par les Gaulois : Lutat. Catul., *Com. Hist.* fr. 11 Peter = 11 Chassignet (*ap. Verr. Flacc. Fast. Praenest. : InscrIt* XIII, 2, 123) ; Cic., *Divin.*, 1, 30 ; Liv. V, 41, 9 – 43, 1 ; Dion. Hal., *AR*, XIX, 2, 1-2 Jacoby (= 14.B Pittia) ; Val. Max. 1, 8, 11 ; Plut., *Rom.* 22, 2 ; Plut., *Cam.* 22, 6-8 ; cf. l'incendie d'Athènes par les Perses : Herod., VIII, 54-55. Voir Mineo 2016 ; cf. Caire 2016 ; Humm 2017b.

135 Plut., *Pyrrh.*, 16, 6-7 ; sur la structure des camps romains et l'urbanisme colonial, voir n. 64.

d'Italie et de Méditerranée, et notamment aux yeux des Grecs, comme une « cité grecque ». Cette « idéalisation » de Rome, censée valoir ou surpasser les cités grecques « les plus grandes et les mieux gouvernées »¹³⁶, correspond à la manière dont les élites politiques et sociales romaines concevaient désormais la *maiestas populi Romani* : comme l'a finement remarqué P. Zanker, c'est de la « grandeur » (*amplitudo*) et de la « majesté » (*maiestas*) du peuple romain que les colonies fondées par Rome auraient été, selon Aulu-Gelle, « des images en réduction et des reproductions », et non pas de l'apparence de la ville (*urbs*) elle-même¹³⁷. En reproduisant cette image de la « majesté du peuple romain » dans leur urbanisme, leur architecture et leurs institutions, les colonies semblent avoir été chargées d'en assurer la promotion auprès des autres peuples, tout en esquissant peut-être le projet de ce que la Rome idéale devrait être à l'avenir. Les colonies fondées par Rome à l'époque médio-républicaine, voire au-delà, étaient donc conçues autant comme des répliques d'un modèle romain théorique que comme des prototypes.

Michel Humm

Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède
michel.humm@unistra.fr

136 L'exemple des « cités les plus grandes et les mieux gouvernées » (ὥς ἐν ταῖς μεγίσταις καὶ εὐνομωτάταις πόλεσι πυνθάνομαι γινόμενον) est invoqué par Servius Tullius dans le discours où il justifie, chez Denys d'Halicarnasse (IV, 9, 7), le principe de l'« égalité géométrique » du système censitaire romain, dans une allusion aux cités grecques de Grande-Grèce du IV^e siècle, et notamment à Tarente : voir Humm 2005, 592.

137 Zanker 2000, 41 : « in this famous passage, Gellius is apparently not interested in the concret physical appearance of these cities, but rather their aesthetic effect and the quality of life that they offered their people ». Cf. Gell., NA, XVI, 13, 8-9 : *Sed coloniarum alia necessitudo est ; non enim veniunt extrinsecus in civitatem nec suis radicibus nituntur, sed ex civitate quasi propagatae sunt et iura institutaque omnia populi Romani, non sui arbitrii, habent. Quae tamen condicio, cum sit magis obnoxia et minus libera, potior tamen et praestabilior existimatur propter amplitudinem maiestatemque populi Romani, cuius istae coloniae quasi effigies parvae simulacraque esse quaedam videntur (...).*

Bibliographie

- Agusta-Boularot, Lafon, 2004 = S. Agusta-Boularot, X. Lafon (éd.), *Des Ibères aux Vénètes* (CEFR 328), Rome 2004.
- Amici 2004-2005 = C. M. Amici, *Evoluzione architettonica del Comizio a Roma*, RPAA 77, 2004-2005, 351-379.
- Amigues 1990 = S. Amigues, *Une incursion des Romains en Corse d'après Théophraste*, H.P. V, 8, 2, REA 92, 1990, 79-83.
- Ampolo, Manfredini 1993 = C. Ampolo, M. Manfredini (a cura di), *Plutarco, Le vite di Teseo e di Romolo* (Fondazione Lorenzo Valla), 1^{ère} éd. 1988, Milano 1993.
- Bandelli 1988 = G. Bandelli, *Le prime fasi della colonizzazione cisalpina (295-190 a.C.)*, DArch sér. 3, 6, 1988, 105-116.
- Bats 2004 = M. Bats, *Les colonies massaliètes de Gaule méridionale : sources et modèles d'un urbanisme militaire hellénistique*, in Agusta-Boularot, Lafon 2004, 51-64.
- Beloch 1926 = K. J. Beloch, *Römische Geschichte bis zum Beginn der punischen Kriege*, Berlin, Leipzig 1926.
- Bertrand 2015 = A. Bertrand, *La religion publique des colonies dans l'Italie républicaine et impériale (Italie médio-adriatique, III^e s. av. n.è.-II^e s. de n.è.)*, Rome 2015.
- Bischoff, Bourguinat 2015 = G. Bischoff, N. Bourguinat (éd.), *Dictionnaire historique de la liberté*, Paris 2015.
- Bispham 2000 = E. Bispham, *Mimic? A case study in early Roman colonization*, in *The Emergence of State Identities in Italy in the First Millennium bc* (Accordia Specialist Studies on Italy, 8), E. Herring, K. Lomas (ed.), London 2000, 157-186.
- Bispham 2006 = E. Bispham, *Coloniam deducere: how Roman was Roman Colonization during the Middle Republic*, in Bradley, Wilson 2006, 74-160.
- Bradley 2006 = G. Bradley, *Colonization and Identity in Republican Italy*, in Bradley, Wilson 2006, 161-187.
- Bradley 2014 = G. Bradley, *The nature of Roman strategy in Mid-Republican colonization and road building*, in Stek, Pelgrom 2014, 61-71.
- Bradley, Wilson 2006 = G. Bradley, J. P. Wilson (ed.), *Greek and Roman Colonization. Origins, Ideologies and Interactions*, Swansea 2006.
- Briquel 2000 = D. Briquel, *La leggenda di Romolo e il rituale di fondazione della città*, in *Roma. Romolo, Remo e la fondazione della città (Roma, Museo Nazionale Romano, Terme di Diocleziano, 28 giugno – 29 ottobre 2000)*, a cura di A. Carandini, R. Cappelli, Milano 2000, 39-44.
- Brown 1980 = F. E. Brown, *Cosa. The Making of a Roman Town*, Ann Arbor 1980.

La fondation de colonies par Rome

- Brown, Richardson, Richardson, Jr. 1960 = F. E. Brown, E. H., Richardson, L. Richardson, Jr., *Cosa II. The Temples of the Arx* (MAAR 26), Rome 1960.
- Brown, Richardson, Richardson, Jr. 1993 = F. E. Brown, E. H., Richardson, L. Richardson, Jr., *Cosa III. The Buildings of the Forum* (MAAR 37), Univ. Park (Pennsylvania) 1993.
- Caire 2016 = E. Caire, *Du surgeon d'Érechthée au lituus de Romulus*, in Mineo, Piel 2016, 111-126.
- Cancellieri 1990 = M. Cancellieri, *Il territorio pontino e la Via Appia*, in *La Via Appia*, Decimo incontro di studio del comitato per l'archeologia laziale (Quaderni del Centro di Studio per l'Archeologia etrusco-italica 18), a cura di S. Quilici Gigli, Roma 1990, 61-71.
- Capogrossi Colognesi 1988 = L. Capogrossi Colognesi, *La città e la sua terra*, in *Storia di Roma*, I, *Roma in Italia*, a cura di A. Momigliano, A. Schiavone, Torino 1988, 263-289 (= *Cittadini e Territorio, Consolidamento e trasformazione della « civitas Romana »*, Roma 2000, 229-262).
- Carafa 1998 = P. Carafa, *Il Comizio di Roma dalle origini all'età di Augusto* (BCAR Suppl. 5), Roma 1998.
- Carafa 2000 = P. Carafa, *I documenti figurati relativi al rito dell'aratura*, in *Roma. Romolo, Remo e la fondazione della città (Roma, Museo Nazionale Romano, Terme di Diocleziano, 28 giugno – 29 ottobre 2000)*, a cura di A. Carandini, R. Cappelli, Milano 2000, 272-274.
- Casevitz 1985 = M. Casevitz, *Le vocabulaire de la colonisation en grec ancien. Étude lexicologique : les familles de κτίζω et de οἰκέω-οἰκίζω*, Paris 1985, 120-130.
- Castagnoli 1953-1955 = F. Castagnoli, *I più antichi esempi conservati di divisioni agrarie romane*, BCAR 75, 1953-1955, 3-9 (= Castagnoli 1993b, 763-771).
- Castagnoli 1956 = F. Castagnoli, *Ippodamo di Mileto e l'urbanistica a pianta ortogonale*, Roma 1956.
- Castagnoli 1974 = F. Castagnoli, *Topografia e urbanistica di Roma nel IV secolo a.C.*, StudRom 22, 1974, 425-443 (= Castagnoli 1993a, 215-237).
- Castagnoli 1979 = F. Castagnoli, *Aspetti urbanistici di Roma e del Lazio in età arcaica*, in *150 Jahre deutsches archäologisches Institut 1829-1979*, Mainz 1979, 133-142 (= Castagnoli 1993b, 689-702).
- Castagnoli 1984 = F. Castagnoli, *Sulle più antiche divisioni agrarie romane*, RAL sér. 8, 39, 1984, 1-17 (= Castagnoli 1993b, 805-821).
- Castagnoli 1993a = F. Castagnoli, *Topografia antica. Un metodo di studio*, I, *Roma*, Roma 1993.
- Castagnoli 1993b = F. Castagnoli, *Topografia antica. Un metodo di studio*, II, *Italia*, Roma 1993.

- Chassignet 1986 = M. Chassignet (éd.), Caton, *Les Origines (fragments)* (CUF), Paris 1986.
- Chiabà 2011 = M. Chiabà, *Roma e le priscae Latinae coloniae*, Trieste 2011.
- Chouquer, Clavel-Lévêque, Favory, Vallat 1987 = G. Chouquer, M. Clavel-Lévêque, F. Favory, J.-P. Vallat, *Structures agraires en Italie centro-méridionale. Cadastres et paysage ruraux* (CEFR 100), Rome 1987.
- Coarelli 1986 = F. Coarelli, *Il Foro romano*, I, *Periodo arcaico*, 2^a ed. (1^a ed. 1983), Roma 1986.
- Coarelli 1988 = F. Coarelli, *Colonizzazione romana e viabilità*, DArch sér. 3, 6, 1988, 35-48.
- Coarelli 1992 = F. Coarelli, *Il Foro Romano*, II, *Periodo repubblicano e augusteo*, 2^a ed. (1^a ed. 1985), Roma 1992.
- Coarelli 1993a = F. Coarelli, s.v. *Auguraculum (Arx)*, in *Lexicon Topographicum Urbis Romae LTUR* I (A-C), Roma 1993, 142-143.
- Coarelli 1993b = F. Coarelli, s.v. *Carcer*, in *LTUR* I (A-C), Roma 1993, 236-237.
- Coarelli 1995 = F. Coarelli, s.v. *Graecostasis*, in dans *LTUR* II (D-G), Roma 1995, 373.
- Coarelli 1999a = F. Coarelli, s.v. *Roma quadrata*, in *LTUR* IV [P-S], Roma 1999a, 207-209.
- Coarelli 1999b = F. Coarelli, s.v. *Rostra (età repubblicana)*, in *LTUR* IV (P-S), Roma 1999, 212-214.
- Coarelli 1999c = F. Coarelli, s.v. *Volcanal*, in *LTUR* V (T-Z), 1999, 209-211.
- Coarelli 2012 = F. Coarelli, *Palatium. Il Palatino dalle origini all'impero*, Roma 2012.
- Coarelli 2021 = F. Coarelli, *Ostia repubblicana*, Roma 2021.
- Corbier 2000 = P. Corbier, *Les causes de la colonisation romaine au IV^e siècle selon Denys d'Halicarnasse : réalité ou anachronisme ?*, Pallas 53, 2000, 193-204.
- Cornell 1975 = T. J. Cornell, *Aeneas and the Twins: the Development of the Roman Foundation Legend*, PCPhS 21, 1975, 1-32.
- Cornell 1989 = T. J. Cornell, *The Conquest of Italy*, in *The Rise of Rome to 220 B.C. The Cambridge Ancient History*, VII, 2, 2nd ed. (1st ed. 1928), F. W. Walbank, A. E. Astin, M. W. Frederiksen, R. M. Ogilvie (ed.), Cambridge 1989, 351-419.
- Cornell 1995 = T. J. Cornell, *The Beginnings of Rome. Italy and Rome from the Bronze Age to the Punic Wars (c. 1000-264 BC)*, London, New York 1995.
- Coupry 1964 = J. Coupry, *Les fouilles d'Olbia, à Hyères*, CRAI 108, 1964, 313-321.

La fondation de colonies par Rome

- Coupry 1971 = J. Coupry, *Le plan de la ville massaliote d'Olbia de Ligurie*, Annales de la Société des sciences naturelle et archéologique de Toulon et du Var, 1971, 26-42.
- Coupry 1986 = J. Coupry, *Les fortifications d'Olbia de Ligurie. Propositions, questions*, in *La fortification dans l'histoire du monde grec (Actes du colloque, Valbonne, 1982)*, P. Leriche, H. Tréziny (éd.), Paris 1986, 389-399.
- Crawford 1995 = M. Crawford, *La storia della colonizzazione romana secondo i Romani*, in *L'Incidenza dell'antico. Studi in memoria di Ettore Lepore*, a cura di A. Storch Marino, vol. 1, Napoli 1995, 187-192.
- Crawford 1996 = M. Crawford (éd.), *Roman Statutes*, London 1996.
- Dardenay 2010 = A. Dardenay, *Les Mythes fondateurs de Rome. Images et politique dans l'Occident romain*, Paris 2010.
- David 1994 = J.-M. David, *La Romanisation de l'Italie*, Paris 1994.
- David 2006 = J.-M. David, *Les fondateurs et les cités*, in Capogrosso Colognesi, Gabba 2006, 723-741.
- De Caro 2000 = S. De Caro, *Mensa di altare dedicata ad Apollo da un tribuno della plebe di Teanum Sidicinum*, in *Studi sull'Italia dei Sanniti*, a cura di R. Cappelli, Milano 2000, 223.
- De Martino 1973 = F. De Martino, *Storia della costituzione romana*, II, 2^a ed. (1^a ed. 1954), Napoli 1973.
- Denti 1991 = M. Denti, *Il Marsia di Paestum*, AION (Arch. e stor. ant.) 13, 1991, 133-188.
- Drerup 1976 = H. Drerup, *Zur Plangestalt römischer Fora*, in *Hellenismus in Mittelitalien. Kolloquium in Göttingen vom 5. bis 9. Juni 1974*, hrsg. von P. Zanker, Göttingen 1976, 398-412.
- Emmelius 2021 = D. Emmelius, *Das Pomerium. Geschriebene Grenze des antiken Rom*, Göttingen 2021.
- Fentress 2000a = E. Fentress, *Frank Brown, Cosa, and the idea of a Roman city*, in Fentress 2000b, 11-24.
- Fentress 2000b = E. Fentress (ed.), *Romanization and the City. Creation, Transformations, and Failures* (JRA Supp. 38), Portsmouth 2000.
- Ferrary 1988 = J.-L. Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate* (BEFAR 271), Rome 1988.
- Ferrary 2003 = J.-L. Ferrary, *La législation romaine dans les livres 21 à 45 de Tite-Live*, in *Laurea internationalis. Festschrift für Jochen Bleicken zum 75. Geburtstag*, hrsg. von Th. Hantos, Stuttgart 2003, 107-142.
- Ferroni 1993 = A. M. Ferroni, *s.v. Concordia, aedicula*, in *LTUR*, I (A-C), Roma 1993, 320-321.
- Forsythe 2005 = G. Forsythe, *A Critical History of Early Rome*, Berkeley 2005.

- Fromentin 1998 = V. Fromentin (éd.), Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, Tome I, *Introduction générale et Livre I* (CUF), Paris 1998.
- Gabba 1958 = E. Gabba, *L'elogio di Brindisi*, *Athenaeum* 36, 1958, 30-105.
- Gabba 1962 = E. Gabba, *Italia e Roma nella "Storia" di Velleio Patercolo*, *Critica Storica* 1, 1962, 1-9 (= *Esercito e società nella tarda repubblica romana*, Firenze 1973, 347-360).
- Galsterer 2006 = H. Galsterer, *Die römischen Stadtgesetze*, in Capogrosso Colognesi, Gabba 2006, 31-56.
- Gargola 1995 = D. J. Gargola, *Lands, Law & Gods. Magistrates & Ceremony in the Regulation of Public Lands in Republican Rome*, Chapel Hill, London 1995.
- Grandazzi 1991 = A. Grandazzi, *La fondation de Rome. Réflexion sur l'histoire*, Paris 1991.
- Greco 1987 = E. Greco, *Area dell'anfiteatro, dell'aerarium e delle tabernae nord-est*, in Greco, Theodorescu 1987, 63-67.
- Greco, Theodorescu 1987 = E. Greco, D. Theodorescu, *Poseidonia – Paestum*, III, *Forum Nord* (CEFR 42), Rome 1987.
- Gros 1996 = P. Gros, *L'architecture romaine*, I, *Les monuments publics*, Paris 1996.
- Guidobaldi 1988 = M. P. Guidobaldi, *La colonia civium Romanorum di Minturnae*, *DArch* 6, ser. 3, 1988, 125-133.
- Hanson 1959 = J. A. Hanson, *Roman Theater Temples*, Princeton 1959.
- Hermon 2001 = E. Hermon, *Habiter et partager les terres avant les Gracques* (CEFR 286), Rome 2001.
- Hesberg 1985 = H. von Hesberg, *Zur Plangestaltung der coloniae maritimae*, *MDAI(R)* 92, 1985, 127-168.
- Hölkeskamp 2011 = K.-J. Hölkeskamp, *Die Entstehung der Nobilität. Studien zur sozialen und politischen Geschichte der römischen Republik im 4. Jhdt v. Chr.*, 2 ed. [1 ed. 1987], Stuttgart 2011.
- Hölscher 1978 = T. Hölscher, *Die Anfänge römischer Repräsentationskunst*, *MDAI(R)* 85, 1978, 315-357 (= Id., *Monumenti statali e pubblico*, Roma 1994, 17-51).
- Hölscher 1990 = T. Hölscher, *Römische Nobiles und hellenistische Herrscher*, in *Akten des XIII. Internationalen Kongresses für klassische Archäologie (Berlin 1988)*, Mainz 1990, 73-84.
- Humbert 1978 = M. Humbert, *Municipium et civitas sine suffragio : l'organisation de la conquête jusqu'à la guerre sociale* (CEFR 36), Rome 1978.
- Humbert 2018 = M. Humbert, *La loi des XII Tables. Édition et commentaire* (Sources et documents 7), Rome 2018.
- Humm 1996 = M. Humm, *Appius Claudius Caecus et la construction de la Via Appia*, *MEFRA* 108, 2, 1996, 693-746.

La fondation de colonies par Rome

- Humm 1999 = M. Humm, *Le Comitium du Forum Romain et la réforme des tribus d'Appius Claudius Caecus*, MEFRA 111, 2, 1999, 625-694.
- Humm 2004 = M. Humm, *Le mundus et le Comitium : représentations symboliques de l'espace de la cité*, in *Pouvoirs, violences et sécurité dans l'espace urbain : ruptures et continuité de l'Antiquité au haut Moyen Âge*, Histoire urbaine 10, M. Gaillard, M. Humm (éd.), 2004, 43-61.
- Humm 2005 = M. Humm, *Appius Claudius Caecus. La République accomplie* (BEFAR 322), Rome 2005.
- Humm 2007 = M. Humm, *Forma virtutei parisuma fuit : les valeurs helléniques de l'aristocratie romaine à l'époque (médio) républicaine (IV^e – III^e siècles)*, in *Aristocratie antique. Modèles et exemplarité sociale*, H.-L. Fernoux, Ch. Stein (éd.), Dijon 2007, 101-126.
- Humm 2014a = M. Humm, *Il Comizio del Foro e le istituzioni della repubblica romana*, in *La città com'era, com'è e come la vorremo. Atti dell'Osservatorio Permanente sull'Antico: a.a. 2012/2013, Pavia, Sezione di Scienze dell'Antichità*, a cura di E. Corti, Sesto Fiorentino 2014a, 69-83.
- Humm 2014b = M. Humm, *Espaces comitiaux et contraintes augurales à Rome pendant la période républicaine*, Ktèma 39, 2014b, 315-345.
- Humm 2015a = M. Humm, *La loi curiate et les auspices du peuple romain*, CGG 26, 2015, 231-250.
- Humm 2015b = M. Humm, *s.v. Comitium*, in Bischoff, Bourguinat 2015, 163-168.
- Humm 2015c = M. Humm, *s.v. Libertas Romana*, in Bischoff, Bourguinat 2015, 538-553.
- Humm 2017a = M. Humm, *La philosophie grecque et les réformes d'Appius Claudius Caecus*, in *Philosophari. Usages romains des savoirs grecs sous la République et sous l'Empire*, P. Vesperini (éd.), Paris 2017a, 13-75.
- Humm 2017b = M. Humm, *Rome, une "cité grecque" prise par les Hyperboréens*, Ktèma 42, 2017b, 275-293.
- Humm 2018a = M. Humm, *La République romaine et son empire : 509 – 31 av. J.-C.*, Malakoff 2018.
- Humm 2018b = M. Humm, *Du "dualisme patricio-plébéien" à la société d'ordres : la République romaine, de la fin du VI^e à la fin du IV^e siècle*, in *Statuts personnels et espaces sociaux : questions grecques et romaines*, C. Moatti, Ch. Müller (éd.), Paris 2018, 45-84.
- Humm 2020 = M. Humm, *Le pomerium de la ville de Rome : nature et définition d'une frontière juridico-religieuse*, in *Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 av. J.-C. à 250 ap. J.-C.*, C. Husquin, C. Landréa (éd.), Paris 2020, 239-252.
- Humm 2021 = M. Humm, *Le culte public dans les colonies et les municipes : l'exportation du "modèle" romain ?*, in *Religions et pouvoir dans le monde*

- romain (218 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.), M. Humm, Ch. Stein (éd.), Paris 2021, 269-296.
- Kolb 2002 = F. Kolb, *Rom. Die Geschichte der Stadt in der Antike*, 2 ed. (1 ed. 1995), München 2002.
- Krause 1976 = C. Krause, *Zur baulichen Gestalt des republikanischen Comitiums*, MDAI(R) 83, 1976, 31-69.
- Kremer 2005 = D. Kremer, *Ius Latinum. Le concept de droit latin sous la République et l'Empire*, Paris 2005.
- La Blanchère 1884 = M.-R. de La Blanchère, *Terracine. Essai d'histoire locale* (BEFAR 34), Paris 1884.
- La Regina 1998 = A. La Regina (éd.), *Museo Nazionale Romano. Palazzo Massimo alle Terme*, Milano 1998.
- La Rocca 1990 = E. La Rocca, *Linguaggio artistico e ideologia politica a Roma in età repubblicana*, in *Roma e l'Italia. Radices imperii*, a cura di G. Pugliese Carratelli, Milano 1990, 289-495.
- Lackner 2008 = E. M. Lackner, *Republikanische Fora*, München 2008.
- Laffi 1988 = U. Laffi, *La colonizzazione romana tra la guerra latina e l'età dei Gracchi: aspetti istituzionali*, DArch 6, ser. 3, 1988, 23-33.
- Lafon 2004 = X. Lafon, *La colonisation romaine aux IV^e-III^e siècles av. J.-C. : une nouvelle conception de la ville ?*, in Agusta-Boularot, Lafon 2004, 7-17.
- Lambrechts 1996 = R. Lambrechts, *Artena 3. Un 'mundus' sur le Piano della Città*, Bruxelles-Rome 1996.
- Lanfranchi 2015a = Th. Lanfranchi, *Les tribuns de la plèbe et la formation de la République romaine : 494-287 avant J.-C.* (BEFAR 368), Rome 2015.
- Lanfranchi 2015b = Th. Lanfranchi, *s.v. Tribunat de la plèbe*, in Bischoff, Bourguinat 2015, 879-883.
- Lanfranchi 2022 = Th. Lanfranchi, *In nome del popolo Romano? Storia del tribunato della plebe*, Roma 2022.
- León 1995 = P. León, *Esculturas de Itálica*, Séville 1995.
- Lerouxel 2015 = F. Lerouxel, *Bronze pesé, dette et travail contraint (nexum) dans la Rome archaïque (VI^e – IV^e s. a.C.)*, in *La main d'œuvre agricole en Méditerranée archaïque : statuts et dynamiques économiques*, J. Zurbach (éd.), Bordeaux 2015, 109-152.
- Liberatore 1995 = D. Liberatore, *Un Marsia nel Foro di Alba Fucens ? Una proposta di identificazione*, Ostraka 4, 1995, 249-255.
- Liberatore 2014 = D. Liberatore, *Il santuario di Ercole ad Alba Fucens: nuovi dati per lo studio delle fasi più antiche della colonia latina*, in Stek, Pelgrom 2014, 309-331.
- Linderski 1986 = J. Linderski, *The Augural Law*, ANRW II, 16, 3, 1986, 2146-2312.
- Marzullo 1932 = A. Marzullo, *La statua di Marsyas e la Colonia latina di*

La fondation de colonies par Rome

- Paestum*, Atti della Società Italiana per il Progresso delle Scienze 5, 1932, 196-219.
- Mastrocinque 1998 = A. Mastrocinque, *Roma quadrata*, MEFRA 110, 2, 1998, 681-697.
- Mertens 1953 = J. Mertens, *L'urbanizzazione del centro di Alba Fucens*, MAL, ser. 8, 5, 1953, 171-194.
- Mertens 1968 = J. Mertens, *Massa d'Albe (L'Aquila)*. – *Il foro di Alba Fucens*, NSA, ser. 8, 22, 1968, 205-217.
- Mertens 1991 = J. Mertens, *Alba Fucens : à l'aube d'une colonie romaine*, JAT 1, 1991, 93-112.
- Mineo 2016 = B. Mineo, *Archéologie du récit livien de la prise de Rome par les Gaulois*, in Mineo, Piel 2016, 165-202.
- Mineo, Piel 2016 = B. Mineo, Th. Piel (éd.), *Les premiers temps de Rome, VII^e-III^e siècle av. J.-C. La fabrique d'une histoire (Actes du colloque des 5 et 6 juin 2014, Université de Nantes)*, Rennes 2016.
- Moatti 2009 = C. Moatti, *Res publica : des choses publiques à la chose du peuple à Rome au II^e-I^{er} siècle av. J.-C.*, in *La République dans tous ses états. Pour une histoire intellectuelle de la république en Europe*, C. Moatti, M. Riot-Sarcey (éd.), Paris 2009, 251-282.
- Moatti 2018 = C. Moatti, *Res publica. Histoire romaine de la chose publique*, Paris 2018.
- Mommsen 1891 = Th. Mommsen, *Le droit public romain*, trad. fr. d'après l'édition allemande de 1888, t. VII, Paris 1891.
- Mommsen 1894 = Th. Mommsen, *Le droit public romain*, trad. fr. d'après la troisième édition allemande de 1887, t. IV, Paris 1894.
- Mommsen 1985 = Th. Mommsen, *Histoire romaine*, I, *Des commencements de Rome jusqu'aux guerres civiles*, trad. C. A. Alexandre, Paris 1985.
- Mouritsen 2004 = H. Mouritsen, *Pits and politics. Interpreting colonial fora in Republican Italy*, PBSR 72, 2004, 37-67.
- Nenci 1958 = G. Nenci, *Le relazioni con Marsiglia nella politica estera romana (dalle origini alla prima guerra punica)*, RSL 24, 1958, 24-97.
- Norden 1995 = E. Norden, *Aus altrömischen Priesterbüchern. Unveränderter Neudruck der Erstauflage 1939, mit einem Nachwort von John Scheid*, Stuttgart, Leipzig 1995.
- Osborne 1998 = R. Osborne, *Early Greek colonization? The nature of Greek settlement in the West*, in *Archaic Greece: New approaches and new evidence*, N. Fischer, H. van Wees (ed.), London, Swansea 1998, 251-269.
- Papi 1999a = E. Papi, *s.v. Tabernae Argentariae*, in *LTUR* V (T-Z), 1999, 10-12.
- Papi 1999b = E. Papi, *s.v. Tabernae circa Forum*, in *LTUR* V (T-Z), 1999, 12-13.

- Papi 1999c = E. Papi, *s.v. Tabernae Lanienae*, in *LTUR* V (T-Z), 1999, 13-14.
- Patterson 2006 = J. R. Patterson, *Colonization and historiography: the Roman Republic*, in Bradley, Wilson 2006, 189-219.
- Pelgrom 2008 = J. Pelgrom, *Settlement Organization and Land Distribution in Latin Colonies before the Second Punic War*, in *People, Land and Politics. Demographic Developments and the Transformation of Roman Italy 300 BC-AD 14*, L. de Light, S. J. Northwood (ed.), Leiden 2008, 333-372.
- Pelgrom, Stek 2014 = J. Pelgrom, T. D. Stek, *Roman Colonization under the Republic: historiographical contextualisation of a paradigm*, in Stek, Pelgrom 2014, 10-41.
- Petrucchi 2000 = A. Petrucci, *Colonie romane e latine nel V e IV sec. a.C. – I problemi*, in *Legge e società nella repubblica romana*, II, a cura di F. Serrao, Napoli 2000, 1-177.
- Piegdoń 2013 = M. Piegdoń, *Coloniae deducere. Colonisation as an Instrument of the Roman Policy of Domination in Italy in the 3rd and 2nd Centuries BC, as Illustrated by Settlements in the Ager Gallicus and Picenum*, *Electrum* 20, 2013, 117-141.
- Pocchetti 2004 = P. Pocchetti, *Una nuova carica pubblica osca (tribus plifric) tra problemi linguistici e istituzionali*, *Studi e Saggi Linguistici* 40-41, 2004, 297-315.
- Rasmus Brandt 1985 = J. Rasmus Brandt, *Ostia, Minturno, Pyrgi. The Planning of three Roman Colonies*, *AAAH* 5, ser. 2, 1985, 25-87.
- Rissanen 2014 = M. Rissanen, *The lupa romana in the Roman provinces*, *AArchHung* 65, 2014, 335-360.
- Roure, Toubas 2023 = R. Roure, M. Toubas, *Les espaces publics dans la colonie massaliète d'Olbia de Provence*, in *Cités nouvelles, villes des marges. Fondations, formes urbaines, espaces ruraux et frontières de l'archaïsme à l'Empire*, A. Esposito, A. Pollini (éd.), Pisa 2023.
- Salmon 1969 = E. T. Salmon, *Roman Colonization under the Republic*, London 1969.
- Scott 1988 = R. T. Scott, *The Latin colony of Cosa*, *DArch* 6, ser. 3, 1988, 73-77.
- Sestieri 1967 = P. C. Sestieri, *Paestum. La ville, la nécropole préhistorique dans la région de Gaudio, le sanctuaire de Héra Argiva à l'embouchure du Sele*, 6^a ed. (1^a ed. 1950), Roma 1967.
- Sewell 2010 = J. Sewell, *The Formation of Roman Urbanism, 338-200 B.C.: between contemporary foreign influence and Roman tradition*, Portsmouth 2010.
- Sewell 2014 = J. Sewell, *Gellius, Philipp II and a proposed end to the 'model-replica' debate*, in Stek, Pelgrom 2014, 125-139.

- Sherwin-White 1973 = A. N. Sherwin-White, *The Roman Citizenship*, 2nd ed. (1st ed. 1939), Oxford 1973.
- Sisani 2014 = S. Sisani, *Qua aratrum ductum est. La colonizzazione romana come chiave interpretativa della Roma delle origini*, in Stek, Pelgrom 2014, 357-404.
- Sjöqvist 1951 = E. Sjöqvist, *Pnyx and Comitium*, in *Studies Robinson*, I, Washington-Saint Louis, 1951, 400-411 et fig. 11.
- Sordi 1960 = M. Sordi, *I rapporti romano-ceriti e l'origine della civitas sine suffragio*, Roma 1960.
- Sordi 1993 = M. Sordi, *I rapporti fra Roma e Delfi e la decima*, in *I grandi santuari della Grecia e l'Occidente*, a cura di A. Mastrocinque, Trento 1993, 149-158.
- Stambaugh 1988 = J. E. Stambaugh, *The Ancient Roman City*, Baltimore 1988.
- Stek 2014 = T. D. Stek, *Roman imperialism, globalization and Romanization in early Roman Italy. Research questions in archaeology and ancient history*, *Archaeological Dialogues* 21-1, 2014, 30-40.
- Stek, Pelgrom 2014 = T. D. Stek, J. Pelgrom (ed.), *Roman Republican Colonization. New Perspectives from Archaeology and Ancient History* (Papers of the Royal Netherlands Institute in Rome 62), Rome 2014.
- Stouder 2011 = G. Stouder, *La diplomatie romaine : histoire et représentations (396-264 avant J.-C.)*, thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille 2011.
- Stouder 2015 = G. Stouder, *From 390 to Sentinum: Diplomatic and Military Livian History*, in Mineo 2015, 329-341.
- Strasburger 1968 = H. Strasburger, *Zur Sage von der Gründung Roms*, Heidelberg 1968.
- Terrenato 2008 = N. Terrenato, *The cultural implications of the Roman conquest*, in *Roman Europe*, E. Bispham (ed.), Oxford 2008, 234-264.
- Terrenato 2014 = N. Terrenato, *Public Virtus. Family agendas during the early Roman expansion*, in Stek, Pelgrom 2014, 45-59.
- Terrenato 2019 = N. Terrenato, *The Early Roman Expansion into Italy. Elite Negotiation and Family Agendas*, Cambridge 2019.
- Theodorescu 1987 = D. Theodorescu, *Comitium. Le projet*, in Greco, Theodorescu 1987, 37-39.
- Theodorescu, Greco 1987 = D. Theodorescu, E. Greco, *La zone du Comitium*, in Greco, Theodorescu 1987, 27-36.
- Torelli 1980 = M. Torelli, *Etruria. Guide archeologiche Laterza*, Roma, Bari 1980.
- Torelli 1981 = M. Torelli, *Colonizzazioni etrusche e latine di epoca arcaica: un esempio*, in *Gli Etruschi e Roma*, Roma 1981, 71-82.

- Torelli 1988a = M. Torelli, *Aspetti ideologici della colonizzazione romana più antica*, DArch 6, ser. 3, 1988a, 65-72.
- Torelli 1988b = M. Torelli, *L'età regia e repubblicana*, in *Storia dell'urbanistica. Il mondo romano*, a cura di P. Gros, M. Torelli, Bari, Roma 1988b, 3-164.
- Torelli 1988c = M. Torelli, *Paestum romana*, in *Poseidonia-Paestum (Atti del ventisettesimo Convegno di Studi sulla Magna Grecia)*, Taranto 1988, 33-115.
- Torelli 1999 = M. Torelli, *s.v. Plutei Traianei (anaglypha Traiani)*, in *LTUR* IV (P-S), Roma 1999, 95-96.
- Torelli 2014 = M. Torelli, *Effigies parvae simulacraque Romae. La fortuna di un modello teorico repubblicano. Leptis Magna colonia romana*, in Stek, Pelgrom 2014, 335-355.
- Turcan 1995 = R. Turcan, *L'art romain dans l'histoire. Six siècles d'expression de la romanité*, Paris 1995.
- Verdin 1997 = F. Verdin, *Un exemple de voirie grecque en territoire indigène : Olbia de Provence, Hyères-les-Palmiers, Var (v. 340 – v. 50 av. J.-C., REA 99, 1997, 427-442.*
- Verduchi 1999 = P. Verduchi, *Tribunal praetoris*, in *LTUR* V (T-Z), 1999, 88-89.
- Verga 2013 = I. Verga, *La Louve d'Avenches : un bas-relief unique et encore mystérieux*, Bulletin de l'Association Pro Aventico 55, 2013, 7-83.
- Veyne 1961 = P. Veyne, *Le Marsyas 'colonial' et l'indépendance des cités*, RPh 35, 1961, 87-98.
- Veyne 1979 = P. Veyne, *L'hellénisation de Rome et la problématique des acculturations*, Diogène 106, 1979, 3-29.
- Vives y Escudero 1924-1926 = A. Vives y Escudero, *La moneda hispánica*, Madrid 1924-1926.
- Welch 2007 = K. E. Welch, *The Roman Amphitheatre from its Origins to the Colosseum*, Cambridge 2007.
- Willems 1885 = P. Willems, *Le Sénat de la République romaine*, II, *Les attributions du Sénat*, 2^e éd. (1^{ère} éd. 1883), Louvain 1885.
- Wiseman 1995 = T. P. Wiseman, *Remus. A Roman myth*, Cambridge 1995.
- Wiseman 2000 = T. P. Wiseman, *Liber: Myth, Drama and Ideology in Republican Rome*, in *The Roman Middle Republic. Politics, Religion, and Historiography, c. 400-133 B.C.* (Acta IRF 23), Ch. Bruun (ed.), Rome 2000, 265-299.
- Zanker 2000 = P. Zanker, *The city as symbol: Rome and the creation of an urban image*, in Fentress 2000, 25-41.



Fig. 1. Muraille en appareil polygonal de la colonie de Cosa (III^e siècle av. J.-C.) (cliché : M. Humm).



Fig. 2. Le site de Cosa et l'urbanisme de la colonie (F. E. Brown, *Cosa. The Making of a Roman Town*, Ann Arbor 1980, fig. 9).



Fig. 3. L'auguraculum sur l'« Arx » de Cosa selon F. E. Brown (F. E. Brown, *Cosa. The Making of a Roman Town*, Ann Arbor 1980, fig. 13).

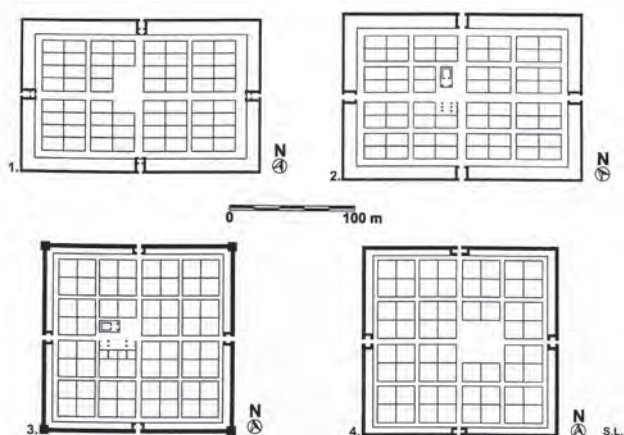


Fig. 5. Restitutions hypothétiques des plans des « colonies maritimes » : 1. Ostie ; 2. Terracine ; 3. Minturnes ; 4. Pouzzoles (P. Zanker, *The city as symbol: Rome and the creation of an urban image*, in *Romanization and the City. Creation, Transformations, and Failures*, E. Fentress (ed.) (Journal of Roman Archaeology Supplementary Series 38), Portsmouth 2000, 26, fig. 1 [dessin de S. Leigh, d'après H. von Hesberg, *Zur Plangestaltung der coloniae maritimae*, MDAI(R) 92, 1985, fig. 3, 4 et 7]).

La fondation de colonies par Rome



Fig. 4. Colonies « romaines » et colonies « latines » en Italie
(O. de Cazanove, C. Moatti, *L'Italie romaine d'Hannibal à César*, Paris 1994, fig. 20).

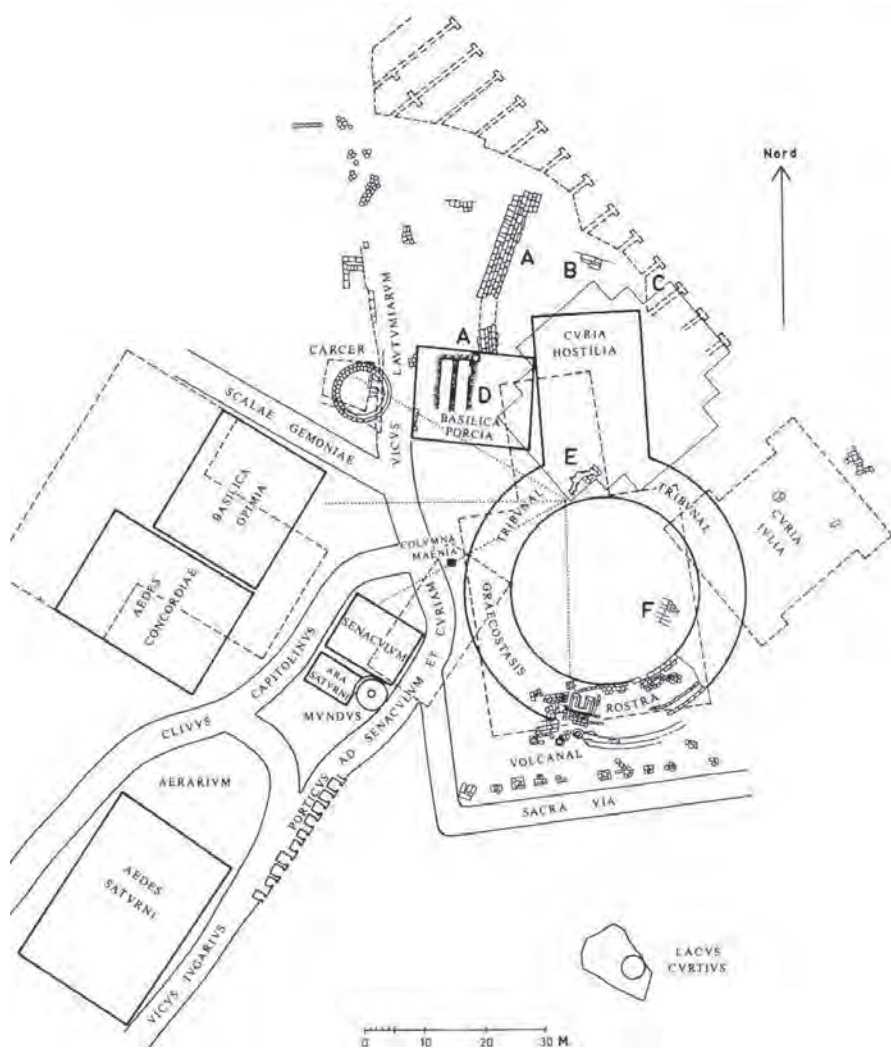


Fig. 6. Le *Comitium* du Forum romain d'après F. Coarelli (F. Coarelli, *Il Foro romano*, I, *Periodo arcaico*, Rome 1986, 139, fig. 9).

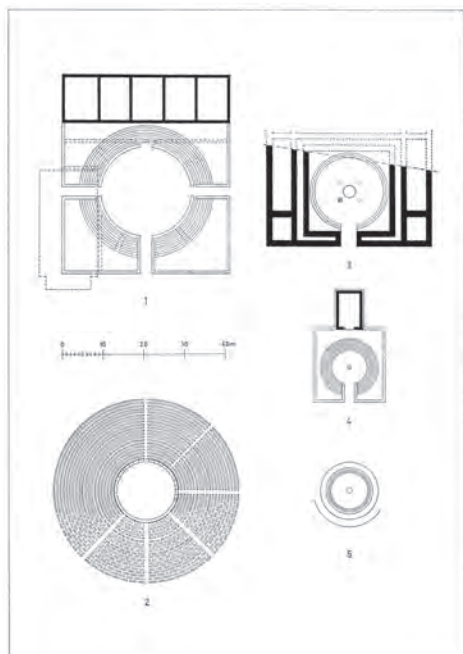


Fig. 7. *Comitia* coloniaux et *ecclesiasteria* grecs :
 1. Paestum ; 2 : Agrigente ;
 3. Alba Fucens ; 4. Cosa ; 5.
 Samothrace
 (F. Coarelli, *Il Foro romano*, I,
Periodo arcaico, Rome 1986,
 147, fig. 41).



Fig. 8. Statue de Marsyas du *forum* de Paestum
 (III^e siècle av. J.-C.)
 (cliché : Surintendance archéologique de Salerne).



Fig. 9. Denier de L. Marcius Censorinus en 82 av. J.-C. (RRC 363/1): Statue de Marsyas devant la colonne Maenia (Münzkabinett der Staatlichen Museen zu Berlin, pièce n° 18217395, cliché : R. Saczewski).



Fig. 10. Denier de Lollius Palicanus en 45 av. J.-C. (RRC 473/1) : Avers : tête de Libertas. Revers : *subsellium* des tribuns sur les Rostres. (Münzkabinett der Staatlichen Museen zu Berlin, pièce n° 18200233, cliché : L.-J. Lübke et S. Wiedemann).



Fig. 11. Le Comitium de Cosa et le temple B (cliché : M. Humm).



Fig. 12. Cosa : dédicace à Concordia (cliché : M. Humm).

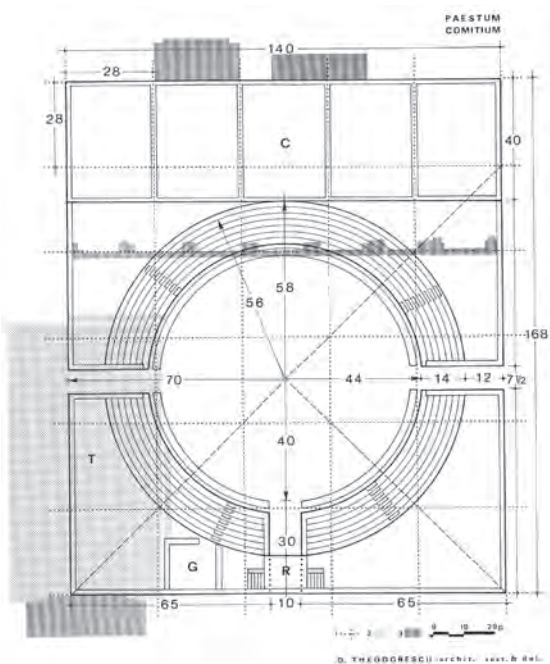


Fig. 13. Plan de l'ensemble *comitium-curia* à Paestum
(D. Theodorescu, *Comitium. Le projet*, in *Poseidonia – Paestum, III, Forum Nord* (CEFR 42), E. Greco, D. Theodorescu (éd.), Rome 1987, fig. 41).

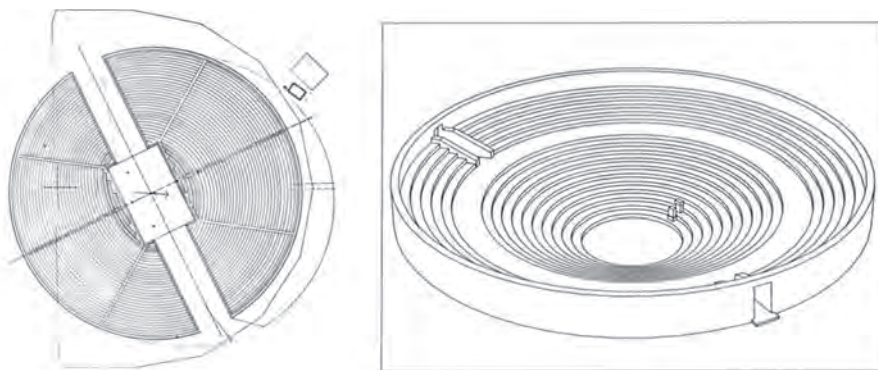


Fig. 14. Les *ecclesiasteria* de Métaponte et de Poséidonie
(F. Coarelli, *Il Foro Romano, II, Periodo repubblicano e augusteo*, Roma 1992, 14, fig. 3 et 4).



Fig. 15. *Insulae* d'Olbia le long de l'axe principal nord-sud (cliché : M. Humm).



Fig. 16. Plan schématique d'Olbia (M. Bats, *Les colonies massaliètes de Gaule méridionale : sources et modèles d'un urbanisme militaire hellénistique*, in *Des Ibères aux Vénètes* (CEFR 328), S. Agusta-Boularot, X. Lafon (éd.), Rome 2004, 53, fig. 2).

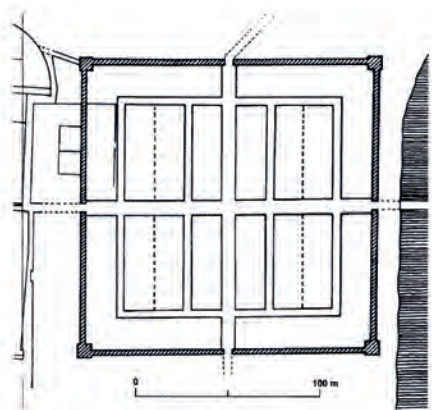


Fig. 17. Plan schématique de Minturnes (M. Bats, *Les colonies massaliètes de Gaule méridionale : sources et modèles d'un urbanisme militaire hellénistique*, in *Des Ibères aux Vénètes* (CEFR 328), S. Agusta-Boularot, X. Lafon (éd.), Rome 2004, 53, fig. 4 [d'après H. von Hesberg, *Zur Plangestaltung der coloniae maritimae*, MDAI(R) 92, 1985, fig. 4]).

FONDATIONS POMPÉIENNES, FONDATIONS CÉSARIENNES : DEUX MODÈLES OPPOSÉS ?

1. Pourquoi cette interrogation ?

Dans le premier livre de son épopée consacrée à la guerre civile qui opposa César à Pompée, la *Pharsale*, Lucain développe assez longuement la harangue que César adresse à ses troupes au moment où il va marcher sur l'Italie après avoir franchi le Rubicon. Il y critique violemment l'attitude politique de Pompée, dénigre ses qualités de chef militaire, et termine en réclamant pour ses soldats les récompenses de leurs longues années de combats en Gaule : « Où se retirera à la fin de la guerre leur vieillesse affaiblie ? Quelle demeure auront-ils à leur retraite ? Quels champs donnera-t-on à labourer à notre vétéran ? Quelles murailles aux corps fatigués ? ». Apostrophant fictivement son rival, il lui reproche d'avoir préféré installer comme colons des pirates plutôt que des vétérans : « Tu aimes donc mieux, Magnus, que ce soient des pirates qui deviennent colons ? »¹. Il oppose ainsi des citoyens romains, qu'il est légitime de récompenser par des assignations de terres publiques pour l'accomplissement de leur service², à des étrangers vaincus, les pirates

1 *Phars.*, I, 343-346 (trad. A. Bourgery, CUF, légèrement modifiée) : *Conferet exanguis quo se post bella senectus ? Quae sedes erit emeritis ? Quae rura dabuntur, quae noster ueteranus aret ? Quae moenia fessis ? An melius fient piratae, Magni, coloni ?* Sur ce « discours d'Ariminum », qui occupe les vers 299-351, voir Grimal 1970, 70-86, qui s'efforce de montrer que cette version de la harangue de César, très différente de celle qu'il a donnée lui-même dans son *Bellum civile* (I, 7, 1-7), est plus proche des propos qu'il aurait réellement prononcés.

2 Ce principe est clairement énoncé dans la littérature gromatique, par exemple chez Hygin l'Arpenteur : « La terre était alors une récompense et valait comme retraite militaire (*erat tunc praemium terra et pro emerito habebatur*) » (Hyg. grom., 47, Clavel-Lévêque et al. 1996 = Thul. 141). Le passage qui précède indique le contexte :

ciliciens dont Pompée avait obtenu la capitulation presque vingt ans plus tôt, en 67, à l'issue d'une campagne-éclair de quelques mois qui avait suscité l'admiration, et dont il avait installé certains dans des cités dépeuplées. Cette initiative est clairement présentée, dans la bouche de César, comme une aberration, et d'autres passages de la *Pharsale* évoquent son souci de répondre aux exigences des vétérans qui réclament des terres, par exemple ses promesses au moment où va s'engager bataille Pharsale³. Bien d'autres textes, notamment d'Appien et Cassius Dion, décrivent les mutineries qui scandent les guerres civiles de la fin de la République et dévoilent l'aspiration des soldats à l'assignation de terres : parmi les légions de César à Plaisance en 49, puis à Rome après Pharsale en 48 ; parmi celles d'Octavien à Messine après la victoire de Nauloque sur Sextus Pompée en 36⁴. Le récit qu'en fait Appien comporte une scène significative et bien connue, avec les sarcasmes du tribun Ofillius sur les récompenses honorifiques distribuées aux soldats et aux officiers, couronnes, vêtements, distinctions civiques, des jouets pour enfants – nous dirions des « gadgets » - qui ne peuvent remplacer les terres⁵. Le principe

« Une fois finies les opérations des grandes guerres (il s'agit probablement des guerres civiles), d'illustres Romains, voulant renforcer l'État, établirent des villes qu'ils assignèrent soit à des vainqueurs, citoyens du peuple romain, soit à des soldats libérés du service, et qu'ils appelèrent colonies du fait de leur nouvelle consécration à la culture de la terre (*Finitis ergo ampliorum bellorum operibus, augendae rei publicae causa inlustres Romanorum uiri urbes constituerunt, quas aut uictoribus populi Romani ciuibus aut emeritis militibus adsignauerunt et ab agrorum noua dedicatione culturae colonias appellauerunt*). » (*ibid.*, 45 = Thul. 140).

3 *Phars.*, VII, 257-258 : dans sa harangue aux soldats, César présente le jour du combat « tant de fois souhaité » comme celui qui décidera de l'issue de la guerre entamée « sur les bords du Rubicon » : « c'est lui aussi qui vous rendra les objets de votre affection et vos parents, qui, lorsque vous aurez quitté le métier de Mars, fera de vous des colons (*emerito faciat uos Marte colonos*) ».

4 Mutinerie de Plaisance : Luc., *Phars.*, VII, 237-374 ; App., *BC*, II, 47 ; Dio, XLI, 26-35. Mutinerie de Rome : App., *BC*, II, 92-94 ; Dio, XLII, 52-55. Mutinerie de Messine : App., *BC*, V, 128-129 ; Dio, XLIX, 13-14. Hygin l'Arpenteur évoque les exigences de César et les conflits qu'elles susciterent : « Il retint des soldats au-delà de leur temps de service, licencia des vétérans mutinés à la suite de cette mesure, et bientôt reprit les mêmes qui demandaient individuellement son pardon au nom de la fraternité des armes, puis, après un certain nombre de campagnes, les déduisit, la paix étant alors acquise. » (Hyg. *grom.*, 47-49, Clavel-Lévêque *et al.* 1996 = Thul. 141-142).

5 *BC*, V, 128 : « Un tribun militaire nommé Ofillius rétorqua que des couronnes et de la pourpre étaient des hochets pour enfants et que des privilèges dignes d'une armée, c'étaient des domaines et de l'argent (*χωρία καὶ χρήματα*) » (trad. P. Goukowsky).

de la juste rétribution du service militaire par l'octroi de terres publiques était renforcé, en outre, par l'idée de la légitime redistribution entre les citoyens des bénéfices de la conquête, sur lequel reposait la législation agraire depuis les Gracques⁶. Installer des pirates vaincus dans des cités où des terres étaient disponibles était bien un choix qui contrastait avec l'usage, ancré dans les représentations collectives, d'assigner des terres aux citoyens enrôlés dans les légions.

Mais que signifie ce contraste ? S'agit-il seulement de la part de Lucain, dont tout le poème exprime un violent parti-pris anti-césarien, d'une dénonciation de la démagogie de César, qui a besoin de resserrer ses liens avec ses soldats au moment où il s'apprête à pénétrer illégalement en Italie, ou bien ces propos dévoilent-ils une divergence véritable sur les objectifs des installations collectives de citoyens sur des terres et dans des cités – donc des fondations⁷ – à la fin de la République, en quelque sorte une confrontation entre deux modèles de fondations ? C'est une question qui à ma connaissance est restée peu explorée : la recherche s'est focalisée sur les enjeux politiques des installations de vétérans dans cette période de guerres extérieures et civiles de grande ampleur, où il s'agit de démobiliser des masses importantes de soldats, avec la question des terres disponibles ou non en Italie et des moyens d'en accroître la quantité par des achats ou des confiscations, et sur les modalités juridiques et matérielles de ces installations. L'intérêt pour la dimension idéologique de ces opérations est resté plus limité : elle n'est envisagée en général que sous l'angle des bénéficiaires, vétérans ou plèbe urbaine⁸. Pourtant sur cette thématique des objectifs idéologiques,

6 Ainsi Cassius Dion, dans son récit du consulat de César, lui fait justifier le financement des achats de terres que prévoit sa loi agraire par les bénéfices de la conquête effectuée par les citoyens (Dio, XXXVIII, 1, 5).

7 Si certaines s'effectuent dans des cités déjà existantes, elles sont beaucoup plus rares que les installations effectuées par le moyen de fondations de colonies. On y reviendra à la fin de cette étude.

8 Les travaux les plus importants des cinquante dernières années sont d'une part les synthèses de Brunt 1971 et, pour les installations en Italie, de Keppie 1983 ; de Moatti 1993, David 2006 et Laignoux 2015 sur les procédures ; de Sartre 2001 et Brélaz 2017 pour la partie hellénophone de l'empire. S'y ajoutent des études sur des provinces, comme tout récemment Pina Polo 2021b sur les Hispanies, ou sur des colonies particulières, comme Buthrote (Deniaux 1975 et 2013), Pola (Fraschetti 1983 – non vidi -, Zecchini 2014, Santangelo 2016), Sinope (Barat 2011), et bien entendu Carthage et Corinthe comme on verra plus loin.

proclamés ou implicites, de ces fondations, quelques travaux existent. Les uns concernent certaines des fondations de Pompée⁹ et de César¹⁰ justement, bien documentées sur ce plan par les textes littéraires. Les autres ont analysé de façon plus générale les aspects symboliques des fondations, ce qu'on pourrait appeler la « rhétorique de la fondation »¹¹, que l'on peut entrevoir grâce à l'épigraphie, en recourant aux inscriptions qui évoquent les « fondateurs », et à la numismatique, notamment aux émissions de fondation sur lesquelles Michael Grant avait déjà en 1946 attiré l'attention, et qui sont à présent mieux connues¹². Il faut y ajouter l'étude des changements de nomenclature des cités, une pratique liée à des fondations et refondations, et révélatrice d'intentions qui ne sont pas toujours faciles à discerner¹³.

L'objectif de cette recherche consistera à reprendre la documentation sur les fondations de Pompée et celles de César afin d'y repérer les traces éventuelles de leur dimension idéologique : pouvons-nous identifier des discours de justification, éventuellement divergents, voire polémiques, qui témoigneraient de débats à leur sujet, comme on le devine dans la harangue que Lucain prête à César au début de la guerre civile ? Si c'est le cas, quelle est leur portée ? Ces divergences traduisent-elles effectivement deux conceptions différentes de la finalité de leurs fondations, ou cette opposition n'est-elle qu'une illusion d'optique due aux biais de la documentation ? Avant de confronter ces discours et ces représentations émanant des deux *imperatores* rivaux, un rappel des données générales concernant leurs fondations est nécessaire.

2. Les fondations de Pompée : les données historiques

9 Dreizehnter 1975 sur les fondations pompéiennes en général, Coudry 2015 sur l'installation des pirates vaincus par Pompée, et Madsen 2020, chap. 1 et 2, sur les cités fondées dans l'ancien royaume de Mithridate.

10 Bearzot 2000 et Zecchini 2000 sur les colonies césariennes de Carthage et Corinthe.

11 La formule est empruntée à Brélaz 2017, 89.

12 L'ouvrage pionnier de Grant 1946, dépassé pour un certain nombre d'analyses de détail, reste fondamental. Des monographies précieuses en ont nuancé les résultats, notamment, pour ce qui nous concerne, les travaux d'Amandry 1981 sur le monnayage de Dymè et d'Amandry 1988 sur celui de Corinthe. À retenir aussi, la synthèse de Papageorgiadou-Bani 2004 sur le monnayage des colonies romaines de Grèce.

13 L'étude fondamentale reste celle de Galsterer-Kröll 1972.

Les fondations de cités auxquelles procéda Pompée sont nombreuses, et couvrent une période d'une dizaine d'années, entre 72 et 63. Elles ont été effectuées à trois occasions différentes, et concernent trois zones géographiques distinctes.

Les premières ont eu lieu en Hispanie, à la fin de la guerre de Sertorius, sans doute en 72 ou 71¹⁴. Pompée fonde Pompelo dans la vallée de l'Èbre, au cœur de la région où s'étaient concentrées les dernières offensives des troupes sertoriennes, et Lugdunum Convenarum, sur le versant nord des Pyrénées, où il installe des populations hispaniques vaincues (Vettones, Arevaci, Celtiberi) – comme il le fit probablement à Pompelo. Au même moment, il fait ériger dans les Pyrénées orientales un trophée comportant une inscription qui énumère les *oppida* qu'il a pris : deux sortes de mémoires de ses campagnes qui ne sont pas sans rapport, comme on le verra à propos de son triomphe de 61. Ces fondations s'inscrivent dans une double tradition : d'une part l'octroi de terres et d'un cadre civique à des populations indigènes vaincues, qui sont déracinées, déportées et réinstallées de force, et en même temps sédentarisées et socialisées, selon un principe à la fois de punition et d'intégration ; d'autre part l'attribution à ces fondations d'un nom qui valorise le vainqueur/fondateur, une pratique attestée en Hispanie depuis plus d'un siècle avec la fondation dans la même région de Gracchuris, suivie de quelques autres¹⁵.

La deuxième série de fondations a lieu à la fin de la guerre des pirates menée dans l'été 67 : Pompée installe une partie des pirates vaincus dans des cités dépeuplées dont il agrandit parfois le territoire. Elles sont situées pour la plupart à proximité de leurs anciennes bases d'opérations, dans la Cilicie Plane où déjà les souverains hellénistiques avaient créé des cités, et dans quelques autres lieux : Dymè, en Achaïe, Ptolemaïs en Cyrénaïque, et peut-être en Calabre¹⁶. L'une d'elles est singularisée dans les sources, Soloi, dont le roi d'Arménie Tigrane avait déporté les habitants pour peupler sa nouvelle capitale : Pompée la releva en y ins-

14 Comme l'a démontré Pina Polo 2004, 236-237. Sur l'ensemble des fondations pompéiennes en Hispanie, voir 233-239, avec la bibliographie antérieure.

15 Voir Pina Polo 2021b. Je remercie l'auteur de m'avoir communiqué le texte de sa contribution avant sa parution.

16 Voir Pina Polo 2004, 225-229, avec la bibliographie antérieure.

tallant des pirates qu'il choisit soigneusement¹⁷, et elle prit le nom de Pompéiopolis, selon le même principe que Pompelo en Hispanie¹⁸. Ces fondations sont présentées dans une partie de la tradition, qui apparaît essentiellement chez Plutarque et Cassius Dion¹⁹, comme une politique originale et inattendue, inspirée par l'idée que les pirates avaient été contraints de se livrer au brigandage par les circonstances, et qu'il était possible de les « resocialiser » en leur offrant les moyens de vivre pacifiquement dans ce qui est le cadre normal de l'homme civilisé, la cité. C'est donc par conviction philosophique et par générosité que Pompée aurait procédé à ces fondations d'un type inhabituel. Il prenait ainsi le contrepied de la politique sénatoriale traditionnelle, appliquée dans la région par Servilius Isauricus après ses victoires sur les peuples de Lycie et Pamphylie entre 78 et 75 : punir les ennemis vaincus en s'emparant de leurs terres²⁰.

La dernière série de fondations pompéiennes se place à la fin de la guerre contre Mithridate et Tigrane, en 63. Avant son retour à Rome, Pompée procéda à l'organisation des régions conquises, en particulier de la province de Bithynie-Pont, en créant dans l'ancien royaume de Mithridate onze cités au territoire très étendu, conçues comme des relais pour l'administration (fiscale notamment) romaine, mais aussi comme un outil d'intégration des populations²¹ : Strabon, qui les décrit, montre ce processus et signale comment certaines reçurent un nom qui évoquait le vainqueur (Magnopolis, Mégalopolis, Pompéiopolis), à l'instar de Soloi en Cilicie renommée Pompéiopolis en 67, ou l'acte de fondation en lui-même (Néapolis)²². L'une d'elles, fondée sur le lieu de la victoire décisive

17 Comme le précise Strabon, XIV, 5, 8 ; voir aussi Plut., *Pomp.*, 28, 6 ; Dio, XXXVI, 37, 6.

18 Le rapprochement entre les deux noms est effectué par Strabon, III, 4, 10. Le souvenir de Pompée est évoqué également sur le monnayage de la cité et dans une inscription qui le désigne comme fondateur et patron, comme on le verra plus loin.

19 Plut., *Pomp.*, 28, 4-5 ; Dio, XXXVI, 37, 4-5.

20 Comme on peut le déduire de l'énumération par Cicéron, à propos du projet de loi agraire de Servilius Rullus de 63, des nombreuses cités de cette région dont les territoires étaient devenus *ager publicus* (Cic., *Leg. agr.*, I, 5 ; II, 20).

21 Ce processus, que Strabon énonce (XII, 3, 1), puis décrit en passant en revue les différentes cités du Pont, a été bien étudié : voir Syme 1995, 111-118, Marek 1993, 26-46, et Madsen 2020, 53-59, 75-84.

22 Magnopolis : XII, 3, 30 ; Mégalopolis : XII, 3, 37 ; Pompéiopolis : XII, 3, 40 ; Néapolis : XII, 3, 38.

sur Mithridate, en Petite Arménie, et nommée Nicopolis, fut destinée à installer des vétérans, auxquels se mêlèrent spontanément des habitants des environs, participant naturellement à ce processus d'intégration²³.

L'essentiel des fondations pompéiennes concernent donc des populations vaincues : Hispaniques, pirates ciliciens, sujets de Mithridate. En revanche les soldats qui l'avaient accompagné en Hispanie, puis en Orient, ne bénéficient d'aucune distribution de terres : on ne connaît pas de « colonie militaire » pompéienne, hormis Nicopolis d'Arménie.

Les soldats qui avaient combattu Sertorius en Hispanie, sous ses ordres et sous ceux de Metellus, n'avaient pas bénéficié immédiatement d'installations, contrairement à ce qu'avait décidé le Sénat, faute de disponibilités financières, mais ils étaient concernés par la loi agraire proposée par César lors de son consulat en 59, si l'on en croit les propos que Dion met dans la bouche de Pompée lors d'une *contio* réunie avant le vote²⁴. Une allusion perfide de Cicéron, dans son discours au peuple contre la *rogatio Servilia* de 63, laisse entendre qu'ils attendaient toujours²⁵, et dans une lettre de 60²⁶ il évoque de façon très vague une *lex Plotia* antérieure, que l'on place en général en 70 mais dont on sait peu de choses²⁷.

Quant aux soldats d'Orient, que Pompée avait renvoyés dans leurs foyers en arrivant en Italie en 61²⁸, ils ne reçurent rien l'année suivante car la *rogatio* du tribun L. Flavius destinée à les pourvoir de terres en Italie, dont il était l'inspirateur²⁹, échoua devant l'opposition des *optimates*³⁰. C'est finalement grâce à la loi agraire de César en 59 qu'ils furent probablement installés (Pompée l'indique dans le discours mentionné ci-dessus), quoique les sources qui l'évoquent directement ne

23 Dio, XXXVI, 50, 3 : « Il fonda à l'endroit où il avait été victorieux une cité qu'il donna aux soldats blessés et aux vétérans. De nombreux habitants des environs s'installèrent spontanément avec eux, et leurs descendants y vivent toujours, sous le nom de Néopolitains ».

24 Dio, XXXVIII, 5, 1-2.

25 Cic. *Leg. agr.*, II, 54.

26 Cic., *Att.*, I, 18, 6.

27 Plut., *Luc.*, 34, 4 suggère qu'elle ne concernait pas les légionnaires. Voir Gruen 1974, 388, et Gallo 2021.

28 Dio, XXXVII, 20, 6.

29 Comme l'indique Cicéron dans une lettre du 15 mars 60 (*Att.*, I, 19, 4) : *auctore Pompeio*.

30 Dio, XXXVII, 49, 2 ; 50, 6-7.

mentionnent comme bénéficiaires que « l'ensemble de la plèbe », ou « les vétérans et tous les autres citoyens », sans distinguer particulièrement les anciens soldats de Pompée³¹.

3. Les fondations de César : des réalités plus difficiles à cerner

Les fondations de cités imputables à César se placent à deux moments différents, d'abord lors de son consulat en 59, avant le début de la conquête de la Gaule, puis après la fin de la guerre civile contre Pompée et les pompéiens, avec les victoires de Pharsale en 48, puis de Thapsus en Afrique en 46, et de Munda en Hispanie en 45. Leurs bénéficiaires, outre la plèbe de Rome, sont de ce fait différents : vétérans de Pompée en 59, vétérans de César ensuite.

Beaucoup d'inconnues demeurent sur ces fondations : on a peu d'informations sur l'application de la loi agraire de 59³², qui prévoyait notamment des installations en Campanie très contestées par les *optimates*, hormis la fondation d'une colonie à Capoue. Quant aux installations postérieures à la guerre civile, elles furent interrompues par l'assassinat de César, reprises ensuite par les triumvirs, parfois achevées par Auguste, et leur identification est rendue difficile dans ce cas par l'ambiguïté que comporte le surnom *Iulia* dont elles furent souvent dotées, puisqu'il renvoie à la fois à César et à Auguste³³. Deux fondations cependant sont clairement identifiées comme césariennes par les auteurs anciens, Carthage et Corinthe, et c'est à leur propos que la documentation est la plus fournie et la plus riche en indications sur la question qui nous intéresse : leur dimension idéologique et politique³⁴.

31 Dio, XXXVIII, 1, 1-3.

32 Il y eut en fait deux lois agraires, la seconde ayant complété la première en incluant la Campanie : voir l'analyse toujours valable de Brunt 1971, 312-319 et récemment Hajab 2022.

33 Ce problème est très fréquemment discuté dans la bibliographie, sans qu'il soit possible de fournir une réponse tranchée : voir par ex. Brunt 1971, 234-235 pour les fondations outre-mer en général, ou Galsterer-Kröll 1972, 67-68 à propos des fondations en Hispanie.

34 Pour les autres, le bilan dressé par Brunt 1971, 236, 255-259 et 589-601 pour les fondations outre-mer ; 319-326 pour les installations en Italie, reste largement valable. Mais les débats se poursuivent à propos de certaines d'entre elles (par exemple Dyrrachium : voir Destephen 2012).

Un autre problème est celui des bénéficiaires des fondations césariennes : citoyens « pauvres » de la ville de Rome, ou vétérans ? S'agissant de la loi agraire de 59, l'ambiguïté est déjà présente dans la documentation contemporaine, avec les insinuations de Cicéron dans son discours contre la *rogatio Servilia* de 63 dont elle reprenait certainement les dispositions³⁵. Elle est beaucoup moins patente dans les sources postérieures, Appien et Cassius Dion, pour qui la loi vise la masse des citoyens³⁶. Brunt³⁷, qui discute la question en détail, conclut qu'il n'y a pas lieu de les opposer, notamment parce que la plèbe de Rome était sans doute en partie formée de paysans italiens qui avaient perdu leurs terres, mais le débat continue, quoique les analyses récentes de Cadiou³⁸ incitent à remettre complètement en question l'idée d'une armée de prolétaires affamée de terres. La distinction a cependant une grande importance au niveau des représentations, c'est pourquoi elle apparaît si constamment dans les sources. C'est que les installations promues par César s'inscrivent dans deux traditions politiques et idéologiques différentes, celle de la juste récompense pour le service militaire effectué par le citoyen, qui remonte à Scipion l'Africain et qui a pris une importance nouvelle avec Marius et Sylla, et celle du repeuplement de l'Italie vidée de ses petits propriétaires ayant afflué à Rome, initiée par les Gracques.

La question se pose différemment pour ce qui concerne les installations césariennes postérieures à la guerre civile. Le bouleversement politique provoqué par l'assassinat de César projette au premier plan ses vétérans, dont beaucoup stationnent dans la ville de Rome, anxieux de voir s'interrompre les allocations de terres qu'ils attendaient, et les sources se focalisent sur la menace qu'ils constituent et sur les moyens imaginés par les différents acteurs politiques pour se les concilier : le thème est récurrent dans les *Philippiques*³⁹, et certaines lettres de cette période

35 Il évoque en *Leg. agr.*, II, 54 les attentes des vétérans de Pompée ; mais plus loin (II, 65) il mentionne les plébéiens comme bénéficiaires, et prête au tribun l'intention de « vider la ville » de sa plèbe urbaine trop nombreuse (II, 70) – une expression que Cicéron utilise aussi à propos de la *rogatio Flavia* de 60 dans une lettre à Atticus (*Att.*, I, 19, 4).

36 App., *BC*, II, 10 ; Dio, XXXVIII, 1, 1-3.

37 Brunt 1971, 255-257.

38 Cadiou 2018 : voir sa mise au point sur cette notion de pauvreté.

39 Cic., *Phil.*, 1, 6 ; 2, 59 ; 10, 19 ; 11, 37-39 – qui constitue le développement le plus détaillé, avec la formule significative et volontairement provocante : « Jusqu'à quand exprimerons-nous nos avis au gré des vétérans ? » ; 12, 29 ; 13, 13.

confirment le sérieux des craintes de Cicéron⁴⁰. La situation en Campanie lui paraît également explosive, avec la conjonction des vétérans déjà installés et de ceux qui affluent de Gaule et d'Hispanie⁴¹. Appien livre un tableau saisissant de cette situation à Rome, de même qu'en Campanie où très rapidement Antoine et Octave se disputent le soutien des vétérans que César y avait installés⁴² ; et Nicolas de Damas avait déjà décrit avec précision les initiatives d'Octave dans cette région⁴³. La question de la plèbe urbaine comme bénéficiaire d'installations césariennes s'est trouvée occultée par ce contexte, et par l'insistance des auteurs postérieurs sur le rôle des vétérans dans les guerres civiles, qu'ils interprètent rétrospectivement à la lueur de la politique augustéenne d'installations coloniales massives – sur lesquelles Auguste insiste lui-même dans les *Res gestae* – ayant mis un terme à ce danger. Pour Appien et Cassius Dion notamment, ces conflits étaient emblématiques d'une guerre civile à laquelle seul le principat d'Auguste apporta une solution.

4. Des visées différentes ? Discours opposés et enjeux idéologiques

Contexte, bénéficiaires, lieux : à tous ces égards, fondations pompéiennes et fondations césariennes semblent se distinguer nettement. Mais est-ce le hasard des circonstances – qui par exemple ont empêché que les soldats qui avaient participé aux campagnes de Pompée reçoivent des terres, à la différence de ceux de César – qui crée cette hétérogénéité, ou plutôt les orientations idéologiques des deux protagonistes ? C'est de ce côté que va s'orienter notre enquête, en commençant par les fondations pompéiennes.

Sur un plan général, tout d'abord, plusieurs textes font état de l'importance que Pompée attachait aux fondations de cités, en précisant que leur nombre figurait, à côté de celui des villes capturées et des navires pris à l'ennemi, sur les écriteaux présentés à son troisième triomphe,

40 Cic., *Fam.*, XII, 2, 1 de fin septembre 44 ; XI, 20, 1, lettre de Brutus à Cicéron de fin mai 43.

41 Il s'en inquiétait déjà moins d'un mois après les ides de mars : *Att.*, XIV, 5, 1-2 du 11 avril 44.

42 À Rome : App., *BC*, II, 119-120, 125, 133, 135. En Campanie : *BC*, III, 12, 31, 40, 44, 87.

43 Nic. Dam., *Vit. Aug.*, fr. 130, 131-133 ; 136-137.

célébré en 61 à son retour d'Orient à la fin de la guerre de Mithridate⁴⁴. Sachant que ces documents, qu'on a coutume d'appeler « tables triomphales », étaient constitués par le triomphateur lui-même sur la base de listes officielles qu'il déposait aux archives publiques, et reflétaient donc la manière dont il entendait mettre en valeur sa réussite, ils témoignent du souci qu'avait Pompée de tirer prestige de ses fondations, et sans aucun doute de s'inscrire dans la tradition d'Alexandre et de ses successeurs⁴⁵.

Pourtant, seules ses fondations destinées à sédentariser les pirates vaincus en 67 ont fait l'objet chez les auteurs anciens d'abondants commentaires révélant leur dimension idéologique⁴⁶. C'est d'abord la description très élogieuse que Cassius Dion, pourtant d'ordinaire assez critique envers Pompée, fait de sa politique à leur égard : « Il faisait preuve d'une grande humanité (φιλανθρωπία) envers ceux qui concluaient avec lui un accord, si bien qu'il rallia un très grand nombre d'entre eux à sa cause. En effet, quand ils avaient été vaincus par ses troupes et avaient fait l'expérience de sa bonté (χρηστότης), ils s'empressaient de rejoindre son camp. Entre autres marques de sollicitude à leur égard (ἐπεμελεῖτο), pour éviter que la misère (πενία) ne les contraignît à retomber dans leur conduite criminelle, il leur donnait toutes les terres qu'il voyait désertes et toutes les villes qui étaient dépeuplées »⁴⁷. Ce commentaire s'inscrit implicitement dans une réflexion plus générale sur le rôle civilisateur de la cité, qu'on trouve développée plus particulièrement chez Plutarque : « Il détenait plus de 20 000 prisonniers ; il ne songea pas un instant à les faire périr, mais il pensa qu'il n'était pas prudent de relâcher, pour les laisser se disperser ou se grouper à nouveau, des gens dont la plupart étaient pauvres et belliqueux (ἀπόρους καὶ πολεμικούς). Faisant réflexion que l'homme n'est pas par nature et dès sa naissance un être sauvage et insociable (ἀνήμερον ζῷον), mais que, si la pratique du vice le fait dégénérer contre son naturel (τῇ κακίᾳ παρὰ φύσιν χρώμενος), il peut aussi

44 Plut., *Pomp.*, 45, 2-3 donne le chiffre de 39 ; App., *Mithr.*, 117, dont le texte est lacunaire, 29 ; D.C., XXXVII, 20, 3 seulement 8, mais son récit est à cet endroit très condensé. Ces listes et ces chiffres sont analysés en détail par Dreizehnter 1975, 215-233, qui s'efforce de leur donner une cohérence.

45 Quoiqu'en dise Dreizehnter 1975, qui cherche à toute force à minimiser le rôle de l'*imitatio Alexandri* dans la politique de Pompée : voir Coudry 2015, n. 63 et Madsen 2020, 45-46.

46 Je reprends ici, sous une forme abrégée, mon étude de 2015.

47 Dio, XXXVI, 37, 4-5 (traduction G. Lachenaud, M. Coudry, CUF).

être adouci par des mœurs nouvelles et un changement de lieu et d'existence (ἔθεσι δὲ καὶ τόπων καὶ βίων μεταβολαῖς) [...], il résolut de transférer ces hommes de la mer sur le continent et de leur faire goûter une vie normale en les habituant à vivre dans des villes et à cultiver la terre (βίου γεύειν ἐπιεικοῦς συνεθισθέντας ἐν πόλεσιν οἰκεῖν καὶ γεωργεῖν) »⁴⁸. L'opposition entre, d'un côté, la vie « civilisée et raisonnable (πολιτικῶς καὶ σωφρόνως ζῶντες) », comme l'écrit Strabon à propos des Lyciens de son temps⁴⁹, dans des cités dont les terres offrent les moyens d'une existence honnête, et, de l'autre, la piraterie ou le brigandage dont vivaient certains peuples marginaux⁵⁰, est le lieu commun qui forme l'arrière-plan de ces commentaires positifs sur la politique de sédentarisation menée par Pompée. Il s'enracine évidemment dans la théorie philosophique aristotélicienne de l'homme destiné par nature à vivre en cités, et permet à Plutarque d'assimiler implicitement Pompée à Alexandre, dont il définit l'entreprise de colonisation en termes analogues⁵¹.

Cette politique de resocialisation des pirates, qui singularisait Pompée par son inspiration philosophique et par son succès – la lutte des Romains contre la piraterie méditerranéenne, qui durait depuis plus d'une génération, était restée jusque-là infructueuse⁵² – a pourtant suscité des critiques. Certaines se placent sur le plan des principes et s'expriment de façon voilée : Cicéron, qui ne souffle mot de l'installation des pirates pacifiés dans des cités quand il prononce en 66, pour soutenir la proposition de loi qui devait accorder à Pompée le commandement de la guerre contre Mithridate, un vibrant éloge de la bienveillance de Pompée, exprime plus tard dans le *De officiis* l'idée que le pirate reste en-dehors du droit de la guerre, ce qui exclut toute négociation avec lui⁵³. Il se peut que son

48 Plut., *Pomp.*, 28, 4-5 (traduction R. Flacelière, E. Chambry, CUF, légèrement modifiée).

49 Strab., XIV, 3, 2.

50 Les Dolopes, « piêtres cultivateurs de toute antiquité », dont parle Plutarque dans la *Vie de Cimon* (8, 3), ou les brigands de la Trachonitide de l'époque augustéenne, qui « n'avaient ni villes ni champs, mais simplement des retraites souterraines et des cavernes », comme les décrit Flavius Josèphe (*AJ*, XV, 346).

51 Plut., *Fort. Alex.*, 1, 5. Le thème de l'*imitatio Alexandri* chez Pompée, que nous avons évoqué plus haut à propos de son triomphe de 61, affleure donc probablement déjà en 67.

52 La première expédition menée contre les pirates datait de 102, la seconde des années 78-74, la troisième eut lieu entre 74 et 71.

53 Cic., *Off.*, 3, 107 : « Le pirate n'est pas compté au nombre des belligérants, c'est

point de vue ait été partagé. Mais des motifs politiques plus immédiats nourrissent aussi les critiques : pour Velleius, qui salue l'intelligence de l'initiative de Pompée, c'est l'hostilité à l'égard de sa personne qui en était la cause⁵⁴. Plutarque le confirme⁵⁵, et évoque notamment l'animosité entre Pompée et Metellus, qui, au moment où Pompée obtenait la capitulation des pirates ciliciens, soumit brutalement la Crète, traditionnellement vouée à la piraterie elle aussi, et triompha peu après, mais au prix de l'humiliation que lui infligea Pompée en lui soustrayant les chefs des captifs⁵⁶.

Ces antagonismes paraissent resurgir une vingtaine d'années plus tard, au moment où éclate la guerre civile entre Pompée et César : la mémoire des installations de pirates paraît avoir été mobilisée pour alimenter leur rivalité, si l'on considère que les indications qu'on rencontre dans la *Pharsale* reflètent les oppositions idéologiques du moment. Un passage de la harangue que Pompée adresse à ses légions avant de quitter l'Italie présente son entreprise d'installation des pirates vaincus comme un motif de fierté⁵⁷, et de même dans le dénombrement des alliés qui accourent pour soutenir Pompée au début de la guerre figure « le Cilicien, non plus en pirate cette fois, (qui) va dans une carène régulière »⁵⁸. L'enjeu de ces rappels n'est pas seulement du domaine de la propagande : ils permettent d'évoquer les vastes clientèles que Pompée s'était constituées

un ennemi commun à tous ; avec lui on ne doit avoir de commun ni foi ni serment ».

54 Vell., II, 32, 6 : « Il s'en trouve pour critiquer ces mesures, mais, bien que le nom de leur auteur suffise à l'expliquer, quiconque en aurait été l'auteur leur aurait dû sa grandeur (*Sunt qui hoc carpant, sed quamquam in auctore satis rationis est, tamen ratio quemlibet magnum auctorem faceret*) » (traduction personnelle). Sa formulation est très alambiquée, parce qu'elle joue sur le double sens de *magnus* (une grande action, mais aussi le surnom de Pompée), et sans doute aussi parce que, dédiant son ouvrage à Tibère, la prudence l'empêchait de mettre en cause César.

55 Plut., *Pomp.*, 29, 1 : « Ces mesures furent blâmées par ses ennemis ».

56 Plut., *Pomp.*, 29 ; Dio, XXXVI, 18-19.

57 Luc., *Phars.*, II, 578-579 : « Le pirate épouvanté a laissé tous les détroits de la mer et demandé une maison sur une étroite bande de terrain ».

58 *Ibid.*, III, 225-228 : « On abandonne les bois du Taurus et de Tarse que fonda Persée, et l'autre corycienne où s'ouvrent des rocs à demi-rongés ; Mallos et la lointaine Aegae résonnent du bruit des chantiers, et le Cilicien, non plus en pirate cette fois, va dans une carène régulière (*itque Cilix iusta, iam non pirata, carina*) ». L'emploi de l'adjectif *iusta* vise à montrer que les pirates se sont dépouillés de leur ancienne nature de « hors-la-loi » grâce à Pompée.

dans différentes provinces et au-delà, et l'atout qu'elles représentaient à la veille du conflit armé⁵⁹.

Envisageons à présent les fondations césariennes. Quand on s'intéresse à leur détail, rares sont, dans notre documentation, les indications qui révèlent leurs enjeux idéologiques. Sur Buthrote, la cité d'Épire dont Cicéron s'efforça de défendre les intérêts au nom d'Atticus qui en était le patron, nous disposons d'un ensemble de lettres qui ont été très bien étudiées par E. Deniaux⁶⁰, mais elles sont muettes sur les objectifs de César, hormis sanctionner la cité pour une taxe impayée⁶¹. Sur Pola, en Istrie, on ne dispose que de son surnom, *Pietas*, et du nom des fondateurs, des proches de César (son beau-père L. Calpurnius Piso et un L. Cassius qu'on pense être un de ses légats à Pharsale), pour supposer une datation césarienne et entrevoir un message idéologique dont le sens ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs⁶². Pour Sinope, au bord de la mer Noire, seul le nom de la colonie figurant sur des inscriptions ainsi que sur des légendes monétaires, avec l'indication de l'ère adoptée par la cité, permet de l'identifier comme colonie césarienne, sans qu'on ne sache rien des enjeux idéologiques éventuels de sa fondation⁶³. Restent les noms des trois colonies de vétérans fondées en Gaule Transalpine, la future Narbonnaise, dont on est sûr qu'elles sont césariennes parce qu'on sait que les légions auxquelles elles sont destinées ont combattu en Hispanie sous ses ordres : Narbonne (une refondation), *colonia Iulia Paterna Decimianorum* ; Arles, *colonia Iulia Paterna Sextanorum*, et Béziers, *colonia Victrix Septimanorum*⁶⁴. L'usage, nouveau, et largement repris ensuite par Auguste, d'évoquer les noms des légions dont les vétérans sont installés dans ces colonies peut évidemment se comprendre

59 Lucain y fait des allusions très claires, par exemple à propos de la fuite de Pompée vers l'Orient après Pharsale : « Magnus eût-il pu croire, lorsqu'il rendit la paix aux mers, qu'il avait aussi travaillé pour lui-même ? Il longe en sûreté les côtes de Cilicie, fuyant sur un petit vaisseau » (VIII, 256-258).

60 Deniaux 2013 actualisant Deniaux 1975.

61 Cic., *Att.*, XVI, 16a.3.

62 Keppie 1983, 204, puis Frascchetti 1983 et Zecchini 2014.

63 Voir Barat 2011, avec 147-155 un examen des hypothèses modernes : sanctionner l'attitude récente de la cité à l'égard de Pharnace, contrebalancer l'influence qu'avait eue Pompée dans la région, lotir des vétérans et des prolétaires.

64 Sources dans Brunt 1971, 589. Le cas de la *colonia Iulia Equestris*, à Nyon, est moins assuré : voir Frei-Stolba 1999, 32.

comme l'expression d'une valorisation de la décision de César, et plus largement de sa politique de lotissement des vétérans.

Seules deux fondations césariennes sont abondamment documentées, et souvent associées, Carthage et Corinthe. Le thème de leur destruction simultanée en 146 apparaît très fréquemment dans la tradition littéraire, à partir de Polybe, où il fait partie d'une réflexion bien connue sur la formation de l'empire de Rome et sur la brutalité nouvelle que revêt sa domination à partir de cet événement. Celui du triste spectacle de leur ruine totale est également un *topos* qui traverse la littérature et que les savants s'appliquent depuis longtemps à démentir, avec l'appui d'une documentation archéologique de plus en plus fournie : le devenir matériel des deux villes depuis 146 et les étapes de leur reconstruction, grâce à l'initiative de César entre autres, sont de mieux en mieux connues⁶⁵. Mais ici seuls les commentaires qui l'accompagnent et ouvrent des perspectives sur l'enjeu idéologique de ces refondations vont nous intéresser.

Concernant Corinthe, c'est chez Diodore qu'on trouve le commentaire le plus riche, dans un long fragment assigné au livre 32 qui se rattache au récit de la destruction de la ville en 146, et qui présente sa reconstruction comme l'une des illustrations des mérites exceptionnels qui valurent à César son titre de *Diuus*⁶⁶. Cet éloge insistant développe trois idées : les mobiles qui poussèrent César à agir, à la vue de l'état de la ville, compassion et recherche de gloire (συμπαθείαν καὶ φιλοδοξίαν) ; les vertus que sa conduite révèle, bienveillance (ἐπιεικείας) et générosité (χρηστότητος) ; le contraste qu'elle présente avec la dureté du comportement de ses ancêtres, qu'il corrige par sa clémence (δία τῆς ἰδίας ἡμερότητος) en préférant le pardon à la vengeance (προκρίνας τῆς τιμωρίας τὴν συγγνώμην). Ces thèmes, comme le fait remarquer C. Bearzot dans son étude sur l'idéologisation de la reconstruction de Corinthe⁶⁷, mettent en avant la dimension idéale de la fondation, envisagée dans le registre de valeurs politiques abstraites, sans que soit établi de lien avec le contexte du moment : la question des bénéficiaires du côté romain est absente, seul est pris en compte le point de vue des vaincus, objets de la clémence rétrospective de César.

65 Sur tous ces points, voir l'excellent bilan de Hurlet, Müller 2017.

66 Diod., XXXII, 27, 3 = Goukowsky 32, fr. 30.

67 Bearzot 2000, la plus stimulante à notre connaissance, dans la bibliographie récente.

Comment apprécier ce passage ? Reflète-t-il des débats contemporains ? Le motif de la contemplation attristée des ruines de cités autrefois puissantes, que Diodore reprend dans un passage voisin⁶⁸, se rencontre aussi chez Cicéron, qui évoque dans les *Tusculanes* l'émotion que lui inspira la vue des ruines de la ville⁶⁹ : on peut imaginer que malgré sa banalité il correspondait, à l'époque césarienne, à une perception partagée. Le thème de l'opposition entre l'impératif de bienveillance et la cruauté des Romains d'autrefois à l'égard des vaincus, selon les époques, est récurrent chez Diodore, qui régulièrement expose (ou fait exposer par des orateurs) la nécessité pour le vainqueur d'user de clémence et de modération. C'est le cas à propos des Carthaginois à la fin de la deuxième guerre punique⁷⁰, puis de l'ambassade des Rhodiens à la fin de la guerre de Persée⁷¹, puis de Carthage à nouveau à la veille de la troisième guerre punique, avec les affrontements entre Caton et Scipion Nasica⁷². À ces passages qui reproduisent sans doute des débats sénatoriaux, s'ajoutent des éloges de grands personnages dont est vantée la clémence⁷³, et des réflexions isolées sur les lois d'évolution des empires⁷⁴, celui des Romains notamment⁷⁵.

Mais si l'insistance de Diodore sur ces thèmes est patente, elle ne lui est pas propre : l'évocation par Cicéron, dans son discours de 63 sur la *rogatio* agraire de Servilius Rullus, de la *crudelitas* qu'on aurait pu reprocher aux Romains s'ils avaient anéanti Capoue⁷⁶, témoigne de la persistance d'une réflexion de ce type à son époque. En témoigne aussi un passage de la première *Lettre à César*, où Salluste⁷⁷ exhorte César,

68 Diod., XXXII, 27, 1 = Goukowsky 32, fr. 29.

69 Cic., *Tusc.*, III, 53.

70 Diod., XXVII, 16.2 = Goukowsky 27, fr. 22, avec les termes de ἐπιεικεία et μετριοτήτης.

71 Diod., XXXI, 3, 4 = Goukowsky 31, fr. 4.

72 Diod., XXXIV/XXXV, 33 = Goukowsky 35, fr. 26.

73 Alexandre : XXXII, 4, 3 = Goukowsky 32, fr. 3.3 ; Démétrios Poliorcète : XXI, 9 ; XXI, 14, 3

74 Diod., XXXII, 2 = Goukowsky 32, fr. 2.

75 Diod., XXXII, 4, 4-5 = Goukowsky 32, fr. 3.4.

76 Cic., *Leg. agr.*, II, 91. Déjà dans les *Verrines* il avait placé un éloge de la *misericordia* de Marcellus à l'égard des Siciliens, après la prise de Syracuse au cours de la deuxième guerre punique (*Verr.*, II, 2, 4).

77 Voir en dernier lieu l'argumentation très convaincante de Pina Polo 2021a sur l'authenticité des deux *Lettres*.

au lendemain de sa victoire sur les pompéiens, à éviter la cruauté s'il veut établir une paix juste et durable, et à user au contraire de bonté et de clémence (*benignitas et clementia*), en appliquant à ses concitoyens le traitement appliqué autrefois aux peuples étrangers⁷⁸. Notons cependant que ce texte est le seul à notre connaissance qui associe la clémence à l'égard des vaincus dans des guerres étrangères à la clémence à l'égard de concitoyens, c'est-à-dire dans une guerre civile. Celle-ci fut largement mise en avant à partir de 49 par la propagande césarienne, à laquelle répondait une contre-propagande pompéienne, mais elle restait circonscrite dans les deux camps au contexte de la guerre entre Romains⁷⁹. Il n'est pas certain non plus qu'il faille voir un retournement polémique contre César du thème de la nécessaire clémence à l'égard des vaincus dans les attaques dont il fut victime au Sénat, de la part de Caton en particulier, à propos du massacre des Germains commis au cours de sa campagne de 55 en Gaule : le motif des critiques paraît avoir été la violation d'une trêve et non la punition des vaincus⁸⁰. Il n'est donc pas assuré que la refondation de Corinthe ait été valorisée par César lui-même comme une manifestation de sa *clementia*, ni appréciée comme telle par ses contemporains.

La mise en avant de sa bienveillance et de sa générosité se retrouve dans l'autre commentaire relativement articulé dont nous disposons, celui de Cassius Dion, dans le bilan général de l'œuvre politique de César qui clôt son livre 43 juste avant l'évocation des ides de mars qui occupe tout le livre 44. La restauration de Corinthe, à laquelle est associée à celle de Carthage, y est présentée comme une manifestation de générosité (*χρηστότης*) et d'absence de rancune (*μνησικαχία*) à l'égard d'anciens vaincus, analogue à ses mesures d'amnistie à l'égard de ses adversaires de la guerre civile évoquées au début de ce bilan. Mais Dion met aussi l'accent sur l'originalité de l'initiative de César : parmi les villes qu'il avait reconstruites ou fondées, comme d'autres l'avaient déjà fait, il distingua ces deux-là en leur restituant, à travers leur nom d'autrefois, le souvenir de leur prestige⁸¹. Cette remarque prend son sens quand on

78 Sall., *Ep.*, I, 3, 1-4. La date de cette lettre reste discutée : 48 ou 46.

79 On ne peut donc à mon sens retenir l'argumentation de Bearzot 42-45 sur le lien entre l'environnement idéologique de la fondation de Corinthe et la célébration de la *clementia* césarienne en général.

80 Si l'on suit Plutarque, *Cat. min.*, 51, 1-2, plus précis que Suétone *Iul.*, 24, 3.

81 Dio, XLIII, 50, 2-5.

la rapproche du nom attesté pour la colonie de Corinthe au moment de sa fondation, tel qu'il figure à l'avvers de sa première émission monétaire, autour du portrait lauré de César : *Laus Iulia Corinthiensis*⁸². Que *laus* renvoie au mérite de César plutôt qu'à celui de la colonie ne fait guère de doute⁸³, et cette dénomination éclaire la remarque que font, en des termes voisins, Diodore et Dion sur l'importance que ces fondations revêtaient aux yeux de César : un signe de recherche de la gloire (φιλοδοξία), écrit Diodore ; un moyen de se vanter (ἐσεμνύνετο), écrit Dion. Il n'y a guère de doute que ces deux fondations ont été explicitement valorisées par la propagande césarienne. Il est d'ailleurs remarquable que les autres passages de Diodore qui évoquent César fassent presque toujours référence à sa divinisation, comme celui-ci, mais se réfèrent exclusivement à la soumission de la Gaule et des régions septentrionales jusqu'à la Bretagne insulaire⁸⁴, c'est-à-dire à sa conquête et à l'accroissement de l'empire qu'elle a permis, sans y insister aussi pesamment que le passage qui fait l'éloge de sa refondation de Corinthe et Carthage. Cette différence peut s'expliquer en partie par l'intérêt de Diodore pour la thématique de la nécessaire modération dans la victoire et de la bienveillante à l'égard des vaincus, mais il faut sans doute invoquer aussi les efforts de César lui-même pour promouvoir son entreprise⁸⁵.

On peut se demander pourquoi Capoue, autre ennemie redoutable de Rome par son ralliement à Hannibal, assiégée et durement châtiée en 211 comme le furent Carthage et Corinthe, et qui reçut une colonie de César en 59, n'a pas été l'objet, autant qu'on sache, d'une valorisation analogue par César. Deux raisons viennent à l'esprit, à la lecture des discours de Cicéron contre la *rogatio Servilia*, qui fournissent l'essentiel

82 Amandry 1988, 28-30, qui n. 221 rejette les analyses de Grant 1946, et établit qu'il s'agit d'une émission posthume, le nom complet de la colonie, *colonia Laus Iulia Corinthiensis*, étant connu par une inscription publiée en 1941.

83 On peut établir un parallèle avec *Laus Pompeia* en Transpadane – hommage à la concession du droit latin par la loi de Pompeius Strabo en 89 plus certainement qu'aux habitants, des Boïens dont, à part leur installation mentionnée par Pline *NH*, III, 124, on ne sait rien.

84 Diod., I, 4, 7 ; III, 38, 2 ; V, 21, 2 ; V, 25, 4.

85 C'est aussi le point de vue de Goukowsky, qui voit dans ce passage un « couplet césarien » ajouté après la défaite des pompéiens, qui aurait incité Diodore, peut-être « pompéien repent », à revenir sur le terme de l'année 61 initialement prévu pour sa *Bibliothèque historique* : voir l'édition des fragments des livres XXVII à XXXII, CUF 2012, fr. 30, n. 86, et Goukowsky 2004.

de notre information sur la perception qu'on pouvait avoir, ou du moins proposer à un public de citoyens de Rome, de son histoire : le souvenir négatif laissé par la colonie syllanienne, et précisément la vigueur de l'opposition de Cicéron au projet que César reprit peu de temps après. Il est intéressant de relever dans ces discours le thème du risque politique qu'impliquerait sa renaissance : rapprochée de Corinthe et de Carthage au moment de leur destruction⁸⁶, elle est présentée en revanche comme capable de rivaliser avec Rome si elle retrouve sa puissance et son arrogance⁸⁷.

5. Bilan : des images de fondateur en compétition

L'analyse parallèle des commentaires qu'ont suscités les fondations de Pompée et de César nous paraît avoir montré que certaines d'entre elles ont été instrumentalisées dans une vive compétition politique, une sorte de guerre d'images. Mais ce n'est pas tant l'opposition, exprimée dans le passage de la *Pharsale* qui a constitué notre point de départ entre, d'un côté, fondations pompéiennes pour des pirates vaincus que leur insertion dans des cités rendrait censément inoffensifs et, de l'autre, fondations césariennes pour des soldats aspirant à la récompense méritée de leurs années de service loin de l'Italie, qui nourrit cette rivalité. Car si, de fait, Pompée n'a pas fondé de colonies pour ses vétérans, à la différence de César, c'est en raison de l'affaiblissement de sa position politique à son retour d'Orient en 61, et non d'une absence de projet : on a vu qu'il avait soutenu la *rogatio* du tribun Flavius en 60, puis la loi agraire de César en 59, et une allusion fugace de Cicéron atteste qu'il a même été duumvir de la colonie de Capoue en 58, c'est-à-dire l'un des deux magistrats supérieurs de la nouvelle cité, comme c'était l'usage pour les fondateurs⁸⁸. Par ailleurs, l'insistance de la tradition littéraire, contemporaine de la guerre civile mais également postérieure, sur les pressions exercées par les vétérans de César qui attendaient d'être installés sur des terres au moment de son assassinat, tient au contexte politique des mois suivants, où cette question devient un enjeu central des affrontements

⁸⁶ Cic., *Leg. agr.*, II, 87-88.

⁸⁷ *Ibid.*, II, 95-97.

⁸⁸ Cic., *Sest.*, 19 ; *Pis.*, 25.

entre Antoine, Octavien, Cicéron, et même le motif premier de la guerre de Pérouse allumée par Lucius Antonius. Les *Philippiques* d'une part, l'historiographie d'époque impériale ensuite, avec les récits d'Appien et de Cassius Dion, pour qui ces conflits étaient emblématiques d'une guerre civile à laquelle seul le principat d'Auguste mit un terme, ont placé au premier plan la question du lotissement des vétérans et rejeté dans l'ombre les autres aspects des fondations coloniales.

Parmi eux, cette sorte de concours de bienveillance envers les vaincus, qui oppose César à Pompée après la guerre civile, et conduit celui-ci à valoriser une image de plus grande envergure, en dépassant les simples ripostes ponctuelles aux réalisations pompéiennes⁸⁹. On connaît notamment celle qui consista à installer des vétérans à Dymè à la place des pirates établis par Pompée, après les en avoir chassés⁹⁰, et une autre : César intervint en 47 dans l'organisation territoriale de la Cilicie, lors de son bref passage en route vers le Pont, où il allait affronter Pharnace⁹¹, en cherchant manifestement à obtenir la reconnaissance de certaines cités, comme Tarse qui après son passage changea son nom⁹² en *Iu-liopolis* – une sorte de pied-de-nez à Soloi-Pompéiopolis. Il s'inscrivait là dans une tradition de rivalité entre généraux romains dans l'Orient grec. Pompée déjà avait ainsi été en compétition avec Lucullus en matière de bienveillance à l'égard des Grecs victimes des déportations de Tigrane, qui avait déraciné des cités entières pour peupler sa nouvelle capitale⁹³ : après avoir vaincu Tigrane, il avait multiplié les bienfaits à leur égard et « s'était fait aimer comme un fondateur et un bienfaiteur », écrit Plutarque⁹⁴. La fondation de Pompéiopolis, nouveau nom de Soloi

89 Qui avaient pour enjeu principal la création de clientèles provinciales : voir Sartre 2001, 573-574.

90 Une brève allusion de Cicéron, dans une lettre à Atticus (*Att.*, XVI, 1, 3) de juillet 44 le laisse supposer : « Rien d'étonnant si les Dyméens, chassés de leur territoire, infestent la mer (*Dymaeos agro pulsos mare infestum habere nil mirum*) ». Ce remplacement des colons installés par Pompée en 67 par ceux installés par César en 44 semble confirmé archéologiquement par les traces d'une nouvelle cadastration du territoire de la cité (avant celle qui sera effectuée à l'époque augustéenne), qui se superpose à l'ancienne et en efface délibérément les marques : voir les analyses de Rizakis 1990, 267-279.

91 *B.Alex.* 66.

92 Spontanément, si l'on croit ce qu'écrit Dion Cassius, XLVII, 26, 2.

93 Strab., XI, 14.15 ; App., *Mithr.*, 67.

94 Plut., *Luc.*, 29, 5, avec les termes les termes *κτίστης* et *εὐεργέτης*. Il avait éga-

qui avait été dépeuplée par Tigrane, comme on l'a vu plus haut, et qui honora Pompée comme fondateur et patron⁹⁵, entre dans le cadre de cette rivalité avec Lucullus.

Mais prétendre, comme le fit César, ramener à la vie les puissantes cités qui avaient incarné la résistance à l'expansion romaine en Méditerranée, Carthage et Corinthe, et dont la défaite un siècle plus tôt avait provoqué l'effacement systématique, était une nouveauté aussi audacieuse que la resocialisation d'ennemis qui avaient plus récemment contesté à Rome sa domination de l'espace maritime méditerranéen. L'ambition idéologique de ces refondations dépassait celle qui avait inspiré les réalisations pompéiennes. Elles permettaient aussi de récompenser des vétérans et d'installer des plébéiens de Rome, comme le fait comprendre l'anecdote, rapportée par Appien et sans doute diffusée par César lui-même, du songe de l'armée en pleurs qu'il aurait fait près du site de Carthage : « Il fut troublé par un songe où il avait vu une immense armée en larmes : aussitôt, il rédigea une note pour se souvenir qu'il devait fonder une colonie à Carthage. Peu après, quand il fut de retour à Rome, les indigents lui réclamèrent des terres et il prit des dispositions pour envoyer les uns à Carthage, les autres à Corinthe »⁹⁶. Ce projet synthétisait en quelque sorte tous les objectifs de ses fondations, celles d'avant la guerre civile et celles d'après. À cet égard, on peut affirmer qu'il s'agit bien, entre César et Pompée, de deux modèles différents de fondations.

À cette différenciation voulue s'oppose une grande ressemblance dans le discours qui exprime le lien entre le fondateur et chacune des cités fondées. La rhétorique de la fondation qui se développe à ce niveau, et illustre l'affirmation d'une pratique que Velleius présente comme caractéristique des colonies militaires⁹⁷, prend des formes analogues pour

lement manifesté sa bienveillance à l'égard des cités pontiques qu'il avait affranchies de la domination de Mithridate, Amisos et Sinope (App., *Mithr.*, 83).

95 Comme l'atteste une inscription, qui figurait probablement sur le socle d'une statue de Pompée, et le qualifiait de *κτίστης καὶ πατρὸν τῆς πόλεως* (IGR III, 869).

96 App., *Lib.*, 136 (traduction P. Goukowsky, CUF). César conduisait alors ses légions en Afrique pour y combattre les armées pompéiennes qui s'y étaient repliées après la mort de Pompée. Sur la signification politique du songe, voir Zecchini 2000.

97 Vell., I, 1, 1, annonçant que dans son excursus sur les fondations de colonies romaines il va privilégier celles qui furent ordonnées par le Sénat, en distingue les colonies militaires : « Quant aux colonies militaires, les causes de leur établissement, leurs fondateurs et leurs noms sont bien connus (*nam militarium et causae et auctores et ipsarum praefulgent nomina*) » (traduction J. Hellegouar'ch, CUF). L'Hispanie en

les fondations de Pompée et pour celles de César. C'est notamment l'« appropriation nominale »⁹⁸, apparue avec Marius⁹⁹, et illustrée par les dénominations de cités forgées sur le nom (Pompelo, Pompeiopolis) ou le surnom (Magnopolis, Mégapolis) de Pompée¹⁰⁰ et sur le nom de César, quoique l'usage de *Iulia* dans les titulatures de colonies soit source d'ambiguïtés¹⁰¹. La généralisation de cet usage, avec Antoine, Octavien, Lépide, puis Auguste et bon nombre d'empereurs, se produit précisément à leur époque. La relation quasi organique qu'il exprime trouve au même moment une formulation très explicite dans les récits de fondation de Rome, tels que des auteurs de la fin de la République et de l'époque augustéenne les ont forgés : Cicéron l'exprime sobrement dans le *De Republica*, mais Tite-Live présente le choix du nom de la ville comme un enjeu majeur dans la rivalité entre Romulus et Remus, et Denys d'Halicarnasse montre Romulus remerciant ses concitoyens de l'avoir choisi comme fondateur et d'avoir donné son nom à la ville¹⁰². Une trace significative de l'importance qu'une cité pouvait accorder au souvenir de son fondateur, fût-il fantasmé, apparaît de manière éclatante dans une dédicace d'époque impériale de Thuburnica, en Numidie, à Marius. Il y est qualifié de fondateur (*conditor coloniae*), mais tout-à-fait abusivement car Marius ne fonda aucune colonie : il procéda seulement, à la fin de sa campagne contre Jugurtha, à des assignations viritane pour ses anciens soldats¹⁰³.

Les textes littéraires contemporains ou postérieurs portent aussi la

offre aux deux derniers siècles de la République une illustration significative : voir en dernier lieu l'étude de Pina Polo 2021.

98 Formule que j'emprunte à Benoist 2020, 362, dont l'étude récente sur les figures de fondateurs rejoint plusieurs points énoncés ci-dessous.

99 Le premier exemple de ces colonies que l'on connaisse est Mariana, en Corse : voir Gabba 1951.

100 Voir n. 22.

101 Voir n. 33.

102 Cic., *Rep.*, II, 12 ; Liv., I, 6, 4 ; D.H., II, 3, 8. Sur ces aspects de la symbolique des fondations, voir David 2006, 738.

103 *AE* 1951, 81. Cf. Quoniam 1950. D'autres modestes cités de la province d'Afrique revendiquaient aussi, à une époque très éloignée des faits, le souvenir déformé de ces installations, comme l'indiquent des inscriptions du Bas-Empire à Uchi Maius, qualifiée de *colonia Mariana Augusta Alexandriana* (*ILS* 1334), et à Thibarès, qualifiée de *municipium Marianum* (*ILS* 6790), ce qui illustre aussi la durabilité du lien entre le fondateur, réel ou imaginaire, et la cité.

trace de cette valorisation de l'*imperator* à qui revient l'initiative de la fondation, au détriment de ceux qui assurent sa mise en œuvre. Concernant les fondations césariennes, on remarque l'absence de référence à un titre spécifique pour celui qui effectue la fondation¹⁰⁴ ou son caractère imprécis, comme *praefectus* ou *legatus*¹⁰⁵, ou *curator*¹⁰⁶, ou plus simplement encore ἡγεμῶν ou ἄρχων chez les historiens de langue grecque, comme Appien¹⁰⁷. Tout se passe comme si le prestige attaché à l'acte de fondation était entièrement capté par celui qui prend la décision, César en l'occurrence, au détriment de celui qui l'exécute. C'est à lui qu'est assignée la qualification de fondateur, particulièrement chez les auteurs écrivant en grec¹⁰⁸. On remarque d'ailleurs que ceux-ci, s'il leur arrive de distinguer distributions de terres et fondation de colonies selon l'usage latin qui distingue *agros diuidere* de *coloniam deducere*¹⁰⁹, désignent le plus souvent les installations de vétérans comme des fondations (ἀποικίαι, κατοικίαι, plus fréquents que κληρουχίαι). C'est sans doute le signe d'une perception du caractère plus prestigieux de la notion de fondation : quand Auguste évoque le nombre considérable d'installations de soldats auxquelles il a procédé dans les provinces et en Italie, il emploie seulement le vocabulaire de la fondation¹¹⁰, et si Keppie trouve si peu d'éléments qui témoignent d'installations de vétérans césariens qui ne sont pas ac-

104 Par ex. Ti. Claudius Nero, le père du futur empereur Tibère, qui fonda ou refonda entre autres les colonies de Narbonne et Arles, est dit simplement « envoyé fonder des colonies en Gaule (*ad deducendas in Galliam colonias, in quis Narbo et Arelatus erant, missus est*) » (Suet., *Tib.*, 4, 1). Voir la dernière partie de l'étude de Laignoux 2015.

105 Voir la discussion de Broughton dans *MRR* II, 377-378, et les exemples qu'il donne 312, 313, 332 et 345, et Keppie 1983, 59.

106 Dans la loi d'Urso, ch. XCVII, voir David 2006, 730.

107 À propos de ceux qui, juste après le meurtre de César, conduisent les vétérans dans les colonies où ils doivent les installer : ἡγεμόνες en *BC*, II, 125 et 135 ; ἄρχων en 2.120.

108 Le mot οἰκίστης figure chez Nicolas de Damas à propos des colonies fondées par César en Campanie (*Vit. Aug.*, fr. 130.131) et chez Appien à propos des fondations effectuées sur ordre des triumvirs en Italie en vertu des accords de Bologne (*BC*, V, 14 ; 43).

109 Par ex. dans la loi d'Urso, ch. XCVII. Nicolas de Damas, à propos des fondations césariennes d'Italie, écrit : πόλεων κατοικησίαις ἢ γῆς κληρουχίῃσιν (*Vit. Aug.*, fr. 130, 103).

110 *RGDA* 28.1-2 : *colonias (...) militum deduxi ; Italia (...) colonias mea auctoritate deductas habet* (ἀποικίας dans le texte grec).

compagnées de fondations, alors qu'il considère que c'est de cette façon que ceux-ci ont été lotis la plupart du temps¹¹¹, c'est probablement pour la même raison - bien qu'il faille aussi prendre en compte la question des colonies qui, après la fondation, reçoivent un nouvel apport de colons¹¹².

Le prestige qui s'attache à la fondation est évidemment beaucoup plus perceptible à l'échelle de la colonie elle-même, et la force du lien de patronage qui unit la nouvelle communauté à son fondateur ne s'exprime pas seulement dans ses effets politiques – la guerre civile déclenchée par Lucius Antonius et Fulvie en Italie, avec les conflits de loyauté qui en résultent pour des cités comme Bologne ou Ancône, montre combien ils peuvent être dramatiques¹¹³ –, mais dans un discours d'hommage que nous pouvons saisir par l'épigraphie et la numismatique : c'est l'autre versant de la rhétorique de la fondation. Concernant la principale fondation pompéienne de Cilicie, Pompéiopolis, édifiée à l'emplacement de l'ancienne Soloi dépeuplée, nous avons vu qu'elle honora Pompée d'une statue, dont l'inscription le désigne comme fondateur et patron¹¹⁴. Plusieurs émissions monétaires comportent son portrait, qu'on suppose dérivé de cette statue, souvent accompagné au revers d'évocations de la victoire, quoique leur chronologie reste très discutée et qu'il ne soit pas certain qu'elles remontent aux premières années de la colonie¹¹⁵. Enfin, la cité adopta pour son calendrier, comme d'autres fondations pompéiennes de la région, une ère nouvelle qui semble coïncider avec sa victoire sur les pirates¹¹⁶. Concernant les fondations césariennes, deux d'entre elles ont bénéficié d'une étude rigoureuse de leur monnayage¹¹⁷. Il en ressort que

111 Les installations césariennes en Italie se seraient faites essentiellement par petits groupes, dans des *municipia*, sans changement de leur statut, alors qu'après Philippi et Actium l'établissement formel de colonies, ou la refondation de colonies existantes, aurait dominé (1, 58). Mais en passant en revue les sites dans la seconde partie de son ouvrage, rares sont ceux où il apparaît clairement que les installations césariennes se sont faites sous la forme qu'il décrit.

112 Un texte bien connu de Cicéron (*Phil.*, 2, 102) précise la différence entre refondation et *adscriptio* de nouveaux colons dans une colonie existante, en reprochant à Antoine d'avoir installé une nouvelle colonie à Casilinum.

113 App. BC, II, 14 ; 22 ; 43 ; Dio, L, 6, 3

114 Voir n. 95.

115 Voir Trunk 2008, 107-117.

116 Voir la discussion dans Coudry 2015, 74-75.

117 Qui a corrigé beaucoup des interprétations proposées autrefois par Grant 1946. Voir aussi pour les types monétaires des colonies romaines de Grèce, la synthèse

l'évocation de la fondation est très présente. À Dymè¹¹⁸, c'est le cas pour les deux premières émissions, frappées par les duumvirs qui dirigeaient la nouvelle colonie : la première comporte à l'avvers un portrait lauré de César, au revers une charrue qui évoque le sillon tracé par le fondateur, et la légende *CID* pour *Colonia Iulia Dumaeorum* ; la seconde présente à l'avvers un portrait de Pallas Athéna casquée – un type imité d'un dernier romain de 42 -, au revers des faisceaux et une chaise curule, évocation de l'acte juridique de fondation. La troisième émission en revanche renvoie à la refondation par Antoine, qui prit le contrôle de la région, avec le changement du nom de la colonie : *CIAD*, pour *Colonia Iulia Antonia Dumaeorum*. Corinthe¹¹⁹, quant à elle, frappa sept émissions à partir de sa fondation en 44, et la première présente un portrait lauré de César, avec la légende *LAUS IULI CORINTH*, une forme développée de son nom qui ne se retrouve pas sur les émissions suivantes : il était nécessaire de faire connaître la refondation au moment où elle eut lieu, moins par la suite. Une caractéristique frappante de ces émissions est effectivement leur brièveté¹²⁰, quoiqu'il arrive que les symboles évoquant la fondation soient repris plus tard : c'est le cas pour Patras, dont la fondation par Auguste, illustrée par la représentation d'un attelage de bœufs, est rappelée sur une émission de Marc-Aurèle, ou de Philippe, fondée par Antoine, et dont un type présentant un portrait d'Antoine à l'avvers et une scène de *sortitio* des lots assignés aux colons au revers se retrouve sur des émissions de l'époque de Claude et de Néron¹²¹. Ces exemples attestent donc l'importance attachée à la diffusion d'une image forte du fondateur, qui empruntait pour son iconographie au registre traditionnel des rites de fondation¹²². La symbolique du sillon initial apparaît aussi dans les

récente de Papageorgiadou-Bani 2004, 25-27, 31, 35-37.

118 Voir Amandry 1981.

119 Amandry 1988, 26-36.

120 Ce que Grant 1946, 290-295 avait souligné, montrant que ces monnayages de fondation étaient isolés, s'interrompant après un an ou deux, ce qui tient sans doute pour partie au manque de ressources des cités pour soutenir le coût des frappes.

121 Papageorgiadou-Bani 2004, 35-36.

122 Le cas de Tralles, en Carie, qui ne fut pas une colonie romaine mais célébra sur son monnayage l'intervention d'Auguste pour la restaurer après le séisme de 27, notamment en utilisant l'iconographie de l'attelage de bœufs comme s'il s'agissait d'une nouvelle fondation, et où une inscription présente Auguste comme *κτίστης*, est une autre illustration de la force de cette symbolique : voir l'analyse de Brélaz 2021, 102-106.

textes : Cicéron reproche à Antoine d'avoir conduit la charrue trop près du territoire de Capoue quand il délimita celui de la nouvelle colonie de Casilinum¹²³, et sur un cippe trouvé dans ce secteur figure la mention de la charrue qui traça à cet endroit le sillon de fondation¹²⁴.

Tous ces éléments relevant d'une rhétorique locale de la fondation montrent comment le discours qui a accompagné les fondations pompéiennes et césariennes s'enracinait dans une idéologie qui insistait depuis Marius sur le souvenir du fondateur et singularisait ce que Velleius nomme les colonies militaires pour les distinguer de celles qui jusque-là avaient dû leur création au Sénat. Dès lors, les fondations de cités devenaient un enjeu dans les rivalités entre *imperatores*, et dans le cas de Pompée et César on comprend mieux pourquoi chacun d'eux était à la recherche d'une politique originale de fondation qui lui permettrait de se valoriser en exprimant une ambition spécifique à l'échelle de l'ensemble de l'empire.

Cet effort pour se démarquer l'un de l'autre est d'autant plus remarquable que sous d'autres rapports leur politique à l'égard des cités présente des convergences. D'abord, la générosité que l'un et l'autre affichent à l'égard des vaincus est sélective : en Hispanie, Citérieure pour Pompée après la victoire sur Sertorius¹²⁵, Ultérieure pour César après celle sur les pompéiens¹²⁶, les fondations sont les instruments d'une politique punitive¹²⁷, de même que dans les colonies césariennes

123 Cic., *Phil.*, 2, 100 : *Casilinum coloniam deduxisti (...) ut aratrum circumduceres*.

124 CIL X 3825 = ILS 6308 : *iussu imp(eratoris) Caesaris qua aratrum ductum est*.

125 Pina Polo 2021, 155, 158-159.

126 Cf. le bilan que dresse Cassius Dion de la dernière campagne de César : « Il s'empara de Munda et des autres cités (...) et les soumit à contribution sans même épargner les offrandes consacrées à Hercule à Gadès. Il dépouilla certaines villes de leur territoire, augmenta le tribut pour d'autres. C'est ainsi qu'il agit avec celles qui lui avaient fait la guerre ; mais à celles qui avaient eu de la bienveillance à son égard il donna des terres, l'exemption fiscale, et aussi, pour certains, la citoyenneté, pour d'autres le statut de colons romains, sans que ces faveurs soient désintéressées » (XLIII, 39, 4-5). Traduction A. Jayat (thèse Bordeaux 2021) légèrement modifiée.

127 Une interprétation développée depuis longtemps par A. Rizakis (voir par exemple Rizakis 2004, 81-83, citant des passages des *agrimensores* qui l'attestent), et qui a fini par recueillir l'assentiment des chercheurs.

d'outre-Adriatique comme Buthrote et Pola. Ensuite, l'un comme l'autre fait des colonies les éléments d'une organisation et d'un contrôle du territoire provincial : pour Pompée, c'est le cas des confins septentrionaux de l'Hispanie, puis du royaume du Pont adjoint à la Bithynie, et pour César de la zone englobant l'Épire, le golfe de Corinthe et la Thessalie, maillée par une chaîne de nouvelles colonies dotées de territoires très étendus¹²⁸. Le soin qu'ils mirent à élaborer des modèles de fondation originaux n'en prend que plus de relief.

Marianne Coudry
Université de Haute-Alsace, Mulhouse, UMR 7044 Archimède
marianne.coudry@uha.fr

Bibliographie

- Amandry 1981 = R. Amandry, *Le monnayage de Dymè*, RN 23, 1981, 45-67.
Amandry 1988 = R. Amandry, *Le monnayage des duovirs corinthiens*, BCH Suppl. XV, 1988.
Barat 2011 = C. Barat, *La Colonia Iulia Felix Sinope, un exemple de fondation coloniale au nord de l'Anatolie*, in *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, N. Barrandon, F. Kirbihler (éd.), Rennes 2011, 145-167.
Bearzot 2000 = C. Bearzot, *Cesare e Corinto*, in *L'ultimo Cesare. Scritti in forma di progetti di potere congiunti*, a cura di G. Urso, Roma 2000, 35-53.
Benoist 2020 = S. Benoist, *Fondations de cités et figures de fondateurs, des empereurs à Constantin. Témoignages et discours*, in *Enjeux interculturels de l'utopie politique dans l'Antiquité gréco-romaine*, M. Coudry, M. T. Schettino (éd.), Alessandria 2020, 353-378.
Brélaz 2017 = C. Brélaz, *Auguste, (re)fondateur de cités en Asie Mineure : aspects constitutionnels*, in *Auguste et l'Asie Mineure*, L. Cavalier, M.-C. Ferrière, F. Delrieux (éd.), Bordeaux 2017, 75-90.
Brélaz 2021 = C. Brélaz, *Claiming Roman Origins. Greek Cities and the Roman Colonial Pattern*, in *Rome, an Empire of Many Nations*, J. J. Price, M. Finkelberg, Y. Shahar (ed.), Cambridge 2021, 100-115.

128 Sur la dimension stratégique de ces fondations, voir par exemple Sartre 2001, 585-586, 600-601 ; Rizakis 2004, 73, 85-86.

- Brunt 1971 = P. Brunt, *Italian Manpower 225 B.C.-A.D. 14*, Oxford 1971.
- Cadiou 2018 = F. Cadiou, *L'armée imaginaire. Les soldats prolétaires dans les légions romaines au dernier siècle de la République*, Paris 2018.
- Coudry 2015 = M. Coudry, *Des cités pour les pirates : une utopie de Pompée ?*, in *L'utopie politique et la cité idéale*, M. Coudry, M. T. Schettino (éd.), *Poëtica Antica* 5, 2015, 75-98.
- David 2006 = J.-M. David, *Les fondateurs et les cités*, in *Gli statuti municipali*, a cura di L. Capogrossi-Colognese, E. Gabba, Pavia 2006, 723-741.
- Deniaux 1975 = E. Deniaux, *Un exemple d'intervention politique : Cicéron et le dossier de Buthrote en 44 av. J.-C.*, *BAGB*, 1975/2, 283-296.
- Deniaux 2013, *Les confiscations de terres à l'époque de César et les interventions de Cicéron*, in *Spolier et confisquer dans les mondes grec et romain*, M.-C. Ferrières, F. Delrieux (éd.), Chambéry 2013, 335-344.
- Destephen 2012 : S. Destephen, *Un exemple de société coloniale au Haut-Empire ? Dyrrachium à la lumière de l'épigraphie grecque et latine*, in *La société romaine et ses élites. Hommages à Elizabeth Deniaux*, R. Baudry, S. Destephen (éd.), Paris 2012, 287-298.
- Dreizehnter 1975 = A. Dreizehnter, *Pompeius als Städtegründer*, *Chiron* 5, 1975, 213-245.
- Fraschetti 1983 = A. Fraschetti, *La Pietas di Cesare e la colonia di Pola*, *AION* 5, 1983, 77-102.
- Frei-Stolba 1999 = R. Frei-Stolba, *Recherches sur les institutions de Nyon, Augst et Avenches*, in *Cités, municipes, colonies : les processus de municipes palisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, M. DonDin-Payre, M.-T. Raepsaet-Charlier (éd.), Paris 1999, 29-95.
- Gabba 1951 = E. Gabba, *Ricerche su alcuni punti di storia mariana*, *Athenaeum* 29, 1951, 12-24.
- Gallo 2021 = A. Gallo, *Dinamiche politico-istituzionali e legislazione agraria: la lex Plotia*, in *Héritages de Sylla*, S. Pittia, M. T. Schettino, G. Zecchini (éd.), Roma 2021, 129-147.
- Galsterer-Kröll 1972 = B. Galsterer-Kröll, *Untersuchungen zu den Beinamen der Städte des Imperium Romanum*, *Epigr. Stud.* 9, 1972, 44-145.
- Goukowsky 2004 = P. Goukowsky, *Diodore de Sicile, pompéien repent ?*, *CRAI* 148/2, 2004, 599-622.
- Grant 1946 = M. Grant, *From Imperium to Auctoritas. A Historical Study of Aes Coinage in the Roman Empire, 49 B.C.-A.D. 14*, Cambridge 1946 (London 1978²).
- Grimal 1970 = P. Grimal, *Le poète et l'historien*, in *Lucaïn* (Entretiens de la Fondation Hardt XV), 1970, 51-117.
- Gruen 1974 = E. S. Gruen, *The Last Generation of the Roman Republic*, Berkeley 1974.

- Hajab 2022 = M. Hajab, *Capua in Roman Politics between 59 and 36 BCE*, *Historia* 71, 2022, 51-77.
- Hurlet, Müller 2017 = F. Hurlet, C. Müller, *(Re)fondation et colonies romaines. Regards croisés sur Carthage et Corinthe*, in *(Re)fonder. Les modalités du (re)commencement dans le temps et dans l'espace*, F. Gervais-Lambony, F. Hurlet, I. Rivoal (éd.), Paris 2017, 93-120.
- Keppie 1983 = L. Keppie, *Colonisation and Veteran Settlement in Italy 47-14 B.C.*, London 1983.
- Laignoux 2015 = R. Laignoux, *Politique de la terre et guerre de l'ager à la fin de la République, ou comment César et les triumvirs ont « inventé » des terres pour leurs vétérans*, *MEFRA* 127/2, 2015, 397-415.
- Madsen 2020 = J. M. Madsen, *From Trophy Towns to City-States. Urban Civilization and Cultural Identities in Roman Pontus*, Philadelphia 2020.
- Marek 1993 = C. Marek, *Stadt, Ära und Territorium in Pontus-Bithynia und Nord-Galatia*, Tübingen 1993.
- Moatti 1993 = C. Moatti, *Archives et partage de la terre dans le monde romain (II^e siècle avant-J.^e siècle après J.-C.)*, Rome 1993.
- Papageorgiadou-Bani 2004 = H. Papageorgiadou-Bani, *The Numismatic Iconography of the Roman Colonies in Greece. Local Spirit and the Expression of Imperial Policy*, Athens 2004.
- Pina Polo 2004 = F. Pina Polo, *Deportaciones como castigo e instrumento di colonización durante la República Romana. El caso de Hispania*, in *Vivir en tierra extraña : emigración e intergración cultural en el mundo antiguo*, F. Marco, F. Pina, R. Remesal (ed.), Barcelona 2004, 211-246.
- Pina Polo 2021a = F. Pina Polo, *Sallust's Epistulae ad Caesarem. A popularis Proposal for the Republican Crisis?*, *Hermes* 149, 2021/2, 177-205.
- Pina Polo 2021b = F. Pina Polo, *Foundations of Provincial Towns as Memorials of Imperatores: the Case of Hispania*, in *Provinces and Provincial Command in Republican Rome: Genesis, Development and Governance*, A. Díaz Fernández (ed.), Sevilla, Saragossa 2021, 145-164.
- Quoniam 1950 = P. Quoniam, *À propos d'une inscription de Thuburnica (Tunisie). Marius et la romanisation de l'Afrique*, *CRAI* 94/4, 1950, 332-336.
- Rizakis 1990 = A. Rizakis, *Cadastres et espace rural dans le Nord-Ouest du Péloponnèse*, *DHA* 16, 1990, 259-280.
- Rizakis 2004 = A. Rizakis, *La littérature gromatique et la colonisation romaine en Orient*, in *Colonie romane nel mondo greco*, a cura di G. Salmieri, A. Raggi, A. Baroni, Roma 2004, 69-94.
- Santangelo 2016 = F. Santangelo, *Caesar's aims in North-east Italy*, *PBSR* 84, 2016, 101-129.

- Sartre 2001 = M. Sartre, *Les colonies romaines dans le monde grec, essai de synthèse*, *Electrum* 5, 2001, 111-152, repris dans M. Sartre, *L'historien et ses territoires. Choix d'articles*, Bordeaux 2014, 563-602.
- Syme 1995 = R. Syme, *Anatolica. Studies on Strabo* (A. Birley ed.), Oxford 1995.
- Trunk 2008 = M. Trunk, *Studien zur Ikonographie des Pompeius Magnus*, *JDAI* 123, 2008, 101-170.
- Zecchini 2014 = G. Zecchini, *Pola e Cesare*, in *Hoc quoque laboris praemium. Scritti in onore di Gino Bandelli*, a cura di M. Chiaba, Trieste 2014, 553-563.

LES FONDATIONS DE LA COLONIE DE CARTHAGE, UN ENJEU DE LA VIE POLITIQUE ROMAINE

L'histoire de Carthage se résume souvent, pour les non spécialistes, à sa destruction en 146 av. J.-C. suivant le discours de M. Porcius Cato Maior au Sénat de Rome en 153 av. J.-C. : *delenda est Karthago*. Le territoire conquis, des mesures durent être prises par une commission décenvirale du Sénat : la destruction de Carthage était programmée¹, bien que fut alors déjà évoquée la possibilité d'y fonder une colonie². La destruction fut de fait importante³, et sur la colline de Byrsa, les

Je remercie E. Oudot (Université de Bourgogne) et M. Sebaï (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne) pour l'aide qu'elles m'ont apportée.

1 Cicéron, *Agr.*, I, 2, 5 : *Tum uero ipsam ueterem Carthaginem uendunt quam P. Africanus nudatam textis ac moenibus siue ad notandam Carthaginensium calamitatem, siue ad testificandam nostram uictoriam, siue [ad] oblata aliqua religione ad aeternam hominum memoriam consecrauit* ; Macrobe, III, 9, 9-13 (cf. annexe 1) ; il s'agit du texte de *deutio* suivant l'*euocatio* ; Velleius Paterculus, I, 12, 7 : *Neque se Roma, iam terrarum orbi superato, securam sperauit fore, si nomen usquam stantis maneret Carthaginis : adeo odium certaminibus ortum ultra metum durat et ne in uictis quidem deponitur neque ante inuisum esse desinit quam esse desiit* ; Tertullien, *De pallio*, I (cf. annexe 2). Cf. sur la destruction de Carthage et le rôle du sel, cf. Wightman 1980, 34-36 ; Ridley 1986, 140-146 ; Stevens 1988, 39-40 ; Lancel 1992, 429-446 ; Purcell 1995, 140-141 ; Miles 2011.

2 Cicéron, *De invent.*, I, 12, 17 : *Hoc pacto : «Vtrum Carthago diruatur an Carthaginensibus reddatur an eo colonia deducatur»* ; Zonaras, IX, 30, 7 : Ἐλῶν οὖν οὕτω τὴν Καρχηδὸνα Σκιπίων τῇ γερουσίᾳ ἐπέστειλε τάδε “Καρχηδὼν ἐάλω· τί οὖν κελεύετε;” ἀναγνωσθέντων οὖν τούτων βουλὴν ἔθεντο περὶ τοῦ τί δέον ποιεῖν. Καὶ ὁ μὲν Κάτων κατασκάψαι τὴν πόλιν καὶ τοὺς Καρχηδόνιους ἐξαφανίσαι δεῖν ἐγνωμάτευσεν, ὁ δὲ Νασικᾶς φείσασθαι τῶν Καρχηδονίων καὶ ἔτι συνεβούλευε (= Dion Cassius, XXI, 30).

3 Kiernan 2003, 32-48.

bâtiments importants dont le temple d'Eshmoun, furent rasés. Le sol de la ville, y compris le quartier de Mégara, fut déclaré *sacer*, voué aux dieux infernaux⁴, le sol fut salé ; il était donc interdit de s'y installer à nouveau, et d'y fonder une ville, ce qui n'a sans doute pas empêché que des survivants carthaginois y restent installés, aussi bien sur la colline que dans la zone du port. La *consecratio* de Scipion pourrait figurer sur une inscription⁵ à l'authenticité douteuse⁶, conservée au musée de Carthage et trop belle pour être vraie. Elle comprend un texte en lettres latines archaïques⁷, suivi d'un texte du II^e siècle apr. J.-C.⁸.

Les terres de l'empire carthaginois furent, d'une part, remises aux Numides qui en avaient été privés, et d'autre part au Sénat et au peuple romain pour la plus grande part, afin de constituer l'*ager publicus populi Romani* : la terre est alors propriété de l'État romain⁹. La province

4 Appien, *Pun.*, CXXXV, 639 : Δέκα δὲ σφῶν αὐτῶν ἡ βουλὴ τοὺς ἀρίστους ἔπεμπε διαθησομένους Λιβύῃν μετὰ Σκιπίωνος ἐς τὸ Ῥωμαίων συμφέρον· οἱ Καρχηδόνος μὲν εἴ τι περίλοιπον ἔτι ἦν, ἔκριναν κατασκάψαι Σκιπίωνα καὶ οἰκεῖν αὐτὴν ἀπεῖπον ἅπανι καὶ ἐπηράσαντο, μάλιστα περὶ τῆς Βύρσης, εἴ τις οἰκήσειεν αὐτὴν ἢ τὰ καλούμενα Μέγαρα ἐπιβαίνειν δ' οὐκ ἀπεῖπον. (« Le Sénat de son côté, envoya les dix plus nobles de ses membres, pour organiser l'Afrique, de concert avec Scipion, au mieux des intérêts de Rome. En ce qui concernait Carthage, ceux-ci décidèrent que tout ce qui en subsistait encore serait détruit de fond en comble par Scipion, et ils interdirent à quiconque de s'y établir, maudissant particulièrement Byrsa pour le cas où quelqu'un voudrait s'établir à cet endroit ou dans le quartier appelé Mégara ; cependant ils n'interdirent pas d'en fouler le sol » (trad. Goukowsky 2001). Sur la légende du sel répandu, cf. Lancel 1992, 447-448.

5 Saumagne, Ferron 1966, 61-76 (*AE* 1967 546) Carthage, Afrique Proconsulaire.

6 Elle a été trouvée à Gammarth en 1958, lors de travaux pour la route de la corniche. Cf. Goukowsky et Lancel 2002, 222-223, note 527.

7 *Dirutis per usquequaque / et atsolatis moenibus / instar rebellis imperi / solium potitus hoc tuum / hoc Adnibali Scipio [deuouit] // et consecra[uit]* (« Une fois les édifices détruits partout où il s'en trouvait et rasé au niveau du sol, conformément à la règle applicable à toute puissance publique ayant fait acte de rébellion, Scipion, après avoir pris possession du sol des ennemis, l'a dévoué et consacré au seigneur Baal (*Adnibali*) »).

8 *Hunc titulum uetustate cor/ruptum Sex(tus) Classicius Secundinus, / proc(urator) Aug(usti) ad formam tituli / ueteris et litterarum restituit* (« Cette inscription, altérée par la vétusté, Sex. Classicius Secundinus, procureur de l'empereur, l'a rétablie “dans uel d'après la forme” de l'inscription ancienne et de ses lettres »).

9 Il n'y avait donc en s'installant, nul besoin d'exproprier des propriétaires.

d'*Africa* est organisée, avec pour capitale Utique qui s'était ralliée à Rome lors de la troisième guerre punique et qui obtint ainsi en 111 av. J.-C. le statut de cité libre¹⁰.

Or, à plusieurs reprises, des tentatives de fondation eurent lieu, qui finirent par réussir : à l'époque augustéenne, Carthage¹¹ est une colonie romaine, capitale de la province d'Afrique proconsulaire¹². Les tentatives, et les échecs de certaines d'entre elles, doivent être mises en relation, certes avec la situation locale, mais avant tout avec le contexte politique régnant à Rome. C'est en effet dans le centre du pouvoir que la décision de fonder une colonie est prise, que les modalités de mise en place sont élaborées et que le corps des futurs citoyens est constitué. Les enjeux sont donc sociaux mais surtout politiques, en particulier à l'époque républicaine durant laquelle s'opposent les *optimates*, partisans de contacts diplomatiques avec les royaumes maures¹³, et les *populares*, partisans de la colonisation.

En évoquant les contextes de fondation de la colonie de Carthage, romains et locaux, on peut tenter de montrer comment cette fondation fut un véritable enjeu tant politique qu'économique à Rome, alors que les répercussions locales ne sont guère perceptibles dans les sources qui nous sont parvenues.

1. L'échec de la colonie gracchienne : un enjeu politique à Rome

Entre 146 et 123 av. J.-C., se met en place l'organisation de la province

10 *CIL* I 200, 84, § LXXIX *Lex (Baebia ?) agraria, de agro publico r. P. in Africa : ... ut ei extra eum agrum, qui ager ex lege Rubria quae fuit colono eiue, qui in colonei numero scriptus est, datus adsignatus est, [...] quo pro agro loco ager locus commutatus redditusue non reit ; extraque eum agrum, qui ager intra finis populorum leiberorum Vticensium Hadrumetinorum ... quom in ameicitiam populei Romani paximum uenerunt, fuit ...*

11 Sur l'histoire de Carthage, cf. Audollent 1901, 27-48 pour les fondations ; pour l'époque impériale, Rives 1995. Cf. Mokni 2008, 53, note 1 pour la bibliographie récente.

12 Haensch 1997, 81-98 ; 425-443 pour la documentation.

13 Coltelloni-Trannoy 2005, 121.

d'*Africa*, autour de sa capitale Utique¹⁴, vieille cité phénicienne. Il était en effet inconcevable de réutiliser le site de Carthage pour y implanter la capitale provinciale. Mais c'est en 123 av. J.-C., que le tribun de la plèbe C. Sempronius Gracchus prend une décision audacieuse : la fondation de la colonie de Carthage¹⁵.

1.1. Le contexte socio-économique : le manque de terres en Italie

Cette décision est liée à un contexte particulier, celui du manque de terres en Italie¹⁶. Il faut des lots de terre en particulier pour récompenser les vétérans ayant participé aux diverses campagnes militaires de Rome. Si la possibilité d'installer quelques vétérans sur des terres relevant de l'ancien et vaste territoire carthaginois ne pose pas de réelle difficulté, la fondation envisagée d'une colonie est un autre problème, surtout si elle s'implante sur ou même près du sol maudit. Le choix d'implanter une colonie en dehors du sol italien, sur le sol provincial est une première qu'il faut faire accepter. Or la terre est riche et fertile en Afrique, et permettrait de résoudre certaines difficultés que connaît l'Italie. En effet, la situation agraire n'y est pas très bonne, les récoltes y sont insuffisantes pour nourrir la population et en particulier la plèbe pauvre affluant vers Rome.

De plus, le site de Carthage, très favorable à l'implantation d'un port qui a fait la force de la cité punique en son temps, n'a pu manquer de retenir l'attention. Les richesses agricoles produites en terre africaine trouvaient là un débouché naturel, des espaces pouvant servir à la construction d'entrepôts, un port, qui en dépit des destructions, pouvait être réhabilité, et qui permettait des communications faciles avec

14 Strabon, XVII, 3, 13 (annexe 3).

15 Plutarque, *C. Gracc.*, XI, 1 : Ἐν δὲ τῇ Λιβύῃ περὶ τὸν τῆς Καρχηδόνης κατοικισμόν, ἣ ὁ Γάιος Ἰουνωνίαν – ὅπερ ἐστὶν Ἡραίαν (« En Libye, où Caius relevait Carthage, qu'il avait nommé Junonia, c'est-à-dire ville d'Héra », trad. Flacelière et Chambry 1976) ; Appien, *Guerres civiles*, I, 24, 102 : ἐψηφισμένης κατὰ δόξαν εὐκαρπίας ἐς Λιβύην ἀποικίας καὶ τῶνδε αὐτῶν οἰκιστῶν ἐπίτηδες ἡρημένων. (« En raison de sa réputation de fertilité, on avait décidé de fonder une colonie en Afrique, et c'était précisément eux que l'on avait choisis comme fondateurs », trad. Goukowsky 2008).

16 Nicolet 1967 [1980].

Rome. Ainsi que le signalait Y. Debbasch¹⁷, « l'inéluctable pression des nécessités économiques » ne peut être négligée, et n'a pas du l'être par une partie des décideurs romains¹⁸.

1.2. Le contexte politique : les propositions des Gracques

Si l'idée de fonder une colonie pour donner des terres n'est pas fondamentalement critiquée, le programme de C. Sempronius Gracchus, qui fait suite aux tentatives de son frère, est très sévèrement contré. Ce sont de fait deux groupes politiques qui s'affrontent à Rome autour de cette fondation ; les *optimates*, autour de Scipion Emilien, refusent en bloc les propositions des deux frères qui y laissèrent la vie, alors que la proposition de Caius permettait de trouver une solution satisfaisante pour tous : nul besoin de partager trop de terres italiennes – proposition de Tiberius, reprise par Caius dans le cadre de la commission triumvirale – et de démembrer trop de *latifundia* italiens appartenant aux grandes familles de la *nobilitas*, et, la présence de lots de terre en nombre suffisant¹⁹ pour les colons civils qui devaient s'installer et qui ainsi ne grèveraient plus les ressources alimentaires de Rome, contribuant au contraire à les accroître.

C'est sans doute le choix du site qui interpelle les opposants des *populares* : en effet Scipion Nasica avait signalé que la destruction de Carthage risquait s'entraîner l'apparition à Rome de démagogues, à la recherche d'un pouvoir personnel : l'ennemi permettant l'« union nationale » ayant disparu, la vie politique romaine allait être réduite à des conflits d'intérêts personnels²⁰. Le lien entre la chute de Carthage et la décadence morale de Rome revient ainsi régulièrement dans les sources²¹.

17 Debbasch 1953, 30.

18 Lassère 1977, 204.

19 La terre conquise est placée sous le régime de l'*ager publicus populi Romani*. On peut douter du rachat à des indigènes évoqués par Allély 2004, 196. Les lots devaient se trouver sur tout le territoire de la colonie.

20 Lintott 1972, 627 ; 632-633 ; 637.

21 Salluste, *Cat.*, X, 1 : ... *Carthago, aemula imperi Romani, ab stirpe interiit* ... ; *Hist. fragm.*, I, 11 : *Optumis autem moribus et maxuma concordia egit inter secundum atque postremum bellum Carthaginense (causaque *** non amor iustitiae, sed stante Carthagine metus pascis infidae fuit.*

1.3. Des motifs africains ?

À lire les sources principales, ce sont des motivations purement romaines qui poussèrent C. Sempronius Gracchus à fonder Carthage. Mais une analyse plus fine permet d'envisager une connaissance et une prise en compte de la situation locale, ce qui ne manque pas d'intérêt à une époque où les territoires extra-italiens sont soumis à une exploitation par Rome ; pour celle-ci, la nouvelle province d'Afrique contribue en effet avant tout à l'approvisionnement en blé de la capitale de l'Empire.

Le premier épisode est lié à une épidémie qui aurait dépeuplée l'Afrique en 125-124 av. J.-C., évoquée par Tite Live²² et Orose²³. Ces morts, dont le nombre doit sans doute être revu à la baisse, Orose, auteur du IV^e siècle exagérant sans doute, qui sont-ils ? Ce ne sont pas des colons romains, mais bien des indigènes restés dans la région de Carthage. Or un territoire vide pouvait devenir attirant pour les tribus nomades du sud. Il fallait donc veiller à occuper cet espace, en grande partie agricole. La situation de Carthage permet de dominer un large territoire et de contrôler aussi le trafic maritime. Le niveau plus bas de la population a eu diverses conséquences : d'une part les tribus ont dû se sentir plus libres de se déplacer dans le sud de la province. D'autre part, les récoltes moins abondantes ont entraîné une pénurie de blé à Rome²⁴.

La province d'Afrique est alors le grenier à blé de Rome avec la Sicile. On ne peut se passer de cette ressource. Il convient donc de trouver une solution, qui se combine bien avec les motifs purement romains. Pourquoi alors les sources antiques n'évoquent que si peu les enjeux locaux ? Si Orose est moins fiable compte tenu de l'époque à laquelle il écrit, Appien ne peut avoir inventé la totalité de l'épisode, même si trop souvent il faut rester prudent avec ses écrits. L'épidémie a donc dû exister, dans des proportions qui n'ont que peu retenu l'attention des Romains.

Un second motif pourrait être évoqué : Utique, la capitale, est implantée

22 Tite Live, *Epit.*, LX, 4 : *Pestilentia in Africa ab ingenti lucustarum multitudine et deinde necatarum strage fuisse traditur.*

23 Orose, V, 11, 4 : *Circa oram uero maritimam, quae maxime Carthaginensis atque Vticensi litori adjacet, plus quam ducenta milia perisse traditum est.*

24 Appien, *Pun.*, CXXXVI, 644 (cf. annexe 4).

près de la Medjerda, ce qui est un atout²⁵, car un port naturel a ainsi pu être installé²⁶. Mais, la culture du blé en amont va accroître la production de limon²⁷ qui, se déposant dans le port, risquait d'entraîner à moyen terme le déclin d'Utique²⁸. De plus, la houle marine conduit aussi à l'ensablement de la baie²⁹, entamé près de six mille ans auparavant : dès l'occupation punique, le golfe d'Utique était en partie comblé dans ses parties méridionale et occidentale³⁰. C'est bien avant la fin de l'époque romaine que la Medjerda s'installe dans un lit sis au nord du promontoire des *Castra Corneliiana*³¹. De fait, aujourd'hui, les vestiges de la ville portuaire d'Utique se trouvent à 12 km à l'intérieur des terres³². Il a donc fallu envisager une autre solution pour l'implantation de la capitale, qui devait rester reliée à Rome par une voie maritime facile. Sans port utilisable par de grands navires, Utique perdait de son intérêt. Mais 25 ans de cultures peuvent-ils avoir suffi pour ensabler le port ? Il semble que le cours de la Medjerda - la *Bagrada* antique - à l'époque qui nous intéresse, ait utilisé le lit I³³ ; le port d'Utique aurait alors été protégé des alluvionnements fluviaux³⁴, car situé sur la partie nord du promontoire³⁵.

25 Lézine 1970, 9.

26 Pseudo Scylax, *Périples*, 111 (GGM, I, 89) : Μετὰ Καρξηδόνα Ἰτόκη πόλις καὶ λιμὴν.

27 Silius Italicus, *La guerre punique*, VI, 140-143 : *Turbidus arentes lento pede sulcat harenas / Bagrada, non ullo Libycis in finibus amne / Uictus limonas extendere latius undas / et stagnante uado patulos inuoluere campos* (en relation avec un épisode de la Première guerre punique, en 255 av. J.-C.).

28 *Stadiamus Maris Magni*, 126 (GGM, I, 472) : Ἀπὸ Κάστρον Κορνηλίου εἰς Οὔτικα στάδιοι κδ' πόλις ἐστὶ λιμένα οὐχ ἔξει, ἀλλὰ σάλον ἔξει ἀσφζου. (« Des Camps Cornéliens à Utique, 24 stades, c'est une cité, elle n'a pas de port mais un mouillage à éviter ») pour une datation placée en général au début du III^e siècle. Cf. Di Vita 1974, 229-250, pour une datation augustéenne ; Paskoff, Slim et Troussset 1991, 522-524 ; Chelbi, Paskoff et Troussset 1995, 7-51.

29 Polybe, I, 75, 8 : τοῦ προειρημένου ποταμοῦ κατὰ τὴν εἰς θάλατταν ἐκβολὴν συνθεωρήσας κατὰ τινὰς ἀνέμων στάσεις ἀποθινούμενον τὸ στόμα καὶ τεναγώδη γινομένην τὴν παρ' αὐτὸ τὸ στόμα πάροδον... « Ayant observé qu'à l'endroit où le fleuve se jette dans la mer, son embouchure, sous certains régimes de vents, s'ensablait et formait un gué juste à cet endroit ... » (trad. Pédech 1969).

30 Chelbi, Paskoff et Troussset 1995, 45.

31 Paskoff, Slim et Troussset 1991, 524.

32 La ville a été abandonnée au VII^e siècle av. J.-C.

33 Chelbi, Paskoff et Troussset 1995, 47.

34 Chelbi, Paskoff, Troussset 1995, 51.

35 Tite Live, XXIX, 35, 6 : *qua ex parte urbs adluitur*.

Néanmoins, les bassins portuaires d'Utique, non localisés à ce jour, ne répondaient sans doute pas aux besoins.

1.4. Un échec programmé

En 122 av. J.-C., la colonie fut fondée par la *lex Rubria* sous le nom de *colonia Iunonia Karthago*. Le choix du nom est significatif : Junon peut être assimilée à Tanit, la grande déesse carthaginoise. C'est donc sous la protection d'une « divinité locale » que la colonie est placée. Trois triumvirs participèrent à la fondation : C. Sempronius Gracchus, qui ne reste que 70 jours sur place, M. Fulvius Flaccus et un anonyme. Par prudence, la ville fut installée aux marges du sol consacré aux dieux³⁶, afin de ne pas les ulcérer ; les fouilles récentes témoignent de l'absence d'implantation d'époque gracchienne au centre de la cité punique, entre la colline de Byrsa et le rivage³⁷ : l'implantation se fait un peu plus au nord. Ce sont six mille colons qui s'y installent³⁸, soit plus que la *lex Rubria* ne l'avait prévu³⁹ ; la limite pomériale est déterminée. Selon les termes employés, la colonie a bien été fondée, les colons déduits⁴⁰, l'*ager*

36 Cf. Annexe 7. Plan de Carthage avec les diverses cadastrations.

37 Rakob 2000, 73. L'implantation aurait plutôt eu lieu dans la plaine de Mégara.

38 Plutarque, *C. Gracc.*, XI, 2 : "Ἡ τε γὰρ πρώτη σημαία, πνεύματος ἀφαρπάζοντος αὐτήν, τοῦ δὲ φέροντος ἐγκρατῶς ἀντεχομένου, συνετρίβη, καὶ τὰ ἱερὰ τοῖς βωμοῖς ἐπικείμενα διεσκέδασεν ἀνέμου θύελλα καὶ διέρριψεν ὑπὲρ τοὺς ὄρους τῆς γεγενημένης ὑπογραφῆς, αὐτοὺς δὲ τοὺς ὄρους ἀνέσπασαν ἐπελθόντες λύκοι καὶ μακρὰν ὥχοντο φέροντες. (« La première enseigne fut enlevée par le vent, malgré la vigoureuse résistance de celui qui la portait, et finalement brisée ; un ouragan dispersa les entrailles des victimes posées sur l'autel et les entraîna au-delà des bornes de l'enceinte tracée pour la nouvelle ville ; enfin ces bornes elles-mêmes furent arrachées par des loups qui survinrent et qui les emportèrent au loin », trad. Flacelière, Chambry 1976).

39 Appien, *Guerres civiles*, I, 24, 104 : Διέγραφον δ' ἐς ἑξακισχιλίους ἀντὶ ἐλαττόνων τῶν ὄντων ἐν τῷ νόμῳ, ὥς καὶ τῷδε τὸν δῆμον ὑπαζόμενοι (« Ils délimitèrent des parcelles susceptibles d'accueillir jusqu'à six mille colons, alors que le nombre fixé par la loi était inférieur, et ce afin de séduire la plèbe par ce moyen aussi », trad. Goukowsky 2001).

40 Velleius Paterculus, I, 15, 4 : *et post annum, ... Carthagoque in Africa, prima, ut praediximus, extra Italiam colonia condita est* ; II, 7, 8 : *Prima autem extra Italiam colonia Carthago condita est* ; Eutrope, IV, 21 : *L. Caecilio Metello et L. Quintio Flaminio consulibus, Carthago in Africa iussu senatus reparata est, quae nunc manet, annis duobus et uiginti postquam a Scipione fuerat euersa. Deducti eo sunt ciues Romani* ; Orose, V, 12, 1-2 : *Anno ab Vrbe condita dcxxvii L. Caecilio Metello et Q. Titio*

publicus réparti⁴¹ : le rituel a été respecté. La localisation pose problème, même si aujourd'hui on considère que la colonie gracchienne fut placée en marge du périmètre *sacer*⁴², comme le rappelle Tite Live⁴³.

Mais à Rome, très vite des rumeurs attestent de l'échec de cette fondation ; les dieux ne sont pas favorables, des signes nombreux semblent le montrer⁴⁴ : des loups auraient arraché les bornes⁴⁵ lors de la prise des auspices !

Il est très clair que la cabale montée contre le projet n'a rien à voir avec son intérêt manifeste pour Rome, mais est destinée à abattre le tribun de la plèbe et son entourage⁴⁶. La colonie de Carthage pouvait en effet apparaître comme un bastion des *populares*⁴⁷, dont la population aurait pu contribuer à alimenter la clientèle de C. Sempronius Gracchus et de ses amis. Les *optimates*, conservateurs, ne pouvaient laisser faire⁴⁸. De retour à Rome, C. Sempronius Gracchus est de fait assassiné en 121 av.

Flaminino consulibus, Carthago in Africa restitui iussa uicensimo secundo demum anno quam fuerat euersa deductis ciuium Romanorum familiis, quae eam incolerent, restituta et repleta est, magno ante prodigio praecedentei : nam cum mensores ad limitandum Carthaginiensem agrum missi stipites, terminorum indices fixos et nocte a lupis reuulsos mordicus conrososque reperissent, aliquamdiu haecitatum est utrum Romanae paci expediret Carthaginem reformari ; Appien, Pun., II, 9 : « ... une troisième et ultime guerre, au cours de laquelle les Romains, sous le commandement de Scipion le Jeune, détruisirent Carthage et décidèrent qu'elle serait maudite » (trad. Goukowsky 2001).

41 On ignore tout de la superficie concernée : s'agit-il du territoire de l'ancienne cité punique ? Il est aujourd'hui impossible d'en fixer les limites. Le territoire fixé lors de cette première déduction devait l'être aux alentours immédiats de Carthage, prenant en compte les terres les plus fertiles.

42 Lancel 1992, 448.

43 Tite Live, *Epit.*, LX, 9 : *Et continuato in alterum annum tribunatu legibus agrariis latis effecit ut complures coloniae in Italia deducerentur et una in solo dirutae Carthaginis, quo ipse triumphum cretaus coloniam deduxit.*

44 Appien, *Guerres civiles*, I, 24, 102-106 (cf. annexe 5) ; Tertullien, *De pallio*, I, 2, 1 (cf. annexe 2).

45 Appien, *Pun.*, CXXXVI, 644 (cf. annexe 4) ; Orose, V, 12, 2 (cf. n. 40).

46 Audollent 1901, 36 : « ... l'insuccès résulta surtout de la rivalité entre patriciens et plébéiens ».

47 S. Gsell (Gsell 1927, 227) emploie une formule forte : « malgré les convoitises et les souillures des démocrates ».

48 Debbasch 1953, 33 : « la réaction aristocratique triomphante supprime la colonie naissante » ; « La fondation de la Colonia Iunonia n'avait été au fond qu'un bon prétexte pour renverser le parti populaire ».

J.-C., et le projet est abandonné. La colonie est supprimée cette même année sur la proposition du tribun de la plèbe Minucius Rufus, sous prétexte que la *lex Rubria* avait été votée sous de mauvais auspices⁴⁹. Mais les six mille colons restèrent en Afrique, ayant chacun reçu deux cent jugères. Il n'était pas question de leur reprendre leurs terres⁵⁰ ! La loi agraire de 111 av. J.-C.⁵¹ règle leur sort : les colons installés en Afrique perdent leur statut de *colonus*⁵². Mais ils peuvent garder leur terre après avoir satisfait à une déclaration administrative sur place. Ils ne sont cependant plus liés à une cité et les maisons construites depuis onze ans sur le site de la colonie ont dû être détruites. Les colons s'installèrent sans doute dans les environs immédiats, un petit bourg se maintenant dans les environs de la Carthage gracchienne.

Pendant près de 70 ans la situation reste identique ; Th. Mommsen⁵³ évoque une Rome « gardant le cadavre ». Marius, lors de la guerre menée contre Jugurtha, passe sans doute à Carthage ; par la *lex Appuleia agraria* de 103 av. J.-C.⁵⁴, les vétérans de Marius purent recevoir des lots de terre en Afrique, pris dans le royaume numide. Ce n'est que lors de sa fuite⁵⁵, plus tard, qu'il compare son sort à celui de Carthage⁵⁶.

49 Cristofori 1989, 85.

50 CIL I 200, 83, § LXI, *Lex Thoria agraria, de agro publico r. P. in Africa : ne iue maiorem numerum in Africa hominum in coloniam coloniasue deductum esse fuisse iudicato quam quantum numerum ex lege Rubria quae fuit [...] a IIIuiris coloniae deducendae in Africa hominum in coloniam coloniasue deduci oportuit licuitue*.

51 *Lex (Baebia ?) agraria* (CIL I 200 ; Appien, *Guerres civiles*, I, 121-124).

52 Debbasch 1953, 33 : « une sage mesure de temporisation laisse aux colons déjà installés la possession du lopin de terre qui leur avait été assigné ».

53 Mommsen 1921, 623 : « ... Man hielt das Gebiet fest, welches Karthago bei seinem Untergange besessen hatte, ... nicht um dort neues Leben zu erwecken, sondern um die Leiche zu hüten » ; Mommsen 1985, 936.

54 Cicéron, *Pro Sestio*, 16, 37 ; *Pro Balbo*, 21, 48 ; *De dom.*, 31, 82 ; *De leg.*, 2, 6, 14 ; 3, 11, 26 ; Tite Live, *Epit.*, 69 ; Sch. Bob., 272, 347 or. ; Appien, *Guerres civiles*, I, 29 ; Plutarque, *Marius*, 29, 2 ; *De uir. Ill.*, 73.

55 Plutarque, *Marius*, XL, 9 : ... ἀπεκρίνατο μέγα στενάξας· “ἄγγελλε τοίνυν ὅτι Γάιον Μάριον ἐν τοῖς Καρχηδόνης ἐρειπίοις φυγάδα καθεζόμενον εἶδες” (« Marius répondit avec un profond soupir : “Annonce-lui donc que tu as vu C. Marius fugitif sur les ruines de Carthage” », trad. Flacelière et Chambry 1971) ; Orose, V, 19, 8 : *Deinde lapsus a uinculis in Africam transfugit sollicitatoque ex Vtica filio, ubi in custodia obseruabatur ...*

56 Velleius Paterculus, II, 19, 4 : ... *inopemque uitam in tugurio ruinarum Carthaginensium tolerauit, cum Marius aspiciens Carthaginem, illa intuens Marium,*

Pompée y passe sans doute en 81 av. J.-C., après que la rumeur ait évoqué un trésor enfoui sous la ville détruite, et que le sol ait été retournée par les soldats débarqués⁵⁷. Le calme revenu, il y aurait érigé trois autels⁵⁸ en l'honneur de Dis Pater, de Veiovis et des dieux Mânes⁵⁹, les divinités infernales auxquelles Carthage fut consacrée en 146 av. J.-C. Il s'agit ici du renouvellement de la *consecratio* de Scipion⁶⁰.

Les potentialités offertes par Carthage ne sont cependant pas oubliées : en 63 av. J.-C., le projet de la *lex Servilia*⁶¹ visait à créer une commission chargée de vendre et aliéner des terres publiques, dont celles de Carthage. Cicéron s'insurge contre cette mesure qu'il réussit à rejeter⁶². Est-ce vraiment l'anathème religieux qui sonne le glas de cette mesure ? Ou les intérêts des grands propriétaires comme le signalait A. Audollent⁶³ ?

alter alteri possent esse solacio ; Lucain, *Pharsale*, II, v. 91-93 : *Solatia fati Carthago Mariusque tulit, pariterque iacentes ignouere deis*. Cf. Lancel 1992, 448.

57 Plutarque, *Pompée*, XI, 3-5 : Κατασχόντι δὲ αὐτῷ ταῖς μὲν εἰς Ἰτόκην ναυσί, ταῖς δὲ εἰς Καρχηδόνα, τῶν πολεμίων ἀποστάντες ἐπτακισχίλιοι προσεχώρησαν, ... Συμβῆναι δὲ αὐτῷ πρᾶγμα γελοῖον ἱστοροῦσι. Στρατιῶται γάρ τινες, ὡς ἔοικε, θησαυρῷ περιπεσόντες ἔλαβον συχνὰ χρήματα. Τοῦ δὲ πράγματος γενομένου φανεροῦ δόξα τοῖς ἄλλοις παρέστη πᾶσι χρημάτων μεστὸν εἶναι τὸν τόπον ἐν ταῖς ποτε τύχαις τῶν Καρχηδονίων ἀποτεθειμένων. Οὐδὲν οὖν ὁ Πομπήϊος εἶχε χρῆσθαι τοῖς στρατιώταις ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας θησαυροὺς ζητοῦσιν, « Quand cette flotte eut abordé, en partie à Utique et en partie à Carthage, sept milles hommes désertèrent du camp des ennemis et passèrent du côté de Pompée... On raconte qu'il lui arriva alors une aventure plaisante. Quelques soldats étant, à ce qu'il paraît, tombés sur un trésor, y trouvèrent beaucoup d'argent. La nouvelle s'en étant répandue, tous les autres s'imaginèrent que l'endroit était plein de richesses, déposées là lors des malheurs de Carthage. Pendant plusieurs jours, Pompée ne put rien faire de ses soldats, occupés à chercher des trésors ... », trad. Flacelière, Chambry 1975b.

58 Tertullien, *De pallio*, I, 2 (cf. annexe 2). Notons que Tertullien les mentionne après les « outrages » de Lépide, ce qui n'est pas cohérent sur le plan chronologique ; cf. Le Glay 1985, 236 ; Mokni 2008, 54.

59 Macrobe, III, 9, 10-11 (cf. annexe 1).

60 Gsell 1927, 227.

61 Proposée par le tribun de la plèbe P. Servilius Rullus.

62 Cicéron, *Agr.*, I, 2, 5 (cf. note 1) ; II, 19, 51 : *Ascribit ... agros ... in Africa ipsam ueterem Carthaginem uendit, quam uidelicet P. Africanus non propter religionem sedum illarum ac uetustatis de consili sententia consecrauit, nec ut ipse locus eorum qui cum hac urbe de imperio decertarunt uestigia calamitatis ostenderet, sed non fuit tam diligens quam est Rullus, aut fortasse emptorem ei loco reperire non potuit*.

63 Audollent 1901, 42.

2. La fondation césaro-augustéenne : la nouvelle attitude du pouvoir face aux provinces

La tentative gracchienne avait montré que les dieux, mais surtout les sénateurs conservateurs n'étaient pas favorables à la refondation de Carthage. Or, la situation et le site restent idéaux pour l'implantation d'une ville contrôlant l'ancien territoire carthaginois devenu province romaine et s'ouvrant sur le trafic maritime entre Afrique et Sicile. Carthage punique contrôlait en partie le commerce en Méditerranée, grâce en particulier à son port bien protégé. Les négliger était une grossière erreur que César n'a pas commise ; comme l'écrit Y. Debbasch⁶⁴, « La plus solennelle et la plus mémorable des *deuotiones* n'a pu faire obstacle à l'inéluctable pression des nécessités économiques ».

2.1. Le projet césarien⁶⁵ : un acte politique proposé par les dieux !

Ayant sans doute incité P. Seruilius Rullus en 63 av. J.-C., César, en 46 av. J.-C. fait un rêve durant lequel les dieux lui montrent une armée de soldats en larmes, alors qu'il campe à Carthage⁶⁶. Au réveil, il rédige un memorandum prévoyant la refondation de Carthage. La véracité de l'anecdote est sujette à caution... L'analyse du rêve a suscité néanmoins plusieurs interprétations : qui sont ces soldats ? Pour certains, il s'agit des Carthaginois morts demandant la clémence de César, laquelle s'exprimerait par la reconstruction de leur ville. Il est ainsi à noter qu'en même temps est envisagée, dans le cadre d'un acte de réparation, la fondation de la colonie de Corinthe, ville détruite elle aussi en 146 av. J.-C.⁶⁷. Il s'agirait de montrer que l'attitude de Rome envers les vaincus a changé : la *clementia* de César est évoquée à de nombreuses reprises,

64 Debbasch 1953, 30.

65 Plutarque, *César*, LVII, 8 : Αὔθις ἀνελάμβανε ... τὸ δὲ στρατιωτικὸν ἀποικίαις, ὧν ἐπιφανέσταται Καρχηδὼν καὶ Κόρινθος ἦσαν, αἷς καὶ πρότερον τὴν ἄλωσιν καὶ τότε τὴν ἀνάληψιν ἅμα καὶ κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον ἀμφοτέραις γενέσθαι συνέτυχε. (« Il s'appliqua de nouveau à se concilier... l'armée par l'établissement de colonies dont les plus fameuses furent Carthage et Corinthe ; il arriva ainsi que ces deux villes qui avaient été prises autrefois en même temps furent aussi relevées ensemble », trad. Flacelière, Chambry 1975a).

66 Appien, *Pun.*, CXXXVI, 645 (cf. annexe 4).

67 Strabon, XVII, 3, 15 (annexe 3), vers 7 av. J.-C.

et le thème est repris par Octavien-Auguste dont les réformes permirent de mettre en place une véritable gestion des provinces, partie prenante de l'Empire et non plus une exploitation de territoires soumis. C'est sans doute dans le même dessein que César envisage la structuration en cités de l'espace africain : sont alors fondées les colonies romaines de Curubis, de Clupea, et d'Hippo Diarrhytus, et le peuplement de Neapolis et de Carpis⁶⁸. Ces cinq cités sont des ports, et contrôlent en partie l'approvisionnement en blé.

Pour d'autres, il s'agirait des vétérans romains demandant des terres, comme à l'époque des Gracques dont César se revendique. L'ambiguïté n'a sans doute pas été levée par le dictateur, car de ce fait, chacun peut y voir ce qu'il veut, et ainsi, la justification de la refondation fait l'unanimité.

La réimplantation d'une colonie à Carthage est un symbole fort pour César : il s'agit d'une part d'affirmer symboliquement la domination de Rome sur le bassin méditerranéen. Grâce aux alliances nouées avec l'Égypte en 47 av. J.-C. puis avec les rois maures en 46 av. J.-C. après la bataille de Thapsus, c'est la quasi-totalité de la rive sud qui est sous contrôle romain, et plus spécifiquement césarien, et aucun vrai rival puissant ne peut s'y implanter. D'autre part, la refondation est un symbole de la domination de César à Rome, assez fort pour aller contre la volonté des sénateurs les plus conservateurs. Il est de plus la manifestation de l'attention portée au *populus Romanus* et à ses besoins⁶⁹, ainsi qu'à ceux de ses vétérans, comme le rappelle Appien⁷⁰ ou Strabon⁷¹. Le pouvoir césarien repose en grande partie sur l'adhésion du peuple à la personne du dictateur, dans la lignée des politiques gracchienne et marianiste.

68 Cette première étape fut sans doute poursuivie par Lépide ; cf. Allély 2004, 205.

69 César s'est rangé tout au long de sa carrière du côté des *populares*, reprenant certains éléments des réformes gracchiennes comme les lois agraires, mais de façon plus modérée. La reprise du projet carthaginois s'inscrit donc logiquement dans sa pratique du pouvoir. Cf. Le Glay 1985, 237.

70 Appien, *Pun.*, CXXXVI, 646 (cf. annexe 4).

71 Strabon, XVII, 3, 15 (annexe 3).

La refondation de la colonie devait avoir lieu en 44 av. J.-C.⁷², mais la mort de César ne permit pas au projet d'être mené à son terme⁷³. On peut néanmoins penser que le cadre administratif ayant été fixé⁷⁴, seule la réalisation technique totale n'a pu avoir lieu⁷⁵. En effet, un document

72 Sur la date de la réalisation : début 44 av. J.-C. avant la mort de César, en 44 mais après la mort de César, ou durant le Triumvirat, sous la responsabilité de Lépide, ce qui est moins plausible. Cf. Van Nerom 1969, 767, note 2 ; 3 ; 767, note 1. J. Carcopino (Carcopino 1941, 15 note 1) proposait 42 av. J.-C. en s'appuyant sur Solin ; Le Glay 1985, 237 : Octavien en 44 av. J.-C. n'a pas eu l'occasion d'effectuer la déduction. Pour S. Mokni (Mokni 2008, 55 ; 56) : la décision est prise en 44 av. J.-C., avant la mort de César, et la déduction prend place après son assassinat, sous le consulat de Marc Antoine et de Dolabella. Mais pour lui aussi, Octavien ne peut à cette date en avoir été chargé.

73 Appien, *Pun.*, CXXXVI, 647 (cf. annexe 4). Cf. Lancel 1992, 449.

74 Appien, *Pun.*, CXXXVI, 648 (cf. annexe 4), soit en 44 av. J.-C. ; Solin, 27, 11 : *interiectis centum et duobus annis, ... post Carthaginem deletami* ; Strabon, XVII, 3, 15 (annexe 3) ; Plutarque, *César*, LVII, 8 (cf. note 63) ; Pausanias, II, 1, 2 : Ὑστερον λέγουσιν ἀνοικίσαι Καίσαρα, ὃς πολιτείαν ἐν Ῥώμῃ πρῶτος τὴν ἐφ' ἡμῶν κατεστήσατο· ἀνοικίσαι δὲ καὶ Καρχηδόνα ἐπὶ τῆς ἀρχῆς τῆς αὐτοῦ. (« Jules César, qui introduisit à Rome la forme actuelle du gouvernement, rétablit, dit-on, Corinthe, et y envoya une colonie. Il en envoya aussi une à Carthage » trad. de l'Abbé Gedoy, 1796) ; Dion Cassius, XLIII, 50, 3-4 : ἀλλὰ τοῦτο μὲν καὶ ἄλλοις τισὶν ἐπέπρακτο, τὴν δὲ δὴ Κόρινθον τὴν τε Καρχηδόνα, πόλεις ἀρχαίας λαμπράς ἐπισήμους ἀπολωλυίας, ἧ μὲν ἀποικίας Ῥωμαίων ἐνόμισεν, ἀπόκισεν, ἧ δὲ τοῖς ἀρχαίοις ὀνόμασιν ἐτίμησεν, ἀπέδωκεν τῇ μνήμῃ τῶν ἐνοικησάντων ποτὲ αὐτάς, μὴδὲν διὰ τὴν ἐκείνων ἔχθραν τοῖς χωρίοις τοῖς μὴδὲν σφας ἀδικήσασι μνησικακῆσας. Καὶ αἱ μὲν, ὥσπερ ἅμα πρότερον καθηρέθησαν, οὕτω καὶ τότε ἅμα ἀνεβιώσκοντο καὶ ἔμελλον καὶ αὖθις ἀνθῆσειν (« Ce fut aussi pour lui une source de fierté d'avoir fait reconstruire Carthage et Corinthe. Et même beaucoup d'autres villes à l'intérieur et à l'extérieur de l'Italie furent rebâties ou fondées par lui ; d'autres en avaient fait autant, mais en ce qui concerne Corinthe et Carthage, ces villes antiques, brillantes, et distinguées qui avaient été rasées, non seulement il les colonisa, en les considérant comme des colonies romaines, mais aussi en les restaurant en mémoire de leurs anciens habitants, il les honora de leurs noms antiques ; il ne gardait aucune rancune, à cause de l'hostilité de ces peuples, à des endroits qui n'avaient jamais nui aux Romains. Ainsi ces villes, même si par le passé avaient été démolies ensemble, commençèrent à renaître ensemble et à s'épanouir une fois de plus », trad. Remacle <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/Dion/livre43fr.htm>).

75 Van Nerom 1969, 775. D. Fishwick (Fishwick 1995, 238-239) estime que le rituel de fondation très complexe a eu lieu en 44 av. J.-C.

de 138 apr. J.-C.⁷⁶, un autre de 197 apr. J.-C.⁷⁷ permettent de dater le début du culte de Cérès à Carthage d'avant 39/38 av. J.-C.⁷⁸, ce qui signifie qu'à cette date, la colonie existait⁷⁹. Elle s'insérait dans un projet plus ample de structuration du territoire de l'*Africa* réunifiée⁸⁰. Qui cependant fut chargé par César des opérations sur le sol africain ? S. Mokni⁸¹, suivant S. Gsell, propose de trouver ce responsable en la personne de T. Statilius Taurus⁸². Ce dernier, mentionné par Tertullien, serait venu en Afrique, avant d'exercer le gouvernement de la province en 35/34 av. J.-C. et aurait construit des bâtiments⁸³, ce qui peut être mis

76 AE 1910, 78 (ILS 9406) = *ILAfr.* 390 Carthage : *Q(uinto) Volledio L(uci) [fil(io) ...] / Optato Aureliano, [fl(amini)] / diui Ner(uae), equo pub(lico) adle[cto] a diuo] / Traiano et in quinq(ue) dec(urias) ab [Imp(eratore)] / Caes(are) Hadriano Aug(usto), trib(un)o mi[l(itum) leg(ionis)] / VI Victricis P(iae) F(idelis), aed(ili), praef(ecto) i(ure) [d(icundo), mag(istro)] / Cer(eris) sacror(um) ann(i) CLXXVII, [Huir(o)], / Huir(o) quinq(uennali) qui ob honorem / cum HS CC mil(ia) promississet, inla[tis] / aerar(io) HS XXXVIII mil(ibus) leg(auit), am[pliata] / pec(unia) spectaculum in amphitheatro] / gladiatorum et Africanaru[m] / quadriduo dedit, d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).*

77 AE 1908, 263 (ILS 9401) = *CIL* VIII 26255 = *Uchi* I, 143-145, n° 13 ; 222-223, n° 7 = *Uchi* II, 35 *Uchi* Maius : *Imp(eratori) Caes(ari) L(ucio) Septimio Seuero, / Pio, Pertinaci, Aug(usto), Parthico, Arabico, Par/thico, Adiabenico, trib(unicia) pot(estate) V, imp(eratori) VIIII, co(n)s(uli) II, / p(atri) p(atriciae), diui M(arci) fil(io), diui Commodi fratri, diui Anto/nini nep(oti), diui Hadriani pronep(oti), diui Traiani / abnep(oti), diui Nervae adnepoti, res p(ublica) V(chitanorum) M(aiorum) p(ecunia) p(ublica) p(osuit), / in quam rem / C(aius) Lucilius C(ai) f(ilius) Athenaeus, sacer(dos) Cerer(um) C(oloniae) I(uliae) K(arthaginis) anni / CCXXXV, flam(en) p(er) p(etuus) depensis in curam s(upra) s(criptam) quam ipse / gessit HS XII mil(ibus) n(ummum) summae suae honorariae et am/plius pecunia publica erogata basem cum orna/mentis suis sua pecunia fecit et epulo decurionib(us) / dato dedicauit d(ecreto) d(ecurionum).*

78 Carcopino 1928, 5 ; Carcopino 1941, 18-19 ; Gascoü 1987, 96 ; 120-125 ; Al-lély 2004, 201-202.

79 Jacques Gascoü date même l'instauration du culte de 44 av. J.-C. : Gascoü 1987, 128. Cf. Dion Cassius, XLIII, 50, 3-4 (cf. note 74).

80 Gascoü 1982a, 140-141 : « les exigences militaires de doivent pas non plus être oubliées : les colonies sont conçues comme des *propugnacula imperii* en pays barbare et ont une fonction paramilitaire » ; Whittaker 1996, 587.

81 Mokni 2008, 56.

82 *PIR*², S, 853 ; cf. Le Glay 1985, 245-246.

83 Tertullien, *De pallio*, I, 2 (cf. annexe 2) ; cf. Fishwick 1995, 238. La mise en place des *moenia* a été interprétée comme la construction d'une ville.

en relation avec une lettre de Cicéron⁸⁴, évoquant les menées du sénateur concernant les affaires africaines.

L'espace pressenti respectait visiblement l'interdit religieux : César aurait repris la centuriation de C. Sempronius Gracchus⁸⁵, Appien semble le croire⁸⁶. Ce sont les quartiers ouest et nord-ouest par rapport à la colline de Byrsa qui devaient être touchés⁸⁷, peut-être avec quelques empiètements sur le sol *sacer*. La cadastration était donc orientée en suivant le cadastre rural gracchien, connu dans le quartier de la Malga⁸⁸ : la *groma* avait alors été fixée au sommet de la colline de Byrsa⁸⁹, sans que la bande côtière soit occupée, tout au moins dans un premier temps.

Dans le cadre du triumvirat et des divers partages de territoire des premiers temps⁹⁰, Octavien en 43 av. J.-C. et Marc Antoine en 42 av. J.-C. n'ont guère le temps de passer à la réalisation concrète du projet. L'Afrique⁹¹ est ensuite confiée à Lépide⁹² alors grand pontife, qui aurait manifesté sa désapprobation, durant son séjour entre 40⁹³ et 36 av. J.-C.⁹⁴, pour le site de l'implantation – en lien avec les empiètements des

84 Cicéron, *Fam.*, XII, 25, 1 (DCCCLIV) : ... *magna senatus approbatio consecuta est cum summo meo gaudio et offensione Minotauri, id est Caluisi et Tauri* ...

85 Il s'agit de la centuriation A augustéenne, jamais entièrement réalisée.

86 Appien, *Pun.*, II, 9 (annexe 6) ; CXXXVI, 647 (cf. annexe 4).

87 Gros 2000, 535.

88 Allély 2004, 196-197.

89 Pour une étude récente sur la colline de Byrsa, cf. Ladjimi Sebaï 2005.

90 Gascou 1984, 108-109.

91 Les deux provinces d'*Africa Vetus* et d'*Africa Noua* sont sous le contrôle du même gouverneur, T. Sextius, depuis 42 av. J.-C., et furent sans doute réunifiées de façon officielle par Lépide dès 40 av. J.-C., ce qui permit de rationaliser les expéditions de blé vers Rome ; cf. Fishwick, Shaw 1977, 371 ; Fishwick 1993, 53-62 ; Le Glay 1985, 240-245 ; Allély 2004, 194. Pour une réunification en 27 av. J.-C., Gascou 1984, 112, note 37 ; Gascou 1987, 123.

92 Appien, *Guerres civiles*, V, 65, 274 : Λιβύης δὲ Λέπιδον ἄρχειν, καθὰ Καῖ-σαρ ἐδεδώκει (« Lépide gouvernerait l'Afrique, telle que César lui avait donné », trad. Etienne-Duplessis 2013) ; Dion Cassius, XLVIII, 28, 4 : τὰ τε γὰρ ἐν τῇ Λιβύῃ ἔθνη ὁ Λέπιδος (« Lépide détenait en effet les territoires de Libye », trad. Freyburger, Roddaz 1994). Cf. Gros 2000, 535 ; Allély 2004, 177 ; Rohr Vio 2004.

93 Allély 2004, 181.

94 Sur la destitution de Lépide, Allély 2004, p.189-192 ; 220. C'est alors Octavien qui gère l'Afrique.

colons sur le sol *sacer* ? – et aurait malmené la cité⁹⁵, enrôlant les colons de César, au nombre de trois mille, pour lutter contre Sextus Pompée en 36 av. J.-C. selon A. Audollent⁹⁶. C'est cependant lui qui implanta la capitale à Carthage aux détriments d'Utique⁹⁷, promue municipale de droit romain en dédommagement⁹⁸.

2.2. La reprise du projet par Auguste

C'est donc Octavien qui, à la fin de l'année 29 av. J.-C., reprit le dossier⁹⁹ : il établit dans cet acte là aussi sa filiation avec César, ce que souligne l'évocation d'Appien¹⁰⁰. Le contexte romain ne doit pas être négligé¹⁰¹ : en 29/28 av. J.-C., Octavien organise un recensement des citoyens romains. Commence sans doute aussi à être élaborée la réorganisation de l'Empire de janvier 27 av. J.-C.¹⁰².

95 Dion Cassius, LII, 43, 1 : Τοῦτό τε οὖν οὕτως ἐποίησε καὶ τὴν Καρχηδόνα ἐπαπόκτισεν, ὅτι ὁ Λέπιδος μέρος τι αὐτῆς ἡρημώκει καὶ διὰ τοῦτο τὰ δίκαια τῆς ἀποικίας σφῶν λελυκέναι ἐδόκει (« Telle fut sa conduite ; de plus, il colonisa de nouveau Carthage, parce que Lépidus lui avait enlevé une partie de ses habitants et semblait l'avoir par là privée des droits de colonie », trad. Gros 1865) ; Tertullien, *De pallio*, I, 2 (cf. annexe 2). Pour certains, il s'agirait de destructions de bâtiments construits par les colons sur le sol encore *sacer* de Carthage. Cf. Fishwick 1994, 57-80 ; Allély 2004, 197. Ainsi que le souligne J.-M. Lassère (Lassère 1977, 204), l'interprétation juridique de la décision de Lépide est difficile à appréhender.

96 Audollent 1901, 45. Cf. Allély 2004, 182 ; 197 ; Mokni 2008, 58-59.

97 Lézine 1970, 31 ne donne pas de date précise. Cependant, Utique ayant choisi le camp des Pompéiens en 46 av. J.-C., cela a sans doute joué un rôle dans le déplacement de la *caput provinciae*. Cf. Pline l'Ancien, *HN*, V, 24 : « ... et in altero sinu *Vtica ciuium Romanorum, Catonis morte nobilis*... »

98 Dion Cassius, II, 16, 1 : καὶ τοὺς Οὐτικησίους πολίτας ἐποίησατο (« De son côté il (Octavien) donna le droit de cité aux habitants d'Utique », Freyburger, Roddaz 1994 ; cf. Gascou 1972, 64 ; Lepelley 1981, 241-244, en part. 242 ; Le Glay 1985, 247.

99 Avant cette date, trop jeune et lié dans le cadre du Triumvirat à ses deux acolytes, il n'avait pas les mains libres pour un certain nombre de projets. Audollent 1901, 45 propose de la placer entre avril et août. Il s'appuie sur les *Consularia Constantino-politana*, 726 (*MGH IX*, 217) : *Octavianus VI et Agrippa. His cons. Cartago libertatem a populo Romano recepit*. La date ici indiquée est de fait 28 av. J.-C. Cf. Lancel 1992, 449.

100 Appien, *Pun.*, CXXXVI, 647 (cf. annexe 4).

101 Mokni 2008, 62.

102 Pour un exemple de préparation de cette mesure, cf. Lefebvre 2013.

S'agit-il d'une véritable fondation ? Ou bien d'une simple *deductio* destinée à renforcer la population de Carthage¹⁰³ fondée quinze ans avant par César ? Fonder une colonie sur une colonie déjà existante est interdit comme le rappelle Cicéron¹⁰⁴, et dans le cas d'Octavien fondant une nouvelle Carthage sur la Carthage de César, cela serait de plus un manque de *pietas*, élément pourtant constitutif de son *auctoritas*¹⁰⁵. Il faut donc privilégier la simple installation de nouveaux colons par Octavien¹⁰⁶, à nouveau un groupe de trois mille individus : Carthage est une colonie césarienne¹⁰⁷, complétée par Octavien¹⁰⁸, ce que chante Virgile dans *L'Énéide*¹⁰⁹ qui transpose sa description à l'époque où Enée rencontre Didon. Ce fut sans doute l'attitude de Lépide, évoquée par Dion Cassius¹¹⁰, qui le conduisit à reprendre le dossier.

103 Fishwick 1995, 238 : pour lui, fonder une colonie quinze ans après la fondation de César est inutile et illégal. Sur les colons césariens, cf. Mokni 2008, 56-57.

104 Cicéron, *Philippiques*, II, 102 : ... *possesne, ubi colonia esset, eo coloniam nouam iure deducere*.

105 J. Gascou dans Fishwick 1995, 244, discussion.

106 Appien, *Pun.*, CXXXVI, 647 (cf. annexe 4). Cf. Gascou 1984, 116, n. 74.

107 Gascou 1984, 114.

108 Sur la date octavienne, on peut penser qu'entre la décision et la réalisation, plusieurs mois ont pu se passer, ce qui expliquerait la mention de la date du 15 juillet 28 av. J.-C. dans les *Consularia Italica*, 41 (*MGH IX*, 276) : *Augusto VI et Agrippa : His consul. Chartago (sic) restituta est idus iulias (sic)*. C. R. Whittaker résume parfaitement la situation : « The foundation of the colony of Carthage illustrates perfectly the difficulty we have in separating Caesar and Augustus » (Whittaker 1996, 587) ; Mokni 2008, 63.

109 Virgile, *Énéide*, I, 418-438 : *Corripuere uiam interea, qua semita monstrat. Iamque ascendebant collem, qui plurimus urbi [420] imminet, aduersasque adspexit desuper arces. Miratur molem Aeneas, magalia quondam, miratur portas strepitumque et strata uiarum. Instant ardentes Tyrii pars ducere muros, molirique arcem et manibus subuoluere saxa, [425] pars optare locum tecto et concludere sulco. Iura magistratusque legunt sanctumque senatum ; hic portus alii effodiunt ; hic alta theatris fundamenta locant alii, immanisque columnas rupibus excidunt, scaenis decora alta futuris. [430] Qualis apes aestate noua per florea rura exercet sub sole labor, cum gentis adultos educunt fetus, aut cum liquentia mella stipant et dulci distendunt nectare cellas, aut onera accipiunt uenientum, aut agmine facto [435] ignauom fucos pecus a praesepibus arcent ; feruet opus redolentque thymo fragrantia mella. « O fortunati, quorum iam moenia surgunt ! ». Aeneas ait et fastigia suspicit urbis. Le chant est composé à partir de 29 av. J.-C. et débute à Carthage ; cf. Lassère 1977, 206.*

110 Dion Cassius, LII, 43, 1 : Τοῦτό τε οὖν οὕτως ἐποίησε καὶ τὴν Καρχηδόνα ἐπαπώκισεν, ὅτι ὁ Λέπιδος μέρος τι αὐτῆς ἡρημώκει καὶ διὰ τοῦτο τὰ δίκαια τῆς

La ville pouvait être cadastrée ; elle occupe alors une surface plus grande que celle prévue par César. Est-ce à cela que fait allusion Pline l'Ancien¹¹¹ ? Est-ce simplement un procédé rhétorique évoquant la filiation entre la Carthage punique et la Carthage romaine¹¹² ? Ou bien Pline localise-t-il la nouvelle ville sur l'ancienne ville carthaginoise, et s'étendant jusqu'au littoral ?

Se pose alors le problème de la levée de l'interdit : devait s'enchaîner une cérémonie d'*exauguratio* pour expulser les dieux infernaux à qui l'espace avait été voué, puis l'espace est nettoyé (*effatio*), et enfin il est soumis à l'*inauguratio*, consacré aux divinités adéquates, dont Jupiter. Tout ce rituel n'est pas rapporté pour Carthage. Le site choisi respectait-il l'interdiction à la fin de l'année 29 av. J.-C. ? La « malédiction », qui constitue toujours une gêne sérieuse¹¹³, a été levée mais à quelle date¹¹⁴ ? Lors de la fondation de 29 av. J.-C. ? À la mort de Lépide, grand pontife en 12 av. J.-C. ? Selon les sources, C. Sentius Saturninus¹¹⁵ aurait prononcé les *sollemnia*¹¹⁶, formules solennelles de levée de la malédiction, ouvrant une ère de *concordia*¹¹⁷. Pour les tenants de 29 av. J.-C.¹¹⁸, il aurait alors été légat d'Octavien, dans le cadre d'une mission prétorienne, en charge de la conduite des colons déduits par le fils adoptif de César. Pour d'autres¹¹⁹, seul un proconsul aurait pu prononcer de telles paroles : C. Sentius Saturninus a été consul ordinaire en 19 av.

ἀποικίας σφῶν λελυκένας ἐδόκει (« ... de plus, il colonisa de nouveau Carthage, parce que Lépide rendit déserte une partie de Carthage, en quoi il portait atteinte aux droits de la colonie », trad. Gros 1865).

111 Pline l'Ancien, *HN*, V, 24 : *Colonia Carthago Magnae in uestigiis Carthaginis*. Cf. Cristofori 1989, 83-93, qui critique la proposition de Shaw 1981, 438-440.

112 Desanges 1994, 905.

113 Allély 2004, 197.

114 P. Gros (Gros 2000, 535) ne donne pas de date.

115 Thomasson 1960, 11-12 ; Thomasson 1996, 21, n° 5 ; *PIR*², S, 393. C'est l'homme de la situation, selon M. Le Glay (Le Glay 1985, 239) : il était *magister* du collège des *quindecimviri sacris faciundis*.

116 Tertullien, *De pallio*, I, 2 (cf. annexe 2).

117 Tertullien, *De pallio*, I, 2 (cf. annexe 2). Cf. Fishwick 1995, 239 ; 240 sur les compétences de C. Sentius Saturninus, *magister* des *XVviri sacris faciundis* connu en 18 av. J.-C.

118 Gsell 1927, 225-240 ; Gsell 1928, 198.

119 Thomasson 1960, 11-12 ; Thomasson 1996, 21, n. 5.

J.-C., il ne pourrait donc avoir été proconsul d'Afrique¹²⁰ qu'à partir de 17 av. J.-C. et avant 8 av. J.-C.¹²¹, date à laquelle il se trouvait en Syrie ; plus précisément, c'est vers 13-12 av. J.-C. qu'il aurait assumé cette charge¹²². Il convenait de plus que le grand pontificat soit assumé par Auguste, ce qui n'est le cas qu'à partir du 6 mars 12 av. J.-C.¹²³. De plus, lever l'interdit en 29 av. J.-C. aurait été pour Octavien une erreur politique pour D. Fishwick¹²⁴ : c'est en effet une période durant laquelle Octavien tente à plusieurs reprises de rendre ses pouvoirs acquis lors des guerres civiles au Sénat¹²⁵, se présentant comme le restaurateur de la République : lever un interdit prononcé par un des grands acteurs de la vie politique du II^e av. J.-C., en s'alignant sur la politique des *populares*, n'était pas très habile. Les colons octaviens ont donc dû s'installer en 29 av. J.-C. en dehors du périmètre sacré, dans un espace de plus en plus occupé¹²⁶. S. Mokni¹²⁷ réfute la levée de l'interdit en 12 av. J.-C. et préfère la dater de 28 av. J.-C., date pour lui capitale pour l'histoire de la colonie de Carthage, en s'appuyant sur les *Consularia* : cette même année aurait vu le recouvrement de la *libertas* par la cité, mais aussi le projet urbanistique, possible sur un espace rendu accessible.

L'interdit levé – il a retenu l'attention de trois grands pontifes avant de l'être¹²⁸ –, les grands travaux du centre monumental ont pu débiter : la *groma* fixant le centre fut à nouveau fixée sur la colline de Byrsa¹²⁹.

Il n'y a surtout plus aucune opposition sénatoriale sur cette politique coloniale en province absolument nécessaire pour trouver des terres aux vétérans, alors que ceux-ci sont très nombreux après la fin des guerres civiles : Octavien licencie près de la moitié de son armée. Ce sont alors

120 Cette charge n'est mentionnée dans aucun document. Cf. Kokkinos 1995, 31-32.

121 Kokkinos 1995, 32, note 38, propose la date de 12 av. J.-C. pour son arrivée en Syrie.

122 Fishwick 1995, 241-243.

123 *RGDA* 10, 2 : [... *Pontifex maximus ne fierem in uiui [c]onle[gae mei l]ocum* ; Dion Cassius, LIV, 27, 2 : Ἐπειδὴ τε τοῦ Λεπίδου μεταλλάξαντος ἀρχιέρως ἀπεδείχθη (« Lorsque, à la mort de Lépide, il fut élu grand pontife », trad. Gros 1865).

124 Fishwick 1995, 241.

125 Cosme 2009, 123 (dès 28 av. J.-C.) ; 130-131 (en 27 av. J.-C.).

126 Mokni 2008, 61.

127 Mokni 2008, 65, en part. note 53 ; 66.

128 Fishwick 1995, 243.

129 Lancel 1992, 169-170 ; 449 ; Fishwick 1995, 240.

trois mille colons qui furent installés à Carthage¹³⁰. Ont sans doute été incorporés les descendants des colons gracchiens, toujours présents en Afrique, ainsi que les colons de Marius et les Césariens, les *perioeci*¹³¹, dans une entité politique, une cité « autonome »¹³². Quelle est la place des pérégrins, descendants des Carthaginois ayant survécus à la troisième guerre punique ? Ils se sont sans doute installés auprès des colons, essayant d'obtenir la citoyenneté romaine¹³³. Pour S. Mokni¹³⁴, c'est en 28 av. J.-C. qu'un certain nombre d'entre eux recurent la toge¹³⁵.

Le nouveau nom de la colonie est *colonia Iulia Concordia Iunonia Karthago*¹³⁶ : la titulature de la ville est significative. Donné peu après la mort de César, le qualificatif *Concordia* pourrait faire allusion à la

130 Appien, *Pun.*, CXXXVI, 647 (cf. annexe 4).

131 Lassère 1977, 204-211 ; l'auteur a identifié des gentilices attestés à l'époque augustéenne (206) ; Mokni 2008, 57-58.

132 *Consularia Constantinopolitana*, 726 (cf. note 99) en 28 av. J.-C. Cf. Le Glay 1985, 240.

133 Mokni 2008, 61-62.

134 Mokni 2008, 66-67.

135 Tertullien, *De pallio*, I (cf. annexe 2) ; Appien, *Pun.*, CXXXVI, 647 (cf. annexe 4).

136 *CIL* VIII 1478 = 15503 = 26519 = *IL Afr.* 520 = *IL Tun.* 1496 = *Dougga* 24 Thugga : *[Imp(eratori) Ti(berio) C[l]audio Caesari Aug(usto) Ger]mani[co], patri patriae]*, / *[pontifici] maximo, tribunicia po[tes]tate, co(n)s(uli) i[t]er(um), co(n)s(uli) desig(nato) III]*, / *L(ucius) Iulius L(uci) f(ilius) C[o]r(nelia) Crassus, aedil(iciis) ornam(entis), tr(ibunus) m[i]l(itum) leg(ionis) XXI Rapacis in Germania, / praef(ectus) fab[r](um), I]Iuir, augur, I]uir quinq[ue]n(nalis)], patronus pagi deducuit, / C(aius) Caesetiu[s] C(ai) f(ilius) Arn(ensi) Perpetuus, sacerdos Cer(erum) anni LXIIX, aedilis, praef(ectus) iur(e) dic(undo) c(oloniae) C(oncordiae) I(uliae) K(arthaginis), / patro[n]us pagi Thuggensis, nom[i]ne suo et filiorum H[on]orati / et Perpetui, arcum et gradus, d(e) s(ua) p(ecunia) [f(aciendum) c(urauit)]* ; *CIL* VIII 26615 (*ILS* 9404) Thugga : *Sex(to) Pullaieno Sex(ti) f(ilio) / Arn(ensi) Floro Caeciliano, / praefecto iur(e) dicun(do), / sac(erdoti) Cer(erum) anni CLXX, / I]uiro, flam(ini) perp(etuo) c(olonorum) c(oloniae) I(uliae) K(arthaginis), / pagus et ciuitas Thug(gensis), / patrono, d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica), curatoribus L(ucio) Gallio Optato Sallus/tio Dato* ; *AE* 1924, 30 = *IL Tun.* 1513 Thugga : *A(ulo) Gabinio A(uli) f(ilio) Arnens(i) Da[fto], / patrono pagi et ciuitatis Thugg(ensium)], / flamini diui Titi, aedil(i), augur[i] / c(oloniae) C(oncordiae) I(uliae) K(arthaginis), equo publico in quinque / [de]curiis ab Imp(eratore) Caesare / [Traian]o Hadriano Aug(usto) [ad]lecto* ... Cf. Van Nierom 1969, 769-770.

création du Triumvirat par la *lex Titia*¹³⁷. S'il fut ajouté en 42 av. J.-C., le terme pourrait aussi faire référence à la victoire de Philippes sur les tyrannicides¹³⁸, et au désir d'oublier les différents¹³⁹. C'est une qualité qui relève du discours cicéronien du bon fonctionnement de la cité et qui, entre les années 60 et 40, est dans l'air du temps¹⁴⁰, comme en témoigne la décision du Sénat d'ériger un temple à la Nouvelle Concorde à Rome début 44 av. J.-C.¹⁴¹. Elle pourrait aussi évoquer la bonne entente entre les citoyens de Carthage, issus de diverses origines¹⁴² – S. Mokni parle de colonie « mixte » –, cela dès 44 av. J.-C., même si cette hypothèse est bien moins plausible¹⁴³, mais surtout à partir de 28 av. J.-C., date majeure de l'œuvre octavienne, si on suit S. Mokni¹⁴⁴. En liaison avec l'histoire locale et l'histoire de l'Empire, la Concorde était ici la bienvenue¹⁴⁵. *Iulia* renvoie au projet césarien, repris par l'héritier, C. Iulius Caesar

137 Carcopino 1941, 15, n. 1.

138 Carcopino 1929, 91 ; Hurlet 2002, 163 pour la définition de la *concordia* ; 173-174. Un denier a été frappé par le monétaire L. Mussidius Longus en 42 av. J.-C. portant au droit *Concordia*, voilée et diadémée et au revers, une représentation de la *iunctio dextrarum* symbolisant le *consensus* (RRC 494).

139 On peut aussi mentionner la construction du temple de la Concorde sur le Forum par le consul Opimius, après l'assassinat de C. Sempronius Gracchus (Appien, *Civ.*, 1, 26 ; Varro, *Ling.*, 5, 156 ; *Inscr. It.*, XIII, 2, 15 ; cf. Estienne 2014, 70 ; 74. *Concordia* ici pourrait aussi être une allusion à la première fondation de Carthage, en dépit de la formule de Plutarque (*C. Gracc.*, XVII, 8 : Οὐ μὲν ἀλλὰ καὶ τούτου καὶ τῶν ἄλλων ἀπάντων μᾶλλον ἡνίασε τοὺς πολλοὺς τὸ κατασκευασθὲν Ὀμονοίας ἱερὸν ὑπὸ τοῦ Ὀπιμίου· σεμνύνεσθαι γὰρ ἐδόκει καὶ μέγα φρονεῖν (« Mais ce qui indigna le peuple plus encore que la mort de ce jeune homme et de tous les autres, ce fut la construction par Opimius d'un sanctuaire de la Concorde », trad. Flacelière, Chambry 1976). Cf. Hurlet 2002, 175, n. 65.

140 Van Nroem 1969, 774 : « L'idée de Concorde était à l'ordre du jour pendant la période allant de 61 av. J.-C. au deuxième triumvirat ».

141 Dion Cassius, XLIV, 4, 5 : Νεὼν τε Ὀμονοίας καὶ νῆς, ὡς καὶ δι' αὐτοῦ εἰρηνοῦντες, οἰκοδομῆσαι, καὶ πανηγύριν αὐτῇ ἐτησίαν ἄγειν ἐγνώσαν. (« Il fut encore résolu qu'on bâtirait un temple à la Concorde Nouvelle, en souvenir de la paix rendue à Rome par César, et que, tous les ans, on y célébrerait des jeux publics », trad. Gros 1865).

142 Gsell 1927, 232 ; Mokni 2008, 68-70 ; 72-76.

143 Le Glay 1985, 238.

144 Mokni 2008, 74 : l'usage de la *Concordia* après Actium serait bien lié à la propagande augustéenne.

145 D'autres cités portent le surnom de *Concordia* et furent fondées par César ou par les triumvirs.

Diui filius, et *Iunonia* à la fondation gracchienne, mettant l'accent sur la politique des *populares* dont elle est la protectrice tout en faisant le lien par l'*interpretatio*, avec la Tanit carthaginoise

Son titre de capitale de la province implique que le gouverneur, le *proconsul Africae*, y réside¹⁴⁶. Or, dans la hiérarchie provinciale, l'Afrique proconsulaire est avec l'Asie, l'une des deux provinces les plus importantes, gouvernée par un sénateur de très haut rang¹⁴⁷, un consulaire. Il est accompagné de tout un *officium*, de cohortes urbaines venues de Rome¹⁴⁸, une fois que la III^e légion a quitté *Ammaedara*. C'est aussi là où se réunit, plus tard, le *concilium prouvinciae Africae*, rassemblant les délégués des cités de toute la province.

2.3. Structurer l'espace impérial : Carthage mégapole ?

Après la refondation par Octavien, Carthage va croître rapidement. Elle bénéficie en effet d'atouts indéniables dont ne disposait pas Utique ; le double port carthaginois existe toujours, est désormais accessible et utilisable, et va être réaménagé par les Romains, sans vocation militaire¹⁴⁹. Il permet d'accueillir de façon sûre de nombreux navires¹⁵⁰.

Son statut de capitale politique va très vite être complétée par un rôle économique de premier plan : drainant les richesses de la province¹⁵¹, en particulier le blé destiné à Rome, Carthage centralise dans les entrepôts une grande partie des ressources considérables destinées à la capitale de l'Empire. Les fondations coloniales octavo-augustéennes en Afrique complètent le dispositif de César¹⁵², enserrant Carthage, et proposant à la population le modèle romain à travers leurs institutions et leur parure

146 Haensch 1997, 81-98 ; 425-443 pour la documentation.

147 Lefebvre 2011, 118 plus particulièrement pour la province d'Afrique proconsulaire.

148 Sur la date d'arrivée et le nombre de cohortes présentes, cf. Bérard 1991, 39-51 ; Duval 1993, 25.

149 Reddé 1986, 250.

150 Strabon, XVII, 3, 14 (annexe 3).

151 Diodore, XX, 8, 3-5 : cette richesse agricole est connue dès avant la conquête ; Appien, *Pun.*, II, 9 (annexe 6).

152 Il s'agit principalement de cités portuaires.

monumentale : on peut mentionner Uthina, Thuburbo Minus, Maxula, Simitthus, Thuburnica et Assuras, et enfin Sicca Veneria, dont Octavien est clairement appelé le *conditor*¹⁵³.

Mais elle joue aussi un rôle dans les relations est-ouest dans la *mare nostrum*. Véritable métropole régionale¹⁵⁴, elle est au sud-ouest de l'Empire, la ville la plus importante et de très loin, aucune autre capitale provinciale ne l'emportant sur elle depuis Cyrène jusqu'à Tingi¹⁵⁵. Orose, lorsqu'il évoque les villes repères les plus importantes de l'Empire, ne fait certes que mentionner rapidement Carthage¹⁵⁶. Mais elle attire une population de plus en plus nombreuse, évoquée par Hérodiens au III^e siècle apr. J.-C.¹⁵⁷, et constitue l'un des pôles urbains majeurs. Carthage participe donc à la structuration de l'espace méditerranéen, tout comme Alexandrie à l'est : elle est, de fait, comparée à la capitale égyptienne par Hérodiens. Mégapole ? Métropole ? Les termes employés dans les sources antiques ne correspondent pas forcément à nos définitions¹⁵⁸.

Mais il ressort des descriptions que Carthage, et en particulier son centre monumental, a tout particulièrement retenu l'attention, comme étant une vitrine du pouvoir romain. Cela est encore perceptible dans

153 AE 1898, 94 = CIL VIII 27568 (ILS 6773) Sicca Veneria : *Diuo Augusto / conditori, / Siccenses*.

154 Arnaud-Portelli 2002, 39-47.

155 Arnaud-Portelli 2002, 40.

156 Orose, I, 92 : ... *Zeugis ubi Carthago magna* ...

157 Hérodiens, VII, 6, 1 : Ἀπάρας {τε} τῆς Θύστρου ἐς τὴν Καρχηδὸνα ἡπείχθη, ἦν ἤδει μεγίστην τε οὖσαν καὶ πολυάνθρωπον, ἔν' ὥσπερ ἐν Ῥώμῃ πάντα πράττοι· ἡ γὰρ πόλις ἐκείνη καὶ δυνάμει χρημάτων καὶ πλήθει τῶν κατοικούντων καὶ μεγέθει μόνῃς Ῥώμῃς ἀπολείπεται, φιλονεικοῦσα πρὸς τὴν ἐν Αἰγύπτῳ Ἀλεξάνδρου πόλιν περὶ δευτερείων. (« il ... gagna en hâte Carthage, ville qu'il savait être grande et peuplée, afin d'agir en tout point comme à Rome. En effet cette grande cité de Carthage n'est, par sa puissance financière, par l'importance de sa population et son immensité, inférieure qu'à Rome et rivalise pour la seconde place avec Alexandrie d'Égypte », trad. Roques 1990).

158 Desanges 1994, 902-907 ; 916 ; 918 pour Carthage.

des descriptions ou des évocations tardives¹⁵⁹, comme celle d'Ausone¹⁶⁰ qui place Carthage en troisième position après Rome et Constantinople.

3. La colonie de Carthage, vitrine du pouvoir romain ?

3.1. Le centre monumental : recouvrir le souvenir de la cité punique

Les moyens mis en œuvre sont importants. Un nouveau plan de la ville est tracé avec des axes¹⁶¹, délimitant des îlots de 120 sur 480 pieds romains (35,5 sur 142 mètres) sur 321 ha entre les murailles tardives ; 355 à 360 *insulae* de 5 000 m² furent organisées. Les fouilles récentes montrent que le quadrillage octavo-augustéen s'appuie sur la trame punique¹⁶², en particulier près du rivage. Nul besoin de recourir à l'astrologie pour expliquer le tracé du *decumanus maximus*¹⁶³ !

Sur la colline de Byrsa, ce qui était encore debout est définitivement rasé, les débris repoussés sur les flancs, ce qui a permis de protéger une partie des habitations puniques construites sur les flancs de la colline, ainsi que les fouilles menées à la fin du XX^e siècle ont pu le découvrir. Le centre politico-religieux commence à y être érigé vers 20-10 av. J.-C. sur

159 *Expositio totius mundi et gentium*, LXI : *Quas multas et differentes ciuitates possidens unam praecipuam et admirabilem nimium habet, quae sic uocatur Karthago ... Quae dispositione ualde gloriosissima constat, etenim ordinem arborum habet in uicos aequales ; formositatem uero locum pro loco possidens, habet odeum et portum super omne nouum uisum habens ... Et iterum praecipuum inuenies opus publicum in ea, uicum argentariorum ...*

160 Ausone, *Ordo Urbium nobilium*, II., III *Constantinopolis et Carthago : Constantinopoli adsurgit Carthago priori, non toto cessura gradu, quia tertia dici fastidit, non ausa locum sperare secundum, qui fuit ambarum. Vetus hanc opulentia praefert, hanc fortuna recens ; fuit haec, subit ista nouisque excellens meritis ueterem praestringit honorem et Constantino concedere cogit Elissam. Accusat Carthago deo siam plena pudoris, nunc quosue si cedat, Romam uix passa priorem. Componat uestros fortuna antiqua tumores. Ite Pares, tandem memores, quos numine diuum augstas mutastis opes et nomina : tu cum Byzantina Lygos, tu Punica Byrsa fuisti.*

161 Saumagne 1924, 131-140, avec 133 le plan de la centuriation (figure 1) et 135 la juxtaposition de la centuriation gracchienne et de la centuriation julienne (fig. 2) ; Wightman 1980, 29-46 ; Gros 2000, 535.

162 Gros 2000, 536 ; Rakob 2000, 76.

163 Ce qui n'est pas le cas ailleurs comme à Lyon.

une colline aplanie et complétée d'une terrasse très vaste – la *platea*¹⁶⁴ – dont les soubassements sont encore bien visibles et prennent racine au milieu de l'habitat punique¹⁶⁵ et de près de 15 m de remblais. Il s'agit de faire totalement oublier le temple d'Eshmoun détruit en 146 av. J.-C., de ne pas construire sur des restes puniques et de respecter la formule d'exécration lancée par Scipion¹⁶⁶. Les fouilles menées sous l'égide de l'UNESCO dans les années 1970 et suivantes ont permis de restituer ce centre politique. La monumentalisation du centre est grande¹⁶⁷ : on y accède par des volées d'escaliers et de paliers intermédiaires¹⁶⁸.

La cadastration, connue, pourrait laisser supposer une construction privée de la même importance. Or, pour les premiers temps de la fondation, les archéologues n'ont trouvé que des maisons en pisé, des voies non dallées¹⁶⁹ et une occupation lente de l'espace cadastré¹⁷⁰ : cela témoigne d'un investissement issu du centre du pouvoir, d'un programme conçu au plus près d'Auguste, destiné uniquement au centre monumental¹⁷¹ qui a sans doute occupé pendant plusieurs années, tous les hommes de l'art disponibles. Mais ce centre monumental voulu par Auguste¹⁷², dont l'ample projet a dû faire l'objet d'une campagne de communication¹⁷³, est l'image que retiennent les visiteurs, image qui figure dans les descriptions et les évocations de Strabon¹⁷⁴, de Virgile¹⁷⁵,

164 Ladjimi, Sebaï 2005, 27.

165 Sur les flancs de la colline, les amphores formant un mur sont datées d'entre 43 av. J.-C. et 15 av. J.-C. : elles indiqueraient les premiers moments des travaux.

166 Gros 2000, 537.

167 Gros 1990, 555 ; Gros 1997, 341-350.

168 Sur les différentes phases de constructions, cf. Gros, Deneauve 1980, 299-332 ; Gros 1982, 636-658 ; Deneauve 1990, 143-155.

169 Arnaud-Portelli 2002, 43.

170 Gros 2000, 538.

171 Arnaud-Portelli 2002, 44 : « la monumentalité du 1^{er} s., politique et symbolique ».

172 Rakob 2000, 82 : « the model of an Augustan city ».

173 Gros 2000, 535 : « ... la propagande officielle donna un relief exceptionnel à cette fondation : la Carthage augustéenne, présentée comme le modèle des cités voulues par le *princeps*, mérite un examen s'autant plus attentif qu'elle semble avoir été parée, au départ, de tous les prestiges de l'exemplarité » ; cf. aussi Desanges 1994, 918 : « plus prospère sans doute dans le projet d'Auguste et selon sa propagande que par les réalisations des premiers princes, plus opulente en puissance qu'en acte ».

174 Strabon, XVII, 3, 15 (annexe 3).

175 Virgile, *Enéide*, I, 418-430 (cf. note 109). Virgile décède en 19 av. J.-C., il a

de Pomponius Mela¹⁷⁶ ou encore de Solin, auteur bien plus tardif et moins attentif à la chronologie¹⁷⁷. Cependant en attendant sa construction, la place publique, le forum, a dû prendre place sur des lieux plus commodes et directement exploitables, dans la ville basse – *Forum uetus* ? –, sans doute près du port¹⁷⁸, siège des activités économiques¹⁷⁹.

C'est véritablement au II^e siècle que le complexe de Byrsa est totalement opérationnel, bien que dès l'époque augustéenne des bâtiments y aient pris place, comme en témoignent des restes sculptés en marbre qui y ont été découverts¹⁸⁰. Après un incendie¹⁸¹ daté des années 150, la ville se pare de monuments destinés aux loisirs – odéon, théâtre, amphithéâtre, cirque, thermes d'Antonin, aqueduc de Zaghouan dès le règne d'Hadrien –, témoignage de son envol économique, et le centre de Byrsa est considérablement remanié : on y trouve désormais un forum, une basilique judiciaire immense à la limite orientale de la colline, datée du II^e siècle apr. J.-C. (150-175 c.), axée sur le *decumanus maximus* et qui domine la place bordée de portiques dont elle barre le côté est. Elle possède un plan tripartite mais sans exèdres en raison des contraintes de l'espace.

dû avoir accès au projet, ou en avoir des échos ; de plus c'est de Byrsa qu'il regarde la ville, sans doute la partie basse. Cf. Ferchiou 1986, 7-15 ; Fishwick 1995, 244.

176 Pomponius Mela, I, 7, 34 : ... *Vtica et Carthago, ambae inclutae, ambae a Phoenicibus conditae, illa fato Catonis insignis, haec suo, nunc populi Romani colonia, olim imperii ejus pertinax aemula, iam quidem iterum opulenta, etiam nunc tamen priorum excidio rerum, quam ope praesentium, clarior* (« ... Utique et de Carthage, toutes deux renommées, toutes deux fondées par les Phéniciens, celle-là rendue illustre par le destin de Caton, celle-ci par le sien propre ; maintenant colonie du peuple romain, jadis sa rivale acharnée pour la domination du monde, si Carthage a désormais retrouvée l'opulence elle est cependant aujourd'hui encore plus célèbre du fait de l'anéantissement de sa puissance passée que de l'importance de sa puissance présente. », trad. Silberman 1988).

177 Solin, 27, 11 : ... *deiende a C. Graccho colonis Italicis data et Iunonia ab eo dicta, aliquantisper ignobilis humili et languido statu : demum in claritatem secundae Carthaginis, interiectis centum et duobus annis, M. Antonio P. Dolabella cos. Enituit, alterum post urbem Romam terrarum decus.* ; il date sa description de 44 av. J.-C.

178 Gros 1982, 642-645 ; Gros 2000, en part. 537.

179 Gros 1985, 147-148 ; Rakob 1995, 420 ; Gros 1997, 342.

180 Sur la basilique et le cycle statuaire augustéen, cf. Hurllet 2001, 270 ; Ladjimi Sebaï, 2005, 62-63 ; 65 pour les photographies.

181 *HA, Antoninus Pius*, IX, 2 : ... *et Carthaginiense forum arsit* ; cf. Gros 2000, 539.

3.2. La *pertica* de Carthage et l'octroi de terres aux colons

Le territoire alloué à la colonie est immense – il se serait constitué en deux temps, lors de la fondation césarienne, puis lors de l'ajout de colons par Octavien à la fin de 29 av. J.-C., après la réunification des deux provinces¹⁸² – : la *pertica*¹⁸³ couvre environ un tiers de la Tunisie actuelle et s'étendait sur les deux anciennes provinces d'*Africa Vetus* et d'*Africa Noua*, comprenant de riches vallées fertiles ; c'est dans cet espace que les colons reçurent des lots de terre, comme en témoigne la centuriation rurale, structurée depuis la colline de Byrsa¹⁸⁴. De nombreuses petites communautés, comme Thugga, en font partie ; mais l'ensemble est disparate, discontinu, sans doute complexe à gérer avec la présence des *pagi* de citoyens romains¹⁸⁵. La constitution de la *pertica* permet de régler la situation des descendants de colons italiens gracchiens, puis marianistes, désormais rattachés à une colonie romaine, Carthage. Les terres de la *pertica*, celles des *pagi*, possèdent l'*immunitas* vis-à-vis du versement du *tributum*¹⁸⁶ ; c'est peu après la déduction octavienne qu'il faut placer l'octroi de ce privilège, en 28 av. J.-C. sans doute¹⁸⁷. Ce n'est que sous Septime Sévère en 202 – et non Marc Aurèle¹⁸⁸ – que Carthage perdit une partie de son territoire obtenant en compensation le prestigieux *ius Italicum*¹⁸⁹.

3.3. Le centre culturel et religieux de l'Afrique proconsulaire

La fondation menée à bien, la ville est devenue attractive aussi dans

182 Pour le rappel du débat, cf. Gasco 1984, 106 ; 116.

183 Allély 2004, 198-201.

184 Rakob 2000, 74, avec le plan 72, fig. 1.

185 Gasco 1982b, 139-175 ; Ferchiou 1986, 15-28.

186 *Consularia Constantinopolitana*, 726 (cf. note 99). À mettre en relation avec AE 1963, 94 = Dougga 50 Thugga : [...] / XVuir(o) sacr(is) fac(iundis), leg(ato) pro pr(aetore) / Imp(eratoris) Neruae Traiani Caes(aris) Aug(usti) / Germ(anici) Dacici prouvinciae Aquitanicae, / [de]ffensor(i) immunitatis perticae / Carthaginensium, / Q(uintus) Marius Q(uinti) f(ilius) Arn(ensi) Faustinus, leg(atus) ob / eam causam ex d(ecreto) d(ecurionum) [...]. Cf. Mokni 2008, 63-70.

187 Gasco 1984, 118.

188 Arnaud-Portelli 2002, 43.

189 *Digeste*, L, 15, 8, 11 : *In Africa Carthago, Utica, Leptis Magna a diuis Seuerio et Antonino iuris Italici factae sunt*. Cf. Dupuis 1996, 57-66.

le domaine culturel. Sur le forum devait se trouver une bibliothèque¹⁹⁰, fréquentée par Apulée¹⁹¹ ou Augustin. Capitale provinciale, la ville devait de plus abriter le temple du culte impérial provincial lorsque celui-ci a été formalisé au niveau de la province ; de fait, très tôt, au début du I^{er} siècle apr. J.-C., un temple a été érigé à la *Gens Augusta* sur les flancs de la colline de Byrsa¹⁹². L'autel en marbre¹⁹³ qui faisait partie du complexe reproduit des scènes proches de celles figurant sur l'*ara Pacis* romain, témoignage de l'adhésion précoce de la population locale, tout au moins des élites, au nouveau régime augustéen. De fait, le complexe, érigé sur un terrain privé, celui de P. Perelius Hedulus¹⁹⁴, *sacerdos perpetuus*, est très proche du centre politique conçu lors de la déduction augustéenne en 29 av. J.-C.¹⁹⁵. Dans le même espace, ont aussi été retrouvés un bas-relief appartenant à un deuxième autel et sur lequel figure Mars Ultor, César divinisé et Vénus Génétrix, c'est-à-dire les statues de culte figurant dans la cella du temple de Mars Ultor sur le forum d'Auguste, et un second bas-relief, où figure *Terra mater*, copie d'un panneau de l'*ara Pacis*. Ce sont autant de témoignages du lien fort des habitants de la Carthage romaine tissé de façon précoce avec leur protecteur, Auguste.

Conclusion

Les fondations de Carthage sont donc en grande partie liées à des contextes politiques et sociaux romains : l'un des moteurs de la fondation

190 Cagnat 1909, 5 ; Vössing 1994, 173, n. 25 ; Tlili 2000, 156-158 ; Ladjimi, Sebaï 2005, 70 pour le plan de la *platea* dans la seconde phase ; 73.

191 Apulée, *Florides*, XX, 10 : *Carthago prouvinciae nostrae magistra uenerabilis, Carthago Africa Musae caelestis, Carthago Camena togatorum*.

192 Deneauve 1979, 44 ; Ladjimi, Sebaï 2005, 78-79 ; 271-275.

193 Poinssot 1929,

194 *IL Afr.* 353 = *ILTun.* 1046 = *ILPBardo* 7 = Ladjimi, Sebaï 2005, 145-147, n° 58 Carthage : *Genti Augustae / P(ublius) Perelius Hedulus, sac(erdos) perpetuus, / templum solo privato / primus pecunia sua fecit*. Il fait partie des premiers habitants de la colonie, sans qu'il soit un vétéran d'Octavien : il est bien plus probable qu'il s'agisse d'un homme d'affaire, fabriquant de tuiles, descendant des colons césariens ou colon civil italien ; cf. Lassère 1977, 206 ; 207-208.

195 Certains proposent une datation plus tardive, peu envisageable : cf. Ladjimi, Sebaï 2005, 272-273.

coloniale est l'octroi de terres aux colons italiens mais surtout aux vétérans, en particulier ceux des guerres civiles de la fin de la République. Devenue aussi un vecteur de la propagande césaro-augustéenne, la colonie de Carthage joua ainsi un rôle économique non négligeable.

Mais localement, quel fut le rôle des populations sur la fondation ? Aucun. La fondation ne relève pas de leur initiative, les constructions urbaines sont purement romaines, la population aussi. Devenue une vitrine du modèle romain en Afrique comme en atteste les divers témoignages littéraires¹⁹⁶, Carthage assume son rôle de capitale provinciale. Carthage romaine a donc bien existé, contrairement à ce que Macrobe pouvait affirmer, et ainsi que Pomponius Mela le rappelle¹⁹⁷. Recouvrant la Carthage punique, la colonie romaine a ainsi remplacé un des grands pôles de l'histoire de la Méditerranée, dans un but qui aujourd'hui semble avant tout bien lié aux aléas politiques romains.

Sabine Lefebvre
Université de Bourgogne, Dijon, UMR 6298 ARTEHIS
sabine.lefebvre@u-bourgogne.fr

196 Gros 2000, 539 : « le décalage entre, d'une part, la renommée dont bénéficia très vite la nouvelle colonie et la réalité relativement humble de ses vestiges, au moins jusqu'au début du II^e siècle ».

197 Pomponius Mela, I, 7, 34 (cf. note 176) ; Desanges 1994, 904-905 sur l'analyse de ce passage.

Bibliographie

Abréviations épigraphiques, numismatiques et prosopographiques

AE = *L'Année épigraphique*, Paris 1888-.

CIL = *Corpus inscriptionum Latinarum*, Berlin 1863-.

Consularia Constantinopolitana = *Monumenta Germaniae Historica (MGH)*, IX, *Chronica minora saec. IV, V, VI, VII, I*, hrsg. von T. Mommsen, Berlin 1892 [1961], 197-247.

Consularia Italica = *Monumenta Germaniae Historica (MGH)*, IX, *Chronica minora saec. IV, V, VI, VII, I*, hrsg. von T. Mommsen, Berlin 1892 [1961], 248-339.

Dougga = M. Khanoussi, L. Maurin, *Dougga, fragments d'histoire. Choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I^{er}-IV^e siècles)*, Mémoires 3, Bordeaux 2000.

GGM = *Geographici Graeci Minores I*, éd. C. Müller, Paris 1860.

IL Afr. = R. Cagnat, A. Merlin, L. Chatelain, *Inscriptions latines d'Afrique (Tripolitaine, Tunisie, Maroc)*, Paris 1923.

ILPBardo = Z. B. Ben Abdallah, *Catalogue des inscriptions latines païennes du musée du Bardo* (CEFR 92), Rome 1986.

ILS = H. Dessau, *Inscriptiones Latinae selectae*, Berlin 1892-1916.

ILTun. = A. Merlin, *Inscriptions latines de la Tunisie*, Paris 1944.

Inscr. It., XIII, 2 = A. Degrassi, *Inscriptiones Italiae, XIII. 2. Fasti anni Numani et Iuliani*, Roma 1963.

*PIR*² = *Prosopographia Imperii Romani, saec. I, II, III*, Berlin 1933-.

RGDA = J. Scheid, *Res gestae divi Augusti* (CUF), Paris 2007.

RRC = M. Crawford, *Roman republican coinage*, Cambridge 1974.

Uchi I = *Uchi Maius I. Scavi e ricerche epigrafiche in Tunisia*, a cura di M. Khanoussi, M. Attilio, Sassari 1997.

Uchi II = *Uchi Maius 2. Le iscrizioni*, a cura di A. Ibba, Sassari 2003.

Ouvrages et articles

Abbé Gedoy 1796 = Abbé Gedoy, *Pausanias ou Voyage historique, pittoresque et philosophique de la Grèce*, Paris 1796.

Allély 2004 = A. Allély, *Lépide, le triumvir* (Scripta Antiqua 10), Bordeaux 2004.

Arnaud-Portelli 2002 = A. Arnaud-Portelli, *Carthage, le fonctionnement d'une métropole régionale à l'époque romaine*, Cahiers de la Méditerranée 64, 2002, 39-47.

- Audollent 1901 = A. Audollent, *Carthage romaine 146 avant Jésus-Christ – 698 après Jésus-Christ* (BEFAR 84), Rome 1901.
- Bérard 1991 = F. Bérard, *Aux origines de la cohorte urbaine de Carthage*, *Antiquités Africaines* 27, 1991, 39-51.
- Cagnat 1909 = R. Cagnat, *Les bibliothèques municipales dans l'empire romain*, *Mémoires de l'Institut national de France. Académie des inscriptions et belles lettres* 38-1, 1909, 1-26.
- Carcopino 1928 = J. Carcopino, *Salluste, le culte des Cereres et les Numides*, *Revue historique* 53-158, 1928, 1-18.
- Carcopino 1929 = J. Carcopino, *L'Afrique au dernier siècle de la République romaine*, *Revue historique* 162, 1929, 86-95.
- Carcopino 1941 = J. Carcopino, *Le culte des Cereres et les Numides*, in *Aspects mystiques de la Rome païenne*, Paris 1941, 13-37.
- Chelbi, Paskoff, Troussel 1995 = F. Chelbi, R. Paskoff, P. Troussel, *La baie d'Utique et son évolution depuis l'Antiquité : une réévaluation géoarchéologique*, *Antiquités Africaines* 31, 1995, 7-51.
- Coltelloni-Trannoy 2005 = M. Coltelloni-Trannoy, *Rome et les rois « amis et alliés du peuple romain » en Afrique (I^{er} siècle av. J.-C.-I^{er} siècle ap. J.-C., Pallas 68, 2005, 117-144.*
- Cosme 2009 = P. Cosme, *Auguste*, Paris 2009.
- Cristofori 1989 = A. Cristofori, *Colonia Carthago Magnae in uestigiis Carthaginis* (Plin., *Nat. Hist.*, V, 24), *Antiquités Africaines* 25, 1989, 83-93.
- Debbasch 1953 = Y. Debbasch, *Colonia Iulia Karthago. La vie et les institutions municipales de la Carthage romaine*, *Revue historique de droit français et étranger*, 1953, 30-53.
- Deneauve 1979 = J. Deneauve, *Les structures romaines de Byrsa : historique des recherches*, in *Byrsa. I, Rapports préliminaires des fouilles (1974-1976)* (CEFR 41), S. Lancel (éd.), Rome 1979, 41-55.
- Deneauve 1990 = J. Deneauve, *Le centre monumental de Carthage. Un ensemble cultuel sur la colline de Byrsa*, in *Actes du IV^e colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du nord, I, Carthage et son territoire dans l'antiquité*, Paris 1990, 143-155.
- Desanges 1994 = J. Desanges, *Les très grandes villes du monde romain d'après les « géographes » de langue latine*, *MEFRA* 106-2, 1994, 901-919.
- Di Vita 1974 = A. Di Vita, *Un passo dello Σταδιάσμος τῆς μεγάλης θαλάσσης e il porto ellenistico di Leptis Magna*, in *Mélanges de philosophie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à P. Boyancé* (CEFR 22), Rome 1974, 229-250.
- Dupuis 1996 = X. Dupuis, *La concession du ius Italicum à Carthage, Utique et Lepcis Magna : mesure d'ensemble ou décisions ponctuelles ?*,

Les fondations de la colonie de Carthage

- in *Splendidissima civitas. Hommages à Fr. Jacques*, A. Chastagnol, S. Demougin, C. Lepelley (éds.), Paris 1996, 57-66.
- Duval 1993 = N. Duval, *À propos de la garnison de Lyon : le problème de la composition de la garnison de Carthage* », in *Militaires romains en Gaule civile, Actes de la Table ronde du CERGR 11 (Mai 1991, Lyon)*, Y. Le Bohec (éd.), Lyon 1993, 23-27.
- Estienne 2014 = S. Estienne, *Entre Capitole et Forum, la Concorde comme enjeu de mémoire*, in *Monumenta. Du centre du pouvoir aux confins de l'Empire*, S. Lefebvre (éd.), Dijon 2014, 69-84.
- Etienne-Duplessis 2013 = M. Etienne-Duplessis, *Appien, Histoire romaine, tome XII, Livre XVII, Guerres civiles, livre V* (CUF), Paris 2013.
- Ferchiou 1986 = N. Ferchiou, *Aperçus et hypothèses de travail sur les colonies juliennes et les pagi de Carthage au 1^{er} siècle ap. J. C.*, Les Cahiers de Tunisie, Villes et sociétés urbaines au Maghreb 34, 137-138, 1986, 5-29.
- Fishwick 1993 = D. Fishwick, *On the origins of Africa proconsularis I: the amalgamation of Africa Vetust and Africa Nova*, Antiquités Africaines 29, 1993, 53-62.
- Fishwick 1993 = D. Fishwick, *On the origins of Africa Proconsularis II: the administration of Lepidus and the commission of M. Caelius Phileros*, Antiquités Africaines 30, 1994, 57-80.
- Fishwick 1995 = D. Fishwick, *De la Carthage punique à la Carthage romaine. La levée de l'interdit*, in *VI^e colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord. L'Afrique du nord antique et médiévale. Monuments funéraires. Institutions autochtones*, P. Troussset (éd.), Paris 1995, 235-245.
- Fishwick, Shaw 1977 = D. Fishwick, B. D. Shaw, *The Formation of Africa Proconsularis*, Hermes 205, 1977, 369-380.
- Flacelière, Chambry 1971 = R. Flacelière, É. Chambry, *Plutarque. Vies, VI. Pyrrhos-Marius/Lysandre-Sylla* (CUF), Paris 1971.
- Flacelière, Chambry 1975a = R. Flacelière, É. Chambry, *Plutarque. Vies, IX. Alexandre-César* (CUF), Paris 1975.
- Flacelière, Chambry 1975b = R. Flacelière, É. Chambry, *Plutarque. Vies, VIII. Sertorius-Eumène, Agésilas-Pompée* (CUF), Paris 1975.
- Flacelière, Chambry 1976 = R. Flacelière, É. Chambry, *Plutarque. Vies, XI. Agis-Cléomène/Les Gracques* (CUF), Paris 1976.
- Freyburger, Roddaz 1994 = M.-L. Freyburger, J.-M. Roddaz, *Dion Cassius, Histoire romaine, Livres 48-49* (CUF), Paris 1994.
- Gascou 1972 = J. Gascou, *La politique municipale de l'empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère* (CEFR 8), Rome 1972.
- Gascou 1982a = J. Gascou, *La politique municipale de Rome en Afrique du Nord. I. De la mort d'Auguste au début du III^e siècle*, ANRW II, 10-2,

- Berlin 1982, 136-229.
- Gascoü 1982b = J. Gascoü, *Les pagi carthaginois*, in *Villes et campagnes dans l'empire romain*, P.-A. Février, P. Leveau (éd.), Marseille 1982, 139-175.
- Gascoü 1984 = J. Gascoü, *La carrière de Marcus Caelius Phileros*, *Antiquités Africaines* 20, 1984, 105-120.
- Gascoü 1987 = J. Gascoü, *Les sacerdotés Cererum de Carthage*, *Antiquités Africaines* 23, 1987, 95-128.
- Goukowsky 2001 = P. Goukowsky, *Appien. Histoire romaine, IV, Livre VIII, Le livre africain* (CUF), Paris 2001.
- Goukowsky 2008 = P. Goukowsky, *Appien, Histoire romaine tome VIII, Livre XIII, Guerres civiles, Livre I* (CUF), Paris 2008.
- Goukowsky, Lancel 2002 = P. Goukowsky, S. Lancel, *Appien. Histoire romaine, Tome V, Livre VIII, Le livre africain* (CUF), Paris 2002.
- Gros 1865 = E. Gros, *Histoire romaine de Dion Cassius*, Paris 1865.
- Gros 1982 = P. Gros, *Le forum de la haute ville dans la Carthage romaine d'après les textes et l'archéologie*, CRAI juillet-octobre, 1982, 636-658.
- Gros 1985 = P. Gros, *Byrsa III. Rapport sur les campagnes de fouilles de 1977 à 1980 : la basilique orientale et ses abords* (CEFR 41), Rome 1985.
- Gros 1990 = P. Gros, *Le premier urbanisme de la colonia Julia Carthago. Mythes et réalités d'une fondation césaro-augustéenne*, in *L'Afrique dans l'occident romain. I^{er} siècle av. J.-C.-IV^e siècle ap. J.-C.* (CEFR 134), Rome 1990, 547-573.
- Gros 1997 = P. Gros, *Les bâtiments administratifs de la Carthage romaine. Problèmes d'identification et de localisation*, MDAI (RA) 104, 1997, 341-350.
- Gros 2000 = P. Gros, *Carthage romaine. Résurrection d'une capitale*, in *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective* (CEFR 261), C. Nicolet (éd.), Rome 2000, 534-545.
- Gros, Deneauve 1980 = P. Gros, J. Deneauve, *Hypothèses sur le centre monumental de la Carthage romaine d'après les recherches récentes sur la colline de Byrsa*, CRAI, 1980, 299-332.
- Gsell 1927 = S. Gsell, *Les premiers temps de la Carthage romaine*, RH 156, 1927, 225-240.
- Gsell 1928 = S. Gsell, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, VIII, Paris 1928.
- Guittard 1997 = C. Guittard, *Macrobe, Les Saturnales, Livres I-III* (La Roue à Livres), Paris 1997.
- Haensch 1997 = R. Haensch, *Capita provinciarum. Statthaltersitze und Provinzialverwaltung in der römischen Kaiserzeit*, Mainz 1997.
- Hurlet 2001 = F. Hurlet, *L'image du pouvoir impérial et sa localisation dans la ville : la singularité de la province d'Afrique aux deux premiers siècles de*

Les fondations de la colonie de Carthage

- notre ère, in *Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'antiquité*, M. Molin (éd.), Paris 2001, 277-289.
- Hurlet 2002 = F. Hurlet, *Le consensus et la concordia en Occident (I^{er}-III^e siècles apr. J.-C.)*. *Réflexions sur la diffusion de l'idéologie impériale*, in *Idéologies et valeurs civiques dans le monde romain*, H. Inglebert (éd.), Paris 2002, 163-178.
- Hurlet, Müller 2017 = F. Hurlet, C. Müller, *(Re)fondation et colonies romaines. Regards croisés sur Carthage et Corinthe*, in *(Re)Fonder. Les modalités du (re)commencement dans le temps et dans l'espace*, P. Gervais-Lambony, F. Hurlet, I. Rivoal (éd.), Paris 2017, 93-120.
- Kiernan 2003 = B. Kiernan, *Le premier génocide, Carthage 146 a.C.*, *Diogenè* 203, juillet-septembre, 2003, 32-48.
- Kokkinos 1995 = N. Kokkinos, *The honorand of the titulus Tiburtinus: C. Sentius Saturninus?*, *ZPE* 105, 1995, 21-36.
- Ladjimi Sebaï 2005 = L. Ladjimi Sebaï, *La colline de Byrsa à l'époque romaine. Étude épigraphique et état de la question*, *Karthago* XXVI, Paris 2005.
- Lancel 1992 = S. Lancel, *Carthage*, Paris 1992.
- Lassère 1977 = J.-M. Lassère, *Vbique populus. Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.C.-235 p.C.)*, Paris 1977.
- Laudenbach 2014 = B. Laudenbach, *Strabon. Géographie tome XV, livre XVII 2^e partie. L'Afrique de l'Atlantique au golfe de Soloum* (CUF), Paris 2014.
- Le Glay 1985 = M. Le Glay, *Les premiers temps de Carthage romaine : pour une révision des dates*, *BACTHS* fasc. 19B, 1985, 235-248.
- Lefebvre 2011 = S. Lefebvre, *L'administration de l'Empire romain d'Auguste à Dioclétien*, Paris 2011.
- Lefebvre 2013 = S. Lefebvre, *La réorganisation de la Crète après la bataille d'Actium. Le rôle de M. Nonius Balbus, patron de province*, *Ktéma* 38, 2013, 249-272.
- Lepelley 1981 = C. Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire, II. Notices d'histoire municipale*, Paris 1981.
- Lézine 1970 = A. Lézine, *Utique*, Tunis 1970.
- Lintott 1972 = A. W. Lintott, *Imperial Expansion and Moral Decline in the Roman Republic*, *Historia* 21, 1972, 626-638.
- Miles 2011 = R. Miles, *Carthage Must be Destroyed. The Rise and Fall of an Ancient Mediterranean Civilization*, London 2011.
- Mokni 2008 = S. Mokni, "Les premiers temps de la Carthage romaine" et la titulature de la colonie, *CCG* 19, 2008, 53-76.
- Mommsen 1921 = T. Mommsen, *Römische Geschichte*, V, Berlin 1921.
- Mommsen 1985 = T. Mommsen, *Histoire romaine, II. Livre V et livre VI* (Bouquins), C. Nicolet (éd.), Paris 1985.

- Nicolet 1967 = C. Nicolet, *Les Gracques. Crise agraire et révolution à Rome* (Archives), Paris 1967 [1980].
- Paskoff, Slim, Troussel 1991 = R. Paskoff, H. Slim, P. Troussel, *Le littoral de la Tunisie dans l'Antiquité : cinq ans de recherches archéologiques*, CRAI, 1991, 514-546.
- Pédech 1969 = P. Pédech, *Polybe. Histoires Livre I* (CUF), Paris 1969.
- Poinssot 1929 = L. Poinssot, *L'autel de la gens Augusta à Carthage*, Tunis, Paris 1929.
- Purcell 1995 = N. Purcell, *On the Sacking of Carthage and Corinth*, in *Ethics and Rhetoric: Classical Essays for Donald Russell on his 75th Birthday*, D. Innes, H. Hines, C. Pelling (eds.), Oxford 1995, 133-148.
- Rakob 1995 = F. Rakob, *Forschungen im Stadtzentrum von Karthago. Zweiter Vorbericht*, MDAI (RA) 102, 1995, 413-461.
- Rakob 2000 = F. Rakob, *The making of Augustan Carthage*, in *Romanization and the city. Creation, transformations and failures* (JRA Supp. 38), E. Fentress (ed.), Portsmouth 2000, 73-82.
- Reddé 1986 = M. Reddé, *Mare Nostrum. Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'Empire romain* (BEFAR 260), Rome 1986.
- Ridley 1986 = R. T. Ridley, *To Be Taken with a Pinch of Salt: The Destruction of Carthage*, CPh 81, 1986, 140-146.
- Rives 1995 = J. B. Rives, *Religion and authority in Roman Carthage from Augustus to Constantine*, Oxford 1995.
- Rohr Vio 2004 = F. Rohr Vio, *Marco Emilio Lepido tra memoria e oblio nelle Historiae di Velleio Patercolo*, *Rivista di Cultura Classica e Medievale* XLVI 2 (Luglio-Dicembre), 2004, 235-256 (*non vidi*).
- Roques 1990 = D. Roques, *Hérodien, Histoire des empereurs romains de Marc-Aurèle à Gordien III (180 ap. J.-C.-238 ap. J.-C.)* (La Roue à Livres), Paris 1990.
- Saumagne 1924 = C. Saumagne, *Colonia Iulia Karthago*, BACTH, 1924, 131-140.
- Saumagne, Ferron 1966 = C. Saumagne, J. Ferron, *Une inscription commémorative de la consecratio de Carthage : Adon-Baal*, CRAI, 1966, 61-76.
- Shaw 1981 = B. D. Shaw, *The Elder Pliny's African Geography*, *Historia* 30, 1981, 424-471.
- Silberman 1988 = A. Silberman, *Pomponius Mela, Chorographie* (CUF), Paris 1988.
- Stevens 1988 = S. Stevens, *A legend of the destruction of Carthage*, CPh 83, 1, 1988, 39-40.

Les fondations de la colonie de Carthage

- Thomasson 1960 = B. E. Thomasson, *Die Statthalter der römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diocletianus II*, Lund 1960.
- Thomasson 1996 = B. E. Thomasson, *Fasti Africani. Senatorische und ritterliche Amtsträger in den römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diokletian*, Stockholm 1996.
- Tlili 2000 = N. Tlili, *Les bibliothèques en Afrique romaine*, DHA 26-1, 2000, 151-174.
- Turcan 2007 = M. Turcan, *Tertullien. Le manteau (De pallio)* (Sources chrétiennes 513), Paris 2007.
- Van Nerom 1969 = C. Van Nerom, Colonia Iulia Concordia Karthago, in *Hommages à Marcel Renard II* (Latomus 102), Bruxelles 1969, 767-776.
- Vössing 1994 = K. Vössing, *Die öffentlichen Bibliotheken in Afrika*, L'Africa romana 10, 1994, 169-183.
- Whittaker 1996 = C. R. Whittaker, *Roman Africa: Augustus to Vespasian*, in *The Cambridge Ancient History*², X. *The Augustean Empire, 43 B.C.-A.D. 69*, A. K. Bowman, E. Champlin, A. Lintott (eds.), Cambridge 1996, 586-618.
- Wightman 1980 = E. M. Wightman, *The Plan of Roman Carthage: Practicalities and Politics*, in *New Light on Ancient Carthage*, J. G. Pedley (ed.), Ann Arbor 1980, 29-46.

Annexes

Les textes les plus fréquemment mentionnés dans cet article sont ici donnés par ordre d'apparition, avec le texte en grec ou latin, et la traduction française.

1. Macrobe, *Les Saturnales*, III, 9, 9-13 (trad. Guittard 1997).

Vrbes uero exercitusque sic deuouentur iam numinibus euocatis, sed dictatores imperatoresque soli possunt deuouere his uerbis :

10 DIS PATER VEIOVIS MANES, SIVE QUO ALIO NOMINE FAS EST NOMINARE, UT OMNES ILLAM URBEM CARTHAGINEM EXERCITUMQUE QUEMEGO ME SENTIO DICERE FUGA FORMIDINE TERRORE CONPLEATIS, QUIQUE ADVERSUM LEGIONES EXERCITUMQUE NOSTRUM ARMA TELAQUE FERENT, UTI VOS EUM EXERCITUM EOS HOSTES EOSQUE HOMINES VRBES AGROSQUE EORUM ET QUI IN HIS LOCIS REGIONIBUSQUE AGRIS URBIBUSVE HABITANT ABDUCATIS LUMINE SUPERO PRIVETIS EXERCITUMQUE HOSTIUM URBES AGROSQUE EORUM QUOS ME, SENTIO DICERE, UTI VOS EAS URBES AGROSQUE CAPITA AETATESQUE EORUM DEVOTAS CONSECRATASQUE HABEATIS OLLIS LEGIBUS QUIBUS QUANDOQUE SUNT MAXIME HOSTES DEVOTI. 11 EOSQUE EGO VICARIOS PRO ME FIDE MAGISTRATUQUE MEO PRO POPULO ROMANO EXERCITIBUS LEGIONIBUSQUE NOSTRIS DO DEVOVEO, UT ME MEAMQUE FIDEM IMPERIUMQUE LEGIONESEXERCITUMQUENOSTRUMQUIINHISREBUSGERUNDIS SUNT BENE SALVOS SIRITIS ESSE. SI HAEC ITA FAXITIS UT EGO SCIAM SENTIAM INTELLEGAMQUE, TUNC QUIQUIS HOC VOTUM FAXIT UBI FAXIT RECTE FACTUM ESTO OVIBUS ATRIS TRIBUS. TELLUS MATER TEQUE IUPPITER OBTESTOR. 12 *Cum Tellurem dicit, manibus terram tangit : cum Iouem dicit, manus ad caelum tollit : cum uotum recipere dicit, manibus pectus tangit. 13 In antiquitatibus autem haec oppida inueni deuota; ... praeterea Carthaginem et Corinthum.*

... Quant aux villes et aux armées, voici la formule par laquelle on procède à la *devotio*, une fois que les dieux ont accepté l'*evocatio*, mais seuls les dictateurs et les généraux en chef peuvent employer cette formule : 10. « Vénérable Dis, Vediovis, dieux Mânes, quel que soit le nom qu'il est permis de vous donner, répandez la fuite, la panique et la terreur sur tous vos ennemis, cette ville de Carthage et l'armée dont je veux parler, et ceux qui, contre nos légions et notre armée, porteront armes et traits, cette armée, ces ennemis et ces hommes, leurs villes et leurs champs, ainsi que ceux qui habitent dans ces lieux, ces régions,

Les fondations de la colonie de Carthage

ces champs, ces villes, emportez-les et privez les de la lumière du ciel ; l'armée des ennemis, les villes et les champs de ceux dont je veux parler, prenez-en possession comme étant dévoués et consacrés à vous conformément aux règles selon lesquelles précisément un jour les ennemis de Rome ont été dévoués. 11. Ces ennemis, en lieu et place de ma personne, de ma loyauté et de ma magistrature, en lieu et place du peuple romain, de nos armées et de nos légions, je les offre et les dévoue, afin que vous mainteniez sains et saufs ma personne, ma loyauté et mon pouvoir, nos légions et notre armée, qui sont engagées dans l'accomplissement de ces opérations. Si vous faites en sorte que je sache, réalise et comprenne ces choses, alors qu'elle que soit la personne qui fera ce vœu, où qu'elle le fasse, que l'accomplissement soit conforme avec trois brebis noires. Je vous prends à témoin, toi Tellus mère, et toi, Jupiter». 12. En nommant Tellus, il touche la terre de ses mains ; en nommant Jupiter, il lève les mains au ciel ; en disant assumer le vœu, il touche sa poitrine de ses mains. 13. Voici d'après mes recherches, les places fortes qui ont été dévouées dans les temps anciens ... ; en outre Carthage et Corinthe ... ».

2. Tertullien, *De pallio*, I, 2 (trad. Turcan 2007).

Vobis uero post iniurias beneficium, ut senium, non fastigium, exemplis, post Gracchi obscena omina et Lepidi uiolenta ludibria, post trinas Pompei aras et longas Caesaris moras, ubi moenia Statilius Taurus imposuit, sollemnia Sentius Saturninus enarrauit, cum concordia iuuat, toga oblata est.

Mais vous, c'est après la faveur d'un outrage qui vous privait du faix des ans mais non pas du premier rang, après les sinistres présages de Gracchus et les violences dérisoires de Lépide, après les trois autels de Pompée et les longs attermolements de César, quand Statilius Taurus eut dressé des murs et Sentius Saturninus prononcé les formules rituelles, que la concorde aidant, la toge vous fut offerte.

3. Strabon, XVII, 3, 13-15 (trad. Laudenbach 2014)

13. ἡ δὲ Ἰτύκη δευτέρα μετὰ Καρχηδόνα τῷ μεγέθει καὶ τῷ ἀξιώματι· καταλυθείσης δὲ Καρχηδόνας ἐκείνη ἦν ὡς ἂν μητρόπολις τοῖς Ῥωμαίοις καὶ ὁρμητήριον πρὸς τὰς ἐν Λιβύῃ πράξεις·

Utique est la deuxième ville après Carthage en taille et en renom ; après la destruction de Carthage, c'est elle que les Romains considérèrent comme la capitale et leur base arrière pour leurs actions en Libye ...

14. Καὶ Καρχηδὼν δὲ ἐπὶ χερρονήσου τινὸς ἵδρυται, περιγραφούσης κύκλον τριακοσίων ἐξήκοντα σταδίων ἔχοντα τεῖχος, οὗ τὸ ἐξηκονταστάδιον μῆκος αὐτὸς ὁ αὐχὴν ἐπέχει, καθήκον ἀπὸ θαλάττης ἐπὶ θάλατταν, ὅπου τοῖς Καρχηδονίοις ἦσαν αἱ τῶν ἐλεφάντων στάσεις, τόπος εὐρυχωρής. Κατὰ μέσσην δὲ τὴν πόλιν ἡ ἀκρόπολις ἦν ἐκάλουν Βύρσαν, ὁφρὺς ἱκανῶς ὀρθία, κύκλῳ περιτοιχισμένη, κατὰ δὲ τὴν κορυφὴν ἔχουσα Ἀσκληπιεῖον, ὅπερ κατὰ τὴν ἄλωσιν ἡ γυνὴ τοῦ Ἀσδρούβα συνέπρησεν αὐτῇ. Ὑπόκεινται δὲ τῇ ἀκροπόλει οἱ τε λιμένες καὶ ὁ Κώθων, νησίον περιφερὲς εὐρίπῳ περιεχόμενον, ἔχοντι νηωσόικους ἐκατέρωθεν κύκλῳ.

Quant à Carthage, elle est située sur une sorte de péninsule dont les contours dessinent un cercle de stades, pourvu d'une muraille dont une portion de soixante stades s'étend d'une mer à l'autre au niveau de l'isthme même ; les Carthaginois avaient précisément là leurs étables à éléphants et un vaste terrain. À peu près au milieu de la ville se trouve l'acropole, qu'on appelait Byrsa, une plate-forme assez escarpée habitée sur tout son pourtour ; à son sommet s'élève un temple d'Asklépios que la femme d'Asdrubal fit bruler avec elle-même lors de la prise de la ville. En contrebas de l'acropole s'étendent les ports et le Kothon, un îlot rond circonscrit par un canal où se trouvent, de part et d'autre, des loges à bateaux disposés en cercle.

15. ... ἡρημωμένης δ' οὖν ἐπὶ πολὺν χρόνον τῆς Καρχηδόνος, καὶ σχεδὸν τι τὸν αὐτὸν χρόνον ὅνπερ καὶ Κόρινθος, ἀνελήφθη πάλιν περὶ τοὺς αὐτοὺς πῶς χρόνους ὑπὸ Καίσαρος τοῦ θεοῦ πέμψαντος ἐποίκους Ῥωμαίων τοὺς προαιρουμένους καὶ τῶν στρατιωτῶν τινας, καὶ νῦν εἴ τις ἄλλη καλῶς οἰκεῖται τῶν ἐν Λιβύῃ πόλεων

Donc, après être restée longtemps déserte, et presque aussi longtemps que Corinthe, Carthage fut relevée à peu près à la même époque que celle-ci par le dieu César qui y envoya comme colons les Romains qui le désiraient, de même que certains soldats, et il n'y a aujourd'hui aucune autre ville de Libye mieux peuplée que celle-ci.

4. Appien, *Punica*, CXXXVI, 644-648 (trad. Goukowsky 2001).

644. Χρόνῳ δ' ὕστερον, Γαίῳ Γράκχου δημαρχοῦντος ἐν Ῥώμῃ καὶ στάσεων οὓσων ἐξ ἀπορίας, ἔδοξε κληρούχους ἐς Λιβύην πέμπειν ἐξακισχιλίους, διαγραφόμενων δ' ἀμφὶ τὴν Καρχηδόνα τῶν θεμελίων λύκοι τὰ θεμέλια ἀθρόα διέσπασαν καὶ συνέχεαν. 645. Καὶ τότε μὲν ἀνέσχευεν ἡ βουλή τοῦ συνοικισμοῦ χρόνῳ δὲ αὐτίς, ὅποτε Γάιος Καῖσαρ, ὁ καὶ δικτάτωρ ὕστερον αὐτοῖς διηνεκῆς γενόμενος, Πομπήιον ἐς Αἴγυπτον ἐδίωκεν καὶ τοὺς Πομπηίου φίλους ἐς Λιβύην ἀπ' Αἰγύπτου, λέγεται, τῇ Καρχηδὼνι παραστρατοπεδεύων, ὑπ' ἐνουπνίου στρατὸν πολλὸν ἰδὼν κλαίοντα ἐνοχληθῆναι καὶ αὐτίκα ἑαυτῷ ἐς μνήμην ὑπογράψασθαι

Les fondations de la colonie de Carthage

Καρχηδόνα συνοικίζειν. 646. Καί μετ' οὐ πολὺ τῶν ἀπόρων αὐτὸν ἐς Ῥώμην <ἐπανελθόντα> περὶ γῆς παρα-καλούντων συνέτασσεν ὡς πέμφων τοὺς μὲν ἐς τὴν Καρχηδόνα, τοὺς δ' ἐς Κόρινθον. 647. Ἀλλ' ὅδε μὲν θᾶσσον ἀνηρέθη πρὸς ἐχθρῶν ἐν τῷ Ῥωμαίων βουλευτηρίῳ, ὃ δ' ἐκείνου παῖς Ἰούλιος Καῖσαρ, ὃ Σεβαστὸς ἐπὶ κλησιν, ἐντυχὼν ἄρα ταῖς ὑπογραφαῖς τοῦ πατρός, συνώκισε τὴν νῦν Καρχηδόνα, ἀγχοτάτω μάλιστα ἐκείνης, φυλαξάμενος τῆς πάλαι τὸ ἐπάρατον. Οἰκήτοράς τε Ῥωμαίους μὲν αὐτὸν τρισχιλίους μάλιστα πυνθάνομαι, τοὺς δὲ λοιποὺς ἐκ τῶν περιόικων συναγαγεῖν. 648. Ὡδε μὲν Λιβύης τῆς ὑπὸ Καρχηδονίοις Ῥωμαῖοι κατέσχον καὶ Καρχηδόνα κατέσκαφάν τε καὶ συνώκισαν αὖθις μετὰ ἔτη τῆς κατασκαφῆς ἑκατὸν καὶ δύο.

644. Plus tard, sous le tribunat de Gaius Gracchus à Rome, il y eut des émeutes provoquées par la misère et l'on décida d'envoyer six mille colons en Afrique ; mais, alors qu'on était en train de tracer sur le terrain le plan des fondations, dans les parages de Carthage, des loups dispersèrent et mélangèrent complètement les pierres de la tranchée de fondation. 645. Alors le Sénat donna un coup d'arrêt à la colonisation ; mais plus tard, de nouveau, à l'époque où Gaius César (qui devint ensuite dictateur perpétuel des Romains) poursuivait Pompée jusqu'en Égypte, puis ses partisans de l'Égypte jusqu'en Afrique, on raconte que on raconte que, campé aux abords de Carthage, il fut troublé par un songe où il avait vu une immense armée en larmes : aussitôt, il rédigea une note pour se souvenir qu'il devait fonder une colonie à Carthage. 646. Peu après, quand il fut de retour à Rome, les indigents lui réclamèrent des terres et il prit des dispositions pour envoyer les uns à Carthage, les autres à Corinthe. 647. Mais il mourut trop tôt, assassiné par ses ennemis dans l'enceinte du Sénat romain, et ce fut son fils, Iulius César, surnommé Auguste, qui, tombant sans doute sur les notes de son père, fonda l'actuelle Carthage, très près de l'ancienne, mais en prenant garde à l'interdit qui pesait sur celle-ci. D'après mes informations, les colons qu'il y rassembla furent pour une part des Romains (environ trois mille). Le reste provenait des populations environnantes. 648. Rome occupa ainsi la partie de l'Afrique qui avait été sous la domination des Carthaginois et détruisit Carthage de fond en comble avant d'y refonder une colonie, cent deux ans après sa destruction.

5. Appien, *Guerres civiles*, I, 24, 102-106 (trad. Goukowsky 2008).

102. Ὁ δὲ τοῦ δημοκοπήματος ἐκπεσὼν ἐς Λιβύην ἅμα Φουλβίῳ Φλάκκῳ, κάκεινῳ μεθ' ὑπατεῖαν διὰ τὰδε δημαρχεῖν ἐλομένῳ, διέπλευσεν, ἐψηφισμένης κατὰ δόξαν εὐκαρπίας ἐς Λιβύην ἀποικίας καὶ τῶνδε αὐτῶν οἰκιστῶν ἐπίτηδες ἡγήρημένων, ἵνα μικρὸν ἀποδημούντων ἀναπαύσαιτο ἡ βουλὴ τῆς δημοκοπίας. 103. Οἱ δὲ τῇ ἀποικίᾳ τὴν πόλιν διέγραφον, ἔνθα ποτὲ ἦν ἡ Καρχηδονίων,

οὐδὲν φροντίσαντες, ὅτι Σκιπίων αὐτήν, ὅτε κατέσκαπτεν, ἐπηράσατο ἐς αἰὲ μὴλόβοτον εἶναι. 104. Διέγραφον δ' ἐς ἑξακισχιλίους ἀντὶ ἐλαττόνων τῶν ὄντων ἐν τῷ νόμῳ, ὥς καὶ τῷδε τὸν δῆμον ὑπαξόμενοι. Ἐπανελθόντες τε ἐς Ῥώμην συνεκάλουν ἐξ ὅλης Ἰταλίας τοὺς ἑξακισχιλίους. 105. Ἐπιστειλάντων δὲ τῶν ἐν Λιβύῃ τὴν πόλιν ἔτι διαγραφόντων, ὅτι λύκοι τοὺς ὄρους Γράκχου τε καὶ Φουλβίου διέρριψαν ἀνασπάσαντες, καὶ τῶν μάντεων τὴν ἀποικίαν ἡγουμένων ἀπαίσιον, ἡ μὲν βουλὴ προέγραφεν ἐκκλησίαν, ἐν ᾗ τὸν νόμον ἔμελλε τὸν περὶ τῆςδε τῆς ἀποικίας λύσειν. 106. ὁ δὲ Γράκχος καὶ ὁ Φούλβιος, ἐπεὶ καὶ τοῦδε ἐξέπιπτον, μεμνησὶν ἐοικότες ἐφεῦσθαι τὴν βουλήν ἔφασκον περὶ τῶν λύκων. Οἳ τε θρασύτατοι τῶν δημοτῶν αὐτοῖς συνελάμβανον, ἐγγχειρίδια φέροντες ἐς τὸ Καπιτώλιον, οὗ περὶ τῆς ἀποικίας ἐκκλησιάσειν ἔμελλον.

102. Ayant échoué dans sa tentative de capter la faveur populaire, Gracchus s'embarqua pour l'Afrique avec Fulvius Flaccus qui, après son consulat, avait lui choisi d'exercer le tribunat pour le motif suivant. En raison de sa réputation de fertilité, on avait décidé de fonder une colonie en Afrique, et c'était précisément eux que l'on avait choisis comme fondateurs afin que, durant leur absence, le Sénat se remît un moment de leur agitation démagogique. 103. Gracchus et Fulvius dessinaient le plan de la cité où s'installerait la colonie, à l'endroit même où s'élevait autrefois Carthage, sans se soucier du fait que Scipion, à l'époque où il détruisait celle-ci, avait maudit son sol, voué à servir à tout jamais de pâturage à moutons. 104. Ils délimitèrent des parcelles susceptibles d'accueillir six mille colons, alors que le nombre fixé par la loi était inférieur, et ce afin de séduire la plèbe par ce moyen aussi. Et de retour à Rome, ils convoquèrent leurs six mille colons, qu'ils firent venir de l'Italie entière. 105. Mais comme ceux qui en Afrique, continuaient à dessiner le plan de la ville, avaient écrit que des loups avaient arraché et dispersé les jalons dressés par Gracchus et Fulvius, et comme les augures estimaient que la fondation s'accompagnait de funestes présages, le Sénat convoqua une assemblée du peuple où il avait l'intention de faire abroger la loi relative à cette colonie. 106. Gracchus et Fulvius, qui échouaient aussi dans cette entreprise, répétaient, semblables à des déments, « que le Sénat avait été trompé à propos des loups », et que les plus audacieux des plébéiens, portant des poignards, leur venaient en aide pour se rendre au Capitole, où ils devaient tenir une assemblée au sujet de la colonie.

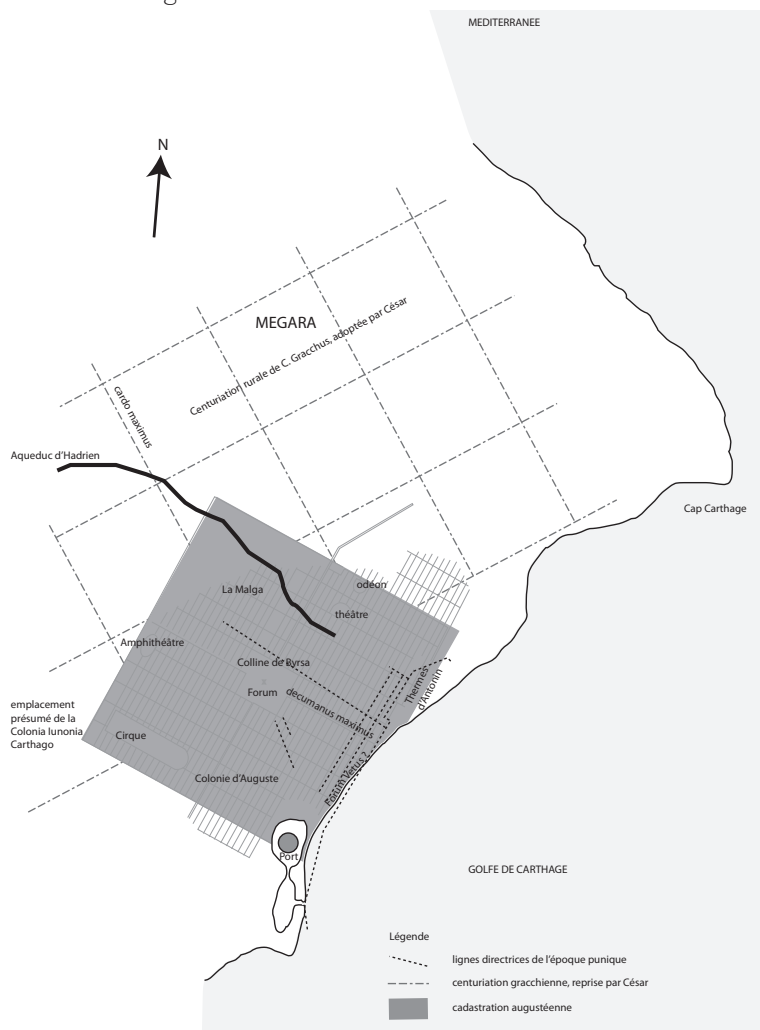
6. Appien, *Punica*, II, 9 (trad. Goukowsky 2001).

Δεύτεραί τε σπονδαὶ Ῥωμαίοις καὶ Καρχηδονίοις αἶδε διέμειναν ἐς ἔτη πεντήκοντα, μέχρι λύσαντες αὐτὰς τρίτον πόλεμον καὶ τελευταῖον ἀλλήλους ἐπολέμησαν, ἐν ᾧ Καρχηδόνα Ῥωμαῖοι κατέσκαψαν, Σκιπίωνος τοῦ νεωτέρου σφῶν στρατηγούντος, καὶ ἐπάρατον ἔγνωσαν. αὐθις δ' ὅκισαν ἰδίῳ ἀνδράσιν, ἀγχοτάτω μάλιστα τῆς προτέρας, ὥς εὐκαιρον ἐπὶ Λιβύῃ χωρίον.

Les fondations de la colonie de Carthage

Entre Romains et Carthaginois, ce deuxième armistice dura cinquante ans, jusqu'au jour où ils le rompirent pour se livrer entre eux une troisième et ultime guerre, au cours de laquelle les Romains, sous le commandement de Scipion le Jeune, détruisirent Carthage et décidèrent qu'elle serait maudite. Toutefois les Romains s'y établirent de nouveau, avec des hommes à eux, à proximité immédiate de l'ancienne ville, car c'était, pensaient-ils, un emplacement bien situé pour dominer l'Afrique.

7. Plan de Carthage avec les diverses cadastrations



LA FONDATION *EX NIHILO* D'*AUGUSTA EMERITA* : LA CRÉATION D'UNE *CAPVT PROVINCIAE* EN DEVENIR¹

Espace géographiquement périphérique de l'Occident romain, la province de Lusitanie naît de la restructuration administrative de la péninsule². C'est lors d'un voyage en terres ibériques, vraisemblablement entre 16 à 13 av. J.-C., qu'Auguste aurait procédé à ce nouveau découpage des *prouvinciae* : c'est là le signe de maîtrise du territoire dans laquelle la *ciuitas* a joué un rôle essentiel. Symbole par excellence de l'empreinte de Rome, elle est l'instrument même de la réorganisation de toutes les terres et des peuples³ passés sous domination romaine. De

1 Répondant à l'aimable invitation d'A. Esposito (Université de Bourgogne, Dijon) et A. Pollini (Université de Haute-Alsace, Mulhouse) que je tiens à remercier encore, le présent travail a été préparé dans le cadre d'une journée d'étude intitulée « Fondations de nouvelles cités de l'archaïsme à l'Empire (*apoikiai*, *kleroukai*, *katoikiai*, *coloniae*) » qui s'est tenue à l'Université de Mulhouse le 7 novembre 2014. Il a, pour l'essentiel, été rédigé à la fin de l'année 2015. Si la bibliographie ultérieure a été prise en compte de façon plus ponctuelle lors de notre relecture, nous ne pourrions néanmoins manquer de renvoyer ici à d'importantes et récentes références sur le sujet : Nogales Basarrate 2021, Nogales Basarrate, Álvarez Martínez 2019 et Nogales Basarrate, Barrero Martín 2018. Elles font un état de la question de la fondation d'*Augusta Emerita* ainsi qu'une utile mise à jour des connaissances actuelles, tant urbanistiques que monumentales, dont nous disposons.

2 Elle naît du partage de l'ancienne province républicaine *Hispania Ulterior* en deux provinces distinctes, la Bétique et la Lusitanie, comme en témoigne Pline l'Ancien, *HN*, III, 6 : [*Hispania*] *Uterior in duas per longitudinem prouincias diuiditur, siquidem Baeticae latere septentrionali Lusitania amne Ana discreta*.

3 L'unité administrative que représente la province de Lusitanie est en réalité un ensemble géographique divers et fragmenté. Cf. Albertini 1923, 1 : « La péninsule Ibérique est morcelée par nature en compartiments ne communiquant pas aisément les uns avec les autres, et qui sont profondément différenciés ». Strabon, III, 1. 6, lui-même,

fait, le vaste programme de colonisation et de municipalisation mené par Auguste⁴ s'inscrit dans un double mouvement : il se fonde à la fois sur l'existence préalable de communautés d'une relative importance, mais repose également sur la promotion ou la création de cités qui répondent à de nouveaux besoins. C'est le cas de la déduction de nouvelles colonies dont *Augusta Emerita* – actuelle Mérida (Espagne) – est la représentante la plus emblématique. Fondation d'abord destinée à accueillir les vétérans de l'armée romaine, située stratégiquement au carrefour d'importantes voies, c'est elle qui est choisie, *a posteriori*, pour devenir la *caput provinciae* de la nouvelle Lusitanie⁵. Pourquoi et comment la colonie fondée *ex nihilo* à peine quelques années plus tôt est-elle parvenue à une telle promotion ? S'interroger sur cette fondation, c'est aborder tour à tour chacune des étapes du processus qui est au cœur de notre étude et les motivations mêmes de ce choix. Il va sans dire que la particularité de la *colonia* éméritaine, fondation militaire créée de toutes pièces et devenue capitale de province, offre un éclairage nouveau qui participe de la compréhension de la complexité d'un phénomène commun à toute la civilisation de la Méditerranée antique.

Acte avant tout politique, la fondation de colonies est fonction de la volonté des autorités romaines : elle est l'affirmation visuelle de l'occupation de l'espace et de sa restructuration selon les besoins des conquérants. Les sources littéraires et archéologiques du monde romain nous apprennent que la fondation d'une colonie est un processus long et complexe qui repose sur une *lex agraria*⁶ : c'est le point de départ qui définit aussi bien les conditions nécessaires au bon déroulement de cette distribution (nombre

remarque que les populations ne parlent pas toutes la même langue et utilisent des alphabets différents. Depuis toujours, ces régions sont des terres de passage et de migrations. Toutefois, les *populi* qui occupent ces terres sont regroupés par les Romains sous un même ethnonyme : *Lusitani*. Malgré l'influence qui leur est accordée par les auteurs classiques, ils occupent probablement un espace limité à la région comprise entre le Douro et le Tage, calqué grossièrement sur la Beira Intérieure et la Haute Estrémadure d'aujourd'hui.

4 En témoigne le nombre de cités dont les citoyens sont inscrits dans la tribu *Galeria*, propre des fondations augustéennes.

5 Pour une étude de la colonie en tant que capitale de province, cf. Dupré Raventós 2004.

6 Keppie 1983 ; Moatti 1993, 9-10 ; Gargola 1995, 25-128 ; Caballos Rufino 2005, 417.

et responsabilités des commissaires, caractéristiques des bénéficiaires, etc.) que le territoire à partager et son statut juridique. À partir de là s'enchaînent un certain nombre d'étapes scrupuleusement suivies, tant dans la théorie que dans la pratique (Fig. 1). Les opérations débutent par l'*adscriptio*⁷, c'est-à-dire la composition du corps des colons à travers leur inscription sur des listes officielles de volontaires. En parallèle peut également débiter la *limitatio* effectuée par les arpenteurs. C'est un travail rigoureux de définition et de mesure des terres qui peut prendre plusieurs années, avant tout destiné à la bonne répartition des espaces confisqués à l'ennemi⁸. Un augure prend alors les auspices puis, s'ils sont favorables, le fondateur autorise le démarrage de l'arpentage⁹ : « la commission mesure, centurie, divise les terres avant de procéder à l'enrôlement des bénéficiaires et l'attribution des lots »¹⁰. La *centuratio* d'une colonie détermine quelle est l'emprise, et donc le pouvoir, de la cité. Ainsi, ce tracé marque une étape fondamentale de l'occupation romaine : l'objectif est de protéger le territoire et de le distinguer de celui de ses voisins¹¹. La superficie totale de la *pertica* de la *ciuitas* est établie à partir de la délimitation de son périmètre, et ce sans la parceller : Rome calcule

7 Moatti 1993, 11-30 ; Caballos Rufino 2005, 417.

8 Siculus Flaccus IV, 5 : « Les causes de la division des terres doit être cherchée dans les guerres. En effet, la terre prise sur l'ennemi a été assignée au soldat et au vétéran vainqueur et, après que l'ennemi eut été chassé, donnée de façon égalitaire selon la superficie accordée au manipule ».

9 Dilke 1995, 98.

10 Moatti 1993, 10. Comme l'explique Dilke 1995, 94, la *limitatio* est le terme latin usuel pour désigner une division de la terre en centuries, d'autant plus révélateur que la notion de *limes* signifie à la fois « zone de limite », mais aussi « sentier » ou « sillon » en agriculture.

11 Ces problématiques ont particulièrement intéressé Ph. Leveau et P. Le Roux dont les travaux reposent à la fois sur une réflexion conceptuelle du vocabulaire et sur l'étude de l'épigraphie dite « des limites ». Cf. par exemple Leveau 1993a et 1993b ou Le Roux 1994a et 1994b. Le concept de *finis*, que nous pourrions traduire par « limite », « frontière », « bornes » ou « confins », est utilisé pour rendre l'idée d'un espace correctement borné et délimité, juridiquement et religieusement protégé. Quant à celui de « limite », son origine étymologique est à mettre en lien avec la notion de *limes*, c'est-à-dire la ligne de confins entre deux espaces : ceux qui appartiennent à l'Empire et les autres. Cf. Le Roux 1999b p. 245. D'ailleurs, P. Le Roux (*Id.* 2012, 22 ; 24) remarque que les termes *finis* et *ager* sont les plus utilisés dans l'antiquité romaine, à l'exception de textes juridiques plus tardifs. De ce fait, le *territorium* désigne alors « une portion de terrain contrôlé par une autorité quelconque ».

ainsi la somme globale que la communauté doit lui payer, laissant à celle-ci la compétence de répartir individuellement ce tribut pour lequel nous n'avons malheureusement aucune documentation. Cl. Moatti a écrit¹² : « L'histoire romaine débute sous le signe de l'obsession des confins. Délimiter, marquer son territoire : tel est l'enjeu de la fondation de la Ville – et de toute ville ». En effet, les limites de chaque *ciuitas* se doivent d'être bien définies : parce que l'espace qu'elle contrôle doit être clairement établi et le périmètre de perception de l'impôt nettement indiqué. Pour ce faire, cette ligne de démarcation doit être correctement tracée, visible et compréhensible pour et par tous, lors d'une cérémonie religieuse qui marque l'an un d'une colonie. Le fondateur de la colonie, ou *deductor*, ainsi qu'un augure participent au lancement officiel de l'arpentage. C'est cet épisode que retranscrivent les mythes fondateurs eux-mêmes. Virgile décrit, par exemple, la fondation d'une cité en Sicile ainsi : *iterea Aeneas urbem designat aratro / sortiturque domos*, que l'on pourrait traduire : « Entre temps, Énée marque la cité à la charrue, / puis il tire les maisons au sort »¹³. En effet, on reconnaît bien là une vieille coutume – également connue pour la fondation de Rome par Romulus – selon laquelle le consul marquait les limites d'une nouvelle ville en creusant un sillon autour : la terre devait tomber vers l'intérieur de la future enceinte et le trait cesser au niveau des zones prévues comme entrées. C'est précisément ce rite de l'inauguration coloniale qu'illustrent quelques monnaies éméritaines : on y voit un sacerdote, *capite velato*, qui guide une charrue menée par des bœufs¹⁴. Une fois achevée cette première phase, les spécialistes divisent le nombre requis de centuries en parcelles dont nous ignorons le nombre exact¹⁵. C'est donc dans un second temps qu'a lieu la *deductio* en soi, autrement dit le transfert d'autorité de ces terres : les soldats, estimés à environ 3 000-4 000 dans le cas d'*Augusta Emerita*¹⁶, sont

12 Moatti 1993, 3.

13 Dilke 1995, 41.

14 Cf. Beltrán 1976, 96 et 100 ; *RPC I* 1992, n° 5, 6, 11 et 13. Plusieurs exemplaires sont particulièrement explicites : sans équivoque, la légende précise « (*Aug*)usta *Emerita* ». Pour une étude plus exhaustive, nous nous permettons de renvoyer au riche corpus réalisé par Trillmich 2018 dans lequel il analyse tous les types monétaires qui peuvent être mis en lien avec la fondation éméritaine (militaires, religieux, monumentaux mais aussi aquatiques qui seraient à mettre en lien avec le choix du site fluvial).

15 Chouquer, Favory 1992, 37-38.

16 Le Roux 1994a, 275.

déplacés et installés sous la direction du *deductor*¹⁷. Comme en rend compte l'expression consacrée par les textes pour désigner une fondation de colonie, « *coloniam deducere* », cette étape constitue bien le cœur du processus. Commence alors la distribution des terres à proprement parler, l'*adsignatio*¹⁸, nommée aussi *sortitio*¹⁹ par référence au tirage au sort auquel on procédait. En effet, si nous n'en avons aucune source pour le cas éméritain, dans le monde romain c'est le *deductor* qui est chargé de donner des lots de terres plus ou moins grands, proportionnels à la hiérarchie du poste occupé au sein de l'armée, des mérites et des distinctions²⁰. Ils seront ensuite tirés au sort entre vétérans de même grade : cette procédure est la garante d'une certaine objectivité de la répartition. De ce fait, chaque colon doit alors accepter sans contester le lot qui lui est attribué : le nom des bénéficiaires est officiellement noté sur des *tabulae* avec la localisation géographique de la parcelle qui leur correspond. En dernier lieu, la fin officielle du processus et de l'intervention directe du pouvoir romain est marquée par la promulgation de la *lex coloniae*²¹ : elle donne naissance à la constitution d'un corps de citoyens ainsi qu'à la mise en place des institutions locales.

Il est généralement admis que la majorité des premières fondations de Lusitanie a un caractère clairement militaire, vouées à contrôler les populations locales²². D'ailleurs, certaines cités sont directement nées de campements de l'armée romaine : il suffit d'évoquer la *colonia Metellinensis*, *Praesidium Iulium Scallabis*, *Norba Caesarina*, et ses *contributa castra Servilia* et *castra Caecilia*²³, considérées comme des

17 Caballos Rufino 2005, 418 ; Ventura Villanueva 2009.

18 Chouquer, Favory 1992, 37-38 ; Dilke 1995, 105-106.

19 Moatti 1993, 25-30. Olesti Vila 2014, 218-248 présente pour la Tarraconaise un exemple remarquable documenté sur bronze de la centuriation d'*Illici* (Elx).

20 Comme en témoigne par exemple Tite-Live, XL, 34, 2 à propos de la colonie d'Aquilée. Cf. Keppie 1983, 92 ; Moatti 1993, 13, 17 et 25.

21 Voir par exemple celle, bien connue, de la colonie d'*Urso* (Osuna, Espagne) : la *lex Ursonensis* (CIL II²/5 1022 pour ne rappeler que la première référence) gravée sur plaques de bronze. Le chapitre 97, notamment, met l'accent sur la longueur et la complexité du processus de création d'une colonie. Cf. Caballos Rufino 2005, 417 à ce propos.

22 Alonso Sánchez, Fernández Corrales 2000, 85-100.

23 Nous nous permettons de renvoyer à ce propos à notre thèse de doctorat : Marcos 2013, 79-82.

enclaves défensives liées à leur situation stratégique et privilégiée sur des axes de circulation et des points de contrôle. Colonie créée *ex nihilo*, cela ne semble pas être le cas d'*Augusta Emerita* : aucune trace de camp n'a été retrouvée à ce jour. Néanmoins, la nature militaire de sa fondation ne peut faire de doute. En effet, un passage bien connu de Dion Cassius²⁴ indique : « Une fois la guerre terminée, Auguste licencia les plus anciens soldats de son armée et leur permit de fonder la cité appelée *Augusta Emerita*, en Lusitanie ». Plusieurs points essentiels sont à retenir de ces deux lignes. Si, certes, la colonie n'est pas née d'un campement, c'est toutefois une création d'abord destinée aux vétérans de l'armée romaine comme le commémorent d'ailleurs les frappes monétaires coloniales d'époque augustéenne et tibérienne²⁵. En outre, le contexte de naissance de la colonie est lui-même militaire puisque c'est celui de la guerre contre les Astures et les Cantabres. Pour finir, le nom de la colonie est révélateur de la politique menée : *Augusta* renvoie sans conteste à l'initiative impériale tandis que l'adjectif *emerita* (de *emere* : terminer, achever, qui a également donné *meritum*, *i* : la pension de retraite), fait explicitement référence à une fondation de vétérans, c'est-à-dire les *emeriti* comme le rappelle aussi Isidore de Séville²⁶. De fait, à la suite des conquêtes, Auguste s'est confronté au problème de la relocalisation de ces derniers dont il se devait de garantir la survie économique. C'est très clairement l'objectif premier attribué par les sources à la fondation *ex nihilo* d'*Augusta Emerita* : accueillir ceux qui ont combattu pour l'armée romaine dans les terres du nord-ouest péninsulaire, à savoir les soldats des légions *V Alaudae* et *X Gemina*. D'un point de vue idéologique, la fondation d'*Augusta Emerita* se veut avant tout une récompense²⁷ pour la victoire sur les peuples du Nord-Ouest. C'est en tout cas le message que veut faire passer Auguste. Ainsi, la politique de fondation coloniale a le double avantage de conforter la présence romaine en des terres récemment conquises, tout en assurant les soldats de la *benevolentia* de l'empereur à leur égard. S'il est pertinent de se poser la question du ressenti de ces

²⁴ Dion Cassius, LVI, 26, 1.

²⁵ À titre illustratif, *RPC I* 1992, n° 15 présente au revers un aigle encadré de deux *signa* et la mention : C(O) A E LE(G) V X.

²⁶ Isidore de Séville, *Etymologiae*, XV, 1, 69.

²⁷ Pour la plupart de ces hommes, la terre est sans doute un bien inestimable auquel ils n'auraient pu prétendre autrement.

hommes²⁸ qui ont combattu toute leur vie et qui se convertissent à une vie agricole du jour au lendemain, loin de leur terre natale, en un lieu où ils n'ont pas d'attaches – et ce d'autant plus que la colonie est ici implantée bien loin de la zone où ils ont combattu –, il ne faut pas oublier que l'enrôlement fonctionnait sur la base du volontariat et nécessitait, de ce fait, le consentement du soldat²⁹. Du moins c'est ce que démontrent les cas évoqués par les sources littéraires qui ne remettent pas en cause le système de l'assignation mais expriment davantage des mécontentements liés à la mauvaise qualité des terres ou à leur isolement³⁰ : de modestes parcelles qui n'offrent que peu de perspectives de richesses. C'est probablement ce qui explique que, par la suite, si l'enrôlement reste volontaire, les vétérans puissent choisir entre une prime d'argent (*nummaria missio*) et des terres (*agraria missio*)³¹. Certaines monnaies commémoratives, des deniers et des quinaires aujourd'hui conservés au Museo Nacional de Arte Romano de Mérida, prouvent que c'est Publius Carisius qui fut le *deductor* de la colonie³² : son nom apparaît clairement au revers de nombreuses frappes de monnaies coloniales avec l'inscription *Carisius leg(atus) Augusti*³³. Il n'est autre que le vainqueur de la bataille de *Lancia* : c'est lui qui clôt temporairement les guerres du Nord-Ouest et jouit du prestige qui en rejaillit. D'autre part, comme l'attestent ces pièces, il est légat propréteur d'Auguste en *Vltior* : il connaît donc bien sa province et le lieu idéal pour établir une colonie de vétérans. Son rôle est par conséquent prépondérant dans la fondation d'*Augusta Emerita* : en tant que *deductor*, il a eu la charge de réaliser l'*adscriptio* ainsi que la *deductio*. Cette hypothèse est aussi confirmée par une série de monnaies

28 C'est la très intéressante réflexion menée par Saquete Chamizo 2004, 385-386 sur laquelle nous fondons notre propos.

29 Moatti 1993, 11-12.

30 Cf. l'exemple donné par Tacite, *Ann.*, I, 17, 3 : « On le (le vétéran) traînait au bout du monde, où, sous le nom de champ, il devait accepter des marais imprégnés d'eau ou des terres incultes dans des montagnes ». Moatti 1993, 13-14.

31 Moatti 1993, 13-14 ; 18-19. L'auteure préfère d'ailleurs rester prudente sur l'interprétation du texte de Dion Cassius, LIV, 25, 5 selon lequel Auguste aurait décidé de remplacer la distribution de terres par de seules récompenses en argent. Le terme *missio* pouvant se traduire par « congé », cela signifie probablement que c'est à ce moment-là qu'est dressée la liste des volontaires.

32 Alföldy 1969, 131-132 et Saquete Chamizo 2004, 378-380 pour une étude détaillée.

33 Beltrán 1976, 96 et 100 ; *RPC I* 1992, n° 5, 6, 11 et 13.

représentant une porte monumentale³⁴ : le nom de la colonie éméritaine apparaît très clairement au-dessus de ce qui semblerait être l'une des portes de la ville. Au revers, le nom de Publius Carisius indiquerait qu'il en serait le fondateur, au nom de l'empereur. La représentation de ce motif est peut-être l'indice d'un projet urbanistique, les murailles étant d'ailleurs particulièrement symboliques de la fondation de la *ciuitas*. Malheureusement, nous ignorons si ce programme a un jour abouti car aucune source archéologique n'a confirmé son existence à ce jour. Néanmoins, la figure et le rôle de Publius Carisius, clairement affichés ici, ne rendent que plus évidente la nature militaire et stratégique de la fondation de la nouvelle colonie dans la province.

Après avoir évoqué le déroulement de ces diverses étapes ainsi que le contexte tout à fait particulier de la remarquable fondation éméritaine, la question de sa chronologie n'en apparaît que plus problématique. L'année de 25 av. J.-C. est celle qui est généralement admise pour sa création car c'est celle que nous donne Dion Cassius³⁵. Cependant, nous devons reconnaître que ce n'est qu'une date approximative qui repose sur une série d'hypothèses. Tout d'abord, on considère que c'est une fondation *ex nihilo* car il n'existe aucune preuve matérielle reconnue de datation pré-augustéenne³⁶. Par ailleurs, une inscription monumentale³⁷ retrouvée dans la *cavea* du théâtre fournit un second indice : elle fait explicitement référence à l'année 130 de la colonie et à un empereur qui porte les titres de *Germanicus* et de *Dacicus*. Or, Trajan est le premier empereur à obtenir ce dernier, en l'an 102³⁸. Un rapide calcul à partir de ces deux

34 Par exemple *RPC I* 1992, n° 9a à 12 ; 20-27 ; 30-38 ; 41-44.

35 Dion Cassius, LIII, 26, 1.

36 Ce qui va à l'encontre de l'hypothèse de Canto 1989 et 1990 pour qui l'épithète *Iulia*, généralement attribué aux fondations césariennes, fait partie du nom de la colonie. En l'état actuel du dossier, une datation augustéenne de la fondation semble plus convaincante. Pour les arguments en faveur, cf. le point historiographique, Nogales Basarrate, Álvarez Martínez 2014, note 10 et Nogales Basarrate 2021.

37 *HEp* 4 167, Mérida, reconstituée par Trillmich 1989-1990, pl. VIII, 1-3 ; IX, 1-7 :

(fragment a) *[Anno] coloniae CXXX[- - -*

(fragment b) *- - - C]aes(ar) Aug(ustus) Ger(manicus) Dacic(us) [- - -*

(fragment c) *proui]nciae Lusit[aniae - - -*

(fragment d) *- - -]ari Larum et imaginum [- - -*.

38 Kienast 2011.

dates indique, par conséquent, que la *ciuitas* ne pourrait être antérieure à 28 av. J.-C., année qui serait donc le *terminus post quem* de la fondation de la colonie. Cette hypothèse est d'autant plus intéressante que l'on sait également qu'Auguste est arrivé à *Tarraco* fin 27 – début 26 av. J.-C. : il a personnellement pris le commandement des opérations dans les guerres du Nord-Ouest péninsulaire. On peut alors se demander si cet épisode n'a pas été le moment privilégié de penser la création d'*Augusta Emerita*, colonie prévue pour ses vétérans. Ce serait à la suite de cela qu'il aurait laissé Agrippa, son homme de confiance, sur place. On sait en effet qu'il reste quelques mois à la fin des guerres Cantabres, période lors de laquelle il mène d'importantes réformes administratives et une activité éditiltaire conséquente : tracé et construction de voies de communication, exploitation de ressources minières, opérations d'urbanisme, etc. dont *Augusta Emerita* est elle-même le reflet³⁹. Enfin, de nouvelles découvertes épigraphiques ont pu mener à proposer l'année de 24 av. J.-C. comme date précise de fondation⁴⁰. D'aucuns pourraient alors objecter à notre raisonnement la description très structurée des statuts juridiques des *ciuitates* dressée par Pline l'Ancien dans l'*Histoire Naturelle*⁴¹. Or si l'auteur reprend la *lex provinciae* dans laquelle les mises à jour sont ajoutées les unes après les autres au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de *ciuitates*, et donc par ordre chronologique⁴² (Fig. 2), la position d'*Augusta Emerita* en tête des colonies pourrait surprendre, car cela laisserait entendre qu'elle est la plus ancienne. À notre avis, cela s'explique vraisemblablement par son statut de *caput provinciae*. Puisque les autres colonies sont plus anciennes⁴³, il serait logique que son nom apparaisse à la fin de la source primaire utilisée par l'auteur. Toutefois, c'est un fait assez important pour que Pline, administrateur

39 González 2004, 60-61. L'étude d'Acero Pérez 2018 (et plus particulièrement les chapitres 6 et 9) identifie, pour sa part, les stratégies de gestion des déchets et eaux usées de la colonie lors de sa fondation, c'est-à-dire au moment de la planification du réseau urbain, mais aussi leur évolution au gré des transformations socio-économiques, politiques et idéologiques ultérieures : elle apporte ainsi des éclairages notoires sur la chronologie de la cité.

40 Notamment Ventura Villanueva 2009 et Saquete Chamizo 2013, 281.

41 Pline l'Ancien, *HN*, IV, 117.

42 C'est ce qu'a prouvé l'étude de M. Christol pour la Narbonnaise. Cf. plus particulièrement Christol 1994, 53-57.

43 Nous nous permettons de renvoyer à notre propre travail de doctorat Marcos 2013, 27-28 pour une synthèse de la question.

impérial, s'en souviennent lorsqu'il rédige son œuvre et fasse remonter la cité en première position de manière à lui accorder toute l'importance qui est due à sa fonction de capitale. Ainsi, si nous suivons ce schéma et les questions de chronologie précédemment évoquées, il existe deux possibilités dans le cas d'*Augusta Emerita*⁴⁴ : soit le processus de fondation se met en route avant la fin effective de la guerre contre les Cantabres, de manière à ce que, dès que celle-ci prenne fin en 25 av. J.-C., on procède à la *deductio* et à la *sortitio* ; soit tout ce processus s'enclenche, comme le fait César, une fois la fin effective des combats en 25 av. J.-C. Cela dit, ce qui retient plus particulièrement notre attention ici, c'est que la fondation coloniale ne se fait pas sur le territoire nouvellement conquis : c'est une réelle rupture par rapport au schéma traditionnellement suivi par Auguste. Serait-ce lié au contexte du soulèvement d'alors dans le Nord-Ouest ? Cela expliquerait en tout cas que l'empereur ait recherché un endroit idéal pour installer ses soldats, une fois la guerre achevée et qu'il ait fait pour cela appel à Publius Carisius.

De fait, il nous faut donc essayer de comprendre les motivations de ce choix et revenir sur les sources dont nous disposons. Plutôt que de préférer une fondation nouvelle en un lieu vierge, pourquoi ne pas avoir installé les troupes à proximité des zones instables, plus proches de la scène des combats, éventuellement dans une communauté déjà existante ? La conception du territoire chez les Romains est sans conteste pragmatique. Or, dans le cas de la Lusitanie, l'inégalité de la répartition géographique des colonies est remarquable (Fig. 3). En effet, il n'en existe que cinq, toutes dans la moitié méridionale : *Scallabis* (Santarém) sur la façade atlantique de la province et *Pax Iulia* (Beja) plus au sud, toutes deux à la tête d'un *conuentus* ; puis trois autres dans l'intérieur sud-ouest, toutes trois concentrées dans la même région : *Augusta Emerita*, devenue ultérieurement *caput provinciae* et dont le territoire jouxte vraisemblablement celui de deux colonies plus anciennes, *Norba* (Cáceres) et *Metellinum* (Medellín). Pourquoi donc avoir choisi de fonder une troisième et nouvelle colonie dans une région où il en existe déjà par ailleurs deux autres ? Il semble dès lors évident que le choix du site – bien connu du légat d'Auguste, Publius Carisius, en charge des troupes dans le Nord-Ouest – s'explique avant tout par des raisons stratégiques.

44 Les deux hypothèses sont proposées par Saquete Chamizo 2004, 376-377.

Le premier argument qui va en ce sens est qu'il n'existe dans cette zone aucune contrainte administrative. La nouvelle *ciuitas* se construit dans une région peu peuplée⁴⁵ qui offre de vastes étendues de terres propices à l'agriculture. Ainsi, l'ampleur du territoire d'*Augusta Emerita* peut se comprendre par l'absence d'autres centres urbains à proximité immédiate⁴⁶. De cette manière, les terres peuvent être facilement confisquées ou achetées par les autorités impériales. Or, à *Augusta Emerita*, nous savons que la taille de la *pertica* est telle que toutes n'ont pas été attribuées aux colons : elles n'ont donc sans doute coûté qu'un prix modique. En effet, le cas de la colonie éméritaine est emblématique car son étendue⁴⁷ fait figure d'*exemplum* en raison de ses dimensions hors du commun. Dans un passage bien connu⁴⁸, Hygin le Gromatique nous apprend tout d'abord que les centuries sont de 400 *iugera*, avec un *decumanus* de 40 *actus* et un *kardo* de 20, ce qui est particulièrement important⁴⁹. Le sol est divisé et redistribué par le biais d'un quadrillage géométrique qui suit ces axes, dont l'assignation est ensuite soigneusement consignée par écrit et conservée dans les archives. Si nous n'avons malheureusement pas retrouvé ce type de document pour *Augusta Emerita*, celui de la cité voisine, la *forma* de bronze de *Lacimurga*, est une source unique en péninsule Ibérique : sa fonction est à la fois cartographique, juridique et administrative. Établie par les *agrimensores* en vue de l'assignation, elle reproduit une partie de la cadastration de l'*ager*. Dans le cas qui nous est parvenu, elle fonctionne telle une maquette : elle précise d'une part les lopins de terre qui semblent prendre la forme de rectangles de 25 x 22 *actus*, tout en indiquant par ailleurs l'*ager publicus*, c'est-à-dire les terres qui ne sont pas assignées. De façon tout à fait exceptionnelle, ce

45 Saquete Chamizo 2004, 382-383 développe l'importance de ce facteur.

46 González 2004, 57 fait d'ailleurs remarquer que la situation est identique de l'autre côté du fleuve, en Béturie.

47 Sáenz de Buruaga 1976 ; Gorges 1982 ; Canto 1989 ; Canto 1990 ; Ariño, Gurt 1992-1993 ; Le Roux 1999 ; Gorges, Rodríguez Martín 2004, 102-106. Enfin, Alba Calzado, Feijoo Martínez 2008 ; Cordero Ruiz 2010 ou encore Saquete Chamizo 2011 pour une synthèse. La question n'étant pas au cœur de notre étude, nous n'entrerons pas ici dans les larges débats dont ce territoire a fait l'objet afin d'en déterminer les limites exactes. Pour un point historiographique, cf. Le Roux 1999, 263-264, plus particulièrement la note 2 et Gorges, Rodríguez Martín 2004, 95-98.

48 Hygin Gr., I, 26-28.

49 La jùgère équivaut à un rectangle de 28 800 pieds carrés, c'est-à-dire environ 25 ares. Un *actus* est une surface de 4 pieds de large sur 120 de long.

document nous laisse entrevoir la qualité et la précision de la délimitation du territoire et de sa représentation, tant ces mesures d'arpentage et de bornage impliquent un savoir technique approfondi et une maîtrise mathématique et juridique complète⁵⁰. Sans aucun doute, c'est un processus de rationalisation de l'espace qui contribue à construire l'ordre et les bons rapports entre les différentes communautés, de façon réfléchie et programmée. D'un autre côté, Frontin nous apprend que, malgré l'ampleur de l'*ager* centurié, les assignations se font d'abord depuis la périphérie vers le centre, et non l'inverse : *ager per extremitatem mensura comprehensis*⁵¹. De même, nous savons par Agennius Urbicus⁵² que : « en raison de l'ampleur des terres, on a réparti les vétérans le long de la frontière, comme des bornes, mais très peu autour de la ville et près du fleuve *Ana* : on avait laissé le reste pour le remplir plus tard ». Ce qui renvoie directement aux propos d'Hygin le Gromaticus⁵³ qui écrit : « Il faut en premier lieu assigner les confins, pour que la frontière soit tenue par des possesseurs, comme par des bornes : ensuite on assignera les parties internes de la *pertica* ». Au contraire des territoires situés en périphérie, les espaces à proximité du fleuve et du centre de la colonie sont vides tandis que d'autres jouissent d'un statut particulier : les rives du Guadiana ne furent pas assignées (subsécives) tout comme une forêt de 250 hectares dédiée au temple de Feronia. Enfin, certaines terres furent inscrites comme bois et pâturages publics dans lesquels chaque colon détenait une part cessible⁵⁴. Il est donc assuré que face à l'ampleur de l'espace attribué à la colonie, on a préféré assigner en priorité les terres les plus éloignées de la ville : les vétérans se situent aux limites de la *pertica*, à la manière de pierres de bornage, pour reprendre l'image de Frontin⁵⁵. Par conséquent, cela signifie que la priorité est donnée à occuper l'espace et à augmenter la présence romaine dans une région

50 Pour Clavel-Lévêque 1993, 177, l'échelle utilisée est non seulement très précise mais aussi extrêmement performante.

51 Par exemple, Frontin, I, 1, idée que l'on retrouve également dans d'autres passages, comme Frontin, I, 3.

52 Agennius Urbicus, Th. 44, 5 (passage attribué par Lachmann, à tort selon Thulin, à Frontin).

53 Hygin Gr., XV, 2.

54 Chouquer, Favory 1992, 130.

55 Comme le fait remarquer Saquete Chamizo 2004, 383, cela pose alors le problème de savoir qui vivait dans le centre de la colonie et qui l'a construite.

riche et pour le moins stratégique. L'exemplarité de l'*ager* éméritain tient également au fait que, malgré une deuxième puis une troisième assignation dont atteste Agennius Urbicus⁵⁶, il resta encore des terres qui ne furent jamais attribuées : « On a, pas moins, effectué une seconde et une troisième assignations : pourtant, toute la superficie des terres n'a pu être vaincue par la distribution, et il en resta, non assignées ». Si la première assignation date de la fondation coloniale, on sait que c'est en 19 av. J.-C. qu'Agrippa met définitivement fin aux guerres Cantabres : on peut donc alors logiquement supposer qu'*Augusta Emerita* a pu, à ce moment-là, accueillir de nouveaux vétérans lors d'une deuxième assignation. La date de la troisième reste, quant à elle, inconnue⁵⁷. Ainsi, la fondation d'*Augusta Emerita* aurait vécu deux moments clés : 25 av. J.-C. (ou aux environs de), date qui correspondrait à la fondation et à la première distribution de lots de terres ; puis la fin de la guerre avec une deuxième déduction. D'ailleurs, ces deux étapes se reflètent dans la monumentalisation de la ville dont la construction n'a pu se faire que de façon progressive, en partie grâce aux *munitiones*, c'est-à-dire le travail que les colons devaient à la communauté⁵⁸ : les murs de la colonie, le pont, le premier aqueduc, l'urbanisme principal datent d'avant 16 av. J.-C., date à laquelle la cité est promue au rang de capitale de province, tandis que les autres aqueducs ainsi que les grands édifices de spectacles sont tous postérieurs⁵⁹. Ces différentes étapes expliqueraient ainsi le décalage chronologique entre la fondation et la datation de certains bâtiments éméritains. La non-attribution de la totalité des terres est d'autant

56 Plinie l'Ancien, *HN*, I, 78. Cf. à ce sujet Etienne 1995, 28-30.

57 Saquete Chamizo 2004, 390-391 propose une utile synthèse de la question et la date de 14 av. J.-C. pour la troisième assignation.

58 Saquete Chamizo 2004, 383-384. Sur l'administration coloniale d'*Augusta Emerita*, voir Olesti Vila 2014, 375-416.

59 La datation plus précise du théâtre et de l'amphithéâtre est sujette à débat. Si les techniques de construction employées seraient en faveur d'une date ultérieure (cf. Trillmich 2004 et Mateos Cruz, Pizzo 2011), les découvertes épigraphiques semblent indiquer une datation augustéenne comme le soulignent Nogales Basarrate, Álvarez Martínez 2014. Néanmoins, quelles que soient les évolutions et transformations connues pour les deux édifices entre l'époque augustéenne et flavienne et dont témoignent les fouilles archéologiques menées (voir notamment à ce sujet l'important état des lieux de Mateos Cruz 2018 pour le théâtre), cela n'exclut en rien une prise de décision à une date importante et symbolique pour la communauté qui confirmerait l'*inauguratio* du théâtre entre 16 et 13 av. J.-C. et celle de l'amphithéâtre en 8 av. J.-C.

plus surprenante qu'*Augusta Emerita* disposait par ailleurs de multiples *praefecturae* qui font partie intégrante, elles aussi, de la *pertica*, et ce même s'il n'y a pas continuité territoriale avec le sol colonial. D'après Hygin le Gromatique⁶⁰, il en existe au moins trois : celle de *Mullica*⁶¹, dont nous ignorons la localisation, une *regio Turgaliensis* (Trujillo) et une dernière dont le nom n'est pas donné. Cette discontinuité spatiale entre la *praefectura* et la *pertica* proprement dite nous renseigne d'autant sur l'étendue des limites administratives de la *ciuitas*. Malheureusement, nous ne savons rien de la chronologie : sont-elles contemporaines ou postérieures à la fondation ? Nous l'ignorons. Constitueraient-elles des ajouts de terres qui relevaient à l'origine d'une autre cité, elle indigène, et qui s'est vue dessaisie d'une partie de son territoire au profit de la nouvelle colonie fondée *ex nihilo* ? Les *praefecturae* seraient-elles l'héritage de liens anciens, voire de rapports d'hospitalité ou de chemins de transhumance⁶² ? Seraient-elles le reflet des intérêts économiques de Rome et de l'exploitation de forêts, de mines ou de carrières ? Cela paraît tout à fait vraisemblable. Qui plus est, seule la nouvelle colonie semble bénéficier d'un tel avantage, privilège d'autant plus considérable qu'il est multiplié par trois.

Si la disponibilité de la terre est, certes, importante pour une fondation nouvelle, ce n'est probablement pas un argument suffisant pour motiver et justifier le choix de l'installation de vétérans à plusieurs centaines de kilomètres des zones instables du Nord-Ouest. Dans le cas d'*Augusta Emerita*, c'est donc sa situation stratégique qui a probablement prévalu. La topographie des lieux est très avantageuse : le site est celui d'un large gué sur l'*Ana* et d'un véritable carrefour entre le fleuve et des axes routiers principaux (Fig. 4) qui mettent en relation l'Hispanie méridionale avec le Nord-Ouest et l'axe nord/sud que constitue la *Vía de la Plata*, véritable colonne vertébrale de la province qui mène vers

60 Hygin Gr., I, 28 : *in Emeritensium finibus aliquae sunt praefecturae, quarum decimani aequè in orientem diriguntur, kardines in meridianum ; sed in praefecturis Mullicensis et Turgaliensis regionis decimani habent actus XX, kardines actus XL, nam et in alia praefectura aliter conuerse sunt limites.*

61 D'après Le Roux 1999a, 272, elle ne peut correspondre à la zone de Montemolín d'où proviennent les *termini augustales*, car une *praefectura* est un espace centurié.

62 C'est l'hypothèse émise par Prieto 2002, 155-156.

Asturica et la zone d'affrontements⁶³. Or, les voies de communications s'avèrent fondamentales, tant pour le contrôle administratif et politique du territoire que pour les déplacements des personnes et l'échange des produits : elles répondent à un besoin évident de circulation et de commerce dans toute la province, qui, au-delà, intègrent la Lusitanie au sein d'un espace plus vaste qu'est l'Empire. Les gués comme celui de la colonie éméritaine, où fut par la suite construit le fameux pont, sont également importants pour expliquer la concentration de plusieurs axes en un même point. Le centre devient ainsi un lieu stratégique de contrôle, car point de passage obligatoire dont *Augusta Emerita* devient la *caput uiarum*. D'autre part, le rôle majeur joué par le fleuve est encore trop souvent sous-estimé⁶⁴. Pourtant, c'est un axe de peuplement essentiel, pour d'évidents besoins en eau, mais aussi pour des raisons commerciales, industrielles et stratégiques : l'occupation du territoire se fait en fonction de son tracé et de son courant. À ce propos, il est frappant de constater à quel point tous les centres des communautés de la région se localisent sur cet axe organisateur depuis le littoral : *Myrtilis* d'abord, *Serpa*, et surtout celle qui prendra la tête de la province, *Augusta Emerita*, puis *Metellinum*, autre colonie, ainsi que *Lacimurga*⁶⁵. C'est réellement le fleuve qui polarise et structure cet espace. Dans ce schéma d'ensemble, la fondation d'*Augusta Emerita* marque néanmoins une

63 Alba 2018, 113-148 met plus spécifiquement en avant le rôle économique de la colonie dans l'*annona* militaire pour justifier le choix du site d'*Augusta Emerita*, au carrefour de plusieurs voies qui facilitent l'accès, notamment avec la façade atlantique et vers des régions conflictuelles.

64 À l'inverse de la forte tradition historiographique consacrée au réseau routier de la péninsule Ibérique, les communications fluvio-maritimes ont peu attiré l'attention, lié à la difficulté et à la rareté des sources. D'un point de vue archéologique, les traces que nous avons de ces circulations sont les ancres retrouvées lors de fouilles aquatiques et les amphores. Cf. Pinheiro Blot 2004, 474-475 ; Parodi Álvarez 2003, 56. Toutefois, l'ouvrage de Czeguhn 2018 permet de porter un éclairage nouveau, pluridisciplinaire et transpériodes, sur les voies navigables et la gestion de l'eau en péninsule Ibérique. D'un intérêt plus particulier pour la Lusitanie est la contribution de Castillo 2018 sur le fleuve Douro.

65 Acero Pérez 2007, 157-158 remarque la similarité des conditions topographiques choisies pour nombre de cités : *Aeminium*, *Olisipo* et d'autres, toutes à la confluence de deux cours d'eau, l'un plus important que l'autre. Dans le cas d'*Augusta Emerita*, il s'agit du Guadiana et de l'Albarregas, une situation qui favorise l'évacuation rapide et efficace des eaux usées en profitant du courant (canal du Guadinilla) tandis que l'eau consommée provient de sources locales.

rupture et un changement des logiques organisatrices. En effet, lors de la période précédente, la vallée de l'*Ana* s'articule autour de deux cités-États turdétanes : l'importante colonie de *Dipo*, et juste de l'autre côté de la vallée, sa rivale *Conisturgis*⁶⁶, la future *Metellinum*. Chacune contrôle une ramification de l'axe de la *Vía de la Plata*, ce qui leur confère une importance stratégique, reliant le golfe de *Gades* et la vallée du Guadalquivir, notamment les régions métallurgiques et d'élevage de l'intérieur. Par ailleurs, le rôle de la topographie est évident : la future *Metellinum* romaine, par exemple, est un point de contrôle idéal. Située sur un promontoire à 300 mètres d'altitude, elle domine visuellement le riche territoire agricole de *Las Vegas Altas* qu'elle peut exploiter aisément. Contrôlant l'un des gués les plus importants du fleuve et les voies de communications qui sont à proximité, elle domine toute la vallée. Dans un premier temps, le fleuve a donc été le véritable axe organisateur de la région, vecteur à la fois économique et culturel. Mais la période impériale impose une évolution vers un nouveau modèle territorial⁶⁷ : la voie fluviale est alors complétée par la mise en valeur d'un important réseau routier à l'échelle de la péninsule. Par conséquent, c'est la création de la colonie éméritaine qui a supposé une véritable réorganisation territoriale de toute la vallée. Cela montre à quel point sa fondation a été réfléchie : elle répond à certaines attentes d'envergure provinciale, mais aussi bien au-delà. Le but final est de faire converger les périphéries vers le centre qu'est Rome. Ainsi chaque communauté correspond à une étape chronologique différente, adaptée aux besoins du moment et en fonction de stratégies bien différenciées. *Augusta Emerita*, elle, est pensée comme le point de contrôle des principaux nœuds de communications⁶⁸ : elle est conçue comme le symbole et la représentante du gouvernement impérial. Enfin, une dernière hypothèse pourrait être émise. Comme l'a proposé

66 Respectivement Almagro Gorbea 2009 pour la première et *Id.* 2006-2008 pour la seconde où ont été menées d'importantes fouilles.

67 Comme le constate Clavel-Lévêque 2015, les apports de l'archéologie du paysage sont nombreux. Ces études reviennent ainsi sur le processus de prise en main des territoires d'abord, puis de « mise en ordre » et mettent en lumière l'évolution des pratiques entre époque républicaine et impériale. Nous ne pourrions manquer de mentionner à ce propos les travaux menés par le groupe « Estructura social y territorio. Arqueología del Paisaje » du CSIC de Madrid.

68 Rappelons le parallèle qui peut être fait avec *Lugdunum* en Gaule, qui se trouve dans le même cas, au carrefour de multiples voies terrestres et fluviales qui polarisent l'espace environnant. Cf. Strabon, IV, 3, 2 et IV, 6, 11.

J. González⁶⁹, la fondation d'*Augusta Emerita* s'intégrerait à la volonté de créer un glacis protecteur dans un but militaire et stratégique de défense du territoire : protéger la Bétique qui, dans le cadre de la réorganisation de la péninsule, devient *inermis*. Considérée comme pacifiée, elle doit néanmoins être protégée contre d'éventuelles attaques ou incursions venues du nord et du nord-ouest, et ce d'autant plus que c'est une région riche en mines. La première ligne défensive au nord serait alors formée par *Norba* et la *praefectura Turgaliensis* tandis que la deuxième suivrait le cours du fleuve *Ana* : la colonie éméritaine, *Metellinum* et *Lacimurga*, dont l'arc se fermerait à l'ouest avec les autres préfectures. Une situation très similaire se retrouverait de l'autre côté du fleuve. Il est donc possible que ces nouveaux besoins, liés au contrôle des ressources locales expliquent l'organisation de l'espace dans la région située entre l'*Ana* et le *Bétis*, mais nous ne disposons pas à l'heure actuelle de sources suffisantes pour en juger. Tous ces éléments sont autant d'arguments pour qu'*Augusta Emerita* soit choisie, lors de la réorganisation administrative et la création de la province de Lusitanie, comme *caput provinciae*. À partir de ce moment-là, les sources révèlent que, très vite, la colonie, vitrine du pouvoir impérial, prend l'ascendance sur les cités voisines, favorisée par les nouvelles fonctions qui lui sont attribuées.

En effet, les multiples partages spatiaux induits par la réorganisation romaine posent naturellement la question des rapports entretenus avec les cités voisines, et plus particulièrement lorsque la simple colonie militaire d'*Augusta Emerita* est promue à la tête de la Lusitanie entre 16 et 13 av. J.-C. Si dans la plupart des cas nous ignorons les dates exactes des autres fondations coloniales, toutes précèdent la naissance de la province. Par ailleurs, à cette époque, d'autres cités, comme par exemple *Olisipo*, fonctionnent déjà comme autant de lieux centraux. Or, c'est bien *Augusta Emerita* qui s'est vue bénéficier des faveurs du pouvoir impérial. Dès sa fondation, la colonie est surdimensionnée par rapport aux autres. L'espace urbain *intra muros* est exceptionnel : il mesure près de 80 hectares, soit plus de trois fois la superficie de sa voisine médelline, d'environ 25 hectares, suivie de *Pax Iulia*, dont le centre mesure approximativement 24 hectares. De même, comme nous avons pu le constater, à l'ampleur de sa *pertica* s'ajoutent au moins trois *praefecturae*. Ces

69 González 2004, 59-60 ; 62.

enclaves territoriales sont donc sous la juridiction d'*Augusta Emerita* dont elles font intégralement partie : c'est un petit morceau géographiquement détaché de l'espace colonial mais qui lui appartient de plein droit et dont l'usufruit lui revient. Par ailleurs, pourquoi avoir choisi d'installer la *caput prouvinciae* à seulement 70 km au sud de *Norba* et à 30 km à l'ouest de *Metellinum*, toutes deux fondées à des dates très proches - dix à quinze ans d'intervalle - et ce dans un espace relativement réduit ? Si comme nous avons pu l'exposer tout au long de ce travail, les motivations géostratégiques ont sans doute prévalu, dès lors, face à la naissance et à l'emprise de la nouvelle *colonia*, qui plus est à partir du moment où elle est promue à la tête de la province, quelles en furent les conséquences pour les cités voisines ?⁷⁰ Les deux colonies, *Norba* et *Metellinum*, seraient-elles lésées par cette trop grande proximité géographique ? N'y aurait-il pas une emprise de la nouvelle fondation sur le reste des communautés urbaines, notamment sur ces deux *ciuitates* qui ont a priori le même statut juridique ? Sa supériorité hiérarchique, politique et juridique aurait-elle été un facteur de déclin pour les deux autres colonies à proximité ? Pour *Norba*, cela semble vérifié : la cité est un « centre secondaire »⁷¹, peuplé de riches propriétaires terriens⁷², à l'ombre d'*Augusta Emerita*. Le cas de *Metellinum* est davantage débattu⁷³. Tout d'abord, lors de la réorganisation territoriale augustéenne, il ne semble pas y avoir une volonté de « déconstruire » ce qui existait déjà avant la colonie⁷⁴. Par exemple, la *praefectura* d'*Augusta Emerita*, comme l'indiquent le *terminus augustal* et la *forma* de *Lacimurga*, n'a pas affecté la *pertica* de *Metellinum*, et au contraire, les limites semblent clairement indiquées. L'insertion de la nouvelle colonie ne semble donc pas s'être faite au détriment du territoire plus petit de sa voisine, du moins n'a-t-on pas de témoignage d'un éventuel conflit territorial. Par ailleurs, cette proximité géographique a même éventuellement profité, d'une certaine manière, à *Metellinum*. En effet, nous avons trace dans cette cité de divers hom-

70 Nous nous permettons de renvoyer sur ce point à un travail précédent : Marcos 2011.

71 Gorges 1990, 99.

72 Callejo Serrano 1968, 122 : « *Norba*, demasiado cerca de la urbe, languideció y se resignó a ser una pequeña ciudad de propietarios ».

73 Haba Quirós 1998, 295 et note 64 s'oppose à J.-G. Gorges à ce sujet.

74 Edmondson 2011, 38-42.

mages impériaux⁷⁵ et d'un théâtre décoré de granit stuqué, dont la qualité de l'ensemble statuaire semble pouvoir rivaliser avec le programme éméritain⁷⁶. Par ailleurs, deux gouverneurs y sont également attestés, ce qui est assez peu courant pour être remarqué : Caecilius L. f. Rufus, gouverneur à la fin de la période augustéenne-début tibérienne dont on a retrouvé le piédestal d'une statue équestre⁷⁷, et M. Porcius M. f. Cato, gouverneur de la province vers 45/46 apr. J.-C. honorant Claude par un monument⁷⁸. Enfin, le fait que la *caput provinciae* soit géographiquement proche de la colonie permettait aussi sans doute une certaine fluidité des déplacements, et donc peut-être l'installation de notables éméritains en un territoire davantage rural comme le sont *Metellinum* et *Norba* : ils pouvaient ainsi se rendre facilement à *Augusta Emerita* lorsque leurs affaires le nécessitaient. C'est du moins ce que pourrait attester le cas de C. Sulpicius C. f. Gal(eria) Superstes⁷⁹. Trois fois *Ivir* de *Metellinum*, il reçoit pourtant les hommages de la colonie éméritaine, avec des funérailles publiques et aux frais de la cité, et par décision de l'*ordo* de chacune des communautés respectives. C'est dire ses liens avec les deux cités voisines l'une de l'autre. Ainsi, tout en ayant conscience des aléas des découvertes, les sources laissent cependant l'impression d'une sorte d'effacement et de retrait politique des deux colonies préexistantes, *Norba* et *Metellinum*, par rapport à *Augusta Emerita*. La supériorité des fonctions politiques, judiciaires et économiques, liée au changement de statut, a été un facteur d'effacement pour les deux autres colonies à proximité. Promotion administrative, jamais les sources ne mentionnent le statut de *caput provinciae* : c'est avant tout la résidence du gouverneur⁸⁰

75 *CIL* II 607 *Metellinum* : hommage à Caius Caesar, *princeps iuventutis* ; *CIL* II 609 *Metellinum* : hommage à Drusus, fils de Germanicus ; *CIL* II 608 *Metellinum* : hommage à l'empereur Claude ; et enfin *CIL* II 610 *Metellinum* : hommage à Domitia Augusta.

76 Cf. Edmondson 2011, note 65 ; Guerra 2015, 195 sq.

77 *HEp* 4 159 *Metellinum*.

78 *CIL* II 608 *Metellinum*.

79 *AE* 1993 909 ; *HEp* 5 94 *Augusta Emerita*.

80 Le Roux 2004, 24 ; 30. Cf. également Haensch 1997 sur la notion de capitale. Dans le cas de la Lusitanie, il s'agit d'un *legatus Augusti pro praetore* de rang prétorien Cf. Alföldy 1969, 133-148 pour la liste et 218-229. Cela expliquerait sans doute aussi la rapide croissance et le développement de la colonie que reflètent à la fois les structures monumentales et leur évolution au début de notre ère (Mateos Cruz 2018) ainsi que l'adaptation du réseau des eaux usées à la croissance de la cité (Acero Pérez 2018).

qui induit le développement colonial. La délimitation de l'espace est donc surtout un enjeu stratégique, reflet de la politique impériale. De ce fait, la colonie créée *ex nihilo* s'est affichée comme un lieu de représentation du pouvoir impérial et de Rome dont témoigne la monumentalité déployée dans la colonie⁸¹. Au contraire, le décor architectural retrouvé dans les deux autres *ciuitates* d'époque républicaine n'a aucune mesure avec ce qui apparaît à *Augusta Emerita*⁸² et dont le nom en soi réaffirme le rôle impérial. Cette dernière est, pour toute la province, le foyer de diffusion des nouveaux messages tout aussi politiques, idéologiques que culturels. Il est donc indéniable que son poids a été considérable dans toute la région et que la colonie éméritaine a fait figure de pôle d'attraction et de rayonnement au sein de cet espace. Si les cités possèdent leur territoire propre, les multiples fonctions de la *caput provinciae* entraînent une nouvelle logique qui a probablement mené au déclin des autres colonies qui l'avaient chronologiquement précédée : elles entrent sous la coupe de sa « sphère d'influence ». La question se pose alors de savoir si *Augusta Emerita* n'aurait pas été pensée et conçue, dès le départ, comme une future *caput provinciae*.

S'interroger sur la fondation de colonies, c'est aborder la complexité d'un processus qui répond à la fois à de strictes normes juridiques mais aussi à leur adaptation pratique sur les terres provinciales de l'Empire romain, pour tout aussi diverses qu'elles soient. En ce sens, le cas d'*Augusta Emerita* semble particulièrement éclairant en raison du contexte qui lui est lié. Tout au long de l'étude de cette fondation *ex nihilo*, divers aspects de la question ont pu être abordés. Tout d'abord les multiples

81 Il n'est pas anodin de constater que seule la capitale de province, présente un éventail absolument complet d'édifices de spectacles : le théâtre et l'amphithéâtre déjà mentionnés, mais aussi le cirque de l'époque de Tibère. En témoigne également l'importance des programmes iconographiques officiels, directement inspirés de l'*Vrbs*, comme un groupe dynastique impérial d'Auguste *capite uelato* et de ses successeurs dans l'*aula sacra* du théâtre ; les *clipei*, les Cariatides et les têtes de Pluton ; enfin, le groupe colossal d'Énée qui est la réplique la plus complète que nous ayons dans tout l'Empire du modèle iconographique du *Forum Augustum*. Nogales Basarrate, Álvarez Martínez 2014 et 2019 insistent sur le rôle d'Auguste à l'origine de la colonie et proposent d'ailleurs de voir dans l'Arc dit « de Trajan » un arc commémoratif augustéen érigé de façon symbolique sur le *kardo decumanus* de la cité dès l'époque de la fondation (2014, 246).

82 Effectivement, bien que disposant également des monuments propres à la représentation des colonies, *Norba* et *Metellinum* ne parviennent pas à la splendeur et au lustre éméritain. Cf. Edmondson 2011, 35-38.

étapes qui s'opèrent dans la longue durée et qui répondent exactement à la théorie dans leur mise en œuvre sur le sol éméritain. De la même manière, les aspects militaires de la nouvelle *ciuitas* permettent d'éclairer la question de la chronologie, bien que celle-ci ne soit pas définitivement résolue. À travers l'analyse des motivations qui ont pu justifier cette fondation en une région inattendue mais néanmoins stratégique à de nombreux égards, il nous est également permis d'entrevoir les conséquences pour les communautés voisines. Le choix d'*Augusta Emerita* est mûrement pensé et réfléchi, et ce à l'échelle de toute la péninsule : la promotion de la jeune colonie au rang de *caput prouvinciae* a un fort impact politique, économique et social, démultipliant ainsi son aire d'influence sur les autres cités. Bien évidemment, l'insuffisance des sources antiques impose des limites à notre connaissance des fondations dont certains aspects, comme par exemple la question des rapports avec les populations locales, restent plus troubles. Toutefois, cet éclairage est tout à fait intéressant et porteur pour l'étude du processus de fondation car l'exemple d'*Augusta Emerita* pose très clairement la question du lien étroit qui existe entre espace et pouvoir, qui est ici particulièrement mis en valeur. De toute évidence, le découpage et l'organisation du territoire participent pleinement de la rationalisation de l'espace, l'un des moyens les plus efficaces de mettre en place les stratégies de pouvoir.

Susana Marcos
Université Littoral Côte d'Opale, UR 4030 HLLI
susana.marcos@univ-littoral.fr

Sources épigraphiques

AE = *L'Année épigraphique*, Paris, 1888-.

CIL II = Hübner E., *Corpus Inscriptionum Latinarum, consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussicae editum*, II, *Inscriptiones Hispaniae Latinae*, Berlin, 1869 et *Inscriptionum Hispaniae Latinae supplementum*, Berlin, 1892.

HEp = *Hispania Epigraphica*, Madrid, 1989-.

Sources numismatiques

RPC I = Burnett A., Amandry M. & Ripollès P. P., *Roman Provincial Coinage. Vol. I: from the death of Cesar to the death of Vitellius (44 BC-69 AD)*, BNF, British Museum Press, Londres, 1992.

Sources littéraires

- Agennius Urbicus, *Corpus Agrimensorum Romanorum, Vol. I, fasc. 1, Opuscula agrimensorum veterum* (Teubner), trad. C. Thulin, Stuttgart, 1913.
- Dion Cassius, *Roman History* (Loeb), trad. E. Cary, H. Foster, London-Cambridge, 1914.
- Frontin, *De Condicionibus Agrorum, tome I* (CUF), trad. J.-Y. Guillaumin, Les Belles Lettres, Paris, 2005.
- Hygin le Gromatique, *De Condicionibus Agrorum, tome I* (CUF), trad. J.-Y. Guillaumin, Les Belles Lettres, Paris, 2005.
- Pline l'Ancien, *Natural History, tome II, Livres III-IV* (Loeb), trad. H. Rackham, Cambridge-London, 1961.
- Siculus Flaccus, *De Condicionibus Agrorum, tome II* (CUF), trad. J.-Y. Guillaumin, Les Belles Lettres, Paris, 2010.
- Strabon, *Géographie, tome II (livres III et IV)* (CUF), trad. F. Lassère, Les Belles Lettres, Paris, 1966.
- Tacite, *Annales, tome I (livres I-III)* (CUF), trad. P. Willeumier, Les Belles Lettres, Paris, 1974.
- Tite-Live, *Histoire romaine, tome XXX* (CUF), trad. Ch. Goullart, Les Belles Lettres, Paris, 1986.

Bibliographie

- Acero Pérez 2007 = J. Acero Pérez, *La gestión de los residuos líquidos en Augusta Emerita: fuentes documentales y bibliográficas para su estudio*, in *Mérida, excavaciones arqueológicas 2004*, n. 10, Mérida 2007, 457-477.
- Acero Pérez 2018 = J. Acero Pérez, *La gestión de los residuos en Augusta Emerita: siglos I a.C. – VII d.C.* (Anejos de AEspA, LXXXII, CSIC), Madrid 2018.
- Alba 2018 = M. Alba, *Augusta Emerita, una puerta en Lusitania para suministrar al ejército*, in *La fundación de Augusta Emerita y los orígenes de Lusitania* (= Monografías Emeritenses 11), T. Nogales Basarrate, N. Barroero Martín (eds.), Mérida 2018, 113-148.
- Albertini 1923 = E. Albertini, *Les divisions administratives de l'Espagne romaine*, Paris 1923.

- Alföldy 1969 = G. Alföldy, *Fasti Hispanienses: Senatorische Reichsbeamte und Offiziere in den Spanischen Provinzen des Römischen Reiches von Augustus bis Diokletian*, Weisbaden 1969.
- Almagro Gorbea 2006-2008 = M. Almagro Gorbea, *La necrópolis de Medellín*, 3 vol., Madrid 2006-2008.
- Almagro Gorbea 2009 = M. Almagro Gorbea, Dipo. *Ciudad tartésico-turdetana*, Conimbriga XLVIII, 2009, 5-60.
- Alonso Sánchez, Fernández Corrales 2000 = A. Alonso Sánchez, J. M^a. Fernández Corrales, *El proceso de romanización de la Lusitania Oriental: la creación de asentamientos limítarés*, in *Sociedad y Cultura en Lusitania romana* (IV Mesa Redonda Internacional, Serie Estudios portugueses 13), J.-G. Gorges, T. Nogales Basarrate (eds.), Mérida 2000, 85-100.
- Ariño Gil, Gurt i Esparraguera 1994 = E. Ariño Gil, J. M. Gurt i Esparraguera, *Catastros romanos en el entorno de Augusta Emerita. Fuentes literarias y documentación arqueológica*, Stud. hist. H^a Antig. X-XI 1992-1993, 1994, 45-66.
- Beltrán 1976 = A. Beltrán, *Las monedas de Mérida: su interpretación histórica*, in *Augusta Emerita. Actas del simposio internacional conmemorativo del bimilenario de Mérida (1975)*, A. Blanco Freijeiro (ed.), Madrid 1976.
- Caballeros Rufino 2005 = A. Caballeros Rufino, *La actividad colonizadora en la Provincia Hispania Ulterior a fines de la República: la nueva tabla inédita de la ley de Osuna y el deductor coloniae*, in *Julio César y Córdoba: tiempo y espacio en la campaña de Munda (49-45 a. C.)*, E. Melchor Gil, J. Mellado Rodríguez, J. F. Rodríguez Neila (eds.), Córdoba 2005.
- Cadiou 2008 = Fr. Cadiou, *Hibera in terra miles. Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (218-45 av. J.-C.)* (Bibliothèque de la Casa de Velázquez 38), Madrid 2008.
- Callejo Serrano 1968 = C. Callejo Serrano, *La arqueología de Norba Caesarina*, AEA XLI, 117-118, 1968, 121-149.
- Canto 1989 = M^a. A. Canto, *Colonia Iulia Augusta Emerita: Consideraciones en torno a su fundación y territorio*, Gerión VII, 1989, 149-205.
- Canto 1990 = M^a. A. Canto, *Las tres fundaciones de Augusta Emerita*, in *Stadtbild und Ideologie. Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik Kaiserzeit*, hrg. von W. Trillmich, P. Zanker, München 1990, 289-296.
- Castillo 2018 = P. Castillo, *Itinera hispana y ríos navegables: el caso del Duero*, in *Wasser - Wege - Wissen auf der iberischen Halbinsel* (= Berliner Schriften zur Rechtsgeschichte 8), hrg. von I. Czeguhn *et alii*, Baden-Baden 2018, 31-56.
- Chouquer, Favory 1992 = G. Chouquer, Fr. Favory, *Les arpenteurs romains. Théorie et pratique*, Paris 1992.

- Christol 1994 = M. Christol, *Pline l'Ancien et la formula de la province de Narbonnaise*, in *La mémoire perdue. À la recherche des archives oubliées, publiques et privées, de la Rome antique*, S. Demougin (éd.), Paris 1994, 45-63.
- Clavel-Lévêque 1993 = M. Clavel-Lévêque, *La forma de bronze de Lacimurga*, *Estudios de la Antigüedad* 6/7, 1993, 175-182.
- Clavel-Lévêque 2015 = M. Clavel-Lévêque, *Paysages et Cadastres de l'Antiquité. Chronique 2015*, *DHA* 41/1, 2015, 257-288.
- Cordero Ruíz 2010 = T. Cordero Ruíz, *Una nueva propuesta sobre los límites del ager Emeritensis durante el imperio romano y la antigüedad tardía*, *Zephyrus* LXV, 2010, 149-165.
- Czeguhn 2018 = *Wasser - Wege - Wissen auf der iberischen Halbinsel* (= Berliner Schriften zur Rechtsgeschichte 8), hrsg. von I. Czeguhn et alii, Baden-Baden 2018.
- Dilke 1995 = O. A. W. Dilke, *Les arpenteurs de la Rome antique*, Sophia-Antipolis 1995.
- Dupré Raventós 2004 = *Las capitales provinciales de Hispania*, vol. 2: *Mérida – Colonia Augusta Emerita*, X. Dupré Raventós (ed.), Roma 2004.
- Edmondson 2011 = J. Edmondson, *A Tale of two colonies: Augusta Emerita (Mérida) and Metellinum (Medellín) in Roman Lusitania*, in *Roman Colonies in the first century of their foundation*, R. J. Sweetman (ed.), Oxford 2011, 32-54.
- Étienne 1995 = R. Étienne, *À propos du territoire d'Emerita Augusta (Mérida)*, in *Cité et territoire* (= *Espaces et paysages* 5), M. Clavel-Lévêque, R. Plana-Mallart (éds.), Paris 1995, 27-32.
- Feijoo Martínez, Alba Calzado 2008 = S. Feijoo Martínez, M. Alba Calzado, *Consideraciones sobre la fundación de Augusta Emerita*, in *IV Congreso de las obras públicas en la ciudad romana*, Madrid 2008, 97-124.
- Gargola 1995 = D. J. Gargola, *Lands, Laws and Gods: Magistrates and Ceremony in the Regulation of Public Lands in Republican Rome*, Chapel Hill, London 1995.
- González 2004 = J. González, *Límites entre provincias, ciudades y territorios*, in *Epigrafia di confine. Confine dell'epigrafia* (= *Epigrafia e antichità* 21), a cura di M. G. Bertinelli Angeli, A. Donati, Bologna 2004, 49-64.
- Gorges 1982 = J.-G. Gorges, *Centuriation et organisation du territoire : notes préliminaires sur l'exemple de Mérida*, in *Villes et campagnes de l'Empire romain*, Aix-en-Provence 1982, 101-110.
- Gorges J.-G., 1990 = J.-G. Gorges, *Villes et villas de Lusitanie (Interactions-échanges-autonomies)*, in *Les Villes de Lusitanie romaine. Hiérarchies et territoires* (= *Collection de la Maison des Pays Ibériques* 42), Paris 1990, 91-113.

- Gorges, Rodríguez Martín 2004 = J.-G. Gorges, F. G. Rodríguez Martín, *Los territorios antiguos de Mérida. Un estudio del territorium emeritense y de sus áreas de influencia*, in *Augusta Emerita. Territorios, Espacios, Imágenes y Gentes en Lusitania Romana* (= Monografías Emeritenses 8), T. Nogales Basarrate (ed.), Mérida 2004, 93-128.
- Guerra 2015 = S. Guerra *et al.*, *Metellinum: síntesis histórica y novedades arqueológicas de esta ciudad romana*, in *Ciudades romanas de Extremadura* (= Studia Lusitana 8), T. Nogales Basarrate, M. J. Pérez del Castillo (eds.), Mérida 2015, 195-221.
- Haba Quirós 1998 = S. Haba Quirós, *Medellín romano. La colonia Medellinensis y su territorio*, Badajoz 1998.
- Haensch 1997 = R. Haensch, *Capita provinciarum. Statthaltersitze und Provinzialverwaltung in der römischen Kaiserzeit* (= Kölner Forschungen 7), Mainz 1997.
- Keppie 1983 = L. J. F. Keppie, *Colonisation and Veteran Settlement in Italy, 47-14 B. C.* (= British School at Rome LII), London 1983.
- Kienast 2011 = D. Kienast, *Römische Kaisertabelle: Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt, 5. ed. (1. ed. 1990), 2011.
- Le Roux 1994a = P. Le Roux, *Cités et territoires en Hispanie : l'épigraphie des limites*, MCV XXX-1, 1994, 37-51.
- Le Roux 1994b = P. Le Roux, *Vicus et Castellum en Lusitanie sous l'Empire*, in *Les Campagnes de Lusitanie romaine. Occupation du sol et habitats* (= Casa de Velázquez 47), J.-G. Gorges, M. Salinas de Frías (eds.), Madrid, Salamanca 1994, 151-160.
- Le Roux 1999a = P. Le Roux, *Le territoire de la colonie auguste de Mérida. Réflexions pour un bilan*, in *Économie et territoire en Lusitanie romaine* (= Casa de Velázquez 65), J.-G. Gorges, Fr. G. Rodríguez Martín (eds.), Madrid 1999, 263-276.
- Le Roux 1999b = P. Le Roux, *La ville romaine en Hispanie*, in *Actas da mesa redonda: Emergência e desenvolvimento das cidades romanas no norte da Península ibérica*, L. Tavares Dias (ed.), Porto 1999, 233-254.
- Le Roux P., 2004 = P. Le Roux, *Mérida capitale de la province romaine de Lusitanie*, in *V Mesa Redonda internacional sobre Lusitania romana: Las Comunicaciones*, J. G. Gorges, E. Cerrillo Martín, T. Nogales Basarrate (eds.), s.l., 2004, 17-31.
- Le Roux 2012 = P. Le Roux, *Cités et territoire : la question des relations*, in *Gérer les territoires, les patrimoines et les crises. Le quotidien municipal II*, L. Lamoine, Cl. Berrendonner, M. Cébeillac-Gervasoni (eds.), Clermont-Ferrand 2012, 21-33.
- Leveau 1993a = Ph. Leveau, *Territorium Urbis. Le territoire de la cité romaine et ses divisions : du vocabulaire aux réalités administratives*, REA XCV,

- n. 3-4, 1993, 449-471.
- Leveau 1993b = Ph. Leveau, *La ville romaine et son espace territorial*, in *La Ciutat en el món romà* (XIV^e Congrès International d'Arqueologia Clàssica), Tarragona 1993, 273-284.
- Marcos 2011 = S. Marcos, *Espace et identité. Le cas des colonies de Lusitanie*, Cahiers Mondes anciens, n. 2 [<https://doi.org/10.4000/mondesanciens.568>], 2011.
- Marcos 2013 = S. Marcos, *Les relations entre les cités de Lusitanie au Haut-Empire*, thèse de doctorat soutenue à l'université de Dijon, 2013.
- Mateos Cruz 2018 = *La scaenae frons del teatro romano de Mérida* (Anejos de AEspA 86), P. Mateos Cruz (ed.), Madrid 2018.
- Mateos Cruz, Pizzo 2001 = P. Mateos Cruz, A. Pizzo, *L'architecture monumentale d'Augusta Emerita. De nouvelles perspectives*, MEFRA 123-2, 2001, 581-595.
- Moatti 1993 = Cl. Moatti, *Archives et partage de la terre dans le monde romain (II^e siècle avant-J.^e siècle après J.-C.)* (= CEFR 173), Rome 1993.
- Nogales Basarrate 2021 = T. Nogales Basarrate, Colonia Augusta Emerita, in *Ciudades Romanas de Hispania. Cities of Roman Hispania*, T. Nogales Basarrate (ed.), Roma, Bristol 2021, 33-61.
- Nogales Basarrate, Álvarez Martínez 2019 = T. Nogales Basarrate, J. M. Álvarez Martínez, *Augusta Emerita en tiempos de Augusto*, in *Purpurea Aetas. Estudios sobre el Mundo Antiguo dedicados a la Profesora Pilar Fernández Uriel*, J. Cabrero Piquero, P. González Serrano (eds.), Madrid, Salamanca 2019, 663-681.
- Nogales Basarrate, Barrero Martín 2018 = *La fundación de Augusta Emerita y los orígenes de Lusitania* (= Monografías Emeritenses 11), T. Nogales Basarrate, N. Barrero Martín (eds.), Mérida 2018.
- Nogales Basarrate, Álvarez Martínez 2014 = T. Nogales Basarrate, J. M. Álvarez Martínez, Colonia Augusta Emerita. *Creación de una ciudad en tiempos de Augusto*, Stud. hist. H.^a antigua 32, 2014, 209-247.
- Olesti Vila 2014 = O. Olesti Vila, *Paisajes de la Hispania romana. La explotación de los territorios del Imperio*, Sabadell 2014.
- Parodi Álvarez 2003 = M. J. Parodi Álvarez, *Notas sobre la economía del Anas: apuntes sobre su navegación antigua*, in *Puertos fluviales antiguos: ciudad, desarrollo e infraestructuras*, IV Jornadas de Arqueología Subacuática, G. Pascual Berlengua, J. Pérez Ballester (eds.), València 2003, 49-58.
- Pinheiro Blot 2004 = M.^a L. Pinheiro Blot, *Circulação aquática e o papel dos portos flúvio-estuarinos nos contactos da Lusitânia romana. O caso do litoral e dos rios de Portugal*, in *V Mesa Redonda internacional sobre Lusitania romana: Las Comunicaciones*, J.-G. Gorges, E. Cerrillo Martín, T. Nogales Basarrate (eds.), Mérida 2004, 465-480.

- Prieto 2002 = A. Prieto, *Espacio social y organización territorial de la Hispania romana*, Stud. hist. H^a Antig. XX, 2002, 139-170.
- Sáenz de Buruaga 1976 = J. A. Sáenz de Buruaga, *La fundación de Mérida*, in Augusta Emerita. *Actas del simposio internacional conmemorativo del bimilenario de Mérida*, A. Blanco Freijeiro (ed.), Madrid 1976, 19-32.
- Saquete Chamizo 2004 = J. C. Saquete Chamizo, *Territorios y gentes en el contexto histórico de la fundación de la colonia Augusta Emerita*, in Augusta Emerita. *Territorios, Espacios, Imágenes y Gentes en Lusitania Romana* (= Monografías Emeritenses 8), T. Nogales Basarrate (ed.), Mérida 2004, 373-397.
- Saquete Chamizo 2011 = J. C. Saquete Chamizo, *Aspectos políticos, estratégicos y económicos en la fundación de Augusta Emerita*, in *Actas del congreso internacional: 1910-2010. El yacimiento emeritense*, in J. M. Álvarez Martínez, P. Mateos Cruz (eds.), Mérida 2011, 111-124.
- Saquete Chamizo, Álvarez Martínez 2013 = J. C. Saquete Chamizo, J. M. Álvarez Martínez, *Augusta Emerita. Novedades Epigráficas, Testimonios Arqueológicos e Interpretaciones Históricas*, in *Govern i societat a la Hispania romana. Novetats epigràfiques. Homenatge a Géza Alföldy*, Tarragona 2013, 279-290.
- Trillmich 2004 = W. Trillmich, *Monumentalización del espacio público emeritense como reflejo de la evolución histórica colonial: el ejemplo del teatro emeritense y sus fases*, in Augusta Emerita. *Territorios, Espacios, Imágenes y Gentes en Lusitania Romana* (= Monografías Emeritenses 8), T. Nogales Basarrate (ed.), Mérida 2004, 277-284.
- Ventura Villanueva 2009 = Á. Ventura Villanueva, *Fasti duovirales Coloniae Augustae Emeritae: reflexiones sobre la concepción, gestación y nacimiento de la ciudad de Mérida*, ZPE 170, 2009, 215-249.
- Trillmich 1989-1990 = W. Trillmich, *Un sacrarium del culto imperial en el teatro de Mérida*, Anas 2-3, 1989-1990, 87-96.
- Trillmich 2018 = W. Trillmich, *Los orígenes de la Colonia Augusta Emerita a través de las monedas*, in *La fundación de Augusta Emerita y los orígenes de Lusitania* (= Monografías Emeritenses 11), T. Nogales Basarrate, N. Barrero Martín (eds.), Mérida 2018, 84-112.

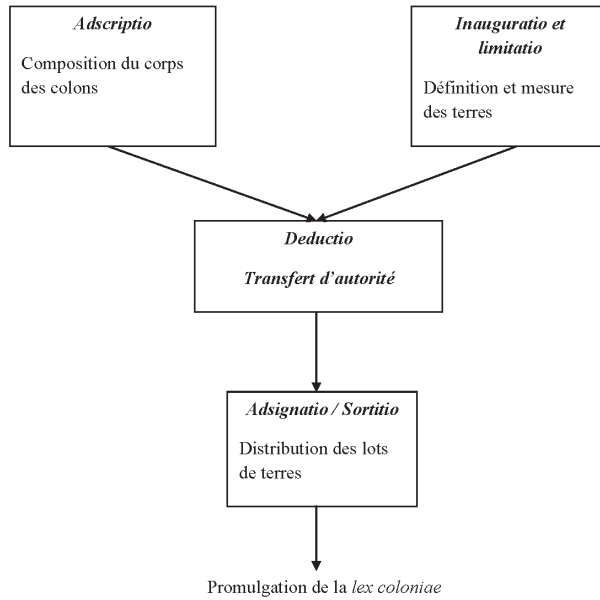


Fig. 1. Les diverses étapes de la fondation coloniale.

*Vniversa provincia dividitur in conventus tres, Emeritensem
Pacensem
Scallabitanum*

tota populorum XLV
in quibus coloniae sunt quinque
municipium civium Romanorum
Lati antiqui III
stipendiaria XXXVI

coloniae Augusta Emerita Anae fluvio adposita
Metellinensis
Pacensis
Norbensis Caesarina cognomine (contributa sunt in eam Castra Servilia
Castra Caecilia)
quinta est Scallabis quae Praesidium Iulium vocatur

Municipium civium Romanorum Olisipo Felicitas Iulia cognominatum

Oppida veteris Latii Ebora, quod idem Liberalitas Iulia
et Myrtilis
ac Salacia, quae diximus.

Fig. 2. Liste interprétative des *ciuitates* de Lusitanie d'après Plinie l'Ancien, *HN*, IV, 117.

La fondation ex nihilo d'Augusta Emerita



Fig. 3. Répartition des centres de cités de Lusitanie au Haut-Empire.

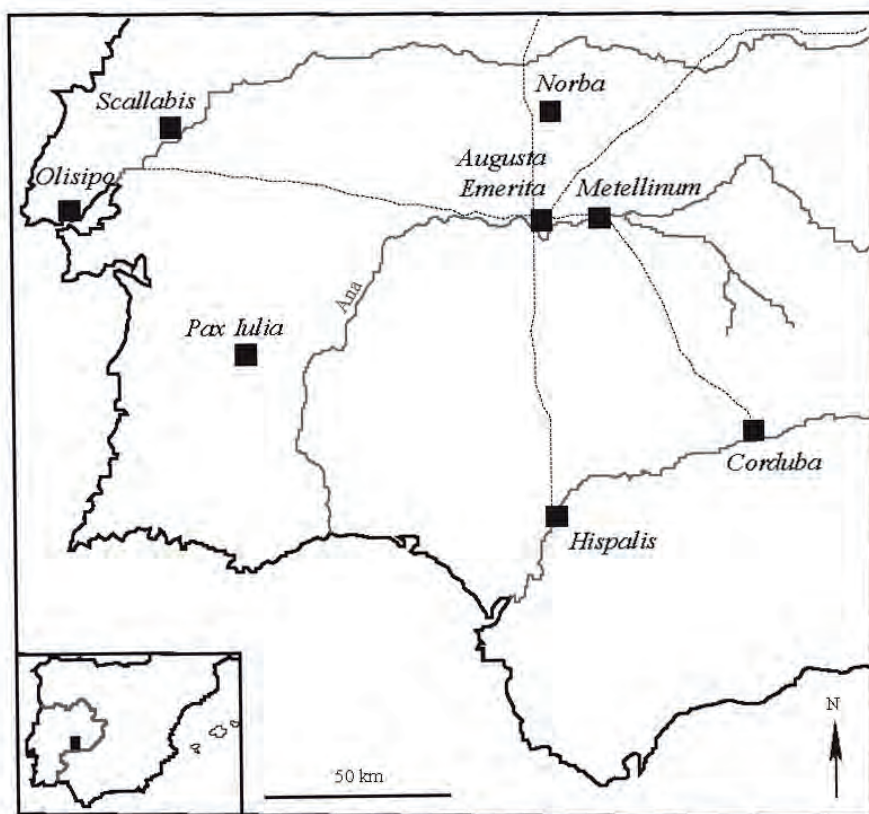


Fig. 4. Situation d'Augusta Emerita.

DEUXIÈME PARTIE
LES ESPACES COLONIAUX

LES ESPACES COLONIAUX ET LEURS MODÈLES DANS L'ANTIQUITÉ

Les deux premières parties de cet ouvrage sont le fruit de deux rencontres issues de programmes de recherche portant sur les colonies : *Le phénomène colonial dans l'Antiquité grecque et romaine : approches culturelles et sociologiques* (ArcHiMèdE) et *Archaiologia de la colonisation : culture matérielle et interprétations historiques* (ARTEHIS). La première, à Mulhouse, a permis d'évoquer les fondations de colonies dans le monde grec et dans le monde romain. La seconde, qui s'est réunie à Dijon, a été consacrée fort logiquement à l'organisation interne des colonies et à la différenciation des espaces dans des villes souvent créées *ex-nihilo*. Cette organisation spatiale peut être déclinée d'une part dans sa dimension politique et d'autre part dans sa dimension religieuse, à travers l'étude de cas provenant de quasiment tout le monde méditerranéen. Les réflexions des philosophes, Platon et Aristote notamment, qui portent sur l'organisation de la cité, sur son territoire, sur la disposition et la répartition des lots, etc., témoignent de l'importance de cette gestion spatiale pour les sociétés antiques. D'un espace vide, il convient de faire un territoire humanisé, et cela pour une durée illimitée. Le choix de l'implantation est donc capital ; lorsqu'elles sont quasi contemporaines dans un même espace, plusieurs colonies – on parle alors de « poliadisation » – constituent un réseau confirmant la présence du pouvoir fondateur dans la zone. Ce qui au départ n'est qu'un campement sans doute, doit devenir une ville entourée d'un territoire où de multiples activités vont prendre place. Outre le politique et le religieux, s'inscrivent dans cet espace l'économique, le social et aussi le mémoriel ou l'agonistique. Ce sont donc tous les aspects de la vie d'une communauté que les décisions initiales vont devoir prendre en compte et envisager

pour la longue durée. Certains de ces aspects ont pu être à l'origine du choix du site précis de la ville, centre civique de la colonie : il est clair que la présence de sanctuaires anciens a pu jouer un rôle, tout comme la topographie ou les ressources en eau ou la qualité des terres agricoles. Même pour des fondations plus tardives, de l'époque augustéenne par exemple, les raisons stratégiques liées à certaines implantations, lorsque le territoire a été intégré à l'empire et qu'il convenait de surveiller les zones frontalières, ont aussi leur importance.

La communauté coloniale doit disposer d'espaces publics où la vie de la *polis/civitas* peut s'épanouir : la définition juridique doit être complétée par la pratique perçue à travers les restes découverts par les archéologues. Si parfois il semble qu'aucun espace public n'ait été délimité, c'est souvent parce que nous sommes soumis aux aléas des découvertes archéologiques : avant de pouvoir comparer des dossiers de fondation coloniale, il est indispensable de mener des analyses fines sur les sites. Mais la place de l'individu ne doit pas être négligée et le projet colonial doit aussi envisager de replacer le colon dans sa famille, sa maison, son domaine. Si pour les élites, en général une aristocratie urbaine, il y a parfois interpénétration entre le privé et le public et entre le public et le privé¹, pour la majorité des colons, une démarcation existe bien entre les deux espaces. C'est à diverses échelles qu'il faut suivre l'organisation initiale de l'espace de la colonie, ses mutations, ou recompositions : au niveau tout d'abord de l'ensemble du territoire plus ou moins vaste, puis en se rapprochant du centre urbain, en prenant en compte la ville et l'espace péri-urbain, et enfin, au sein de la ville elle-même.

Le territoire civique, tel qu'il a été défini lors de la fondation, n'est pas immuable : il subit en effet les aléas du temps. C'est en particulier au moment de leur entrée dans l'empire romain que les territoires civiques, plus particulièrement en Orient, vont connaître des évolutions : perte de territoire lorsque la cité n'a pas manifesté un grand enthousiasme à la présence des Romains, ou au contraire, agrandissements, en particulier lors des promotions avec l'octroi d'un statut civique plus avantageux.

Ce territoire plus ou moins vaste abrite des activités multiples se répartissant sur son sol : activités économiques, funéraires (nécropoles),

1 Marcos 2018.

mais aussi religieuses. Mais le territoire colonial est avant tout destiné à être loti par des colons : originellement public ou collectif, le territoire, est finalement destiné, du moins en partie, à un usage de type privé.

Cela suppose, dès la fondation coloniale, un travail de cadastration lié au lotissement, prévoyant aussi bien des lots pour les colons présents que des lots pour les futurs colons ; il ne faut pas oublier les possibles conflits avec les premiers occupants des lieux qui, s'ils n'étaient pas organisés en cité auparavant, perdent leur terre, mais pas leurs institutions. Par contre, s'ils relevaient d'une cité avant l'arrivée des Romains, ils deviennent des *incolae* sur leurs propres terres ; la distinction entre les divers groupes est perceptible à travers l'étude onomastique qui peut parfois être menée, lorsque les documents épigraphiques sont assez nombreux pour permettre ce type d'étude. Il ne faut cependant pas exagérer ces éventuels conflits liés à la cohabitation sur le territoire colonial, qui est parfois perceptible lorsqu'une partie des archives publiques consignant cette répartition nous est parvenue. Il convient de ne pas oublier que la diversité de l'occupation de cet espace colonial est susceptible de donner lieu à une compétition pour son occupation : la terre doit-elle être occupée par des lots de terre ou par des sanctuaires religieux, marqueurs de frontière ? On ne peut qu'imaginer les réflexions qui ont dû être menées par les colons et que les travaux contemporains peuvent mettre en évidence grâce à la restitution de l'espace colonial que permet la combinaison des sources littéraires (Thucydide, Strabon) et de la documentation archéologique.

En se rapprochant de la ville, ce sont des questionnements toujours d'actualité qui peuvent être abordés : définition, limites, organisation, fonctions de l'espace péri-urbain ou plutôt des espaces péri-urbains, selon des cercles concentriques qui se trouvent définis par les sources juridiques. Le territoire est de plus en plus occupé, la compétition pour l'occupation du sol est plus prégnante, alors que les termes *proasteion* et *suburbium*² renvoient à des définitions relativement floues et imprécises. Se développant plus tardivement dans l'histoire de la colonie, ces espaces péri-urbains témoignent des choix faits par les institutions locales quant à leur évolution, et sont désormais pris en compte aussi bien par les archéologues que par les historiens comme en témoignent les publications

2 Voir Champlin 1982 ; Lafon 2001 ; cf. Pergola, Santangeli, Volpe 2003 ; Jolivet, Pavolini, Tomei 2009.

et réunions scientifiques récentes³. Ce ne sont plus les premiers colons qui agissent là, mais leurs descendants, désormais parfaitement intégrés dans la région choisie pour l'implantation. Les modèles que les colons ont pu apporter n'ont plus ici de rôle, et on peut se demander s'il y a pour chaque colonie un modèle qui n'a parfois pas été mis en évidence. C'est en interaction directe avec le paysage, avec les besoins de la communauté, avec les pratiques sociales, politiques et funéraires que les décisions sont prises. La transition entre le péri-urbain et l'urbain est souvent rendue lisible dans ce paysage par des murs et une porte plus ou moins monumentale, marqueur de la limite entre deux mondes : dans celui de la ville, les morts n'ont pas droit de résidence⁴.

La première étape de planification de l'espace urbain est la mise en place des axes de circulation. Implantés dès l'origine ou presque, ces axes de circulation apparaissent très tôt, ce qui montre l'existence d'un schéma d'urbanisme conçu dès le début de la colonie. Ce schéma plus ou moins orthonormé, voire hippodamien dans certaines colonies, va être récurrent dans les colonies romaines, du moins quand la topographie le permet. Les choix faits lors de la fondation impactent durablement

3 Ménard, Plana 2015.

4 *Lex coloniae Genetivae Iuliae* ou *lex Ursonensis*, dans *FIRA* I², 28 (p. 127, chap. LXXIII) = *CIL* II, 5 439 : *Ne quis intra fines oppidi colon(iae)ue, qua aratro / circumductum erit, hominem mortu<u>m / inferto neue ibi humato neue urito neue homi/nis mortui mon<u>mentum aedificato. Si quis / aduersus ea fecerit, is c(olonis) c(oloniae) G(enetiuae) Iul(iae) HS (sestertia) / I↗ (quinque milia) d(are) d(amnas) esto, / eiusque pecuniae cui uolet petitio persecutio exactio(ue) esto. Itque quot inaedificatum / erit Iuir aedil(is)ue dimoliendum curanto. Si / aduersus ea mortuus inlatus positusue erit, / expianto uti oportebit* (« À l'intérieur des limites de la ville ou de la colonie dont l'enceinte aura été tracée avec la charrue, qu'aucun homme mort ne soit porté <au tombeau>, ni y soit inhumé, ni y soit incinéré, ni qu'y soit édifié un monument <funéraire> pour un homme mort. Si quelqu'un contrevient à ces prescriptions, qu'il soit condamné à verser 5 000 sesterces aux colons de la colonie Genetiva Iulia, et que celui qui voudra de cet argent fasse la réclamation en justice, mène la poursuite judiciaire et perçoive le recouvrement de la somme. De même, ce qui aura été construit, que le duumvir ou l'édile se charge de devoir le démolir. Si à l'encontre de ces prescriptions, un mort aura été porté <au tombeau> ou déposé <dans une tombe>, il faudra pratiquer une expiation »). Cf. Loi des XII Tables, fr. X, 1 Crawford = X, 1 *FIRA* I² (ap. Cic., *De leg.*, II, 58) : *Hominem mortuum in urbe ne sepelito neve urito* (« Qu'un homme mort ne soit ni enseveli ni incinéré à l'intérieur de la Ville »).

l'espace urbain, même si des tâtonnements initiaux peuvent être mis en évidence par les fouilles. Ces choix sont liés aux conditions géographiques, avec la présence d'un port naturel par exemple, ou reproduisent un modèle, celui de la cité-mère ou d'une autre colonie. Les grandes lignes d'organisation de l'espace urbain structurent en effet l'espace colonial jusqu'à l'abandon de la cité.

Il faut souligner la capacité d'adaptation des colons qui, éloignés de la mère-patrie d'origine, sont obligés de s'adapter à la morphologie du terrain où ils se sont installés. Fonder une « ville idéale » au centre du territoire civique était sans doute un espoir qui se réalisa finalement assez peu : nombreux sont les exemples qui témoignent que la régularité du maillage urbain a été compromise dès l'origine par un terrain difficile.

La longue vie de ces colonies installées sur les rives de la Méditerranée est troublée par les aléas de l'histoire : entrées dans le monde romain, les cités ont dû s'adapter. Si leur autonomie de fonctionnement est préservée, ces cités vont voir leur statut évoluer en fonction de la grille mise en place par Rome : la promotion au rang de colonie romaine représente un honneur recherché. Ce nouveau statut va bien entendu générer une modification du centre politique en particulier : il convient, par le biais de la monumentalisation, d'exprimer la fierté des habitants, seul moyen désormais de le faire, mais aussi en mettant en scène les images du pouvoir impérial (statues, temples du « culte impérial »...), de manifester son adhésion à l'empire et au régime impérial. L'enjeu est alors double : il ne s'agit pas de nier le passé de la cité, bien au contraire, mais ce passé où la cité était libre et totalement indépendante ne doit pas non plus apparaître comme la négation ou le rejet du présent romain ; la colonie se doit de ressembler à une « petite Rome » avec son *forum*, une basilique, une curie, un complexe thermal, un théâtre⁵. La

5 Selon Aulu-Gelle (d'après un discours d'Hadrien au Sénat, *Nuits attiques*, XVI, 13, 9), le statut colonial, « bien qu'il comporte plus de dépendance et moins de liberté, est cependant jugé préférable et plus prestigieux [que le statut de municipale] à cause de la grandeur et de la majesté du peuple romain (*propter amplitudinem maiestatemque populi Romani*) dont ces colonies semblent être pour ainsi dire des images réduites et en quelque sorte des reproductions (*cuius istae coloniae quasi effigies parvae simulacraque esse quaedam videntur*) ». Voir notamment Bispham 2000 ; Bispham 2006 ; Mouritsen 2004 ; Sewell 2010 ; Sewell 2014. Pour une « réhabilitation » du fameux passage d'Aulu-Gelle, où la métaphore des colonies vues comme des « images

distinction spatiale initiale entre *coloni* et *incolae* tend à disparaître, avec une progressive intégration par les processus successifs ou combinés d'hellénisation ou de « romanisation »⁶ : on assiste à un développement de la « poliadisation » dans la région où est située la colonie, avec la reprise du schéma colonial par les populations « indigènes ».

Très souvent hiérarchisés, les axes de circulation ont permis de définir des quartiers qui vont souvent se spécialiser dans une activité. Bien évidemment, le centre de la ville est occupé par l'*agora/forum*, siège de la vie publique, mais à cet espace est souvent associé un espace complémentaire, religieux, destiné à abriter la triade capitoline (*Capitolium*) ou, plus tard, l'espace consacré au « culte impérial ».

La structuration de l'espace urbain laisse aussi la place à l'habitat, qui se développe dans plusieurs quartiers. Espace privé, la maison est souvent organisée autour d'une cour où la vie familiale peut s'épanouir loin des regards. Les recherches contemporaines, plus poussées grâce aux avancées technologiques, permettent d'appréhender le mode de vie des habitants.

Parmi ces pratiques qui sont à la fois privées et publiques, il ne faut pas négliger les pratiques religieuses, pour lesquelles des espaces bien particuliers sont nécessaires. Les territoires coloniaux abritent souvent des centres religieux très anciens, qui ont pu être à l'origine du choix du site de la fondation coloniale et qui, au fil de l'histoire, ont su garder un rôle de premier plan, en s'adaptant aux besoins des *coloni* et des *incolae* : les divinités sont locales et s'associent avec des divinités importées afin de proposer le panel le plus large possible aux habitants de la colonie⁷. En s'intéressant à l'organisation du territoire colonial et à la répartition primitive des espaces, on constate que l'identité religieuse se manifeste dans certains espaces par des sanctuaires de frontière ou de confins qui marquent la limite du territoire colonial et sont de fait souvent une zone de contact avec les populations voisines, offrant aussi des espaces de rencontre entre colons et « indigènes ». Cette organisation territoriale primitive, avec sa répartition spatiale bien définie, peut laisser penser

en réduction » et des « reproductions » du modèle romain doit d'abord se comprendre en rapport avec la « grandeur » et la « majesté du peuple romain », voir Zancker 2000 ; voir Humm dans ce volume.

6 Voir Le Roux 2004 ; Inglebert 2005.

7 Voir Bertrand 2015.

que la colonisation et la subcolonisation pourraient se lire à travers un prisme ethnique, mais aussi que la visibilité de la « cité pensée » ne se laissait entrevoir qu'après plusieurs générations. Les fouilles menées dans ces sanctuaires permettent de documenter les rituels du sacrifice et de la consommation collective de la nourriture dans un espace sacré : pratiques rituelles publiques et pratiques rituelles privées se mêlent par conséquent dans les mêmes espaces.

L'organisation de l'espace civique conduit à s'interroger sur l'image que les colons avaient de leur cadre de vie : ce futur, ils l'envisagent à partir du modèle qu'ils quittent, celui de la métropole ou de la colonie-mère. Et si le modèle athénien marque beaucoup les esprits, il ne doit pas cacher d'autres expériences, d'autres pratiques qui se sont développées autour de la Méditerranée.

L'étude des rapports complexes entre métropole et colonie peut parfois être menée, et fournit alors un élément de comparaison significatif pour la compréhension des dynamiques territoriales, ainsi que des formes d'occupation et d'organisation de l'espace qui sont à la base de l'installation et de l'identité d'une nouvelle communauté civique installée loin de ses pénates, parfois même très loin. Mais au fil du temps, ce sont d'autres modèles urbanistiques ou institutionnels qui ont fini par influencer la colonie-fille, souvent marquée par les influences venues de son espace régional d'implantation.

La rencontre dijonnaise a ainsi permis de faire ressortir plusieurs thèmes :

- 1) La question des « modèles » coloniaux : extérieurs, antérieurs, théoriques, mythiques ?

L'existence d'un modèle est perceptible à travers l'image que renvoie la colonie, image qu'elle donne d'elle-même et image que l'on perçoit de l'extérieur. Les textes littéraires, en particulier les auteurs grecs du II^e siècle apr. J.-C., mais aussi le vocabulaire épigraphique, les images monétaires et la monumentalisation des centres urbains fournissent des éléments nous permettant de mieux comprendre ces modèles.

- 2) La définition de l'espace urbain colonial : à partir de quand peut-on parler de « ville » ? quelles sont ses limites ? comment s'opère la distinction entre espaces publics / espaces privés, sachant que cette distinction suppose l'existence d'un pouvoir politique ?

Ces questionnements conduisent à s'interroger sur les éléments qui structurent l'espace de la cité et sur la distinction centre / périphérie appliquée à l'espace urbain colonial : si le centre urbain est celui du siège de la vie politique, d'autres aspects de la vie quotidienne prennent place ailleurs sur le territoire civique. Vivre « à la campagne » induit-il un refus de l'urbanité ou de la citoyenneté ? Le territoire rural abrite des activités importantes pour la vie quotidienne de l'ensemble de la communauté.

3) La question de l'identité coloniale et de l'intégration des populations indigènes dans l'espace colonial.

Cette identité doit être redéfinie dans les périodes de transition, entre autonomie, voire indépendance totale, des cités d'une part, et intégration dans l'empire romain de l'autre, par exemple, au moment de l'introduction dans l'ancienne cité coloniale, d'un christianisme visible et affirmé.

Les textes qui suivent, en proposant des dossiers précis et documentés, vont permettre d'apporter des éléments de réponse. De la partie orientale de la Méditerranée à la partie occidentale, sur une période longue allant de la fondation à l'entrée dans l'empire, ce sont autant de focus qui évoquent de façon concrète les espaces coloniaux.

Michel Humm
Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède
michel.humm@unistra.fr

Sabine Lefebvre
Université de Bourgogne, Dijon, UMR 6298 ARTEHIS
sabine.lefebvre@u-bourgogne.fr

Bibliographie

Bertrand 2015 = A. Bertrand, *La religion publique des colonies dans l'Italie républicaine et impériale (Italie médio-adriatique, III^e s. av. n.è.-II^e s. de n.è.)*, Rome 2015.

- Bispham 2000 = E. Bispham, *Mimic? A Case Study in Early Roman Colonization*, in *The Emergence of State Identities in Italy in the First Millennium BC* (= Accordia Specialist Studies on Italy 8), E. Herring, K. Lomas (ed.), London 2000, 157-186.
- Bispham 2006 = E. Bispham, *Coloniam deducere: how Roman was Roman Colonization during the Middle Republic*, in *Greek and Roman Colonization. Origins, Ideologies and Interactions*, G. Bradley, J. P. Wilson (ed.), Swansea 2006, 74-160.
- Champlin 1982 = E. Champlin, *The Suburbium of Rome*, AJAH 7, 1982, 97-117.
- Inglebert 2005 = H. Inglebert, *Les processus de romanisation*, in *Histoire de la civilisation romaine*, H. Inglebert (éd.) Paris 2005, 421-449.
- Jolivet, Pavolini, Tomei 2009 = V. Jolivet, C. Pavolini, M. A. Tomei (a cura di), *Suburbium, II, Il suburbio di Roma dalla fine dell'età monarchica alla nascita del sistema delle ville, V-II secolo a. C.*, Rome 2009.
- Lafon 2001 = X. Lafon, *Le Suburbium*, Pallas 55, 2001, 199-214.
- Le Roux 2004 = P. Le Roux, *La romanisation en question*, Annales (HSS) 59, 2004, 287-311.
- Marcos 2018 = S. Marcos (éd.), *Entre espace public et espace privé : les élites en représentation* (Études), Perpignan 2018.
- Ménard, Plana 2015 = H. Ménard, R. Plana (éd.), *Espaces urbains et périurbains (2)*, Montpellier 2015.
- Mouritsen 2004 = H. Mouritsen, *Pits and politics. Interpreting colonial fora in Republican Italy*, PBSR 72, 2004, 37-67.
- Pergola, Santangeli, Volpe 2003 = Ph. Pergola, R. Santangeli, R. Volpe (a cura di), *Suburbium, I, Il suburbio di Roma dalla crisi del sistema delle ville a Gregorio Magno (Atti delle giornate di studio sul suburbio romano, Roma, 16-18 marzo 2000)*, Roma 2003.
- Sewell 2010 = J. Sewell, *The Formation of Roman Urbanism, 338-200 B.C.: Between Contemporary Foreign Influence and Roman Tradition*, Portsmouth 2010.
- Sewell 2014 = J. Sewell, *Gellius, Philipp II and a Proposed End to the 'Model-Replica' Debate*, in *Roman Republican Colonization. New Perspectives from Archaeology and Ancient History* (= Papers of the Royal Netherlands Institute in Rome 62), T. D. Stek, J. Pelgrom (ed.), Rome 2014, 125-139.
- Zancker 2000 = P. Zanker, *The City as Symbol: Rome and the Creation of an Urban Image*, in *Romanization and the City. Creation, Transformations, and Failures* (= JRA Supp. 38), E. Fentress (ed.), Portsmouth 2000, 25-41.

RÉFLEXIONS SUR LA TOPOGRAPHIE URBAINE DE KITION ET DE SALAMINE À L'ÂGE DU FER

Ni Kition ni Salamine (Fig. 1) ne sont, à proprement parler, des *apoikiai*, ce « produit du monde de la *polis* »¹. L'une et l'autre ville sont certes associées, par les sources antiques, à un fait colonial². Mais leur histoire urbaine déborde largement des limites que posent les récits des origines : contrairement à d'autres capitales de royaumes chypriotes de l'âge du fer qui, comme Amathonte, sont des villes neuves, sans préhistoire, Kition et Salamine (ou plutôt Salamine-Enkomi, on y reviendra) sont des villes importantes du II^e millénaire.

Par ailleurs, du fait de l'identité supposée de leurs fondateurs, le recours aux modèles (la cité grecque d'un côté, l'*emporion* phénicien de l'autre) est prégnant dans l'historiographie, plus ou moins récente. On retrouve, dans le domaine des études urbaines, le même biais qui a longtemps caractérisé les travaux consacrés à la civilisation matérielle chypriote, envisagée à l'aune, souvent comme une province des grandes civilisations voisines, égéennes et levantines. Il est temps, dans ce domaine comme dans les autres, de renverser le point de vue et d'observer

1 Pour reprendre l'expression de Graham 1964, 1. Voir aussi Iacovou 2008, notamment 219-220, à propos de l'inclusion de Chypre dans un volume consacré à la colonisation grecque.

2 La fondation de Salamine s'inscrit dans le cadre des migrations grecques de la fin du II^e millénaire que traduisent, dans le langage mythique, les récits de *nostoi*, en l'occurrence celui de Teucros, demi-frère d'Ajax : les sources, dont les plus anciennes datent de l'époque classique, sont rassemblées par M.-J. Chavane et M. Yon 1978, 63-76, n^{os} 105-131. Voir également Christodoulou 2014. La fondation de Kition est, elle, rapportée à une initiative tyrienne : les sources qui, contrairement à celles concernant la fondation de Salamine, sont toutes postérieures à l'époque classique, sont présentées par A. Cannavò 2015, 139-140 et 145-146.

le phénomène urbain sur le temps long et « depuis l'intérieur »³.

C'est la voie qu'on suit ici, en menant une étude parallèle, diachronique, qui prolonge et s'appuie sur celle que M. Yon, tirant parti des résultats des fouilles menées successivement par la mission française de Lyon sur les deux sites, a proposée pour la seule période géométrique⁴. Après avoir replacé les deux villes dans le temps long de leur histoire, on s'intéressera aux marqueurs archéologiques qui permettent de définir les limites urbaines et de qualifier l'organisation des espaces. Il faut, d'emblée, souligner une difficulté : ni les vestiges de Kition, ni ceux de Salamine n'autorisent une analyse suivie de l'urbanisme sur la longue durée. De fait, la ville antique de Kition est aujourd'hui largement masquée par la ville moderne de Larnaca. Quant à Salamine, son exploration a été brutalement interrompue par l'invasion de 1974 et toute recherche de terrain y est depuis impossible. On dispose seulement de marqueurs épars, de restes urbains inégalement répartis dans le temps et dans l'espace⁵. Leur répertoire offre cependant quelques pistes de réflexion, un ancrage concret à confronter aux modèles de l'histoire coloniale antique, qu'ils soient grecs ou phéniciens.

1. Une longue histoire urbaine

Ni Kition ni, d'une autre façon, Salamine ne sont des villes neuves, des créations *ex nihilo* de l'âge du fer.

Kition est fondée dans la dernière partie du Bronze récent, au début du XIII^e s. av. J.-C., sur une baie abritée. Le développement monumental de la ville au XII^e s. (que manifestent notamment la construction d'un imposant rempart à élévation de brique sur soubassement de gros blocs de conglomérat et celle d'un *ashlar building* – le *Temple 1* – à Kition-*Kathari*) marque l'une des étapes d'une évolution urbaine continue jusqu'à nos jours, la ville moderne de Larnaca recouvrant la ville antique de Kition. Comme le démontre, entre autres, la fréquentation ininterrompue des nécropoles tout au long de la période géométrique, la ville n'est

3 Pour reprendre l'expression de M. Iacovou 2018 (« from within »).

4 Yon 1999.

5 Les espaces urbains de Kition ont été étudiés, à partir de la sélection de plusieurs marqueurs (limites et fortifications, réseau de voirie, aménagements publics, espaces sacrés et port), par M. Yon 2009a. Pour Salamine, voir également Fourrier 2018a.

jamais abandonnée : l'installation de populations phéniciennes, avant le VIII^e s. av. J.-C., se fait dans un paysage habité. Ces nouveaux arrivants (et il est nécessaire de supposer l'arrivée de populations nouvelles, seule susceptible de rendre compte de la « phénicisation » durable de la culture matérielle) « infiltrent un environnement urbain »⁶ ; ils ne créent pas un établissement distinct, ils n'enterrent pas leurs morts dans une nécropole nouvelle⁷.

À Salamine, en revanche, rien n'est antérieur au XI^e s. av. J.-C. Pourtant, la ville implantée sur ce site vierge n'est pas neuve : elle succède immédiatement à la ville d'Enkomi (située à peu de distance à l'ouest), dont le nom ancien est inconnu⁸ et dont l'abandon a pu être causé par les transformations de la ligne de côte, dans cette zone d'embouchure du Pédiaios. Les deux sites ont d'ailleurs été quelque temps contemporains au cours du XI^e s., les derniers niveaux d'Enkomi (qui témoignent d'une occupation réduite) coïncidant avec les premiers niveaux de Salamine. Par ailleurs, les liens, culturels et matériels, entre les deux villes sont nombreux, qu'il s'agisse des modes de construction ou des pratiques : on mentionnera par exemple l'usage d'inhumer les morts périnataux en jarre dans l'habitat, pratique bien documentée à Enkomi et qu'on retrouve dans les niveaux les plus anciens de Salamine⁹. Enfin, les relations entre les deux sites se poursuivent à l'âge du fer, quand les habitants de Salamine fréquentent les ruines d'Enkomi à l'occasion de fêtes religieuses¹⁰.

2. Les limites urbaines

Les fouilles ont dégagé, sur les deux sites, des tronçons de murailles, de dates différentes, dont on peut raisonnablement penser qu'elles en-

6 L'expression est utilisée par M. Iacovou (2008, 233) pour décrire l'installation de populations grecques à Chypre à la fin du Bronze récent.

7 Contrairement à ce qu'on peut observer à Amathonte, par exemple, où existe, vraisemblablement dès le VIII^e s., une nécropole réservée à des crémations secondaires en urnes, pratique funéraire largement dominante dans le monde phénicien : Fourrier 2021.

8 M. Yon (1999, 17) parle de la ville d'Enkomi-Salamine, fondant ainsi les deux sites dans une même histoire urbaine.

9 Fourrier, Georgiadou 2021. Il est révélateur que la pratique soit aussi attestée à Kition, autre ville dont l'histoire commence au Bronze récent.

10 Fourrier 2015, 219-220.

serraient le centre urbain (ou, du moins, une partie de ce dernier). On peut également appréhender les limites de la ville de manière négative, en creux, en suivant l'extension des nécropoles qui sont, à Chypre, dès le début du XI^e s. av. J.-C., systématiquement implantées à l'extérieur de la zone habitée¹¹.

2.1. Murailles

2.1.1 *Kition* (Fig. 2)

Les vestiges de fortification les mieux conservés datent de la fin du Bronze récent (XII^e s. av. J.-C.). Le tracé proposé par K. Nicolaou couvre une superficie importante, inhabituelle à Chypre (où la seule superficie urbaine connue de manière assurée est celle de la ville d'Enkomi, avec ses onze hectares *intra-muros*)¹². Il n'est pas lieu de revenir ici sur ce tracé, qui n'est bien attesté que dans sa partie nord et, en certains points, à l'ouest. Il faut, en revanche, tenter de déterminer si cette muraille matérialisait encore, à l'âge du fer, les limites de la ville. Seul le site de *Kathari*, au nord, fournit des indications : dès le VIII^e s. (*Floor 3*), le rempart est sans doute aboli, comme le montrent des constructions à l'extérieur, au nord et à l'est, et divers aménagements qui le traversent (rue et canalisation)¹³. Toutefois, si la muraille ne remplissait plus de fonction pratique, si elle était ruinée, elle était toujours, du moins dans certaines de ses parties, visible. Elle marquait encore le paysage urbain : c'est ce qu'indique, par exemple, à *Kathari*, la construction de pièces qui s'appuient sur le tronçon nord-ouest du rempart, ou encore l'orientation du mur de brique qui ferme le *Temenos A*.

Si l'on excepte cette muraille en quelque sorte résiduelle, un autre mur de fortification sûrement datable de l'âge du fer a été dégagé dans la partie sud du site de *Bamboula*¹⁴ (Fig. 3). Il s'agit d'un tronçon de mur d'orientation est-ouest, fait de blocs de grès sableux taillés en boutisses,

11 C'est l'un des éléments qui invitent à placer les débuts réels de l'âge du fer au Chypriote Récent IIIB (dans la première moitié du XI^e s. av. J.-C.) : Iacovou 1999, 148. Le traitement des périnatales constitue un cas particulier : Fourrier, Georgiadou 2021.

12 Nicolaou 1976, 103, fig. 25. Ce tracé a été remis en question par Iacovou 2007, 12-13.

13 Karageorghis 2005, 70-72, plans I-II.

14 Yon 2006, 68-69.

daté du VI^e s. av. J.-C. La présence d'une tour tend à montrer que le sanctuaire de *Bamboula*, au nord, était alors exclu de la zone urbaine¹⁵. Probablement dès le siècle suivant, cette muraille (dont on ne connaît aucune autre portion ailleurs dans la ville) perd sa fonction défensive : un puissant bâtiment est collé sur sa face nord (du côté du sanctuaire) et en suit l'orientation. Enfin, au IV^e s., une canalisation traverse la tour.

Rien n'est connu de fortifications postérieures, sinon leur existence qu'impliquent les sièges subis en 450/449 (Cimon), puis en 315 (Séleucos)¹⁶. Un dernier tronçon, enfin, très visible dans la topographie de la ville actuelle et dont l'appareil est similaire à celui du rempart du XII^e s. dégagé dans la partie nord de la ville, a été fouillé au sud (site du *Mound*, Fig. 2). Il est daté du début de la période hellénistique. On a proposé d'y voir la trace de l'entreprise de fortification des villes portuaires de la côte sud de Chypre (Amathonte, Kition), lors de la brève domination antigonide sur l'île (306-294)¹⁷.

2.1.2. Salamine (Fig. 4)

Comme à Kition, seul un tronçon dégagé en fouilles sur près de 70 m de long documente à Salamine l'existence d'un rempart de l'âge du fer. Au sud de la Campanopétria, il suit la ligne de crête qui borde le plateau et, d'après les indications d'un sondage pratiqué dans une cour de la basilique, fait retour vers le nord du côté est¹⁸ (Fig. 5). Contrairement à Kition toutefois, sa durée d'existence est plus longue puisqu'il paraît établi, sur le substrat rocheux, dès le XI^e s. av. J.-C. et connaît plusieurs réfections jusqu'à la fin de la période archaïque. Il semble ensuite abandonné (comme tout le plateau qui constituait le cœur connu de la ville géométrique et archaïque) : les pierres des caissons archaïques qui le soutiennent au sud sont, en effet, récupérées dès l'époque classique ou hellénistique et la zone sert de dépotoir (l'abondant matériel retrouvé est de nature et de datation diverses, antérieur cependant au milieu du II^e s. av. J.-C.¹⁹).

¹⁵ Comme le propose H. Tréziny 2016.

¹⁶ Diodore XII, 3, 1-3 et XIX, 62, 6.

¹⁷ Fourrier, Rabot 2020.

¹⁸ Jehasse 1980.

¹⁹ C'est ce qu'a établi l'étude de la céramique à vernis noir : Jehasse (L.) 1978. Voir *ibid.*, 3, pour la date de récupération des blocs des caissons.

La seule muraille connue par la suite est celle qui, au moment des raids arabes (VII^e-VIII^e s. apr. J.-C.) protège une ville d'extension restreinte autour de la cathédrale de Saint-Épiphanie. Les textes permettent cependant de supposer, comme attendu, l'existence d'un rempart à l'époque classique²⁰, mais on ne sait rien de son tracé. L'hypothèse d'une muraille englobant l'enceinte archaïque²¹ paraît pour le moins douteuse en l'absence de vestiges d'époque classique sur le plateau de la Campanopétra.

2.2. *Nécropoles*

2.2.1. *Kition* (Fig. 2)

Les nécropoles de Kition dessinent un vaste arc de cercle qui borde le flanc occidental du plateau urbain du nord-ouest au sud : au nord et à l'est, la ligne de côte doit être restituée aux limites de la ville antique. Les concentrations de tombes les plus denses sont situées au nord-ouest (sites de *Mnimata*, *Agios Georgios* et *Pervolia*²²) et à l'ouest (*Tourapi*), mais ce tableau reflète sans doute moins une réalité antique que moderne : de grands travaux (décaissement du terrain, agrandissement de routes, etc.) ont été réalisés, dès l'époque de l'administration britannique, dans ces zones, conduisant à la découverte de nombreux caveaux.

La stabilité topographique des cimetières de Kition est remarquable. Sur tous les sites, des tombes appartenant aux différentes phases de l'âge du fer ont été mises au jour : on serait bien en peine de caractériser une nécropole comme géométrique, une autre comme classique²³. Ce sont les mêmes espaces qui sont fréquentés sur le temps long de l'âge du fer. De manière notable, ces nécropoles sont situées hors de l'emprise délimitée par le rempart du XII^e s. av. J.-C.

Deux exceptions isolées, toutefois, méritent qu'on s'y attarde. La

20 Par exemple lors du siège de Cimon en 450-449 av. J.-C. : Diodore (XII, 4) précise que la ville abritait une garnison perse et possédait en abondance des armes et des provisions.

21 Telle qu'elle est proposée par Cl. Balandier 2000, 171 et 172, fig. 3.

22 Pour *Mnimata* : Hadjisavvas 2012. Pour *Pervolia* : Cannavò, Fourrier, Rabot 2018.

23 À l'exception possible de la nécropole située sur la colline d'*Agios Prodromos*, dont il sera question plus bas, qui ne paraît pas avoir été utilisée avant le IV^e s. av. J.-C. (Hadjisavvas 2012, 236-260). On connaît toutefois une tombe du début de l'époque géométrique, au pied de la colline, qui montre que la zone avait déjà, dès cette époque, une vocation funéraire.

première tombe a été retrouvée près de l'église de la Chrysopolitissa (*Area* III des fouilles chypriotes)²⁴, dans une zone apparemment *intra-muros* où ont été découvertes de riches inhumations des XIII^e-XII^e s. av. J.-C. (rappelons que les tombes du Bronze récent sont normalement localisées, à Kition, dans l'habitat). Les cinq vases qui y étaient déposés (la tombe n'a été que partiellement dégagée) permettent de la dater du début du IV^e s. av. J.-C. D'après le fouilleur, la zone n'a livré aucune trace postérieure au XI^e s. En revanche, la découverte de bains à aspersion prouve une occupation non funéraire au moins à partir de l'époque hellénistique²⁵. Le statut de la zone dans la première moitié du I^{er} millénaire n'est donc pas clairement établi : peut-être y a-t-il eu un abandon du quartier, occupé au Bronze récent par des installations domestiques²⁶, une déprise urbaine très localisée mais durable (environ six siècles). La parcelle se trouve, de toute façon, aux limites occidentales du plateau de la ville.

Le cas de la tombe construite rue du roi Constantin est bien différent²⁷. Même si elle paraît localisée à l'intérieur de la muraille du XII^e s., elle est située à une assez grande distance vers le sud du centre urbain. On l'a mentionné plus haut, le tronçon de muraille fouillé à peu de distance vers l'ouest (site du *Mound*) date du début de la période hellénistique : il est donc bien postérieur à la tombe et aucune découverte autre que funéraire n'est documentée dans la zone. Datée du VIII^e s. av. J.-C., la tombe de la rue du roi Constantin a été utilisée pour une inhumation unique. La qualité de l'architecture et les rites funéraires pratiqués (avec inhumation d'équidés dans le *dromos*) invitent à la rapprocher de tombes « royales » connues dans d'autres royaumes chypriotes, notamment à Salamine. La tombe de Kition est, pour le moment, isolée, même s'il est tentant de la mettre en relation avec une autre tombe construite, de découverte ancienne et située encore plus au sud, sous l'ancienne église de la Phanéroméni dont elle constitue désormais la crypte²⁸. Tombe isolée ou nécropole

24 Karageorghis 1960, 569-570. Elle porte le n° 82 dans le SIG de Kition.

25 Karageorghis 2005, 3 et pl. XXVII.

26 Une même séquence stratigraphique a été mise en évidence sur une parcelle voisine (*Area* I). Pour la datation de l'abandon, voir Georgiadou 2012, 324-325.

27 Hadjisavvas 2014, 1-33. La tombe porte le n° 261 du SIG de Kition.

28 Nicolaou 1976, 200-201, n° 55. La tombe porte le n° 328 du SIG de Kition. En 2012, une tombe creusée (et non pas construite) a été partiellement dégagée sous la rue, lors de travaux (SIG n° 377). Elle peut être datée de l'époque hellénistique. Je

« royale » ? Dans ce dernier cas, il faut supposer un déplacement vers le nord au cours de la période suivante, les tombes construites de type royal étant, à l'époque classique, localisées immédiatement à l'ouest du noyau urbain (dans la zone de l'église de la Métropole, autrefois *Sotiros*).

2.2.2. *Salamine*

Les nécropoles de Salamine sont beaucoup moins bien documentées (Fig. 4) : on connaît les tombes « royales », utilisées pour l'essentiel aux VIII^e et VII^e s. av. J.-C. et, immédiatement au sud, au lieu-dit *Cellarka*, une série de tombes plus simples, d'implantation serrée et creusées dans le rocher, dont la fréquentation est, dans l'ensemble, plus récente (VI^e-IV^e s. av. J.-C.)²⁹. L'ensemble se situe dans la plaine, à une bonne distance à l'ouest du noyau urbain qui, du moins à l'époque géométrique et archaïque, se trouvait sur un plateau de faible hauteur (celui de la Campanopétria) dominant la mer, à l'est, et l'embouchure du Pédiaios, au sud.

Les données sont, pour le reste, lacunaires. On ne connaît pas l'emplacement de la nécropole royale d'époque classique. Quant à la période géométrique, elle n'est renseignée que par une seule tombe, du début de la période, découverte accidentellement à peu de distance au sud du temple hellénistique de Zeus, sous une maison du IV^e s. apr. J.-C. Il est possible qu'elle indique l'existence d'une nécropole, la zone du temple de Zeus ayant livré beaucoup de matériel ancien³⁰. Les limites chronologiques en sont difficiles à saisir, mais la réutilisation de la tombe à l'époque archaïque suggère une occupation continue aux époques géométrique et archaïque³¹. Cette nécropole est plus proche de la ville, qu'elle borde à l'ouest. Elle est gagnée par l'expansion urbaine à partir du II^e s. av. J.-C., quand l'ambitieux programme de construction du temple de Zeus (et de son impressionnante esplanade) est entrepris. Rien n'indique la nature

remercie A. Satraki de cette information.

29 Pour les relations (en particulier chronologiques) entre les deux, voir Blackwell 2010, qui renvoie à la bibliographie antérieure.

30 Yon 1999, 18.

31 Les cinq objets archaïques découverts dans la même tombe ont été d'abord interprétés comme les marques d'une « visite » postérieure (Yon 1971, 4-6) : il est sans doute préférable d'y voir une réutilisation de la tombe, selon une pratique largement attestée dans l'ensemble de l'île. Pour la datation de la tombe (légèrement plus basse que celle qui est proposée dans la publication initiale), voir Georgiadou 2017, 103.

de l'occupation de la zone entre le VI^e et le II^e s., ni même si elle était encore fréquentée : la ville classique de Salamine demeure inconnue et sa localisation largement hypothétique³².

2.3. Bilan

Les sources sont trop disparates et insuffisantes pour proposer une conclusion. Mais une remarque s'impose : l'hypothèse d'une muraille dont le tracé suivrait les accroissements successifs de l'espace urbain ne semble pas pertinente, ni à Kition, ni à Salamine³³. On voit, à Salamine, une partie de la ville qui est apparemment abandonnée, avec les murailles qui l'enserraient. On voit, à Kition, une zone d'occupation continue apparemment exclue, du moins pendant un temps, de l'espace *intra-muros*. Il est difficile de connaître les raisons, les circonstances historiques qui ont conduit à ces reconfigurations de l'espace urbain, et il est prudent, du moins en l'état de la documentation, de ne pas tenter de lier ces évolutions topographiques à d'éventuels événements historiques. Dernier point à souligner enfin : il s'agit de reconfigurations urbaines et non pas d'éclatement de la ville en noyaux distincts, *kata komas*, de désurbanisation. On ne saurait douter du caractère urbain de la Salamine d'Évagoras³⁴...

Parmi les modèles que propose l'étude de l'urbanisme grec, ni celui du développement progressif, à partir d'un ou de plusieurs noyaux – par synœcisme – (phénomène caractéristique des villes de Grèce propre, telle Athènes) ni celui du plan unitaire programmé (que reflètent les fondations coloniales, telle Mégara Hyblaea) ne rendent compte des évolutions des limites urbaines de Kition et de Salamine³⁵.

32 Voir Yon 2009b, 300-301, qui propose de localiser la ville classique autour du lieu-dit *Daimonostasion*.

33 Ainsi que le propose Cl. Balandier 2000, 172, fig. 3.

34 Sa politique édilitaire est vantée par Isocrate (*Évagoras*, 47). C'est un *topos* : le prince est bâtisseur.

35 Ces deux modèles, définis par R. Martin (1983) ne recoupent pas exactement la distinction entre villes égéennes et fondations coloniales : voir Tréziny 2006, qui oppose Mégara Hyblaea (urbanisme unitaire) et Marseille (urbanisme progressif).

3. L'organisation de l'espace urbain

Pour pouvoir réfléchir en termes d'organisation urbaine, il faut posséder des marqueurs tels que des rues, des indices de trame urbaine (alignements), des indications de différenciation entre espaces publics ou communs et privés (par exemple avec des modes de construction ou des modules parcellaires différents). Les données sont, pour Kition comme pour Salamine, éparses et fragmentaires.

3.1. Rues et égouts

Quelques indications sont fournies par les voies de circulation (des gens et des eaux usées, rues et égouts), mais ces dernières sont limitées.

À Salamine, une rue longeait la face interne du rempart, sur la portion dégagée à la limite sud du plateau de la Campanopetra (Fig. 5). Elle donnait vraisemblablement accès aux bâtiments de la zone du « sanctuaire », au nord³⁶. En revanche, aucun axe nord-sud, susceptible d'orienter le cheminement dans les constructions situées dans le « sanctuaire » n'a été repéré.

Les indices sont un peu plus nombreux à Kition, sur les sites urbains de *Kathari* et *Bamboula*. À *Kathari*, plusieurs rues ont été dégagées, correspondant à plusieurs réaménagements successifs de la zone. Elles ne sont guère rectilignes : elles suivent les orientations des bâtiments, qui étaient déjà celles du rempart et des constructions du Bronze récent. Deux séries de canalisations, déjà évoquées, traversent perpendiculairement l'ancien rempart du XII^e s., vers le nord-est, débouchant vraisemblablement dans le bassin portuaire³⁷. À Kition-*Bamboula*, un espace de circulation marque sans doute la limite du sanctuaire, au sud d'un mur de *temenos*, au moins aux VIII^e-VII^e s. av. J.-C.³⁸ (Fig. 6). À la même époque, à l'intérieur du sanctuaire, l'espace est séparé entre un ensemble de pièces, à l'ouest et au nord, et une cour que borde un portique à l'est, déterminant un sens de circulation nord-sud³⁹.

³⁶ Yon 1999, 18.

³⁷ Karageorghis 2005, plan 1 (*Floor 3*) et 4 (*Floor 1*).

³⁸ Caubet, Fourrier, Yon 2015, plans V-VI.

³⁹ Caubet, Fourrier, Yon 2015, 46-53 et plan VI.

À l'époque classique (IV^e s. av. J.-C.), seuls des égouts et des canalisations indiquent une organisation de la circulation. Le réseau est dense dans la partie sud du site où se trouve un grand collecteur d'orientation sud-ouest/nord-est, recouvert de belles dalles de gypse (Fig. 3) : s'y raccordent une série de canalisations secondaires, provenant de la ville au sud (dont l'une, déjà évoquée, traverse le rempart), ainsi que d'un long bâtiment d'interprétation délicate que l'égout longe au nord (*Bâtiment sud*)⁴⁰. Les eaux usées devaient se déverser, comme à *Kathari*, dans la mer. Ce réseau complexe d'évacuation des eaux à *Bamboula* suppose un aménagement concerté de la zone. D'autres constructions contemporaines suggèrent la mise en œuvre, au IV^e s., d'une politique de grands travaux urbains, où il faut reconnaître une décision royale. Ces grands travaux touchent, autant qu'on le sache, surtout *Bamboula* (sanctuaire et port de guerre, sur lesquels nous reviendrons), mais il est peut-être loisible d'en reconnaître aussi la marque dans l'espace périurbain, dans la trame régulière de la nécropole d'*Agios Prodromos*, évoquée ci-dessus⁴¹.

3.2. Trames et alignements

À Salamine, un alignement à peu près régulier, d'orientation sud-ouest/nord-est, caractérise le bâti de la ville, sur la longue durée de son histoire (Fig. 4-5) : c'est celui des vestiges géométriques et archaïques (« sanctuaire », rempart), celui du temple de Zeus (époques hellénistique et romaine), celui, enfin, des divers édifices byzantins (basiliques, réservoir/citerne, résidence dite « L'huilerie »). Remarquons cependant que ce n'est pas celui des bâtiments publics édifiés à l'époque romaine au nord (gymnase, stade, thermes et théâtre). Par ailleurs, le dégagement des bâtiments du « sanctuaire » ne permet pas d'identifier des îlots (Fig. 5). Si donc l'orientation des constructions plus anciennes de l'âge du fer joue un rôle déterminant dans l'organisation générale de la ville sur le long terme, il me paraît vain de chercher à reconnaître une trame urbaine planifiée.

Aucune trame n'apparaît non plus à Kition-*Kathari* où l'orientation irrégulière des bâtiments semble s'adapter aux conditions du terrain. À

⁴⁰ Callot, Salles 1981.

⁴¹ Fourrier 2018b, 241.

Bamboula, deux schémas d'orientation, en partie contemporains, se font concurrence, sans que la topographie du site ne l'explique (Fig. 7). Le premier, d'orientation nord-sud, caractérise l'habitat de la fin du Bronze récent et du début de l'âge du fer dégagé lors des fouilles récentes dans la partie nord du site, ainsi que les bâtiments du sanctuaire (depuis les premières constructions d'époque géométrique jusqu'à la plateforme qui est édifiée à l'époque classique dans la cour qui le recouvre), et les hangars du port de guerre. Le second schéma est donné par le rempart archaïque (VI^e s.) et le bâtiment (V^e-IV^e s.) qui y est accolé immédiatement au nord. Les raisons de ces deux alignements différents (et, au moins depuis le VI^e s., contemporains) nous échappent. Cela invite en tout cas à dissocier les deux ensembles, contrairement à ce qui est généralement accepté⁴² : plutôt qu'un élément du sanctuaire, auquel il se raccorde mal, le *Bâtiment sud* pourrait être une extension d'époque classique d'un bâtiment (ou d'une série de bâtiments) situés dès l'époque archaïque au sud du rempart. Cette extension aurait rendu nécessaire l'abolition de cette partie de la muraille, elle aurait conditionné l'orientation du bâtiment. L'hypothèse demande à être confirmée : la partie sud de la *Bamboula*, située très près du musée archéologique, n'a pas été fouillée.

Une autre zone, cette fois périurbaine, appelle une remarque. La nécropole d'*Agios Prodromos*, au nord de la ville, est localisée sur une colline de faible hauteur⁴³ (Fig. 2). Une tombe d'époque géométrique, découverte à peu de distance vers l'ouest, semble indiquer que la zone était utilisée comme nécropole dès le début de l'âge du fer⁴⁴. Toutes les tombes dégagées sur la colline datent de la seconde moitié du IV^e s. Elles reproduisent un même plan, de dimensions régulières, et elles sont parfaitement alignées selon un axe majoritairement nord-sud (rarement est-ouest). Certaines, déjà meublées de sarcophages, ont été retrouvées vides (sans aucune indication de pillage) : on a de toute évidence affaire à un plan général d'aménagement *a priori*, dont on n'a à Kition aucun autre exemple⁴⁵. Diverses explications sont susceptibles de rendre compte de cette singularité, comme le statut juridique du terrain ou la

42 Voir, par exemple, Yon 2006, 99-101.

43 Hadjisavvas 2012, 236-260.

44 Elle porte le n° 257 dans le SIG de Kition.

45 Voir notamment Cannavò, Fourier, Rabot 2018, 379-380, à propos de la nécropole de *Pervolia*, où l'implantation des tombes ne suit aucun plan mais vise à exploiter au maximum l'affleurement rocheux disponible.

chronologie de cette partie de la nécropole (qui serait une extension, sur sol vierge, d'une nécropole plus ancienne). On peut aussi noter que cette date correspond à peu près à celle des grands travaux de *Bamboula*, par coïncidence, ou parce qu'ils sont les produits de la même politique générale d'aménagement urbain.

3.3. Espaces publics, espaces privés

Il est difficile de déterminer la nature des bâtiments et d'établir une distinction nette entre espaces publics et privés. Il n'y a pas, à Salamine ou à Kition, un espace réservé *a priori* dans la trame urbaine (du type de l'agora des cités coloniales grecques). Mais il y a, de toute évidence, des bâtiments qui ne sont pas des constructions privées, des maisons. Aucun palais, documenté dans d'autres villes-capitales (Idalion, Amathonte, Palaepaphos), n'a été, pour le moment, retrouvé. Les vestiges publics, du moins les vestiges qui n'appartiennent pas au domaine de l'habitat privé, sont ceux de sanctuaires et, à Kition, d'un grand bâtiment (*Bâtiment sud*) et d'un hangar militaire lié au port de guerre.

3.3.1. Salamine

À Salamine comme à Kition, les sanctuaires urbains connus étaient établis aux limites de la ville⁴⁶. Celui de Salamine était adossé au rempart, dont il était séparé par une rue (Fig. 5). Il n'a été que partiellement fouillé⁴⁷. L'identification de la zone comme espace cultuel repose sur un certain nombre d'indices : nature du mobilier (avec notamment beaucoup de figurines de terre cuite et des *bothroi* remplis de vases), identification d'un autel, vestiges architecturaux (sols recouverts de dalles et base de colonne signalant un édifice non domestique) ... D'autres trouvailles suggèrent la présence d'ateliers (comme à Kition-*Kathari* et *Bamboula*). Les limites du sanctuaire sont difficiles à saisir : aucun mur de *téménos* n'a été repéré, et la découverte de vestiges construits d'époque géométrique et archaïque lors de sondages profonds sous les niveaux de la Campanopétra (dont certains murs s'appuient directement sur des murs archaïques) révèle un ensemble construit assez dense, qui couvrirait sans doute tout le

⁴⁶ Yon 1999, 22.

⁴⁷ Yon 2009b, 298.

plateau⁴⁸. Se pose alors, comme pour beaucoup de sanctuaires du Bronze récent, en particulier ceux d'Enkomi, un problème d'identification⁴⁹, de délimitation du lieu de culte par rapport aux autres constructions au sein desquelles il est étroitement inséré.

Le rapprochement avec la topographie cultuelle d'Enkomi (la Salamine du Bronze récent) peut être poursuivi : les fouilles françaises ont dégagé un haut mur de pierres, d'orientation est-ouest, apparemment sans fonction porteuse (interprété comme un mur-écran)⁵⁰. Ce dernier appartiendrait à la première phase du sanctuaire (datée du Chypro-Géométrique I, seconde moitié du XI^e-première moitié du X^e s. av. J.-C.). Un même mur-écran a été découvert dans le sanctuaire du Dieu au Lingot d'Enkomi, dans un niveau appartenant à la dernière phase de fréquentation du sanctuaire (et de la ville) datée de la première moitié du XI^e s.⁵¹ Mentionnons encore l'importance de l'image du taureau (et des bucranes à Enkomi, déclinés en masques dans le sanctuaire de Salamine) pour sceller le rapprochement. Coïncidence de date (première moitié du XI^e s. à Enkomi, seconde moitié à Salamine), permanence de traits architecturaux singuliers, reprise de la même image divine : il n'y a qu'un pas à franchir pour conclure que le culte pratiqué à Enkomi a été transféré à Salamine. S'il faut chercher des colons à Salamine, ils viennent sans doute d'à côté...

Dernier point à évoquer, celui de l'abandon du sanctuaire au sud de la Campanopétra (Fig. 5), le seul sanctuaire urbain connu avant le temple de Zeus (établi au II^e s. av. J.-C.). M. Yon en a suivi les déplacements topographiques⁵². Il suffit de souligner ici que l'abandon d'un lieu de culte est étonnant, qu'il accompagne en l'occurrence un abandon de toute une zone de la ville, le cœur, peut-être, de la Salamine géométrique et archaïque. On ne sait pas où ce dernier est déplacé. Aucun sanctuaire

48 Des vestiges construits d'époque archaïque ont été également découverts lors d'un sondage profond à l'avant de l'abside de la résidence byzantine dite « L'huilerie », au nord-ouest de la Campanopétra : Argoud, Callot, Helly 1980, 7.

49 Ce que souligne J.M. Webb 1999 (« The problem of recognition », 10-13).

50 Karageorghis 1974, 880-881 et 880, fig. 67 (d'après le rapport transmis par M. Yon).

51 Webb 1999, 102-113. Selon elle (106), ce tronçon de mur de 6 m de long (qui, comme à Salamine, ne rejoint pas les côtés de la pièce) aurait supporté une rangée de poteaux soutenant la toiture.

52 Yon 2009b, 296-301.

d'époque classique n'est connu à Salamine, sinon par un abondant mobilier votif, découvert en position secondaire dans des dépotoirs.

3.3.2. Kition

Il n'est guère besoin d'insister sur les sanctuaires urbains de Kition qui, à l'exception de ceux de *Kathari* et *Bamboula*, bien publiés⁵³, ne sont documentés que par des découvertes de matériel (sans vestige architectural associé). *Kathari* et *Bamboula* sont localisés en bord de mer, respectivement aux limites nord et à l'est de la ville ; les autres lieux de culte ont été repérés aux limites sud (Lycée) et ouest (*Kamilarga* et *Chrysopolitissa*). Le dépôt votif découvert plus au sud, près de l'église de la Phanéroméni, appartenait vraisemblablement à un sanctuaire suburbain⁵⁴. On remarque la même fluidité des espaces sacrés qu'à Salamine, avec la présence d'ateliers (déjà là à *Kathari* au Bronze récent), et la même difficulté à délimiter l'espace cultuel (on l'a vu avec le problème d'identification du *Bâtiment sud*)⁵⁵.

Mais la construction, sinon publique du moins royale, la plus impressionnante de Kition est sans contexte celle des hangars à trières, qui abritaient une partie de la flotte de guerre⁵⁶ (Fig. 7). Elle a entraîné un profond réaménagement de toute la zone : le sanctuaire archaïque a été recouvert au V^e s. par une terrasse, sur laquelle s'appuyait le puissant mur de fond des *néosoikoi*.

3.4. Espace bâti, espace libre

Faute de connaître le tracé continu des murailles, on ne peut pas évaluer la densité d'occupation des deux villes. Mais on a remarqué, dans les deux cas, la présence d'espaces vides, de zones urbaines qui ont été, au cours de l'histoire, abandonnées. Certes, la situation est, à chaque fois, différente. À Kition, la région de la *Chrysopolitissa* couvre une surface relativement peu étendue, certainement *intra-muros* au Bronze récent, mais dont le statut n'est pas clair à l'âge du fer (puisqu'on y a retrouvé

53 Karageorghis 2005 ; Caubet, Fourrier, Yon 2015.

54 Pour tous ces sites, voir Nicolaou 1976, 102-130.

55 Sur la question des limites du sanctuaire de *Bamboula*, voir également Fourrier 2014, 283-289.

56 Callot, Fourrier, Yon 2022.

une tombe d'époque classique). On est aux limites de la ville, dans une de ces zones qui ne sont ni totalement urbaines ni totalement périurbaines, et qu'H. Tréziny a proposé de définir comme « para-urbaines »⁵⁷.

À Salamine, les vestiges dégagés sont aussi situés près du rempart, mais l'abandon semble toucher l'ensemble de l'occupation du plateau. Il est difficile de croire, avec O. Callot, que l'absence de vestiges classiques soit due aux travaux colossaux entrepris pour l'édification de la basilique de la Campanopétria⁵⁸. Je ne doute pas qu'un terrassement considérable ait été nécessaire pour ce bâtiment, mais l'absence de structures en creux, l'absence de matériel résiduel datable de l'époque classique dans les niveaux postérieurs, la présence enfin de tranchées de récupération des murs (archaïques) à l'époque hellénistique (avant, donc, les travaux préparatoires à la construction de la basilique) montrent que les derniers niveaux antérieurs à l'époque hellénistique étaient archaïques. Il faut supposer un déplacement de la ville (et non pas seulement du sanctuaire) à l'époque classique, et une transformation de la zone (devenue jardin ?).

Les évolutions observées, tant à Kition qu'à Salamine, ne sont pas des expansions urbaines. Avant l'époque hellénistique, il n'y a pas d'habitat gagné sur des nécropoles, pas d'urbain gagné sur du périurbain, pas de schéma évolutif et progressif (du type athénien). Mais le type volontaire et unitaire (Mégara Hyblaea) n'est pas davantage pertinent : si la localisation des nécropoles reste stable, la trame urbaine ne se remplit pas progressivement, il y a des déplacements, des zones d'abord intensément occupées puis abandonnées.

⁵⁷ Tréziny 2012.

⁵⁸ Callot 2004, 149.

Conclusion

S'il faut renoncer, me semble-t-il, aux modèles développés pour l'étude de l'urbanisme grec, il faut également se garder de rechercher à Kition un modèle colonial phénicien. Ni fondation nouvelle (comme la Carthage d'Afrique), ni *emporion* ou quartier commercial dans un établissement indigène⁵⁹, c'est la ville tout entière de Kition qui se « phénicise » dès le VIII^e s. av. J.-C. Renoncer aux modèles « ethniques » me paraît urgent. Mais il faut répéter que le recours aux modèles n'est pas seulement né de l'impérialisme occidental dont une saine méthode postcoloniale doit nous débarrasser : ce sont les sources antiques qui invitent à les rechercher. C'est Isocrate qui, relatant la fondation légendaire de Salamine, écrit : « Qui donc ne sait pas que Teucros, fondateur de notre lignée, après avoir pris avec lui les ancêtres des autres concitoyens et débarqué ici, fonda pour eux la ville et leur distribua le territoire ? »⁶⁰. Fondation de la ville, distribution de la terre : c'est le modèle de l'*apoikia*. Le texte ne doit cependant pas tant être lu, à mon avis, comme une invitation à rechercher le plan de Mégara Hyblaea à Salamine, que comme une invitation à étudier la figure d'Évagoras, le roi teucride, le nouveau Teucros, comme un fondateur, un héros archégète de type grec⁶¹.

Le bilan est maigre et décevant : on ne sait pas grand-chose de l'urbanisme de Kition et de Salamine. L'étude parallèle des deux villes, faute de pouvoir être menée dans la durée, avec une documentation comparable, ne permet pas de dresser un tableau synthétique, et il est sans doute vain d'abandonner des modèles extérieurs pour bâtir à nouveaux frais un modèle chypriote. On peut, toutefois, observer des traits communs, repérer des évolutions semblables (ainsi le déplacement de la nécropole royale entre l'époque archaïque et l'époque classique⁶²). Par ailleurs, Kition

59 Aubet 2012.

60 *Nicoclès*, 28.

61 Voir Christodoulou 2014.

62 Ce déplacement est attesté à Kition, on l'a vu. On ne connaît, à Salamine, que la nécropole royale archaïque (Fig. 4), ce qui montre, en creux, que la nécropole royale classique n'était pas au même endroit. La « tombe 77 » découverte aux confins nord du village d'Enkomí en suggère peut-être la présence dans cette zone. Mais il ne s'agit pas d'une tombe (il n'y avait pas de corps), et son interprétation est discutée (voir Fourrier

comme, d'une manière différente, Salamine sont des villes de l'âge du fer qui se développent dans un paysage urbain en partie hérité.

Il s'agit d'un transfert probable dans un cas (celui de Salamine), où le nouveau sanctuaire de la Campanopétra reprend un plan avec mur-écran qui était celui du sanctuaire du Dieu au Lingot d'Enkomi. La ville du Bronze récent, abandonnée, en ruines, est d'ailleurs, au moins à partir de l'époque archaïque, intégrée dans la topographie religieuse de la ville⁶³. On peut associer aux restes d'une pratique cultuelle (en particulier des figurines de terre cuite archaïques déposées en divers lieux de la ville du Bronze récent) les échos de la légende de fondation qui rattache la dynastie régnante aux héros de la guerre de Troie. Dans le discours idéologique de ses rois aussi, Salamine est Enkomi ; malgré le déplacement, la ville n'est pas « interrompue »⁶⁴.

Il s'agit de récupération, « recyclage » dans l'autre cas (celui de Kition), où la ville nouvelle se développe dans les murs de la ville du Bronze récent dont les vestiges, pour certains monumentaux, devaient constituer une contrainte forte. Kition est, de fait, l'une de ces villes « auto-parasites »⁶⁵ à la longue histoire urbaine. Le temple monumental de Kition-*Kathari* n'est, au I^{er} millénaire, qu'un rhabillage du temple du II^e millénaire⁶⁶. Cela ne signifie pas, d'ailleurs, que les cultes (divinités honorées et rites pratiqués) étaient les mêmes. Mais on peut penser que le temple « phénicien » de Kition évoquait moins une image étrangère que celle d'un autre grand sanctuaire chypriote contemporain, lui aussi installé dans les murs d'un sanctuaire du Bronze récent, celui de la Grande Déesse à Palaepaphos⁶⁷.

2015, 220-221, avec références).

63 J'ai suggéré que le matériel votif de l'âge du fer qui y a été retrouvé avait été déposé au cours de cérémonies (ponctuelles ou répétées) qui conduisaient de Salamine à l'Ancienne Salamine-Enkomi : Fourrier 2015, 219-220.

64 Pour reprendre l'expression de N. Purcell 2005, 255-256.

65 Purcell 2005.

66 Callot 2005.

67 Pour l'interprétation des vestiges du Bronze récent de Palaepaphos comme ceux d'un temple comparable à celui de Kition-*Kathari*, voir Callot 2015. Le sanctuaire de Palaepaphos a été profondément remanié aux époques romaine et médiévale et aucun niveau en place de l'âge du fer n'y est connu (seulement des dépôts en position secondaire). On ne sait donc pas si, comme à Kition, le temple du Bronze récent a été récupéré, « recyclé » à l'âge du fer.

Pas de modèle, donc, mais un contexte : l'urbanisme de Kition et Salamine ne peut être appréhendé que dans un cadre, historique et géographique, qui est celui des royaumes de Chypre.

Sabine Fourrier
UMR 5189 HiSoMA,
Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux, Lyon
sabine.fourrier@mom.fr

Bibliographie

- Argoud, Callot, Helly 1980 = G. Argoud, O. Callot, B. Helly, *Salamine de Chypre X. Une résidence byzantine « L'huilerie »*, Paris 1980.
- Aubet 2012 = M. E. Aubet, *El barrio comercial fenicio como estrategia colonial*, RStFen 40-2, 2012, 221-235.
- Balandier 2000 = Cl. Balandier, *The defensive organisation of Cyprus at the time of the city-kingdoms (8th century B.C. to the end of the 4th century B.C.)*, RDAC 2000, 169-184.
- Blackwell 2010 = N. G. Blackwell, *Mortuary Variability at Salamis (Cyprus): Relationships between and within the Royal Necropolis and the Cellarka Cemetery*, JMA 23, 2010, 143-167.
- Callot 2004 = O. Callot, *Salamine de Chypre XVI. Les monnaies*, Paris 2004.
- Callot 2005 = O. Callot, *Les temples phéniciens de Kition*, in Karageorghis 2005, 7-63.
- Callot 2015 = O. Callot, *À propos du temple du Bronze Récent à Kouklia (Palaipaphos)*, CCEC 45, 2015, 157-160.
- Callot, Fourrier, Yon 2022 = O. Callot, S. Fourrier, M. Yon, *Kition-Bamboula VIII. Le port de guerre de Kition* (= Archéologie(s) 7), Lyon 2022.
- Callot et Salles 1981 = *Un collecteur à Kition (Chypre)*, in *L'homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient* (= TMO, 2), O. Callot et J.-Fr. Salles (ed.), Lyon 1981, 49-68.
- Cannavò 2015 = A. Cannavò, *The Phoenicians and Kition: Continuities and Breaks*, in G. Garbati, T. Perdrizzi (ed.), *Transformation and Crisis in the Mediterranean. Identity and Interculturality in the Levant and Phoenician West during the 12th-8th centuries BCE* (= Rivista di Studi Fenici, Suppl. 42), Pisa, Roma 2015, 139-151.

- Cannavò, Fourrier, Rabot 2018 = A. Cannavò, S. Fourrier, A. Rabot, *Kition-Bamboula VII. Fouilles dans les nécropoles de Kition (2012-2014)* (TMO 75), Lyon 2018.
- Caubet, Fourrier, Yon 2015 = A. Caubet, S. Fourrier, M. Yon, *Kition-Bamboula VI. Le sanctuaire sous la colline* (= TMO 67), Lyon 2015.
- Chavane, Yon 1978 = M.-J. Chavane, M. Yon, *Salamine de Chypre X. Testimonia Salaminia 1*, Paris 1978.
- Christodoulou 2014 = P. Christodoulou, *Les mythes fondateurs des royaumes chypriotes. Le nostos de Teukros*, CCEC 44, 2014, 191-215.
- Fourrier 2014 = S. Fourrier, *Espaces et gestes culturels dans les sanctuaires chypriotes de l'Âge du fer : l'exemple de Kition-Bamboula*, CCEC 44, 2014, 281-298.
- Fourrier 2015 = S. Fourrier, *Lieux de culte à Salamine à l'époque des royaumes*, CCEC 45, 2015, 211-223.
- Fourrier 2018a = S. Fourrier, *Salamine de l'époque géométrique à la fin de l'époque classique : les espaces urbains*, in *Les royaumes chypriotes à l'épreuve de l'histoire* (actes du colloque d'Athènes 2015) (= BCH suppl. 60), A. Cannavò, L. Thély (éd.), Athènes 2018, 129-145.
- Fourrier 2018b = S. Fourrier, *Pratiques funéraires à Chypre à l'époque classique (V^e-IV^e siècles av. J.-C.). L'apport des fouilles récentes dans la nécropole de Kition-Pervolia*, in *Constituer la tombe, honorer les défunts en Méditerranée antique* (= Études Alexandrines 46), M.-D. Nenna, S. Huber, W. Van Andringa (éd.), Alexandrie 2018, 235-254.
- Fourrier 2021 = S. Fourrier, *Phoenician necropoleis in Cyprus? A comparative analysis of various cemetery sites and burial practices*, in *La muerte y el más allá entre Fenicios y Púnicos. XI coloquio internacional del CEFYP (Eivissa, 2019)*, B. Costa Ribas, L. A. Ruiz Cabrero, M. B. Martínez (ed.), Ibiza 2021, 61-72.
- Fourrier, Georgiadou 2021 = S. Fourrier, A. Georgiadou, *The death of infants in Iron Age Cyprus: On a jar burial from Kition-Bamboula*, *Opuscula* 14, 2021, 281-304.
- Fourrier, Rabot 2020 = S. Fourrier, A. Rabot, *Les murailles de Kition (Chypre) : état des lieux et recherches récentes*, *DHA* 46/2, 2020, 325-346.
- Georgiadou 2012 = A. P. Georgiadou, *La production céramique de Kition au Chypre-Géométrique I*, in *Cyprus and the Aegean in the Early Iron Age. The Legacy of Nicolas Coldstream*, M. Iacovou (ed.), Nicosia 2012, 321-344.
- Georgiadou 2017 = A. Georgiadou, *Aspects of pottery production and circulation in the Early Iron Age Cypriot polities: considering the evidence of the Salamis workshops*, in *ΤΕΡΨΙΣ. Studies in Mediterranean Archaeology in Honour of Nota Kourou*, V. Vlachou, A. Gadolou (ed.), Bruxelles 2017, 99-112.

Réflexions sur la topographie urbaine

- Graham 1964 = A. J. Graham, *Colony and Mother City in Ancient Greece*, Manchester 1964.
- Hadjisavvas 2012 = S. Hadjisavvas, *The Phoenician Period Necropolis of Kition*, vol. I, Nicosia 2012.
- Hadjisavvas 2014 = S. Hadjisavvas, *The Phoenician Period Necropolis of Kition*, vol. II, Nicosia 2014.
- Iacovou 1999 = M. Iacovou, *Excerpta Cypria Geometrica. Materials for a History of Geometric Cyprus*, in *Cyprus. The historicity of the Geometric horizon*, M. Iacovou, D. Michaelides (ed.), Nicosia 1999, 141-166.
- Iacovou 2007 = M. Iacovou, *Site Size Estimates and the Diversity Factor in Late Cypriot Settlement Histories*, BASOR 348, 2007, 1-23.
- Iacovou 2008 = M. Iacovou, *Cyprus: From migration to hellenisation*, in *Greek colonisation. An account of Greek colonies and other settlements overseas*, G. R. Tsetschladze (ed.), Leiden, Boston 2008, 219-288.
- Iacovou 2018 = M. Iacovou, *From the Late Cypriot Politics to the Iron Age "Kingdoms": Understanding the Political Landscape of Cyprus*, in *Les royaumes chypriotes à l'épreuve de l'histoire* (= BCH suppl. 60), A. Cannavò, L. Thély (éd.), Athènes 2018, 7-28.
- Jehasse 1980 = J. Jehasse, *Le rempart méridional de Salamine*, in *Salamine de Chypre. Histoire et archéologie*, Paris 1980, 147-152.
- Jehasse 1978 = L. Jehasse, *Salamine de Chypre VIII. La céramique à vernis noir du rempart méridional*, Paris 1978.
- Karageorghis 1960 = V. Karageorghis, *Fouilles de Kition 1959*, BCH 84-2, 1960, 504-582.
- Karageorghis 1974 = V. Karageorghis, *Chronique des fouilles et découvertes archéologiques à Chypre en 1973*, BCH 98-2, 1974, 821-896.
- Karageorghis 2005 = V. Karageorghis, *Excavations at Kition VI. The Phoenician and later levels*, part I, Nicosia 2005.
- Martin 1983 = R. Martin, *L'espace civique, religieux et profane dans les cités grecques de l'archaïsme à l'époque hellénistique*, in *Architecture et société de l'archaïsme grec à la fin de la République romaine*, Rome 1983, 9-41.
- Nicolaou 1976 = K. Nicolaou, *The Historical Topography of Kition* (= *Studies in Mediterranean Archaeology* 43), Göteborg 1976.
- Purcell 2005 = N. Purcell, *Statics and Dynamics: Ancient Mediterranean Urbanism*, in *Mediterranean Urbanization 800-600 BC*, R. Osborne, B. Cunliffe (ed.), Oxford 2005, 249-272.
- Tréziny 2006 = H. Tréziny, *L'urbanisme archaïque des villes ioniennes : un point de vue occidental*, REA 108, 2006, 225-247.
- Tréziny 2012 = H. Tréziny, *L'espace périurbain dans les villes grecques d'Occident*, in *Le Paysage périurbain en Méditerranée occidentale pendant la Protohistoire et l'Antiquité*, M. Carme Belarte, R. Plana Mallart (éd.), Tarl

- ragona 2012, 33-45.
- Tréziny 2016 = H. Tréziny, *Des tours internes aux sanctuaires suburbains. Regards occidentaux sur des questions chypriotes*, CCEC 46, 2016, 129-138.
- Webb 1999 = J.M. Webb, *Ritual Architecture, Iconography and Practice in the Late Cypriot Bronze Age* (= Studies in Mediterranean Archaeology Pocket-Book 75), Jonsered 1999.
- Yon 1971 = M. Yon, *Salamine de Chypre II. La tombe T.I du XI^e s. av. J.-C.*, Paris 1971.
- Yon 1999 = M. Yon, *Salamis and Kition in the 11th-9th Century B.C.: Cultural Homogeneity or Divergence*, in *Cyprus. The historicity of the Geometric horizon*, M. Iacovou, D. Michaelides (ed.), Nicosia 1999, 17-33.
- Yon 2006 = M. Yon, *Kition de Chypre*, Paris 2006.
- Yon 2009a = M. Yon, *Identifier les espaces urbains à Kition (Chypre)*, in *Phönizisches und punisches Städtewesen* (= Iberia Archaeologica 13), hsrsg. von S. Helas, D. Marzoli, Mainz 2009, 101-114.
- Yon 2009b = M. Yon, *Le culte impérial à Salamine*, CCEC 39, 2009, 289-308.

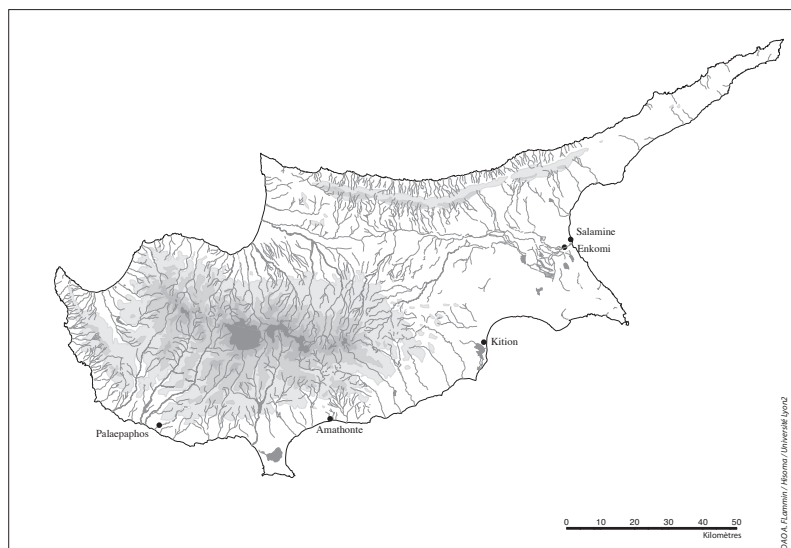


Fig. 1. Carte de Chypre avec les sites mentionnés dans le texte (A. Flammin, HiSoMA).



Fig. 2. Plan topographique de Kition à l'âge du fer (A. Rabot, HiSoMA, SIG de Kition).

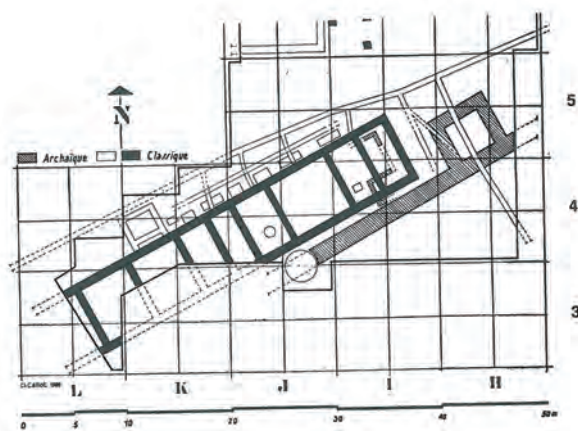


Fig. 3. Kition-Bamboula, le *Bâtiment sud* (en noir), la muraille (en hachures), le réseau d'égouts et de canalisations (en blanc) (O. Callot, Mission de Kition).

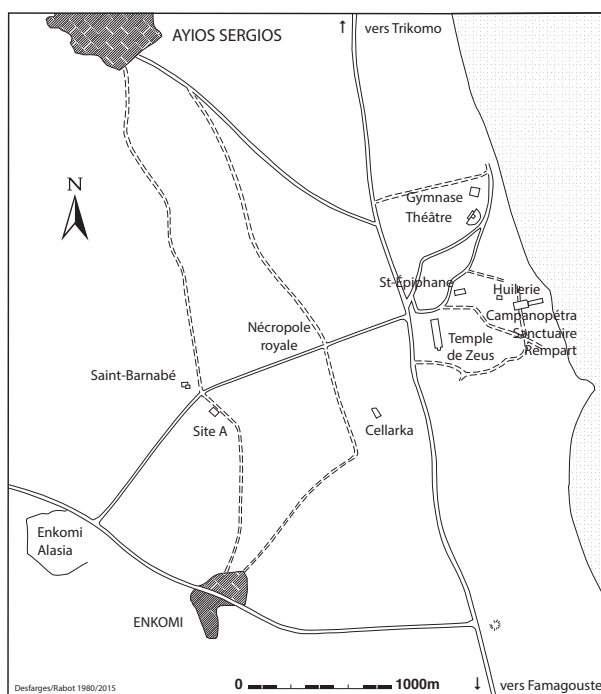


Fig. 4. Plan général de Salamine (P.-A. Pironin, DAO A. Rabot, Mission de Kition).

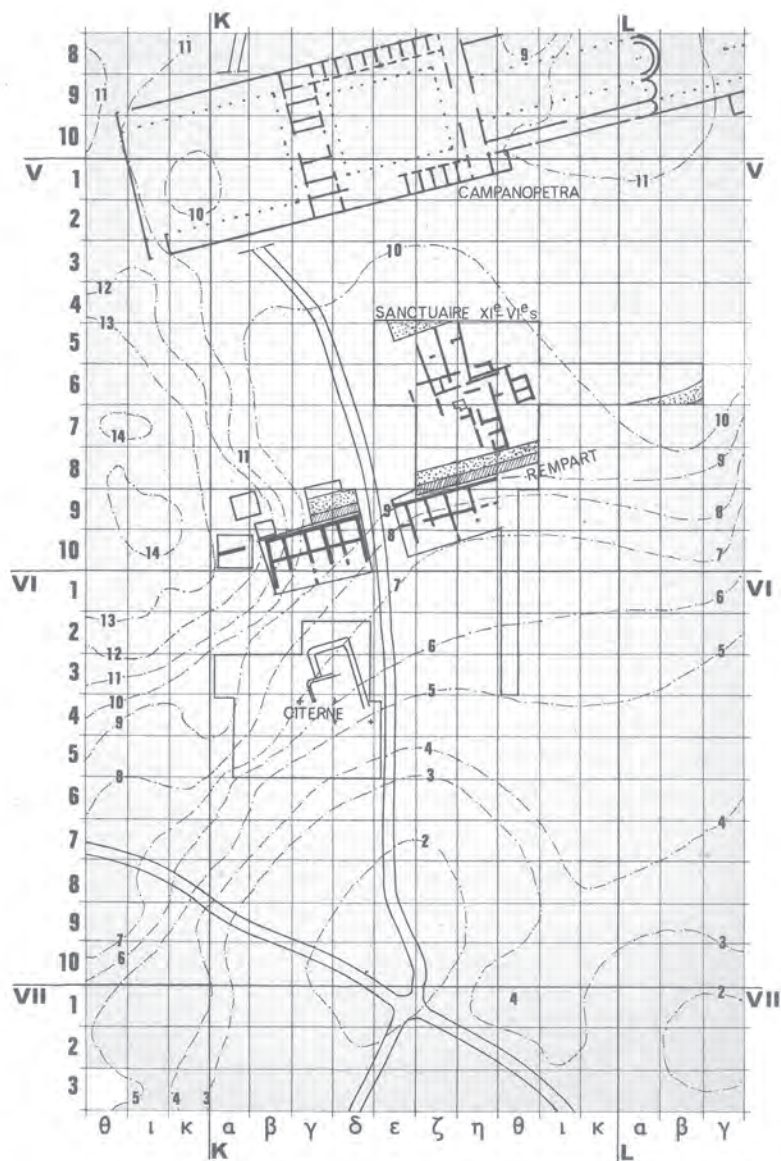


Fig. 5. Salamine : zone de la Campanopétra (Mission de Kition).

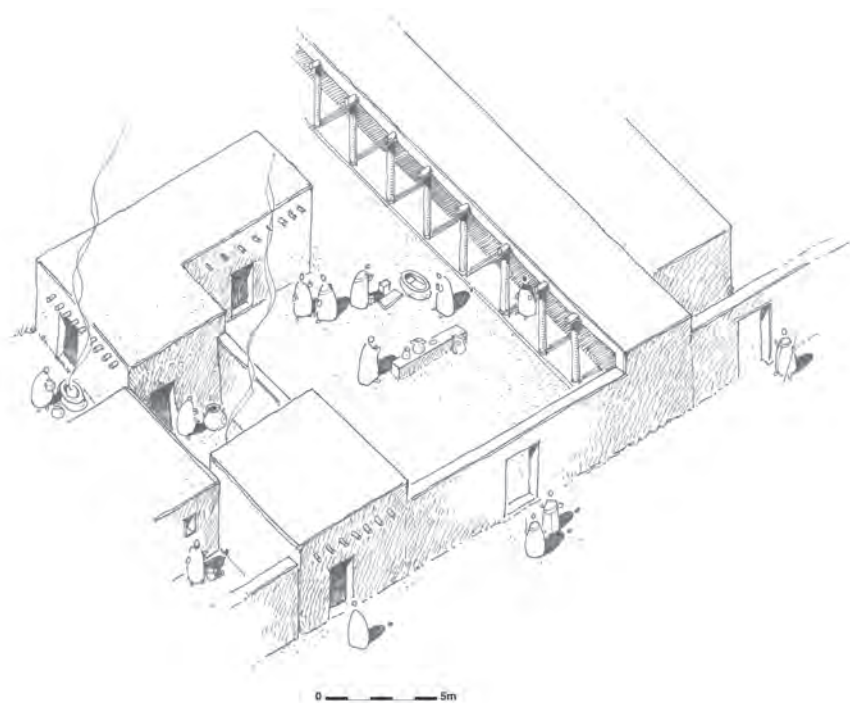


Fig. 6. Kition-*Bamboula* : vue restituée du sanctuaire à l'époque archaïque vers le nord-est (O. Callot, Mission de Kition). Au sud du mur du sanctuaire, la rue.

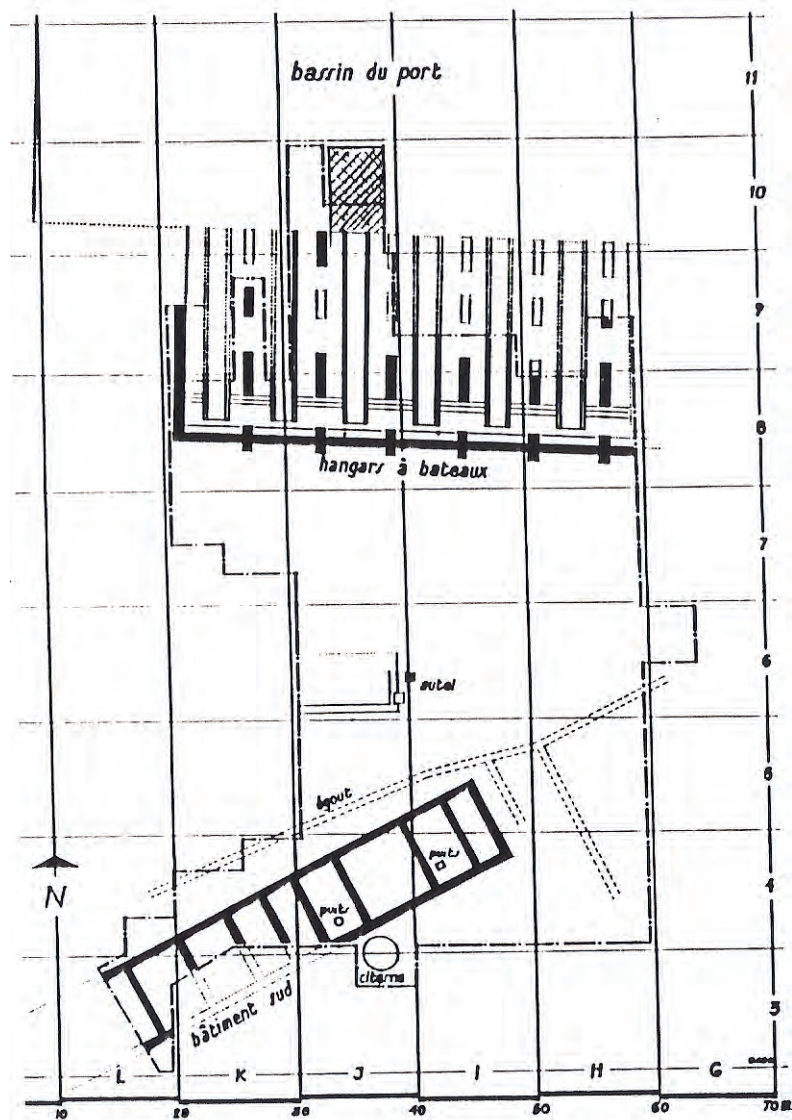


Fig. 7. Plan simplifié des vestiges de Kition-Bamboula en 1987 (O. Callot, Mission de Kition).

FRA LEFKANDI E AMARINTHOS: ALCUNE OSSERVAZIONI SULLA NASCITA DI ERETRIA

1. Premessa

Quello discusso durante l'incontro digionese, *Formes et modes de vie des cités coloniales : l'espace public entre traditions métropolitaines, adaptations et innovations locales*¹, è un tema ampio e intrigante, che ben si inserisce nella vivace discussione sulla colonizzazione², portando l'attenzione su un elemento importante: quello dello spazio 'pubblico' come campo di indagine e come preziosa fonte di informazione in relazione a numerose questioni che attengono al mondo coloniale nella sua multiforme relazione con quello metropolitano.

Le modalità con le quali lo spazio di un insediamento viene individuato, concepito, occupato, segnato, ripartito, adoperato, destinato, vissuto (non solo lo spazio dei vivi ma anche quello dei morti³) restituiscono, lo sappiamo, preziose e fondamentali informazioni sui caratteri sociali delle comunità che lo vivono, sulla loro struttura, sulle loro articolazioni, sulla loro organizzazione, sulle intenzioni e sulle motivazioni che sono alla base delle scelte concretamente operate 'sul terreno'⁴. Per tale motivo

1 Desidero rivolgere un sentito ringraziamento ad Arianna Esposito e Airton Polini, curatori del bell'evento, per la piacevole ospitalità. Ringrazio, inoltre, i revisori anonimi per le utili osservazioni.

2 Vd. l'acuta messa a punto in Donnellan, Nizzo 2016.

3 Di una bibliografia molto vasta e varia sul tema segnalo Cuozzo 2000 e Nizzo 2015.

4 Nella messa a fuoco del rapporto fra spazio, società e strutture sociali, da diversi punti di vista e con intenti differenti, hanno aiutato non poco le riflessioni di M. Halbwachs (1950, 136-137 in particolare, recentemente ripreso in Giangiulio 2010), e C. Schmitt (1950). Cruciale è, all'interno di tale generale tematica e con

l'indagine sullo spazio insediativo, e in particolare sulle sue articolazioni definibili e individuabili come 'pubbliche', vale a dire di precipuo interesse di una intera comunità, ha in più modi interessato la ricerca sull'origine, sui caratteri e sulle prime fasi di due fondamentali fenomeni della storia greca che, della dimensione comunitaria principalmente, si sostanziano: l'*apoikia*⁵ e la *polis*⁶. Si consideri, come esempio emblematico, la lunga discussione sullo *status* della più antica fondazione greca in Occidente, Pitecusa. Si trattò di un *emporion* o di una *apoikia*⁷? Di una *polis* fin dal suo inizio oppure no⁸? In relazione a tali quesiti proprio le indagini sulle scelte insediative, sui caratteri dell'occupazione del territorio, soprattutto in riferimento alle scoperte di Punta Chiarito⁹, hanno significativamente contribuito allo sviluppo della discussione¹⁰. Si guardi anche a Megara Iblea, la cui esplorazione archeologica, che ha goduto di ampie e fruttuose possibilità di indagine sullo spazio insediativo pertinente alle prime fasi di vita della città¹¹, ha avuto un impatto rilevante sul tanto discusso tema della 'fondazione' coloniale, delle sue dinamiche, dei suoi tempi¹². Ancora, e più in generale, è nello studio dello spazio e della sua gestione che possono essere rinvenute le tracce, i riflessi e le concrete manifestazioni dell'esistenza di una volontà collettiva delle differenti comunità politiche greche¹³.

riferimento al mondo greco, il rapporto fra città e *polis*. Su tale argomento, al centro di una produzione scientifica amplissima, mi limito a ricordare l'ancora utilissimo inquadramento curato da E. Greco (1999).

5 Mi limito a citare, per uno sguardo d'insieme sui nodi principali dell'argomento, Tsatskhladze 2006; 2008; Greco, Lombardo 2012; Donnellan, Nizzo, Burgers 2016a; 2016b; Yntema 2016.

6 Greco 1999; Davies 2005; Hansen 2006; Mazarakis Ainian 2017; Stissi 2017.

7 Ridgway 1984; d'Agostino 1994; Greco 1994; 2011; Wilson 1997. Cf. Boffa 1998, 145-152; Esposito 2018; D'Acunto 2020.

8 Vd., sul tema, d'Agostino 1994; 2011; Mele 2007.

9 De Caro 1994; De Caro, Gialanella 1998; Alecu 2004.

10 Vd., in particolare, d'Agostino 1994; 2009; 2011; Greco 1994; 2011; Wilson 1997; Mele 2003; Antonaccio 2009, 322; Shepherd 2009; Mermati 2012; 2014; 2018; 2020; Guzzo 2016; Esposito 2018.

11 Accurata sintesi dell'evidenza in Tréziny 2016. Vd. anche de Polignac 1999; Guzzo 2016, 37-60.

12 Per una panoramica sul tema vd. Detienne 1990a; 1990b; Hall 2008; Malkin 2002; 2009; Sommer 2011.

13 Vd., in una bibliografia vastissima, Ampolo 1996; Morgan, Coulton 1997; Lang 1998; Bintliff 1999; Davies 2005; Hölscher 2007; Crielaard 2009.

Nel corso del tempo differenti ipotesi di lettura hanno collegato l'uno e l'altro fenomeno, l'*apoikia* e la *polis*, incanalandosi sostanzialmente in tre schemi interpretativi: l'uno che subordina, sul piano logico-sequenziale, l'*apoikia* alla *polis* (la *polis* è una forma di organizzazione comunitaria preesistente al fenomeno apecistico e che viene per tramite di quest'ultimo diffusa su scala mediterranea)¹⁴, l'altro che subordina la *polis* all'*apoikia* (la *polis* viene e definirsi in ambito coloniale, dove nuove condizioni di vita, rispetto a quelle dei luoghi di partenza, determinano una riflessione profonda sulle modalità dello stare insieme, dell'organizzazione comunitaria, che si riverberano in Grecia)¹⁵, l'altro ancora che li pone su uno stesso piano logico e cronologico, leggendo *polis* e *apoikia* come manifestazioni complementari, aspetti e momenti di un'unica dinamica (il complesso fenomeno di ridefinizione verticale e orizzontale delle società greche e della loro struttura innesca, da un lato, l'avvento di una nuova forma di convivenza e associazione tra le persone, la *polis*, dall'altro la necessità, per alcuni, di andare via, lontano da casa, che si traduce, appunto, nell'*apokia*)¹⁶.

Rispetto ai fenomeni sopra evocati, Eretria costituisce, un osservatorio e un campo di indagine del tutto particolari e di grande utilità e interesse perché essa può vantare il duplice statuto di 'nuova fondazione' e di 'metropoli'. Eretria, la *polis* Eretria, come è già stato posto in evidenza¹⁷, 'sorge' nello stesso lasso di tempo, il periodo fra lo scorcio del IX e i primi decenni dell'VIII secolo a.C., in cui 'matura' la prima esperienza apecistica greca in Occidente, Pitecusa, in relazione alla quale proprio la città euboica, unitamente alla vicina Calcide, è indicata dalla tradizione come il luogo di origine degli *apoikoi*¹⁸. Eretria nasce, inoltre, nel momento in cui le già avviate relazioni fra il mondo greco, segnatamente euboico, e il Vicino Oriente fanno registrare un deciso incremento

14 Seibert 1963; Graham 1982, 159. Su questo tema vedi le osservazioni in Hansen 2006, 44-45.

15 Secondo il meccanismo proprio dell'effetto back-ripple messo a fuoco da I. Malkin (vd. Malkin 1987; 1994; 2011; 2017).

16 Malkin 1987; 1994; Dominguez Monedero 2011.

17 Simon 2007, 153.

18 Strabo, 5, 4, 9. Per una sintesi sulla fondazione euboica vd. Guzzo 2011, 71-91; 2016; 77-79.

della loro densità¹⁹, con effetti, quali la creazione dell'alfabeto²⁰, che, sul piano culturale, risultano dirompenti e rispetto ai quali la città risulta, teste la documentazione epigrafica, tutt'altro che estranea²¹. Nel suo essere un "caso da manuale di poleogenesi"²², in definitiva, Eretria appare come un punto di osservazione privilegiato dal quale indagare molti dei complessi fenomeni che animarono quella particolare e intensa fase della storia del mondo greco che forse non del tutto a torto è stata letta come 'Rinascimento greco'²³.

Il fatto che Eretria rappresenti, oggi, un luogo chiave nella comprensione del mondo euboico e, più in generale, di quello greco di età geometrica lo si deve, in primo luogo e in larga parte, al pluridecennale lavoro di indagine della Scuola Svizzera di Archeologia²⁴ e ad alcuni fondamentali lavori di analisi e sintesi²⁵, che in più di una occasione hanno posto in rilievo, come elemento cardine della comprensione della storia delle prime fasi di vita della città, lo studio dello spazio pubblico, con particolare riferimento all'area del *Daphnephoreion*²⁶. Il costante e fruttuoso proseguire dell'indagine archeologica e, più in generale, della ricerca, non solo sul sito di Eretria ma anche su altri luoghi ad essa per differenti ragioni strettamente collegati, si pensi soprattutto ad *Amarinthos*, ha portato ad importanti novità che vanno a incidere profondamente sulle ipotesi ricostruttive che riguardano la storia più antica della città, i protagonisti, le modalità e i tempi della sua nascita, e che possono risultare di notevole interesse, alla luce di quanto prima osservato, in relazione al tema promosso dall'evento digionese. Delle principali fra esse, dunque, si darà in questa sede conto nella prospettiva di una loro valutazione sul piano storico.

19 Huber 1998; Hodos 2006, 25-88; Kourou 2020.

20 In una bibliografia notoriamente vastissima sul tema mi pare opportuno qui citare Janko 2017; Woodard 2021.

21 Sulla documentazione epigrafica eretriesi di età geometrica vd. Theurillat 2007; Lazzarini 2009; Verdan, Kenzelmann Pfyffer, Theurillat 2012; Boffa 2013; Thomas 2021.

22 Verdan *et alii* 2020, 19.

23 Hägg 1983; Morris 2009.

24 Sulla storia dell'attività archeologica nella città euboica vedi Walker 2004, 89-96.

25 Un particolare rilievo assumono i volumi pubblicati nella serie "Eretria. Fouilles et recherches".

26 Verdan 2013.

2. Lo spazio insediativo ereत्रीese alla luce delle più recenti scoperte

Importanti elementi di novità nello studio di Eretria provengono dalle indagini geoarcheologiche che, tramite analisi di carotaggi effettuati nel suolo della piana ereत्रीese, sono riuscite a ricostruire, con sufficiente dettaglio, l'evoluzione paleogeografica del sito e le correlate variazioni nelle dinamiche di popolamento dello stesso all'interno di un arco cronologico amplissimo, che va dal 3000 a.C., grosso modo, al VI secolo d.C.²⁷ La capacità del sito di ospitare insediamenti stabili dipende, è stato osservato, dall'alternarsi, dovuto a differenti fattori, delle incursioni marine e dei riempimenti sedimentari. Fra IX e VIII secolo si conclude una lunga fase di presenza del mare e si registra un nuovo evento di progradazione sedimentaria che, analogamente a quanto si registra per periodi più antichi, determina lo spostamento verso sud della costa e lo stabilirsi di un ambiente, caratterizzato dalla presenza di paludi costiere e lagune, che offriva numerosi vantaggi quali facilità nella difesa, buone possibilità di ormeggio, disponibilità di risorse quali materiali da costruzione, pascoli per equini e bovini e un'abbondante fauna acquatica e avicola. È su tale spazio e in assenza, allo stato attuale delle conoscenze, di tracce di occupazione legate alla fase precedente tanto sull'attuale collina di Kastelli (sulla quale si impianterà l'acropoli) quanto nelle aree pianeggianti del sito, che si innesta Eretria, la cui nascita risulta legata a forme di antropizzazione e di intervento sul territorio più intense e di più ampia portata rispetto alle precedenti occasioni. La selezione di un tale ambiente, è stato suggerito, sembra costituire uno dei tratti distintivi delle "fondazioni più antiche degli Eubei sul bordo del Mediterraneo", quali Al Mina, Cuma e Metone²⁸.

Non meno interessanti sono le novità che interessano la vicenda insediativa ereत्रीese e lo strutturarsi di Eretria come comunità politica. Le prime tracce di occupazione stabile del sito riferibili alla nascita della città possono oggi essere con sicurezza collocate alla fine del IX secolo a.C. (Fig. 1). Si tratta di indizi scarni ma molto significativi, costituiti essenzialmente da: una sepoltura a incinerazione primaria, pertinente al

²⁷ Vd., in particolare, Ghilardi *et alii* 2016.

²⁸ Ghilardi *et alii* 2016, 158-162. Va detto che annoverare, come gli Autori fanno, Al Mina fra le 'fondazioni' euboiche potrebbe, alla luce della lunga quanto nota discussione sull'argomento, non essere un'idea del tutto propria. Vd. Luke 2003; Vacek 2014, Garnand 2020, 150; Urquhart 2020, 44-45.

SPG II e individuata nell'area del *Daphnephoreion*, relativa ad un personaggio di elevato prestigio, sepolto con un ricco corredo che comprendeva anche una spada in ferro e un cratere monumentale; frammenti ceramici sparsi, ugualmente rinvenuti sempre nell'area del santuario; un *amphoriskos* di produzione attica, proveniente da un contesto funerario perturbato, portato alla luce nell'appezzamento noto come O.T. 740²⁹; un'anfora monumentale anch'essa di produzione attica, rinvenuta nell'area del cosiddetto *West Quarter*, in contesto funerario anch'esso poco chiaro³⁰. Tali elementi presuppongono, è questo il punto importante, l'esistenza di un abitato, di cui ancora non sono stati individuati i resti³¹, e attestano la ripresa dell'occupazione stanziale del sito dopo un lungo intervallo, occupazione che vede inequivocabilmente la presenza di una élite³².

Nel constesto della prima metà del secolo Eretria diventa ben più chiaramente visibile sul piano archeologico, con interessanti risvolti (Fig. 2). Sulla base dei resti architettonici e con il conforto delle informazioni provenienti dalle necropoli note (dal loro numero, dalla loro disposizione, dalla tipologia delle sepolture in esse annoverate)³³ appare chiaro come l'insediamento si articoli in 'nuclei abitativi', tra loro ben distinti ma non distanti, ognuno dei quali ha una propria area sepolcrale di riferimento³⁴. Due sono i *cluster* chiaramente riconoscibili: l'area del *Daphnephoreion*, alla quale è verosimilmente collegata la necropoli del *West Gate*; il quartiere meridionale, vicino al mare, al quale vanno collegate le sepolture del *West Cemetery*. Entrambi sono sede di una componente elitaria, ognuna delle quali rimarca il proprio *status* attraverso peculiari scelte sul piano della tipologia sepolcrale³⁵. Secondo J. P. Crielaard, è possibile

29 Vd. la sintesi in Blandin 2007, 157-162. In un primo momento si è pensato che le sepolture risalenti al IX a.C. secolo fossero almeno due. Tale ipotesi è stata confutata da recenti analisi. Cf. Verdan 2013, 42. Dalla particella O.T. 740 viene anche un frammento di brocca di produzione euboica databile, sulla base della tipica decorazione a cerchi concentrici, agli inizi del IX secolo a.C. (Blandin 2007, 113)

30 Verdan, Kenzelmann Pfyffer, Léderrey 2008, 132, n. 357, pl. 74.

31 Blandin 2007, 159-162. Cf. Kahil 1983, 169; Simon 2007, 164; Verdan 2012, 176-178, 184.

32 Vd. la sintesi in Blandin 2007, 157-158. Cf. Müller Celka, Krapf, Verdan 2011; Verdan 2012, 39-41, 173-174.

33 Blandin 2007.

34 Crielaard 2007. Cf. Mazarakis Ainian 2007, 163-168.

35 Su questo punto vd. Crielaard 2007. Lo studioso giunge a tale conclusione at-

percepire una gradualità nel livello di prestigio di tali componenti, che emerge dal confronto fra i corredi funerari: quella del *Daphnephoreion* e del *West Gate* sembra detenere un prestigio superiore. Tale situazione echeggerebbe la differenza, presente in Omero, fra coloro che sono *basileis*³⁶ e coloro che sono *basileuteroi*, cioè più *basileis* dei *basileis*³⁷.

Sull'area del *Daphnephoreion* (Fig. 3), che con tutta evidenza costituisce il punto chiave della dinamica insediativa, e in particolare sulla sua natura degli edifici in essa presenti, una nuova lettura dell'evidenza, che si deve alla brillante analisi di S. Verdan³⁸, introdotto nuovi e importanti elementi di conoscenza e di discussione. In estrema sintesi, nell'area del *Daphnephoreion* coesistevano una zona abitativa e una sacra³⁹. Lo spazio abitativo e domestico (gli edifici contrassegnati come Ed. 9, Ed. 5 nella nomenclatura adottata da Verdan) ha restituito sicure e interessanti tracce di lavorazione dei metalli, in particolare del bronzo⁴⁰; lo spazio sacro, dal canto suo, ha come punto focale un altare (St. 12), che ha restituito testimonianze di sacrifici animali, e comprende con sicurezza anche un edificio (Ed. 150) che aveva come destinazione d'uso il consumo rituale di pasti e bevande. Tali spazi, abitativo e sacro, paiono chiaramente distinti e distinguibili anche grazie ai *periboloi* che circondano alcuni edifici, che ebbero, verosimilmente, la duplice funzione di argine per le acque piovane e per quelle del locale torrente, che percorrevano la piana eretriesa verso il mare incanalandosi in rivoli pericolosi per le strutture architettoniche⁴¹, nonché di limite delle unità abitative⁴². La proposta di lettura di Verdan si occupa, ovviamente, anche dell'edificio noto come *Daphnephoreion* (Ed. 1), che costituisce la vera chiave di volta della lettura dell'area e che risulta di non agevole interpretazione. Esso non sarebbe un edificio di culto dedicato ad Apollo *Daphnephoros*, come proposto a suo tempo da C. Bérard⁴³, e nemmeno l'abitazione di

traverso un riesame delle sepolture del cosiddetto *Hygeionomeion*, all'interno del West Cemetery, in precedenza attribuite (Bérard 1990; 1998; Mazarakis Ainian 1987, 19-20; Crielaard 1998) alla 'classe media'.

36 Ad esempio in Hom. *Il.* 9, 160, 392; *Od.* 15, 533.

37 Hom. *Il.* 9, 69.

38 Verdan 2013, 178-187.

39 Verdan 2013, 190-191.

40 Verdan 2007.

41 Sul tema vd. Fachard *et alii* 2017; Verdan *et alii* 2020a.

42 Verdan 2013, 159.

43 Bérard 1971; 1986.

un *basileus*, che poi diviene edificio cultuale, secondo quanto suggerito da Mazarakis nell'ambito della sua nota teoria "from ruler's dwelling to temples"⁴⁴, ma una sala per banchetti di non precisabile natura⁴⁵. Qualunque sia la soluzione giusta, si può ritenere, seguendo la lettura di Verdan (che a ben vedere rappresenta una sorta di compromesso fra le proposte di Bérard e Mazarakis) che l'area fosse il luogo di residenza di membri dell'élite eretriesa e che costoro fossero gli animatori di un culto amministrato nei pressi dello spazio abitativo, con l'uso del suddetto altare.

La seconda metà dell'VIII secolo a.C. vede ulteriori e importanti sviluppi (Fig. 4). Due nuove zone abitate (O.T. 740, area F/5, posta alle pendici dell'acropoli) sorgono a nord dell'area del *Daphnephoreion* e quest'ultima viene sottoposta ad una profonda e importante trasformazione (Fig. 5)⁴⁶, che trova il suo punto focale nella realizzazione di un edificio monumentale (Ed. 2), un *hekatompedon*, a pianta absidata come tutti gli edifici coevi o antecedenti, che sostituisce, sovrapponendosi ad esso, l'edificio Ed. 1, ed è intenzionalmente collegato al già menzionato altare St. 12. L'edificio Ed. 2 ha restituito chiare tracce di offerte rituali e di consumo di pasti. Cruciale è l'apparizione, verso nord, di un nuovo altare (St. 45), fulcro di un'area sacrificale anch'essa di nuova istituzione e che sembra subito assumere una grande importanza nell'ambito dell'attività religiosa eretriesa, configurando, unitamente all'altare già noto, una sorta di assetto bipolare delle attività culturali⁴⁷. Riprenderò questo punto più avanti. Va rimarcato, a completamento del quadro, il particolare rapporto fra l'area del *Daphnephoreion*, l'edificio 17 in particolare, anch'esso di nuova realizzazione, e l'attività metallurgica. Quest'ultima è presente in più punti ma in tracce tali da far pensare non a botteghe stabili ma all'opera di artigiani itineranti, il cui lavoro forse soddisfaceva necessità legate non solo alla vita dell'élite ma anche alle pratiche religiose⁴⁸. Nell'area, in definitiva, la zona abitativa e lo spazio

44 Secondo la nota ipotesi di A. Mazarakis Ainian (1997, 58-62), l'Ed. 1 fu originariamente la dimora di un *leader* aristocratico, un *basileus* in termini omerici, poi convertita prima in edificio commemorativo (l'*hekatompedon*) e infine in edificio cultuale. Cf. Lemos 2002, 140-146.

45 Verdan 2013, 182.

46 Mazarakis Ainian 1987, 6-10; Verdan 2013, 199-200.

47 Huber 2003; Verdan 2012, 223-228.

48 Verdan 2012, 206.

sacro proseguono la loro coesistenza ma quest'ultimo s'ingrandisce considerevolmente e viene monumentalizzato. Mancano, ad oggi, elementi che consentano di riconoscere con sicurezza un'*agorà* all'interno dell'Eretria di VIII secolo a.C.⁴⁹

Non si può non ricordare, sebbene non rientri nell'ambito dell'VIII secolo a.C. bensì nel primo quarto del secolo successivo - siamo all'incirca nel 680 a.C., un ulteriore, duplice ed importante evento nell'evoluzione di Eretria: la fine dell'uso della necropoli del *West Gate* e la contestuale realizzazione del vasto monumento triangolare (un triangolo equilatero di 9,20 metri per lato) al suo interno (Fig. 6). È stato C. Bérard, com'è noto, a interpretare tale monumento come un *heroon*⁵⁰, da collegare alla eccezionale (per ricchezza ed articolazione del corredo) sepoltura 6 della necropoli, risalente all'ultimo quarto dell'VIII secolo a.C. Quest'ultima, nell'ipotesi dello studioso, avrebbe ospitato un 'principe', ovvero una figura regale e apicale, dotata di uno *status* superiore rispetto a quello degli altri *basileis*, la cui morte avrebbe dato luogo ad un processo di 'eroizzazione' della sua figura, sfociato nella costruzione del suddetto monumento, ed avrebbe innescato l'avvento, a Eretria, della *polis* aristocratica⁵¹. Tale principe sarebbe anche stato il fondatore, l'ecista, della città, suggerendo, in tal modo, un parallelo fra la città euboica e l'ambiente coloniale⁵². Questa suggestiva ipotesi, profondamente rivista nel corso del tempo⁵³, può essere allo stato attuale delle conoscenze, accantonata⁵⁴, ed è questo un ulteriore punto notevole che emerge dagli studi più recenti. In ogni caso, prescindendo dal suddetto personaggio, difficil-

49 Blandin 2007, 169; Luce 2014.

50 Vd. la disamina, recante un ampio corredo bibliografico, in Blandin 2007, 66-69, 74.

51 Bérard 1970; 1972; 1990.

52 Altherr Charon, Bérard 1980, 238, Bérard 1990, 101-102.

53 Vd. in particolare le osservazioni in de Polignac 1995, 161.

54 Verdan 213, 192-193. Uno degli elementi chiave su cui poggiava la proposta di Bérard, la presenza, all'interno del ricco corredo funerario, di una punta di lancia in bronzo di età micenea, che in vita sarebbe stata usata dal personaggio in questione, in virtù della sua antichità e del suo legame con il passato 'eroico', come uno 'scettro' (Bérard 1972), è stato di recente riesaminato e indebolito. L'oggetto si è, infatti, rivelato essere, più probabilmente, di fabbricazione italica, attribuibile alla Campania antica, e cronologicamente inquadrabile nell'ambito dell'VIII secolo a.C. (Bettelli 2011). Si consideri, inoltre, come notato da Verdan, che la presenza un personaggio di statura eccezionale sul piano sociale è già rilevabile nella fase di IX secolo a.C.

mente la costruzione del monumento triangolare (che, in realtà, non può essere automaticamente collegata alla sepoltura) può non aver avuto un rilievo ‘pubblico’, una valenza simbolica forte a livello comunitario.

Vi è un altro momento importante tanto nella ristrutturazione dello spazio insediativo eretrieso quanto nell’elaborazione dell’identità comunitaria che pure si colloca nel corso del VII sec. a.C.: l’inclusione nello spazio insediativo dell’altura che sovrasta la piana e la definizione dell’acropoli, che vede, nel corso del VI sec., lo stabilirsi del culto di Athena (Fig. 7)⁵⁵. Si tratta di un’operazione che difficilmente può essere estranea ai profondi legami che la città intesse con Atene⁵⁶.

Elementi di eccezionale interesse, infine, vengono dall’attività archeologica nel sito di *Amarinthos*, sede del santuario di Artemide Amarinzia e luogo chiave della dimensione territoriale e politica della comunità eretriesa⁵⁷. L’area che gravita attorno alla collina di *Paleoekklisies*, la cui indagine è ben lungi dall’essere conclusa e che sicuramente sarà fonte di ulteriori e importanti novità, risulta stabilmente occupata fin dall’età del bronzo⁵⁸. Verosimilmente nell’ultimo quarto del VII secolo a.C., all’interno del perimetro che è stato individuato come area sacra, la cui origine non è ancora ben chiara⁵⁹, si registra la costruzione di un edificio monumentale (ca. 38.0×5.6 m) a pianta rettangolare (Ed. 3), che, secondo una dinamica già vista a proposito del *Daphnephoreion*, va a sovrapporsi a un edificio di età tardogeometrica (Ed. 9). Il monumento è stato letto come una sorta di ‘edificio-porta’, che costituiva il confine orientale del santuario ed era funzionale al controllo dell’accesso allo spazio sacro⁶⁰. Il tempio dedicato alla dea⁶¹ è stato, invece, individuato

55 Sull’individuazione di tale culto sull’acropoli vd. Huber 2007.

56 Sul tema vd. Boffa 2011; Fachard 2019.

57 Fondamentali, per la comprensione dettagliata dell’attività di scavo sono i report annuali pubblicati in *Antike Kunst* (liberamente visibili alla pagina web <https://www.esag.swiss/antike-kunst-reports/>), ai quali si rimanda. Vd., inoltre, in una ricca bibliografia, Blandin 2008; Knoepfler 2008; 2018; Verdan *et alii* 2020a. In relazione al culto amarinzio vd. Breglia 1975; Novaro 1996.

58 Verdan *et alii* 2020a, 96.

59 Verdan *et alii* 2020a, 97-99.

60 Verdan *et alii* 2020a, 88.

61 La combinazione fra l’evidenza archeologica, con articolare riferimento alle offerte votive e alle forme della ritualità (Verdan *et alii* 2020a, 98) e quella epigrafica (Knoepfler 2008, 167-168), scarna ma significativa, lascia ben pochi dubbi sulla pertinenza ad Artemide.

nell'edificio Ed. 6, posto al centro dell'area e grosso modo coevo all'edificio Ed. 3. I rinvenimenti ceramici pertinenti al Tardo Geometrico e alla prima età arcaica mostrano evidenti affinità tipologiche con i coevi materiali eretriesi rinvenuti nell'area del *Daphnephoreion*, nell'area sacrificale a nord di quest'ultima, nell'area del cosiddetto *heroon*, infine nell'*Athenaion* sull'acropoli⁶².

3. Genesi e strutturazione della comunità politica eretriesa: Eretria fra Lefkandi e Amarinthos

Alla luce del quadro sopra esposto possiamo provare a rispondere a tre importanti quesiti:

- 1) Da dove vengono le persone che alla fine del IX a.C. secolo sono insediate nella piana eretriesa?
- 2) Quanti e quali apporti alla genesi di Eretria è possibile, se è possibile, individuare?
- 3) Possiamo riconoscere una *polis* nella comunità che nell'ambito dell'VIII secolo a.C. via via stabilisce e occupa i differenti *cluster*?

Le risposte a tali quesiti non sono agevoli. Lefkandi (Fig. 8) va considerata, a mio modo di vedere, un elemento fondamentale nella nascita di Eretria. A suggerirlo concorrono sia un'ampia serie di indicatori archeologici, già messi in rilievo da I. Lemos, secondo la quale furono alcuni membri dell'élite lefkandiota ad insediarsi nella piana eretriesa dando il via alla nuova città euboica⁶³, sia il particolare legame che intercorre fra Mende e Oropo da un lato e Lefkandi ed Eretria, dall'altro, che lascia chiaramente intendere l'esistenza di una 'dimensione di continuità' fra le ultime due. Mende e Oropo, infatti, sono luoghi che la tradizione ricorda come fondazioni eretriesi e che, sul piano della cultura materiale, da un lato, in riferimento all'VIII secolo a.C., mostrano, intensi e saldi legami con Eretria, dall'altro, in relazione a fasi di vita antecedenti, risalenti al X secolo a.C. e quindi anteriori alla nascita di Eretria stessa, risultano

⁶² Verdan *et alii* 2020, 90-93.

⁶³ Lemos 2007; 2009; 2020. Cf. Blandin 2007, 155-162, secondo cui è plausibile che gruppi provenienti da Lefkandi siano andati ad occupare anche altre località, tutte vicine alla piana eretriesa. Per A. Mazarakis Ainian (2017, 32), la maggioranza dei lefkandiotti sarebbe emigrata verso l'Occidente.

profondamente segnate dal rapporto con Lefkandi, tanto da far ipotizzare presenze stanziali lefkandioti in entrambi i luoghi⁶⁴.

Le scoperte di *Paleoekklisies*, d'altro canto, hanno fornito nuova linfa alla discussione e l'occasione per ipotizzare l'esistenza di ruolo di *Amarinthos* nella nascita di Eretria, come suggerito da D. Knoepfler⁶⁵, da J.-P. Descoeudres, secondo il quale Eretria potrebbe essere il risultato di un sinecismo fra Lefkandi e Amarinthos⁶⁶ e, più recentemente, da S. Verdan, T. Theurillat, S. Fachard, M. Ghilardi. Secondo questi ultimi, l'avvento del sopra riassunto nuovo assetto ambientale della piana ereत्रीese maturato fra IX e VIII secolo a.C., che determinò la formazione di un potenziale ottimo spazio insediativo, potrebbe aver attratto parte della popolazione non solo lefkandioti ma anche amarinzia e determinato, contestualmente alla fondazione di Eretria, la nascita ad *Amarinthos* del santuario di Artemide, sulla scia di elementi religiosi risalenti all'età del bronzo⁶⁷.

A tal proposito il già ricordato impianto, nella seconda metà dell'VIII secolo a.C., del nuovo altare (St. 45) e della collegata area sacrificale, a nord del *Daphnephoreion*⁶⁸, e il conseguente determinarsi di un 'assetto bipolare' delle principali attività culturali dell'insediamento, sono elementi ai quali prestare la massima attenzione. La presenza di numerose *hydriai* miniaturistiche consente di ipotizzare che il culto di riferimento della novella struttura fosse dedicato a una divinità femminile, laddove quella legata all'altare più antico (St. 12) pare possa essere ricondotta a connotazioni maschili⁶⁹. C'è da chiedersi, allora, se l'aggiunta di un altro culto all'interno dell'abitato, posto l'enorme valore simbolico di una tale operazione in relazione all'identità collettiva, non possa sottintendere l'avvenuta fusione di due componenti. In altre parole, se le due divinità in questione sono Apollo⁷⁰ e Artemide, come sarebbe logico pensare,

64 Su questo punto sia consentito rimandare a Boffa 2012.

65 Knoepfler 2008; Blandin 2008.

66 Descoeudres 2008, 353.

67 Verdan *et alii* 2020a, 97-99.

68 Blandin 2007, 166; Verdan 2013, 223-228.

69 Così Verdan 2013, 223-227.

70 È opportuno ricordare che la presenza di Apollo nell'area sacra non trova in realtà riscontri documentari forti per ciò che attiene alle fasi più antiche e che si è giunti a suggerire, con argomenti tuttavia non conclusivi, che il culto più antico dell'area fosse dedicato ad Eracle, in seguito sostituito da Apollo (Arjona Perez 2007; Verdan 2013, 231-238).

si potrebbe suggestivamente ipotizzare che il loro accostamento nello stesso spazio sacro possa aver segnato l'avvenuta fusione tra una componente lefkandiota, di poco più precoce e portatrice del culto di Apollo, e una amarinzia, portatrice, invece, del culto di Artemide. Ulteriori acquisizioni documentarie, idonee a confermare o a smentire l'esistenza, ad Amarinthos, di un insediamento di età geometrica più antico di Eretria⁷¹, potranno dare sostanza o smentire questo suggerimento.

Venendo al secondo quesito, va osservato che l'avere contezza di quali segnali, quali indicatori cercare per potere individuare nella Eretria più antica l'esistenza della *polis* è cosa tutt'altro che banale, perché siamo proprio nel momento in cui la *polis* stessa comincia ad emergere, attraverso una pluralità di variegate esperienze⁷². Alcuni punti fermi su cui ragionare, tuttavia, li abbiamo. K. Raaflaub ha ben mostrato come sia possibile cogliere pienamente l'esistenza della *polis* e di tutte i suoi elementi fondamentali (*"assembly and council, though not formalized ... a sense of a public realm, separated from the private, and an awareness of communal will and action, attributed collectively to the demos, both domestically and in dealing with other poleis ... the capacity for communal accomplishment, both in war and peace...a sense of communal responsibility and solidarity"*)⁷³ all'interno dei poemi omerici e in riferimento alla società che appare in filigrana sia nell'Iliade sia nell'Odissea. Tale società può essere contemporanea alla composizione delle due opere, ovvero risalire alla seconda metà dell'VIII secolo a.C.⁷⁴, oppure di poco anteriore, ovvero inquadrabile fra la fine del IX e gli inizi dell'VIII secolo a.C., come suggerito dallo stesso Raaflaub⁷⁵.

Ciò posto, possiamo con una certa sicurezza cogliere in Eretria l'esistenza della *polis* facendo riferimento alla seconda metà dell'VIII secolo a.C., ovvero al momento in cui viene realizzato quello che non a torto è stato definito come il primo monumento pubblico della città: il primo *hekatompodon*. La costruzione di un siffatto edificio, com'è stato rimare

71 Vd. in proposito le osservazioni in Reber *et alii* 2020, 112.

72 Raaflaub 1993; Ampolo 1996; Lombardo 2003, 207-210; Hansen 2006, 39-47; Hall 2007; 2014.

73 Raaflaub 1993, 45, 58.

74 Vd. ad es. Morris 1986.

75 Raaflaub 1993, 45. Altri, Finley in particolare (1977), hanno riferito la 'società omerica' alla Dark Age.

cato recentemente, implica il ricorso a una forza lavoro ampia e non può che essere stata un'impresa definibile come "collettiva"⁷⁶. D'altro canto, anche il processo di ristrutturazione dell'area sacra, con l'avvento di un nuovo culto segnato dal già visto altare nord, che, se è vero quanto suggerito prima, rimanda ad Artemide e ad apporti amarinzi, può essere letto come un segnale dell'esistenza di una solida e definita dimensione comunitaria, che abbraccia l'intera e accresciuta popolazione dell'inse-diamento e trova fondamentali punti di riferimento nella sfera religiosa. Si tratta di una situazione che ben si adatta a quanto messo a fuoco anni fa da Polignac: "la *polis* è l'espressione formale di una coesione religiosa. Il culto di una divinità dona protezione ed è capace di saldare in un'unica comunità tutti i gruppi che in precedenza vivevano in una prossimità geografica e sociale senza, tuttavia, essere tenuti insieme da alcun elemento coesivo"⁷⁷. Non sarebbe cosa assurda vedere nel rapporto bipolare Apollo-Artemide, che viene a stabilirsi all'interno dell'area del *Daphnephoreion*, anche un riflesso della relazione spaziale Eretria-Amarnthos e dell'avvenuta definizione di uno spazio territoriale per la *polis* degli Eretriesi, con un centro e una periferia segnati idealmente dai due santuari, urbano ed extraurbano. Vi è un altro elemento culturale significativo da considerare. La seconda metà dell'VIII è il momento nel quale a Eretria trova un incremento significativo l'uso della scrittura: si passa dalle cinque iscrizioni note per la prima metà del secolo alle quarantasette della seconda metà⁷⁸ e si tratta, com'è noto, di una scrittura graficamente e funzionalmente connotata, che sicuramente interveniva nella definizione dell'identità comunitaria⁷⁹.

È vero che un fulcro di carattere sacro, ovvero l'altare più antico, e l'uso della scrittura sono fenomeni già presenti nell'ambito della prima metà dell'VIII secolo a.C., tuttavia, almeno per ora, mancano all'appello, nella documentazione disponibile, elementi che rimandino inequivocabilmente all'esistenza di una dimensione 'politica' pienamente realizzata

76 Verdan 2013, 200. Un ulteriore elemento ed evidente indizio dell'esistenza di una volontà e di una capacità decisionale collettiva è rappresentato dalle opere di irrigamentazione delle acque realizzate a protezione dello spazio abitativo agli inizi del VII secolo (Fachard *et alii* 2017).

77 Polignac 1995.

78 Kenzelmann Pfyffer, Theurillat, Verdan 2005; Boffa 2013.

79 Per interessanti spunti di riflessione sul rapporto fra identità collettiva e scrittura nella Grecia arcaica vd. Luraghi 2010; 2021.

in tale periodo. La cosa vale, a maggior ragione, in riferimento alla fine del secolo precedente.

4. Eretria: una ‘fondazione a corta distanza’?

I. Malkin ha posto, qualche tempo fa, in rilievo un elemento di particolare interesse per il nostro discorso: fra VIII e VII secolo a.C. i Greci ebbero modo di sperimentare, accanto alla fondazione di insediamenti oltremarini a lunga distanza, le *apokiai*, anche quella di insediamenti “a corta distanza”, posti generalmente all’interno di un’area di cui le ‘metropoli’ avevano il diretto controllo. La casistica è piuttosto varia⁸⁰. Vi è da chiedersi se anche la nascita Eretria possa rientrare in quest’ultima tipologia. Non pare inverosimile pensare, in definitiva, sulla scorta di quanto abbiamo in precedenza osservato e raccogliendo il suggerimento di I. Lemos, che la dinamica possa essere stata innescata, nel momento finale del IX secolo, da un ristretto gruppo di persone, pochi membri dell’aristocrazia lefkandiota con le loro famiglie, per motivi che non siamo ancora in condizione di chiarire e secondo modalità che possiamo immaginare aderenti a quelle descritte efficacemente da Platone, che annovera nella casistica delle fondazioni quelle dovute alla ‘migrazione’ “di uno sciame d’api”, ovvero di un *genos*⁸¹. Il nuovo insediamento si sarebbe poi giovato, nella seconda metà dell’VIII secolo a.C., di un rilevante e decisivo, per la definizione della *polis*, contributo amarinzio. È presumibile che nelle intenzioni dei fondatori il nuovo centro dovesse avere nella relazione con il mare una sua importante ragion d’essere, cosa che risulta in perfetta armonia con le già riassunte caratteristiche topografiche del sito prescelto e che sembra trasparire, del resto, dalla peculiare scelta del nome: Ἐρέτρια, la “Rematrice”⁸². Se, in che modo e

80 Malkin 2009, 376. Si pensi, ad esempio, seguendo Malkin, alla fondazione della nuova Asine in Messenia, sostenuta dagli Spartani per aiutare gli esuli dell’insediamento originario, distrutto dagli Argivi (Paus. 2, 36, 4).

81 Plato *Leg.* 708b: Οὐ τοίνυν εὐκολος ὁμοίως γίγνεται ἂν ὁ κατοικισμὸς ταῖς πόλεσιν, ὅταν μὴ τὸν τῶν ἐσμῶν γίγνηται τρόπον, ἐν γένος ἀπὸ μιᾶς ἰδὼν χώρας οἰκίζηται, φίλον παρὰ φίλων, στενοχωρία τινὶ πολιορκηθὲν γῆς ἢ τισιν ἄλλοις τοιοῦτοις παθήμασιν ἀναγκασθὲν.

82 Per una sintesi sul significato del nome Eretria e sulle problematiche storiche ad esso collegate, in particolar modo il legame fra l’aristocrazia equestre che reggeva la

in che misura la nascita di Eretria abbia contribuito alla fine di Lefkandi, sul finire dell'VIII secolo a.C.⁸³, è un problema per il quale, al momento, non è possibile formulare una risposta chiara⁸⁴.

Del processo attraverso il quale Eretria 'si forma', nei termini sopra illustrati, nulla viene colto dalla tradizione, e in particolare da Strabone, che riferisce di fondatori provenienti secondo alcuni dalla Trifilia secondo altri da Atene⁸⁵, se non, forse, quello che potrebbe essere stato, se il suggerimento da me dato tempo fa coglie nel segno, il nome di Lefkandi: Melaneis⁸⁶. Della suddetta dinamica furono sicuramente parte integrante e non di secondaria importanza, con modalità che andranno anch'esse meglio chiarite, gli eventi che portarono, all'interno del primo trentennio dell'VIII secolo a.C. alla fondazione, a ben più lunga distanza, di quella che fu la più antica *apoikia* greca, euboica ed eretriense: Pitecusa⁸⁷.

Giovanni Boffa

Università del Salento, Lecce
giovanni.boffa@unisalento.it

città e le attività sul mare, rimando a Boffa 2012.

83 Lemos 2009.

84 Fra i fattori in gioco è stata più volte richiamata la guerra lelantina, com'è noto, sulla quale vd. Parker 1997; Hall 2006; Bershadski 2018. È stata recentemente respinta con decisione (Verdan *et alii* 2020, 96) l'idea (ad es. Lemos 2009, 12) che la *palaia Eretria* di cui parla Strabone (vd. la nota seguente) adombri Lefkandi.

85 Strabo X, 1, 10: 'Ερέτριαν δ' οἱ μὲν ἀπὸ Μακίστου τῆς Τριφυλίας ἀποικισθῆναι φασιν ὑπ' Ἐρετριέως, οἱ δ' ἀπὸ τῆς Ἀθήνησιν Ἐρετρίας, ἣ νῦν ἐστὶν ἀγορά· ἔστι δὲ καὶ περὶ Φάρσαλον Ἐρέτρια, ἱερὰ τοῦ Ἀπόλλωνος. Ἀδμήτου δ' ἱδρυμα λέγεται τὸ ἱερόν, παρ' ᾧ θητεῦσαι λέγουσι τὸν θεὸν αὐτόν. Μελανῆς δ' ἐκαλεῖτο πρότερον ἡ Ἐρέτρια καὶ Ἀρότρια· ταύτης δ' ἐστὶ κώμη ἡ Ἀμάρυνθος ἀφ' ἑπτὰ σταδίων τοῦ τείχους. τὴν μὲν οὖν ἀρχαίαν πόλιν κατέσκαψαν Πέρσαι, σαγηνεύσαντες, ὥς φησιν Ἡρόδοτος, τοὺς ἀνθρώπους τῷ πλήθει, περιχυθέντων τῶν βαρβάρων τῷ τείχει· καὶ δεικνύουσιν ἔτι τοὺς θεμελίους, καλοῦσι δὲ παλαιὰν Ἐρέτριαν, ἣ δὲ νῦν ἐπέκτισται. Vd. anche St. Byz. s.v. Ἐρέτρια: Ἐρέτρια, πόλις Εὐβοίας. Ὅμηρος "Χαλκίδα τ' Εἰρέτριάν τε". ἐκαλεῖτο δὲ Μελανῆς ἀπὸ Μελανέως τοῦ Εὐρύτου πατρός. οὕτω δ' ἐκλήθη ἀπὸ Ἐρετριέως τοῦ Φαέδοντος υἱοῦ. τοῦτον δ' εἶναι ἓνα τῶν Τιτάνων.

86 Boffa 2012, 31-32.

87 Di Calcide, l'altra metropoli, com'è noto sappiamo ancora troppo poco in relazione al periodo preso in considerazione. Il quadro sulla città dell'Euripo tracciato in Bakhui-zen 1985 e Sampson 1986 non risulta significativamente mutato. Vd. anche Charalambidou 2017; 2020; Knodell 2021, 85.

Bibliografia

- Alecu 2004 = D. Alecu, *L'insediamento greco arcaico di Punta Chiarito (Isola d'Ischia). Una nuova interpretazione*, SemRom 7, 2004, 117-150.
- Altherr-Charon, Bérard 1980 = A. Altherr-Charon, C. Bérard, *Érétrie: l'organisation de l'espace et la formation d'une cité grecque*, in *L'archéologie aujourd'hui*, A. Schnapp (éd.), Paris 1980, 229-249.
- Ampolo 1996 = C. Ampolo, *Il sistema della polis. Elementi costitutivi e origini della città greca*, in *I Greci. Storia, cultura, arte, società. 2. Una storia greca. I. Formazione*, a cura di S. Settis, Torino 1996, 297-342.
- Antonaccio 2009 = C.M. Antonaccio, *The Western Mediterranean*, in Raaflaub, van Wees 2009, 314-329.
- APOIKIA 1994 = APOIKIA. *I più antichi insediamenti greci in Occidente: funzioni e modi dell'organizzazione politica e sociale. Scritti in onore di Giorgio Buchner*, a cura di B. d'Agostino, D. Ridgway, Napoli 1994.
- Arjona Perez 2007 = M. Arjona Perez, *Λατρείες και ιερά των Ευβοέων: Γεωμετρική - Αρχαϊκή Εποχή*, tesi di dottorato, Università della Tessaglia 2007.
- Bakhuizen 1985 = S.C. Bakhuizen, *Studies in the Topography of Chalcis on Euboea (A Discussion of the Sources)*, Leiden 1985.
- Bérard 1970 = C. Bérard, *L'Hérôon à la porte de l'ouest* (= Eretria 3), Berne 1970.
- Bérard 1971 = C. Bérard, *Architecture érétrienne et mythologie delphique. Le Daphnéphoréion*, AK 14, 1971, 59-73.
- Bérard 1972 = C. Bérard, *Le sceptre du prince*, MH 29, 1972, 219-227.
- Bérard 1986 = C. Bérard, *Apollon Port-lauriel*, Desmos 11-12, 1986, 7-17.
- Bérard 1990 = C. Bérard, *Récupérer la mort du prince: héroïsation et formation de la cité*, in *La mort, les mots dans les sociétés anciennes*, G. Gnoli, J. P. Vernant (éd.), Paris 1990, 89-105.
- Bérard 1998 = C. Bérard, *Érétrie géométrique et archaïque. Délimitation des espaces construits : zones d'habitat et zones religieuses*, in *Euboica I*, 147-152.
- Bérard 2007 = C. Bérard, *Aux origines d'Érétrie. Repenser la fondation des cités ?*, Metis 4, 2007, 293-301.
- Bershadsky 2018 = N. Bershadski, *Impossible Memories of the Lelantine War*, Metis 16, 2018, 191-213.
- Bettelli 2011 = M. Bettelli, *Ancora sulla punta di lancia dell'heroon di Eretria: nuovi confronti e spunti interpretativi*, SMEA 53, 2011, 5-12.
- Bintliff 1999 = J. Bintliff, *The Origins and Nature of the Greek City-State and its Significance for World Settlement History*, in *Les princes de la protohistoire et l'émergence de l'État* (= Collection du Centre Jean Bérard 17),

- P. Ruby (éd.), Naples 1999, 43-56.
- Blandin 2007 = B. Blandin, *Les pratiques funéraires d'époque géométrique à Érétrie. Espace des vivants, demeures des morts* (= Eretria XVII, Fouilles et recherches), vol. 2, Gollion 2007.
- Blandin 2008 = B. Blandin, *Amarynthos au début de l'âge du fer, à la lumière des fouilles récentes*, AK 51, 2008, 180-191.
- Boffa 1998 = G. Boffa, *L'insediamento euboico a Pitecusa*, PP LII, 1998, 144-160.
- Boffa 2011 = G. Boffa, *L'astuzia del polpo. Simbologia monetale e identità in Eretria arcaica*, PP LXVI, 2011, 401-430.
- Boffa 2012 = G. Boffa, *Eretria la città 'Rematrice'*, PP LXVII, 2012, 5-41.
- Boffa 2013 = G. Boffa, *Il santuario di Apollo ad Eretria. Osservazioni sulla documentazione epigrafica di età geometrica*, in *Archeologia dei luoghi e delle pratiche di culto (Inaugurazione della Scuola di Specializzazione in Beni Archeologici "Dinu Adamesteanu", Anno Accademico 2011-2012, Cavallino (LE) 2012)*, a cura di L. Giardino, G. Tagliamonte, Bari 2013, 31-43.
- Breglia 1975 = L. Breglia, *Artemis Amarynthia*, in *Contribution à l'étude de la société et de la colonisation eubéennes* (= Collection du Centre Jean Bérard 2), Naples 1975, 37-47.
- Charalambidou 2017 = X. Charalambidou, *Viewing Euboea in Relation to its Colonies and Relevant Sites in Northern Greece and Italy*, in Mazarakis, Alexandridou, Charalambidou 2017, 85-126.
- Charalambidou 2020 = X. Charalambidou, *Chalcidian Deposits and their Role in Reconstructing Production and Consumption Practices and the Function of Space in Early Iron Age and Archaic Chalcis: Some First Thoughts*, in *Euboica II*, 55-71.
- Cité 2010 = *Cité sous terre. Des archéologues suisses explorent la cité d'Érétrie*, C. M. Pruvot, K. Reber, T. Theurillat (éd.), Gollion 2010.
- Crielaard 1995 = J. P. Crielaard, *Cult and Death in Early 7th Century Euboea. The Aristocracy and the Polis*, in *Nécropoles et pouvoir. Idéologies, pratiques et interprétations (Actes du colloque Théories de la necropole antique, Lyon 1995)*, S. Marchegay, M.-T. Le Dinahet, J.-F. Salles (éd.), Lyon 1998, 43-58.
- Crielaard 2007 = J. P. Crielaard, *Eretria's West Cemetery Revisited: Burial Plots, Social Structure and Settlement Organisation during the Eighth and Seventh Centuries BC*, in *Oropos and Euboea 2007*, 169-195.
- Crielaard 2009 = J. P. Crielaard, *Cities*, in Raaflaub, van Wees 2009, 349-372.
- Cuma 2009 = *Cuma (Atti del XLVIII Convegno di Studi sulla Magna Grecia, Taranto 2008)*, Taranto 2009.

- Cuozzo 2000 = M. Cuozzo, *Orizzonti teorici e interpretativi, tra percorsi di matrice francese, archeologia post-processuale e tendenze italiane: considerazioni e indirizzi di ricerca per lo studio delle necropoli*, in *Archeologia Teorica (X Ciclo di lezioni sulla ricerca applicata in archeologia, Certosa di Pontignano-Siena 1999)*, a cura di N. Terrenato, Firenze 2000, 323-360.
- D'Acunto 2020 = M. D'Acunto, *The Bay of Naples*, in Lemos, Kotsonas 2020, 1287-1310.
- d'Agostino 1994 = B. d'Agostino, *Pitecusa - Una apoikìa di tipo particolare*, in *APOIKIA* 1994, 19-27.
- d'Agostino 2009 = B. d'Agostino, *Pithecusae e Cuma all'alba della colonizzazione*, in *Cuma* 2009, 169-96.
- d'Agostino 2011 = B. d'Agostino, *Pithecusae e Cuma nel quadro della Campania di età arcaica*, *MDAI(R)* 117, 2011, 35-53.
- Davies 2005 = J. K. Davies, *The 'Origins of the Greek Polis'. Where should we be looking?*, in *The Development of the Polis in Archaic Greece*, L. G. Mitchell, P. J. Rhodes (ed.), London, New York 2005, 13-20.
- De Angelis 2020 = *A Companion to Greeks Across the Ancient World*, F. De Angelis (ed.), Hoboken 2020.
- De Caro 1994 = S. De Caro, *Appunti per la topografia della chora di Pithekoussai nella prima età colonial*, in *APOIKIA* 1994, 29-36.
- De Caro, Gialanella 1998 = S. De Caro, C. Gialanella, *Novità pitecuse. L'insediamento di Punta Chiarito a Forio d'Ischia*, in *Euboica I*, 337-353.
- Descœudres 2008 = J.-P. Descœudres, *Central Greece on the Eve of The Colonisation Movement*, in *Greek Colonisation. An Account of Greek Colonies and Other Settlements Overseas*, II, G. R. Tsetsekhladze (ed.), Leiden 2008, 289-382.
- Detienne 1990a = *Tracés de foundation* (= coll. Bibliothèque EPHE Sciences religieuses CXIII), M. Detienne (éd.), Louvain, Paris 1990.
- Detienne 1990b = M. Detienne, *Apollon Archégète. Un modèle politique de territorialisation*, in Detienne 1990a, 301-331.
- Dominguez Monedero 2011 = A. J. Dominguez Monedero, *The Origin of Greek Colonisation and the Greek Polis: Some Observation*, *AWE* 10, 2011, 195-207.
- Donnellan 2016 = L. Donnellan, *A Networked View on 'Euboean' Colonisation*, in Donnellan, Nizzo, Burgers 2016b, 149-166.
- Donnellan, Nizzo 2016 = L. Donnellan, V. Nizzo, *Conceptualizing early Greek colonisation. Introduction to the Volume*, in Donnellan, Nizzo, Burgers 2016b, 9-20.
- Donnellan, Nizzo, Burgers 2016a = *Context of Early Colonization (Acts of the Conference Contextualizing Early Colonization. Archaeology, Sources, Chronology and Interpretative Models between Italy and the Mediterranean,*

- I) (= Papers of the Royal Netherlands Institute in Rome 64), L. Donnellan, V. Nizzo, G.-J. Burgers (ed.), Roma 2016.
- Donnellan, Nizzo, Burgers 2016b = *Conceptualizing Greek Colonisation. Contextualizing Early Colonization, II* (= Institut Historique belge de Rome VI), L. Donnellan, V. Nizzo, G.-J. Burgers (ed.), Bruxelles, Roma 2016.
- Eretria. *A Guide* = *Eretria. A Guide to the Ancient City*, P. Ducray, S. Fachard, D. Knoepfler et alii (éd.), Gollion 2004.
- Esposito 2018 = A. Esposito, *Rethinking Pithekoussai. Current Perspectives and Issues*, in *The Emporion in the Ancient Western Mediterranean. Trade and Colonial Encounters from the Archaic to the Hellenistic Period*, É. Gailledrat, M. Dietler, R. Plana-Mallart (éd.), Montpellier 2018, 167-179.
- Euboica I = *Euboica. L'Eubea e la presenza euboica in Calcidica e in Occidente* (= Collection du Centre Jean Bérard 15 / *AION ArchStAnt*, Quad. 12), a cura di M. Bats, B. d'Agostino, Napoli 1998.
- Euboica II = *Euboica II. Pithekoussai and Euboea between East and West (Proceedings of the Conference, Lacco Ameno, Ischia, Naples 2018)*, T. E. Cinquantaquattro, M. D'Acunto (ed.), Napoli 2020.
- Fachard 2019 = S. Fachard, *L'enceinte urbaine d'érétie: un état de la question*, *AK* 47, 2004, 91-109.
- Fachard 2019 = S. Fachard, *Common Denominators? The Emergence of Territorial Organization in Athens and Eretria*, in *From Hippias to Kallias. Greek art in Athens and beyond 527-449 BC*, O. Palagia, E. P. Sioumpara (ed.), Athens 2019, 173-181.
- Fachard et alii 2017 = S. Fachard, T. Theurillat, A. Psalti, D. Ackerman, D. Knoepfler, *La Nécropole du Canal à Érétrie: topographie et inscriptions*, *BCH* 141, 1, 2017, 141-226.
- Finley 1977 = M. Finley, *The World of Odysseus*, London 1977.
- Garnand 2020 = B. K. Garnand, *Phoenicians and Greeks as Comparable Contemporary Migrant Groups*, in De Angelis 2020, 139-171.
- Giangiulio 2010 = M. Giangiulio, *Memorie coloniali* (= *Hesperia* 27), Roma 2010.
- Ghilardi et alii 2016 = M. Ghilardi, S. Müller Celka, T. Theurillat, S. Fachard, M. Vacchi, *Évolution des paysages et histoire de l'occupation d'érétie (Eubée, Grèce) du Bronze ancien à l'époque romaine*, in *Géoarchéologie des îles de Méditerranée / Geoarchaeology of the Mediterranean Islands*, M. Ghilardi (éd.), Paris 2016, 149-163.
- Graham 1982 = A. J. Graham, *The Colonial Expansion of Greece*, in *CAH* III, 3, Cambridge 1982, 83-162.

- Greco 1994 = E. Greco, *Pithekoussai: emporion o apoikia?*, in *APOIKIA* 1994, 11-18.
- Greco 1999 = *La città greca antica: istituzioni, società e forme urbane*, a cura di E. Greco, Roma 1999.
- Greco 2011 = E. Greco, *On the Origin of the Western Greek Poleis*, *AWE* 10, 2011, 233-242.
- Greco, Lombardo 2012 = E. Greco, M. Lombardo, *La colonizzazione Greca: modelli interpretativi nel dibattito attuale*, in *Alle origini della Magna Grecia. Mobilità, migrazioni e fondazioni*, Taranto 2012, 37-60.
- Guggisberg 2018 = M.A. Guggisberg, *Societies in Transition in Early Greece An Archaeological History*, *OJA* 37, 2, 165-183.
- Guzzo 2011 = P.G. Guzzo, *Fondazioni greche. L'Italia meridionale e la Sicilia (VIII e VII sec. a.C.)*, Roma 2011.
- Guzzo 2016 = P.G. Guzzo, *De Pithécusses à Pompéi. Histoires de fondations* (= *Études* 10), Naples 2016.
- Hägg 1983 = *The Greek renaissance of the Eighth Century B.C.: Tradition and Innovation (Proceedings of the Second International Symposium at the Swedish Institute in Athens 1981)*, R. Hägg (ed.), Stockholm 1983.
- Halbwachs 1950 = M. Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris 1950.
- Hall 2007 = J. Hall, *Polis, Community and Ethnic Identity*, in *The Cambridge Companion to Archaic Greece*, H. A. Shapiro (ed.), Cambridge 2007, 40-60.
- Hall 2008 = J. Hall, *Foundation Stories*, in Tsetschladze 2008, 383-426.
- Hall 2014 = J. Hall, *A History of the Archaic Greek World ca. 1200-479 BCE*, Malden, Oxford 2014², 1-7.
- Hansen 2006 = M. H. Hansen, *Polis. An Introduction to the Ancient Greek City-State*, Oxford 2006.
- Hodos 2006 = T. Hodos, *Local Responses to Colonization in The Iron Age Mediterranean*, London, New York 2006.
- Hölscher 2007 = T. Hölscher, *Urban Spaces and Central Places. The Greek World*, in *Classical Archaeology* (= Blackwell Studies in Global Archaeology 10), S. E. Alcock, R. Osborne (ed.), Malden-Oxford 2007, 164-181.
- Huber 1998 = S. Huber, *Érétrie et la Méditerranée à la lumière des trouvailles provenant d'une aire sacrificielle au Nord du Sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros*, in *Euboica I*, 109-133.
- Huber 2003 = S. Huber, *L'aire sacrificielle au nord du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros. Un rituel des époques géométrique et archaïque I* (= *Ertria XIV. Fouilles et recherches*), Gollion 2003.
- Huber 2007 = S. Huber, *Un mystère résolu : Athéna sur l'Acropole d'Érétrie*, *AK* 50, 2007, 119-129.

- Janko = R. Janko, *From Gabii and Gordion to Eretria and Methone: the rise of the Greek alphabet*, in *Panhellenes at Methone. Graphé in Late Geometric and Protoarchaic Methone, Macedonia (ca. 700 BCE)*, J. S. Clay, I. Malkin, Y. Z. Tzifopoulos (ed.), Leiden 2017, 135-164.
- Kahil 1983 = L. Kahil, *Érétrie à l'époque géométrique*, in *Grecia, Italia e Sicilia nell'VIII e VII sec. a.C.* (= ASAIA, LIX, n.s. 48, 1981), Roma 1983, 165-173.
- Kenzelmann Pfyffer, Theurillat, Verdan 2005 = A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, *Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Érétrie*, ZPE 151, 2005, 51-82.
- Knodell 2021 = A.R. Knodell, *Societies in Transition in Early Greece. An Archaeological History*, Los Angeles 2021.
- Knoepfler 2008 = D. Knoepfler, *Les activités de l'École Suisse d'Archéologie en Grèce 2007*, AK 51, 2008, 165-171.
- Knoepfler 2018 = D. Knoepfler, *La fête d'Artémis Amarysia en son sanctuaire d'Amarynthos : nouvelles perspectives archéologiques et épigraphiques*, SAKA-ASAC Bulletin, 2018, 42-48.
- Kotsonas 2015 = A. Kotsonas, *What makes a Euboean Colony or Trading Station? Zagora in the Cyclades, Methone in the Thermaic Gulf, and Aegean Networks in the 8th century BC*, in *Zagora in Context. Settlements and Intercommunal Links in the Geometric period (900-700 BC)* (= MeditArch 25), J.-P. Descoeudres, S. A. Paspalas (ed.), Sydney 2015, 243-257.
- Kourou 2020 = N. Kourou, *Euboean Pottery in a Mediterranean Perspective*, in *Euboica II*, 9-35.
- Lang 1998 = F. Lang, *The Greek Polis and City: its Origin, Conceptual Definition and Development*, O Arqueólogo Português, s. IV 16, 1998, 123-156.
- Lazzarini 2009 = M. L. Lazzarini, *L'alfabeto euboico: origine e diffusione*, in *Cuma* 2009, 271-283.
- Lemos 2002 = I. S. Lemos, *The Protogeometria Aegean. The Archaeology of the Late Eleventh and Tenth Century BC*, Oxford 2002.
- Lemos 2007 = I. S. Lemos, *Recent Archaeological Work on Xeropolis, Lefkandi: a Preliminary Report*, in *Oropos and Euboea* 2007, 123-133.
- Lemos 2009 = I. S. Lemos, *Lefkandi in Euboea: ricerche recenti*, in *Cuma* 2009, 11-35.
- Lemos 2020 = I. S. Lemos, *Euboea*, in Lemos, Kotsonas 2020, 787-813.
- Lemos, Kotsonas 2020 = *A Companion to the Archaeology of Early Greece and the Mediterranean*, 2, I. S. Lemos, A. Kotsonas (ed.), Hoboken 2020.
- Lombardo 2003 = M. Lombardo, *La polis classica: strutture e forme istituzionali*, in *Manuale di Storia Greca*, a cura di L. Braccisi, F. Cordano,

- M. Lombardo, A. Mele, Bologna 2003, 207-230.
- Lombardo 2009 = M. Lombardo, *Da apoikiai a metropoleis. Dal progetto al convegno*, in *Colonie di colonie. Le fondazioni sub-coloniali greche tra colonizzazione e colonialismo*, a cura di M. Lombardo, F. Frisone, Galatina 2009, 17-25.
- Lombardo 2016 = M. Lombardo, *Le 'prime fondazioni' greche in Occidente: tradizioni antiche e letture moderne*, in Donnellan, Nizzo, Burgers 2016a, 261-273.
- Luce 2014 = J. M. Luce, *Sous le sol des sanctuaires et des agoras*, in *De Rome à Lugdunum des Convènes, Hommages à Robert Sablayrolles*, I, E. Boube, A. Bouet, F. Colleoni (éd.), Bordeaux 2014, 23-58.
- Luke 2003 = J. Luke, *Ports of Trade, Al Mina and Geometric Greek Pottery in the Levant* (= BAR International Series 1100), Oxford 2003.
- Luraghi 2010 = N. Luraghi, *The Local Scripts from Nature to Culture*, CA 29, 2010, 68-91.
- Luraghi 2021 = N. Luraghi, *Sounds, Signs, and Boundaries: Perspectives on Early Greek Alphabetic Writing*, in *The Early Greek Alphabets: Origin, Diffusion, Uses*, R. Parker, Ph. M. Steele (ed.), Oxford 2021, 32-57.
- Malkin 1987 = I. Malkin, *Religion and Colonization in Ancient Greece* (= Studies in Greek and Roman Religion 3), Leiden 1987.
- Malkin 1994 = I. Malkin, *Inside and Outside: Colonization and the Formation of the Mother City*, in *APOIKIA* 1994, 1-9.
- Malkin 2002 = I. Malkin, *Exploring the Validity of the Concept of 'Foundation': A Visit to Megara Hyblaia*, in *Okistes: Studies in Constitutions, Colonies, and Military Power in the Ancient World. Offered in Honor of A.J. Graham*, V. B. Gorman, E. W. Robinson (ed.), Leiden-Boston 2002, 195-224.
- Malkin 2009 = I. Malkin, *Foundations*, in Raaflaub, van Wees 2009, 373-394.
- Malkin 2017 = I. Malkin, *Eretrian, Euboean, and Greek Networks: Colonisation and Collective Identity*, in Mazarakis, Alexandridou, Charalambidou 2017, 145-154.
- Mazarakis Ainian 1987 = A. Mazarakis Ainian, *Geometric Eretria*, AK 30, 1987, 3-24.
- Mazarakis Ainian 1997 = A. Mazarakis Ainian, *From Rulers' Dwellings to Temples. Architecture, Religion and Society in Early Iron Age Greece (1100-700 B.C.)*, Jonsered 1997.
- Mazarakis Ainian 2002 = A. Mazarakis Ainian, *Les fouilles d'Oropos et la fonction des périboles dans les agglomérations du début de l'Âge du Fer*, Pallas 58, 2002, 183-227.

- Mazarakis Ainian 2007 = A. Mazarakis Ainian, ΕΝΔΟΝ ΣΚΑΠΤΕ. *The Tale of an Excavation*, in *Oropos and Euboea 2007*, 21-59.
- Mazarakis Ainian 2017 = A. Mazarakis Ainian, «Κωμη» et «πολις»: *réflexion sur la formation de la cité dans la grèce ancienne*, CRAI I, 2017, 21-50.
- Mazarakis, Alexandridou, Charalambidou 2017 = *Regional Stories. Towards a New Perception of the Early Greek World*, A. Mazarakis Ainian, A. Alexandridou, X. Charalambidou (ed.), Volos 2017.
- Mele 2003 = A. Mele, *Le anomalie di Pithecura. Documentazioni archeologiche e tradizioni letterarie*, IncidAntico 1, 2003, 13-39.
- Mele 2007 = A. Mele, *La colonizzazione greca arcaica: modi e forme*, in *Pasato e futuro dei Convegni di Taranto (Atti del XLVI Convegno di Studi sulla Magna Grecia, Taranto 2006)*, Taranto 2007, 39-60.
- Mermati 2012 = F. Mermati, *Osservazioni sulla costruzione dell'identità coloniale tra Pithekoussai e Cuma, Zagora in Context*, in *Settlements and Intercommunal Links in the Geometric Period (900-700 BC)* (= *Meditarch*, 25), J.-P. Descoeudres, S. A. Paspalas (ed.), Sydney 2012, 283-307.
- Mermati 2014 = F. Mermati, *Ibridismo materiale e ibridismo culturale. La produzione ceramica pitecusano-cumana a contatto con l'“altro” tra la metà dell'VIII sec. e la prima metà del VII sec. a.C.*, in *XVIII CIAC: Centro y periferia en el mundo clásico / Centre and periphery in the ancient world. S. 5. Griegos en el Mediterráneo. Centros, factorías y comercio / Greeks in the Mediterranean. Centres, factories and trade*, J. M. Álvarez Martínez, T. Nogales Basarrate, I. Rodà de Llanza (ed.), Mérida 2014, 575-578.
- Mermati 2018 = F. Mermati, *Aria di casa. Memoria delle origini, costruzione del passato ed elaborazione dell'identità coloniale a Pithecura e Cuma*, in *Dialoghi sull'Archeologia della Magna Grecia e del Mediterraneo II*, 1, a cura di M. Cipriani, A. Pontrandolfo, M. Scafuro, Paestum 2018, 121-136.
- Mermati 2020 = F. Mermati, *Ceramica greca coloniale in aree a cultura mista: i casi di Pithekoussai/Cuma e Francavilla Marittima*, in *Une autre façon d'être grec : interactions et productions des Grecs en milieu colonial. Another Way of Being Greek: Interactions and Cultural Innovations of the Greeks in a Colonial Milieu*, M. Costanzi, M. Dana (éd.), Leuven 2020, 363-406.
- Morgan, Coulton 1997 = C. Morgan, J. J. Coulton, *The Polis as Physical entity*, in *The Polis as an Urban Centre and as a Political Community (Symposium 1996)* (= *Acts of the Copenhagen Polis Centre 4*), M. H. Hansen (ed.), Copenhagen 1997, 87-144.
- Morris 1986 = I. Morris, *The Use and Abuse of Homer*, CA 5, 1986, 81-138.
- Morris 2009 = I. Morris, *The Eight-century Revolution*, in *Raaflaub, van Wees 2009*, 64-80.

- Müller Celka, Krapf, Verdan 2011 = S. Müller Celka, T. Krapf, S. Verdan, *La céramique helladique du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie (Eubée)*, BCH 135, 1, 2011 (2013), 21-61.
- Novaro 1996 = D. Novaro, *Eretria: l'universo culturale di una «polis» alle sue origini*, QS 4, 1996, 73-107.
- Oropos and Euboea 2007 = *Oropos and Euboea in the Early Iron Age (Acts of an International Round Table, University of Thessaly 2004)*, A. Mazarakis Ainian (ed.), Volos 2007.
- Osborne 1998 = R. Osborne, *Early Greek Colonisation. The nature of Greek settlement in the West*, in *Archaic Greece: New Approaches and New Evidence*, N. Fischer, H. van Wees (ed.), London 1998, 251-269.
- Osborne 2016 = R. Osborne, *Greek 'Colonisation': What Was, and What Is, at Stake?*, in Donnellan, Nizzo, Burgers 2016b, 21-26.
- Parker 1997 = V. Parker, *Untersuchungen zum Lelantinischen Krieg and verwandten Problemen der frühgriechischen Geschichte* (= Historia Einzelschriften 109), Stuttgart 1997.
- Parker, Steele 2021 = *The Early Greek Alphabets: Origin, Diffusion, Uses*, R. Parker, Ph. M. Steele (ed.), Oxford 2021.
- Polignac 1995 = F. de Polignac, *Cults, Territory and the Origins of the Greek City State*, Chicago, London 1995.
- Polignac 1999 = F. de Polignac, *L'installation des dieux et la genèse des cités en Grèce d'Occident, une question résolue? Retour à Mégara Hyblaea*, in *La colonisation grecque en Méditerranée occidentale*, G. Vallet (éd.), Rome 1999, 141-183.
- Raaflaub 1993 = K. Raaflaub, *Homer to Solon: The Rise of the Polis. The written Sources*, in *The Ancient Greek City-State (Symposium on the occasion of the 250th Anniversary of The Royal Danish Academy of Sciences and Letters 1992)*, M. H. Hansen (ed.), Copenhagen 1993, 41-105.
- Raaflaub, van Wees 2009 = *A Companion to Archaic Greece*, Oxford, K. Raaflaub, H. van Wees (ed.), Malden, Oxford 2009.
- Reber *et alii* 2020 = K. Reber, D. Knoepfler, A. Karapaschalidou, T. Krapf, D. Greger, G. Ackermann, J. André, *Les activités de l'École suisse d'archéologie en Grèce en 2019. L'Artémision d'Amarnythos et les pistes de course du Gymnase d'Érétrie*, AK 63, 2020, 105-119.
- Ridgway 1984 = D. Ridgway, *L'alba della Magna Grecia*, Milano 1984.
- Sampson 1986 = A. Sampson, *Ancient Chalkis I, Topography and Town planning*, *Annals of Anthropology and Archaeology* I, 5-64.
- Schmitt 1950 = C. Schmitt, *Il nomos della terra nel diritto internazionale nel diritto internazionale dello «jus publicum europaeum»*, Milano 1950.
- Seibert 1963 = J. Seibert, *Metropolis und Apokie*, Würzburg 1963.
- Shepherd 2009 = G. Shepherd, *Greek "Colonisation" in Sicily and the West*.

- Some Problems of Evidence and Interpretation Twenty-Five Years On*, Pallas 79, 2009, 15-25.
- Simon 2007 = P. Simon, *Les environs d'Érétrie durant le premier âge du fer*, in *Oropos and Euboea 2007*, 153-167.
- Simon, Verdan 2014 = P. Simon, S. Verdan, *Hippotrophia : Chevaux et élites eubéennes à la période géométrique*, AK 57, 2014, 3-24.
- Sommer 2011 = M. Sommer, *Colonies – Colonisation – Colonialism: a Typological Reappraisal*, AWE 10, 2011, 183-193.
- Stissi 2017 = V. Stissi, *Excavation and the Appearance of the Early Polis: A Reappraisal*, in *The Archaeology of Greece and Rome: Studies in Honour of Anthony Snodgrass*, J. Bintliff, N. Rutter (ed.), Edinburgh 2016, 31-54.
- Theurillat 2007 = T. Theurillat, *Early Iron Age graffiti from the Sanctuary of Apollo at Eretria*, in *Oropos and Euboea in the Early Iron Age*, A. Mazarakis Ainian (ed.), Volos 2007, 331-345.
- Thomas 2021 = R. Thomas, *Writing and Pre-Writing in Early Archaic Methone and Eretria*, in Parker, Steele 2021, 58-73.
- Tréziny 2016 = H. Tréziny, *Archaeological Data on the Foundation of Megara Hyblaea. Certainties and hypotheses*, in Donnellan, Nizzo, Burgers 2016b, 167-178.
- Tsetschladze 2006 = G.R. Tsetschladze, *Greek Colonisation. An Account of Greek Colonies and Overseas Settlement Overseas*, I, Leiden-Boston 2006.
- Tsetschladze 2008 = G.R. Tsetschladze, *Greek Colonisation. An Account of Greek Colonies and Overseas Settlement Overseas*, II, Leiden-Boston 2008.
- Urquhart 2020 = L.M. Urquhart, *English-Speaking Traditions and the Study of the Ancient Greeks outside their Homelands*, in De Angelis 2020, 38-51.
- Vacek 2014 = *Euboean Imports at Al Mina in the Light of Recent Studies on the Pottery Finds from Woolley's Excavation*, in *Archaeometric Analyses of Euboean and Euboean Related Pottery: New Results and their Interpretations*, M. Kerschner, I. S. Lemos (ed.), Wien 2014, 141-156.
- Verdan 2007 = S. Verdan, *Eretria: Metalworking in the Sanctuary of Apollo Daphnephoros during the Geometric Period*, in *Oropos and Euboea in the Early Iron Age*, A. Mazarakis Ainian (ed.), Volos 2007, 345-359.
- Verdan 2012 = S. Verdan, *Geometric Eretria: Some Thoughts on Old Data*, in *Zagora in Context. Settlements and Intercommunal Links in the Geometric Period (900-700 BC)* (= Meditarch 25), J.-P. Descœudres, S. A. Paspalas (ed.), Sydney 2012, 181-189.
- Verdan 2013 = S. Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique* (= Eretria XXII. Fouilles et recherches), Gollion 2013.
- Verdan, Kenzelmann Pfyffer, Léderrey 2008 = S. Verdan, A. Kenzelmann Pfyffer, C. Léderrey, *Céramique géométrique d'Érétrie* (= Eretria XX. Fouilles et recherches), Gollion 2008.

- Verdan, Kenzelmann Pfyffer, Theurillat 2012 = *Early Alphabetic Inscriptions from Eretria, Greece 8th Cent. BC. Graffiti from The Sanctuary of Apollo Daphnephoros*, in *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions*, M. E. Fuchs, R. Sylvestre, C. Schmidt Heidenreich (éd.), Berne 2012, 179-183.
- Verdan *et alii* 2020a = S. Verdan, T. Theurillat, S. Fachard, M. Ghilardi, *Of Dykes and Men: Eretria in the Making*, in *Opere di regimentazione delle acque in età arcaica. Roma, Grecia e Magna Grecia, Etruria e mondo italico*, a cura di E. Bianchi, M. D'Acunto, Roma 2020, 19-33.
- Verdan *et alii* 2020b = S. Verdan, T. Theurillat, T. Krapf, D. Greger, K. Reber, *The Early Phases in the Artemision at Amarynthos in Euboea, Greece*, in *Euboica II*, 73-116.
- Walker 2004 = K. G. Walker, *Archaic Eretria. A Political and Social History from the Earliest Time to 490 BC*, London 2004.
- Wilson 1997 = J. P. Wilson, *The Nature of Greek Overseas Settlement in the Archaic Period. Emporion or Apoikia?*, in *The Development of the Polis in Archaic Greece*, L. G. Mitchell, J. P. Rhodes (ed.), London-New York 1997, 199-207.
- Woodard 2021 = R. D. Woodard, *Contextualizing the Origin of the Greek Alphabet*, in R. Parker, M. Steele 2021, 74-103.
- Yntema 2016 = D. Yntema, *Greek Groups in Southwest Italy during the Iron Age*, in Donnellan, Nizzo, Burgers 2016b, 209-223.

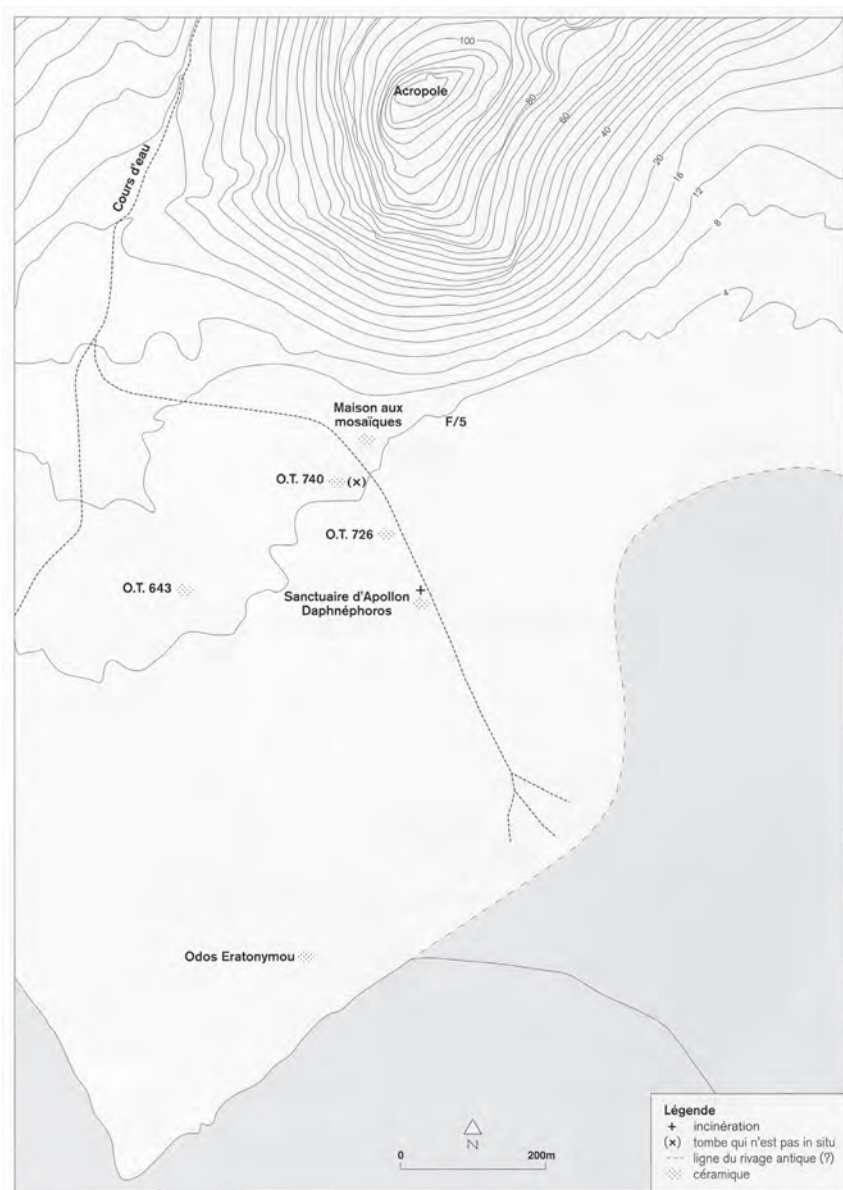


Fig. 1. Eretria alla fine del IX sec. a.C. (da Blandin 2007, 147, pl. 14).

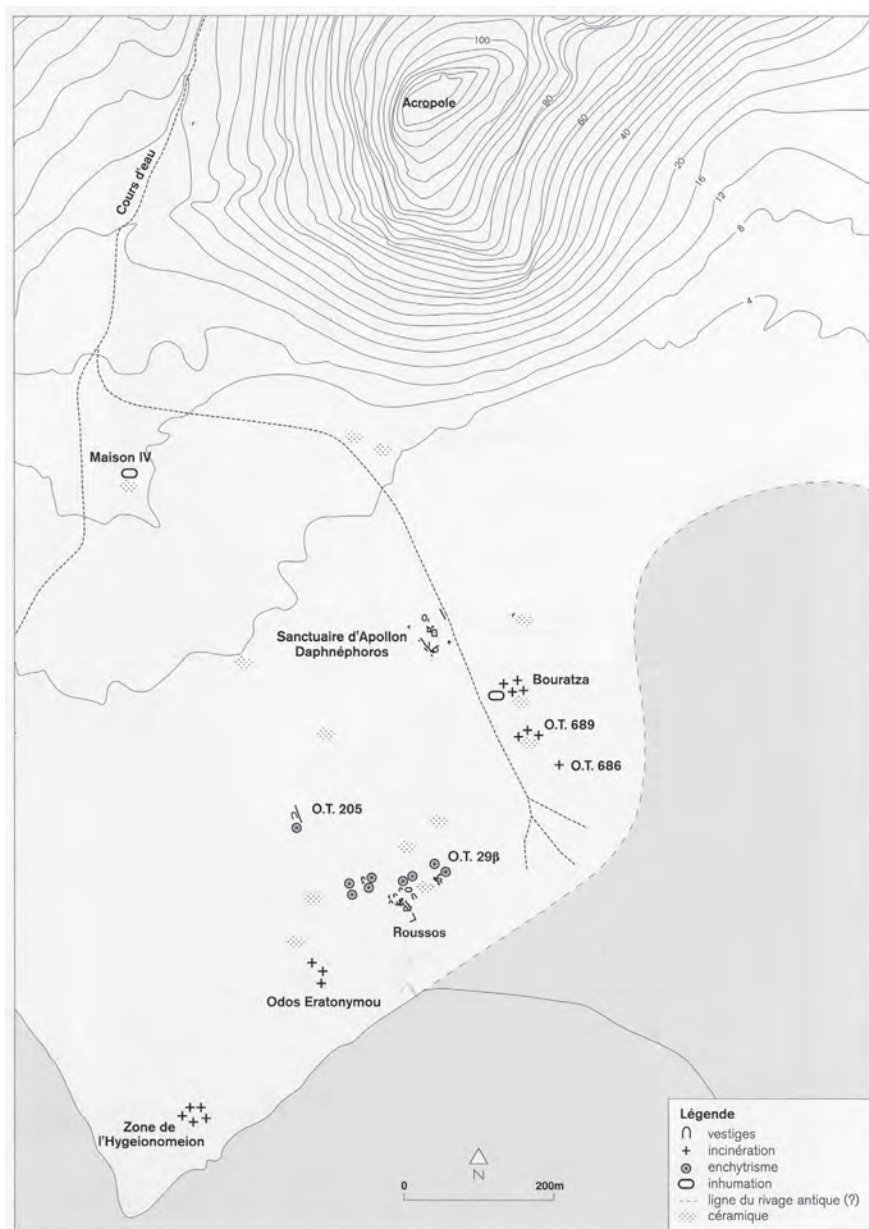


Fig. 2. Eretria nella prima metà dell'VIII sec. a.C. (da Blandin 2007, 148, pl. 15).

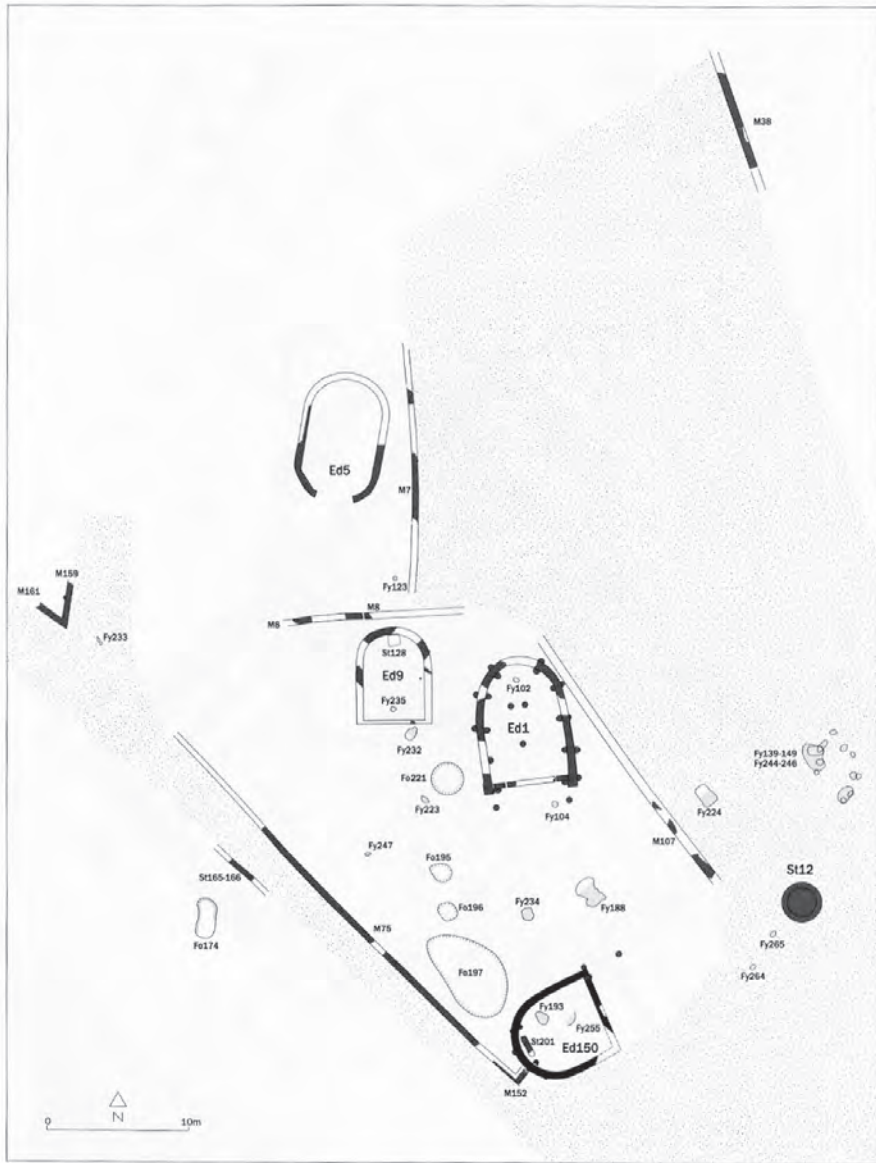


Fig. 3. Eretria. Pianta e vestigia dell'area del *Daphnephoreion*. Prima metà dell'VIII sec. a.C. (da Verdan 2013, 58, pl. 7).

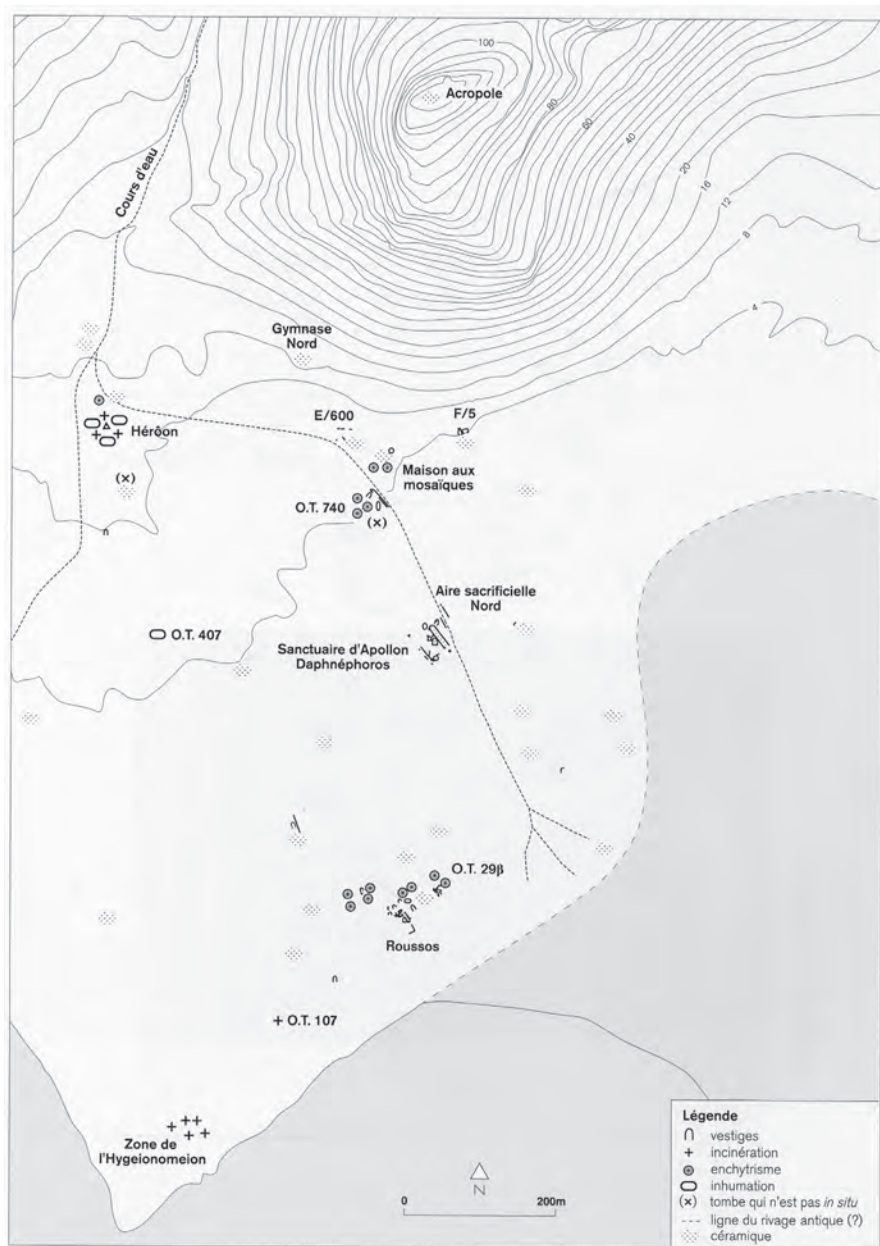


Fig. 4. Eretria nella seconda metà dell'VIII sec. a.C. (da Blandin 2007, 149, pl. 16).

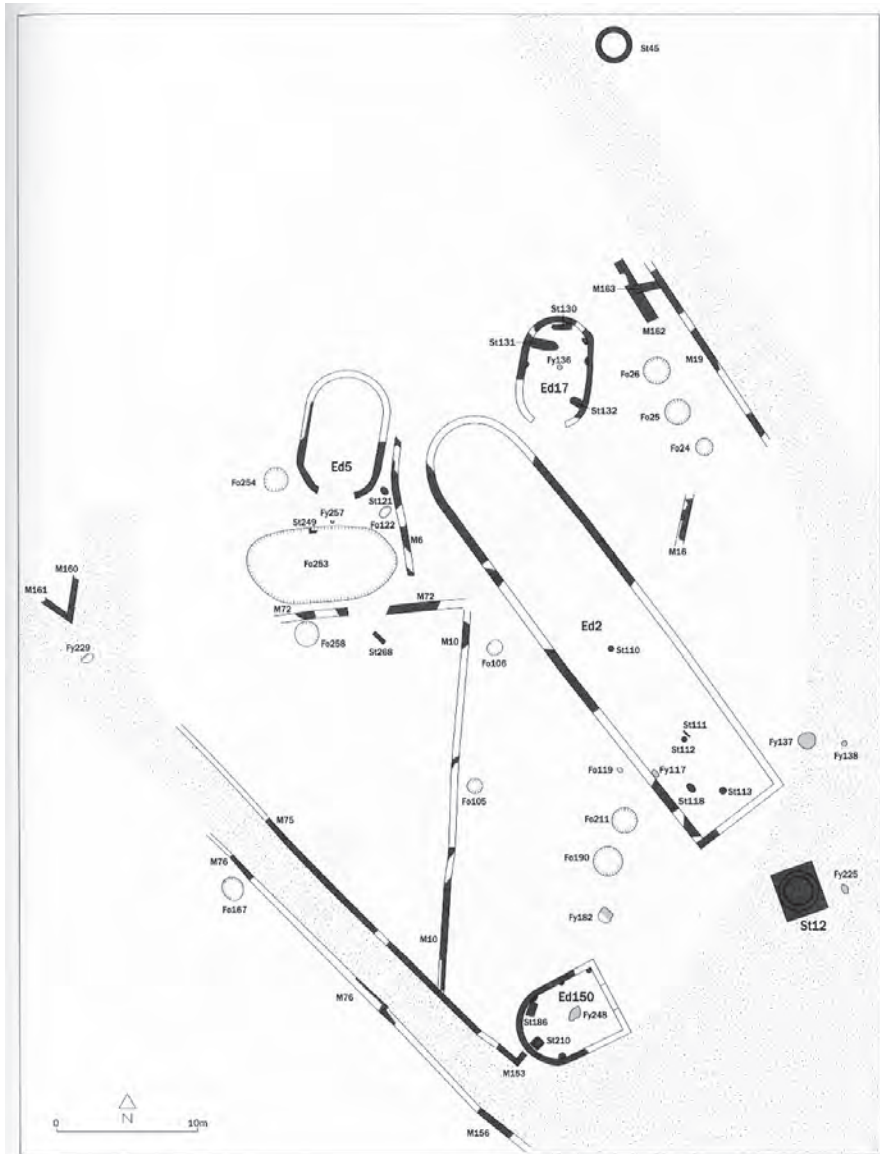


Fig. 5. Eretria. Pianta e vestigia dell'area del *Daphnephoreion*. Seconda metà dell'VIII sec. a.C. (da Verdan 2013, 59, pl. 8).



Fig. 6. Eretria: il monumento triangolare del cosiddetto *heroon*. Inizi del VII secolo a.C. (da *Cité 2010*, 262).

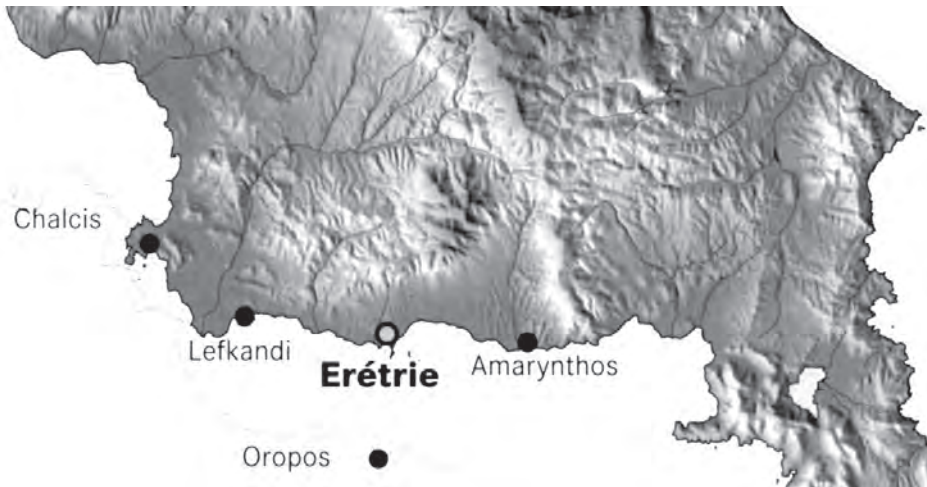


Fig. 8. L'Eubea centrale e le frontaliere coste della Beozia, con la posizione di Calcide, Lefkandi, Eretria, Amarynthos e Oropos (da *Cité 2010*, 23, con modifiche).



Fig. 7. Eretria alla metà del VI secolo a.C.
(da *Eretria. A Guide*, 126).

FRA PRESENZA E PROGETTO: LE SUBCOLONIE DEL VERSANTE TIRRENICO DELL'ITALIA¹

Prima di cominciare, con un sentito ringraziamento ad Arianna Esposito e Airtón Pollini per l'invito rivolto a me e a tutto il gruppo di ricerca dell'Università del Salento, vorrei esprimere il mio apprezzamento per la linea di ricerca da loro proposta. Inquadrare “forme e modi di vita delle città coloniali”, infatti, non vuol dire tornare all'idea di una grecità coloniale distinta e differente da quella metropolitana – una visione ormai per molti aspetti obsoleta e superata, sebbene purtroppo ancora non del tutto. Significa invece, io credo, sottolineare un'attenzione viva per gli specifici aspetti creativi che trovano spazio nel quadro delle esperienze greche di *apoikìa*, essenziali ed ineliminabili nel quadro della storia ellenica.

Come il fitto programma di questo incontro dimostra, queste peculiari innovazioni possono e devono essere osservate in uno spettro cronologico e geografico molto ampio. In questa cornice di vasto respiro, esse consentono di valorizzare gli sviluppi e le trasformazioni che si determinano in quelle forme e strutture insediative e organizzative che riconosciamo come caratteristiche della società ellenica, prima fra tutte la forma-*polis*. E, soprattutto, permettono di uscire dal “cul-de-sac” in cui molte delle discussioni fiorite negli ultimi venticinque anni sulla colonizzazione greca si sono incastrate, concentrandosi su una teoretica “genesì” del fenomeno coloniale greco e su una sua astratta natura originaria.

Il mio contributo in questa sede s'inquadra nell'attività di ricerca che il gruppo leccese ha dispiegato dedicandosi sia alla colonizzazione greca

1 Il testo del contributo è quello presentato dall'A. in occasione dell'*atelier* tenutosi all'Université de Bourgogne, Dijon e successivamente rielaborato per la pubblicazione. Nelle more di quest'ultima, l'attuale versione non è stata alterata e presenta l'aggiunta soltanto di minimi aggiornamenti bibliografici.

primaria sia, in particolare, a quella cosiddetta “secondaria”². Come il titolo preannuncia, mi occuperò di questa seconda.

1. La colonizzazione secondaria e i “modelli” coloniali

La cosiddetta colonizzazione secondaria, peculiare caratteristica dell’esperienza storica greca³, offre la possibilità di cogliere alcune modalità operative ricorrenti nell’insediamento di nuove comunità elleniche, o “modelli”, com’è in uso definirle, con un’espressione in realtà non del tutto appropriata. Proprio in quanto le nuove fondazioni hanno origine in un contesto esso stesso “coloniale”, esse ci consentono di porre il problema se in queste modalità operative siano da riconoscere caratteri originari o sviluppi e adattamenti locali.

La Magna Grecia, un terreno d’incubazione particolarmente fertile dell’esperienza coloniale secondaria, ci offre un campo d’osservazione privilegiato di queste procedure. Val la pena di ricordare, infatti, che, con la sola eccezione di Cuma e di Velia, tutte le *poleis* del versante tirrenico della Penisola italiana sono sub-colonie (Fig. 1), nel senso che sono riconducibili per la loro origine a colonie primarie del versante ionico calabrese come Sibari, Crotone, Locri, o anche a *poleis* che sono esse stesse fondazioni secondarie, come Rhegion. Inoltre, se l’antica fondazione calcidese di Cuma che, con Pithekoussai, rimanda a un orizzonte della colonizzazione insieme remoto e specifico⁴, appare coinvolta in

2 Voglio ricordare, solo per fare riferimento al lavoro d’équipe sviluppato sulla colonizzazione secondaria, i due Progetti Nazionali di Ricerca coordinati dal gruppo dell’Università del Salento diretto da M. Lombardo (Prin 2003-2005 e Prin 2006-2008) che ha dato luogo ai due Convegni Internazionali “Colonie di colonie. Le fondazioni sub-coloniali greche tra colonizzazione e colonialismo”. Lecce, 22-24 giugno 2006 e “Metropoli, colonie e subcolonie nel Mediterraneo antico: esperienze a confronto”, Lecce, 11-12 settembre 2009”. Nonostante non tutti gli obiettivi previsti abbiano potuto essere realizzati, questo notevole impegno di ricerca ha comunque prodotto a diversi fra volumi e pubblicazioni (fra cui Lombardo, Frisone 2009; Frisone 2016a; Frisone 2022; Frisone forthcoming).

3 Lombardo 2009, 18; Frisone 2009, 109; Frisone 2022, 68. Sulla definizione vd. anche Frisone 2016a, 180 e le osservazioni di Costanzi 2010, 87-89; Morakis 2011, 462-463.

4 Sulle caratteristiche di questo primo orizzonte vd. da ultimo Frisone 2016a, 181-182. Su Cuma vd. in gen. *Atti Taranto 2008* e, in particolare per il c.d. “l’orizzonte

esperienze di colonizzazione secondaria, almeno in qualità di promotrice⁵, a sua volta, la recenziore colonia focea di Velia può essere anch'essa in qualche modo accostata alle altre colonie secondarie. Infatti, sebbene formalmente debba considerarsi l'ultimo degli insediamenti primari stabiliti dalla presenza greca in Italia meridionale, pure, nelle vicissitudini della sua fondazione, si manifesta chiaramente un intervento operativo di altre *poleis* locali, segnatamente di Rhegion e Poseidonia ma con tutta probabilità anche della potente Sibari⁶. L'*apoikìa* si presenta dunque, anche fra le comunità greche della regione, come quel che già altrove ho definito "un caratteristico *continuum* che accompagna e dirige la scoperta dei nuovi territori".

Di questo vasto comparto regionale, in cui agiscono comunità elleniche di svariate provenienze e origini, prenderemo in considerazione il segmento che comprende la costa tirrenica dal Golfo di Salerno all'estrema Calabria meridionale, interessata per lo più a insediamenti secondari di matrice "achea" e locrese. Le comunità d'origine sono sulla costa ionica della Penisola, risalenti all'VIII e agli inizi del VII secolo a.C.. Sibari, Crotone, Locri, una volta stabilizzatesi in insediamenti organizzati e comunità politiche, a loro volta divengono *metropoleis* dando origine a nuove *apoikiai*, che si collocano cronologicamente fra la seconda metà del VII e la fine del VI secolo a.C., o al massimo il primi anni del V. Ma, in questa seconda fase, la colonizzazione assume anche l'aspetto di una sperimentazione di soluzioni relazionali e di "sistema", che in parte riproducono forme tradizionali già presenti nella madrepatria ellenica (p.es. facendo riferimento ad originari *ethne*), in parte modificano le antiche definizioni identitarie disegnando nuovi soggetti e referenti (con l'uso

aurorale" della colonizzazione, D'Agostino 2008 e D'Acunto 2017.

5 In questa sede non si prenderà in considerazione, a causa della specificità delle rispettive vicende insediative, né l'apporto di Cuma nella fondazione di Zancle (su cui vd. Frisone 2016a), né la peculiare esperienza di Dicearchia/Neapolis, su cui vd. Mele 2009a.

6 Hdt. I, 166,3,167, 3: «[i Focei]... tornati ad Alalia presero allora figli, spose e gli altri possedimenti, quanti le loro navi potevano portare e quindi lasciata Cirno navigarono verso Rhegion. (167) ... fuggiti a Rhegion, partendo di là si procurarono una città della terra enotria, quella che ora si chiama Hyele. La fondarono dopo aver saputo da un uomo poseidoniate che il Cirno che la Pizia aveva vaticinato che fondassero era (un santuario del) l'eroe e non l'isola». Per un quadro complessivo aggiornato della documentazione storica e archeologica su Velia vd. *Atti Taranto 2005* e, da ultimo, Vecchio 2017.

di tipiche strategie di *ethnicity*)⁷, in parte ancora elaborano percorsi innovativi.

In tal senso appaiono interessanti, come spero di aver mostrato in alcune indagini passate, soprattutto le modalità di assestamento dei singoli centri e dei sistemi territoriali che li integrano alle rispettive *metropoleis*⁸. In questa sede intendo invece considerare l'assetto insediativo delle colonie secondarie, per riflettere sulle procedure adottate nelle nuove fondazioni e sulla presenza o l'assenza di un "modello" che indirizzi le *apoikiai* verso una definita *forma* urbana.

Le differenze che sotto questi aspetti possono cogliersi nel quadro degli insediamenti secondari del versante tirrenico dell'Italia meridionale ci offrono suggestioni e spunti significativi. Per questa via, perciò, credo si possa ottenere una più approfondita comprensione sia della chiave etnica che impronta la maggior parte dei fenomeni di colonizzazione secondaria qui presenti, sia della natura e della definizione programmatica dei nuovi insediamenti. Naturalmente il mio sarà un ragionamento più da storica che da archeologa, ma confido che la varietà di prospettive non risulti infruttuosa nel nostro confronto.

2. Le subcolonie locresi e la riproduzione di un modello autenticamente etnico

L'esperienza coloniale dei Locresi *Epizephyrioi* prende l'avvio relativamente presto rispetto alla data presunta di fondazione della *polis* locrese (ca. 680 a.C.), con le "fondazioni gemelle" di Hipponion e Medma, speculari, quanto alla posizione geografica, sui due versanti del montuoso promontorio del Poro, che divide i Golfi di Gioia Tauro e di Sant'Eufemia.

7 La discussione, al riguardo, si è concentrata in particolare sul sistema culturale e ideologico delle fondazioni "achee" (su cui vd. ora Lombardo 2011): vd. *Achei 2001* e *Atti Taranto 2017*, in part. De Sensi Sestito 2022, 152-155; cfr. la bibliografia *infra* note n. 66 e 69. Per il dibattito teorico sulla *ethnicity*: vd. Smith 1986; Anderson 2006 e, più di recente, McInerney 2014; per l'applicazione di queste teorie antropologiche al mondo greco arcaico Hall 1997; Malkin 2001; Hall 2002 e vd. ora la sintesi in Luraghi 2014. Per una recente riflessione su questi temi in riferimento al mondo acheo metropolitano (e di riflesso anche coloniale) vd. Arena 2022, 161-264, con aggiornata bibliografia.

8 Frisone 2009; Frisone 2016a.

Le indagini archeologiche effettuate nell'ultimo decennio a Vibo Valentia e Rosarno precisano in questo senso le indicazioni già note e anzi le spostano leggermente indietro, in particolare per Medma. Per la fondazione di Hipponion i dati sembrano confermare la cronologia proposta già dagli anni Settanta sulla base dei materiali rinvenuti nella necropoli occidentale, specialmente nel settore scavato negli anni 1970-1973 da E. Arslan per la costruzione del palazzo dell'INAM. Qui almeno tre delle 440 tombe hanno restituito, integra e perfettamente leggibile, ceramica databile al VII secolo e, fra i rinvenimenti sporadici, sono stati individuati frammenti di più vasi riferibili a fine del medesimo secolo⁹. A Rosarno, invece, sito dell'antica Medma, gli scavi del 2002, condotti all'interno dell'attuale Campo Sportivo, che hanno restituito un nucleo omogeneo di ceramiche databili dalla prima metà VII, hanno consentito a M.T. Iannelli di proporre una datazione della *ktisis* addirittura «non oltre la prima metà del VII secolo a.C.»¹⁰, laddove in passato i materiali più antichi, provenienti dalla c.d. “favissa” rinvenuta da Paolo Orsi negli scavi di contrada Calderazzo, e altri che risalivano non oltre il 580/70 a.C., avevano fatto ipotizzare una cronologia di fine VII o, intuitivamente, di poco precedente¹¹. Il quadro documentario, quindi, sembra confermare e anzi rendere ancor più netta l'impressione che l'invio delle nuove *apoikiai* risalga a fasi precoci dello sviluppo della società coloniale locrese, collocabili nell'arco della seconda-terza generazione dalla fondazione di Locri Epizefiri. In questo stesso orizzonte, la supposta cronologia del famoso e misterioso legislatore locrese Zaleuco¹², la cui *akmé* si daterebbe nel 663 a.C., lascia ipotizzare che una definizione politica venga ora a disegnarne quegli assetti proverbialmente stabili e di lunga durata che furono caratteristici dell'aristocrazia delle “Cento case” e delle sue emanazioni,

9 Arslan 1989, in part. 1031-1032, 1042, 1052-1054; Iannelli *et al.* 2012, 860-861. Vd. Da ultimo, per una sintesi sull'attività di archeologica *BTCGI XXI, s.v.* Vibo Valentia, 889-900 (D. Palomba).

10 Iannelli *et al.* 2012, 869.

11 Maggiani, Settis 1972; Paoletti 1981, 147; Paoletti 1996b. Di una stabilizzazione di VI sec., dopo una frequentazione a cui la presenza di impianti cultuali avrebbe fatto da polo, parla Guzzo 1987, 178-179. Non considerando i dati più recenti, anche La Torre 2011, 125 attribuisce a entrambe le fondazioni una datazione generica di fine VII-inizi VI.

12 Le fonti per la cronologia di Zaleuco da ultimo in Mele 2016, 237-238. Diversamente van Compernelle 1976; van Compernelle 1982. Sul ruolo del legislatore nella formazione della primigenia comunità politica Frisone 2016b, 292.

caratterizzati dall'inalienabilità dei lotti originari e finalizzati alla tutela patrimoniale e degli assetti della proprietà terriera tradizionale¹³. E che si vengano così a creare l'esigenza di nuove terre e le condizioni per una *apoikia*¹⁴.

Ora, è ben noto che la presenza locrese nell'area del Capo Zefirio (oggi Bruzzano) abbia una cronologia assai discussa, che si crede possa risalire di qualche tempo rispetto all'insediamento di Locri¹⁵ e si aggancia senza più incertezze a una frequentazione di orizzonte più antico, coeva alle navigazioni calcidesi verso lo Stretto e la Sicilia¹⁶. I dati archeologici, tuttavia, pongono saldamente nel primo quarto del VII a.C. la stabile definizione insediativa della *polis* ai piedi del colle Epopis¹⁷. Appare dunque degno di nota che una comunità di così recente stabilizzazione sia pronta, nella seconda metà del medesimo secolo, a sostenere l'invio non di una ma di ben due *apoikiai*, per non dire di quella che si è definita come la 'rifondazione' locrese della calcidese Metauros¹⁸, agli inizi del VI. Si tratta, a mio avviso, di una considerazione da cui è possibile inferire importanti conseguenze, sulle quali torneremo più avanti.

Intanto, quali che ne siano i motivi, i Locresi sembrano essere stati spinti ad ampliare la loro comunità dal punto di vista territoriale e ciò pare realizzato in forme che reiterano modalità tradizionali della madre-patria¹⁹ e mantengono una rete collaborativa fra le nuove articolazioni e la *metropolis* coloniale, in certo qual modo definibili come etniche²⁰.

13 Arist., *Pol.*, 1276b 18 sull'inalienabilità dei lotti nella costituzione locrese. A proposito degli assetti e della rigida chiusura dell'aristocrazia locrese fino al V secolo vd. Musti 1976, 72-84; van Compernelle 1981. Vd. inoltre, per un inquadramento generale, Lepore 1969, 73-75.

14 Musti 1976, 74.

15 Strabo, VI, 1, 7. Per la discussione sulla cronologia e la discrepanza con la data "eusebiana" (673 a.C.) vd. Van Compernelle 1992, Per l'ipotesi di una fase precedente dell'insediamento già Orsi 1912, 49-50 e, in linea con Polyb., XII, 5, 10, Sabbione 1982, 281-287. Vd. da ultimo il dettagliato esame delle problematiche di datazione in Sabbione 2012, 823-829, con bibl. prec.

16 Mercuri 2004, 130-138; Mercuri 2012, 979-981; Dominguez 2014, 201-202.

17 Vd. più di recente Sabbione 2010; Sabbione 2012.

18 Da ultimo Mercuri 2004, 260-262; Cordiano-Isola 2009; La Torre 2011, 130-131; 140-143; Frisone 2016a, 190, tutti con bibl. prec.

19 Per le tradizioni mitistoriche che configurano l'occupazione della Locride occidentale come *apoikia* vd. Dominguez 2010.

20 Musti 1976, 27, 108-120, con un'accurata disamina della documentazione che mantiene ancor oggi il suo valore, nonostante il progredire delle ricerche – e soprattutto

Questa direzione è suggerita anche dal quadro topografico all'interno del quale i nuovi insediamenti locresi vanno letti, posti come sono allo sbocco delle antichissime vie di collegamento da versante a versante e di crinale sulle Serre calabresi (Fig. 2)²¹. Essi fanno seguito a un'intensa frequentazione – che si coglie fin dagli inizi dell'insediamento della *polis* locrese – dell'entroterra montuoso e delle sue penetranti vallate. Questa muove sia da Sud-Ovest e dall'area del Capo Bruzzano (a 20 km dal sito di Locri), sia dalla costa a Nord Est, attraverso la valle del Torbido²², che consentiva un accesso alla Piana di Gioia Tauro, attraverso l'alveo del Metramo, come pure ai margini meridionali di quella di Lamezia. In tempi abbastanza serrati, dunque, si ha un'occupazione stabile dell'entroterra e, lungo i corsi di Mesima e Marepotamo, anche di parte della piana di Gioia Tauro²³. Tale strategia sembrerebbe in qualche modo riprodurre un tratto significativo dell'organizzazione territoriale delle Locridi metropolitane dove, già durante l'epoca geometrica e poi in quella arcaica, si registra un interesse evidente per il controllo dei principali itinerari di comunicazione. Tale attenzione inquadra in particolare quelli che mettono in contatto, attraverso la Doride e la Focide, i due principali tronconi dei Locresi che, com'è noto, popolano territori non contigui. Una serie di osservazioni è stata fatta, in questo senso, sia per la Locria de Ozolia, sulla base del testo di Tucidide²⁴, sia nelle Locridi Orientali, con il riconoscimento di una sorta di 'corridoio' o catena di insediamenti che 'lega' la serie di piccole piane paracostiere delle aree epicnemidia e opuntia²⁵. La riconoscibile attenzione al controllo dei gangli essenziali della viabilità interna, che è stato indicato come un marcato carattere dell'assetto territoriale dell'*ethnos* locrese metropolitano²⁶, accompagna

i nuovi elementi per una cronologia delle subcolonie – rendano meno immediati gli agganci con le fasi storiche in cui la cooperazione è certa; Frisone 2009, 101, 107, 111.

21 Già Bérard 1957, 209-210; Settis 1965, 121-122. Givigliano 1994.

22 Su ciò vd. il complesso quadro ricostruibile dalle intensive ricognizioni topografiche nel retroterra, ad opera di varie équipes di ricerca. Per il territorio di Capo Bruzzano: Cordiano 2014. Per l'area ai confini N della chora, fino a Punta Stilo, vd. Fioravanti 2001, 41-45 e, più di recente in Lepore, Turi 2010 e Parra, Facella 2011. Per le presenze nel diretto entroterra locrese vd. Osanna 1992, 210-223; Mercuri 2004, con bibl. precedente.

23 Maggiani, Settis 1972, 41-45; Paoletti 1981, 147; Iannelli, Givigliano 1989.

24 Thuc., III, 96-102, in part. 96 e 101.

25 Nielsen 2000; Dominguez 2008; Dominguez 2013.

26 Dominguez 2008, 324.

dunque il rinnovarsi di *apoikìai* locresi in Italia. Del resto, un carattere di cooperazione intra-etnica si è voluto riscontrare all'origine della stessa Locri, colonizzazione congiunta delle due grandi sezioni di cui si compone l'*ethnos* locrese²⁷ e, non a caso, considerata la prima significativa iniziativa comune di gruppi già interessati ai contatti con l'Occidente per il tramite, da un lato, degli Eubei (gli Epicnemidi e Opunzi) e dei Corinzi (gli Ozolii) dall'altro²⁸. Completando, nella forma contigua "da mare a mare", (i territori dei Locresi e delle loro *apoikìai* sono confinanti, "*homoroi*": Thuc. 5.5.3), l'occupazione estensiva del territorio coloniale che già a D. Musti aveva evocato un confronto con la madrepatria²⁹, Hipponion e Medma sembrano definire e marcare i limiti progettuali di "crescita fisiologica" dei Locresi della Penisola in quanto compagine coerente dal punto di vista territoriale e unitaria da quello identitario. Questo, almeno, è quanto sembra potersi inferire dagli assetti che si mantengono fino alla seconda metà del V sec. e che sembrerebbero essere un tratto di lunga durata di queste fondazioni³⁰.

In sintesi, le due *apoikìai* secondarie dei Locresi sul versante tirrenico calabrese nascono in stretto coordinamento cronologico e topografico, a distanza di breve tempo dalla (ri)organizzazione della comunità da cui prendono origine e con una "portanza" in termini di territorio produttivo che è più o meno quella della *metropolis*. È interessante, infatti, che sia Locri che Hipponion e Medma siano definite in relazione a un territorio di dimensioni analoghe (dai 100 ai 120 Km²)³¹. Indice, forse, di una programmatica struttura "chiusa" della società coloniale, come quella della Locri delle "Cento case"³² e simile forse a quella che sembra potersi inferire da un documento principe nell'ambito della colonizzazione locrese, vale a dire il c.d. "Bronzo Pappadakis", testimone di uno dei vari processi di colonizzazione interna nell'area metropolitana, che mostra un assetto della proprietà agraria preliminarmente definito e potenzialmente

27 Sull'origine dei coloni Ephor. *FGrHist* 70 F 138-139 ma diversamente Strabo, VI, 1, 7. Polyb., XII, 6, 1, *contra* Tim. *FGrHist* 556 F 12 nega l'esistenza di *synthekai* con gli *ethne* metropolitani. Vd. Bérard 1957, 201; Musti 1976, 30-33, 37; Cordano 1986, 65-66.

28 Dominguez 2014.

29 Musti 1976, 25-37.

30 Lombardo 1989; Frisone 2009, 101-102, 107-108.

31 Osanna 1992, 210. Vd. ora in sintesi Hansen, Nielsen 2004, 261, 274, 278.

32 Polyb., XII, 5, 7-8.

cristallizzato³³. Le strutture organizzative che supportavano questo progetto e il suo quadro territoriale sembrano rimandare ai caratteri etnici del mondo locrese. Ma il fattore cronologico e quello demografico, insieme con le strategie appena considerate, suggeriscono anche, a mio avviso, che la stessa Locri abbia fatto da *relais* con la composita area metropolitana per la creazione di un'estesa organizzazione dei Locresi in Italia.

Possiamo ipotizzare, cioè, che la testa di ponte di Locri sulla costiera ionica non solo ricevesse significativi rincalzi coloniali provenienti da entrambe le Locridi metropolitane ma che li presupponesse e traesse forza da essi per le strategie insediative delle nuove *apoikiai*. Si tratta di un genere di cooperazione ben attestato in ambiente metropolitano³⁴, confortato, in età storica, in primo luogo dalla testimonianza di un documento epigrafico importantissimo, sebbene posteriore, come la c.d. “legge coloniale di Naupatto”³⁵, che documenta la (ri)colonizzazione di Naupatto ad opera del *koinon* dei Locresi Hypocnemidii, mostrando non solo le interazioni fra la Locride Opunzia e quella Ozolia ma una pluralità di soggetti cooperanti: una *polis*, Opunte, che capeggia abbastanza chiaramente il gruppo etnico dei promotori; una articolazione dei Locresi orientali, gli Hypocnemidii, alcune *poleis* locresi occidentali (Chaleion, Naupatto) e altri gruppi distinti (Percotharii, Mysaklei). Del resto, anche altre colonizzazioni o ricolonizzazioni interne in area locrese, quale la fondazione di Halai, fra fine VII e VI secolo (col probabile coinvolgimento di Opunte), o quelle a cui si accenna nel “Bronzo Pappadakis” sembrano presupporre, per il poco che ne sappiamo, organismi diversi che collaborano nella dimensione etnica³⁶.

33 *IG IX 1²*, 3, 609, La nota iscrizione su tabella bronzea, dell'ultimo quarto del VI sec. (Jeffery 1960, 105-106, 108 n. 2, tav. 14), forse proveniente dalle vicinanze di Naupatto, è relativa a una “legge sulla terra” (l. 1 *tethmòs perì tas gas*) che fa riferimento anche ad altre ripartizioni di lotti (nella pianura di Hyla e Liskara l. 2). Il diritto alla proprietà dei lotti viene definito per via ereditaria ma viene proibita e condannata ogni eventuale nuova ripartizione, fatta salva la possibilità, nel caso eccezionale di una guerra, di un rincalzo coloniale di non meno di 200 uomini (ll. 7-14).

34 Dominguez 2013.

35 *IG IX 1²*, 3, 718. Iscrizione su sulle due facce di una tavoletta di bronzo rinvenuta a Hagios Vlasios-Galaxidi, l'antica Chaleion, ora a Londra, British Museum. Databile nella prima metà del V sec. (Jeffery 1990, 403) e, presumibilmente, prima dell'installazione dei Messeni a Naupatto da parte di Atene nel 460 a.C.

36 Così Dominguez 2008, 324: lo stesso studioso non esclude (327) che anche il “Bronzo Pappadakis” possa suggerire eventuali fenomeni collaborativi nel riferimento

Ma proprio questo quadro delle Locridi metropolitane che mostra, anche in fasi molto più recenti di quella che stiamo qui considerando, una caratteristica coesistenza di realtà eterogenee (*poleis*, *ethne* e loro articolazioni, piccoli gruppi cantonali, come villaggi o centri insediativi organizzati per fare da riferimento a territori agrari) spinge tuttavia a interrogarsi sulla forma che occorre immaginare per l'insediamento delle nuove *apoikiai* stabilite dai Locresi Epizephyrioi.

In passato – devo fare ammenda – mi ero espressa per l'idea che Hipponion e Medma appartenessero a quel genere di fondazioni che avevo definito “città pensate”, cioè nate sulla base di una pianificazione urbanistica, una sorta di piano di sviluppo che prende corpo col progressivo sorgere della città³⁷. In realtà un'idea del genere, pur espressa allora con tutte le riserve del caso, non solo appare eccessivamente ottimista, allo stato attuale della documentazione, ma lega insieme una serie di evidenze alquanto disomogenea per datazione. A un esame più attento, il quadro insediativo originale delle sub-colonie locresi appare purtroppo evanescente.

La difficoltà di leggere un vero e proprio tessuto urbanistico, che si deve certo alla sovrapposizione degli abitati moderni ai siti antichi, non pare doversi imputare soltanto a questo limite: gli elementi più significativi che indiziano un assetto urbano, infatti, sia per Hipponion che per Medma sembrano risalire a un'epoca di molto posteriore agli originari insediamenti e presuppongono, talvolta, interventi dall'esterno, subordinati a precise vicende storiche (come gli “abbellimenti” urbanistici dei Dinomenidi o la rifondazione cartaginese)³⁸. Per Hipponion si conoscono estensivamente le aree di necropoli, la cui posizione è valutabile anche in rapporto alla disposizione dei luoghi di culto e al circuito murario (che ha qualche tratto di età tardo arcaica), ma la disposizione rispettiva delle zone presumibilmente occupate dall'acropoli e dall'abitato sono frutto di

ad eventuali coloni supplementari (*epoikoi*, ll. 7-9) anche se non vi è esplicitato se essi dovranno essere locresi o di altra origine.

37 Frisone 2009, 106.

38 Sulla ricerca archeologica vd. per entrambe *BTCGI* XX, *s.v.* Rosarno e XXI, *s.v.* Vibo Valentia. Sulla topografia urbana vd. per Hipponion Iannelli, Givigliano 1989; Paoletti 1998, 135-153; Iannelli, Ammendolia 2000. Per Medma Paoletti, Parra 1985; Iannelli 1996; Paoletti 1998, 113-134. Per le vicende storiche con implicazioni urbanistiche (cfr., per Hipponion, Douris *FGrHist* 76 F 19; Diod., XV, 24 e Plin., *N.H.*, III, 95-96; per Medma: Diod., XIV, 78, 5) vd. Lombardo 1989.

ipotesi³⁹. A Medma, per la quale sono emersi lembi dell'impianto urbano e del sistema viario, pare accertata l'esistenza di uno schema urbanistico regolare ma databile non prima della fine V secolo a.C.⁴⁰.

Tuttavia, parallelamente, occorre ricordare che anche la definizione e la stessa consistenza dell'abitato di Locri nel primo secolo di vita della *polis* appare, allo stato attuale delle ricerche archeologiche, estremamente difficile da cogliere⁴¹. Certamente la *polis* di VII secolo aveva una sua sede, stabilita alle pendici dei colli Mannella, Abbadessa e Castellace e naturalmente inquadrata fra le colline retrostanti e i greti dei due torrenti Portigliola e Ficareta, cui corrispondono le tracce di un impianto che travalicava il circuito murario di età posteriore⁴² e dal quale emerge ora, sulla base di saggi a Casino Macrì, anche una lottizzazione complessa, poi però spazzata via da un evento occasionale, probabilmente un'alluvione⁴³. Ma il tessuto urbanistico – definito più tardi dalla posizione dei suoi illustri santuari⁴⁴, dalle mura⁴⁵ e dalle necropoli⁴⁶ – si consolida e diviene visibile soltanto nel VI secolo. Il che, in sostanza, non ci consente di supporre che la Locri di tarda età arcaica, con la sua struttura urbanistica, abbia potuto rappresentare un modello di città per le sue colonie⁴⁷, né di immaginare che queste colonie fossero strutturate in previsione di un consapevole piano di sviluppo urbano. L'impressione si consolida vieppiù se si considera la scarsa serie di elementi provenienti dall'area metropolitana delle Locridi⁴⁸, dove la sola documentazione utile per un confronto appare quella di Halai, fondazione della fine del VII sorta sulla

39 Iannelli Givigliano 1989; Iannelli, Ammendolia 2000.

40 Paoletti, Parra 1985; Agostino 1989; Paoletti 1998.

41 Barra Bagnasco 2002 e, in ultimo, Sabbione 2012, 829-835.

42 Barra Bagnasco 2000.

43 Sabbione 2012, 834-835.

44 Torelli 1976; Barra Bagnasco 2000.

45 Costamagna, Sabbione 1990; Per l'individuazione di tratti di VI secolo nel vasto circuito (7 km), per lo più di età ellenistica, nel quale si conservano sezioni di V e IV sec. vd. Barra Bagnasco 2000, 11-12, 30.

46 Osanna 1992, 206-207; Elia 2010.

47 In tal senso valgono, *a fortiori*, le considerazioni di Sabbione 2012, 834 sulla continuità di orientamenti fra assetti documentati del VII sec. e pianta urbana del VI a Locri stessa che «...evidentemente non significa che si possa far risalire al secolo precedente l'impianto pianificato ben documentato dal VI secolo in poi».

48 Hansen, Nielsen 2004, 331-398 (West Lokris: D. Rousset); 664-674 (East Lokris: T.H. Nielsen).

baia di Atalante, ai limiti della Locride Opuntia. Qui, a quanto sembra emergere dagli scavi ripresi da qualche anno dalla Cornell University, un insediamento consistente viene organizzato *ex novo* all'interno di un circuito di fortificazioni, con la distinzione di una "acropoli" o meglio di un'area eminente, fortificata, in cui sono presenti un edificio di culto, un asse stradale con orientamento N-O/S-E, a cui si allineano i nuclei abitativi messi in luce, come pure un'area sepolcrale esterna⁴⁹. Si tratta, dunque di un contesto che dimostra di essere "pianificato" e "coloniale" nella misura in cui recepisce quegli elementi primari di divisione fra interno ed esterno dell'insediamento e la distinzione di ripartizioni funzionali di cui troviamo cenno nella tradizione ellenica a partire dall' "enciclopedia" omerica (*Od.*, VI, 4-10)⁵⁰.

In tanta incertezza relativa alla *facies* urbana delle fondazioni tirreniche di Locri, sembra però degno di nota che, sia a Hipponion che a Medma, le strutture edilizie maggiormente rappresentative della prima fase insediativa siano santuari e luoghi di culto con suddivisioni di *temene*. Si tratta di un dato talmente significativo che risulta comprensibile come in passato si sia pensato a una prima fase insediativa labile e sparsa, in cui gli impianti culturali avrebbero fatto da elemento ordinatore⁵¹. A Hipponion, una serie articolata di aree sacre disposte nella parte orientale di quello che in età posteriore avrebbe presumibilmente costituito l'impianto urbano circondato dalle mura⁵² si è voluta interpretare come "*sacra cintura*", un sistema riconoscibile anche a Locri (e altrove)⁵³. A Medma, dove pure era stata ipotizzata sulla base della presenza di

49 Coleman *et all.* 1992; Wren 1996 Coleman *et all.* 1999 e vd. <http://halai.arts.cornell.edu/wwwroot/chelp/home.htm>. La cosiddetta "acropoli" è apparsa tale evidentemente per le funzioni, poiché si tratta di un rilievo di pochi metri s.l.m. («hardly deserves the name of acropolis»: Goldman 1940, 382).

50 *Od.*, VI, 4-10: «... (i Feaci) che una volta abitavano nell'ampia Iperea, ... li tolse di là Nausitoo, simile a un dio, li condusse e li insediò a Scheria, lontano dagli uomini che mangiano pane, cinse la città con un muro, e costruì le dimore, e fece i templi per gli dei, e i campi spartì». La descrizione sembra avere un valore narrativo, come canone di spostamento/reinsediamento apecistico, e non descrittivo: Marconi 1996, 756-757. Per la città dei Feaci come riferimento ideale cfr. Cordano 1976-1977 ma vd. le riserve a proiettarne l'effettivo valore di modello in Longo 2016, 372.

51 Guzzo 1987, 178-179.

52 Iannelli Givigliano 1989, 677-681; Iannelli *et alii* 2012, 859-864.

53 Parra 1996 (ma vd. sopra le osservazioni fatte sulla pianificazione di Locri).

depositi di materiali votivi⁵⁴, la medesima soluzione prende consistenza anche con il rinvenimento di strutture che si associano a materiali dei livelli cronologici più antichi dell'insediamento⁵⁵.

Per quanto riguarda i culti, essi in parte possono essere considerati rappresentativi della nuova comunità operante o “poliadici” (così, ad esempio, a Medma l'Athena *Hippia* o *promachos* dell'area sacra di Calderazzo-Greci⁵⁶), in parte si riferiscono a quel complesso universo religioso persefoneo che è caratteristico dell'ambiente locrese in Italia⁵⁷. Quest'ultimo è, da un lato, un tramite di continuità con la metropoli e con le strutture socio-culturali della sua aristocrazia, dall'altro attraverso l'inserimento e la valorizzazione della figura divina di Demetra⁵⁸, ha l'essenziale compito d'integrare il nuovo spazio insediativo e produttivo – e i soggetti che in esso sono a vario titolo presenti – in un tessuto di regole, ruoli, funzioni⁵⁹. Tocchiamo qui, insomma, senza poter immaginare di approfondirlo oltre in questa sede, un tema ormai tipico della discussione sulla colonizzazione greca (basti solo richiamare le sempre preziose riflessioni di G. Vallet⁶⁰). Tuttavia, nel caso delle subcolonie locresi, accanto agli aspetti maggiormente messi in evidenza dagli archeologi che hanno indagato questi contesti⁶¹, cioè la funzione delle aree sacre come strumento di presa di possesso della terra ed elemento dia-critico del nuovo insediamento fin dalle prime fasi di vita delle *apoikiai*, occorrerà almeno ricordare che la precoce definizione di aree sacre con i loro *temene* può rimandarci anche alla possibilità di costituire “riserve” di terreni produttivi lottizzabili, secondo quella duplice connotazione di terra riservata/privata e terra pubblica (*ghe apotomos/ghe damosie*) che vediamo comparire nella legge locrese sulla terra del Bronzo Pappadakis (IG IX, 1², 3, 609, l. 2).

Il che suggerisce, se non altro, la prudente previsione di esigenze che avrebbero potuto presentarsi nel futuro: ampliare la presenza coloniale

54 Agostino 1993-1995; Iannelli 1996.

55 Iannelli 2012, 864-873.

56 Vd. Paoletti 1996a, 96 per le peculiarità del culto della dea a Medma, anche se lo studioso nutre dubbi sull'esistenza di un distinto luogo di culto.

57 Torelli 1976; Paoletti 1996a, 96-97.

58 In particolare per Medma: vd. Cygielman 1980.

59 Polignac 1996, 127.

60 Vallet 1996, 43-47.

61 Guzzo 1987; Iannelli 1989; Parra 1996.

garantendo la disponibilità di lotti agrari alle nuove generazioni di coloni⁶². E, al tempo stesso, conferma l'immagine di comunità che, pur se dotate di identità distinta, si muovono all'interno di una rete di contatti e solidarietà riconoscibile nella chiave etnico-identitaria dei Locresi.

3. Fra città-modello e colonie-fantasma: le subcolonie achee

Il medesimo tema della strutturazione originaria dell'insediamento coloniale si propone per l'altra serie di fondazioni subcoloniali tirreniche, le colonie di matrice 'achea', sibarite o crotoniati, della costa calabrese e della Campania meridionale⁶³. Una "serie", in verità, che racchiude realtà fra loro estremamente diverse, che vanno dalla *polis* di Poseidonia, per la quale la critica ha spesso mostrato difficoltà ad accettare la definizione di colonia secondaria, agli insediamenti introvabili, o quasi, delle subcolonie sibarite di Laos e Scidro, per le quali è stata negata anche l'ipotesi che si trattasse di *apoikiai*⁶⁴, passando per la crotoniate Terina, la cui vicenda storica ha solo di recente trovato un più sicuro riscontro nella documentazione archeologica⁶⁵.

Anche per alcune di esse la tradizione parla di forme di organizzazione e coordinamento che rimandano a quello che oggi definiremmo "il linguaggio dell'etnicità"⁶⁶, in quanto il modello storicamente determinato di un'occupazione 'etnica', esplicitamente proposto da alcune fonti storiche per il caso di Metaponto, fondata secondo Antioco da Sibariti ed Achei

62 Il dato cronologico-generazionale è opportunamente valorizzato da Lombardo 2009, 21-25 come chiave esegetica dei fenomeni di colonizzazione secondaria. Per una sistematizzazione più in generale di questo aspetto, vd. Lombardo 2016.

63 Sulle colonie di matrice "achea" vd. ora la sintesi di Lombardo 2011, che non comprende le subcolonie "minori", un campo di interesse storico e archeologico relevantissimo e ricco di novità che hanno trovato spazio monografico in *Atti Taranto 2017*.

64 La Torre 2008, 168-169.

65 Vd. per l'inquadramento storico De Sensi Sestito 1999; De Sensi Sestito, Mancuso 2001 e da ultimo De Sensi Sestito 2022, in part. 153-175. Per il quadro archeologico, una ricostruzione che raccoglie in sintesi gli elementi interpretativi è in *BTCGI XX, s.v. Terina*, in part. 422-430 (La Torre); per il più recente aggiornamento vd. ora Spadea 2022 e Sudano Mancuso 2022 con bibl. prec.

66 Cfr. *supra* nota 7. Per l'identità achea metropolitana e coloniale vd. Morgan, Hall 1996; Mele 2007; Lombardo 2002; Arena 2006-2007; Mele 2009b; Lombardo 2011 e Arena 2022.

ca. il 630 a.C., nella parte più interna e contesa del Golfo di Taranto, è stato allargato a comprendere anche Poseidonia, voluta da Sibari intorno al 600 a.C., sul Mar Tirreno, presso la foce del fiume Sele⁶⁷. D'altra parte, modalità analoghe sembrano potersi riconoscere anche nella trasformazione storica di Caulonia, il cui primo insediamento si fa ora risalire, su solide basi archeologiche, alla fine de secolo VIII⁶⁸, in ciò che la tradizione ricorderà come una fondazione promossa da Crotone⁶⁹. Ciò lascia inferire una sorta di “modello” adottato dalle principali città achee dell'Italia meridionale nel momento del loro consolidamento territoriale. Ho avuto modo di soffermarmi a lungo sulla valenza strategica e ideologica di questo processo, che va compreso in relazione alle dinamiche di creazione di compagini territoriali e identitarie che percorrono il mondo ellenico di Magna Grecia nel pieno arcaismo⁷⁰. Non sarà quindi necessario soffermarsi oltre su questo aspetto, mentre più interessanti sembrano le osservazioni sulla valenza “etnica” del fenomeno.

Nonostante le analogie di primo acchito con la “colonizzazione etnica” locrese, è utile considerare queste esperienze sub-coloniali “achee” più da vicino e mi sembra opportuno farlo, anche in questo caso, partendo dal dato cronologico relativo⁷¹. In termini assoluti, infatti, la fondazione tirrenica sibarita di Poseidonia - e a maggior ragione quella ionica di Metaponto, precedente di circa trent'anni - appaiono non distanti nel tempo dall'epoca dell'insediamento delle sub-colonie locresi. Ma, a meglio considerare, entrambe si collocano a una distanza di più di 100 anni dalla nascita della loro *metropolis* coloniale, cioè, di fatto, oltre quella terza generazione che, secondo M. Lombardo, segna il limite naturale delle catene successive degli assetti proprietari. Si tratta cioè di un tempo con cui,

67 Lombardo 2011, 29.

68 L'antichità dell'insediamento ellenico in area cauloniata emerge dalla documentazione archeologica, enormemente accresciutasi negli ultimi anni per le ricerche sul sito e nel territorio: vd. infatti l'ampio spazio dedicato a Caulonia in *Atti Taranto 2017*, in part. 53-127, 393-881, che offre alla critica i dati più aggiornati e un quadro bibliografico completo. Per gli elementi della più recente datazione: Parra 2001; Facella 2010; Iannelli *et al.* 2012.

69 Frisone 2009, 99; Lombardo 2010, 10; Frisone in Lepore Turi 2010, 486-487; De Sensi Sestito 2022, in part. 152-157.

70 Frisone 2008, 149-150; Frisone 2009, 108-110.

71 *Contra* La Torre 2011, 126, che addirittura appiattisce su un indistinto orizzonte di “quasi” contemporaneità tutte le fondazioni greche di area tirrenica, da Massalia a Poseidonia, alle subcolonie locresi, appunto, e addirittura a Velia (127).

per parafrasare M. Gras⁷², in area coloniale si può misurare il definirsi di un nuovo contesto e gli elementi del suo cambiamento. Un tempo in cui certamente nella comunità sono sorte nuove esigenze in termini di contatti, definizioni sociali e organizzazione dei corpi civici. Le dinamiche di sviluppo che conducono alla genesi di una nuova *apoikìa*, di conseguenza, vanno verisimilmente ricercate tutte nell'ambiente coloniale e già questo costituisce, a mio giudizio, un'importante differenza con la situazione locrese che abbiamo appena rappresentato. In tal senso, già in passato, avevo fatto riferimento a una dimensione identitaria di tipo etnico che «prende forma e matura» nei contesti coloniali, pur potendo affondare le proprie radici in un retroterra che precede e accompagna l'arrivo in Italia di compagini in grado di mettere in luce la rappresentazione (*emic*) di una comune appartenenza, in questo caso, “achea”⁷³.

Per mettere a fuoco questi processi occorre perciò guardare a Sibari e al quadro del coevo “mondo acheo” d'Occidente. Nel far questo, è importante tener presente un elemento che la critica di solito tende a trascurare. La Sibari che fonda Poseidonia intorno al 600 a.C., benché impegnata in un processo di crescita, che possiamo immaginare in primo luogo territoriale e socio-economica, qual è quello che il quadro archeologico oltre i limiti della piana di Sibari testimonia⁷⁴, non è ancora la cosiddetta “Sibari imperiale”, città dell'eccesso etico e strutturale su cui si cristallizzerà la sua leggenda⁷⁵. È una *polis* in grado di assumere iniziative nell'ambito acheo coloniale e metropolitano (quale quella che la tradizione le attribuisce per la fondazione di Metaponto: Antioch. *FGrHist* 555 F 12), tale che da lì a poco potrà svolgere un ruolo egemoniale nelle relazioni interstatali (nella distruzione di Siris: Iust. *Epit.*, XX, 3-4; o ancora negli assetti definiti da Strabone, VI, 1, 13, che riecheggiano nel lessico del trattato coi Serdaioi, indipendentemente dalle questioni di datazione e contestualizzazione di questo documento,

⁷² Gras 2016, 244.

⁷³ Frisone 2016a, 190.

⁷⁴ Guzzo 1987; Guzzo 1992; Greco 1992.

⁷⁵ Ampolo 1992. Greco 2016, 198-200 sottolinea, da un diverso punto di vista, l'estensione “enorme” dell'abitato di Sibari, in ragione della dispersione delle evidenze riconducibili alle fasi più antiche. Il che lo porta a rivalutare il dettato straboniano (VI, 1, 13) sull'estensione della città al suo *floruit*. Su ciò tuttavia, vd. molto opportunamente Lombardo 2008, 52.

sollevate di recente⁷⁶). Inoltre – al contrario di quanto si è detto per Locri all’epoca della sub-colonizzazione – Sibari sembra essere una città con un assetto insediativo definito, per quanto a noi purtroppo poco noto⁷⁷. Le caratteristiche di questo tipo di impianto urbano, che sono da ritenere sostanzialmente estranee a modelli achei metropolitani, sono state recentemente messe a confronto da E. Greco con quelle di Crotone, Metaponto e Poseidonia e valorizzate al fine di definire una sorta di *facies* achea della *polis* arcaica in senso urbanistico⁷⁸.

Se quest’ipotesi può ritenersi valida, è possibile affermare che Sibari, quale *metropolis*, proietti le sue più antiche *apoikiai* sulla base di un progetto di sviluppo urbano, ovvero – questa volta sì – come “città pensate”. Non solo ma – potrebbe aggiungersi - “pensate in grande”, seguendo un modello insediativo e funzionale articolato che diviene visibile dopo un periodo più o meno lungo ma le cui premesse sono presenti fin dall’inizio: come tali infatti esse possono essere riconosciute archeologicamente⁷⁹. Il caso di Metaponto, è ben noto e sarà qui necessario solo rimandare ai più recenti contributi di sintesi⁸⁰. Anche Poseidonia è stata particolarmente studiata in questo senso, e non sarà il caso di ripetere qui dati che sono entrati ormai nella letteratura archeologica⁸¹. In breve, sarà però opportuno ricordare che l’impianto dell’insediamento, come è naturale, non evidenzia *ab initio* una formazione compiuta dal punto di vista urbanistico poiché per le prime fasi insediative la documentazione è costituita per lo più da materiali mobili. Vi si riesce a enucleare, tuttavia, un processo organizzativo realizzato in varie fasi in cui anche qualità e tipo delle evidenze materiali, soprattutto ceramica e votivi, restituite da alcune aree della città e del territorio fanno “percepire la destinazione funzionale degli spazi fin dalla fondazione”⁸².

Il tessuto urbano “a venire” è delineato sulle due rive del Capodicasa, il corso d’acqua che attraversa il centro cittadino, da numerose aree sacre che vengono interpretate, in questo caso, come aree liminali di raccordo

76 Lombardo 2008, vd. in part. 53. Diversamente, Giangiulio 2021, 56-57.

77 Greco, Luppino 1999; Longo 2016, 381-382 con rif. bibl.

78 Greco 2016.

79 Longo 2016, 383.

80 Greco 1998; Giardino, De Siena 1999; Mertens 2006; Longo 2016.

81 Vd. la sintesi in Longo 1999, con bibl. prec.; Greco, Longo 2000; Cipriani 2002; Cipriani, Pontrandolfo 2012.

82 Cipriani, Pontrandolfo 2012, 1005.

fra interno ed esterno delle diverse zone funzionali. Ma, soprattutto, già in questa fase è disegnato, come spazio risparmiato all'abitare e destinato all'interazione civica, il cuore della *polis*, quel che diverrà la vasta *agorà*⁸³. Punto di riferimento essenziale ma esterno al tessuto urbano è l'Heraion del Sele, posto all'estremità settentrionale della parte più fertile della *chora*: sorto contestualmente alla prima organizzazione dei culti nel sito cittadino, il santuario è destinato a segnare il limite politico della città e nello stesso tempo a svolgere funzioni di raccordo con le comunità etruscofone dei territori ad esso prospicienti⁸⁴. All'estremità orientale e meridionale della pianura – un contesto ambientale particolarmente vicino agli scenari della piana di Sibari – aree sacre poste in prossimità di sorgenti, lasciano intravedere la progressiva presenza di Poseidonia sia a controllo dei principali percorsi verso l'entroterra, sia in funzione della gestione delle risorse e di rapporti con le comunità indigene circostanti: un modulo di occupazione “sibarita” e d'altro canto già efficacemente sperimentato a Metaponto.

Sulla base di questi elementi, sembra che si possa affermare che i Sibariti, nel fondare Poseidonia, non solo abbiano superato quei moduli tradizionali dell'insediamento apelicistico di cui in precedenza abbiamo detto ma perseguono un progetto di città che in qualche modo si raccorda all'immagine della *loro* città e della *loro chora*. Un progetto organico che, come quello di Metaponto, integra l'insediamento centrale, predisposto per le attività d'interazione politica e sacrale, e il territorio. Ma, soprattutto un disegno che si contraddistingue per la grandiosità e per la specificità dei tratti che assume nella pianificazione urbanistica⁸⁵. Proprio per queste caratteristiche, esso appare difficilmente utilizzabile come canone generalizzato, mentre può essere considerato come elemento distintivo dal punto di vista archeologico⁸⁶.

In prospettiva storica, d'altro canto, si può sottolineare ancora una volta il fatto che l'impianto di tali comunità, autonome e dotate di una

83 Greco 1998; Longo 2016, 384-389, con rif. bibl.

84 Greco 2016, 206 indica il sistema dei grandi santuari extraurbani dedicati a Hera come punto di convergenza della topografia delle colonie achee, mentre già Lombardo 2011, 29 ne sottolineava la funzione di baluardo territoriale nella posizione speculare che assumono a Poseidonia come a Metaponto.

85 Vd. su questo da ultimo Longo 2016 e già in precedenza Greco 1998; Greco 2000.

86 Longo 2016, 383.

loro prospettiva di sviluppo urbano e territoriale, quali furono Metaponto e Poseidonia, possa essere apparso in questo orizzonte un modulo efficace per definire, organizzare e addirittura, per certi versi, controllare un ambito geografico vasto ed eterogeneo. La coesione “centripeta” capace di stringere insieme il sistema interpoleico acheo-sibarita presuppone allora la notevole azione svolta dai legami mitico-genealogici e dalle forme tradizionali che in età arcaica supportano, nella prospettiva interna dei soggetti interessati o *emic*, per usare ancora il lessico dell’*ethnicity*, la creazione di identità cooperanti.

Contrariamente a quel che pensava A. J. Graham⁸⁷, perciò, a parer mio non è per la distanza che queste *apoikiai* secondarie assumono un profilo così poco “da subcolonia”, ma si tratta di un progetto “strategico” peculiare. Peculiare perché - come del resto è dimostrato anche dall’erempio locrese che abbiamo considerato in precedenza - non è la sola strategia possibile per stringere in una connessione operativa le *apoikiai*, e, anche nel caso “acheo” che stiamo considerando, non si tratta dell’unica forma che assume la colonizzazione secondaria⁸⁸.

Appare anzi interessante osservare che questo “modello”, se tale può essere considerato, non è quello a cui ricorrono la Sibari nel pieno VI secolo (quella, per intenderci, a cui va attribuita la supremazia della famosa *arché* di quattro *ethne* e 25 città, la cosiddetta “Sibari imperiale”), né la Crotone che, vinta e dispersa la *polis* dei Sibariti, si è impadronita di parte del suo “impero” e del territorio stesso della rivale.

Sembra, cioè, che per le due potenti *poleis*, alle prese con il controllo diretto di vasti territori, la fondazione di “città pensate” non sia più funzionale. Infatti, le soluzioni insediative adottate in questa diversa fase⁸⁹, in cui entrambe le *poleis* achee s’inseriscono con nuove *apoikiai* nei sistemi territoriali riconoscibili lungo la costa e nell’immediato retroterra dell’ampio arco litoraneo compreso tra Poseidonia e il Golfo di S. Eufemia, risultano meno appariscenti e, anzi, addirittura evanescenti, in quanto difficilmente riconoscibili rispetto al preesistente tessuto abitativo locale⁹⁰.

87 Graham 1983, 73-97. E cfr., su questa linea, Guzzo 1987.

88 Così invece La Torre 2008, 169.

89 Per l’indicazione di questa come una nuova fase apacistica vd. Frisone 2009, 101.

90 Il quadro archeologico completo, disegnato fin dalla protostoria secondo una differente periodizzazione in La Torre 2001; La Torre 2008, in part. 168-173. Vd. inoltre

In particolare, nella regione a sud di Palinuro e fino al fiume Lao, una documentazione archeologica ormai la ricca e articolata dà idea, fra fine VII e il corso del VI secolo, di una rete, estesa e organizzata, d'insediamenti di *facies* enotria, il cui impianto sembra rispondere a una funzione di controllo dei gangli di comunicazioni da parte di comunità che sviluppino commerci e scambi: vie fluviali che segnano profondamente l'interno e approdi costieri alla foce⁹¹. In questo sistema territoriale Sibari s'inserirebbe, secondo la tradizione letteraria⁹², con le due *apoikìai*, Scidro e Lao, che hanno costituito un rompicapo per gli archeologi che hanno a lungo tentato di identificarne i siti. Riguardo ad esse, fra il poco che può essere detto, mi pare che occorra ribadire che non è affatto necessario assimilarle a Poseidonia o a Metaponto sulla base di un supposto modello apecistico (le circostanze di fondazione, l'indicazione e la scelta dell'ecista, ecc.) che, del resto, non appare omogeneo neppure per quelle⁹³. Eppure, Lao e Scidro furono, evidentemente, degli insediamenti, se i Sibariti esuli dalla loro città poterono *oikèin*, abitare⁹⁴, in essi, a detta di Erodoto. Ed erano verisimilmente preesistenti alla caduta di Sibari nel 510 a.C.⁹⁵, se poterono fare da riferimento nella diaspora dei suoi cittadini che fu, già in sé, un'*apoikìa*. Non sembrano invece essere state città, nel senso che sopra abbiamo considerato, come appare problematico considerarle, per un certo tempo, comunità politiche autonome: esse infatti ospitarono una *polis* che continuò a denominarsi caparbiamente *hoi Sybaritai* e a perseguire per oltre quarant'anni il progetto di un reinsediamento nelle sedi avite⁹⁶.

Alcuni punti di contatto con queste situazioni possono essere rilevati, pur in un quadro storico decisamente più ricco di elementi informativi, per la colonia tirrenica di Crotona, Terina. Lo stato attuale della docu-

Mollo 2018 e Mollo 2019.

91 Greco 1990; Greco 1999; La Torre 2001; La Torre 2011; Mollo 2018; Mollo 2019.

92 In part. Hdt., VI, 21. Per le altre fonti vd. discussione Frisone 2009, 101, con rif. bibl.

93 Vd. *contra* La Torre 2008, 169. Per gli elementi storiografici distinti delle due fondazioni vd. ora Lombardo 2011. Per la discussione dell'eterogeneità come tratto distintivo dell'*apoikìa* secondaria, come della primaria, vd. Frisone forthcoming.

94 Sul lessico utilizzato qui da Erodoto, VI, 21, 1: Συβαρῖται, οἱ Λαῶν τε καὶ Σκιδρόν οἴκεον τῆς πόλιος ἀπεστερημένοι, vd. Frisone 2009, 102 e n. 31.

95 Così Pierobon 1982. *Contra* Greco 1990; Greco 1999.

96 Lombardo 1992, 264-298; Lombardo 2008, 55.

mentazione archeologica, che ha di recente conosciuto un significativo incremento⁹⁷, consente infatti di rilevare le analogie del comparto lametino con la situazione che si registra più a nord lungo la costa calabrese, per quanto riguarda le fasi di pieno arcaismo. Il quadro archeologico non lascia cogliere indizi di un insediamento centralizzato di matrice ellenica ma la documentazione storica, acutamente valorizzata da G. De Sensi Sestito⁹⁸, consente di ipotizzare un vivace sistema di interazione fra genti locali e significative presenze achee (sibarite), che corrisponde alla definizione territoriale di Lametinoi conservata da Ecateo (*FGrHist* 1 F 80). Solo a partire dalla fine del VI secolo, se non qualche anno più tardi⁹⁹, questa presenza prende forma definita con la creazione di una *polis*, satellite di Crotone e improntata a un forte carattere acheo-crotoniate. Si può infatti osservare, rispetto all'inconsistenza politico-istituzionale delle sibarite Laos e Scidro, che qui invece siamo in possesso documenti significativi che convergono verso un'identificazione politica e un profilo istituzionale definito: in primo luogo, la moneta che Terina conia con tipo e legenda propria a partire dalla prima metà del V secolo¹⁰⁰; poi vari documenti epigrafici – alcuni dei quali di età tardo-arcaica e rinvenuti sul più probabile sito di insediamento della città, l'area dell'attuale S. Eufemia Vetere¹⁰¹ – che menzionano magistrature e fanno riferimento a un sistema normativo specifico in campo patrimoniale, dai caratteri marcatamente acheo-crotoniati. E, tuttavia, anche questa fondazione crotoniate, che pure si collega a un'importante funzione geo-politica – “porta” della Megale Hellas (Ps. Skyl. 306) in antitesi con le vicine Hipponion e Medma; elemento ordinatore e di controllo, sul Tirreno, della

97 Per la documentazione vd. Spadea 2011, 407. Un capitolo a parte dovrebbe aprirsi per Temesa, la cui vicenda è spesso associata a quella di Terina. Per questa località è nota la proposta di identificazione con il sito in cui G. F. La Torre ha scavato e pubblicato (La Torre 2002) un imponente edificio dalla probabile destinazione rituale, presso contrada Imbelli di Campora S. Giovanni.

98 De Sensi Sestito 1999; 2009 e vd. da ultimo De Sensi Sestito 2022, 157-162, con bibl. prec.

99 Per una datazione già nel VI secolo vd. De Sensi Sestito 1999, 93-98; 2022, 160-162, con riferimento al dibattito critico. Si orienta su una data di pieno V, intorno agli anni Sessanta, G.F. La Torre, in *BTCGI* XX, s.v. Terina, 427-428.

100 Vd. Spagnoli-Taliercio Mensitieri 2004 e da ultimo 2022.

101 Così Lazzarini 2005 e 2022, 206-211. Sulla ricca e interessante serie di documenti iscritti dal territorio lametino, ascrivibili con tutta probabilità a Terina, vd. anche Granei 1999; De Sensi Sestito 2009, 112; 2022, 163-173.

fascia istmica lametina e del suo antico popolamento¹⁰² - dissimula ancora (almeno sulla base dei ritrovamenti sul terreno riferibili a questa fase) la “forma” della città coloniale, visibile per i suoi spazi finalizzati, la sua discontinuità con la *chora* produttiva, la sua dimensione monumentale. Non è forse un caso che una svolta verso l’organizzazione del tessuto urbano, seguita da un ampliamento del centro insediativo di quella che appare ora una “città pensata”¹⁰³, che lascia ora di sé una più netta traccia nella documentazione materiale, corrisponda alle dinamiche di “emancipazione” dallo stretto controllo della propria *metropolis* coloniale che sono state ipotizzate per la vicenda storica di Terina nella seconda metà del V secolo¹⁰⁴.

Per una conclusione

Al termine di questo rapido excursus possiamo rilevare come il quadro delle fondazioni coloniali secondarie sull’arco costiero tirrenico dell’Italia meridionale riveli situazioni nettamente divaricate.

Da un lato, gli assetti scelti dai Locresi ripropongono, nel peculiare contesto dell’estrema Calabria aspromontana, modalità insediative e organizzative che affondano le loro radici nelle tradizioni metropolitane dell’*ethnos* locrese. Nell’adottarle, essi realizzano un modello di cooperazione che si manterrà a lungo, fino ad oltre il primo quarto del V secolo, ma che nelle fasi più antiche non mostra una particolare attenzione per la “forma” cittadina.

Dall’altro lato, Sibari, sui due versanti della Penisola sperimenta la fondazione di comunità pienamente cittadine, autonome eppure connotate da un’affinità che dal piano urbanistico-monumentale giunge a quello ideologico. In ciò i Sibariti seguono modalità che non sembrano potersi ricondurre al collegamento con le regioni metropolitane d’origine ma trovano la loro genesi in ambito magnogreco. In questa fase le *apoikiai* secondarie, nate per dare risposta ad esigenze di sviluppo e di definizione delle comunità coloniali, sono veri e propri progetti di comunità politiche

102 De Sensi Sestito 1999; De Sensi Sestito, Mancuso 2001, 29-31, 38-43.

103 Così S. Mancuso in Sudano, Mancuso 2022, 330.

104 De Sensi Sestito 2022, 173-179. Per la datazione delle fasi archeologiche visibili e delle evidenze urbanistiche vd. Spadea 2022, in part. 288-290 e Sudano, Mancuso 2022.

autonome in grado di puntellare la creazione, su basi mitico-genealogiche e territoriali, dell'identità "achea" dell'*Italia*. Che questo non sia un modello stabile e assoluto, però, lo dimostra il fatto che le medesime metropoli coloniali achee, Sibari ma anche Crotone, in tempi e in condizioni storiche diverse reiterino l'esperienza dell'*apoikìa* in modalità che non sembrano perseguire programmaticamente la "forma" urbanistica del nuovo insediamento, e si affidano piuttosto ad organizzazioni insediative più labili ma, dal punto di vista dell'interazione culturale ed economica, a stretto contatto con le preesistenti realtà del popolamento anellenico. Queste, che abbiamo fin dal titolo definito "presenze", disegnano una modalità difficile da cogliere e definire sul piano della documentazione archeologica, e che non a caso ha spesso diviso le posizioni di storici e archeologi. La loro trasformazione in un più definito "progetto" di *polis* subcoloniale non appare un passaggio immediato e necessario ma risponde, come nel caso di Terina, a precise condizioni e determinanti storiche.

Flavia Frisone
Università del Salento, Lecce
flavia.frisone@unisalento.it

Bibliografia

- Achei 2001* = E. Greco (a cura di), *Gli Achei e l'identità etnica degli Achei d'Occidente, Atti del Convegno Internazionale di Studi*, Paestum, Atene 2002.
- Agostino 1989 = R. Agostino, *Rinvenimento di una strada lastricata in area urbana*, ASCL, 1989, 5-19.
- Agostino 1993-1995 = R. Agostino, *Medma. Contrada Calderazzo: scavi 1964/66. Note sui culti e sulla topografia*, Klearchos 137-148, 1993-1995, 29-58.
- Ampolo 1992 = C. Ampolo, *La città dell'eccesso: per la storia di Sibari fino al 510 a.C.*, in *Atti Taranto 1992*, 213-254.
- Anderson 2006 = B. Anderson, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London 2006.

- Arena 2006-2007 = E. Arena, *Per una storia dell'‘Acaicità’: la definizione identitaria degli Achei del Peloponneso*, AIONArchStAnt, n.s. 13-14, 2006-2007, 13-80.
- Arena 2022 = E. Arena, Achaika. *Ricerche sull'Acaia peloponnesiaca fra epoca micenea ed età arcaica*, Alessandria 2022.
- Arslan 1986 = E. Arslan, DANIMS: *La necropoli ‘INAM’ di Vibo Valentia-Hipponion*, ASNP, s. III, 16, 2, 1986, 1029-1058.
- Atti Taranto 1976 = Locri Epizefirii, *Atti del XVI Convegno Internazionale di studi sulla Magna Grecia*, Napoli 1977.
- Atti Taranto 1992 = Sibari e la Sibaritide. *Atti del XXXII Convegno Internazionale di Studi sulla Magna Grecia*, Taranto 1993.
- Atti Taranto 2005 = Velia. *Atti del XLV Convegno Internazionale di Studi sulla Magna Grecia*, Taranto 2006.
- Atti Taranto 2008 = Cuma. *Atti del XLVIII Convegno Internazionale di Studi sulla Magna Grecia*, Taranto 2010.
- Atti Taranto 2010 = Alle origini della Magna Grecia. *Mobilità migrazioni fondazioni. Atti del L Convegno Internazionale di Studi sulla Magna Grecia*, Taranto 2012.
- Atti Taranto 2013 = Poleis e politeiai nella Magna grecia arcaica e classica. *Atti del LIII Convegno Internazionale di Studi sulla Magna Grecia*, Taranto 2016.
- Atti Taranto 2017 = Gli altri Achei: Kaulonia e Terina, contesti e nuovi apporti. *Atti del LVII Convegno di Studi sulla Magna Grecia*, Taranto 2022.
- Barra Bagnasco 2000 = M. Barra Bagnasco, *Spazi interni ed esterni alle mura nella zona costiera di Locri Epizefiri: un esempio di pianificazione*, Orizzonti: Rassegna di archeologia 1, 2000, 11-33.
- Barra Bagnasco 2002 = M. Barra Bagnasco, *Ancora sull'impianto urbano di Locri Epizefiri: una nota alla luce delle recenti scoperte*, Orizzonti: Rassegna di archeologia 3, 2002, 89-97.
- Bérard 1957 = J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité: l'histoire et la légende* (= BEFAR 150), Paris 1957.
- BTCGI = G. Nenci, G. Vallet (a cura di), *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle isole tirreniche*, I-XXI, Pisa, Roma 1977-2012.
- CeC 2012 = V. Nizzo, L. Donnelan, G.J. Burgers (ed.), *Conceptualising early Colonisation*, Rome 2016.
- Cipriani 2002 = M. Cipriani, *Poseidonia*, in Greco 2002, 363-382.
- Cipriani, Pontrandolfo 2012 = M. Cipriani, A. Pontrandolfo, *Mobilità e dinamiche insediative nel Golfo di Salerno*, in *Atti Taranto 2010*, 989-1015.

- Coleman *et alii* 1992 = J. E. Coleman, K. O'Neill, M. Pomeroy, K. E. Carr, A. Heafitz, *Excavations at Halai, 1990-1991*, Hesperia 61, 1992, 265-289.
- Coleman *et alii* 1999 = J. E. Coleman, P. Wren, K. M. Quinn *et alii*, *Halai: The 1992-1994 Field Seasons*, Hesperia 68, 1999, 285-341.
- Cordano 1976-1977 = F. Cordano, *L'ideale città dei Feaci*, DArc 9-10, 1976-1977, 195-200.
- Cordano 1986 = F. Cordano, *Antiche fondazioni greche*, Palermo 1986.
- Cordiano 2014 = G. Cordiano, *Tra Rhegion e Lokroi Epizephyrioi. Le ricerche topografico-archeologiche dell'Ateneo senese nell'ultimo quindicennio in un'antica area confinaria della Magna Grecia (dalla Protostoria agli albori dell'età romana)*, in *Tra Rhegion e Lokroi Epizephyrioi. Un quindicennio di ricerche topografico-archeologiche tra Palizzi e Capo Bruzzano*, a cura di G. Cordiano, Pisa 2014, 13-60.
- Cordiano, Isola 2009 = G. Cordiano, C. Isola, *Metauros: da centro emporico zancleo a subcolonia locrese?*, in Lombardo, Frisone 2009, 49-73.
- Costamagna, Sabbione 1990 = L. Costamagna, Cl. Sabbione, *Una città in Magna Grecia: Locri Epizefiri*, Reggio Calabria 1990.
- Costanzi 2010 = M. Costanzi, *Les colonies de deuxième degré en Italie du sud et en Sicile : une analyse lexicologique*, AWE 9, 2010, 87-107.
- Cygielman 1980 = M. Cygielman, *Demetra Elouia a Medma*, ZPE 37, 1980, 99-102.
- D'Acunto 2017 = M. D'Acunto, *Cumae in Campania during the Seventh Century BC*, in X. Charalambidou, C. Morgan (ed.), *Interpreting the Seventh Century BC: Tradition and Innovation*, Oxford 2017, 293-329.
- D'Agostino 2008 = B. D'Agostino, *Pithecusae e Cuma all'alba della colonizzazione*, in *Atti Taranto 2008*, 169-196.
- De Sensi Sestito 1999 = G. De Sensi Sestito, *Tra l'Amato e il Savuto. I. Terina e il Lametino nel contesto dell'Italia antica*, Soveria Mannelli 1999.
- De Sensi Sestito 2009 = G. De Sensi Sestito, *Temesa e Terina. Evoluzione storica e dinamiche territoriali nel sinus ingens taerineus*, in *Dall'Oliva al Savuto. Studi e ricerche sul territorio dell'antica Temesa*, a cura di G. F. La Torre, Pisa, Roma 2009, 103-118.
- De Sensi Sestito 2022 = De Sensi Sestito, *Caulonia e Terina: problemi storici fra analogie e differenze*, in *Atti Taranto 2017*, 149-195.
- De Sensi Sestito, Mancuso 2001 = G. De Sensi Sestito, S. Mancuso, *Il Lametino antico e Terina: Magna Grecia dall'età protostorica all'età romana*, in *Lamezia Terme. Storia, cultura, economia*, a cura di F. Mazza, Soveria Mannelli 2001, 23-57.
- Dominguez 2008 = A. J. Dominguez, *Ethnos, koinon and polis among the Locrians*, in *Forme sovrapoleiche e interpoleiche di organizzazione nel mondo*

- greco antico*, a cura di M. Lombardo, Fl. Frisone, Galatina 2008, 322-332.
- Dominguez 2010 = A. J. Dominguez, *La organización social del espacio en el mundo griego: el caso locrio*, in *Topos-Chôra. L'espai a Grècia. I: perspectives interdisciplinàries. Homenatge a Jean-Pierre Vernant i Pierre Vidal-Naquet*, J. Carruesco (ed.), Tarragona 2010, 75-83.
- Dominguez 2013 = A. J. Dominguez, *Early settlement and configuration of the Archaic poleis*, in *Topography and History of Ancient Epicnemidian Locris*, J. Pascual, M.-F. Papakonstantinou (ed.), Leiden, Boston 2013, 405-445.
- Dominguez 2014 = A. J. Dominguez, *Eubeos y Locrios entre el Jónico y el Adriático*, in *Hesperia. Tradizioni, rotte, paesaggi*, a cura di L. Breglia, A. Moleti, Paestum 2014, 189-210.
- Elia 2010 = D. Elia, *Locri Epizefiri VI. Nelle case di Ade. La necropoli in contrada Lucifero. Nuovi documenti*, Alessandria 2010.
- Facella 2010 = A. Facella, *Greci e popolazioni locali nella Kaulonitide: dai primi contatti all'occupazione della chora in età arcaica*, in Lepore, Turi 2010, 31-43.
- Fioravanti 2001 = C. Fioravanti, *Problemi storico-topografici sul territorio di Kaulonia in età arcaica e classica*, in Parra 2001, 27-57.
- Frisone 2008 = Fl. Frisone, *Dalla solidarietà alla dynasteia: le esperienze della Grecità occidentale in Antioco e Filisto*, in *Forme sovrappoleiche e inter-poleiche di organizzazione nel mondo greco antico*, a cura di M. Lombardo, Fl. Frisone, Galatina 2008, 142-155.
- Frisone 2009 = Fl. Frisone, *Strategie territoriali e fondazioni subcoloniali in Magna Grecia*, in Lombardo-Frisone 2009, 99-122.
- Frisone 2016a = Fl. Frisone, *Sistemi coloniali e definizioni identitarie: le 'colonie sorelle' della Sicilia orientale e della Calabria meridionale*, in *CeC 2012*, 179-196.
- Frisone 2016b = Fl. Frisone, *Esperienze politiche e assetti costituzionali nelle poleis magnogreche di età arcaica: una riflessione*, in *Atti Taranto 2013*, 291-301.
- Frisone 2022 = Fl. Frisone, *A Look Inside the Continuum: Greek Secondary Colonization Between Model and Experiment*, in *Comparing Greek Colonies: Mobility and Settlement Consolidation from Southern Italy to the Black Sea (8th-6th Century BC)*, C. Colombi, V. Parisi, O. Dally, M. A. Guggisberg, G. Piras (ed.), Berlin, Boston 2022, 68-90.
- Frisone forthcoming = Fl. Frisone, *Greek Secondary Colonisation*, in *Greek Colonisation. An Account of Greek Colonies and Other Settlements Overseas*, vol. 3, G. Tsetschladze (ed.), Leiden, Boston forthcoming.
- Giangiulio 2021 = M. Giangiulio, *Magna Grecia. Una storia mediterranea*, Roma 2021.

- Giardino, De Siena 1999 = L. Giardino, A. De Siena, *Metaponto*, in *La città greca antica. Istituzioni, società e forme urbane*, a cura di E. Greco, Roma 1999, 329-363.
- Givigliano 1994 = G. P. Givigliano, *Percorsi e strade*, in *Calabria antica*, II, 1994, 243-362.
- Goldman 1940 = H. Goldman, *The Acropolis of Halae*, *Hesperia* 9, 1940, 381-514.
- Granei 1999 = D. Granei, *La laminetta di Terina: considerazioni ed ipotesi*, in De Sensi Sestito 1999, 139-157.
- Gras 2016 = M. Gras, *Observations finales*, in *CeC 2012*, 243-246.
- Greco 1990 = E. Greco, *Serdaioi*, *AION ArchStAnt* 12, 1990, 39-57.
- Greco 1992 = E. Greco, *L'impero di Sibari. Materiali per un bilancio archeologico-topografico*, in *AttiTaranto 1992*, 459-485.
- Greco 1995 = E. Greco, *Laos* (= Città e territorio nelle colonie greche d'Occidente 2), *Taranto 1995*.
- Greco 1998 = E. Greco, *Agora eumeghetes: l'espace public dans les poleis d'Occident*, *Ktema* 23, 1998, 153-158.
- Greco 1999 = E. Greco, *Sul popolamento antico nella bassa valle del Lao*, in *Nella terra degli Enotri (Atti del convegno di studi)*, a cura di G. F. La Torre, A. Colicelli, Paestum 1999, 87-89.
- Greco 2000 = E. Greco, *Tradizione ed innovazione nell'urbanistica greca in età arcaica*, in *Die Agais und das Westliche Mittelmeer (Akten des Symposions)*, hrsg. von F. Krizingen, Wien 2000, 13-21.
- Greco 2016 = E. Greco, *Su alcune analogie (strutturali?) nell'organizzazione dello spazio: il caso delle città achee*, in *CeC 2012*, 197-207.
- Greco, Longo 2000 = E. Greco, F. Longo (a cura di), *Paestum. Scavi, studi e ricerche. Bilancio di un decennio*, Paestum 2000.
- Greco, Luppino, 1999 = E. Greco, S. Luppino, *Ricerche sulla topografia e sull'urbanistica di Sibari-Thuri-Copiae*, *AIONArchStAnt*, n.s. 6, 1999, 115-164.
- Guzzo 1987 = P. G. Guzzo, *L'archeologia delle colonie arcaiche*, in *Storia della Calabria antica*, I, 1987, 137-226.
- Guzzo 1992 = P. G. Guzzo, *Sibari e la Sibaritide. Materiali per un bilancio della conoscenza archeologica*, RA, 1992, 3-35.
- Hall 1997 = J. M. Hall, *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge 1997.
- Hall 2002 = J. M. Hall, *Hellenicity: Between Ethnicity and Culture*, Chicago 2002.
- Hansen, Nielsen 2004 = M. H. Hansen, T. H. Nielsen (ed.), *An Inventory of Archaic and Classical Poleis: An Investigation Conducted by the Copenhagen Polis Centre for the Danish National Research Foundation*, Oxford 2004.

- Iannelli 1989 = M. T. Iannelli, *Hipponion-Vibo Valentia: documentazione archeologica e organizzazione del territorio*, in *Giornate di studi su Hipponion-Vibo Valentia*, ASNP, s. III, 19, 2, 1989, 683-736.
- Iannelli 1996 = M. T. Iannelli, *I santuari di Medma nella topografia urbana*, in *Santuari della Magna Grecia*, 1996, 93-94.
- Iannelli, Ammendolia 2000 = M. T. Iannelli, V. Ammendolia (ed.), *I volti di Hipponion (Catalogo della Mostra)*, Soveria Mannelli 2000.
- Iannelli, Givigliano 1989 = M. T. Iannelli, G. Givigliano, *Hipponion-Vibo Valentia: la topografia (carta archeologica)*, in *Giornate di studi su Hipponion-Vibo Valentia*, ASNP, s. III, 19, 2, 1989, 627-681.
- Iannelli et alii 2012 = M. T. Iannelli, B. Minniti, F. A. Cuteri, G. Hyeraci, *Hipponion, Medma e Caulonia: nuove evidenze archeologiche a proposito della fondazione*, in *Atti Taranto 2010*, 860-904.
- Jeffery 1990 = L. H. Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece: A Study of the origin of the Greek Alphabet and its Development from the Eighth to the Fifth Centuries B.C.*, Oxford 1990.
- La Torre 2001 = G. F. La Torre, *Il mondo enotrio di VI e V secolo a.C.*, in *Il mondo enotrio tra VI e V sec. a.C. (Atti dei seminari napoletani, 1996-1998)*, a cura di M. Bugno, C. Masseria, Napoli 2001, 29-75.
- La Torre 2002 = G. F. La Torre, *Un tempio arcaico nel territorio dell'antica Temesa. L'edificio sacro in località Imbelli di Campora San Giovanni*, Roma 2002.
- La Torre 2008 = G. F. La Torre, *Alla periferia dell'impero di Sibari. Le genti indigene lungo la fascia tirrenica cosentina dalla protostoria alla lucanizzazione*, in *La Calabria tirrenica nell'antichità. Nuovi documenti e problematiche storiche*, a cura di G. De Sensi Sestito, Soveria Mannelli 2008, 115-218.
- La Torre 2011 = G. F. La Torre, *Il mondo indigeno lungo la costa tirrenica calabrese in età arcaica*, in *Enotri e Brettii in Magna Grecia*, a cura di G. De Sensi Sestito, S. Mancuso, Soveria Mannelli 2011, 123-153.
- Lazzarini 2005 = M. L. Lazzarini, *Una nuova lamina bronzea iscritta dal territorio lametino*, ArchCl 56, 2005, 453-460.
- Lazzarini 2022 = M. L. Lazzarini, *Scrittura e alfabeti a Kaulonia e Terina*, in *Atti Taranto 2017*, 199-215.
- Lepore 1969 = E. Lepore, *Rapporti e analogie di colonizzazione tra Sicilia e Magna Grecia*, Kokalos 14-15, 1968-1969, 60-85.
- Lepore, Turi 2010 = L. Lepore, P. Turi (a cura di), *Caulonia tra Crotone e Locri (Atti del Convegno Internazionale)*, Firenze 2010.
- Lombardo 1989 = M. Lombardo, *Fonti letterarie e problemi della storia di Ipponio*, in *Giornate di studi su Hipponion-Vibo Valentia*, ASNP, s. III, 19, 2, 1989, 419-462.

- Lombardo 1992 = M. Lombardo, *Da Sibari a Thurii*, in *Atti Taranto 1992*, 255-328.
- Lombardo 2002 = M. Lombardo, *Achei, Enotri, Italia*, in *Achei 2001*, 257-271.
- Lombardo 2008 = M. Lombardo, *Il trattato tra i Sibariti e i Serdaioi: note e discussioni*, *StAnt* 12, 2008, 49-60.
- Lombardo 2009 = M. Lombardo, *Da apoikiai a metropoleis. Dal Progetto al convegno*, in Lombardo, Frisone 2009, 17-25.
- Lombardo 2010 = M. Lombardo, *Caulonia: tradizioni letterarie e problemi storici*, in Lepore, Turi 2010, 7-16.
- Lombardo 2011 = M. Lombardo, *Le fondazioni achee in Italia meridionale: fonti e problemi storici*, in *L'Acaia e l'Italia meridionale. Contatti, scambi e relazioni dall'antichità ai nostri giorni*, L. Droulia, A. D. Rizakis (ed.), Athina 2011, 7-16.
- Lombardo 2016 = M. Lombardo, *Le 'prime fondazioni' greche in Occidente: tradizioni antiche e letture moderne*, in *Contexts of early Colonisation*, V. Nizzo, L. Donnelan, G. J. Burgers (ed.), Rome 2016, 261-273.
- Lombardo, Frisone 2009 = M. Lombardo, F. Frisone (a cura di), *Colonie di colonie. Le fondazioni sub-coloniali greche tra colonizzazione e colonialismo*, Galatina 2009.
- Longo 1999 = F. Longo, *Poseidonia in La città greca antica. Istituzioni, società e forme urbane*, a cura di E. Greco, Roma 1999, 365-384.
- Longo 2016 = F. Longo, *Alcune riflessioni sullo spazio pubblico nelle poleis della Magna Grecia*, in *Atti Taranto 2013*, 371-396.
- Luraghi 2014 = N. Luraghi, *The Study of Greek Ethnic Identities*, in McInerney 2014, 213-227.
- Maggiani, Settis 1972 = A. Maggiani, S. Settis, *Nuove note medmee*, *Klarchos* 14, 1972, 29-75.
- Malkin 2001 = I. Malkin (ed.), *Ancient Perceptions of Greek Ethnicity*, Cambridge MA 2001.
- Marconi 1996 = Cl. Marconi, *La città visibile e i suoi monumenti*, in *I Greci. Storia Cultura Arte Società*, 2, 1, a cura di S. Settis, Torino 1996, 755-784.
- McInerney 2014 = J. McInerney (ed.), *A Companion to Ethnicity in the Ancient Mediterranean*, Chichester 2014.
- Mele 2007 = A. Mele, *Magna Grecia. Colonie achee e Pitagorismo*, Napoli 2007.
- Mele 2009a = A. Mele, *Tra subcolonia ed epoikia: il caso di Neapolis*, in Lombardo, Frisone 2009, 183-201.
- Mele 2009b = A. Mele, *Achaiis, Achaia e Achaia Ftiotide*, *Ostraka* 18, 2, 2009, 451-481.
- Mele 2016 = A. Mele, *Tra Zaleuco, Caronda e Parmenide: legislatori e filosofi*

- in *Magna Grecia e Sicilia*, in *Atti Taranto 2013*, 235-267.
- Mercuri 2004 = L. Mercuri, *Eubéens en Calabre à l'époque archaïque: formes de contacts et d'implantation* (= BEFAR 321), Rome 2004.
- Mercuri 2012 = L. Mercuri, *Calabria e area euboica*, in *Atti Taranto 2010*, 971-983.
- Mertens 2006 = D. Mertens, *Città e monumenti dei Greci d'Occidente: dalla colonizzazione alla crisi di fine V secolo a.C.*, Roma 2006.
- Mollo 2018 = F. Mollo, *Nuovi dati di età arcaica dai contesti abitativi indigeni di Tortora e Scalea. Gli Enotri del Golfo di Policastro*, *Thiasos* 7, 1, 2018, 19-60.
- Mollo 2019 = F. Mollo, *La Sibaritide tirrenica e il mondo indigeno nell'area del Golfo di Policastro. Nuove ricerche nei siti arcaici di Petrosa di Scalea e Palecastro di Tortora*, in *Dialoghi sull'archeologia della Magna Grecia e del Mediterraneo (Atti del III Convegno internazionale di studi)*, Paestum 2019, 235-246.
- Morakis 2011 = A. Morakis, *Thucydides and the Character of Greek Colonization in Sicily*, *Classical Quarterly* 61 (2), 2011, 460-492.
- Morgan, Hall 1996 = C. Morgan, J. Hall, *Achaian Poleis and Achaian Colonisation*, in *Introduction to an Inventory of Poleis (Acts of the Copenhagen Polis Centre 3)*, M. H. Hansen (ed.), Copenhagen 1996, 164-232.
- Musti 1976 = D. Musti, *Problemi della storia di Locri Epizefirii*, in *Atti Taranto 1976*, 23-146.
- Nielsen 2000 = Th. H. Nielsen, *Epiknemidian, Hypoknemidian, and Opountian Lokrians. Reflections on the Political organisations of East Lokris in the Classical Period*, in *Further Studies in Ancient Greek Polis*, P. Flensted-Jensen (ed.), Stuttgart 2000, 91-120.
- Orsi 1912 = P. Orsi, *Scavi de Calabria nel 1911 (relazione provvisoria)*, NSA Suppl., 1912, 3-66.
- Osanna 1992 = M. Osanna, *Chorai coloniali da Taranto a Locri. Documentazione archeologica e ricostruzione storica*, Roma 1992.
- Paoletti 1981 = M. Paoletti, *Nota storica conclusiva*, in Paoletti, Settis 1981, 145-150.
- Paoletti 1996a = M. Paoletti, *I culti di Medma*, in *Santuari della Magna Grecia*, 1996, 95-97.
- Paoletti 1996b = M. Paoletti, *Medma: il deposito votivo in località Calderazzo (scavi Orsi 1912-1913)*, in *Santuari della Magna Grecia*, 1996, 99-102.
- Paoletti 1998 = M. Paoletti, *Vibo Valentia*, in *Guida archeologica della Calabria*, a cura di M. C. Parra, Bari 1998, 113-134.
- Paoletti, Parra 1985 = M. Paoletti, M. C. Parra, *Nuove ricerche sull'abitato di Medma. Saggi a Rosarno, loc. "Pian delle Vigne" 1984*, RSCalabrese, n.s. 6, 1985, 217-229.

- Paoletti, Settis 1981 = M. Paoletti, S. Settis (a cura di), *Medma e il suo territorio: materiali per una carta archeologica*, Bari 1981.
- Parra 1996 = M. C. Parra, *I culti a Hipponion*, in *Santuari della Magna Grecia*, 1996, 139-143.
- Parra 2001 = M. C. Parra, *Kaulonía, Caulonia, Stilida (e oltre). Contributi storici, archeologici e topografici*, in Quaderni ASNP, s. IV, 2001, 11-12.
- Parra, Facella 2011 = M. C. Parra, A. Facella (a cura di), *Kaulonía, Caulonia, Stilida (e oltre), III. Indagini topografiche nel territorio*, Pisa 2011.
- Pierobon 1982 = R. Pierobon, *Strabone VI, 1, 1 (C253) e la tradizione su Laos fino alla battaglia del 389 a.C.*, ASCL 49, 1982, 71-95.
- Polignac 1996 = Fr. de Polignac, *La nascita della città greca. Culti, spazio e società nei secoli VIII e VII a. C.*, Milano 1996.
- Sabbione 1982 = C. Sabbione, *Le aree di colonizzazione di Crotone e Locri Epizefiri nell'VIII e VII sec. a.C.*, in *Grecia, Italia e Sicilia nell'VIII e VII sec. a.C.*, ASAA n.s. 43-45, 2, 1981-1983, 251-299.
- Sabbione 2010 = C. Sabbione, *Nuovi dati e riflessioni sull'organizzazione urbana a Locri*, in Lepore, Turi 2010, 307-330.
- Sabbione 2012 = C. Sabbione, *Locri Epizefiri: segni da una città in formazione in Atti Taranto 2010*, 823-846.
- Santuari della Magna Grecia* = E. Lattanzi, M. T. Iannelli, S. Luppino, C. Sabbione, R. Spadea, (a cura di), *I Greci in Occidente. Santuari della Magna Grecia in Calabria*, Napoli 1996.
- Smith 1986 = A. D. Smith, *The Ethnic Origins of Nations*, Oxford 1986.
- Settis 1965 = S. Settis, *Fonti letterarie per la storia e la topografia di Medma*, Athenaeum 43, 1965, 114- 141.
- Spadea 2022 = R. Spadea, *Gli Achei e gli altri nell'Istmo Lametino: Terina, la città, il territorio, i contatti*, in *Atti Taranto 2017*, 279-301.
- Spagnoli, Taliercio Mensitieri 2004 = E. Spagnoli, M. Taliercio Mensitieri, *Ripostigli dalla piana lametina*, Soveria Mannelli 2004.
- Spagnoli, Taliercio Mensitieri 2022 = E. Spagnoli, M. Taliercio Mensitieri, *La zecca di Terina. Problematiche monetali di V e IV secolo*, in *Atti Taranto 2017*, 245-275.
- Storia della Calabria antica* = S. Settis (a cura di), *Storia della Calabria antica*, I-II, Roma, Reggio Calabria 1987-1994.
- Sudano, Mancuso 2022 = F. Sudano, S. Mancuso, *Organizzazione ed uso del quartiere residenziale della città di Terina*, in *Atti Taranto 2017*, 305-345.
- Taliercio 1999 = M. Taliercio, *Per uno studio della storia monetale dell'area compresa tra i fiumi Savuto ed Amato*, in De Sensi Sestito 1999, 161-183.
- Torelli 1976 = M. Torelli, *I culti di Locri*, in *Atti Taranto 1976*, 147-184.

- Vallet 1996 = G. Vallet, *Le Monde grec colonial de l'Italie du Sud et de Sicile* (= CEFR 218), Rome 1996.
- Van Compernelle 1976 = R. Van Compernelle, *Le tradizioni sulla fondazione e sulla storia arcaica di Locri Epizefiri e la propaganda politica alla fine del V e nel IV secolo av. Cr.*, ASNP, s. III, 6, 1976, 329-400.
- Van Compernelle 1981 = R. Van Compernelle, *La Législation aristocratique de Locres Épizéphyrienne, dite législation de Zaleukos*, AC 50, 1981, 759-769.
- Van Compernelle 1982 = R. Van Compernelle, *Gründung und frühe Gesetzgebung von Lokroi Epizephyrioi*, in *Probleme des archaischen Griechenland*, hrsg. von M. L. Lazzarini, Konstanz 1982, 21-39.
- Van Compernelle 1992 = R. Van Compernelle, *Lo stanziamento di apoikoi greci presso Capo Zefirio (capo Bruzzano) nell'ultimo terzo dell'VIII secolo a.C.*, ASNP, s. III, 22, 1992, 761-780.
- Vecchio 2017 = L. Vecchio, *Elea. Un profilo storico*, vol. I, *Dalle origini alla fine del V secolo a.C.*, Alessandria 2017.
- Wren 1996 = P. Wren, *Archaic Halai* (diss. Cornell Univ.), 1996 <http://halai.arts.cornell.edu/wwwroot/chelp/reports/Hes-92.htm>.



Fig. 1. Le fondazioni secondarie dell'Italia meridionale (elaborazione Laboratorio Fonti storiche, Dip.to Beni Culturali, Università del Salento).

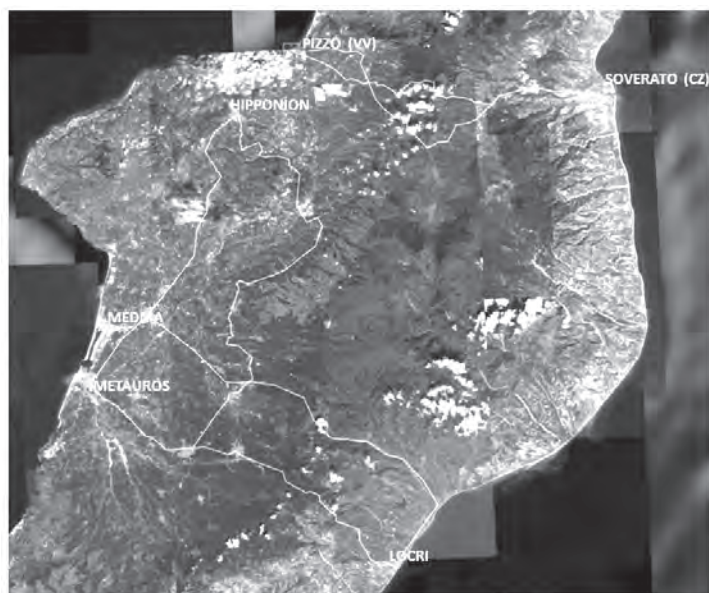


Fig. 2. Collegamenti da versante ionico a versante tirrenico sulle Serre calabresi alle spalle di Locri (da Google Earth elaborazione Laboratorio Fonti storiche, Dip.to Beni Culturali, Università del Salento).

ESPACES PUBLICS, ESPACES PRIVÉS, ESPACES SACRÉS DANS LES COLONIES PHOCÉENNES : MARSEILLE, VÉLIA, EMPORION ET OLBIA DE PROVENCE

Les villes fondées par la cité ionienne de Phocée sur les rivages de la Méditerranée nord-occidentale – Marseille, Ampurias, Vélia – ont fait l’objet de nombreuses fouilles archéologiques¹. Ces travaux, menés au cours du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle, ont permis d’acquérir un certain nombre d’informations sur leur topographie urbaine. La totalité de leur plan n’est pas connue, ni bien entendu l’ensemble des évolutions que leur organisation a pu connaître. Toutefois, des données précises, quoique partielles, sont disponibles sur leur trame urbaine – voirie et quartiers –, sur leurs monuments publics, sur leur fortification et sur la localisation des espaces sacrés. Les espaces périurbains de ces cités d’Extrême-Occident sont également en partie connus, avec dans les trois cas une zone portuaire et des espaces funéraires.

Nous présentons ici un bref bilan des connaissances sur ces différents éléments constitutifs de ces villes, en confrontant systématiquement les données de chacune des trois cités, afin de dresser un panorama de leurs similitudes et de leurs différences².

Parmi ces *apoikiai*, seule Marseille a fondé à son tour des colonies, si l’on fait exception de Rhodè en Espagne, habitée par des emporitains selon Strabon³. Ces villes nouvelles créées en Occident (Agde, Rhodanousia, Tauroies, Olbia, Nice, Antibes) sont peu connues à l’exception d’Olbia de Provence qui a pu être préservée de l’urbanisation moderne

1 Pour un bilan récent, cf. Dusseaux, Gailledrat, Plana-Mallart 2019.

2 Ce travail a été effectué par Mathieu Toubas dans le cadre d’un master à l’Université Paul Valéry Montpellier 3 sous la direction de la Professeure Rosa Plana.

3 Strabon, *Géographie*, III, 4, 8.

grâce aux travaux de Jacques Coupry⁴. Ce dernier a dégagé de larges portions de la cité antique, dont l'étude a été poursuivie par Michel Bats⁵. C'est pourquoi cette colonie massaliète offre un cas d'étude particulièrement intéressant – que nous présentons dans la deuxième partie de cette contribution – pour analyser l'articulation entre les espaces publics, les espaces sacrés et les espaces domestiques de cet établissement créé selon un plan parfaitement réfléchi.

La cité-mère, Phocée, sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, est relativement connue grâce à diverses fouilles archéologiques⁶. Une portion du rempart ainsi que différents sanctuaires ont été étudiés. Toutefois, son organisation urbaine n'est pas totalement appréhendée et la physionomie de ses quartiers d'habitation n'est pas documentée. C'est pourquoi nous n'évoquerons pas cette ville dans cet article, consacré aux fondations occidentales. Notons cependant que son cadre topographique – une baie naturelle protégée par des îlots rocheux – est similaire à celui choisi pour implanter Marseille.

4 Professeur d'archéologie à l'Université de Bordeaux, Jacques Coupry a permis le classement d'Olbia de Provence comme Monument Historique, ce qui l'a protégé de l'urbanisation de la Côte d'Azur. Il a fouillé pendant près de 40 ans mais n'a malheureusement pas publié ses travaux, à l'exception de quelques courts articles (Coupry 1968 et 1971). Un programme de recherche sous la direction de Réjane Roure et Clément Sarrazanas (MCF Amiens, TRAMES) est en cours depuis 2018 avec pour objectif de publier les données inédites sur les sanctuaires d'Olbia de Provence. Ce programme est soutenu par le Labex Archimède (programme Investissements d'Avenir, ANR-11-LA-BX-0032-01).

5 Directeur de Recherches émérite au CNRS (UMR 514, ASM), Michel Bats a participé aux fouilles de Jacques Coupry puis il a dirigé plusieurs campagnes, notamment sur l'îlot 6 (1981-1990 puis 2002-2009), pour la période romaine (Bats 2006) et pour la période hellénistique (Bats à paraître), ainsi que sur le bord de mer (2010-2013), ce qui a permis d'obtenir des informations supplémentaires sur la fortification sud d'Olbia (Bats à paraître). Il a publié de nombreux articles sur Olbia (cf. bibliographie). Nous tenons à remercier Michel Bats de tout ce qu'il nous a apporté.

6 Özyigit 1994a et b ; Özyigit 1995 ; Özyigit 1998 ; Özyigit, Erdogan 2000. On peut également consulter en ligne les rapports de fouilles de Phocée (<https://kvmgm.ktb.gov.tr/TR-44760/kazi-sonuclari-toplantilari.html>).

1. L'espace urbain des *apoikiai* phocéennes occidentales

1.1. Le développement urbain

1.1.1. Trames urbaines et quartiers

La physionomie des sites naturels de Marseille et de Vélia a largement influencé l'installation, l'organisation et le développement de leur espace urbain. Massalia s'installe sur une péninsule au relief marqué, composé de buttes. Les différentes découvertes archéologiques permettent de restituer plusieurs quartiers qui s'intègrent dans divers systèmes d'orientation⁷. Ces vestiges, fragmentaires, distants les uns des autres géographiquement et/ou chronologiquement, permettent de proposer un plan d'urbanisme « régulier et hétérogène »⁸. Les premiers témoignages d'une installation pérenne de l'habitat ont été détectés autour de la butte Saint-Laurent. On estime que très tôt il y a la volonté de mettre en place un urbanisme régulier sur l'ensemble de l'espace urbain, dont l'exemple le plus significatif est celui du quartier du Panier⁹.

De la même manière, l'aménagement de l'espace urbain éléate s'effectue par étapes, avec la mise en place de systèmes d'orientation différents qui s'appuient sur la physionomie particulière du site et les évolutions qu'il connaît. Le premier habitat s'installe sur les pentes de l'acropole avec le « village polygonal » et le sommet de la colline, appelé secteur II¹⁰, configuration rappelant celle de Marseille¹¹. L'abandon de ce secteur en 480 av. J.-C. est concomitant de la réorganisation de la cité, perceptible notamment sur le plateau de l'acropole, dès lors totalement dévolu aux activités cultuelles et publiques. L'habitat est alors déplacé en divers secteurs, jusqu'au sud de la ville, laissant entrevoir l'installation

7 Moliner 2001, 101-120.

8 L'expression est celle de Henri Tréziny. Cf. Tréziny 2001b, 137.

9 La fouille a livré plusieurs portions de rues, formant des îlots d'habitation réguliers et orthogonaux, installées depuis le troisième quart du VI^e s. av. J.-C. jusqu'au début du III^e s. av. J.-C. ; Tréziny 2001a, 139.

10 Bencivenga 1983 ; Gassner 2011.

11 Tréziny 2006a, 520. H. Tréziny rappelle que le premier habitat de Marseille est un habitat serré, installé en terrasses le long d'axes de communication qui devaient s'apparenter à des rampes d'accès ou à des escaliers.

d'un plan d'urbanisme global¹².

L'ensemble subit un important bouleversement entre la deuxième moitié du v^e siècle et le début du iv^e s. av. J.-C., avec les nombreuses crues du Frittolo et l'ensablement de la zone portuaire, qui entraîne une modification de la côte ainsi qu'une réorganisation du secteur. Dans la partie orientale (Vignale), on retrouve une trame orthogonale régulière, avec des îlots *per strigas* installés sur des terrasses qui suivent la pente du terrain¹³. Un système assez proche s'observe dans la partie occidentale de la ville¹⁴.

Vers 340-330 av. J.-C., un nouvel événement naturel vient modifier la ville basse et conduit à l'installation d'un nouveau quartier, dont l'orientation diverge par rapport à celle du Vignale¹⁵. Concernant le siècle suivant, les couches archéologiques ont été détruites par les différentes activités postérieures. On suppose que les quartiers occidentaux et orientaux étaient densément peuplés et possédaient la même organisation qu'au siècle précédent ; l'exemple le plus significatif en est le quartier AI-IV à l'intérieur du tronçon B¹⁶.

Le cas d'Emporion est particulier. En effet, la topographie urbaine la mieux connue est celle de la période hellénistique, or elle est déjà largement influencée par la présence romaine. La fouille des deux noyaux d'occupation (*Palaiapolis* à Sant Marti d'Empuries et *Néapolis* à l'Escales) n'a offert que peu de témoignages concernant l'organisation du réseau urbain antérieur, aux époques archaïques et classiques. Seule la découverte, sous la *stoa* hellénistique, de portions de rues – qui forment la limite méridionale d'un îlot d'habitation et dont la chronologie remonte jusqu'au v^e s. av. J.-C.¹⁷ – permet d'appréhender l'organisation urbaine ancienne sur une surface très limitée.

12 Gassner 2011, 93.

13 Krinzing 1994, 33-37 ; Krinzing 2006, 183-184 ; Gassner 2009, 20.

14 Avec les fouilles de la *Casa degli affreschi*. Cicala 2006 ; Cicala 2013, 115-137 ; Greco 2003 ; Gassner 2011, 84.

15 Krinzing 1994, 40 ; Greco 2003, 35.

16 Krinzing 1994, 41 ; Cicala 2003a ; Greco 2003, 38-40 ; Cicala 2006a, 243-248

17 Santos, Castanyer, Tremoleda 2013, 106.

1.1.2. Espaces et monuments publics

Agora et monuments publics sont les aménagements les plus marquants de l'espace urbain grec. Pourtant, alors qu'ils sont clairement identifiés dans les colonies achéennes et doriennes d'Occident, on peine à les identifier dans les colonies phocéennes.

Traditionnellement, on situe l'agora massaliote à l'intérieur de la dépression formée par les buttes Saint-Laurent et des Moulins, au point de convergence des axes naturels. Cette hypothèse de localisation est appuyée par la présence du forum romain et le fait que la place de Lenche existe depuis l'époque médiévale. Au sud de cet espace est installé, à l'époque hellénistique, le bâtiment nommé « caves Saint-Sauveur », dont la fonction n'est pas clairement établie¹⁸. D'autres indices témoignent du caractère public du secteur, comme la découverte d'un hypothétique *hestiaterion* lors des fouilles du Collège Vieux-Port¹⁹ et la présence présumée d'un théâtre à l'époque grecque, sous l'édifice romain²⁰. De plus, la mise au jour, lors des fouilles de la place Villeneuve-Bargemon, d'un espace identifié comme un atelier monétaire pose la question de l'existence d'un deuxième espace public, résolument tourné vers des activités économiques et commerciales en raison de sa proximité immédiate avec la zone portuaire²¹.

À l'heure actuelle, nos connaissances sur l'agora d'Emporion aux époques archaïque et classique sont minces et reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'occupation, en raison de la découverte d'éléments de décor architectural ancien sous l'agora hellénistique²². Ce vaste espace public est situé quasiment au centre de la *Neapolis*, au niveau de la convergence des deux axes principaux de la ville, orientés nord-sud et est-ouest. Au début du I^{er} siècle av. J.-C. avec la fondation de la ville ro-

18 Tréziny 2001b, 205-212, 213-223. Plusieurs hypothèses ont été proposées pour la fonction de ce bâtiment. F. Salviat proposait d'y voir une citerne-fontaine, en raison de la découverte d'une inscription mentionnant un prêtre à la déesse Leucothea. Toutefois, la structure du bâtiment laisse plutôt penser qu'il s'agirait d'un lieu de stockage. La présence d'une inscription mentionnant le collège de dendrophores appuierait cette hypothèse.

19 Gantès, Mellinand 2006, 127-131.

20 Gantès, Moliner, Tréziny 2001, 208.

21 Hermary, Hesnard, Tréziny 1999, 130-132 ; Hesnard 1999, 39-41.

22 Dupré 2005, 111-114.

maine sur le plateau d'Empuriès qui domine la ville grecque – à l'endroit même de l'installation d'un camp au moment de l'intervention militaire –, un nouvel espace public ouvert fait son apparition, dont les limites sont difficilement identifiables. On y connaît un bâtiment à destination commerciale dans sa partie méridionale et un temple dédié à la triade capitoline dans sa partie septentrionale. Par la suite cet ensemble connaît un profond remaniement avec une monumentalisation de cet espace et de ses bâtiments²³.

Bien qu'exploré de manière significative, l'espace urbain de Vélia connaît quelques zones d'ombres, comme la localisation de son agora. Plusieurs indices ont poussé les chercheurs à l'identifier en divers lieux de la ville, mais ils sont remis en cause aujourd'hui²⁴. En revanche, la présence d'un théâtre est assurée à Vélia dès la fin du v^e s. av. J.-C.²⁵, alors qu'elle est seulement présumée pour la période grecque à Marseille et que cet édifice est totalement absent à Emporion. Sa localisation sur l'acropole, secteur à caractère public et cultuel – associé à l'absence (en l'état des connaissances) de lieux de réunion pour les assemblées – permet d'envisager outre son caractère usuel, une utilisation à des fins politiques ou religieuses.

Marseille et Vélia sont des cités bien pourvues en eau grâce à la présence d'un réseau hydraulique important²⁶. Cette ressource permet d'alimenter nombre de fontaines, puits et autres aménagements hydrauliques²⁷, dont les monuments les plus emblématiques sont les thermes hellénistiques de la rue Leca à Marseille et ceux situés dans la vallée du Frittolo à Vélia²⁸. Sous la *stoa* hellénistique d'Emporion, certains indices incitent les archéologues à interpréter les vestiges comme ceux d'un bâtiment thermal, sans que cela puisse être confirmé²⁹.

23 Aquilué *et alii* 2009, 79-82, 91-94.

24 Le vaste complexe antérieurement interprété comme tel est aujourd'hui identifié comme un espace sacré (Tocco Sciarelli 2000, 57), ainsi que le bâtiment aux colonnes découverts dans le secteur du tronçon B qui a été rapproché d'une activité commerciale ou portuaire, suggérant un caractère public de l'édifice (Sokolicek 2003, 191).

25 Krinzinger 2003, 21-27 ; Krinzinger 2006, 170-172.

26 Greco 1999, 78 ; Bouiron, Gantès 2001, 24 ; Rothé, Tréziny 2005, 89.

27 Greco 1999, 73-83 ; Augusta-Boularot 2004, 177-225 ; Tréziny 2011, 50 ; Greco 2011, 75-97.

28 Krinzinger 1994, 42 ; Hermary, Hesnard, Tréziny 1999, 76-77 ; Gantès, Moliner, Tréziny 2001, 211 ; Greco, Di Nicuolo 2013, 113-129.

29 Aquilué *et alii* 2008, 185-200.

1.1.3. Les systèmes de fortification

À Massalia l'ensemble de l'espace urbain s'insère à l'intérieur d'un système de fortification qui se met en place par étapes successives. La première occupation couvre un espace d'environ 25 ha, si l'on accepte la structure de la place Villeneuve-Bargemon comme un vestige du premier rempart³⁰. Cette première limite intègre alors les buttes Saint-Laurent et des Moulins ; la découverte d'une vaste zone artisanale qui s'étend de la rue Négrel jusqu'à la Bourse confirmerait cette hypothèse³¹. Durant tout le VI^e s. av. J.-C., de nouveaux tronçons vont être installés en lien avec l'extension de la ville vers le nord et l'est, intégrant ainsi le quartier de la Bourse et la butte des Carmes³² ; ils connaissent quelques remaniements au IV^e s. av. J.-C.³³. La dernière extension, réalisée au II^e s. av. J.-C. en direction du nord, correspond à l'installation du rempart en calcaire rose du cap Couronne. La ville couvre désormais 50 ha et se maintient à l'intérieur de cette limite jusqu'à la fin de l'Antiquité³⁴. Le long de la côte, aucun tronçon assuré de la fortification³⁵ n'a été mis en évidence, mais son absence ne constitue pas un argument véritable contre la description de Strabon³⁶. De la même manière, rien n'indique sa présence dans la zone portuaire et A. Hesnard plaide en ce sens en s'appuyant sur les données collectées lors des fouilles et sur la situation de la ville aux époques suivantes³⁷. Cette absence peut s'envisager pour l'époque hellénistique mais pas nécessairement pour les périodes antérieures³⁸.

Le cas d'Ampurias paraît semblable à celui de Marseille. L'installation de la muraille s'effectue en tronçons successifs, datés entre le V^e et II^e s. av. J.-C.³⁹, dont la progression vers le sud est probablement influencée

30 Hesnard 1999, 21-22 ; Tréziny 2001c, 50 ; Hesnard, Bernardi, Maurel 2001, 159-202.

31 Hermay, Hesnard, Tréziny 1999, 72.

32 Découverte d'un négatif rue Leca. Cf. Conche 2001, 131.

33 Tréziny 2001a, 51.

34 Tréziny 2001c, 53.

35 Des murs antiques furent cependant mis au jour sous le rempart médiéval lors des fouilles de l'avenue Vaudoyer par M. Bouiron. Cf. Tréziny 2001c, 47.

36 Strabon, IV, 1, 4.

37 Hesnard *et alii* 2001, 164-165.

38 *Contra* Tréziny 2001c, 48.

39 Sanmarti, Castanyer, Tremoleda 1988, 99-116 ; Sanmarti, Castanyer, Tremoleda 1992, 102-112.

par l'environnement direct de l'établissement⁴⁰. L'ensemble a été reconnu principalement dans la partie méridionale de la ville ; seule la fortification du v^e s. av. J.-C. a été observée en divers endroits⁴¹. Toutefois, on ne peut savoir si ces éléments correspondent au rempart mentionné par Strabon⁴².

Le système de fortification de Vélia semble enserrer un vaste espace, qui délimite dès le départ l'extension maximale de la ville, d'environ 80 ha⁴³. Les premiers tronçons – pour lesquels on n'a pas connaissance de tours ni de portes – ne connaissent pas d'évolutions dans leur tracé au cours du temps, hormis quelques restaurations identifiables et datables par la technique de construction utilisée. Seule la partie méridionale connaît des bouleversements, en raison des différents événements naturels qui modifient la physionomie du secteur. La superposition de ces différents tronçons permet de suivre ces évolutions.

Le premier rempart de cette organisation défensive de grande ampleur semble être installé aux alentours du milieu du v^e s. av. J.-C., soit près d'un siècle après la fondation de la colonie. Cela pose la question de l'existence d'une enceinte plus ancienne, qui pourrait être identifiée dans la portion de mur en appareil polygonal découvert sur le versant méridional de l'acropole. À partir des observations et des données disponibles, on peut proposer une installation de la cité en deux temps, avec une première phase sur les zones de relief, suivie par un développement dans les parties basses de la ville. Ces éléments documentent tout particulièrement les dynamiques d'installation des établissements coloniaux.

1.2. La répartition des espaces sacrés

L'étude des cultes phocéens⁴⁴ permet d'appréhender les liens entre Phocée et ses colonies occidentales, les liens entre ces colonies, voire

40 La ville s'installe entre la mer à l'est, le Turó à l'ouest et une petite anse au nord.

41 Sanmarti, Castanyer, Tremoleda 1992, 102-112 ; Aquilué *et alii* 2008, 185-209 ; Santos, Castanyer, Tremoleda, 2013, 103-113.

42 Strabon, III, 4, 8.

43 Krinzing 1994, 28 ; Gassner 2009, 19.

44 La synthèse la plus récente sur le sujet est la publication du colloque qui s'est tenu en 1999. Cf. Hermary, Tréziny 2000. On peut consulter aussi sur le sujet la synthèse de Marta Santos Jean-Christophe Sourisseau dans le catalogue d'exposition *Des Rites et des Hommes* (Santos, Sourisseau 2011).

ceux avec d'autres cités⁴⁵. Toutefois, c'est un sujet particulièrement complexe et d'interprétation très délicate, en raison de la faiblesse et de l'hétérogénéité des données disponibles.

On constate de manière plus ou moins directe que la topographie particulière des sites a influencé l'installation des espaces sacrés, placés de façon préférentielle sur les reliefs marqués. À Marseille et Véla, on observe l'installation du culte de la divinité poliade Athéna sur les points les plus hauts.

À Marseille le sanctuaire, localisé traditionnellement sur la butte des Moulins, n'est connu que par les mentions de Strabon et Justin⁴⁶. Bien qu'archéologiquement il soit impossible de confirmer sa présence, les fouilles réalisées dans ce secteur ont révélé la présence d'aménagements témoignant d'une monumentalisation des infrastructures aux dépens de l'habitat, et ce possiblement dès la période archaïque⁴⁷. Ce phénomène s'observe ailleurs dans la cité mais aussi à Véla, où l'installation du sanctuaire d'Athéna, associée à d'autres divinités, sur le plateau de l'acropole éléate⁴⁸ est confirmée par la découverte de divers témoignages⁴⁹.

Par ailleurs, les textes nous apportent d'autres indications sur le panthéon marseillais. Strabon mentionne l'installation des cultes d'Artémis Éphésia et d'Apollon Delphinios dans le secteur de la butte Saint-Laurent⁵⁰. Cette mention peut être rapprochée des vestiges architecturaux découverts dans ce secteur, dont pourrait provenir le chapiteau ionique archaïque de grandes dimensions⁵¹. Le géographe affirme aussi qu'on retrouve la présence du culte d'Artémis à Emporion comme ailleurs dans les colonies de Marseille, alors qu'on ne possède pas d'indices de sa présence à Véla⁵². Une nouvelle fois les indications données

45 L'importance de l'influence des colonies eubéennes de Grande-Grèce ainsi que celle d'Athènes ont été soulignées. Cf. Morel 2000.

46 Strabon, XIII, 601 ; Justin, XLIII, 5 qui précise son emplacement.

47 Tréziny 2006b, 234-236.

48 La réorganisation du début du v^e s. av. J.-C. sur le plateau de l'acropole entraîne l'abandon du « village polygonal » et le déplacement de l'habitat. Cf. Bencivenga 1983, 417-448 ; Gassner 2011, 79-81.

49 Cicala *et alii* 1999, 51-54 ; Krinzinger 2006, 167-169 ; Greco 2011, 101-122.

50 Strabon, IV, 1, 4 ; Gantès, Moliner, Tréziny 2001, 205-212 ; Tréziny 2000, 81-99 ; sur le culte d'Artemis, voir aussi Bats 2014.

51 Théodorescu, Tréziny 2000, 141-143 ; Rothé, Tréziny 2005, 236-237, n. 27 ; Gantès, Moliner, Tréziny 2001, 205-206 ; Tréziny 2000, 93.

52 Strabon, III, 4, 8.

par les auteurs anciens peinent à être confirmées par l'archéologie. Les chercheurs s'appuient sur quelques emplois architecturaux utilisés dans l'église de Sant Marti pour proposer que ce secteur corresponde au premier lieu d'installation du culte⁵³. Dans un second temps, ce culte aurait été déplacé dans l'aire sacrée méridionale de la *Néapolis* et associé à celui d'Apollon, comme en témoignerait la présence de l'« autel géminé », mais sans que cela puisse être confirmé⁵⁴.

Pour Marseille, Justin⁵⁵ mentionne la célébration des *floralia* dans la cité. Ces fêtes pourraient être organisées en l'honneur de Dionysos, dont le culte serait attesté par la découverte d'une inscription (partielle) aux abords de la fortification de la Bourse, sans pour autant que le sanctuaire soit localisé⁵⁶.

L'intensification de l'activité archéologique a permis d'améliorer nos connaissances sur les lieux de culte des colonies phocéennes. La possible identification d'un *Asklepieion* au lieu de l'« agora » éléate témoigne de ces progrès⁵⁷. Toutefois, Massalia offre encore un aperçu limité de ses espaces sacrés, à l'inverse de ses sœurs. Les découvertes effectuées en divers secteurs de la ville correspondent simplement à du mobilier de diverses natures pouvant être relié à des activités rituelles⁵⁸. Seuls les *naïskoi* de la rue Négrel associés à la « grotte de l'Hôtel-Dieu » semblent former un ensemble cohérent, bien que leur identification fasse toujours l'objet de débats⁵⁹. Ce type de stèles a été également découvert à Vélia, mais demeure absent à Ampurias⁶⁰. Un sanctuaire rupestre possédant des niches quadrangulaires est connu à Phocée⁶¹.

L'observation attentive de la localisation des lieux de culte permet d'identifier un binôme, lieu de culte/fortification, qui apparaît de manière évidente à Vélia et à Emporion, alors qu'il reste hypothétique pour Marseille. En effet, dans le secteur de la crête à Vélia, l'installation du

53 Santos, Sourisseau 2011, 241-242.

54 Pena 2000, 59-68.

55 XLIII, 4.

56 Salviat 1992, 144-145 ; Hermary, Tréziny 2000, 148 ; Tréziny 2000, 86.

57 Greco 2011, 102.

58 Pour un état de la documentation voir Santos, Sourisseau 2011, 223-255 ; Hermary, Tréziny 2000.

59 Rothé, Tréziny 2005, 389 ; Hermary 2000 ; Bouillon *et alii* 2017.

60 Rohaut 2017.

61 Özyigit, Erdogan 2000, 16-23.

tronçon A de la fortification permet l'intégration des aires sacrées plus anciennes pour lesquelles il jouera même le rôle de *temenos* pour leur partie septentrionale. À partir du IV^e s. av. J.-C. le développement de ces espaces s'intensifie⁶². Un phénomène identique apparaît à Emporion avec l'intégration de l'aire sacrée au sud de la *Néapolis* au IV^e s. av. J.-C. lors de l'installation de la nouvelle muraille⁶³.

1.3. Les espaces périurbains

1.3.1. Les zones portuaires

L'*emporia* est la pratique par excellence qui définit la colonisation phocéenne. De ce fait, il semble évident que les aménagements portuaires tiennent une place particulière au sein de ces établissements. Aujourd'hui, il est malheureusement difficile de prendre la mesure de cette importance. Outre la configuration des sites, qui permet d'entrevoir la localisation de ces espaces, nous ne disposons que de peu d'éléments dans cette enquête. Seule la colonie de Marseille a livré des vestiges qui offrent la possibilité de restituer l'organisation et les évolutions de ce secteur, sur la partie méridionale du promontoire, au nord du plan d'eau nommé Lacydon. La première structure assurée, datant de la fin du VI^e s. av. J.-C., est illustrée par le négatif d'un quai découvert lors des fouilles du secteur de la mairie. Destiné à des fins commerciales, il reste en fonction pendant un siècle, puis est abandonné avec l'ensablement du secteur⁶⁴. Au IV^e s. av. J.-C., un chantier naval est installé⁶⁵ qui recevra durant la période hellénistique de nouvelles infrastructures : des cales de halage et des hangars à bateaux (*neoria*)⁶⁶.

Les situations sont tout à fait différentes à Véla et Emporion, où on ne connaît aucun aménagement portuaire en dépit des données littéraires. La localisation des ports ne repose donc que sur des hypothèses proposées à partir des restitutions de l'environnement topographique de ces sites. En effet, la configuration de Véla, proche de celle de Massalia, présente

⁶² Gassner, Ladurner, Svoboda 2009 ; Greco 2011, 87.

⁶³ Santos, Sourisseau 2011, 246.

⁶⁴ On ne tiendra pas compte du « quai/rempart ». Cf. *supra* n. 24 ; Hesnard 1999, 22 ; Hesnard, Bernardi, Maurel 2001, 180-181.

⁶⁵ Hesnard 1999, 34-37.

⁶⁶ Hesnard 1999, 37-39 ; Hermay, Hesnard, Tréziny 1999, 125.

un port naturel avec une sorte d'anse protégée par la partie méridionale du promontoire de l'acropole. L'absence de vestiges peut s'expliquer par les différents mouvements de la côte dans ce secteur. L'hypothèse a été avancée qu'il pourrait y avoir une seconde zone portuaire au nord de l'établissement, configuration qui apparaît pour la période hellénistique à Marseille, à partir des découvertes de l'avenue Vaudoyer⁶⁷.

Comme pour la colonie phocéenne de Lucanie, la connaissance des infrastructures portuaires d'Emporion⁶⁸ est très pauvre. La tradition localise le port dans la petite crique directement au nord de l'établissement associé à la présence du « quai hellénistique »⁶⁹. Toutefois, les études géoarchéologiques et la réinterprétation des données réfutent cette proposition⁷⁰. Il semble qu'il faille donner crédit au texte de Strabon⁷¹ qui situe le port à l'embouchure du Fluvia, directement connecté avec la *Palaiapolis*, comme le proposait déjà R. Plana Mallart⁷².

1.3.2. Les espaces funéraires

Les espaces funéraires s'installent et se développent à l'extérieur de la ville, le long des axes de communication, comme traditionnellement dans le monde grec. Leur étude témoigne à la fois des dynamiques de l'extension urbaine et du rôle de marqueur spatial de l'espace périurbain en général et des zones funéraires en particulier.

À Emporion les nécropoles se sont développées au sud de la *Néapolis*, le long d'un axe naturel qui longe le Turó et la côte. Leur répartition montre que les secteurs anciennement occupés – la plus ancienne nécropole connue est celle de la Portixol qui existe dès le début du VI^e s. av. J.-C.⁷³ – sont les plus éloignés de l'établissement et à l'inverse les plus récents sont situés à proximité de la fortification sud de la ville⁷⁴.

67 Weydert 2010, 142-143.

68 Le nom de l'établissement est sans équivoque sur sa vocation commerciale.

69 Castanyer *et alii* 2012, 116.

70 Des carottages montrent que le tirant d'eau est trop faible pour recevoir des navires de commerce. Cf. Bony *et alii* 2011, 84-86.

71 Strabon, III, 4, 9.

72 Plana Mallart 1994.

73 M. Almagro réalise un inventaire de l'ensemble des sépultures découvertes. Cf. Almagro 1953.

74 Castanyer *et alii* 2012, 110-113 ; Castanyer, Santos, Tremoleda 2015, 127-129.

Le développement des espaces funéraires massaliotes s'effectue à partir du ^v^e s. av. J.-C. et ces espaces se répartissent en trois grands secteurs, dont les deux premiers s'installent le long des deux grands axes qui desservent la ville. Le premier se situe aux abords de la « route d'Espagne » au nord-ouest de la ville avec la sépulture de la rue Fauchier et la nécropole de Saint-Mauront⁷⁵. C'est à l'est de la cité que l'on retrouve la seconde aire, matérialisée par le triangle Sainte-Barbe, rue Tapis-Vert et chantier de la Bourse, avec les deux terrasses funéraires du ^{iv}^e s. av. J.-C.⁷⁶, certainement en relation avec la « voie d'Italie ». Ces deux ensembles forment une couronne face à la ville, dont on ne peut, dans l'état actuel de nos connaissances, définir les contours. Le troisième secteur funéraire est situé au sud de la ville de l'autre côté du plan d'eau du Lacydon ; il a été mis en évidence par les découvertes effectuées sur les sites du Pharo et du Bassin de carénage⁷⁷. L'ensemble connaît une continuité d'occupation jusqu'à l'époque impériale, témoignant de la permanence du rôle funéraire de ces secteurs⁷⁸.

En dehors de la tombe à incinération, antérieure au second quart du ^{vi}^e s. av. J.-C.⁷⁹, nous ne connaissons pas de sépulture d'époque archaïque à Marseille, pas plus qu'à Vélia. Pour cette dernière, une vaste aire sée pulcrale a été découverte dans la partie nord-est de la colonie, dans le secteur bordant le Castelluccio et le tronçon C de la fortification, et qui s'étend à la vallée de la Fiumarella plus au sud durant l'époque hellénistique⁸⁰. Cet ensemble est mal documenté à cause de l'arasement qu'a subi le secteur, qui empêche la compréhension de l'articulation entre cet espace funéraire et ce secteur de la ville.

Les trois cités phocéennes présentent donc nombre de similitudes dans leur organisation globale, pour autant que l'état des connaissances archéologiques permettent d'en juger, que ce soit au niveau de leurs espaces publics ou privés, de leurs aménagements cultuels comme funéraires. L'exemple d'Olbia documente quant à lui un autre modèle d'urbanisation, plus récent, et dont la structuration répond à d'autres logiques.

⁷⁵ Moliner 2001b, 342-344.

⁷⁶ Bertucchi 1992 ; Hermay, Hesnard, Tréziny 1999, 80-83 ; Moliner 2001b ; Moliner 2003.

⁷⁷ Moliner 2001b, 342.

⁷⁸ Bertucchi 1992, 134.

⁷⁹ Tréziny 2012, 317.

⁸⁰ Fiammenghi 2003, 49-50.

2. L'organisation d'une colonie massaliète : Olbia de Provence

Olbia de Provence est la seule installation phocéenne dont le plan est presque intégralement connu. Certes, l'établissement n'est pas totalement fouillé, mais son organisation interne et ses principaux bâtiments publics ont été repérés. Fondée vers 325 av. J.-C. par les Marseillais désireux d'assurer la sécurité de la route maritime reliant l'Italie à l'Espagne, elle est qualifiée d'*epiteichismata* par le géographe grec Strabon⁸¹. Sa fonction d'installation à vocation militaire ainsi que son statut de création *ex nihilo* selon un plan préconçu, élaboré au sein de la métropole massaliète, sont à l'origine de sa configuration et de son organisation interne⁸². Le plan de la ville nouvellement créée, parfaitement orthonormé (Fig. 1), s'inscrit dans la tradition des fortins hellénistiques fondés sur le pourtour du bassin occidental de la Méditerranée⁸³.

2.1. Le développement urbain

2.1.1. Trame urbaine et quartiers

Olbia se présente comme un quadrilatère de 160 m de côté environ, ce qui correspond à 1 stade⁸⁴, comportant une seule entrée au milieu du côté est. Aucune poterne n'est connue à ce jour. Deux rues principales, l'une d'orientation est-ouest, l'autre d'orientation nord-sud, se croisent à angle droit au milieu de la ville. La rue d'axe est-ouest, partant de la porte, est légèrement plus large (5,20 m) que la rue d'axe nord-sud (4,20 m). Elles découpent dans l'espace de la ville quatre quartiers de dimensions équivalentes, comportant chacun dix îlots théoriques séparés par des rues secondaires de 2,20 m de large. Au total on décompte donc deux rues secondaires d'orientation est-ouest, parallèles à l'axe principal, et huit rues d'orientation nord-sud, en considérant que les rues principales n'interrompent pas ces axes de circulation (sinon il faut simplement multiplier ces chiffres par deux), et sans compter les espaces de circulation le long des courtines du rempart. L'état actuel des fouilles sur Olbia

81 Strabon, IV, 1, 9.

82 Bats 2013b.

83 Bats 2004.

84 Bats 2013, 386.

offre une vision contrastée des espaces accolés au rempart : à l'est, au sud de la porte, une enfilade de pièces correspondant à un demi-îlot d'habitation est directement adossée à la fortification, séparée des îlots voisins (I et II) par une rue secondaire de 2,20 m de large comme les autres. On n'est pas certain que ces pièces aient été aménagées dès le début de l'occupation du site. On suppose que la même organisation prévaut au nord de la porte, mais cette partie du site n'a pas été totalement explorée, donc cela reste une hypothèse. Au sud, les fouilles récentes en bord de mer, qui ont apporté d'importantes données inédites sur la physionomie d'Olbia, ont permis de confirmer la présence d'une rue d'orientation est-ouest directement accolée à la courtine du rempart sud⁸⁵, dès l'origine de la ville. Une situation similaire existe au nord, où une partie de la rue située entre le rempart nord et les îlots XVI, XII et VIII a été dégagée lors des fouilles anciennes. À l'ouest enfin, si l'emplacement du rempart est parfaitement identifié, il n'a été que partiellement dégagé, sur quelques tronçons, uniquement sur sa partie extérieure ; côté intérieur, une route moderne bloque actuellement la lecture des vestiges et ne permet pas de savoir si une rue existe ou si les bâtiments – en particulier ceux du sanctuaire que nous décrirons plus loin – étaient directement accolés à la fortification.

Toutes les rues d'Olbia orientées nord-sud, principales comme secondaires, possèdent un égout central, permettant d'évacuer vers la mer les eaux de pluie arrivant du sommet de la colline au pied de laquelle la colonie a été installée. Un caniveau bâti en pierres recouvert de dalles est construit dans un premier temps ; il est ensuite recouvert par des sédiments au fur et à mesure de l'accumulation des niveaux de circulation et devient alors une simple rigole. Des trottoirs sont également aménagés, et sont eux-aussi régulièrement exhausés au cours des différentes phases d'occupation du site⁸⁶.

2.1.2 Espaces publics

En dehors des rues, qui appartiennent par définition à l'espace public

⁸⁵ Bats à paraître.

⁸⁶ Verdin 1997. Une présentation détaillée des rues d'Olbia, par Florence Verdin et Michel Bats, fera partie de l'ouvrage à venir sur Olbia à l'époque hellénistique (Bats, Verdin à paraître).

civique, un seul espace affecté à la vie de la communauté a été identifié à l'heure actuelle à Olbia. Il s'agit d'une petite place, de dimensions modestes (un peu plus de 40 m² dans son premier état), aménagée à l'intersection des deux rues principales, en empiétant sur l'angle de l'îlot XIX. Elle occupe donc le centre de l'établissement. Elle présente un dallage de grandes pierres plates non taillées, qui est utilisé pendant près de trois siècles, avant d'être enfoui sous un remblai supportant un nouveau dallage, vers 40 av. J.-C., lors du grand réaménagement que connaît la ville à cette période⁸⁷. Au centre de la place initiale, a été creusé un grand puits, de 2,10 m de diamètre et 7,50 m de profondeur, cuvelé en pierres jusqu'à 6,60 m – le reste étant creusé directement dans le substrat rocheux. Le puits demeure en fonction durant toute la durée de l'occupation de la ville, jusqu'au III^e s. apr. J.-C.⁸⁸ ; lors des remaniements de la place au milieu du I^{er} s. av. J.-C., le puits se retrouve accolé à l'est à une petite pièce fermée interprétée comme une boutique⁸⁹.

2.1.3 La fortification

Contrairement aux autres villes phocéennes évoquées ci-dessus, la muraille d'Olbia est vraisemblablement construite en une seule fois, dans le cadre même du plan d'aménagement qui préside à la création de cet espace urbain⁹⁰. En effet, il apparaît que le rempart est implanté dans le même mouvement que les îlots : dans la partie est, l'ensemble formé par la fortification et les bâtiments qui lui sont accolés mesure exactement la même largeur qu'un îlot complet⁹¹ : il semble envisageable que la construction de la ville ait commencé par là. Pour les périodes postérieures, des réfections ont été observées mais les limites de l'établissement demeurent inchangées durant toute la durée de son occupation⁹².

87 Le remblai exhaussant le niveau de circulation de la place avait été daté initialement de la fin du II^e s. av. J.-C. (Bats 2006, 31).

88 Bats 2013a, 386.

89 Bats 2006, 33.

90 Bats 2013b.

91 Bats 2013b, 117, note 1.

92 Une étude complète de la fortification d'Olbia est prévue dans la publication sur Olbia hellénistique (Tréziny, Bats à paraître).

2.2. La répartition des espaces sacrés

Deux sanctuaires urbains ont été clairement identifiés lors des fouilles dirigées par Jacques Coupry : l'un dédié à Aphrodite au nord de la ville et un grand sanctuaire à l'extrémité ouest de la rue principale, en face de la porte d'entrée. D'autres éléments liés à divers cultes ont également été découverts au cours des différentes campagnes de fouilles⁹³ : stèle dédiée aux mères à l'entrée de la ville ; phallus gravé sur un bloc du rempart ; stèle dédiée au « héros » dans la rue située à l'ouest du sanctuaire d'Aphrodite ; pilier hermaïque au carrefour central ; dépôt de fondation d'une maison dans l'îlot VI⁹⁴.

2.2.1. Sanctuaire de l'ouest

En face de la porte d'entrée de la ville, à l'autre extrémité de la rue principale, se dressait le sanctuaire principal, adossé à la courtine ouest et dominant légèrement la ville. Délimité par un mur de clôture, il comprend une cour bordée d'un portique ; au centre, une double niche contenait des offrandes de masques ou de bustes votifs en terre cuite⁹⁵. Au sud, une salle au sol de béton de tuileau est divisée en plusieurs alvéoles par des murettes en épi : il pourrait s'agir d'une salle basse ou souterraine car elle est située en contrebas par rapport au reste du sanctuaire. Les représentations votives de terre cuite retrouvées évoquent une déesse, peut-être Artémis, qui était, selon Strabon, la principale divinité vénérée dans toutes les fondations coloniales de Massalia. Toutefois, l'iconographie des statuettes retrouvées dans cet espace ne permet pas d'être totalement affirmatif sur l'identification de la déesse honorée en ce lieu⁹⁶. Une stèle découverte anciennement, provenant de l'Almanarre, et portant gravé le nom de Lêtô, la mère d'Artémis, pourrait être associée à ce sanctuaire. C'est aussi dans ce lieu qu'avait été enclouée une tablette d'envoûtement en plomb, en alphabet grec des II^e-I^{er} siècles av. J.-C., où

93 Un Projet Collectif de Recherche consacré aux « Sanctuaires urbains et extra-urbain d'Olbia de Provence » a été lancé en 2018, sous la direction de Réjane Roure, avec la collaboration de Clément Sarrazanas (Université de Picardie), Maeva Serieys (Département du Vaucluse) et Michel Bats, afin de reprendre l'ensemble des données.

94 Roure *et alii* 2015.

95 Bats 2011a.

96 Hermay 2015.

l'auteur attaque ses adversaires dans un procès à travers une formule magique, écrite de droite à gauche⁹⁷.

2.2.2. Sanctuaire d'Aphrodite

Le second sanctuaire est situé dans la partie nord d'Olbia, à l'extrémité septentrionale de l'îlot XVI. C'est la découverte d'un grand bloc de grès portant une dédicace à Aphrodite qui a révélé l'existence d'un sanctuaire consacré à la déesse. Ce bloc a été découvert profondément enfoui sous un remblai de terre, dans un petit bâtiment de 5 m x 5 m, appuyé contre le rempart nord ; au sommet du remblai qui recouvrait la pierre, se trouvait un dépôt de près de deux cents coupes en pâte claire, retournées et empilées sur plusieurs rangées. On peut y voir les restes matériels laissés dans le cadre d'une pratique rituelle liée à la fermeture du sanctuaire, accompagnée de libations, ou du moins du dépôt de vases et d'offrandes⁹⁸. Le petit bâtiment ne comporte qu'une porte étroite, ouvrant sur la rue ouest : il correspond vraisemblablement à une réduction, un *abaton* créé pour abriter la pierre portant le nom de la déesse gravé, au moment de l'abandon du culte dans un sanctuaire que l'on peut imaginer plus vaste et situé *a priori* plus ou moins au même emplacement, sans qu'il soit encore identifié de manière formelle. Ce changement important dans l'organisation des cultes de la cité se produit vers 40 av. J.-C., période de nombreux réaménagements dans l'ensemble de la colonie d'Olbia, dont la création de thermes dans ce secteur, un peu plus à l'ouest. Les éléments qui font penser que le sanctuaire initial occupait le même secteur sont d'une part la présence de canalisations et de bassins, qui ne semblent pas domestiques et qui seraient éventuellement associés à une activité artisanale qui se déroulerait sous la protection de la déesse ; et d'autre part la découverte d'un trésor de grands bronzes massaliètes de la deuxième moitié du III^e s. av. J.-C. et d'un brûle-parfum à tête féminine⁹⁹.

97 Bats, Giffault 1997.

98 Des analyses chimiques ont été effectuées dans le cadre du nouveau programme de recherche sur les sanctuaires, afin d'avoir des indications sur ce que ces coupes avaient pu contenir. Cf. Bats, Roure, Sarrazanas à paraître.

99 Bats 2011a.

2.3. Les espaces périurbains

2.3.1. Les zones portuaires

Pour la période hellénistique, aucun aménagement n'a été repéré ; il est possible qu'à cette époque ils n'étaient qu'en matériaux périssables (pontons en bois), voire inexistantes puisqu'on pouvait simplement tirer les navires sur la plage. Les constructions bâties en pierre datent de l'époque romaine : un grand quai en pierre s'avance dans la mer juste au sud d'Olbia, au niveau de la tour d'angle sud-est. L'hypothèse d'une avancée de la lagune devant la porte d'entrée de la ville a été réfutée, à la fois par des sondages géomorphologiques et par les sondages exploratoires effectués à l'est du rempart¹⁰⁰. En revanche, le fait qu'il y ait eu un espace navigable abrité entre les deux tombolos de Giens semble avéré : les bateaux pouvaient y pénétrer à travers un ou plusieurs graus ouverts dans le cordon sableux ouest. Les navires de plus fort tonnage, avec un tirant d'eau important, ne pouvaient peut-être pas y accéder, mais ceux possédant un tirant d'eau inférieur à 1 m devaient pouvoir s'y réfugier facilement en cas de mer agitée.

2.3.2. Les espaces funéraires

La localisation des nécropoles olbiennes est inconnue à ce jour. Seuls ont été repérés un petit ensemble funéraire daté des II^e-I^{er} s. av. J.-C. à l'ouest de la ville¹⁰¹ et quelques tombes de l'Antiquité tardive le long de la courtine ouest de la fortification¹⁰².

2.3.3. Le sanctuaire d'Aristée

À une distance un peu plus importante – environ 4 km – mais assurément en lien avec Olbia, un sanctuaire naturel dédié au dieu Aristée existait sur le flanc septentrional de la presqu'île de Giens, à environ 100 m à l'ouest de la mer, au lieu-dit la Tour de l'Acapte. Au pied d'un rocher de schiste d'une dizaine de mètres de long sur 3 à 4 m de large et de 1 à 2 m de hauteur, émergeant au sein de la pinède plus ou moins ma-

100 Bats à paraître.

101 Bats 2006, 24.

102 Bouet 1993.

récegeuse, ont été déposées pendant deux siècles environ des offrandes de diverses formes mais principalement des vases céramiques inscrits¹⁰³, portant gravé sur leur pourtour externe des vœux en témoignage de reconnaissance au dieu Aristée. Le site, découvert fortuitement, a été fouillé de 1973 à 1982 sous la direction de Jacques Couprie. Aucune structure bâtie pouvant correspondre à un enclos ou un autel – pourtant évoqués dans l’une des dédicaces – n’a été retrouvée¹⁰⁴.

Aristée est le fils de la nymphe Cyrène et d’Apollon. Les auteurs de l’Antiquité le décrivent comme reconnu pour ses dons de guérison et de divination, mais il est surtout honoré dans des cultes agraires en raison de son rôle dans la diffusion chez les hommes de l’élevage des abeilles, de la fabrication des fromages et de la culture de la vigne et de l’olivier.

Le site de l’Acapte est le seul sanctuaire de ce dieu attesté à ce jour, mais son culte est mentionné par plusieurs auteurs : en Thessalie, en Arcadie, dans les îles de Céos et Pharos, à Corcyre, à Syracuse, en Sardaigne et à Métaponte ; une inscription est connue à Ischia.

Conclusion

Au terme de ce panorama général, nous pouvons relever un certain nombre de points intéressants. La localisation des zones funéraires et des espaces sacrés est logiquement relativement identique dans toutes les villes étudiées, c’est probablement parce que leur implantation relève principalement des usages du monde grec en général, plus que du monde spécifiquement phocéén ou ionien. Comme l’avait noté H. Rolland, les espaces sacrés des colonies sont souvent localisés près des fortifications, situation que nous retrouvons à Vélia et à Olbia, afin de renforcer symboliquement la protection contre les populations locales.

Concernant les espaces funéraires, une remarque peut être formulée concernant la localisation des nécropoles archaïques de Marseille qui ne sont pas localisées ; H. Tréziny propose qu’elles aient été détruites par l’extension de la ville durant les siècles suivants, mais il est également possible aussi qu’elles aient été situées plus loin dans la *chôra* – à la

103 Des analyses chimiques ont également été effectuées sur des vases de ce sanctuaire. Cf. Bats, Roure, Sarrazas 2023.

104 Bats 2011b.

limite de celle-ci – et qu’elles soient encore enfouies sous l’urbanisation contemporaine. Rosa Plana a en effet souligné que de façon récurrente dans les colonies grecques, les nécropoles les plus anciennes sont implantées à l’extrémité du territoire de la cité, peut-être en lien avec un marquage de sa limite, puis les espaces funéraires se rapprochent de la ville, selon un mouvement inverse à celui d’une expansion progressive¹⁰⁵.

Enfin, concernant l’organisation interne des cités, que ce soit pour les *apoikiai*, les *emporia*, ou les *épitéichismata*, on perçoit une volonté idéologique de construire toutes ces villes nouvelles selon un modèle idéal, orthonormé, régulier, quelle que soit la finalité de leur implantation, même si les contraintes de la topographie choisie pour l’installation impliquent finalement un certain nombre de distorsions et d’adaptations.

Réjane Roure

Université Paul-Valéry Montpellier 3

UMR 5140 ASM - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes

rejane.roure@univ-montp3.fr

Mathieu Toubas

Université Paul-Valéry Montpellier 3

mathieu.toubas@gmail.com

105 Ménard, Plana 2015, 18.

Bibliographie

- Agusta-Boularot 2004 = S. Agusta-Boularot, *Maîtrise de l'eau et installations hydrauliques en Gaule du sud (V^e-II^e s. av. J.-C.)*, in Agusta-Boularot, Lafon 2004, 177-225.
- Agusta-Boularot, Lafon 2004 = *Des Ibères aux Vénètes. Phénomènes proto-urbains et urbains de l'Espagne à l'Italie du Nord (IV^e-III^e s. av. J.-C.)* (CEFR 328), sous la dir. de S. Agusta-Boularot, X. Lafon, Rome 2004.
- Almagro 1953 = M. Almagro Basch, *Las necropolis de Ampúrias, volum 1. Introduccion y necrópolis griegas* (Monografias ampuritanas 3), Barcelona 1953.
- Aquilué et alii 2008 = X. Aquilué, P. Castanyer, M. Santos, J. Tremoleda, Intervencions arqueològiques a Empúries (l'Escala, Alt Empordà) als anys 2006/2007, in *Novenes Jornades d'Arqueologia de les Comarques de Girona*, I, A. Martín, J. Soler Girona (ed.) 2008, 185-200.
- Aquilué et alii 2009 = X. Aquilué, P. Castanyer, M. Santos, J. Tremoleda, *Empuriers : Guide du musée d'archéologie de Catalogne*, Museu d'Arqueologia de Catalunya, Empúries 2009.
- Bats 1990 = M. Bats, *Colonies et comptoirs massaliètes, Olbia de Provence, L'Acapte*, in *Voyage en Massalie*, B. Lescure (éd.), Marseille 1990, 173-175, 206-219.
- Bats 2004 = M. Bats, *Les colonies massaliètes de Gaule méridionale : sources et modèles d'un urbanisme militaire hellénistique*, in Agusta-Boularot, Lafon 2004, 51-64.
- Bats 2006 = M. Bats (dir.), *Olbia de Provence (Hyères, Var) à l'époque romaine I^{er} s. av. J.-C. - VII^e s. ap. J.-C.)*, Aix-en-Provence 2006.
- Bats 2009 = M. Bats, *Le colonie di Massalia*, in *Colonie di colonie: le fondazioni subcoloniali greche tra colonizzazione e colonialismo*, a cura di M. Lombardo, F. Frisone, Galatina 2009, 203-208.
- Bats 2011a = M. Bats, *Olbia de Provence*, in Roure, Pernet 2011, 256-259.
- Bats 2011b = M. Bats, *L'Acapte, Giens, Hyères*, in Roure, Pernet 2011, 260-263.
- Bats 2013a = Bats, M., *D'un monde à l'autre. Contacts et acculturations en Méditerranée nord-occidentale* (Collections du Centre Jean Bérard 42), Naples 2013.
- Bats 2013b = M. Bats, *L'oikopédon-standard de la colonie massaliète d'Olbia de Provence (vers 325 av. J.-C.)*, in Bouffier, Hermay 2013.
- Bats 2014 = M. Bats, *L'Artémis de Marseille et la Diane de l'Aventin : de l'amitiés à la rupture, entre Marseille et Rome*, in *Les territoires de Marseille antique*, S. Bouffier, D. Garcia (éd.), Arles, Paris 2014, 133-142.

- Bats à paraître = M. Bats (dir.), *Olbia de Provence, colonie de Marseille, à l'époque hellénistique (v. 330 – v. 40 av. J.-C.)* (BIAMA), à paraître.
- Bats, Giffault 1997 = M. Bats, M. Giffault, *Une tablette d'envoûtement en plomb à Olbia de Provence, Mélanges dédiés à la mémoire de J. Coupry*, REA 99, 1997, 459-462.
- Bats, Roure, Sarrazanas à paraître = M. Bats, R. Roure, C. Sarrazanas (R. Martinez, M. Serieys coll.), *L'apport des analyses biochimiques à la connaissance des offrandes des sanctuaires d'Olbia de Provence (Hyères, Var)*, Les Nouvelles de l'Archéologie, à paraître.
- Bats, Verdin à paraître = M. Bats, F. Verdin, *Les rues*, in Bats à paraître.
- Bencivenga 1983 = C. Bencivenga, *Resti di casa greca di età arcaica sull'acropoli di Velia*, MEFRA 94, 1983, 417-448.
- Bertucchi 1992 = G. Bertucchi, *Nécropoles et terrasses funéraires à l'époque grecque. Bilan sommaire des recherches*, in *Marseille grecque* 1992, 123-137.
- Bony et alii 2011 = G. Bony, C. Morhange, N. Marriner, X. Nieto, *Géoarchéologie du port grec d'Empuries : un port ouvert ou fermé ?*, Méditerranée 117, 2011, 81-87.
- Bouet 1993 = A. Bouet, *Quatre tombes d'une nécropole de l'antiquité tardive à Olbia de Provence (Hyères, Var)*, Bulletin Archéologique de Provence 22, 1991, 28-36.
- Bouffier, Hermary 2013 = S. Bouffier, A. Hermary (éd.), *L'Occident grec de Marseille à Mégara Hyblaea. Hommages à Henry Tréziny* (BIAMA 13), Arles 2013.
- Bouillon et alii 2017 = N. Bouillon, P. Bromblet, O. Guillon, L. Rohaut, *Étude interdisciplinaire de la série des naïskoi du Musée d'Histoire de Marseille : apports à la connaissance de la sculpture massaliote de l'époque archaïque*, Technè 45, 2017, 137-142.
- Bouiron, Gantès 2001 = M. Bouiron, L.-Fr. Gantès, *La topographie initiale de Marseille*, in *Marseille 2001*, 23-34.
- Castanyer et alii 2012 = P. Castanyer, M. Santos, J. Tremoleda, X. Aquilué, *El paisatge periurbà d'Emporion*, in *Le paysage périurbain en Méditerranée Occidentale pendant la Protohistoire et l'Antiquité (Colloque de l'Institut Catalan d'Archéologie Classique 2009)*, M. C. Belarte, R. Plana-Mallart (éd.), Tarragona 2012, 99-121.
- Castanyer, Santos, Tremoleda 2015 = P. Castanyer, M. Santos, J. Tremoleda, *Nuevos datos arqueológicos sobre la evolución urbana de Emporion*, in Roure 2015, 121-130.
- Cicala 2003 = L. Cicala, *Aspetti della cultura abitativa di Elea-Velia in età ellenistica*, in *Elea-Velia* 2003, 101-119.

- Cicala 2006 = L. Cicala, *Lo spazio domestico*, in *Velia* 2006, 207-268.
- Cicala 2013 = L. Cicala, *Il Quartiere occidentale di Elea-Velia: un'analisi preliminare*, MEFRA 125, 1, 2013, 115-137.
- Cicala et alii 1999 = L. Cicala, C. A. Fiammenghi, R. Maffettone, L. Vecchio, *Problemi di topografia storica dell'acropoli di Velia: l'edificio ellenistico ad ovest del tempio*, in Krinzinger, Tocco Sciarelli, 1999, 39-59.
- Conche 2001 = F. Conche, *Les fouilles du 9 rue Jean-François Leca*, in *Marseille* 2001, 131-136.
- Coupry 1968 = J. Coupry, *Olbia de Ligurie*, *Revue des Études Ligures* 34, 237-246.
- Coupry 1971 = J. Coupry, *Apports d'Olbia de Provence à l'épigraphie grecque d'Occident* (Acta of the Fifth Epigraphic Congress), Cambridge 1971, 141-147.
- Dupré 2005 = X. Dupré Raventós, *Terracotas arquitectónicas prerromanas en Emporion*, *Empúries* 54, 2005, 103-123.
- Dusseau, Gailledrat, Plana-Mallart 2019 = D. Dusseau, E. Gailledrat, R. Plana-Mallart, *L'aventure phocéenne. Grecs, Ibères et Gaulois en Méditerranée nord-occidentale*, Milano 2019.
- Elea-Velia 2003 = *Elea-Velia le nuove ricerche (Atti del convegno di studi 2001)*, G. Greco (a cura di), Pozzuoli 2003.
- Fiammenghi 1994 = C. A. Fiammenghi, *Velia. Acropoli. Un saggio di scavo nell'area del tempio ionico*, in *Velia* 1994, 77-86.
- Fiammenghi 2003 = C. A. Fiammenghi, *Le necropoli di Elea-Velia: qualche osservazione preliminare*, in *Elea-Velia* 2003, 49-61.
- Gantès 1992 = L.-Fr. Gantès, *La topographie de Marseille grecque. Bilan de recherches 1828-1991*, in *Marseille grecque* 1992, 75-79.
- Gantès, Mellinand 2006 = L.-Fr. Gantès, Ph. Mellinand, *Marseille, Collège Vieux-Port*, in *Bilan Scientifique 2005*, 2006, 127-131.
- Gantès, Moliner, Tréziny 2001 = L.-Fr. Gantès, M. Moliner, H. Tréziny, *Lieux et monuments publics de Marseille antique*, in *Marseille* 2001, 205-212.
- Gassner 2009 = V. Gassner, *Lo sviluppo delle fortificazioni nel quadro urbanistico*, in Tocco Sciarelli 2009, 19-22.
- Gassner 2011 = V. Gassner, *Velia. Fortifications and Urban Design. The Development of the Town from the Late 6th to the 3rd C. BC*, *Empúries* 56, 2009-2011, 75-100.
- Gassner, Ladurner, Svoboda 2009 = V. Gassner, M. Ladurner, D. Svoboda, *Le aree sacre sul crinale in età tardo-arcaica e classica*, in Tocco Sciarelli 2009, 78-100.
- Greco 1999 = G. Greco, *Velia: città delle acque*, in Krinzinger, Tocco Sciarelli 1999, 73-83.

- Greco 2003 = G. Greco, *Le nuove ricerche nel Quartiere meridionale*, in *Elea-Velia* 2003, 29-48.
- Greco 2006 = G. Greco, *Strutture e materiali del sacro ad Elea/Velia*, in *Velia* 2006, 287-362.
- Greco 2011 = G. Greco, *Elea/Velia: lo spazio del sacro e le evidenze di culti e rituali*, *Empúries* 56, 2009-2011, 101-122.
- Greco, Di Nicuolo 2013 = G. Greco, C. Di Nicuolo, *The Hellenistic Baths at Velia*, in *Greek Baths and Bathing Culture. New Discoveries and Approches*, S. K. Lucore, M. Trümper (ed.), Louvain, Paris, Walpole 2013, 113-129.
- Hermay 2015 = A. Hermay, *Les figurines en terre cuite dans le sud-est de la Gaule (VI^e-I^e s. av. J.-C.)*, in Roure 2015, 299-308.
- Hermay 2000 = A. Hermay, *Les naïskoi votifs de Marseille*, in Hermay, Tréziny 2000a, 119-133.
- Hermay, Hesnard, Tréziny (dir.) 1999 = A. Hermay, A. Hesnard, H. Tréziny (dir.), *Marseille grecque, la cité phocéenne (600-49 av. J.-C.)*, Paris 1999.
- Hermay, Tréziny 2000a = A. Hermay, H. Tréziny (éd.), *Les cultes des cités phocéennes* (Études massaliètes 6), Aix-en-Provence 2000.
- Hermay, Tréziny 2000b = A. Hermay, H. Tréziny, *Les cultes massaliètes : documentation épigraphique et onomastique*, in Hermay, Tréziny 2000a, 147-157.
- Hesnard 1999 = A. Hesnard, *Parcours de villes : Marseille, 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire : exposition, Vieille Charité, 3 novembre 1999-31 janvier 2000. Musée d'histoire de Marseille*, Aix-en-Provence, Marseille 1999.
- Hesnard, Bernardi, Maurel 2001 = A. Hesnard, Ph. Bernardi, Ch. Maurel, *La topographie du port de Marseille de la fondation de la cité à la fin du Moyen Âge*, in *Marseille* 2001, 159-202.
- Krinzinger 1994 = F. Krinzinger, *Intorno alla pianta di Velia*, in *Velia* 1994, 19-54.
- Krinzinger 2003 = F. Krinzinger, *Il teatro di Velia*, in *Elea-Velia* 2003, 28-21.
- Krinzinger 2006 = F. Krinzinger, *Velia. Architettura e urbanistica*, in *Velia* 2006, 157-192.
- Marseille 2001 = *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René. Actes du colloque international d'Archéologie. Marseille, 3-5 novembre 1999*, M. Bouiron, H. Tréziny (éd.), Aix-en-Provence 2001.
- Marseille grecque 2001 = *Marseille grecque et la Gaule* (Études massaliètes 3), M. Bats, G. Bertucchi, G. Conges, H. Tréziny (éd.), Lattes, Aix-en-Provence 1992.
- Ménard, Plana 2015 = H. Ménard, R. Plana-Mallart, *Le périurbain comme objet d'étude : état de la question*, in *Espaces urbains et périurbains dans*

- le monde méditerranéen antique*, H. Ménard, R. Plana-Mallart (éd.), Montpellier 2015, 15-26.
- Moliner 2001a = M. Moliner, *Orientations urbaines dans Marseille antique*, in *Marseille* 2001, 101-120.
- Moliner 2001b = M. Moliner, *Les nécropoles grecques et romaines de Marseille*, in *Marseille* 2001, 337-354.
- Moliner 2003 = M. Moliner (dir.), *La nécropole Sainte-Barbe à Marseille (IV^e s. av. J.-C.-I^{re} s. ap. J.-C.)* (Études massaliètes 8), Aix-en-Provence 2003.
- Morel 2000 = J.-P. Morel, *Observations sur les cultes de Vélia*, in Hermary, Tréziny 2000a, 33-49.
- Özyigit 1994a = Ö. Özyigit, *1992 Yili Phokaia Kazi Çalışmaları*, in *XV. Kazi Sonuçları Toplantısı*, II, Ankara 1994, 11-36.
- Özyigit 1994b = Ö. Özyigit, *The City Walls of Phokaia*, REA 96, 1994, 77-109.
- Özyigit 1995 = Ö. Özyigit, *1993 Yili Phokaia Kazi Çalışmaları*, in *XVI. Kazi Sonuçları Toplantısı*, I, Ankara 1995, 425-454.
- Özyigit 1998 = Ö. Özyigit, *1996 Yili Phokaia Kazi Çalışmaları*, in *XIX. Kazi Sonuçları Toplantısı*, I, Ankara 1998, 763-793.
- Özyigit, Erdogan 2000 = Ö. Özyigit, A. Erdogan, *Les sanctuaires de Phocée à la lumière des dernières fouilles*, in Hermary, Tréziny 2000a, 81-99.
- Pena 2000 = M.-J. Pena, *Les cultes d'Emporion* Hermary, Tréziny 2000a, 59-68.
- Plana Mallart 1994 = R. Plana Mallart, *La chôra d'Emporion. Paysages et structures agraires dans le Nord-Est catalan à la période préromaine* (Annales Littéraires de l'Université de Besançon 544), Paris 1994.
- Rohaut 2017 = L. Rohaut, *Les naïskoi votifs de Marseille : étude des édicules avec femme assise dans les cités phocéennes, ioniennes et éoliennes à l'époque archaïque*, thèse de doctorat, soutenue à Aix Marseille Université, sous la direction d'A. Hermary, Aix-en-Provence 2017.
- Rothé, Tréziny 2005 = M.-P. Rothé, H. Tréziny (dir.), *Carte archéologique de la Gaule. Marseille et ses alentours 13/3*, Paris 2005.
- Roure 2015 = R. Roure (éd.), *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale. Hommages à Michel Bats* (BIAMA 15/Études Massaliètes 12), Aix-en-Provence 2015, 99-109.
- Roure, Pernet 2011 = R. Roure, A. Pernet (éd.), *Des rites et des Hommes. Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne* (Archéologie de Montpellier Agglomération 2), Paris 2011.
- Roure et alii 2015 = R. Roure, C. Joncheray, D. Ollivier, P. Excoffon, C. Deal, V. Salle, M. Serieys, *Un dépôt de fondation en contexte domestique à Olbia de Provence (Hyères, Var)*, in Roure 2015, 99-109.

- Salviat 1992 = F. Salviat, *Sur la religion de Marseille grecque*, in *Marseille grecque* 1992, 141-150.
- Sanmarti, Castanyer, Tremoleda 1988 = E. Sanmarti, P. Castanyer, J. Tremoleda, *La secuencia historico-topografica de la murallas del sector meridional de Emporion*, MDAI(M) 29, 1988, 99-116.
- Sanmarti, Castanyer, Tremoleda 1992 = E. Sanmarti, P. Castanyer, J. Tremoleda, *Nuevos datos sobre la historia y la topografia de las murallas de Emporion*, MDAI(M) 33, 1992, 102-112.
- Santos, Castanyer, Tremoleda 2013 = M. Santos, P. Castanyer, J. Tremoleda, *Emporion arcaica: los ritmos y las fisonomías de los dos establecimientos originarios, a partir de los últimos datos arqueológicos*, in Bouffier, Hermary 2013, 103-113.
- Santos, Sourisseau 2011 = M. Santos, J.-Chr. Sourisseau, *Cultes et pratiques rituelles dans les communautés grecques de Gaule méditerranéenne et de Catalogne*, in Roure, Pernet 2011, 223-255.
- Sokolicek 2003 = A. Sokolicek, *Velia città divisa: il tratto B della cinta muraria nella città bassa*, in *Elea-Velia* 2003, 189-198.
- Tocco Sciarelli 2000 = G. Tocco Sciarelli, *I culti di Velia. Scoperte recenti*, in Hermary, Tréziny 2000a, 51-58.
- Tocco Sciarelli 2009 = *La cinta fortificata e le aree sacre: Velia*, a cura di G. Tocco Sciarelli, Milano 2009.
- Tréziny 2000 = H. Tréziny, *Les lieux de culte dans Marseille grecque*, in Hermary, Tréziny 2000a, 81-99.
- Tréziny 2001a = H. Tréziny, *Trames et orientations dans la ville antique : lots et îlots*, in *Marseille* 2001, 137-145.
- Tréziny 2001b = H. Tréziny, *Les caves Saint-Sauveur et les forums de Marseille*, in *Marseille* 2001, 213-223.
- Tréziny 2001c = H. Tréziny, *Les fortification de Marseille dans l'Antiquité*, in *Marseille* 2001, 45-57.
- Tréziny 2006a = H. Tréziny, *Marseille et Velia, villes ioniennes*, in *Velia* 2006, 507-531.
- Tréziny 2006b = H. Tréziny, *L'urbanisme archaïque des villes ioniennes : un point de vue occidental*, in *l'Ionie pré-classique. Territoire et organisation de l'espace*, R. Descat, O. Mariaud (éd.), REA 108, 1, Bordeaux 2006, 225-247.
- Tréziny 2012 = H. Tréziny, *L'espace périurbain de Marseille*, in *Le paysage périurbain en Méditerranée Occidentale pendant la Protohistoire et l'Antiquité*, M. C. Belarte, R. Plana-Mallart (éd.), Tarragona 2012, 315-326.
- Tréziny, Bats à paraître = H. Tréziny, M. Bats, *La fortification*, in *Olbia de Provence, colonie de Marseille, à l'époque hellénistique (v. 330 – v. 40 av. J.-C.)* (BIAMA), M. Bats (dir.), à paraître.

- Velia 1994 = *Velia: studi e ricerche*, a cura di G. Greco, F. Krinzing, Modena 1994,
- Velia 2006 = *Velia: atti del Quarantacinquesimo convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto*, a cura di A. Stazio, S. Ceccoli, Taranto 2006.
- Verdin 1997 = F. Verdin, *Un exemple de voirie grecque en territoire indigène : Olbia de Provence, Hyères-les-Palmiers, Var (v. 340 – v. 50 av. J.-C.), Mélanges dédiés à la mémoire de J. Coupry*, REA 99, 1997, 427-442.
- Weydert 2010 = N. Weydert (S. Lang-Desvignes collab.), *Marseille. Avenue Vaudoyer, consigne sanitaire Pouillon*, in *Bilan Scientifique 2010*, 142-143.

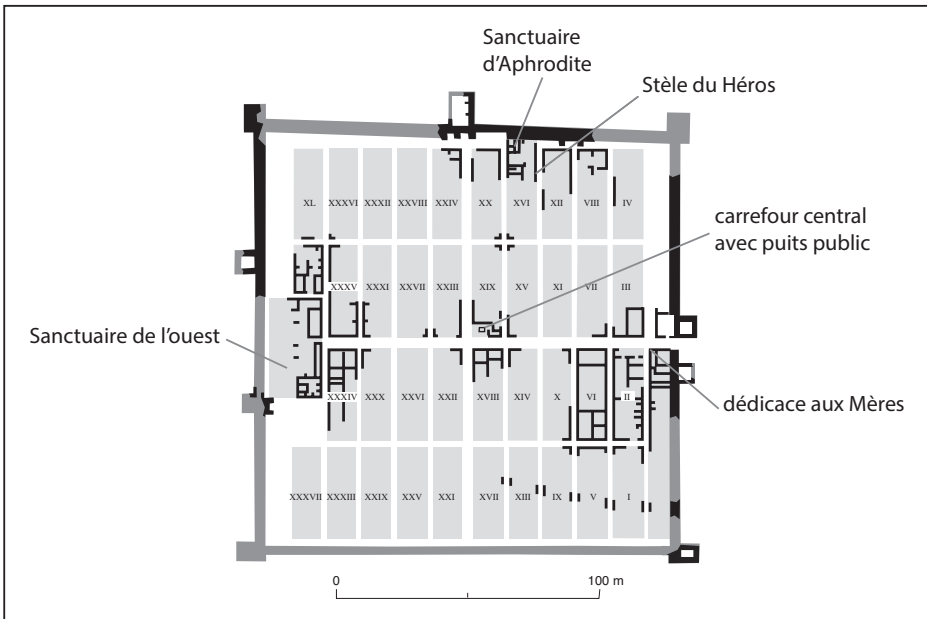


Fig. 1. Plan d'Olbia de Provence avec localisation des espaces publics et des sanctuaires (DAO M. Bats, R. Roure).

COLONISATIONS GRECQUE ET ROMAINE EN MILIEU PISIDIEN

Dans cette réflexion sur la cité coloniale et ses espaces, entre traditions métropolitaines, adaptations et innovations locales¹, je voudrais aborder le problème de la colonisation en milieu pisidien, une région montagneuse du Taurus formant un chevron au nord de la plaine pamphylienne, et me limiter à un certain nombre d'interrogations. Quels ont été les choix des fondateurs pour implanter leurs établissements ? La question est d'autant plus intéressante que la région a connu deux phases de colonisation : celle des Gréco-Macédoniens après la conquête d'Alexandre et celle des Romains à l'époque augustéenne. Un des impacts de ces mouvements de colonisation est d'avoir promu un modèle urbain et le statut de cité auquel Rome ajouta celui de colonie. Ce modèle s'est-il diffusé de façon homogène ou peut-on observer des adaptations liées à des conditions locales particulières ? Il n'est guère possible en l'état des connaissances d'offrir un tableau complet, mais quelques exemples permettront de livrer des éléments de réponse et de montrer les limites de nos connaissances tout autant que nos difficultés à interpréter les sources disponibles.

1. Les fondations dans l'espace régional et local

La région est restée à l'écart du monde grec et des cités jusqu'au IV^e siècle av. J.-C. Les Pisidiens apparaissent pour la première fois dans l'*Anabase* de Xénophon, qui nous livre l'image d'un peuple insoumis à

1 C'est un plaisir de remercier A. Esposito et A. Pollini pour leur invitation et leur accueil.

l'autorité du Grand Roi². La région n'est pourtant pas traversée par les Dix Mille qui, de Kelainai à Iconion en Lycaonie, contournèrent la Pisidie au nord, sans jamais la traverser. Alexandre le Grand fut, en fait, le premier à s'y aventurer. Qu'il combatte les Pisidiens à Termessos ou à Sagalassos, ou qu'il s'allie avec les Selgéens, tous sont présentés par Arrien comme des barbares et comme un peuple belliqueux. Mais le Conquérant quitta rapidement la région puisque de Sagalassos, il rejoignit Kelainai et Gordion³. Les premières fondations coloniales remontent donc au plus haut à cette conquête macédonienne. Leur établissement est difficile à dater à partir de sources peu nombreuses, dispersées et rarement d'époque hellénistique. La plupart du temps, les sites ne peuvent pas être qualifiés autrement que de façon générale, comme l'a fait G. Cohen, qui emploie les termes de « colonie militaire », « fondation macédonienne », « fondation hellénistique »⁴.

Malgré ces incertitudes, les différentes strates du phénomène colonial peuvent être dégagées. Son point de départ se situe sans doute lors de la conquête d'Alexandre avec la création par le crétois Néarque, entre 333 et 331, d'une colonie, Κρητῶν πόλις, chargée de défendre la liaison entre la Pamphylie et Kelainai⁵. Elle est nommée dans le récit de Diodore lors des combats entre Antigone et Alcétas en 320-319. Elle l'est aussi par Polybe, qui la situe en Milyade, lors de la lutte entre Pednèlissos et Selgè en 218 av. J.-C. Sa localisation exacte est discutée, mais il est certain qu'elle se trouve dans une passe montagneuse sur la route menant de Termessos à la plaine du Lysis⁶. Ce mouvement colonial se poursuit sous Antigone, dont on sait qu'il résida à Kelainai, ancienne résidence royale et capitale

2 Xénophon, *Anabase*, I, 1, 11 ; 2, 1 ; 2, 4 ; 9, 14 ; III, 1, 9. Sur l'identité pisi-dienne, Labarre 2021, 310-316.

3 Arrien, I, 24, 5 et 27, 5 à 28, 8. Il précise que la Milyade, qui faisait partie de la Grande Phrygie, était rattachée à cette époque par la volonté du Grand Roi à la Lycie.

4 En Phrygie, Pisidie et Lycaonie, sur 30 cas discutés, 17 sont avec certitude des fondations coloniales, mais pour trois d'entre elles, la fondation ne peut être précisée, cf. Cohen 1995, 277-326 et 345-351.

5 Sekunda 1997, 217-223 et plus particulièrement 222.

6 Diodore, XVIII, 44-47. Polybe, V, 72. Pour la localisation à Sivritepe au nord du lac de Kestel, Özşait, 1985, 114-115. Sur la localisation à Yüreğil, voir Mitchell 1994a, 129-136 et le *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, R. A. Talbert, 2000, Map 65 (carte établie par C. Foss et S. Mitchell). Quel que soit le point de vue, il est certain qu'il faut localiser Crétopolis dans les environs. Voir Özşait, Labarre, Özşait 2004, 81-82.

de la Grande-Phrygie. Son général, Dokimos fut peut-être à l'origine de la fondation de Dokineion⁷. Quelques fondations furent également à l'initiative de dynastes locaux⁸. En fait, ce sont essentiellement les Séleucides qui marquèrent la région de leur empreinte⁹, des fondations attalides venant s'ajouter peu après¹⁰.

La raison pour laquelle les Séleucides furent particulièrement actifs dans la région a été soulignée par G. Cohen : il était fondamental pour eux de tenir les liaisons entre la partie syrienne et mésopotamienne de leur empire et la côte occidentale de l'Asie Mineure ouvrant sur l'Égée. Ce n'est pas un hasard si les colonies en Phrygie se situent pour la plupart dans la partie sud de la région. De Sardes par la route royale et surtout d'Éphèse par la route commune, il fallait franchir les hauts plateaux phrygiens au nord de la Pisidie. Cette *koinè odos*, qui passait par Magnésie du Méandre, Séleucie-Tralles, Nysa, Antioche du Méandre, Laodicée du Lycos, Apamée-Kelainai, Metropolis, Philomelion, Laodicée Katakékauménè et rejoignait Mazaca en Cappadoce, est bien décrite par Strabon¹¹. En Pisidie, les fondations, toutes situées au nord de la région, venaient renforcer cet axe de circulation est-ouest. Il était d'autant plus important à contrôler que les Galates s'installèrent durablement, après 275/4, au cœur de l'Anatolie. De plus, ces fondations permettaient de surveiller, au sud, les zones montagneuses peuplées de Pisidiens¹². Ainsi fut créée une liaison secondaire méridionale, parallèle à la *koinè odos*, qui se révèle avec la fondation d'Antioche (de Pisidie), d'où l'on pouvait rejoindre, à l'ouest, Apamée-Kelainai. Le fondateur d'Antioche n'est pas connu avec certitude¹³, mais l'hypothèse qu'il s'agisse d'Antiochos I^{er} est la plus vraisemblable, sachant que ce roi refonda Apamée en l'honneur de sa mère Apama¹⁴. À l'est, cette route rejoignait Laodicée Katakékauménè (Laodicée Combusta) en Lycaonie. G. Cohen ne se prononce pas sur

7 Cohen 1995, 40, 43 et 295-299.

8 Cohen 1995, 40 et 311-313 (Lysias), 319-321 (Philomelion).

9 Apamée-Kelainai, Hiéropolis, Laodicée du Lycos, Antioche de Pisidie et peut-être Apollonia.

10 Dionysopolis, Eumeneia et peut-être Moxoupolis.

11 Strabon, XIV, 2, 29. Levick 1967, 10-20 et en fin d'ouvrage *Map Asia Minor Routes*. Cohen 1995, 45-46.

12 Cohen 1995, 57.

13 Cohen 1995, 280-281.

14 Strabon, XII, 8, 15. Cohen 1995, 281-282. Sur les fouilles d'Apamée, voir Summerer, Ivantschik, von Kienlin, 2011.

l'auteur de la fondation, mais il serait logique de la placer à date haute et d'y voir une fondation d'Antiochos II en l'honneur de son épouse¹⁵. D'autres fondations ont complété ce dispositif. Apollonia, à l'ouest d'Antioche, permettait de contrôler la vallée et le passage montagneux donnant accès à la haute vallée du Méandre. Néapolis offrait un relais à l'est dans la plaine Cillanienne. Les fondateurs de ces deux cités restent inconnus. Elles ont, toutes deux, la particularité de faire apparaître dans des inscriptions d'époque impériale la présence de colons lyciens et thraces, qui furent établis dans la région à l'époque hellénistique¹⁶. Cet axe de circulation est-ouest était protégé au sud par une autre fondation, Séleucie. Elle permettait de protéger des voies secondaires s'enfonçant dans les régions montagneuses en direction de la Pamphylie au sud, mais aussi de rejoindre, au nord du lac Askania (Burdur), la route utilisée par Alexandre ou de continuer vers la haute vallée du Méandre.

Localement, le choix des sites n'a guère été analysé. Comme à Hiérapolis en Phrygie, la présence d'un sanctuaire a pu être un facteur expliquant le choix de fonder une colonie à Antioche. Néanmoins, le sanctuaire consacré au dieu lunaire Mèn, situé sur un sommet (1584 m), est extra-urbain et éloigné d'environ 4 km de la colonie. En fait, les fondateurs ont préféré s'installer en contrebas, sur le piémont, sur un promontoire à la jonction des contreforts du Sultan Dağ et de la haute plaine. Ce fait est remarquable aussi pour la cité d'Apollonia, comme pour celle de Séleucie. Elles ont aussi en commun de dominer des plaines fertiles, propices à la culture céréalière, des arbres fruitiers et de la vigne, celles-ci étant arrosées par des rivières bien identifiées : l'Anthios près d'Antioche, l'Hippophoras dans la vallée d'Apollonia ; le Ouaendos près de Séleucie. Toutes surveillaient un vaste panorama et contrôlaient les axes de circulation dans les hautes plaines. Leur situation sur des promontoires isolés de la montagne leur assurait une protection : Antioche est séparé du Gemen Dağ par un ravin occupé par l'Anthios (Fig. 1) ; un vallon abrupt détache l'acropole d'Apollonia des pentes du Barla Dağ (Fig. 2) ; Séleucie est isolée sur une butte-témoin en avant des contreforts de cette même montagne (Fig. 3). Des carrières antiques, visibles sur les pentes montagneuses furent exploitées aussi bien à Antioche qu'à

15 Cohen 1995, 346-348. La fondation à Laodicée du Lykos est placée entre 261 et 253, cf. 308-311.

16 Brélaz 2016, 76-77.

Séleucie. Il est logique de penser qu'elles l'ont été dès la fondation, pour édifier les espaces urbains et surtout des remparts protégeant le site.

2. La diffusion d'un modèle civique et urbain

La diffusion du modèle poliade dans la région pisidienne n'est pas liée uniquement au phénomène colonial. Si, pour Arrien, Termessos était peuplée de Pisidiens barbares, cette dernière prend l'apparence dans le récit de Diodore d'une cité en proie à la dissension en 320-319 entre *néoi* et *presbuteroi*, les premiers étant partisans d'Alcétas, les seconds ralliés à Antigone le Borgne¹⁷. Polybe donne également une image banale de cités grecques opposant leurs armées hoplitiques lorsqu'il évoque le conflit entre Pednèlissos et Selgè, en 218 av. J.-C., dans le cadre d'un royaume séleucide déchiré par l'usurpation d'Achaïos. Il mentionne l'envoi d'émissaires « dans les autres cités de Pisidie » ainsi qu'en Pamphylie pour attirer l'attention sur l'attitude menaçante de Selgè. Ainsi, les Etenniens mobilisèrent 8 000 hoplites pour aider Pednèlissos¹⁸. Les gens de Selgè se réunirent en assemblée pour délibérer. Ils réussirent lors de la paix avec Achaïos à sauvegarder leur liberté et il est fait référence à cette occasion à leur parenté mythique avec les Lacédémoniens¹⁹. Termessos, Selgè, Pednèlissos, Etenna, sont toutes des cités du sud de la Pisidie, au contact de la Pamphylie et de cités grecques comme Aspendos, Pergè, Sidè etc. La création de colonies au nord et le contact avec les cités grecques de Pamphylie au sud, plus anciennes puisque fondées lors du mouvement migratoire du XII^e-XI^e siècles, sont donc deux phénomènes conjoints qui ont permis le développement du modèle poliade dans la région.

Une floraison de cités nouvelles eut lieu durant les deux siècles suivants. La cité d'Adada est partie prenante dans un traité avec Termessos au II^e siècle av. J.-C.²⁰. Celle d'Olbasa honore un certain Sôtas qui

17 Diodore, XVIII, 44-47.

18 Il semble difficile de faire le lien entre cette cité et le peuple des Ὑττανεῖς mentionné par Hérodote (III, 90, 2) aux côtés des *Kabaleis* parmi les peuples tributaires de la deuxième satrapie.

19 Polybe, V, 72-76. Sur les parentés mythiques de Selgè, Sagalassos et Amblada avec Lacédémone, voir Locatelli 2021, 133-137.

20 Wilhelm 1912, 3-26 [1974, 83-106]. Sur le territoire d'Adada, voir Labarre,

a rendu d'importants services lors de la guerre contre les Pisidiens et est devenu gouverneur de la cité²¹. Prostanna érige à Délos en 113 av. J.-C. une statue en l'honneur du questeur *pro praetore* Marcus Antonius²². Strabon, s'appuyant sur le témoignage du géographe Artémidore d'Éphèse, cite le nom de treize cités pisidiennes²³. En réalité, à la basse époque hellénistique, vingt-deux cités sont désormais connues.

Avec la domination de Rome et la provincialisation de la Galatie en 25 av. J.-C., plusieurs cités devinrent des colonies romaines : Antioche de Pisidie (située en réalité en Phrygie Parorée), Parlais, Olbasa, Cremna et Comama. Lystra, située en Lycaonie, se rattache à ce chapelet de fondations coloniales. Leur rôle d'avant-poste, de relais avec le pouvoir provincial et leur situation dans le maillage régional a été mis en lumière : il n'est pas utile d'y revenir²⁴. Dans les premiers temps de la domination romaine, la poliadisation s'est donc renforcée (Fig. 4). Par la suite, celle-ci s'est ralentie. La métonomasie de Séleucie en Claudioséleucie témoigne peut-être d'une refondation due aux libéralités de l'empereur²⁵. Quant aux créations de cités, elles sont dues, à l'époque impériale, essentiellement à la promotion et au changement de statut de communautés rurales importantes : c'est le cas des *Hadrianoi* au II^e siècle apr. J.-C. ; quant à celui de Tymandos, sur le territoire d'Apollonia au début du IV^e siècle apr. J.-C., il marque la fin du phénomène.

Un modèle urbain typiquement grec s'est imposé. Il est malheureusement peu observable à l'époque hellénistique, car les sites sont souvent fortement détruits et les inscriptions de cette époque peu nombreuses. En revanche, dès la domination romaine, l'épigraphie révèle les institutions poliades et tout ce qui touche aux valeurs de sa civilisation véhiculées notamment par le biais du gymnase et des concours. La frappe monétaire, jusque-là peu abondante et de faible qualité, s'épanouit. Aucun site n'ayant été complètement fouillé, l'archéologie n'offre qu'une vue partielle. Néanmoins, ce que l'on connaît d'Antioche de Pisidie, l'une

Özsait 2014, 358-367.

21 Kearsley 1994, 47-57. Ph. Gauthier, *BÉ*, 1997, n° 563 date la lettre royale gravée au-dessous du décret de 140 ou 139 av. J.-C. Savalli-Lestrade 2001, 82 et 86-90 place la guerre contre les Pisidiens dans les années 150-145 av. J.-C.

22 *ID* n° 1603.

23 Strabon, XII, 7, 2.

24 Labarre 2016a, 45-69.

25 Labarre, Drew-Bear 2002, 88-89.

des cités les mieux conservées et les mieux fouillées, montre un espace urbain organisé autour d'un *cardo maximus* et d'un *decumanus* reprenant peut-être l'ancien plan hippodamien mis en place au moment de la fondation séleucide²⁶. Un théâtre grec est présent au centre de la cité. Cette dernière porte aussi la marque de sa refondation avec, au centre, un temple consacré selon toute vraisemblance à Auguste et au culte impérial²⁷. Entouré d'un portique semi-circulaire prenant appui sur le roc taillé dans la colline, il dominait une vaste place (Fig. 5). Par un *propylon* orné de sculptures et sur lequel les *Res Gestae* furent affichées, s'ouvrait en contrebas une vaste rue à colonnade, la *Tiberia Platea*. Des thermes et un nymphée, situés au nord de la ville, furent édifiés, de même qu'un arc monumental, au sud, à l'époque d'Hadrien.

La fondation d'Antioche de Pisidie, formée selon Strabon de ressortissants de Magnésie-du-Méandre, eut pour conséquence de marginaliser la population anatolienne préalablement présente sur le territoire. Celle-ci était pour une part – la plus grande ? – sous l'autorité du sanctuaire de Mèn Askaènos et de son prêtre qui dirigeait un grand nombre de hiérodules²⁸. Le sanctuaire et ses terres sacrées furent intégrés à la cité, mais non la population qui resta en dehors du cercle des citoyens. Lors de la fondation de la colonie romaine, les Grecs furent déçus à leur tour, devenant des *incolae*. Peu à peu, les Hellènes appartenant aux catégories les plus aisées de la société réussirent à s'intégrer, par des alliances matrimoniales, dans cette nouvelle hiérarchie coloniale, tout comme les affranchis qui obtenaient la citoyenneté romaine de leur ancien maître. Le retour à l'usage de la langue grecque dans l'espace public dès le début du II^e siècle apr. J.-C. est significatif de cette évolution, tout comme l'est la réduction de l'aire d'utilisation des langues anatoliennes.

Leur régression est en effet marquée par la limitation de leurs domaines d'utilisation : essentiellement la sphère privée, religieuse et funéraire²⁹. Une inscription funéraire trouvée récemment à Kurusari sur le territoire d'Antioche, à 9 km à l'ouest de Yalvaç, donne ainsi à lire une épitaphe rédigée en partie en grec et en partie dans un pidgin, dont on ne sait s'il s'agit de phrygien ou de pisidien, et qui correspond sans doute

26 Michell, Waelkens 1998, 99.

27 Rubin 2011, 33-60.

28 Strabon, XII, 8, 14.

29 Brixhe 1993, 334-337 ; Brixhe 2016, 135-146.

à une interdiction de déposer un autre corps dans le tombeau³⁰. Elle démontre que ces langues anatoliennes étaient encore parlées aux II^e-III^e siècle apr. J.-C., date à laquelle l'inscription, par son écriture, peut être datée³¹. Par ce témoignage d'hybridation, faut-il souligner la créativité liée aux échanges culturels ou la rareté de ce genre de document ? La rareté ne s'explique pas seulement par la difficulté à utiliser l'écrit, mais certainement par le fait que l'usage oral de ces langues ne concernait plus qu'une population géographiquement marginalisée, politiquement et socialement dominée dans la colonie. Les textes littéraires et l'épigraphie d'époque impériale révèlent ainsi le nom de nombreuses communautés anatoliennes restées à l'écart des cités (*Orondeis*, *Ormeleis*, *Perminoundeis*, *Moulasseis* ...) ou marginalisées sur leur territoire (*Tymandeis* et *Plinneneis* sur le territoire d'Apollonia par exemple). De nombreux documents prouvent aussi les progrès de l'hellénisation, y compris dans des zones montagneuses reculées. Ainsi Tynada, une *kômè* sur le territoire de Timbriada donne l'exemple d'une épigraphie à l'image des cités, surtout de langue grecque, mais aussi latine³². Cependant, les recherches récentes montrent que l'on ne peut s'arrêter à cette interprétation d'un modèle unique qui s'est imposé à un environnement préexistant qu'il a contribué à transformer.

3. Témoignages d'interactions et problèmes d'analyse

Les sources témoignent parfois de situations complexes qu'on ne saurait réduire à un seul modèle. Sans prétendre faire le tour de la question, ce que nos connaissances actuelles ne permettent pas de faire, nous voudrions donner quelques exemples qui montrent que des études locales approfondies sont nécessaires.

Les recherches récentes menées sur Parlais, située sur la côte ouest du lac d'Eğirdir, ont en effet permis de dégager différentes étapes dans l'histoire de la cité et notamment de prouver que le site a connu plusieurs déplacements au cours de son histoire. Les traces les plus anciennes du

³⁰ Labarre *et alii* 2015, 101-102.

³¹ Sur l'apparition des inscriptions néo-phrygiennes à l'époque impériale et un nouvel exemple sur le territoire d'Apollonia, voir Anfosso 2021, 101-125.

³² Labarre 2018, 159-161.

peuplement, c'est-à-dire un établissement et un cimetière datés de l'âge du bronze se situent sur les rives du lac au nord-est du village moderne de Barla (Barla-Badırlıhalı)³³. Mais dans la paroi rocheuse de la montagne (Kıran Dağ) dominant le lac, se trouve aussi un tombeau rupestre de style phrygien, qui peut être daté entre le VI^e et le IV^e siècle av. J.-C., et au sommet, des citernes et plusieurs autels à degrés (*step-altars*) sans doute consacrés à la déesse Mère. C'est entre ces deux lieux, sur les pentes (Galli Bağları), que la cité hellénistique s'est ensuite développée : les terrasses et surtout les tessons de céramique prouvent son occupation aux époques hellénistique et romaine. Cette cité était protégée, au nord, face aux sommets montagneux, par une fortification à fausses crémaillères qui s'étend encore aujourd'hui sur 242 mètres de long et date sans doute du début du III^e siècle av. J.-C.³⁴. Trois phases peuvent donc être dégagées :

- celle d'un peuplement anatolien louvite installé au II^e millénaire av. J.-C. sur les rives du lac ;
- celle où les hommes se sont établis sur les pentes montagneuses du Kıran Dağ, alors que des éléments phrygiens, par un mélange de populations et de cultures, s'étaient peu à peu greffés au peuplement initial ;
- enfin celle du début de l'époque hellénistique avec la naissance d'un site urbain fortifié sous l'impulsion des Gréco-Macédoniens.

Le nom de la cité, Parlais, qui apparaît dans les témoignages les plus anciens, ceux des monnaies du I^{er} siècle av. J.-C. et de l'époque impériale, est vraisemblablement d'origine anatolienne³⁵. Orthographié *Paralais* par Ptolémée (V, 6, 15) et dans les listes épiscopales, il a pu évoquer pour les Grecs la situation de la cité sur les rivages du lac – la *paralia* – comparable à une mer par son étendue³⁶. La cité possédait un petit port actif, puisque le type au navire apparaît sur les revers des monnaies du

33 Özşait 2004, 286.

34 Labarre, Özşait, Özşait 2005, 223-244.

35 Sur les monnaies de la cité, voir von Aulock 1973, 7-18.

36 Idée que refusait Robert 1938, 272 n. 3 et Robert 1948, 537 (*OMS* III, 1969, 1449), tandis que B. Levick, 1970, 991-994 ne prenait pas partie. L'hypothèse de von Aulock 1973, 8, faisant dériver le nom de la cité du mot *pardalis* parce que la panthère est représentée sur les monnaies de la cité, peut être écartée.

1^{er} siècle av. J.-C.³⁷. Les images satellitaires indiquent la présence d'un môle, sous les eaux du lac au nord-est de Barla, dont il faudrait vérifier les structures et la date de construction.

Pourtant, lors de la fondation de la colonie romaine de Parlais sous Auguste, un autre site fut choisi, non loin de Bağören, au sud de Barla, entre 950 et 1 000 m d'altitude, au début de la zone collinaire dominant la zone basse cultivée s'étendant jusqu'au lac. Les prospections récentes ont permis de délimiter le périmètre de l'établissement à partir des blocs architecturaux et des inscriptions dispersés en ces lieux³⁸. Il apparaît donc que les colons romains s'installèrent dans cette ville basse, près des meilleures terres cultivables proches du lac où vraisemblablement les vétérans furent lotis³⁹. Mais les Grecs, déchus et mêlés à une population plus ou moins hellénisée – tous étant dans la colonie des pérégrins –, ont continué à vivre dans la ville haute puisque les tessons de céramiques montrent qu'il n'a pas été déserté à l'époque romaine. Par la suite et dès le 1^{er} siècle, les Grecs et les éléments les plus hellénisés de la colonie, des notables mais aussi des affranchis, s'intégrèrent et s'installèrent dans la ville basse. La coupure spatiale entre les communautés en fonction du statut de citoyen romain et de pérégrin, créée lors de la déduction, se résorba peu à peu. Sous l'empire, la ville haute devint un centre secondaire, voire résiduel, la ville basse étant le centre urbain majeur.

Enfin, il est vraisemblable qu'un nouveau déplacement de la population eut lieu avec un retour dans la zone montagneuse, au VI^e siècle apr. J.-C. si l'on se fie aux lieux de découverte des inscriptions d'époque byzantine remployées à Barla⁴⁰. La ville romaine aurait été peu à peu abandonnée et ses habitants seraient revenus à proximité de la ville hellénistique, sans la réoccuper véritablement, en s'installant dans la zone qu'occupe aujourd'hui le village de Barla.

Lysinia au sud-ouest du lac de Burdur, offre un autre exemple. Des sites datant du Néolithique Récent à l'âge du bronze ont été repérés sur les côtes ouest et sud du lac. Pourtant, il apparaît clairement que le site de Lysinia, situé sur le promontoire d'Üveyik Burnu, n'a pas été occupé avant la conquête macédonienne.

37 Von Aulock 1973, 12 n° 5-6 et Tafel 1.

38 Labarre *et alii* 2015, 87-95.

39 Levick 1967, 94-96 estime le nombre des colons romains à 3000 pour Antioche de Pisidie, 2000 pour Cremna et Olbasa, 1000 à Comama et Lystra et 500 à Parlais.

40 Levick 1970, 1001-1003. Voir aussi Arena 2005, 224-226.

Lorsqu'il évoque le lac Askania, Arrien (I, 29, 1) ne mentionne que des habitants (*épichôrioï*), mais pas de communauté civique. La céramique trouvée sur le site, notamment sur la pente sud, date des époques hellénistique et romaine. Au pied de l'acropole, ce sont des céramiques romaines, notamment de l'Antiquité tardive. Il est donc clair que l'installation des hommes sur ce promontoire escarpé et aisé à défendre doit se situer, non dans la période postérieure à l'effondrement de l'empire hittite au XII^e siècle av. J.-C. ou au moment de l'arrivée des Phrygiens en Asie Mineure ou des conquêtes perses, mais peu après la conquête d'Alexandre et que le site s'est développé à partir du III^e siècle av. J.-C. jusqu'au VII^e siècle apr. J.-C. Les vestiges archéologiques sont peu nombreux. Le site est resté sans fortifications. L'espace bâti n'a laissé que peu de traces. Des murs de terrasse en revanche sont visibles. Au pied du promontoire en plusieurs endroits, des sarcophages creusés dans le rocher, ainsi qu'une base et une inscription en l'honneur de l'empereur Hadrien ont été trouvés. Les recherches récentes que nous avons menées ont permis de découvrir des lieux de culte au sommet et au centre du promontoire : un autel à degré (*step-altar*) avec, à côté, un rocher monobloc arasé sur sa surface sommitale selon une forme polygonale et creusé d'une cupule ; non loin de là plusieurs cupules, dont une de 78 cm de diamètre et profonde de 32 cm, sculptées dans la roche légèrement au-dessus du niveau du sol. Ce type de cupules est connu dans le monde hittite et louvite. Le *step-altar*, lui, est comparable à ceux de Phrygie datés des VII^e-VI^e siècles. Ainsi ces monuments n'ont vraisemblablement pas été réalisés à des époques anciennes : ils seraient totalement isolés alors que l'implantation humaine sur cette acropole remonte au plus tôt à l'époque hellénistique. En fait, ces lieux de culte apparaissent comme des héritages des cultures louvite et phrygienne qui se sont diffusés dans la cité grecque par l'intermédiaire d'une partie de la population locale qui y fut intégrée⁴¹. La trace de ces cultes se trouve également dans le monnayage d'époque impériale représentant Cybèle⁴².

À Cremna, la cité grecque devenue colonie romaine en 25 av. J.-C. a connu un développement urbanistique à l'époque impériale, particulièrement entre le règne d'Hadrien et celui des Sévères : embellissement de la grande rue à colonnade, de l'agora dorique, du forum ;

⁴¹ Labarre, Özsait, Özsait 2015, 57-69.

⁴² Von Aulock 1977, 109 n° 1037-1040, Tafel 25.

construction d'une basilique, d'un petit et d'un grand propylée, de plusieurs temples consacrés aux empereurs⁴³. Le plateau sur lequel la ville s'étend est loin d'être complètement fouillé, mais nous avons pu remarquer la présence d'une butte naturelle. Située sur le rebord méridional du plateau, à l'est du théâtre, elle domine la vallée du Cestros. Sur la face sud, une fosse circulaire de taille modeste est creusée dans le sol et une niche est sculptée dans la paroi rocheuse au-dessus. Nul doute que des cultes se déroulaient en ces lieux : des offrandes ou des statuettes pouvaient être disposées dans la niche, tandis que des libations ou des sacrifices pouvaient être accomplis au-dessus de la fosse. Ce contexte cultuel est typique des cultes locaux, mais s'agit-il de cultes anciens remontant à une époque antérieure à la création de la cité ou, comme à Lysinia, d'introduction de cultes par une population locale qui s'est greffée aux éléments grecs ?

Enfin, il faut souligner que le phénomène d'urbanisation n'est pas lié seulement à des implantations nouvelles lors des phases de colonisation. Des villes pisidiennes existaient au moment de la conquête d'Alexandre. Arrien évoque Termessos, Selgè, Sagalassos. De nombreuses cités apu parues par la suite ont conservé leur toponyme anatolien comme Adada, Olbasa, Anaboura etc. Mais elles restent difficiles à connaître, soit parce qu'elles ont été quasi-complètement détruites, soit que la cité grecque et romaine s'est développée et a transformé entièrement son paysage. Sagalassos par exemple fut dès l'époque hellénistique un centre régional important et s'étendait, à l'époque impériale, sur 32 ha, disposant de deux agoras, de fontaines et de thermes, d'une bibliothèque, d'une salle du Conseil, de temples, d'un odéon, d'un théâtre, d'un stade⁴⁴. Heureusement des sites ont conservé leur caractère pisidien. C'est le cas de Kapıkaya, dont le nom antique reste inconnu et qui est un site urbain d'altitude (entre 1 200 et 1 350 m) dominant la haute vallée du Cestros⁴⁵. La fortification qui entoure le site est en appareil polygonal

43 Mitchell 1995, 65-66 et 79-139.

44 Vanhaverbeke, Waelkens 2009, 244.

45 Mitchell 1994b, 95-105 a proposé d'identifier ce site à la cité des *Typalliôtai* en publiant une inscription honorifique trouvée à Bayat à 10 km à l'est de Korkuteli. Elle indique que la cité des *Typalliôtai* honore Trokondas fils d'Obrimotès, pour ses actions héroïques dans la guerre menée contre les *Sandaliôtai*, en vertu de la *symmachie* entre les Termessiens et le roi Amyntas. Mais le lieu de découverte de la base de statue honorifique est bien loin du site de Kapıkaya. Il faut donc considérer cette hypothèse avec

irrégulier en appui sur d'énormes rochers monoblocs. L'organisation de l'espace semble s'être structurée autour d'une rue principale serpentant sur une pente raide à l'intérieur de la cité. Des *arcosolia* (4) sont présents à l'intérieur de l'espace urbain, tandis que d'autres sont intégrés à la muraille (2) ou à l'extérieur (1). L'un d'eux, occupant une position quasi-centrale dans l'espace urbain, se trouve dans un rocher monobloc où sont sculptées plusieurs niches attestant de pratiques cultuelles. Son décor est remarquable : outre la guirlande entre deux bucranes ornés de bandelettes, se trouve aussi au-dessus de l'arc cintré en coquille, une corne d'abondance, au-dessus de l'acrotère central à palmette. Cet *hérôon* pourrait donc être celui d'un personnage éminent. Des fragments d'une cuve de sarcophage et de couvercles sont également présents à l'intérieur des remparts à l'ouest de la ville. Il semble que seuls des personnages importants de la communauté devaient pouvoir être inhumés dans la ville dans ces lieux en vue. Cette ville conserve néanmoins la trace de plusieurs bâtiments édifiés à l'époque hellénistique et d'un espace libre près des deux plus grands bâtiments de la cité, une sorte d'agora. Un édifice trapézoïdal pouvant accueillir jusqu'à 350 personnes fut également édifié comme lieu de conseil ou d'assemblée. L'image qui se dégage de cette urbanisation est celle d'une ville pisidienne faiblement hellénisée⁴⁶ (Fig. 6). La même remarque peut être faite à propos d'un site urbain localisé dans la haute vallée de l'Eurymédon, à Asar tepe, où les traces de l'emploi de la langue pisidienne sont encore attestées au III^e siècle apr. J.-C.⁴⁷.

prudence et admettre que le nom de ce site n'est toujours pas connu avec certitude, pas plus que son statut. Strabon (XII, 6, 4) dit qu'Amyntas mena des guerres contre les Ciliciens et les Pisidiens durant son règne entre 39 et 25 av. J.-C., qu'il s'empara de plusieurs places, notamment de Cremna, mais pas de Sandalion située entre Cremna et Sagalassos.

⁴⁶ Labarre *et alii* 2012, 103-115.

⁴⁷ Labarre, Özşait 2013, 258-267 ; Brixhe, Özşait 2013, 235-239 ; Brixhe 2016, 97-99 ; Adiego, 2017, 1-18 propose une segmentation du texte mais conclut que « *the inscription continues to be a largely impenetrable text* ».

Conclusion

Ainsi il n'est pas surprenant que dans les zones montagneuses, peu colonisées et de moindre densité urbaine, restées à l'écart des grandes voies de communication et peu ouvertes aux influences extérieures, le phénomène d'insoumission à la domination impériale soit resté vivace. Dès que l'Empire fut en difficulté, dans la seconde moitié du III^e siècle apr. J.-C., le phénomène du « brigandage » reprit de l'ampleur dans cette région, les agitations armées devenant de véritables « guerres » menées par des bandes qui remettaient en cause l'autorité centrale et celle des cités sur lesquelles Rome s'appuyait⁴⁸.

Guy Labarre
Université de Franche-Comté, Besançon, UR 4011 ISTA
guy.labarre@univ-fcomte.fr

Abréviations

BÉ = Bulletin épigraphique de la *REG*.

ID = P. Roussel et M. Launey, *Inscriptions de Délos*, Paris 1937.

Bibliographie

- Adiego 2017 = I. X. Adiego, *The longest Pisidian inscription (Kesme 2)*, RSUH/RGGU, Journal of Language Relationship 15/1, 1-18.
- L'Anatolie des peuples* 2013 = *L'Anatolie des peuples, des cités et des cultures (II^e millénaire av. J.-C. – V^e siècle ap. J.-C.)*, H. Bru, G. Labarre (éd.), Vol. 2, Besançon 2013.
- Anfosso 2021 = M. Anfosso, *Les inscriptions néo-phrygiennes : une revendication d'identité ethnique*, in *Constructions identitaires* 2021, 101-125.
- Arena 2005 = G. Arena, *Città di Panfilia e Pisidia sotto il dominio romano. Continuità strutturali e cambiamenti funzionali* (2^{da} edizione rivista e aggiornata), Catania 2005.

⁴⁸ Labarre 2016b, 165-182.

- Brélaz 2016 = C. Brélaz, *Des communautés de citoyens romains sur le territoire des cités grecques : statut politico-administratif et régime des terres*, in *Propriétaires et citoyens dans l'Orient romain*, F. Lerouxel, A.-V. Pont (éd.), Bordeaux 2016, 69-85.
- Brixhe 1993 = C. Brixhe, *Du paléo- au néo-phrygien*, CRAI, 1993, 323-344.
- Brixhe 2016 = C. Brixhe, *Stèles et langue de Pisidie*, Nancy 2016.
- Brixhe, Özşait 2013 = C. Brixhe, M. Özşait, *Cours moyen de l'Eurymédon : apparition du pisidien*, in *L'Anatolie des peuples* 2013, 231-250.
- Cohen 1995 = G. Cohen, *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands and Asia Minor*, Berkeley, Los Angeles, Oxford 1995.
- Constructions identitaires 2021 = *Constructions identitaires en Asie Mineure (VIII^e siècle avant J.-C. – III^e siècle après J.-C.)*, L. Locatelli, E. Piguet, S. Podestà (éd.), Besançon 2021.
- Kearsley 1994 = R. A. Kearsley, *The Milyas and the Attalids: A Decree of the City of Olbasa and a New Royal Letter of the Second Century B.C.*, *Anatolian Studies* 44, 1994, 47-57.
- Labarre 2016a = G. Labarre, *Distribution spatiale et cohérence du réseau colonial en Pisidie à l'époque augustéenne*, in *Espaces et territoires des colonies romaines d'Orient*, H. Bru, G. Labarre, G. Tirologos (éd.), Besançon 2016, 45-69.
- Labarre 2016b = G. Labarre, *Insécurité et rébellion en Pisidie. Le témoignage de deux nouvelles fortifications*, *Res Antiquae* 13, 2016, 165-182.
- Labarre 2018 = G. Labarre, *Tymbriada et son territoire*, *Gephyra* 16, 2018, 155-166.
- Labarre 2021 = G. Labarre, *Theoi Pisidikoi et Thea Pisidikè : culte, territoire et identité*, in *Constructions identitaires* 2021, 299-319.
- Labarre, Drew-Bear 2002 = G. Labarre, Th. Drew-Bear, *Les trois statues de la concorde à Antioche de Pisidie*, *Epigraphica Anatolica* 34, 2002, 71-92.
- Labarre, Özşait 2013 = G. Labarre, M. Özşait, *Deux sites antiques dans la vallée de l'Eurymédon. Eski Beydili et Kesme*, in *L'Anatolie des peuples* 2013, 251-272.
- Labarre, Özşait 2014 = G. Labarre, M. Özşait, *Les inscriptions rupestres de langue grecque en Pisidie*, in *Öffentlichkeit, Monument, Text. XIV (Congressus Internationalis Epigraphiae Graecae et Latinae 27.-31. Augusti MMXII)*, W. Eck, P. Funke, Berlin, Boston 2014, 347-374.
- Labarre, Özşait, Özşait 2005 = G. Labarre, M. Özşait, N. Özşait, *Parlais et Prostanna : sites et territoires*, *Anatolia Antiqua* 13, 2005, 223-257.
- Labarre, Özşait, Özşait 2015 = G. Labarre, M. Özşait, N. Özşait, *La cité de Lysinia sur les rives du lac Askania (Burdur)*, in *Pisidia Yazıları. Hacı Ali Ekinci Armağanı. Pisidian Essays in honor of Hacı Ali Ekinci*, H. Metin, B. Ayca Polat Becks, R. Becks, M. Fırat (ed.), Istanbul 2015, 57-69.

- Labarre *et alii* 2012 = G. Labarre, M. Özsaıt, N. Özsaıt, İ. Güceren, *Trois sites pisidiens : Kapıkaya, Sivritaş, Damla Asarı*, *Anatolia Antiqua* 21, 2012, 103-123.
- Labarre *et alii* 2015 = G. Labarre, M. Özsaıt, İ. Güceren, Ö. Çomak, *Colonisation et interculturalité en Phrygie Parorée et en Pisidie*, *Epigraphica Anatolica* 48, 2015, 87- 114.
- Levick 1967 = B. Levick, *Roman Colonies in Southern Asia Minor*, Oxford 1967.
- Levick 1970 = B. Levick, *Parlais*, *RE Suppl.* XII, 1970, col. 990-1006.
- Locatelli 2021 = L. Locatelli, *La construction identitaire en Pisidie : ethnonymes, héros éponyme et parenté mythique*, in *Constructions identitaires* 2021, 127-139.
- Mitchell 1994a = S. Mitchell, *Three Cities in Pisidia*, *Anatolian Studies* 44, 1994, 129-148.
- Mitchell 1994b = S. Mitchell, *Termessos, King Amyntas, and the War with the Sandaliôtai*, *Studies in the History and Topography of Lycia and Pisidia. In Memoriam A. S. Hall*, D. French (ed.), London 1994, 95-105.
- Mitchell 1995 = S. Mitchell, *Cremna in Pisidia. An Ancient City in Peace and War*, Duckworth 1995.
- Mitchell, Waelkens 1998 = S. Mitchell, M. Waelkens, *Pisidian Antioch. The Site and its Monuments*, Duckworth 1998.
- Özsaıt 1985 = M. Özsaıt, *Hellenistik ve Roma devrinde Pisidya Tarihi*, İstanbul 1985.
- Özsaıt 2004 = M. Özsaıt, *2002 Yılı Burdur ve Isparta Yüzey Araştırmaları*, *AST* 21-2, 2004, 285-294.
- Özsaıt, Labarre, Özsaıt 2004 = M. Özsaıt, G. Labarre, N. Özsaıt, *Les reliefs rupestres et les inscriptions de Kecili-Yanıktaş (Pisidie)*, *Anatolia Antiqua* 12, 2004, 61-82.
- Robert 1938 = L. Robert, *Études épigraphiques et philologiques*, Paris 1938.
- Robert 1948 = L. Robert, *Villes antiques de l'Anatolie. I, la ville de Parlais dans l'Anatolie Centrale*, Ankara Univ. Dil ve Tarih Coğrafya Fak. Dergisi 6, 1948, p. 537-542 (= *Opera Minora Selecta* 3, 1969, 1449-1454).
- Rubin 2011 = B. Rubin, *Ruler Cult and Colonial Identity: The Imperial Sanctuary at Pisidian Antioch*, in *Building a New Rome. The Imperial Colony of Pisidian Antioch (25 BC. – AD 700)*, E. K. Gazda (ed.), Ann Arbor, 33-60.
- Savalli-Lestrade 2001 = I. Savalli-Lestrade, *Les Attalides et les cités grecques d'Asie Mineure au II^e siècle a.C.*, in *Les cités d'Asie Mineure occidentale au II^e siècle a.C.*, A. Bresson, R. Descat (éd.), Bordeaux, 77-91.
- Sekunda 1997 = N. Sekunda, *Nearchus the Cretan and the Foundation of Cretepolis*, *Anatolian Studies* 47, 1997, 217-223.

- Summerer, Ivantchik, von Kienlin 2011 = L. Summerer, A. Ivantchik, A. von Kienlin (dir.), *Kelainai-Apameia Kibotos. Développement urbain dans le contexte anatolien. Stadtentwicklung in anatolischen Kontext (Actes du colloque international Munich, 2-4 avril 2009)*, Kelainai I, Bordeaux 2011.
- Vanhaverbeke et Waelkens 2009 = H. Vanhaverbeke, M. Waelkens, *La genèse d'un territoire. Le cas de Sagalassos en Pisidie*, in *L'Asie Mineure dans l'Antiquité : échanges, populations et territoires. Regards actuels sur une péninsule*, H. Bru, S. Lebreton, F. Kirbilher (éd.), Rennes 2009, 243-262.
- Von Aulock 1973 = H. von Aulock, *Kleinasiatische Münzstätten. X. Parlais in Pisidien*, *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte* 23, 1973, 7-18, pl. 1-2.
- Von Aulock 1977 = H. von Aulock, *Münzen und Städten Pisidiens*, I, *Istanbuler Mitteilungen*, Beiheft 19, Tübingen 1977.
- Wilhelm 1912 [1974] = A. Wilhelm, *Ein Vertrag aus Termessos*, *Neue Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde*, II, n° 12, *Sitzungsberichte Wien* 1912, Bd 166, 3, 3-26 (= *Akademieschriften zur griechischen Inschriftenkunde* (1895-1951), I, Leipzig, 1974).
- Zgusta 1984 = L. Zgusta, *Kleinasiatische Personennamen*, Prag 1964.



Fig. 1. Vue du site d'Antioche de Pisidie près de la ville de Yalvaç.



Fig. 2. Vue d'Apollonia près de la ville d'Uluborlu sur les pentes du Barla Dağ.

Colonisations grecque et romaine



Fig. 3. Séleucie dans la haute plaine d'Isparta.

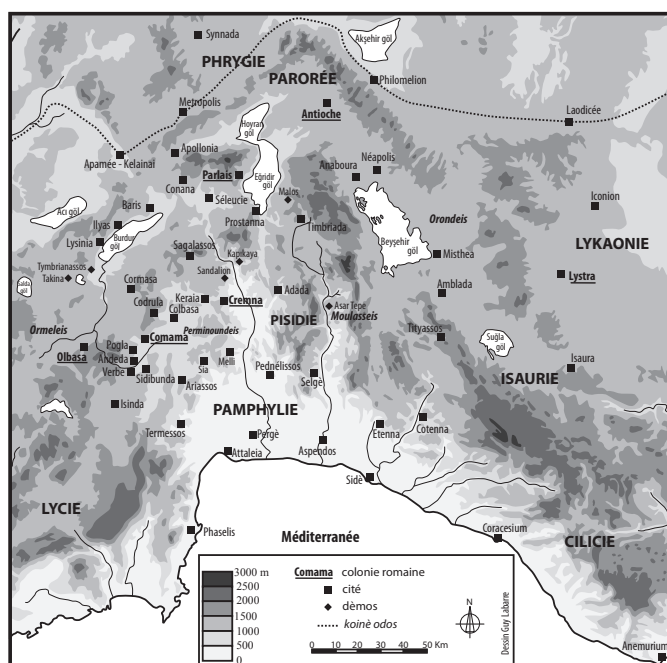


Fig. 4. Carte des cités grecques et des colonies romaines de Pisidie.



Fig. 5. Le temple et le portique semi-circulaire au centre d'Antioche de Pisidie.



Fig. 6. Le site urbain de Kapıkaya.

PHYSIONOMIES URBAINES ET PÉRIURBAINES DANS LE MONDE GREC OCCIDENTAL

La question du fait urbain est toujours d'actualité en raison de la progression dans la connaissance archéologique des villes anciennes et de l'utilisation de nouvelles approches d'étude qui affinent graduellement la perception et la lecture des constructions urbaines. Si les réalisations ont été multiples et variées dans le pourtour méditerranéen du 1^{er} millénaire av. n. è., l'expérience grecque se singularise néanmoins par son ampleur, ayant abouti à l'élaboration de formes urbaines développées et de grande rationalité. Cependant, si l'on considère l'ensemble des régions méditerranéennes investies par les Grecs, on observe que la structure urbaine a évolué et s'est diversifiée au rythme de dynamiques sociales, politiques, territoriales et économiques spécifiques qui, tout en fixant des profils divers, ont contribué à améliorer la morphologie ainsi qu'à mieux définir les espaces associés à la ville. En effet, le processus d'urbanisation, loin de rester circonscrit à un noyau délimité souvent par une enceinte, identifié à la ville proprement dite et siège du pouvoir politique, intègre également l'espace environnant, d'abord la proche périphérie ou les marges urbaines, ensuite une part de l'espace rural. L'élargissement du cadre d'étude s'avère donc déterminant dans la compréhension du phénomène urbain.

L'émergence de la ville en Grèce a été un processus lent et progressif, dont le point de départ est souvent un groupement de noyaux d'habitation séparés par des espaces funéraires, ainsi à Érétrie, à Mégare, à Corinthe ou encore à Athènes¹. Le développement de cultes communautaires et l'apparition de formes politiques évoluées, à l'échelle d'un territoire

1 Morris 1987 ; Polignac 1995 ; Luce 2014.

étendu, ont accéléré par la suite l'urbanisation, avec l'apparition de trames urbaines progressivement améliorées qui organisent les divers espaces fonctionnels de la ville. L'agrandissement des agglomérations, qui traduit le plus souvent l'essor démographique, a été concomitant au développement économique, y compris la mutation des structures foncières², ce qui explique la transformation d'une partie de l'aristocratie rurale en élite urbaine.

Ce processus d'urbanisation diffère dans ses grandes lignes de celui des établissements coloniaux, conçus rapidement comme des villes, ce qui a favorisé le développement de la structure urbaine. Pourtant, les phases de formation, de mieux en mieux appréhendées par la recherche archéologique récente, attestent une installation graduelle dont la durée a été plus ou moins longue. Ce schéma, ainsi que les questionnements portant sur le caractère des premières installations, expliquent les débats actuels au sujet de l'émergence et de la formation de la ville coloniale, animés par des nouvelles approches d'étude qui, soit remettent en cause les cadres traditionnels de la recherche, soit renouvellent et élargissent les concepts et les problématiques classiques³.

Dans ce contexte de formation et de développement de la ville grecque, l'objectif est d'approcher les spécificités de la construction urbaine en intégrant dans l'analyse l'espace de la proche périphérie, soit les marges urbaines. En effet, les recherches de cette dernière décennie ont particulièrement bien mis en évidence l'importance de la prise en compte de l'espace périurbain dans l'étude de la ville antique⁴. À l'interface entre urbain et rural, l'inclusion de l'espace « extérieur » complète la vision et la compréhension de la structure de la ville. Elle permet également d'aborder l'emprise dans les terrains immédiats, où sont installées des fonctions complémentaires, voire même indispensables, au bon fonctionnement de la vie urbaine. L'échelle d'étude du périurbain devient ainsi incontournable, au risque de cerner partiellement l'urbanisation des sociétés anciennes⁵. L'étude s'intéresse à l'espace méditerranéen grec, et en particulier de la Méditerranée occidentale à partir de quelques

2 Lafon, Marc, Sartre 2011, 36-39.

3 Osborne 1998 ; Osborne, Cunliffe 2005 ; Zurbach 2008 ; Lombardo, Frisone 2009 ou Étienne 2010.

4 Belarte, Plana-Mallart 2012 ; Darcque, Étienne, Guimier-Sorbets 2013 ; Ménard, Plana-Mallart 2015a ; Bouffier, Brelot, Menjot 2015 ; Lemaire 2017.

5 Plana-Mallart 2013 ; Ménard, Plana-Mallart 2015b ; Lemaire 2017.

exemples qui, bien que ponctuels, apportent un nouvel éclairage dans la connaissance des physionomies urbaines et périurbaines, c'est-à-dire les constructions spatiales liées au fait urbain.

1. *Proastéion*

L'utilisation par les auteurs anciens d'un vocabulaire précis pour désigner l'espace des marges urbaines met en avant une identité spécifique qui exprime une conceptualisation ainsi qu'une délimitation stricte de la structure urbaine. La forme *προάστειον* (*proastéion/proasteion*) ou *προάστιον* (*proastion*) demeure la plus fréquente dans les textes et elle est très largement utilisée par les chercheurs pour désigner les périphéries urbaines. Ainsi, le mot *proastéion* dériverait de l'adjectif *προάστιος*, issu de la réunion des mots *προ* et *ἄστυς*, désignant quelque chose qui est « devant la ville » et illustrant qu'urbain et périurbain sont étroitement liés. Plus fréquemment observé sous la forme *προάστιον*, l'utilisation du genre neutre laisse notamment transparaître l'idée de « sol » ou d'espace situé en avant de la ville⁶, sans qu'il y ait besoin de plus de précisions, à l'instar de ce que l'on nomme aujourd'hui « l'espace périurbain » ou tout simplement « le périurbain ». Il faut également noter que le préfixe *προ-*, outre son sens premier signifiant « devant », « en avant de » ou « en dehors de », peut aussi être traduit par « pour » et envisagé dans le sens de « service »⁷. Cet aspect n'est pas anodin si l'on considère les composantes du périurbain directement au service de la ville, et cela dans de nombreux domaines (funéraire, militaire, agricole, artisanal, portuaire, etc.). Dès lors, cette relation de service unissant le noyau urbain et le *proastéion*, si elle peut s'exprimer par une proximité spatiale, peut également se manifester, malgré une distance plus importante, par un lien particulièrement étroit les associant, comme cela est particulièrement visible entre une ville, son port ou encore ses grands sanctuaires lorsque ceux-ci en sont distincts.

Du point de vue de l'évolution de l'utilisation et de la signification du terme *proastéion* dans les textes grecs, les chercheurs ont observé certains changements au cours du temps, depuis l'époque archaïque jusqu'à la

6 du Bouchet 2015.

7 Lemaire 2017, 292.

période byzantine⁸. Ainsi, pour l'époque qui nous intéresse, même si l'expression est probablement antérieure, la plus ancienne mention de « *proasteion* » remonte au VII^e s. av. n. è. et est employée par Archiloque. Cependant, déjà dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, Homère mentionne le lieu des affrontements en avant des remparts et sa description du périmètre autour des fortifications urbaines suggère une zone particulièrement vide. À partir de ces mentions, certains auteurs comme Alberto Grilli⁹ arrivent à la conclusion que le périurbain archaïque est un espace laissé « libre ». Or, il apparaît que ce n'est pas un « non-espace », à l'image d'un *no-man's land*, car, d'une part, sa vacuité peut répondre à un but militaire bien réfléchi et, d'autre part, le texte d'Archiloque (Fr. 81) évoque la cité de Paros, pour laquelle le noyau urbain est séparé de son « faubourg » habité. Ce dernier exemple a récemment été repris par Roland Étienne¹⁰, s'interrogeant sur une possible filiation de ce schéma urbanistique « bipolaire », entre Paros et sa colonie Thasos, où les données archéologiques permettent d'identifier le noyau urbain et un véritable quartier entourant le sanctuaire périurbain de l'Hérakléion. Par conséquent, les textes et les données archéologiques semblent mettre en évidence que des espaces périurbains spécifiques existaient dans les anciennes cités dont le développement demeure complexe, mais seront également pensés et reproduits dans le cadre des fondations coloniales « *ex nihilo* ».

Pour la période classique, les sources écrites sont plus nombreuses, mais posent des problèmes de définition tant les occurrences sont peu précises. Ainsi, des auteurs comme Hérodote (III, 54) à propos de Samos, ou encore Thucydide (IV, 69 et III, 102) à propos de Nisaia et Naupacte, utiliseront le terme de *proasteion*, désignant alors nettement une composante de la tripartition de l'espace de la *polis*, entre la ville et le territoire. En lien avec l'émergence des mouvements coloniaux, les philosophes et urbanistes grecs ont très tôt pensé ce que pourrait être une cité idéale et ses différentes composantes, à l'instar de Platon (*Lois*, VIII, 848c-849a), imaginant le *proasteion* comme un espace entre l'*asty* et la *chôra*, où seraient installés les artisans et leurs ateliers, produisant donc des biens et des services pour la cité. Alors qu'ils apparaissent intimement

8 Husson 1967 ; Audring 1981 ; Grilli 2000 ; Étienne 2013 ; du Bouchet 2015.

9 Grilli 2000.

10 Étienne 2013.

liés au centre urbain, l'auteur précise également que, juridiquement, ce sont les astynomes et non les agronomes qui sont en charge de ces faubourgs. Pour cette période, l'espace périurbain d'Athènes demeure un des mieux documentés par les textes¹¹, qu'il convient de confronter et compléter avec l'apport de l'archéologie afin d'apercevoir la complexité et la mixité des fonctions représentées¹².

Concernant la période hellénistique, les passages mentionnant l'expression *proasteion* ne permettent pas d'observer de changement majeur, mais illustrent toujours la présence de zones de périphéries urbaines développées. Ainsi, des auteurs comme Polybe traitent d'espaces périurbains de Grèce, notamment à propos d'Aliphera en Étolie (*Histoires*, IV, 78, 9 et 11), mais également de fondations de villes nouvelles issues de la conquête d'Alexandre le Grand en Orient, par exemple Séleucie de Piérie (*Histoires*, V, 59, 6-8). D'autres grandes cités comme Antioche et Alexandrie intéressent notre problématique, bien qu'elles soient surtout connues par des textes d'époque romaine.

Ce terme continue à être employé durant l'époque romaine, puis byzantine, comme le montrent les études des textes grecs d'Égypte, même si plusieurs sens semblent exister suivant son utilisation¹³. Le premier et le plus courant rejoint la définition classique du *proastéion*, toujours désigné au pluriel (*proastéia*), et se rapporte aux traditionnels « faubourgs ». Le second correspond à l'utilisation au singulier du terme et désigne un grand domaine suburbain. Ce dernier sens pourrait avoir été influencé par l'expression romaine *suburbanum*, elle-même utilisée pour désigner un domaine périurbain. Ainsi, le terme latin et le terme grec ont pu s'influencer mutuellement pour désigner ce qui est périurbain et, par extension, un domaine situé dans l'espace périurbain¹⁴.

Cependant, ces réflexions sur l'évolution terminologique et la définition de ce qui peut être qualifié de *proastéion* dans les textes anciens ont amené certains spécialistes de l'Antiquité à discerner, et parfois opposer, les espaces périurbains grec et romain. En effet, concluant que le périurbain romain était beaucoup plus développé que celui des villes grecques, Alberto Grilli¹⁵ tente d'expliquer cette dissemblance

11 Monaco 2013.

12 Lemaire 2017, 299-306.

13 Husson 1967 ; Étienne 2013 ; du Bouchet 2015.

14 Lemaire 2017, 319-324.

15 Grilli 2000.

en avançant que la civilisation grecque était plus tournée vers la mer, alors que la civilisation romaine aurait été plus terrestre que maritime. Il reprend ainsi la vieille opposition entre « peuples marins » et « peuples terriens ». Or, cette perception n'est pas fondée¹⁶, comme l'illustrent les recherches et les découvertes archéologiques récentes, qui apportent de nouvelles informations complétant la vision donnée par les textes de ces zones de périphérie urbaine antique, dont les différences peuvent être liées à des phénomènes politiques, sociaux, démographiques ou plus simplement d'échelle.

Un lieu est dit *proastéion* s'il est perçu comme dépendant de façon étroite de la ville et il faut noter qu'il apparaît souvent cité dans la description du trajet entre la campagne et le noyau urbain¹⁷. Si le contenu du mot reste en général vague, car il désigne une étendue floue autour de la ville, avec des limites mouvantes, des éléments de signalisation devaient pour autant exister, en accord notamment avec des conditions juridiques distinctes qui réglaient l'accès aux différentes catégories de terrains. Les textes anciens permettent donc de se faire une idée des marges urbaines antiques, mais seuls la confrontation et l'apport des données archéologiques, de plus en plus nombreuses, autorisent à mieux cerner les espaces périurbains et révéler ainsi les physionomies des villes grecques dans leur complexité et leur diversité. Dès lors, on constate que l'apparition ou l'existence des *proastéia* grecs n'est pas uniquement due au phénomène que l'on nomme aujourd'hui « l'étalement urbain ». En effet, bien que la croissance de la ville soit un élément majeur dans la création du périurbain, certaines installations font partie d'un programme d'urbanisme qui semble être polynucléaire¹⁸. Plusieurs modèles de formation du *proastéion* semblent donc avoir coexisté, en fonction d'évolutions propres aux cités et en lien avec leurs origines, mais aussi en fonction de la taille de l'espace urbain originel des villes. Par ailleurs, le fait que cet espace soit vaste ou réduit conditionnait certainement le regard que les institutions civiques portaient sur leurs périphéries, qu'elles soient *extra muros*, ou encore *intra muros* sur des terrains laissés libres, ce qu'Henri Tréziny qualifie de « para-urbain »¹⁹.

16 Reddé 1997.

17 du Bouchet 2015.

18 Plana-Mallart 2013 ; Lemaire 2017, 324-330.

19 Tréziny 2012a.

2. Du fait urbain au fait périurbain

Du point de vue historiographique²⁰, c'est à partir de la fin des années 2000, et notamment durant la décennie 2010, que ce que l'on peut aujourd'hui qualifier de « fait périurbain », à l'image du « fait urbain », devient l'objet d'une attention particulière. Les marges urbaines antiques sont désormais considérées comme des éléments essentiels dans l'histoire socio-économique de la cité. Ainsi, plus que par une tripartition de la *polis* antique (urbain / périurbain / rural), dont chaque spécialité aborderait un espace, il est important d'envisager l'étude des marges urbaines comme imbriquées dans les autres espaces et principalement celui de la ville. En effet, l'urbain et le périurbain sont unis par des dynamiques et des processus dont la mise en évidence montre les phases de développement ou de récession de la ville et de sa population ainsi que les mutations d'ordre économique et social perceptibles à travers l'organisation et la gestion des territoires. Mieux étudier et caractériser les espaces périphériques des cités permet de redéfinir l'espace urbain, qu'il soit ou non clôturé par des remparts.

En général, l'existence d'une enceinte manifeste la volonté de limiter un espace identifié habituellement à la ville, bénéficiant d'un caractère particulier d'un point de vue social et politique. Il correspond au centre, siège du pouvoir et de la vie communautaire, qui commande le territoire environnant et le réseau d'habitat secondaire. La fortification apparaît donc comme l'élément qui définit le pôle urbain et qui signale les limites matérielles de la ville. Pourtant, d'une part, son tracé ne peut être facilement déplacé au gré de l'évolution de la cité et, d'autre part, tous les établissements n'étaient pas fortifiés, ce qui permet d'envisager l'utilisation parallèle d'autres éléments, en dehors de cette limite structurelle fixe, de nature notamment juridique, sacrée ou fonctionnelle, pour marquer l'étendue de la ville²¹. En tout cas, le modèle du pôle urbain ceint par un rempart est sans doute le plus fréquent, aussi bien en Méditerranée orientale qu'occidentale. Cependant, si celui-ci est généralement pensé dès l'origine comme délimitant un vaste espace qui sera progressivement occupé, l'exemple de Marseille autorise à définir un modèle urbain différent, où les fortifications ont été étendues en fonction

20 Ménard, Plana-Mallart 2015a ; Lemaire 2017.

21 Ménard, Plana-Mallart 2015a ; Lemaire 2015.

du développement urbain. En effet, les différentes orientations du réseau viaire de la cité apparaissent comme étant le fruit des agrandissements successifs, à travers lesquels l'espace urbain *intra muros* gagne petit à petit sur les marges de la ville, mais dont les trames périurbaines sont respectées par les nouveaux quartiers²².

Au sein de l'espace *intra muros*, les modalités d'organisation privilégient un urbanisme fonctionnel et monumental progressivement optimisé, où s'intègrent les composantes sociales, politiques, religieuses et économiques. Si les formes urbaines sont variées, adaptées au profil particulier de chaque communauté, des traits communs émergent au niveau de la morphologie et de la division des espaces, expression d'une identité culturelle partagée. Ainsi, la polarisation urbaine a facilité partout la régularisation des trames, la définition des îlots d'habitation et des quartiers ainsi que la distinction et la séparation des espaces (public / sacré / résidentiel). L'agencement des diverses composantes, progressivement systématisé et codifié, a abouti à des schémas urbains d'une grande rationalité et efficacité.

La physionomie urbaine peut présenter des spécificités. Ainsi, dans le cas du sud de l'Italie et de la Sicile, Henri Tréziny²³ a mis l'accent sur la présence fréquente d'espaces vides *intra muros*, situés près du rempart et annonçant en quelque sorte l'espace proprement périurbain. Qualifié d'espace « para-urbain », cette nouvelle catégorie spatiale contribue à préciser la zonalité urbaine. C'est souvent la taille démesurée de l'enceinte, phénomène présent également en Grèce et pouvant répondre à une question davantage de prestige que militaire, qui explique l'existence d'un secteur vide près de la fortification, mais il est difficile d'en approcher l'apparence et l'utilisation²⁴. En tout cas, ce qui ressort est la complémentarité et la perméabilité entre l'espace intérieur et extérieur. Cette configuration est également perceptible dans le domaine artisanal²⁵. Ainsi, si dès la fin de la période archaïque on constate un déplacement des activités artisanales à l'extérieur de la ville, c'est le cas par exemple à Athènes²⁶, on observe aussi la continuité de certains ateliers urbains. La coexistence de l'artisanat *intra* et *extra muros* est visible un peu partout dans le monde

22 Moliner 2001 ; Tréziny 2005 ; Tréziny 2012b.

23 Tréziny 2012a.

24 Lafon, Marc, Sartre 2011, 101-102.

25 Ménard, Plana-Mallart 2015a.

26 Monaco 2013.

grec, bien qu'un contraste soit parfois perceptible dans le domaine de la production céramique entre petit artisanat en ville, à côté des boutiques, et grands ateliers à l'extérieur²⁷. La position périurbaine de ces derniers garantissait, non seulement la disponibilité d'espaces assez vastes pour accueillir l'ensemble des installations de production et de stockage, mais aussi l'accessibilité aux matières premières et à l'eau. Quant aux ateliers qui subsistent *intra muros*, la particularité est la tendance à prendre place près du rempart, aux abords donc de la ville, dans un espace qui préfigure déjà dans une certaine mesure les marges urbaines. Cette localisation est fréquente aussi bien en Grèce qu'en Italie méridionale²⁸. Par conséquent, les franges de la ville, au contact de la limite matérielle marquée par la fortification, agissent comme une véritable zone de transition, dessinant une passerelle efficace vers le paysage périurbain.

La construction de la ville juxtapose des cercles successifs d'intervention qui empiètent sur l'espace urbain et périurbain, car l'urbanisation, comme il a été dit, englobe les espaces environnants. Ce schéma concentrique, enveloppant graduellement les périphéries urbaines, a contribué à définir le zonage ainsi qu'à fixer les limites des divers secteurs. Cette structuration exprime un processus d'harmonisation et de régulation de l'espace de la cité, qui répond à des modèles socio-politiques, économiques et culturels précis. La forme de la ville apparaît dès lors comme un véritable « marqueur identitaire »²⁹.

Dans le cadre de l'installation grecque en Méditerranée centrale, Emanuele Greco³⁰ a insisté sur le concept de ville en tant qu'entité sociale et sa matérialisation rapide dans l'espace par le biais des fonctions sacrées et publiques, même si la construction du tissu urbain s'étale dans le temps. C'est le cas à Mégara Hyblaea, établissement fondé en Sicile dans la seconde moitié du VIII^e siècle av. n. è., où François de Polignac³¹ a reconstitué une ceinture sacrée précoce autour de l'aire urbaine, dont le tracé sera repris plus tard par la fortification. Cette action de marquage spatial, qui place la ville sous la protection de divinités grecques, s'accompagne de la délimitation de secteurs réservés à caractère public au sein de l'habitat, qui restent cependant vides pendant un certain

²⁷ Sanidas 2013.

²⁸ Esposito Sanidas 2012 ; Esposito 2013.

²⁹ Bourdin, Paoli, Reltgen-Tallon 2015, 9-19.

³⁰ Greco 2009.

³¹ Polignac 1999.

temps, avant leur construction et monumentalisation. Cet établissement présente aussi très tôt, après une première phase de campements, les éléments caractéristiques de la trame urbaine, progressivement aménagée³². Une physionomie proche se rencontre à la même époque dans d'autres établissements grecs de Sicile, ainsi à Syracuse et à Naxos.

La protection sacrée concerne également l'espace périurbain. Un grand nombre de sanctuaires ont été bâtis dans l'espace des marges urbaines, comme c'est le cas fréquemment pour les *Artémisia*³³. En Sicile, les sanctuaires consacrés à Déméter sont majoritaires dans l'espace périurbain, zone de médiation culturelle entre Grecs et sociétés indigènes ainsi que de médiation sociale, car la composante féminine était dominante dans les cultes liés à la fertilité³⁴. Ces sanctuaires, marqueurs de l'espace, ont contribué à fixer les cercles de l'intervention urbaine dans les terrains périphériques. Relevant du fonctionnement et de l'histoire de la cité, ces dispositifs cultuels sont souvent repérables dans les sources écrites, car les références à des sanctuaires *pro-poleôs* et *pro-astian* sont relativement fréquentes³⁵. Platon aussi, dans sa conception de la ville idéale, intègre des temples bâtis en cercle autour du noyau urbain pour la sécurité et la propreté (*Lois*, VI, 778b). La théorisation de la ville repose donc sur des réalités tangibles, facilement repérables dans les espaces grecs.

À ce sujet, l'exemple de Sélinonte en Sicile reste emblématique en raison de la présence d'une véritable ceinture sacrée périurbaine qui assure la protection de la ville³⁶. Les premières traces cultuelles sur les collines périphériques datent de la seconde moitié du VII^e siècle av. n. è., période de fondation de l'établissement grec. À la volonté précoce de circonscrire l'espace urbain, même si son aménagement a été progressif, s'ajoute l'ancrage de la sphère religieuse grecque. La position en hauteur des sanctuaires, surplombant l'espace portuaire et maritime de la cité, autour des deux cours d'eau qui bordent à l'est et à l'ouest la colline où a été installée la ville, atteste la construction parallèle de l'espace urbain et périurbain. L'appropriation, la définition et le marquage de l'espace terrestre et maritime sont donc matérialisés au moyen de lieux de culte

³² Gras, Tréziny, Broise 2005.

³³ Morizot 2013.

³⁴ Tantillo 2015.

³⁵ Étienne 2013.

³⁶ Bouffier 2015.

qui, par leur situation à l'est ou à l'ouest de la ville, affichent des profils et des projections distincts, soit vers les autres cités grecques de Sicile, soit vers les communautés indigènes de l'arrière-pays³⁷. Poséidonia aussi, dans le sud de l'Italie, constitue un cas d'étude intéressant, car la ville est dotée d'une ceinture sacrée dont la particularité est la position des sanctuaires dans l'espace immédiat *extra muros*, à hauteur des portes de la ville et jalonnant les axes de communication qui partent en direction du territoire. Dans les deux cas, les dispositifs culturels contribuent au marquage de l'espace urbain et périurbain.

S'il est difficile de préciser l'extension de l'espace périurbain, car la configuration et les limites diffèrent forcément d'une cité à l'autre, c'est en moyenne jusqu'à une distance de 1 à 1,5 km que l'emprise urbaine dans l'espace périphérique reste visible dans la plupart des cas. À titre indicatif, pour la région d'Arcadie en Grèce, M. Jost a évalué à sept stades, soit 1,2 km environ, la distance maximale des sanctuaires périurbains³⁸. Toutefois, cette question des limites est encore mal connue, en l'absence de documents explicites, littéraires ou archéologiques.

Les lieux de culte situés dans la proche périphérie des villes coloniales d'Occident sont souvent situés à proximité d'espaces funéraires³⁹, disposition physique qui montre l'emmêlement de structures et de fonctions caractéristiques des espaces périurbains. Cette particularité, perceptible également en Méditerranée orientale, ainsi par exemple à Athènes⁴⁰, accentue le caractère particulier des marges urbaines. Dans l'ensemble des cas, la délimitation précoce d'une couronne funéraire périurbaine a permis de définir et de fixer les limites de la ville ainsi que de conceptualiser le schéma urbain⁴¹. L'espace des marges, repère et limite, est donc très rapidement intégré dans le processus d'urbanisation.

Les dispositifs funéraires, en complément des lieux de culte, ont pu participer au marquage de l'espace périurbain. En effet, la distribution des nécropoles contribue à définir une ceinture, parfois juxtaposée à la ligne de sanctuaires, parfois placée au-delà d'un premier cercle sacré, ainsi à Sélinonte⁴². Dans certains cas, il est possible d'observer que

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Jost 2013.

³⁹ Leone 1998.

⁴⁰ Monaco 2013.

⁴¹ Luce 2014.

⁴² Bouffier 2015.

la localisation des nécropoles évolue dans le temps, les nécropoles les plus anciennes étant les plus éloignées du centre urbain, tandis que celles plus récentes se rapprochent progressivement de la ville. C'est le cas par exemple à Syracuse⁴³ ou encore à *Emporion*, dans le nord-est de la péninsule Ibérique⁴⁴. Ce positionnement montre que la limite marquée par les premières nécropoles reste fixée, l'emprise funéraire ultérieure se réalisant uniquement en direction de la ville. Le système de concessions funéraires devait sans doute relever d'un plan d'organisation et d'aménagement précis, où les limites du périurbain devaient être nettement définies⁴⁵. Cette fonction de limite de l'espace périurbain paraît, par ailleurs, caractériser également les nécropoles et les monuments funéraires des établissements puniques du nord de l'Afrique et du sud de la péninsule Ibérique⁴⁶.

Les fonctions économiques, notamment l'artisanat et l'agriculture, sont présentes aussi bien aux abords de la ville qu'à une distance plus importante. Par conséquent, les marges urbaines sont également des espaces de production, indispensables au bon fonctionnement de la ville. L'artisanat, comme il a été dit précédemment, a une place importante dans la zone de transition entre la ville et sa périphérie immédiate, bien que des ateliers soient aussi disséminés dans les terrains alentour. L'exemple du *proastéion* nord-ouest d'Athènes atteste l'ampleur et la densité des équipements artisanaux, en particulier céramiques, qui voisinent souvent avec des espaces funéraires⁴⁷. Ce phénomène de coprésence, courant aussi dans d'autres cités, permet de reconstituer un paysage périurbain caractérisé par des agencements et des emboîtements de structures et de fonctions tout à fait singuliers. Pourtant, des tentatives d'organisation spatiale et fonctionnelle sont perceptibles, c'est le cas à Athènes à partir du milieu du v^e s., quand les terrains qui bordent la voie qui mène à l'Académie sont progressivement réservés au funéraire, tandis que les ateliers artisanaux sont déplacés vers l'intérieur, dans une position plus éloignée de l'axe de communication. On connaît aussi des transformations dans les usages, ainsi des anciennes carrières réutilisées comme espaces funéraires. En Occident, c'est le cas, par exemple, à Poseidonia ou à

43 Castoldi 2000 ; Tréziny 2012a.

44 Castanyer *et alii* 2012.

45 Bouffier, Menjot, Brelot 2015.

46 Prados 2009.

47 Monaco 2013, 45.

Marseille⁴⁸. Cette imbrication d'usages et d'activités constitue l'un des traits marquants du périurbain, que l'on rencontre dans le monde grec méditerranéen, mais aussi dans d'autres cultures méditerranéennes. Pourtant, la réorganisation fonctionnelle de l'espace discernable dans certains cas illustre l'avancée dans la gestion des parties constitutives des marges urbaines.

Espaces de production, les terrains périphériques hébergent aussi des dépôts de déchets, comme l'attestent les rares exemples de fouilles extensives conduites dans les terrains périurbains, qui ont découvert des secteurs qui concentrent des déchets liés à des activités productives variées, ainsi la boucherie. Le traitement des résidus renseigne sur les activités réalisées dans les terrains périurbains ainsi que sur les pratiques de travail développées. La gestion des terrains périphériques devait être à la charge des magistrats urbains, c'est le cas, comme il a été dit avant, dans la ville idéale de Platon, où les astynomes règlent les affaires à la fois de l'espace *intra muros* et de la périphérie urbaine (*Lois*, VI, 778b).

Enfin, l'agriculture était également très présente dans la proche périphérie des villes. À Marseille, les fouilles récentes ont découvert des traces de vignobles⁴⁹, tout comme à Syracuse, où les aménagements agricoles ont été repérés au voisinage de fermes suburbaines⁵⁰. Dans le cas d'Athènes à l'époque classique, deux propriétés désignées par le terme *chôrion* étaient situées près des murs de la ville, ce qui montre la présence de champs cultivés aux abords du noyau urbain⁵¹. Les textes qui font référence à la présence de jardins dans le *proastéion* sont également nombreux. À Délos, la documentation épigraphique permet de reconstituer la présence de jardins dans la bordure orientale de l'agglomération⁵². Situés dans le bassin inférieur de l'Inopos, ces jardins étaient aménagés dans des terrains propices à la vigne, aux figuiers et aux oliviers. Ils ont disparu lors de la construction de nouveaux quartiers d'habitation dans le secteur après le milieu du II^e s. av. n. è.

Fortement marquées par la proximité de la ville, les marges urbaines présentent un profil polyvalent et très hétérogène⁵³. La densité de

48 Tréziny 2012a, 2012b.

49 Tréziny 2012b.

50 Guzzardi 2015.

51 Pritchett 1956, 269.

52 Bruneau 1979.

53 Plana-Mallart 2013.

l'occupation faiblit au fur et à mesure de l'éloignement du pôle urbain, marquant la transition vers l'espace rural. À travers cet espace intermédiaire ou espace périurbain, la logique urbaine rejoint la logique territoriale. Les systèmes d'organisation progressivement structurés ont contribué à fixer la séparation des espaces et à établir un marquage, dont les bornes sont souvent de caractère cultuel et funéraire.

3. Physionomies polynucléaires, entre urbain et périurbain

La construction des espaces urbains et périurbains découle donc souvent d'une opération unitaire d'aménagement, dont l'une des particularités est la présence possible de plusieurs pôles d'occupation. Si les exemples sont encore peu nombreux, en raison de la faiblesse de la recherche archéologique conduite dans les terrains *extra muros* ou encore de la rareté des textes se rapportant à cette question, les données disponibles attestent l'existence de schémas d'occupation multipolaire. Ce système prévoit une hiérarchisation nette des composantes, où la ville s'impose en tant que pôle central du peuplement. Cette configuration permet d'avancer dans la connaissance des mécanismes du fait urbain ainsi que des modalités d'évolution et d'agrandissement des établissements.

Le cas de Thasos, colonie de Paros fondée au VII^e siècle av. n. è., est en ce sens emblématique pour la compréhension du processus d'urbanisation et l'adoption d'un schéma d'occupation polynucléaire⁵⁴. L'analyse de l'évolution des espaces intérieur et extérieur, tout comme des espaces privé et public, a permis à François de Polignac de proposer une lecture dynamique de la formation de la ville⁵⁵. Dans un premier temps, l'implantation était bipolaire, organisée autour de deux sanctuaires. Le pôle majeur ou Artémision, fortifié depuis la première moitié du VI^e siècle et doté d'une *agora*, correspondrait à la ville proprement dite, tandis que le pôle secondaire ou Hérakléion serait un faubourg. Les deux noyaux étaient reliés par une voie, vraisemblablement processionnelle, ce qui met en avant le rôle du sacré dans la construction de l'espace grec. Par conséquent, l'organisation restituée atteste un processus d'urbanisation éclaté ou polynucléaire qui, néanmoins, traduit une hiérarchie en raison

⁵⁴ Blondé, Muller, Mulliez 2002.

⁵⁵ Polignac 2006.

de la fortification d'un des pôles de peuplement, qui correspond à la ville. Les espaces urbain et périurbain sont donc définis et organisés depuis les premières phases de formation de l'établissement. Roland Étienne, comme dit précédemment, a proposé de rapprocher le schéma urbain et périurbain de Paros et de sa colonie Thasos ainsi que d'associer cette structuration particulière au témoignage d'Archiloque sur le *proastéion* de Paros⁵⁶.

L'exemple de Syracuse s'avère également intéressant, en raison d'une occupation concomitante de différents secteurs topographiques, ainsi la presqu'île d'Ortygie et le quartier d'Achradine sur la terre ferme immédiate, et de l'existence de faubourgs⁵⁷. Déjà à l'époque archaïque, près du Grand Port et en position périurbaine, le quartier de *Polichné* hébergeait le sanctuaire de Zeus Olympien. Plus tard, à partir du ^v^e s. av. n. è., un quartier périphérique s'est développé près d'un sanctuaire consacré à des divinités chthoniennes (Déméter, Artémis), cité dans les textes comme *proastéion* d'Achradine. En conséquence, Syracuse présente aussi dès l'origine une structuration multipolaire, les quartiers urbains étant bordés progressivement de quartiers périurbains, auxquels s'ajoutent les nécropoles et les sanctuaires qui délimitent cet espace des marges urbaines.

En Sicile aussi, le cas d'Himère est parlant. La ville, de 125 hectares de superficie, est constituée de deux parties, haute et basse, dont les trames urbaines ont des orientations distinctes. La partie basse, près du fleuve, constitue le centre économique de la ville, hébergeant probablement l'*agora*, tandis que la partie haute apparaît davantage tournée vers l'arrière-pays et la production agricole⁵⁸. Les nécropoles bordent à l'extérieur la ville, disposées autour des axes de communication qui relient l'établissement au territoire environnant. Entre la ville basse et la nécropole orientale prend place le quartier *extra muros* de Cardillo, contemporain de la ville *intra muros* et doté d'un plan qui reproduit l'urbanisme de la ville basse⁵⁹. Il comprend des habitations et des installations artisanales, tourné probablement aussi vers des activités portuaires. Il s'agit donc bien, dans le cas d'Himère archaïque, d'un

⁵⁶ Étienne 2013.

⁵⁷ Guzzardi 2015.

⁵⁸ Vassallo 2010.

⁵⁹ Allegro 1976 ; Allegro *et al.* 1996 ; Tréziny 2012a.

projet global d'aménagement polynucléaire, d'autant plus que les deux noyaux urbains étaient pratiquement disjoints dans les premières phases d'occupation, auxquels s'ajoute le noyau périurbain. L'ensemble était entouré par une ceinture de nécropoles. Cette configuration multipolaire bouleverse le schéma traditionnel des établissements coloniaux grecs ainsi que l'approche socio-économique de cette cité, notamment en ce qui concerne la population (dénombrement et possible mixité) et le profil économique.

Enfin, le cas de Kalè Akté, toujours en Sicile, entre Himère et Zancle, montre également la présence de deux zones d'habitat distinctes et distantes d'1 km, l'une placée sur une colline, l'autre sur la côte⁶⁰. La première correspondrait au centre politique, tout au moins un peu avant la période hellénistique, tandis que l'autre aurait un rôle principalement économique et commercial. Il faut noter l'absence de fortifications connues dans les deux noyaux, conséquence soit de la superposition de la muraille médiévale sur le tracé antique, les vestiges anciens étant encore mal connus, soit de la nature particulière de l'occupation, pouvant s'agir d'un des rares cas de ville grecque non fortifiée. Déjà mentionnée par Hérodote (*Histoires*, VI, 22), la ville fut fondée en 446 av. n. è. selon Diodore de Sicile (XII, 8, 2), s'agissant d'une fondation mixte siculo-corinthienne. Cependant, le mobilier découvert suggère une fréquentation archaïque de l'endroit, au moins dès la fin du VII^e – début du VI^e s. av. n. è. L'hypothèse d'une occupation progressive du site côtier a été formulée, ainsi que la présence possible d'un *emporion* mixte « siculo-grec » entouré de villages indigènes placés sur les hauteurs. Par la suite, le fonctionnement concomitant des deux noyaux d'occupation de Kalè Akté montre l'adoption d'une structure bipolaire, où chacun des pôles aurait des fonctions distinctes bien que complémentaires.

Ces exemples attestent la fréquence des implantations multipolaires, phénomène qui peut éventuellement découler des précédents dans l'histoire de l'occupation du site. Néanmoins, en contexte colonial, ils semblent plutôt exprimer les conditions et les modalités d'installation en terre étrangère, pouvant aussi intégrer l'héritage d'une expérience précoloniale. L'espace a été pensé et organisé globalement pour assurer les missions et les besoins du nouvel établissement ainsi que pour asseoir une structure socio-politique précise et favoriser le développement économique. Ce

⁶⁰ Collura 2016.

processus a été sans doute lent et soumis à des expériences diverses qui ont modifié progressivement le cadre d'occupation et d'organisation. Dans ce contexte, la ville et sa proche périphérie vont souvent de pair dans l'appropriation et l'aménagement de l'espace et il faut noter l'ampleur de l'emprise mise en œuvre au moment de la fondation. L'opération unitaire d'investissement de l'espace urbain et périurbain peut entraîner la construction de plusieurs pôles, urbains et périurbains, qui dessinent une physionomie particulière d'occupation éclatée. Cet aspect s'avère déterminant dans la compréhension du fait urbain, car s'il montre d'abord le poids du noyau urbain dans la structuration de l'espace, il manifeste également une volonté de dispersion de l'occupation entre urbain et périurbain. Ces pôles secondaires ont souvent un caractère cultuel ou économique marqué, sans pour autant négliger la fonction résidentielle, à quoi s'ajoute la question du profil social, voire culturel, des occupants. Pourtant, les informations disponibles sont, à ce sujet, réduites. Enfin, cette structuration physique et politique de l'espace urbain et périurbain traduit la nécessité de revenir sur les modèles traditionnels d'urbanisation, qui ont tendance à ignorer l'espace hors les murs.

Conclusion

Loin de prétendre à une étude exhaustive sur l'organisation urbaine et périurbaine des établissements grecs méditerranéens, il s'est agi d'ébaucher, à partir de quelques exemples ponctuels, la complexité du fait urbain et la nécessité d'intégrer l'espace des marges dans l'étude de la ville, voire de la cité. Comprendre l'organisation urbaine et périurbaine, aussi les rapports structurels et fonctionnels entretenus par ces deux composantes, éclaire sur les formes de construction de l'espace ainsi que sur les modalités d'occupation, de fonctionnement et d'évolution. Les espaces constitutifs du fait urbain interagissent pour garantir une organisation et un fonctionnement à la fois cohérent et efficace.

Les expériences particulières ont contribué à imprimer des traits spécifiques, qu'il faut analyser cas par cas. Néanmoins, des aspects communs émergent qui montrent une relative homogénéité dans les processus d'urbanisation ainsi que des comportements plus ou moins récurrents dans la construction urbaine et périurbaine, notamment en contexte colonial. En effet, l'image qui ressort est celle d'une division,

voire d'un éparpillement de noyaux, aussi bien urbains que périurbains, pouvant répondre à des critères variés, de nature sociologique, politique, économique ou culturelle. La conséquence est la présence d'une structuration polynucléaire qui, bien que hiérarchisée, met en exergue la complexité du fait urbain et périurbain.

Pourtant, il ne s'agit pas d'aboutir à une schématisation des traits et à la construction d'une physionomie trop unitaire. Dans cet objectif, l'élargissement de la recherche permettra progressivement d'examiner et d'approfondir la question, en prenant en compte la diversité de comportements et de modèles dans la construction urbaine et périurbaine grecque, y compris les différences pouvant exister entre la Grèce propre et l'Occident grec. Aussi, la question des rapports entre le *proastéion* et la *chôra* reste à approfondir. En tout cas, la connexion ville-territoire a fait l'objet d'une urbanisation spécifique où diverses fonctions (funéraire, culturelle, artisanale, commerciale, agricole ou résidentielle) s'emmêlent et s'installent sous forme d'unités dispersées ou groupées, dans une configuration qu'on peut qualifier d'urbain disjoint ou de polynucléaire.

Bastien Lemaire
Mosaïques Archéologie /
Chercheur associé,
UMR 5140 ASM - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes/
Centre Jean Bérard (Naples)
b.lemaire@mosaiquesarcheologie.com

Rosa Plana-Mallart
Université Paul-Valéry Montpellier 3,
UMR 5140 ASM - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes
Labex ARCHIMEDE, PIA-ANR-11-LABX-0032-01
rosa.plana@univ-montp3.fr

Bibliographie

- Allegro 1976 = N. Allegro (a cura di), *Himera II. Campagne di Scavo, 1966-1973*, Roma 1976.
- Allegro *et al.* 1996 = N. Allegro, M. Butera, M. Chiovaro, M. C. Parello, M. Rizzo, *Himera 1989-1993. Ricerche dell'Istituto di Archeologia nell'area della città, Atti dell'VIII congresso internazionale di studi sulla Sicilia antica*, Kokalos 39-40 (1993-1994), 1996, 1119-1133.
- Audring 1981 = G. Audring, Proastion. *Zur Funktion der stadtnahen Landzone archaischer Poleis*, Klio 63, 1981, 215-231.
- Belarte, Plana-Mallart 2012 = C. Belarte, R. Plana-Mallart (éd.), *Le paysage périurbain en Méditerranée Occidentale pendant la Protohistoire et l'Antiquité / El paisatge periurbà a la Mediterrània Occidental durant la Protohistòria i l'Antiguitat* (= Documenta 26), Tarragona 2012.
- Blondé, Muller, Mulliez 2002 = F. Blondé, A. Muller, D. Mulliez, *Évolution urbaine d'une colonie à l'époque archaïque. L'exemple de Thasos*, in *Habitat et urbanisme dans le monde grec de la fin des palais mycéniens à la prise de Milet (494 av. J.-C.)*, J.-M. Luce (éd.), Pallas 58, Toulouse 2002, 251-265.
- Bouchet 2015 = J. du Bouchet, *Le vocabulaire du périurbain en grec ancien : bilan*, in Ménard, Plana-Mallart 2015a, 27-32.
- Bouffier 2015 = S. Bouffier, *Sélinonte entre Grecs et indigènes ; fonctions et représentations des espaces périurbains d'une cité antique*, in Bouffier, Brelot, Menjot 2015, 235-251.
- Bouffier, Brelot, Menjot 2015 = S. Bouffier, Cl.-I. Brelot, D. Menjot (éd.), *Aux marges de la ville. Espaces, sociétés, représentations*, Paris 2015.
- Bouffier, Menjot, Brelot 2015 = S. Bouffier, D. Menjot, Cl.-I. Brelot, *Le périurbain, objet d'histoire*, in Bouffier, Brelot, Menjot 2015, 37-57.
- Bourdin, Paoli, Reltgen-Tallon 2015 = St. Bourdin, M. Paoli, A. Reltgen-Tallon (éd.), *La forme de la ville de l'Antiquité à la Renaissance*, Rennes 2015.
- Bruneau 1979 = Ph. Bruneau, *Deliaca (III)*, BCH 103, 1979, 83-107.
- Castanyer, Santos, Tremoleda, Aquilué 2012 = P. Castanyer, M. Santos, J. Tremoleda, X. Aquilué, *El paisatge periurbà d'Empòrion*, in Belarte, Plana-Mallart 2012, 99-121.
- Castoldi 2000 = M. Castoldi, *La fascia suburbana nelle città greche di Sicilia (VIII-V sec. a.C.)*, in *Dal suburbium al faubourg: evoluzione di una realtà urbana*, a cura di M. Antico Gallina, Milano 2000, 25-37.
- Collura 2016 = F. Collura, *Studia Calactina I. Ricerche su una città greco-romana di Sicilia: Kalè Akté – Calacte* (= BAR International Series 2813), Oxford 2016.

- Darcque, Étienne, Guimier-Sorbets 2013 = P. Darcque, R. Étienne, A.-M. Guimier-Sorbets (éd.), *Proasteion. Recherches sur le périurbain dans le monde grec* (= Travaux de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie, René-Ginouvès 17), Paris 2013.
- Esposito 2013 = A. Esposito, *Ateliers de potiers et choix du lieu d'implantation en Grande-Grèce et en Sicile : bilan de la recherche*, in Darcque, Étienne, Guimier-Sorbets 2013, 201-221.
- Esposito, Sanidas 2013 = A. Esposito, G. M. Sanidas, *La question des regroupements des activités économiques et le concept de « quartier d'artisans » : quelle approche ?*, in « Quartiers » artisanaux en Grèce ancienne. Une perspective méditerranéenne, A. Esposito, G. M. Sanidas (éd.), Lille 2013, 11-21.
- Étienne 2010 = R. Étienne (éd.), *La Méditerranée au VII^e s. av. J.-C. (essais d'analyses archéologiques)*, Paris 2010.
- Étienne 2013 = R. Étienne, *La notion de proasteion dans les textes grecs*, in Darcque, Étienne, Guimier-Sorbets 2013, 13-27.
- Gras, Tréziny, Broise 2005 = M. Gras, H. Tréziny, H. Broise, *Mégara Hyblaea 5. La ville archaïque : l'espace urbain d'une cité grecque de Sicile orientale* (= CEFR 1/5), Rome 2005.
- Greco 2009 = E. Greco, *Le esperienze coloniali greche: modelli e revisione*, in Lombardo, Frisone 2009, 9-16.
- Grilli 2000 = A. Grilli, *Il suburbio nella tradizione letteraria greca e latina*, in *Dal suburbium al faubourg: evoluzione di una realtà urbana*, a cura di M. Antico Gallina, Milano 2000, 39-56.
- Guzzardi 2015 = L. Guzzardi, *L'espace suburbain de la cité grecque : les cas de Syracuse et Héloros*, in *Aux marges de la ville. Espaces, sociétés, représentations*, in Bouffier, Brelot, Menjot 2015, 67-82.
- Husson 1967 = G. Husson, *Recherches sur les sens du mot προάστιον dans le grec d'Égypte*, *Recherches de Papyrologie* 4, 1967, 187-200.
- Jost 2013 = M. Jost, *Sanctuaires périurbains d'Arcadie*, in *Proasteion* 2013, 137-154.
- Lafon, Marc, Sartre 2011 = X. Lafon, J.-Y. Marc, M. Sartre, *La ville antique*, J.-L. Pinol (éd.), *Histoire de l'Europe urbaine*, vol. 1, Paris 2011.
- Lemaire 2015 = B. Lemaire, *Le périurbain : évolution des approches et pistes de recherche à partir de quelques exemples de Méditerranée occidentale*, in Ménard, Plana-Mallart 2015, 33-42.
- Lemaire 2017 = B. Lemaire, *Aux Marges de la ville antique en Méditerranée occidentale : de l'urbain au périurbain. De l'approche diachronique à l'étude de cas campaniens : Cumes et Pompéi* (thèse de doctorat), Montpellier 2017.
- Leone 1998 = R. Leone, *Luoghi di culto extraurbani di età arcaica in Magna Grecia*, Torino 1998.

- Lombardo, Frisone 2009 = a cura di M. Lombardo, F. Frisone, *Colonie di colonie: le fondazioni subcoloniali greche tra colonizzazione e colonialismo*, Galatina 2009.
- Luce 2014 = J.-M. Luce, *Sous le sol des sanctuaires et des agoras*, in *De Rome à Lugdunum des Convènes. Itinéraire d'un Pyrénéen par monts et par vaux. Hommages offerts à Robert Sablayrolles* (= Suppléments Aquitania 31), E. Boube, A. Bouet, F. Colleoni (éd.), Bordeaux 2014, 23-58.
- Ménard, Plana-Mallart 2015a = H. Ménard, R. Plana-Mallart (éd.), *Espaces urbains et périurbains dans le monde méditerranéen antique* (= Mondes Anciens), Montpellier 2015.
- Ménard, Plana-Mallart 2015b = H. Ménard, R. Plana-Mallart, *Le périurbain comme objet d'étude : état de la question*, in Ménard, Plana-Mallart 2015a, 15-26.
- Moliner 2001 = M. Moliner, *Orientations urbaines dans Marseille antique*, in *Marseille. Trame et paysages urbains de Gyptis au roi René (Actes du colloque international d'archéologie)* (= Études Massaliètes 7), M. Bouiron, H. Tréziny (éd.), Aix-en-Provence 2001, 101-120.
- Monaco 2013 = M. Ch. Monaco, *Allenare i giovani, fare filosofia nei giardini, venerare gli dei, produrre ceramica, seppellire i morti: considerazioni preliminari sul proasteion di Atene in età classica*, in Darcque, Étienne, Guimier-Sorbets 2013, 31-61.
- Morizot 2013 = Y. Morizot, *Artémis périurbaine*, in Darcque, Étienne, Guimier-Sorbets 2013, 95-123.
- Morris 1987 = I. Morris, *Burial and Ancient Society: The Rise of the Greek City-State*, Cambridge 1987.
- Osborne 1998 = R. Osborne, *Early Greek colonisation? The nature of Greek settlement in the West*, in *Archaic Greece. New Approaches and New Evidence*, N. Fisher, H. Van Wees (ed.), London 1998, 251-269.
- Osborne, Cunliffe 2005 = R. Osborne, B. Cunliffe (ed.), *Mediterranean Urbanisation, 800-600 BC*, Oxford 2005.
- Plana-Mallart 2013 = R. Plana-Mallart, *Le périurbain en question*, in *L'habitat en Europe celtique et en Méditerranée préclassique. Domaines urbains*, D. Garcia (éd.), Arles 2013, 127-138.
- Polignac 1995 = F. de Polignac, *La naissance de la cité grecque*, Paris 1995.
- Polignac 1999 = F. de Polignac, *L'installation des dieux et la genèse des cités en Grèce d'Occident, une question résolue ?*, in *La colonisation grecque en Méditerranée occidentale*, Rome 1999, 209-229.
- Polignac 2006 = F. de Polignac, *Analyse de l'espace et urbanisations en Grèce archaïque : quelques pistes de recherche récentes*, REA 108/1, Bordeaux 2006, 203-223.

- Prados Martinez 2009 = F. Prados Martinez, *Entre ciudad y territorio. Los monumentos funerarios púnicos: simbolismo y ordenación urbana*, in *Santuarios, oppida y ciudades: arquitectura sacra en el origen y desarrollo urbano del Mediterráneo Occidental* (= Anejos de Archivo Español de Arqueología XLV), P. Mateos Cruz, S. Celestino, A. Pizzo, T. Tortosa (ed.), Mérida 2009, 101-114.
- Pritchett 1956 = W.K. Pritchett, *The Attic stelai. Part II*, *Hesperia* 25, 1956, 178-317.
- Reddé 1997 = M. Reddé, *Rome et l'Empire de la mer*, in *Regards sur la Méditerranée (Actes du 7^e colloque de la Villa Kérylos)*, Paris 1997, 61-78.
- Sanidas 2013 = G. M. Sanidas, *La question des activités « à nuisances » dans les villes grecques : intra ou extra muros ?*, in Darcque, Étienne, Guimier-Sorbets 2013, 173-191.
- Tantillo 2015 = I. Tantillo, *Sanctuaires périphériques de Déméter dans la Sicile archaïque*, in *Espaces urbains et périurbains* 2015, 113-128.
- Tréziny 2005 = H. Tréziny, *Topographie, urbanisme et architecture de Marseille pendant l'antiquité*, in *Marseille et ses alentours. 13/3, Carte archéologique de la Gaule*, Paris 2005, 230-244.
- Tréziny 2012a : H. Tréziny, *Les espaces périurbains dans les villes grecques d'Occident*, in Belarte, Plana-Mallart 2012, 33-45.
- Tréziny 2012b = H. Tréziny, *L'espace périurbain de Marseille*, in Belarte, Plana-Mallart 2012, 319-330.
- Vassallo 2010 = St. Vassallo, *Himera alla luce delle recenti indagini nella città bassa e nelle necropoli*, *Mare internum. Archeologia e culture del Mediterraneo* 2, 2010, 45-56.
- Zurbach 2008 = J. Zurbach, *Question foncière et départs coloniaux. À propos des apoikiai archaïques*, *ASAtene* 86, ser. III, 8, 2008, 87-103.

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DES PANTHÉONS COLONIAUX D'HISPANIE : L'EXEMPLE DE *VALENTIA*¹

Au cours des dernières années, l'intérêt porté par les chercheurs à l'étude des panthéons coloniaux ou municipaux en Occident s'est accru, mais ne s'est pas étendu à toutes les régions. Ainsi, les Trois Gaules², les Germanies³, Ostie⁴, Pompéi⁵ ou la façade adriatique de l'Italie⁶, ont, par exemple, déjà fait l'objet de travaux spécifiques. L'Hispanie, en revanche, se trouve davantage en retrait, sauf exceptions⁷. C'est pourquoi, dans le cadre des réflexions menées dans les projets coordonnés par A. Esposito et A. Pollini, que je remercie vivement de m'y avoir associé, je me fixe pour objectif d'étudier la topographie et le paysage religieux de *Valentia* et de son *ager* (dont la délimitation reste approximative)⁸, puisque dans le monde romain les liens unissant la ville et son territoire étaient très étroits.

1 Cettravailaétémenédanslecadre desprojetsdeI+D+iPGC2018-094169-B-100 etPGC2018-093507-B-100, financés par MCIN/AEI/10.13039/501100011033/ et « FEDER. Une façon de faire l'Europe ». Je tiens à remercier N. Belayche (EPHE-PSL Research University), M. Machancoses López (UV), J. Mata Soler (US), M.-Th. Raepsaet-Charlier (ULB), A. Ribera i Lacomba (Centre archéologique de l'Almoína, Valence) et F. van Haepere (UCL), pour leurs conseils et avis. Je suis seul responsable des erreurs pouvant subsister. Sauf mention contraire, les dates sont toutes apr. J.-C.

2 Van Andringa 2017².

3 Raepsaet-Charlier 2006 et Scheid 2006.

4 Van Haepere 2006.

5 Van Andringa 2009.

6 Bertrand 2015.

7 Goffaux 2006 (= Goffaux 2016, 285-317).

8 Jiménez Salvador, Ribera i Lacomba, Rosselló Mesquida 2014, 265-282. Sur le paysage religieux, voir les réflexions de Scheid, Polignac 2010 et de Bertrand 2010.

En effet, en tant que fondation nouvelle dans la seconde moitié du II^e s. av. n.è. – à la catégorie juridique certes malheureusement imprécise –, *Valentia* se place d'emblée dans un cadre religieux et institutionnel romain. Après une éclipse consécutive à la destruction et à l'incendie de 75 av. n.è., *Valentia* acquiert très vraisemblablement le rang colonial de droit romain par l'intermédiaire d'Auguste. Compte tenu de la nette césure, sur le plan légal, entre les deux phases de l'histoire institutionnelle de la cité, que marque peut-être la distinction entre les *Valentini ueteres et ueterani* durant le Haut-Empire, il convient d'examiner quelles sont les divinités attestées. Qui plus est, on tâchera d'établir, à l'aune de l'étude comparable du regretté B. Goffaux pour la colonie d'*Augusta Emerita*⁹, s'il l'on perçoit une rupture entre les deux structures administratives ou si au contraire la continuité des cultes est la norme.

Il va sans dire que les vicissitudes propres à l'histoire locale de *Valentia* ne permettent pas toujours d'être aussi exhaustif que pour la capitale de la Lusitanie, mais il est possible de tirer des conclusions intéressantes. De fait, sous l'égide de l'équipe du Servei d'Investigació Arqueològica Municipal (SIAM), dépendant de la municipalité de Valence, et sous l'impulsion d'A. Ribera i Lacomba, les fouilles menées depuis les années 1980 ont permis de mieux nous faire connaître le passé romain de la ville.

Un bon exemple nous est fourni avec le guide détaillant le résultat des fouilles menées sur le site de l'Almoína – correspondant au *forum* d'époque républicaine puis impériale – entre 1985 et 2005, dont il est possible de visiter les vestiges conservés dans le centre d'interprétation du même nom¹⁰. Les interventions archéologiques réalisées dans d'autres secteurs du cœur historique de Valence ces dernières années ont facilité la parution de synthèses consacrées à la structure urbaine antique, telles que celles d'A. Ribera i Lacomba et J. L. Jiménez Salvador¹¹ ou encore la thèse de doctorat inédite de M. Machancoses López¹². On connaît par conséquent relativement bien l'archéologie de la cité, contrairement à d'autres villes d'Hispanie.

Pour ce qui est de l'orientation que j'ai choisi de donner à cet article, il convient de signaler l'existence de deux contributions, de la main

9 Goffaux 2006 (= Goffaux 2016, 285-317).

10 Escrivà Chover, Ribera i Lacomba, Vioque Hellín 2010.

11 Ribera i Lacomba, Jiménez Salvador 2012.

12 Machancoses López 2015a.

de J. L. Jiménez Salvador et A. Ribera i Lacomba, d'une part, et de M. Machancoses López, d'autre part, qui traitent exclusivement de la topographie religieuse de *Valentia*¹³. Toutefois, les conclusions de la première étude, que des fouilles postérieures à sa publication ont logiquement remises en cause, ainsi qu'un argumentaire, commun à ces deux travaux, qui prend davantage en considération les données archéologiques, sans pour autant négliger celles fournies par l'épigraphie, requièrent un réexamen approfondi.

En effet, pour étudier la problématique au cœur de ma contribution, il est nécessaire de prendre en compte de façon systématique et concomitante ces deux sources d'information pour dresser un panorama le plus exhaustif possible du paysage religieux de l'antique cité de Valence. Celle-ci conserve un corpus suffisant, d'un peu moins de 300 inscriptions au total, dont 20 concernent la question ici traitée, qui ont été éditées et révisées de manière critique il y a peu grâce aux deuxièmes éditions du *CIL* II²/14 en 1995 et des *IRVT* en 2009. En outre, cette thématique doit être complétée non seulement par l'analyse des représentations iconographiques dont on dispose et à l'interprétation délicate, mais aussi par l'examen des émissions monétaires, qui se tarissent dès l'époque julio-claudienne. Tous ces éléments offrent l'appoint nécessaire à l'archéologie, qui nous fournit généralement la clé de compréhension définitive quand les autres types de documents font défaut, en plus de contribuer à la datation des vestiges mis au jour.

Ainsi que l'indique le titre de ma contribution, je traiterai du panthéon de la *Valentia* romaine¹⁴. Il s'agira donc de déterminer quels sont les dieux qui sont honorés dans la cité et sur son territoire, pour voir s'il est possible d'établir des liens entre ces deux espaces. Je précise que j'évoquerai essentiellement la religion publique, c'est-à-dire celle pratiquée et organisée dans un contexte public. Il existait bien sûr une activité

13 Jiménez Salvador 2005 et Machancoses López 2015b, 125, à laquelle on ajoutera bien évidemment sa thèse : Machancoses López 2015a, 487-518.

14 J'exclus donc de mon propos le probable sanctuaire ibère à la forte influence punique situé au nord de la future *Valentia*, daté entre le IV^e et le III^e s. av. n.è., quand l'arrivée des légions interrompt son fonctionnement : Ribera i Lacomba 2017, 48-50 ; Ribera i Lacomba 2021, 339. Voir aussi Albelda Borrás 2015, 101-106. Sur *Tyris*, évoquée par Avien., *Ora* 482 et sa possible assimilation avec Valence : Guillaumin, Bernard 2021, 231.

religieuse privée, mais les sources à son propos sont moins disertes, comme on s'en apercevra très vite. Je les évoquerai toutefois lorsque la documentation le permet et je tâcherai, dans la mesure du possible, de signaler les différents cas de figure auxquels nous avons affaire.

Il convient pour finir de rappeler le triple écueil auquel nous sommes confrontés, comme le souligne M. Machancoses López dans les travaux qu'elle a consacrés à cette question. En premier lieu, si des fouilles ont pu être menées dans le secteur du *forum*, il demeure des zones d'ombre en ce qui concerne l'aire sacrée de la place publique, jusqu'à présent inexplorée. Ensuite, les vicissitudes historiques et le emploi systématique des supports épigraphiques, affectant tout particulièrement les dédicaces votives, empêchent souvent de mettre en relation le texte gravé avec un temple ou un contexte privé. Enfin, l'occupation continue du territoire, avec sa succession de réaffectations et de destructions, couplée aux circonstances imputables au déroulement des fouilles, qui ne sont pas systématiques et s'effectuent de surcroît sur des surfaces restreintes, est une entrave qui grève l'acquisition de connaissances approfondies sur l'histoire de la ville¹⁵.

1. L'histoire de *Valentia* à l'époque républicaine¹⁶

Aux dires de Tite-Live, le consul D. Iunius Brutus, au terme de ses campagnes contre Viriathe en 138 av. n.è., fonda l'*oppidum* qu'il dénomma *Valentia* et y répartit des terres pour ses soldats¹⁷. La localisation de cette nouvelle fondation se caractérise par la présence d'un milieu humide, sous la forme d'un fleuve, le Turia, d'une lagune, l'Albufera, et aussi de sources naturelles qui jaillissent sur le site de la future colonie. Ce sera sur une terrasse fluviale parsemée de cours d'eau que s'établira la cité, dont les antécédents ibères restent sujets à des interprétations douteuses¹⁸.

Quoi qu'il en soit, dès l'époque républicaine, *Valentia*, éventuellement

15 M. Machancoses López 2015b, 125-126.

16 Sur cette question, Ribera i Lacomba 1998 et le résumé de Ribera i Lacomba 2021, 338-344.

17 Liv. *Perioch* LV, 4 : *Iunius Brutus co(n)s(ul) in Hispania iis qui sub Viriatho militauerant agros et oppidum dedit, quod uocatum est Valentia*.

18 Ribera i Lacomba, Jiménez Salvador 2012, 78-80.

colonie latine peuplée d'habitants venus d'Italie ou de culture italique¹⁹, allait jouer un rôle important. En effet, il s'agissait d'un point de passage à mi-chemin entre *Tarraco* et *Carthago Noua*, sur la voie qui reliait ces deux cités, ce qui lui a conféré une valeur stratégique indéniable²⁰.

Concernant la trame urbaine telle qu'elle exista dans sa première phase, on peut signaler le *forum*, qui ne se situa pas exactement au croisement du *cardo maximus* et du *decumanus maximus*, mais un peu plus à l'ouest. En revanche, les fouilles menées à ce carrefour ont permis la mise au jour des restes de deux *insulae* comportant respectivement un *horreum* et des *tabernae* jouxtant un complexe thermal. Par ailleurs, dans le même secteur, face aux thermes, on a exhumé un sanctuaire consacré à Asclépios (Fig. 1, v. A sur le plan), dont l'origine pourrait être pré-romaine comme en témoignent les fragments de céramique grecque des VI^e et V^e s. av. n.è. qui y furent découverts²¹. Quoi qu'il en soit, partiellement dégagé par les archéologues, ce temple, entouré d'un *temenos*, était pourvu d'un étang et d'un puits, dans une zone où l'eau jaillissait naturellement. D'autres structures contemporaines ont aussi fait l'objet d'un examen approfondi, mais aucun édifice religieux n'a pour l'instant été formellement identifié, pas même sur le *forum*²².

Quelques décennies après sa fondation, en 75 av. n.è., *Valentia* est réduite en cendres, prise dans la tourmente de la guerre qui oppose les armées de Sertorius à celles de Pompée venu reconquérir les provinces d'*Hispania*, où le général *popularis* s'était réfugié. En effet, nous savons par les sources que d'après combats furent livrés aux abords de la cité. Salluste²³ et Plutarque²⁴ relatent en effet que les troupes de Pompée finirent par l'emporter, en causant 10 000 morts parmi les soldats de Sertorius, dont la quinzaine d'individus atrocement mutilés,

19 Pena 2002, 273-275 (cf. déjà Pena 1989) et Le Roux 2010, 77. Voir aussi Cadiou 2008, 645-654. Des fouilles confirment l'extraction italique des premiers habitants de *Valentia* comme l'attestent les rituels de fondation et les restes de culture matérielle : Ribera i Lacomba, Jiménez Salvador 2012, 82-83.

20 Ribera i Lacomba, Jiménez Salvador 2012, 81.

21 Ribera i Lacomba 2017, 47. Voir aussi Pérez Ballester 2015, 33-34, qui ne le met pas en relation directe avec l'Asclépieion, parce qu'il évoque l'Almoïna, sans davantage de précisions.

22 Ribera i Lacomba, Jiménez Salvador 2012, 84-88. Pour la nécropole, 89-90. Sur l'Asclépieion en particulier : Ribera i Lacomba 2017, 52-59.

23 Sall., *Epist. Pomp.* 6.

24 Plut., *Pomp.* 18, 3.

puis exécutés, retrouvés sur le pavement du *forum* républicain dans le niveau de destruction consécutif à l'incendie qui suivit l'assaut des légions pompéiennes²⁵.

À la suite de cet événement tragique, seul subsista le complexe dédié à Asclépios, qui allait apparemment rester l'unique vestige visible de *Valentia* pendant un peu moins d'un siècle. En effet, l'édifice devait paraître à la vue de tous ceux qui empruntaient la voie entre *Saguntum* et *Sactabi*. Toutefois, F. Cadiou invite à la prudence, car on est en droit de se demander dans quelle mesure la destruction fut totale. En effet, l'analyse des données issues des fouilles, effectuées en réalité sur une part infime de la *Valentia* républicaine, ne permet pas d'affirmer clairement que la cité fut entièrement laissée à l'abandon²⁶. Quoi qu'il en soit, au tournant de l'ère chrétienne, l'archéologie atteste d'une réactivation de la vie sur le site, comme en témoigne le comblement épais de 5 mètres du puits du sanctuaire d'Asclépios²⁷. Ce qui est clair, en revanche, c'est que la ville ne semble pas avoir été une colonie de Pompée²⁸.

2. *Valentia* sous le Haut Empire²⁹

C'est à Auguste que revient la paternité de la refondation de la cité³⁰, qui devait conserver non seulement son nom, *Valentia*, mais aussi le sanctuaire d'Asclépios, comme on vient de le voir. En effet, cette divinité allait occuper une place de premier choix dans le panthéon local. Ceci résulte peut-être de l'emplacement de la ville à l'époque républicaine, qui était située sur une île, sur un point de passage d'un axe de communication important, comparable dans une certaine mesure à Rome, mais aussi en raison de l'environnement humide, puisque l'eau est omniprésente dans la région. Quoi qu'il en soit, la permanence d'Asclépios à travers les

25 Ribera i Lacomba, Jiménez Salvador 2012, 90-91. Sur ces individus, plus spécifiquement Alapont Martín 2008, 73-80 et Alapont Martín *et alii* 2009, 20-27.

26 Cadiou 2008, 41-47.

27 Ribera i Lacomba, Jiménez Salvador 2012, 91-92.

28 Pena 2002, 275. Voir aussi Cadiou 2008a, 48-52. Sur cette question, voir les réflexions d'Amela Valverde 2011.

29 Pour un résumé : Ribera i Lacomba 2021, 344-346.

30 La ville est citée parmi les colonies de Tarraconaise par Plin., *Nat.* III, 20 : *Valentia colonia* (...).

siècles permet-elle d'en faire le dieu poliaide de la colonie ? Nous verrons ce qu'en disent les sources.

Quoi qu'il en soit, la colonie, devenue *notissima* selon la description de Pomponius Mela³¹, devra attendre l'époque flavienne pour connaître un véritable essor urbain, initié dès la fin des Julio-Claudiens et contribuant à en faire doubler la superficie, suite, manifestement, à l'installation de nouveaux colons. Ceux-ci seraient les *ueterani* disposant de leur propre *ordo* à côté de celui des *ueteres*, descendants des premiers habitants de l'époque républicaine³². Plus tard, dans le dernier tiers du III^e s., un incendie aux causes pour l'heure inexpliquées allait ravager la cité, sans pour autant signifier la fin de l'histoire de *Valentia*³³. Toutefois, cet événement dramatique marquera le terme de mon objet d'étude. Parmi les monuments qui nous intéressent, il convient de mentionner le *forum*, qui conserve l'emplacement qu'il occupait avant la destruction, mais avec un degré de monumentalisation supérieur³⁴. C'est avec cette construction que je vais commencer.

Mais avant cela, il convient de rappeler que lors de la déduction d'une colonie, Rome n'imposait aucune divinité à honorer. Toutefois, si l'on examine attentivement le contenu des chapitres LXX et LXXI de la *Lex Coloniae Genetivae Iuliae*³⁵, qui retranscrit la charte de fondation de la colonie d'*Vrso*, en Bétique, de l'an 45 av. n.è., on y lit que les *Iivirs* devront organiser un *munus* ou des *ludi scaenici* à la Triade capitoline, mais aussi aux dieux et aux déesses, pendant quatre jours. En outre, les édiles devront financer l'organisation d'un *munus* ou des *ludi scaenici* à la Triade capitoline, pendant trois jours, mais également à Vénus, durant une journée, dans le cirque ou au *forum*. Si ces prescriptions concernent

31 Mela II, 6, 92.

32 Ribera i Lacomba, Jiménez Salvador 2012, 91-94. Sur cette question, voir aussi Pena 2002, 276-278. Sur les *Valentini ueteres et ueterani* : Stylow 2000, 780-781.

33 Pour l'époque postérieure à l'incendie : Ribera i Lacomba, Jiménez Salvador 2012, 104-112.

34 Tout le développement sur le *forum* est repris de Ribera i Lacomba, Jiménez Salvador 2012, 96-100.

35 *CIL* II²/5, 1022. Afin de ne pas alourdir les notes avec les références épigraphiques, j'ai choisi de ne faire état que de la publication scientifique la plus récente ainsi qu'au *CIL*, dans sa première ou sa seconde édition, en fonction des cas, quand elle existe pour la cité en question. Il en ira de même pour les quelques références prosopographiques.

en fait les obligations des magistrats, il ne fait guère de doute que ces divinités devaient figurer dans le panthéon public de la cité³⁶.

Si le choix de la Triade capitoline est aisé à comprendre, parce que Jupiter, Junon et Minerve étaient les divinités tutélaires de la Ville³⁷, Vénus, quant à elle, s'explique, car il s'agit de la déesse dont se réclamaient les *Iulii*. Compte tenu du contexte propre à la colonie césarienne d'*Vrso*, il est possible que les magistrats et Ilvirs de fondations dont le *deductor* ne fut pas César aient disposé d'une latitude pour organiser des manifestations religieuses à d'autres dieux, comme le laisse entendre la formulation *deis deabusque* dans l'énumération du paragraphe LXX³⁸.

En outre, le chapitre CXXVIII évoque des *fana*, *templa* et *delubra* dont les autorités locales auront la charge sans préciser à quels dieux ils seront dédiés, ce qui peut certifier la liberté accordée par Rome à la colonie à l'heure de bâtir et de consacrer les lieux de culte dont elle choisira de s'équiper ou non³⁹. L'important n'est pas tant les divinités honorées que le cadre dans lequel on doit les desservir, qui doit rester conforme au droit romain⁴⁰.

Après ces quelques remarques, peut-on en dire de même pour *Valentia* ? Malheureusement, nous n'avons pas conservé la *lex data* établissant la colonie, mais il est plus que probable, en réalité, qu'elle devait contenir des prescriptions sensiblement similaires à celles de son homologue de Bétique. En effet, en tant que fondation coloniale, *Valentia* n'était qu'un quartier de Rome, pour reprendre l'expression de J. Scheid⁴¹, c'est pourquoi il paraît logique d'y retrouver les mêmes dieux de l'État romain. Il ne faut cependant pas s'y méprendre, parce que dans les faits la religion romaine ne s'exportait pas : sans que l'on puisse nier que l'influence des pratiques religieuses venues de l'*Vrbs* se soit généralement fait sentir, les colons disposaient en réalité d'une certaine latitude pour organiser le culte public comme ils l'entendaient en fonction du contexte local⁴².

36 Cf. Bertrand 2015, 86-87.

37 Voir Scheid 2011, 51-82.

38 Cf. Bertrand 2015, 87.

39 Cf. Bertrand 2015, 87-88.

40 Bertrand 2015, 89. Voir déjà Scheid 1999, 417-419. Pour la phase républicaine, dans le cas des colonies latines – si tel est bien le rang de *Valentia* à cette époque-là –, voir Bertrand 2015, 95-97 et 141-187.

41 Scheid 2013, 61.

42 Rüpke 2006, 22 et Ando 2007, 431-436 et 444. Pour l'Orient, Belayche 2017.

3. Sanctuaires attestés par l'archéologie

Si l'on en vient maintenant à la topographie des cultes urbains, il faut commencer par la place publique, traversée d'ouest en est par le *decumanus maximus*. Nous y avons la preuve de la présence d'une basilique (Fig. 1 : v. B sur le plan), dans sa partie sud, ce qui implique, en toute logique, qu'un temple devait se situer au nord, recouvrant, semble-t-il, celui qui présidait cet espace à l'époque républicaine, mais pour lequel on ne dispose d'aucune information solide (v. C sur le plan)⁴³. Des indices ténus et incomplets invitent cependant à postuler son existence, tels qu'un podium non documenté graphiquement calle de la Hierba et de terracotta d'époque républicaine, que l'on pourrait attribuer à un sanctuaire⁴⁴.

Cela dit, l'unique dédicace connue à Jupiter Très Bon, Très Grand, porteur en outre de l'épiclèse Ammon, sous la forme d'une base de statue de calcaire perdue, est l'œuvre de L. Antonius L. f. Gal. Sabinus et d'Antonia L. f. Procula, fille ou sœur de Sabinus, datée de l'époque des Flaviens ou des Antonins⁴⁵. Il ne s'agit pas de la divinité qui préside la Triade Capitoline. En effet, nous avons affaire à Zeus Ammon, dont le sanctuaire dans le désert égyptien était renommé et qui est traité ici sur pied d'égalité avec Jupiter Capitolin. À l'instar de Jupiter *Dolichenus*, comme le souligne N. Belayche, il a pu participer lui aussi « à la majesté du Jupiter romain traditionnel »⁴⁶. De fait, le syntagme *IOM*, tel que l'a montré A.-R. Hošek pour la colonie de *Berytus* et son territoire, « apparaît bien comme un message théologique de grandeur et de puissance »⁴⁷.

En outre, comme il advient fréquemment sur des sites à l'occupation humaine permanente, la découverte des inscriptions rend difficile d'établir le lieu exact où la pierre a été érigée, puisque celle-ci fut exhumée

43 Machancoses López 2015a, 500 et Machancoses López 2015b, 125.

44 Machancoses López 2015a, 500 et Machancoses López 2015b, 127. Cf. Vit. I, 7, 1. Voir aussi Ribera i Lacomba, Jiménez Salvador 2012, 96-97.

45 *CIL* II²/14-1, 7 = *IRVT* II, 8 : [*I(oui)*] *O(ptimo)* *M(aximo)* *Am(moni)*, / *L(ucius)* *Antonius*, / *L(uci)* *f(ilius)*, *Gal(eria)*, *Sabinus* et / *Antonia*, *L(uci)* *f(ilia)*, [⁵ *Procula*]. Pour la datation, M. Clauss, in *CIL* II²/14-1, 3, reprise par J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 55. Voir aussi Navarro Caballero 2017, 768-769, n° 603.

46 Belayche 2000, 579-588, spéc. 584. Pour Jupiter *Dolichenus* dans les provinces germaniques et gauloises : Belayche 2001.

47 Hošek 2012, 299-323.

dans les environs de la plaza San Vicente Ferrer (Fig. 1 : v. 1 sur le plan), en remploi dans ce qui fut une porte de la muraille romaine⁴⁸.

Pour ce qui est plus spécifiquement de Jupiter Ammon, l'Hispanie n'offre qu'un seul autre témoignage, à *Tarraco*, où nous savons, par Florus, qu'il existait un temple qui lui était consacré⁴⁹. G. Alföldy en évoque les vestiges dans le secteur du sanctuaire du culte impérial, où des *clipei*, à l'imitation du *forum* romain, représentent la tête de cette divinité⁵⁰, comme à *Augusta Emerita*, *Corduba* et *Italica*, pour ne citer que les exemples issus de la Péninsule⁵¹.

Ailleurs dans l'Empire, il faut logiquement se tourner, sauf exceptions, vers les provinces orientales ou d'Afrique pour trouver des témoignages à Jupiter (H)ammon : à Carthage (auquel sont accolés les théonymes *Barbarus Silvanus*)⁵² et à *Golas* (Bu Njem)⁵³ en Afrique proconsulaire ; à *Auara*⁵⁴ et à *Bostra* – capitale provinciale et siège de la III^e légion *Cyrenaica*, dont il était la divinité tutélaire⁵⁵ en province d'Arabie ; à Thessalonique⁵⁶ en Macédoine ; à *Auzia*⁵⁷ en Maurétanie césarienne ; à *Aquincum*⁵⁸ en Pannonie inférieure – où Hammon précède la mention à Jupiter Capitolin et à d'autres divinités ; à *Aere* en Syrie⁵⁹ et à Rome (où il précède Silvain)⁶⁰. Dans les autres cas, dont un douteux, l'épiclèse (H)ammon suit le nom de Jupiter *Optimus Maximus* : à *Philae* (sous la forme Jupiter *Optimus Capitolinus Chnubis*, qui précède Junon *Regi-*

48 Peut-on mettre cette inscription en relation avec le cirque tout proche, comme l'évoque Ribera i Lacomba 2013, 19 ?

49 Flor., *Verg.* II, 9 : *Quippe si uetera templa respicias, hic ille colitur corniger praedo, qui Tyriam uirginem portans dum per tota maria lasciuit, hic amisit et substitit, et eius quam ferebat oblitus subito nostrum litus adamauit.*

50 G. Alföldy, in *RE Suppl.* XV, 1978, col. 600 et 636.

51 Sur ces *clipei*, en plus de ceux de *Tarraco* : Peña Jurado 2009, 605-606.

52 *CIL* VIII, 24519 (= *ILS* 4427). Voir aussi Leglay 1961, 15-18.

53 *IRT* 920.

54 Oleson, Reeves, Fisher 2002, 112-116 (= *AE* 2002, 1572).

55 *IGLS* XIII/1, 9010 (Hammon apparaît séparé de Jupiter Capitolin et est précédé par *Genius sanctus*) ; 9011 (= *IGLS* XIII/2, 9011) et *IGLS* XIII/1, 9107. Cf. aussi Bowersock 1983, 136.

56 *IG* X/2-1, 112 = *RICIS* I, 113/578.

57 *CIL* VIII, 9018 (1960) = *CLE* 253 (= *ILS* 4428).

58 *CIL* III, 3463 (= *ILS* 3638) = *TitAg* I, 38.

59 *CIL* III, 13604 = *CIL* III, 14160,4 = *IGLS* XV/1, 95.

60 *CIL* VI, 378 (3005, 3756) (= *ILS* 4426) = EDR177977.

na)⁶¹ en Égypte ; à *Dumata*⁶² ainsi qu'à *Hegra*⁶³ en province d'Arabie ; à *Carnuntum*⁶⁴ en Pannonie supérieure et à *Potaissa*⁶⁵ en Dacie.

En plus de ce texte relatif à Jupiter, il convient d'en mentionner un autre, de Carpesa (hors plan), district situé à 5 km au nord de *Valentia*, mais relevant de la *pertica* coloniale et ne provenant donc sans doute pas de *Saguntum*⁶⁶. Selon J. Corell⁶⁷, il devait s'agir d'un autel, aujourd'hui perdu, conservé alors dans l'abbaye, sur lequel était gravée par les soins de P. Herennius Abascantus, Herennia Rustica et Herennia Laud[- -] (?) une dédicace au dieu, dont nous ignorons s'il portait une épiclèse spécifique⁶⁸. Par ailleurs, Abascantus et Rustica sont connus sur un bloc de calcaire, découvert dans le centre de *Valentia*, ce qui confirme au passage à la fois la correcte attribution de l'épigraphie de Carpesa à cette dernière cité⁶⁹ et sa datation relative au II^e s.⁷⁰. Il va sans dire qu'il n'est pas possible d'établir si cette inscription avait été érigée dans un sanctuaire extra-urbain ou dans une villa suburbaine. Si tel devait être le cas, nous aurions affaire à un acte de dévotion privée.

61 *CIL* III, 75 (968) = *CIL* III, 6630 (= *ILS* 4424).

62 Christol, Lenoir 2001, 167, n. 17 (= *AE* 2001, 1979), où il précède *sanctus Sulmus*.

63 Cf. Bauzou, Fiema, Villeneuve 2020, 180-184 et 187-191, qui nous font connaître sept nouvelles inscriptions (n° 1-2, 5-9), dont certaines peintes à l'encre noire (1-2, 5), relatives à la divinité qui y apparaît comme protectrice de la III^e légion *Cyrenaica* dont des vexillations étaient postées à *Hegra*. Jupiter *Optimus Maximus Hammo* est parfois suivi de *Minuthis* (qui est une référence à Isis, divinité tutélaire de la cité de Menouthis, située à proximité immédiate d'Alexandrie, à côté de Canope, mais surtout de Nicopolis, où était cantonnée la III^e légion *Cyrenaica* avant son transfert à *Bostra* au II^e s.) et du Génie de la III^e légion (1) ou du Génie de la centurie (5). *Ham(m)o* est parfois désigné seul (7).

64 *CIL* III, 11128 (= *ILS* 4425) = *ZaCarnuntum* 214.

65 Deac, *Zăgreanu* 2011, 163-164. Sur l'inscription seule subsiste la mention à Ammon.

66 J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 260, n. 203.

67 J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 260.

68 *CIL* II²/14-1, 120 = *IRVT* II, 177 : *Ioui* [- -] / *P(ublius) Herenni[us] / Abascantus, / Herennia Rus[tica], /⁵ Herennia Laud*[- -].

69 *CIL* II²/14-1, 41 = *IRVT* II, 67.

70 M. Clauss, in *CIL* II²/14-1, 26. Même datation dans J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 261.

Des divinités associées à Jupiter Capitolin, seule Junon apparaît, sur une dédicace gravée sur une plaque de marbre blanc découverte sur les rives du Turia (hors plan), posée par un(e) certain(e) Licinius/a⁷¹, à la fin du I^{er} ou début du II^e s⁷². Elle s'y présenterait avec l'épiclèse *N[emesis]*⁷³, qui est la lecture préférée par G. Alföldy à *N[atalis]*, défendue par J. Corell et X. Gómez Font⁷⁴. En effet, on connaît une autre inscription à Junon Némésis provenant de l'amphithéâtre militaire de *Carnuntum*, en Pannonie supérieure, de la part d'au moins trois individus, dont les deux premiers furent *tubicines* de la XIV^e légion *Gemina*⁷⁵. Associée à Némésis dans cet espace de compétition, Junon veille sur les destins⁷⁶. À nouveau, il ne s'agit donc pas de la divinité membre de la Triade Capitoline. Un autre exemple proviendrait de *Sarmizegetusa*, si la restitution est correcte, et serait le fait d'un patron du collège des *fabri* du municipe d'*Apulum* (?) qui fit ériger une plaque ou une stèle de marbre aux deux divinités⁷⁷. À noter, toujours à *Sarmizegetusa*, la présence de Junon – conjointement à ses parèdres Jupiter Capitolin et Minerve – et de Némésis aux côtés d'une dizaine de dieux sur une base de marbre, œuvre de P. Aelius Hammonius, procureur de *Dacia Apulensis* entre 243 et 245-6⁷⁸.

De fait, il convient de signaler qu'à *Carnuntum*⁷⁹, Némésis se présente parfois avec l'épiclèse *Regina* d'usage courant pour Junon⁸⁰ et que pré-

71 *CIL* II²/14-1, 6a (979-980) = *IRVT* II, 7 : *Deam N[emesim] / Iuno[nem] / Licin[ia] (?) - - -*.

72 J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 53.

73 Sur le culte de Némésis en Hispanie, voir García Bellido 1967, 82-95 ; Bendala Galán 1986, 402-404 et de Hoz 2013, 230-231.

74 J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 52-53.

75 *CIL* III, 11121 (= *ILS* 3743) = *MaCarnuntum* 67 = *EAOR* IX, 138 : *Iunoni / Nemesi, / Eppius Martinus / et Mem(mius) Esper, tub(icines) /⁵ leg(ionis) XIII G(eminae), et Iul(ius) / Rodo et / [- - -]*.

76 Cf. Schmidt Heidenreich 2013, 162.

77 *CIL* III, 13786 = *IDR* III/2, 326 = *EAOR* IX, 152 : *Nemesi - - - / [Iun]o[ni] (?) - - - / [- - - Ant]oni[us - - -] / [pat]ronus co[ll(egii)]fabr(um) /⁵ [- - - mu]nicip[i]i A[pu]l[ens]is / [- - -]VMV[- - -]NA[- - -] / [- - -] Apul[ensis]*.

78 *IDR* III/2, 246. Sur Hammonius : Piso 2013, 240-245, n° 104.

79 *CIL* III, 14075 = *MaCarnuntum* 118 = *EAOR* IX, 132 ; *CIL* III, 14076 = *MaCarnuntum* 107 = *EAOR* IX, 133 (associée à Diane) ; *CIL* III, 14358 = *ZaCarnuntum* 298 = *EAOR* IX, 136 et *CIL* III, 14358,1 = *ZaCarnuntum* 299 = *EAOR* IX, 137.

80 Sur un possible rapport entre Némésis, Junon et la figure de l'impératrice,

cède le substantif *Dea*. Il en va de même dans les provinces danubiennes environnantes, à *Apulum*⁸¹, *Samum*⁸² et *Sarmizegetusa*⁸³ (Dacie) ; à Byala Slatina⁸⁴ et *Ratiaria*⁸⁵ (?) (Mésie inférieure) ; à Mitrovica⁸⁶, Novi Pazar⁸⁷, *Timacum Minus*⁸⁸ et *Viminacium*⁸⁹ (Mésie supérieure) ; à *Virunum*⁹⁰ (Norique) ; à *Aquincum*⁹¹ (Pannonie inférieure) ; à *Andaunia*⁹² et Tuskevar⁹³ (Pannonie supérieure), mais aussi à Rome⁹⁴. Si la restitution de G. Alföldy est fondée, il n'en demeure pas moins impossible d'établir d'où était originaire le dédicant ou s'il s'était rendu dans les contrées où le culte à Némésis est très diffusé, comme c'est le cas aussi de la Syrie, p. ex⁹⁵. Enfin, le contexte dans lequel ces inscriptions ont été érigées, généralement dans des *stationes* ou des amphithéâtres du *Limes* danubien⁹⁶, laisse beaucoup de questions sans réponse, compte tenu de

v. Hornum 1993, 17-19. Voir aussi 69.

81 *CIL* III, 7767 = *IDR* III/2, 319 ; *IDR* III/5-1, 297 et Szabó 2014, 534 (cf. *AE* 2012, 1239 et *AE* 2013, 1310).

82 *CIL* III, 827 = *CIL* III, 7633 = *CBI* 530 et *ILD* 775 = *CBI* 532.

83 *CIL* III, 1438 = *IDR* III/2, 314 ; *CIL* III, 13777 = *IDR* III/2, 313 = *EAOR* IX, 150 ; *IDR* III/2, 308 et *IDR* III/2, 321 = *EAOR* IX, 151.

84 Velkov 1962, 33-34 (= *AE* 1977, 767).

85 *EDCS* 734. La pierre est éditée par M. Clauss dans sa base de données, mais hormis la province, il ne spécifie aucune localisation précise. L'inscription se réfère à P. Vaterculus (?) Theodorus, bénéficiaire du consulaire de la IV^e légion Flavia, basé dans la *statio* de *Ratiaria* en 241 qui remercie Némésis *Regina* et les dieux immortels.

86 *ILJug* III, 1394 = *CBI* 605 et *ILJug* III, 1395 = *CBI* 608.

87 *CBI* 569.

88 *ILJug* I, 69 = *CBI* 602.

89 *IMS* II, 36, où Némésis *Regina* figure aux côtés de Jupiter Capitolin et du Génie de la *statio* locale.

90 Dolenz 2004, 310-312, n° 6.11 (= *AE* 2004, 1077) = *EAOR* IX, 102 : *Nemesis Regina Augusta*.

91 *TitAq* I, 287.

92 *CIL* III, 4008 (1746, 2328, 190) (= *ILS* 3746) = *AIJ* 474 = *EAOR* IX, 148 : *Nemesis Regina Augusta*.

93 *CIL* III, 10955 = *RIU* II, 361 = *CBI* 356.

94 *CIL* VI, 532 (3757) = *IG* XIV, 1012 (= *ILS* 3738) = *IGR* I, 94 = *IGUR* I, 182 = *EDR* 106135 : Μεγάλη Νέμεσις ἡ / βασιλεύουσα τοῦ κόσμου / *Magna ultrix, regina Urbis*...

95 Bru 2008 et Bru 2011, 157-174.

96 Sur Némésis en Occident : Fortea López 1994. V. aussi Pastor 2011 sur le rapport à la figure du Prince. Sur le *Nemeseum* de l'amphithéâtre de *Carnuntum*, v. Schmidt Heidenreich 2013, 71-72.

l'état et du lieu de découverte de la pierre de *Valentia*.

À l'occasion des fouilles du site de l'Almoína (v. D sur le plan), qui recouvre en partie le *forum* de la colonie, fut mis au jour en 1996 un épistyle de calcaire contenant un texte gravé sur trois lignes et dont seule la partie gauche a été conservée. Il y est question d'un *templum* qu'une certaine Messena a édifié, restauré ou reconstruit *a solo* dans la première moitié du II^e s⁹⁷. Contrairement à ce qu'écrivent J. Corell, M. Machancoses López et M. Navarro Caballero⁹⁸, il ne me semble pas que la responsable de cette évergésie doive nécessairement être identifiée avec la polyonyme contemporaine Marcia P. f. Postuma Messenia Lucilla⁹⁹, connue par un piédestal de calcaire érigé lui aussi sur la place publique, puisque les anthroponymes sont distincts. À moins d'admettre une erreur de gravure, on y lit en effet clairement le nom « Messena », qui est un gentilice rare, attesté p. ex. à *Praeneste*¹⁰⁰. Rien ne s'oppose, en revanche, à ce qu'elles aient pu éventuellement être apparentées.

En outre, si l'on s'attache aux aspects formels, la présentation du formulaire de l'inscription ne me semble pas appuyer cette interprétation. En effet, la restitution du texte, tel que l'édite J. Corell, implique de ranger les gentilices et surnoms de la dédicante entre les deux premières lignes (*Templum* [- - - *Marcia P. f. Postuma*] / *Messena* [*Lucilla* - - -]), ce qui me paraît problématique. De fait, ainsi gravés, les noms de la polyonyme prendraient immédiatement la suite de celui de la divinité à qui le *templum* était consacré, ce qui placerait l'évergète sur le même niveau que le dieu ou la déesse qu'elle cherchait à honorer. Enfin, compte tenu de l'importance de l'édifice que cet épistyle devait orner, on s'attendrait à une mise en page un tant soit peu soignée.

Dans l'état actuel de conservation du texte, il n'est guère permis de rattacher cette inscription à une divinité en particulier. Tout au plus est-il possible d'affirmer qu'un autre *templum* se trouvait sur le *forum* ou à proximité immédiate de celui-ci, à moins que Messena se soit chargée

97 *CIL* II²/14-1, 11b (980) = *IRVT* II, 45 : *Templum* [- - -] / *Messena* [- - -] / *est a solo* [- - -]. Datation selon J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 112.

98 J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 111-112 ; Machancoses López 2015a, 500-501 et Navarro Caballero 2017, 771-772, n° 608.

99 *CIL* II²/14-1, 71 = *IRVT* II, 31.

100 *CIL* XIV, 3359 = EDR120196. En revanche, le gentilice Messenia est attesté par ailleurs dans la région de Valence, à *Edeta* : *CIL* II²/14-1, 163b (1008-1009) = *IREdeta* II, 56 et *CIL* II, 5892 = *IREdeta* II, 173.

d'une réfection complète du Capitole, par exemple, en raison de circonstances qui nous échappent totalement. Rien n'autorise, quoi qu'il en soit, à en faire une dédicace à Asclépios, Fortuna, Junon ou Vénus, en raison du sexe de l'instigateur des travaux¹⁰¹.

Toujours dans ce même secteur, ouvrant sur le portique du *forum*, plus particulièrement dans la partie sud, à l'est de la basilique, se trouvait manifestement un édifice, dont l'interprétation est discutée, en raison du caractère fragmentaire de l'inscription qu'on y a mise au jour et qui était placée sur le linteau situé au-dessus de la porte monumentale d'accès. Le texte gravé sur cette *tabula ansata*, daté de la deuxième moitié du I^{er} s.¹⁰², a été restitué de diverses manières. D'aucuns considèrent qu'il s'agit d'une dédicace aux Nymphes¹⁰³, sur lesquelles je reviendrai, tandis que d'autres se montrent plus prudents et plaident en revanche pour une *aedes Augusti* (Fig. 1 : v. E sur le plan)¹⁰⁴.

De fait, en rapport avec le culte impérial, il convient de mentionner ce possible prêtre anonyme de Rome et d'Auguste, dont l'épithèque, des I^{er} ou II^e s., découverte cassée et en remploi dans un contexte d'époque médiévale au croisement de la calle Muñoz Degrain et de la Paz (Fig. 1 : v. 2 sur le plan), devait provenir de la nécropole orientale de la cité¹⁰⁵. Un autre de ses collègues, manifestement, est aussi documenté à *Valentia* en la personne de L. Antonius L. f. Gal. Crescens, édile, IIvir et flamme, dont il sera question plus loin et dont l'inscription a également été mise au jour en remploi à proximité de ce qui fut le *forum* (Fig. 1 : v. 3 sur le plan)¹⁰⁶. Enfin, on peut citer ce possible couple flamine original

101 Corell, Gómez 2007, 324-325.

102 J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 110 et G. Alföldy, in *CIL* II²/14-1, 980.

103 J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 109-110.

104 *CIL* II²/14-1, 11a (980) = *IRVT* II, 44 : [- - -] *cultum est cum suis ornamentis* / [- - -]s, *Edetanus, suo et L(uci) Fabi Fabiani* / [nomine de sua] *pecunia fecit idemque dedicavit*. En faveur du culte impérial : Ribera i Lacomba 2012, 96-97 et Machancoses López 2015a, 501-504.

105 *CIL* II²/14-1, 25a (985) : - - - / [- - -]mi / [- - -] *flam(inis) R]omae* / [et *Aug(ust-?)* - - -] III / [- - -]us *lib(ertus)*.

106 *CIL* II²/14-1, 24 = *IRVT* II, 28 : *L(ucio) Antonio, L(uci) f(ilio), Gal(e-ria), / Crescenti, aed(ili), IIvir(o), / flamine; huic defuncto* / [ab] *uniuerso ordine Valent[is] inorum] decreta est publica lauda[tio et locus] sepultura[e et] funeris im[pe]n[s]a et statua ex d[ecreto] d[ecurionum] Veteranorum. // L(ucio) Antonio, L(uci)*

d'Iesso – si l'on s'en tient à la lecture de J. Corell –, mais documenté à Torrent, à une dizaine de km au sud-ouest, dans l'*ager Valentinus* (hors plan), d'après un texte très mal conservé, qui nous empêche d'établir où ils avaient été élus prêtres¹⁰⁷.

L'Asclépieion¹⁰⁸, quant à lui, fut embelli et agrandi à la fin du I^{er} s. avec la construction de fontaines et d'une piscine avec portique¹⁰⁹. Le complexe s'élevait à l'est de la cité, à proximité du *forum*, face aux thermes, au croisement de deux axes importants, car là surgissait l'eau qui servait au culte et aux ablutions. Sa position géographique sur un lieu de transit est tout à fait normale et correspond à celle documentée pour d'autres sanctuaires aux caractéristiques similaires¹¹⁰.

C'est des I^{er} ou II^e s. que sont datées deux inscriptions qui font allusion au dieu et qui sont l'œuvre d'affranchis, sans que l'on puisse en tirer davantage d'informations : la première est l'exécution d'un *uotum* de Q. Calpurnius Alypion, sous la forme d'un autel ou d'une base de statue perdue¹¹¹, tandis que la seconde est une base de statue de calcaire offerte par le sévir augustal L. Cornelius Hyginus, datée de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s.¹¹². Tandis que cette dernière inscription fut découverte en 1652 lors de la construction des fondations de la Basilique de Nuestra Señora de los Desamparados (Fig. 1 : v. 4 sur le plan), à 50 mètres du sanctuaire, la première fut mise au jour plaza de la Almoína, dans le

f(ilio), / Gal(eria), Crescenti, / filio, Iulia, C(ai) f(ilia), / Maxima, mater. Iulia C. f. Maxima est connue par ailleurs : CIL II²/14-1, 25 = IRVT II, 29. Cf. Navarro Caballero 2017, 769-770, n° 606.

107 CIL II²/14-1, 94 = IRVT II, 171 : [- S]ulpicio, L(uci) f(ilio), Gal(eria), Ennagael, [La]cetano (?) / [ex] opp[ido] Iessone (?), qui [s]ub Do[m]itiano / [e]merit[us] est - - -, con/[f]ectis o[mnibus] (?) - - -] qui⁵esc[it] (?) - - -] suis / [- - -] Sulpi[cio] Ennagael (?), II[ui]r(o), flami[n]i / [Se]ue[- - -]flamin[i]/[ca] (?) - - -]VM / [- - -]coniu[gi] et ¹⁰[sibi - - -]fecit / [- - -]an(norum)] LVIII.

108 Riethmüller 2005, II, 445, n° 643.

109 Sur ce sanctuaire à l'époque impériale, voir Ribera i Lacomba 2009 ; Machancoses López 2015a, 487-495 ; Machancoses López 2015b, 132-133 (résumé).

110 Machancoses López 2015b, 127-128. Voir aussi les remarques de Ben Abed, Scheid 2003 sur les sanctuaires de sources.

111 CIL II²/14-1, 1 = IRVT II, 1 : Asclepio, / Q(uintus) Calpurnius / Alypion / u(otum) l(ibens) s(oluit).

112 CIL II²/14-1, 2 = IRVT II, 2 : Asclepio / deo / L(ucius) Cornelius / Hyginus, ⁵seuir / Augustalis. Datation d'après M. Clauss, in CIL II²/14-1, 2, tandis que J. Corell et X. Gómez Font, in IRVT II, 45 proposent la première moitié du I^{er} s.

complexe dédié à Asclépios (Fig. 1 : v. A sur le plan)¹¹³.

Le culte d'Asclépios, comme on peut s'en douter en raison des circonstances de la fondation de *Valentia*, a été importé ici par Rome sous son nom grec¹¹⁴. Il ne semble pas qu'il faille y voir une réminiscence de quelque culte indigène préexistant à l'arrivée des premiers habitants venus d'Italie ou l'influence, p. ex., des populations hellénisées ou punis cisées présentes sur la côte méditerranéenne de la Péninsule¹¹⁵, même si les dédicants des inscriptions de *Valentia* sont liés au monde affranchi, en raison de leurs surnoms grécisants. En outre, il n'est pas certain qu'on y ait pratiqué l'incubation, si fréquente dans les sanctuaires situés

113 Machancoses López 2015a, 490.

114 Sur l'arrivée du culte à Rome, depuis Épidaure, au début du III^e s. av. n.è. et dont le principal sanctuaire se trouvait sur l'île Tibérine, voir Riethmüller 2005, I, 233-236. Sur ce temple de Rome : Riethmüller 2005, II, 431-432, n° 586. Voir aussi Renberg 2006-2007. Dans l'*Vrbs*, se rencontrent les deux graphies, grecque, plutôt minorigrafe : *CIL* VI, 8 = EDR161173 ; *CIL* VI, 13 = EDR161177 ; *CIL* VI, 20 (= *ILS* 2092) = EDR161182 ; *CIL* VI, 370 = EDR104817 ; *CIL* VI, 656 = *CIL* VI, 30806 (= *ILS* 3536) = EDR177987 ; *CIL* VI, 39804 = EDR073464 et *InscrIt* XIII/2, 42 (calendrier) – et latine : *CIL* VI, 1 = *CIL* VI, 30682 = EDR126822 ; *CIL* VI, 2 = EDR160658 ; *CIL* VI, 4 = EDR118491 ; *CIL* VI, 5 = EDR126839 ; *CIL* VI, 6 = EDR126840 ; *CIL* VI, 7 = *CIL* I², 800 (= *ILS* 3836) = *ILLRP* 39 = *CIL* VI 39803 = EDR080158 ; *CIL* VI, 9 = *CIL* VI, 30683 (= *ILS* 2101) = EDR100462 ; *CIL* VI, 10 = EDR161174 ; *CIL* VI, 11 = EDR161175 ; *CIL* VI, 12 = *CIL* VI, 30684 (= *ILS* 3837) = EDR161176 ; *CIL* VI, 14 = EDR161179 ; *CIL* VI, 16 = *CIL* VI, 30685 (= *ILS* 2095) = EDR121889 ; *CIL* VI, 17 = EDR161180 ; *CIL* VI, 18 = *CIL* VI, 30686 (= *ILS* 3851) = EDR121715 ; *CIL* VI, 19 (= *ILS* 2194) = EDR161181 ; *CIL* VI, 238 (= *ILS* 3665) = EDR170913 ; *CIL* VI, 2230 = EDR170692 ; *CIL* VI, 10234 (= *ILS* 7213) = EDR171003 ; *CIL* VI, 10286-10287 = *InscrIt* XIII/1, 20 = *InscrIt* XIII/2, 12 = EDR102312 ; *CIL* VI, 30842 = *CIL* I², 26 = *ILLRP* 36 (= *ILS* 3833) = EDR126805 ; *CIL* VI, 30843 = *CIL* I², 27 = *ILLRP* 38 (= *ILS* 3835) = EDR128081 ; *CIL* VI, 30844 = EDR140717 ; *CIL* VI, 30845 = *CIL* I², 28 = *ILLRP* 35 (= *ILS* 3834) = EDR102308 ; *CIL* VI, 30846 = *CIL* I², 29 = *ILLRP* 37 = EDR161295 ; *CIL* VI, 30983 (= *ILS* 3840) = EDR121827 ; *CIL* VI, 39801 = EDR116051 ; *CIL* VI, 39802 (douteuse) = EDR154223 et Josi 1936, 211 (= *AE* 1937, 161) = EDR073350. En Hispanie, le constat est le même, avec un léger avantage de la dénomination latine – *CIL* II²/7, 138 (*Epora*) ; *CIL* II²/5, 836 (*Nescania*) ; *CIL* II, 2407 (Caldas de Vizela) ; *ERPLeón* 57 (*Legio VII Gemina*) ; *CIL* II, 174-175 (*Olisipo*) et *CIL* II, 21 = *IRCPacensis* 144 (= *ILS* 6903) (*Mirobriga*) – sur la grecque : *CIL* II, 2411 (*Bracara Augusta*) ; *CIL* II²/14-1, 291 (cf. 1022) (*Saguntum*) et *CIL* II, 173 (*Olisipo*), qui s'ajoutent aux deux de *Valentia* dont il a été question plus haut.

115 Riethmüller 2005, I, 85-87.

en pays grec¹¹⁶. Quoi qu'il en soit, l'importance manifeste de ce culte à Asclépios, qui a traversé les époques, inviterait peut-être à le considérer comme la divinité principale de *Valentia* si les sources n'étaient pas aussi parcimonieuses.

L'épigraphie nous renseigne sur l'existence d'un culte à Bellone, attesté sur une inscription mise au jour en remploi dans des restes d'époque islamique calle del historiador Chabàs – à nouveau la découverte dans un milieu décontextualisé rend souvent difficile l'identification –, mais à proximité de ce qui serait un sanctuaire, que l'on propose de lui rattacher (Fig. 1 : v. F sur le plan). En effet, à l'occasion des fouilles qui furent menées dans ce secteur dans les années 1990, on y a exhumé la preuve de la réalisation de rituels publics de fondation dans une tranchée sise dans le complexe, ainsi que des éléments architectoniques qui appuient le caractère sacré de l'endroit, réduit en cendres en 75 av. n.è. Il fut rapidement reconstruit à l'époque augustéenne, puis remodelé sous les Flavians, à l'instar du reste de la ville¹¹⁷.

Si l'épigraphie permet de rattacher ce temple supposé à Bellone, on peut expliquer sa présence à *Valentia* grâce aux fondateurs italiens qui ont établi la cité, à moins qu'elle ne doive être mise en relation avec les campagnes de Brutus en Lusitanie, dans la région de *Caurium*, de *Norba* et de *Turgalium*, où elle est principalement attestée¹¹⁸. Il n'est d'ailleurs pas exclu que Bellone, représentée casquée, ait figuré sur les monnaies de *Valentia*, à moins d'y voir la déesse Roma¹¹⁹. Serait-il possible de l'identifier sur l'antéfixe de la fin du II^e-début du I^{er} s. av. n.è. découverte dans ce secteur, que L. Pérez Vilatela attribuerait plutôt à Cérès, à qui le sanctuaire voisin serait donc consacré, sans tenir compte de l'inscription à Bellone dont il ne semble pas avoir pris connaissance¹²⁰ ? Quoi qu'il

116 Cf. Renberg 2006.

117 Machancoses López 2015a, 277-281, 495-500 ; Machancoses López 2015b, 128-129 ; Ribera i Lacomba 2017, 59-61.

118 *CIL* II, 5277 = *CILCáceres* II, 723 ; *CILCáceres* I, 227 ; *CILCáceres* I, 234 ; *CILCáceres* II, 630 ; *CILCáceres* II, 631 ; *CILCáceres* II, 722 ; *CILCáceres* II, 843 ; *CILCáceres* III, 907 ; *FE* 207 ; *FE* 420 ; *FE* 578 = *FE* 2017 (*add.*). Voir aussi Salas Martín 1980, 179-180, n° 2 et 182, n° 6 ; Douteuse : *CILCáceres* II, 721. Avec la graphie Belona : *CILCáceres* II, 418 ; *CILCáceres* II, 465 ; *CILCáceres* II, 495 ; *CILCáceres* II, 517 ; *CILCáceres* II, 518 ; *CILCáceres* II, 638.

119 Cf. Ripollès Alegre 1988, 9-10. Voir aussi Ripollès Alegre 2002, 338.

120 Pérez Vilatela 2014. En réalité, tant l'inscription à Bellone que l'antéfixe sont

en soit, nous avons là un culte qui a apparemment perduré à travers les époques, si l'on peut dire, dans une région, où il constitue, dans l'état actuel de la documentation, un *unicum*, puisque le témoignage de *Tarraco* est douteux¹²¹.

Qu'en est-il du texte de cette plaque de calcaire ? Il se réfère à un certain Antonius qui a restauré ce sanctuaire à Bellone, au II^e ou III^e s., selon la datation proposée d'abord par F. Arasa et A. Ribera¹²², reprise ensuite par G. Alföldy¹²³. L'état de conservation de cette pierre ne nous permet pas, hélas, d'en dire davantage : impossible en effet d'affirmer que Bellone portait l'épiclèse « *diuina* », comme le suggère M. Machancoses López¹²⁴.

Parmi les autres sanctuaires dont on peut postuler l'existence à l'époque impériale après la reconstruction de la cité, il y a celui d'Hercule. Sur une base de statue de calcaire mise au jour calle Trinquete de Caballeros, dans le secteur du cirque, où elle aurait pu avoir été érigée (v. 5 sur le plan)¹²⁵ avant d'être déplacée calle de la Abadía de San Martín pour y être encastrée dans un mur, on lit que M. Marcius M. f. Celsus donne, en son nom et en celui de son fils, M. Marcius Antoninus, une statue du dieu avec sa base, son autel et ses *subsellia*¹²⁶. Compte tenu du type d'objets offerts par Celsus, il fallait disposer d'un espace pour les ranger, ce qui implique un édicule sacré, comme semblait déjà suggérer l'ecclét

mentionnées dans un article de Ribera i Lacomba 1995, 194, qui ne propose aucune identification de la figure représentée sur l'ornement de terre cuite. Même prudence chez Machancoses López 2015a, 497 et Machancoses López 2015b, 128. Sur cette pièce, voir aussi Ribera i Lacomba 1998, 259 et 485.

121 *CIL* II²/14-1, 2259. Sur Bellone à *Valentia* : Arasa i Gil, Ribera i Lacomba 2014, 32-33 (qui offre l'*editio princeps* de l'inscription reprise ensuite dans le *CIL* II²/14-1) ; Machancoses López 2015a, 495-500 ; Machancoses López 2015b, 128-129 et Ribera i Lacomba 2017, 60-61. Voir García y Bellido 1967, 64-70 ; Bendala Galán 1986, 399-400 et de Hoz 2013, 238-239, sur le culte à Bellone en Hispanie.

122 *CIL* II²/14-1, 2a (979) : [- - -] *Antonius* [- - -] / [- - -] *na Bellona* [- - -] / [*de sua pecuni?*] *a refecit* / [- - -]. Première allusion dans Arasa i Gil 2012, 291-292 (reprise dans *HEp* 2012, 676).

123 G. Alföldy, in *CIL* II²/14-1, 979.

124 Machancoses López 2015b, 128-129.

125 Ribera i Lacomba 2013, 17 ; 19 et 30 et Machancoses López 2015a, 511.

126 *CIL* II²/14-1, 5 = *IRVT* II, 5 : *M(arcus) Marcius, M(arci) / fil(ius), Celsus, / Herculem cum / basi et ara et subse/llis, suo et M(arci) Marci / Antonini, fili(i) sui, / nomine, d(ono) d(edit)*. Voir Oria Segura 1996, 179-180, n. I-36.

siastique V. Justiniano, humaniste du XVI^e s., qui décrivait, à l'occasion de sa découverte, une construction semblable à un « *sacellum* » en même temps qu'une statue¹²⁷. L'emplacement de ce lieu de culte, dans la *spina* du cirque, si l'identification est correcte, s'avère presque conforme aux prescriptions de Vitruve¹²⁸. Datation de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s.¹²⁹.

Concernant le culte à Hercule à *Valentia*, on peut aussi évoquer la découverte, calle Conde de Trénor, le long du fleuve (Fig. 1 : v. 6 sur le plan), d'une antéfixe en terracotta, datée du II^e s. av. n.è., qui pourrait représenter la tête du dieu recouverte de la peau du lion de Némée et qui appartiendrait à un lieu de culte, dont on ignore tant l'emplacement que les dimensions¹³⁰.

Enfin, on peut citer un cippe de calcaire provenant d'Alfarp, situé à 30 km au sud-ouest, dans l'*ager* de *Valentia* (hors plan), que l'on peut dater du II^e s., où apparaît Hercule *inuictus* sans que l'on sache s'il provient d'un domaine privé ou d'un sanctuaire¹³¹. Cette épiclèse qui rattache la divinité au culte officiel¹³² est attestée par ailleurs en Hispanie : à *Tucci*, deux fois¹³³, et à Castro del Río¹³⁴ en Bétique, ainsi que dans les environs de *Saetabi* en Tarraconaise¹³⁵.

Hercule *inuictus* est une divinité à l'origine au caractère militaire dont le culte est attesté dans l'*Vrbs*¹³⁶. En effet, nous y connaissons l'existence de plusieurs espaces sacrés qui lui furent dédiés : deux sur

127 Cf. V. Justiniano, in *CIL* II, 502.

128 Vit. I, 7, 1 : *Herculi, in quibus ciuitatibus non sunt gymnasia neque amphitheatra, ad circum.*

129 Datation d'après M. Clauss, in *CIL* II²/14-1, 3, tandis que J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 49 proposent la deuxième moitié du I^{er} s.

130 Machancoses López 2015a, 510-511.

131 *CIL* II²/14-1, 99 = *IRVT* II, 164 : *Herculi / inuicto*. Voir Oria Segura 1996, 180-181, n° I-37. Datation selon M. Clauss, in *CIL* II²/14-1, 23, tandis que J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 245 proposent le I^{er} s.

132 Oria Segura 1996, 61-62. Voir aussi Mangas 1986, 330-331, avec une autre interprétation.

133 *CIL* II²/5, 65 (= *ILS* 161) et *CIL* II²/5, 208 (*ager* de *Tucci*).

134 *CIL* II²/5, 392.

135 *IRSaetabi* II, 81 (trouvé dans les restes d'une villa à L'Ènova).

136 Voir Bayet 1926, 322-339.

le *forum Boarium* : l'*aedes* à *Hercules Inuictus*¹³⁷ – à ne pas confondre avec le temple d'Hercule *Victor ad Portam Trigeminam*¹³⁸, dans le lequel se trouvait une statue en marbre d'Hercule *Oliuarius*¹³⁹ – et l'*Ara Maxima*¹⁴⁰, le plus ancien sanctuaire dédié à ce dieu à Rome, qu'entourait l'*aedes Aemiliana Herculis*¹⁴¹. Une autre *aedes* à *Hercules inuictus Esyichianus* se situait dans la zone du Trastevere¹⁴².

En outre, M. Machancoses López¹⁴³, sur la base d'une interprétation fragile d'un épistyle de calcaire à la datation malaisée¹⁴⁴, réutilisé à une époque indéterminée et mis au jour au croisement de la calle Micalet et de la plaza de la Reina (Fig. 1 : v. 7 sur le plan) postule l'existence d'un sanctuaire à Mars Auguste¹⁴⁵. Pourtant, cette affirmation, défendue en premier lieu par J. Corell¹⁴⁶, contrevient clairement à ce qu'écrit Vitruve qui signale qu'un *fanum* à Mars devait être bâti *extra urbem, sed ad campum*, bien que des exceptions aient pu exister, telles que le temple de Mars *Vltor* sur le *forum* romain¹⁴⁷.

De plus, J. Corell propose de lui rattacher un autre bloc, découvert à proximité, dans la cathédrale (Fig. 1 : v. G sur le plan), où il est question d'un couple formé par Viria Acte, connue par des inscriptions provenant

137 F. Coarelli, in *LTUR* III 1996, s. v. Hercules invictus, aedes (Forum Boarium), 15.

138 F. Coarelli, in *LTUR* III 1996, s. v. Hercules Victor, aedes (ad Portam Trigeminam), 22-23.

139 F. Coarelli, in *LTUR* III 1996, s. v. Hercules Olivarius, 19-20.

140 F. Coarelli, in *LTUR* III 1996, s. v. Hercules invictus, aedes Ara Maxima, 15-17.

141 F. Coarelli, in *LTUR* III 1996, s. v. Hercules, aedes Aemiliana, 11-12.

142 E. M. Steinby, in *LTUR* III 1996, s. v. Hercules invictus Esyichianus, aedes, 17.

143 Machancoses López 2015a, 507-508 et Machancoses López 2015b, 131.

144 M. Clauss, in *CIL* II²/14-1, 4 ne fournit aucune datation, tandis que J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 58 proposent la deuxième moitié du I^{er} s., en raison de leur hypothèse de lecture (v. plus loin).

145 *CIL* II²/14-1, 11 = *IRVT* II, 9a : [- - - A]ug(ust-) / [- - -]e cladem [- - -].

146 J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 55-58.

147 Vitr. I, 7, 1 : *Marti extra urbem, sed ad campum (...). Id autem etiam Etruscis haruspicibus disciplinarum scripturis ita est dedicatum, extra murum (...) Martis fana ideo conlocari (...). Martis uero diuinitas cum sit extra moenia dedicata, non erit inter ciues armigera dissensio, sed ab hostibus ea defensa a belli periculo conseruabit.*

de la zone du *forum*¹⁴⁸, et Crescens¹⁴⁹, identifié avec l'homonyme ayant entretenu un rapport avec la VII^e ou XI^e légion Claudia Pia Fidelis¹⁵⁰, qui serait à son tour le père du magistrat municipal L. Antonius L. f. Gal. Crescens¹⁵¹.

En outre, selon J. Corell¹⁵², puis dans son édition avec X. Gómez Font¹⁵³, Acte et Crescens seraient les dédicataires de ce temple, situé dans l'un des angles du *forum*, à côté de l'actuelle cathédrale, et reconstruit après une « *clades* », qui pourrait ne pas être une bataille, mais plutôt une catastrophe naturelle, telle qu'une inondation du Turia.

Toutefois, F. Arasa¹⁵⁴, d'abord, et G. Alföldy, ensuite¹⁵⁵, rejettent cette identification, dans la mesure où on ne peut se baser sur le seul *cognomen* Crescens pour suggérer une assimilation avec ses homonymes. Qui plus est, les dimensions des deux blocs et la hauteur des lettres empêchent, en réalité, qu'ils aient fait partie du même ensemble, qui difficilement, enfin, peut avoir appartenu à un temple et encore moins dédié à Mars, à mon avis, compte tenu de la lacune. Il faut plutôt songer à un monument aux dimensions plus humbles et on ne peut formellement exclure que l'un et l'autre fragment proviennent de petits édifices sacrés distincts.

Quoi qu'il en soit, adoptant la suggestion de J. Corell d'associer les deux inscriptions, M. Machancoses López n'exclut pas qu'on doive plutôt y voir une commémoration de la reconstruction de la ville à l'époque d'Auguste et se rattacher à une porte ou un arc monumental, situé dans la voie d'accès sud au *forum*¹⁵⁶. Il va sans dire que dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de souscrire à cette hypothèse, même s'il paraît clair qu'il vaut mieux séparer les deux épigraphes.

148 *CIL* II²/14-1, 37 = *IRVT* II, 35 ; *CIL* II²/14-1, 81 = *IRVT* II, 38 ; *CIL* II²/14-1, 82 = *IRVT* II, 36 ; *CIL* II²/14-1, 83 = *IRVT* II, 37. Cf. Navarro Caballero 2017, 773-774, n° 612.

149 *CIL* II²/14-1, 56 = *IRVT* II, 9b : [- - -] // [- - - C]res//cens et Viria A//ct(e) u[xor - - -] // [- - -]. Sur ces identifications : J. Corell, in *IRVT* II, 58 et 104. Voir aussi Navarro Caballero 2017, 774.

150 *CIL* II²/14-1, 23 = *IRVT* II, 40.

151 *CIL* II²/14-1, 24 = *IRVT* II, 28.

152 J. Corell, in *IRVT* I, 72-75, ad n° 12.

153 J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 55-58, ad n° 9.

154 Arasa i Gil 2012, 292-293.

155 G. Alföldy, in *CIL* II²/14-1, 985, ad n° 56.

156 Machancoses López 2015a, 508.

Il est une autre divinité pour laquelle on a postulé l'existence d'un sanctuaire, à l'emplacement malheureusement imprécis, peut-être dans les environs de la zone portuaire¹⁵⁷, sur la rive droite du Turia¹⁵⁸, car l'inscription fut trouvée dans le lit du fleuve (secteur ici hors plan)¹⁵⁹ : Isis. Il s'agit de la plaque de calcaire, du I^{er} s.¹⁶⁰, faisant mention du *sodalitium* (collège) d'esclaves honorant Isis¹⁶¹, qui devait, en toute logique, disposer d'un lieu de culte¹⁶². M. Machancoses López n'exclut pas non plus que l'édifice en question se soit situé dans le complexe du temple d'Asclépios ou dans ses environs, voire qu'il doive être mis en relation avec un mausolée, et donc avec une association funéraire¹⁶³. Cependant, faute de données probantes, il vaut mieux rester prudent, car on peut se situer au niveau des *sacra priuata*.

Ce culte à Isis, de lointaine origine orientale, tout comme celui de Sérapis, dont il sera spécifiquement question plus loin, n'implique pas que ses dévots soient issus des provinces hellénophones de l'Empire. Il s'agit en effet de divinités pleinement intégrées au panthéon romain¹⁶⁴.

Il faut maintenant passer en revue les temples pour lesquels il n'est pas possible d'identifier la divinité dont ils hébergeaient le culte. C'est le cas de l'édifice situé sous l'actuelle plaza de Cisneros (Fig. 1 : v. H sur le plan), où l'influence ibère se fait sentir, et que l'on serait tenté d'interpréter comme un sanctuaire dédié à une divinité indigène ou italique, compte

157 Cf. Vitr. I, 7, 1 : *ut Isidi et Serapi, in emporio*. L'*emporium*, dans l'œuvre de Vitruve, est toujours lié au port : II, pr. 4 ; II, 8, 11 et V, 12, 1.

158 J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 50.

159 *CIL* II²/14-1, 6 (= *ILS* 4412) = *IRVT* II, 6 = *RICIS* II, 603/301 : *Sodalitium / uernarum / colentes Iside[m]*.

160 M. Clauss, in *CIL* II²/14-1, 3 et J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 51.

161 L. Bricault, in *RICIS* II, 682. Voir aussi Bricault 2012, 100 et Alvar Ezquerro 2012, 108, n° 152.

162 Machancoses López 2015b, 131.

163 Machancoses López 2015a, 508-509 et Machancoses López 2015b, 131.

164 Sur Isis et Sérapis en Hispanie, voir de Hoz 2013, 216-225. Voir également García y Bellido 1967, 106-124 ; Bendala Galán 1986, 371-377 ; Alvar Ezquerro, Muñoz Grijalvo 2004, 69-94 et Alvar Ezquerro 2012. La construction du plus grand sanctuaire consacré à Isis et Sérapis à Rome a été décrété par les Triumvirs en 43 av. n.è., même s'il faudra attendre l'époque julio-claudienne pour que ce culte soit totalement reconnu officiellement : DC XLVII, 15, 4. Cf. F. Coarelli, in *LTUR* III 1996, s. v. Iseum et Serapeum in Campo Martio ; Isis Campensis, 107-109. Cf. voir aussi Scheid 2009.

tenu des premiers habitants de la cité et des populations qui vivaient à proximité. On peut clairement le dater de l'époque républicaine, sans que l'on puisse affirmer si sa fondation fut concomitante à celle de *Valentia* ou s'il l'a précédée¹⁶⁵. Ce qui est assuré, c'est sa destruction en 75 av. n.è. et son changement d'affectation après la reconstruction de la ville¹⁶⁶.

On se trouve dans une situation similaire pour un autre temple, périurbain, qui se serait situé à l'ouest de la cité, en dehors des murs, sur ce qui était alors une île, comme l'attesteraient les fouilles menées sous la plaza Marqués de Busianos (hors plan). Cet édifice serait stratigraphiquement daté du I^{er} s., tandis que les tombes mises au jour sur place seraient du III^e s., dans un contexte de réaffectation du complexe en question¹⁶⁷.

Enfin, il subsiste un doute quant à l'interprétation de la dénommée *Domus* de *Terpsichore*, située entre les calles Unión et Salvador et la plaza de San Lorenzo, au nord du *forum* (Fig. 1 : v. I sur le plan). On a postulé qu'elle ait éventuellement été, entre autres, le siège d'une association à caractère religieux au II^e s., compte tenu de l'agencement des pièces et de la décoration picturale qu'on y a retrouvée. En raison de cette incertitude, je la laisserai par conséquent de côté¹⁶⁸.

4. Cultes attestés uniquement par l'épigraphie

Après cette présentation des témoignages archéologiques, parfois corroborés par l'épigraphie, il reste une série d'inscriptions qui font référence à des divinités, mais sans qu'il soit possible de les relier à un lieu de culte en particulier, compte tenu de la décontextualisation fréquente de ces trouvailles.

165 Machancoses López 2015b, 129 et Ribera i Lacomba 2017, 61-65. En effet, la fondation d'une colonie latine – si tel est le rang de *Valentia* sous la République –, n'implique pas nécessairement la destruction des sanctuaires préexistants : Bertrand 2015, 142-151, d'après les exemples d'*Ariminum* et d'*Hadria*.

166 Ribera i Lacomba 2017, 65.

167 Machancoses López 2015a, 595-602 et Machancoses López 2015b, 131-132.

168 Escrivà Chover 2016, 428-434.

4.1 À Valentia

La première d'entre elles, c'est à Vénus *Genetrix*, qu'elle fait référence. Elle est connue par un autel de calcaire des II^e et III^e s.¹⁶⁹ mis au jour calle del Mar (Fig. 1 : v. 8 sur le plan), à l'extérieur de l'enceinte urbaine à l'époque impériale, comme le prescrivait Vitruve, même si des adaptations restaient possibles¹⁷⁰. De fait, rien n'exclut qu'elle y ait été déplacée à un moment indéterminé¹⁷¹. Si l'on en revient au texte de la loi coloniale d'*Vrso*, on doit rappeler qu'il était souhaitable d'honorer également Vénus, lointaine aïeule de Jules César¹⁷². Rien de surprenant, par conséquent, d'en retrouver un témoignage à *Valentia*. En outre, les autres allusions à la divinité avec cette épiclèse, en Hispanie, sous la forme, respectivement, d'une dédicace et d'une statue, proviennent d'*Hispalis*¹⁷³ et de *Castulo*¹⁷⁴.

Découverte sur le site de l'Almoïna (Fig. 1 : v. D sur le plan), l'autel ou base de statue de calcaire à *Fortuna*, divinité pour laquelle on dispose de nombreux témoignages dans la Péninsule et au-delà, est l'œuvre de T. Rubrius T. f. Restitutus, à l'époque julio-claudienne, selon la datation de M. Clauss¹⁷⁵, mais sans qu'il soit nécessaire, à mon avis, de la mettre en relation avec l'Asclépieion tout proche¹⁷⁶. Signalons la découverte d'une statue de *Fortuna* datée du II^e s. dans un puits tardo-antique de la nécropole de la Boatella, située *extra muros* le long de la via Augusta, au

169 CIL II²/14-1, 10 = IRVT II, 13 : *Veneri / Genetrici*. Datation : M. Clauss, in CIL II²/14-1, 4 et J. Corell et X. Gómez Font, in IRVT II, 63.

170 Cf. Vitr. I, 7, 1 : *itemque Veneri, ad portum. Id autem etiam Etruscis haruspibus disciplinarum scripturis ita est dedicatum, extra murum Veneris (...) fana ideo conlocari uti non insuescat in urbe adulescentibus seu matribus familiarum ueneria libido (...)*.

171 Machancoses López 2015a, 516. Le contexte de découverte de l'inscription n'est en effet pas clair : Corell 1986, 431-433, n° 5, spéc. 431.

172 Sur le culte à Vénus par César et Auguste : Schilling 1982², 301-346.

173 Cf. HEP 2000, 577 (addendum) = AE 2002, 716.

174 CIL II, 3270 = CILA Ja 1, 91. Sur le culte de Vénus en général, voir Mangas 1986, 322-324.

175 CIL II²/14-1, 4 = IRVT II, 4 : *Fortunae / T(itus) Rubrius, / T(iti) f(ilius), / Restitutus* /⁵ *d(e) s(uo) f(ecit)*. Datation : M. Clauss, in CIL II²/14-1, 3.

176 Telle est l'opinion de Machancoses López 2015a, 506. Sur le culte à *Fortuna*, voir Champeaux 1982 et 1987. Cf. aussi Mangas 1986, 332-333.

sud-ouest de l'antique *Valentia*, provenant sans doute à l'origine d'une *domus* particulière¹⁷⁷.

Parmi les autres dieux attestés dans la colonie, on trouve les *Fata*, unique témoignage connu à ce jour en Hispanie citérieure et présents sur une plaque ou un bloc de calcaire, mis au jour plaza de la Almoína (Fig. 1 : v. D sur le plan), mais aujourd'hui disparu. Il s'agit d'un *uotum* réalisé par Q. Fabius Nysus, sans doute un affranchi, que l'on peut dater des II^e ou III^e s¹⁷⁸. Rien n'empêche, selon M. Machancoses López, que l'inscription ait été à l'origine placée dans le complexe de l'Asclépieion (Fig. 1 : v. A sur le plan)¹⁷⁹. Signalons l'unique autre attestation aux *Fata Augusta*, associés à *Nutrix Augusta* à *Corduba*¹⁸⁰.

Mentionnons aussi Sérapis, sur un autel ou une base de statue conservé un temps à l'hôpital général de Valence, au sud-ouest du centre (hors plan), d'où il a disparu. On y lisait que l'esclave Callinicus invoquait la divinité pour la sauvegarde de son maître P. Herennius Severus¹⁸¹, que l'on a identifié au sénateur consulaire homonyme¹⁸², qui vécut au II^e s., ce qui nous permet par la même occasion de dater cette inscription. Étant donné que l'on ignore l'emplacement originel de la pierre, il n'est pas possible d'affirmer si cette marque de dévotion privée se trouvait dans un sanctuaire commun avec Isis (sur cette dernière, v. plus haut) ou si elle fut plutôt érigée dans un complexe distinct¹⁸³.

Les Nymphes sont, elles aussi, attestées à *Valentia*. J'exclus d'emblée la lecture de J. Corell pour le bloc de calcaire du *forum* dont j'ai déjà

177 Arasa i Gil, Jiménez Salvador, Herreros 2015.

178 *CIL* II²/14-1, 3 = *IRVT* II, 3 : *Fatis* / *Q(uintus) Fabius* / *Nysus* / *ex uoto*. Datation : M. Clauss, in *CIL* II²/14-1, 3 et J. Corell et X. Gómez Font in *IRVT* II, 46.

179 Machancoses López 2015a, 491 et 512-513.

180 *CIL* II²/7, 223.

181 *CIL* II²/14-1, 9 = *IRVT* II, 12 = *RICIS* II, 603/302 : *Serapi* / *pro salute P(ubli)* / *Herenni Se/ueri, Callini*⁵/*[c]us ser(uus)*.

182 Cf. Le Roux 1982, 461, n° 27 = Le Roux 2014, 375, n° 27 ; Caballos Rufino 1990, 156-157, n° 84 et des Boscs-Plateaux 2005, 534, n° 77.

183 L. Bricault, in *RICIS*, 682 et Alvar Ezquerro 2012, 108-109, n° 153, qui corrigent ce qu'affirme García y Bellido 1967, 129. Autre hypothèse, Machancoses López 2015a, 516. Sur Sérapis en particulier, García y Bellido 1967, 125-139 et Bendala Galán 1986, 377-380.

fait état, pour m'intéresser à l'autel de calcaire, exhumé calle de Salvá au début du XX^e s., au sud du centre-ville (hors plan), que l'on a daté du II^e ou du III^e s.¹⁸⁴. Il contient une dédicace en exécution d'un *uotum* aux Nymphes par M. Valerius Munitus, originaire du nord de l'Hispanie, comme l'indiquerait l'ethnique *Astur*. J. Mangas soutient que le culte des Nymphes, divinités des eaux, mais aussi curatives, dans la région natale de Munitus, doit résulter de l'interprétation de déesses indigènes¹⁸⁵. Peut-on en dire autant dans ce cas-ci ? La question reste posée. Quoi qu'il soit, le lieu de découverte de cette inscription, à une distance certaine du forum, rend difficile d'établir quel fut son emplacement originel.

En revanche, rien n'autorise à affirmer, comme le fait J. Corell dans son édition du fragment lapidaire rangé sous le numéro 11 de son corpus, que ce texte, dont seules sont conservées les lettres *N[- -] / CO[- -] / A[- -]*, se réfère aussi aux Nymphes. Il base son argumentation sur le fait que la pierre a été découverte lors des fouilles de la plaza de la Almoína (Fig. 1 : v. D sur le plan), que le N de la première ligne est de taille supérieure au reste du texte (qu'il date du I^{er} s.) et que l'espace après le A de la troisième ligne ne peut correspondre qu'à la formule *a(nimo) [l(ibenti) u(otum) s(oluit)]*¹⁸⁶. Pour ma part, il ne me paraît guère possible d'être aussi affirmatif, parce que le caractère lacunaire de la pierre doit au contraire inviter à la prudence.

Enfin, une plaque de marbre découverte dans la Basilique de Nuestra Señora de los Desamparados nous informe d'une donation réalisée par le sévir augustal Q. Sertorius Q. l. Abascantus (Fig. 1 : v. 4 sur le plan)¹⁸⁷. Il est impossible de savoir si Abascantus, connu par ailleurs¹⁸⁸, a offert

184 *CIL* II²/14-1, 8 = *IRVT* II, 10 : *Nymp[his] / M(arcus) Valer[ius] / Munitus, Astur, / ex uoto*. Datation : J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 59 : II^e s. et M. Clauss, in *CIL* II²/14-1, 4 : III^e s.

185 Mangas 1986, 312-314 et 316, spéc. 314.

186 J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 59-60, ad n° 11. Ce texte est réédité dans *CIL* II²/14-1, 88f (1989).

187 *CIL* II²/14-1, 12 = *IRVT* II, 14 : *Q(uintus) Sertorius, Q(uinti) lib(ertus), / Abascantus, sevir Aug(ustalis), / d(e) s(ua) p(ecunia) f(aciendum) c(urauit) / idemque dedicauit*. Datation : J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 64 : II^e s. et M. Clauss, in *CIL* II²/14-1, 4 : I^{er} s. (époque julio-claudienne).

188 *CIL* II²/14-1, 30 = *IRVT* II, 81. Datation : J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 153 : II^e s. et M. Clauss, in *CIL* II²/14-1, 8 : deuxième moitié du I^{er} s.

une statue ou un édicule et encore moins de quelle divinité il s'agissait. L'emplacement devait sans doute être le *forum* colonial.

4.2 Dans l'ager Valentinus (localisations hors plan)

Citons également, provenant des ruines de la villa de Font de Mussa à Benifayó¹⁸⁹, dans l'ager Valentinus, à environ 25 km au sud de Valentia, un autel de calcaire mis au jour avec les possibles restes d'un *mithraeum*¹⁹⁰, qui nous fait connaître l'esclave Lucanus, auteur de cette dédicace à *Inuictus Mithra*¹⁹¹, datée du II^e ou du III^e s¹⁹². On se situe ici dans un contexte privé, compte tenu des circonstances de la découverte tant de l'inscription que des vestiges de la demeure du propriétaire qui a pu faire bâtir ce sanctuaire et autoriser ses esclaves à le fréquenter, à moins qu'il n'ait permis à sa *familia* servile de disposer de ce lieu de culte. D'autres témoignages relatifs à *Inuictus Mithra* à *Augusta Emerita*¹⁹³, *Lucus Augusti*¹⁹⁴ et *Tarraco*¹⁹⁵, auxquels pourraient se joindre des témoignages douteux provenant de Murcia¹⁹⁶ et Saint-Jacques-de-Compostelle¹⁹⁷.

Enfin, découvert lors de fouilles à Cambrillas (Cheste), dans les restes d'une villa¹⁹⁸, à une trentaine de km à l'ouest de Valentia, un autel de calcaire présente une dédicace à Silvanus, la seule connue sur le territoire de Valentia, érigée à la suite du *uotum* de P. Marcius [- - -], à l'occasion de l'inauguration des thermes, que l'on a datée du II^e ou du III^e s¹⁹⁹. Il

189 Aranegui Gascó, Jiménez Salvador 2008, 248.

190 J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 243. Voir aussi Clauss 1992, 75.

191 Sur ce culte en Hispanie : voir García y Bellido 1967, 21-41 ; Bendala Galán 1986, 394-399 et de Hoz 2013, 241-243.

192 *CIL* II²/14-1, 96 = *IRVT* II, 163 = *CIMRM* II, 36 : *Inuicto / Mithrae, / Lucanus, / ser(uus)*. M. Clauss, in *CIL* II²/14-1, 22 et J. Corell et X. Gómez Font, in *IRVT* II, 244.

193 *ILS* 9279 = *ERAE* 20 = *CIMRM* I, 793 et *ERAE* 19 = *CIMRM* I, 781.

194 Première édition scientifique par Rodríguez Colmenero 2005, 873-883 (= *AE* 2005, 843 = *HEp* 2005, 206).

195 *CIL* II²/14-2, 846 = *CIMRM* I 806 et II, 35.

196 *CIL* II, 3547.

197 *CIRG* I, 85.

198 Aranegui Gascó, Jiménez Salvador 2008, 251.

199 *CIL* II²/14-1, 107a (994) = *IRVT* II, 163 : *Silu[ano] / sacru[m] / ob*

s'agit d'une divinité des bois et des confins entre les mondes sauvages et civilisés, essentiellement documentée dans les zones les plus anciennement romanisées de la Péninsule²⁰⁰.

Si la présentation des témoignages épigraphiques issus de l'*ager Valentinus* ne permet pas d'être plus exhaustif, il en va de même lorsqu'on en vient aux données archéologiques, en dépit de travaux de prospection parfois très approfondis²⁰¹. Toutefois, il est possible d'adjoindre à la liste des sanctuaires, qui devra forcément être revue en fonction des fouilles qu'il reste à mener, celui qui devait se situer sous le monastère de la Punta de l'Illa, à Cullera, à la frontière sud de la *pertica*, aujourd'hui détruit, ce qui empêche tout réexamen du matériel qui puisse confirmer cette hypothèse²⁰².

Conclusions

Au terme de ce travail, il a été loisible d'établir une liste, forcément provisoire dans l'attente de nouvelles découvertes, tant des divinités honorées que des sanctuaires documentés à *Valentia*. Colonie augustéenne de droit romain succédant à une fondation *ex nouo* à la catégorie juridique indéterminée et à l'existence écourtée par l'affrontement entre Pompée et Sertorius, la cité se situe d'emblée dans un cadre pleinement romanisé. On ne décèle apparemment pas de traces d'un passé préromain, même si un doute subsiste pour le temple de la plaza de Cisneros et l'Asclépieion.

De fait, ce sanctuaire à Asclépios, sis à proximité immédiate du *forum*, a fonctionné jusqu'à la fin de l'Antiquité et il est également l'un des mieux connus de la *Valentia* romaine. Cela suffit-il pour en faire une divinité poliade ? Difficile à dire tant les sources font défaut. Quoi qu'il en soit, on saisit dès lors l'importance des fouilles dans un contexte urbain densément bâti pour acquérir de nouvelles données pour mon objet d'étude. Cela explique aussi les difficultés pour différencier les dédicaces publiques, c'est-à-dire décrétées par les autorités ou financées sur fonds

dedicat[io]/nem therma/⁵rum uouit / P(ublius) Marciu[s] / [- - -].

200 Mangas 1986, 318. Sur Silvanus en général, voir Dorcey 1992.

201 Voir par exemple Pérez Mínguez 2006 ; Aranegui Gascó, Jiménez Salvador 2008, 248-253 ou Jiménez Salvador *et al.* 2013, 109-119.

202 Jiménez Salvador *et al.* 2014, 273.

publics, des dévotions privées, puisqu'une bonne partie des épigraphes n'a pas été découverte *in situ*, mais en remploi.

D'ailleurs, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de rattacher clairement une dédicace au culte public : point d'inscription érigée *publice* ou *pecunia publica*, voire suite à un décret des décurions. On peut certes signaler la présence de flamines et de sévirs augustaux, mais ces témoignages sont épars ou au contraire incomplets et font référence à des interventions privées.

De plus, parmi les divinités honorées, toutes clairement intégrées au panthéon romain, comme il fallait s'y attendre, on trouve peu de correspondances entre celles attestées dans le centre urbain et dans l'*ager Valentinus*, faute de fouilles plus systématiques. Toutefois, certains de ces dieux ne faisaient peut-être pas partie du panthéon colonial, tels que les Nymphes, en raison de l'origine géographique des dévots.

Par conséquent, on ne peut que constater l'impasse actuelle dans laquelle on se trouve en raison de nos sources lacunaires. Il faut espérer la mise au jour de nouvelles inscriptions, qui permettront sans nul doute de pouvoir pleinement répondre aux questions formulées en introduction à ma contribution.

Anthony Álvarez Melero,
Departamento de Historia antigua,
Universidad de Sevilla
aalvamel@us.es

Bibliographie

Alapont Martín 2008 = Ll. Alapont Martín, *Evidencias de la ejecución y tortura pública de los soldados sertorianos en el pórtico del foro de "Valentia"*, in *Actas de las Jornadas de Antropología Física y Forense (Alicante 2006)*, C. Roca de Togores Muñoz, F. Rodes Lloret (ed.), Alicante 2008, 73-80.

- Alapont Martín *et alii* 2009 = Ll. Alapont Martín, M. Calvo Gálvez, A. Ribera i Lacomba, *La destrucció de Valentia por Pompeyo (75 a.C.)*, Quaderns de difusió arqueològica 6, 2009, 20-27.
- Albelda Borrás 2015 = V. Albelda Borrás, *Ruaya: los iberos junto a la ciudad de València*, in *El Sucronensis sinus en época ibérica* (Saguntum. Papeles del laboratorio de arqueología de Valencia. Extra-17), C. Aranegui Gascó (ed.), Valencia 2015, 101-106.
- Alvar Ezquerria 2012 = J. Alvar Ezquerria, *Los cultos egipcios en Hispania*, Besançon, 2012.
- Alvar Ezquerria, Muñiz Grijalvo 2004 = J. Alvar Ezquerria, E. Muñiz Grijalvo, *Les Cultes égyptiens dans les provinces romaines d'Hispanie*, in *Isis en Occident (Actes du II^e colloque international sur les études isiaques, Lyon III. 2002)*, L. Bricault (éd.), Leiden, Boston 2004, 69-94.
- Amela Valverde 2011 = L. Amela Valverde, *La colonia "pompeyana" de Valentia*, Polis 23, 2011, 7-34.
- Ando 2007 = C. Ando, *Exporting Roman Religion*, in *A Companion to Roman Religion*, J. Rüpke (ed.), Malden 2007, 429-445.
- Aranegui Gascó, Jiménez Salvador 2008 = C. Aranegui Gascó, J. L. Jiménez Salvador, *De l'Ebre al Xuquer: València i Castelló*, in *Actes del simposi Les vil·les romanes a la Tarraconense. Implantació, evolució i transformació. Estat actual de la investigació del món rural en época romana. Celebrat a Lleida 2007*, V. Revilla Calvo, J.-R. González Pérez, M. Prevosti Monclús (ed.), Barcelona 2008, 248-253.
- Arasa i Gil 2012 = F. Arasa i Gil, *Apuntes sobre la epigrafia romana de Valentia*, ETF(Ant) 25, 2012, 281-304.
- Arasa i Gil, Ribera i Lacomba 2014 = F. Arasa i Gil, A. Ribera i Lacomba, *Noves inscripcions romanes de Valentia*, SEBarc 12, 2014, 29-36.
- Arasa i Gil, Jiménez Salvador, Herreros 2015 = F. Arasa i Gil, J. L. Jiménez Salvador, T. Herreros, *Una escultura de Fortuna hallada en la necrópolis de la Boatella (Valencia)*, MDAI(M) 56, 2015, 270-295.
- Bauzou, Fiema, Villeneuve 2020 = T. Bauzou, Z. T. Fiema, F. Villeneuve, *New Latin and Greek Inscriptions from Ancient Hegra*, ZPE 214, 2020, 179-202.
- Bayet 1926 = J. Bayet, *Les Origines de l'Hercule romain* (= BEFAR 132), Paris 1926.
- Belayche 2000 = N. Belayche, DEAE SVRIAE SACRVM. *La romanité des cultes « orientaux »*, RHR 302 (3), 565-592.
- Belayche 2001 = N. Belayche, *Les Cultes syriens dans les Germanies (et les Gaules voisines)*, in *Religion in den germanischen Provinzen Roms*, hrsg. von W. Spickermann, H. Cancik, J. Rüpke, Tübingen 2001, 285-316.

- Belayche 2017 = N. Belayche, *Dépasser Antioche : les autres colonies augustéennes de Piside*, in *L'Héritage grec des colonies romaines d'Orient. Interactions culturelles dans les provinces hellénophones de l'empire romain*, C. Brélaz (éd.), Paris 2017, 269-290.
- Ben Abed, Scheid 2003 = A. Ben Abed, J. Scheid, *Sanctuaire des eaux, sanctuaires des sources, une catégorie ambiguë : l'exemple de Jebel Oust (Tunisie)*, in *Sanctuaires et sources dans l'Antiquité. Les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte* (= Collection du Centre Jean Bérard 22), O. de Cazenove, J. Scheid (éd.), Naples 2003, 7-14.
- Bendala Galán 1986 : M. Bendala Galán, *Die orientalischen Religionen Hispaniens in vorrömischer und römischer Zeit*, ANRW 18/1, 1986, 345-408.
- Bertrand 2010 = A. Bertrand, *Y a-t-il un paysage religieux colonial ? Entre prescription, mimétisme et adaptation : les mécanismes de l'imitatio Romae*, RHR 227 (4), 2010, 591-608.
- Bertrand 2015 = A. Bertrand, *La Religion publique des colonies dans l'Italie républicaine et impériale (Italie médio-adriatique, III^e s. av. n.è.-II s. d. n.è.)* (= BEFAR 365), Rome 2015.
- Bowersock 1983 = G. W. Bowersock, *Roman Arabia*, Cambridge (Mass.), London 1983.
- Bricault 2012 = L. Bricault, *Associations isiaques d'Occident*, in *Demeter, Isis, Vesta, and Cybele. Studies in Greek and Roman Religion in Honour of Giulia Sfameni Gasparro*, A. Mastrocinque, C. Giuffrè Scibona (ed.), Stuttgart, 2012, 91-102.
- Bru 2008 = H. Bru, *Némésis et le culte impérial dans les provinces syriennes*, Syria 85, 2008, 293-314.
- Bru 2011 = H. Bru, *Le Pouvoir impérial dans les provinces syriennes. Représentations et célébrations d'Auguste à Constantin (31 av. J.-C.-337 apr. J.-C.)* (Culture and History of the Ancient Near East 49), Leiden, Boston 2011.
- Caballos Rufino 1990 = A. Caballos Rufino, *Los senadores hispanorromanos y la romanización de Hispania (siglos I-III). I. Prosopografía*, Écija 1990.
- Cadiou 2008a = F. Cadiou, *Hibera in terra miles. Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la république (218-45 av. J.-C.)* (= Bibliothèque de la Casa de Velázquez 38), Madrid 2008.
- Cadiou 2008b = F. Cadiou, *Entre épigraphie et archéologie : remarques sur certaines difficultés du dossier de la Valentia hispanique à l'époque républicaine*, CCG 19, 2008, 35-52.
- Champeaux 1982 = J. Champeaux, Fortuna. *Recherches sur le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain, des origines à la mort de César. I. Fortuna dans la religion archaïque*, Rome 1982.

- Champeaux 1987 = J. Champeaux, Fortuna. *Recherches sur le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain, des origines à la mort de César*. II. *Les transformations de Fortuna sous la République*, Rome 1987.
- Christol, Lenoir 2001 = M. Christol, M. Lenoir, *Qasr El-Azraq et la reconquête de l'Orient par Aurélien*, Syria 78, 2001, 163-178.
- Clauss 1992 = M. Clauss, Cultores Mithrae. *Die Anhängerschaft des Mithras-Kultes*, Stuttgart 1992.
- Corell 1986 = J. Corell, *Inscripciones nuevas y revisadas del País Valenciano*, BSCC 62 (3-4), 1986, 421-433.
- Corell, Gómez 2007 = J. Corell, X. Gómez, *Dos inscripciones monumentales del foro de Valentia*, in *XII Congressus Internationalis Epigraphiae Graecae et Latinae. Provinciae Imperii Romani inscriptionibus descriptae: Barcelona 2002* (= Monografies de la Secció Històrico-Arqueològica 10), M. Mayer i Olivé, G. Baratta, A. Guzmán Almagro (ed.), Barcelona 2007, 321-326.
- Deac, Zăgreanu 2011 = D. A. Deac, R. Zăgreanu, *Monumente funerare cu reprezentarea lui Iupiter Ammon în Dacia Porolissensis*, AMP 33, 2011, 161-172.
- De Hoz 2013 = M. P. de Hoz, *Cultos griegos, cultos sincréticos y la inmigración griega y greco-oriental en la península ibérica*, in *El Oriente griego en la península ibérica. Epigrafía e historia*, M. P. de Hoz, G. Mora (ed.), Madrid 2013, 205-254.
- Des Boscs-Plateaux 2005 = F. des Boscs-Plateaux, *Un parti hispanique à Rome ? Ascension des élites hispaniques et pouvoir politique d'Auguste à Hadrien (27 av. J.-C. – 138 apr. J.-C.)* (= Bibliothèque de la Casa de Velázquez 32), Madrid 2005.
- Dolenz 2004 = H. Dolenz, *Die Inschriften aus dem Amphitheater von Virunum*, in *Virunum. Das römische Amphitheater. Die Grabungen 1998-2001*, hrsgs. von R. Jernej, C. Gugl, Klagenfurt 2004, 269-322.
- Dorcey 1992 = P. F. Dorcey, *The Cult of Silvanus. A Study in Roman Folk Religion* (= Columbia Studies in the Classical Tradition 20), Leiden, New York, Köln 1992.
- Escrivà Chover, Ribera i Lacomba, Vioque Hellín 2010 = I. Escrivà Chover, A. Ribera i Lacomba, J. Vioque Hellín, *Guía del Centro arqueológico de l'Almoina*, Valencia 2010.
- Escrivà Chover et alii 2016 = I. Escrivà Chover, J.L. Jiménez, M. Machancoses, A. Ribera, *Domus de Terpsícore*, Valentia (Valencia), in *Los espacios de reunión de las asociaciones romanas. Diálogos desde la arqueología y la historia en homenaje a Bertrand Goffaux*, O. Rodríguez Gutiérrez, N. Tran, B. Soler Huertas (ed.), Sevilla 2016, 428-434.

- Fortea López 1994 = F. Fortea López, *Némesis en el Occidente romano: ensayo de interpretación histórica y corpus de materiales*, Zaragoza 1994.
- García y Bellido 1967 = A. García y Bellido, *Les Religions orientales dans l'Espagne romaine*, Leiden 1967.
- Goffaux 2006 = *Formes d'organisation des cultes dans la Colonia Augusta Emerita (Lusitanie)*, in *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éd.), Bruxelles 2006, 51-97.
- Goffaux 2016 = B. Goffaux, *La Vie publique des cités dans l'Occident romain*, Rennes 2016.
- Guillaumin, Bernard 2021 = J.-B. Guillaumin, G. Bernard, *Aviénus. Les rivages maritimes*, Paris 2021.
- Hornum 1993 = M. B. Hornum, *Nemesis, the Roman State, and the Games*, Leiden 1993.
- Hošek 2012 = A.-R. Hošek, *Territoires et religions en contact : la colonie romaine de Berytus, de sa fondation au III^e siècle de notre ère* (thèse de doctorat inédite), Paris 2012.
- IRVT = J. Corell (ed.), colaboració de X. Gómez Font, C. Ferragut, *Inscriptions romanes de Valentia i el seu territori*, Valencia 1997.
- Jiménez Salvador 2005 = J. L. Jiménez Salvador, A. Ribera i Lacomba, *La topografía religiosa de Valentia romana*, in *Historia de la ciudad. IV. Memoria urbana*, M. Alonso Monterde, M. Murad Mateu, F. Taberner Pastor (ed.), Valencia 2005, 18-34.
- Jiménez Salvador et al. 2013 = J. L. Jiménez Salvador, C. Aranegui Gascó, J. M. Burriel Alberich, *La definición territorial del triángulo Saguntum-Valentia-Edeta: estado de la cuestión*, in *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain. Gallia et Hispania = Paisajes rurales y territorios en las ciudades del Occidente romano*. Gallia e Hispania, J.-L. Fiches, R. Plana-Mallart, V. Revilla Calvo (éd.), Montpellier 2013, 109-119.
- Jiménez Salvador et al. 2014 = J. L. Jiménez Salvador, A. Ribera i Lacomba, M. Rosselló Mesquida, *Valentia y su territorium desde época romana imperial a la Antigüedad tardía: una síntesis*, in *Ciudad y territorio: transformaciones materiales e ideológicas entre la época clásica y el Altomedioevo* (= Monografías de arqueología cordobesa 20), D. Vaquerizo, J. A. Garrin guet, A. León (ed.), Córdoba 2014, 265-282.
- Josi 1936 = E. Josi, *Cimitero di Pretestato. Scavo 1935-36*, RAC 13, 1936, 207-219.
- Leglay 1961 = M. Leglay, *Saturne africain. I. Monuments*, Paris 1961.
- Le Roux 1982 = P. Le Roux, *Les Sénateurs originaires de la province d'Hispania citerior au Haut-Empire romain*, in *Epigrafia e ordine senatorio*, II (= Tituli, 5), Roma 1982, 439-464.

Les panthéons coloniaux d'Hispanie

- Le Roux 2010 = P. Le Roux, *La Péninsule Ibérique aux époques romaines (fin II^e s. av. n.è. – début du VI^e s. de n.è.)*, Paris 2010.
- Le Roux 2014 = P. Le Roux, *Espagnes romaines. L'Empire dans ses provinces. Scripta varia II*, Rennes 2014.
- LTUR III 1996 = *Lexicon Topographicum Urbis Romae* III, H-O, a cura di E. Margareta Steinby, Roma 1996.
- Machancoses López 2015a = M. Machancoses López, *Topografía urbana de la Valentia romana altoimperial: ciudad y suburbio* (thèse de doctorat inédite), Valencia 2015.
- Machancoses López 2015b = M. Machancoses López, *Nuevas propuestas sobre la topografía religiosa de la Valentia romana, Actuacions sobre el patrimoni arqueològic de la Comunitat Valenciana. Actes de les I Jornades d'Arqueologia de la Comunitat Valenciana*, in Ll. Alapont Martín, J. Martí Oltra, F. E. Tintero Fernández (ed.), Valencia 2015, 125-134.
- Mangas 1986 = J. Mangas, *Die römische Religion in Hispanien während der Prinzipatszeit*, ANRW 18/1, 1986, 276-344.
- Navarro Caballero 2017 = M. Navarro Caballero, *Perfectissima femina. Femmes de l'élite dans l'Hispanie romaine* (= Scripta antiqua 101), Boredeaux 2017.
- Oleson, Reeves, Fisher 2002 = J. P. Oleson, M. B. Reeves et B. J. Fisher, *New Dedicatory Inscriptions from Humayma (Ancient Hawara), Jordan*, ZPE 140, 2002, 103-121.
- Oria Segura 1996 = M. Oria Segura, *Hércules en Hispania: Una aproximación* (= Repertoris i materials per a l'estudi del Món Clàssic 5), Barcelona 1996.
- Pastor 2011 = S. Pastor, *The Divinities of the World of the Amphitheater in the Balkan-Danubian Provinces: Archaeological, Epigraphic and Iconographic Evidences of the Cult of Nemesis*, AArchHung 62, 2011, 83-98.
- Pena 2002 = M. J. Pena, *Problemas históricos en torno a la fundación de Valentia*, in *Valencia y las primeras ciudades romanas de Hispania*, J. L. Jiménez Salvador, A. Ribera i Lacomba (ed.), Valencia 2002, 267-278.
- Peña Jurado 2009 = A. Peña Jurado, *La decoración escultórica*, in *El foro de Augusta Emerita. Génesis y evolución de sus recintos monumentales* (= Anejos de Archivo Español de Arqueología 53), R. Ayerbe Vélez, T. Barrientos Vega, F. Palma García (ed.), Mérida 2009, 583-621.
- Pérez Ballester 2015 = J. Pérez Ballester, *L'Albufera de València. Comercio y frecuentación ultramarina entre los siglos VI y II a.C.*, in *El Sucronensis sinus en época ibérica* (= Saguntum. Papeles del laboratorio de arqueología de Valencia. Extra-17), C. Aranegui Gascó (ed.), Valencia 2015, 27-41.
- Pérez Mínguez 2006 = R. Pérez Mínguez, *Aspectos del mundo rural romano en el territorio comprendido entre los ríos Turia y Palancia*, Valencia 2006.

- Pérez Vilatela 2014 = L. Pérez Vilatela, *Vestigios del culto a Ceres en la Valentia romano-republicana*, QuadCast 32, 2014, 95-115.
- Piso 2013 = I. Piso, *Fasti provinciae Daciae II: die ritterlichen Amtsträger* (= Antiquitas. Reihe 1. Abhandlungen zur alten Geschichte 60), Bonn 2013.
- Raepsaet-Charlier 2006 = *Les Dévots dans les lieux de culte de Germanie supérieure et la géographie sacrée de la province*, in *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éd.), Bruxelles 2006, 347-435.
- Renberg 2006 = G.H. Renberg, *Was Incubation Practiced in the Latin West?*, ARG 8, 2006, 105-147.
- Renberg 2006-2007 = G.H. Renberg, *Public and Private Places of Worship in the Cult of Asclepius at Rome*, MAAR 51-52, 2006-2007, 87-172.
- Ribera i Lacomba 1995 = A. Ribera i Lacomba, *Una peculiar fosa de fundació en Valentia*, Saguntum 29, 1995, 187-195.
- Ribera i Lacomba 1998 = A. Ribera i Lacomba, *La fundació de València. La ciutat a l'època romanorepublicana (segles II-I a. de C.)*, Valencia 1998.
- Ribera i Lacomba 2013 = A. Ribera i Lacomba, *El circo romano de Valentia* (Quaderns de difusió arqueològica 10), Valencia 2013.
- Ribera i Lacomba 2017 = A. Ribera i Lacomba, *Áreas sacras de Valentia y alrededores antes, durante y después de la fundación de la ciudad*, in *El tiempo final de los santuarios ibéricos en los procesos de impacto y consolidación del mundo romano. Reunión científica, Murcia (España) 2015* (Anejos de Archivo Español de Arqueología 79), T. Tortosa Rocamora, S. F. Ramallo Asensio (ed.), Madrid 2017, 45-73.
- Ribera i Lacomba 2021 = A. Ribera i Lacomba, Valentia, in *Ciudades romanas de Hispania. Cities of Roman Hispania* (= Hispania antigua. Serie arqueológica 13), T. Nogales Basarrate (ed.), Roma-Bristol 2021, 337-350.
- Ribera i Lacomba, Jiménez Salvador 2012 = A. Ribera i Lacomba, J. L. Jiménez Salvador, Valentia, *ciudad romana: su evidencia arqueológica*, in *Hispaniae Vrbes. Investigaciones arqueológicas en ciudades históricas* (= Serie Historia y Geografía 203), J. Beltrán Fortes, O. Rodríguez Gutiérrez (ed.), Sevilla 2012, 77-120.
- RICIS = L. Bricault, *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques* (= Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 31), Paris 2005.
- Riethmüller 2005 = J. W. Riethmüller, *Asklepios. Heiligtümer und Kulte*, II, Heidelberg 2005.
- Ripollès Alegre 1988 = P. P. Ripollès Alegre, *La ceca de Valentia*, Valencia 1988.

- Ripollès Alegre 2002 = P. P. Ripollès Alegre, *La ceca de Valentia y las monedas de su época*, in *Valencia y las primeras ciudades romanas de Hispania*, J. L. Jiménez Salvador, A. Ribera i Lacomba (ed.), Valencia 2002, 335-348.
- Rodríguez Colmenero 2005 = A. Rodríguez Colmenero, *Las nuevas stationes Lucensis et Brigantina en el Finisterre ibérico del imperio romano*, in *Acta Palaeohispanica IX. Actas del IX coloquio sobre lenguas y culturas paleohispanicas* (= *Palaeohispanica* 5), Zaragoza 2005, 873-892.
- Rüpke 2006 = J. Rüpke, *Urban Religion and Imperial Expansion: Priesthoods in the Lex Ursonensis*, in *The Impact of Imperial Rome on Religions, Ritual and Religious Life in the Roman Empire. Proceedings of the Fifth Workshop of the International Network Impact of Empire (Roman Empire, 200 B.C.-A.D. 476)*, L. de Blois, P. Funke, J. Hahn (ed.), Leiden 2006, 11-23.
- Salas Martín 1980 = J. Salas Martín, *Epígrafes a Ma-Bellona*, *Norba* 1, 1980, 177-184.
- Scheid 1999 = J. Scheid, *Aspects religieux de la municipalisation. Quelques réflexions générales*, in *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éd.), Paris 1999, 381-423.
- Scheid 2006 = J. Scheid, *Les Dévotions en Germanie inférieure : divinités, lieux de culte, fidèles*, in *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éd.), Bruxelles 2006, 297-346.
- Scheid 2009 = J. Scheid, *Le Statut du culte d'Isis à Rome sous le Haut-Empire, Les religions orientales dans le monde grec et romain. Cent ans après Cumont (1906-2006) : bilan historique et historiographique* (= *Études de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes* 45), in C. Bonnet, V. Pirenne-Delforge, D. Praet (éd.), Bruxelles, Rome 2009, 173-186.
- Scheid 2011 = J. Scheid, *Pouvoir et religion à Rome*, Paris 2011.
- Scheid 2013 = J. Scheid, *Les Dieux, l'État et l'individu. Réflexions sur la religion civique à Rome*, Paris 2013.
- Scheid, Polignac 2010 = J. Scheid, F. de Polignac, *Qu'est-ce qu'un « paysage religieux » ? Représentations cultuelles de l'espace dans les sociétés anciennes*, *RHR* 227/4, 2010, 427-434.
- Schilling 1982² = R. Schilling, *La Religion romaine de Vénus. Depuis les origines jusqu'au temps d'Auguste*, Paris 1982².
- Schmidt Heidenreich 2013 = C. Schmidt Heidenreich, *Le Glaive et l'autel. Camps et piété militaires sous le Haut-Empire romain*, Rennes 2013.
- Stylov 2000 = A. U. Stylov, *Die Accitani veteres und die Kolonie Iulia Gemella Acci. Zum Problem von veteres, Alt-Stadt und Kolonie in der Hispania Ulterior*, *Chiron* 30, 2000, 775-806.

- Szabó 2014 = C. Szabó, *Notes on a New Salariarius from Apulum*, *Apulum* 51, 2014, 533-544.
- Van Andringa 2009 = W. van Andringa, *Quotidien des dieux et des hommes. La vie religieuse dans les cités du Vésuve à l'époque romaine* (= BEFAR 337), Rome 2009.
- Van Andringa 2017² = W. van Andringa, *La Religion en Gaule romaine. Piété et politique (I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.)*, Paris 2017².
- Van Haeperen 2006 = F. van Haeperen, *Interventions de Rome dans les cultes et sanctuaires de son port, Ostie*, in *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éd.), Bruxelles 2006, 31-50.
- Velkov 1962 = V. Velkov, *Kam voprosa za agrarnite otnošenija v Mizija pres II V. na n.e.*, *Arheologija* 4, 1962, 31-34.



Fig. 1. Plan de *Valentia* : topographie religieuse de *Valentia* durant le Haut-Empire. Carte tirée de Escrivà Chover, Ribera i Lacomba, Vioque Hellín 2010, 28.

Tableau synoptique des divinités et lieux de cultes attestés à *Valentia* et son *ager*

Divinité	Référence	Lieu de découverte	Localisation sur la carte	Sanctuaire	Datation
Asclépios	<i>CIL</i> II ² /14-1, 1 = <i>IRVT</i> II, 1 et <i>CIL</i> II ² /14-1, 2 = <i>IRVT</i> II, 2	Site de l'Almoína (<i>Fo-rum</i>)	A	Asclépieion	I ^{er} -II ^e s.
Bellone	<i>CIL</i> II ² /14-1, 2a	C/ Roc Chabàs	F	Temple de la c/ Roc Chabàs ?	II ^e -III ^e s.
Fata	<i>CIL</i> II ² /14-1, 3 = <i>IRVT</i> II, 3	Site de l'Almoína (<i>Fo-rum</i>)	D	Asclépieion ?	II ^e -III ^e s.
Fortuna	<i>CIL</i> II ² /14-1, 4 = <i>IRVT</i> II, 4	Site de l'Almoína (<i>Fo-rum</i>)	D	Asclépieion ?	I ^{er} s.
Hercule	<i>CIL</i> II ² /14-1, 5 = <i>IRVT</i> II, 5	C/ Trinquete de Caballeros	5	<i>Sacellum</i> à proximité ou dans le cirque ?	I ^{er} -II ^e s.
Hercule ?	Terracotta	C/ Conde de Trénor	6	Sanctuaire dans la zone d'après une antefixe de terracotta ?	?
Hercule Invictus	<i>CIL</i> II ² /14-1, 99 = <i>IRVT</i> II, 164	Alfarp (<i>ager</i> de Valentia)	Hors plan	Domaine rural ou sanctuaire ?	II ^e s.
Isis	<i>CIL</i> II ² /14-1, 6 (= <i>ILS</i> 4412) = <i>IRVT</i> II, 6 = <i>RICIS</i> II, 603/301	Lit du Turia	Hors plan	Sanctuaire pour le <i>sodalitium</i> des <i>colentes</i>	I ^{er} s.
Junon Némésis	<i>CIL</i> II ² /14-1, 6a = <i>IRVT</i> II, 7	Rives du Turia	Hors plan	À l'origine sur le forum ?	I ^{er} -II ^e s.
Jupiter Optimus Maximus Ammon	<i>CIL</i> II ² /14-1, 7 = <i>IRVT</i> II, 8	Pl. S. Vicente Ferrer	1	Trouvée en remploi ? À l'origine sur le forum ?	I ^{er} -II ^e s.
Jupiter [- - -]	<i>CIL</i> II ² /14-1, 120 = <i>IRVT</i> II, 177	Carpesa (<i>ager</i> de Valentia)	Hors plan	Trouvée en remploi ? Dédicace privée dans un domaine rural ?	II ^e s.
Invictus Mithra	<i>CIL</i> II ² /14-1, 96 = <i>IRVT</i> II, 163 = <i>CIMRM</i> II, p. 36	Benifayó (<i>ager</i> de Valentia)	Hors plan	Mithrée ?	II ^e -III ^e s.
Nymphes	<i>CIL</i> II ² /14-1, 8 = <i>IRVT</i> II, 10	C/ de Salvá	Hors plan	En remploi	II ^e -III ^e s.

Les panthéons coloniaux d'Hispanie

Sérapis	<i>CIL</i> II ² /14-1, 9 = <i>IRVT</i> II, 12 = <i>RI-CIS</i> II, 603/302	Hôpital Général	Hors plan	En emploi	II ^e s.
Silvanus	<i>CIL</i> II ² /14-1, 107a = <i>IRVT</i> II, 163	Cambrillas (<i>ager de Valentia</i>)	Hors plan	Dans les thermes d'une villa	II ^e -III ^e s.
Vénus Genetrix	<i>CIL</i> II ² /14-1, 10 = <i>IRVT</i> II, 13	C/ del Mar	8	En emploi ? Sanctuaire ?	II ^e -III ^e s.
[- - -]	<i>CIL</i> II ² /14-1, 11b = <i>IRVT</i> II, 45	Site de l'Almoïna (<i>Forum</i>)	D	<i>Templum</i> à une divinité inconnue, œuvre de Messena [- - -]	II ^e s.
(- -)	<i>CIL</i> II ² /14-1, 12 = <i>IRVT</i> II, 14	Basilique NS de los Desamparados (<i>Forum</i>)	4	Statue ou édicule à une divinité imprécise par Q. Sertorius Q. l. Abascantus	I ^{er} s.
[- - -]	Machancoses López 2015a, p. 595-602 et Machancoses López 2015b, p. 131-132	Pl. Marqués de Busianos	Hors plan	Sanctuaire à une divinité imprécise ?	I ^{er} s.
[- - -] Augustus/a	<i>CIL</i> II ² /14-1, 11 = <i>IRVT</i> II, 9a	C/ Micalet-Pl. la Reina (<i>Forum</i>)	7	Sanctuaire à une divinité imprécise	I ^{er} s.
(Culte imprécis ?)	<i>CIL</i> II ² /14-1, 11a = <i>IRVT</i> II, 44	Site de l'Almoïna (<i>Forum</i>)	E + prêtres attestés en 2 et 3. Un troisième, à Torrent (?), hors plan	<i>Aedes Augusti</i>	I ^{er} s.
?	Machancoses López 2015b, p. 129 et Ribera i Lacomba 2017, p. 61-65	Pl. de Cisneros	H	Sanctuaire ?	Détruit en 75 av. n.è., désaffecté ensuite
?	Escrivà Chover 2016, p. 428-434	C/ Unión et Salvador-Pl. S. Lorenzo	I	<i>Domus de Terpsichore</i>	Différentes phases, II ^e s.
?	Jiménez Salvador 2014, p. 273	Cullera	Hors plan	Sanctuaire ?	?

TROISIÈME PARTIE

CITÉS DES MARGES

VILLES DES MARGES, CITÉS DE FRONTIÈRE : ENTRE CENTRALITÉ ET INTERACTIONS TERRITORIALES

La troisième section de cet ouvrage propose une série de contributions qui interrogent les relations entre les cités, les villes et leurs territoires en considérant plusieurs échelles d'interaction et d'interdépendance constitutives des dynamiques territoriales. Les auteurs abordent les concepts liés aux termes « territoire », « frontière » et « marge », ainsi que les utilisations et les interprétations qui en sont faites par le recours à des sources variées, écrites ou matérielles.

Ces questionnements ont animé les discussions lors d'un colloque international qui s'est tenu à Mulhouse en 2019¹. La teneur des échanges nous a paru justifier de les rassembler. L'adjonction de travaux, qui n'ont pas été présentés en 2019, complète les contributions qui ont alors eu lieu. Pour ce faire, nous avons choisi de donner la parole à des chercheurs qui ne partagent pas forcément les mêmes approches ni les mêmes spécialités ou outils d'analyse. Cela nous a permis de croiser enquêtes archéologiques et analyses de corpus de textes, culture matérielle et épigraphie. Notre démarche se veut par ailleurs résolument comparatiste, avec la confrontation des points de vue les plus divers. C'est la mise en parallèle de ces expériences historiques sur la longue durée qui permet d'explicitier, d'une part, les cadres théoriques à l'œuvre et, d'autre part, les approches critiques qui questionnent les démarches traditionnelles, afin de parvenir à une contextualisation et une interprétation de la production territoriale, historiquement et archéologiquement fondée.

Dans cette troisième partie, le vocabulaire employé relève d'un inté-

1 « Cités de frontière, villes des marges. Regards croisés et perspectives de recherche sur les formes urbaines (de l'époque archaïque à l'Antiquité tardive) », à l'Université de Haute-Alsace, Mulhouse, les 7 et 8 novembre 2019.

rêt capital². Premièrement, il est essentiel d'associer « territoire » et « frontière ». Si le territoire peut se définir comme un « espace approprié, avec sentiment ou conscience de son appropriation »³, les limites de cet espace sont constitutives de ce sentiment ou de la conscience de son appropriation. Quand on s'intéresse alors à définir les limites d'un territoire⁴, plusieurs questions se posent, notamment en ce qui concerne l'épaisseur, le dynamisme, les franchissements de ces limites. Or, pour la géographie contemporaine, si la frontière dépend nécessairement de l'existence d'un État⁵, les définitions récentes permettent de concevoir « des espaces qui ne sont pas 'limités' par d'autres car ils ne sont pas juxtaposés mais 'inclus' les uns dans les autres (emboîtement) ou 'superposés' (cospatialité). »⁶. C'est dans ces franchissements des limites supposées linéaires, que l'on identifie trois fonctions ou effets spatiaux que possède la frontière : un effet de *barrière*, qui est sa raison d'être, mais aussi celui d'*interface* et celui de *territoire*. C'est ainsi que la frontière crée, en réalité, un territoire frontalier. Enfin, les mots « marge » et « bordure » dirigent l'attention sur l'épaisseur, plus ou moins importante, de toute limite. Et cette épaisseur n'est pas nécessairement un espace vide ou libre ; en revanche, elle est subordonnée au territoire dont elle marque la limite et porte ainsi en elle une notion de périphérie.

L'un des objectifs majeurs de cette troisième partie est de se demander si de telles définitions provenant de la géographie contemporaine, et qui sont donc dans notre perception actuelle, peuvent trouver un sens pour décrire et interpréter les réalités antiques. À travers un ensemble de dossiers de recherche, le programme de cette section embrasse ainsi une grande diversité d'exemples et de contextes, tant par l'aire culturelle concernée, la période chronologique envisagée, que par le type d'interactions territoriales. Ce faisant, les auteurs relèvent par différents biais l'utilisation polysémique des termes « frontières » et « marges », et montrent comment le territoire peut éclairer les relations

2 Un commentaire plus approfondi sur cette question lexicale a été développé dans l'introduction de Pollini à paraître. Voir également la contribution de L. Mercuri dans ce volume.

3 Brunet 1993, 481.

4 Voir un exemple de cette tentative dans Pollini 2012.

5 Brunet 1993, 227.

6 Lévy 2013, 413-416, citation p. 415. Voir également Krausz 2016, ch. III et notes 12 à 14.

de pouvoir dans l'espace. Dans la diversité de situations observées, force est de constater en effet que si « frontière » et « marge » ont chacun leur spécificité, et recouvrent des fonctions différentes, ces fonctions peuvent s'entremêler, se télescoper et finalement se confondre. La notion de frontière est loin d'être monolithique puisque, de manière très générale, elle peut être mise en relation avec les notions de zonalité ou de linéarité. Si la langue anglaise a intégré ces notions de zonalité et de linéarité dans sa définition de la frontière (zone frontière, *frontier*, *versus* ligne de frontière, *boundary*), et envisage donc les concepts de frontière-région/ frontière-ligne, la langue française reste quant à elle dans une situation de flottement entre les deux en recourant aux notions de « marge » et « frange pionnière » pour exprimer la frontière⁷.

Les espaces frontaliers sont généralement considérés dans une position de dépendance par rapport à un centre et pour cela périphériques. Cela a trait à la notion de marge comme d'un espace dominé, d'un espace subordonné, d'un espace périphérique. Or, les différents éléments de réponse proposés dans cette section mettent en évidence la relativité de la notion de « marge » en fonction des échelles spatiales et chronologiques, d'une part, des acteurs et des interactions mises en œuvre, d'autre part. Premièrement, on souligne la nature ambiguë de la relation entre marges et frontières dont il est question à travers plusieurs cas représentatifs. Ensuite, l'entrée par les marges permet de questionner les relations présumées de subordination de la périphérie par rapport à un centre.

Loin d'être vides, éloignés du centre, ces espaces de marges sont aussi des zones de transit, de circulation, d'interface, d'échanges, capables d'offrir un cadre à des contacts. Les marges sont aussi l'expression de polarisations (délibérément au pluriel) autour des espaces urbains. Elles peuvent par ailleurs estomper même les contours des territoires. Les marges permettent d'écarter en somme une catégorisation définitive et normative. Peut-on dès lors essayer d'inverser nos perspectives et appréhender la ville par ses marges ?

C'est en explorant ces modalités inédites des rapports entre ville, marges, frontières et territoire que nous pouvons essayer de renouveler nos approches et nos questionnements. En cela, l'apport des don-

7 Sur la sémantique de la frontière et ses spécificités en anglais et en français, voir notamment les travaux de P. Guichonnet sur la frontière dans les Alpes : Guichonnet, Raffestin 1974 et Raffestin 1986 ; cf. aussi notre introduction à ce volume.

nées archéologiques est fondamental⁸ : depuis quelques décennies, de nombreuses fouilles et programmes de recherches ont permis d'avancer des lectures plus nuancées et de montrer la position centrale de certains établissements traditionnellement perçus comme étant secondaires, périphériques, voire marginaux, impliqués en réalité dans des relations complexes à l'interface entre plusieurs villes et territoires. La situation des établissements situés aux marges d'un territoire et souvent à l'interface entre plusieurs territoires, aux carrefours de différentes régions et paysages, est donc plus complexe qu'il n'y paraît. Certaines périphéries géographiques sont ainsi *de facto* localisées « au centre géométrique » d'un système territorial. Dès lors, l'analyse centre-périphérie rend très incomplètement compte des situations historiques observables.

Un territoire peut se situer en marge sur certains critères et pas sur d'autres. Il peut se trouver en marge pour un temps donné, puis ne plus l'être⁹. Autrement dit, une marge ne peut exister de manière figée ; elle est, au contraire, toujours relative.

Ces résultats portent en germe un renouvellement nécessaire de notre vision des relations entre ville, territoire, frontières et marges. Les espaces à la marge, qu'ils soient ruraux, urbains ou périurbains, jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement du système territorial. Ils révèlent la dynamique et l'évolution de ce même système territorial.

Le paysage et l'environnement tiennent aussi un rôle fondamental. Les milieux de montagnes, la position côtière ou l'eau, par exemple, structurent l'espace à différentes échelles. Ainsi, les espaces insulaires notamment, communément pensés et perçus au plus haut point comme une périphérie, voire comme des territoires fermés, permettent en revanche de marquer la contiguïté, la connexion¹⁰.

La frontière est à la fois une limite et une zone de continuité, elle est tour à tour fermée et ouverte, une séparation mais aussi une articulation. Une frontière peut être en effet vue comme une marge, une frange plus ou moins profonde et mobile délimitant un espace ou un territoire ; elle constitue la « périphérie » d'un complexe cohérent, mais ne correspond pas forcément à une ligne. La marge est tantôt considérée comme

8 Voir dans cette section les contributions de A. Becker, S. Bouffier, X. Charalampidou, M. Čaušević-Bully, L. Mercuri.

9 Cf. les pages rédigées dans ce volume par E. Deniaux, C. Weber-Pallez.

10 Voir dans les pages qui suivent les contributions de S. Bouffier, M. Čaušević-Bully, X. Charalampidou, E. Deniaux, L. Ficuciello.

secondaire, et donc laissée de côté, tantôt retenue comme la caractéristique majeure d'un territoire, voire la clé de voûte de son organisation, élément indissociable de son organisation même. Ce constat nous a ainsi incités à examiner la question de la formation des réseaux frontaliers, les circonstances de leur naissance et de leur fonctionnement au point de convergence de plusieurs aires culturelles et socio-ethniques différentes et à questionner la matérialité des frontières¹¹. Un territoire peut-il être déterminé par un enchevêtrement de frontières, par un « réseau de frontières »¹² ? Ces frontières sont-elles séparatrices ou représentent-elles une intersection, une transition, une « zone tampon » ? Dans ce cas également, le cadre géographique et chronologique est très étendu, de la période archaïque à l'Antiquité tardive. Il nous a permis de mettre en évidence des éléments marquants, récurrents ou ponctuels, de certaines « villes-carrefours » de l'Antiquité. La conjugaison de la micro-histoire et de l'analyse comparative fournit, à notre sens, une boîte à outils plus cohérente que les approches globales. Bien entendu, il ne s'agissait pas de poser les bases épistémologiques d'un nouveau modèle, mais plutôt de rendre compte de nombre de dossiers et cas d'étude, de traiter un ensemble très varié de données pouvant chacun contribuer à dresser le contour de nos réflexions en construction.

Soulignée par différents *case studies*, l'appréhension des confrontations et des interactions entre une ville et son territoire montre comment la situation frontalière peut ainsi être porteuse d'attractivité et s'affirmer comme lieux-ressources¹³. Les types d'échanges et d'interactions qui s'y manifestent ou développent font participer les villes à des organisations plus larges. Par ailleurs, les marges territoriales sont foncièrement mobiles, évolutives, dynamiques.

11 Voir à ces égards les exemples développés par A. Becker, X. Charalampidou, L. Mercuri, C. Müller et T. Lucas, C. Weber-Pallez.

12 Voir par exemple Esposito 2012 pour le caractère maillé des relations territoriales en Italie méridionale à l'aube de la colonisation grecque.

13 Comme le montrent les cas d'étude de Marseille ou de Ségeste dans ce volume : cf. les contributions de S. Bouffier et S. De Vido.

Les conclusions avancées au terme de cette section érigent les marges en véritables lieux propices à l'appréhension des nouvelles dynamiques socio-spatiales et montrent combien cette notion est complexe et multi-dimensionnelle. Ces aspects soulèvent ainsi à leur tour la question des mécanismes à partir desquels les communautés habitant ces contextes ont créé, maintenu ou modifié leur identité, aux phénomènes d'inclusion et d'exclusion¹⁴, à interroger identités collectives, identités locales et identités infra citadines¹⁵ : le territoire avec ses marges met précisément en rapport les unes et les autres et représente pour cela une réserve d'informations sur l'organisation sociale. Le rapport d'une communauté au territoire se donne à lire aussi bien dans le temps que dans l'espace.

Arianna Esposito
Université de Bourgogne, Dijon, UMR 6298 ARTEHIS
arianna.esposito@u-bourgogne.fr

Airton Pollini
Université de Haute-Alsace, Mulhouse, UMR 7044 Archimède
airton.pollini@uha.fr

Bibliographie

- Brunet 1993 = R. Brunet, R. Ferras, H. Théry, *Les Mots de la géographie : dictionnaire critique* (Dynamiques du territoire), 3^e éd., Paris 1993.
- Esposito 2012 = A. Esposito, *La question des implantations grecques et des contacts précoloniaux en Italie du Sud : entre emporia et apoikiai*, in *Les diasporas grecques du VIII^e à la fin du III^e siècle av. J.-C.* (Pallas 89), L. Martinez-Sève (éd.), Toulouse 2012, 97-121 (<https://doi.org/10.4000/pallas.767>).
- Guichonnet, Raffestin 1974 = P. Guichonnet, Cl. Raffestin, *Géographie des frontières*, Paris 1974.

14 Voir par exemple le cas d'Argos abordé par C. Weber-Pallez dans ce volume.

15 Cf. les différentes configurations analysées par A. Becker, E. Deniaux, L. Mercuri, C. Müller et T. Lucas.

- Krausz 2016 = S. Krausz, *Des premières communautés paysannes à la naissance de l'État dans le Centre de la France : 5000-50 a.C.* (nouvelle édition en ligne), Pessac 2016 (<http://books.openedition.org/ausonius/14709> ; <https://doi.org/10.4000/books.ausonius.14709>).
- Lévy 2013 = J. Lévy, *Frontières*, in *Dictionnaire de la géographie*, J. Lévy, M. Lussault (éd.), 2^e éd., Paris 2013, 413-416.
- Pollini 2012 = A. Pollini, *Limites et occupation de l'espace dans les colonies grecques du Sud de l'Italie*, in *Les diasporas grecques du VIII^e à la fin du III^e siècle av. J.-C.* (Pallas 89), L. Martinez-Sève (éd.), Toulouse 2012, 123-142 (<https://doi.org/10.4000/pallas.779>).
- Pollini à paraître = A. Pollini, *Frontières en Grande-Grèce. Archéologie et histoire des représentations* (= *Études* 15), Naples, à paraître en 2024.
- Raffestin 1986 = Cl. Raffestin, *Éléments pour une théorie de la frontière*, *Dio-gène* 34/134, 1986, 21-23.

SETTLEMENT CHANGES, MATERIAL CULTURE AND
COMMUNAL IDENTITY AT THE BORDER-ZONE
SETTLEMENT OF SKALA OROPOU (ATTICA)
DURING THE ARCHAIC PERIOD

The eighth and seventh centuries witnessed significant makeovers in Greek societies that were characterised, among many features, by an intensification of settlement and the growth of various socio-political structures, among them the *poleis* and the regionally collective *ethne* being the most prevalent¹. In the latter part of the eighth and also at the transition from the Geometric to the Archaic period the number of towns (with populations of over 1000 individuals) rose significantly, in contrast to previously in the Early Iron Age where bigger towns seem to have been limited to a rather small number of cases². New research now proposes that the critical point for the history of the Greek city may have started at an earlier period, from the beginning of the Early Iron Age or even from the Late Helladic IIIC³, but the acceleration of such subsistence and political processes for a good number of settlements may still fall within the eighth and seventh centuries. It is also noteworthy that these processes, involving the development and/or further transformation of various kinds of communities, did not cease in later years. The sixth century BC, for instance, was also characterized by increased urbanization developments⁴.

Although much scholarly attention has been devoted to the characterization and definition of the most well-known socio-political formation of these periods – the *polis*, debates on its character still continue, but

1 Indicatively Morgan 2003; Hansen and Nielsen 2004; Papadopoulos 2016; Davis 2018.

2 Knodell 2021, 28-29.

3 Duploux 2022, 18.

4 Crielaard 2009, 349; Houby-Nielsen 2020, 475.

now have become more fruitful than ever. Alain Duplouy argues that the model of a *polis* as envisaged for later periods cannot be applied to the Geometric and Archaic eras. He maintains that, at least in the past, scholarship depended very heavily on how Aristotle envisaged the *polis* in the fourth century BC, but that “Archaic”⁵ *poleis* were far different from this model⁶. Likewise, Josine Blok encourages us to approach the understanding of the “rise of the *polis*” as an open process, which at some stages and places might have yielded quite different results than the ones known from fifth and especially fourth-centuries sources⁷. Accordingly, scholars nowadays more broadly agree that many variables need to be identified and assessed to understand settlement formations, which are often multifaceted, variable and dynamic phenomena to which universalizing criteria cannot do justice⁸. Even the stereotypical perception that early towns were characterized by linear social stratification has been challenged. A range of social, economic and ideological hierarchies are now recognized to have (co-)existed which affected the residents and generated diverse forms of power⁹.

Alongside the existence of settlements with clearer gradations in hierarchy, wealth and connectivity networks, Hesiod’s *Work and Days* highlights the occurrence of various smaller-scale societies in the Archaic period, including some with embryonic hierarchy, such as the *kômê*, which could comprise both dependent and autonomous communities. According to Anthony Edwards, for Hesiod the distinction between the *polis* and the *kômê* seems to be one of scale but also of infrastructure, hierarchy and connectedness to the outside world¹⁰.

It is possible that we now only begin to appreciate the variety of Geometric and Archaic sites in terms of size, character and function. As a case study in this paper, I will discuss the settlement of Oropos in north-east Attica which lies on the Attic-Boeotian coast, focusing especially on settlement changes, material culture and the shaping of communal identity.

5 Duplouy’s “Archaic” period stretches from as early as the twelfth century to the beginning of the fifth century BC.

6 Duplouy 2018a; 2018b; 2019.

7 Blok 2005, 8; Duplouy 2018a, 14.

8 Crielaard 2009, 349-350.

9 Duplouy 2006; Fisher and van Wees 2015; Sinopoli *et alii* 2015, 381, 386-387.

10 Edwards 2004, 163-166.

The location of Oropos (Fig. 1a-b, Fig. 2) is largely responsible for its network of connections: on the border between Attica and Boeotia and opposite central Euboea, it lies at the point of the closest passage to Eretria from the mainland, and in antiquity was considered an Eretrian colony¹¹. Therefore, this site offers an excellent opportunity to explore the contexts of development of a “border” settlement, one having grown up at a point of contact between different geographical areas. The borderline character of Oropos is reflected in some of its ceramics too. An example of this is the amalgamation of decorative motifs on a local krater of ca. 700-690 BC from the area of the rectangular monumental *peribolos* in the Central Quarter – a vessel Protoattic in style but, in the handle area, with the motif of the bird with open wings visible, a central Euboean Gulf Late Geometric and Subgeometric hallmark (Fig. 3)¹².

The case of Oropos

Two Iron Age habitation nuclei, both near the coast, have been revealed at Oropos (Fig. 1b): one at Nea Palatia with strong Euboean connections as is evident from its Late Protogeometric and Subprotogeometric material remains¹³, and second the Geometric and Archaic extensive settlement at Skala Oropou (OSK property; Fig. 2) with its successive phases of occupation, and with obvious connections with Euboea but also with the rest of Attica as well as Boeotia¹⁴. The settlement at Skala Oropou was formed in an alluvial environment in much the same way as Eretria¹⁵. It was located in proximity to marshy areas, characterized by numerous torrents/rivers, which can be identified as part of the delta of the estuary of the Boeotian river Asopos¹⁶. Systematic excavations, under the direction of Professor Alexander Mazarakis Ainian, have

11 As recognized by Nikokrates (*FGrHist* 376 F 1) who mentions that Oropos was Ἐρε]τριέων κτίσι[μα.

12 Charalambidou 2008, 91-93, 98, 100, 354, no. 1; 2017a, 141, fig. 14.22.

13 Mazarakis *et alii* 2020.

14 Indicatively Mazarakis Ainian 1998a; 2002a; 2002b; 2004a; 2006-2007; 2007a; 2007b; 2021; Charalambidou 2008; Vlachou 2010 (all the above mentioned have extensive bibliography on excavations and research at Oropos).

15 Indicatively, Charalambidou 2022, 55.

16 Mazarakis Ainian 2021, 214.

shown that the minimum frontage of this Iron Age settlement close to the seashore can now be estimated to run for about 400 meters¹⁷. With a preserved extent of ca. 2 ha, it prospered during the Late Geometric and the Archaic periods. The subsistence strategies of this community varied from ceramic and metalworking activities through herding and fishing to cereal cropping and possibly olive production¹⁸.

At Skala Oropou, a number of Late Geometric settlement compounds existed, usually made up of curvilinear buildings (apsidal, ellipsoid, circular), often within *periboloi*, both in the Central and in the West Quarters¹⁹. Residences, metal workshops for the making of bronze and especially iron artefacts and ceramic kilns for pottery manufacture have been identified²⁰. The function of various contexts varied, from habitation and pastoral to artisanal, communal and cult activities, indicating that Oropos was not merely a site of metalworking and pottery production.

Cemeteries have not been unearthed yet; though like Eretria, Late Geometric child burials have been recovered in close vicinity to the residences²¹. Nor has a temple been uncovered, but cult activities were attested at various contexts within the settlement already from the Late Geometric period, a practice which as we will see continued in the Archaic period²².

In the settlement area, a few buildings stand out in the Late Geometric II period by their size and function. Among them are two edifices at the two extremities of the settlement – that of Building Θ in the Central Quarter and that of Building ΛΔ in the west extremity of the West Quarter (Area II) (Fig. 2). Building Θ of the Central Quarter was founded

17 Mazarakis Ainian 2010, 17.

18 Mazarakis Ainian 2021, with bibliography; Doonan and Mazarakis Ainian 2007; Charalambidou 2008; 2017a, 130-133, 140-143; 2017b, 93-95; 2022, 55-57; Vlachou 2010; 2021; Trantalidou 2007; Theodoropoulou 2008; Margaritis 2017, 685-686.

19 Mazarakis Ainian 2021, 214-222. It is noteworthy that until now at least six habitation units have been uncovered in both Quarters, each comprised of successive architectural phases.

20 Doonan and Mazarakis Ainian 2007; Mazarakis Ainian 2012a; 2021; Charalambidou 2008, 164-168; 2017a, 132-133; 2022, 57; Charalambidou *et alii* in preparation; Vlachou 2010, 103-104, 330; 2021.

21 Vlachou 2007; Blandin 2007.

22 Mazarakis Ainian 2007b, 158-164; 2021, 223, with bibliography; analytically in Mazarakis Ainian forthcoming.

around 720-710 BC. Mazarakis Ainian interpreted it as the residence of an important person of the community, responsible for organizing communal gatherings; occasional ritual drinking and eating may have been performed there too²³. Marek Węcowski identified it as a feasting hall or communal house designed for (elite?) feasting, comparable to the Homeric *demios oikos*²⁴. Recently Mazarakis Ainian has further stressed the diversified and mainly household character of this edifice, which may have served as a dwelling too alongside its “public” function²⁵. This building has also been paralleled by Alexandra Alexandridou with a number of Late Geometric edifices in Athens which may also have housed communal feasting activities²⁶. Building ΛΔ in the West extremity of the West Quarter (and its predecessor, upon which it partly rested, Building ΛΕ), which was erected at the very end of the Geometric period, can be compared with Building Θ in terms of its size and probably also in terms of its function. It may have had a character similar to that of Building Θ²⁷.

What happened at the turn from the eighth to the seventh century BC and into the Archaic period in the settlement context at the OSK plot is the main focus of this paper²⁸. The manner of use the settlement was put to drastically changed in its function around 700 BC²⁹. During these years, several buildings in the Central and West Quarters utilized in Late Geometric IIb were abandoned. Dwellings and metal workshops do not seem to function any longer in the Central Quarter. Instead in the same Quarter around 700/690 BC, another development occurred. Within the boundaries of the pre-existing Late Geometric rectangular monumental *peribolos* here, over the ruins of the Late Geometric Building ΙΑ (a building which in the Late Geometric period was probably associated with metalworking³⁰) and just to the west of the remaining large Build-

23 Indicatively Mazarakis Ainian 1998a, 196-198; 2002a, 158-161; 2007b, *passim*; 2021, 223 with bibliography.

24 Węcowski 2014, 177-181.

25 Mazarakis Ainian 2021, 223.

26 Alexandridou 2017, with bibliography.

27 Mazarakis Ainian 2009, 35-36; 2010, 11-12; 2017, 176-177; 2021, 223.

28 Quantifications, based on MNI estimations, of the closed contexts of the periods under study will appear in the final publication.

29 Mazarakis Ainian 2001a; Charalambidou 2008.

30 E.g., Mazarakis Ainian 1998a, 196.

ing Θ, then at the very limits of its lifespan, a small assemblage of stone structures/platforms were built. They formed an open-air cult communal area, the so-called “Heroon” (Fig. 4)³¹. It was not the first time that ritual activities were conducted in the Central Quarter. During the last quarter of the eighth century BC these were attested at the round Building ΣΤ, which has been interpreted as a small (domestic?) shrine devoted to the cult of the nymph Halia and the Telchines and was connected to the metalworking activities at Oropos³².

This communal open-air cult area was mainly composed of a low rectangular platform, an elongated structure with a rectangular stone set in an upright position upon it (XXXIV), a circular platform (XXXVI)³³ and an access built to the west in the rectangular monumental *peribolos*, whose symbolic function seems to have become strengthened now (Fig. 4).

With the stone structure XXXIV a terracotta boat model³⁴ was discovered together with a group of vases in a smashed condition, alongside a few metal items, charcoal, calcined animal bones and sea shells (Fig. 4a). Terracotta boat models occur in several sites in Greece and in Italy, often in cult/ritual areas close to the coast or near rivers, and their interpretation based on their contexts shows variation in their functions; in the case of ritual settings, this was no doubt related to the nature of the agents worshipped³⁵. The vases, among them drinking vessels, a slender

31 Mazarakis Ainian 1996, 105-106; 1997, 67-69; 1998b, 78; 2002a, 161-164; 2004a, 378; 2004b, 136; 2006-2007, 91-92; 2007b, 159, 164; 2016, 103; 2021, 223-224; forthcoming; Charalambidou 2008, 156-163, 220-223; 2017a, 140-142.

32 Mazarakis Ainian 2007b, 159, 164-165; forthcoming.

33 Compare their shape, especially that of the low rectangular stone platform, with Lamaz 2021, Tab. 1 (laid hearths), although Lamaz’s typology is based mainly on indoor hearths.

34 Arjona Pérez 2007, 325. I am grateful to Dr M. Arjona Pérez for providing an image of the terracotta boat model for Fig. 4a.

35 See Polignac 1997 on contexts associated with the cult of Hera in the Aegean and in Pithecussai and Croton in Italy. In Pithekoussai, terracotta boat models have been discovered alongside horse and mule figurines at the Pastola site in the Euboean-founded settlement there, in a context dated to the end of the seventh century BC, which was identified by Bruno d’Agostino as a sanctuary of Hera associated with a hero cult (D’Agostino 1994-1995; Mazarakis Ainian 1998a, 207). Evidence now shows that boat models are to be found in other cult sites too, not only those related to Hera. In the Peloponnese, at the Archaic sanctuary of Athena at Phigaleia, where many small clay boat models have been found, they were associated by Xenia Arapogianni (2001, 303)

jug with horizontal rim, a long-necked jug and an amphora fragment, were probably used for ritual dining/feasting and libations.

The rectangular stone platform was found covered with ashes; in addition to a small number of vases, fragments of a few horse figurines and a terracotta (ceremonial?) clay lamp on a stand were found near the platform (Fig. 4b). Fragmentary horse figurines were also discovered inside the monumental *peribolos* within which the structures/platforms were located; yet others as well as another fragmentary boat model³⁶, together with pottery, had been dumped outside, showing thereby the scattering of the finds related to this context.

The main period of use of this cult area was probably the first decades or the first half of the seventh century BC. Some more sporadic seventh- and early-sixth centuries vases may also relate to this context. For example, a krater (Fig. 4c), which was discovered in Building Θ, during a period in which this building was probably abandoned. The ruins of Building Θ probably “contributed” to the setting related with the stone structures/platforms. This krater, Protoattic in style, depicts two lions attacking a deer and may be dated to (the beginnings of) the second quarter of the seventh century, due to its incised details and the well-formed contour of the animals³⁷. Another example is a Euboean louterion (Fig. 4d) of the early sixth century BC which closely matches the Eretrian wares John Boardman classified as Class D³⁸. Probably brought from Eretria, it was found between Buildings Θ and IA. Kraters and louteria – the latter a counterpart form of the krater, with a spout, to

with the local river Neda. See also more recently Kyrieleis, Eder and Benecke 2006, 118-119, Kat. 133-134, Abb. 12, Taf. 33 on the clay boat models from Olympia. In the Euboean Gulf region, at Oropos, two more clay boat models, alongside two animal figurines (all dated to the second half of the sixth century BC) have also been found in the West Quarter (Arjona Pérez 2007, especially 327); their interpretation in the light of new evidence for ritual practices in the West Quarter (see below) may necessitate a new reading. Three clay boat models have now also been discovered among other terracottas in the “Ritual Zone” in Region II of Xeropolis at Lefkandi, plus one from Region I (Thurston 2019, 92-93, figs 1-2); their Early Iron Age date and interpretation remain to be detailed.

³⁶ Arjona Pérez 2007, 325.

³⁷ Charalambidou 2008, 96-97, 355-355, n° 6; 2017a, 142, Fig. 14.24.

³⁸ On this Euboean/Eretrian Class D, see Boardman 1952, 28-30. On this louterion from Oropos: Charalambidou 2008, 120-121, 379, n° 90; 2017a, 141-142, Fig. 14.23.

assist the liquid's pouring – were a regular shape in the seventh and sixth centuries settlement phases at the OSK plot (see also below)³⁹, and the same was true in the eighth-century contexts as well⁴⁰. This unique find, however, of high quality in terms of manufacture, shape and decoration, which can be related to the assemblage of stone structures/platforms because of its exact find-spot⁴¹, may have had a ritual function⁴².

During the period ritual activities were being performed in the Central Quarter, ceramic production seems not to have been abandoned in this area, though habitation proper had moved to other areas nearby, probably to the South and West Quarters. Ceramic kilns at the OSK plot are also attested into the seventh century BC, in places of earlier Late Geometric activity, indicating the continuity of pottery production. These areas were active not far away from the assemblage of stone structures/platforms (Fig. 2)⁴³. Kiln α (of circular form with a central supporting wall) was built southwest of the older Building A and kiln β (probably of the same or similar shape with kiln α) over the remains of the older Building B- Γ (where metallurgical and domestic activities seem to have taken place). Likewise kiln H (of circular form) in the same Quarter was built above the earlier possible kiln IE. With kiln H a few vessels of the first half of the seventh century BC were revealed, a Phaleron cup and a skyphos (Fig. 5)⁴⁴. As mentioned by Florentia Fragkopoulou and Eleni Zosi, this Phaleron cup from Oropos is the only known example outside the Attic borders – I would add at the borders between Attica and Boeotia⁴⁵. That the production and use of Phaleron cups met a particular ritual need, one shared by the inhabitants of Attica as proposed by Fragkopoulou and Zosi⁴⁶, is a tempting proposition. The case yet remains to be further documented in various Attic sites. In the case of Oropos, its context in the area of the kiln does not allow us to make

³⁹ Charalambidou 2008, *passim*.

⁴⁰ Vlachou 2021, 249-251.

⁴¹ Its find-spot is indicated in Fig. 4d; as mentioned above; residences and buildings for metal manufacturing no longer operated hereabouts.

⁴² Cf. Callipolitis-Feytmans 1965 on the ritual use of certain Attic *louteria*.

⁴³ Mazarakis-Ainian 1996, 44-49, 91-92, 112; 2021, 223-224, with bibliography; Charalambidou 2008, 164-168; Charalambidou *et alii* in preparation.

⁴⁴ Charalambidou 2008, 154, 164-165, 361, 368 (no. 26, 51).

⁴⁵ Fragkopoulou and Zosi 2017, 151, note 86. On the so-called Phaleron wares, see now Arrington 2021.

⁴⁶ Fragkopoulou and Zosi 2017.

direct connections with ritual activities, unless it was made on that spot for placement in the nearby assemblage of stone structures/platforms where rituals were taking place.

In the West Quarter, new building forms appear in the place of older buildings at the transition from the Geometric to the Archaic period. An illustrative example is a huge *peribolos* that dominated Area I: the “Monumental *Peribolos*” (Fig. 2, 6)⁴⁷. This structure, erected at the very end of the eighth or the beginning of the seventh centuries BC, covered a significant area, replacing a number of Late Geometric II buildings (the compound of the West Quarter-Area I). These Geometric buildings lying mainly under its southern part, and pottery from the strata into which the foundations were laid, provide a date of *c.* 710-700/690 BC for its construction. Pottery related to the building indicates a use-life spanning the seventh century and on into the sixth, although some of the later material may be intrusive. Some finds may have become rather scattered already in antiquity in this area, probably due to post-depositional conditions. Pottery connected with the period of use of this *peribolos* dates already from the first half of the seventh century (e.g., Fig. 6a⁴⁸).

This *peribolos* was of a communal character, judging by its dimensions (57 by 16.70 m), being largely open-air, but containing two roofed features at its north and south extremities. These were a tower-like structure in its southern wall and a room with a pebbled floor in its northern section. Its plan, resembling both that of a military camp and of an *agroikia*, is, to date, unique in the Archaic Aegean. I have argued that it may have been a multi-functional structure, managing crop and livestock commodities and housing daily and other communal activities, also providing shelter in turbulent times⁴⁹. Whether this structure can be connected with the Lelantine War it is difficult to establish, since the chronology, the character and even the very existence of this war are still debated⁵⁰.

Further afield in the West Quarter, at the western extremity of this sector (Area II), various activities were under way in the area close to

47 Mazarakis Ainian 2000, 45-53; 2001b, 42-44; 2002, 11; 2002a, 174-178; 2004a, 380-382; 2006-2007, 101-103; 2021, 224; Charalambidou 2008, 179-192, 225-228; 2017a, 131-132; 2017b, 94-95; forthcoming b.

48 Charalambidou 2008, 355, no. 5; 360, no. 22; 365-366, no. 42; 415, no. 222.

49 Charalambidou 2017a, 131.

50 Hall 2014, 4-8; see also Charalambidou 2011; 2021, 63.

the apsidal Building $\Lambda\Delta$ (Fig. 2), which as mentioned above was built at the very end of the Geometric period. Not far away from a ceramic (horseshoe-shaped) kiln (δ) which according to the stratigraphy Mazarakis Ainian dates to the transition from the eighth to the seventh centuries BC⁵¹, some sort of ritual ceremonies seem to have been carried out south of the apsidal Building $\Lambda\Delta$ and in connection with a small oval building (Building M). There a pebble platform was uncovered, where the presence of ash, burned soil and calcined stones may indicate ritual events, maybe roughly contemporaneous to the beginning of activities conducted in the area of the assemblage of the stone structures/platforms in the Central Quarter. A vessel on a stand with a hole cut through its bottom was found nearby and is likely to be connected to these rituals⁵². It may also not have been the first time that rituals had taken place in the West Quarter (cf. the Central Quarter)⁵³.

Another major re-arrangement of the space at the OSK plot seems to occur at the turn from the seventh to the sixth centuries BC, running on into the first decades of the sixth century. At the time, the “Monumental *Peribolos*” was still in use, judging from the finds, as for example kraters and drinking vessels, from the open-air part of the *peribolos* (e.g., Fig. 6b)⁵⁴ as well as from its roofed features, especially the tower-like structure at its southern extremity. Ceramic finds from this structure mainly date from towards the end of the seventh century until at least the first decades of the sixth, and include good quality table ware such as a jug with floral decoration, drinking vessels, especially kotylai, a clay lamp of Cycladic type, etc. (Fig. 6c)⁵⁵. It is possible that the pottery associated with this room reflects banquets in a rather inclusive sheltered environment. On the other hand, the good number of fragmented kraters

51 Mazarakis Ainian 2011, 21-22.

52 Mazarakis Ainian 2011, 17-18; forthcoming; see also Charalambidou 2017a, 142.

53 In the West Quarter, during Late Geometric IIb, Mazarakis Ainian (2021, 223) discusses the function of the round Building KZ' (it includes a “foundation sacrifice or it may have had a function similar to Building ΣT in the Central Quarter); see also the round built-structure in front of Buildings K-KA and I Θ , which could be interpreted, according to Mazarakis Ainian (2021, 223), as an altar due to its raised and compact cylindrical form and the slight traces of burning on its surface.

54 Charalambidou 2008, 387, n° 117; 378, n° 87; 379, n° 89; 381, n° 94; 383, n° 102.

55 Charalambidou 2008, 185-188, pl. 121-124; 2017a, 131, Fig. 14.13a.

and drinking vessels from the open-air part of the *peribolos* is also worth stressing. Do the drinking and mixing vessels in the open-air contexts of the *peribolos* relate to feasting activities by members of the community when the weather allowed such happenings? The proposition that Archaic banquets were also taking place in the open-air has already been suggested by Kathleen Lynch⁵⁶ and can also be proposed for Archaic Oropos, at least in the open-air part of the *peribolos*.

A rectangular building of the *pastas*-type was constructed over the southeast corner of the “Monumental *Peribolos*” probably in the early sixth century BC (Fig. 2, 7), with its period of use continuing for the most part of this century⁵⁷. Its plan consists of two adjoining roofed rooms (B, Γ; the area of the two rooms together is estimated at 30.4 m²) and a third space (“room” A, perhaps an addition) next to room B, looking out at a rectangular spacious courtyard. This layout is not only comparable to examples from Attica (thus far, from earlier periods⁵⁸) but also from other regions of the Greek and Greek-related world, as far afield as the northern Aegean and southern Italy and Sicily, especially in colonial contexts such as Megara Hyblaea (where the early occurrence of this type appears), showing the wide circulation of this building type⁵⁹.

This building and its finds seem appropriate for a domestic context (although other possible function[s] [public?] cannot be excluded)⁶⁰. The “autonomous” location of this structure, i.e. not in the vicinity of other known residences, next to a street (see below) and relatively close to the

⁵⁶ Lynch 2007, especially 245.

⁵⁷ Mazarakis Ainian 1996, 28-33; 1998b, 191-192; 2002a, 169; 2004a, 383; 2006-2007, 102; 2021, 224; Charalambidou 2008, 199-205, 228-235, pl. 125-128; 2017a, 131-132.

⁵⁸ See Charalambidou 2008, 231; Mazarakis Ainian 2021, 224, note 61.

⁵⁹ In the Northern Aegean, e.g., Krause 1977, 165-167; Lang 1996, 99-100. More buildings of the *pastas*-type have been recovered more recently, as in Argilos (Perreault and Bonias 2011; Perron 2013, *passim*; 2017; see also Clermont-Mignault 2014) and possibly also at Pistiros-Nea Karvali (Nikolaidou-Patera 2005). I would like to thank Dr Martin Perron for our discussions on the circulation of the *pastas*-type buildings in the northern Aegean. On the *pastas*-type in Sicily: Cordsen 1995, 103-121. On Megara Hyblaea, see more recently De Angelis 2003, 62-65. See also Charalambidou 2008, 231-232 (with bibliography on the circulation of the type).

⁶⁰ The possibility that it served a public function (a civic building, such as a *prytaneion*?) is difficult to sustain thus far on the presence of current material evidence.

port of Oropos (this is true for the whole OSK property), its size⁶¹, the presence of a clay bath tub in one of the two rooms (among the earliest examples of such a facility) may all indicate that this building belonged to a prosperous person or family. They may have even been able to host banquets/symposia, judging from the range of its fine⁶² and coarseware ceramic material⁶³. The former included kraters, various types of drinking vessels (especially kotylai of various sizes), lekanai, lekanides, bowls, amphorae, pouring vessels, etc., even a few small-sized pots (a small-sized kotyle and a kyathos) (examples in Fig. 7). Weaving utensils, to do with the manufacture of clothes or other textiles, have also been discovered⁶⁴, whereas household cult may be implied by a coroplastic artefact (a snake or a cake)⁶⁵.

As just mentioned, various elements in this *pastas*-type building may imply a prosperous owner/family⁶⁶. Nevertheless, the status of the owner of such a spacious structure should not automatically be considered “aristocratic”, given also research by John Papadopoulos into Archaic buildings in the area of the Athenian Agora who suggests that Building F, previously identified with a public building and seat of the Peisistratid family, may instead have been a synoikia or a potter’s workshop, or both⁶⁷. At Oropos, the presence of iron tools and a stone anvil in the roofed room B of the *pastas*-type building may provide a few hints of the range of activities performed there.

61 The overall dimensions of the building would have been ca. 9 by 9.20 m.

62 Charalambidou 2008, *passim* (quantification of the fine/semi-fine wares from this building in Chapter 9, 242-243).

63 Coarse wares of this context are now under study.

64 In fact, all across the OSK property in various contexts, including the *pastas*-type building of the West Quarter, loom weights and spindle whorls have been found, confirming the manufacture of clothes and various textiles (see Mazarakis Ainian 2021, 222, with reference to research conducted by M. Gleba, B. Dimova and the late J. Cutler at the site of Oropos).

65 Arjona Pérez 2007, 326, fig. 14. On household cult, compare with Lynch 2011, 168-169.

66 Kathleen Lynch’s (2011) research is also very instructive for comparisons. Her investigation of the ceramic assemblage from well J 2:4 in the Athenian Agora, connected to a Late Archaic house, has highlighted many relevant points connected to the status of the owner of that house who could not have been poor, he was (at least) middle-class, since he could afford the necessary equipment and wine to host symposia (see especially Lynch 2011, 168-169).

67 Papadopoulos 2003, 296.

On the OSK property, the imposition of a grid of streets (Fig. 2) crossing roughly at right angles is also now visible for the first time at Oropos. A north-south street, in the immediate vicinity of the above-mentioned building, and an east-west one in the South Quarter, seem to have been built roughly contemporaneously with the foundation of this *pastas*-type structure⁶⁸. Such a grid should certainly be considered as an advance in the “urban” planning of the site. The fill of the east-west street in the South Quarter, which has been excavated, contained thousands of small pottery sherds, a good illustration of the deposition and re-use of discarded older material. Within the fill, a small area yielded a group of long-necked jugs in the central Euboean Gulf style and a kalathos-shaped vessel ranging in date from the late eighth to the late seventh or early sixth centuries BC (e.g., Fig. 8a-b)⁶⁹. The original source of this small assemblage is unidentified, but the special class of long-necked jugs is known too on the opposite coast, at Eretria, mainly in cult and very occasionally in funerary contexts⁷⁰. It may be possible then that the finds from this small area during their first period of use were associated with the ritual activities in the Central Quarter. Furthermore, a series of buildings was discovered adjacent to the east-west street of the South Quarter. The picture of this sector is partly incomplete because a section lies in an unexcavated property outside the OSK plot but first indications of its contexts and from parallels from other sites may indicate commercial functions⁷¹.

As a result, the “urban” character of the site attained a more “canonical” form at Oropos only from the turn from the seventh to the sixth or from the early sixth century BC onwards. When compared to colonial contexts such as Megara Hyblaea, the grid plans seem to have arrived

68 Mazarakis Ainian 1999, 54-56; 2002, 12-14; 2003, 10-11; 1998a, 191; 2002a, 169; 2004a, 382-383; 2006-2007, 97; 2012b, 81-82; 2021, 224; Charalambidou 2008, 206-212, 235-236; 2017a, 132.

69 Charalambidou 2008, 210-211, pl. 129.

70 In cult contexts from Eretria: Huber 2003; 2012, 849-852; 2013, 83. As mentioned in Charalambidou 2017, 144, note 51, only one long-necked jug has been found in an Eretrian funerary context: a Late Geometric IIb example was placed in the mouth of a handmade amphora containing an *enchytrismos* (Blandin 2007, vol. II, 100, T8.II, ME 2579, pl. 171.3).

71 Cf. in the northern Aegean, Argilos: Perreault and Bonias 2011 (see especially fig. 3); in Italy, the site of San Nicola at Amendolara near Sybaris: Bagnasco 1990, 54, fig. 68.

late in the Euboean Gulf⁷². As I have mentioned elsewhere, there may have been several reasons for such a late arrival. Aspects of Archaic “urban” development in Greek motherlands often show a slow, usually “organic”, development from an earlier core. Such earlier Geometric-Protoarchaic cores often resemble a “patchwork” of multiple domestic, funerary and cult areas (cf. Oropos and Eretria)⁷³.

When the *pastas*-type building and the grid of streets were being set out, roughly contemporaneously at the other end of the settlement area, in Area II of the West Quarter, various communal activities were taking place in the area of the older Building ΛΔ, which seems to have now been incorporated in the new grid street plan, alongside some new-built rectangular structures (Fig. 2, 9)⁷⁴. The large oval Building ΛΔ, which was maintained and repaired on several occasions, being protected with retaining walls against the floods, probably acquired a new phase of use in the Archaic period. It had even received (a) foundation ritual(s)⁷⁵: a lekythos of the late seventh or of the first half of the sixth centuries BC which had a hole drilled through its bottom for libations (a use of the shape not often evident in settlement contexts) (Fig. 9a), and a small-sized handmade closed pot (Fig. 9b).

A pebbled courtyard in front of Building ΛΔ (Fig. 9) was a locus of communal activities in connection with this structure. Associated with this context, areas with intense burning, as well as charred seeds, were found, and a hearth made from the fragments of a big coarse lekane was sited in the south part of the building. As it seems during this period this open-air area was formed not only by the pebbled courtyard but also by the building itself in its second phase of use (now probably being unroofed). Archaic finds on the pebbled courtyard and in its surroundings, even within Building ΛΔ, include food preparation and dining vessel forms, as indicated by lekanai, kraters, drinking vessels, especially kotylai, etc. In the context of the settlement, table ware forms such as the above often occur in residential contexts⁷⁶. But, in addition, there were retrieved quite fragmentary miniature kotylai and other miniature vessel

72 On the late arrival of grid plans in Greece, Crielaard 2009, 362.

73 Charalambidou 2022, 50 (Eretria), 56 (Oropos).

74 Mazarakis Ainian 2008, 14-15; 2009, 35-37; 2010, 11-15; 2021, 223-224; Mazarakis Ainian forthcoming.

75 On foundation rituals, see Hunt 2006.

76 Charalambidou 2008, *passim*.

forms, like some small closed vessels and an aryballos (e.g., Fig. 10)⁷⁷. It is the presence here of these miniature/small-sized pots that may suggest some kind of ritual or other communal activity, probably of small scale, in connection to the Building ΛΔ (alongside other, perhaps domestic [?], activities in the vicinity). The distinction between these possible small-scale communal and domestic activities in this context is difficult to discern also because of post-depositional conditions. Finds in this area also included weaving utensils. We cannot exclude the possibility that at least some of them may also be related to the possible ritual or other communal activities associated with Building ΛΔ⁷⁸.

As mentioned above, some ceremonies had also taken place around a platform, south of Building ΛΔ, in the area of the small Building M. Nearby, material evidence is also attested in the second half of the seventh and sixth centuries BC. It includes open and closed vessel forms, such as an SOS transport amphora and an Euboean-type amphora⁷⁹. Their presence raises the question whether a wider area south of Building ΛΔ was used for the sorts of activities referred to above (ritual/communal and domestic?).

Concluding remarks

Oropos is among the most strategic coastal sites in the central Euboean Gulf region. That this place experienced the attentions of major settlements in the wider region can be envisaged from its history and its archaeological evidence. Nikokrates (*FGrHist* 376 F 1) refers to Oropos as Ἐρε]τρίων χτίσι[μα. Close interconnections with central Euboea are also frequently seen in the pottery for the Late Protogeometric and Subprotogeometric periods at Nea Palatia and in the ceramic record of the OSK property settlement for the Geometric and Archaic periods. The social and economic significance of Oropos as a *peraia* between

77 Miniature/small-sized vessels can occur in domestic contexts as well as, for example in the *pastas*-type building of the West Quarter, but in this building, they occur in very small numbers (only two; see above).

78 Weaving utensils could also be used as votive gifts or even for the manufacture of sacred garments for use during rituals, see Houby-Nielsen 2020, especially 415 (with bibliography).

79 Charalambidou 2017a, 143, fig. 14.25a-c.

northeast Attica and central Euboea was vital, resulting in a continuous material and cultural exchange that made the site a “cross-border” space. Historical sources from the end of the Archaic period onwards indicate that Oropos was exchanging hands between the Athenians and the Boeotians⁸⁰. In addition to historical and material evidence, the ancient Oropian dialect has been shown to be a form of Ionic very close to that spoken by the Eretrians, being neither Boeotian nor Attic⁸¹.

Regarding the contexts of development of this settlement from the turn of the eighth to the seventh centuries BC and into the Archaic period, we can gradually begin to identify spatial practices and traces of the communal identity of the ancient inhabitants of Oropos. During this period at least twice, we observe major re-arrangements in the space of the settlement at the OSK plot. The first is dated approximately around 700 BC, and the second seems to occur around the turn from the seventh to the sixth and into the first decades of the sixth century BC. These re-arrangements of space, buildings and structures mobilized community involvement and labour in several respects. Around 700 BC came the construction of the “Monumental *Peribolos*” in the West Quarter. In the late seventh-early decades of the sixth centuries new rearrangements involved the beginning of the construction of a grid plan, a *pastas*-type building which followed the orientation of the north-south street in the West Quarter and new buildings adjacent to the east-west street in the South Quarter. In some cases, the difficulty attached to understanding the function of certain contexts at Oropos, such as that of the “Monumental *Peribolos*”, is due to their rare or unique appearance in the preserved early Greek settlements as known.

In both phases of rearrangements, the changes seem to go hand-in-hand with ritual and/or other communal activities. In two significant instances these are heavily connected with older (Late Geometric II) buildings located at the two extremities of the settlement. These cult and/or other communal activities, especially in the assemblage of stone structures/platforms in the Central Quarter over the ruins of Building IA and in close vicinity to Building Θ and in the courtyard and its surroundings in connection to Building ΛΔ in the West Quarter, can be related to the needs of the community to shape and/or reinforce their

⁸⁰ Hansen and Nielsen 2004, 448-449.

⁸¹ von Wilamowitz 1886; Hansen and Nielsen 2004, 448.

communal identity. In the absence of temples (at least so far) at this part of the site, these places (the assemblage of stone structures/platforms; the area in connection to Building ΛΔ) may have functioned as *lieux de mémoire* (memory places)⁸². The “memory” aspect here is understood to encompass a sense of respect for the previous structures and their past inhabitants.

Stone structures/platforms, often in the open-air, comparable to that of the Central and West Quarters at Oropos, are attested for ritual activities in various sites of the Aegean already in the Late Bronze Age, on into the Protogeometric to Late Geometric and Archaic times, with a variance in terms of context and function⁸³. In the area of the central Euboean Gulf and on the part of Euboea facing the Aegean such have been found at Xeropolis/Lefkandi, Oxyolithos/Viglatouri and Plakari/Karystos⁸⁴. At the recently discovered “Ritual Zone” of Region II at Xeropolis, near a Late Helladic IIIC proto-fortification wall, the focus of activities revolve around a sequence of three structures equipped with clay drums and platforms: two of them date to the twelfth century, while the third runs from the Late Bronze Age through into the Protogeometric period. Nota Kourou suggested that the ceremonies at these platforms may be related to the establishment (or I suspect the reestablishment, since the site’s history extended back into the Bronze Age) of the settlement, in an attempt to forge a connection with the past⁸⁵. In the case of Oropos remains of “walls” (the rectangular monumental *peribolos* of the Central Quarter) and older buildings (Buildings IA, Θ in the Central Quarter, Building ΛΔ in the West Quarter) became the focus of communal acts

82 A term first coined by Pierre Nora (1984-1992) to describe the construction of the French identity since the Middle Ages and the symbolic sites that formed their social and cultural identity. I borrow this term because Nora in his *magnus opus* coined a notion and so invented a totemic meaning from which collective/communal identity emerges, a notion that can be used, to varying degrees, in other civilizations through time. As Kritzman (1992, ix) writes “Memory is to be understood in its “sacred context” as the variety of forms through which cultural communities imagine themselves in diverse representational modes”.

83 Most recently, on the use of stone structures/platforms, Kourou 2015, 93-101; Papadopoulos and Smithson 2017, 632-635; Lemos 2019, 79-83, 86.

84 Lefkandi: Lemos 2019; 2021, 41; Oxyolithos/Viglatouri: Sapouna-Sakellarakis 1998, 61-63; Plakari: Crielaard *et alii* 2014, 13-15, figs. 10-11; 2017, 130-131; see also Kourou 2015, 94-96; Charalambidou 2017a, 136, 140-143.

85 Kourou 2015, 96.

by later generations, respectful of their past⁸⁶. Linking up with the past took various forms. Not all such ritual platforms (for instance cf. Xeropolis, Oropos) are connected with previous mortuary activity⁸⁷. The time is ripe to think again about the various cults and rituals in settlement areas at this part of the Euboean Gulf⁸⁸. At Eretria, for instance, in the area of the so-called “Heroon” by the West Gate⁸⁹, questions on its function still remain open: thus, what sort of cult was finally performed there (whether the “Heroon” was used for ancestor cult, for the cult of an authentic hero or for another cult)⁹⁰.

What is the meaning(s) behind all these happenings: from the communal buildings/structures and related activities, including cult practices, to the grid of streets? In the case of Oropos we are witnessing a settlement in a process of continuous formation from the Geometric period on well into the seventh and the sixth centuries BC, with successive rearrangements and re-organization of its space. Can we tie these activities to the growth of the *polis* at Oropos? Should we expect that such settlements would all have the infrastructure we suppose for the Classical and Hellenistic periods, namely a community with an urban centre, with public monuments, including temples, and a defensive circuit – so as to define them as *poleis*?⁹¹ Maybe we do not need all these infrastructure prerequisites to define a settlement as a *polis*⁹², if we accept Duplouy’s broader communitarian approach to the early *poleis*. That is to say, of a human community with shared/collective practices (including various activities, from building communal structures to catering for the sustainability of

86 Using “walls” but of a different nature, i.e., the commemorative function of the walls of Troy in the *Iliad*, already appears in Homer, see Grethlein 2008, 32-35. As Grethlein observes, Poseidon’s words in *Il.* 7.451-453 reveal that these walls were seen as bearers of *κλέος* and acted as symbols for recognition.

87 Compare Kourou 2021, 158-159.

88 Compare with Whitley 1988; 1994; 1995; 2002; see also Boehringer 2001.

89 Bérard 1970, 56-71; 1978, 89-95; Blandin 2007, vol. II, 35-58.

90 Verdan 2012, 186; see also Charalambidou 2017a, 137; Duplouy 2022, 21.

91 It is worth stressing that the *poleis* of Chalcis and Eretria on Euboea seem to have acquired their fortification walls at a late stage in their development: the existing evidence points to the late fifth century BC for Chalcis (Kosma and Chairidakis 2017); in the second half of the sixth century BC for Eretria (Fachard 2004).

92 Mogens Herman Hansen and Thomas Heine Nielsen (2004, 448) argued that all attestations of Oropos as a *polis* are Hellenistic; nevertheless, such an argument is mainly based on their criteria on the definition of a *polis*.

the settlement that mobilized community involvement and labour) and where cult and commensality are major “operative forces”⁹³.

The sixth century BC was also characterized by increased urbanization processes which changed the status of settlements and also affected the topography of cults⁹⁴. “Urban” developments at Oropos especially around the turn from the seventh to the sixth and into the first decades of the sixth century BC also seem to go hand-in-hand with the (re)shaping of communal identity, as exemplified by activities in the area in connection to Building ΑΔ. Collective identity may have also been fashioned in the seventh and sixth centuries BC through banquets in the space of the communal “Monumental *Peribolos*” of the West Quarter.

Such processes of development at the OSK property may well have stopped short of their full realization, when this settlement was abandoned towards the transition from the Archaic to the Classical period. Oropos, at least from the late Classical period through the Old Christian era, extended from Skala Oropou to Nea Palatia but did not include the area of the OSK property⁹⁵. Why did this relocation of the settlement happen? Why did community settled on the OSK plot end? Among the various reasons available, one may be the environmental conditions⁹⁶. Did living in too close a vicinity to marshy areas and the Asopos delta with all its consequences come to be more labour-consuming for the community than the benefits it provided them for years (e.g., water in combination with a clayey soil and much more)⁹⁷. The site may have been abandoned due to disastrous inundations⁹⁸. Another possible factor may have been the effects in the wider central Euboean Gulf region resulting from the Persian sack at Eretria at the turn from the Archaic to the Classical period, although, thus far, there is no clear evidence of such a destruction at Oropos. There are several examples of political communities in the Aegean history and beyond which, when examined in

93 Duploux 2019. Cf. also Arrington 2021, 208-214.

94 Houby-Nielsen 2020, 475.

95 Mazarakis Ainian 1998, 179; 2021, 225.

96 Cf. Davis 2018, 57, 66-67.

97 On marshy areas and benefits for the sustainability of settlements nearby, see Charalambidou 2022, 55-56.

98 Mazarakis Ainian 2021, 224.

a diachronic perspective, for various reasons disintegrated, failing finally to become Classical cities⁹⁹.

Oropos is an excellent example of the interrelation of changes in settlement infrastructure with ritual and other communal activities and identity shaping. Recognizing the spatial practices and identities of the ancient inhabitants of these spaces necessitates a *longue durée* approach. Only from the vantage point of such an extensive sweep can we begin to understand the features people created and recreated in establishing and maintaining their community at this boundary site.

Xenia Charalambidou
Vrije Universiteit Amsterdam
xenia.charalambidou@gmail.com

Acknowledgements

I would like to thank Professors Alexander Mazarakis Ainian, Jan Paul Crielaard, Alain Duploux, Manolo Arjona and Martin Perron for fruitful feedback and discussions. I would also like to thank Professor Mazarakis Ainian for assigning me the study of the Archaic pottery (ca. 700-480 BC) and its context from the OSK property at Oropos (Athens 2008).

This paper was mainly written during my transition from Warsaw University to the Vrije Universiteit Amsterdam and further elaborated during my research at the Vrije Universiteit Amsterdam. Therefore, I would like to thank both the research project of Poland's National Science Center (NCN grant no. 2016/21/b/hS3/03096) and Professor Marek Węcowski, as well as the current NWO (Netherlands Organisation for Scientific Research)-funded project I am participating in as senior post-doctoral researcher ("What went into the melting pot? Land-use, agriculture, and craft production as indicators for the contributions of Greek migrants and local inhabitants to the so-called Greek colonization in Italy [ca. 800-550 BC]"; project no. VC.GW17.136) and the project director Professor Jan Paul Crielaard at Vrije Universiteit Amsterdam.

99 Duploux 2022, 23.

Bibliography

- Alexandridou 2017 = A. Alexandridou, *Some Insights into the Early Attic Society (10th-7th Centuries BC)*, in Mazarakis et alii 2017, 155-176.
- Arapogianni 2001 = X. Arapogianni, *Ανασκαφές στη Φιγιάλεια*, in *Forschungen in der Peloponnes: Akten des Symposions anlässlich der Feier 100 Jahre Oesterreichisches Archaeologisches Institut Athen* (= Sonderschriften Band 38), Athens 2001, 299-305.
- Arjona Pérez 2007 = M. Arjona Pérez, *Figurines and Boat Models from the Early Iron Age Settlement at Oropos*, in Mazarakis 2007a, 319-330.
- Bagnasco 1990 = M. B. Bagnasco, *Edilizia privata in Magna Grecia: modelli abitativi dall'età arcaica all'ellenismo*, in *Magna Grecia, Arte e artigianato*, a cura di G. Pugliese Carratelli, Milano 1990, 49-79.
- Bats, d'Agostino 1998 = M. Bats, B. d'Agostino (a cura di). *Euboica, L'Eubea e la presenza euboica in Calcidica e in Occidente* (= Collection du Centre Jean Bérard 16 / AIONArchStAnt Quaderno 12), Napoli 1998.
- Bérard 1970 = C. Bérard, *Eretria, Fouilles et recherches III. L'Hérôon à la porte de l'Ouest*, Bern 1970.
- Bérard 1978 = C. Bérard, *Topographie et urbanisme de l'Érétrie archaïque : l'Hérôon*, in *Eretria, Fouilles et recherches VI*, J.-P. Descœudres, C. Dunant, I. R. Metzger, C. Bérard (éd.), Bern 1978, 89-95.
- Blandin 2007 = B. Blandin, *Eretria, Fouilles et recherches XVII. Les pratiques funéraires d'époque géométrique à Érétrie. Espace des vivants, demeures des morts*, I-II, Gollion 2007.
- Blok 2005 = J. Blok, *Becoming Citizens: Some Notes on the Semantics of "Citizen" in Archaic Greece and Classical Athens*, *Klio* 87, 2005, 7-40.
- Boardman 1952 = J. Boardman, *Pottery from Eretria*, *BSA* 47, 1952, 1-48.
- Boehrer 2001 = D. Boehrer, *Heroenkulte in Griechenland von der geometrischen bis zur klassischen Zeit: Attika, Argolis, Messenia* (= *Klio Beihefte neue Folge* Band 3), Berlin 2001.
- Callipolitis-Feytmans 1965 = D. Callipolitis-Feytmans, *Les Louteria attiques*, Athens 1965.
- Charalambidou 2008 = X. Charalambidou, *Ωρωπός και Εύβοια κατά την Αρχαϊκή Εποχή (700 π.Χ. – αρχές του 5^{ου} αι. π.Χ.). Η μελέτη της τροχίλατης κεραμικής και των στρωματογραφικών δεδομένων από τον Ωρωπό*, Unpublished PhD thesis, National and Capodistrian University, Athens 2008.
- Charalambidou 2011 = X. Charalambidou, *Developments on Euboea and at Oropos at the End of the "Dark Ages" (ca. 700 to the mid-7th century BC)*, in *The "Dark Ages" Revisited*, A. Mazarakis Ainian (ed.), Volos 2011, 810-831.

- Charalambidou 2017a = X. Charalambidou, *Pottery from Euboea and the Euboean Gulf Region: Pottery in Context*, in Charalambidou, Morgan 2017, 123-149.
- Charalambidou 2017b = X. Charalambidou, *Viewing Euboea in Relation to its Colonies and Relevant Sites in Northern Greece and South Italy-Sicily*, in Mazarakis Ainian *et alii* 2017, 85-126.
- Charalambidou 2021 = X. Charalambidou, *Chalcidian Deposits and their Role in Reconstructing Production and Consumption Practices and the Function of Space in Early Iron Age and Archaic Chalcis. Some First Thoughts*, in Cinquantaquattro, D'Acunto 2021, 55-71.
- Charalambidou 2022 = X. Charalambidou, *Migrating from Greece to Italy: Features of Euboean and Naxian Settlements Before and During the Early Iron Age Greek Diaspora to Italy*, in *Schemata. La città oltre la forma. Per una nuova definizione dei paesaggi urbani e delle loro funzioni: urbanizzazione e società nel Mediterraneo pre-classico. Età arcaica* (Cronache Monografie), a cura di R. Brancato, L. M. Calì, M. Figuera, G. M. Gerogiannis, E. Pappalardo, S. Todaro, Roma 2022, 43-82.
- Charalambidou forthcoming a = X. Charalambidou, *The Role of Feasting and Commensality: Comparing Euboean Sanctuaries During the Early Iron Age and Protoarchaic Period*, in *Sanctuaries of Euboea Island (Greece) and its Colonies: Recent Excavations and Studies, Proceedings of the Session (#181). 25th EAA Annual Meeting (Bern 2019)*, K. Reber, S. Huber, T. Krapf (ed.), forthcoming.
- Charalambidou forthcoming b = X. Charalambidou, *The Social Roles of Feasting in the Central and Southern Aegean from the Postpalatial through to the Early Iron Age and Protoarchaic period*, in *Feasting with the Greeks: Towards a Social Archaeology of Ritual Consumption in the Greek World*, C. Morgan, X. Charalambidou, J. P. Crielaard (ed.), Oxford forthcoming.
- Charalambidou, Morgan 2017 = X. Charalambidou, C. Morgan (ed.), *Interpreting the Seventh Century BC: Tradition and Innovation*, Oxford 2017.
- Charalambidou *et alii* = X. Charalambidou, J. S. Gros, N. S. Müller, V. Kiri-atzi, *Macroscopic, Petrographic and Elemental Analyses on the Pottery from Iron Age Oropos*, in preparation.
- Cinquantaquattro, D'Acunto 2021 = T. E. Cinquantaquattro, M. D'Acunto (a cura di), *Euboica II. Pithekoussai and Euboea between East and West* (= AION, Annali di Archeologia e Storia Antica, n.s. 27, vol. I, 2020), 2021.
- Clermont-Mignault 2014 = M. Clermont-Mignault, *Le Bâtiment « E » d'Argilos: stratigraphie et architecture*, in *Meditations on the Diversity of the Built Environment in the Aegean Basin and Beyond* (= Publications of the Canadian Institute in Greece 8), D. W. Rupp, J. E. Tomlinson (ed.), Athens 2014, 379-400.

Settlement Changes, Material Culture and Communal Identity

- Cordsen 1995 = A. Cordsen, *The Pastas House in Archaic Greek Sicily*, in *Ancient Sicily*. (= Acta Hyperborea 6), T. Fischer-Hansen (ed.), Copenhagen 1995, 103-121.
- Crielaard 2009 = J. P. Crielaard, *Cities*, in *A Companion to Archaic Greece*, K. A. Raafaub, H. van Wees (ed.), Malden MA, Oxford 2009, 349-710.
- Crielaard 2017 = J. P. Crielaard, *The Early Iron Age Sanctuary of Karystos-Plakari and its Wider Context*, in Mazarakis Ainian et alii 2017, 127-140.
- Crielaard et alii 2014 = J. P. Crielaard, X. Charalambidou, M. Chidioglou, M. Kosma, F. Songu, *The Plakari Archaeological Project: Preliminary Report on the Third Field Season (2012)*, Pharos 20, 2014, 1-24.
- d'Agostino 1994-1995 = B. d'Agostino, *La "stipe dei cavalli" di Pitecusa*, Atti e Memorie Società Magna Grecia 3, 1994-1995, 9-108.
- Davis 2018 = J. K. Davis, *State Formation in Early Iron Age Iron Age Greece: The Operative Forces*, in Duploux, Blok 2018, 51-78.
- De Angelis 2003 = Fr. De Angelis, *Megara Hyblaia and Selinus. The Development of Two Greek City-States in Archaic Sicily*, Oxford 2003.
- Doonan, Mazarakis Ainian 2007 = R. Doonan, A. Mazarakis Ainian, *Forging Identity in Early Iron Age Greece: Implications of the Metalworking Evidence from Oropos*, in Mazarakis Ainian 2007a, 361-378.
- Duploux 2006 = A. Duploux, *Le Prestige des élites: recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X^e et V^e siècles av. J.-C.*, Paris 2006.
- Duploux 2018a = A. Duploux, *Pathways to Archaic Citizenship*, in Duploux, Brock 2018, 1-49.
- Duploux 2018b = A. Duploux, *Citizenship as Performance*, in Duploux, Brock 2018, 249-274.
- Duploux 2019 = A. Duploux, *Construire la cité. Essai de sociologie historique sur les communautés de l'archaïsme grec*, Paris 2019.
- Duploux 2022 = A. Duploux, *The Making of Early Greek Cities: Reason or Competition*, in *Regions and Communities in Early Greece (1200-550 BCE)* (= Tübinger Archäologische Forschungen 35), M. Rönnerberg, V. Sossau (ed.), Rahden-Westf. 2022, 17-30.
- Duploux, Brock 2018 = A. Duploux, R. Brock (ed.), *Defining Citizenship in Archaic Greece*, Oxford 2018.
- Edwards 2004 = A. T. Edwards, *Hesiod's Ascra*, Berkeley 2004.
- Fachard 2004 = S. Fachard, *L'Enceinte urbaine d'Érétrie : un état de la question*, AntK 47, 2004, 91-109.
- Fisher, van Wees 2015 = N. Fisher, H. van Wees (ed.), *"Aristocracy" in Antiquity: Redefining Greek and Roman Elites*, Swansea 2015.
- Fragkopoulou, Zosi 2017 = Fl. Fragkopoulou, E. Zosi, *Material Koine and the Case of Phaleron Cups: Conventions and Reality*, in *Material Koinai*

- in the Greek Early Iron Age and Archaic Period (= Monographs of the Danish Institute at Athens 22), S. Handberg, A. Gadolou (ed.), Aarhus 2017, 133-165.
- Grethlein 2008 = J. Grethlein, *Memory and Material Objects in the Iliad and Odyssey*, JHS 128, 2008, 27-51.
- Hall 2014 = J. M. Hall, *A History of the Archaic Greek World, ca. 1200-479 BCE*, Chichester 2014².
- Hansen, Nielsen 2004 = M. H. Hansen, T. Nielsen, *Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford 2004.
- Houby-Nielsen 2020 = S. Houby-Nielsen, *Chalkis Aitolias II: The Archaic Period* (= Monographs of the Danish Institute at Athens 7/2), Aarhus 2020.
- Huber 2003 = S. Huber, *Eretria, Fouilles et recherches XIV. L'Aire sacrificielle au nord du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros*, Gollion 2003.
- Huber 2012 = S. Huber, *Pour une archéologie des cultes à Érétrie*, AETHSE 3, 2012, 845-861.
- Huber 2013 = S. Huber, *Le Cratère, l'hydrie et la cruche à haut col. Des céramiques au service des premiers rituels à Érétrie (Grèce)*, in *La céramique dans les contextes rituels. Fouiller et comprendre les gestes des anciens*, M. Denti, M. Tuffreau-Libre (ed.), Rennes 2013, 75-94.
- Hunt 2006 = R. Hunt, *Foundation Rituals and the Culture of Building in Ancient Greece*, Unpublished PhD thesis, University of North Carolina 2006.
- Knodell 2021 = A. R. Knodell, *Societies in Transition in Early Greece. An Archaeological History*, Los Angeles 2021.
- Kosma, Chairidakis 2017 = M. Kosma, Y. Chairidakis, *Η οχύρωση της Χαλκίδας. Η ανασκαφή στο χώρο ανέγερσης του Νέου Γενικού Νοσοκομείου*, in *An Island between Two Worlds: The Archaeology of Euboea from Pre-historic to Byzantine Times*, Ž. Tankosić, F. Mavridis, M. Kosma (ed.), Athens 2017, 359-370.
- Kourou 2015 = N. Kourou, *Early Iron Age Mortuary Contexts in the Cyclades. Pots, Function and Symbolism*, in *Pots, Workshops and Early Iron Age Society: Function and Role of Ceramics in Early Greece* (= Études d'archéologie 8), V. Vlachou (ed.), Brussels 2015, 83-105.
- Kourou 2021 = N. Kourou, *Pots and Graves. The Lost Cemeteries of Early Iron Age Tenos* (= Études d'archéologie 18), Brussels 2021.
- Krause 1977 = C. Krause, *Grundformen des Griechischen Pastashauses*, AA, 1977, 164-179.
- Kritzman 1992 = D. Kritzman, *Foreword: In Remembrance of Things French*, in *Realms of Memory. The Construction of the French Past*, vol. I: *Conflicts and Divisions*, P. Nora (ed.), New York, Chichester 1992, ix-xiv.
- Kyrieleis, Eder, Benecke 2006 = H. Kyrieleis, B. Eder, N. Benecke, *Anfänge*

- und Frühzeit des Heiligtums von Olympia: Die Ausgrabungen am Pelopion 1987-1996* (= Olympische Forschungen Band 31), Berlin, New York 2006.
- Lamaze 2021 = J. Lamaze, *Hearth or Altar? Around the Hearth: An Introduction*, in *Around the Hearth: Ritual and Commensal Practices in the Mediterranean Iron Age from the Aegean World to the Iberian Peninsula*, J. Lamaze, M. Bastide (ed.), Berlin, Boston 2021, 1-10.
- Lang 1996 = F. Lang, *Archaische Siedlungen in Griechenland, Struktur und Entwicklung*, Berlin 1996.
- Lemos 2019 = I. S. Lemos, *The "Ritual Zone" on Xeropolis at Lefkandi: Some Preliminary Thoughts*, in Lemos, Tsingarida 2019, 75-89.
- Lemos 2020 = I. S. Lemos, "Euboea", in *A Companion to the Archaeology of Early Greece and the Mediterranean*, I. S. Lemos, A. Kotsonas (ed.), Malden MA 2020, 787-812.
- Lemos, Tsingarida 2019 = I. S. Lemos, A. Tsingarida (ed.), *Beyond the Polis. Rituals, Rites, and Cults in Early and Archaic Greece (12th–6th Centuries BC)* (= Études d'archéologie 15), Brussels 2019.
- Lynch 2007 = K. Lynch, *More Thoughts on the Space of the Symposium*, in Westgate *et alii* 2007, 243-249.
- Lynch 2011 = K. M. Lynch, *The Symposium in Context: Pottery from a Late Archaic House near the Athenian Agora* (= Hesperia Suppl. 46), Princeton 2011.
- Margaritis 2017 = E. Margaritis, *Domestic and Ritual Use of Plants in Early Iron Age Greece*, in Mazarakis Ainian *et alii* 2017, 681-691.
- Mazarakis Ainian 1996 = A. Mazarakis Ainian, *Ανασκαφή Σκάλας Ωρωπού (1996, 87-1985)*, Prakt Πρακτικά της εν Αθήναις Αρχαιολογικής Εταιρείας 1996, 21-124.
- Mazarakis Ainian 1997 = A. Mazarakis Ainian, *Ανασκαφή Σκάλας Ωρωπού*, Prakt Πρακτικά της εν Αθήναις Αρχαιολογικής Εταιρείας 1997, 47-77.
- Mazarakis Ainian 1998a = A. Mazarakis Ainian, *Oropos in the Early Iron Age*, in *Euboica. L'Eubea e le presenza euboica in Calcidica e in Occidente*, a cura di M. Bats, B. d'Agostino, Napoli 1998, 179-215.
- Mazarakis Ainian 1998b = A. Mazarakis Ainian, *Ανασκαφή Σκάλας Ωρωπού*, Prakt Πρακτικά της εν Αθήναις Αρχαιολογικής Εταιρείας 1998, 51-81.
- Mazarakis Ainian 2000 = A. Mazarakis Ainian, *Ανασκαφή Σκάλας Ωρωπού*, Prakt Πρακτικά της εν Αθήναις Αρχαιολογικής Εταιρείας 2000, 41-61.
- Mazarakis Ainian 2001a = A. Mazarakis Ainian, *From Huts to Houses in Early Iron Age Greece*, in *From Huts to Houses. Transformations of Ancient Societies, International Seminar*, L. Karlson, R. Brant (ed.), Uppsala 2001, 139-161.

- Mazarakis Ainian 2001b = A. Mazarakis Ainian, *Ανασκαφή Σκάλας Ωρωπού*, Prakt Πρακτικά της εν Αθήναις Αρχαιολογικής Εταιρείας 2001, 27-47.
- Mazarakis Ainian 2002a = A. Mazarakis Ainian, *Recent excavations at Oropos, Northern Attica*, in *Excavating Classical Culture. Recent Archaeological Discoveries in Greece*, M. Stamatopoulou, M. Yeroulanou (ed.), Oxford 2002, 149-178.
- Mazarakis Ainian 2002b = A. Mazarakis Ainian, *Les Fouilles d'Oropos et la fonction des périboles dans les agglomérations du début de l'Âge du Fer*, in *Habitat et Urbanisme dans le Monde Grec de la fin des Palais Mycéniens à la prise de Milet* (= Pallas 58), Toulouse 2002, 183-227.
- Mazarakis Ainian 2004a = A. Mazarakis Ainian, *Η Συμβολή του Ωρωπού στη Μελέτη των Οικισμών του Αιγαίου της Πρώιμης Εποχής του Σιδήρου*, in *Το Αιγαίο στην Πρώιμη Εποχή του Σιδήρου. Πρακτικά του Διεθνούς Συμποσίου*, N. C. Stampolidis, A. Giannikouri (ed.), Athens 2004, 369-389.
- Mazarakis Ainian 2004b = A. Mazarakis Ainian, *From the Beginnings to the Archaic Age. Hero Cults of Homeric Society*, in ThesCRA II, 3.d, Basel, Los Angeles 2004, 131-140.
- Mazarakis Ainian 2006-2007 = A. Mazarakis Ainian, *I Primi greci d'Occidente? Scavi nella Graia omerica (Oropos)*, AnnArchStorAnt n.s. 13-14, 2006-2007, 81-110.
- Mazarakis Ainian 2007a = A. Mazarakis Ainian (ed.), *Oropos and Euboea in the Early Iron Age*, Volos 2007.
- Mazarakis Ainian 2007b = A. Mazarakis Ainian, *Architecture and Social Structure in Early Iron Age Greece*, in Westgate et alii 2007, 157-168.
- Mazarakis Ainian 2009 = A. Mazarakis Ainian, *Ανασκαφή Σκάλας Ωρωπού*, Prakt Πρακτικά της εν Αθήναις Αρχαιολογικής Εταιρείας 2009, 29-40.
- Mazarakis Ainian 2010 = A. Mazarakis Ainian, *Ανασκαφή Σκάλας Ωρωπού*, Prakt Πρακτικά της εν Αθήναις Αρχαιολογικής Εταιρείας 2010, 9-18.
- Mazarakis Ainian 2011 = A. Mazarakis Ainian, *Ανασκαφή Σκάλας Ωρωπού*, Prakt Πρακτικά της εν Αθήναις Αρχαιολογικής Εταιρείας 2011.
- Mazarakis Ainian 2012a = A. Mazarakis Ainian, *Des Quartiers spécialisés d'artisans à l'époque géométrique ?*, in "Quartiers" artisanaux en Grèce antique, A. Esposito, G. Sanidas (éd.), Lille 2012, 125-154.
- Mazarakis Ainian 2012b = A. Mazarakis Ainian, *The Form and Structure of Euboean Society in the Early Iron Age Based on Some Recent Research*, in *Alle origini della Magna Grecia. Mobilità, migrazioni, fondazioni (Atti del 50° Convegno di Studi sulla Magna Grecia 2010)*, Taranto 2012, 73-99.
- Mazarakis Ainian 2017 = A. Mazarakis Ainian, *Conservatism Versus Innovation: Architectural Forms in Early Archaic Greece*, in Charalambidou, Morgan 2017, 173-185.

- Mazarakis Ainian 2021 = A. Mazarakis Ainian, *Thirty-five Years of Excavations and Research at Homeric Graia (Oropos)*, in Cinquantaquattro, D'Acunto 2021, 211-230.
- Mazarakis Ainian forthcoming = A. Mazarakis Ainian, *Contextualising "oikos" and "polis". Religious Practices in Early Greece*, in *Family, Religion, and The Polis: Interaction, Amalgamation and Transformation (International Conference King's College London, 2022)* (Series Religions in the Graeco-Roman World), N. Pavlidou, J. Steinhauer, Leiden forthcoming.
- Mazarakis Ainian, Alexandridou, Charalambidou 2017 = A. Mazarakis Ainian, A. Alexandridou, X. Charalambidou (ed.), *Regional Stories Towards a New Perception of the Early Greek world*, Volos 2017.
- Mazarakis Ainian, Lemos, Vlachou 2020 = A. Mazarakis Ainian, I. Lemos, V. Vlachou, *Ανασκαφές Ωρωπού. Πρωτογεωμετρική-Τυποπρωτογεωμετρική Περίοδος (10^{ος}-9^{ος} αι. π.Χ.)*, Volos 2020.
- Morgan 2003 = C. Morgan. *Early Greek States Beyond the Polis*, London 2003.
- Morris, Knodell 2015 = I. Morris, A. Knodell, *The Distribution of Power: Hierarchy and its Discontents*, in *The Cambridge Word History*, vol. 3: *Early Cities in Comparative Perspective, 4000 BCE-CE 1200*, N. Yoffee (ed.), Cambridge 2015, 343-363.
- Nikolaidou, Patera 2005 = M. Nikolaidou, I. Patera, *Ανασκαφική Έρευνα στα Ανατολικά της Καβάλας*, AEMTH 19, 2005, 25-34.
- Nora 1984-1992 = P. Nora, *Les Lieux de mémoire*, Paris 1984-1992.
- Papadopoulos 2003 = J. K. Papadopoulos, *Ceramicus Redivivus: The Early Iron Age Potters' Field in the Area of the Classical Athenian Agora* (= Hesperia Suppl. 31), Princeton 2003.
- Papadopoulos 2016 = J. K. Papadopoulos, Komai, *Colonies and Cities in Epirus and Southern Albania: The Failure of the Polis and the Rise of Urbanism on the Fringes of the Greek World*, in *Of Odysseys and Oddities: Scales and Modes of Interaction between Prehistoric Aegean Societies and Their Neighbors*, B. Molloy (ed.), Oxford 2016, 435-460.
- Papadopoulos, Smithson 2017 = J. K. Papadopoulos, E. L. Smithson, *Agora XXXVI: The Early Iron Age: The Cemeteries*, Princeton 2017.
- Perreault, Bonias 2011 = J. Perreault, Z. Bonias, *Thasos. Argilos et les premières «maisons» à pastas en Grèce du Nord*, in *Mélanges offerts à Pierre Senay* (= Cahiers des études anciennes, suppl. 1), A. Daviault (éd.), Trois-Rivières 2011, 37-54.
- Perron 2013 = M. Perron, *La Production e la diffusion des céramiques utilitaires de style à bandes à Argilos et dans le Nord de l' Égée aux périodes archaïque et classique*, Unpublished PhD thesis, Université de Montréal, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne 2013.

- Perron 2017 = M. Perron, *Notes sur un groupe de “craters” tardo-archaïques d’Argilos*, in *From Maple to Olive: Proceedings of a Colloquium to Celebrate the 40th Anniversary of the Canadian Institute in Greece*, D. W. Rupp, J. Tomlinson (ed.), Athens 2017, 317-344.
- Polignac 1997 = Fr. de Polignac, *Héra, le navire et la demeure : offrandes, divinité et société en Grèce Archaïque*, in *Héra. Images, espaces, cultes*, J. de La Genière (éd.), Naples 1997, 113-122.
- Sapouna-Sakellarakis 1998 = E. Sapouna-Sakellarakis, *Geometric Kyme. The Excavation at Viglatouri, Kyme, on Euboea*, in Bats, d’Agostino 1998, 59-104.
- Sinopoli et alii 2015 = P. Sinopoli, R. McIntosh, I. Morris, A. R. Knodell, *The Distribution of Power: Hierarchy and its Discontents*, in *The Cambridge Word History*, vol. 3: *Early Cities in Comparative Perspective, 4000 BCE-CE 1200*, N. Yoffee (ed.), Cambridge 2015, 381-393.
- Theodoropoulou 2008 = T. Theodoropoulou, *From Sea to Land: The Exploitation of Molluscs in the Geometric Artisan Site of Skala Oropou, Attica*, in *Proceedings of the 4th Symposium of the Hellenic Society for Archaeometry, National Hellenic Research Foundation*, Y. Facorellis, N. Zaharias, K. Polikreti (ed.), Oxford 2008, 205-214.
- Thurstun 2019 = C. Thurstun, *Terracotta Figurines from the “Ritual Zone” at Xeropolis-Lefkandi: Constructing a Methodology*, in Lemos, Tsingarida 2019, 91-97.
- Trantalidou 2007 = K. Trantalidou, *The Contribution of the Study of Animal Bones in the Social Understanding of Early Iron Age Oropos*, in Mazarakis Ainian 2007a, 379-425.
- Verdan 2012 = S. Verdan, *Geometric Eretria: Some Thoughts on Old Data, in Zagora in Context. Settlements and Intercommunal Links in the Geometric Period (900-700 BC)* (= *MeditArch* 26), J.-P. Descoeudres, S. Paspalas (ed.), Sydney 2015, 181-189.
- Vlachou 2007 = V. Vlachou, *Oropos: the Infant and Child Inhumations from the Settlement (Late 8th –Early 7th Centuries BC)*, in Mazarakis Ainian 2007, 213-239.
- Vlachou 2010 = V. Vlachou, *Γεωμετρικός Ωρωπός. Η τροχίλατη κεραμική και οι φάσεις της εγκατάστασης*, Ph.D. Thesis, National and Capodistrian University of Athens, Athens 2010.
- Vlachou 2021 = V. Vlachou, *Pottery Production, Workshop Spaces and the Consumption of Euboean-type Pottery Beyond Euboea. A View from Oropos (Attica) in the 8th Century BC*, in Cinquantaquattro, D’Acunto 2021, 231-261.
- von Wilamowitz 1886 = U. von Wilamowitz, *Oropos und die Graer*, *Hermes* 21, 1886, 91-115.

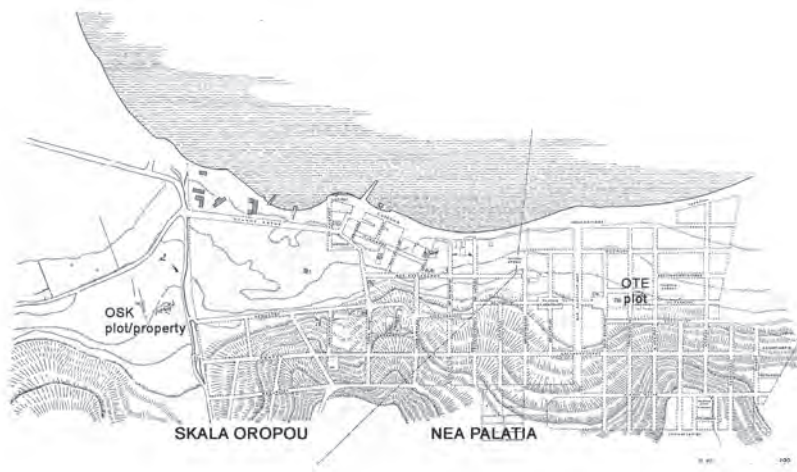
Settlement Changes, Material Culture and Communal Identity

- Węcowski 2014 = M. Węcowski, *The Rise of the Greek Aristocratic Banquet*, Oxford 2014.
- Westgate et alii 2007 = R. Westgate, N. Fisher, J. Whitley (ed), *Building Communities. House, Settlement and Society in the Aegean and Beyond. Proceedings of a Conference held at Cardiff University* (= BSA Studies 15), London 2007.
- Whitley 1988 = J. Whitley, *Early States and Hero Cults: a Re-appraisal*, JHS 108, 1988, 173-182.
- Whitley 1994 = J. Whitley, *The Monuments that Stood before Marathon: Tomb Cult and Hero Cult in Archaic Attica*, AJA 98, 2, 1994, 213-230.
- Whitley 1995 = J. Whitley, *Tomb Cult and Hero Cult: the Uses of the Past in Archaic Greece*, in *Time, Tradition and Society in Greek Archaeology*, N. Spencer (ed.), London 1995, 43-63.
- Whitley 2002 = J. Whitley, *Too Many Ancestors*, Antiquity 76, 2002, 119-126.



Fig. 1. a. Oropos in the Euboean Gulf region, between Attica and Boeotia and opposite Eretria on Euboea.

Fig. 1. b. The Iron Age settlement nuclei at Oropos: at Skala Oropou, OSK plot/property and at Nea Palatia, OTE plot (after V. Petrakos 1997, *Οι Επιγραφές του Ωρωπού*, Βιβλιοθήκη της εν Αθήναις Αρχαιολογικής Εταιρείας n° 170, Athens, pl. ΣΤ').



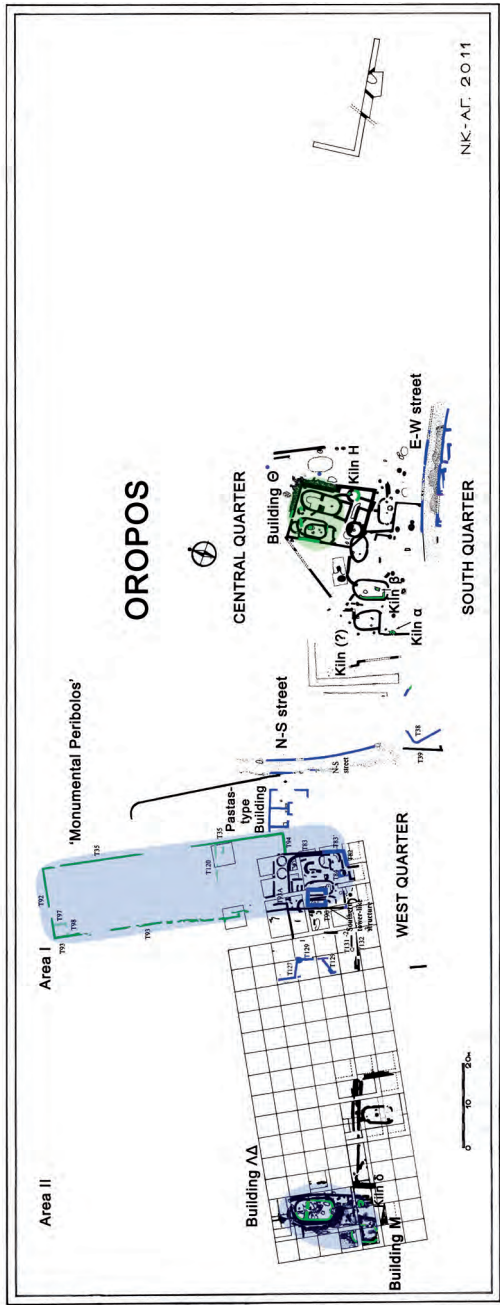


Fig. 2. The settlement at Skala Oropou, OSK plot/property with main architectural features discussed in this paper from the turn of the eighth to the seventh centuries BC and into the Archaic period (two main phases are distinguished, highlighted with different colours; dark green: turn of the eighth to the seventh century BC - first half of the seventh; blue: second half of the seventh to sixth century BC) (after A. Mazarakis Ainian and Oropos archive; drawing: A. Gounaris).



Fig. 3. Krater from the Central Quarter in the OSK property, of ca. 700-690 BC (photograph: X. Charalambidou).

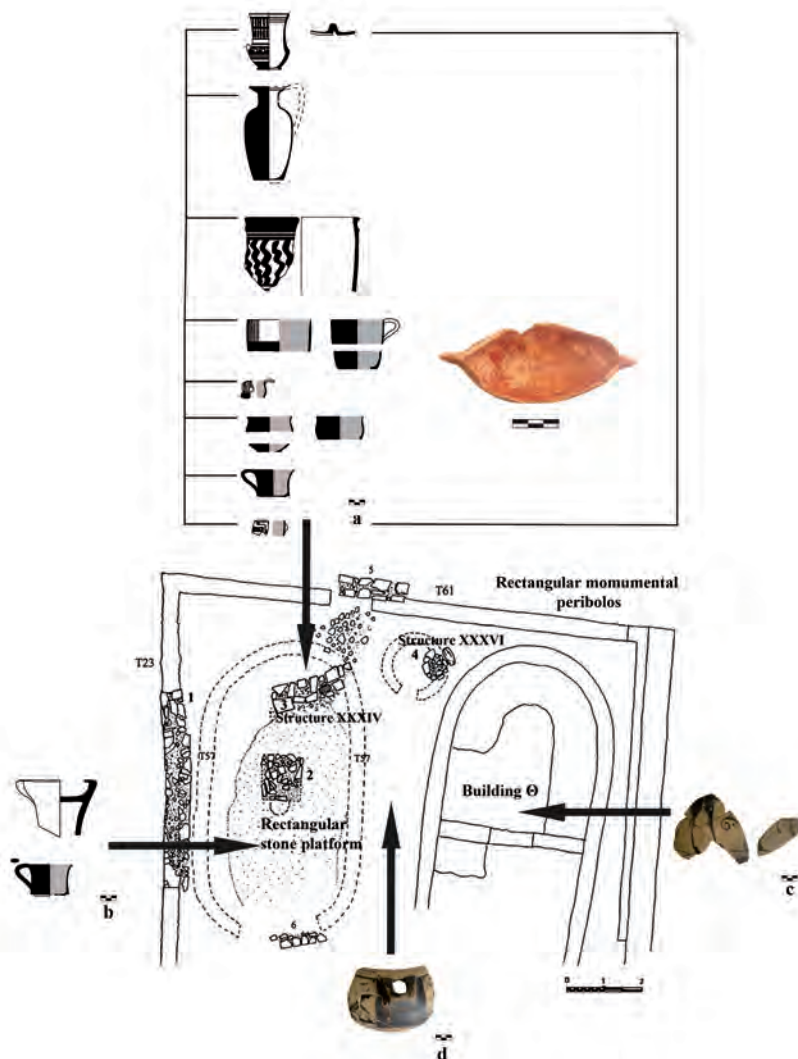


Fig. 4. The assemblage of stone structures/platforms in the Central Quarter. a. Characteristic pottery from the stone structure XXXIV. b. Characteristic ceramic finds from the vicinity of the rectangular stone platform. c. Krater from the area of Building Θ. d. Loutirion from the area between Buildings Θ and IA (after A. Mazarakis Ainian and Oropos archive; drawings and photographs of the ceramic finds: X. Charalambidou).

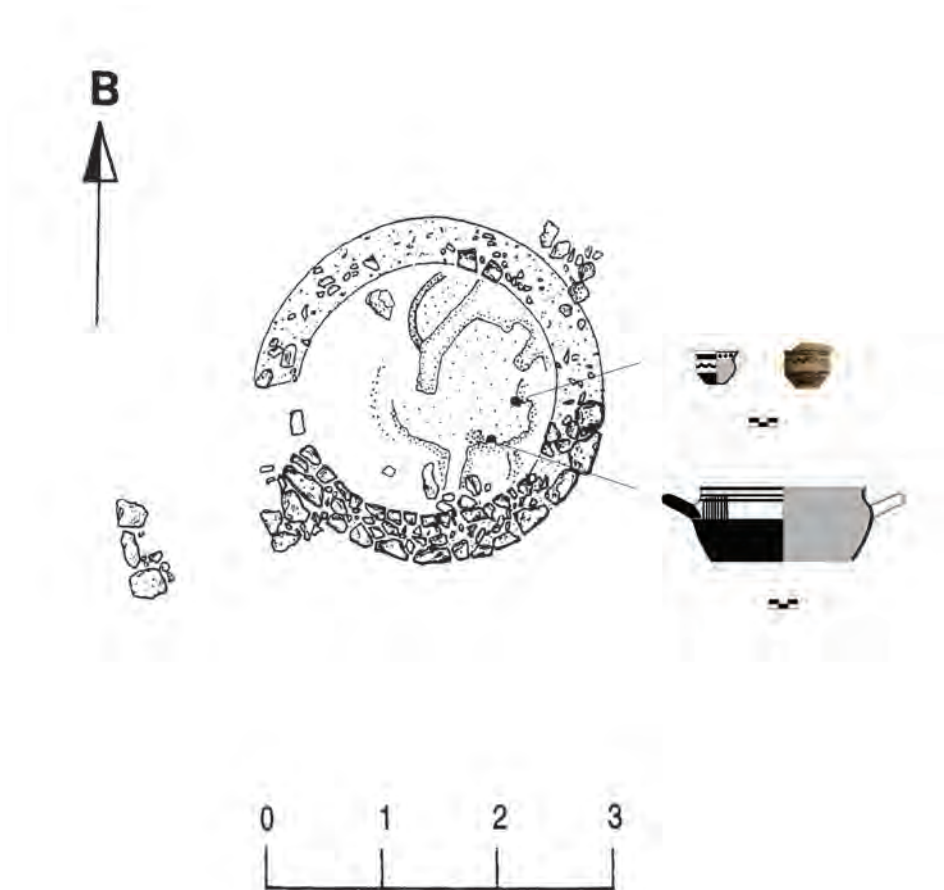


Fig. 5. Kiln H in the Central Quarter, with ceramic finds (Phaleron cup and skyphos) in situ (the kiln: A. Mazarakis Ainian and Oropos archive; drawings and photograph of the ceramic finds: X. Charalambidou).



Fig. 6. The “Monumental *Peribolos*” in the West Quarter (A. Mazarakis Ainian and Oropos archive; drawing: A. Gounaris). a. Pottery of the first half of the seventh century BC connected with the first period of use of this *peribolos* (drawings: X. Charalambidou). b. Kraters of various types of the last decades of the seventh and first decades of the sixth centuries BC, from the open-air part of the *peribolos* (drawings: X. Charalambidou). c. Ceramic finds (pottery and lamp) from the southern tower-like structure of the *peribolos*, dating to the late seventh-first decades of the sixth centuries BC (drawings: X. Charalambidou).

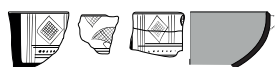


Fig. 6. a.

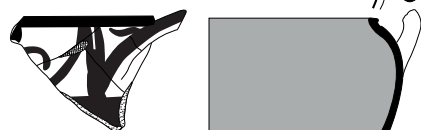


Fig. 6. b.



Fig. 6. c.

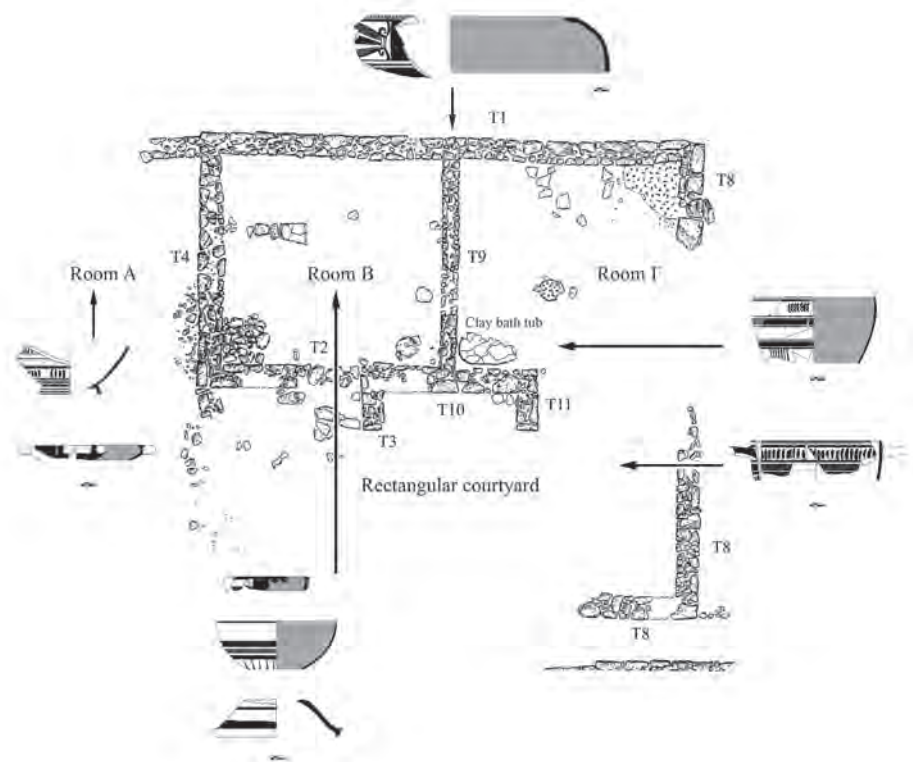


Fig. 7. The rectangular building of the *pastas*-type in the West Quarter (A. Mazarakis Ainian and Oropos archive), with characteristic fine wheel-made pottery finds (drawings of the pottery: X. Charalambidou; the coarse ware pottery finds are now also under study).

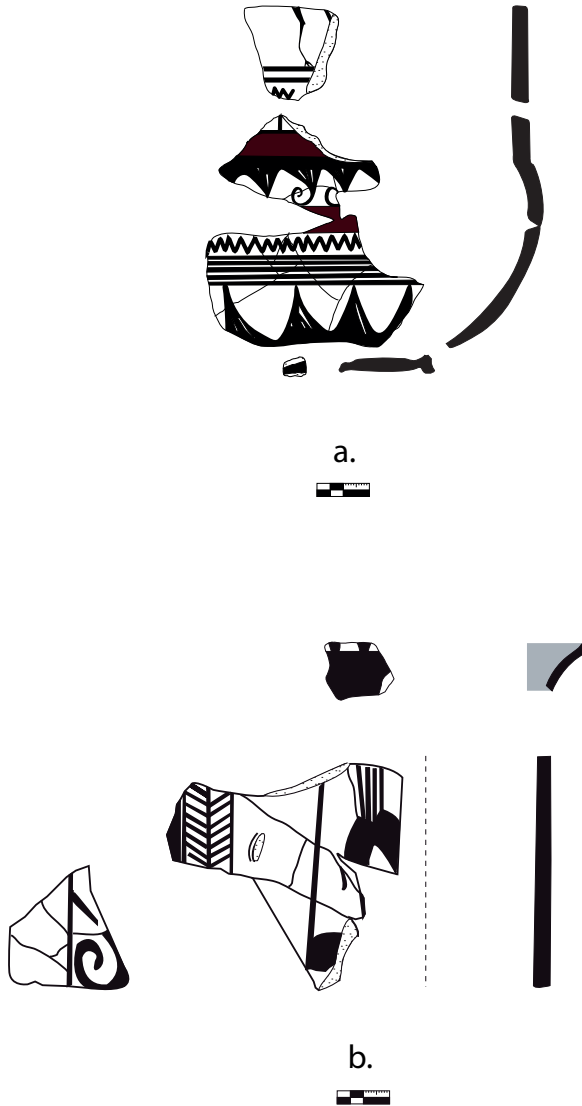


Fig. 8. Characteristic (long-necked) jugs from the fill of the east-west street in the South Quarter (drawings: X. Charalambidou).

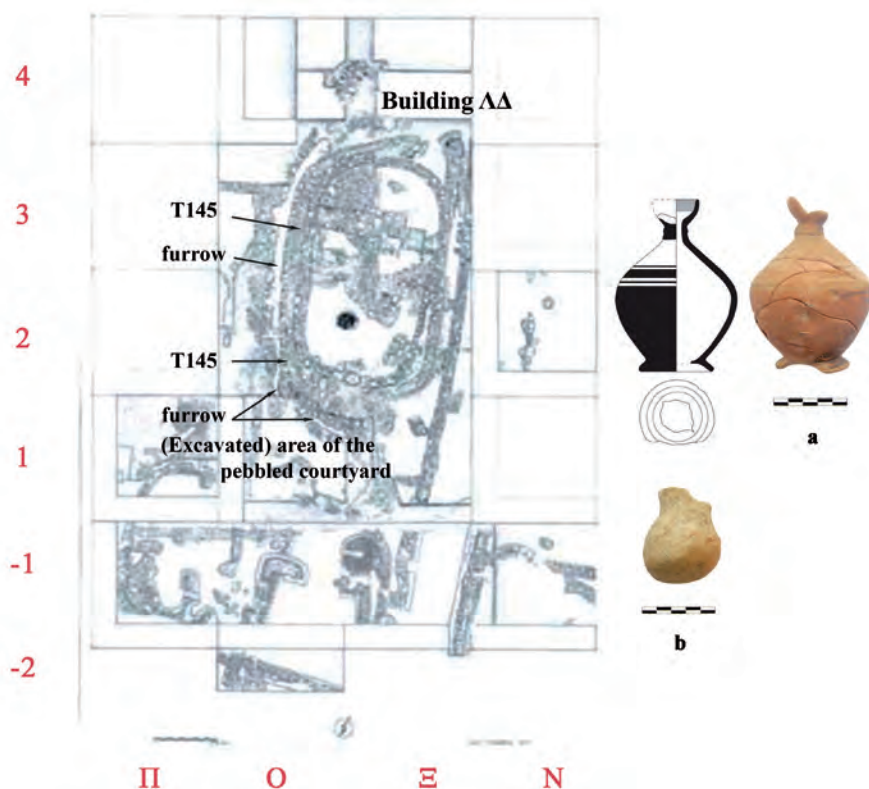


Fig. 9. The large oval Building ΔΔ, the pebbled courtyard in front of it (A. Mazarakis Ainian and Oropos archive) and the pottery (a wheel-made lekythos with a hole drilled through its bottom and a handmade closed pot) probably associated with (a) foundation ritual(s) (drawings and photograph of the pottery: X. Charalambidou).



Fig. 10. Characteristic vessels (a-d: miniature/small-sized kotylai, e: aryballos, f: small-sized closed form) from the pebbled courtyard in front of Building $\Delta\Delta$ and its surroundings (photographs: X. Charalambidou).

PEUT-ON CLAIREMENT DÉLIMITER
LE TERRITOIRE ARGIEN ?
LE RÔLE DES *KŌMAI* DITES FRONTALIÈRES
DANS LA DÉFINITION DE L'ARGEIA
À L'ÉPOQUE CLASSIQUE

En 451¹, les Argiens et les Lacédémoniens concluent entre eux une paix de trente ans, qui règle notamment la question de la Cynourie, région âprement disputée entre les deux camps. Celle-ci devient dès lors une zone que chacun peut légalement revendiquer avec les armes et qui revient au plus puissant. L'une des clauses de cette paix, qui nous est livrée par Thucydide, stipule qu'il est interdit de poursuivre l'adversaire « au-delà des limites d'Argos ou de Lacédémone » (περαιτέρω τῶν πρὸς Ἄργος καὶ Λακεδαίμονα ὅρων)². Ce conflit entre Argos et Sparte autour de la Cynourie dura des années. Dans son récit sur la hardiesse de Lysandre, Plutarque, reprenant des apophtegmes laconiens, décrit une scène au cours de laquelle le général spartiate prit son couteau pour mettre fin à une des multiples disputes entre Argiens et Lacédémoniens sur la question de leurs frontières respectives : « Celui qui maîtrise ceci, aurait annoncé Lysandre, raisonne le mieux au sujet des limites de la terre. » (ὁ ταύτης, ἔφη, κρατῶν βέλτιστα περὶ γῆς ὁρων διαλέγεται)³. Aussi bien chez Thucydide que chez Plutarque, les cités de Sparte et d'Argos sont représentées avec des limites déterminées, précises et qui se définissent au gré des événements militaires et des forces en présence. Pourtant, Strabon, évoquant le même conflit, attribue l'origine de celui-ci à l'ignorance que chacun avait alors des frontières de son territoire. C'est pourquoi il invite les cités à dessiner leurs limites territoriales le plus précisément possible afin d'éviter ce genre de désagrément⁴. Les Argiens

1 Sauf indication contraire, toutes les dates sont à situer avant J.-C.

2 Thucydide, V, 41.

3 Plutarque, *Vie de Lysandre*, 22, 1.

4 Strabon, I, 4, 7-8.

avaient-ils des frontières définies, derrière lesquelles ils pouvaient se réfugier, comme l'entend le traité livré par Thucydide et que sont alors ces *ὄροι* qui délimitaient le territoire argien ? Ou bien le territoire argien manquait-il de limites claires aux V^e et IV^e siècles, comme le prétend Strabon ?

Dans les sources d'époque classique, les combats militaires ou les conflits diplomatiques entre cités voisines se soldent souvent par l'attribution d'un territoire disputé à l'un ou à l'autre des adversaires. Parfois, on entreprend de déterminer une frontière commune, favorable au vainqueur et reconnue par le vaincu. C'est notamment le cas dans les années 450 pour les cités crétoises de Cnossos et Tyliossos à la suite d'un arbitrage rendu par les Argiens : une ligne constituée de points est alors dessinée entre les deux territoires et reconnue par les deux protagonistes (une copie de cet arbitrage fut retrouvée dans chacune des deux cités en conflit)⁵. Inversement, l'absorption d'un territoire ennemi par une cité peut aboutir à une suppression des marquages frontaliers, comme ce fut le cas pour les Argiens, lorsque, après avoir pris la Corinthie en 395, ils en absorbèrent les limites (*ὄροι* est également utilisé dans ce cas)⁶. Toutefois, il peut s'avérer trompeur de faire de ces démarcations une habitude territoriale des cités grecques en vue de limiter leur *chôra* : les rares règlements frontaliers d'époque classique qui nous sont parvenus sont le résultat de conflits ponctuels, aussi bien d'ordre militaire, comme c'est le cas avec Lysandre, que de différends économiques⁷.

Retrouver l'étendue d'un territoire civique et déterminer avec précision ses limites pour les V^e et IV^e siècles est donc une gageure, puisqu'il faut faire la part des choses entre une administration politique, la cité, qui n'a pas toujours d'intérêts, ni de moyens, pour définir des frontières strictes, et des représentations territoriales des citoyens qui peuvent être très différentes et privilégier une échelle plus locale (le quartier, la ville), tout en revendiquant une possession identitaire sur certains confins. Qui plus est, nous devons faire attention à notre propre représentation moderne de la frontière comme d'une « ligature », c'est-à-dire d'une séparation entièrement dessinée, souvent sous forme linéaire, entre deux

5 SEG 11, 316 = Van Effenterre, Ruzé 1994, n. 54, 222-233.

6 Andocide, *Sur la Paix*, 26-32 ; Xénophon, *Helléniques*, IV, 4, 6 ; 5, 1 ; 8, 15 et 34 ; V, 1, 34 ; *Agésilas*, 2, 17 ; Diodore, XIV, 92 et 97.

7 Daverio Rocchi 1988, 23-28 ; Rousset 1994.

communautés souveraines⁸. Elle ne peut s'appliquer telle quelle pour l'Antiquité grecque, comme l'a bien montré M. Casevitz : aucun terme antique ne renvoie à une telle image⁹. Ainsi, on peut se demander si l'identité territoriale des cités passe vraiment par une définition stricte des contours qu'elle prend ? Pour mieux approcher cette problématique des limites du territoire de leur cité que peuvent se donner les citoyens, je me propose ici d'étudier le cas de l'Argos classique, en mettant l'accent sur le rôle dans cette définition territoriale d'acteurs jusque-là peu étudiés, les villes et villages dits frontaliers qui composent son territoire. Notons d'emblée que certaines prospections sont encore en cours, notamment dans l'ouest argien : en conséquence, ne sont rapportées dans cet article que les données disponibles, ce qui explique une surreprésentation de la zone frontalière entre Argos et Épidaure.

1. L'Argeia, le territoire d'Argos

Tentons tout d'abord de définir et de qualifier cet espace. Rares sont les sources locales qui permettent de savoir comment les Argiens désignaient leur territoire. Découverte à l'Héraion d'Argos, une loi sacrée, inscrite au début du VI^e siècle sur une lamelle de bronze, menace d'exil hors de la γᾶς Ἀργείας toute personne tentant de détruire matériellement le support de cette loi¹⁰. La traduction de ce syntagme est soumise à controverse : la plupart des chercheurs s'entendent à voir ici une allusion claire au territoire argien, dont serait exclu tout contrevenant, également menacé de la malédiction d'Héra¹¹. Toutefois, J. Hall, dans un article qui entend montrer que l'Héraion n'était pas sous domination argienne à l'époque archaïque, mais plutôt mycénienne, attribue cette inscription à Mycènes pour des raisons dialectales, sans expliciter ce qu'il fait de la notion même d'Ἀργεία¹². Un bannissement implique cependant

8 Victor Hugo, *Actes et paroles ; pendant l'exil*, IV, 1869, 168 : « Qui dit frontière, dit ligature. Coupez la ligature, effacez la frontière, ôtez le douanier, ôtez le soldat, en d'autres termes, soyez libres ; la paix suit ».

9 Casevitz 1993.

10 *IG* IV 506, 3, 8 et 10.

11 Boehringer 2001, 221 ; Gagarin 2008, 62-63 ; Van Effenterre, Ruzé 1994, 354-355, n. 100.

12 Hall 1995, 610-611.

la définition d'un territoire, qui pourrait éventuellement être envisagé comme relevant des terres sacrées d'Héra, s'il n'y avait pas la mention des Hylleis, c'est-à-dire d'une tribu dorienne et des démiurges, magistrats publics connus à Argos¹³ : la terre évoquée est probablement une terre civique et renverrait donc au territoire argien.

C'est en tout cas cette même expression qui est popularisée par la suite dans les sources d'époque classique. Pour désigner le territoire d'Argos, tous les auteurs utilisent en effet l'ethnique Ἀργεῖος, -α, -ον. Hérodote parle d'un « territoire des Argiens » (ἡ Ἀργείων χώρα) ou d'un « territoire *argolis* » (ἡ Ἀργολίς χώρα), qui renvoie à une réalité territoriale plus large que la simple *chôra* d'Argos, puisque l'expression est utilisée pour désigner l'espace sous influence argienne, c'est-à-dire tout le nord-est du Péloponnèse¹⁴. Eschyle, quant à lui, utilise l'ethnique de la cité comme attribut pour qualifier une « terre » (χθών), qui est le territoire de la patrie, purifié par le héros Apis¹⁵. La même expression ἡ Ἀργεῖα χθών se retrouve en huit occurrences dans l'œuvre d'Euripide pour désigner cette même patrie¹⁶.

L'appellation de ce territoire se stabilise toutefois autour du substantif ἡ Ἀργεῖα chez Hellanicos de Lesbos et chez Thucydide. Pour le premier, l'Argeia est le territoire de la cité ancestrale d'Argos, qui fut divisée en trois parts par les descendants du roi argien Phoroneus¹⁷. Chez Thucydide, il s'agit bien de l'ensemble du territoire sur lequel les Argiens exercent leur souveraineté, limité de part et d'autre par le territoire civique des Épidauriens et par la Cynourie¹⁸. Le substantif Ἀργεῖα est popularisé au IV^e siècle : Xénophon, qui ne fait pas grand cas de l'histoire argienne, l'utilise une fois¹⁹ et Aristote le définit comme une

13 Sur l'hypothèse de J. Hall au sujet du collège de démiurges, qui seraient ici mycéniens, voir la contradiction de Effenterre, Ruzé 1994, n. 100 et commentaire, 356.

14 Hérodote, VII, 149 et VI, 92. Sur la signification d'Ἀργολίς, comme renvoi à la part de Téménos obtenue lors du mythique partage du Péloponnèse par les Héraclides, voir Weber-Pallez 2021.

15 Eschyle, *Agamemnon*, 503 : ἰὼ πατρῶον οὔδας Ἀργεῖας χθονός. Voir aussi *Agamemnon*, 506-507 ; *Suppliants*, 268-269.

16 Euripide, *Suppliants*, 9, 874, 1176 et 1185 ; *Oreste*, 1508 ; *Électre*, 988 ; *Troyennes*, 875 ; fr. 1132 (Nauck), 62.

17 Hellanicos de Lesbos, *FGrHist* 4 F 36a (*apud* Eustathe, *Iliade*, III, 75) et b (*apud* school. *ad Iliade*, 3.75 A Dindorf).

18 Thucydide, II, 27 et IV, 56 ; V, 75, 83 et 116 ; VI, 7.

19 Xénophon, *Helléniques*, IV, 7, 4 : « alors que celui-ci dînait pour le premier soir

subdivision de la Grèce²⁰. Toutefois, l'origine du substantif réapparaît parfois, comme dans le *Périple* du Pseudo-Scylax (50), qui parle d'ἡ Ἀργεῖα χώρα. Dans toutes ces expressions, le territoire d'Argos est bien celui sur lequel s'exerce l'autorité souveraine de la cité, comme l'atteste l'usage de l'ethnique²¹. Il est limité dans les sources littéraires par son voisinage avec d'autres territoires, l'Épidaurie et la Cynourie pour Thucydide, la Laconie et l'Épidaurie pour le Pseudo-Scylax.

2. La question des frontières de l'Argeia

Hormis une description par les plus proches voisins, l'Argeia ne trouve aucune définition territoriale précise dans les sources d'époque classique. Il faut attendre l'époque impériale et la curiosité ethnologique et géographique de Strabon, pour qu'elle fasse l'objet d'un intérêt littéraire et donc de recherches pour la circonscrire²². Pourtant, l'histoire territoriale d'Argos à l'époque classique est riche : le développement d'une désignation territoriale pour l'espace contrôlé par Argos, l'Argeia, accompagne la mise en place progressive de ce territoire, dont les Argiens n'eurent de cesse d'étendre les dimensions²³. Quelques indices subsistent toutefois dans les sources littéraires, épigraphiques et archéologiques, qui dessinent une carte mentale des limites que les Anciens pouvaient attribuer au territoire argien.

2.1. Une Argeia limitée par des barrières naturelles

Les sources littéraires d'époque classique, de même que le récit de Pausanias qui entend reprendre des indications géographiques de cette même époque, nous font avant tout connaître des limites naturelles pour

en Argeia (Δειπνοποιουμένου δ' αὐτοῦ ἐν τῇ Ἀργεῖα τῇ πρώτῃ ἐσπέρα) ».

20 Aristote, *Météorologiques*, I, 14 (352a) : « C'est ce qui est arrivé en Grèce dans la région des Argiens et dans celle des Mycéniens (ὅπερ συμβέβηκε τῆς Ἑλλάδος καὶ περὶ τὴν Ἀργεῖαν καὶ Μυκηναίων χώραν) » (CUF légèrement modifiée). Voir aussi Aristote, *Histoire des Animaux*, VIII, 19 (602a).

21 Sur l'usage de l'ethnique à Argos à l'époque classique, voir Piérart 2004, n° 347, 602-603.

22 Strabon, VIII, 6, 3-8.

23 Piérart 2004, 602-606.

l'espace argien. Quatre fleuves sont ainsi mentionnés. L'**Érasinos** apparaît chez Hérodote comme une limite du territoire argien, puisque le roi spartiate Cléomène entreprend à cet endroit les sacrifices nécessaires à sa conquête d'Argos, qualifiant les Argiens de « concitoyens » (τοὺς πολίτας) de l'Érasinos²⁴. Les signes étant défavorables, il rebrousse chemin et tente une incursion en territoire argien par la mer, *via* Tirynthe et Nauplie. Dans son récit de la division de l'Argeia entre les fils du roi Phoroneus, Hellanicos de Lesbos précise que Pélasgos obtint la partie « face à l'Érasinos », c'est-à-dire la partie occidentale, la ville d'Argos comprise²⁵.

Le **Tan(a)os**, identifié à l'actuelle rivière Luku²⁶, prend sa source au sud-est d'Haghios Petros et coule le long de la plaine d'Astros pour se jeter dans le golfe dit de Thyréa²⁷. Il fait quant à lui office de « frontière entre l'Argeia et la terre des Lacédémoniens »²⁸ et était un lieu propice au pâturage, si l'on en croit Euripide²⁹. Le récit de Pausanias, bien qu'il ne confère pas à ce fleuve un rôle explicite de limite, fait passer la frontière à proximité immédiate, dans le mont Parnon où prend justement naissance le Tan(a)os³⁰.

Le **Charadros** est un espace symbolique pour les Argiens, puisqu'il est le lieu de jugement des crimes militaires. Thrasylos, un des négociateurs du retrait des Lacédémoniens de l'hiver 418/417, y est lapidé par ses concitoyens³¹. L'attribution d'une fonction de tribunal et de lieu d'exécution à un lieu naturel situé en périphérie d'une cité n'est pas un cas unique : le Kaiadas (Καιάδας), cours d'eau du Taygète, était utilisé par les Spartiates pour y précipiter leurs criminels, tandis que le Barathron (Βάραθρον), cavité située dans le dème Keriadai au nord-ouest de l'Attique, recevait les corps des prisonniers athéniens³². Pour M. Gras,

24 Hérodote, VI, 76.

25 Hellanicos de Lesbos, *FGrHist* 4 F 36a : καὶ ἡ μὲν πρὸς Ἑρασίνῳ τῷ ποταμῷ Πελασγῶι ἔλαχε, τῷ καὶ τὴν ἐκεῖ Λάρισαν κτίσαντι.

26 Leake 1846, 302 et 340 ; Smith 2006, I, s.v. « Argos », 201.

27 Pausanias, II, 38, 7.

28 Euripide, *Électre*, 410-411 : ὃς ἀμφὶ ποταμὸν Τάναον Ἀργείας ὄρους τέμνοντα γαίης Σπαρτιάτιδός τε γῆς.

29 Euripide, *Électre*, 410-411.

30 Pausanias, II, 38, 7.

31 Thucydide, V, 60.

32 Pour le Kaiadas, Thucydide, I, 134 ; Pausanias, IV, 18, 4 ; Strabon, VIII, 5, 7. Pour le Barathron, Hérodote, VII, 133 ; Xénophon, *Helléniques*, I, 7, 21.

ces lapidations et ces assassinats ont lieu dans des endroits éloignés de la cité afin que « l'expulsion soit d'abord physique »³³. Le Charadros est ainsi une limite symbolique de l'intégration du citoyen, à partir de laquelle on entre véritablement dans la cité argienne. Il en est de même de l'Achéloos, qui aurait permis aux Sept en expédition contre Thèbes de faire les libations nécessaires au départ, au moment de quitter le territoire argien³⁴. Dans les deux cas, le cours d'eau est une limite spatiale de l'identité citoyenne, qui sert de porte d'entrée ou de sortie du territoire civique.

À ces indices hydrographiques des limites argiennes, il faut encore ajouter les montagnes à effet de coupure. Dans les représentations des Anciens, le Parthénion et le Koryphaion séparaient ainsi respectivement l'Argeia des territoires de Tégée et d'Épidaure³⁵. Le Mont Parparos entre la Laconie et l'Argeia est connu des sources d'époque impériale et byzantine, mais est probablement un référent classique : selon la stèle dite de Damonon, érigée dans la première moitié du v^e siècle, les Spartiates organisaient des concours appelés les *Parparonia*, qui auraient pris place en Thyréatide « près de la frontière argienne » et qui auraient commémoré leur victoire sur Argos, ce que confirme une notice d'Hésychius³⁶.

Souvent, les éléments naturels se chevauchent pour définir une même limite du territoire argien. Le fleuve Tanaos ferait frontière entre Argos et Sparte selon Euripide, alors même que Thucydide, son contemporain, nous dit qu'une région entière dont l'attribution est discutée entre les deux cités, la Cynourie, séparait l'Argeia de la Laconie. Ces éléments se renforcent donc les uns les autres pour créer non pas des frontières strictes et précises, mais des zones frontalières dans lesquelles les sou-

³³ Gras 1984, 81.

³⁴ Euripide, *Hypsipyle*, fr. 753 Nauck (*apud* Macrobe, *Saturnales*, V, 18, 12). Comparaison possible avec les *Diabatéria* de Sparte, voir Richer 2012, 469-471.

³⁵ Strabon, VIII, 8, 3 ; Pausanias, VIII, 6, 4, pour le Parthénion. Pour le Koryphaion, Télésilla, fr. 4 (Bergk, *apud* Pausanias, II, 28, 2).

³⁶ Hésychius, *s.v.* Πάρπαρος, qui évoque l'idée d'un combat territorial. Des couronnes appelées les thyréatiques étaient portées par les chefs de chœur lors des Gymnopédies en commémoration de la victoire de Thyréa (Sosibios de Laconie, *FGrHist* 595 F 5, *apud* Athénée, XV, 678b-c). Shipley 2000, 376, pense que les *Parparonia* auraient été intégrés aux Gymnopédies lors de la perte de la Thyréatide au profit d'Argos (peut-être sous Philippe de Macédoine). Voir Richer 2005. Pour toutes ces questions de cultes aux frontières entre Argos et Sparte, voir Franchi 2008 et 2009, de même que Fornis 2014.

verainetés des cités voisines se diluent et se confondent. Le mont Artémision et les abords du fleuve Inachos forment ainsi un espace sous domination argienne, mais aux caractéristiques parfois arcadiennes³⁷. Dans les sources, le Lyrkéion, chaîne montagneuse connue de Strabon, en relation directe avec la petite ville de Lyrkeia³⁸ et sur lequel l'Inachos prend sa source³⁹, est tantôt associé à l'Arcadie⁴⁰, tantôt à Argos et ce depuis l'époque classique⁴¹ et la relation avec Argos est telle que l'épithète *λυρκήιον* est utilisée pour qualifier la cité d'Inachos⁴². Il en va de même pour le Parthénion qui, bien qu'il marque la limite entre le territoire de Tégée et celui d'Argos pour Pausanias⁴³, est avant tout considéré dès le début de l'époque classique comme une montagne d'Arcadie plutôt que de l'Argeia⁴⁴.

2.2. Marquer les frontières de l'Argeia

37 Pausanias, VIII, 6, 6.

38 L'association est faite par Strabon, VIII, 6, 17.

39 Strabon, VIII, 6, 7. Héraclès parcourt d'ailleurs le chemin de l'Arcadie à Argos, qui est qualifiée par une référence à ce mont : Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, I, 125 : « se déplaçant de l'Arcadie dans l'Argos Lyrkéienne (ἀπ' Ἀρκαδίας Λυρκήιον Ἄργος ἀμείψας) ».

40 Polyen, *Stratagèmes*, IV, 7, 9 : l'armée de Démétrios Poliorkète est séparée de celle des Lacédémoniens par le « mont Lyrkeion d'Arcadie (ὄρος Ἀρκαδικὸν Λύρκειον) ». Cf. : Plutarque, *Démétrios*, 35, 1.

41 Callimaque, fr. 307 Pfeiffer (*apud* Hésychius, *s.v.* Λύρκειον· ὄρος τῆς Ἀργείας, et *apud* Hérodien, *Prosodie générale*, 3, 1, 371 : Λύρκειον ὄρος Ἄργους).

42 Sophocle (fr. 271 Radt, *apud* Strabon, VI, 2, 4) parle de *δῆμον τὸν Λυρκεῖον* pour désigner Argos. Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, I, 125 ; scholie Apollonios de Rhodes (*ibidem*). Voir Green 2007, 421.

43 Pausanias, VIII, 6, 4 : ὑπὲρ τὸ ὄρος τὸ Παρθένιον ἐς τὴν Τεγεατικὴν et VIII, 54, 5 : « en passant le sommet de cette montagne, vous trouverez, là où les terres deviennent cultivées, la frontière qui sépare les Tégéates et les Argiens, en vue d'Hysia en Argolide (ὑπερβαλόντι δὲ τὴν κορυφὴν τοῦ ὄρους ἔστιν ἐν τοῖς ἡδὲ γεωργουμένοις Τεγεατῶν ὄρος καὶ Ἀργείων κατὰ Ὑσιᾶς τᾶς ἐν τῇ Ἀργολίδι) ».

44 Hérodote, VI, 105 : Pan apparaît à l'hémérodrome Pheidippèdes envoyé à Sparte « aux environs du Parthénion, montagne qui surplombe Tégée (περὶ τὸ Παρθένιον ὄρος τὸ ὑπὲρ Τεγέης) ». Chez Callimaque, *Hymnes*, V, 71, le Parthénion, vers lequel fuit Léo, est dit « montagne sacrée d'Augè » (ὄρος ἱερὸν Αὔγης), Augè étant la fille d'Aléos, roi de Tégée et mère de Téléphos (Pseudo-Apollodore, II, 7, 4 ; Pausanias, VIII, 4, 9). Le Parthénion apparaît enfin dans la liste des « principales montagnes » (ὄρη δ' ἐπιφανῆ) d'Arcadie chez Strabon, VIII, 8, 3.

Au-delà de ces barrières naturelles qui pouvaient structurer les cartes mentales des extérieurs comme des locaux, certaines limites sont définies par des constructions humaines. La question est alors de savoir si ces constructions sont le résultat d'une volonté claire de marquer le territoire (elles existent pour délimiter l'Argeia) ou si elles préexistent et ne sont utilisées comme marqueurs que lors d'un conflit politique ou économique. Une inscription du début du IV^e siècle⁴⁵, trouvée en remploi à l'agora d'Argos, nous renseigne à ce sujet. Elle énumère une série de points naturels ou fortifiés et serait, selon A. Plassart, « le procès-verbal, en dialecte argien, d'une détermination »⁴⁶. Longtemps, elle fut considérée comme un règlement fixant une ligne de démarcation entre l'Arcadie et l'Argeia⁴⁷. Plus récemment, C. Kritzas tend plutôt à y voir une délimitation qui aurait été réalisée lors du retour de la Cynourie dans le giron argien, après la défaite de Sparte à Leuctres en 371⁴⁸. Quoi qu'il en soit, elle nous offre une vision globale des édifices faisant office de frontières dans le cas d'un conflit, politique ou économique, à l'époque classique. On y trouve les noms de routes, de sanctuaires, de lieux-dits et majoritairement d'ὄρους et des ὤρους, qui seraient dans le premier cas des fortifications, dans le second, des bornes⁴⁹. Mais à quoi renvoie exactement cette notion de « bornes » dans l'Argos classique ?

Grâce aux nombreuses fouilles effectuées en Argeia depuis la fin du XIX^e siècle, nous possédons plusieurs de ces bornes pour les époques archaïque et classique (Fig. 1).

45 Nouvelle datation par S. Minon, *Bull. Epigr.* 2011, 274.

46 Plassart 1915, 122.

47 Vollgraff 1914, 330-353 = *SEG* 36, 336 ; Pritchett 1989, 88-89 (qui y ajoute la Laconie).

48 Kritzas 2006, 429-430 ; Kritzas, Prignitz 2020, 20, note 86. *Contra* Piérart 2014, 225-230, qui souligne la faiblesse des sources.

49 Pikoulas 2004/2009.

Référence	Lieu de découverte	Date	Texte	Fonction de la borne
SEG 37, 283	Agora d'Argos	VI ^e siècle	Ἐρόσον / Τῶν ἐν Θέ- βαις	Délimitation de sanctuaire intra-urbain
SEG 46, 368	Héliocastro (ancien Eileoi, à 9 km au nord d'Hermionè)	Archaïque / classique	ἡρόρος / ἡρόδο/ Ἡεράτας	Délimitation d'une rue dans le territoire de la cité, en lien avec une divinité
SEG 13, 236	Mycènes	500/460	ῥόρος Ἡεράτας	Délimitation de sanctuaire extra-urbain à visée territoriale ?
SEG 1, 68	Argos, monastère d'Hagia Triada d'Acova	V ^e siècle	[Ἡε]λλόπιτος	Délimitation de sanctuaire extra-urbain
SEG 41, 288	Est d'Argos	V ^e siècle	Non publiée mais mentionne la tribu des Ὑλλεῖς	Délimitation tribale intra- urbaine
SEG 34, 285	Némée, sanctuaire de Zeus	V ^e siècle	ῥόρος ἐπιτολάς	Délimitation intra- sanctuaire
SEG 24, 275	Asiné, Iria (lieu-dit Xénaga)	IV ^e siècle	ῥόρος Πυθῆδος	Délimitation de sanctuaire extra-urbain à visée territoriale ?

Fig. 1. Les bornes d'époque archaïque et classique découvertes en Argeia.

Peut-on clairement délimiter le territoire argien ?

Les bornes découvertes dans le territoire d'Argos délimitent avant tout des sanctuaires ou des terres sacrées appartenant à telle ou telle divinité, de même que différentes structures intra-urbaines, comme des places ou des possessions tribales. Aucune borne délimitant le territoire civique n'a été à ce jour découverte. La mise en place d'une signalisation à l'aide de bornes ne correspond donc nullement à une volonté de matérialiser les limites d'une cité. Le travail de bornage territorial n'est pas une habitude civique argienne à l'époque classique. Ainsi, les *ὄροι* évoquées par Thucydide et Xénophon (voir notre introduction) renvoient plutôt à une histoire des représentations territoriales, c'est-à-dire à une limite symbolique du territoire argien, plutôt qu'à une géographie historique stricte, selon laquelle les Argiens marqueraient précisément leur territoire par des bornes. Quand bien même ces deux auteurs auraient voulu parler de bornes plutôt que de limites territoriales⁵⁰, il ne s'agit probablement pas de bornes uniquement territoriales.

En effet, si le règlement argien du IV^e siècle signale des *ὄροι*, qui, pour G. A. Pikoulas, seraient l'équivalent dorien du terme *ὄροι*⁵¹, celles-ci sont donc préexistantes à l'accord frontalier. Il s'agit ici probablement de bornes de propriété sacrée ou privée, qui sont utilisées dans le cadre d'une redéfinition de la limite comme autant de points de repère⁵². Les délimitations mises en place dans le cadre de propriétés ou pour parquer les troupeaux pouvaient être remployées ponctuellement à des fins de définition territoriale d'un système politique.

Il en va de même des bornes de sanctuaires. Celle d'Apollon Pythéen du IV^e siècle a été découverte à la frontière entre Asinè et Masès (actuelle Iria)⁵³. Pausanias nous apprend qu'à la suite d'une guerre à l'initiative d'Argos, les Asinéens durent fuir en Messénie, tandis que le sanctuaire d'Apollon Pythéen fut accaparé par les Argiens⁵⁴. La borne aurait alors permis de manifester la présence d'une autorité civique argienne sur l'espace occupé par le sanctuaire. Le même phénomène se retrouve à Mycènes, où une borne d'Héra, datée des années 470/460, a été mise au

⁵⁰ Les traductions (CUF ou Loeb) privilégient pour Xénophon la traduction de « bornes / *boundary stone* ».

⁵¹ *SEG* 36, 336, 9, 10, 11, 14 et 22 (IV^e siècle) ; Pikoulas 2004/2009, 290.

⁵² Cette réutilisation de bornes comme points de repère apparaît dans la typologie de Rousset 1994, 117.

⁵³ *SEG* 41, 291.

⁵⁴ Pausanias, III, 36, 5.

jour : il s'agit de la première trace du culte de la déesse dans la cité. Il est très tentant de faire le parallèle entre la date d'érection de la borne et la prise de possession de la ville par les Argiens en 468 selon Diodore⁵⁵. Héra est la divinité poliade d'Argos et est représentée sur le droit des monnaies argiennes. La borne du sanctuaire de Mycènes traduirait une prise de possession d'un territoire récemment conquis par les Argiens : on peut voir là l'affirmation d'une autorité encore en recherche de légitimité. S'ils ne servent jamais en premier lieu à circonscrire un territoire politique, les marqueurs spatiaux, bornes, sanctuaires ou routes, reçoivent de multiples fonctions et peuvent être accaparés par les pouvoirs en place, afin de délimiter leurs possessions territoriales lorsque le besoin s'en fait sentir.

2.3. La question des fortifications comme marquage des limites

Autres manifestations tangibles d'une autorité territoriale mentionnées dans le règlement du début du IV^e siècle, les fortifications dites « extra-urbaines » ou « territoriales »⁵⁶, c'est-à-dire situées dans la *chôra* à une certaine distance de l'*asty* et clairement dissociées des remparts ou ouvrages fortifiés de celle-ci, permettent à l'historien d'affiner son étude des territoires grecs et de leur perception. Toutefois, le modèle obérien d'un « système de fortification frontalier »⁵⁷ est aujourd'hui largement remis en cause⁵⁸. Le débat historiographique se situe autour de l'objectif premier de la construction des tours. Si pour J. Ober, ces fortifications ont avant tout un but défensif et offensif, R. Osborne a proposé d'y voir une volonté d'ostentation de la part de riches propriétaires, tandis que S. Morris et J. Papadopoulos les considèrent comme des constructions destinées à enfermer les esclaves travaillant aux champs⁵⁹. Enfin, S. Fa-

55 Strabon, VIII, 6, 19. Sur les dangers d'une telle datation, voir Weber-Pallez 2021, 338-354.

56 « Extra-urbaines » pour Pimouguet-Pédarros 2000, 107 : « nous désignons sous le terme de fortifications extra-urbaines tous les systèmes de défense qui se situent en dehors des villes » ; « territoriales » pour Fachard 2012, 25 : « toute fortification construite dans la *chôra*, c'est-à-dire dans un espace compris entre la zone périurbaine et les frontières de la *polis* ».

57 Ober 1989, 195 : « *border fortification system* ».

58 Rousset 1994 et Fachard 2012. Dans le cas de la péninsule argolique, le modèle fut notamment plaqué sur les cités de Phlionte et de Cléonai par Gauvin 1992.

59 Ober 1989, 173-175 ; Osborne 1992, 50-51 ; Morris, Papadopoulos 2005.

chard, et à sa suite A. G. Blomley pour l'Argolide, ont récemment insisté sur leur rôle dans l'exploitation des domaines agricoles⁶⁰. La fonction privée de ces tours est donc de plus en plus soulignée et si la présence de meules, de citernes et de pressoirs est un élément pour déterminer cette fonction, alors, en effet, de nombreuses tours de la péninsule argolique sont le fait de particuliers. Comme dans le cas des bornes, les propriétaires fonciers ont eu d'autant plus intérêt à marquer et à défendre leurs terrains qui étaient situés à proximité immédiate du territoire voisin et donc à proximité d'une éventuelle invasion⁶¹. Comme pour les bornes, il n'est pas impossible que la *polis* se soit temporairement servi de ces ouvrages fortifiés pour assurer sa propre défense. Comme le fait remarquer I. Pimouguet Pédarros dans le cas de la Carie, si on ne sait quasiment rien du processus de décision ni d'érection de ces bâtiments, ni même de leurs fonctions, ils représentent cependant des « points d'appui indispensables pour asseoir une domination et/ou assurer la sécurité d'un territoire »⁶² et sont donc révélateurs de processus de territorialisation et donc de territoires, aussi bien sociaux, économiques que politiques⁶³.

Pour l'Argeia, des inventaires des ouvrages fortifiés du territoire ont été réalisés par A. G. Pikoulas pour la zone frontalière entre Argos et l'Arcadie, par Kl. Tausend pour l'ensemble de la péninsule argolique et enfin par G. Gauvin et J. Wiseman pour les zones situées entre le nord de la péninsule (Argos et Épidaure) et Phlionte et Corinthe⁶⁴. L'ensemble a été repris dans un ouvrage récent consacré aux fortifications rurales de l'Argolide à la fin de l'époque classique et à la haute époque hellénistique⁶⁵. Tous les ouvrages fortifiés sont situés soit à proximité d'un axe de passage (Fig. 2), soit sur un lieu disposant d'une bonne visibilité (un promontoire comme Phourkari, une butte), soit sur un espace de production économique et souvent sur un espace de transition entre deux zones économiques. Nombre d'entre eux se trouvent à proximité

60 Fachard 2012, 247-248; Blomley 2022, 106-199.

61 Fachard 2012, 272-273, a souligné ce rapport entre les fortifications territoriales, la distance par rapport à l'*asty* et la proximité des frontières.

62 Pimouguet-Pédarros 2000, 107.

63 Dans le cas de l'Éréttrie, ils ont révélé l'existence d'une « régionalisation de la sécurité territoriale éréttrienne », au niveau du dème ou du district (Fachard 2012, 290).

64 Pikoulas 1995, 197-225 et 247-252 ; Tausend 2006 ; Gauvin 1992, 133-146 ; Wiseman 1978, 113-126.

65 Blomley 2022.

d'espaces naturels faisant office de frontière. Ainsi, on trouve des fortifications au niveau du Mont Parparos qui servait de limite entre Argos et Sparte, d'autres ouvrages fortifiés sur les cols du mont Parthénion séparant Argos de l'Arcadie ou encore à l'Arachnaion, qui formait à l'époque probablement une limite entre Argos, Épidaure et Corinthe (Fig. 2)⁶⁶.

Il existe bien dans l'Argeia quelques fortifications aux objectifs purement militaires, comme cela semble être le cas pour la forteresse de l'Arachnaion entre Épidaure et Argos, celle près de l'actuelle Phychtia, entre Argos et Mycènes⁶⁷, mais les cas restent rares. Lorsque G. A. Pikoulas évoque la sur-fortification de la frontière occidentale de l'Argeia par rapport aux autres régions du Péloponnèse⁶⁸, ne peut-on pas expliquer cela, plutôt que par un système défensif très élaboré par la cité face à un perpétuel et séculaire ennemi, par la nécessité des exploitations situées dans ces confins de se protéger face aux attaques de ce même ennemi ? Les fortifications avaient d'abord un intérêt direct pour les populations locales, plutôt qu'elles ne servaient la politique défensive de la cité⁶⁹.

Les espaces fortifiés territoriaux peuvent donc traduire des besoins ponctuels de protection et ainsi délimiter des zones jugées sensibles. En tant que tels, ils sont révélateurs de territorialités. D'une territorialité très locale d'abord, celle de la propriété foncière, puis d'une territorialité plus large, celle des confins de la cité avec des structures propres à ces espaces, enfin d'une territorialité politique, puisqu'ils sont parfois utilisés pour définir la *polis*. Ils renforcent l'idée de zones frontalières, qui se dessinent également par les sanctuaires, par les limites naturelles et par les principales routes entre les cités. Celles-ci peuvent s'avérer très larges et extrêmement floues, comme c'est le cas de la zone frontalière entre Argos et Épidaure (Fig. 2).

66 Deux tours ont été repérées sur le mont Zavitsa, identifié au Parparos (Tausend 2006, 138-139) : la tour de Xylopyrgo (n. 103 de Tausend 2006, 130) et une tour de même facture, quatre kilomètres plus loin (n. 104). Dates non précisées. Pour le mont Parnéthion, voir Tausend 2006, 124, n. 100. Pour l'Arachnaion, voir Tausend 2006, n. 59-62. Voir la carte de Blomley 2022, 20, fig. 3.1.

67 La question de la signification des *skopia* reste ouverte (« guette, point de vue et non ouvrage construit » pour Rousset 1994, 122, note 103 ; « postes fortifiés rapidement et surtout sans grand investissement » pour Fachard 2012, 253). L'une d'entre elles semble mentionnée dans le règlement frontalier argien (*SEG* 36, 336, 30).

68 Pikoulas 1995, 349.

69 Blomley 2022, 127.

3. Délimiter l'Argeia par la juxtaposition des possessions territoriales argiennes

L'étude des possibles limites naturelles, des bornes et des lieux fortifiés du territoire argien aboutit à une conclusion simple : la cité argienne ne semble pas avoir ressenti le besoin à l'époque classique de délimiter strictement son territoire. Les Argiens ne pensent généralement pas tant leur territoire civique en termes de frontières, mais plutôt en termes d'accumulation des espaces qu'ils considèrent comme relevant de leur souveraineté. La définition d'une frontière n'est nécessaire que ponctuellement, dans des contextes politiques précis, comme lorsqu'Argos récupéra la Cynourie après Leuctres.

Notre connaissance du territoire argien à l'époque classique passe donc avant tout par l'analyse des divisions administratives qui le composent et doit grandement aux auteurs antiques qui livrent des listes de bourgades ou de villes considérées comme argiennes. Des inscriptions contenant ces mêmes toponymes permettent d'affiner les recherches et, éventuellement, de localiser ces établissements et d'effectuer des fouilles (Fig. 3).

Toutefois, ce tableau cache les évolutions du territoire argien, qui n'eut de cesse de s'agrandir à l'époque classique, comme le soulignait Isocrate dans les années 360⁷⁰. Rares sont les éléments de l'histoire politique argienne à l'époque classique qui nous sont parvenus. On ignore par exemple les conséquences de la défaite athénienne de Cynocéphales pour la cité d'Argos, car aucun auteur ne nous dit dans quel camp se trouvaient alors les Argiens. Par conséquent, l'histoire de son territoire est encore plus complexe à retrouver. Seules quelques batailles, situées dans les zones de voisinage, font état de la perte ou du gain de certains établissements pour Argos. Si on sait que la Cynourie, Trézène et Épidaure rentrent dans l'aire de domination argienne vers 338, grâce à l'intervention de Philippe II, on méconnaît complètement l'ampleur territoriale du phénomène : les Argiens ont-ils pris possession de l'ensemble de la péninsule argolique ? Ont-ils simplement mis à la tête de ces communautés des proches, comme ce fut probablement le cas à Trézène⁷¹ ?

⁷⁰ Isocrate, *Archidamos*, 91.

⁷¹ Hypéride, *Contre Athénogénès*, 31. Voir Weber-Pallez 2022.

Localité	Sources littéraires	Sources épigraphiques et archéologiques
Asinè	Théopompe, <i>FGrHist</i> 115 F 383 (<i>apud</i> Strabon, VIII, 6, 11) ; Pausanias, II, 36, 4-5 ; III, 7, 4	Wells 1990, 157.
Elaïous	Pseudo-Apollodore, II, 5, 2	Tausend 2006, 129
Hysiai(i)	Thucydide, V, 83 : « place de l'Argeia » (χωρίον τῆς Ἀργείας)	Non localisée avec assurance
Lyrkeia	Pausanias, II, 25, 5	<i>SEG</i> 17, 143, 3 (v ^e siècle)
Mycènes	Ps.-Scylax, 49 ; Diodore, XI, 65 ; Strabon, VIII, 6, 40	<i>IG</i> IV 492 (v ^e siècle)
Nauplie	Hérodote, VI, 76 ; Théopompe, <i>FGrHist</i> 115 F 383 (<i>apud</i> Strabon, VIII, 6, 11) ; Pausanias, IV, 35, 2 ; IV, 24, 4	Effenterre et Ruzé 1994, n° 65, 272/3 (milieu du v ^e siècle)
Ornéai	Hérodote, VIII, 73 ; Pausanias, X, 18, 5 ; Plutarque (<i>Sur les oracles de la Pythie</i> , 15 = <i>Moralia</i> , 401d)	Pritchett 1980, 25-27
Saminthos	Thucydide, V, 59	<i>SEG</i> 17, 155, 1 (inscription du iv ^e siècle du théâtre d'Argos)
Tirynthe	Hérodote, VI, 83 et VII, 137 ; Éphore, <i>FGrHist</i> 70 F 56	Brüggemann 2015, 281-282

Fig. 3. Quelques établissements attestés par la littérature ou l'épigraphie comme appartenant à l'Argeia.

3.1. L'apparition des kômai dans le système politique argien

On possède toutefois une source exceptionnelle pour l'ensemble du monde grec, qui peut nous faire connaître l'étendue exacte du territoire argien civique pour un moment donné. Découvertes en 2000 dans le centre d'Argos, plus d'une centaine de lamelles de bronze contenaient les comptes du trésor d'Athéna Pallas. Leur inventeur, C. Kritzas, a pu les dater du premier tiers du IV^e siècle grâce aux indices historiques contenus dans les textes⁷². Outre leur intérêt économique, politique et culturel, ces inscriptions révèlent au passage les localités incluses dans le territoire argien d'alors par le biais des « kômétiques ».

La réforme démocratique d'Argos dans les années 460 aurait entraîné une rationalisation du territoire civique⁷³. Alors qu'auparavant n'apparaissait que le phylétique, c'est-à-dire l'appartenance à la tribu (φυλή), la nomenclature du citoyen argien se compose le plus souvent du nom et du phatronym (φάτρα) dès le milieu du V^e siècle⁷⁴, mais parfois aussi du nom et d'un « lieu de résidence » au nominatif, le kômétique⁷⁵. L'appartenance à une kômè permettait de participer à la vie politique d'Argos : on connaît ainsi un habitant de la kômè Chalchion, un Polycharès de Kolouris ou encore un Léaithos de Cléonai qui furent présidents du conseil⁷⁶, un

⁷² Kritzas 2006.

⁷³ Pour la réforme démocratique et sa datation, voir Piérart 2000, 297-301 ; Ruzé 1997, 240-273 ; Kritzas 1992, 234. Sur les dangers d'une approche de la démocratie argienne via la date de la destruction de Mycènes, voir Weber-Pallez 2021.

⁷⁴ La première attestation d'une *phatra* à Argos se trouve dans le décret pour Cnosos et Tylissos (van Effenterre, Ruzé 1994, n° 54) daté du début des années 450 : il s'agit d'Archistratos des Lykophronidai (B, 45 : Ἀρχιστράτος Λυκοφρονίδας). De la même période date la dédicace des hiéromnamons (IG IV 517), dans laquelle apparaissent les noms des quatre tribus (Hylleis, Hyrnathioi, Dymanes et Pamphylai). Cette coïncidence entre la création d'une quatrième *phylè*, celle des Hyrnathioi, et la mise en place du phatronym, a permis de supposer l'existence d'une réforme démocratique à cette époque (Piérart 2000, 297-300).

⁷⁵ On désigne comme kômétique cette partie de la nomenclature du citoyen argien parce que nous possédons trois textes d'époque hellénistique (IG IV 497, 498 ; Boethius 1921-1922, 408-428) qui attestent du statut de kômè de Mycènes et de l'existence, au sein de la cité argienne, d'une « assemblée principale des Mycéniens » (IG IV 497, 3-4 : ἀλῑαῑαῑ (...) τελεῑαῑ τῶν Μυχαλέων). Pour l'évolution de la *nomenclatio civium* à Argos et les débats à ce sujet, voir en dernier lieu Piérart 2014, 220-222.

⁷⁶ SEG 33, 275, 1 (décret argien du V^e siècle) = van Effenterre, Ruzé 1994, 390-391, n° 110 ; SEG 34, 282, 3-4 (décret argien pour Aspendos, seconde moitié du

habitant de Cléonai devenu polémarque⁷⁷ ou encore un Herpéas de Zarax qui fut secrétaire⁷⁸. Tous sont soumis aux mêmes procédures judiciaires que les autres citoyens d'Argos⁷⁹. La cité entreprend donc une démarche purement géographique de division de son territoire. Le kômétique est un équivalent argien du démotique attique. Une première liste de kômétiques avait été dressée par P. Charneux⁸⁰ : il faut aujourd'hui lui ajouter quelque 40 noms. Certains se trouvent du côté de la Thyréatide, alors même qu'on pensait que celle-ci appartenait alors aux Spartiates (Laparsa, Eua, Nérís). Encore inédites, ces lamelles apporteront une vision globale du territoire argien par accumulation/agglomération des *kômai*.

3.2. Les kômai frontalières

Si les kômétiques permettent de décomposer le territoire argien en entités administratives, il n'est pas certain que toutes les *kômai* aient eu le même degré d'indépendance au sein de la cité. Les *kômai* frontalières semblent avoir entretenu une relation plus lointaine avec le centre de décision qu'est la ville d'Argos. Le cas de Cléonai est le mieux connu dans la documentation.

Située au carrefour entre Némée (7 km), Corinthe (22 km) et Argos (33 km), cette cité est placée par l'auteur du *Catalogue des Vaisseaux* sous le commandement d'Agamemnon, en corrélation étroite avec Corinthe⁸¹. Principalement associée dans l'imaginaire antique au héros Héraclès, tant pour l'un de ses travaux, le lion de Némée⁸², que pour le meurtre de

iv^e siècle) ; *BCH Suppl.* 6 (1980), 261, 3 (décret de proxénie pour l'Athénien Pamphilos, dernier tiers du iv^e siècle).

77 Kritzas 2006, 428 (début iv^e siècle).

78 *BCH* 82 (1958), 7 (décret en l'honneur d'un Rhodien, iii^e siècle).

79 *SEG* 54, 432 = inv. E67 (musée d'Argos) : jugement des Quatre-vingts entre 350 et 325 sur un différend ayant opposé un prêtre de Pallas (Kallidamos) et un entrepreneur (Nikostratos de la *kômè* Sphyréïs) au sujet d'honoraires (procédure judiciaire introduite par le prêtre).

80 Charneux 1984, 217-220 et (la plus complète) par Jones 1987, n. 106, 114 ; Kritzas 2006, 426.

81 Homère, *Iliade*, II, 569 : elle y est qualifiée d'ἐὺκτιμένης, la « bien bâtie ».

82 Bacchylide, *Épinicies*, IX, 4 ; Callimaque, fr. 54 Pfeiffer (*apud* Probus, *Commentaire à Virgile, Géorgiques*, III, 19-20) : Κλεωναίοιο χάρωνος (*Souda*, 1733, explique que ce nom renvoie au lion de Némée) ; Eustathe, *Commentaire à l'Iliade*, I, 592.

Ktéatos et Eurytos⁸³, elle s'insère depuis l'époque archaïque dans la zone d'influence argienne. *Polis* indépendante à l'époque archaïque, métropole de Clazomènes en Asie Mineure⁸⁴, elle dépose diverses offrandes dans les sanctuaires panhelléniques d'Olympie et de Némée⁸⁵, y envoyant de jeunes athlètes⁸⁶, et possède ses propres institutions.

Au ^v^e siècle, son statut est ambigu : l'ethnique de la cité se retrouve aussi bien dans des dédicaces collectives d'Olympie au début du siècle et de Delphes à la fin du même siècle⁸⁷, que dans des dédicaces individuelles⁸⁸, dans des listes de vainqueurs⁸⁹ ou dans les sources littéraires contemporaines⁹⁰. Qui plus est, elle bat monnaie dans cette même période jusqu'à la fin du ^v^e siècle⁹¹. Pourtant, tout comme les Argiens, les habitants de Cléonai ne participent pas aux guerres médiques et le sanctuaire de Némée qu'ils gèrent ne reçoit pas d'offrandes communes des Grecs. Diodore nous apprend par ailleurs qu'ils auraient participé à la destruction de Mycènes par les Argiens en 468⁹² et auraient également été aux côtés des Argiens dans les principales batailles qui ont marqué le ^v^e siècle, à Tanagra en 457 et à Mantinée en 418⁹³.

83 *Iliade*, II, 570 ; il n'est guère étonnant qu'elle soit absente du *Périple*, dans la mesure où il s'agit d'un établissement à l'intérieur des terres, toutefois le Pseudo-Scylax prend le soin de préciser que Cléonai se trouve en Argeia (50).

84 Pausanias, VII, 3, 8-9.

85 *SEG* 31, 365 (assiette en bronze avec lion et biche en relief, vers 600/550) ; *SEG* 11, 290 (dédicace d'Aristis de Cléonai, fils de Pheidon, vers 560).

86 Plutarque, *Vengeance tardive des dieux*, 7 (= *Moralia*, 553 a-b) : un jeune Cléonaien est mis en pièces par les Sicyoniens, qui voulaient l'assimiler à l'un des leurs pour sa victoire aux concours Pythiques sous le règne d'Orthagoras.

87 *SEG* 42, 383^g (jambière de bronze, début du ^v^e siècle, dédicace à Zeus Olympien : τοῖ Κλεωναῖοι μ'ἀνέ[θ]εν τοῖ Διὶ τ' Ὀλυμπίοι) ; Pausanias, X, 11, 15 (bouc offert par les habitants après la peste de 429, voir Jacquemin 1999, 337, n. 319).

88 *FD* III 1, 504 (dédicace d'Agatharchos de Cléonai, première moitié du ^v^e siècle dans le sanctuaire d'Apollon) ; *FD* III 4, 203 (offrande de Timonthès, probablement de Cléonai, fin du ^v^e siècle. Voir Jacquemin 1999, 356, n° 482).

89 *Pap.Oxy.* 222, T 114 (Timanthès de Cléonai, vainqueur au pancrace à Olympie en 456) ; Pausanias, VI, 8, 4 (qui voit sa statue dans le sanctuaire).

90 Pindare, *Néméennes*, X, 42 : Κλεωναίων ἀνδρῶν.

91 *BCD Pelop.* II 2523.

92 Sur l'historiographie autour de cette destruction et les clichés que cet événement contient sur les Argiens, voir Weber-Paliez 2021.

93 Tanagra (Pausanias, I, 29, 7 ; *IG* I³ 1149 = liste des morts argiens à Athènes) ; Mantinée (Thucydide, V, 67 ; 73 ; 74).

Au début du IV^e siècle, Cléonai est une *kômè* argienne. Les comptes du trésor de Pallas à Argos renferment de nombreuses attestations du rôle des citoyens de la *kômè* de Cléonai, dans « des travaux au temple d'Héra ou des confiscations de biens à Argos ». Ils y occupent d'importantes magistratures (polémarchie, présidence des Quatre-Vingts)⁹⁴. L'omniprésence dans ces textes du kômétique Κλεωναί, qui devait être la « plus importante *kômè* d'Argos »⁹⁵, peut laisser supposer un statut d'exception de cette *kômè* ou encore une représentativité proportionnellement liée à sa population. À la fin du IV^e siècle, les Argiens imposent des amendes aux Stymphaliens et au *koinon* des Arcadiens, probablement en lien avec des infractions concernant les concours de Zeus à Némée. Or ce sont des kômètes de Cléonai qui sont chargés de fixer le montant de ces amendes⁹⁶.

D'autres éléments mettent à mal l'image simpliste d'une cité perdant son statut et transformée en *kômè*. Les comptes de la tholos d'Épidaure font par exemple mention de « voyages » (ἐφοδία) à Cléonai. Or toutes les autres mentions d'ἐφοδία dans le texte correspondent à un voyage à destination d'importantes cités : sur 28 ἐφοδία à destination d'un site connus par cette inscription, 10 sont à destination d'Athènes, 7 d'Argos, 4 de Corinthe, 2 de Cléonai, 1 d'Aléa, 1 de Mégare et 1 d'Égine⁹⁷. Un lien privilégié existe donc peut-être entre la *kômè* de Cléonai et l'organisation des concours néméens, ce qui accentue davantage l'idée d'une autonomisation de cette *kômè* au sein du système politique argien. Deux décrets athéniens du IV^e siècle, découverts sur l'acropole, complexifient encore l'analyse du statut politique de cette *kômè*, puisqu'ils témoignent de l'existence d'une dynastie de proxènes originaires de Cléonai. Le premier est daté du premier quart du IV^e siècle et fut voté en l'honneur d'Échembrotos de Cléonai, qui se voit décerner les titres de proxène et d'évergète des Athéniens « comme son père » (καθάπερ ὁ πατήρ)⁹⁸, qui devait donc exercer cette fonction à la fin du V^e siècle. Le second, également découvert sur l'acropole et daté de 323/322, est à la fois un décret qui vise à organiser les théories en direction du sanctuaire de

94 Kritzas 2006, 428.

95 *Ibidem*.

96 IG IV 616 (vers 315). Voir Piérart 1982, 119-138 ; Charneux 1983, 256-262.

97 IG IV² 1. 103 (entre 370 et 340). Pour Marchand 2002, 249-346, ce voyage aurait pour destination les carrières de Cléonai.

98 IG II² 63, 9/10.

Némée et un décret honorifique pour Lapyris fils de Kallias, qui est alors proxène des Athéniens⁹⁹. Le dispositif impose au *grammateus* d'inscrire ce décret sur la stèle « où est inscrite la proxénie pour Échembrotos, l'ancêtre de Lapyris, qui était de Cléonai »¹⁰⁰. Si la reconstitution de l'ethnique de Lapyris est sujet de débat, il est fort probable qu'il soit également un Κλεωναῖος¹⁰¹. On voit l'incertitude qu'il y a à attribuer à Cléonai un statut fixe, clairement déterminé et identique à celui des autres *kômai* dans le système politique argien¹⁰². J. C. Marchand préfère même la qualifier de « cité dépendante » (*dependant polis*)¹⁰³.

Un autre site frontalier, dont on ignore s'il fut considéré comme une *kômè* argienne de l'époque classique¹⁰⁴, rend compte d'une même situation de semi-autonomie vis-à-vis d'Argos. Sur la route conduisant d'Argos en Arcadie, à quelque 120 stades au nord-ouest de la première¹⁰⁵, Ornéai est une *polis* frontalière, qui aurait été « dorianisée » par les Argiens selon Hérodote¹⁰⁶. Elle réalise ses propres offrandes au sanctuaire d'Apollon à Delphes, probablement au IV^e siècle¹⁰⁷. Les vestiges

99 IG II² 365.

100 IG II² 365, fr. b, 14-16 : ἐ[ν] ἧ γέγραπται Ἐχεν[βρότωι] Κλεωναῖω τῷ προγόνω τῷ Λαπύριος ἡ προξενία.

101 Piérart, Thalmann 1980, 266. Pour un avis contraire, voir Strasser 2007, 338. Voir aussi Walbank 1978, 410 et Mack 2015, 205.

102 Hansen 1995, 45-81, remet en cause la signification trop figée de *kômè* comme relevant uniquement d'une subdivision civique, analysant plutôt sa fonction socio-économique. Il note toutefois une exception, celle d'Argos où le terme *kômè* serait « utilisé en tant que subdivision civique (*used about the civic subdivisions of a polis*) ». Si tel est le cas, il n'est cependant pas impossible que le terme *kômè* ait une signification générale à Argos et désigne plusieurs types d'établissements urbains différents.

103 Marchand 2002, 142.

104 Le contenu des tablettes de bronze encore inédites du trésor de Pallas clarifiera peut-être les choses.

105 Pausanias, II, 25, 5. Il s'agirait de l'actuel Palaiokastraki (= Lirkia), voir Pritchett 1980, III, 24-28 et Pikoulas 1995, 267-270.

106 Hérodote, VIII, 73. Sur le débat autour de ce passage, voir Piérart 2001, 35 ; Marchand 2002, 164.

107 Pausanias, X, 18, 5, évoque une bataille entre Sicyone et Ornéai et l'offrande qui s'en suivit, à savoir un monument en bronze offert par les Ornéates à Delphes et que le Périégète voit dans le sanctuaire. Marchand 2002, 165, soutient que cette bataille eut lieu au VI^e siècle, mais la base en calcaire du VI^e siècle, retrouvée à Delphes, qui avait été identifiée à un monument d'Ornéai et qui lui servait de référent, a été réattribuée aux Pellanéens (Jacquemin 1999, 56, n. 381). Plutarque (*Sur les oracles de la Pythie*, 15 = *Moralia*, 401d) fait en effet la liste de certaines dédicaces dont celles

d'un rempart en appareil polygonal, peut-être du IV^e siècle, sont encore visibles sur le terrain¹⁰⁸, ce qui témoigne de son importance stratégique. Convoitée par Sparte comme base militaire pour harceler les Argiens¹⁰⁹, Ornéai a un statut difficile à saisir dans la mesure où elle semble se mouvoir d'une domination à l'autre. Peu après la bataille de Mantinée en 418, on retrouve ses habitants comme alliés (ξόμυχοι) des Argiens, au même titre que les Cléonaiens¹¹⁰. Quelques années après, en 416/415, les Lacédémoniens, ayant pour intention d'envahir le territoire argien, font de la cité une véritable place forte contre Argos, en y installant les exilés argiens et une garnison spartiate et la fortifient¹¹¹. Pour mettre fin à cet affront, les Argiens, aidés des Athéniens, font le siège de la ville pour finir par la détruire et piller son territoire¹¹². En 353/352, Ornéai est sous domination spartiate, lorsque, après un combat qui se déroule à proximité même de cette ville, les Lacédémoniens, victorieux, la fortifient de nouveau : Diodore précise qu'elle était jusque-là « en Argeia » (ἐπὶ πόλιν Ὀρνεᾶς τῆς Ἀργείας)¹¹³. Parallèlement, les Ornéates sont dits alliés des Mégapolitains, ce qui montre qu'ils avaient la maîtrise de leurs relations diplomatiques¹¹⁴.

La ville d'Ornéai semble donc avoir été associée, voire intégrée à l'aire de domination argienne entre le dernier quart du V^e siècle et le milieu du IV^e siècle, tout en gardant une certaine indépendance. Des sources tardives nous ont transmis l'idée d'une cité ballottée par différentes do-

faites « par les Ornéates [à la suite de leur victoire] sur les Sicyoniens (Ὀρνεᾶται δ' ἀπὸ Σικυωνίων) ».

108 W. K. Pritchett (1980), III, 25-27. La taille de l'appareil est dite semblable à celle d'Hysiai, c'est-à-dire d'un autre établissement frontalier.

109 Diodore, XII, 81 : « ils l'assignèrent au harcèlement des Argiens (προσέταξαν κακοποιεῖν τοὺς Ἀργείους) ».

110 Thucydide, V, 67, 72 et 74. L'expression du livre V, 74, « des Argiens, des Ornéates et des Cléonaiens (Ἀργείων μὲν καὶ Ὀρνεᾶταις καὶ Κλεωναίων) », semble indiquer que nous avons bel et bien affaire ici à des *poleis* indépendantes, même si on peut penser qu'elles étaient plus ou moins associées et/ou intégrées à l'Argeia. Qui plus est, le traité proposé par Sparte entre Ornéai et Argos (Thucydide, VI, 7) montre bien le statut indépendant des deux cités.

111 Thucydide, VI, 7 et Diodore, XII, 81. Diodore se réfère à Ornéai tout d'abord comme un « lieu (χωρίον) », mais les autres attestations de ce nom chez l'auteur renvoient plutôt à l'idée de πόλις (XVI, 34 et 39).

112 Thucydide, VI, 7.

113 Diodore, XVI, 34 et 39 (il semble qu'il s'agisse du récit du même événement).

114 Diodore, XVI, 39.

minations : appartenant à la *chôra* des Argiens pour Strabon, *kômè* de l'Argeia pour ce dernier et pour Étienne de Byzance¹¹⁵, elle apparaît enfin comme un établissement de Laconie dans une scholie d'Aristophane¹¹⁶. Ornéai agit avant tout dans les sources comme une « ville-frontière »¹¹⁷ entre le domaine argien et le domaine sous influence spartiate, fortifiée et enjeu décisif pour les deux puissances¹¹⁸. Les établissements situés dans les zones de voisinage d'Argos ont donc un statut particulier et oscillent entre une association étroite à la cité sous la forme d'une *kômè* administrative et une certaine liberté d'action, une autonomie très forte.

Par ailleurs, ces établissements sont plus susceptibles de passer à l'ennemi et donc de remettre en question les limites du territoire argien. C'est pourquoi la plupart sont fortifiés comme Ornéai. C'est notamment le cas de Cléonai, dont le système défensif a été étudié par G. Gauvin¹¹⁹. D'autres villes fortifiées aux frontières apparaissent dans les sources littéraires concernant le territoire de l'Argeia. Il en va de même pour Hysiai qui serait une « place de l'Argeia » (χωρίον τῆς Ἀργείας) selon Thucydide¹²⁰. Le règlement du IV^e siècle signale par ailleurs l'existence d'un Λεύκτριον ὄρος, qui servira de marqueur spatial pour la nouvelle limite. Il est fort tentant de rapprocher cet espace de surveillance de Leuktra (Λεῦκτρα), ce lieu-dit situé à la μεθορία des Lacédémoniens et envahi par ces derniers en 419 selon Thucydide¹²¹. Un Leuktron (Λεῦκτρον) apparaît également chez Xénophon « au-dessus de la Maléatide »¹²². L'ensemble de ces deux références littéraires a amené K. Chrimes à identifier ce lieu comme un point de passage entre l'Argeia, la Laconie et

115 Strabon, VIII, 6, 17 et 24 ; Étienne de Byzance, *s.v.* Ὀρνειαί.

116 Scholie *ad* Aristophane, *Oiseaux*, 13 : Ὀρνεαὶ τῆς Λακωνικῆς (peut-être venant d'Androtion d'Athènes, *FGrHist* 324 F 41) : il s'agit d'expliquer un jeu de mots sur le terme ὀρνέων, qui se référerait à la bataille de Mantinée, donc aux Lacédémoniens.

117 Tausend 2006, 78 : « Grenzstadt ».

118 Les vestiges d'une tour défensive ont été aperçus par différents voyageurs. Elle fut probablement construite en 388 par Agésipolis en vue d'attaquer l'Argeia (Xénophon, *Helléniques*, IV, 7, 3). Voir Tausend 2006, 78 (qui ajoute à ce système la tour de Gymno).

119 Gauvin 1992.

120 Thucydide, V, 83.

121 Thucydide, V, 54, qui précise que Leuktra se situe πρὸς τὸ Λύκαιον, « en direction du mont Lykaion » et non « sur le mont Lykaion ».

122 Xénophon, *Helléniques*, VI, 5, 24. Un semblable toponyme apparaît dans une liste de cités du Péloponnèse du II^e siècle après J.-C. (*IG IV* 619, 10).

l'Arcadie, sur la route de Tégée à Sparte¹²³. S'il est avéré que ces trois mentions se réfèrent au même espace, nous aurions alors là l'exemple d'un lieu-dit fortifié, qui a pu servir dans le cas d'une délimitation de frontière.

D'autres établissements, sans être eux-mêmes fortifiés, étaient à proximité immédiate de fortifications, comme la *kômè* de Lessa entre Épidaure et Argos (Fig. 2)¹²⁴, car ils étaient situés à des points névralgiques, en particulier autour de routes vitales aussi bien pour l'économie ou les cultes que pour les passages de troupes. Ils servent également de zones-tampons pour toute attaque visant Argos. Ainsi, les sources littéraires, épigraphiques et archéologiques nous livrent la vision d'un territoire argien défini par accumulation d'espaces associés, fortifiés, qui forment autant de zones frontalières, volontairement larges et indéterminées et dont l'allégeance varie en fonction des intérêts économiques ou diplomatiques ou des impératifs militaires du moment. Une notion grecque, notamment utilisée par les sources anciennes dans le cas d'Argos et très exploitée par l'historiographie, celle de *méthoria*, rend compte de cette ceinture territoriale sans limites précises autour d'Argos.

3.3. Le cas de la *méthoria* de Cynourie

La tradition historique regroupe sous la même égide le féminin *μεθορία* (ας), ῆ (γῆ sous-entendu) et le neutre pluriel substantivé *μεθόρια* (τά), tous deux employés chez Thucydide¹²⁵.

Dans les deux cas, J. Ober en fait l'équivalent sémantique d'une « zone frontalière », « sauvage et sans cultures »¹²⁶, tandis qu'ils sont un « espace frontalier ou un entre-deux spatial » pour S. G. Cole¹²⁷. Pourtant, à regarder plus près l'utilisation de ces formes par Thucydide, on perçoit

123 Chrimes 1949, 429.

124 Tausend 2006, 179 ; Lord 1939, 78-81.

125 À l'époque classique, seul Thucydide semble avoir utilisé le féminin du mot pour désigner un espace. Probablement sous l'influence de la tradition historique, les auteurs d'époque romaine (Strabon, Plutarque) appliquent plus facilement ce terme pour désigner des espaces qui n'auraient été que des *méthoria* (neutres) sous la plume de Thucydide.

126 Ober 2005, 201 : « *border zone* » ; 202 : « *wild, uncultivated* » (dans le chapitre « *Greek Horoi* »).

127 Cole 2004, 179 : « *a borderland or space in between* ». Dans sa note 7, l'auteur précise que le genre féminin et le genre neutre coexistent, sans faire de distinction.

une distinction. Alors que le genre neutre renvoie, pour la majorité des attestations, au cas de l'Attique¹²⁸, toutes les attestations de *μεθρία* (*ας*), *ή*, se réfèrent au territoire argien, et plus précisément à l'espace situé au sud-ouest d'Argos et forme sa limite avec Sparte, la Cynourie¹²⁹. Cette dernière est ainsi qualifiée de *γῆ μεθρία τῆς Ἀργείας καὶ Λακωνικῆς*¹³⁰. Quelle spécificité de cet espace permettrait d'expliquer cette focalisation du vocabulaire ?

Le cas de la Cynourie est un *topos* de l'inimitié entre Argos et Sparte et de l'hégémonie argienne¹³¹ et la bataille dite des Champions, connue d'Hérodote et dont la mémoire est conservée aussi bien dans les coutumes vestimentaires argiennes que dans les cultes spartiates, fait figure de paroxysme de cette confrontation¹³². L'obstination des Argiens à recouvrer cette terre au moment de la paix de Nicias en 421 témoigne de cet engouement argien pour cet espace frontalier entre les deux cités¹³³. Peuplée dans un premier temps par des populations autochtones, « dorianisée » par les Argiens, puis occupée par des Éginètes exilés par les Athéniens en 431¹³⁴, la Cynourie n'est en réalité une terre ni proprement argienne ni proprement spartiate, comme nous avons pu le voir : elle est un lieu de transition entre deux identités fortes, une zone-tampon dont la frontière effective n'aurait pu être une simple ligne qui aurait été perpétuellement sujette aux incursions de l'une ou de l'autre. Formant à l'origine un *ethnos* unique, différencié des Doriens et des Dryopes¹³⁵, elle

128 Thucydide, II, 17 ; IV, 91 ; V, 3 ; VIII, 98.

129 Seul le passage en V, 54, pourrait poser problème dans la mesure où il ne se réfère pas directement à la Cynourie, mais à une place frontalière, Leuktra, qui, si on suit bien le texte, se trouverait entre le territoire laconien et le territoire argien. Cela pourrait également renvoyer à la Cynourie. Il est possible que ce lieu-dit soit directement lié à *Ἰῶρος* Leuktron (*SEG* 36, 336, 25) du règlement classique du territoire argien.

130 Thucydide, IV, 56 ; V, 41 pour la Cynourie ; II, 27, pour la Thyréatide. Pour Piérart 2001, 34, les deux termes seraient totalement interchangeables chez Thucydide. La Cynourie renvoie plutôt à un ethnique, tandis que la Thyréatide fait écho à la ville de Thyréa : il est fort probable que la première englobait la seconde.

131 Ratinaud-Lachkar 2004, 75 : « l'agression de Sparte contre Argos sous le règne du roi Nicandros paraît donc conforme à une tradition bâtie ultérieurement sur le modèle des relations entretenues par les deux cités à l'époque classique ».

132 Hérodote, I, 82, pour les cheveux longs des Argiens en lien avec cette bataille. Voir *infra*, chapitre 7, II, 1.3., pour le rite spartiate des *Parparonia*.

133 Thucydide, V, 14 et 41.

134 Hérodote, VIII, 73 ; Thucydide, II, 27.

135 Hérodote, VIII, 73.

n'est pas une terre clairement appropriée. Elle devient une partie du territoire argien, probablement après Leuctres, puis de nouveau en 338¹³⁶. Le plus souvent, elle est spartiate. Pourtant, elle n'est pas non plus une terre de confins inoccupés¹³⁷. Les vestiges témoignent non seulement de l'activité de ses peuplements, mais aussi des efforts de fortifications qui y ont été faits, probablement pour se protéger des raids voisins, comme ceux des Argiens en 414¹³⁸.

L'espace de la Cynourie, bien que sous domination nominale spartiate, est en réalité un espace de transition neutre, qui permet la surveillance de l'ennemi¹³⁹. Comme le traité de 420 le stipule, chacune des deux cités peut la revendiquer. Ses frontières septentrionale et méridionale furent fortifiées, chacune par la *polis* la plus proche : à trois tours argiennes (Xeropigado 2, Elliniko Charadrou, Tserpho) répondaient symétriquement trois tours spartiates (Xeropigado, Xylopyrgos, Anemomylos)¹⁴⁰, englobant ainsi la Cynourie d'une frontière argienne au nord, d'une frontière lacédémonienne au sud. La notion de *méthoria* permet de désigner un espace frontalier plus important, plus vaste, d'échelle plus grande que les *horoi* habituels : tous renvoient toutefois à l'idée d'une zone de voisinage indéterminée qui peut, le cas échéant, être définie en termes de linéarité.

Conclusion

Repenser les frontières argiennes (les *ὄροι* de Thucydide) en termes de zones frontalières permet d'aborder sous un autre angle les questions de

136 Kritzas 2006, 430.

137 Nous ne suivons donc pas Christien, Spyropoulos 1985, 461 : « il est possible que la région fût seulement une terre de garnison avec peut-être des bergers et des exploitations isolées. »

138 Thucydide, VI, 95. Phaklaris 1990 énumère les différentes fortifications de ces villes, qui se situent toutes entre le v^e et le iv^e siècle (pour Thyréa, 80-81 ; pour Anthénè, 47 ; pour Prasiai, 130-131). Thucydide, IV, 57, pour l'existence d'une muraille « proche de la mer. »

139 Nous citons au passage la thèse de Christien, Spyropoulos 1985, 461, qui imaginent l'existence d'une clause ou d'un traité voulu par Sparte envers Argos pour que cette dernière reconnaisse le droit à la souveraineté spartiate. Ainsi les Argiens ne soutiendraient pas les hilotes que les Spartiates installent sur ces terres.

140 Voir Phaklaris 1990, 195-200.

domination de ces espaces par un pôle centralisateur (Argos ou Sparte, Argos ou Épidaure). Les *kômai* frontalières, qui gardent une certaine indépendance et qui – de ce fait et au vu de leur position – peuvent changer rapidement d’obédience, selon la menace qui pèse sur elles, mais aussi selon leurs intérêts propres, contribuent à nuancer les oppositions binaires systématiques dans les sources, comme l’opposition entre Sparte et Argos, exacerbée par les sources classiques et élevée au rang de *topos*.

Les *kômai* participent à la définition territoriale des cités, en permettant de comprendre l’étendue que revêtent celles-ci, mais elles ne participent pas toujours à cette identité fondée sur l’opposition, définie par J. Hall¹⁴¹. Au contraire, en se définissant géographiquement par des communautés et non par des marquages territoriaux clairs, la cité argienne met de l’humain dans des zones de transition, qui participent à sa réussite économique et culturelle. Sur le terrain, les *kômai* sont des lieux de transition d’un territoire à un autre, ce qui veut dire que certes parfois, elles agissent comme zones-tampons, mais qu’elles ont aussi un effet de couture entre deux cités.

Ainsi on peut s’étonner de retrouver le site urbain de Nauplie aussi bien dans le nom d’une phratrie (Ναυπλιάδαι) et d’une *kômè* argienne (Ναυπλία), que dans celui d’une subdivision épidaurienne (Ναυπλιάς). De même, la *kômè* de Lessa (Λῆσσα), qui aurait abrité une statue d’Athénna semblable à celle de la Larissa d’Argos, vient d’être confirmée comme étant argienne : les comptes de Pallas à Argos (fin v^e/ début iv^e siècle) ont révélé l’existence d’une *kômè* nommée Λέσφα¹⁴². Or celle-ci a été identifiée à l’actuelle Ligourio : cette *kômè* était donc située à moins de quatre kilomètres du grand sanctuaire épidaurien d’Asclépios¹⁴³. Les zones de voisinage entre cités étaient donc des lieux de proximité plutôt que d’opposition.

Clémence Weber-Pallez,
Université Toulouse Jean Jaurès, UR 4601 PLH-CRATA
clemence.weber-pallez@univ-tlse2.fr

141 Hall 1997, 47-48.

142 Pausanias, II, 25, 10 ; Kritzas 2007, 156.

143 Tausend 2006, 179 ; Lord 1939, 78-81.

Bibliographie

- Boehrer 2001 = D. Boehrer, *Heroenkulte in Griechenland von der geometrischen bis zur klassischen Zeit. Attika, Argolis, Messenien*, Berlin 2001.
- Boethius 1921-1923 = C. A. Boethius, *Excavations at Mycenae: XI. Hellenistic Mycenae*, ABSA 25, 1921-1923, 428-408.
- Blomley 2022 = A. M. Blomley, *Rural Fortifications in the Argolid (400-146 B.C.)*, Oxford 2022.
- Brüggemann 2015 = N. Brüggemann, *Kult im archaischen Tiryns: eine Analyse neuer Befunde und Funde*, Wiesbaden 2015.
- Casevitz 1993 = M. Casevitz, *Les Mots de la frontière en grec* (= Travaux de la Maison de l'Orient 21), 1993, 17-24.
- Charneux 1983 = P. Charneux, *Sur quelques inscriptions d'Argos*, BCH 107, 1983, 251-267.
- Charneux 1984 = P. Charneux, *Phratries et kômai d'Argos*, BCH 108, 1984, 207-227.
- Chrimes 1949 = K. M. T. Chrimes, *Ancient Sparta, a Re-examination of the Evidence*, Manchester 1949.
- Christien, Spyropoulos 1985 = J. Christien, Th. Spyropoulos, *Eua et la Thyreátide - Topographie et histoire*, BCH 109, 1985, 455-466.
- Cole 2004 = S. G. Cole, *Landscapes, Gender and Ritual Space*, Berkeley 2004.
- Daverio Rocchi 1988 = G. Daverio Rocchi, *Frontiera e confini nella Grecia antica*, Roma 1988.
- Effenterre, Ruzé 1994 = H. van Effenterre, Fr. Ruzé, *Nomima I*, Paris 1994.
- Fachard 2012 = S. Fachard, *La Défense du territoire : étude de la « chôra » érétrienne et de ses fortifications*, Gollion 2012.
- Fornis 2014 = C. Fornis, *El conflicto entre Argos y Esparta por la Tireátide y el culto a Apolo Piteo*, Gerión 32, 2014, 79-103.
- Franchi 2008 = E. Franchi, *Comunicare con le chiome: la battaglia dei campioni e la social memory Spartana*, in *La comunicazione nella storia antica. Fantasia e realtà*, a cura di M. G. Angeli Bertinelli, A. Donati, Roma 2008, 237-241.
- Franchi 2009 = E. Franchi, *Spartani dalle lunghe chiome e argivi rasati: Interpretazioni iniziatiche moderne e costruzioni di senso antiche*, Incidenza dell'Antico. Dialoghi di storia greca 7, 2009, 61-88.
- Gauvin 1992 = G. Gauvin, *Les Systèmes de fortifications de Kléonai et de Phlonte à la période classique-hellénistique*, in *Fortificationes antiquae*, S. Van de Maele (éd.), Amsterdam 1992, 133-146.
- Gras 1984 = M. Gras, *Cité grecque et lapidation*, in *Du châtiment dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique* (= CEFR 79), Rome 1984, 75-89.
- Green 2007 = P. Green, *The Argonautica by Apollonios Rhodios*, Berkeley 2007.

- Hall 1995 = J. M. Hall, *How Argive was the "Argive" Heraion ? : the Political and Cultic Geography of the Argive Plain, 900-400 B.C.*, AJA 99.4, 1995, 577-613.
- Hall 1997 = J. M. Hall, *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge 1997.
- Hansen 1995 = M. H. Hansen, *Kome. A Study in How the Greeks Designated and Classified Settlements Which were not Poleis*, in *Studies in the ancient Greek polis*, M. H. Hansen, K. A. Raafaub (ed.), Stuttgart 1995, 45-81.
- Gagarin 2008 = M. Gagarin, *Writing Greek Law*, Cambridge 2008.
- Jacquemin 1999 = A. Jacquemin, *Offrandes monumentales à Delphes* (= BEFAR 304), Athènes 1999.
- Jones 1987 = N. F. Jones, *Public Organization in Ancient Greece: a Documentary Study*, Philadelphia 1987.
- Kritzas 1992 = C. Kritzas, *Aspects de la vie politique et économique d'Argos au v^e s. avant J.-C.*, in Polydipsion Argos. *Argos de la fin des palais mycéniens à la constitution de l'État classique* (= BCH Suppl. 22), M. Piérart (éd.), Athènes 1992, 231-240.
- Kritzas 2006 = C. Kritzas, *Nouvelles inscriptions d'Argos : les archives des comptes du Trésor sacré (IV^e s. av. J.-C.)*, CRAI 150/1, 2006, 397-434.
- Kritzas 2007 = C. Kritzas, *Ετυμολογικές παρατηρήσεις σε νέα επιγραφικά κείμενα του Άργους*, in *Φώνης χαρακτήρ εθνικός* (= ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 52), M. B. Hatzopoulos, V. Psilakou (ed.), Athens 2007, 135-160.
- Kritzas, Prignitz 2020 = C. Kritzas, S. Prignitz, *The "Stele of the Punishments". A New Inscription from Epidauros*, Arch. Ephem. 159, 2020, 1-61.
- Leake 1846 = M. W. Leake, *Peloponnesiaca*, II, London 1846.
- Lord 1939 = L. E. Lord, *Watchtowers and Fortresses in Argolis*, AJA 43.1, 1939, 78-84.
- Mack 2015 = W. Mack, *Proxeny and Polis*, Oxford 2015.
- Marchand 2002 = J. C. Marchand, *Well-built Kleonai a History of the Peloponnesian City Based on a Survey of the Visible Remains and a Study of the Literary and Epigraphic Sources*, Berkeley 2002.
- Morris, Papadopoulos 2005 = S. P. Morris, J. K. Papadopoulos, *Greek Towers and Slaves: an Archaeology of Exploitation*, AJA 109/2, 2005, 169-200.
- Ober 1989 = J. Ober, *Fortress Attica. Defense of the Athenian Land Frontier*, Leiden 1989.
- Osborne 1992 = R. Osborne, *Les Fortifications rurales*, Dossiers d'archéologie 172, 1992, 42-51.
- Phaklaris 1990 = P. V. Phaklaris, *Αρχαία Κυννορία: ανθρωπινή δραστηριότητα και περιβάλλον* (= Δημοσιεύματα του Αρχαιολογικού Δελτίου 43), Athens 1990.
- Piérart 1982 = M. Piérart, *Argos, Cléonai et le Koinon des Arcadiens*, BCH 106, 1982, 119-138.
- Piérart 2000 = M. Piérart, *Argos : une autre démocratie*, in *Polis and Politics: Studies in Ancient Greek History*, P. Flensted-Jensen, T. H. Nielsen, L. Rubinstein (ed.), Copenhagen 2000, 297-314.

- Piérart 2001 = M. Piérart, *Argos, Philippe II et la Cynourie (Thyréatide). Les frontières du partage des Héraclides*, in *Recherches récentes sur le monde hellénistique*, R. Frei-Stolba (éd.), Berne 2001, 27-43.
- Piérart 2004 = M. Piérart, *Argolis in An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, M. H. Hansen, T. H. Nielsen (ed.), Oxford 2004.
- Piérart 2014 = M. Piérart, *Les Relations d'Argos avec ses voisins. Repentirs et mises au point*, DHA 11, 2014, 219-236.
- Piérart, Thalmann 1980 = M. Piérart, J.-P. Thalmann, *Nouvelles inscriptions argiennes (I) (Fouilles de l'Agora)* (= BCH Suppl. 6), Athènes 1980, 255-278.
- Pikoulas 1995 = G. A. Pikoulas, *Οδικό δίκτυο και άμυνα: από την Κόρινθο στο Αργος και την Αρκαδία*, Athina 1995.
- Pikoulas 2004/2009 = G. A. Pikoulas, *Έπαναπραγμάτευση Αργείου τεμνονισμού*, Horos 1721, 2004/2009, 279-296.
- Pimouguet-Pédarros 2000 = I. Pimouguet-Pédarros, *Archéologie de la Défense. Histoire des fortifications antiques de Carie, époques classique et hellénistique*, Paris 2000.
- Plassart 1915 = A. Plassart, *Orchomène d'Arcadie. Fouilles de 1913. Inscriptions, II*, BCH 39, 1915, 53-127.
- Pritchett 1980 = W. K. Pritchett, *Studies in Ancient Greek Topography. Part III*, Berkeley 1980.
- Pritchett 1989 = W. K. Pritchett, *Studies in Ancient Greek Topography. Part VI*, Berkeley 1989.
- Ratinaud-Lachkar 2004 = I. Ratinaud-Lachkar, *Insoumise Asiné ? : Pour une mise en perspective des sources littéraires et archéologiques relatives à la destruction d'Asiné par Argos en 715 avant notre ère*, OpAth 29, 2004, 73-88.
- Richer 2005 = N. Richer, *Les Gymnopédies de Sparte*, Ktéma 30, 2005, 237-262.
- Richer 2012 = N. Richer, *La Religion des Spartiates : croyances et cultes dans l'Antiquité*, Paris 2012.
- Rousset 1994 = D. Rousset, *Les Frontières des cités grecques. Premières réflexions à partir du recueil des documents épigraphiques*, Cahiers du Centre Gustave Glotz 5, 1994, 97-126.
- Ruzé 1997 = F. Ruzé, *Délibération et pouvoir dans la cité grecque : de Nestor à Socrate*, Paris 1997.
- Shipley 2000 = G. Shipley, *The Extent of Spartan Territory in the Late Classical and Hellenistic Periods*, ABSA 95, 2000, 367-390.
- Smith 2006 = W. Smith, *A Dictionary of Greek and Roman Geography*, London 2006 [1854].
- Strasser 2007 = J.-Y. Strasser, *Argos, Kléonai et les Néméa*, in *Épire, Illyrie, Macédoine : mélanges offerts au professeur Pierre Cabanes*, D. Berraneger-Auserve (éd.), Clermont-Ferrand 2007, 329-347.
- Tausend 2006 = Kl. Tausend, *Verkehrswege der Argolis*, Stuttgart 2006.
- Vollgraff 1909 = W. Vollgraff, *Inscriptions d'Argos*, BCH 33, 1909, 171-200.

Peut-on clairement délimiter le territoire argien ?

- Vollgraff 1914 = W. Vollgraff, *Inscriptiones Argivae*, Mnemosyne 42, 1914, 330-384.
- Walbank 1978 = M. B. Walbank, *Athenian Proxenes of the Fifth Century*, Toronto, Sarasota 1978.
- Weber-Pallez 2021 = C. Weber-Pallez, *Argos, l'Empire romain et les historiens aujourd'hui : déconstruire les représentations, reconstruire l'histoire argienne*, REG 135, 2021, 317-360.
- Weber-Pallez 2022 = C. Weber-Pallez, *Argos et l'hégémonie téménide au IV^e s. avant J.-C. : à propos d'une inscription d'Épidaure*, REA 124, 2022, 143-157.
- Wells 1990 = B. Wells, *The Asine Sima*, Hesperia 59, 1990, 157-161.
- Wiseman 1978 = J. Wiseman, *The Land of the Ancient Corinthians*, Göteborg 1978.

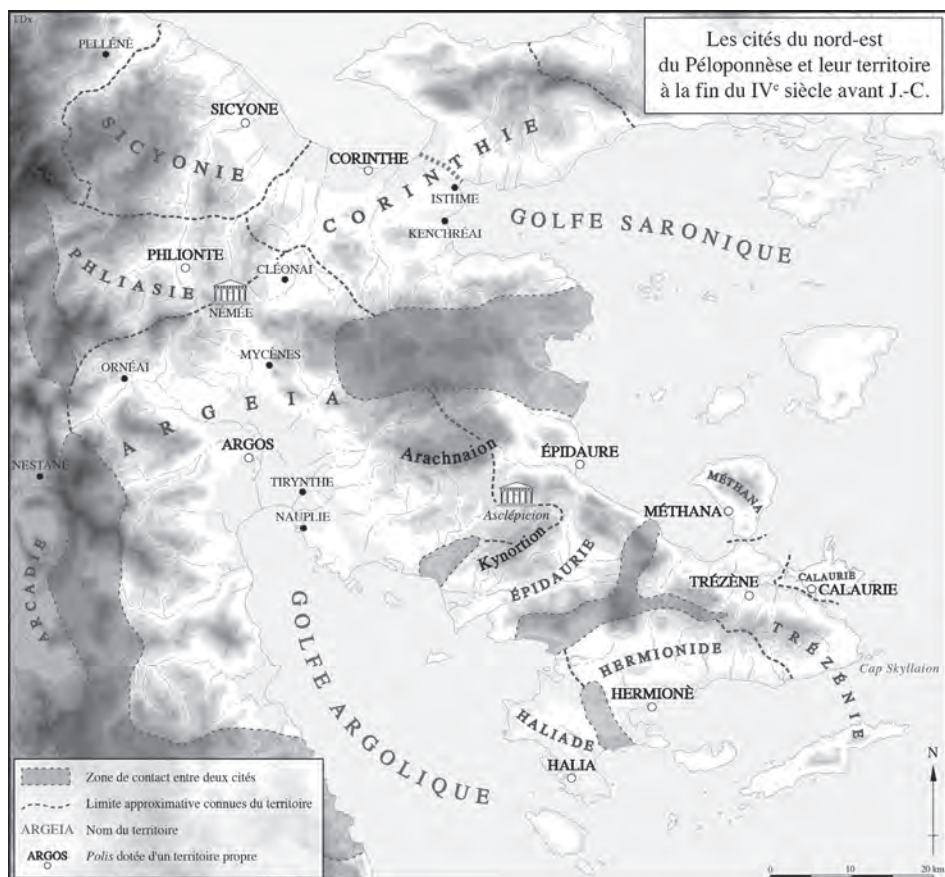


Fig. 2. La zone de voisinage entre Argos et Épidaure à l'époque classique (© Delrieux / Weber-Pallez).

FRONTIÈRES INTERNES, FRONTIÈRES EXTERNES AU SEIN DU *KOINON* BÉOTIEN

Prolégomènes*

L'espace Schengen, construit à partir de 1985 et mis en œuvre dix ans plus tard par cinq pays européens, compte aujourd'hui vingt-six membres dont vingt-deux appartiennent à l'Union Européenne et quatre sont des membres dits « associés »¹. Les accords de Schengen délimitent ainsi une zone de libre circulation, à l'intérieur de laquelle aucun contrôle d'identité n'est en principe effectué aux frontières entre les pays, tandis que les frontières extérieures sont, au contraire, renforcées. Cette situation a donc un double effet. Elle facilite l'existence de ses ressortissants qui ont pris l'habitude de rencontrer des postes-frontières nationaux désertés, tandis qu'elle complique la vie des immigrants considérés comme illégaux : ces derniers, pour déposer une demande d'asile, peuvent être renvoyés jusqu'au premier pays qui les a laissés entrer et, selon l'expression consacrée, ils sont alors « dublinisés »². Bref, dans le grand ensemble contemporain que constitue l'Union européenne partiellement doublée de l'espace Schengen, les enjeux frontaliers sont aujourd'hui d'abord

* Nous remercions ici vivement Madame Alexandra Harami, Directrice de l'Éphorie des Antiquités de Béotie ainsi que le personnel du musée de Thèbes, pour l'assistance qu'ils nous ont prêtée durant plusieurs années, et encore en juillet 2021, lors de l'examen des inscriptions conservées dans les réserves.

1 Les associés sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Sur l'espace Schengen, on consultera le site https://ec.europa.eu/home-affairs/policies/schengen-borders-and-visa/schengen-area_en.

2 Cette procédure s'effectue en vertu du règlement dit de Dublin III de 2013 : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32013R0604>.

focalisés sur la question de la circulation des personnes et des biens, avec une série de frontières internes invisibilisées et donc presque entièrement poreuses³ et une frontière externe que l'on peut dire « épaisse » et brutale.

Si l'on transpose le débat, *mutatis mutandis*, aux États fédéraux de la Grèce antique, les *koïna*, autrement dit à des territoires qui englobaient eux aussi un plus ou moins grand nombre de cités, on constate que la double question de leurs frontières internes et externes n'a jamais véritablement été posée en ces termes. Les historiens se sont bien sûr longuement penchés sur les frontières entre *poleis*. Celles-ci ont fait l'objet de nombreuses études, notamment à partir des années 1970 et sans doute avec un point culminant dans les années 1990 en lien étroit avec l'intérêt pour l'analyse des territoires, les *chôrai*. Celle-ci touchait inmanquablement aux problèmes suscités par les limites et confins, ainsi qu'à la définition du territoire politique et économique, l'accès aux ressources naturelles formant un aspect fondamental du problème. Les conflits frontaliers, nombreux et incessants de l'époque archaïque à l'époque impériale, sont connus notamment grâce à la documentation épigraphique, ce dont témoignent parmi d'autres les travaux de Denis Rousset. Dans un article fondateur paru en 1994, ce dernier comptait « environ 240 inscriptions relatives aux frontières des cités grecques »⁴, parmi lesquelles « 160 décrets, conventions, traités, lettres royales ou impériales, sénatus-consultes, arbitrages, délimitations », mais seulement 53 bornes entre cités⁵ : ce chiffre faible montre que « l'usage de bornes » était « l'exception plutôt que la règle dans les inscriptions relatives aux frontières politiques grecques »⁶. Cela ne signifie pas que les espaces étaient indifférenciés, mais que les repères de délimitation étaient ailleurs, en particulier dans les éléments du paysage et dans le bâti. Selon la même perspective, les arbitrages internationaux ont été recensés dans différents recueils, dus à Giovanna Daverio Rocchi en 1988, qui centrait

3 On raisonne ici indépendamment de l'épidémie de COVID-19 qui a réactivé de manière relativement dispersée les frontières des États nationaux au sein même de cet espace.

4 Rousset 1994, 98.

5 Rousset 1994, 110. Ce chiffre a pu s'accroître d'une vingtaine d'items pour atteindre 70 ou 80 selon D. Rousset (*per ep.*), mais pas davantage.

6 Rousset 1994, 112.

son propos sur les conflits frontaliers⁷, ainsi qu'à Sheila Ager en 1996⁸ et Anna Magnetto en 1997⁹, qui élargissaient le propos, pour l'époque hellénistique, bien au-delà des conflits de nature frontalière jusqu'à tous les types d'arbitrage interétatiques. Le questionnement sur la frontière entendue dans un sens politique large s'est poursuivi dans les années 2000 comme en témoigne un volume collectif allemand publié en 2007 sur les *Räume und Grenzen*¹⁰, où deux contributions, celles de Klaus Freitag et Peter Funke¹¹, s'interrogent sur la construction des États par leurs frontières. Ces dernières n'ont pas été analysées seulement en termes politiques ou économiques, mais ont été l'objet de nombreuses investigations de nature anthropologique, par l'étude de la différenciation des espaces internes du territoire civique : les confins, *eschatiai*, ont été et sont encore perçus comme autant d'espaces sauvages, propices aux initiations, ce dont témoigne par exemple l'ouvrage collectif consacré en 2015 aux *Frontières du sauvage* dans l'Antiquité¹². Plus récemment et en lien avec les questions migratoires contemporaines déjà évoquées, les frontières ont été étudiées pour la manière dont les « gens de passage » pénétraient en territoire étranger et se trouvaient plus ou moins contrôlés à leur arrivée par mer ou par terre, dans une série de colloques organisés par Claudia Moatti¹³. Contrairement à une idée longtemps répandue, le monde grec n'était pas une terre de totale liberté de mouvement : Alain Bresson a bien montré que la forme même de la cité, avec ses barrières statutaires généralement difficiles à franchir, impliquait un contrôle de l'entrée des étrangers sur le territoire rendu doublement impératif par le risque potentiel qu'ils faisaient courir aux cités et la nécessité d'accroître les ressources financières¹⁴. Ainsi, les modalités de contrôle étaient-elles diverses, avec entre autres l'existence d'un « droit d'entrée et de sortie

7 Daverio Rocchi 1988.

8 Ager 1996 pour la période 337-90 av. J.-C.

9 Magnetto 1997 (337-196 av. J.-C.), à la suite du tome 1 dû à L. Piccirilli.

10 Albertz *et alii* 2007.

11 Freitag 2007 et Funke 2007.

12 Boehm, Charpentier 2015.

13 Ces colloques ont été publiés en trois volumes : Moatti 2004, Moatti et Kaiser 2007, Moatti, Kaiser et Pébarthe 2009. On verra désormais également le volume consacré à « l'expérience de la mobilité » au sens le plus concret du terme : Moatti, Chevreau 2021.

14 Bresson 2007. On ajoutera les articles de Lefèvre 2004 et Migeotte 2004 sur la question.

du port », *eisplous kai ekplous*, distinct par exemple du privilège de l'exemption de taxes, *ateleia*¹⁵. Enfin, tout dernièrement, dans le sillage des *border studies*¹⁶, où, entre géographie et anthropologie, la frontière forme un espace vécu, celle-ci est devenue un territoire étudié pour lui-même, comme un lieu où l'on peut vivre, fût-ce de manière temporaire. De même qu'il y a une vie des migrants dans le camp grec de Lesbos¹⁷ (transformé, dans le vocabulaire de l'Union Européenne en matière de migration, en *hotspot*¹⁸), il y avait une vie à certains points frontaliers dans le monde des cités, comme Thierry Lucas l'a bien observé en 2019 à propos d'Éleuthères et de la zone frontalière entre Attique et Béotie¹⁹. Certes il n'est pas question ici d'urgence humanitaire, mais, dans les deux cas, l'interrogation porte sur la manière dont la frontière cesse d'être un espace nécessairement traversé pour devenir le lieu d'une nouvelle forme de sédentarisation selon « une territorialisation paradoxale des marges »²⁰.

L'exemple d'Éleuthères, *phrourion* situé entre deux régions limotrophes, amène justement à déplacer le débat pour le monde grec antique à l'échelon « communautaire » pour s'interroger sur les effets de

15 Voir l'exemple donné par Bresson 2007, 63, n° 3, celui des privilèges accordés au IV^e siècle av. J.-C. par Olbia du Pont à Chairigènes de Mésambria (Dubois 1996, 39-41, n° 15).

16 Voir Wilson, Donnan 2012, ainsi que les réflexions toujours passionnantes de Lévy et Lussault 2003 dans leur *Dictionnaire*, ici *s.v.* « Frontière » (J. Lévy), <https://www.espacestemps.net/articles/frontiere-2/> : « Trois types d'effets spatiaux de la frontière ont été mis en valeur : celle de barrière, qui est sa raison d'être, mais aussi celle d'interface et celle de territoire. Dans le deuxième cas, la frontière ne fait que filtrer et canaliser des relations entre espaces qui existeraient de manière plus diffuse sans elle. Dans le dernier, du fait des deux premières fonctions, elle crée un territoire frontalier, dupliqué de chaque côté de la ligne, c'est-à-dire, au bout du compte, des confins d'un genre particulier » (C'est nous qui soulignons).

17 Pour la situation en janvier 2021, <https://www.infomigrants.net/fr/post/29397/la-grece-veut-acceler-la-construction-du-nouveau-camp-a-lesbos>.

18 « Hotspot area: an area in which the host EU Member State, the European Commission, relevant EU agencies and participating EU Member States cooperate, with the aim of managing an existing or potential disproportionate migratory challenge characterised by a significant increase in the number of migrants arriving at the external EU border » (https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network/glossary_search/hotspot-area_en).

19 Lucas 2019a.

20 Lucas, Müller, Oddon-Panissié 2019b, 17.

l'existence d'un *koinon* sur la gestion des frontières internes et externes, à partir d'un cas privilégié en la matière, celui de la Confédération béotienne d'époque hellénistique. Cette dernière, dont l'existence s'étend de 335 à 171²¹, a inclus dix-sept cités et davantage encore, selon les périodes, avec les rattachements temporaires de telle ou telle *polis* non béotienne. Elle était organisée en sept *télé* regroupant ces cités selon leur population, trois d'entre elles, Thèbes, Thespies et Tanagra, étant seules dans leur groupe²².

1. Les inscriptions relatives aux frontières internes en Béotie

Il existe, à notre connaissance²³, quatre documents susceptibles de témoigner d'une délimitation de frontières entre cités béotiennes, voire de l'installation de bornes, *horoi*. Parmi ces quatre inscriptions, deux sont très fragmentaires et trois seulement peuvent être considérées comme de réelles délimitations. Par ailleurs, trois datent de l'époque hellénistique et la quatrième, qui remonte à la deuxième moitié du VI^e siècle, est ici présentée malgré tout, car elle engage dès l'époque archaïque deux partenaires, Akraiphia et Kôpai, que l'on retrouve au III^e siècle av. J.-C.

1. La première, identifiée par John M. Fossey à Leuctres (alors Paa rapoungia) et revue par Christel Müller et Jules Buffet le 16 juillet 2021, n'est pas d'une nature absolument certaine.

Stèle de calcaire dur gris-blanc, encastrée dans la maçonnerie de l'église des Saints Pierre et Paul à l'angle Sud-Est, surface polie avec nombreuses traces d'outil. Les quatre arêtes sont toutes au moins partiellement conservées. Cassures à droite et à gauche dans la partie supérieure. Photographie (Fig. 2) et estampage.

Dimensions : ht. 87 cm ; lg. 54 cm ; pf. non mesurable. Ht. lettres 3 à

21 Sur la fin du *koinon*, voir Müller 2021.

22 Sur ce découpage en *télé*, mis au jour par Denis Knoepfler, on verra *inter alia* Knoepfler 2002. Pour une présentation synthétique, voir Müller 2011.

23 En attendant la publication des deux textes sur tablettes de bronze de la fin du VI^e siècle av. J.-C. que doivent donner A. P. Matthaiou et N. Papazarkadas et que nous nous contenterons, pour cette raison, d'évoquer succinctement dans la dernière section.

3,5 cm. Lettres pas totalement alignées. *Alpha* à barre brisée.

Date : époque hellénistique, au plus tôt, deuxième moitié du III^e s. av. J.-C.

Ed. Fossey 2014, 264-267, n° 11 (*SEG* 64, 371).

- -ΤΑΡ . Α . Τ - -

NC.— Fossey [ὄρια Θεσπιέων πο]τ' Ἀριαρτ[ίας] *vel sim.*

La restitution de John M. Fossey ne tient pas compte de la place disponible sur la partie gauche manquante mais restituable de la stèle, qui ne peut comprendre que quatre ou cinq lettres au maximum et non quatorze. On ne voit pas non plus comment une telle restitution pourrait prendre place sur une hypothétique ligne située au-dessus dont il ne reste rien. L'hypothèse qui vient spontanément à l'esprit est qu'il s'agisse plutôt d'une stèle funéraire, mais aucun nom connu, ni en Béotie ni ailleurs, ne comprend la suite de lettres lisibles sur la pierre, comme le montre une recherche sur l'ensemble du *LGP*N. Il semble donc plausible, sinon certain, que l'inscription concerne bien la cité d'Haliarte, mais il est aventureux, en l'absence de mention lisible d'une seconde cité, d'y voir une délimitation entre Thespies et Haliarte. L'orthographe Ἀριαρτ-, plutôt qu'Ἀλιαρτ- est celle qui est attendue en Béotie, comme en témoignent d'autres inscriptions, telle *IG* VII 4143. L'esprit doux est également préférable, comme l'a montré Denis Knoepfler²⁴.

2. La deuxième inscription est nettement plus explicite. Il s'agit d'une délimitation entre les deux cités de Lébadée et Coronée, publiée par Wilhelm Vollgraff en 1902, date à laquelle elle se trouvait au Musée de Livadia. La pierre était au Musée de Chéronée en 1965 (Roesch), où Yannis Kalliontzis dit ne jamais l'avoir identifiée (*per ep.*), malgré sa connaissance des lieux.

Musée de Chéronée, n° 113. La description de l'éditeur *princeps* se lit ainsi : « colonne ronde de calcaire bleu brisée dans le haut, trouvée récemment à Granitsa. Ht. 1 m., diam. en bas 0,39 m, en haut 0,33 m.

²⁴ Knoepfler 1992, 480-481, n° 134.

Ht. des caractères 0,07 m. L'inscription est dans le sens de la longueur ».

Date : compte tenu du *fac-simile* donné par Vollgraff, l'inscription n'est pas postérieure au milieu du III^e siècle av. J.-C.

Ed. Vollgraff 1902, 570 ; Wilhelm [1911] 1974, 31-37 (Papachatzis 1981 [1983], 42-43) ; Preuner 1920, 394-395, n. 3 (restitution l.1) ; Roesch 1965, 61-63 (*SEG* 23, 297 ; Roesch 1982, 398 ; Ager 1996, 69-70, n° 16 ; Mackil 2013, 428-429, n° 14) ; Schachter 1994, 108, n. 3 (*SEG* 44, 412).

Cf. Roesch 1985, 129 (justice fédérale) ; Knoepfler 2006-2007, 652 (situation du *Laphystion*) ; Knoepfler 2019, 58, n. 145 (situation de la frontière).

4 [Ὅρια τᾷς Τροφ]ωνιάδος γᾶς
[ἱερᾶς ? καὶ Λεβ]α]δείῳ ποτὶ
[Κορωνεῖας ὡς] Βοιωτοὶ ὥριτταγ
[-----] Ν ἐς τᾷμ παγᾶων
[-----] ὡς τὰ ἄκρα ὡς Υ
[-----] ἐπὶ τ]ὸμ βωμὸν τῷ Δι-
[ὸς τῷ Λαφουστί]ω.

Les restitutions retenues ici sont celles de Roesch.

NC.— 1. Wilhelm [Ὅρια Ἑλικ]ωνιάδος γᾶς. 2. Wilhelm [πόλι Λεβ]α]δείῳ. 3. Wilhelm [Κορωνῆας ὡς]. 4-5 Wilhelm [καὶ ἐτέρμαξα]ν ἐς τᾷμ παγᾶων | [τᾶν θερμάων] ; Roesch [κατ τὰν ὁδὸν τὰ]ν ἐς τᾷμ παγᾶων | [ἄγωσαν ἔττε] ὡς τὰ ἄκρα. 6. Wilhelm ὡς ὕ|[δωρ ῥέει ἐπὶ τ]ὸμ βωμὸν. 7. Wilhelm Δι|[ὸς τῷ Ἑλικωνί]ω ou Δι|[ὸς τῷ Λαφουστί]ω ; Schachter Δι|[ὸς τῷ Ἀκρή]ω.

« Limites de la terre sacrée de Trophonios et des Lébadéens en direction des Coronéens, comme les Béotiens l'ont délimitée [-----] depuis les sources [-----] en direction des sommets [-----] jusqu'à l'autel de Zeus *Laphystios* ».

La pierre elle-même, en forme de pilier circulaire, constituait une borne en même temps que l'inscription procurait une délimitation, comme

le souligne Adolf Wilhelm²⁵. Cette inscription, malheureusement entièrement restituée dans sa partie gauche, mentionne plusieurs points de repère naturels ou bâtis. Les limites concernent, si l'on accepte la restitution de la première ligne, une terre consacrée à Trophonios, mais relevant de l'autorité des Lébadéens, où il faut comprendre que, toute sacrée qu'elle fût, cette terre n'était pas gérée séparément des terres publiques, voire que la terre de Trophonios désignait la totalité du territoire de Lébadée. Outre la terre du héros détenteur de l'oracle local à Lébadée, est également mentionné un autre objet sacré, un autel de Zeus, qui a pu constituer l'objet de la dispute selon Ager, même si rien dans le texte ne vient étayer cette hypothèse : l'autel constitue plus exactement le point d'aboutissement d'un itinéraire balisé qui part « des sources »²⁶ et se dirige vers le *bômos* « en direction des sommets ». Reste à identifier les lieux concernés par la délimitation. La pierre a été trouvée au lieu-dit Granitsa, qui signifie « frontière » dans les langues slaves, ce qui a été relevé par tous les commentateurs, même si ce sens (géographique ? politique ? les deux ?) ne peut être qu'indirectement lié à la situation antique.

Nous disposons de deux clés, Pausanias et l'archéologie, pour localiser l'élément le moins imprécis de la description : le sanctuaire de Zeus. Pausanias (5, 34, 9) évoque l'existence d'un *temenos* de Zeus *Laphystios* situé sur ou près de la montagne du même nom, le *Laphystion*, à vingt stades de Coronée. Cette mention d'un sanctuaire de Zeus *Laphystios* explique la restitution proposée dans l'inscription : les autres restitutions de l'épiclèse paraissent soit impossibles (*Helikonios*, mais l'Hélicon est trop lointain), soit inutiles (*Akraios*, non attesté par ailleurs dans cette région). Compte tenu de l'itinéraire du Périégète, le *Laphystion* a été identifié par tous les historiens au *Profitis Ilias* qui culmine à 894 m, se trouve à quelque 6 km à vol d'oiseau au Sud-Est de Lébadée et porte sur son flanc Nord le lieu-dit Granitsa, lieu de découverte de l'inscription²⁷. Nous connaissons par ailleurs l'emplacement exact de la cité de Coronée, qui a fait l'objet d'une prospection de l'équipe de John L. Bintliff²⁸, sur l'éperon formé par la colline de *Loutros*, situé à mi-chemin entre les

²⁵ Wilhelm 1974 [1911], 32.

²⁶ On corrigera sur ce point E. Mackil qui n'a pas compris que l'expression au génitif indiquait le point de départ et non une quelconque destination, avec un ἐξ béotien équivalant à un ἐξ, et traduit : « *to the [rising ?] of the springs* ».

²⁷ En dernier lieu, Knoepfler 2019, 58.

²⁸ Bintliff 2007.

bourgs d'Aghios Georgios et d'Aghia Paraskevi. La distance entre Coronée et le temenos de Zeus *Laphystios*, qui marque pour ainsi dire le début de la montagne *Laphystion* elle-même, étant de 20 stades, soit environ quatre kilomètres, Wilhelm²⁹ avait déjà calculé à juste titre que, dans ces conditions, le sanctuaire en question était probablement situé près du bourg d'Aghios Georgios à l'Ouest de la cité antique. N. Papachatzis a proposé, en argumentant de manière serrée à la suite d'une hypothèse de Wilhelm, d'identifier le sanctuaire de Zeus *Laphystios* au lieu-dit Pontza, où se trouvent la source de l'antique Phalaros et l'ancien monastère des Taxiarches³⁰. Reste à localiser les « sources » et les « sommets ». Pour les *akra*, on ne voit pas comment éviter l'idée qu'il s'agit du sommet du *Laphystion* déjà évoqué, où une tour antique a été trouvée au début des années 2000³¹. Quant aux *pagai*, c'est assurément Wilhelm qui a proposé la meilleure solution en les identifiant aux sources chaudes situées sur le flanc oriental de la montagne et matérialisées par trois ronds noirs sur la carte produite en 1894 par A. Philippson³² (Fig. 1). Dans ce cas, l'itinéraire décrit chemine depuis le flanc Est du *Laphystion* en direction des sommets, mais peut-être sans les atteindre, et redescend ensuite en direction du temenos de Zeus situé à Pontza qui marque la limite du territoire de Coronée. On peut même admettre alors comme justifiée la restitution de Wilhelm ὡς ὕ[δωρ ῥέει], qui n'est pas en contradiction avec le fait qu'ici l'itinéraire remonterait le courant au lieu de le descendre, comme il l'a très bien souligné lui-même en invoquant divers parallèles³³. Reste qu'il est difficile de savoir où était érigée précisément la délimitation. La mention *Granitsa* chez Vollgraff, le lieu de découverte, est fort peu précise et peut-être à identifier (encore une hypothèse de Wilhelm) aux *Kalyvia Granitsas* (village moderne de Laphysti) situés au Nord-Ouest des sources, mais l'endroit même d'installation de l'ins-

29 Wilhelm 1974 [1911], 36.

30 Papachatzis 1981 [1983], 39-43. Knoepfler 2006-2007, 652, place, mais sans donner de raison, les deux sanctuaires de Zeus *Laphystios* et d'Héraklès *Charops* « près de l'extrémité nord du mont *Laphystion*, donc près des rives du lac Copaïs ». Voir également Moggi, Osanna 2010, 411-413, qui synthétisent brièvement toutes les identifications.

31 Knoepfler 2006-2007, 652.

32 Philippson 1894, Tafel 1. En réalité, il y a ou il y avait quatre sources chaudes et non trois, comme le souligne Papachatzis 1981 [1983], 40.

33 Wilhelm 1974 [1911], 33 : « die Richtung aufwärts gemeint ist und ὡς ὕδωρ ῥέει nicht immer die Richtung abwärts anzeigt ».

cription était éventuellement situé plus haut dans la mesure où les pierres inscrites tendent davantage à descendre qu'à monter. Bref, on comprend que les Lébadéens étaient parvenus à pousser leur avantage jusqu'à la montagne du *Laphystion* partiellement englobée par leur territoire, mais que les Coronéens avaient conservé la jouissance de la vallée du Phalaros ainsi que du piémont situé à l'Ouest et au Nord-Est de l'actuel village d'Aghios Georgios.

3. La troisième inscription, une délimitation entre Akraiphia et Kôpai, a été trouvée en 1976 par Siegfried Lauffer, dans la partie Nord-Est du bassin de l'ancien lac Copais à 500 m au Nord-Ouest du Cap Phtélia, et publiée par lui en 1980. Elle mérite qu'on en donne ici une nouvelle édition, après un examen en juillet 2021 au Musée de Thèbes :

MΘ 44384, dans l'apothèque dite Chatzis au milieu des stèles funéraires. Stèle de calcaire gris mutilée d'assez grande taille. Photographie (Fig. 4 et 5) et estampage.

Dimensions restituées : ht. 90 cm ; lg. 70 ; pf. 25. Ht. des lettres *c.* 7 cm, sauf le *omicron* 4,5 cm.

Date : deuxième moitié du VI^e siècle av. J.-C.

Ed. Lauffer 1980, 161-162 n° 1 (*SEG* 30, 440) ; Roesch 1980, 2, n° 1 (*SEG* 30, 440.1) ; Knoepfler 1992, 499, n° 178, (*SEG* 42, 407).

Cf. Beck 2014, 31 (formation des identités locales).

-- KPA--
-- AIKO --

Face A [A]χαῖ[φιέδων]
 [κ]αὶ Kō[παιέδων]

NC.— [A]χαῖ[φιέδων | κ]αὶ Kō[παιέδων] Knoepfler ; Lauffer [A]χαῖ[φ— — — | —]αι Ko[π(?)— —] ; Roesch [*hóros* A]χαῖ[φιέδων | κ]αὶ Kōπ[αίδων].

Face B -- TOKE--
 -- ION --

Pour la face A, Denis Knoepfler s'est contenté à juste titre du nom des deux cités sans le terme *horos* qui n'a rien de certain. Quelle que soit la restitution, le *iota* de la première ligne étant visible sur la photographie donnée par Lauffer (davantage que sur la photographie actuelle qui conserve un état partiellement dégradé), l'hypothèse la plus séduisante est qu'il s'agisse d'une délimitation entre les deux cités d'Akraiphia et de Kôpai à dater dans la deuxième moitié du VI^e s. av. J.-C.³⁴ : l'*alpha* présente, en effet, une forme quadrangulaire très particulière, avec une barre supérieure légèrement penchée voire incurvée vers la droite, et une barre médiane droite (Fig. 4). L'inscription relève donc d'une période antérieure à l'existence du *koinon* classique qui existe à partir de 447³⁵ et qu'on connaît assez bien grâce à un passage des *Helléniques* d'Oxyrhynque évoquant la situation institutionnelle de la Béotie vers 395³⁶. Si aucune action communautaire n'est ici perceptible, ce document montre bien qu'il avait fallu, dès une époque ancienne, délimiter les territoires entre les deux cités, peut-être après un litige. La situation de la borne elle-même, découverte dans la plaine du Copaïs à l'endroit où se trouvait une digue servant sans doute également de chaussée³⁷, est très évocatrice des raisons d'un conflit concernant l'accès aux ressources naturelles.

La surprise révélée par l'examen de la borne en 2021 a été l'identification, due à Jules Buffet, d'une seconde inscription (Fig. 5), non mentionnée par Lauffer et portée par la face B, même si toute restitution est ici encore plus périlleuse. Les quatre premières lettres peuvent être celles d'un article suivi d'un nom, tandis qu'à la seconde ligne on aurait la fin d'un nom ou d'un toponyme neutre, ou encore une terminaison au génitif pluriel. Quelle que soit la résolution de ces lacunes, la nature du document est relativement assurée : soit il s'agit là encore d'une délimitation, soit il s'agit d'une funéraire éventuellement réutilisée comme délimitation sur la face A (ou l'inverse). Sur le plan de la datation, sur les

34 La date proposée par Lauffer 1980, 162, soit VI^e-V^e siècles av. J.-C., est trop imprécise et finalement trop basse en ce qui concerne le V^e siècle. Quant à la date proposée par Beck 2014, 31, soit 525 av. J.-C., elle relève inversement d'une précision arbitraire.

35 Sur cet état du *koinon*, voir Beck, Ganter 2015.

36 *Hell. Oxyrh.* 19, 2-4. Voir en dernier lieu le texte et la traduction donnés dans Goukowsky, Feyel 2019, 188-189.

37 Sur ces questions, cf. *infra*, le développement consacré aux territoires de Kôpai et d'Akraiphia.

deux faces, même si la main est différente, les lettres sont comparables, notamment le *kappa* dont les deux barres obliques touchent la haste verticale sans se rejoindre, ce qui indique une proximité chronologique. Le seul phénomène curieux reste la disposition respective de ces deux inscriptions, puisqu'elles sont gravées en sens inverse l'une de l'autre (l'une est à l'envers quand l'autre est à l'endroit) et ne peuvent donc pas avoir été lisibles simultanément.

4. La quatrième et dernière inscription, autre délimitation entre Kôpai et Akraiphia, est nettement plus intéressante pour notre propos. Repérée entre 1884 et 1889 par M. Holleaux, qui fouillait alors le sanctuaire d'Apollon Ptôios, elle fut publiée en 1889 par P. Jamot. Elle figura très rapidement dans le corpus des *IG* VII sous la plume de W. Dittenberger, avant d'être reprise dans les trois recueils d'arbitrage déjà évoqués, puis de tomber dans l'oubli jusqu'à sa redécouverte en 1976 par S. Lauffer, puis par nous-mêmes en 2012³⁸.

Inscription actuellement placée sous un énorme figuier, derrière le canal qui traverse l'Est de l'ancien lac au cap Phtélia (Fig. 3). Elle est gravée directement sur le rocher qui forme à cet endroit une sorte de gros cube et se serait, selon Jamot, détaché de la falaise, bien sûr avant sa gravure.

Rocher de calcaire gris béotien très rude, dont la surface est pleine d'aspérités tranchantes résultant peut-être du ruissellement depuis l'Antiquité. Photographie, estampage.

Dimensions : ht. du rocher 4 m ; ht. de la partie gravée à gauche 0,55 m ; lg. max. de la partie gravée 3,90 m ; distance entre les lettres 0,17 à 0,19 m ; distance entre les lignes 0,10 à 0,14 m. Lignes inégales, mais gravure aussi régulière que possible sur une telle surface ; lettres écartées et plutôt hautes (de 0,08 à 0,14 m) afin d'être pleinement visibles ; *apices* ; *omicron* d'une taille moindre (0,08 m) et suspendu sur

38 L'entreprise s'est faite le 7 août 2012 avec Yannis Kalliontzis, Anne-Charlotte Panissié et un ouvrier dans un premier temps, puis le 10 août 2017 avec plusieurs doctorants qui ont aidé à la prise difficile de l'estampage sur cette roche si peu lisse : Thierry Lucas, cosignataire du présent article, Julien Faguer, Romain Guicharrousse et Anne-Charlotte Oddon-Panissié. Le 12 juillet 2021, nous avons revu et photographié l'inscription avec Jules Buffet. Que tous soient ici remerciés de leur précieuse collaboration.

la ligne, *alpha* à barre droite, *pi* à hastes inégales, *omega* très écarté.

Date : première moitié du III^e siècle av. J.-C. et sans descendre au-delà de 250.

Ed. Jamot 1889, 407-408 ; IG VII 2792 (*Syll.*³, 933 ; Daverio Rocchi 1988, 120-122, n° 9 ; Ager 71, 1996, n° 17 ; Magnetto 1997, 385-387, n° 63 ; Mackil 2013, 445-446, n° 31).

Cf. Perdrizet 1900, 76-77 (arbitrages avec les cités voisines) ; Roesch 1965, 64-65 (territoires respectifs des deux cités) ; Lauffer 1976, 40, n° 46 (mesure de la pierre) ; Roesch 1982, 397-398 (justice fédérale) ; Lauffer 1985, 107 (mention et photographie avant l'implantation de la canalisation) ; Roesch 1985, 129 (justice en Béotie) ; Lauffer 1986, 136 (lien entre la borne et la digue).

- 1 ὄρια Κοπ[ή]ων
- 2 ποτ' Ἀκραφιεῖα,
- 3 ὀριττάντων Βοιω[τῶν].

NC.— 3. ὀριττ[ά]ντων à l'aoriste dialectal Dittenberger ; Jamot avait cru lire à tort au présent ὀριττ[ό]ντων.

« Limites de Kôpai
en direction d'Akraiphia
les Béotiens ayant procédé à la délimitation ».

La description de Jamot comporte deux mentions intéressantes : cette inscription est située à proximité de la digue ou chaussée qui coupait en deux la corne septentrionale du lac ; par ailleurs, avant l'assèchement du lac (lorsque Jamot la vit ?), le rocher était encore partiellement sous l'eau qui recouvrait la dernière ligne. La position du rocher choisi pour la gravure montre par ailleurs, comme le souligne avec raison Anna Magnetto, que les juges avaient donné raison aux gens de Kôpai dans la controverse, comme on va le voir dans un examen plus détaillé de la situation de ces deux cités.

2. Un cas d'étude : les territoires d'Akraiphia et de Kôpai

Cette dernière borne permet d'étudier la limite entre les territoires des deux cités concernées. La présence d'une borne frontalière entre Kôpai et Akraiphia, de prime abord, n'a rien de surprenant. Kôpai est la plus proche voisine à vol d'oiseau d'Akraiphia et le Cap Phthelia, où se trouve la borne, est approximativement à mi-chemin entre les deux cités et même plus proche de Kôpai que d'Akraiphia (3 km environ contre 4). C'est cependant sans compter la présence du lac Copaïs, qui, encore au moment de son drainage au XIX^e siècle, recouvrait la zone. Entre Kôpai et Akraiphia s'étendait l'ouverture d'un petit bassin secondaire du lac, la baie de Képhalari ; si l'on considère que la zone était impraticable à pied sec et qu'il fallait la contourner pour passer de Kôpai à Akraiphia, il fallait alors cinq heures de trajet environ pour rejoindre la borne depuis la première cité, contre une heure depuis Akraiphia³⁹. Du temps de Pausanias encore, pour relier Kôpai depuis Akraiphia, il était apparemment plus simple de traverser le lac en barque⁴⁰. Kôpai lui semblait par ailleurs être la dernière cité béotienne à se trouver « sur » le lac, les autres cités béotiennes riveraines du lac n'étant pas techniquement « sur » le lac, mais à quelque distance. Akraiphia, par exemple, était située à flanc de colline ; on voyait bien le Copaïs depuis l'acropole, mais le gros de la ville, étagé en terrasses sur le versant nord de la colline, lui tournait clairement le dos.

Lorsqu'on regarde une carte où figure le lac, la position de cette borne paraît surprenante de prime abord : le rocher sur lequel elle est gravée est sur le bord même du lac, et en partie recouvert par les eaux, comme il l'était au moment de l'assèchement du lac⁴¹. En réalité, il ne faut pas perdre de vue que ce lac n'était pas une étendue d'eau pérenne, mais plutôt une vaste plaine humide et marécageuse et que la zone effectivement recouverte était plus ou moins étendue selon les saisons. Ce phénomène devait être déjà sensible à l'époque archaïque si l'on en juge par le lieu de découverte de la borne du VI^e siècle av. J.-C. entre les deux cités : certes, elle a pu être déplacée, mais pas au point de rendre son *Fundort*

39 Calcul réalisé sous Qgis à partir du module GRASS r.walk.points.

40 Paus., IX, 24, 1 : διαπλεόσαντί εἰσι Κῶπαι (« si l'on traverse le lac en bateau, on trouve la cité de Kôpai »).

41 Sur ce point, voir Kambanis 1893, 341. L'auteur semble ignorer que l'inscription en question était gravée directement sur le roc.

ininterprétable. La baie de Képhalari n'était sans doute pas constamment recouverte par les eaux. La source antique la plus exhaustive sur le lac, Strabon, le précise bien : selon les périodes, la même zone pouvait être praticable tantôt à pied, tantôt en barque⁴². Les variations de la superficie du lac sont bien attestées dans les descriptions techniques qui ont précédé son assèchement au XIX^e siècle : l'ingénieur Alfred Durand-Claye, dans son rapport, précise que la superficie du lac variait entre 15 000 et 25 000 hectares selon la saison⁴³ ; en 1856, après un épisode de sécheresse exceptionnel, le lac resta même entièrement à sec pendant plusieurs semaines⁴⁴. Ordinairement, les eaux atteignaient leur plus bas niveau en octobre et la crue était à son maximum au printemps.

Une simulation par SIG montre qu'en cas de baisse du niveau des eaux du lac, la baie de Képhalari, précisément, était la première zone à se trouver à sec. Pour cette simulation, le Modèle Numérique d'Élévation EU-DEM (résolution 20 m) a été utilisé dans le logiciel Qgis ; l'étendue du lac a été calculée à partir du module GRASS r.lake, sous diverses hypothèses : d'abord les cotes basses et hautes données par A. Durand-Claye pour le niveau ordinaire de l'eau en période de décrue et en période de crue ; puis en testant diverses cotes par paliers successifs de 0,5 m, jusqu'à atteindre la mise en eau au moins partielle du bassin en question (Fig. 6, 7, 8 et 9). La méthode appelle bien sûr quelques caveat : la morphologie actuelle de la plaine du Copaïs est sans doute légèrement différente de celle que présentait le fond du lac dans l'Antiquité, en raison de l'érosion des sols causée par les travaux agricoles – mais c'est une incertitude dont il faut s'accommoder, faute de mieux ; par ailleurs, le Modèle Numérique d'Élévation n'est pas d'une définition ni d'une précision excellentes⁴⁵. Il s'agit cependant d'un modèle largement suffisant pour ce type de calcul.

Malgré ces limites, le résultat est très net : en période de basses eaux, le niveau du lac atteignait généralement les cotes 94,4 à 94,8 selon les années ; la baie de Képhalari était alors clairement à sec, quel que soit le cas de figure (Fig. 6), tandis que les eaux les plus profondes

42 Str., IX, 2, 16.

43 Durand-Claye 1888, 4.

44 Durand-Claye 1888, 8.

45 La précision annoncée, en élévation, est de 7 m RMSE ; elle est en fait généralement bien meilleure, à 2,9 m RMSE.

se trouvaient entre Orchomène et Kôpai. Le modèle calculé dans cette configuration grâce au SIG correspond assez exactement aux 15 000 hectares qu'A. Durand-Claye donne pour la superficie de la zone couverte par les eaux à ce moment de l'année. En période de crue, le niveau du lac oscillait généralement entre les cotes 95 et 97 (Fig. 7, 8 et 9), bien que des crues beaucoup plus importantes soient attestées pour certaines années – probablement jusqu'à 99 m ; la baie de Képhalari, dans cette configuration haute, ne commençait à être submergée qu'à partir du moment où les eaux atteignaient la cote 95,9 (Fig. 8). Certaines années, le bassin en question restait donc plus ou moins à sec, même lors de la saison de la crue – d'autant que le cours du Mélas devait offrir dans cette baie un drain idéal pour évacuer les eaux. À cela il faut ajouter un facteur qui nous échappe totalement, l'action des hommes : dès l'Antiquité, des travaux de drainage ont eu lieu, en particulier au début de l'époque hellénistique. On sait notamment par Strabon que des travaux furent entrepris par l'ingénieur-minier Cratès de Chalcis, sous Alexandre le Grand, lesquels furent interrompus par la *stasis* qui régnait entre les Béotiens, signe, peut-être, que ceux-ci avaient du mal à s'entendre pour les questions relatives au lac⁴⁶. On a la trace également, à Akraiphia, d'une digue, réparée au I^{er} siècle apr. J.-C. grâce à l'évergète bien connu Épaminondas fils d'Épaminondas d'Akraiphia⁴⁷. Celle-ci a pu être identifiée par Siegfried Lauffer⁴⁸ et Hansjörg Kalcyk, qui lui a consacré un article⁴⁹ : elle avait pour fonction de protéger le petit bassin qui devait constituer la principale zone de terres agricoles de la cité, voire de gagner quelques précieux hectares de terres arables sur le lac. Le tracé de cette digue peut aisément être restitué aujourd'hui encore, malgré la transformation du paysage induite par les moyens agricoles modernes, puisque l'auteur précise que la route moderne court le long de sa crête. Une visite sur place par Thierry Lucas a permis de constater qu'on pouvait encore observer la présence de blocs de calcaire ou de *pôros* sur le terre-plein qui supporte la route, en plusieurs endroits de son tracé. Le but de cet aménagement n'était peut-être pas de contenir le lac durant toute l'année,

46 Str., IX, 2, 18.

47 IG VII 2712, l. 33-38.

48 Lauffer 1986, 136. Voir déjà Kambanis 1892 pour une précieuse description des travaux d'endiguement du lac, écrite dès l'assèchement. Aujourd'hui, les traces décrites par l'auteur sont malheureusement perdues par un siècle d'exploitation agricole.

49 Kalcyk 1988.

mais simplement d'avancer de quelques mois la décrue dans cette zone pour y faire pousser une moisson avant la fin de l'été. Plusieurs phases de construction étaient visibles, dont une en appareil polygonal, et une autre en blocs réguliers de pôros, un matériau et un mode de construction typiques, à Akraiphia et au Ptoion, du IV^e siècle et de l'époque hellénistique. Une deuxième digue, plus petite, offrait pour ainsi dire une seconde ligne de défense face au lac, pour protéger la zone la moins exposée en cas de crue exceptionnelle. Malgré ces digues et la restauration financée par Épaminondas, une inscription du I^{er} siècle apr. J.-C. mentionne une « dévastation de la *chôra* », vraisemblablement causée par une crue exceptionnelle du lac face à laquelle la digue nouvellement restaurée se serait révélée insuffisante⁵⁰.

Dans la baie de Képhalari, on n'a pas de trace de digues de ce type, mais des aménagements antiques visant à canaliser les eaux du Mélas vers les katavothres étaient encore visibles au XIX^e siècle⁵¹. Il existe également, à l'extrémité Est de ce bassin, un ensemble de 16 puits de mine antiques qui témoignent d'une tentative inachevée de creuser un canal souterrain à travers la montagne pour évacuer les eaux du Copaïs vers Larymna⁵². Cette partie du lac était par ailleurs, on l'a vu, la plus facile à drainer. Il faut donc bien admettre que la zone du cap Phthelia était praticable dans l'Antiquité, au moins saisonnièrement. C'est cette zone précisément qui fait l'objet de la délimitation de frontière entre Kôpai et Akraiphia. Le bassin de Képhalari devait présenter un intérêt économique considérable pour la cité de Kôpai, dont le territoire était particulièrement enclavé entre le lac et les montagnes ; les seules zones arables facilement accessibles pour la cité étaient le petit bassin d'Alogopatisia, au Nord du centre urbain de la cité, là où passe aujourd'hui l'autoroute (330 ha environ), ainsi que la petite plaine située au sud de l'actuel bourg de Pavlo (225 ha environ), située à plus de 5 km et également proche de Hyettos. Face à ces terrains relativement exigus, le bassin nord-est du Copaïs, lorsqu'il était à sec, offrait une surface considérable d'environ 2000 ha. Il ne pouvait probablement être mis en culture que de façon

50 *SEG* 15, 330 (publiée par Robert 1935) : ἐν τῇ τῆς χώρας ἀπωλείᾳ (l. 47) ; cf. Kalcyk 1988, 13.

51 Kambanis 1892.

52 Voir Kambanis 1893 pour une description de ces travaux. Il s'agit très certainement de l'un des projets entrepris par Cratès de Chalcis à la fin du IV^e siècle.

partielle ou exceptionnelle⁵³, mais procurait sans doute aux habitants d'autres ressources. On songe à la collecte des ressources naturelles, lorsque les eaux étaient basses et permettaient de couper des roseaux et de pêcher les célèbres anguilles connues à la fois par Aristophane⁵⁴ et Pausanias⁵⁵, mais aussi par une inscription d'Akraiphia rapportant un « tarif de poissons »⁵⁶. Les anguilles de la région étaient apparemment toujours un mets recherché au XIX^e siècle⁵⁷. Mieux encore, cette partie du lac offrait un pâturage aux animaux, possible même en terrain humide. Là encore, la pratique était toujours attestée au XIX^e siècle, avant le drainage du lac : lors du retrait des eaux, les terres humides, couvertes d'une végétation dense, étaient mises en valeur par brûlis et les troupeaux pouvaient alors se nourrir des jeunes pousses qui repoussaient sur les cendres⁵⁸. Lors du retrait des eaux du lac, le terrain encore gorgé d'eau devait ainsi constituer une zone de pacage idéale, en plein cœur de l'été. Il s'agissait là certainement d'un enjeu économique majeur et d'une source de gains importante pour la cité ; ainsi, c'est par l'octroi de droits de pâturage pour deux cents bêtes chacune que celle-ci s'acquitte au début du II^e siècle av. J.-C. de ses dettes envers ses créancières Kleuedra et Olympicha⁵⁹. Il s'agit là d'une pratique attestée également dans d'autres cités riveraines du lac, notamment à Akraiphia et à Orchomène⁶⁰. Les terres gagnées sur le lac étaient ainsi, à ce qu'il semble, gérées par la cité qui percevait un droit de pâturage ; vu le nombre de bêtes impliquées dans les trois cas, les bénéfices pour ces cités devaient être très importants.

53 Yemeniz 1865, 866-867, précise qu'au XIX^e siècle, une partie des terres découvertes par le retrait des eaux était mise en culture, tandis que le reste était livré aux troupeaux.

54 Aristophane, *Acharn.* 880, *Pax* 1005 et *Lysist.* 36. On verra aussi Antiphanès, dans l'édition de Th. Kock, *Com. Att. Fr.* II (1884), 236, selon qui les anguilles doivent être « béotiennes ».

55 Paus., IX, 24, 2 situe précisément les plus grosses anguilles dans la zone Nord-Est du Copaïs.

56 Lytle 2010 : les anguilles apparaissent sur le bloc B, l. 31.

57 Yemeniz 1865, 866.

58 Yemeniz 1865, 867.

59 Migeotte 1984, n° 15.

60 Migeotte 1984, n° 16 a (Akraiphia, octroi du droit de pâturage à Kallôn fils de Sôsiphaneis pour cinquante bêtes, au III^e siècle av. J.-C.) ; *IG VII* 3171 (Migeotte 1984, n° 12 : Orchomène, octroi du droit de pâturage à Eubôlos d'Élatée pour 220 têtes de gros bétail et 1000 têtes de petit bétail, entre 228 et 210 av. J.-C.).

C'est donc ce bassin qui faisait l'objet d'une contestation entre les cités de Kôpai et d'Akraiphia, ce qui a nécessité à l'époque hellénistique une intervention fédérale. Cette contestation même indique bien le statut du territoire en question : une terre de confins et de pâturages, dont les droits d'exploitation étaient sans doute mal assurés. Il s'agissait également, en toute probabilité, d'un territoire récent, comme le supposait déjà M. Kambanis⁶¹ : Strabon rapporte que, malgré l'échec final de sa tentative de drainage, Cratès de Chalcis avait obtenu des résultats, probablement par le simple curage des katavothres. Il est donc possible qu'au début de l'époque hellénistique, la question de la possession de ces terres se soit posée de manière accrue, conduisant à un conflit entre les deux cités, qui en revendiquaient toutes deux l'exploitation. L'intervention fédérale, finalement, trancha en faveur de Kôpai. Il n'est du reste pas anodin que la borne se présente avant tout comme une borne du territoire de Kôpai en direction de celui d'Akraiphia, et non comme une borne d'Akraiphia ou d'une limite située en terrain neutre. En quelque sorte, par cette décision, les Béotiens ont repoussé la frontière entre les deux cités, attribuant ainsi l'exploitation du bassin de Képhalari à Kôpai, comme l'avait déjà supposé Paul Roesch⁶².

3. Frontières civiques, frontières fédérales : le rôle du *koinon*

Si l'on reprend le cours général de la réflexion sur les frontières internes et externes de la Béotie, le point le plus simple à commenter concerne le rôle joué par le *koinon* dans le règlement des litiges territoriaux. C'est un fait bien connu désormais : tant qu'il y eut des institutions fédérales, ce sont elles qui réglèrent ces litiges, comme le montrent les deux délimitations évoquées précédemment (n^{os} 2 et 4) entre, d'une part, Lébadée et Coronée et, d'autre part, Kôpai et Akraiphia⁶³. On pourrait objecter que le raisonnement repose ici sur un argument *e silentio*, qui consiste à souligner l'absence de règlements par des cités tierces, qu'elles soient

⁶¹ Kambanis 1893, 341.

⁶² Roesch 1965, 64.

⁶³ Comme l'a souligné à de nombreuses reprises P. Roesch (par ex. Roesch 1985, 128-129). Sur la fin du *koinon*, voir Müller 2021.

béotiennes ou non. Mais ce type de règlements intervient de fait seulement avant l'existence du *koinon* ou, au contraire, après sa dissolution.

On dispose d'au moins deux témoignages d'arbitrage pour la période préalable à l'existence de la première Confédération avérée, qui commença son existence après la bataille de Coronée en 446 et se trouve décrite dans les *Helléniques* d'Oxyrhynque à la date de 395 av. J.-C. : en 519, en effet, comme le rapporte Hérodote, les Platéens, qui s'étaient placés sous la protection des Athéniens, furent attaqués par les Thébains et, avant que le combat ne s'engage, des Corinthiens jouèrent le rôle d'arbitres entre les deux parties et « délimitèrent leurs territoires, à condition que les Thébains laissent tranquilles ceux des Béotiens qui ne voulaient pas contribuer envers les Béotiens », autrement dit participer à une *synteleia* dominée par Thèbes⁶⁴. Quand les Corinthiens se furent retirés, les Thébains attaquèrent les Athéniens, mais eurent le dessous, ce qui entraîna une nouvelle délimitation du territoire par ces derniers : ceux-ci « franchirent les frontières que les Corinthiens avaient fixées aux Platéens ; et, les ayant franchies, ils imposèrent comme limites aux Thébains, du côté de Platées et d'Hysiai, le cours même de l'Asopos »⁶⁵. Il faut conclure de ce passage que la délimitation initiale avait accordé aux Platéens un territoire situé (bien ?) en-dessous de l'Asopos et que ceux-ci y gagnèrent lors de la seconde délimitation. Si *koinon* il y a à cette époque, il n'est pour ainsi dire qu'en gestation et, de toute façon, à forte tendance hégémonique de la part des Thébains, comme il le sera ensuite constamment à l'époque classique jusqu'à la destruction de la ville par Alexandre en 335. L'ambivalence de l'ethnique *Boiōtoi* tel qu'utilisé par Hérodote dans le premier passage le montre bien : les Béotiens sont à la fois les « cités béotiennes » qui ne veulent pas nécessairement se soumettre à Thèbes, mais ils sont aussi ceux qui forment une *synteleia* dominée par elle, voire les Thébains eux-mêmes en tant qu'ils sont assimilables à l'ensemble de cette communauté. Cette situation spécifique montre qu'il n'existe pas encore d'institutions supra-civiques susceptibles de régler les conflits territoriaux, d'où le recours aux Corinthiens qui jouent le rôle bien connu d'arbitres internationaux avant que les Athéniens ne soient amenés à

64 Hdt., VI, 108, 5 : Κορίνθιοι (...) οὔρισαν τὴν χώραν ἐπὶ τοῖσδε, ἑᾶν Θηβαίους Βοιωτῶν τοὺς μὴ βουλομένους ἐς Βοιωτοὺς τελέειν.

65 Hdt., VI, 108, 6 : ὑπερβάντες δὲ οἱ Ἀθηναῖοι τοὺς οἱ Κορίνθιοι ἔθηκαν Πλαταιεῦσι εἶναι οὖρους, τούτους ὑπερβάντες τὸν Ἀσωπὸν αὐτὸν ἐποιήσαντο οὖρον Θηβαίοισι πρὸς Πλαταιέας εἶναι καὶ Ὑσιάς.

faire de même, malgré (ou à cause de) leur implication particulière dans le conflit.

Quoi qu'il en soit, c'est peut-être à cette affaire qu'il faut rattacher le contenu d'une plaque de bronze trouvée à Thèbes et encore inédite, mais dont le contenu a été partiellement dévoilé en 2014 par Angelos P. Matthaiou⁶⁶. Dans cette inscription, datable de la fin du VI^e d'après la graphie et la disposition du texte⁶⁷, il est question d'au moins 22 parcelles de terre (pour sept propriétaires) qui doivent être vendues (plutôt que louées selon l'éditeur), peut-être à la suite d'une confiscation et sous le contrôle de la cité comme en témoignent la mention de la *bola* (de Thèbes) et le rôle joué par le collège des *prorarchoi* (= *phrourarchoi*). L'important pour notre propos est l'emplacement de six de ces parcelles près de l'Asopos, ἐπ' Ἀσοπῶι ou δι' Ἀσοπῶ, ce qui est un indicateur intéressant par rapport au conflit rapporté par Hérodote, même s'il est difficile de se prononcer (surtout en l'absence de texte définitif) sur le sens même d'une possible confiscation : s'agit-il de propriétés de Thébains confisquées pour être vendues à des Platéens ou l'inverse ? Une deuxième tablette de bronze, qui fait également l'objet d'une pré-publication par le même épigraphiste⁶⁸, enregistre la copie thébaine d'une décision concernant un autre conflit très certainement de nature territoriale, cette fois entre les Mégariens et une cité appelé « cité des Thébains et des Éleuthéraiens ». Une telle mention montre que l'on se situe avant le dernier quart du VI^e siècle, sans doute avant 519, date à partir de laquelle Éleuthères rejoint l'Attique comme Platées⁶⁹. Le texte mentionne notamment des *χσenoδίχαι*, « juges pour des affaires relatives à des étrangers », et des *μάρτυρες*, « témoins », mais n'a pas conservé l'origine des arbitres.

Pour la période postérieure au *koinon* hellénistique, donc après 171 av. J.-C., et l'attestation à nouveau d'arbitres internationaux, on dispose d'une inscription, *IG VII 4130*, qui est un décret en l'honneur de juges de Larissa venus trancher des différends entre Akraiphia et ses voisines, comme l'indiquent d'emblée les considérants (l. 1-3) : ἐπειδὴ ὑπαρχουσῶν ἡμῖν πρὸς τὰς ἀστυγείτονας τῶν ἐν Βοιωτίαι πόλεων δικῶν οὐκ ὀλίγων ἐκ πλειόνων χρόνων, « attendu que nous (= les Akraiphien-

⁶⁶ Matthaiou 2014, 215-220.

⁶⁷ On verra les remarques de D. Knoepfler dans le *BullÉp* 2015, 477, n° 305, notamment sur la datation du texte.

⁶⁸ Matthaiou 2014, 213-215.

⁶⁹ Lucas 2019a, 237.

avons à l'égard des cités de Béotie voisines des procès nombreux depuis de longues années ». L'inscription est postérieure à 171, comme en témoigne la présence des synèdres en lieu et place de la *boulè*⁷⁰, mais elle est certainement encore plus tardive et peut se placer sans difficulté dans la deuxième moitié du II^e siècle av. J.-C., voire dans les toutes dernières années de ce siècle (120-100 av. J.-C. ?), comme le suggérait déjà Michel Feyel pour des raisons à la fois de prosopographie et de graphie⁷¹. Il n'y a en tout cas pas lieu de la placer tout de suite après 171, comme l'écrivaient Philippe Gauthier et Paul Roesch⁷² au seul motif qu'Akraiphia avait dû passer avec ses voisines un accord écrit (*grapton*) parce qu'elle se serait trouvée brutalement dépourvue des outils ordinaires de la justice fédérale. Quelle que soit sa date, le document évoque des *dikai* nombreuses entre Akraiphia et les *poleis astugeitones*. On a généralement interprété ces conflits comme des litiges de nature territoriale, puisque ce sont bien les cités voisines qui sont évoquées, mais le terme *dikai* peut faire songer, malgré tout, à des litiges d'ordre privé entre ressortissants de deux cités ou bien entre particuliers et cités, par exemple au sujet de dettes⁷³. En revanche, l'idée qu'il s'agisse de « juges étrangers » au sens que Louis Robert a donné à cette expression pour la différencier des « arbitres internationaux »⁷⁴, c'est-à-dire de juges venus trancher des litiges internes à la cité, est évidemment exclue, compte tenu du préambule déjà cité. L'inscription est intéressante en ce qu'elle montre quelle était la manière ordinaire de procéder pour un arbitrage de ce type : accord préalable sur le nom de Larissa entre Akraiphia et ses voisines par le biais du *grapton*, envoi par les Akraiphieus d'un ambassadeur sans doute également *dikastagôgos* (« convoyeur de juges »), puis envoi par les Larisséens d'un tribunal, *kritèrion* ou *dikastèrion*, composé de trois juges et de leur secrétaire, lesquels ont prêté serment et rendu la justice

70 Sur l'apparition des synèdres, voir Müller 2005.

71 Feyel 1936, 25-27.

72 Gauthier 1972, 344 et Roesch 1982, 407.

73 Voir la remarque de Gauthier 1972, 343, n. 153. On évoquera le litige qui opposa en 223 av. J.-C., la Thespienne Nikaréta à la cité d'Orchomène (*IG VII 3172* = Migeotte 1984, n° 13) au sujet d'un remboursement que la cité mit du temps à effectuer.

74 Robert 1989 [1973], 140-142. La jumelle de 4130, *IG VII 4131*, dont nous n'avons pas les considérants, a pu concerner exclusivement des « juges étrangers », ici également venus de Larissa, mais il est en réalité impossible de se prononcer : certes, le vocabulaire des deux inscriptions est presque identique, mais ce ne sont pas les mêmes parties de l'inscription qui sont conservées.

de manière à rétablir l'*eunoia* mutuelle entre les parties. Quelles étaient les cités potentiellement concernées par ces arbitrages de voisinage ? Thèbes, Anthédon et bien sûr Kôpai, cette dernière étant sans doute à nouveau concernée par une telle procédure⁷⁵.

Toujours pour la même période, donc après la dissolution du *koinon*, on dispose également d'un arbitrage entre deux cités placées aux limites de la Béotie et de la Locride opontienne, Halai et Bouméliteia, qui avaient adhéré à la Confédération hellénistique vers 237 av. J.-C.⁷⁶ L'inscription, longue mais mutilée, est gravée à Delphes sur le trésor des Thébains, ce qui implique que ces derniers avaient été les arbitres du litige, quoique leur nom ne soit pas conservé sur la pierre⁷⁷. L'inscription est assurément postérieure à 167 comme le montre la mention du *syndrion* de chacune des deux cités, en lieu et place de la *boulè* là encore⁷⁸, même si la date de c. 120 av. J.-C. récemment proposée par Denis Knoepfler reste à étayer⁷⁹. La seule existence d'un arbitrage par la cité de Thèbes montre, de toute façon, qu'il n'existait plus alors d'instance fédérale pour rendre la justice. Mais il est intéressant de constater que les deux cités de Locride firent appel à un ancien membre de la Confédération pour les départager. La description de la procédure suivie depuis la de-

75 Il n'est pas certain, comme le prétend Roesch 1982, 407, qu'Haliarte ait pu être considérée comme « voisine » d'Akraiphia, le territoire de Thèbes devant s'intercaler entre les deux, sauf à supposer qu'il se soit agi ici d'un conflit concernant directement le lac et ses ressources.

76 Knoepfler 2008, 268.

77 Ager 1996, n° 129 pour l'édition complète. L'inscription est également commentée chez Roesch 1982, 398-401, puis évoquée en 2011 par D. Summa dans les *fasti* des *IG IX* 1², 5, 223. Pour les inscriptions gravées sur ce Trésor, voir Mulliez 2019 et, pour l'arbitrage, 286 et n° 113.

78 Voir la remarque de Knoepfler 2019, 214, n. 91.

79 Knoepfler 2019, 245-246, n. 208. Le même datait l'inscription des années 160 dans Knoepfler 2008, 368. Alors même que le *koinon* n'existait plus entre 171 et le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. (ou au mieux la guerre mithridatique), l'auteur écrit, de manière difficilement compréhensible, que l'inscription de Delphes « assure que Bouméliteia était une cité béotienne (...) à la date de cet arbitrage », puisque les Boumélitaïens étaient allés chercher des juges à Thèbes. Pour les mêmes raisons, la phrase de Knoepfler 2019, 245-246, n. 208, relative à l'adhésion de Bouméliteia au *koinon*, demeure également obscure : « Il faut bien voir toutefois que cette cité des confins locriens dut adhérer au *Koinon* béotien dès le milieu du I^{er} s. av. J.-C., puisque l'arbitrage prononcé vers 120 av. J.-C. par Thèbes entre Bouméliteia et sa voisine Halai (...) implique que cette cité se trouvait alors déjà, comme Halai, rattachée à la Béotie ».

mande de juges jusqu'à la délimitation est l'une des plus détaillées que nous connaissions pour ce type d'inscriptions. Elle a été commentée en détail par Sheila L. Ager dans son recueil des *Interstate Arbitrations*⁸⁰ et on se contentera d'en relever ici les principales caractéristiques. On retrouve dans le texte l'envoi d'ambassadeurs et de dikastagogues par les cités en conflit, qui n'avaient pu s'accorder malgré un jugement rendu antérieurement. Ces derniers avaient pour mission d'escorter et de surveiller les juges envoyés par les Thébains, *dikastai* qui devaient recevoir un registre des différents points du bornage de la part des deux cités. Ils avaient ensuite pour mission de se rendre à Halai et Boumeliteia, puis sur les terres contestées. Cette inspection porte le nom d'*ephègèsis* dans le texte. Elle devait être effectuée tour à tour en compagnie des « mandataires », au nombre de dix pour chacune des cités et choisis au sein du Conseil, le *synedrion*. La première cité à faire valoir ses droits sur le terrain était choisie par tirage au sort, ce qui assurait le caractère impartial de la désignation. Cette procédure était précédée par différents serments prêtés par les parties : serment des « mandataires », serment des dikastagogues, serment des juges, destinés à prévenir toute tentative de corruption. La délimitation proprement dite était enfin reportée sur la pierre, même si elle est ici particulièrement fragmentaire⁸¹.

Revenons-en maintenant à la période antérieure, celle du *koinon* hellénistique. Que sait-on sur les modalités fédérales des arbitrages territoriaux ? Il est difficile de le dire tant les deux textes qui nous ont été conservés sont elliptiques sur la question et présentent d'abord le résultat de l'arbitrage. Les ressorts institutionnels à proprement parler du processus sont incertains. Dittenberger supposait que la cour responsable de telles décisions était le *synedrion*, le Conseil fédéral lui-même⁸². Anton Raeder avait proposé⁸³, de manière avisée, que le tribunal ainsi formé pût avoir été composé de représentants fédéraux au même nombre que les béotarques, sept en l'occurrence. Il n'est pas impossible que les litiges

80 Ager 1996, n° 129.

81 On trouvera chez Knoepfler 2008, 265-267, plusieurs hypothèses sur la localisation de Bouméliteia, qu'il place au lieu-dit *Proskyna/Chiliadou*, et des points de repère mentionnés dans l'inscription, notamment la route maritime (*thalassinè odos*) et l'autel de Zeus *Akrokallistios*, situé au sommet des collines et donné comme point de départ de la délimitation.

82 On trouve cette hypothèse dans la *Syll.*², 454.

83 Raeder 1912, 78-79 (*non vidimus*).

territoriaux aient, en effet, été réglés par des juges constitués en tribunal à raison d'un par *telos*, autrement dit par « équipes » de cités, ce qui serait un heureux développement de l'identification déjà évoquée des *télè* par Denis Knoepfler au début des années 2000. Mais sur le plan pratique, on doit nécessairement supposer, comme dans le cas de Halai et Bouméliteia, l'envoi d'arbitres sur le terrain, qu'ils aient été ou non les mêmes que les juges responsables de la décision, pour observer les points de bornage et trancher entre les prétentions des uns et des autres. On constate en tout cas que deux cités d'un même *telos* étaient susceptibles d'entrer en conflit, puisque Akraiphia et Kôpai, de même que Lébadée et Coronée, voisines entre elles, appartenaient par paire à la même « équipe » de cités sans disposer, à ce niveau, d'instruments aptes à les départager. Le recours au *koinon* paraît avoir été une mesure de droit, donc une obligation et non une simple possibilité, ce qui différencie la Confédération béotienne de certaines de ses consœurs en la matière. Ainsi, chez les Achéens, il était possible de recourir à l'arbitrage international, donc à des juges externes, comme en témoigne le célèbre arbitrage rendu par Mégare entre Corinthe et Épidaure en 242/1 av. J.-C., à la demande même du *koinon*⁸⁴.

Au-delà des questions purement institutionnelles, on peut s'interroger sur la manière dont on traverse la Béotie et quels genres de points de frontière on y trouve. Parmi les sources périégétiques, l'itinéraire suivi par Hérakleïdès Kritikos à la fin du III^e siècle av. J.-C.⁸⁵ livre d'intéressantes informations. Le point d'entrée du voyageur en Béotie est Oropos, sorte d'espace intermédiaire qui appartient à Thèbes à l'époque consignée, mais dont les habitants sont des « Athéniens béotiens » (1. 7)⁸⁶, tout comme un peu plus loin les Platéens (1. 11) eux-mêmes voisins de l'Attique. Surtout, les Oropiens, au-delà des vertes critiques qui leur sont adressées, sont d'abord des *telonai*, percepteurs de taxes, ce qui correspond à la situation géographique de la cité placée d'une part près de la mer, d'autre part à la frontière entre Attique et Béotie, même si rien ne dit dans le texte qu'ils agissent pour un compte autre que celui de leur *polis*. Pour que cette frontière ait une valeur fédérale sur le plan adminis-

84 *IG IV* 1² 71, Ager 1996, 113-117, n. 38, et Harter-Uibopuu 1998, 16-23, n. 3 (qui argumente en faveur de la date de 242/1 av. J.-C.).

85 Sur la date de ce voyage, on verra Knoepfler 2011-2012, 425-428.

86 On utilise ici l'édition procurée par Arenz 2006. Voir le commentaire de Lucas 2019a, 243, sur cette expression qui dit tout d'une situation identitaire complexe, due en particulier aux changements fréquents de rattachement à l'une ou l'autre régions.

tratif, il faudrait pouvoir prouver que les taxes qui y sont prélevées le sont pour le compte du *koinon*. Un peu plus loin (1. 8-10), le voyageur rejoint Tanagra par un chemin jugé « libre de toute peur des brigands » : la cité elle-même est la plus sûre (*asphalestatè polis*) de toute la Béotie. La situation de Tanagra forme un contraste saisissant avec celle de Thèbes (1. 16) où les hommes (*andres*) sont des brutes et manifestent une rare violence, notamment dans le domaine des procès. Le voyage paraît, malgré tout, se dérouler à peu près sans encombre et le point de sortie est Anthédon en direction de Chalcis (1. 26). Pendant tout ce cheminement, cependant, aucun mot n'est dit de l'existence d'un *koinon* et seules les cités sont décrites individuellement dans des sortes de vignettes colorées, sans qu'il y ait de lien apparent entre elles. Le traitement réservé aux étrangers par exemple, évoqué à propos de Tanagra et de Thèbes, n'est jamais lié à l'existence de la Confédération. Pourtant, les étrangers ne pouvaient sans doute faire valoir certains privilèges, tels la proxénie, l'*ateleia*, l'*enktesis* ou l'*asylia* fédérales, qu'auprès des institutions du *koinon* au moins dans un premier temps avant de se rendre le cas échéant dans telle ou telle cité. Il n'y a aucune raison de croire, en effet, qu'il en soit allé différemment pour les privilèges fédéraux et pour les privilèges civiques, dont les bénéficiaires devaient réclamer l'application auprès des autorités compétentes.

Quant au fait que les chemins soient sûrs, c'est sans doute aussi parce que les troupes fédérales y envoient des patrouilles. Deux textes en particulier évoquent ce type de patrouilles pour l'époque hellénistique en Béotie, récemment étudiées par Th. Lucas. Un document épigraphique, la convention passée sous l'archonte fédéral Philokômos en 286 ou 285 entre les cavaliers d'Orchomène et de Chéronée⁸⁷ mentionne ainsi des sorties en direction de Thèbes et Oropos, lieux encore potentiellement instables à cette époque. Le second épisode, rapporté par Polybe⁸⁸ et qualifié d'« incident de Larymna » par les historiens eut lieu en 6/227 av. J.-C. Le roi Antigone Dôsôn, dont les navires se trouvaient dans le Détroit de l'Euripe, se trouva bloqué à Larymna par un reflux des eaux qui laissa sa flotte à sec. La cavalerie béotienne, qui se trouvait dans les

87 Étienne et Roesch 1978. Sur la date de l'inscription, voir les remarques de D. Knoepfler dans le *BullÉp* 2012, n° 181. Pour le commentaire, voir Lucas 2019b, 276-280.

88 Polybe, XX, 5, 7-10. Voir Lucas 2019b, 248-249.

parages avec l'hipparque Néon à sa tête, le laissa repartir sans l'attaquer. Cet événement, qui marque le début du rapprochement des Béotiens et des Macédoniens, montre, comme la convention des cavaliers, que les troupes fédérales effectuaient régulièrement des sorties destinées à sécuriser le territoire, notamment aux frontières du *koinon*. Parmi ces zones, Oropos, citée perpétuellement disputée entre Athéniens et Béotiens, occupe sans surprise une place particulière, dans la convention comme chez Hérakleidès.

La question des fortifications situées aux « frontières » paraît encore plus complexe : faut-il les considérer comme des postes destinés à contrôler les axes de circulation ou, plus simplement, à protéger des populations et des terres locales ? La Confédération s'est assurément préoccupée des places-fortes situées à la périphérie de son territoire, comme on le voit dans un décret d'Oropos daté vers 285 av. J.-C.⁸⁹, autrement dit contemporain de la convention entre Orchomène et Chéronée, décret qui lance une souscription à large visée destinée au relèvement des murailles : il s'agit pour les Oropiens de se montrer « utiles aussi bien envers eux-mêmes qu'à l'égard du *koinon* des Béotiens » (l. 4-5), ce qui implique non seulement qu'Oropos fait alors partie de la Confédération, mais que cette dernière supervise l'opération d'une manière ou d'une autre. Si l'on prend maintenant l'exemple d'Éleuthères, située entre l'Attique et la Béotie, elle aurait servi, selon Sylvian Fachard, non seulement de point d'échange, mais aussi de poste de contrôle à la frontière, afin notamment de prélever des taxes à l'entrée du territoire béotien⁹⁰. En réalité, comme le montrent les analyses de Th. Lucas, la frontière est une vraie passoire si l'on entreprend de juger de cette porosité en termes modernes : les points d'entrée en terre béotienne sont multiples, malgré l'existence de tours rurales. Même si les dispositifs fortifiés apparaissent renforcés à Oropos comme à Éleuthères, il n'y a pas lieu de voir dans tel ou tel *phrourion* de campagne un poste faisant partie d'un grand système de surveillance : pour prendre une image récemment réactivée, la notion de « mur » frontalier protecteur, qui constitue le point ultime d'un tel système, est parfaitement étrangère à la conception antique de la protection du territoire. Les fortifications sont ici d'importance plus locale

⁸⁹ *I.Oropos* 303.

⁹⁰ On verra, pour cette conception, Fachard 2013, Fachard 2017, 51-52, ou encore Fachard *et alii* 2020, 538.

ou microrégionale, même si elles peuvent associer protection de routes et de terres arables, et de nature aussi parfois conjoncturelle, c'est-à-dire que leur construction est liée à tel ou tel épisode militaire.

À propos de la notion de « protection », il faut en réalité distinguer ce qu'on pourrait appeler les mouvements collectifs, qui relèvent du domaine militaire et étaient assurément surveillés de près, d'où les patrouilles en particulier, et les mouvements individuels qui étaient contrôlés de manière complètement différente ou, plus exactement, dont nous ne savons pas comment ils étaient contrôlés au jour le jour. On imaginera sans difficulté que bien des gens en déplacement, notamment parmi les vagabonds, passaient pour ainsi dire « sous les radars ». S'il est facile, en effet, d'imaginer la surveillance exercée sur tout étranger dans une cité de taille moyenne par « tous et chacun »⁹¹, autrement dit par la communauté elle-même et ce qu'on peut appeler le regard social, on voit beaucoup plus malaisément ce qu'aurait pu signifier « filtrer » les étrangers arrivant aux portes d'une Confédération. Du reste, que peut vouloir dire une telle expression ? Les historiens modernes ne résistent pas à la tentation de matérialiser sur des cartes les contours et limites même théoriques qu'ils assignent aux territoires antiques. L'opération est déjà complexe pour les *chôrai* civiques, mais que dire alors des limites figurant le *koinon* béotien à travers ses *télè* ? Certes la découverte des subdivisions de la Confédération hellénistique en sept *télè* a représenté, on ne saurait trop le répéter, une découverte majeure des années 2000. Mais il paraît erroné de tracer les limites de ces ensembles, qui sont moins des territoires cohérents que des regroupements de cités établis sur une base démographique, au moins à l'origine, et destinés à procurer telle ou telle forme de contribution. Il est donc plus judicieux de les représenter, comme dans la carte ci-jointe, sous la forme de structures rayonnantes regroupant des *poleis* (Fig. 10). Dans ces conditions, franchir les frones béotiennes ne présente plus le même sens.

En définitive, et ce sera là une manière de conclure, comment appréhender les frontières externes de la Béotie sans tomber dans l'anachronisme le plus malvenu ? Certes, il ne s'agit pas de l'équivalent antique, loin s'en faut, d'une frontière Schengen finalement très fermée : on aura noté, au contraire, la porosité potentielle du dispositif. Pourtant, la frontière séparant les Béotiens de leurs voisins, notamment athéniens, est indénia-

91 Van Effenterre et Van Effenterre 1988, 253.

blement perçue comme un point de passage par les voyageurs. Elle reste donc plus « épaisse » que les frontières finement délimitées en interne sur des parcours limités, mais cette frontière externe ne présente pas, à notre connaissance, de dimension administrative claire et impérieuse. Elle partage sans doute avec les frontières modernes leur dimension militaire (les fortifications limitrophes en témoignent, comme à Éleuthères), mais c'est la dimension identitaire qui prime : à la frontière entre Béotie et Attique, les habitants deviennent des « Athéniens béotiens », forme hybride qui s'efface une fois qu'on pénètre sur le territoire fédéral.

Christel Müller
Université Paris Nanterre, UMR 7041 ArScAn
Institut Universitaire de France
christel.muller@parisnanterre.fr

Thierry Lucas
Université Paris I Panthéon-Sorbonne, UMR 7041 ArScAn
École française d'Athènes
thierry.lucas@efa.gr

Avec la collaboration de Jules Buffet
Université Paris Nanterre, UMR 7041 ArScAn
buffetj@parisnanterre.fr

Bibliographie

- Ager 1996 = Sh. L. Ager, *Interstate Arbitrations in the Greek World, 337-90 B.C.*, Berkeley 1996.
Albertz *et alii* 2007 = R. Albertz, A. Blobäum, P. Funke (hrsg.), *Räume und Grenzen. Topologische Konzepte in den antiken Kulturen des östlichen Mittelmeerraums*, München 2007.

- Arenz 2006 = A. Arenz, *Herakleides Kritikos*, "Über die Städte in Hellas". Eine Periegesis Griechenlands am Vorabend des Chremonideischen Krieges, München 2006.
- Beck 2014 = H. Beck, *Ethnic Identity and Integration in Boiotia: the Evidence of the Inscriptions (6th and 5th centuries BC)*, in *The Epigraphy and History of Boeotia. New Finds, New Prospects*, N. Papazarkadas (ed.), Leiden 2014, 19-44.
- Beck et Ganter 2015 = H. Beck, A. Ganter, *Boiotia and the Boiotian Leagues*, in *Federalism in Greek Antiquity*, H. Beck, P. Funke (ed.), Cambridge 2015, 132-157.
- Bintliff 2007 = J. Bintliff, *The Leiden-Ljubljana Ancient Cities of Boeotia Project 2007*, *Teiresias* 37.2, 2007, 2-20.
- Boehm, Charpentier 2015 = I. Boehm, M.-Cl. Charpentier (éd.), *Les Frontières du sauvage*, CEA 52, 2015.
- Bresson 2007 = A. Bresson, *L'Entrée dans les ports en Grèce ancienne*, in *Gens de passage en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et d'identification*, Cl. Moatti, W. Kaiser (éd.), Paris 2007, 37-78.
- Daverio Rocchi 1988 = G. Daverio Rocchi, *Frontiera e confini nella Grecia antica*, Roma 1988.
- Dubois 1996 = L. Dubois, *Inscriptions dialectales d'Olbia du Pont*, Genève 1996.
- Durand-Claye 1888 = A. Durand-Claye, *Le Dessèchement du lac Copaïs (Grèce)*, Paris 1888.
- Étienne, Roesch 1978 = R. Étienne, P. Roesch, *Convention militaire entre les cavaliers d'Orchomène et ceux de Chéronée*, *BCH* 102 (1978), 359-374.
- Fachard 2013 = S. Fachard, *Eleutherai as the Gates to Boeotia*, *REMA* 6, 2013, 81-106.
- Fachard 2017 = S. Fachard, *The Ressources of the Borderlands. Control, Inequality, and Exchange on the Attic-Boeotian Borders*, in *Ressources, échanges et pouvoir dans l'Antiquité classique* (= *Entretiens sur l'Antiquité Classique* 63), P. Derron (éd.), *Vandœuvres* 2017, 19-61.
- Fachard et alii 2020 = S. Fachard, S.C. Murray, A.R. Knodell, K. Papangeli, *The Fortress of Eleutherai: New Insights from Survey, Architecture, and Epigraphy*, *Hesperia* 89, 2020, 475-549.
- Feyel 1936 = M. Feyel, *Nouvelles inscriptions d'Akraiphia*, *BCH* 60, 1936, 11-36.
- Fossey 2014 = J.M. Fossey, *Spolia in some Modern Churches of Central Boeotia* (= *Epigraphica Boeotica* II), Leiden, Boston 2014, 232-278.

- Freitag 2007 = Kl. Freitag, *Überlegungen zur Konstruktion von Grenzen im antiken Griechenland*, in *Räume und Grenzen. Topologische Konzepte in den antiken Kulturen des östlichen Mittelmeerraums*, hrsg. von R. Albertz, A. Blobaum, P. Funke, München 2007, 49-70.
- Funke 2007 = P. Funke, *Alte Grenzen - neue Grenzen. Formen polisübergreifender Machtbildung in klassischer und hellenistischer Zeit*, in *Räume und Grenzen. Topologische Konzepte in den antiken Kulturen des östlichen Mittelmeerraums*, hrsg. von R. Albertz, A. Blobaum, P. Funke, München 2007, 187-204.
- Gauthier 1972 = Ph. Gauthier, *Symbola : les étrangers et la justice dans les cités grecques*, Nancy 1972.
- Goukowsky, Feyel 2019 = P. Goukowsky, C. Feyel (éd.), *Le Profil d'une ombre : études sur les « Helléniques » d'Oxyrhynchos*, Nancy, Paris 2019.
- Harter-Uibopuu 1998 = K. Harter-Uibopuu, *Das zwischenstaatliche Schiedsverfahren im achaischen Koinon: Zur friedlichen Streitbeilegung nach den epigraphischen Quellen*, Köln 1998.
- Jamot 1889 = P. Jamot, *Borne-frontière des territoires de Kopai et d'Akraiphiai*, BCH 13, 1889, 407-408.
- Kalcyk 1988 = H. Kalcyk, *Der Damm von Akraiphia. Landsicherung und Landgewinnung in der Bucht von Akraiphia am Kopaissee in Böotien, Griechenland*, Boreas 11, 1988, 5-14.
- Kambanis 1892 = M. L. Kambanis, *Le Dessèchement du lac Copaïs par les anciens*, BCH 16, 1892, 121-137.
- Kambanis 1893 = M. L. Kambanis, *Le Dessèchement du lac Copaïs par les anciens*, BCH 17, 1893, 322-342.
- Knoepfler 1992 = D. Knoepfler, *Sept années de recherches sur l'épigraphie de la Béotie (1985-1991)*, Chiron 22, 1992, 411-504.
- Knoepfler 2002 = D. Knoepfler, *Oropos et la Confédération béotienne à la lumière de quelques inscriptions "revisitées"*, Chiron 32, 2002, 119-155.
- Knoepfler 2006-2007 = D. Knoepfler, *Épigraphie et histoire des cités grecques. Pausanias en Béotie (suite et fin) : la Béotie du Copaïs*, Résumés des cours du Collège de France, 2006-2007, 637-662.
- Knoepfler 2008 = D. Knoepfler, *Boumeliteia : une cité à retrouver aux confins de la Béotie et de la Locride*, in *Ἐπετηρίς τῆς Ἑταιρείας Βοιωτικῶν Μελετῶν. Τόμος 4, τεύχος Α (4Α). Ἰ. Αρχαιολογία - Ἱστορική τοπογραφία. Δ' Διεθνὲς Συνέδριο Βοιωτικῶν Μελετῶν, Λιβαδειά 2000*, V. Aravantinos (ed.), Athina 2008, 259-278.
- Knoepfler 2011-2012 = D. Knoepfler, *Épigraphie et histoire des cités grecques. Athènes hellénistique (3^e partie) : nouveaux développements sur l'histoire, les institutions et les cultes de la cité*, Résumés des cours du Collège de France, 2011-2012, 425-448.

- Knoepfler 2019 = D. Knoepfler, *Les Voyages de Monsieur Pausanias en Béotie : le regard de l'observateur et la mémoire de l'érudit dans le livre IX de la Périégèse*, in Lucas, Müller, Oddon-Panissié 2019a, 26-73.
- Lauffer 1976 = S. Lauffer, *Inschriften aus Boiotien*, Chiron 6, 1976, 11-51.
- Lauffer 1980 = S. Lauffer, *Inschriften aus Boiotien (II)*, Chiron 10, 1980, 161-182.
- Lauffer 1985 = S. Lauffer, *Problèmes du Copais : solutions et énigmes*, in *La Béotie antique*, P. Roesch, G. Argoud (éd.), Paris 1985, 101-108.
- Lauffer 1986 = S. Lauffer, *Kopais. Untersuchungen zur historischen Landeskunde Mittelgriechenlands I*, Frankfurt-am-Main 1986.
- Lefèvre 2004 = Fr. Lefèvre, *Contrôles d'identité aux frontières dans les cités grecques. Le cas des entrepreneurs étrangers et assimilés*, in Moatti 2004, 99-125.
- Lévy, Lussault 2003 = J. Lévy, J. Lussault (éd.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris 2003.
- Lucas 2019a = Th. Lucas, *Entre Attique et Béotie : identités politiques et culturelles à la frontière*, in Lucas, Müller, Oddon-Panissié 2019a, 233-250.
- Lucas 2019b = Th. Lucas, *L'Organisation militaire de la Confédération béotienne (447-171 av. J.-C.)* (thèse de doctorat inédite), Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- Lucas, Müller, Oddon-Panissié 2019a = Th. Lucas, Ch. Müller, A.-Ch. Oddon-Panissié (éd.), *La Béotie de l'archaïsme à l'époque romaine : frontières, territoires, paysages*, Paris 2019.
- Lucas, Müller, Oddon-Panissié 2019b = Th. Lucas, Ch. Müller, A.-Ch. Oddon-Panissié, *Frontières, territoires et paysages de Béotie dans l'historiographie contemporaine*, in Lucas, Müller, Oddon-Panissié 2019a, 15-25.
- Lytle 2010 = J. Lytle, *Fish Lists in the Wilderness. The Social and Economic History of a Boiotian Price Decree*, Hesperia, 79, 2010, 253-303.
- Mackil 2013 = E. Mackil, *Creating a Common Polity: Religion, Economy and Politics in the Making of the Greek Koinon*, Berkeley 2013.
- Magnetto 1997 = A. Magnetto, *Gli arbitrati interstatali greci, vol. II (dal 337 al 196 A.C.)*, Pisa 1997.
- Matthaiou 2014 = A. P. Matthaiou, *Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes: Preliminary Notes*, in *The Epigraphy and History of Boeotia. New Finds, New Prospects*, N. Papazarkadas (ed.), Leiden, Boston 2014, 211-222.
- Migeotte 1984 = L. Migeotte, *L'Emprunt public dans les cités grecques : recueil des documents et analyse critique*, Québec, Paris 1984.
- Migeotte 2004 = L. Migeotte, *La Mobilité des étrangers en temps de paix en Grèce ancienne*, in Moatti 2004, 615-648.

- Moatti 2004 = Cl. Moatti (éd.), *La Mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et documents d'identification* (= CEFR 341), Rome 2004.
- Moatti, Chevreau 2021 = Cl. Moatti, E. Chevreau (éd.), *The Experience of Mobility Across Time*, Bordeaux 2021.
- Moatti, Kaiser 2007 = Cl. Moatti, W. Kaiser (éd.), *Gens de passage en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et d'identification*, Paris 2007.
- Moatti, Kaiser, Pébarthe 2009 = Cl. Moatti, W. Kaiser, Ch. Pébarthe (éd.), *Le Monde de l'itinérance en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et d'identification*, Bordeaux 2009.
- Moggi, Osanna 2010 = M. Moggi, M. Osanna, *Pausania. Guida della Grecia. Libri IX, La Beozia*, Milano 2010.
- Müller 2005 = Ch. Müller, *La Procédure d'adoption des décrets en Béotie de la fin du III^e s. av. J.-C au I^{er} s. ap. J.-C.*, in *Citoyenneté et participation à la basse époque hellénistique*, P. Fröhlich, Ch. Müller (éd.), Genève 2005, 95-119.
- Müller 2011 = Ch. Müller, Péri télôn. *Quelques réflexions autour des districts de la Confédération béotienne à l'époque hellénistique*, in Philologos Dionysios. *Mélanges offerts au Professeur Denis Knoepfler*, N. Badoud (éd.), Genève 2011, 261-282.
- Müller 2021 = Ch. Müller, *Mort d'une confédération. Qu'est-il (vraiment) arrivé au koinon béotien en 172/171 av. J.-C. ?*, *Ktèma* 46, 2021, 319-338.
- Mulliez 2019 = D. Mulliez, *La Béotie, les Béotiens à Delphes*, in Lucas, Müller, Oddon-Panissié 2019a, 269-295.
- Papachatzis 1981 [1983] = N. Papachatzis, *Ὁ βοιωτικὸς χάρος Ἡρακλῆς*, *AE* 1981 [1983], 38-51.
- Perdrizet 1900 = P. Perdrizet, *Inscriptions d'Acraephiae*, *BCH* 24, 1900, 70-81.
- Philippson 1894 = A. Philippson, *Der Kopaïs-See in Griechenland und seine Umgebung*, *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin* 29, 1894, 1-90.
- Preuner 1920 = E. Preuner, *Honestos*, *Hermes* 55, 1920, 388-426.
- Raeder 1912 = A. Raeder, *L'Arbitrage international chez les Hellènes*, *Kristiania* 1912.
- Robert (1973) 1989 = L. Robert, *Les Juges étrangers dans la cité grecque*, *OMS* V, 1989, 137-154.
- Roesch 1965 = P. Roesch, *Thespies et la confédération béotienne*, Paris 1965.
- Roesch 1980 = P. Roesch, *Epigraphica*, *Teiresias*, 1980, 1-17.
- Roesch 1982 = P. Roesch, *Études béotiennes*, Paris 1982.

- Roesch 1985 = P. Roesch, *La Justice en Béotie à l'époque hellénistique*, in *Actes du 3^e congrès international sur la Béotie antique*, J. M. Fossey, H. GiJroux (éd.), Amsterdam 1985, 127-134.
- Rousset 1994 = D. Rousset, *Les Frontières des cités grecques. Premières réflexions à partir du recueil des documents épigraphiques*, CCG 5, 1994, 97-126.
- Schachter 1994 = A. Schachter, *Cults of Boiotia. 3. Potnia to Zeus: Cults of Deities Unspecified by Name*, London 1994.
- Van Effenterre, Van Effenterre 1988 = H. Van Effenterre, M. Van Effenterre, *Le Contrôle des étrangers dans la cité grecque*, in *Akten der Gesellschaft für griechische und hellenistische Rechtsgeschichte*, Symposion 7, 1988, 251-259.
- Vollgraff 1902 = W. Vollgraff, *Inscription de Béotie*, BCH 26, 1902, 570.
- Wilhelm [1911] 1974 = A. Wilhelm, *Neue Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde*, in *Kleine Schriften I*, Leipzig 1974.
- Wilson, Donnan 2012 = Th. M. Wilson, H. Donnan (ed.), *A Companion to Border Studies*, Oxford, London 2012.
- Yemeniz 1865 = E. Yemeniz, *L'Agriculture et les travaux publics en Grèce*, *Revue des deux mondes*, seconde période, vol. 57, n. 4, 1865, 858-891.



Fig. 1. Carte du lac Copais établie en 1894 par A. Philippson.



Fig. 2. Inscription mentionnant Haliarte (cliché Chr. Müller 2021).



Fig. 3. *IG* VII 2792 (cliché Chr. Müller 2012).



Fig. 4 et 5. Pierre portant (face A) la délimitation entre Akraiphia et Kôpai (cliché J. Buffet 2021) et (face B) une inscription inédite.



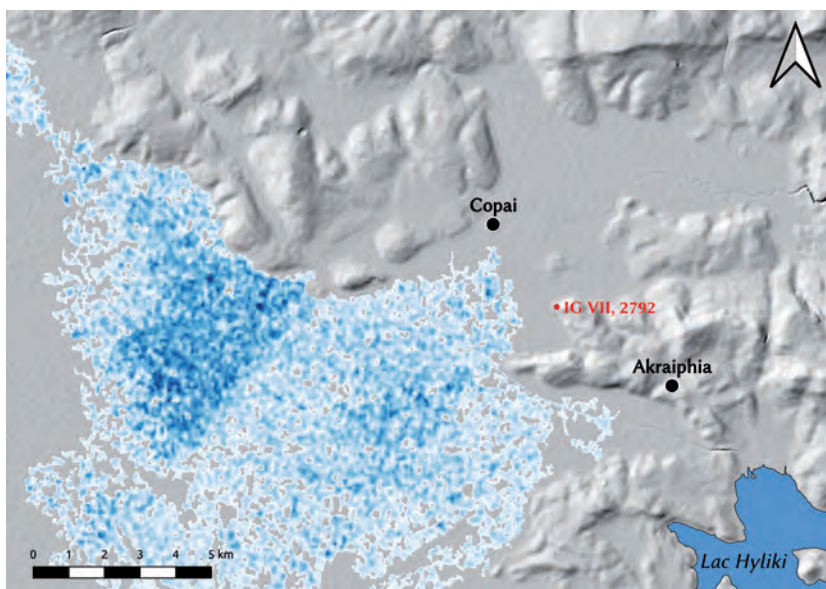


Fig. 6. Simulation de l'étendue du lac dans la baie de Képhalari en période de décrue (niveau de l'eau = 94,8 m). © DAO Th. Lucas 2021.

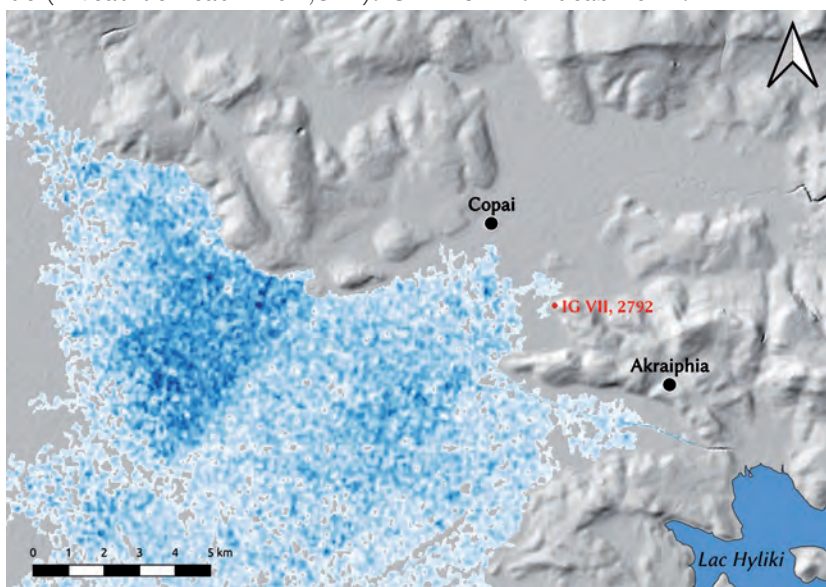


Fig. 7. Simulation de l'étendue du lac dans la baie de Képhalari, hypothèse d'une crue basse (niveau de l'eau = 95,5 m). © DAO Th. Lucas 2021.

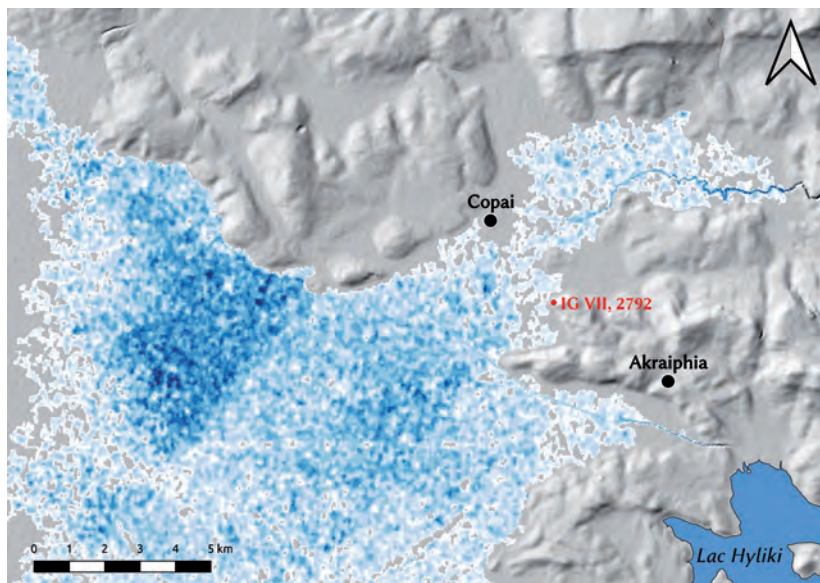


Fig. 8. Simulation de l'étendue du lac dans la baie de Képhalari, hypothèse d'une crue moyenne (niveau de l'eau = 96 m). © DAO Th. Lucas 2021.

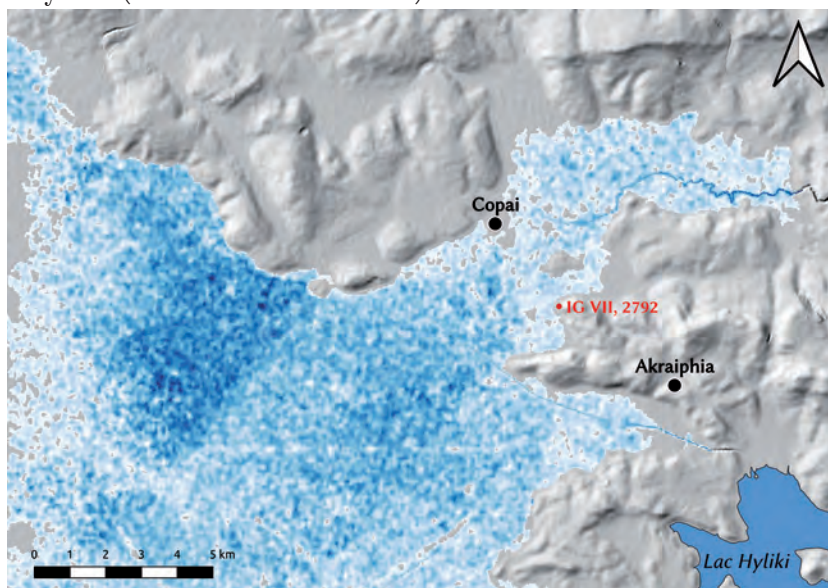


Fig. 9. Simulation de l'étendue du lac dans la baie de Képhalari, hypothèse d'une crue importante (niveau de l'eau = 97 m). © DAO Th. Lucas 2021.

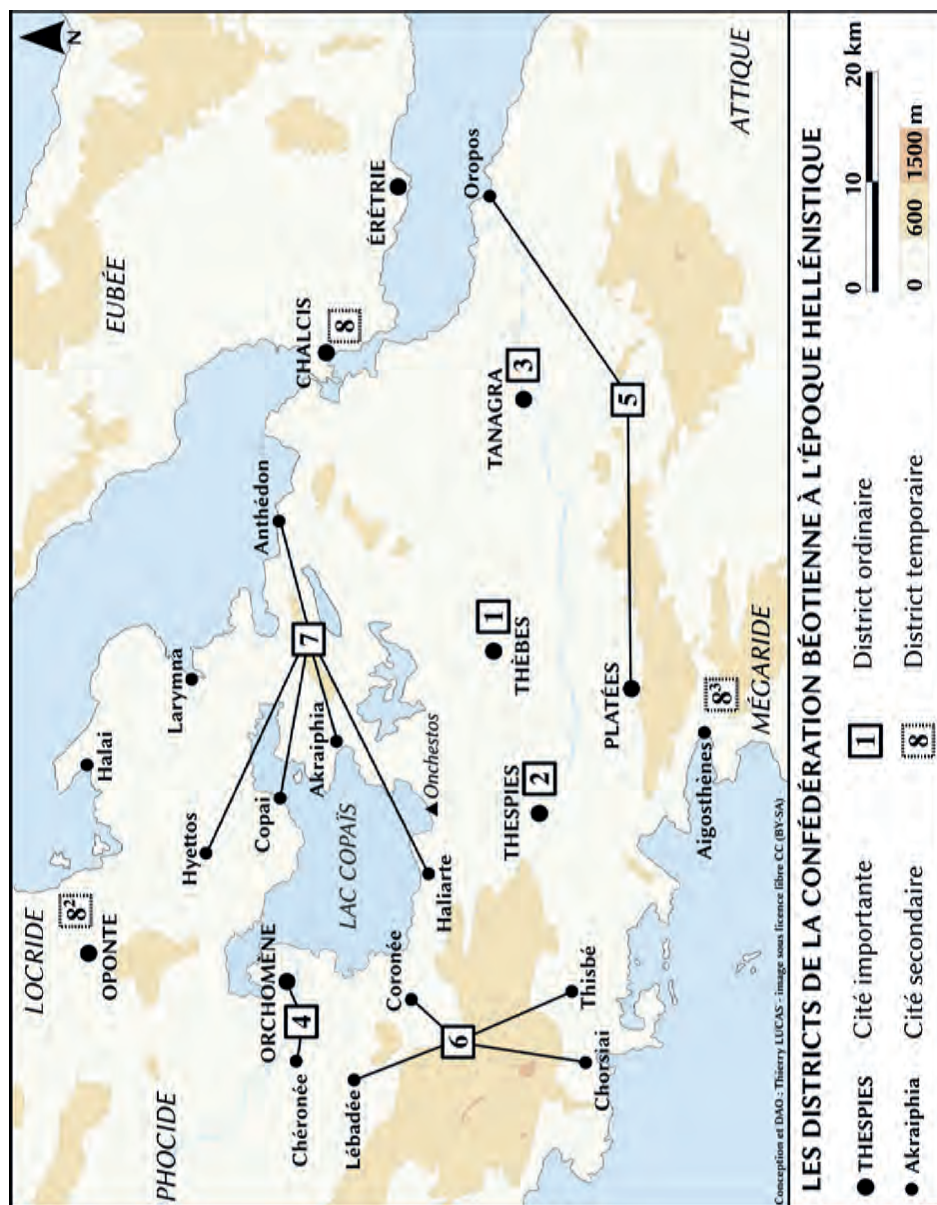


Fig. 10. Carte de la Béotie hellénistique et de ses *télè*. © DAO Th. Lucas 2019.

LEMNOS: A FRONTIER ISLAND IN THE NORTH AEGEAN SEA

1. The frontier of Lemnos as a marginal place, from ancient historiography to modern perception

In this paper I will give an overview of the archaeological *facies* documented at Lemnos in the archaic period, going over the main discoveries made in the two main centers of the island: Myrina on the western coast and Hephaistia on the northeastern coast. Between the late eighth and late sixth century BC, the island was characterized by a distinctive and hybrid culture. The main manifestations of this culture ended abruptly after the Athenian conquest of the island, which Miltiades seized in 500 BC¹.

To address the theme of the culture of Lemnos in the archaic period, however, I need to start from some preliminary considerations which are closely connected to the theme of this book and to the long and controversial history of “Lemnian” studies. For a long time, difficulties in interpreting the historical and epigraphic evidence from the island have caused this area to be relegated to a position of geographic and cultural marginality within the rest of the Aegean world, at least until the passage of the island “from the Tyrrhenians to the Athenians”.

Furthermore, the perception of Lemnos as a liminal place has been boosted ever since antiquity by a clearly pro-Athenian historiographic trend manipulatively drawing on legends – such as the Greek myth of the “margin”, connected particularly to Philoctetes² – and traditions

1 Hdt. VI, 136-140; D.S. X, 19, 6; Nep. *Milt.*, 1-3. On the conquest of Lemnos by Miltiades, Ficuciello 2013, 197-198.

2 Alessandri 2009; Alessandri 2010; Angelini 2021.

– such as those about Tyrrhenian piracy³ – portraying the island as a deserted and inhospitable place, inhabited by populations such as the *Sinties*, whom Homer calls *agriophonoi*⁴ – “of wild speech” – (but not *barbarophonoi*, as the Carians⁵), and Hellanicus calls *mixelles*⁶, or the Pelasgians – identified by many sources with the Tyrrhenians – who had committed heinous crimes against the Athenians (the famous *lemnia kaká*)⁷.

After the conquest of Miltiades, the Athenian propaganda construed Lemnos as a frontier island⁸, a gateway to unknown territory, a boundary between the known and the unknown, order and disorder, civilization and barbarism, as probably evidenced by the representations of the Pelasgians and the Tyrrhenians on the friezes of the Ionic temple on the Ilisus and of the Hephaisteion according to the interpretation proposed respectively by L. Beschi⁹ and J. McInerney¹⁰.

What has especially contributed in emphasizing Lemnos’ cultural marginality in our modern perception, however, is that, for many years, scholars have almost exclusively focused on the ethno-linguistic issue of the language of the stela of Kaminia (Fig. 1). Ever since its discovery in 1884 by G. Cousin and F. Durrbach, this document, drawn up in the second half of the sixth century BC, was the main hub of the academic debate on Lemnos¹¹. The actors of this *querelle* were mainly linguists, staunch advocates of the proximity of the language of the stela – and of other short inscriptions found early on and recently – to Etruscan¹².

This celebrated stela was also the main reason why, back in the 1920s, Italian archaeologists requested an excavation concession from

3 Gras 1976; Giuffrida Ientile 1983; Ficuciello 2013, 75-77.

4 Hom. *Od.* VIII, 294.

5 Hom. *Il.* II, 867.

6 Hellanic. *FGrHist* 4 F 71.

7 Hecat. *FGrHist* I F 127; Hdt. I, 56-57; IV, 145; V, 137; VI, 137-140; VIII, 44; Soph. *Ph.* 300-306; Phot. Suid. Hsch. *s.v.* Ἀθήμνια κακά. See Dumézil 1998; Gras 1985, 589-632. For the “myth of the margin”, which the Athenians conceived especially in relation to Lemnos, see Ficuciello 2013, 71-72.

8 Gras 1985, 620-624.

9 Beschi 2003.

10 McInerney 2021.

11 Cousin, Durrbach 1886.

12 De Simone 1996; De Simone 2004; De Simone 2011; De Simone 2012. For an extensive bibliography on the stela of Kamina, see Ficuciello 2013, 25, n. 34.

the Greek government, regarding this exploration as a “*dovere di archeologia patria*”, a duty to national archaeology¹³.

When, during the 1930s, the Italian Archaeological School in Athens started its investigation of the settlement of Hephaistia, it tried to find a connection between the historical and epigraphic evidence and the archaeological *facies* of the archaic period. The definition “Tyrrhenian” was thus coined. It was first used by Alessandro Della Seta in two articles respectively entitled “Iscrizioni tirreniche di Lemno”¹⁴ and “Arte tirrenica di Lemno”¹⁵, and was later echoed by Domenico Mustilli to designate the culture of the inhabitants of Hephaistia, the users of the incineration cemetery¹⁶.

Ever since their first discoveries, however, the archaeologists observed that, in spite of the attestation at Lemnos of a language that appears to be related to Etruscan, the local culture shows no relation to the Etruscan culture in Italy, either in the same period or in the previous centuries¹⁷.

Today, there is a consensus among linguists that the language of the stela of Kaminia is evidence of a later migration of people to Lemnos, which was inhabited by a Thracian ethnic group whose name has also been handed down to us, *Sinties*, a people who are recurrently mentioned in Homeric poems and whose memory is preserved in the historical age¹⁸.

Historians have tried to reconstruct the dynamic of events that could have led to the presence of this alphabetized community on the island. It presumably was formed of small, non-structured groups, which may have merged into the local milieu, giving rise to a mixed community of which many testimonies are preserved in the Northern Aegean, in the Hellespont and in Thrace¹⁹.

Recent studies on the theme of ethnicity across different geographical areas of the ancient world, however, have proved that it is impossible to

13 Della Seta 1924-1925. On the early Italian investigations on Lemnos, see *Della Seta oggi* 2001; De Domenico 2020. For the history of A. Della Seta’s excavations on Lemnos, see Ficuciello 2013, 24-38. On the political and cultural climate from which the Italian explorations in Lemnos sprang, see Greco 2012a; Greco 2017.

14 Della Seta 1937a.

15 Della Seta 1937b.

16 Mustilli 1942.

17 Beschi 1996 and “dibattito”, 122-123.

18 Hom. *Il.* I, 593; Hom. *Od.* VIII, 294. On the *Sinties*, see Ficuciello 2013, 70-73.

19 Gras 1976; Gras 1985, 629-632; Heurgon 1988; De Simone 1996, 73-77; see Ficuciello 2013, 73-75.

read ethnic identity into archaeological evidence²⁰, and even the use of a specific language in writing practice is not considered a decisive element in an ethnic and identity sense²¹.

In the meantime, new discoveries in other Mediterranean contexts have raised new questions about the peopling of Lemnos, questions which call for a redefinition of the issue.

The main purpose of the long-term study I have undertaken over the last few years has been precisely to try to remove Lemnos from the “cultural isolation” it has been relegated in for too long. I have sought to situate the cultural identity of the island within the complex geography of the ancient Mediterranean²². To do so, I have used a similar method to that employed in studies on so-called “frontier cultures”²³.

Thanks to the new archaeological discoveries, over the last few years the North Aegean has attracted more attention than in the past, especially as regards the study of the relations between the various regions along its coasts: Chalcidike, Macedonia, Thrace, Thasos, Samothrace, the Troad, the coasts of Anatolia, Lesbos. In this area, different experiences and populations came into contact, and the Greeks gained the upper hand only after Athens began to exert its hegemony here²⁴.

Both written information and archaeological evidence bear witness to an extremely dynamic historical and socioeconomic reality. They also indicate that in archaic times the island was an important hub in Northern Aegean trade²⁵. In such a context, cases of multiethnic coexistence may have occurred²⁶.

The many commercial transactions that go on in Lemnos in the Ho-

20 On the problem of the definition of ethnic and cultural identities in the Mediterranean on the basis of archaeological evidence, see Morgan 1996; Ridgway 1999; Antonaccio 2001; Morgan 2001; Gras 2002; Tsetskhladze 2006, LIX-LXII; Luce 2007; Antonaccio 2010; Bats 2010; Ridgway 2012.

21 Hall 1997, 177-185; De Simone 1996, 94-95; Bombi, Graffi 1998; Moggi 1998; Oniga 1998; Hall 2001; De Simone 2009, 41-42. On the problem of the ethnic-linguistic relationship in Lemnos, see Ficuciello 2013, 68.

22 Ficuciello 2013, 67-195.

23 On the debate on these issues, see *Atti Taranto* 37; Greco 2012b.

24 Ficuciello 2013, 78-96.

25 Ficuciello 2013, 83-85.

26 On the multi-ethnic settlements in the North Aegean, see Ficuciello 2013, 69, 93.

meric poems display all the typical features of aristocratic trade²⁷. The island appears to have been a well-known “marketplace”, specializing in the trading of slaves and durable goods (such as metals and luxury project) in exchange for *biotos* (wine, cattle, and skins)²⁸. Hospitality for carrying out commercial transation, therefore, represented an archaic form of payment attributable to a duty or a customs tax in which an ancient form of “administered trade” can be recognized²⁹.

Ultimately, Lemnos should be removed from its geographical and cultural isolation because, as M. Gras pointed out, “*la question de Lemnos est essentielle pour comprendre le fonctionnement de la Méditerranée archaïque*” and Lemnos cannot be understood “*en faisant abstraction des modèles historiques utilisés dans l’ensemble de la Méditerranée archaïque*”³⁰.

Indeed, Lemnos was located in a strategic position in the North Aegean, a space that became a major crossroads of peoples and culture in the course of antiquity (Fig. 2). In the Early Bronze Age, the island had been home to a splendid civilization, related to that of Troy I and II³¹. The archaeometric analyzes of the gold objects of the early Bronze Age from Troy and Poliochni on the island of Lemnos prove that the artefacts of the two centres, in addition to the typological similarity, also presented an analogous elemental composition of the gold: these two sites shared both metal procurement and exchange of items and/or specialist workers³².

During the Iron Age and the archaic period, the eastern part of the island continued to maintain close relations with Troas and Anatolia, while its western part entertained contacts with the Thracian region and Chalcidike. Indeed, the distance between Myrina and Mount Athos is just 300 *stadia* ca., about 60 kilometers. A similar distance separates

27 Hom. *Il.* VII, 467; VIII, 230; XXI, 40, 46, 48, 79.

28 Mele 1979; Ficuciello 2013, 83-86.

29 Mele 1979, 72-73; Ampolo 1994, 32.

30 Gras 2003, 107-108.

31 Bernabò Brea 1964; Bernabò Brea 1976.

32 The goldsmiths used gold from alluvial deposits, or minerals from the disintegration of rocks carried by the waters of rivers, the same source was also used to make the jewels of Ebla and Ur: to the gold-bearing source of the Mesopotamian area, a second source is added with compositional characteristics compatible with the gold sources identified in Georgia and Armenia, i.e. in the Caucasus. For recent archaeometric analyses, see Numrich *et al.* 2023.

the eastern coasts of the island from Troy. It is likely that Thracian presence was as deeply rooted and long-lasting as it has been proved to be in Thasos³³.

The geographical position of the island on the route for the Straits is also an important factor to consider in relation to the hybrid culture that has developed in this insular area, which for a long time maintained a politico-cultural identity distinct from that of neighboring islands and mainland settlements, having been conquered and colonized by a Greek city only in the fifth century BC³⁴. This hybridization shows features that appear to be the result of a complex strategy of cultural selection, reinterpretation and mediation.

2. The archaeological evidence

Over the last few years, the archaeological evidence has increased thanks to new important discoveries made at Myrina and, above all, at Hephaistia (Fig. 3). Investigations conducted under the direction of Emanuele Greco, and subsequently up to the present day by Emanuele Papi, have revealed that the settlement was inhabited uninterruptedly from the Bronze Age to the archaic period, and subsequently from the classical to the Byzantine period (Fig. 4)³⁵.

Previous excavations by the Italian Archaeological School of Athens had uncovered significant evidence from the archaic period, particularly in the necropolis and a sacred area (Fig. 4, n. 3 and 8)³⁶. This evidence, which I will dwell on now, dates from a period extending from the late eighth century BC, when the incineration necropolis began to be used, to the late sixth century BC, and thus until Miltiades' conquest of ca. 500 BC³⁷.

A study of pottery classes carried out in the Thirties and Forties highlighted a typological distinction between the earlier production,

³³ Pouilloux 1954, 15-17; Pouilloux 1989.

³⁴ On the specific cultural characteristics of insularity, see de Angelo Laky, Angliker 2021.

³⁵ Ficuciello 2013, 47-63, 96-99; Greco 2018; for recent explorations at Hephaistia, see Di Cesare 2018, Di Cesare 2019 et Di Cesare, Sarcone 2021.

³⁶ Ficuciello 2013, 25-47.

³⁷ Ficuciello 2012.

mainly belonging to class G2-3 (late eighth to first half of seventh century), and the later one (second half of the seventh to sixth century BC), which is characterized by different shapes and decorative motifs³⁸. My reexamination of the contexts revealed that these different productions correspond to two different historical periods, distinguished by specific social transformations that can be interpreted in the light of cultural phenomena that occurred in contemporary Aegean and Mediterranean milieus³⁹.

2.1. From the second half of the eighth to the first half of the seventh century BC

The first phase, dating from the late eighth to the first half of the seventh century BC, is characterized by two main classes of pottery of a Sub-Geometric tradition. One is constituted by Grey Ware, which was produced locally between the late ninth and early seventh century BC, and has parallels in Macedonia, Chalcidike, western Anatolian coastal regions such as Aeolia and the Troad, and Euboea, particularly Lefkandi (Fig. 5)⁴⁰.

The other pottery class, called G2-3, is widespread in the North Aegean. Its main production center must have been Lemnos itself, since many exports were found at Troia, Thasos, Lesbos, Samothrace, Neapolis (Kavalla), Eion and Skyros, and Karavournaki⁴¹.

This pottery is characterized by distinctive shapes and a decoration of linear and concentric geometric motifs (Fig. 6). It shows a strong influence of Euboean prototypes. Indeed, as early as the tenth and ninth century BC the Northern Aegean area had been frequented by prospectors from Euboea attracted by the raw ores of the area and opportunities to establish trading posts, although the “Euboean settlements” of Methone, Mende, Torone, Dikaia, were only founded between the end of the eighth

38 Ficuciello 2012, 41-43.

39 Ficuciello 2008.

40 Danile 2011.

41 On the pottery G 2-3 from Lemnos, Beschi 1985, 57-58; Beschi 2005; Ilieva 2015; Sarcone 2020. On the same production from Troy: Aslan 2002; from Thasos: Muller 2010, 217-218; from Karavournaki: Manakidou 2010; for other production centers in the North Aegean, see Ficuciello 2012, 41, n. 5-7; Ficuciello 2013, 88-90, n. 447-463. See also Ilieva 2013; Ilieva 2014; Ilieva 2016; Ilieva 2020.

and seventh centuries BC (Fig. 2)⁴².

A first classification of Lemnos pottery was put forward by D. Mustilli in his study of the incineration necropolis of Hephaistia⁴³. Cremation graves came into use during the second half of the eighth century BC, but the tombs of the first phase yielded a huge amount of metal objects, especially iron weapons, bronze fibulae and gold parures⁴⁴. Some tombs exhibited, as real *keimelia*, some very old small objects, such as a Mycenaean seal and a gold disc of the Geometric period, of Phoenician or North Syrian manufacture, also attested in Lefkandi and on Skyros⁴⁵.

During the same period, in the settlement area of Hephaistia, many traces of metalworking shops were found. This evidence is in agreement with the finds made in the earlier necropolis.

Smelting kilns for bronze of the Subgeometric period were found underneath a religious building of the archaic period (Fig. 4, n. 3; Fig. 7)⁴⁶. They were probably used to process metal objects, but not to produce metal, because Lemnos lacked the raw ores. This kind of activity is also documented by other finds at Hephaistia, such as stone or clay matrices for gold plaques (Fig. 8)⁴⁷. The same technique of gold melting was employed at Eretria and at Methone⁴⁸: this circumstance presupposes the circulation of raw material, products and knowledge through merchants and itinerant craftsmen.

Lemnos was thus certainly a metal-importing center, although we do not know for sure where the raw ores came from. The Chalcidike is certainly well-endowed with mines of silver, lead, and gold, which the Lemnians could have certainly easily procured in exchange for wine. Indeed, a wine-production installation was recently found in the settlement⁴⁹. Luxury goods and imports may have been redistributed, and locally made metal products may have been traded. Coherently with the

42 Lemos 1998; Moschonissioti 1998; Soueref 1998; Tiverios 1998; Tiverios 2008, 1-32; Leone 2012; Mazarakis Ainian 2012b; Ficuciello 2013, 86-88; Charalambidou 2017; Donnellan 2017; Alexandridou 2020; Verdan 2020; Kotsonas 2020.

43 Mustilli 1942.

44 Ficuciello 2012, 43-44; Ficuciello 2013, 102-110.

45 Ficuciello 2013, 90-91, n. 471-473, fig. 32; 96-97, fig. 36.

46 Ficuciello 2012, 51-58; Ficuciello 2013, 110-114.

47 Messineo 2001, 282-283, n^{os} 685-687, fig. 350; Beschi 2008, n^{os} 109, 852-853, tav. XXXVII, m-n; Ficuciello 2013, 113-114, fig. 49; Savelli 2016.

48 Verdan 2020.

49 Camporeale *et al.* 2012, 113-117; Ficuciello 2013, 114-116, fig. 50.

picture outlined so far, it can be hypothesized that *technē* constituted an important element in local trade. Thus, in its first phase Hephaistia was mainly a metalworking center.

The same appears to be true of the settlements of Limenas on Thasos, where the earliest traces of the city are those of a metalworking shop that was active during the same period as the one in Hephaistia, i.e., between the late eighth century BC and the first half of the seventh)⁵⁰. In this case, however, the kilns must have employed ores from the mine on the acropolis⁵¹.

The concentration of metalworking activities on the Acropolis of Hephaistia suggests that they were confined to one specific group of the community, presumably the wealthiest. My hypothesis is that the metalworking area on the hill of Hephaistia stood near the residence of a prestigious member of the local community, a residence I designated the “Building with the Stips” (Fig. 9)⁵². In support of this hypothesis, I adduced as evidence the metal slag found in a room, and the hearth, pithoi, pots, kitchen pottery, frame weights, and spools found in the first phase of the building⁵³. This evidence, combined with the plan of the building, its off-center access, and its long axial corridor ending in a room (reminiscent of the Syro-Anatolian palaces of the *bit-hilani* type⁵⁴, or ruler dwellings such as the “Sacred House” of the Academy of Athens⁵⁵), suggests that this was a residence⁵⁶. Metallurgical activities were associated with the area of the future sanctuary of Apollo at Eretria, which was a residential neighborhood of the Eretrian elite in the early eighth century BC⁵⁷.

The evidence from the sacred area of *Kaberion* at Chloi, a short distance from Hephaistia, is completely different. Here the signs of the sacred are evident as early as the late eighth century BC.: an immense votive hoard was found here, exclusively containing pottery for ritual

⁵⁰ Muller 2010, 216-218.

⁵¹ On the metallurgical workshops of the Archaic period found in Thasos, see Sani-das 2018.

⁵² Ficuciello 2008; Ficuciello 2012, 51-68, 82-83; Ficuciello 2013, 110-114, 119-120.

⁵³ Ficuciello 2013, 112-114, fig 48.

⁵⁴ Sinopoli 2005.

⁵⁵ Alexandridou, Chountasi 2019.

⁵⁶ Ficuciello 2012, 56-58.

⁵⁷ Mazarakis Ainian 1987.

purposes. This is the largest G2-3 pottery find in the whole North Aegean area (Fig. 10). In my opinion, the *Kabeirion* is an extra-urban sanctuary having a major integration function for the whole population of the island, which was evidently organized on a territorial basis⁵⁸.

As to Myrina, the western city of the island, the archaeological evidence is scarcer because the site was occupied continuously from antiquity down to modern times. An interesting complex, datable between the late eighth and the sixth century BC, has been excavated by the Greek Eforia at Avlonas, a few kilometers north of Myrina (Fig. 3). It is constituted by buildings with different plans, and displays analogies with many coeval buildings in the Greek world, especially in Euboea (Eretria) and Attica (Fig. 11). In particular, it shows close affinities with the so-called “compounds” of Oropos⁵⁹ and with the famous complex of Lathouriza in Attica⁶⁰; notably, it includes three buildings arranged in a row side by side, which can be interpreted as comprising a cult room, a reception room used to host assemblies, and a granary⁶¹. This complex may have been the residence of a village chief, reuniting in itself the main functions of collective life: religion, administration, and the storage and redistribution of produce⁶².

2.2. From the second half of the seventh century BC to the end of the sixth century BC

The second phase, which begins in the second half of – or late in – the seventh century BC, and was concluded at the end of the sixth, is distinguished by a completely different ceramic production, new and original, characterized by great eclecticism and interesting figured scenes⁶³. This pottery shows some outside stylistic influences, especially from Ionia and the Cyclades, and has parallels in some Orientalizing and archaic productions of various centers in Greece, a trend that is also observable in other coastal districts of the Northern Aegean and the Pontic area.

58 Ficuciello 2013, 116-120.

59 Mazarakis Ainian 2020.

60 Mazarakis Ainian 1995.

61 Ficuciello 2012, 76-79.

62 Ficuciello 2013, 185-189.

63 Della Seta 1937b; Messineo 2001, 175-243; Beschi 2004, 303-329.

This production was also exported to Thasos, Lesbos, Samothrace, and Neapolis (Kavalla)⁶⁴.

From the mid-seventh century BC onward, imports are also recorded from Corinth, Thasos, Lesbos, Chios, Rhodes, and from the Microasiatic area, while the importation of Attic and Beotic black-figure pottery began in the mid-sixth century BC (Fig. 12)⁶⁵.

This phase coincides with a moment when the island of Lemnos appears to undergo radical sociocultural changes, like the whole Mediterranean area at the time and, specifically, the region of North Aegean⁶⁶. Around the mid-seventh century BC, in fact, the area began to be frequented by other communities who first joined and then replaced the Euboeans by taking over their networks⁶⁷. These new movements came from the Cyclades and also attracted initiatives and migrations from the Ionian cities of Asia, such as Phocaea and Miletus, which touched the coasts and islands of the Northern Aegean along the routes to the Euxine Sea⁶⁸. But it is important to point out that at Troy, in the middle of the seventh century BC, there is a strong discontinuity accompanied by clear signs of destruction, followed by the arrival of new people⁶⁹.

My re-examination of excavation contexts showed that the changes in pottery production coincided with a sort of cultural caesura in the history of the settlement of Hephaistia. This discontinuity is especially evident in the necropolis, where radical changes occurred around the mid-seventh century BC, including the rarefaction of burials and changes in the distinctive signs of local elites. By the end of the century, this cemetery was no longer used. No burial of the sixth century BC has been found, either here or in the rest of the island⁷⁰.

From the seventh century BC onward, burial assemblages change radically. Metal artifacts dwindle away, except for gold, and imports appear.

64 Ficuciello 2012, 42, n. 11-12.

65 Ficuciello 2013, 93, n. 485-493.

66 Giangiulio 1996; Étienne 2010; Charalambidou, Morgan 2017.

67 On the crisis experienced by the Euboic world and the end of Euboic frequentation of the Northern Aegean, see Gimatzidis 2011, 963-964; Mazarakis Ainian 2012a, 79-89; Verdan 2020, 291-292.

68 Tiverios 2008; Baralis 2008; Archibald 2010. For an overview of mobility in the Northern Aegean during this period, see Ficuciello 2013, 93-96.

69 Aslan 2009.

70 Ficuciello 2008, 57-63.

Among Corinthian pottery, a standout artifact is a *lekythos* showing the earliest known depiction of Achilles stalking Troilus (650-625 BC) (Fig. 13)⁷¹. In one tomb there were numerous exotic objects and Oriental products⁷², such as two unusual limestone dice⁷³, Syro-Palestinian objects, including necklace pendants shaped as the Egyptian god Bes⁷⁴, and a statuette of probable Samian origin⁷⁵.

These objects raise the issue of the circulation of products of Oriental origin through Phoenician commerce⁷⁶. The hypothesis that the coasts of Thrace and the Northern Aegean had been frequented by the Phoenicians, although upheld by many historians, so far has not found significant archaeological confirmation. There is some evidence of Phoenician-Cypriot presence in the Northern Aegean around the mid-seventh century BC⁷⁷.

The island of Lemnos itself may have attracted Oriental merchants, because it holds a very precious resource, its salt mines, which can still be seen on the east coast of the island, a short distance from Hephaistia, near the Aliko Salt Lake (Fig. 3; Fig. 14).

However, the dynamics of the circulation of Oriental products in the Northern Aegean must have been diverse. Euboean traders, for example, must have been an important vector of Oriental wares all over the Mediterranean basin. Since the beginning of the first millennium, they frequent the Syrian ports of call of Tyre and Sidon, and follow the western routes of the Phoenicians all the way to Huelva. They are the protagonists of trade and relations between the areas of the Cyclades and the Northern Aegean⁷⁸. But in this period, it is above all the Samians, the Milesians and the Phocaeans who navigated the routes of the

71 Mustilli 1942, 124, n° 32, fig. 219; 222-226, pl. XIX; Ficuciello 2013, 125-129, fig. 56b.

72 Ficuciello 2012, 44-49.

73 Mustilli 1942, 101-102, n°s. 9-10, fig. 158-169, pl. XVII; Ficuciello 2012, 45-48, fig. 5; Ficuciello 2013, 122-123, fig. 54c.

74 Mustilli 1942, 101, n° 7, fig. 155; 258; Ficuciello 2013, 122-123, fig. 54f.

75 Mustilli 1942, 101, n° 8; 255-256; fig. 156-157; Ficuciello 2013, 122-124, fig. 54b.

76 On the silver crater that had been donated by the Phoenicians to the king of Lemnos Thoas (Hom. *Il.* XXIII, 740-749), see Ficuciello 2013, 83-84.

77 Ilieva 2019.

78 For this issue with the main bibliography, Ficuciello 2013, 86-88, 91; Botto 2020.

North-Aegean⁷⁹. It should also be considered that Lemnos, at certain times of the year and in particular meteorological conditions, represented an obligatory stop along the route towards the Strait: piracy, therefore, could be interpreted as an archaic form of control of the “territorial waters” that forced ships to stop at transit points for “tax collection”⁸⁰.

It is also important to stress that Oriental objects are only found in emergent burials in the necropolis: the same tombs contain a series of artifacts akin to those found in the sacred area on the hill of Hephaistia, a sort of acropolis that became a cult place precisely in this period, in a space that was previously used for another purpose⁸¹.

The necropolis, therefore, allows us to record, around the middle of the seventh century. BC, a sharp demographic decline which, however, was accompanied by major transformations in the area of the town and followed by a rapid recovery.

Starting from the mid-seventh century BC, the settlement area underwent major changes. In the space where metal had been previously produced, a sanctuary was established. A rich stips was found here, which contained materials traceable to a chthonic female cult, as proved particularly by the famous terracotta sirens and sphinxes, demons of the underworld, whose iconographies show similarities with the Near-Eastern influence in Ionia⁸². The local iconographies of the goddess reproduce a hybrid figure closely resembling the depiction of the Phrygian Cybele and the Pothnia Theron of the Anatolian Aegean area, but in other examples she is similar to Thracian Bendis or is an enthroned goddess with horses or in similar to Athena (Fig. 15)⁸³. In these representations we recognize the composite, hybrid, polyvalent and anonymous goddess of Lemnos admirably described by Sophocles in *Philoctetes*⁸⁴. Finally, some objects show affinity with Cretan prototypes⁸⁵, while others evoke episodes in the Homeric epic⁸⁶.

79 Ficuciello 2013, 91-96.

80 Ampolo 1994, 34-35.

81 Ficuciello 2012, 44-51; Ficuciello 2013, 121-132.

82 Ficuciello 2013, 139, fig. 64.

83 Ficuciello 2013, 137-138, fig. 62, 64b.

84 *Soph. Phil.* 391-402. See Ficuciello 2012, 61-62.

85 Pernier 1934. Cf. Ficuciello 2012, 56, fig. 16; Ficuciello 2013, 124-125, fig. 56a; 140 fig. 65.

86 Ficuciello 2013, 141, n. 827-829, fig. 62d, 63a.

In the main room of the building, interpreted as a *thesauros*, between 1929 and 1930 hundreds of objects placed around a baetyl were found. They include many imports, particularly from Paros, Rhodes, and Attica (Fig. 16)⁸⁷.

Besides this *thesauros*, an actual cult building was erected in the same space where the Subgeometric kilns had stood. This building was discovered in 1981 by L. Beschi and G. Messineo⁸⁸. It has rows of benches on either of its long sides. At the back of it is an *eschara* with fictile tubes for libations. In a corner was a small shrine, a kind of *adyton* with an inner bench and an off-center entrance. It must have been used for initiatory rites; the many *karchesia* found here prove that wine was ritually consumed here in ceremonies (Fig. 9)⁸⁹.

This building was part of a very large complex that extended over the whole plateau and included other reception rooms, as well as workshop and storage areas (Fig. 17). In my opinion, this building must have housed all the main functions of collective life, including those of not expressly religious character. It might hence have been the *anaktoron* of a *tyrannos* or *basileus*. In the last analysis, this must evidently have been a building where the sacred was embedded in the political function. My examination of the cemetery proves indeed that in the mid-seventh century BC some royal figures with evident priestly prerogatives emerge⁹⁰.

However, there is another element to consider and to contextualize. During the sixth century BC documents emerge in Lemnos attesting to the use of an anhellenic language already codified in a writing practice: historians and linguists believe that it was an introduction due to the arrival of a literate community which, in accordance with the testimony of Hellanicus⁹¹, would have merged with the local milieu giving rise to a mixed settlement⁹².

The arrival of the Athenians marked a major caesura in the history of the major complex of Hephaistia. Its area was destroyed by a fire around 500 BC, and only reoccupied in the Hellenistic period by a couple

87 Ficuciello 2013, 92-93, fig. 35; 143-144, fig. 67-68.

88 Messineo 1993.

89 Ficuciello 2012, 64-68; Ficuciello 2013, 146-154.

90 Ficuciello 2013, 167-169.

91 Hellanic. *FGrHist* 4 F 71a.

92 Gras 1985, 629-632; Heurgon 1988; De Simone 1996.

of workshops producing cups bearing relief decoration of the type of the so-called Megarian bowls (Fig. 17)⁹³.

However, the complex of buildings brought to light on the northern side of the hill suggests that a cult place of the Athenian colony may have stood in a space contiguous to that of the archaic sanctuary: this is proved by some statuettes of Athena and of the *pothnia* coming from this area⁹⁴. The sacred and cultic aspect is indeed the only element of continuity in the context of the sharp cultural caesura that followed the Athenian conquest of the island⁹⁵.

Before leaving Hephaistia, I must report the recent discovery of at least two more sacred complexes, with rooms containing benches, underneath the theater⁹⁶ and near the isthmus⁹⁷. These buildings apparently included several units for individual “family” groups or *gene*, clustered around the residence of a high-ranking individual⁹⁸. The underlying social structure was thus markedly aristocratic in character. These discoveries pose the question of whether there were hierarchic relationships between the chiefs of each of these *gene*, since this evidents point to a proto-urban organization⁹⁹.

Finally, between the late seventh and the sixth century BC, an archaic cult building was erected at Chloi¹⁰⁰. Its plan is similar to that of other sanctuaries found at Hephaistia, although it lacked an inner shrine. At Chloi, too, we have certain proof that the cult lived on after the Athenian conquest. Although no building of the classical period is preserved, we have a great quantity of materials from this period that were dumped along the slope of the promontory¹⁰¹. These materials came from to the excavation carried out to erect the huge Hellenistic building. Thus, exactly as at Hephaistia, the cult place remained the same. The new building, however, was not superimposed on the previous one, but built *ex novo* in a contiguous space.

93 Massa 1992.

94 Greco, Ficuciello 2012, 153-161.

95 Ficuciello 2013, 197-312.

96 Archontidou 2004.

97 Greco, Correale 2017.

98 Ficuciello 2008, 70-71.

99 Ficuciello 2022.

100 Ficuciello 2013, 164-167, with previous bibliography.

101 Ficuciello 2013, 242-249, with previous bibliography.

At Myrina, the Kastro area, where the archaic settlement stood, has been recently explored¹⁰². It is currently occupied by a fortress from the Genovese and Venetian period, with segments of the mighty archaic walls. Many cuts in the rock can be assigned to some very early buildings. Some rock structures bear witness to the presence of the cult of the Phrygian Cybele¹⁰³.

Myrina has also yielded proof of the performing of Athenian cult rites in the same space where rites had been performed in the archaic period¹⁰⁴. Notably, there is evidence for a *Thesmophorion* here, to which the cult of the *Kabeiroi/Dioskouroi* was associated, exactly as at Chloi. Furthermore, at a short distance from the Kastro, a Greek sanctuary of Artemis was identified. It was the main cult place of the Athenian cleruchy in the early fifth century BC, as borne out by a *horos Artemidos* of 500 BC¹⁰⁵. This area has also yielded archaic materials similar to those from the stips with sphinxes and sirens in the sanctuary of Hephaistia¹⁰⁶; in this case, too, we therefore observe the reprise of a cult after the Athenian takeover.

3. Moudros bay as a strategic coastal seascape

Before concluding, I would like to call attention to the vast bay of Moudros, which may have offered, ever since antiquity, a suitable and safe location for a trading post.

A few years ago, a Mycenaean settlement was discovered on an islet in the bay called Koukonisi (Fig. 3)¹⁰⁷. In the classical period, a *Kome* with a *Herakleion* stood in the middle of the isthmus; they are both known from inscriptions and can be localized with certainty because their names are preserved in modern toponomastics (Fig. 3)¹⁰⁸.

On the basis of a series of historical and topographic observations,

102 Marangou 2021.

103 Ficuciello 2013, 173-180.

104 Ficuciello 2013, 251-255.

105 IG I³ 1500.

106 Beschi 2001; Ficuciello 2013, 180-185.

107 Boulotis 2009.

108 Ficuciello 2013, 277-283.

I have suggested that the *Kome*, the ancient village, may have housed activities connected to the port in the adjacent bay.

Further investigation on the chronology of the sanctuary is called for, to determine whether it dated from before the arrival of the Athenian colonists on the island. The presence of a place where Heracles was worshiped may be a clue to the existence of a trading post next to a landing spot that may have been frequented by Phoenician and Greek merchants after the Mycenaean period¹⁰⁹.

There is evidence, such as the well-known Herodotean tradition about Thasos, connecting ports frequented by the Phoenicians with the foundation of sanctuaries dedicated to Heracles/Melqart (a god with an important integratory role) in the peripheral areas of settlements inhabited by the communities the Phoenicians traded with¹¹⁰.

The survival of the cult in the period that followed the arrival of the Greek colonists may have a parallel in nearby Thasos. Here the *Herakleion* was, par excellence, the place where the ancient Thracian and the Greek population were integrated, in the context of a city that was organized in a bipolar way, even in its urban plan¹¹¹.

Conclusions

This long overview proves my opening argument that Lemnos' cultural marginality is an ancient Athenian historiographic construction, that is still influencing modern historians, but which can be deconstructed on archaeological basis.

In the light of our present knowledge, the island was in the middle of complex socio-economic and cultural networks and included in north Aegean trade from the Bronze Age to the end of the sixth century BC. Since the second half of the seventh century BC, it exhibits significant social stratification and the rise to power of a *basileus* in each town of the island.

During this long period, there are numerous historical and cultural interruptions and continuities, going hand in hand with the probable ar-

109 Ficuciello 2012, 79-81.

110 Ficuciello 2013, 190-191.

111 Muller 2010, 222-223.

rival of new populations (which also seems to be foreshadowed in literary sources) that perhaps are integrated into the local milieu, giving rise to a mixed literate community¹¹².

At this point we have to ask ourselves whether Lemnos represented a “frontier”. To try to answer this question it is first of all necessary to clarify what is meant by this notion that, however, assumes a semantic shift based on the changes in the perspective of the investigation and on the premises from which the historical reconstruction moves.

The use of the term “frontier”, however, always has socio-cultural connotations. Unlike the “border”, which is a dividing line (such as the border between two Greek cities¹¹³), the “frontier” indicates the contact and encounter between different societies and cultures. The fundamental distinction between the two notions is that the first is a regulated and static institution which implies the drawing of a demarcation, the second is an indefinite concept which implies “movement”.

The frontier concept expressed by J. F. Turner in the famous essay “The Significance of the Frontier in American History”, considered the foundation of American identity, is a space in motion during a process of expansion¹¹⁴; this interpretation of the “frontier history” contrasts with the perspective that O. Lattimore elaborated on the basis of the study of the Chinese border which, from insurmountable *limes*, is transformed into the space of the encounter that takes place in the peripheral areas with respect to a specific political horizon, socio-economic and cultural reference¹¹⁵. Therefore, each type of society creates its own type of frontier, as each society crosses its own borders. The conception of the “frontier”, in recent years, has been overcome by R. White who identified in the “Middle Ground” the place of cultural negotiation, the intermediate space between different worlds in which encounters, mixtures, hybridizations take place¹¹⁶. But the Middle Ground is not exactly a place, rather is a polysemantic concept, a network of accommodations and constant

112 Greco 2010; Ficuciello 2013, 69-96.

113 Rousset 1992; Rousset 1994.

114 The essay, presented for the first time in 1893, was published the following year for the *Annual Report of American Historical Association for the year 1893*, 1894, Washington, 197-227. See also Turner 1920.

115 The essay was published in *Reports X Congress International of Historical Sciences*, Rome, vol. I, 1955, Florence, 105-138. See also Lattimore 1962.

116 White 1991.

inventions, adjusted and readjusted in response to changing conditions. This context of mediation, however, has an unstable and transitory nature and is destined to be absorbed by the dominant political formations.

Finally, contemporary anthropologists and sociologists insert a third element in the binomial border/frontier, “migrations”, described as networks, flows and crossings that take place in “transnational places”, or “cross-borders”, in the spaces that are created for mobility of people: this perspective questions the existence of an immutable link between places, cultures and identities, which are a product of social relations, because they are constantly in “movement”. Frontiers are therefore permeable, they are laboratories of hybridization and cultural crossing, places where diversities find common languages, customs are exchanged and lend themselves to each other¹¹⁷.

As far as archeology is concerned, the historiographical notion of “frontier history” has provided those methodological tools that allow for the investigation of contexts located in “peripheral” areas with respect to a political, social, economic and cultural reference horizon: the case studies relating to the Greek colonization, however, have brought out that, in these contexts, the frontier is mainly the place where the exchange takes place in both directions between Greeks and natives, with processes of assimilation and/or re-functionalization of cultural loans that are well expressed by the notion of the “Middle Ground”¹¹⁸. Insularity expresses the Middle Ground par excellence because the sea, which represents an *eschatia* that invites violation, is a privileged vector of relationships and a multiplier of attraction and interaction processes¹¹⁹.

Does the Lemnos case study allow for such an investigation? Can Lemnos be considered a frontier island?

Below I will highlight some aspects that allow us to highlight how the concept of frontier can find a response at various levels in Lemnos.

The first level is that of myth and literary sources, In the Greek imagination, Lemnos, since the high-archaic era, has been a Middle Ground, a space of cultural and intercultural mediation, as some examples prove: 1) the inhabitants of Lemnos, called the Sinties, *agriophonoï* and *mixelenes*, welcome the god Hephaestus who, crippled and deformed, is re-

117 Fabietti 1997; Zanini 2000; Brambilla 2009.

118 Malkin 2002; Malkin 2011.

119 Antonaccio 2013.

jected, marginalized and removed from Olympus but later he is reintegrated¹²⁰; 2) Lemnos hosts the Thessalian hero Philoctetes for ten years, who is first marginalized on the island due to the purulent wound, then is reinstated among the Achaeans because the victory over the Trojans depends on his bow, given to him by Heracles¹²¹; both Philoctetes and Heracles – owner of a sanctuary in Lemnos which has already been mentioned – operate in the “Middle Ground” as cultural mediators and as heroes of social integration¹²²; 3) during the Trojan War, Lemnos is the Middle Ground between Greeks and Trojans: the island serves as a logistical base for the Achaean camp, which supplies itself with food and goods necessary for sustenance and war, but, at the same time, it is also the scene of high-ranking and aristocratic relationships which contemplated the social and symbolic exchange of the “gift”: the island is the place of the “frontier market”, but the exchange relationship evidently did not concern only objects and goods, but also the social practices connected to their “consumption”¹²³.

Attraction and fascination in the Homeric poems (Lemnos is “divine”¹²⁴, “the *polis* of the divine Thoas”¹²⁵, “the well-built fortress, dearest to Hephaestus above all lands”¹²⁶), are replaced by antagonism and cultural resistance. From the second half of the sixth century BC one perceives that the interactions between Lemnos and Athens are particularly intense, but right now Lemnos begins to become an obsession for the Athenians. They therefore elaborated the myth of the border as the engine of the conquest of Lemnos through the radicalization of the prejudice towards the wicked inhabitants of the island who, with their conduct, had prevented peaceful coexistence forever. The Pelasgians who inhabited Lemnos at the time of the conquest of Miltiades, in fact, in the past they had been migrants who had also inhabited Attica¹²⁷:

120 Hom., *Il.*, I, 590-594; *Od.*, VIII, 266-365. On the myth of Hephaestus in Lemnos, Massa 2009; Marchiandi 2016.

121 Hom., *Il.*, II, 716-728; *schol. ad Il.*, II, 721-722; cf. *Od.*, III, 190; VIII, 219-220.

122 Malkin 1998; Malkin 2005.

123 For the “frontier markets”, Ampolo 1999.

124 Hom., *Il.*, II, 723.

125 Hom., *Il.*, XIV, 230.

126 Hom., *Od.*, VIII, 283-284.

127 Hdt., IV, 145.

during the cohabitation, they had built the famous *Pelasgikon*, the wall which defended the rock of the Acropolis¹²⁸.

The representation of Lemnos by the Athenians – a deserted or inhospitable place inhabited by an impious, repelling, barbaric, savage and cruel population – draws its historical motivations from an athenocentric perspective: the island becomes the periphery of the world that must be conquered in order to be able to control even what lies beyond. The historiographical elaboration of the “Tyrrhenian piracy” in an anti-Lemnian key proves that the inhabitants of the island evidently exercised effective control of their maritime borders towards the North-Aegean and the entrance to the Straits.

But let’s now look at the second level: the archaeological record, the cultural models and the cults. They show that the island, throughout the archaic age, thanks to its geographical position and economic and commercial transactions, exercised mediation and cultural intermediation between various interlocutors, above all (but not only) Greeks, Thracians and Anatolians.

Between the Iron Age and the Geometric period, despite some peculiarities, the island exhibits a material culture that clearly fits into the milieu of the Northern Aegean, as evidenced by the ceramic productions, the Gray Ware and the pottery G 2-3. In this period the cult of the *Kabeiroi* was structured in Lemnos: elaborated on a substrate of Anatolian origin, in the Archaic period it spread from Lemnos to numerous centers of the Aegean, such as Samothrace, and as far west as Thebes¹²⁹.

From the second half of the seventh and especially in the sixth century BC, a strong cultural identity emerges on the island, of which we have evidence in the local productions which are different from those of all the other communities of the Aegean.

In the Archaic period, the original and hybrid culture developed which, despite contributions from the Anatolian and Thracian area, appears to be strongly Hellenized and to adhere in full to the cultural models of the Aegean and, more in general, of the Greek world. Indeed, despite the island’s cultural-linguistic peculiarity and the Thracian-Anatolian cult substratum, the transformation processes taking place on Lemnos can

128 Hdt., V, 64; VI 137. On the ambivalent perception of the Pelasgians by the Greeks in historical times, see Di Benedetto 2020.

129 Petazzoni 1906; Hemberg 1950; Collini 1990.

only be explained in the light of other processes under way in the Aegean world and other areas of the Greek world. More specifically, the socio-economic structure of the settlements evolves towards urban or proto-urban forms of organization resembling those of Hellenic societies rather than oriental or Anatolian ones. These processes of social and economic transformation are reflected in the political and institutional changes that occurred in the Greek communities in this period¹³⁰.

The island is a crossroads at the core of north-Aegean networks, but exchanges are not simple commercial transactions: relationships, meetings, exchanges of experiences, goods, techniques, knowledge, comparisons between rituals and cults, have shaped a hybrid and mestizo cultural heritage that is continuously reworked, making a selection from time to time from models and contributions of heterogeneous derivation, in order to reduce the cultural gaps with the interlocutors.

The ethnic-cultural substratum seems to be made up of a mixture of various groups which, having come into contact with each other, build a new culture which is a continuous reinterpretation of the knowledge and beliefs of each component. From the material culture transpires the *entanglement*, the “landscape of the interweaving”: the iconography of the goddess Lemnos, which constitutes an amalgam of many Aegean and Eastern divinities, is the most eloquent representation of an intercultural adaptation created around religious beliefs¹³¹.

The third level is that of written documents which seem to fit coherently into the situation I have tried to define. The stele of Kaminia celebrates *Holaie*, perhaps a native of Phocaea¹³²; the base inscribed in the same language, more recently found in the sanctuary under the theater of Hephaistia, contains the dedication of an *anathema* for a deity called *Hktaon*, perhaps Hecate¹³³. On the sociolinguistic level, the island, during the sixth century BC, represented a linguistic interface produced by a mediation between different ethno-cultural elements¹³⁴: the mixtures and compromises of this “speech community” evidently also concerned the codes of conduct and the rules of coexistence.

130 Mazarakis Ainian 1997; on Hephaistia, see Ficuciello 2022.

131 For the concept of *entanglement*, Stockhammer 2013; for the *paesaggio dell'intreccio*, see Giangiulio 2021, 31.

132 Heurgon 1980; Lejeune 1980; Heurgon 1982.

133 De Simone 2009; De Simone 2011.

134 De Simone 2012.

The experiences of ethnic and social mobility that we collect through written and figurative languages lead us to believe that the overall transformation of Lemnian society, during the archaic period, it contemplated forms of assimilation of different cultural components, precisely as a place of transit and an obligatory point of passage along some sea routes: like a real “frontier land”, Lemnos had implemented a process of interculturalism based on intermediary relationships with “the others”.

After the Athenian conquest, instead, the cultural landscape becomes undifferentiated, like that of any Attic overseas possession¹³⁵. But even in this different historical moment, in which the imposition of another order seems to prevail (as emerges in the town planning¹³⁶ and in the funerary rites of Hephaestia¹³⁷), some forms of cultural assimilation and intermediation emerge through the adaptation, appropriation and reworking of cults of Lemnos by the Athenians who now become the “sons of Hephaestus”¹³⁸.

With the arrival of the Athenian colonists, indeed, an interesting phenomenon is observed: the cult places of the cleruchy were established in the same spaces that had had this function in the previous period. Furthermore, although typically Attic practices were introduced, the local pantheon did not disappear, being somehow incorporated into the beliefs brought by the Attic colonists. This led to forms of religious comingling we can perceive reflections of even in Athens. The introduction of cults such as that of Bendis, Cybele, Artemis Agrotera, or Hephaestus on the Kolonos Agoraios¹³⁹; the adoption of the ithyphallic herms¹⁴⁰; the performing of many tragedies with Lemnian subjects, among which the fortune of the subject of Philoctetes stands out¹⁴¹, prove that the *indigenous* culture of this island in the North Aegean Sea succeeded in permeating the cultural identity of the Athenians¹⁴².

135 Marchiandi 2003; Culasso Gastaldi 2012a; Culasso Gastaldi 2012b; Ficuciello 2013, 197-312.

136 Greco, Ficuciello 2012, 149-150.

137 Savelli 2018.

138 A. *Eu.* 12-14.

139 McInerney 2019.

140 On the invention of the ithyphallic herms attributed by Herodotus to the Pelasgians-Tyrrhenians, see Hdt. II, 51,2; for the problem of the origin of the ithyphallic herms, see Beschi 2000, 14.

141 Avezzù 1988; Culasso Gastaldi 2020.

142 Greco, Ficuciello 2012.

In conclusion, was Lemnos a frontier island in the North Aegean Sea? Lemnos represented a cultural Middle Ground, the “interface” between Thrace, the Aegean and Anatolia, throughout the archaic age¹⁴³: it was a “frontier island” precisely because it was the exact opposite of a “border island”.

Laura Ficuciello
Università degli studi di Napoli l'Orientale
lauraficuciello@hotmail.com

Bibliography

- Alessandri 2009 = A. Alessandri, *Mito e memoria. Filottete nell'immaginario occidentale*, Roma 2009.
- Alessandri 2010 = A. Alessandri, *L'isola di Filottete. La memoria di Lemno nella cultura occidentale*, in *Luoghi e lingue dell'Eden* (= Annali del Dipartimento di Storia 5-6), a cura di F. Chiusaroli, F. Salvatori, 2009-2010, 447-466.
- Alexandridou 2020 = A. Alexandridou, *One More Node to the Thessalo-Euboean Small Word: the Evidence from the Site of Kephala on the Island of Skiathos*, AIONArch 27, 2020, 263-275.
- Alexandridou, Chountasi 2019 = A. Alexandridou, M. Chountasi, *Memoryscapes in Early Iron Age Athens: the “Sacred House” at the Site of the Academy*, in *Rethinking Athens Before the Persian Wars*, C. Graml, A. Doronzio, Capozzoli (ed.), München 2019, 115-130.
- Ampolo 1994 = C. Ampolo, *Tra empòria ed emporia: note sul commercio greco in età arcaica e classica*, in *Apoikía. I più antichi insediamenti greci in Occidente: funzioni e modi dell'organizzazione politica e sociale*, Scritti in onore di Giorgio Buchner (= AIONArch, n.s. 1), a cura di B. d'Agostino, D. Ridgway, 1994, 29-36.

143 For the concept of “East Aegean-West Anatolian Interface”, coined in 1998 by P. A. Mountjoy to define the existence, in the Bronze Age, of a geographical entity characterized by a mixed cultural facies, in turn divisible into a specific area for the North-East Aegean, which goes by the name of “Upper Interface”, within which Lemnos itself would fall, see Mountjoy 1998.

- Ampolo 1999 = C. Ampolo, *La frontiera dei Greci come luogo del rapporto e dello scambio: i mercati di frontiera fino al V sec. a.C.*, in *Atti Taranto* 37, 451-464.
- Angelini 2021 = G. Angelini, *L'isola di Filottete*, in Koiné. *Tempi Covid Moderni, Petite Plaisance*, a cura di A. Dignös, Pistoia 2021, 139-154.
- Antonaccio 2001 = C. M. Antonaccio, *Ethnicity and Colonization*, in *Ancient Perceptions of Greek Ethnicity*, I. Malkin (ed.), Cambridge, London 2001, 113-157.
- Antonaccio 2010 = C. M. Antonaccio, *(Re)defining Ethnicity: Culture, Material Culture, Identity*, in *Material Culture and Social Identities in the Archaic World*, S. Hales, T. Hodos (ed.), Cambridge, New York 2010, 32-53.
- Antonaccio 2013 = C. Antonaccio, *Networking the Middle Ground? The Greek Diaspora, Tenth to Fifth Century BC*, in *Archaeology and Cultural Mixture* (= *Archaeological Review from Cambridge* 28, 1), W. P. van Pelt (ed.), 2013, 237-251.
- Archibald 2010 = Z. Archibald, *Greeks and Thracians. Geography and Culture*, in Tréziny 2010, 203-211.
- Archontidou 2004 = A. Archontidou, A. M. Argyri et al., *Αρχαίο Θέατρο Ηφαίστιας*, Lemnos 2004.
- Aslan 2002 = C. C. Aslan, *Ilion before Alexander: Protogeometric, Geometric, and Archaic pottery from D9*, StTroica 12, 81-129.
- Aslan 2009 = C. C. Aslan, *New Evidence for a Destruction at Troia in the mid-7th Century B.C.*, StTroica 18, 2009, 33-58.
- Atti Taranto* 37 = *Confini e frontiera nella grecità d'Occidente (Atti Taranto 37, 1997)*, Taranto 1999.
- Avezzi 1988 = G. Avezzi, *Il ferimento e il rito. La storia di Filottete sulla scena attica*, Bari 1988.
- Baralis 2008 = A. Baralis, *The Chora Formation of the Greek Cities of Aegean Thrace. Towards a Chronological Approach to the Colonization Process*, in *Meetings of Cultures. Between Conflicts and Coexistence*, P. G. Bilde, J. H. Petersen (ed.), Aarhus 2008, 101-130.
- Bats 2010 = M. Bats, *Les Objets archéologiques peuvent-ils véhiculer une identité ethnique ?*, in Tréziny 2010, 9-12.
- Bats, d'Agostino 1998 = M. Bats, B. d'Agostino (a cura di), *Euboica. L'Eubea e la presenza euboica in Calcidica e in Occidente*, Napoli 1998.
- Bernabò Brea 1964 = L. Bernabò Brea, *Poliochni I, Città preistorica nell'isola di Lemnos* (= *MSAtene* 1.1), Roma 1964.
- Bernabò Brea 1976 = L. Bernabò Brea, *Poliochni II, Città preistorica nell'isola di Lemnos* (= *MSAtene* 1.2), Roma 1976.
- Beschi 1985 = L. Beschi, *Materiali subgeometrici e arcaici nel Nord-Egeo: esportazioni da Lemno*, Quaderni de "La Ricerca scientifica", Scavi e Ri-

- cerche Archeologiche degli anni 1976-1979, 112/1, Roma 1985, 51-63.
- Beschi 1996 = L. Beschi, *I Tirreni di Lemno alla luce dei recenti dati di scavo*, in *Magna Grecia, Etruschi, Fenici (Atti Taranto 33, 1993)*, Napoli 1996, 23-50.
- Beschi 2000 = L. Beschi, *Cabirio di Lemno: Testimonianze letterarie ed epigrafiche*, ASAtene 74-75, (1996-1997), 2000, 7-145.
- Beschi 2001 = L. Beschi, *I "disiecta membra" di un santuario di Myrina (Lemno)*, ASAtene 79, 2001, 191-218.
- Beschi 2003 = L. Beschi, *I Tirreni di Lemno a Brauron e il tempietto ionico dell'Ilisso*, RIA 57 (2002), 2003, 7-36.
- Beschi 2004 = L. Beschi, *Ceramiche arcaiche di Lemno: alcuni problemi*, ASAtene 81, 1 (2003), 2004, 303-349.
- Beschi 2005 = L. Beschi, *La ceramica subgeometrica di Troia VIII e di Lemnos*, in *Ἀείμνηστος, Miscellanea di Studi per Mauro Cristofani*, I, a cura di B. Adembri, Firenze 2005, 58-63.
- Beschi 2008 = L. Beschi, *Saggi di scavo (1977-1984) nel santuario arcaico di Efestia*, ASAtene 83, 2 (2005), 2008, 821-917.
- Bombi, Graffi 1998 = R. Bombi, G. Graffi (a cura di), *Ethnos e comunità linguistica: un confronto metodologico interdisciplinare (Atti del Convegno Internazionale di Udine 5-7 dicembre 1996)*, Udine 1998.
- Botto 2020 = M. Botto, *Phoenicians and Greeks in the Iberian Peninsula between the 9th and the 8th centuries BC*, AIONArch 27, 2020, 347-383.
- Boulotis 2009 = C. Boulotis, *Koukonisi on Lemnos: Reflections on the Minoan and Minoanising Evidence*, in *The Minoans in the Central, Eastern and Northern Aegean: New Evidence*, C. F. Macdonald, E. Hallger, W. D. Nemeier (ed.), Athens 2009, 175-218.
- Brambilla 2009 = C. Brambilla, *Ripensare le frontiere in Africa. Il caso Angola-Namibia e l'identità kwanyama*, Torino 2009.
- Camporeale et al. 2012 = S. Camporeale, D. Caruso, V. Tosti, *Le fasi dei periodi arcaico e classico negli scavi dell'area 26 ad Efestia*, ASAtene 88 (2010), 2012, 113-133.
- Charalambidou 2017 = X. Charalambidou, *Viewing Euboea in Relation to its Colonies and Relevant Sites in Northern Greece and Italy*, in *Regional Stories towards a New Perception of the Early Greek World*, A. Mazarakis Ainian, A. Alexandridou, X. Charalambidou (ed.), Volos 2017, 85-126.
- Charalambidou, Morgan 2017b = X. Charalambidou, C. Morgan (ed.), *Interpreting the Seventh Century BC Tradition and Innovation*, Oxford 2017.
- Collini 1990 = P. Collini, *Gli Dèi Cabiri di Samotraccia. Origine indigena o semitica?*, StClOr 39, 1990, 237-287.
- Cousin, Durrbach 1886 = G. Cousin, F. Durrbach, *Bas-relief de Lemnos avec une inscription*, BCH 10, 1886, 1-6.

- Culasso Gastaldi 2012a = E. Culasso Gastaldi, *Lemnos e il V secolo*, ASAtene 88 (2010), 2012, 135-147.
- Culasso Gastaldi 2012b = E. Culasso Gastaldi, *L'isola di Lemnos attraverso la documentazione epigrafica*, ASAtene 88 (2010), 2012, 347-364.
- Culasso Gastaldi 2020 = E. Culasso Gastaldi, *Eschilo, il Filottete e la conquista ateniese di Lemno: una testimonianza contemporanea*, in *Σπονδῆς οὐδὲν ἑλλιποῦσα: Anna Maria Biraschi. Scritti in memoria*, a cura di G. Maddoli, M. Nafissi, F. Prontera, Perugia 2020, 115-143.
- Danile 2011 = L. Danile, *La ceramica grigia di Efestia, dagli inizi dell'Età del Ferro all'Età Alto-Arcaica*, (MSAtene 20, 2.1), Atene 2011.
- De Angelo Laky, Angliker 2021 = L. de Angelo Laki, E. Angliker (ed.), *Questions of Insularity in the Ancient Mediterranean*, *Mare Nostrum* 12/2, 2021.
- De Domenico 2020 = C. de Domenico, *La prima esplorazione italiana dell'isola di Lemno (1923)*, ASAtene 98, 2020, 554-606.
- Della Seta 1924-1925 = A. Della Seta, *Cronaca delle Belle Arti. R. Scuola Archeologica di Atene*, BdA 4, 1924-1925, 77-93.
- Della Seta 1937a = A. Della Seta, *Iscrizioni tirreniche di Lemno*, in *Scritti in onore di Bartolomeo Nogara*, Roma 1937, 119-146.
- Della Seta 1937b = A. Della Seta, *Arte tirrenica di Lemno*, *ArchEph*, 1937, 629-654.
- Della Seta oggi* = *Della Seta oggi, da Lemnos a Casteggio (Atti della Giornata di Studi, Casteggio 1999)*, Milano 2001.
- De Simone 1996 = C. de Simone, *I Tirreni a Lemnos. Evidenza linguistica e tradizioni storiche* (BiblStEtr 31), Firenze 1996.
- De Simone 2004 = C. de Simone, *Problemi di alfabetizzazione nel Mediterraneo antico: rappresenta l'alfabeto pelasgo-tirreno di Lemnos una creazione autonoma?*, *MedAnt* 7, 2004, 197-246.
- De Simone 2009 = C. de Simone, *La nuova iscrizione tirsenica di Efestia*, in *Gli scavi di Efestia e la nuova iscrizione "tirsenica" (Tripodes 11)*, a cura di C. de Simone, A. Archontidou, E. Greco, Atene 2009, 3-58.
- De Simone 2011 = C. de Simone, *La nuova iscrizione tirsenica di Lemnos (Efestia, teatro): considerazioni generali*, *Rasenna. Journal of the Center for Etruscan Studies* 5, 2011, 1-34.
- De Simone 2012 = C. de Simone, *Le lingue etrusco-tirsenica (Lemno, Efestia [teatro]) e retica tra due documenti epigrafici chiave*, ASAtene 88, 2010, 85-100.
- Di Benedetto 2020 = P. Di Benedetto, *Strab. XIII 3,3 su Eoli e Pelasgi: un particolare caso di identità nell'elaborazione ad opera dei Greci*, in *Abitare. Terre Identità Relazioni. (Atti del X Convegno interdisciplinare dei dottorandi e dei dottori di ricerca)*, a cura di G. Giurlanda, O. Iermano, A. M. Pee

- scosolido, V.V.F. Raciti, G. Terrinoni, Roma 2020, 365-379.
- Di Cesare 2018 = R. Di Cesare, *Il santuario arcaico dell'acropoli di Efestia: l'Edificio con stipe. Relazione preliminare (scavi 2018)*, ASAtene 96, 2018, 549-565.
- Di Cesare 2019 = R. Di Cesare, *Il santuario arcaico dell'acropoli di Efestia: l'Edificio con stipe. Seconda relazione preliminare (scavi 2019)*, ASAtene 97, 2019, 475-495.
- Di Cesare, Sarcone 2021 = R. Di Cesare, G. Sarcone, *Il santuario dell'acropoli arcaica e l'abitato classico-ellenistico di Efestia (Lemno). Scavi e ricerche del 2021*, ASAtene 99.2, 2021, 98-145.
- Donnellan 2017 = L. Donnellan, *The "Euboean" Koine: Reassessing Patterns of Cross-Cultural Interaction and Exchange in the North-Western Aegean Region*, in *Material Koinai in the Greek Early Iron Age and Archaic Period* (= Monographs of the Danish Institute at Athens 22), S. Handberg, A. Gadoulou (ed.), Athens 2017, 43-63.
- Dumézil 1998 = G. Dumézil, *Le Crime des Lemniennes*, Paris (rist. éd. 1924) 1998.
- Étienne 2010 = R. Étienne (éd.), *La Méditerranée au VII^e siècle av J.-C. (essais d'analyses archéologiques)*, Paris 2010.
- Fabietti 1997 = U. Fabietti, *Etnografia della frontiera. Antropologia e storia in Baluchistan*, Roma 1997.
- Ficuciello 2008 = L. Ficuciello, *Segni di trasformazioni sociali ad Hephaestia tra l'età sub-geometrica e il periodo arcaico*, in *Hephaestia 2000-2006. Ricerche e scavi della Scuola Archeologica Italiana di Atene in collaborazione con il Dipartimento di Archeologia e Storia delle Arti dell'Università di Siena* (= Tekmeria 6), a cura di E. Greco, E. Papi, Paestum, Atene 2008, 55-74.
- Ficuciello 2012 = L. Ficuciello, *Lemno in età arcaica*, ASAtene 88 (2010), 2012, 39-84.
- Ficuciello 2013 = L. Ficuciello, *Lemnos. Cultura, storia, archeologia, topografia di un'isola del Nord-Egeo*, (= MSAtene 20, Lemno 1.1), Atene 2013.
- Ficuciello 2022 = L. Ficuciello, *Efestia sull'isola di Lemnos: forme insediative e struttura sociale in epoca arcaica*, in *Schemata. La città oltre la forma. Per una nuova definizione dei paesaggi urbani e delle loro funzioni: urbanizzazione e società nel Mediterraneo pre-classico. Età arcaica*, a cura di R. Brancato, L. M. Calì, M. Figuera, G. M. Gerogiannis, E. Pappalardo, S. Todaro, Roma 2022, 591-618.
- Finley 1968 = M.I. Finley, *Intervento*, in *Atti Taranto 7*, 1967, Napoli 1968, 186-188.
- Finley 1976 = M. I. Finley, *Colonies. An Attempt at a Typology*, in *Transactions of the Royal Historical Society* 26, 1976, 167-188.

Lemnos: A Frontier Island

- Giangiulio 1996 = M. Giangiulio, *Avventurieri, mercanti, coloni, mercenari. Mobilità umana e circolazione di risorse nel Mediterraneo arcaico*, in *I Greci. Storia, cultura, arte, società. II Una storia greca, 1. Formazione*, a cura di S. Settis, Torino 1996, 497-525.
- Giangiulio 2021 = M. Giangiulio, *Magna Grecia. Una storia mediterranea*, Roma 2021.
- Gimatzidis 2011 = S. Gimatzidis, *The Northwest Aegean in the Early Iron Age*, in *The "Dark Ages" Revisited (Acts of an International Symposium in memory of William D.E. Coulson)*, A. Mazarakis Ainian (ed.), Volos 2011, 957-970.
- Giuffrida Ientile 1983 = M. Giuffrida Ientile, *La pirateria tirrenica: Momenti e fortuna*, Kokalos suppl. 6, Roma 1983.
- Gras 1976 = M. Gras, *La Piraterie tyrrhénienne en mer Égée : mythe ou réalité ?*, in *Mélanges offerts à Jaques Heurgon I, L' Italie préromaine et la Rome républicaine*, Rome 1976, 341-369.
- Gras 1985 = M. Gras, *Trafics Tyrrhéniens Archaiques*, Rome 1985.
- Gras 2002 = M. Gras, *Périples culturels entre Carthage, la Grèce et la Sicilie au VIII^e siècle av. J.-C.*, in *Identités et Cultures dans le monde méditerranéen antique*, Ch. Muller, F. Prost (éd.), Paris 2002, 183-198.
- Gras 2003 = M. Gras, *Autour de Lemnos*, in *Linguistica è storia. Scritti in onore di Carlo de Simone, Sprachwissenschaft ist geschichte. Festschrift für Carlo de Simone* (= Ricerche sulle lingue di frammentaria attestazione 2), a cura di S. Marchesini, P. Poccetti, Pisa 2003, 107-113.
- Greco 2010 = E. Greco, *Indigènes et Grecs à Lemnos à la lumière des fouilles d'Héphaestia*, in Tréziny 2010, 701-708.
- Greco 2012a = E. Greco, *L'Archeologia italiana nel Mediterraneo orientale dalla fine del XIX alla vigilia della II Guerra Mondiale*, in *Nello specchio del mondo: l'immagine dell'Italia nella realtà internazionale*, a cura di P. Frascari, Napoli 2012, 375-387.
- Greco 2012b = E. Greco, M. Lombardo, *La colonizzazione greca: modelli interpretativi nel dibattito attuale*, in *Alle origini della Magna Grecia. Mobilità, migrazioni, fondazioni (Atti Taranto 50, 2010)*, Taranto 2012, 35-60.
- Greco 2017 = E. Greco, *La Scuola Archeologica Italiana di Atene (SAIA): riflessioni sulla nascita e gli esordi della sola scuola archeologica italiana all'estero*, in *Archeologia e politica nella prima metà del XX secolo. Incontri, protagonisti e percorsi dell'archeologia italiana e tedesca nel Mediterraneo* (= Quaderni del Centro Studi Magna Grecia 25), a cura di C. Capaldi, O. Dally, C. Gasparri, Pozzuoli 2017, 273-280.
- Greco 2018 = E. Greco, *For an Archaeological Phenomenology of the Society of Hephaestia (Lemnos) From the Late Bronze Age to the End of the Archaism*, AIONArch 25, 2018, 11-31.

- Greco, Correale 2017 = E. Greco, A. Correale, *Efestia (Lemno). L'Edificio dell'istmo e le sue frecce rituali*, in *Dialoghi sull'Archeologia della Magna Grecia e del Mediterraneo Antico* 1, a cura di A. Pontrandolfo, M. Scafuro, 2017, 27-40.
- Greco, Ficuciello 2012 = E. Greco, L. Ficuciello, *Cesure e continuità: Lemno, dai "Tirreni" agli Ateniesi*, ASAtene 88 (2010), 2012, 149-168.
- Hall 1997 = J.M. Hall, *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge 1997.
- Hall 2001 = J.M. Hall, *Contested Ethnicities: Perceptions of Macedonia within Evolving Definitions of Greek Identity*, in *Ancient Perceptions of Greek Ethnicity*, I. Malkin (ed.), Cambridge, London 2001, 159-186.
- Hemberg 1950 = B. Hemberg, *Die Kabiren*, Uppsala 1950.
- Heurgon 1980 = M.J. Heurgon, *À propos de l'inscription "tyrrhénienne" de Lemnos*, CRAI, 1980, 578-600.
- Heurgon 1982 = M.J. Heurgon, *À propos de l'inscription "tyrrhénienne" de Lemnos*, PP 37, 1982, 189-192.
- Heurgon 1988 = M. J. Heurgon, *Homère et Lemnos*, CRAI, 1988, 12-30.
- Ilieva 2013 = P. Ilieva, *G 2-3 Ware: The Sub(proto)Geometric Tradition of the Northeastern Aegean*, in *Pottery Workshops in Northeastern Aegean (8th-early 5th c. BC) (Scientific Meeting AMTh 2010)*, P. Adam-Veleni, E. Kephaliidou, D. Tsiaphaki (ed.), Thessaloniki 2013, 123-131.
- Ilieva 2014 = P. Ilieva, *Regional Standardization and Local Variation: the Case of the North Aegean G 2-3 ware*, in *Understanding Standardization and Variation in Mediterranean Ceramics, Mid-2nd to late 1st Millennium BC*, A. Kotsonas (ed.), Leuven, Paris, Walpole 2014, 85-96.
- Ilieva 2015 = P. Ilieva, *G 2-3 Ware Cosmetic Vases Reconsidered: Between Mycenaean and Archaic Greece in the Necropolis of Hephaistia on Lemnos*, in *Keramos. Ceramics: A Cultural Approach*, R. G. Gürtekin-Demir, H. Cevizoglu, Y. Polat, G. Polat (ed.), Ankara 2015, 146-157.
- Ilieva 2016 = P. Ilieva, *Becoming Modern: North Aegean Thracian Communities Adopting Wheel-Made Ceramics*, Thracia 21, 2016, 207-221.
- Ilieva 2019 = P. Ilieva, *Phoenicians, Cypriots and Euboeans in the Northern Aegean. A Reappraisal*, AURA 2, 2019, 65-102.
- Ilieva 2020 = P. Ilieva, *Between Therme and Troy: the Ceramic Exchange in the Regional Network of the Northern Aegean in the Late 8th and Early 7th c. BC*, in *Regional Exchange of Ceramics. Case Studies and Methodology, Archaeology and Economy in the Ancient World* 30 (= Propylaeum 2020), V. Gassner (ed.), Heidelberg 2020, 55-67.
- Kotsonas 2020 = A. Kotsonas, *Euboeans & Co. in the North Aegean: Ancient Tradition and Modern Historiography of Greek Colonization*, AIO-NArch 27, 2020, 301-324.

Lemnos: A Frontier Island

- Lattimore 1962 = O. Lattimore, *Studies in Frontier History: Collected Papers, 1928-1958*, Oxford 1962.
- Lejeune 1980 = M. Lejeune, *Un Phocéen à Lemnos ?*, CRAI, 1980, 600-606.
- Lemos 1998 = I. Lemos, *Euboea and its Aegean Koine*, in Bats, d'Agostino 1998, 45-58.
- Leone 2012 = B. Leone, *A Trade Route Between Euboea and the Northern Aegean*, in *Zagora in Context. Settlements and Intercommunal Links in the Geometric Period (900-700 BC)*, *MedA* 25, J.-P. Descoeudres, S. A. Pasapalas (ed.), 2012, 229-241.
- Lepore 1968 = E. Lepore, *Per una fenomenologia storica del rapporto città-territorio in Magna Grecia*, in *Atti Taranto* 7, 1967, Napoli 1968, 29-66.
- Lepore 1973 = E. Lepore, *Problemi dell'organizzazione della chôra coloniale*, in *Problèmes de la terre en Grèce ancienne*, M. I. Finley (éd.), Paris 1973, 15-47.
- Luce 2007 = J.-M. Luce (éd.), *Les Identités ethniques dans le monde Grec Antique*, *Pallas* 73, 2007.
- Malkin 1998 = I. Malkin, *The Middle Ground: Philoktetes in Italy*, *Kernos* 11, 1998, 131-141.
- Malkin 2002 = I. Malkin, *A Colonial Middle Ground: Greek, Etruscan, and Local Elites in the Bay of Naples*, in *The Archaeology of Colonialism*, C. L. Lyons, J. K. Papadopoulos, Los Angeles 2002, 151-181.
- Malkin 2005 = I. Malkin, *Herakles and Melqart: Greeks and Phoenicians in the Middle Ground*, in *Cultural Borrowings and Ethnic Appropriations in Antiquity* (= *Oriens et Occidens* 8), E. Gruen (ed.), Stuttgart 2005, 238-257.
- Malkin 2011 = I. Malkin, *A Small Greek World*, Oxford 2011.
- Manakidou 2010 = E. Manakidou, *Céramiques indigènes de l'époque géométrique et archaïque du site de Karabournaki en Macédoine et leur relation avec les céramiques importées*, in *Tréziny* 2010, 463-470.
- Marangou 2021 = C. Marangou, *A Rock-Cut Landscape By the Sea: Myrina Kastro in Prehistory and Antiquity (Lemnos Island, North Aegean Sea, Greece)*, in *Carved in Stone. The Archaeology of Rock-Cut Sites and Stone Quarries* (= *BAR International Series* 3054), C. Sciuto, A. Lamesa, K. Whitaker, A. Yamaç (ed.), Oxford 2021, 67-76.
- Marchiandi 2003 = D. Marchiandi, *Fattorie e periboli funerari nella chora di Efestia (Lemno): l'occupazione del territorio di una cleruchia ateniese tra V e IV sec. a.C.*, *ASAtene* 80, 2003, 487-583.
- Marchiandi 2016 = D. Marchiandi, *Efesto a Lemno: "la più cara tra tutte le terre" e il fuoco automaton*, in *Dromoi. Studi sul mondo antico offerti a Emanuele Greco*, a cura di F. Longo, R. Di Cesare, S. Privitera, Paestum 2016, 743-772.

- Massa 1992 = M. Massa, *La ceramica ellenistica con decorazione a rilievo della bottega di Efestia* (= MSAtene 5), Roma 1992.
- Massa 2009 = M. Massa, *Considerazioni sul culto di Efestia a Lemno*, *Agoge* 4-5 (2007-2008), 2009, 121-161.
- Mazarakis Ainian 1987 = A. Mazarakis Ainian, *Geometric Eretria*, *AntK* 30, 1987, 3-24.
- Mazarakis Ainian 1995 = A. Mazarakis Ainian, *New Evidence for the Study of the Late Geometric-Archaic Settlement at Lathouriza in Attica*, in *Klados. Essays in Honour of J. N. Coldstream*, C. Morris (ed.), London 144-155.
- Mazarakis Ainian 1997 = A. Mazarakis Ainian, *From Rules' Dwellings to Temples. Architecture, Religion and Society in Early Iron Age Greece (1100-700 B.C.)* (= SIMA 121), Jonsered 1997.
- Mazarakis Ainian 2012a: A. Mazarakis Ainian, *Form and Structure of Euboean Society in the Early Iron Age Based on Some Recent Research*, in *Alle origini della Magna Grecia. Mobilità, migrazioni, fondazioni (Atti Taranto 50, 2010)*, Taranto 2012, 71-99.
- Mazarakis Ainian 2012b: A. Mazarakis Ainian, *Euboean mobility towards the North: new evidence from the Sporades*, in *Cyprus and the Aegean in the Early Iron Age. The Legacy of Nicolas Coldstream*, M. Iacovou (ed.), Nicosia 2012, 53-75.
- Mazarakis Ainian 2020 = A. Mazarakis Ainian, *Thirthy-Five Years of Excavations and Research at Homeric Graia (Oropos)*, *AIONArch* 27, 2020, 211-230.
- McInerney 2019 = J. McInerney, *The Location of the Hephaisteion*, *TAPA* 149, 2019, 219-260.
- McInerney 2021 = J. McInerney, *Lemnos, Cimon, and the Hephaisteion*, *ClAnt* 40, 1, 151-193.
- Mele 1979 = A. Mele, *Il commercio Greco arcaico: prexis ed emporie*, Napoli 1979.
- Messineo 1993 = G. Messineo, *Efestia (Lemno). Area sacra: il nuovo hieron (scavi 1979-81)*, *ASAtene* 66-67 (1988-1989), 1993, 379-425.
- Messineo 2001 = G. Messineo, *Efestia, Scavi Adriani 1928-1930* (= MSAtene 13), Padova 2001.
- Moggi 1998 = M. Moggi, *Lingua e identità culturale nel mondo antico*, in *Bombi, Graffi* 1998, 97-122.
- Morgan 1996 = C. Morgan, J. Hall, *Achaian Poleis and Achaian Colonization*, in *Introduction to an Inventory of Poleis* (= Acts of the Copenhagen Polis Centre 3), M. H. Hansen (ed.), Copenhagen 1996, 164-231.
- Morgan 2001 = C. Morgan, *Ethne, Ethnicity and Early Greek States, ca. 1200-480 B.C.: An Archaeological Perspective*, in *Ancient Perceptions of Greek Ethnicity*, I. Malkin (ed.), Cambridge, London 2001, 75-112.

- Moschinissioti 1998 = S. Moschonissioti, *Excavation at Ancient Mende*, in Bats, d'Agostino 1998, 255-271.
- Mountjoy 1998 = P. A. Mountjoy, *The East Aegean-West Anatolian Interface in the Late Bronze Age: Mycenaean and the Kingdom of Ahhiyawa*, *Anatolian Studies* 48, 1998, 33-67.
- Muller 2010 = A. Muller, *D'Odonis à Thasos. Thraces et Grecs (VIII^e-VI^e s.) : essai de bilan*, in Tréziny 2010, 213-224.
- Mustilli 1942 = D. Mustilli, *La necropoli tirrenica di Efestia*, *ASAtene* 15-16 (1932-1933), 1942, 1-278.
- Numrich *et al.* 2023 = M. Numrich, C. Schwall *et al.*, *Portable Laser Ablation Sheds Light on Early Bronze Age Gold Treasures in the Old World: New Insights from Troy, Poliochni, and Related Finds*, *J. Archaeol. Sci.* 149, 2023, <https://doi.org/10.1016/j.jas.2022.105694>.
- Oniga 1998 = R. Oniga, *Ethnos e comunità linguistica: uno sguardo al mondo antico*, in Bombi, Graffi 1998, 573-580.
- Pernier 1934 = L. Pernier, *New Elements for the Study of the Archaic Temple of Prinias*, *AJA* 38, 1934, 171-177.
- Petazzoni 1906 = R. Petazzoni, *Le Origini dei Kabiri nelle isole del Mar Tracio*, *MemLinc* 12, 1906, 635-740.
- Pouilloux 1954 = J. Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos. De la fondation de la cité à 196 avant J.-C.* (= *Études thasiennes* 3), Paris 1954.
- Pouilloux 1989 = J. Pouilloux, *Grecs et Thraces à Thasos et dans la Pérée*, in *Mélanges Pierre Lévêque, III. Anthropologie et Société*, Besançon 1989, 367-373.
- Ridgway 1999 = D. Ridgway, *Riflessioni sull'orizzonte "precoloniale" (IX-VIII sec. a.C.)*, in *Magna Grecia e Oriente Mediterraneo prima dell'età ellenistica (Atti Taranto 39, 1999)*, Taranto 2000, 91-109.
- Ridgway 2012 = D. Ridgway, *Mobilità mediterranea: traffici e presenze egee e orientali in Occidente tra IX e VIII sec. a.C.*, in *Alle origini della Magna Grecia. Mobilità, migrazioni, fondazioni (Atti Taranto 50, 2010)*, Taranto 2012, 257-275.
- Rousset 1992 = D. Rousset, P.P. Katzouros, *Une délimitation de frontière en Phocide*, *BCH* 116, 1992, 197-215.
- Rousset 1994 = D. Rousset, *Les Frontières des cités grecques. Premières réflexions à partir du recueil des documents épigraphiques*, *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 5, 1994, 97-126.
- Sanidas 2018 = G. M. Sanidas, D. Malamidou, N. Nerantzis, *Paros, Thasos and the Question of Mining and Metal Production Before and After Colonisation: Review and Perspectives*, in *Paros IV. Paros et Its Colonies: 4th International Conference on the Archaeology of Paros and the Cyclades*,

- D. Katsonopoulou (ed.), Paros 2015, 251-265.
- Sarcone 2020 = G. Sarcone, *La ceramica G 2-3 a Lemno. Nuovi dati e problemi*, ASAtene 98, 2020, 525-553.
- Savelli 2016 = S. Savelli, *Artigiani orafi a Lemno: considerazioni su una matrice di età arcaica dalla necropoli di Efestia*, in *Dromoi. Studi sul mondo antico offerti a Emanuele Greco dagli allievi della Scuola Archeologica Italiana di Atene*, a cura di F. Longo, R. Di Cesare, S. Privitera, Atene, Paestum 2016, 297-309.
- Savelli 2018 = S. Savelli, *Efestia II. La necropoli (V secolo a.C. – V-VI secolo d.C.)* (= MSAtene 25), Roma, Atene 2018.
- Sinopoli 2005 = G. Sinopoli, *Il Re e il palazzo. Studi sull'architettura del Vicino oriente: il bit-hilani*, Pisa 2005.
- Soueref 1998 = K. Soueref, *Eubei lungo la costa della Grecia settentrionale: Nuovi elementi*, in Bats, d'Agostino 1998, 229-242.
- Stockhammer 2013 = Ph. W. Stockhammer, *From Hybridity to Entanglement, From Essentialism to Practice*, in *Archaeology and Cultural Mixture* (= Archaeological Review from Cambridge 28, 1), W. P. van Pelt (ed.), 2013, 11-28.
- Tiverios 1998 = M. Tiverios, *The Ancient Settlement in the Anchialos-Sindos Double Trapeza. Seven Years (1990-1996) of Archaeological Research*, in Bats, d'Agostino 1998, 243-253.
- Tiverios 2008 = M. Tiverios, *Greek colonization of the Northern Aegean*, in *Greek Colonization. An Account of Greek Colonies and other Settlements Overseas*, vol. 2 (= Mnemosyne supplementum 193), G. R. Tsetskhladze (ed.), Leiden, Boston 2008, 1-154.
- Tréziny 2010 = H. Tréziny (éd.), *Greco et indigènes de la Catalogne à la mer Noire*, Paris 2010.
- Tsetskhladze 2006 = G. R. Tsetskhladze, *Revisiting Ancient Greek Colonization. Introduction in Greek Colonization. An Account of Greek Colonies and other Settlements Overseas*, vol. 1 (= Mnemosyne supplementum 193), G. R. Tsetskhladze (ed.), Leiden, Boston 2006, XXIII-LXXXIII.
- Turner 1920 = F.J. Turner, *The Frontier in American History*, New York 1920.
- Verdan 2020 = S. Verdan, E. D. Heymans, *Men and Metals on the Move: the Case of Euboean Gold*, AIONArch 27, 2020, 279-299.
- White 1991 = R. White, *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1660-1815*, New York 1991.
- Zanini 2000 = P. Zanini, *Significati del confine. I limiti naturali, storici, mentali*, Milano 2000.



Fig. 1. The “stele” of Kaminia (from Cousin, Durrbach 1886).



Fig. 2. The distribution of Euboean and Euboean style pottery in the North Aegean, including imports and local imitations (from Kotsonas 2020, fig. 2).

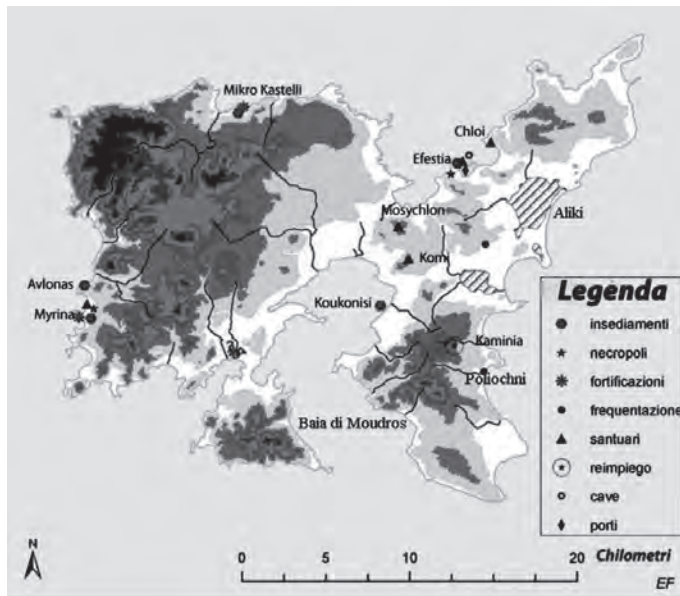


Fig. 3. Lemnos in the Archaic period, archaeological map (graphic design by E. Farinetti).

Lemnos: A Frontier Island



Fig. 4. Hephaistia (graphic design by A. Di Benedetto, P. Vitti, O. Voza).

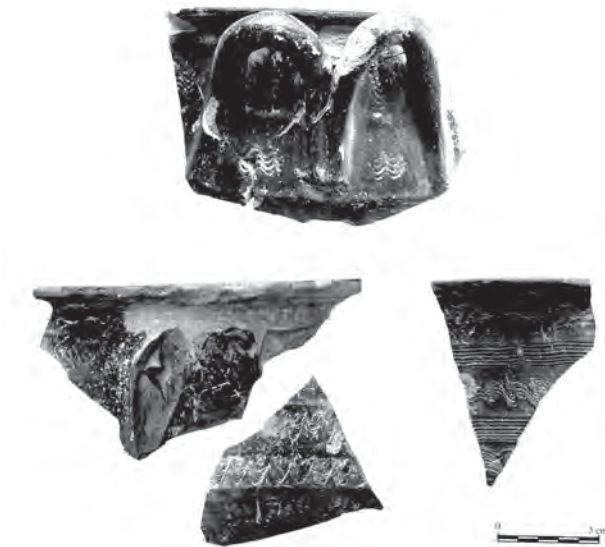


Fig. 5. Hephaistia. Grey Ware (from Danile 2011).



Fig. 6. Hephaistia. Fragments of pottery G 2-3 (from Messineo 2001).



Fig. 7. Hephaistia, Acropolis. Kilns underneath the sanctuary (from Ficuciello 2013).



Fig. 8. Hephaistia. Clay matrices for gold plaques (from Messineo 2001).



Fig. 9. Hephaistia, Acropolis (from Di Cesare 2021).



Fig. 10. Choi, Kabeiron. Kantharoi in ceramic G 2-3 with graffiti marks (from Ficuciello 2013).



Fig. 11. Avlonas. Plan of the building complex with the phases: in green, archaic period (end of the 8th-end of the 6th century BC); in purple, Hellenistic period; in red, Roman period (drawing K' Ephorate of Antiquity of Mytilini, from Ficuciello 2013).



Fig. 12. Hephaistia. Stipe: Beotic black-figure klepsydra (from Ficuciello 2013).



Fig. 13. Hephaistia, necropolis. Proto-Corinthian lekythos with the myth of Troilus and a hare hunting scene (from Mustilli 1942).



Fig. 14. Aliko. Salt Lake.



Fig. 15. Hepahstia. Building with stipe. Clay figure of an armed goddess (from Ficuciello 2013).



Fig. 16. Hephaestia, stipe. Attic plemochoe with chariot race (from Ficuciello 2013).

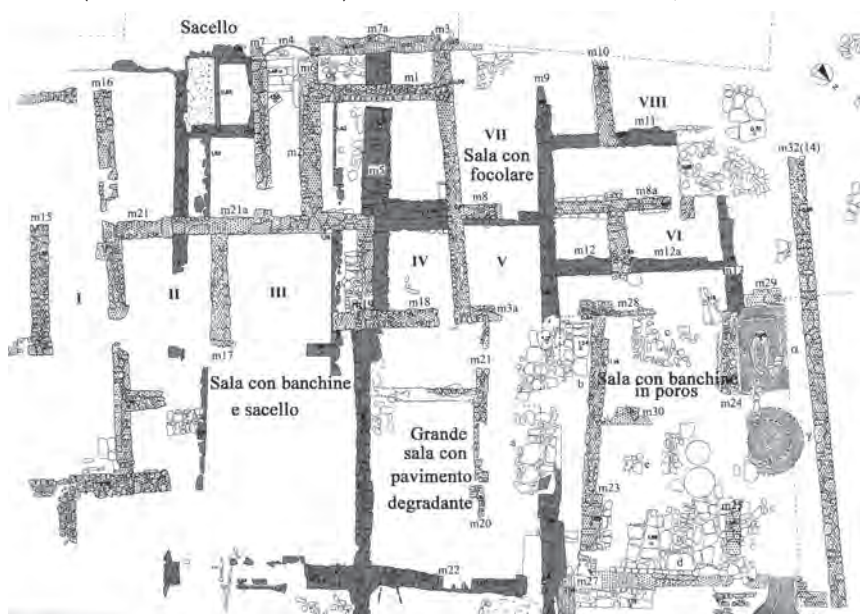


Fig. 17. Hephaestia. The central building complex (so-called "new-hieron": the archaic building in black; in grey, the Hellenistic ergasterion (draft by S. Martelli, from Beschi 2008).

BUTHROTE DU MYTHE TROYEN À LA COLONIE ROMAINE : UN « ESPACE TRANSFRONTALIER » ORIGINAL

1. Le site de Buthrote, site de frontière dans l'Antiquité

Il l'a été à l'époque moderne entre la puissance vénitienne et l'empire ottoman. Il l'est encore aujourd'hui. La frontière avec la Grèce est située au sud de la vallée de la Pavla, toute proche du site antique de Butrint. Le poste frontière de Konispol est situé à une vingtaine de kilomètres de Butrint. L'archéologie se développa sur ce site antique lors de la conquête italienne de l'Albanie. La mission archéologique italienne était dirigée par L. M. Ugolini qui découvrit Buthrote et intitula sa première publication sur ce site : *Il Mito d'Enea, gli scavi*¹. Le site de Butrint reste longtemps, après la seconde guerre mondiale, dans une zone frontière négligée jusqu'à ce qu'en 1959 Enver Hodja propose de faire connaître le site à N. Krouchtchev venu présider à la réalisation d'une base de sous-marins soviétiques dans une baie qui n'était pas très éloignée. C'est alors qu'on construit une route d'accès à l'emplacement de cette ville qui se trouve aujourd'hui au centre d'un parc archéologique naturel protégé. Les archéologues albanais ont repris des fouilles sur ce site, avec D. Budina, puis, plus récemment des missions archéologiques ont fait progresser nos connaissances avec des archéologues albanais, anglais, américains et récemment des archéologues italiens de l'université de Bologne. Créé en 2000, le parc national de Butrint est un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est l'un des plus importants sites archéologiques du pays et un des plus beaux.

Buthrote est situé sur une haute colline (17 m par rapport au niveau de

1 Ugolini 1937.

la mer), qui domine une petite plaine au sud, de l'autre côté du canal de Vivari, la plaine de Vrina. Elle est entourée d'une muraille de 870 m de tour, Buthrote est établie à l'extrémité sud-est de la presqu'île de Ksamil. À l'est, la ville était bordée par le lac de Butrint et au sud par le canal de Vivari qui, à marée basse, déverse les eaux du lac dans la mer et, à marée haute, fait affluer les eaux de la mer vers le lac. Grâce à ce canal, elle communique avec la mer. Buthrote jouit d'une situation géographique exceptionnelle ; elle est située à moins de 2 km de Corcyre, la plus septentrionale des îles ioniennes, elle-même à une journée de navigation de l'Italie, et possède donc une position privilégiée sur la route maritime qui relie l'Orient à l'Occident. Mais la localisation de Buthrote fait qu'elle se trouve aussi sur le passage d'une importante route côtière terrestre venant d'Apollonia et rejoignant le site de la fondation augustéenne de Nicopolis vers le sud.

C'est à Buthrote qu'Énée arrive et c'est de Buthrote qu'il repart pour atteindre l'Italie. Buthrote marque l'étape ultime du voyage d'Énée avant le franchissement de la mer. L'*Énéide* de Virgile a immortalisé cet épisode du voyage d'Énée. L'arrêt d'Énée à Buthrote avant de franchir la mer est riche de symboles dans l'idéologie augustéenne.

La tradition qui liait Buthrote à la légende du troyen Énée en voyage vers le Latium a sûrement joué un rôle important dans les projets coloniaux de César et d'Auguste. Les mythes troyens avaient été largement exploités par les cités et les tribus épirotes, ce qui leur permettait d'acquérir une identité forte par rapport à leurs voisins à travers l'adoption d'un héros des *nostoi* et du lignage troyen². Les poètes et les écrivains de l'époque augustéenne ont largement transmis le souvenir de ce voyage³. On ne sait pas si Virgile lui-même visita Buthrote mais il ne devait pas en être loin dans l'été ou au début de l'automne 19 av. J.-C.⁴ Virgile vint en Grèce et en Asie Mineure pour mettre une touche finale à l'*Énéide* mais, rencontrant Auguste à Athènes, il décida de revenir à Rome avec lui. Cependant, il avait à peine atteint Brindisi qu'il mourut le 21 septembre de cette année-là.

Virgile évoque la communauté de Troyens reconstituée à Buthrote par Andromaque et Helenus, perpétuant ainsi le souvenir de leur patrie

2 Lamboley 2005, 15-22 ; Castiglioni, Lamboley 2012, 3-18.

3 Ov., *Mét.*, XIII, 719-724 ; Denys Hal., *Ant. rom.*, I, 51.

4 Selon Suétone, *De poetis*, Virgile, 35.

perdue. Quand Énée arrive dans le port des Chaones et qu'il se dirige vers la haute ville de Buthrote, un bruit incroyable emplît ses oreilles : il y avait ce jour-là une cérémonie solennelle et lui et ses amis y sont très bien accueillis⁵. Virgile évoque aussi la rencontre d'Énée et Andromaque dans un passage remarquable⁶.

L'arrêt d'Énée à Buthrote avant le franchissement de la mer⁷ qui précède l'arrivée d'Énée en Italie a une portée symbolique considérable. Les risques de fragmentation de l'Empire avaient été grands avec l'époque des guerres entre César et Pompée et entre Octave et Antoine. Virgile est le chantre de l'unité de l'Empire retrouvée grâce à Auguste. Avant lui, Corcyre et Buthrote qui lui était proche, se situaient à la frontière entre les deux mondes qui s'affrontèrent à l'époque des guerres civiles. Le contrôle de cette zone frontière était d'un intérêt vital pour le maintien de l'unité de l'Empire de Rome. Entre l'année 48 et l'année 31, la maîtrise de la mer et le destin de l'Empire furent associés d'une manière exceptionnelle. Les risques d'éclatement qu'avait connu le pouvoir romain au moment de la lutte entre César et Pompée s'aggravèrent au moment du second triumvirat. Il était apparu manifeste que le chef militaire qui tenait l'accès au canal d'Otrante disposait d'un large contrôle sur les communications à destination de l'Orient.

C'est à Corcyre que Pompée avait fixé le haut commandement naval de l'Adriatique quand Pompée abandonna l'Italie pour organiser son blocus en contrôlant la mer. Puis, après la défaite de celui-ci à Pharsale, c'est à Corcyre que les troupes et les flottes des partisans de Pompée se concentrèrent. C'est à Corcyre que fut coordonnée la logistique de la guerre navale quand l'hostilité fut déclarée entre Octave et Antoine⁸. Corcyre et Buthrote furent des points d'appui pour Agrippa dans sa lutte contre Antoine. Auparavant, il y avait eu l'intervention de C. Domitius Ahenobarbus qui contrôla la mer et exerça pendant deux ans un pouvoir d'une manière autonome dans ce secteur. Le jour de bataille de Philippes, qui vit la défaite des Césaricides en octobre 42, un engagement naval amena la victoire des forces de Brutus et de Cassius, commandées par Cn. Domitius Ahenobarbus et Staius Murcus, qui l'emportèrent sur la

5 Virgile, *Énéide*, III, v. 291 (J. Perret, CUF).

6 *Ibid.*, v. 306.

7 *Ibid.*, v. 507 : « nous poussons vers la mer, le long de Ceraunia tout proches d'où le voyage et la traversée sont les plus courts vers l'Italie ».

8 Deniaux 2007b, 77-85 ; Deniaux 2012, 329- 340.

flotte amenant des renforts à Octave. Cn.Domitius Ahenobarbus resta seul, quand Staius Murcus rejoignit Sextus Pompée avec ses navires, à exercer un commandement autonome dans la mer Égée et dans la mer ionienne favorisé par les circonstances, puisqu' qu'Antoine était en Orient et Octave en Italie. Domitius conserva la maîtrise de la mer et la surveillance des ports d'arrivée en Italie, pendant deux longues années, de 42 à 40, avant la paix qui, en 40, ramena la sécurité des communications entre Rome et le Méditerranée orientale⁹. Nous ne savons pas où était situé le quartier général de Cn. Domitius Ahenobarbus. Il n'est pas impossible qu'il ait pu exercer son commandement à partir de Buthrote, port situé en face de Corcyre. Une inscription d'époque augustéenne évoque un patronage public exercé par son fils, comme nous le reverrons¹⁰.

César fonda une colonie sur le site de Buthrote pour des raisons multiples, en partie stratégiques, car elles étaient liées à sa situation en face de l'île de Corcyre. Nous pouvons constater que, dans un texte de la *Guerre Civile*¹¹, quand il est fait allusion à un déplacement de César avec une légion à Buthrote, la localisation de la cité est ainsi précisée : *Caesar erat ad Buthrotum, oppositum Corcyrae*. Même s'il n'est pas mentionné, le mythe troyen fut sans doute utilisé par César qui fonda une colonie sur le site de Buthrote. La colonie fut refondée à l'époque augustéenne. La découverte de portraits précoces d'Auguste, de Livie et d'Agrippa, qui appartenaient à des statues, atteste du développement très ancien du culte impérial dans la colonie¹².

2. Buthrote et la présence des Romains dans l'espace transfrontalier

Buthrote devint une colonie romaine et fut, pour Rome, un élément du contrôle de la mer adriatique. Cette zone frontière, privilégiée par les Romains pour la fondation d'une colonie, présente deux caractères originaux : l'existence d'un petit *koinon* attesté par de nombreuses sources épigraphiques et la présence de grands propriétaires fonciers romains, les *pecuarii*, que les sources littéraires permettent de connaître.

9 Deniaux 1999, 249-254.

10 Cf. *CIA* 275 ; *AE* 1985, 771.

11 César, *B.C.* III, 16.

12 Ces portraits, retrouvés à proximité du théâtre par les fouilles de L. M. Ugolini, avaient peut-être appartenu à la décoration du mur de scène de celui-ci.

Buthrote est le centre d'un petit *koinon* à l'époque hellénistique¹³. L'histoire du petit *koinon* est aussi celle d'un grand sanctuaire et d'un corpus d'inscriptions exceptionnel. Buthrote est entourée d'une muraille, aujourd'hui surmontée par un château vénitien, sous lequel se trouvait un temple archaïque¹⁴. Ses fortifications remontent à l'époque grecque archaïque ; elles ont été renforcées à l'époque hellénistique, médiévale et moderne. Buthrote hellénistique est mal connue. Le sanctuaire d'Asclépios constitue le pôle structurant de la cité qui devint le centre du *koinon* des Prasaïboi. L'unité du *koinon* des Epirotes, qui avait été constitué de deux entités, les Chaones et les Molosses, se brisa en 170 en fonction de choix divergents de chacune de ces entités face à Rome¹⁵. Après l'écrasement, par Paul-Émile en 167, des Molosses, favorables à l'alliance macédonienne, survécut un *koinon* chaone, le *koinon* des Prasaïboi. L'épigraphie permet de connaître les institutions du *koinon*, ainsi que les noms des magistrats du *koinon*, le *prostates* et le *strategos*, qui apparaissent dans les inscriptions de Buthrote avec celle du prêtre d'Asclépios¹⁶. En effet, le temple d'Asclépios est un élément essentiel de la cité. Le temple d'Asclépios et les bâtiments qui lui sont associés ont été étudiés par M. Melfi qui a montré la cohérence de l'ensemble du sanctuaire et mis en parallèle le sanctuaire d'Asclépios de Buthrote avec les *Asclepeia* du monde hellénistique¹⁷. Le temple d'Asclépios se trouve sur la terrasse supérieure de la cité. En dessous du grand temple, se trouve un petit sanctuaire, qui est le trésor. La position du trésor marquait l'importance du rôle administratif du sanctuaire. Un portique, une fontaine sacrée leur étaient associés ainsi qu'un théâtre très bien conservé. La dédicace du théâtre montre que celui-ci avait été construit avec les revenus du dieu antérieurement à l'éclatement du *koinon* des Epirotes¹⁸.

L'épigraphie avait mis en lumière des inscriptions grecques d'un grand

13 Cabanes 1976, 293-297.

14 Hernandez 2017a, 205-271, avec l'identification du temple d'Athéna Polias sur l'acropole.

15 Sur les choix des Chaones et Charops le jeune, cf. Cabanes 2012, 271-286.

16 Cabanes 1998, 17-37.

17 Melfi 2007, 17-32.

18 Cabanes, Drini 2007, 7 : une inscription de 13 m de long, gravée sur la face des sièges du second gradin du théâtre, indique que le théâtre a été construit sur les revenus du dieu, avec le nom d'un *prostates* et d'un prêtre d'Asclépios, qui permettent à P. Cabanes de suggérer qu'elle a été gravée à l'époque du *koinon* des Épirotes (entre 232 et 168) et peut-être même avant 232.

intérêt, grâce aux nombreux actes d'affranchissement d'esclaves provenant de la *parodos* occidentale du théâtre et de ce qu'on a appelé la tour des inscriptions, située à près de 200 m du théâtre constituée par ces actes d'affranchissement qui datent du II^e et du I^{er} siècle av. J.-C. ; ils ont été bien étudiés par P. Cabanes ; presque tous sont de l'époque du *koinon* des Prasaiboi ; ils se font souvent sous l'autorité du prêtre d'Asclépios¹⁹. Les résultats de l'étude de ces inscriptions sont très intéressants. P. Cabanes a étudié 496 décisions d'affranchissement, pendant un siècle et demi aboutissant à la libération de 597 (près de 600) esclaves prises par des propriétaires : 787 hommes et 538 femmes soit 1325 personnes²⁰. Les décisions de libérer des esclaves sont souvent prises par des groupes familiaux. Les inscriptions de Buthrote montrent une augmentation du nombre d'esclaves possédés par une seule famille et, sans doute, la prospérité des possesseurs d'esclaves. Ces inscriptions attestent aussi de la présence diffuse de Romains dans l'espace urbain²¹.

Dans cette zone économiquement développée, la présence de Romains dans l'espace rural est attestée par les sources littéraires. Ce sont des propriétaires fonciers romains qui s'appellent eux-mêmes *Synepirotae*²², des Romains dotés d'esprit d'entreprise qui ont de grandes exploitations et ont aussi construit des résidences selon le modèle romain dans cette région. Atticus est le plus célèbre d'entre eux ; les agréments de sa villa, surnommée *Amaltheum*, furent souvent évoqués par Cicéron²³. J. Hatzfeld avait déjà en 1919 mis l'accent, sur un groupe d'opulents personnages, des *pecuarïi*, qui ne résidaient pas en Épire mais y faisaient de fréquents séjours pour veiller aux intérêts de leur élevage spéculatif diversifié. La discrétion est assurée pour les grands propriétaires fonciers romains qui s'établissaient dans cette zone frontière, et possédaient des

19 Cabanes 1972, 105-209. Une grande partie du corpus des inscriptions de Buthrote, cf. Cabanes, Drini 2007, est consacrée à l'analyse de ces importants documents

20 À la même époque, le sanctuaire de Delphes fournit les noms de près de mille quatre cents affranchis. Buthrote vient au second rang des sanctuaires actuellement connus en relation avec l'affranchissement d'esclaves en grand nombre.

21 Cabanes 1994, 97-98, signale quelques prénoms romains.

22 Varron, *de R. R.*, II, 5, 1. Cicéron les appelle *Epirotici homines*, *Att.*, I, 13, 1.

23 Varron le classe dans le groupe restreint de ceux qui ont des *pecuarias magnas* en Épire, Varron, *de R. R.*, II, 1, 16. Une acquisition d'Atticus en Épire est mentionnée dès novembre 68, cf. *Cic. Att.*, I, 5, 7 : *Epiroticam emptionem gaudeo tibi placere*. Sur Atticus et l'Épire. cf. Deniaux 1987, 245-254.

pecuarias magnas en Épire²⁴. À propos d'Atticus, J. Carcopino suggère que, « quand il doit investir dans un bien fonds, il jette son dévolu hors de la péninsule sur une région retirée, en dehors des routes, passages, et des points stratégiques, et, si son domaine de Buthrote, en Épire, est trop vaste pour être dissimulé, l'éloignement de Rome, où se trouvent ses terres, empêche l'homme de la rue d'en toiser les dimensions et d'en estimer la valeur »²⁵.

Sur une surface de plusieurs milliers d'hectares peut-être, des bénéfices immédiats pouvaient être tirés d'un élevage spéculatif diversifié. Avec ses amis *Synepirotae*, Atticus est un des participants aux conversations du livre 2 de *Re Rustica* de Varron qui discutent entre eux de la meilleure manière de faire produire leur élevage, de la taille des exploitations, aussi bien que sur des questions très concrètes concernant le choix des bergers, la taille des troupeaux, l'agnelage, les chiens des troupeaux, et d'autres sujets encore²⁶.

3. Buthrote romain

Des bouleversements profonds furent introduits dans cet espace par l'arrivée d'un peuplement colonial. Nous pouvons nous interroger sur le devenir de la communauté héritée du *koinon* des Prasaiboi, sur les liens des anciens habitants avec les nouveaux venus, sur l'intégration des indigènes au nouveau cadre civique dans un paysage urbain transformé, avec un caractère original, ainsi que sur la relation avec les propriétaires romains installés dans cette zone frontière, et, tout particulièrement, Atticus.

Nous ne nous attarderons pas sur le dossier de la fondation de la colonie, dossier complexe que j'ai développé dans un autre cadre car, pour s'opposer à la fondation d'une colonie sur le site de Buthrote, le protecteur de la cité, Atticus, mit en œuvre des moyens financiers considérables et utilisa les bonnes relations qu'entretenait son ami Cicéron avec les hommes alors au pouvoir à Rome. Ce grand propriétaire foncier était aussi le financier de la ville puisqu'il proposa à César d'avancer à la

24 Hatzfeld 1919, 64.

25 Carcopino 1957, 267.

26 Sur l'élevage d'Atticus, cf. Pasquinucci 1985, 145-157.

ville l'argent de la taxation césarienne pour éviter que la ville ne reçoive un établissement de colons. Atticus fit ensuite agir, par l'intermédiaire de Cicéron, un vaste réseau d'influence pour transformer la décision césarienne et obtenir que les colons s'installent ailleurs. Pour prévenir la spoliation des habitants de Buthrote, Atticus sollicite ses amis. Aux demandes pressantes d'Atticus, que nous n'avons pas conservées, répondent les lettres de Cicéron, qui enferment d'autres lettres, copies des recommandations que Cicéron envoyait pour son ami²⁷. Cicéron, qui décrit avec précision ses propres démarches, procède par allusion dans les demandes formulées dans les lettres de recommandation, ce qui ne rend pas la compréhension des éléments du dossier aisée²⁸. Cicéron tenta d'agir en s'adressant à César, aux consuls en exercice après la mort de César, au responsable de la fondation coloniale, L. Plotius Plancus et à ceux qui l'accompagnaient. Six lettres de recommandation ont été écrites par lui en juillet 44 pour tenter de modifier l'implantation coloniale. La fondation de la colonie romaine est cause de tensions. Les habitants de Buthrote développèrent d'abord des stratégies d'évitement avant d'accepter leur intégration dans un nouveau cadre politique et spatial. Cicéron n'avait pas été mécontent d'apprendre qu'un premier contingent de colons avait été rejeté à la mer, chassé par les habitants de la cité²⁹. Mais la colonie est fondée et complétée à l'époque augustéenne. L'introduction d'un peuplement colonial imposait une rupture profonde. Nous ignorons, faute de sources suffisantes, comment la communauté héritée du *koinon* des Prasaiboi a pu co-exister avec les nouveaux habitants et comment les indigènes ont pu s'intégrer dans un nouveau cadre civique mais, avec les inscriptions que nous avons conservées, nous pouvons réfléchir sur la question de l'intégration culturelle des habitants.

L'établissement de la colonie à Buthrote impose une nouvelle structuration de l'espace urbain (Fig. 1 plan de Buthrote). Mais l'organisation de celui-ci est difficile à connaître. Les principales entrées de la ville furent maintenues et en quelques cas réélaborées. La porte de la Tour, porte monumentale de la période hellénistique, a survécu. L'emplacement

²⁷ Cic., *Att.*, XVI, 16a, 3.

²⁸ Elles sont regroupées dans les *Lettres à Atticus*, XVI, 16, cf. Deniaux 1975, 283-296.

²⁹ Cic., *Att.*, XV, 29, 3 : *qui apud me cenabant Plancum se aiebant hunc Buthrotium ... vidisse ; demissum sine phaleris ; servulos autem dicere eum et agripetas eiectos a Buthrotiis* ; cf. aussi Cic., *Att.*, XVI, 1 et 16, 4.

élevé du temple d'Asclépios reste un élément important de la topographie urbaine. L'ensemble du sanctuaire d'Asclépios garde sa fonction religieuse mais a perdu progressivement son rôle politico-religieux ; le trésor marquant l'importance du rôle administratif du sanctuaire est incorporé à un autre bâtiment, ce qui montre une perte d'influence politique du sanctuaire. Le théâtre est agrandi ; il est doté d'un mur de scène avec des niches qui portaient, semble-t-il, des statues du culte impérial. Une rue entourée de colonnes se trouvait à droite du théâtre et aboutissait au forum près duquel se trouvaient des bains publics dont la précocité de la réalisation fait penser à celle des thermes d'Agrippa au Champ de Mars à Rome. La découverte d'un bâtiment tripartite dans lequel on a trouvé une dédicace à Minerve suggère l'existence d'un Capitole³⁰. Le forum a été identifié ainsi que la basilique grâce aux fouilles archéologiques récentes³¹.

Un nouvel espace rural fut utilisé pour la population nouvelle avec la mise en valeur de la plaine de Vrina. De l'autre côté du canal de Vivari. C'est alors que fut loti et centurié l'espace de la plaine de Vrina et qu'y fut installée une partie de la population des colons lorsque celle-ci s'accrut. L'emprise de Rome sur cet espace rural et son organisation se manifesta à partir des Flaviens et surtout au II^e siècle. Les relevés photographiques d'abord, le développement de fouilles dans ce secteur ensuite, montrent la mise en place d'un vaste système de drainage et de cadastration de la plaine. Le développement urbain est associé à la construction d'un aqueduc et d'un pont permettant à la principale route venant de l'acropole de la cité et se dirigeant vers Nicopolis de traverser le canal. La planification orthogonale est visible³². L'extension de la ville dans la plaine de Vrina est marquée par la présence d'*insulae*, de quartiers artisanaux, de lieux de culte³³. Il est difficile d'en savoir plus actuellement sur les habitants de cette partie de la cité. Mais l'épigraphie qui permet de réfléchir à la question de l'intégration des colons aux anciens habitants, à celle des

30 Cf. Paterson 2007, 40-43.

31 Plusieurs campagnes ont été nécessaires. Le pavement original qui peut remonter à la période augustéenne est enterré sous deux mètres de dépôt. C'est un des *fora* les mieux préservés et le seul connu en Épire. Cf. Condi, Hernandez 2008, 243-258 et Hernandez, Condi 2018, 629-645.

32 Bescoby 2007, 95-118.

33 Crowson, Gilkes 2007, 119-164.

recompositions identitaires ainsi qu'à celles des liens des habitants avec le pouvoir romain, en particulier aux relations de patronage avec les grandes familles proches de l'Empereur au début de l'empire.

Nous savons qu'une colonie de citoyens est une petite Rome. Le cadre de la ville dans laquelle ces citoyens exercent leurs activités politiques, leurs cultes, leurs loisirs, est semblable au modèle intégrateur romain. Notre connaissance des éléments constitutifs du cadre civique et du personnel municipal de la colonie de Buthrote est enrichie par l'étude des inscriptions. À Rome, la division de la ville de Rome en quartiers, les *uici*, contrôlés par des *magistri* qui veillaient à l'organisation des fêtes religieuses est antérieure à Auguste, mais nous savons qu'en 7 av. J.-C., une nouvelle structuration de l'espace urbain romain fut associée à un culte officiellement dédié à Auguste et que les *Lares Augusti* se surimposèrent aux Lares attachés aux *uici*. Deux inscriptions de Buthrote mentionnent l'existence de *magistri* de *uici*. Une dédicace aux Lares des *uici* a été faite à Buthrote par un *magister* appelé Aulus Granius³⁴. L'absence du qualificatif « Auguste » pour ces Lares plaiderait pour une date précoce, antérieure à la fondation à Rome du culte des *Lares Augusti*. Ce même A. Granius, *magister* d'un *uicus*, est connu par une autre inscription qui porte une dédicace à Stata Mater, divinité qui avait une statue au Forum romain et qui jouissait d'une grande faveur populaire car elle était liée à Volcanus et à la lutte contre les incendies³⁵. Dans la colonie orientale la plus proche de Rome, ces inscriptions montrent une articulation de l'espace urbain proche de celle de Rome et l'existence de cultes civiques semblables à ceux de Rome.

La colonie de Buthrote était dirigée par des magistrats, duovirs et duovirs *quinquennales* dont les noms apparaissent parfois sur les inscriptions et sur les monnaies. Notre connaissance des éléments constitutifs du cadre civique et du personnel municipal de la colonie de Buthrote est enrichie par l'étude d'un document fragmentaire datant de l'époque précoce de la colonie mentionnant vraisemblablement un culte civique et un collège qui comptait quatre affranchis et trois citoyens. Elle révèle quelques aspects concrets du fonctionnement de la vie municipale, en particulier l'existence de fonctions spécialisées dans la mise en œuvre

34 *A(ulus) Granius/mag(ister) uici/ Lar(ibus)vic(i) sacr(um)*. CIA 264.

35 *[A(ulus) Gr]anius mag(ister)uici/Statae matri sacr(um)*. CIA 265 ; AE 1987, 904.

de la mémoire collective de la cité, l'archiviste, le tailleur de pierre, le graveur, et le scribe³⁶.

La prosopographie permet de faire émerger une société coloniale originale, où la place des affranchis semble importante, où les liens de clientèle avec les Romains qui ont eu des intérêts dans la région sont multiples. L'histoire de Buthrote romaine est marquée par l'influence d'un homme, T. Pomponius Atticus, devenu Q. Caecilius par adoption (son oncle l'adopta en 58), qui tenta d'empêcher la fondation d'une colonie sur le site de Buthrote. Il continua ensuite à en protéger les habitants et à favoriser leur intégration au sein de la nouvelle collectivité civique. Le nombre des individus citoyens romains portant son nom est remarquable, particulièrement au sein des membres de l'élite locale. En transmettant son nom à ses descendants, ceux-ci manifestaient leur reconnaissance à l'égard de leur protecteur proche du pouvoir romain. Nous savons qu'Atticus était lié familialement à Agrippa, l'artisan de la victoire d'Actium, qui avait épousé sa fille en premières noces. Acquis à Octave, il avait su protéger la ville dans laquelle il avait des intérêts à l'époque du triumvirat. Leur fille, Vipsania Agrippina, se maria avec Tibère, fils aîné d'un premier mariage de Livie, qu'épousa Auguste et qui devint empereur à sa mort³⁷. L'épigraphie montre que l'histoire politique de la colonie de Buthrote romaine est, grâce aux patronages qui s'exercent à l'époque augustéenne, proche du centre du pouvoir romain.

À Buthrote, les indigènes accueillis parmi les colons et bénéficiaires de la citoyenneté ont choisi de prendre le nom de l'intermédiaire qui avait sollicité pour eux, le puissant protecteur des habitants de Buthrote, Atticus. Ils portent alors les trois noms caractéristiques des citoyens, prénom, nom, surnom, et ces noms rappellent, comme un hommage permanent, celui d'Atticus. C'est ainsi que, parmi les citoyens de Buthrote, nous trouvons un certain nombre d'individus dont les noms sont inscrits, soit en grec, soit en latin et qui évoquent, dans leur nomenclature, celui de leur protecteur. Ils sont nombreux ceux qui portent dans leur nom le témoignage du patronage d'Atticus qui les a favorisés. Nous observons trois Quinti Caecilii en latin, trois Titi Pomponii, dont deux en grec, et

³⁶ CIA annexe 2 ; AE 2004, 1341.

³⁷ Canas 2012, 155-164.

trois Pomponii dont nous ignorons le prénom³⁸.

L'intégration des anciens habitants dans la communauté nouvelle se marque aussi par la présence d'affranchis appartenant aux grandes familles romaines et la participation au culte impérial qui constitue un ciment entre les différentes communautés. La découverte récente d'une inscription en renforce l'intérêt. Celle-ci fait connaître le nom de deux *Augustales* des premiers temps de la colonie. Les *Augustales*, qui appartiennent aux membres les plus en vue de la société coloniale, sont tous deux sont des affranchis de personnages célèbres de la plus ancienne période de Buthrote romaine.

À l'ouest du centre urbain de Buthrote fouillé par Italiens et, plus tard, par les Albanais mais jamais publié, il existe un bâtiment appelé souvent *prytaneion* mais dont l'usage n'était pas bien connu alors qu'il s'agit sans doute d'un bâtiment du culte impérial : un péristyle entourant une cour. Une inscription monumentale a été découverte dans le pavage à l'entrée du bâtiment. Elle n'avait jamais pu être examinée entièrement car cette zone était toujours inondée et recouverte de vase³⁹. Ses dimensions sont 4,25 m sur 1,27 m Elle est composée de trois lignes avec des lettres incluses dans des cavités faites pour les contenir dont certaines ont conservé leur remplissage en plomb. La taille de ces lettres varie de 16 cm à 18,39 cm. On lit :

*Q(uintus)Caecilius Q(uinti)l(ibertus)[E]u[m]a[n]ius/
Cn(aeus) Domitius Cn(aeus) l(ibertus) Eros Aug(ustales)
ex h(onoraria) p(ecunia).*

Cette inscription exceptionnelle est une des plus anciennes inscriptions concernant la présence d'*Augustales*. Atticus mourut en 32 et Cn. Domitius en 31, l'inscription pourrait dater du dernier quart du 1^{er} siècle av. J.-C. Les deux individus mentionnés sont deux affranchis membres d'un collège lié au culte impérial. Le nom de Cnaeus Domitius Ahenobarbus, patron de l'*augustalis* mentionné dans cette inscription, fait référence à un moment important de l'histoire de Buthrote, à l'époque où le contrôle de cette région frontrière était devenu un enjeu essentiel avant la paix de Brindes en 40 av. J.-C. La flotte de Domitius Ahenobarbus lui avait

³⁸ Deniaux 2016, 75.

³⁹ Hernandez 2017b, 61-63.

Buthrote du mythe troyen à la colonie romaine

permis d'exercer un pouvoir sans limite dans cette région avant son ralliement à Antoine. Buthrote était sans doute un des points d'appui pour son contrôle de la mer. Une inscription trouvée à Buthrote atteste que son fils était le patron de la colonie augustéenne de Buthrote. L'inscription, récemment publiée, fait mention d'un décret des décurions de Buthrote, en faveur d'un patron de la colonie de l'époque augustéenne, Lucius Domitius Ahenobarbus⁴⁰.

*[L(ucio) Do]mitio Cn(aei) f(ilio) Ahenob(arbo) / pontif(ici)
co(n)s(uli) / d(ecreto) d(ecurionum) patron(o)colonei.*

Le second *augustalis* est l'affranchi d'Atticus, celui qui fut, à toutes les époques de son histoire, le protecteur de la communauté de Buthrote où il avait choisi de vivre une partie de l'année, se mettant ainsi en retrait des conflits politiques romains. La découverte de cette inscription est d'un intérêt majeur pour les premiers temps de l'histoire de Buthrote devenue romaine. Ainsi est attestée l'originalité de Buthrote, dont la situation est celle d'une frontière maritime, mais qui fut très tôt intégrée à un ensemble politique et culturel romain. Ces riches inscriptions confirment une intégration précoce à un monde unifié par Auguste dont Virgile est le chantre. L'arrêt d'Énée à Buthrote que décrit Virgile précédant l'arrivée d'Énée en Italie est annonciateur de la paix et de la prospérité retrouvées avec l'unification de l'Empire.

Elizabeth Deniaux
Université de Paris Nanterre, UMR 7041 ArScAn
eldeniaux@wanadoo.fr

⁴⁰ *AE* 1985, 771, *CIA* 275.

Bibliographie

- Anamali, Ceka, Deniaux 2009 = Sk. Anamali, H. Ceka, E. Deniaux, *Corpus des inscriptions latines d'Albanie CIA* (= CEFR 410), Rome 2009.
- Bescoby 2007 = D.J. Bescoby, *Geological Investigation at Roman Butrint*, in Hansen, Hodges 2007, 95-118.
- Burnett, Amandry, Ripolles 1992 = A. Burnett, M. Amandry, P. P. Ripolles, *Roman provincial Coinage*, 1, London, Paris 1992.
- Cabanes 1972 = P. Cabanes, *Les inscriptions du théâtre de Bouthrôtos* (= Annales littéraires de l'université de Besançon 163), Paris 1972, 105-209.
- Cabanes 1976 = P. Cabanes, *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine 272 -167 av. J.-C.* (= Annales littéraires de l'université de Besançon 186), Paris 1976.
- Cabanes 1996 = P. Cabanes, *Les noms latins dans les inscriptions grecques d'Épidamne – Dyrrhachion, d'Apollonia et de Bouthrôtos*, in *Roman Onomastics in the Greek East, Social and Political Aspects* (= Melethemata 21), Athens 1996, 89-104.
- Cabanes 1998 = P. Cabanes, *La communauté des Prasaiboi (163-44 av. J.-C.) à travers les inscriptions de Bouthrôtos*, in *Epigrafia romana in area adriatica* (Actes de la IX^e rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain), a cura di G. Paci, Pisa, Roma 1998, 17-37.
- Cabanes 2012 = P. Cabanes, *Charops le jeune en Épire*, in *La société romaine et ses élites : hommages à Elizabeth Deniaux*, R. Baudry, S. Destephen (éd.), Paris 2012, 271-286.
- Cabanes, Drini, 2007 = P. Cabanes, F. Drini, *Corpus des inscriptions grecques d'Illyrie méridionale et d'Épire CIGIME, Inscriptions de Bouthrotos* (= Études Épigraphiques 2/2), Athènes 2007.
- Canas 2012 = M. Canas, *Octavien, Agrippa et Atticus, la place des alliances matrimoniales dans la consolidation de la faction d'un dynaste*, in *La société romaine et ses élites : hommages à Elizabeth Deniaux*, R. Baudry, S. Destephen (éd.), Paris 2012, 155-164.
- Carcopino 1957 = J. Carcopino, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, Paris 1957.
- Castiglioni, Lamboley, 2012 = Maria-Paola Castiglioni, Jean-Luc Lamboley, *Nostoi troiani in Epiro e in Magna Grecia*, in *Sulla rotta per la Sicilia: l'Epiro, Corcira e l'Occidente*, a cura di G. De Sensi Sestito, M. Intrieri, Pisa 2012, 3-18.
- Ceka 1999 = N. Ceka, *Butrint: A Guide to the City and its Monuments*, London 1999.
- Condi, Hernandez 2008 = D. Condi, D. R. Hernandez, *The Roman Forum at Butrint and the Development of the Ancient Urban Center*, in *L'Illyrie*

Buthrote du mythe troyen à la colonie romaine

- méridionale et l'Épire dans l'Antiquité, 5, J.-L. Lamboley, M. P. Castiglioni (éd.), Grenoble 2008, 243-258.
- Crowson, Gilkes, 2007 = A. Crowson, O. J. Gilkes, *The Archaeology of the Vrina Plain*, in *Roman Butrint, An Assessment*, I. L. Hansen, R. Hodges (éd.), Oxford 2007, 119-164.
- Deniaux 1975 = E. Deniaux, *Un exemple d'intervention politique, Cicéron et le dossier de Buthrote en 44 av. J.-C.*, Bulletin de l'association G. Budé, 2, 1975, 283-296.
- Deniaux 1987 = E. Deniaux, *Atticus et l'Épire*, in *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, 1, P. Cabanes (éd.), Clermont Ferrand 1987, 245-254.
- Deniaux 1993 = E. Deniaux, *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron* (CEFR 182), Rome 1993.
- Deniaux 1998 = E. Deniaux, *Buthrote, colonie romaine, recherches sur les institutions municipales*, in *Epigrafia romana in area adriatica* (Actes de la IX^e rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain), a cura di G. Paci, Pisa, Roma 1998, 39-49.
- Deniaux 1999 = E. Deniaux, *La traversée de l'Adriatique à l'époque des guerres civiles : liberté et contrôle : Cn. Domitius Ahenobarbus et le canal d'Otrante (42-40 av. J.-C.)*, in *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, 3, P. Cabanes (éd.), Paris 1999, 249-254.
- Deniaux 2004 = E. Deniaux, *Recherches sur la société de Buthrote, colonie romaine*, in *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, 4, P. Cabanes, J.-L. Lamboley (éd.), Grenoble 2002, 391-397.
- Deniaux 2005 = E. Deniaux (éd.), *Le canal d'Otrante et la Méditerranée antique et médiévale* (colloque organisé à l'Université de Paris X, Nanterre 2000), Bari 2005.
- Deniaux 2007 = E. Deniaux, *La structure politique de la colonie romaine de Buthrotum*, in Hansen, Hodges 2007, 33-37.
- Deniaux 2007b = E. Deniaux, *L'île de Corcyre et la maîtrise de la mer avant la bataille d'Actium (48-31 av. J.-C.)*, in *Nicopolis II, Proceedings of the Second International Symposium on Nicopolis*, K. Zachos, F. Kephallanitou (éd.), Preveza 2007, 77-85.
- Deniaux 2012 = E. Deniaux, *L'île de Corcyre et la politique romaine des guerres de Macédoine à la bataille d'Actium*, in *Sulla rotta per la Sicilia: l'Epiro, Corcira e l'Occidente*, a cura di G. De Sensi Sestito, M. Intrieri, Pisa 2012, 329-340.
- Deniaux 2016 = E. Deniaux, *Prestige et accès à la citoyenneté romaine, l'honneur de porter un nom*, in *Le prestige à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, in R. Baudry, F. Hurlet (éd.), Paris 2016, 69-79.

- Gilkes 2003 = O. Gilkes, *The Theater of Butrint. Luigi Maria Ugolini's Excavations at Butrint 1928-1932* (= *Albania antica* 4; *The British School at Athens Supplementary* 35), London 2003.
- Hansen 2007 = I.L. Hansen, *The Trojan Connection: Butrint and Rome*, in Hansen, Hodges 2007, 44-61.
- Hansen, Hodges 2007 = I. L. Hansen, R. Hodges (ed.), *Roman Butrint, an Assessment*, Oxford 2007.
- Hatzfeld 1919 = J. Hatzfeld, *Les Trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, Paris 1919.
- Hernandez 2017a = D. R. Hernandez, *Bouthrotos (Butrint) in the Archaic and Classical Period: The Acropolis and the Temple of Athena Polias*, *Hesperia* 86/2, 2017, 205-271.
- Hernandez 2017b = D. R. Hernandez, *Buthrotum's Sacred Topography and the Imperial Cult: the West Courtyard and Pavement Inscription*, *JRA* 30, 2017, 38-63.
- Hernandez, Condi 2018 = D. R. Hernandez, D. Condi, *The Agora and Forum at Butrint: a New Topography of the Ancient Urban Center*, in *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, L. Perzhita, J.-L. Lamboley, A. SkLenderaj (ed.), Tirana 2015 (2018), vol. 2, 629-645.
- Lamboley 2005 = J.-L. Lamboley, *Légendes troyennes d'une rive à l'autre du canal d'Otrante*, in Deniaux 2005, 15-22.
- Melfi 2007 = M. Melfi, *The Sanctuary of Asclépios*, in Hansen, Hodges 2007, 40-43.
- Pasquinucci 1985 = M. Pasquinucci, *T. Pomponio Attico e l'allevamento in Epiro*, *Acta Arch. Lovaniensia* 24, 1985, 145-157.

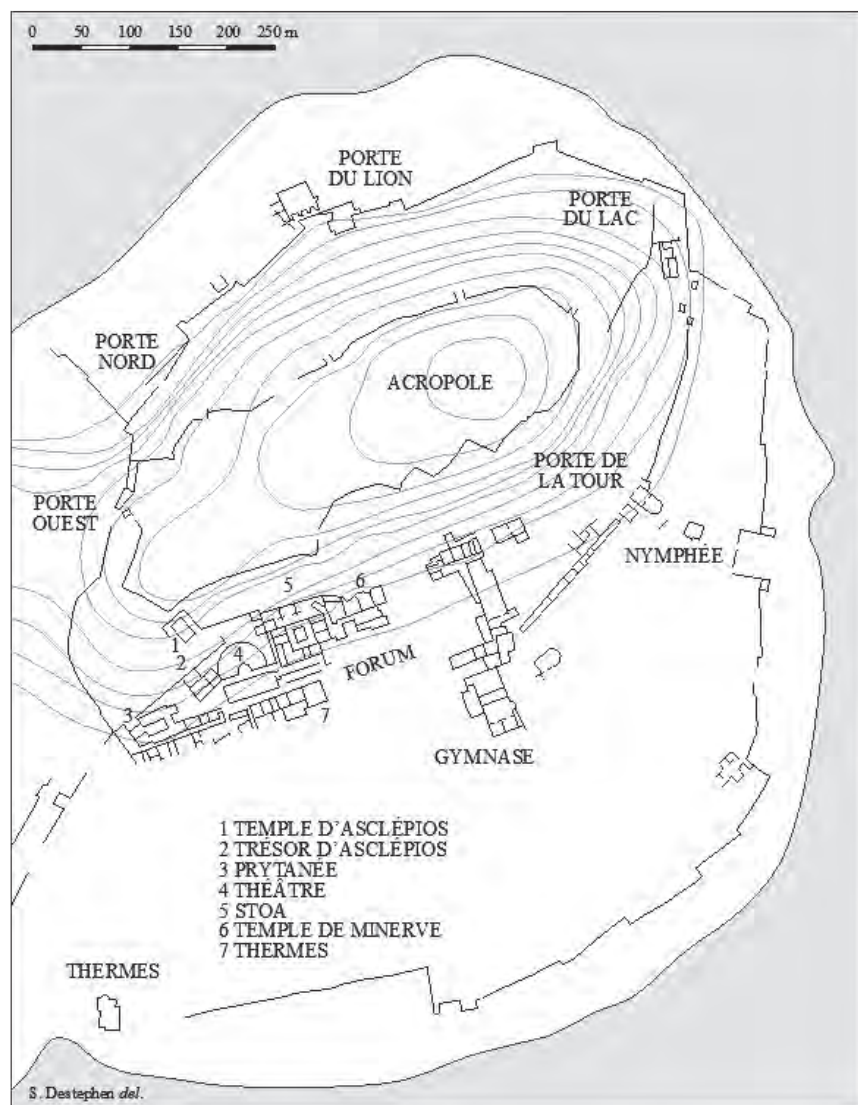


Fig. 1. Plan de Buthrote (S. Destephen).

WALDGIRMES UND XANTEN.
ZWEI *COLONIAE NOVAE* UND
DIE RÖMISCHE REPRÄSENTATIONSPOLITIK
AN DER RHEINGRENZE

Die beiden Plätze, die hier unter dem Aspekt „*cités de frontières, villes des marges*“ kurz vorgestellt werden sollen, unterscheiden sich sowohl in ihrer geographischen Lage als auch in der Dauer ihrer Existenz. Die augusteische Neugründung in Lahnau-Waldgirmes¹ an der Lahn, einem östlichen Nebenfluss des Rheins existierte keine zwei Jahrzehnte lang. Die römische Stadt Colonia Ulpia Traiana (CUT) dagegen wurde von Trajan am Ort einer älteren Siedlung auf der westlichen Rheinseite gegenüber der damaligen Mündung der Lippe gegründet (Abb. 01). Zusammen mit den beiden, einander ablösenden Legionslagern Vetera I und Vetera II darf der Platz als einer der zentralen Ausgangspunkte der augusteischen Germanienpolitik bezeichnet werden. Am Rhein war die CUT die nördlichste Stadt mit dem Status einer römischen Kolonie und auch nach den Krisen des 3. Jahrhunderts erhielten die neun zentralen Stadtviertel eine neue, massive Stadtmauer.

Beide Plätze wurden in späterer Zeit nicht überbaut. In Waldgirmes war dies die Voraussetzung, um überhaupt einen Eindruck von der frühen, zunächst in Holz errichteten Phase einer städtischen Siedlung zu gewinnen. Die ausgebliebene Überbauung ermöglichte es, die im Grundriss zwar eindeutigen, in der Ausführung aber noch wenig massiven Befunde als Maßnahmen einer gezielten Urbanisierung zu erkennen. In der allein erhaltenen Gründungsphase war Waldgirmes sicherlich eine *cit  de fronti re* und *ville de marge*. Geplant war allerdings die Entwicklung hin zu einem Zentrum r mischer Administration in Germanien. Die r mische

1 Zu Waldgirmes: Becker 2011, die Publikation der Grabungen: Becker, Rasbach 2015 sowie diess. 2019, alle mit weiterer Literatur.

Besiedlung in Xanten² hingegen begann als zentraler Militärstandort, während die ebenfalls schon am Anfang des 1. Jahrhunderts n. Chr. beginnende Zivilsiedlung erst von Trajan als Colonia Ulpia Traiana neu organisiert wurde. Die neue Kolonie wurde von ihm selbst und seinen unmittelbaren Nachfolgern in großzügigster Weise ausgebaut. Die Spätantike scheint jedoch auch in Xanten wieder stärker unter militärischen Vorzeichen gestanden zu haben. Denn die spätantike Stadt erscheint nur noch unter dem Namen Tricensima, was die Verbindung zu der mehr als 2 Jahrhunderte lang im benachbarten Legionslager Vetera II stationierten Legio XXX Ulpia victrix betonte.

Beide Plätze sind somit trotz ihrer geographischen Randlage Ausdruck einer bewußten Repräsentationspolitik nach außen. Weder für Waldgirmes noch für die CUT sind die architektonische Ausstattung und der urbane Ausbau mit wirtschaftlichen Export oder einem prosperierenden landwirtschaftlichen Umfeld zu erklären.

1. Waldgirmes

Die Ziele der augusteischen Germanienpolitik waren lange Zeit umstritten. Die Interpretationen reichten von einer grundsätzlich defensiven Außenpolitik über eine geostrategische Orientierung an Flußläufen oder an politischen Verbänden bis hin zu einem unbegrenzten Weltherrschaftsanspruch. Ebenso strittig war die Beurteilung der nachgewiesenen römischen Präsenz östlich des Rheins. Die in Holz-Erde Technik errichteten Anlagen erhielten zwar zum Teil imposante Innenbauten zur Beherbergung der Befehlshaber, die nicht nur der römischen Nobilität entstammten, sondern gerade in Germanien zum engeren Umfeld des Augustus selbst gehörten. Meist wurden die Anlagen jedoch nur wenige Jahre genutzt. Die grundsätzliche Frage, ob Rom den Raum zwischen Rhein und Elbe als römische Provinz organisieren wollte und wie weit dieser Prozess bis zu seinem Abbruch 16 n. Chr. durch Tiberius voran-

2 Für Xanten grundlegend: Müller, Schalles, Zieling 2008 sowie die Reihe: Xantener Berichte insgesamt, alle mit weiterer Literatur. Vgl. auch Müller 2013. Für die römische Präsenz am Niederrhein insgesamt siehe die Beiträge in den Ausstellungskatalogen: Eger 2018 und Claßen *et alii* 2021 (jeweils mit aktuellen Beiträgen zur Geschichte der Provinz Germania inferior und ihren wichtigsten Fundplätzen).

geschritten war, war umstritten³. Bemerkenswert ist, wie intensiv die wissenschaftliche Diskussion von Positionen des 19. und frühen 20. Jahrhunderts geprägt war. Die Germanen wurden als Vorfahren der Deutschen angesehen und die Niederlage des Varus als nationaler Sieg bewertet⁴. Ebenso fällt auf, dass die Aufgabe römischer Positionen östlich des Rheins unter Tiberius bzw. die Niederlage des römischen Statthalters Publius Quinctilius Varus in der älteren Forschung die Beurteilung möglicher römischer Planungen aus der Zeit vor der Niederlage weitgehend überlagert hat. So kreist die Diskussion fast ausschließlich um den Raum zwischen Rhein und Elbe. Die Möglichkeit eines ersten, ursprünglichen Provinzzuschnittes etwa zwischen Maas und Weser wird kaum erörtert.

Die Ausgrabung einer zivilen, urbanen römischen Siedlung bei Waldgirmes im Lahntal zwischen Wetzlar und Gießen hat die Diskussion um die Zielsetzung der augusteischen Germanienpolitik auf eine neue Grundlage gestellt. Mit der Gründung von Städten ist das römische Ziel, Germanien als Provinz zu organisieren, kaum noch zu bestreiten⁵. Diskutiert wird jedoch, in welchem Ausmaß dieses Ziel bis 9 bzw. 16 n. Chr. bereits erreicht war. Insgesamt wurden in Lahnau mehrere römische Anlagen festgestellt. Dazu gehört ein 21 Hektar großes römisches Lager oberhalb einer Lahnfurt bei Lahnau-Dorlar. Das Lager wies keine feste Innenbebauung auf, seine wenigen Funde sind halternzeitlich (vgl. Abb. 02 Nr. 3). Allerdings legt die Verfüllung der Gräbenköpfe eine mehrmalige Nutzung des Platzes nahe. Etwa 2 Kilometer Luftlinie entfernt lag am westlichen Ortsrand von Lahnau-Waldgirmes die zivile römische Siedlung. Diese war über einem ursprünglich umzäunten Areal von 1700 m² Größe angelegt worden. Dort hatte man bereits mit der Anlage von gemauerten Fundamenten für Postamente begonnen, die Arbeiten wurden jedoch nicht beendet. Die Gründung der eigentlichen Siedlung kann dendrochronologisch durch die Bauhölzer zweier Brunnen auf 3 v. Chr. fixiert werden. Die geplante, aber dann nicht vollständig umgesetzte Errichtung eines umzäunten Platzes mit nur teilweise ange-

3 Aus der umfangreichen Literatur zum Thema hier nur: Ruffing 2021; Rivière 2016; Le Bohec 2009; John 2006 alle mit umfangreicher, weiterer Literatur.

4 Grundlegend für die Alte Geschichte in Deutschland: Christ 1982, zum Germanenbild etwa Wiwjorra 2006. Eine aktuelle Darstellung zum Thema Germanen: Steuer 2021. Zur Bewertung von Alésia und Teutoburg: Reddé, von Schnurbein 2008.

5 Brandt 2021, 58.

legten, gemauerten Fundamenten ist damit früher anzusetzen (Abb. 03, grüne Befunde). Insbesondere der Abbruch einer begonnenen Handlung könnte auf einen Zusammenhang mit dem Drususfeldzug 9 v. Chr. verweisen. An das Ende der römischen Präsenz in Waldgirmes gehört ein weiteres, temporäres Militärlager. Es handelt sich um eine rechteckige, etwa 2,7 Hektar große Anlage mit abgerundeten Ecken. Seine Lage blockiert die Hauptstraße der eigentlichen Siedlung, die Reste der verbrannten Holz-Erde Mauer der Siedlung wurden vor der westlichen Ecke des temporären Lagers gezielt einplaniert (Abb. 02, Nr. 2). Dies spricht für eine Anlage erst bei oder nach der Aufgabe der Siedlung. Vielleicht hängen mit diesem Lager auch die gezielten Planierungen zusammen, die insbesondere in den Wassergräben und in den Umwehrungsgräben vor den Toren beobachtet wurden.

Die römische Siedlung wurde über einem größeren, eisenzeitlichen Gräberfeld angelegt, welches Bestattungen vom 5. Jahrhundert v. Chr. bis etwa in die 80er Jahre des 1. Jahrhunderts v. Chr. enthielt. Das Besiedlungsende des benachbarten, latènezeitlichen oppidums auf dem Dünsberg (Abb. 02, Nr. 4) wird derzeit in den 30er oder 20er Jahren v. Chr. angenommen. In die Zeit unmittelbar nach dem Ende der römischen Präsenz in Waldgirmes gehört ein kleines Brandgräberfeld, das in der Südostecke der ehemaligen Siedlung angelegt wurde und gegen 25 n. Chr. begann. Möglicherweise bestand ein Zusammenhang mit der Plünderung der von den Römern selbst niedergebrannten und teilweise auch planierten Siedlung. So fand sich ein Bruchstück einer vergoldeten Statue in der Siedlung von Wetzlar-Dahlheim und auch ein Teil der Bleifunde dürfte auf ein gezieltes Absuchen der Siedlungsreste zurückzuführen sein. Die eigentliche Siedlung lag zwischen zwei Bachläufen auf einer hochwasserfreien Terrasse etwa 1,3 km nördlich der Lahn (Abb. 02, Nr. 1). Sie war 7,7 Hektar groß und mit einer Holz-Erde Mauer und zwei vorgelagerten Spitzgräben befestigt (Abb. 03). Die aus zeitgleichen Militärlagern bekannte Befestigungsform erfüllte in Waldgirmes die Funktion einer Stadtmauer. Auch der Verlauf der Hauptstraßen besaß Bezüge zu Militärlagern. Eine Hauptstraße durchquerte die gesamte Siedlung von Ost nach West, im Zentrum zweigte eine weitere Straße nach Süden ab. In der Mitte der Straßen verliefen Gräben, die nicht nur der Abwasserentsorgung dienten, sondern im östlichen bzw. nördlichen Teil auch der Zuführung von Brauchwasser. Daneben erfolgte die Wasserversorgung über zwei Brunnen (Abb. 03, B1 und B2, Abb. 04) sowie

eine überwiegend hölzerne Wasserleitung aus durchbohrten Baumstämmen und Verbindungsstücken aus Holz bei der nur Verteilerstücke in der Siedlung selbst aus Blei gefertigt waren.

Die Bebauung bestand überwiegend aus in Holz-Lehm Technik errichteten Gebäuden, die blockartig entlang der Straßen aufgereiht waren. Auffällig waren bei diesen Bauten die vorgelagerten Portiken und zur Straße geöffneten Räume sowie die Erschießung der einzelnen Gebäudeteile über einen zentralen Raum im Zentrum und nicht über Korridore. Die Bauten unterschieden sich damit deutlich von den Mannschaftsbaracken zeitgleicher Militärlager oder den Streifenhäusern späterer *vici*. In ihrer Konstruktion erinnern sie vielmehr an italische Atriumhäuser, bei denen allerdings witterungsbedingt auf Compluvium und Impluvium verzichtet wurde (Abb. 03, Nr. 1a-1c, 18 und 19)⁶. Im Westen der Siedlung lag ein teilweise abgetrenntes Areal, das vielleicht vom Militär genutzt wurde. Im Fundmaterial fallen zum einen der hohe Anteil handgeformter Keramik von etwa 15-20 % auf, zum anderen die vergleichsweise hohe Zahl hochwertiger Einzelfunde. Dabei zeigt das archäobotanische Fundmaterial aus den beiden Brunnen nicht nur eine Versorgung des Platzes mit mediterranen Importgütern (Oliven) sondern die Pollenfunde verweisen auch auf den Anbau ostmediterraner Gewürze (Anispollen).

Im Zentrum der Siedlung wird ein dort zuerst errichtetes Haus (Abb. 03, Nr. 5)⁷ abgerissen und der freigewordene Platz mit einem weit größeren neuen Gebäudekomplex überbaut (Abb. 03, Nr. 6). Es handelt sich um drei Gebäudeflügel, die einen großen Innenhof umgaben. Im Norden wurde diese Platzanlage von einer großen, zweischiffigen Querhalle abgeschlossen, an deren Nordseite eine zentrale Exedra angebaut war. Die rechteckige Exedra wurde von zwei Apsiden mit gestreckten Seiten flankiert. Der gesamte Gebäudekomplex war von der Ost-West verlaufenden Straße zurückgesetzt, auf dem so entstandenen Vorplatz wurden ansonsten nur zwei große rechteckige Gruben nachgewiesen. Insbesondere die zentrale Exedra und die flankierenden Apsiden trennen den Baukomplex von den *principia* zeitgleicher Militärlager und verbinden ihn mit den *fora* römischer Städte (Abb. 05).

⁶ Becker 2015, 58.

⁷ Becker 2015, 84.

Im Innenhof lagen fünf Gruben, bei denen es sich um die ausgebrochenen Fundamente für die Postamente von wahrscheinlich fünf lebensgroßen Reiterstatuen handelte, von denen zumindest ein Teil vergoldet war (Abb. 06). Die Anlage eines Forums und seine Ausstattung mit vergoldeten Reiterstatuen, bei denen es sich angesichts der Fundumstände nur um den Kaiser und Angehörige seines engsten Umfeldes gehandelt haben kann, belegen für Waldgirmes das Einsetzen eines gezielt vorangetriebenen Urbanisierungsprozesses. Angesichts der vergleichsweise geringen Größe der Siedlung kommen als Ursache weder wirtschaftliche noch politische Bedürfnisse der Siedlung selbst in Betracht, sondern es handelt sich um einen von Augustus und seinen Statthaltern gewollten und forcierten Prozess, der der Organisation und Administration der neu eroberten Gebiete östlich des Rheins dienen sollte.

Spätestens mit dem Abbruch der Rückeroberung dieser Gebiete durch Tiberius 16 n. Chr. wurde auch die Siedlung in Waldgirmes aufgegeben und geräumt. Wahrscheinlich errichtete man auch erst jetzt das temporäre Lager vor der Westseite der Siedlung, die Siedlung selbst wurde niedergebrannt und der Brandschutt teilweise planiert.

2. Xanten

In Xanten⁸ wurde zu Beginn der augusteischen Offensiven 13-12 v. Chr. auf dem Fürstenberg, einer eiszeitlichen Endmoräne ca. 71,6 m ü. NN, ein größeres Militärlager gegründet (Abb. 07 Vetera I). Dort waren vermutlich Teile der mit Varus untergegangenen Legionen stationiert. Der Grabstein des Centurios der 18. Legion, Marcus Caelius, der um 1620 vermutlich in einem der Gräberfelder im Umfeld der augusteischen Lagerspuren gefunden wurde, liefert den einzigen inschriftlichen Nachweis für das bellum Varianum⁹. In den Meutereien gegen Tiberius nach dem Tode des Augustus sind *in vetera castra* zwei Legionen nachgewiesen. Um 60 n. Chr. wird auf dem Fürstenberg ein etwa 60 Hektar großes Doppellegionslager errichtet, das in den Wirren des Bataveraufstandes untergeht. Anschließend erbaute man ein neues Legionslager (Vetera II) näher am Rhein auf der sogenannten Bislicher

⁸ Zum Forschungsstand siehe insbesondere die Einzelbeiträge in der in Anm. 2 genannten Literatur.

⁹ *CIL* 13, 8648.

Insel nordöstlich des Fürstenbergs. Dort war von trajanischer Zeit bis an den Beginn der Spätantike die legio XXX Ulpia victrix stationiert. Das Lager wurde ab dem 4. oder 5. Jahrhundert vom Rhein überspült, so dass heute keine Spuren mehr erhalten sind.

Die römische Militärpräsenz im Xantener Raum war seit spätaugusteischer Zeit von einer Zivilsiedlung begleitet, für die spätestens seit der Regierungszeit des Claudius auch ein eigener Hafen nachgewiesen ist. Unter den Bewohnern dürften sich auch Cugerner befunden haben. Meist wird angenommen, dass es sich dabei um einen Teil der 8 v. Chr. von der östlichen auf die westliche Rheinseite umgesiedelten Sugambrer handelte. Eine fragmentarische Inschrift an Mars Cicollus könnte auf Cibernodurum als Name der Siedlung verweisen¹⁰. Die vorcoloniazeitliche Siedlung lag im Nordosten der späteren Colonia Ulpia Traiana und wurde in diese integriert bzw. überbaut. Nachgewiesen ist eine mehrphasige Bebauung mit Streifenhäusern in Holz-Lehm Technik. Wie das Legionslager auf dem Fürstenberg wurde auch die vorcoloniazeitliche Siedlung durch den Bataveraufstand in Mitleidenschaft gezogen, in welchem Ausmaß dies geschah ist jedoch unbekannt. Wahrscheinlich gab es in der unmittelbaren Nähe zur Siedlung auch noch eine weitere Militärpräsenz, worauf Waffen- und Ausrüstungsfunde sowie bislang isolierte Abschnitte von Lagergräben hinweisen. Ob die Siedlung schon vor der eigentlichen Koloniegründung durch Trajan bereits eine urbane Entwicklung genommen hatte, ist umstritten.

Zu Beginn seiner Regierungszeit erhob Trajan die römische Siedlung in Xanten in den Status einer Kolonie. Sie erhielt den Namen Colonia Ulpia Traiana und ein Gebiet von etwa 3900 Quadratkilometern Größe wurde ihr zugeordnet. Erwogen wird, dass Trajan die Nachricht vom Tode Nervas nicht in Köln, sondern in Xanten erreichte¹¹. Hintergrund dieser Überlegungen, die den Aufenthalt Trajans in der Germania inferior betreffen, ist, dass das niedergermanische Heer nach der Niederschlagung des Saturninusaufstandes von Domitian mit dem Titel pia fidelis Domitiana besonders ausgezeichnet wurde. In der Folgezeit tilgte man nur den Bezug auf Domitian aus dem Titel, während der Kern, pia fidelis, erhalten blieb. Trajan hätte demnach in der politisch umkämpften Frage um die Nachfolge Nervas für den Beistand des

¹⁰ *Année Épigraphique* 1981, 690.

¹¹ Eck 2014; kritisch dazu Witschel 2018, 403, Anm. 5 und 427 Anm. 137.

niedergermanischen Heeres besondere Anstrengungen unternommen. Damit könnten vielleicht auch einige Besonderheiten im Plan der von Trajan gegründeten Stadt erklärt werden. Die CUT besaß eine Größe von 73 Hektar und war durch ein weitgehend rechtwinkliges Straßennetz in 40 *insulae* unterteilt (Abb. 08). Die neue Stadt des Kaisers wurde auf großzügigste Weise ausgebaut¹². Der Bau der 3,4 Kilometer langen Stadtmauer begann noch 106 n. Chr. Die Stadt erhielt ein knapp 18000 Quadratmeter großes Forum, eine ebenso großzügig dimensionierte Thermenanlage und ein Amphitheater unter dessen Arena ein Keller mit Aufzug für das plötzliche Erscheinen der Kämpfer sorgte. Neben zwei italischen Podiumstempeln sind noch zwei gallo-römische Umgangstempel nachgewiesen sowie ein Hallenbau, der vielleicht als Versammlungslokal für einen Kult diente. Im Zentrum der Stadt lag der Haupttempel, das Capitol, nicht dem Forum gegenüber, sondern auf einer benachbarten *insula*. Der Tempel war nach Nordosten orientiert, während das Forum nach Südwesten ausgerichtet war. Der südwestliche Abschluss des Forums ist noch nicht abschließend geklärt. Noch etwas weiter südwestlich lag ein größerer, in Teilen vielleicht auch vor-coloniazeitlicher Baukomplex, der sich über mehrere *insulae* erstreckte. Vorhanden waren sowohl repräsentative Bauten als auch Unterkünfte¹³. Eine mögliche Interpretation für diesen Befund ist, dort das Quartier Trajans während seines Aufenthalts in Niedergermanien anzunehmen¹⁴. Auffallend ist, dass der unter dem Gründer begonnene Auf- und Ausbau der Stadt auch von seinen unmittelbaren Nachfolgern fortgesetzt wurde. Noch 160 n. Chr. lieferte die Rheinflotte Steine für die Pflasterung des Forums. Für Verkleidungen aus Marmor wurden Steinsorten benutzt, die sich in ihrer Rangfolge an stadtrömischen Vorbildern orientierten. Zum Gebiet der CUT zählten wahrscheinlich die attribuierten Territorien der Cugerni und Baetasii. Organisiert war dieser Raum mit Hilfe einiger Unterzentren, von denen Maastricht wohl zu den bedeutendsten gehörte. Daneben sind sowohl einheimische Siedlungen als auch römi-

12 Witschel 2018, 427. Der zum Vergleich angeführte Ausbau von Thamugadi wurde anscheinend primär von den Kolonisten selbst getragen, während die germanische Flotte noch 160 n. Chr. Steine zum Ausbau des Forums in Xanten lieferte: *CIL* 13, 8036.

13 Müller 2010.

14 Schalles 2014.

sche vici¹⁵, von denen einer im Südosten vor der CUT unter dem heutigen Xanten lag.

Dennoch ist für die CUT keine wirtschaftliche Bedeutung nachweisbar, die derjenigen Kölns oder Triers¹⁶ entsprochen hätte. Die wirtschaftliche Produktion scheint primär an der Deckung des eigenen Bedarfs ausgerichtet gewesen zu sein¹⁷. Ein größerer Export von Waren, die in der CUT produziert wurden, ist nicht nachweisbar. Auch die CUT ist von der Krise des 3. Jahrhunderts betroffen worden. Eine Eroberung durch die Franken etwa 275 n. Chr., wie lange angenommen wurde, hat sich jedoch nicht nachweisen lassen. Stattdessen haben jüngste Ausgrabungen eine zwei *insulae* große Befestigung in der Südwestecke der Stadt erbracht, deren genaue Funktion noch untersucht werden muss (Abb. 08, *insula* 7 und 14).

Zu Beginn des 4. Jahrhunderts erfährt auch die Colonia Ulpia Traiana eine drastische Verkleinerung ihres Stadtgebietes. Auf den zentralen neun *insulae* wird eine neue massive Stadtmauer mit vorspringenden Türmen errichtet (Abb. 09). Der überlieferte Name der neuen Anlage lautet Tricensima. Dadurch wird der Bezug zu der zuvor im benachbarten Legionslager Vetera II stationierten 30. Legion stärker betont als zu zivilen Colonia Ulpia Traiana. Die spätantiken Schichten sind im Areal der CUT meist schlecht erhalten. Eine Existenz der Tricensima bis zum Ende des 4. Jahrhunderts erscheint jedoch nicht ausgeschlossen, der Besiedlungsübergang vom Areal der römischen Stadt zur frühmittelalterlichen, um den heutigen Dom entstehenden, Siedlung ad Sanctos (Xanten) wird gegenwärtig im Verlauf des 5. Jahrhunderts angenommen. Heute befindet sich auf dem Areal der Colonia Ulpia Traiana der LVR-Archäologische Park Xanten / LVR-RömerMuseum (Abb. 10). Mit etwa 500000 Besuchern jährlich zählt er zu den größten Freilichtmuseen Deutschlands. Seit dem Sommer 2021 gehört der Park mit Bezug auf die vorcoloniazeitlichen Militärlager und die spätantike Stadt zum neu ernannten Weltkulturerbe „Niedergermanischer Limes“¹⁸.

15 Brüggler 2016; Brüggler *et alii* 2017; Brüggler, Tutlies 2019. Vgl. Zerl *et alii* 2019 und Cott 2019.

16 Faust 2014.

17 Schalles 2001.

18 https://apx.lvr.de//de/willkommen/willkommen_1.html.

3. Cités de frontières, villes des marges

Was also verbindet die letztlich gescheiterte augusteische Neugründung in Waldgirmes mit der über zwei Jahrhunderte lang existierenden Kolonie des Kaisers Trajan am Niederrhein? In beiden Fällen war der Wille zur Repräsentation nach außen maßgebend für den urbanen Ausbau der jeweiligen Siedlung. In Waldgirmes war die geplante Funktion in der Administration einer neu eingerichteten Provinz die Ursache für die Ausstattung der zunächst noch kleinen Siedlung mit einem Forum. Wo, wenn nicht im Forum einer solchen Siedlung hätte ein Statthalter anstehende Gerichtsverhandlungen erledigen sollen? Die bewusste Entscheidung zum Bau eines Forums an einem derart vorgeschobenen Ort ist dabei schon als gezielte römische Selbstdarstellung zu werten. Die doch überschaubare Zahl der Bewohner selbst jedenfalls dürfte ein solches Gebäude nicht benötigt haben. Verstärkt wird das architektonische Element nochmals durch die Aufstellung von fünf lebensgroßen Reiterstatuen, von denen zumindest einige vergoldet waren. Obwohl von der gesamten Statuengruppe neben dem Pferdekopf und dem unvergoldeten Fuß eines Reiters nur wenige identifizierbare Stücke erhalten sind, dürfte unbestritten sein, dass eine Augustusstatue zu der Gruppe gehört haben muss. Wer sollte mit diesen Statuen und ihrem baulichen Rahmen beeindruckt werden? Wohl kaum die wenigen Bewohner des römischen Waldgirmes selbst. Die Besiedlung der latènezeitlichen oppida bricht in diesem Raum im 1. Jahrhundert v. Chr. ab und auch das länger besiedelte oppidum auf dem benachbarten Dünsberg wird deutlich vor Beginn der römischen Siedlung aufgegeben. Für die in der Wetterau in augusteischer Zeit noch nachweisbaren spätlatènezeitlichen Besiedlung ist keine politische Organisationsform mehr überliefert. Was bleibt ist die Beeindruckung der benachbarten germanischen Stämme, wahrscheinlich der Chatten und vielleicht auch der in größerer Entfernung siedelnden Hermunduren.

Eine vergleichbare Funktion lässt sich auch für die Colonia Ulpia Traiana feststellen. Die vorcoloniazeitliche Siedlung hätte auch ohne Erhebung zur Kolonie weiterexistiert und vielleicht eine ähnliche Entwicklung die die Siedlung in Nijmegen genommen. Auch eine Situation wie am Sitz des obergermanischen Statthalters in Mainz wäre denkbar gewesen, wo die *cannabae* erst sehr spät den Status eines municipiums

erhielten¹⁹. Mag der auslösende Anlass für die Erhebung der vorcoloniazeitlichen Siedlung in Xanten auch der Regierungsantritt Trajans gewesen sein, so bestätigt der kontinuierliche Ausbau der neuen Stadt auch unter Trajans Nachfolgern, dass es sich nicht um einen einzelnen, isolierten Akt gehandelt hat. Tempel, Forum, Thermen und Amphitheater waren allein für den Eigenbedarf zumindest großzügig bemessen und ihre Errichtung wurde nach derzeitigem Kenntnisstand nicht von einer in der CUT beheimateten florierenden Exportindustrie getragen²⁰. Auch in Xanten dürfte somit Repräsentationsbedarf außen, über den Limes hinweg, den Ausbau zumindest in der Kaiserzeit vorangetrieben haben (Abb. 11)²¹. Und vielleicht ist es kein Zufall, dass die spätantike Siedlung, die diese besondere Förderung wahrscheinlich nicht mehr erhalten hat, nicht bis ins Frühmittelalter fortbestand.

Armin Becker
LVR-Archäologischer Park Xanten / LVR-RömerMuseum
Armin.Becker@lvr.de

Literatur

- Becker 2011 = A. Becker, *Waldgirmes, une ville romaine au cœur de la Germanie*, Archéothéma 13, 2011, 26 f.
Becker 2015 = A. Becker, *Die archäologische Ausgrabung*, in Becker, Rasbach 2015, 29-107.
Becker, Rasbach 2015 = A. Becker, G. Rasbach, *Waldgirmes. Die Ausgrabungen in der spätaugusteischen Siedlung von Lahnau-Waldgirmes (1993-2009). 1. Befunde und Funde. Mit Beiträgen und unter Mitarbeit von D. Baatz u.a.* (= Römisch-Germanische Forschungen 71), Darmstadt 2015 (2016).
Becker, Rasbach 2019 = A. Becker, G. Rasbach, *Les Premiers témoignages d'architecture et d'urbanisme romains à l'est du Rhin*, in *Les Modèles italiens dans l'architecture des II^e et I^{er} siècles avant notre ère en Gaule et dans les régions voisines* (= Collection Bibracte 30), V. Guichard, M. Vaginay

¹⁹ Witteyer 2000.

²⁰ Schalles 2001; vgl. jedoch Reddé 2018, insb. 647, Fig. 4.

²¹ Vgl. Savino 1999 und Rothenhöfer 2011.

- (éd.), Glux-en-Glenne 2019, 489-500.
- Bödecker *et alii* 2019 = V. St. Bödecker, M. Brüggler, E. Deschler-Erb, M. Grünewald, S. Hornung, J. Morscheiser-Niebergall, P. Tutlies (hrsg.), *Spätlatène- und frühkaiserzeitliche Archäologie zwischen Maas und Rhein* (= Materialhefte zur Bodendenkmalpflege im Rheinland 28), Bonn 2019.
- Brandt 2021 = H. Brandt, *Die Kaiserzeit. Römische Geschichte von Octavian bis Diocletian 31 v. Chr. – 284 n. Chr.* (= Alter Orient, Griechische Geschichte, Römische Geschichte 11.), München 2021.
- Brüggler 2016 = M. Brüggler, *Filling the Gaps. Studying the Roman Rural Landscape on the German Lower Rhine*, in *Méthodes d'analyse des différents paysages ruraux dans le nord-est de la Gaule romaine*, M. Reddé (éd.), Paris 2016, 199-234.
- Brüggler, Tutlies 2019 = M. Brüggler, P. Tutlies, *Die eisenzeitliche und römische Siedlungslandschaft am Niederrhein*, in Bödecker *et alii* 2019, 65-86.
- Brüggler *et alii* 2017 = M. Brüggler, K. Jeneson, R. Gerlach, J. Meurers-Balke, T. Zerl, M. Herchenbach, *The Roman Rhineland. Farming and consumption in different landscapes*, in *Gallia Rustica 1. Les campagnes du Nord-Est de la Gaule, de la fin de l'âge du fer à l'Antiquité tardive* (= Mémoires 49), M. Reddé (éd.), Bordeaux 2017, 19-96.
- Christ 1982 = K. Christ, *Römische Geschichte und deutsche Geschichtswissenschaft*, München 1982.
- Claßen *et alii* 2021 = E. Claßen, M. Rind, Th. Schürmann, M. Trier (hrsg.), *Roms fließende Grenzen. Archäologische Landesausstellung Nordrhein-Westfalen*, Schriften zur Bodendenkmalpflege in Nordrhein-Westfalen 32, Darmstadt 2021.
- Cott 2019 = E. Cott, *Römische Fundstellen und ihr landschaftlicher Kontext – eine Übergangsregion im Nordwesten des Rheinlandes*, in Bödecker *et alii* 2019, 265-279.
- Eck 2014 = W. Eck, *Traians Herrschaftsbeginn in Germania inferior und seine Städtepolitik in dieser Provinz*, in Piso, Varga 2014, 101-109.
- Eger 2018 = *Warenwege – Warenflüsse. Handel, Logistik und Transport am römischen Niederrhein*, hrsg. v. Ch. Eger (= Xantener Berichte 32), Darmstadt 2018.
- Faust 2014 = S. Faust, *Trier als Wirtschaftszentrum – Fernhandel und Produktion*, in *Ein Traum von Rom – Stadtleben im römischen Deutschland*, Stuttgart, Darmstadt 2014, 208-217.
- Johne 2006 = K.-P. Johné, *Die Römer an der Elbe. Das Stromgebiet der Elbe im geographischen Weltbild und im politischen Bewusstsein der griechisch-römischen Antike*, Berlin 2006.
- Le Bohec 2009 = Y. Le Bohec, *Histoire militaire des Germanies d'Auguste à Commode*, Pallas 80, 2009, 175-201.

- Müller 2010: = M. Müller, *Bemerkungen zum Baukomplex auf den Insulae 4,11 und 18 in der Colonia Ulpia Traiana*, in *Festschrift Hansgerd Hellenkemper*, F. Naumann-Streckner, B. Päffgen, R. Thomas (hrsg.), Kölner Jahrbuch 43, 2010, 487-497.
- Müller 2013 = M. Müller, *Colonia Ulpia Traiana (Xanten). Bemerkungen zur städtebaulichen Entwicklung*, *Acta Carnuntina* 2013, 42-53.
- Müller 2021 = M. Müller, *Neue Forschungen in der Colonia Ulpia Traiana (Xanten)*, in Claßen et alii 2021, 291-299.
- Müller, Schalles, Zieling 2008 = M. Müller, H.-J. Schalles, N. Zieling (hrsg.), *Colonia Ulpia Traiana. Xanten und sein Umland in römischer Zeit* (Xantener Berichte Sonderband), Mainz 2008.
- Piso, Varga 2014 = I. Piso, R. Varga (hrsg.), *Trajan und seine Städte (Colloquium Cluj-Napoca)*, Cluj-Napoca 2014.
- Reddé 2018 = M. Reddé, *Conclusion*, in *Gallia Rustica 2. Les campagnes du nord-est de la Gaule, de la fin de l'âge du fer à l'Antiquité tardive* (Mémoires 50), M. Reddé (éd.), Bordeaux 2018.
- Reddé, von Schnurbein 2008 = M. Reddé, S. von Schnurbein (éd.), *Alésia et la bataille du Teutoburg. Un parallèle critique des sources. Actes du colloque franco-allemand* (= Beihefte der Francia 66), Ostfildern 2008.
- Rivière 2016 = Y. Rivière, *Germanicus. Prince romain 15 av. J.-C.–19 apr. J.-C.*, Paris 2016.
- Rothenhöfer 2011 = P. Rothenhöfer, *Köln und Xanten: Römische Frontstädte am Rhein*, in *Militärsiedlungen und Territorialherrschaft in der Antike* (= Topoi. Berlin studies of the ancient world 3), F. Daubner (hrsg.), Berlin, New York 2011, 115-129.
- Ruffing 2021 = K. Ruffing (hrsg.), *Germanicus. Rom, Germanien und die Chatten*, Stuttgart 2021.
- Savino 1999 = E. Savino, *Città di Frontiera nell'Impero Romano. Forme della romanizzazione da Augusto ai Severi* (= Pragmateiai 1), Bari 1999.
- Schalles 2001 = H.-J. Schalles, *Die Wirtschaftskraft städtischer Siedlungen am Niederrhein: Zur Frage der wirtschaftlichen Beziehungen des römischen Xanten mit seinem Umland*, in *Germania Inferior. Bevölkerung, Gesellschaft und Wirtschaft an der Grenze der römisch-germanischen Welt* (= RGA Erg.-Band 28), Th. Grünewald (hrsg.), Berlin 2001, 431-463.
- Schalles 2014 = H.-J. Schalles, *Urbanisierung an der Nordgrenze des Imperium Romanum. Die Ausstattung der Colonia Ulpia Traiana mit öffentlichen Bauten, ihr Gründungsdatum und die Präsenz des Kaisers*, in Piso, Varga 2014, 111-137.
- Steuer 2021 = H. Steuer, „Germanen“ aus Sicht der Archäologie. *Neue Thesen zu einem alten Thema*, 2 Teile (= Ergänzungsbände zum Reallexikon der Germanischen Altertumskunde 125), Berlin, Boston 2021.

- Witschel 2018 = Ch. Witschel, *Zur Germanienpolitik Trajans und Hadrians*, in *De Trajano a Adriano*. Roma Matura, Ruma Mutans, A. F. Caballos Rufino (ed.), Sevilla 2018, 401-440.
- Witteyer 2000 = M. Witteyer, *s.v. Mogontiacum*, DNP 8 (2000), 334-337.
- Wiwjorra 2006 = I. Wiwjorra, *Der Germanenmythos. Konstruktion einer Weltanschauung in der Altertumsforschung des 19. Jahrhunderts*, Darmstadt 2006.
- Xantener Berichte. Grabung – Forschung – Präsentation (eine Veröffentlichung des Landschaftsverbandes Rheinland, Archäologische Park-Regionalmuseum Xanten*, Bd. 1), hrsg. von Gundolf Precht, Köln 1992.
- Zerl *et alii* 2019 = T. Zerl, J. Meurers-Balke, R. Gerlach, *Überlegungen zur römischen Landnutzung im Niederrheingebiet*, in Bödecker *et alii* 2019, 223-229.

Waldgirmes und Xanten



Abb. 01. Anlagen und Fundplätze der augusteisch-tiberischen Zeit am Rhein und in Germanienn (A. Becker, LVR – Archäologischer Park Xanten).

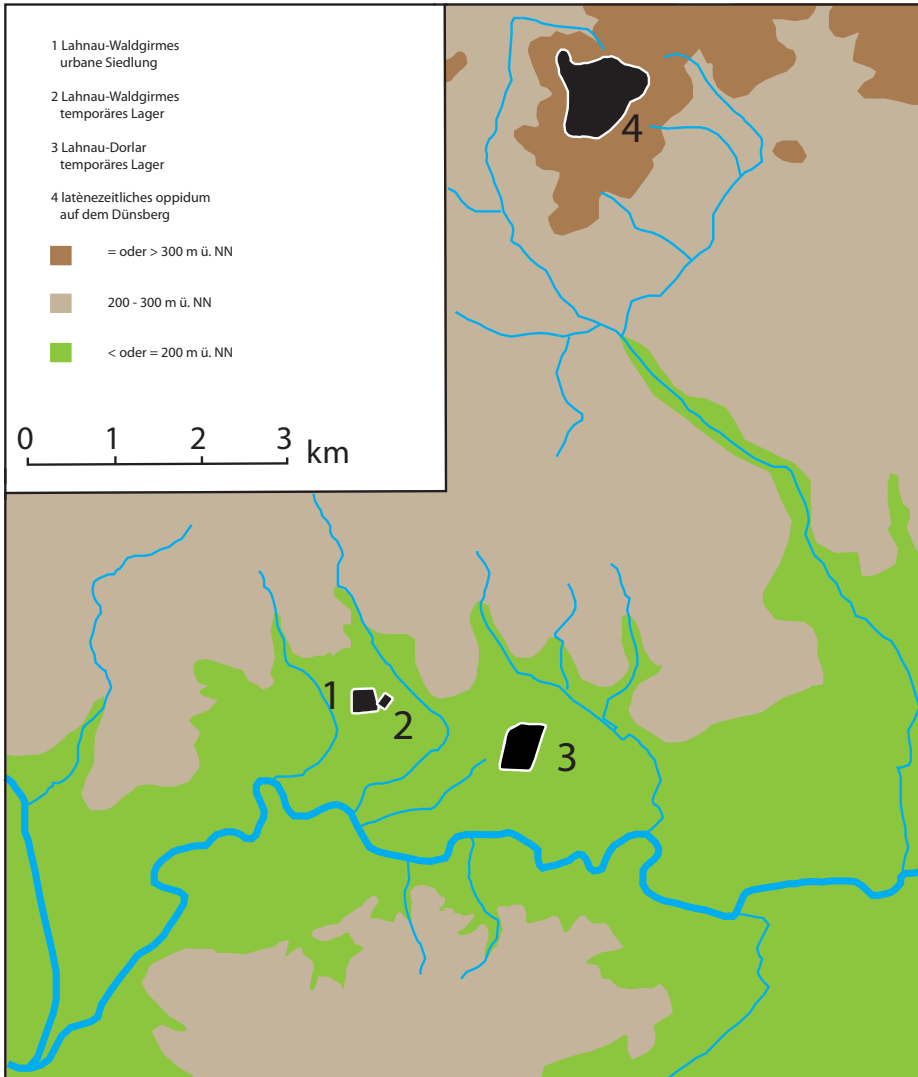
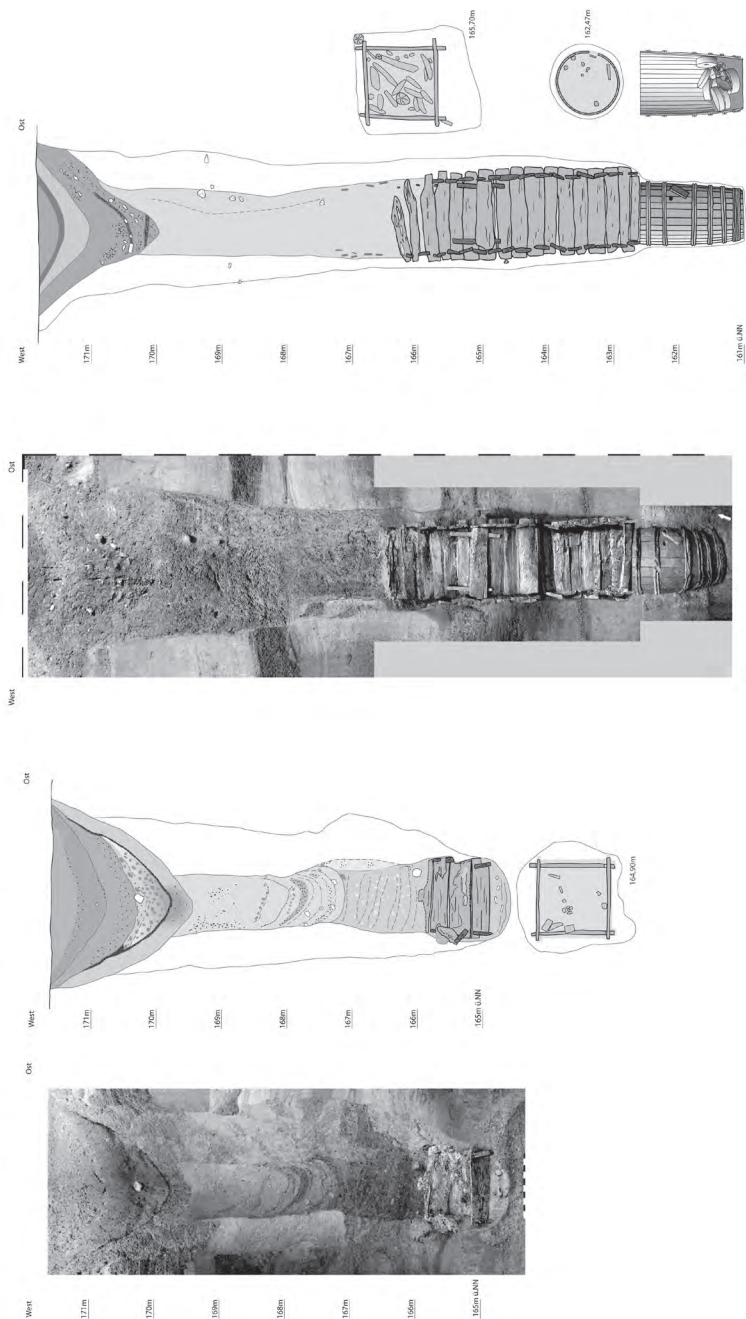


Abb. 02. Die urbane Siedlung (1) und das temporäre Lager (2) in Lahnau-Waldgirmes, das temporäre Lager in Lahnau-Dorlar (3) sowie die Lage des spätlatènezeitlichen oppidums auf dem Dünsberg (4) (A. Becker, LVR – Archäologischer Park Xanten).



Abb. 03. Lahnau-Waldgirmes, vereinfachter Plan der urbanen Siedlung; Forum: Nr. 6 (A. Becker, LVR – Archäologischer Park Xanten / H.-J. Köhler, Waldgirmes).

Brunnen 1 und 2 von Waldgirmes



Armin Becker

Abb. 04. Lahnau-Waldgirmes, Photogrammetrie und Zeichnung der beiden Brunnen (A. Becker, LVR – Archäologischer Park Xanten / H.-J. Köhler, Waldgirmes).



Abb. 06. Der vergoldete Pferdekopf aus Brunnen 2 in Lahnau-Waldgirmes (Pavel Odvody, Landesamt für Denkmalpflege Hessen, hessenARCHÄOLOGIE, 2018).



Abb. 05. Lahnau Waldgirmes, 3D-Rekonstruktion der urbanen Siedlung (Faber Courtial, Darmstadt / Förderverein Römisches Forum Waldgirmes e. V.).

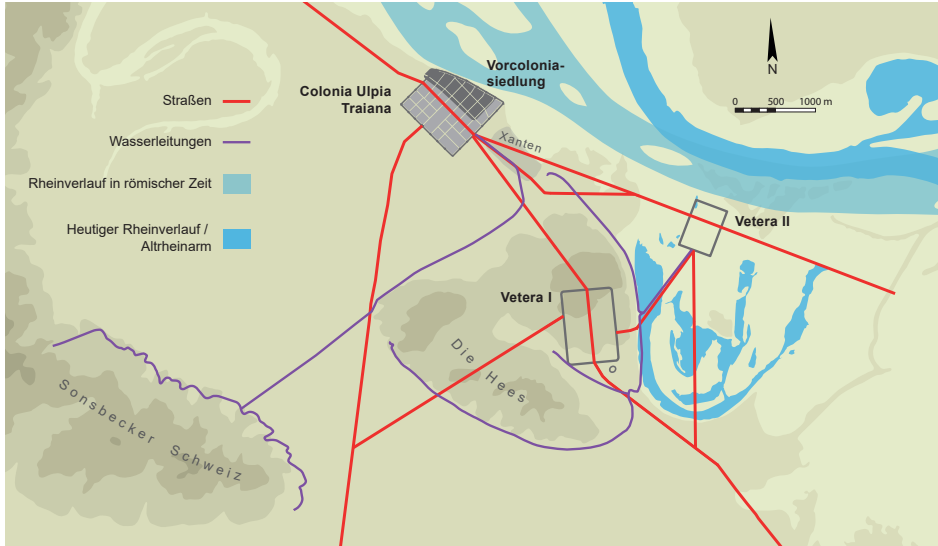


Abb. 07. Die vorcoloniazeitliche Siedlung, die Colonia Ulpia Traiana und die Legionslager Vetera I und II (J. Hochbruck, LVR – Archäologischer Park Xanten).

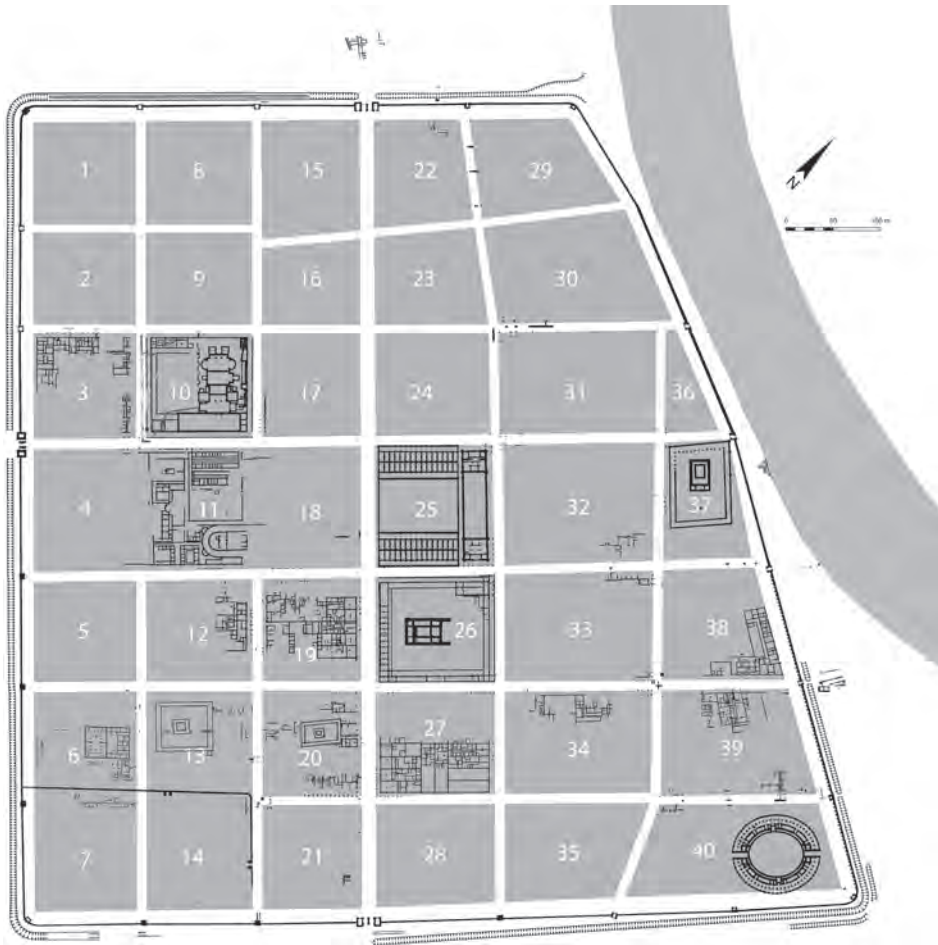


Abb. 08. Plan der Colonia Ulpia Traiana des 2. und 3. Jahrhunderts n. Chr.
(J. Hochbruck, LVR – Archäologischer Park Xanten).

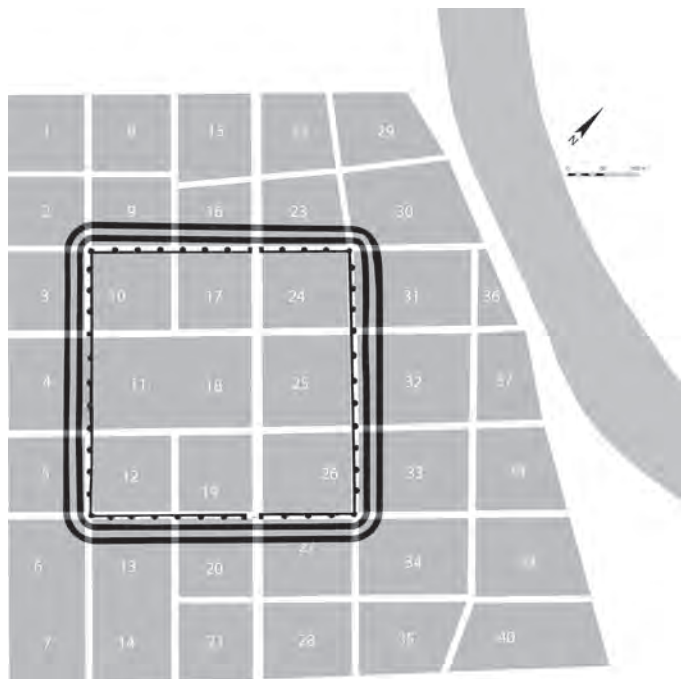


Abb. 09. Plan der spätantiken, Tricensima genannten, Siedlung in Xanten (J. Hochbruck, LVR – Archäologischer Park Xanten).



Abb. 10. Luftaufnahme des LVR-Archäologischen Parks Xanten / LVR – RömerMuseum (B. Song, Ruhr Universität Bochum).

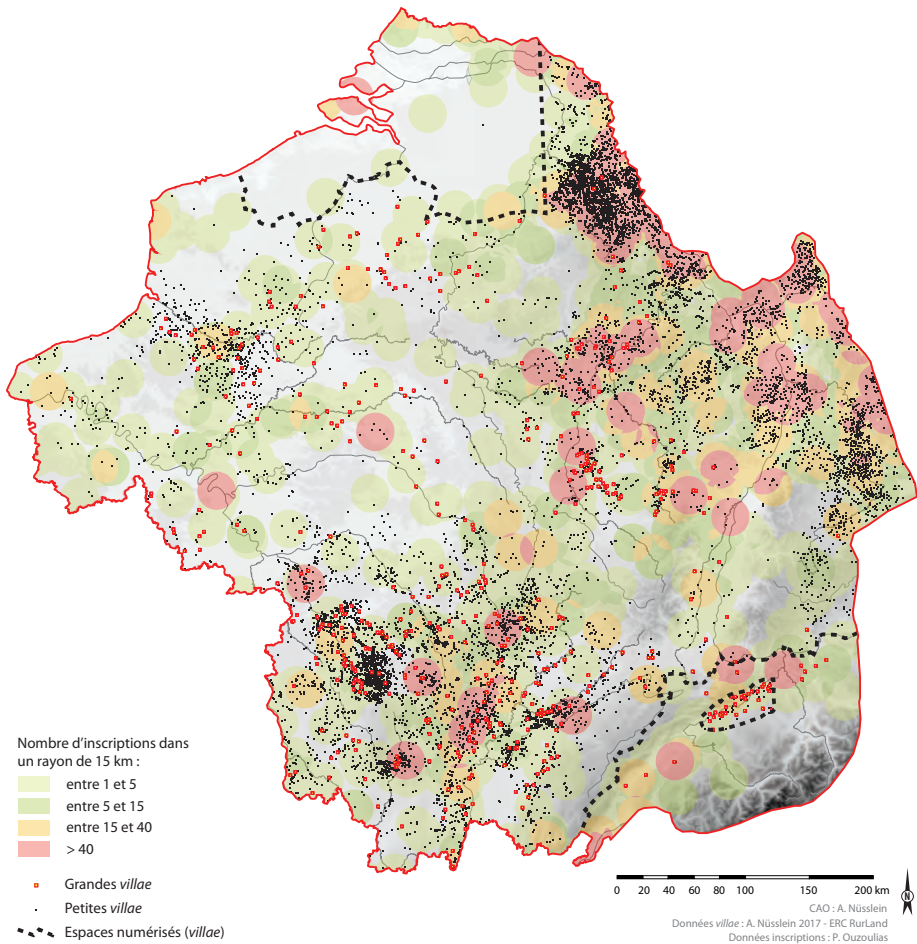


Abb. 11. Kartierung der Villen – und Inschriftendichte in Gallien und am Rhein. Die Flussverbindungen Rhone – Saône – Mosel sowie der Rhein und insbesondere der Kölner Raum treten deutlich hervor.

LES VILLES DE LA LIBURNIE OCCIDENTALE (CROATIE), ENTRE CENTRE ET PÉRIPHÉRIE DURANT L'ANTIQUITÉ ET L'ANTIQUITÉ TARDIVE

La « Liburnie occidentale » correspond à la partie septentrionale de l'Adriatique orientale et comprend, outre l'archipel du Kvarner – composé des îles de Krk, Rab, Cres, Lošinj, une partie de l'île de Pag, avec leurs îlots respectifs –, une petite partie, à l'est, de la péninsule istrienne et de la côte de la région actuelle de Hrvatsko Primorje ; sa capitale est la ville de Rijeka (Fig. 1). Sa ligne côtière est limitée du côté istrien, à l'ouest, par la montagne de Ćićarija dominé par le mont Učka, et au nord par la chaîne montagneuse de Mala et Velika Kapela. Dans une telle configuration, où le piémont des montagnes, en prenant racine dans la mer Adriatique, laisse une bande côtière propice au peuplement assez étroite, les îles, territoires fertiles et naturellement protégés, jouent un rôle primordial. En revanche, les larges et longues vallées fertiles de l'arrière-pays, les rivières et les passages menant vers les cols montagneux dominant la côte, jouent un rôle stratégique non négligeable dans la mise en place des réseaux de communications et des frontières administratives de la région. En effet, cette région, comme nous le démontrerons, bien qu'au cœur de l'Empire romain et de la Méditerranée septentrionale, peut être considérée comme une sorte de « marche frontalière » durant une longue période entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge.

Historiquement, la région a été intégrée dans l'*Illyricum* dès 27 av. J.-C.¹. Les frontières de la province de l'*Illyricum*, puis de la Dalmatie, sont pour cette période encore vagues : la limite qui nous intéresse ici, celle avec l'Istrie, se stabilise sur le fleuve côtier *Arsia* (Raša) au plus tôt à l'époque d'Agrippa. La province de Dalmatie fut subdivisée en trois

1 Zaninović 1999, 215.

conventi au moment de son intégration finale dans l'Empire et de son organisation sous Auguste en 9 apr. J.-C. ; les *conventi* avaient comme capitales respectives *Scardona* (Skradin) à l'ouest, *Salona* (Solín) au centre et *Narona* (Vid près de Metković) à l'est. Pline l'Ancien nous a transmis très précisément la division et la répartition du peuplement de la circonscription de *Scardona*. Parmi les *civitates* citées, nous trouvons un certain nombre de celles qui nous intéresseront plus particulièrement dans le cadre de cette étude :

Plin. *Nat. Hist.* III, 25 (21), 139. (...) *Conventum Scardonitanum petunt Iapudes et LIBURNORUM CIVITATES XIV, ex quibus Lacinienses, Stulpinos, Burnistas, Olbonenses, nominare non pigeat. Ius Italicum habent ex eo conventu Alutae, Flanates a quibus sinus nominatur, Lopsi, Varvarini, immunesque Asseriates, et ex insulis Fertinates, Curictae*².140. *Cetero per oram oppida a Nesactio Alvona, Flanona, Tarsatica, Senia, Lopsica, Ortoplinia, Vegium, Argyruntum, Corinium, Aenona, civitas Pasini, flumen Tedanium (Telavium)*³ *quo finitur Iapudia. Insulae eius sinus cum oppidis praeter supra significatas Absortium, Arba, Crexi, Cissa, Fortunata*⁴. *Rursus in continente colonia Iader, quae a Pola CLX milia abest, inde XXX milia Colentum insula, XVIII milia ostium Titii fluminis*⁵.

Enrichie des données archéologiques et épigraphiques⁶, les indications géographiques et la liste des cités donnée par Pline l'Ancien permettent de dresser une carte de répartition des chefs-lieux de cité dans cette zone « en marge » de la province nouvellement définie (Fig. 2). Il en ressort clairement que la géographie physique de la région eut un fort impact sur l'organisation du territoire puisque les centres urbains sont uniquement présents sur l'étroite bande côtière et sur les îles. Les cités antiques ont

2 Les *civitates* mentionnées ont respectivement pour chef-lieu : *Alvona* – Labin, *Flanona* – Plomin, *Lopsica* – Jurjevo près de Senj, *Varvaria* – Bribir près de Skradin, *Asseria* – Podgrade près de Benkovac, *Fulfinum* – Omišalj, *Curicum* – Krk.

3 Aujourd'hui Nezakcij, Labin, Plomin, Rijeka, Senj, Jurjevo, Stinica sous le Velebit, Karlobag, Starigrad-Paklenica, Karin, Nin, indéterminé (Pazin?), fleuve Zrmanja.

4 Aujourd'hui Osor, Rab, Cres, Pag – Caska, Dugi otok (?).

5 Aujourd'hui Zadar, Pula, l'île de Murter, le fleuve Krka.

6 Čaušević-Bully 2013.

toutes un substrat préromain⁷ et composent ainsi un maillage relativement dense de territoires restreints, et contraints par des limites naturelles. Cette géographie physique forte, qui caractérise la région, sera déterminante plus tardivement lors de son organisation comme une zone de frontière avec l'Italie.

1. La *Liburnia* : une zone frontalière au statut mal défini et aux marges incertaines

Si la *Liburnia* est mentionnée chez les auteurs anciens – à l'instar de Pline l'Ancien –, elle disparaît ensuite des sources au début de la mise en place de l'administration romaine dans la région et de son intégration dans la province Dalmate. Cependant, nous assistons à une réactivation du nom de la *Liburnia* entre le dernier quart du II^e s. et le premier quart du III^e s., phénomène qui est sans doute à mettre en lien avec une forme de réorganisation du territoire. Deux inscriptions, datées de la première moitié du III^e s. au plus tard, attestent en effet de l'existence d'un procurateur pour la distribution des *alimenta* dans la Liburnie, au côté de l'*Histria* et du *Transpadum*⁸. Sans entrer dans des débats relatifs à l'appartenance ou pas de la Liburnie à la Dalmatie à cette période⁹, force est de constater que la Liburnie, ou tout du moins peut-être certaines de ses cités, bénéficiait entre les II^e et le III^e s. du système des *alimenta* italiques, et était regroupée sous le même procurateur que l'*Histria* et le *Transpadum*, ce qui lui accorde un statut particulier. On ajoutera également à ce dossier l'attestation de la création, certes éphémère, d'une province de Liburnie, documentée vers 189 et gouvernée par un procurateur équestre avec le *ius gladii* (*CIL* III 1919 = 8513 = 12813 / *ILS* 2770)¹⁰.

7 Aucune colonie n'est fondée dans la région. Les cités semblent toutes être pérégrines, comme l'a déjà parfaitement démontré J.-J. Wilkes (Wilkes 1969).

8 *CIL* III, 249 (6753) / *ILS* 1396 et *CIL* VIII, 822 (23963) / *ILS* 1347 mentionnent deux procurateurs *per Transpadum, Histriam, Liburniam*.

9 Degrassi 1954. Selon cet auteur, la Liburnie entière fut incorporée à l'Italie à partir du règne de Marc Aurèle. Il est malheureusement évident que les études anciennes n'étaient pas toujours « immunisées » contre les arguments développés par la politique de l'irrédentisme italien du XIX^e s. et du début du XX^e s. et sa volonté de démontrer que la région du Kvarner, avec Rijeka, devait historiquement appartenir à l'Italie. Cf. Pitassio 2015 pour l'histoire de l'irrédentisme italien.

10 Le texte de l'inscription est commenté par Pflaum 1960, 535 et par Medini

Ces maigres mais pertinents indices concernant une seule partie de la province Dalmate, celle limitrophe des régions italiennes, sont sans doute à mettre en relation avec l'intégration de la Liburnie septentrionale dans le système de défense de l'Italie dès la fin du II^e s. mise en place à la suite des premières incursions des Quades et des Marcomans. La nouvelle frontière, *Praetentura Italiae et Alpium*¹¹, antérieure à 170 d'après sa toute première mention sur l'inscription *AE 1893, 88 (= ILS 8977)*¹², s'organise tout autour de l'arc Alpin – en comprenant les zones de la *Raetia*, du *Noricum* et de la *Liburnia*.

Cette frontière a été matérialisée par un système défensif construit « en dur » quelques décennies plus tard, vers le milieu du III^e s. d'après les recherches récentes¹³. Depuis *Tarsatica*, plusieurs tracés du système défensif reconnu comme étant celui des *Claustra Alpium Iuliarum* (*CAI*) ont été déployés dans l'arrière-pays¹⁴ en direction du nord (Fig. 3). Les *Claustra Alpium Iuliarum* sont formées de plusieurs lignes de défense – composées de tours de guet et d'épais murs conservés parfois sur plusieurs kilomètres –, qui se distinguent entre elles par différents modes de construction, reflétant, à mon sens, plusieurs phases d'édification tout au long du III^e s.

Cette nouvelle « sous-entité territoriale » liburne englobe la côte et les cités insulaires qui en définissent sa limite sud comme un cordon maritim. Le centre de cette entité est la cité de *Tarsatica*, qui a joué un rôle majeur dans l'histoire de la région jusqu'au haut Moyen Âge.

1980, 365-366, et est daté par Jacques 1983, 331. En outre, H.-G. Pflaum et J.-J. Wilkes (Wilkes 1969) sont unanimes sur le fait que la nomination d'un procureur *cum iure gladii provinciae Liburniae* a fortement réduit le pouvoir du gouverneur de la province de la Dalmatie. Ayant le *ius gladii*, il a été subordonné directement à l'Empereur et non au gouverneur de la Dalmatie.

11 Sur la *Praetentura Italiae et Alpium* v. Medini 1980, 370-373 ; Degrassi 1954, 131 ; Starac 2000, 38-41 ; Suić 1988, 470 ; Suić 1996, 505.

12 Šašel, Petru 1971.

13 Les publications sur le sujet, issues du programme « *Claustra+ : Cross-border Destination of Cultural and Green Tourism* » (OP Interreg V-A Slovenia-Croatia 2014-2020), sont nombreuses. Cf. pour les plus pertinentes : Kos 2015, Ciglencečki 2016, Milavec 2017.

14 Višnjić 2016 propose une étude complète avec la bibliographie antérieure.

2. La cité de *Tarsatica* et la matérialité de ses *Principia*

Tarsatica – actuelle ville de Rijeka –, était une cité romaine dont le statut de municipe a été reconnu dès le premier siècle de notre ère, probablement à la fin du règne d'Auguste ou au plus tard à l'époque de Tibère ou de Claude ; elle se présentait comme une cité importante du *Sinus Flanaticus*, située à la convergence de plusieurs routes terrestres et maritimes. La ville antique devient le point de départ du système de défense et le siège du commandement de celui-ci dès le milieu du III^e s. En effet, *Tarsatica* a accueilli des *principia* (Fig. 4) au cœur de son espace urbanisé, que les chercheurs mettent unanimement en lien avec les *CAI*. Même si le site est connu dans la bibliographie depuis presque trois siècles en raison des vestiges préservés en élévation, ce n'est qu'en 1995 qu'eut lieu la première étude archéologique du bâti sur la maison située à l'adresse « Trg pod Kaštelom 5 »¹⁵. Cette étude a situé l'emplacement exact de l'angle nord-ouest du complexe antique, dont il fallut cependant attendre des fouilles exhaustives menées en 2007 pour y reconnaître des vestiges des *principia*¹⁶. Son mode de construction en *opus mixtum* est unique dans la région : les petits moellons équarris, posés en *opus vittatum* sur plusieurs assises, sont recouverts par des arases régulières de briques posées à plat. Le complexe des *principia* s'organisait autour d'une cour centrale dallée, bordée par des petites pièces de mêmes dimensions situées le long des murs gouttereaux, fermées sur trois côtés et ouvertes sur la cour. Du côté sud, la cour donne sur une longue salle allant de l'angle sud-ouest jusqu'à la porte d'entrée principale – dite « Stara Vrata » (Fig. 5). Du côté est, les pièces sont bordées par un portique ouvrant sur la cour principale, et vers le nord par un passage surélevé, bordé au nord par un corps de bâtiment appartenant sans doute à la basilique des *principia*. L'analyse archéologique du parement intérieur du mur nord a permis de restituer au moins un étage sur l'aile nord ; la fouille a révélé l'existence d'un étage sur des petites pièces construites le long de l'aile ouest – étage qui s'arrêtait avant la pièce d'angle sud-ouest. Les élévations en grands appareils carrés et soigneusement taillés

15 Étude menée par N. Novak ; non publiée à ce jour : un rapport est déposé au Service archéologique du Ministère de la Culture de Rijeka, sous la cote A4 286.

16 Par une équipe de l'Institut de restauration de Croatie (HRZ) ; Štivić, Bekić, Majurić 2009 et Višnjić, Bekić 2017.

de la basilique reposent sur une fondation de 40 cm de hauteur construite en blocs bosselés, agrémentée d'une belle mouluration. La basilique est monumentalisée par une volée d'escalier située dans l'axe de la porte d'entrée principale. L'ensemble était richement décoré si l'on en juge par la découverte de tesselles de mosaïques, de placage de marbre et des fragments d'enduits peints¹⁷. La construction des *principia* est datée peu après 260 d'après les fouilles récentes, et son abandon entre 395 et 405¹⁸.

Il est intéressant de noter que ces *principia*, avec leurs 2025 m² au sol, ont conféré une nouvelle parure monumentale au cœur de la *Tarsatica* antique. Le dispositif est complété par une enceinte massive et imposante – la plus puissante de toute la *Liburnia* septentrionale –, qui ferme un espace presque carré, avec une saillie trapézoïdale à l'est. Elle est d'une typologie particulière : deux murs parallèles éloignés de 7 m en moyenne et épais d'environ 2 m forment une muraille d'une épaisseur totale d'une dizaine de mètres¹⁹. La muraille a été renforcée postérieurement par l'ajout de caissons maçonnées disposées perpendiculairement entre les deux murs, d'assez mauvaise qualité. La datation de la muraille est fixée au dernier quart du IV^e s. d'après des monnaies de Valentinien I^{er} (364-375) et de Gratien (367-383) qui auraient été découvertes dans le liant mortier de la maçonnerie²⁰. L'ensemble de ces constructions confèrent à la ville l'allure d'une capitale frontalière à l'avant-poste.

À proximité de la porte septentrionale de la cité – située au nord de l'église actuelle Saint-Guy²¹ –, on peut encore apercevoir aujourd'hui les vestiges du départ d'un grand mur défensif qui était bien visible sur un dessin de J. W. Valvasor datant de 1689²² (Fig. 6). Ce dernier s'appuyait contre les fortifications de *Tarsatica* et se poursuivait sur les crêtes qui s'élèvent au-dessus de la rive droite du fleuve Rječina, pour rejoindre les vestiges d'une petite fortification située sur la butte qui porte le nom de Kalvarijska. Ce dispositif est assurément lié aux vestiges

17 *Idem*.

18 Višnjić, Bekić 2017.

19 Gigante 1925 ; Gigante 1944, 7, 9 ; Faber, Matejčić 1969 ; Matejčić 1985, 7-8 ; Novak 1995, 390.

20 Margetić 1988, 739.

21 Faber, Matejčić 1969, 318 ; Matejčić 1988, 64.

22 Valvasor 1689.

du système défensif récemment étudié par J. Višnjić²³. La chronologie relative des deux éléments défensifs décrits et les nouvelles datations des *Principia* et des *Claustra* permettent de proposer également une datation plus précoce de la muraille. Ainsi, alors que L. Margetić plaçait la construction de la muraille à la fin du IV^e s., ces nouvelles données suggèrent que si sa mise en place est bien contemporaine des *Claustra*, elle doit par conséquent dater du III^e s. On souscrira cependant aux propos de L. Margetić lorsqu'il considère que ces actions éditaires avaient pour objectif de transformer *Tarsatica* en nouvelle capitale régionale, contrôlant non seulement la ligne de défense de ce « *limes liburne* », mais aussi la route terrestre principale qui reliait la Dalmatie à l'Italie sur l'axe *Senia – Tarsatica – Tergeste – Aquileia*.

3. Des indices d'une réorganisation du « territoire » liburne autour de *Tarsatica*

La mise en place des *Claustra* et l'importance prise par *Tarsatica* dans le nouveau système défensif ont entraîné une réorganisation du territoire et stimulé le dynamisme des autres cités liburnes. Si l'on en juge par la découverte de cinq bornes miliaires – deux à *Tarsatica* et trois à Bakarac – datées entre les années 268 pour la plus ancienne à Rijeka et 307 pour la plus récente à Bakarac, l'ancienne voie du I^{er} s. apr. J.-C. qui reliait l'Italie avec la province dalmate, via *Tarsatica*, a fait manifestement l'objet d'une nouvelle attention. Outre les bornes miliaires, dont la datation coïncide peu ou prou avec l'achèvement de la construction des *Principia* de *Tarsatica* et l'amorce de la construction des *Claustra*, la route qui parcourt la Liburnie septentrionale est jalonnée par de petites fortifications datables de la seconde moitié du III^e et surtout du IV^e s. – principalement des tours de guets ou des *speculae*. Les mieux datées sont celles de Solin, Bakar, Badanj et Lopar de Novi Vinodolski. La fortification de Lopar serait la plus récente, du début du IV^e s. d'après les recherches archéologiques²⁴ ; elle a probablement été construite par le *praeses* de la Dalmatie, *Flavius Iulius Rufus Sarmentius*, comme l'indique une inscription découverte sur l'îlot *Saint-Marin* situé juste

²³ Višnjić 2016.

²⁴ Vrančić, Janeš 2020.

en face :] / [--- *Augu]stae* / *Fl(avius) Iul(ius) Rufinus* / *Sarmentius v(ir) [c(larissimus)]* / *p(raeses) p(rovincia) Dalmati[ae] / clementiae e[lius]* / *semper dicatiss[i]/mus*. La présence de cette dédicace laisse à penser que la fortification de Lopar devait être d'une grande importance stratégique pour la Liburnie, et plus largement pour la province de Dalmatie : elle permettait de contrôler à la fois la grande voie maritime longeant la côte et la voie terrestre parcourant la vallée de Vinodol jusqu'à Novi Vinodolski (cf. Fig. 3). Cette fortification a été en fonction jusqu'au VII^e s., avant d'être réoccupée par les nouveaux arrivants slaves (Croates) durant les VIII^e et IX^e s.²⁵. Dès lors, la fortification marquait la limite entre les territoires byzantins sur les îles et slaves sur la côte continentale.

4. Les cités insulaires

Ces dynamiques territoriales sont également bien perceptibles dans l'espace insulaire de l'archipel du Kvarner. Les îles du Kvarner possèdent plusieurs cités avec leurs chefs-lieux : *Fulfinum* et *Curicum* sur Krk, *Crexi* et *Apsorus* sur Cres et Lošinj, *Arba* sur l'île de Rab et *Cissa* sur Pag (cf. Fig. 2). Sans exception et sans surprise, elles sont toutes établies sur le littoral et étaient étroitement liées à l'économie de la mer et aux réseaux maritimes. Les centres urbains antiques de *Curicum*, *Apsorus* et *Arba* occupent l'emplacement des anciens *oppida* maritimes proto-historiques, alors que la fondation des agglomérations de *Fulfinum*, *Crexi* et *Cissa* résulterait d'un transfert – partiel – des habitants des proches *oppida* de hauteur au moment de la mise en place de l'organisation administrative provinciale dans la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

Sans entrer dans le détail de leurs topographies urbaines au Haut-Empire, il est intéressant de noter que les recherches archéologiques récentes démontrent que ces cités insulaires et leurs capitales ont connu un certain développement entre le dernier quart du II^e et le III^e s., ce qui correspondrait à la période durant laquelle s'affirme progressivement la région frontalière liburne au sein de la province dalmate. Ainsi, à *Apsorus*, nous constatons l'agrandissement de l'espace urbanisé *intra-muros*

25 L'installation des croates dans la Vallée de Vinodol est bien attestée par plusieurs nécropoles, dont celle de Stranč est la mieux connue et étudiée : Cetinić 2010.

avec le développement d'un nouveau quartier d'habitations au nord de la ville²⁶ ; à *Fulfinum*, on observe un développement monumental du *forum*²⁷ par la création d'une nouvelle esplanade aux dépens de la basilique urbaine (Fig. 7) ; à *Curicum* une inscription (*CIL* III, 3126 = *CIL* III, 10125, *add.* p. 2172) datable du règne de Gallien (entre les années 257-260) atteste d'une munificence du patron de la cité – dont le nom ne nous est pas parvenu, mais que l'on sait proche des empereurs, puisqu'il était leur protecteur. Cette inscription, qui mentionne la cité sous le nom de *Splendidissima Civitatis Curictarum*, est peut-être contemporaine et en lien avec la monumentalisation des murailles de la cité marquée par l'édification des tours²⁸.

Sur l'île de Rab, la cité d'*Arba* – dont la construction de l'enceinte urbaine est bien datée du règne d'Auguste²⁹ –, est la seule dans le Kvarner à avoir donné un chevalier et un sénateur, tous deux probablement issus de familles locales³⁰. C'est aussi l'unique cité de la région à avoir transmis un grand nombre de dédicaces impériales datables entre 165 et 253 au plus tard (entre les règnes de Marc Aurèle et de Trébonien Gal). La cité est également dotée en 173 de nouvelles sources d'eau douce « d'une qualité jamais vue jusqu'alors », selon la volonté d'un *clarissimus vir*, *Caius Raecius Rufus* (*CIL* III, 3116 ; *DESSAU, ILS*, 3869).

Enfin, pour la cité de *Cissa* sur l'île de Pag, bien que la localisation de son chef-lieu reste toujours sujette à discussions, comme nous le verrons, l'étude de son territoire donne quelques informations importantes. La civitas occupe la partie occidentale de l'île ; son centre névralgique est autour de la grande plaine fertile de Novalja (Fig. 8). La plaine est dominée au nord-est par le mont de Košljun, occupé au sommet par un *oppidum* protohistorique. Cette agglomération de hauteur, probablement à l'origine de l'antique *Cissa*, est toujours occupée durant l'Antiquité

²⁶ Čaušević-Bully, Čus-Rukonić 2008.

²⁷ Čaušević-Bully, Valent 2015.

²⁸ Nous avons proposé une datation dans la deuxième moitié du III^e s. ou la première moitié du IV^e s. pour l'édification des tours de la ville de *Curicum*. Cf. Čaušević 2006.

²⁹ *CIL*, III, 3117 (=10117). Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que la seule cité de Liburnie dotée d'une muraille assurément sous Auguste est la colonie de Zadar, comme le prouve l'inscription *CIL*, III, 13264.

³⁰ *ILJug* 1, 73 / *AE* 1948, 242 ; *CIL*, III, 2931 ; *CIL*, III, 3116 / *DESSAU, ILS*, 3869.

et l'Antiquité tardive³¹. À moins de cinq kilomètres de Košljun, sur la bordure orientale de la plaine de Novalja, le village actuel de Caska recouvre un autre site majeur. Celui-ci occupe une profonde baie, ouverte du côté du continent, et de fait sans connexion directe avec la grande voie maritime adriatique antique qui longe l'île sur sa côte opposée. La baie de Caska accueille précocement le domaine d'une famille sénatoriale, les *Calpurnii*, dont la présence est assurément attestée entre le début du I^{er} s. (ILJug 1, 260, AE 1949, 199a) et le III^e s.³². C'est à cette famille que l'on attribue la construction du premier aqueduc alimentant Caska à l'époque d'Auguste³³. Les recherches archéologiques récentes ont révélé les vestiges d'une *villa*, avec des entrepôts de *dolia*³⁴, des aménagements portuaires³⁵ et une nécropole où les fouilleurs considèrent que les tombes témoignent de pratiques funéraires « étrangères » à la Liburnie³⁶. Ces découvertes indiquent très clairement que la baie a été densément occupée tout au long de la période antique, particulièrement entre le I^{er} et le IV^e s., mais sans pour autant que l'on ait la preuve de l'existence d'un centre urbain qui permettrait de localiser avec assurance *Cissa* à Caska.

Du côté septentrional de la plaine de Novalja se trouve le village éponyme, dont le nom dérive du mot latin de *navalia*³⁷. Et son implantation est en effet très favorable au développement d'une structure portuaire importante, puisqu'elle se situe le long de la grande voie maritime adriatique, protégée des vents d'ouest par une digue construite justement au III^e s.³⁸. Novalja était alimenté en eau par un deuxième aqueduc, construit entre le I^{er} et le III^e s., si l'on se fie à la datation des *tegulae* employées dans sa construction³⁹ ; en revanche, des pièces de

31 Glušćević 2015.

32 L'inscription gravée sur une stèle funéraire indique la présence de la famille encore au III^e s. : *Gemello / Calpurni Ge/melli ser(vo) / (qui) vix(it) ann(is) XXV / Ser(gius) Calpurnius / Epaphroditus b(ene) m(erenti)* ; Kurilić 1994, 207-209.

33 Ilakovac 2008.

34 Skelac 2005, 2006.

35 Radić Rossi, Boetto 2010 ; 2011 ; Boetto, Radić Rossi 2012.

36 Kurilić, Serventi 2018.

37 Le mot *navalia*, *ium*, *n. pl.* peut signifier soit un bassin de construction, soit un chantier naval.

38 Ilkić, Parica 2009, 118.

39 *Figlina FAESONIA*, dont la production se situe entre la fin du I^{er} et le III^e s. Cf. Matijašić 1988, 64.

bois découvertes dans l'aqueduc datent assurément du III^e s.⁴⁰. Bien que le site soit occupé dès le I^{er} s., l'agglomération et son port connurent un essor important à partir du III^e s. jusqu'au début du V^e s. d'après le mobilier⁴¹. Ainsi, un certain nombre d'indices concordants semble indiquer que le port de Novalja et incidemment les voies maritimes du Kvarner ont pris de l'importance en s'inscrivant dans la continuité de la réorganisation territoriale à l'œuvre sur le continent. Nous verrons plus loin que la riche topographie chrétienne de Novalja au V^e s. atteste sans nul doute de l'existence d'une véritable agglomération durant l'Antiquité tardive, et pas seulement d'un port.

Aussi, la *civitas Cissa* antique apparaît comme un « territoire polynucéaire », partagé entre l'*oppidum* d'origine protohistorique de Košljun, le port de Novalja et le grand domaine sénatorial de Caska. Les recherches archéologiques récentes démontrent que Caska est totalement abandonné avant le dernier quart du IV^e s. À titre d'hypothèse, on se demandera si l'abandon de la baie de Caska ne serait pas consécutif du grand séisme qui aurait détruit cette partie de la côte en 361⁴², entraînant un transfert des fonctions administratifs et politiques dans l'agglomération de Novalja qui devint l'unique centre durant l'Antiquité tardive.

5. La Liburnie dans l'Antiquité tardive

Au tournant des IV^e et V^e s., l'esquisse d'une nouvelle organisation du territoire de la Liburnie septentrionale est perceptible avec la mise en place d'un dense maillage d'évêchés, repartis sur la côte continentale – *Senia* et probablement *Tarsatica* – et sur chaque île du Kvarner – *Curicum* sur l'île de Krk, *Apsorus* sur l'île de Cres, *Arba* sur l'île de Rab et probablement *Cissa* sur l'île de Pag.

Revenons tout d'abord au cas de *Tarsatica*, qui est devenue, comme nous l'avons montré, une véritable capitale régionale à partir du III^e s. L'Anonyme de Ravenne⁴³ mentionne dans son Itinéraire la ville sous le

40 Cependant, il n'a pas été possible de déterminer si ces bois appartiennent à la phase de construction primitive ou à une reprise postérieure ; Radić Rossi 2009.

41 *Ibid.* 115.

42 Evelpidou, Pirazzoli 2017.

43 Qui serait une source tardive des VII^e-VIII^e s. d'après Judith Herrin (cf. Herrin 2020), mais qui puise ses informations dans des sources contemporaines du pouvoir

nom de *Tharsaticum* (IV, 22), qui figure dans une liste assez exhaustive des villes de la côte liburne⁴⁴. Il s'en réfère indirectement lorsqu'il désigne l'entité administrative à laquelle ces cités appartiennent comme la *Liburnia Tarsaticensis*⁴⁵. Ces informations très explicites nous assurent du maintien de son statut particulier de « capitale frontalière » durant l'Antiquité tardive, statut dont elle a bénéficié dès les II^e-III^e s.

Les vestiges découverts à Rijeka pour cette époque sont assez éloquents : outre la muraille décrite plus haut, et pour laquelle le mobilier démontre une phase importante du IV^e s., c'est la découverte d'une grande basilique paléochrétienne qui attire notre attention (cf. Fig. 4).

Un important complexe thermal daté de la fin du I^{er} ou du début du II^e s. a connu une première grande phase de réédification que l'on peut rattacher – par le mode de construction en *opus mixtum*, par le mobilier, et par son antériorité à une portion de la muraille du IV^e s. –, à une phase contemporaine de la mise en place des *Principia* vers le milieu du III^e s. au plus tard. Dans une nouvelle phase, au cours du V^e s., le complexe thermal est remplacé par un complexe paléochrétien. D'après J. Višnjić⁴⁶, cette transformation aurait eu lieu après l'abandon de la cité – et par conséquent des thermes – par l'armée, ce qui placerait la construction de l'église après la fin du IV^e s. Les fouilles récentes ont révélé les parties occidentales de l'église, mais le chevet, ainsi que toutes les installations liturgiques du sanctuaire restent inconnus. Il s'agit d'une basilique avec un vaisseau central bordé de bas-côtés, dépourvue de transept, mais dotée d'un vestibule et de plusieurs annexes observées en façade occidentale et méridionale. Ces annexes sont d'un plan singulier qui trouve peu de parallèles dans les complexes épiscopaux contemporains. Une annexe achevée d'une abside au nord est flanquée contre le mur de façade du vestibule. Une seconde précède l'entrée dans le vestibule du côté sud, formant une sorte de vestibule externe. L'annexe occidentale accueille un petit bassin situé à son extrémité septentrionale que l'on est tenté d'interpréter, dans un tel contexte, comme une cuve baptismale. L'annexe sud

ostrogothique (Selon l'Anonyme, sa source principale serait « Marcomirus, philosophe des Goths, qui a énuméré les cités du pays des Liburnes »).

44 Čače 1993.

45 Sur la *Liburnia* comme entité indépendante cf. principalement Medini 1980, puis Suić 1970, Šašel 1992 et plus récemment Turković, Basić 2013 ; Basić 2017.

46 La fouille n'est pas encore publiée ; un rapport est déposé au Service archéologique du Ministère de la Culture de Rijeka, sous la côte A4 1827.

a une fonction funéraire privilégiée car elle accueille un sarcophage qui pourrait avoir appartenu à un membre de l'une des familles locales qui a participé au financement de la construction de l'église ; la découverte d'une inscription sur le sol mosaïqué de la nef, révélant la munificence d'une famille locale, plaide en faveur de cette hypothèse (Fig. 9).

Malgré l'absence de sources qui attesteraient la fondation d'un évêché paléochrétien à *Tarsatica*, l'importance que la cité avait acquise grâce à sa position frontalière au cours du III^e s., et qui semble perdurer encore au VI^e s., est telle que nous avons suggéré que le complexe paléochrétien découvert puisse être reconnu comme son *Ecclesia*⁴⁷. On considère généralement que la prise de *Tarsatica* et sa destruction par les Carolingiens en 799⁴⁸ marque sa fin comme capitale régionale selon les formes acquises durant l'Antiquité tardive.

Si l'on revient maintenant à la liste des cités fournie par l'Anonyme de Ravenne, nous constatons qu'elle ne mentionne absolument pas les îles au large de la *Liburnia Tarsaticensis*. Pourtant, dans la célèbre *Formula comitivae insulae Curritanae et Celsinae* de Cassiodore (*Variae*, VII, 16), on apprend qu'un comte était spécialement en charge de deux îles du Kvarner sous l'administration ostrogothique dans la première moitié du VI^e s. ; il est communément admis que ces deux îles sont Krk et Cres. Cependant, au regard de l'importance que prit l'île de Pag à partir du III^e s. et encore tout au long du V^e, voire du VI^e s., ne serait-ce que par la présence des *navalia* et sa topographie paléochrétienne – nous y reviendrons –, on n'écartera pas l'hypothèse que l'appellation « *Celsina* » se réfère plutôt à *Cissa* qu'aux îles de Cres et de Lošinj⁴⁹.

En ce qui concerne le principal chef-lieu de cité de l'île de Krk, *Curicum*, celui-ci est doté d'une nouvelle muraille assez monumentale aux V^e-VI^e s., peut-être même plus précisément à l'époque ostrogothique. *Curicum* accueille également un évêché précoce, dont l'*Ecclesia*, à l'instar de celle de *Tarsatica*, a été érigée sur les anciens thermes publics entre la fin du IV^e et le V^e s. (Fig. 10). Son plan est celui d'une basilique formée d'un vaisseau central avec des bas-côtés, précédé d'un vestibule et

47 Čaušević-Bully 2012.

48 Turković, Basić 2013.

49 Ce d'autant que l'on sait que l'appellation des îles de Cres et Lošinj durant l'Antiquité, *Apsyrtides*, renvoie au nom de la cité d'*Apsorus*/*Abssortium* (Osor) et non de la cité de *Crexi* (Cres).

bordé d'annexes à l'ouest et au nord⁵⁰. L'une des annexes nord accueillait un premier baptistère, si l'on en croit la découverte d'une petite piscine circulaire et la dédicace à Saint-Jean-Baptiste de la chapelle qui lui succéda. La cuve circulaire, insérée dans les thermes antérieurs, rappelle des formes précoces⁵¹. Les annexes sud ne sont pas attestées, mais la découverte de tombes maçonnées – posées parfois directement sur le sol des thermes – indique une fonction mémorielle et funéraire, comme à *Tarsatica*. Les parties orientales de la cathédrale paléochrétienne n'ont pas été reconnues dans les fouilles anciennes, mais l'hypothèse d'un chevet plat qui reprendrait le mur de façade orientale du complexe thermal, à l'image de l'« oratoire » de la colonie de *Iader*⁵², aurait notre préférence⁵³.

Quant au deuxième chef-lieu de cité de l'île, *Fulfnunum*, il disparaît des sources littéraires et épigraphiques et semble perdre son statut dès le IV^e s. ; aucune structure urbaine (digne de ce nom) postérieure au IV^e s. n'est connue à ce jour dans l'emprise de la ville. En revanche, alors que l'on assiste à une déprise de l'agglomération, une *villa extra-muros*, vraisemblablement lié à un dignitaire impérial ou à un militaire de haut rang, est érigée sur ses marges septentrionales au IV^e s. (Fig. 11)⁵⁴. La *villa* et une nécropole contemporaine, dotée de mausolées, sont à l'origine de la construction d'une vaste église patrimoniale, érigée sur son *fundus*, dont le plan est influencé par les modèles ravennats de la première moitié du V^e s.⁵⁵. La mise en place et le développement de ce complexe domestique, économique, religieux et funéraire jusqu'au VI^e s. sont vraisemblablement à mettre en relation avec l'importance croissante prise par la proche *Tarsatica* et une nouvelle géographie maritime.

Les deux autres évêchés insulaires, *Arba* et *Apsorus*, sont également documentés par l'archéologie. À *Arba* (Rab), on connaît seulement le sol de mosaïque de la cathédrale primitive et un baptistère situé au nord de l'église. Outre sa situation, son plan quadrangulaire comme celui cruciforme de sa cuve inscrite dans le sol, renvoient à des exemples da-

⁵⁰ Mohorovičić 1971.

⁵¹ Les exemples sont nombreux en Dalmatie, et sont datables dès le IV^e s. Cf. Chevalier 1996, 165.

⁵² Daté de la fin du IV^e s. Cf. Vežić 2005, 19-20.

⁵³ Čaušević-Bully, Bully 2015, 254.

⁵⁴ Čaušević-Bully, Bully 2022 (à paraître).

⁵⁵ L'église et la ville sont largement publiés, cf. le plus récemment chez Čaušević-Bully, Bully 2020.

tés du ^v^e s.⁵⁶. À *Apsorus* (Osor), c'est une cathédrale double qui prend place le long de la muraille du ⁱ^{er} s. et de l'Antiquité tardive (Fig. 12). L'église sud du complexe aurait été au départ un simple oratoire créé à partir d'une maison antique au cours du ^{iv}^e s. Le complexe du ^v^e s. et du début du ^{vi}^e s. se composait de deux églises : l'église sud était à nef unique, bordée par une abside saillante rajoutée au premier oratoire et la basilique nord était formée d'un vaisseau central bordé de bas-côtés ouvrant sur une abside outrepassée dotée d'une banquette accolée. Les deux églises étaient probablement reliées par un *atrium* au fond duquel se dressait un petit baptistère de plan carré, avec en son centre une cuve hexagonale inscrite dans le sol, aux petits côtés convexes, selon un plan rappelant les piscines précoces présentes dès le ^{iv}^e et le début du ^v^e s. à Aquilée⁵⁷ et à Ljubljana⁵⁸.

Quant à Novalja, comme nous l'avons vu, un doute subsiste de savoir s'il s'agit d'une agglomération secondaire qui devint importante dans l'Antiquité tardive en raison des *navalia* présumés, ou du véritable chef-lieu de cité du Haut-Empire de *Cissa*. Quoi qu'il en soit, les fouilles récentes ont révélé un complexe ecclésial de grandes dimensions et d'une élaboration architecturale remarquable ; en outre, en dehors des limites présumées de l'agglomération, deux autres églises paléochrétiennes, probablement funéraires, sont connues, dont une devait être dédiée à Saint-André. En somme, Novalja présente une topographie paléochrétienne digne d'un centre urbain de l'Antiquité tardive.

Le complexe ecclésial principal s'est développé à partir d'un mausolée du ^{iv}^e s. qui contenait le sarcophage d'un couple de notables⁵⁹. Il est composé d'une grande église achevée par une abside de 12,40 m de diamètre, précédée d'un *synthronon* libre. La basilique était donc dotée d'un dispositif circulatoire particulier, lié à l'organisation du sanctuaire, avec un passage aménagé entre l'abside et la banquette. L'abside est précédée par une très grande nef, dont la longueur atteindrait 45 m selon les résultats des dernières fouilles⁶⁰, ce qui en fait la plus grande église paléochrétienne de la région (Fig. 13). Au sud de la grande basilique, a

⁵⁶ Chevalier 1995, 159-173.

⁵⁷ Nous pensons ici au premier baptistère situé entre deux églises-*aulas* théodoriennes d'Aquilée.

⁵⁸ Quoique de plan plus élaboré. Cf. Glaser 1997, 84.

⁵⁹ Kurilić 2007.

⁶⁰ Skelac 2008 ; Alihodžić 2011.

été découvert un *loculus* – contenant quatre reliquaires datés entre la fin du IV^e s. et le milieu du V^e s.⁶¹ –, sur la base duquel on suggère l'existence d'une seconde église. D'autres annexes ont été localisées au nord et à l'ouest de la présumée église sud, où l'historiographie du site suggère également l'existence d'un baptistère, même si à ce jour aucune donnée archéologique ne vient à l'appui de cette hypothèse⁶². Les très vastes dimensions de l'église nous incitent à proposer que Novalja devait être un centre (urbain) important, non seulement au moment de sa mise en place, comme décrit plus haut, mais aussi entre les IV^e et V^e s. En fonction des récentes découvertes, nous sommes désormais tentés de voir dans ce complexe un siège épiscopal de l'île de Pag, affirmant le nouveau statut acquis par Novalja durant l'Antiquité tardive, héritier de *Cissa*. Sans entrer ici dans un vieux débat historiographique, et bien qu'il figure parmi les évêchés istriens⁶³, se repose à nouveau la question de la localisation à Novalja du siège de *Vindemius episcopus Cessensis* qui apparaît sur la liste des participants aux deux synodes de Grado tenus entre les années 572-577 et en 579.

Conclusions

M. Suić avait déjà déduit que la « Liburnie du Kvarner », avec sa capitale *Tarsatica*, présentait un district à part pour la défense de l'Italie et surtout de la X^e région, tout en faisant partie intégrante de la Dalmatie, dès la mise en place des *Claustra*⁶⁴. Cette partie occidentale de la Liburnie aurait été organisée comme une entité administrative particulière pour cette raison précise, comme le supposait également Jaroslav Šašel⁶⁵. Il avait parfaitement remarqué que la permanence de formes d'autorité et d'organisation territoriale particulières, avec un *comes* pour les îles de *Curitanae et Celsinae* et la *Liburnia Tarsaticensis*, s'inscrivait dans la continuité d'une réorganisation territoriale amorcée dès la fin du II^e s.

L'archéologie vient en appui de telles hypothèses, où l'on constate un véritable renouveau – bien qu'inégal – des cités à partir du III^e s.,

61 Baraka 2008.

62 Šonje 1981, 16-17.

63 Bratož 2009.

64 Suić 1970, 705-716 ; Suić 1996, 505.

65 Šašel 1992, 732-733.

renouveau qui serait à mettre en lien avec la restructuration du territoire frontalier et de son espace maritime. Les cités insulaires forment une « marge maritime » dès les débuts de l'Antiquité tardive, ce dont bénéficient leurs capitales grâce à leur position de « centres des marges ».

Cette réorganisation est perceptible non seulement sur la topographie et la parure monumentale des centres urbains (*Tarsatica*, *Curicum*, *Arba*, Novalja (*Cissa* ?) et *Apsorus*), mais aussi sur les infrastructures mêmes du territoire, comme l'indiquent la construction des *Claustra*, le renforcement et la mise en défense des axes routiers et maritimes – comme c'est le cas à Novalja qui verrouille l'accès au golf du Kvarner. Le contrôle et la gestion du territoire et des axes maritimes ont été confiés à quelques familles proches du pouvoir dès le règne d'Auguste et la mise en place du pouvoir romain dans la région, où la répartition territoriale de leurs domaines indique une politique raisonnée de leur installation. Ainsi, comme nous l'avons déjà évoqué, la famille des *Calpurnii*, de la gens des Pisons, s'installe sur l'île de Pag. La villa découverte récemment sur l'île de Saint-Pierre près d'Ilovik aurait appartenu à un membre de la famille des *Cornelii*, qui fut un *quattuorvir* d'Aquilée⁶⁶. Enfin, à quelques kilomètres d'Osor sur l'île de Cres, la baie de Martinšćica a accueilli le domaine de la famille des *Cluentii*⁶⁷. Ces trois domaines semblent en lien étroit avec deux grandes voies maritimes de l'Adriatique – qui prendrait un nouvel essor au III^e s. – : l'une logeant sa côte orientale entre Aquilée et Corfou, l'autre en connectant ses deux rives. Durant l'Antiquité tardive, entre la fin du IV^e et le début du V^e s., en se dotant de complexes ecclésiastiques parmi les plus importants de la région, les trois sites s'inscrivent dans la continuité d'une politique de gestion territoriale de l'archipel⁶⁸.

Le dynamisme du Kvarner dans les périodes tardives de l'Antiquité se traduit aussi par la densité des fondations épiscopales côtières, mais surtout insulaires, alors que dans le reste de l'espace adriatique dalmate, la plupart des évêchés sont attestés sur le continent⁶⁹.

⁶⁶ Serventi 2012.

⁶⁷ Čaušević-Bully *et al.* 2021.

⁶⁸ Pour Saint-Pierre d'Ilovik cf. Čaušević-Bully, Bully 2012 ; Pour Martinšćica, cf. Čaušević-Bully *et alii* 2021 et Čaušević-Bully, Bully 2022 (à paraître).

⁶⁹ Ainsi, lorsqu'au concile de *Salona* de 533 on décide la fondation de nouveaux évêchés en Dalmatie, les espaces insulaires sont agrégés aux nouveaux diocèses uniquement répartis dans l'arrière-pays de *Salona* et sur la côte ; Škegro, Dodig 2008 ; Baraka 2013.

Enfin, la permanence du statut particulier de la région reste perceptible après la deuxième moitié du VI^e s., lorsqu'une nouvelle frontière est établie entre un monde encore antique, désormais sous autorité byzantine, et un monde slave avec de nouvelles formes d'organisations politiques et territoriales à l'origine des sociétés médiévales. Dans cette géographie, les cités insulaires d'origine antique de *Curicum*, *Arba* et surtout *Apsorus* ont su garder une place au sein de l'Exarchat de Ravenne pour apparaître, plus tard, encore à la fin du X^e s., comme les seules cités insulaires de la côte dalmate mentionnées par Constantin Porphyrogénète sous les noms de *Vekla*, *Arbe* et *Opsara* (cap. 29, DAI)⁷⁰. Cet « *Octapolis* » byzantin de Dalmatie comprend, outre les trois cités insulaires, les cités côtières de Zadar, Trogir, Split, Dubrovnik et Kotor. Mais à cette époque, et depuis la prise de la ville par les Carolingiens et la mort du duc Erik en 799, *Tarsatica* et tout son territoire de la *Liburnia* côtière étaient déjà « perdu pour le monde antique »⁷¹.

Morana Čaušević-Bully
Université de Franche-Comté, CNRS, Besançon,
UMR 6249 Chrono-environnement
morana.causevic-bully@univ-fcomte.fr

Bibliographie

- Alihodžić 2011 = T. Alihodžić, *Novalja – Trg Bazilike, Trg Loža, Boškinčev dvor*, Hrvatski arheološki godišnjak 8, 2011, 513-516.
Baraka 2008 = J. Baraka, *Krist i apostoli na relikvijaru iz Novalje u općem kontekstu starokršćanske ikonografije*, Archaeologia Adriatica 2, 1, 2008, 113-127.
Baraka 2013 = J. Baraka, *Chiese battesimali rurali dell'arcipelago dalmata*, Rivista di Archeologia Cristiana 89, 2013, 119-168.

⁷⁰ Petrak 2019, 49.

⁷¹ Turković, Basić 2013 proposent une étude complète des sources haut-médiévales en lien avec la Liburnie carolingienne.

- Basić 2017 = I. Basić, *Dalmatiae, Dalmatiarum: a Study in Historical Geography of the Adriatic (in the Light of the New Inscription from Córdoba), in Illyrica antiqua II. In honorem Duje Rendić-Miočević (Šibenik 2013)*, D. Demicheli (ed.), Zagreb 2017, 309-333.
- Boetto, Radić Rossi 2012 = G. Boetto, I. Radić Rossi, *Šivani brod u uvali Caski na otoku Pagu: rezultati istraživačke kampanje 2011*, *Histria Antiqua* 21, 609-622.
- Bratož 2009 = R. Bratož, *Cristianesimo in Istria. Una sintesi e alcune riflessioni*, in *Il cristianesimo in Istria fra tarda antichità e alto medioevo. Novità e riflessioni* (= Sussidi allo Studio delle Antichità Cristiane 20), a cura di E. Marin, D. Mazzoleni, Roma 2009, 9-46.
- Čače 1993 = S. Čače, *Civitates Dalmatiae u « Kozmografiji » Anonima Ravenjanina. The Civitates Dalmatiae in the Cosmographia of the Anonymous Geographer of Ravenna*, *Diadora* 15, 1993, 347-440.
- Čaušević 2006 = M. Čaušević, *Les cités antiques des îles du Kvarner dans l'Antiquité tardive – exemples de Curicum, Fulfinum et Apsorus (Antički gradovi kvarnerskih otoka u kasnoj antici – primjeri gradova Curicum, Fulfinum i Apsorus)*, *Hortus Artium Medievalium* 12, 2006, 19-41.
- Čaušević-Bully 2012 = M. Čaušević-Bully, *L'architecture paléochrétienne dans le Kvarner : état des connaissances et nouvelles découvertes*, *HAM* 18/1, 2012, 133-142.
- Čaušević-Bully 2013 = M. Čaušević-Bully, *Le Nord de l'Adriatique entre l'Antiquité et l'Antiquité tardive. Urbanisation, dynamique de peuplement et construction territoriale d'un espace insulaire et côtier entre le I^{er} et le VI^e siècle : le Kvarner et ses marges (la Liburnie septentrionale)*, (thèse de doctorat), Paris 2013.
- Čaušević-Bully et alii 2021 = M. Čaušević-Bully, S. Bully, A. Delliste, S. Lefebvre, C. Mureau, *Les sites ecclésiiaux et monastiques de l'archipel du Kvarner (Croatie), campagne 2019 : Martinšćica (île de Cres)*, *BAEFE*, 2021 (<http://journals.openedition.org/baeffe/1971> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/baeffe.1971>).
- Čaušević-Bully, Bully 2012 = M. Čaušević-Bully, S. Bully, *Saint-Pierre d'Ilovik. Une station maritime majeure du nord de l'Adriatique, de l'Antiquité au Moyen Âge*, in *Navigare necesse est. Od prapovijesti do ranog srednjeg vijeka*, *Histria antiqua* 21, Pula 2012, 413-426.
- Čaušević-Bully, Bully 2015 = M. Čaušević-Bully, S. Bully, *Organisation et architecture des sites ecclésiiaux paléochrétiens de l'archipel du Kvarner (Croatie) – nouvelles pistes*, in *AdriAtlas et l'histoire de l'espace adriatique du VI^e s. a.C. au VIII^e s. p.C. (Actes du colloque international de Rome 2013)*, Y. Marion., F. Tassaux (éd.), Bordeaux 2015, 247-272.

- Čaušević-Bully, Bully 2020 = M. Čaušević-Bully, S. Bully, *Le peigne paléochrétien de Mirine (Omišalj, île de Krk)*, in *Aspice hunc opus mirum, Zbornik povodom sedamdesetog rođendana Nikole Jakšića (Festschrift on the Occasion of Nikola Jakšić's 70th Birthday)*, I. Josipović, M. Jurković (ur.), Zagreb, Zadar 2020, 359-372.
- Čaušević-Bully, Bully 2022 (à paraître) = M. Čaušević-Bully, S. Bully, *Villae maritimes, sites ecclésiiaux et monastères de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : quelques études de cas de la christianisation et de la transformation des domaines antiques dans l'archipel du Kvarner (Croatie)*, à paraître.
- Čaušević-Bully, Ćus-Rukonić 2008 = M. Čaušević-Bully, J. Ćus-Rukonić, *La topographie archéologique d'Osor – de l'Antiquité au haut Moyen Âge (études sur l'urbanisation du municipe romain à travers les siècles)*, *Histria Antiqua* 14, 2008, 253-270.
- Čaušević-Bully, Valent 2015 = M. Čaušević-Bully, I. Valent, *Municipium Flavium Fulfinum Dijakronijska studija gradske strukture s posebnim osvrtom na forumski proctor*, *Prilozi Instituta za arheologiju u Zagrebu* 32, 2015, 111-145.
- Cetinić 2010 = Ž. Cetinić, *Starohrvatsko groblje Stranče-Gorica: osvrt na horizont grobova s poganskim načinom pokapanja*, *Archaeologia Adriatica* 4, 1, 2010, 1-23.
- Chevalier 1995 = P. Chevalier (dir.), *Salona II – Ecclesiae Dalmatiae. L'architecture paléochrétienne de la province romaine de Dalmatie (IV^e-VII^e s.)* (= CEFR 194/2), Rome, Split 1995.
- Chevalier 1996 = P. Chevalier (dir.), *Salona II – Ecclesiae Dalmatiae. L'architecture paléochrétienne de la province romaine de Dalmatie (IV^e-VII^e s.)* (= CEFR 194/1), Rome, Split 1996.
- Ciglencečki 2016 = S. Ciglencečki, *Claustra Alpium Iuliarum, tractus Italiae circa Alpes and the defence of Italy in the final part of the Late Roman period*, *Arheološki vestnik* 67, 2016, 409-424.
- Degrassi 1954 = A. Degrassi, *Il confine nord-orientale dell'Italia romana*, Bern 1954.
- Evelpidou, Pirazzoli 2017 = N. Evelpidou, P. A. Pirazzoli, *Did the Early Byzantine Tectonic Paroxysm (EBTP) also affect the Adriatic area?*, *Geomorphology* 295, 2017, 827.
- Faber, Matejčić 1969 = A. Faber, R. Matejčić, *Antička jezgra Rijeke*, *JadZb* 7, Rijeka, Pula 1969, 317-326.
- Gigante 1925 = R. Gigante, *I rinvenimenti romani del Corso, Fiume*, Rijeka 1925, 3-18.
- Gigante 1944 = R. Gigante, *La topografia di Fiume romana e del suo porto, Studi, Saggi, Appunti*, I, Venezia 1944.

Les villes de la Liburnie occidentale (Croatie)

- Glaser 1997 = F. Glaser, *Frühes Christentum im Alpenraum. Eine archäologische Entdeckungsreise*, Graz, Wien, Köln 1997.
- Glušćević 2015 = S. Glušćević, *Košljun-Novalja*, Hrvatski arheološki godišnjak 12, 2015, 507-509.
- Herrin 2020 = J. Herrin, 27. *The Anonymous Cosmographer of Ravenna*, in J. Herrin, *Ravenna. Capital of Empire, Crucible of Europe*, Princeton, Oxford 2020, 276-284.
- Ilakovac 2008 = B. Ilakovac, *Roman aqueducts on the island of Pag*, Vjesnik Arheološkog muzeja u Zagrebu 41, 1, 2008, 129-166.
- Ilkić, Parica 2009 = M. Ilkić, M. Parica, *Novalja (Navalia) – luka iz razdoblja Rimskog Carstva*, Histria antiqua: časopis Međunarodnog istraživačkog centra za arheologiju 17, 2009, 113-122.
- Istria 2021 = Mariana. *L'évêché et les édifices de culte du v^e au xvi^e siècle* (= CEFR 574), D. Istria (dir.), Rome 2021.
- Jacques 1983 = F. Jacques, *Les Curateurs des cités dans l'occident romain de Trajan à Gallien*, Paris 1983.
- Kos 2015 = P. Kos, *Ad Pirum (Hrušica) e i Claustra Alpium Iuliarum*, Ljubljana 2015.
- Kurilić 1994 = A. Kurilić, *Latinski natpisi antičkog, kasnoantičkog i ranosrednjovjekovnog razdoblja na otoku Pagu i zadarsko-šibenskom otočju*, Radovi Zavoda za povijesne znanosti HAZU u Zadru 36, 1994, 191-246.
- Kurilić 2007 : A. Kurilić, *Sarcophagus of Priscus et Cinnamia from Novalja, Croatia (AE 1994, 1372): dabet fisco and not dabet episcopo*, in *Proceedings of the 12th Congressus Internationalis Epigraphiae Graecae et Latinae : Provinciae imperii romani inscriptionibus descriptae*, Barcelona 2007, 807-814.
- Kurilić, Serventi 2018 = A. Kurilić, Z. Serventi, *The Caska Necropolis – Exceptions, Rituals and Deathscapes*, in *Antropologia e archeologia a confronto: archeologia e antropologia della morte 2. Corpi, relazioni e azioni: il paesaggio del rito*, a cura di V. Nizzo, Roma 2018, 765-777.
- Margetić 1988 = L. Margetić, *Tarsatica*, Dometi 12, Rijeka 1988.
- Matejčić 1985 = R. Matejčić, *Arheološki nalazi u Rijeci i okolici*, Dometi 4-5, Rijeka 1985, 5-12.
- Matejčić 1988 = R. Matejčić, *Antički arheološki nalazi u Rijeci i bližoj okolici*, in *Povijest Rijeke*, D. Klen (ur.), Rijeka 1988, 59-66.
- Matijašić 1988 = R. Matijašić, *Rimske krovne opeke s radioničkim žigovima na području sjeverne Liburnije: Le tegole bollate romane nel territorio della Liburnia Settentrionale*, Arheološka istraživanja na otocima Krku, Rabu i Pagu i u Hrvatskom primorju, Izdanja Hrvatskog arheološkog društva 13, 1988, 61-71.
- Medini 1980 = J. Medini, *Provincia Liburnia*, Diadora 1980, 363-435.

- Milavec 2017 = T. Milavec, *Defending Italy from the North-East: Claustra Alpium Iuliarum and its Interpretations*, in *Extra limites*, M. Bohr, M. Teska Poznań (ur.), Wrocław 2017, 149-162.
- Mohorovičić 1971 = A. Mohorovičić, *Novootkriveni nalazi antičkih terma, oratorija, i starokršćanske bazilike u gradu Krku*, Radovi JAZU 359, 1971, 19-34.
- Novak 1995 = N. Novak, *La topografia archeologica della cittavecchia di Fiume*, in Atti del Centro di Ricerche Storiche Rovigno 25, 1995, 387-341.
- Petrak 2019 = M. Petrak, *The Byzantine Emperor in Medieval Dalmatian Exultets*, in *Byzantium in Dialogue with the Mediterranean*, D. Słotjes, M. Verhoeven (ed.), Leiden, Boston 2019, 47-66.
- Pflaum 1960 = H.-G. Pflaum, *Les Carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*, Paris 1960.
- Pitassio 2015 = A. Pitassio, *Irrédentisme et nationalisme en Italie. Un même projet ?*, Les cahiers Irice 13, 1, 2015, 37-48.
- Radić Rossi 2009 = I. Radić Rossi, *Antički vodovod u Novalji – Talijanova buža, Arheologija i turizam u Hrvatskoj / Archaeology & tourism in Croatia*, S. Mihelić (ur.), Zagreb 2009, 158-167.
- Radić Rossi, Boetto 2010 = I. Radić Rossi, G. Boetto, *Arheologija broda i plovidbe: šivani brod u uvali Caski na Pagu – istraživačka kampanja 2009*, Histria Antiqua 19, 299-307.
- Radić Rossi, Boetto 2011 = I. Radić Rossi, G. Boetto, *Šivani brod u uvali Caska na Pagu – istraživačka kampanja 2010*, Histria Antiqua 20, 505-513.
- Šašel 1992 = J. Šašel, *Alpes Iuliana*, Opera Selecta, Situla 30, 1992, 728-803.
- Šašel, Petru 1971 = J. Šašel, P. Petru, *Claustra Alpium Iuliarum*, Ljubljana 1971.
- Serventi 2012 = Z. Serventi, *Važnost otoka Ilovika i Sv. Petra za plovidbenu rutu duž istočne obale Jadrana u svjetlu novijih istraživanja*, Histria antiqua 21, 2012, 401-412.
- Škegro, Dodig 2008 = A. Škegro, R. Dodig, *Akti crkvenih sabora održanih 530. i 533. u Saloni*, Povijesni prilozi 27, 35, 2008, 9-22.
- Skelac 2005 = G. Skelac, *Caska*, HAG 2, 2005, 281-283.
- Skelac 2006 = G. Skelac, *Caska*, HAG 3, 2006, 315-316.
- Skelac 2008 = G. Skelac, *Novalja – Trg Bazilike*, Hrvatski arheološki godišnjak 5, 2008, 458-461.
- Šonje 1981 = A. Šonje, *Kasnoantički spomenici na otoku Pagu*, Peristil 24, 1981, 5-26.
- Starac 2000 = A. Starac, *Rimsko vladanje u Istriji i Liburniji II*, Pula 2000.

- Štivić, Bekić, Majurić 2009 = N.R. Štivić, L. Bekić, A. Majurić (ur.), *Tarsatički principij: kasnoantičko vojno zapovjedništvo*, Rijeka 2009.
- Suić 1955 = M. Suić, *Granice Liburnije kroz stoljeća*, Radovi Instituta JAZU u Zadru 2, 1955, 273-296.
- Suić 1970 = M. Suić, *Liburnia Tarsaticensis*, in *Adriatica praehistorica et antiqua, Miscellanea Gregorio Novak dicata*, V. Miroslavljević, D. Rendić-Miočević, M. Suić (ur.), Zagreb 1970, 705-716.
- Suić 1988 = M. Suić, *Rijeka u protohistoriji i antici*, in *Povijest Rijeke*, D. Klen (ur.), Rijeka 1988, 41-58.
- Suić 1996 = M. Suić, *Granice Liburnije kroz stoljeća*, in *Odabrani radovi iz stare povijesti Hrvatske*, Zadar 1996.
- Turković, Basić 2013 = T. Turković, I. Basić, *Tardoantica e altomedievale Liburnia Tarsaticense (Liburnia Tarsaticensis) nel contesto dello studio delle fonti geografiche*, *Starohrvatska prosvjeta* III, 40, 2013, 33-79.
- Valvasor 1689 = J. V. Valvasor, *Die Ehre des Hertzogthums Crain: das ist, Wahre, gründliche, und recht eigendliche Belegen- und Beschaffenheit dieses Römisch-Keyserlichen herrlichen Erblandes*, Laybach 1689.
- Vežić 2005 = P. Vežić, *Zadar na pragu kršćanstva. Arhitektura ranoga kršćanstva u Zadru i na zadarskome području*, Zadar 2005.
- Višnjić 2016 = J. Višnjić, *Nove spoznaje o obrambenom sustavu Claustra Alpium Iuliarum: Rezultati istraživanja provedenih u sklopu projekta Claustra - kameni branici Rimskog Carstva*, *Portal : godišnjak Hrvatskoga restauratorskog zavoda* 7, 2016, 13-33.
- Višnjić, Bekić 2017 = J. Višnjić, L. Bekić, *The Late Roman Principia in Tarsatica, part of Claustra Alpium Iuliarum*, in *Roman Frontier Studies 2009 (Proceedings of the XXI International Congress of Roman Frontier Studies - Limes Congress - held at Newcastle upon Tyne in August 2009)*, N. Hodgson, P. Bidwell, J. Schachtman (ed.), Oxford 2017, 488-494 (<https://doi.org/10.2307/j.ctv177tk1m>).
- Vrančić, Janeš 2020 = N. Vrančić, A. Janeš, *Development of Fort Lopar in Novi Vinodolski Through Movable Finds*, *Starohrvatska prosvjeta* III, 47, 2020, 119-230.
- Wilkes 1969 = J. J. Wilkes, *History of the Provinces of the Roman Empire, vol. 1: Dalmatia*, London 1969.
- Zaninović 1999 = M. Zaninović, *La Dalmazia in età imperiale*, in *La Dalmazia e l'altra sponda, problemi di archaiologia adriatica*, a cura di L. Braccisi, S. Gracioti, Firenze 1999, 213-224.

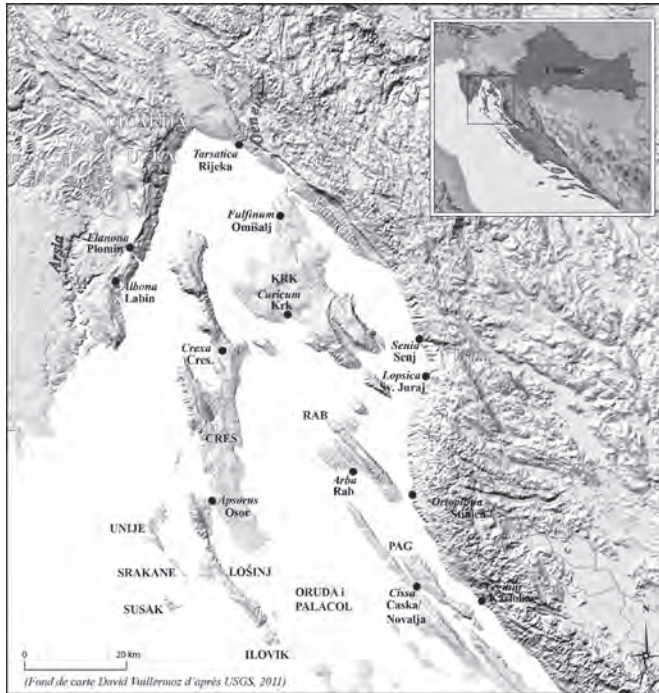


Fig. 1. Situation géographique de la « Liburnie occidentale ».



Fig. 2. Carte de la province de Dalmatie avec l'indication de l'emplacement des cités liburnes nommées par Pline l'Ancien (*Nat. Hist.* III, 25 (21), 139 et 140).

Les villes de la Liburnie occidentale (Croatie)



Fig. 3. Carte du déploiement des *Claustra Alpium Iuliarum* et des routes terrestres en Liburnie occidentale.



Fig. 4. Topographie archéologique de *Tarsatica* (d'après Novak 1995, Štivić, Bekić, Majurić 2009, Višnjić A4 1827, Čaušević-Bully 2012, 2013).

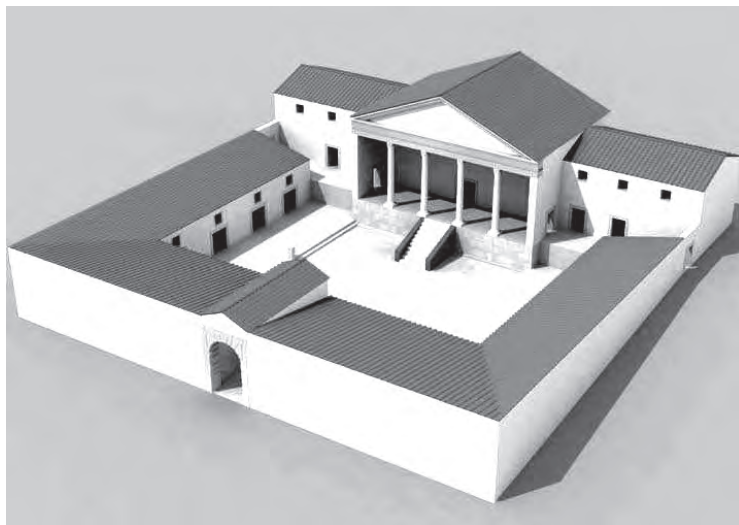


Fig. 5. Restitution 3D des *Principia* (Štivić, Bekić, Majurić 2009, 61).



Fig. 6. La vue cavalière de la ville de Rijeka et de la portion de la muraille de *Tarsatica* sur la butte de « Kalvarija » (Valvasor 1689).



Fig. 7. Vue sur la petite « esplanade » aménagée sur le forum de *Fulfinum* (cl. I. Valent).

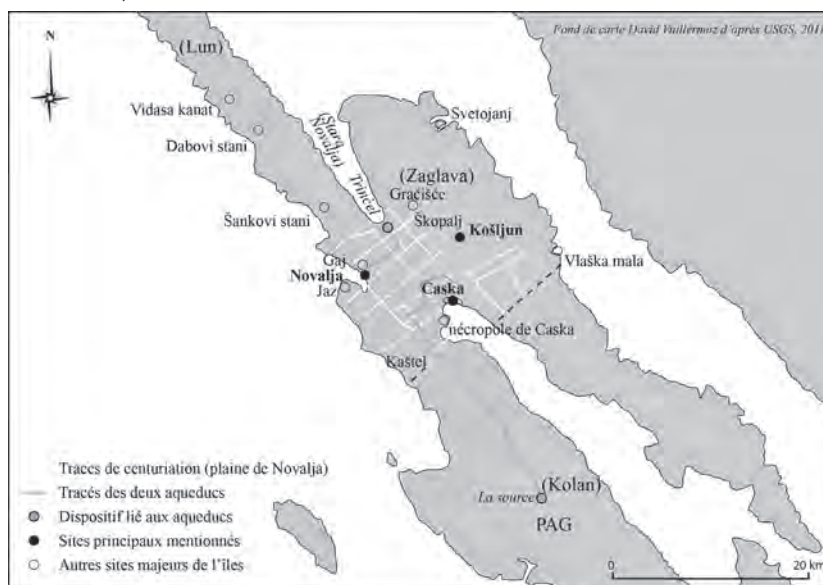


Fig. 8. Plan topographique de la plaine de Novalja sur l'île de Pag.



Fig. 9. Détail de la mosaïque découverte au sol de l'église paléochrétienne de *Tarsatica* (Višnjić A4 1827).



Fig. 10. Topographie de la ville de Krk avec la cathédrale (M. Čaušević-Bully d'après Mohorovičić 1971).



Fig. 11. Vue aérienne du site de Mirine avec au premier plan le complexe tar-do-antique et au second l'église paléochrétienne (cl. J. Burmaz, Kaducej).



Fig. 12. Vue aérienne du complexe épiscopal d'*Apsorus* (cl. M. Vuković).

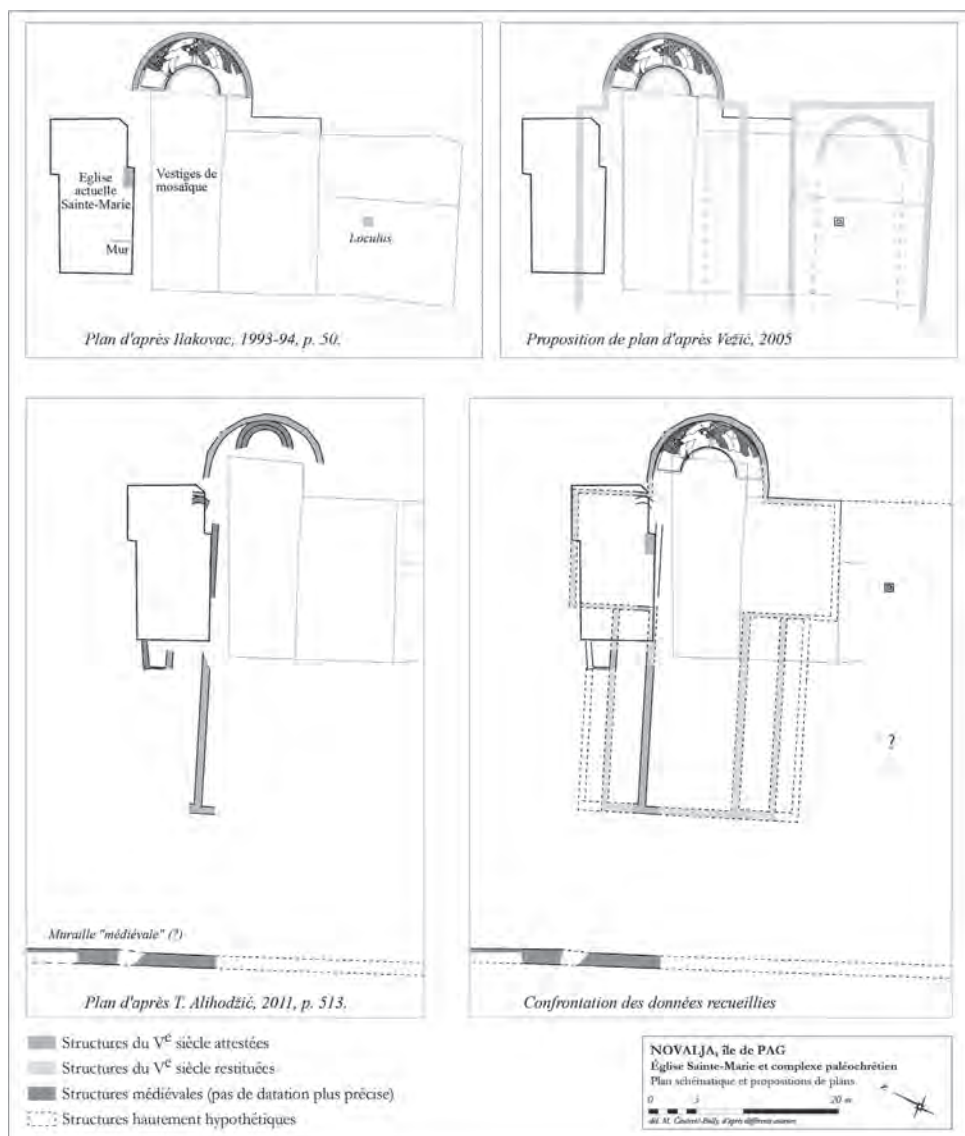


Fig. 13. Proposition de plan de l'église de Novalja (M. Čaušević-Bully d'après Ilakovac 1993-94, Vežić 2005, Alihodžić 2011).

SÉGESTE ENTRE LE VI^e ET LE V^e SIÈCLE : COMMENT DEVENIR UNE *POLIS*

Ségeste est sans aucun doute une cité des frontières : la discussion sur Ségeste exige la lecture et la compréhension de différentes catégories documentaires, met en évidence les zones de contact entre différentes identités territoriales et ethniques, et nous oblige à une réflexion sur les processus qui concernent la constitution des réseaux frontaliers, les relations asymétriques et les formes de pouvoir. En fait, Ségeste a été un cas d'étude très précoce pour nombre de ces aspects, accompagnant des travaux que je n'hésite pas à définir comme pionniers dans la définition progressive et laborieuse des outils heuristiques les mieux adaptés à l'étude des « formes de contact et des processus de transformation »¹, bien avant l'ère (historiographique) de l'hybridation. Il s'agit d'un cas passionnant², qui nous invite à reprendre les fils d'un thème qui, précisément en raison d'une longue saison d'études faisant autorité, pourrait risquer, paradoxalement, de rester empêtré dans des grilles d'interprétation établies. Les aspects sur lesquels j'ai l'intention de me concentrer ici, cependant, peuvent montrer très clairement comment même des sites très célèbres, et donc déjà bien étudiés, peuvent encore offrir de nouvelles opportunités de réflexion originale.

Je commencerai par retracer des moments nodaux de l'histoire de la

1 Je reprends ici le titre d'une conférence qui a marqué une époque dans l'histoire de la « colonisation » grecque en introduisant des perspectives très novatrices à l'époque : *Forme di contatto* 1983.

2 Il convient de rappeler les travaux que Juliette de La Genière a consacré à Ségeste : elle a saisi bien avant la saison des fouilles systématiques la centralité des questions posées par cette ville dans la réflexion sur les contacts entre indigènes et Grecs en Sicile occidentale : de La Genière 1978 et 1988.

ville³ afin de réfléchir aux différentes notions de frontière qu'elle documente : dans certains contextes, cité des frontières et ville des marges ne sont pas toujours des notions parfaitement superposables, tant dans leurs présupposés que dans leurs contenus. Dans la deuxième partie de ma contribution, je me concentre plutôt sur le processus de formation de Ségeste en tant que réalité citadine, tant au sens urbain, qu'au sens social et politique⁴. Il apparaîtra clairement que cette région et cette ville ne doivent être considérées comme « périphériques » que dans une perspective coloniale grecque, alors que, précisément en raison de la spécificité du contexte et de la nature et de la densité des interactions, elles se présentent à nous avec une centralité marquée d'un point de vue historique et historiographique.

Commençons donc par la Sicile occidentale : un rapide coup d'œil à la géographie est le meilleur point de départ pour situer correctement dans l'espace et dans le temps les processus dont nous parlons ici. La carte canonique est celle construite sur la base de l'archéologie sicilienne au début du livre VI de Thucydide, point de départ apparemment nécessaire à toute discussion sur la population de l'île. C'est à Thucydide que nous devons en fait la « photographie » de cette région⁵, avec les colonies grecques, Sélinonte et Himère, installées respectivement sur les côtes sud et nord de l'île, et les colonies des Phéniciens qui se sont retirés dans cette partie de l'île en raison de sa proximité avec Carthage et avec les Elymes. Ils sont un des trois *ethnè* de l'île avec les *Sikeloi* et les *Sikanoï* (VI, 2, 3)⁶ : ὅμοροι τοῖς Σικανοῖς οἰκήσαντες ξύμπαντες μὲν Ἑλυμοί

3 Pour une vue d'ensemble des sources relatives à l'histoire de la ville et à la recherche archéologique, et pour un premier aperçu bibliographique, le point de départ est certainement Ampolo *et alii* 2010. À cela s'ajoute désormais *ISegesta*, l'édition des inscriptions, qui permet d'affiner de nombreux aspects historiques et topographiques.

4 J'ai déjà réfléchi à certaines de ces questions lors d'une conférence à Genève, qui portait sur les aspects purement religieux (Sicula Religio. *Sanctuaires et cultes de la Sicile préhellénique. Genève, 16-20 octobre 2017*) ; ils sont aussi, comme nous le verrons, d'une importance considérable pour la réflexion menée ici.

5 J'ai récemment discuté sur cette représentation de Thucydide in De Vido c.d.s.

6 Dans cette région, donc, la Sicile manifeste clairement ce caractère multiple et mixte qui ne manque pas d'être souligné dans le débat athénien de 415, juste avant le départ de la grande expédition (voir Thuc., VI, 7, 2-3). Le sens de la « coexistence » de différentes cultures en Sicile occidentale, avec des exemples rigoureux et des références à la documentation historiographique et épigraphique, est discuté dans l'importante

ἐκλήθησαν, πόλεις δ' αὐτῶν Ἔρυξ τε καὶ Ἐγεστα. προσευνώκησαν δὲ αὐτοῖς καὶ Φωκέων τινὲς τῶν ἀπὸ Τροίας τότε χειμῶνι ἐς Λιβύην πρῶτον, ἔπειτα ἐς Σικελίαν ἀπ' αὐτῆς κατενεχθέντες. Cette notation de Thucydide sur Eryx et Ségeste offre une piste de réflexion, car dans la longue section consacrée à la description ethnographique de l'île, Thucydide ne reconnaît le statut de *polis* à aucune autre communauté indigène. Je pense qu'il y a au moins deux raisons à cette dissonance⁷. La première est entièrement historiographique, et est à rechercher dans la logique narrative des *Histoires* de Thucydide : bien que certainement enracinée dans une conscience historiographique locale⁸, les informations supplémentaires sur les *poleis* des Elymes peuvent, je crois, être rattachées au rôle qu'ils ont joué dans le développement de l'expédition qui a conduit à la ruine des Athéniens. En 418, les *Egestaioi* avaient conclu une *symmachia* avec Athènes, dont nous avons une célèbre trace épigraphique⁹. Peu après, ils exhortèrent les Athéniens à intervenir en leur faveur dans les conflits qui les opposaient aux Sélinontins sur certaines questions frontalières¹⁰. Mais lorsque les ambassadeurs athéniens arrivèrent enfin en Sicile occidentale pour vérifier l'état des richesses, les *Egestaioi* les trompèrent (VI, 46, 3) : οἱ δὲ Ἐγεσταῖοι τοιόνδε τι ἐξετεχνήσαντο τότε ὅτε οἱ πρῶτοι πρέσβεις τῶν Ἀθηναίων ἦλθον αὐτοῖς ἐς τὴν κατασκοπὴν τῶν χρημάτων. ἔς τε τὸ ἐν Ἐρυκι ἱερὸν τῆς Ἀφροδίτης ἀγαγόντες αὐτοὺς ἐπέδειξαν τὰ ἀναθήματα, φιάλας τε καὶ οἶνοχόας καὶ θυμιατήρια καὶ ἄλλην κατασκευὴν οὐκ ὀλίγην, ἃ ὄντα ἀργυρᾷ πολλῷ πλείω τὴν ὄψιν ἀπ' ὀλίγης δυνάμεως χρημάτων παρείχετο. L'opération fut très efficace, les Athéniens comptant sur ces ressources pour découvrir, une fois sur l'île, qu'elles étaient presque inexistantes. La mention explicite de Ségeste et

contribution d'Ampolo 2012. Pour un cadre à long terme et une réflexion générale sur l'importance des données linguistiques dans l'interprétation correcte des phénomènes de contact, voir Tribulato 2012.

7 De Vido 1997, 26-31 et 342-368. Cette dissonance peut être lue à la lumière des considérations plus générales proposées par Ampolo 2022.

8 Le discours local était notamment porté par Antiochus de Syracuse : pour les traditions historiographiques et antiques sur l'ethnogenèse de la Sicile, voir Sammartano 2014.

9 IG I³ 11 : l'inscription a été trouvée à Athènes et est datée de 418/417 ; pour la bibliographie et la discussion voir *ISegesta* App. 2.

10 Thuc., VI, 6, 2 : μάλιστα δ' αὐτοὺς ἐξώρμησαν Ἐγεσταίων [τε] πρέσβεις παρόντες καὶ προθυμότερον ἐπικαλούμενοι. ὁμοροὶ γὰρ ὄντες τοῖς Σελινουντίοις ἐς πόλεμον καθέσταςαν περὶ τε γαμικῶν τινῶν καὶ περὶ γῆς ἀμφισβητήτου.

d'Erice s'explique donc avant tout par l'intention de donner des coordonnées précises sur les lieux et les protagonistes des événements que Thucydide s'apprête à narrer en détail.

Une autre raison, intimement liée à celle-ci, réside dans la possibilité que, au-delà même des raisons narratives liées au déroulement de l'expédition athénienne, Eryx et surtout Ségeste représentaient des réalités objectivement spéciales. En effet, il convient de se demander si, en utilisant le terme *polis*, la tradition de langue grecque a voulu souligner une spécificité locale et la faire ressortir sur un fond ethnique indistinct et générique. La mention de ces deux *poleis* acquiert une signification supplémentaire si l'on compare la représentation de Thucydide avec la carte de peuplement résultant des recherches archéologiques menées dans la région¹¹. Grâce à ces recherches, nous pouvons désormais connaître à la fois la forte densité de peuplement de la Sicile occidentale et la relation fonctionnelle entre les établissements et le paysage¹². En effet, les habitants indigènes préféraient également les « Rocche » et les collines qui leur permettaient de contrôler les vallées fluviales et les plaines cultivables, et de réaliser une sorte de « surveillance mutuelle »¹³. C'était une condition indispensable pour construire un réseau de relations dont la nature (économique, politique ou ethnique) reste à préciser. La tradition antique a attribué aux habitants de cette région le nom unificateur d'

11 Les recherches ont été très actives depuis la seconde guerre mondiale et ont donné des résultats particulièrement fructueux au cours des dernières décennies. Le recensement systématique des sites (indigènes, phéniciens et grecs) de la Sicile occidentale et les dynamiques politiques, économiques et culturelles qui régissent leurs relations font l'objet de nombreuses études des chercheurs qui ont mené des enquêtes exemplaires sur le territoire des provinces de Palerme et de Trapani : un aperçu est offert par les catalogues de certaines expositions (voir par exemple *Di terra in terra* 1991 et Spatafora, Vassallo 2002). Une contribution décisive à l'étude de cette région a été apportée par les études de Vincenzo Tusa d'abord et de Giuseppe Nenci ensuite (qui ont organisé ensemble une sorte de réunion fondatrice pour le renouveau des études sur les Élymes *Elimi* 1988/1989). Pour les résultats d'une grande série d'initiatives scientifiques, on peut consulter le site du SAET de la Scuola Normale Superiore de Pise : <https://saet.sns.it/it/>.

12 Sur la géographie des Élymes, De Vido 2009 ; pour les relevés topographiques et archéologiques, qui sont indispensables pour enraciner les réflexions théoriques dans la réalité territoriale concrète, voir l'évaluation critique des projets actifs en Sicile de Burgio 2017.

13 Sur cet aspect voir Jonasch 2020, travail brillant qui offre des perspectives utiles même au-delà de la situation spécifique examinée en détail.

Elymoi, mais au-delà de la classification ethnographique des Grecs¹⁴, l'évidence même de la densité du peuplement exige que on s'interroge sur la signification du terme *polis* attribué à seulement deux communautés, sur les processus poleogénétiques de la Sicile occidentale¹⁵ et surtout sur les dynamiques qui ont caractérisé son histoire. En fait, les cartes descriptives de la population indigène sont souvent statiques : elles illustrent la Sicile « élyme » sur une longue phase, dès début de l'âge du fer au IV^e siècle ou même à la *provincia* romaine. Au contraire, il est opportun de mettre l'accent sur le dynamisme du paysage historique, de mieux balayer la carte des établissements sur un plan diachronique, et d'identifier, si elles existent, les césures ou les jonctions historiquement pertinentes qui montrent les transformations internes.

Mais revenons au diptyque (Eryx et Ségeste) de Thucydide. La centralité d'Eryx est expliquée par l'importance du sanctuaire de sommet, aujourd'hui occupé par le château normand¹⁶. C'est précisément la puissante construction du site au Moyen Âge qui rend très difficile aujourd'hui la compréhension de l'établissement antique et en particulier sa phase indigène avant le IV^e siècle : ainsi nous ne pouvons pas facilement comprendre la relation entre la communauté urbaine et le grand sanctuaire¹⁷. L'ensemble des témoignages antiques rendent compte du culte d'une divinité féminine à laquelle les sources littéraires et épigraphiques attribuent une gamme cohérente de noms : Aphrodite/Astarte/Vénus¹⁸. Le culte avait probablement des racines locales, mais à partir du V^e siècle au moins, il

14 L'historiographie moderne a beaucoup réfléchi à la signification de dénomination collective des *ethnè* indigènes de la Sicile : je trouve toujours riche de perspectives et méthodologiquement important le volume d'Albanese Procelli 2003. Je n'aborderai pas ici la question complexe de la possible distinction entre *Elymoi* et *Sikanoi* : je crois qu'il s'agit d'un problème de représentation ou de perception, marqué par la spécificité du mythe des origines, dans le cas des Élymes lié aux réfugiés troyens : voir Ampolo 2012.

15 Ce thème a déjà été posé de manière très lucide par Musti 1988/1989.

16 Les fouilles effectuées au début du XX^e siècle sont publiées par Cultrera 1935 ; pour des premières observations intéressantes sur le rapport entre centre et sanctuaire voir Blasetti Fantauzzi 2020.

17 Eryx est aujourd'hui l'objet d'un important projet des sondages archéologiques : pour une importante synthèse critique des travaux effectués sur les murs, voir De Vincenzo 2016 ; pour une vue d'ensemble du projet voir Blasetti Fantauzzi, De Vincenzo, Giglio 2018.

18 Sur le culte d'Eryx, voir Lietz 2012.

a pris une dimension « internationale », ce qui expliquerait en partie la confiance des Athéniens sur les richesses accumulées et préservées dans cette ville. Toutefois, cette dimension est devenue encore plus évidente lorsque Eryx est entrée dans l'éparchie punique à partir du IV^e siècle, puis, définitivement, lorsque le sanctuaire est devenu l'un des sites fondamentaux de la mémoire troyenne commune à la Sicile et à Rome.

Le cas de Ségeste, en revanche, est très différent, car les sources grecques et latines lui consacrent une grande attention : nous pouvons donc suivre son histoire et son développement de manière continue du V^e siècle à l'époque impériale, en visualisant son importance non seulement dans les événements strictement locaux, mais aussi dans des horizons plus larges, c'est-à-dire dans les conflits internationaux entre Athènes et Syracuse et puis entre Carthage et Syracuse. Au cours du IV^e siècle, Ségeste sollicite l'intervention des Puniques contre Sélinonte, mais, après une décennie de fidélité à Carthage, elle entre dans l'orbite syracusaine d'abord avec Denys l'Ancien et ensuite avec Timoléon et Agathocle. Les tyrans et les généraux des deux camps semblent donc lui reconnaître une certaine importance, peut-être en raison de sa centralité stratégique et géographique ou de sa richesse économique. Ensuite, au cours de la première guerre punique, Ségeste choisit immédiatement de se ranger du côté des Romains, en jouant un rôle important dans la reconstruction d'un tissu civique et territorial qui leur était favorable¹⁹. L'importante activité de recherche menée sur le site au cours des dernières décennies nous a permis de découvrir le visage de la Ségeste hellénistique et romaine, c'est-à-dire d'une ville qui, entre le III^e siècle avant J.-C. et le début de la période romaine, possédait des structures publiques monumentales et une *agora/forum* d'où proviennent de nombreuses inscriptions grecques et latines²⁰. Cette phase de l'histoire de Ségeste nous oblige à nous interroger sur le sens de la frontière et de la marginalité. Il est vrai que la géographie ne change pas et que la position de Ségeste en Sicile reste périphérique par rapport au Détroit et à Syracuse, la plus importante cité grecque de l'île. Mais le changement du cadre politique et les nouvelles

19 Je pense au rôle joué par Ségeste dans l'affaire complexe documenté par le *corpus* des décrets d'Entella : sur ce point, la récente reconstruction de Lombardo 2018 est fondamentale.

20 Pour un aperçu des résultats de ces fouilles, toujours en cours, voir Ampolo, Parra 2012 et Ampolo, Parra 2017.

coordonnées idéologiques permettent à Ségeste de récupérer sa propre centralité (idéologique) et de tisser un lien particulier avec Rome²¹.

Si l'issue de cette histoire est, ou du moins semble, assez claire, il reste à comprendre quel en a été le point de départ ; en d'autres termes, nous devons nous demander s'il est possible d'identifier le moment où Ségeste a commencé à se distinguer des autres communautés locales ; et il est légitime d'interpréter au sens « fort » la définition de *polis* utilisée par l'historiographie grecque du V^e siècle. En fait, le caractère exceptionnel et la centralité de Ségeste n'apparaissent pas comme une déformation des sources anciennes, mais comme une réalité qui se manifeste dans un large éventail de documents. Nous avons déjà évoqué les faits historiques les plus connus, à savoir la capacité de Ségeste à attirer des acteurs extérieurs en Sicile (les Athéniens d'abord, puis les Carthaginois) afin de résoudre des conflits territoriaux. Nous pourrions attribuer ce rôle à l'intention narrative des historiens anciens, si nous ne disposions pas du document épigraphique déjà mentionné, qui témoigne de l'alliance militaire entre les Athéniens et les *Egestaioi*. Je ne m'attarderai pas ici sur toutes les questions liées à la chronologie du document et à la politique occidentale d'Athènes²² ; je voudrais plutôt souligner comment la mention de cette *symmachia* et l'entière activité diplomatique des Ségeste semblent renvoyer à l'existence d'un appareil institutionnel (organes décisionnels) et opérationnel (ambassadeurs) capable de communiquer (supposons en grec), d'interagir et de traiter avec l'une des grandes puissances de l'époque. Dans d'autres cas l'interlocuteur d'Athènes est un seul dynaste ou roi ; dans ce cas on se réfère à la communauté entière des *Egestaioi* (l. 1: [- - - ca.9 - - *hóρ*]χρ[.]. Ἀ[θ]ῆναι[ων κα]ὶ Ἑγῆσται[ων]), qui parlent et agissent comme s'ils étaient grecs. À la simple lecture du texte du traité, rien n'indique que l'interlocuteur athénien est une communauté de barbares.

Le fait que la définition de *polis* n'est pas une définition générique ou « légère » est, à mon avis, démontré par une autre catégorie documentaire qui distingue encore une fois Ségeste des autres communautés de la région à l'exception de Eryx (et probablement non par hasard). Ségeste a émis des pièces d'argent à partir du premier quart du V^e siècle et a

21 Sur la *conprobata cognatio* entre Ségeste et Rome voir le livre de Battistoni 2010 ; pour le témoignage de Cicéron sur les *civitates* de la Sicile voir Baldo 2004.

22 Voir au moins Greco, Lombardo 2007.

exprimé une claire intention identitaire tant dans les types que dans la légende²³. Le choix de la tête féminine sur le D/ ne semble pas avoir une caractérisation marquée ; mais plus significatif est le type au chien, qui, dans des poses diverses, reste constant tout au long de la production monétaire de la ville²⁴. Il s'agit d'un chien très reconnaissable (le *cirneco* de l'Etna), que l'on ne retrouve pas sur les autres monnaies contemporaines de l'île ou de la Grèce elle-même : on peut rattacher ce chien non seulement à des pratiques religieuses, mais aussi à des activités spécifiques de la région, notamment à la chasse. L'intention identitaire est toutefois rendue encore plus évidente par la présence d'une légende en langue locale (ΣΕΓΕΣΤΑΖΙΒ) dès les premières émissions, qui est flanquée – et puis remplacée – par une légende en grec (ΕΓΕΣΤΑΙΟΝ)²⁵. Il s'agit d'un témoignage unique ; les monnaies de Ségeste expriment la pluralité de fonctions propres aux monnaies grecques : identitaire, politique, économique (indiquée par l'émission d'une gamme de plus en plus large de nominaux).

Et encore. L'utilisation d'un alphabet de type grec pour marquer la langue locale est attestée non seulement dans ce contexte officiel, mais aussi par une catégorie documentaire très différente. Il s'agit d'un groupe de graffiti sur des fragments de poterie attique (importée et imitée), qui constitue à ce jour la plus grande partie du *corpus* de la langue locale (que on appelle « élyme »), qui n'est autrement attestée que par des découvertes sporadiques dans des sites mineurs de la région²⁶. Les fragments de Ségeste

23 Pour un cadre du monnayage de Ségeste à l'époque classique voir Cutroni Tusa 1988/1989.

24 Sur le chien de Ségeste, voir Dubourdieu 1990/1991. On signale aussi la série de la fin du siècle où le chien accompagne la figure d'un chasseur dans une attitude d'alerte : voir le magnifique travail de Marconi 1997.

25 Pour ces légendes comme signe d'identité voir Simkin 2012, 176-183.

26 L. Agostiniani a dédié de nombreuses études sur les inscriptions elymes : après le *corpus* encore fondamental (Agostiniani 1977 : il faut signaler aussi la mise à jour avec les découvertes les plus récentes : Agostiniani 2022), il est intervenu plusieurs fois avec des mises à jour individuelles pour des découvertes sporadiques qui, de toute façon, ne changent pas le cadre interprétatif : voir Agostiniani 1992, 1999, et c.d.s. Les nouveaux matériaux comprennent un poids de cadre trouvé parmi les matériaux de Grotta Vanella (Agostiniani, de Cesare et Landenius Enegren 2014), et le début d'un abécédaire de Montelepre, site sur la côte nord-ouest de la Sicile (Tribulato 2017) : les inscriptions elymes sont également incluses dans le projet I.Sicily : <http://sicily.classics.ox.ac.uk/>. Pour une réflexion générale, voir aussi Agostiniani 2012 et Prag 2020.

proviennent tous d'une décharge de matériaux trouvés sous l'un des deux sommets du Monte Barbaro (Acropole Nord), qui daterait de la fin du IV^e siècle et serait peut-être liée à la destruction de la ville par le Syracusain Agathocle²⁷. Cette zone a été totalement détruite et les matériaux ont été jetés dans le ravin en contrebas (la Grotta Vanella). La diversité et la typologie des matériaux de Grotta Vanella permettent de penser que sur le sommet Nord du Monte Barbaro, il y avait un lieu de culte actif entre la période archaïque (au moins à partir de la fin du VII^e siècle) et la période classique tardive ; sa position suggère qu'il s'agissait de l'un des plus importants sanctuaires de la ville, probablement avec un temple de type dorique. En effet, les matériaux nous permettent de reconstruire un contexte votif cohérent, dans lequel on adorait une divinité, inconnue pour nous, mais probablement de sexe féminin²⁸.

Parmi ces matériaux, les graffiti inscrits représentent un groupe substantiellement homogène : les séquences morphologiques attestées, fixes et répétitives, peuvent être rattachées à une intention votive précise ; la paléographie et la chronologie des supports céramiques identifient une phase circonscrite au milieu du V^e siècle. Les spécialistes de la langue nous ont appris à prendre très au sérieux l'acquisition de l'alphabet grec pour marquer une langue différente : il est intéressant de noter à Ségeste son utilisation contemporaine dans un très large éventail fonctionnel, et peut-être social, allant de l'expression officielle de la communauté politique au sentiment religieux d'un individu.

Nous en resterions peut-être au niveau des impressions si nous n'avions pas l'aspect monumental de Ségeste qui confirme son caractère exceptionnel. Nous sommes aidés par le plan archéologique de la ville, établi en même temps que la création du Parc²⁹, qui nous permet de situer dans

27 Pour le récit de cet événement, on peut lire Diod., XX, 71.

28 L'hypothèse d'une divinité féminine comme destinataire de ce culte avait déjà été formulée par de La Genière 1976/1977. Les recherches récentes conduites par M. de Cesare sont fondamentales pour la révision de tous les matériaux de Grotta Vanella et pour la reconstruction de la complexité du contexte d'origine, avec une attention particulière à l'aspect cultuel : de Cesare 2009, de Cesare, Serra 2012, de Cesare 2015 et de Cesare *et alii* 2020. Je remercie Monica pour l'amitié et la générosité dont elle a toujours fait preuve à mon égard en discutant de nombreux aspects de l'histoire de Ségeste qui nous est si chère à toutes les deux.

29 Pour la Carte voir Camerata Scovazzo 1996 ; pour le Parc voir déjà Camerata Scovazzo 1992. Pour une vue d'ensemble qui tente de relier les différentes zones ar-

l'espace et dans le temps les témoignages rapportés du site.

Au premier coup d'œil, on reconnaît immédiatement deux lieux monumentaux datant d'entre la première moitié et le dernier quart du V^e siècle : le sanctuaire de Contrada Mango et le temple périptère dorique. Le temple est le monument le plus connu de la ville, avec le théâtre (de date beaucoup plus tardive) : il a nourri l'imagination de générations de voyageurs à Sègeste, mais il pose de nombreuses questions aux chercheurs concernant sa réalisation et sa fonction³⁰. Moins connu, mais à certains égards encore plus important, est le *temenos* de Contrada Mango : dans le deuxième quart du V^e siècle, on construisit à l'intérieur un temple, avec des ornements architecturaux grecs, un toit et des sculptures acrotères en marbre de Paros, probablement réalisées par des artisans cycladiques³¹. Les matériaux sont également du plus grand intérêt : je rappelle l'existence d'une statuette en pierre d'un discobole datable de la première moitié du V^e siècle et peut-être destinée à des fins votives³². Au-delà des spécificités de chacun, ces deux lieux partagent des similitudes intéressantes : tous deux se trouvent dans une position périurbaine, c'est-à-dire immédiatement à l'extérieur des murs de la ville ; tous deux ont un plan et une structure architecturale helléniques, et tous deux restent silencieux en ce qui concerne la divinité consacrée et les pratiques rituelles qui les caractérisent. Ils marquent deux points topographiquement importants pour la ville – le *temenos* de Contrada Mango est proche d'un cours d'eau et d'une route d'accès à la ville ; le temple est bien visible depuis les collines environnantes –, et donc il est probable qu'ils ont été construits sur des lieux de culte préexistants. Il n'y a pas de traces monumentales de même importance à l'intérieur de la ville, mais cette absence est due à la reconstruction de l'espace urbain à l'époque hellénistique, et aux spoliations du Moyen Âge. Les fouilles récentes ont en effet mis au jour les traces de deux autres temples doriques (donc construits selon les techniques de construction helléniques) de la première moitié du Ve siècle : l'un, plus petit, sur la terrasse supérieure

chéologiquement étudiées dans une reconstruction historique globale voir les importants travaux de Ampolo, Parra 2020 et de Ampolo, Parra 2022.

30 Voir l'édition magistrale de Mertens 1984.

31 D'après des notes préliminaires sur des fouilles qui n'ont jamais été publiées dans leur intégralité (Tusa 1961 et Tusa 1992), voir tout récemment de Cesare *et alii* 2020.

32 de Cesare, Landenius Enegreven 2019.

du complexe de l'*agora*, l'autre, plus monumental et légèrement plus récent, sur l'acropole Nord face à la mer Tyrrhénienne³³.

On pourrait valoriser aussi le témoignage d'Hérodote (V, 47, 2), qui témoigne le monument et les sacrifices héroïques conférés par les habitants de Ségeste pour Philippe, le Crotoniate mort avec le Spartiate Dorieus dans les premières années du V^e siècle³⁴. L'historien ne précise pas où se trouvait ce culte, qu'il attribue à la grande beauté de Philippe, mais les Grecs étaient bien conscients que les sépultures des individus méritant un sacrifice héroïque pouvaient exceptionnellement trouver une place dans l'*agora*. Je trouve donc plausible que l'*heroon* pour Philippe ait pu également se trouver sur l'*agora*, probablement celle qui a été monumentalisée à l'époque hellénistique³⁵.

À ce stade, nous pouvons tirer quelques conclusions. À l'époque classique, Ségeste possède des murs de fortification (qui remontent à l'âge archaïque tardif), deux grands sanctuaires périurbains et deux temples à l'intérieur de la ville : les bâtiments en pierre sont tous construits à la manière des Grecs. En plus, Ségeste entretient des relations diplomatiques et politiques avec les grandes puissances de l'époque (Carthage et Athènes), émet de la monnaie et a acquis l'usage de l'alphabet pour marquer la langue locale. Il suffit, pour les Grecs et pour nous, de dire qu'elle est une communauté qui mérite le nom de *polis*. Une *polis* spéciale, parce que fondée et habitée par des indigènes (ceux que les Grecs appelaient les Élymes), située dans une zone marginale par rapport aux grandes colonies grecques, et placée entre des réalités ethniques très différentes, mais néanmoins capable de réduire la distance avec le monde grec, en activant des expériences d'approche et de mimésis.

Il s'agit donc de mieux comprendre, dans la mesure du possible, quand et comment ce processus a été déclenché, en indiquant sinon des solutions, du moins des pistes de recherche efficaces. Le premier fait important est que les sources que nous avons énumérées ci-dessus pointent toutes vers le V^e siècle. Avant cela, le site ne présente aucune particularité, ni

33 Pour ces découvertes très importantes, je me réfère aux rapports de fouilles (Parra 2006) et surtout à la très belle synthèse de Parra 2021.

34 Pour cette page hérodotéenne, voir certainement le beau travail de Frisone 2000.

35 Pour l'*agora* lieu de mémoire, voir les considérations générales de Ampolo 2012b ; pour l'*agora* monumentale et scénique de Ségeste hellénistique-romaine, voir Ampolo, Parra 2012 et Ampolo, Parra 2017.

du point de vue de l'habitat, ni du point de vue de l'architecture monumentale. La première phase de Ségeste a été reconnue par la recherche archéologique dans des cabanes et surtout dans l'établissement rocheux caractérisé par des coupures nettes dans la roche et documentée sur Monte Barbaro dans les zones (l'acropole sud et le col entre les deux acroï poles) non affectées par des constructions ultérieures³⁶. C'est dans les dernières décennies du VI^e siècle que se produit un changement important, dû à l'impact le plus fort de la culture grecque : ce phénomène est connu pour d'autres zones de l'île³⁷, mais il semble affecter Ségeste de manière exceptionnelle, tant en termes de quantité que de qualité. C'est donc à ce point de jonction qu'a commencé le processus progressif qui, en quelques générations, a amené Ségeste à se différencier des autres communautés de la région et à assumer un profil marqué de *polis* (selon le regard des Grecs). D'autre part, les recherches archéologiques ont mis en évidence à partir du début du V^e siècle une phase de crise grave pour de nombreux établissements des vallées de Platani et de Belice, qui, à la fin du premier quart du V^e siècle, se sont trouvés considérablement réduits (Maranfusa, Poggioreale, Entella, Iato) ou complètement abandonnés (Colle Madore). L'explication de cette crise généralisée dans le centre-ouest de la Sicile a toujours été identifiée dans la pression convergente des Carthaginois et des Agrigentins, qui a provoqué des déplacements d'armées, une présence inhabituelle de mercenaires et une incertitude politique³⁸. Ségeste semble être sortie de ces troubles non seulement indemne, mais presque renforcée tant sur le plan interne que territorial, probablement en liaison avec l'appauvrissement des autres communautés. À propos de la Ségeste du V^e siècle, les sources historiographiques rappellent la dispute avec les habitants de Lilybaeum pour les territoires au-delà du fleuve Mazaros,

36 Le *sacellum* primitif identifié par D. Mertens (Mertens 1984) sous la cella du temple dorique date probablement de cette phase chronologique : l'importance de cette structure dans la reconstitution du paysage sacré de la Ségeste archaïque est justement soulignée par Parra 2021.

37 Albanese Procelli 2003 offre une excellente vue d'ensemble sur la Sicile entière en mettant l'accent sur l'importance de l'époque archaïque tardive ; sur la Sicile occidentale on peut voir Spatafora 2022.

38 Le point de tension politique maximum a été atteint avec la bataille d'Himère en 480. Le développement des sites indigènes en Sicile occidentale, avec un accent particulier sur les processus de contact et de transformation, fait l'objet d'études fondamentales de S. Vassallo (Vassallo 1999, 2000, 2019) et de F. Spatafora (Spatafora 2005, 2014).

le contrôle du sanctuaire et de la zone (*chôra*) d'Erice et le conflit avec Sélinonte sur une question de frontière³⁹ : tout suggère que Ségeste s'était progressivement imposée comme une cité hégémonique en Sicile occidentale, dotée d'une autorité et de moyens suffisants pour protéger les frontières et les territoires dépassant largement le cadre immédiat de sa *chôra*. Il est difficile de définir la nature et le fonctionnement de cette hégémonie : la référence de Thucydide aux biens stockés dans un *koinon* (VI, 6, 3), par exemple, pourrait indiquer une richesse provenant de la seule ville de Ségeste ou – comme nous le pensons – des biens partagés provenant d'une forme « fédérale ». Mais en tout cas, après la bataille d'Himera, nous pouvons dire que Ségeste s'est développée sur le plan urbanistique urbainement et a mis en place son hégémonie. Que ces deux processus soient étroitement liés et fonctionnels l'un à l'autre est une hypothèse très raisonnable.

Reconnaître les processus n'est cependant pas suffisant : les questions sur les causes et les acteurs sociaux de cette transformation restent ouvertes, et ils ne concernent pas seulement la ville mais l'ensemble du système territorial de cette partie de la Sicile. Ce n'est pas le lieu pour une discussion analytique : je suis plutôt intéressée à définir les coor données générales de cette réflexion. Nous nous avons peu d'éléments sur le corps social de Ségeste entre le VI^e et le V^e siècle, mais ils offrent de intéressantes pistes de réflexion. Une première observation concerne la composition ethnique. Même si nous ne pouvons pas définir de manière préjudiciable Ségeste comme une communauté « mixte », nous pouvons tout d'abord supposer la présence stable dans la communauté de groupes d'origine extérieure, et en particulier de Grecs (de Sélinonte, Himère, Agrigente, et probablement aussi d'autres villes plus ou moins éloignées). Au V^e siècle, l'écriture, les structures architecturales et la frappe de monnaie expriment une forte intention identitaire, mais leur utilisation présuppose l'acquisition de techniques et de connaissances spécialisées. Peut-être certains des habitants de Ségeste avaient-ils fait un apprentissage adéquat dans les colonies grecques, mais il est plus probable qu'ils avaient accueilli ou même sollicité la contribution de Grecs, peut-être déjà installés sur place ou venus dans ce but précis. Il

39 Sur ces conflits on peut lire Thuc., VI, 6, 2 ; VI, 46 et Diod., XI, 86, 2 ; XII, 82-83 ; XIII, 43.

est intéressant à cet égard de noter la présence, parmi le matériel votif inscrit à Grotta Vanella, de dédicaces en grec par des sujets aux noms grecs qui partageaient manifestement avec les autochtones l'espace sacré le plus important de la communauté⁴⁰.

Je ne décris pas ces relations en termes d'hybridation, une catégorie interprétative qui s'intéresse principalement à l'aspect horizontal des interactions interethniques. Je pense qu'il est plus prometteur de réfléchir aux fonctions sociales de ces différents groupes et aux relations de pouvoir au sein de la communauté. Pour autant que nous le sachions, la présence grecque peut être attribuée à de petits groupes de statut libre et d'extraction moyenne, artisans ou marchands : ils ne constituent certainement pas l'élite « élyme » de Ségeste. Pour la définition de cette élite, nous ne pouvons procéder que par analogie avec le monde grec : l'ensemble des données de la culture matérielle semble indiquer l'existence à Ségeste d'un groupe social « aristocratique » c'est-à-dire défini par des pratiques distinctives telles que les repas standardisés, les banquets rituels, l'utilisation d'objets précieux, l'élevage de chevaux, la chasse et certaines pratiques militaires spécifiques. Certains de ces marqueurs sont plutôt généraux et répandus, d'autres (les chevaux et la chasse, par exemple) peuvent être plus intimement liés au territoire et aux traditions locales. La guerre a certainement eu une grande importance dans la définition de ce statut social, en permettant l'expression sociale de groupes d'hommes adultes en armes qui construisent et cimentent leur identité à travers des pratiques communes qui concernent à la fois l'entraînement militaire au sens strict du terme, et des expériences complémentaires (rites d'initiation, chasse et célébration des victoires). L'importance de cette dimension ressort des matériaux trouvés dans les deux sanctuaires (pointes de flèches, pointes de lances, hachettes, feuilles de bronze pour recouvrir les ceintures et, enfin, l'athlète de Contrada Mango)⁴¹ ; les sources historiographiques également font référence à des unités de cavalerie (groupes spécialisés et de haut niveau)⁴². Plus généralement, le contrôle du ter-

40 Voir en particulier *ISegesta* App. 1.

41 Sur les matériaux métalliques trouvés à Contrada Mango, voir Di Noto 1992 ; un aperçu de cet aspect peut également être trouvé dans de Cesare *et alii* 2020. Pour l'importance des armes dans la reconstruction de la structure sociale et des pratiques des communautés indigènes, voir Spatafora 2003 et 2011.

42 Voir Thuc., VI, 88 et 98.

ritoire et la possibilité de former des alliances militaires suggèrent une communauté équipée et militairement organisée.

Au V^e siècle, Ségeste se présente donc comme une communauté articulée, avec sa propre « aristocratie » urbaine, capable de manifester son identité sociale, de se consolider dans le pouvoir politique et institutionnel, et de régir les formes de redistribution économique mises en place précisément dans les sanctuaires (Ségeste, rappelons-le, en avait au moins trois). Ce sont précisément les sanctuaires, et en particulier celui de Contrada Mango et celui de l'Acropole Nord, qui fournissent les signes matériels les plus clairs de l'existence d'une élite urbaine et de sa capacité dynamique et agrégative : sous différentes formes et dans le cadre d'une évolution reconnaissable des activités liturgiques, les sanctuaires eux-mêmes ont pu être le lieu de rencontre (et d'échange) entre les membres des élites de différentes communautés, indigènes, helléniques, phéniciennes (sur l'Acropole), ou l'expression de rituels de nature noble ou initiatique, en tout cas d'une empreinte aristocratique évidente (à Contrada Mango).

Mais comme l'aristocratie n'existe pas par nature, nous en arrivons aux dernières questions, cruciales : nous pouvons nous demander si la définition de Ségeste comme *polis*, son articulation sociale et l'émergence d'une élite en son sein peuvent être des processus qui ne sont pas complètement endogènes, et si, par conséquent, ils ont été activés précisément par le contact prolongé avec le monde des colonies, structuré – et cela nous le savons avec certitude – selon un système politique, idéologique et social que nous définissons comme « aristocratique ». C'est précisément la comparaison avec le monde aristocratique grec d'époque archaïque et du début de l'époque classique qui nous fournit une clé de compréhension possible en nous suggérant de nous pencher sur ce qui est le fondement premier des aristocraties de tous les temps : la terre. Les meilleures études sur la Sicile du premier âge du fer et les résultats récents de prospections extensives sur certaines zones de la Sicile occidentale⁴³ suggèrent que l'un des moments les plus importants de la Sicile de l'époque archaïque tardive est le changement des formes de production des communautés autochtones, qui sont passées d'une économie mixte (agro-sylvo-pastorale) avec une propriété indivise et collective à une exploitation plus ciblée et intensive de la terre, divisée en portions bien dé-

43 Je fais ici référence à l'importante étude de Facella, Michelini, Serra 2019.

finies de propriété privée (les *kleroi* en grec). En Sicile occidentale, cette transition, qui n'a peut-être pas eu lieu dans toutes les communautés dans les mêmes termes et avec la même ampleur, a peut-être jeté les bases de la puissance de Ségeste, permettant l'émergence d'une élite propriétaire, capable de contrôler les ressources et les mécanismes de production et de redistribution, d'articuler les fonctions sociales de la communauté et de transformer définitivement son tissu social et économique.

C'est donc encore vers le paysage et le territoire de toute la Sicile occidentale qu'il faut se tourner pour saisir les raisons possibles de l'évolution particulière de Ségeste à partir de la fin de l'époque archaïque : la disponibilité de vastes territoires propices à la culture et à l'élevage de chevaux, la proximité d'Eryx et de son sanctuaire, la présence de deux voies d'eau (peut-être navigables) et d'un établissement portuaire sur la côte tyrrhénienne ont pu être des facteurs déterminants aussi bien pour le développement interne que pour l'exercice d'une hégémonie naissante (bien que limitée).

Le développement urbain de Ségeste s'accompagnait donc d'un autre processus, plus subtil, la conduisant vers la *polis*, ou plutôt vers la *polis* aristocratique, qui en tant que telle était capable de se distinguer, tant sur le plan culturel-idéologique que sur le plan purement politique. Ségeste a construit et imposé sa propre centralité, précisément grâce à son statut de *polis* et à sa forte hégémonie sur le territoire, et a bouleversé à plusieurs reprises les termes apparemment objectifs de la marginalité géographique. Et même lorsqu'elle a cessé d'être une ville des marges, elle a conservé le caractère d'une ville frontière, d'autant plus que, comme nous avons essayé de le montrer, ce sont précisément les processus découlant des formes de contact et d'interaction avec le monde grec qui ont provoqué les transformations les plus significatives de la communauté et du territoire, devenant le ferment d'une expérience historique surprenante et à bien des égards expérimentale.

Stefania De Vido
Università Ca' Foscari, Venezia
devido@unive.it

Bibliographie

- Agostiniani 1977 = L. Agostiniani, *Iscrizioni anelleniche di Sicilia. I. Le iscrizioni elime*, Firenze 1977.
- Agostiniani 1992 = L. Agostiniani, *Les parlers indigènes de la Sicile prégrece*, *Lalies* 11, 1992, 125-157.
- Agostiniani 1999 = L. Agostiniani, *L'epigrafia elima*, in *Sicilia Epigraphica (Atti del convegno internazionale, Erice 1999)*, a cura di M.I. Gulletta, ASNP, S. IV, 1999, Quaderni 1-2, 1-13.
- Agostiniani 2012 = L. Agostiniani, *Alfabetizzazione della Sicilia pregreca*, in *Convivenze etniche, scontri e contatti di culture in Sicilia e Magna Grecia*, *Aristonothos* 7, 2012, 139-159.
- Agostiniani 2022 = L. Agostiniani, *Iscrizioni anelleniche di Sicilia. Le iscrizioni elime. Appendice 1978-2020*, Roma 2022.
- Agostiniani c.d.s. = L. Agostiniani, *Sulla lingua degli Elimi e la sua documentazione*, in *Convegno internazionale di studi sulla Sicilia e sull'area elima (Erice 2021)*, c.d.s.
- Agostiniani, de Cesare, Landenius Enegren 2014 = L. Agostiniani, M. de Cesare, H. Landenius Enegren, *Garments for a Goddess? Apropos of an Inscribed Loom Weight from Segesta*, *RdA XXXVIII*, 2014, 57-74.
- Albanese Procelli 2003 = R. M. Albanese Procelli, *Sicani, Siculi, Elimi. Forme di identità, modi di contatto e processi di trasformazione*, Milano 2003.
- Ampolo 2012 = C. Ampolo, *Compresenza di ethne e culture diverse nella Sicilia occidentale. Per una nuova prospettiva storica*, in *Convivenze etniche, scontri e contatti di culture in Sicilia e Magna Grecia*, *Aristonothos* 7, 2012, 15-57.
- Ampolo 2012b = C. Ampolo, *L'agora come spazio politico e di comunicazione*, in *Agora greca e agorai di Sicilia*, a cura di C. Ampolo, Pisa 2012, 9-17.
- Ampolo 2022 = C. Ampolo, *Contributo allo studio della Città: sull'esperienza urbana nella Sicilia antica, polis e città (« repolitiser » la polis ?)*, in *La Città e le città della Sicilia Antica*, a cura di C. Ampolo, Roma 2022, 3-11.
- Ampolo et alii 2010 = C. Ampolo, S. De Vido, A. Facella, M. C. Parra, s.v. *Segesta*, in *BTCGI XVIII*, Pisa, Roma 2010, 513-576.
- Ampolo, Parra 2012 = C. Ampolo, M. C. Parra, *L'agora di Segesta: uno sguardo d'assieme tra iscrizioni e monumenti*, in *Agora greca e agorai di Sicilia*, a cura di C. Ampolo, Pisa 2012, 271-285.
- Ampolo, Parra 2017 = C. Ampolo, M. C. Parra, *Segesta. Verso una lettura complessiva dell'agora ellenistico-romana, dopo gli scavi 2016*, ASNP, S. V, 9/2 Suppl., 2017, 3-11.

- Ampolo, Parra 2020 = C. Ampolo, M. C. Parra, *Urbanistica e organizzazione civica: un quadro d'assieme, tra storia e archeologia*, ASNP, S. V, 12/2 Suppl., 2020, 81-120.
- Ampolo, Parra 2022 = C. Ampolo, M. C. Parra, *Segesta: organizzazione civica e spazi urbani*, in *La Città e le città della Sicilia Antica*, a cura di C. Ampolo, Roma 2022, 373-397.
- Baldo 2004 = G. Baldo, *M. Tulli Ciceronis. In C. Verrem actionis secundae Liber quartus (de Signis)*, Firenze 2004.
- Battistoni 2010 = F. Battistoni, *Parenti dei Romani: mito troiano e diplomazia*, Bari 2010.
- Blasetti Fantauzzi 2020 = C. Blasetti Fantauzzi, *Il santuario di Venere Eri-cina. Primi risultati delle indagini nel castello normanno di Erice*, The Journal of Fasti Online 2020, <https://www.fastionline.org/docs/FOL-DE-IT-2020-473.pdf>.
- Blasetti Fantauzzi, De Vincenzo, Giglio 2018 = C. Blasetti Fantauzzi, S. De Vincenzo, R. Giglio, *Erice tra mito, storia e archeologia. Le indagini archeologiche alla cinta muraria e al castello. Catalogo della mostra (Erice 2018)*, Viterbo 2018.
- Burgio 2017 = A. Burgio, *Archaeological Survey Projects in Sicily: Issues and Best Practices from Eighties to Present Time*, in *Survey-Archäologie: Naturwissenschaftlich-technische und historische Methode in Italien und Deutschland – La ricognizione archeologica: Metodi tecnico-scientifici e approccio storico in Germania e in Italia*, hrsg. von J. Bergemann, O. Belvedere, Rahden 2017, 101-111.
- Camerata Scovazzo 1992 = R. Camerata Scovazzo, *Il Parco Archeologico di Segesta*, in *Giornate internazionali di studi sull'area elima (Gibellina 1991)*, Pisa, Gibellina 1992, 139-150.
- Camerata Scovazzo 1996 = R. Camerata Scovazzo (a cura di), *Segesta I. La carta archeologica*, Palermo 1996.
- Cultrera 1935 = G. Cultrera, *Il temenos di Afrodite Ericina e gli scavi del 1930 e del 1931*, NSc, 1935, 294-328.
- Cutroni Tusa 1989 = A. Cutroni Tusa, *La monetazione dei centri elimi nel corso del V secolo a.C.*, in *Gli Elimi e l'area elima fino all'inizio della prima guerra punica (Palermo, Contessa Entellina 1989)*, ASS XV-XV, 1989, 173-192.
- de Cesare 2009 = M. de Cesare, *Lo scarico di Grotta Vanella a Segesta: revisione di un problema*, in *Ceramica attica da santuari della Grecia, della Ionia e dell'Italia (Atti del Convegno, Perugia 2007)*, a cura di S. Fortunelli, C. Masseria, Venosa 2009, 639-656.
- de Cesare 2015 = M. de Cesare, *Aspetti del sacro a Segesta tra l'età arcaica e la prima età classica*, in *Sanctuaries and the Power of Consumption*, E. Kistler,

- B. Öhlinger, M. Mohr, M. Hoernes (ed.), Wiesbaden 2015, 303-324.
- de Cesare, Landenius Enegren 2019 = M. de Cesare, H. Landenius Enegren, *L'Atleta di Segesta. Una statuetta di discobolo dal santuario di Contrada Mango*, Prospettiva 167-168, 2019, 102-113.
- de Cesare, Serra 2012 = M. de Cesare, A. Serra, *Per un riesame della documentazione materiale dello scarico di Grotta Vanella a Segesta*, in *Sicilia occidentale. Studi, rassegne, ricerche*, a cura di C. Ampolo, Pisa 2012, 261-274.
- de Cesare et alii 2020 = M. De Cesare et alii, *Segesta e il mondo greco coloniale attraverso lo studio delle anfore greco-occidentali da aree sacre: primi dati*, Thiasos 9(1), 2020, 349-378.
- De Vido 1997 = S. De Vido, *Gli Elimi. Storie di contatti e di rappresentazioni*, Pisa 1997.
- De Vido 2009 = S. De Vido, *Gli Elimi delle montagne. Considerazioni intorno ai centri indigeni della Sicilia occidentale*, in EIE AKPA. *Insedimenti d'altura in Sicilia dalla preistoria al III sec. a.C. Atti del V Convegno di studi (Caltanissetta 2008)*, Caltanissetta, Roma 2009, 85-99.
- De Vido c.d.s. = S. De Vido, *I Greci e gli altri. La Sicilia*, in *Magna Grecia e Sicilia. Storie e strutture a confronto. LX Convegno internazionale di studi sulla Magna Grecia (Taranto 2021)*, c.d.s.
- De Vincenzo 2016 = S. De Vincenzo, *Modelli mediterranei ed elaborazioni locali. Le mura di Erice nel quadro delle fortificazioni del Mediterraneo occidentale alla luce delle indagini stratigrafiche*, Roma 2016.
- Di Noto 1997 = A. Di Noto, *Materiali bronzei da C.da Mango (Segesta). Nota preliminare*, in *Seconde giornate internazionali di studi sull'area elima (Gibellina 1994)*, Pisa, Gibellina 1997, 581-586.
- Di terra in terra* 1991 = *Di terra in terra. Nuove scoperte archeologiche nella Provincia di Palermo*, Palermo 1991.
- Dubourdieu 1990/1991 = A. Dubourdieu, *Le chien de Ségeste*, Kokalos XXXVI-XXXVII, 1990/1991, 51-83.
- Facella, Michelini, Serra 2019 = A. Facella, C. Michelini, A. Serra, *Terra e territorio tra Entella e Monte Adranone dal VI al III sec. a.C. Il contributo del survey sistematico* (= Pallas 109), 2019, 229-267.
- Forme di contatto* 1983 = *Forme di contatto e processi di trasformazione nelle società antiche (Cortona 1981)*, Pisa, Roma 1983.
- Frisone 2000 = F. Frisone, *Le thysiai dei Segestani sulla tomba di Filippo di Butacide alla luce della 'lex sacra' selinuntina*, in *Terze giornate internazionali di studi sull'area elima (Gibellina, Erice, Contessa Entellina 1997)*, Pisa, Gibellina 2000, 499-515.
- Greco, Lombardo 2007 = E. Greco, M. Lombardo (a cura di), *Atene e l'Occidente. I grandi temi. Le premesse, i protagonisti, le forme della comunica-*

- zione e dell'interazione, i modi dell'intervento ateniese in Occidente (Atene 2006), Atene 2007.
- Jonasch 2020 = M. Jonasch, *The Military Landscape of Greek Sicily*, in *The Fight for Greek Sicily. Society, Politics, and Landscape*, M. Jonasch (ed.), Oxford 2020, 183-212.
- de La Genière 1976-1977 = J. de La Genière, *Una divinità femminile sull'acropoli di Segesta?*, Kokalos XXII-XXIII, 1976-1977, 680-688.
- de La Genière 1978 = J. de La Genière, *Ségeste et l'Hellénisme*, MEFRA 90, 1978, 33-49.
- de La Genière 1988 = J. de La Genière, *Alla ricerca di Segesta arcaica*, ASNP, S. III, XVIII, 1988, 287-316.
- Lietz 2012 = B. Lietz, *La dea di Erice e la sua diffusione nel Mediterraneo. Un culto tra Fenici, Greci e Romani*, Pisa 2012.
- Lombardo 2018 = M. Lombardo, *Entella tra i Cartaginesi e i Romani, ovvero da chi erano stati espulsi gli Entellini?*, in *Munus Letitiae. Studi miscellanei offerti a Maria Letizia Lazzarini*, I, a cura di F. Camia, L. De Monaco, M. Nocita, Roma 2018, 485-498.
- Marconi 1997 = C. Marconi, *Storie di caccia in Sicilia occidentale*, in *Seconde giornate internazionali di studi sull'area elima (Gibellina, 1994)*, Pisa, Gibellina 1997, 1071-1120.
- Mertens 1984 = D. Mertens, *Der Tempel von Segesta und die dorische Tempelbaukunst des griechischen Westens in klassischen Zeit*, Mainz 1984.
- Musti 1988/1989 = D. Musti, *La Storia di Segesta e di Erice tra il VI ed il III secolo a.C.*, in *Gli Elimi e l'area elima fino all'inizio della prima guerra punica (Palermo, Contessa Entellina, 1989)*, ASS 14-15, 1988/1989, 155-171.
- Parra 2006 = M.C. Parra, *Note di architettura ellenistica a Segesta, intorno all'agora*, in *Sicilia ellenistica, consuetudo italica. Alle origini dell'architettura ellenistica d'Occidente (Atti dell'incontro di studio, Spoleto 2004)*, a cura di M. Osanna, M. Torelli, Roma 2006, 107-122.
- Parra 2021 = M.C. Parra, *Monumenti e spazi del sacro a Segesta e Entella: l'apporto delle nuove ricerche*, *Perlargòs* 2, 2021, 251-270.
- Prag 2020 = J. Prag, *The indigenous languages of ancient Sicily*, *Palaeohispanica* 20, 2020, 531-551.
- Sammartano 2014 = R. Sammartano, *Origines gentium Siciliae. Ellanico, Antioco, Tucidide* (= Suppl. Kokalos 14), Roma 2014.
- Simkin 2012 = O. Simkin, *Coins and language in ancient Sicily*, in *Language and Linguistic Contact in Ancient Sicily*, O. Tribulato (ed.), Cambridge 2012, 162-187.
- Spatafora 2003 = F. Spatafora, *Vincitori e vinti: sulle deposizioni di armi e armature nella Sicilia di età arcaica*, in *Guerra e pace in Sicilia e nel Me-*

- diterraneo antico (VIII-III sec. a.C.). Arte, prassi e teoria della pace e della guerra*, Pisa 2003, 215-226.
- Spatafora 2005 = F. Spatafora, *Spazio insediativo e spazio abitativo nei centri indigeni della Sicilia arcaica*, in *Communities and Settlements from the Neolithic to the Early Medieval Period*, P. Attema, A. Nijboer, A. Zifferero (ed.), London 2005, 317-324.
- Spatafora 2011 = F. Spatafora, *Armi e guerrieri nella Sicilia indigena: segni di guerra in luoghi di pace*, in *Miti di guerra riti di pace. La guerra e la pace: un confronto interdisciplinare*, Bari 2011, 181-190.
- Spatafora 2014 = F. Spatafora, *Formazione e caratteri identitari delle comunità indigene nella Sicilia occidentale*, in *Segni di appartenenza e identità di comunità nel mondo indigeno*, a cura di G. Greco, B. Ferrara, Napoli 2014, 369-383.
- Spatafora 2022 = F. Spatafora, *Insediamenti indigeni nella Sicilia centro-occidentale: cultura abitativa e organizzazione sociale*, in C. Ampolo (a cura di), *La Città e le città della Sicilia Antica*, Roma 2022, 29-40.
- Spatafora, Vassallo 2002 = F. Spatafora, S. Vassallo (a cura di), *Sicani, Elimi e Greci: storie di contatti e terre di frontiera*, Palermo 2002.
- Tribulato 2012 = O. Tribulato, 'So many Sicilies': *Introducing Language and Linguistic Contact in Ancient Sicily*, in *Language and Linguistic Contact in Ancient Sicily*, O. Tribulato (ed.), Cambridge 2012, 1-45.
- Tribulato 2017 = O. Tribulato, *Learning to write in indigenous Sicily: A new abecedar from the necropolis of Manico di Quarara (Montelepre, South-West of Palermo)*, ZPE 201, 2017, 117-122.
- Tusa 1961 = V. Tusa, *Il santuario arcaico di Segesta*, in *Atti del VII Congresso internazionale di archeologia classica II*, Roma 1961, 31-40.
- Tusa 1992 = V. Tusa, *Il santuario in Contrada Mango (Segesta)*, in *Giornate internazionali di studi sull'area elima (Gibellina, 1991)*, Pisa, Gibellina 1992, 617-625.
- Vassallo 1999 = S. Vassallo (ed.), *Colle Madore. Un caso di ellenizzazione in terra sicana*, Palermo 1999.
- Vassallo 2000 = S. Vassallo, *Abitati indigeni ellenizzati della Sicilia centro-occidentale dalla vitalità tardoarcaica alla crisi del V sec. a.C.*, in *Terze Giornate Internazionali di Studi sull'Area Elima (Gibellina 1997)*, Pisa, Gibellina 2000, 983-1008.
- Vassallo 2019 = S. Vassallo, *Dinamiche e trasformazione dell'insediamento nella Sicilia centro-occidentale tra VI e IV sec. a.C.* (= Pallas 109), 2019, 215-227.

QUELLE *CHÔRA* POUR MARSEILLE ? TERRITOIRE ET EXPLOITATION DES RESSOURCES ENTRE LES VI^e ET III^e SIÈCLES AV. J.-C.

Les territoires des cités coloniales sont aujourd'hui un champ bien exploré depuis de longues décennies. Les investigations pionnières des collègues de l'ère soviétique en mer Noire¹ et celles des Italiens pendant les années 1950-1960 en Grande-Grèce² ont été prolongées et amplifiées par des programmes de prospection, systématiques dans certaines régions, de sorte qu'on les connaît beaucoup mieux aujourd'hui, que ce soit en Grèce égéenne ou dans le monde colonial grec³. Par ailleurs l'évolution de la recherche sur les territoires coloniaux a été marquée par le recours courant à des pratiques pluridisciplinaires qui associent disciplines archéologiques et historiques et sciences de l'environnement, notamment la géologie, la géomorphologie, la palynologie, la sédimentologie, l'archéobotanique, ou la dendrochronologie, ce croisement permettant de répondre à certaines questions sur le milieu naturel dans lequel évoluent les populations antiques et sur l'impact de leur action sur ce même milieu.

1. L'historiographie

À Marseille (Fig. 1), la tradition antique sur les Phocéens et leurs ressortissants a orienté la recherche contemporaine. Celle-ci insistait en effet sur les déplacements maritimes et commerciaux de la métropole

1 Voir notamment Wasowicz 1966 et sa synthèse Wasowicz 1975.

2 Vallet 1968 et plus généralement *La città* 1968.

3 Voir les synthèses de Brunet 1999 ; de Wasowicz 2001 et Brunet 2001b dans le congrès de Tarente de 2000, chargé de dresser le bilan de quarante ans de recherches sur les territoires coloniaux (*Problemi della chora* 2001).

Phocée et sur la pauvreté du territoire massaliète. Puisqu'il était difficile de s'approvisionner sur terre, ces Grecs auraient choisi de passer par la mer, à moins que ce ne soit parce qu'ils préféreraient tisser des liens commerciaux avec d'autres qu'ils auraient négligé la terre. En tout cas, Marseille a été rapidement qualifiée de cité marchande sans territoire⁴ dans un débat qui opposait colonisation agraire *versus* colonisation commerciale, aujourd'hui obsolète. Les synthèses de François Villard en 1960 ou de Monique Clavel-Lévêque⁵ en 1977 traitaient précisément le territoire massaliète dans une perspective d'histoire économique et commerciale.

En 1986, un colloque réunissant les principaux acteurs du milieu marseillais a fait l'objet d'un bilan mettant au centre du débat la problématique des populations locales et des relations entre Grecs et indigènes⁶. Trois propos liminaires d'Henri Tréziny, Michel Bats et Patrice Arcelin posaient le cadre général, en intégrant les Massaliètes à la fois dans l'évolution politique et culturelle des cités grecques et dans la dynamique des peuplements autochtones, avant une présentation des sites connus à ce moment-là par les archéologues qui les avaient fouillés. H. Tréziny, s'appuyant sur les sources littéraires et l'historiographie traitant des territoires des cités grecques, postulait une répartition de la « *chôra* » en deux secteurs principaux : le territoire de la cité au sens strict et la zone d'influence au sens large. Le premier était défini à partir de la propriété du sol, en général réservé aux citoyens dans une cité grecque, la seconde était d'intérêt économique : « La « zone d'influence », dans son sens le plus large, est celle où circulent les produits de la cité, son monnayage, où elle s'approvisionne pour sa subsistance, son artisanat, son commerce, bref la zone d'intérêt économique, plus ou moins exclusive, mais dans laquelle on peut exclure a priori toute présence politique, notamment militaire »⁷. Il fallait aussi envisager une « vaste zone d'ombre », « marches » du territoire civique » où « peuvent subsister des communautés indigènes qui jouissent d'une certaine autonomie ». Suivant la conception défendue notamment par Ettore Lepore dans le colloque⁸ sur la Grande-Grèce de

4 Lepore 1968, 34-36.

5 Villard 1960 ; Clavel-Lévêque 1977.

6 Bats, Tréziny 1986 et en particulier les articles de Tréziny 1986, 7-15 ; Bats 1986a, 17-42 ; Arcelin 1986, 43-104.

7 Tréziny 1986, 7.

8 *La città* 1968. Voir Lepore 1968, 33 ; Vallet 1968, 74 ; Asheri 1966.

1967 ou par David Asheri, et fondée sur la tradition littéraire (Platon et Aristote), le territoire proche de la cité est constitué de lots agricoles (*gépèda*) attribués à chaque nouveau colon. M. Bats, après avoir une nouvelle fois repris le débat « Marseille une ville sans territoire ? », insistait sur les rapports entre Grecs et indigènes et sur les notions de frontière et de défense territoriale, qui impliquaient la présence d'*oppida* fortifiés, néanmoins mal identifiés, à la limite de la plaine marseillaise. Car la recherche archéologique n'était pas unanime – et ne l'est toujours pas – sur les sites découverts autour de la ville grecque, Le Verduron, les Maillans ou plus loin Saint-Blaise, qui rythment l'espace et le temps de l'histoire massaliète. Il proposait un parallèle intéressant à la stratégie des Marseillais : priorité avait été donnée à la défense de la ville, plutôt qu'à celle du territoire, en développant les instruments de poliorcétique et de marine militaire, tel un Périclès qui, en 431 av. J.-C., transformait Athènes en île alimentée et défendue par sa flotte (Thuc., I, 143.3-5). De sorte que les Massaliètes avaient étendu leur territoire de manière discontinue depuis la plaine de l'Huveaune jusqu'au III^e siècle av. J.-C., puis vers l'étang de Berre à partir de cette date, tandis qu'ils installaient un certain nombre de comptoirs, de forteresses et de colonies sur le littoral du golfe du Lion pour jalonner leurs routes commerciales. Outre le parallèle judicieux entre les deux cités, M. Bats s'interrogeait sur les rapports d'acculturation et de domination entre Grecs et indigènes et balayait les champs possibles des échanges et emprunts culturels : depuis la vaisselle-céramique ou les monnaies jusqu'aux techniques de construction, de production artisanale ou agricole, sans exclure les pratiques scripturales et religieuses. Ses mises au point ultérieures complétaient certains points sans en renouveler l'approche⁹. P. Arcelin parachevait le dossier par une synthèse détaillée sur l'évolution générale de la cité massaliète, en dirigeant l'éclairage sur les relations entre Grecs et indigènes. Il mettait l'accent sur la nécessité de s'intéresser au secteur vivrier, ou « secteur de proximité », constitutif de la *chôra* politique de la cité, dont il mesurait l'évolution géographique au cours du temps, à la fois vers la plaine d'Aubagne et vers la passe de Septèmes-les-Vallons à partir du IV^e siècle av. J.-C.

Après ce colloque et dans le contexte historiographique général de la colonisation grecque en Méditerranée, la recherche a été centrée sur les

9 Bats 2001, 2004, 2009.

relations entre les Massaliètes et les populations locales, qu'elles soient économiques ou culturelles.

La véritable révolution pour le territoire massaliète réside dans la découverte et la fouille, à la fin du XX^e siècle, de parcellaires localisés à la fois aux portes de la ville, sur le site de la Bibliothèque de l'Alcazar¹⁰ ou sur la colline Saint-Charles¹¹, et à quelques kilomètres de la ville antique, à Saint-Jean du Désert¹² (Fig. 4). Parallèlement des traces agraires étaient mises en évidence en différents points du territoire marseillais¹³. Ces données permettaient à Philippe Boissinot, en charge du plus ancien de ces chantiers, de procéder à une étude régressive du finage marseillais et de proposer l'hypothèse d'une planification grecque, au moins à partir du V^e siècle av. J.-C. S'appuyant sur les anciens cadastres, notamment le cadastre napoléonien du début du XIX^e siècle, il décryptait deux systèmes principaux, dont l'un, mieux connu par les fouilles de l'Alcazar et de Saint-Jean du Désert, était vraisemblablement articulé sur les routes au départ de la ville et de la Porte d'Italie (Fig. 5).

Toutefois la plaine de l'Huveaune continue à être presque muette pour l'époque préromaine. Des découvertes sporadiques de grands conteneurs ou de meules ont bien été signalées par des érudits locaux ou des archéologues aux XIX^e et XX^e siècles, mais ils ont été considérés comme romains dans la plupart des cas ; des concentrations de tessons massaliètes ont également suggéré la présence d'établissements préromains sans que soient réalisées de fouilles programmées. Nous avons établi une cartographie de ces découvertes éparses dans le volume d'hommages à Michel Bats et dans la synthèse sur les problématiques marseillaises¹⁴. Enfin, les dernières recherches coordonnées par Elsa Frangin, Nadine Scherrer, Philippe Mellinand et Patrick Reynaud ont mis en évidence des établissements ruraux d'époque impériale sans identifier de véritables structures préromaines¹⁵. Étonnamment, nous ne disposons pour l'inse

10 Bouiron, Mellinand, Tréziny, en cours de publication ; Bouiron 2001.

11 Sénépart 2016, 29-30.

12 En dernier lieu, Boissinot 2001 ; Boissinot 2010.

13 Boissinot 2010, 149 : Pavillon d'agrément, chemin de la Parette, non loin des parcellaires de Saint-Jean du Désert, Ligne 1 du Tramway, la Fourragère au nord de Saint-Jean du Désert.

14 Bernard, Bouffier, Isoardi *et alii* 2014 ; Bouffier, Bernard, Isoardi 2015, fig. 1.

15 Frangin et Scherrer, à paraître. Je remercie vivement leur équipe de m'avoir transmis les résultats encore inédits de leurs fouilles.

tant ni de fermes, ni de sanctuaires pour la période qui nous intéresse. Outre la dense urbanisation, cette absence de témoignages peut s'expliquer par plusieurs siècles de crues et d'alluvionnement des cours d'eau du bassin¹⁶. Le travail d'E. Frangin et de N. Scherrer indique en plusieurs endroits comment le cadre environnemental de la plaine marseillaise s'est modifié depuis l'Antiquité. La recherche territoriale en d'autres régions, comme en Basilicate, a bien montré que les conditions taphonomiques pouvaient expliquer ce vide documentaire. À Sybaris ou à Métaponte, les collègues sont confrontés à l'enfouissement profond des structures sous un alluvionnement important¹⁷.

Les marges du bassin de l'Huveaune, moins urbanisées et aux reliefs escarpés, sont finalement plus propices aux investigations. Dans les années 2000, un Programme Collectif de Recherche labellisé par le Service régional de l'archéologie et intitulé *L'occupation du sol dans le bassin de Marseille de la Préhistoire à l'époque moderne* comprenait des prospections autour de l'Huveaune et quelques fouilles programmées dans les massifs de Saint-Cyr et de Marseilleveyre. L'objectif était d'éclairer les marges du territoire massaliète, aux limites est et sud de la plaine, en décelant d'éventuelles occupations susceptibles de mettre en évidence les relations entre Grecs et indigènes¹⁸. L'orientation était clairement centrée sur la problématique de la frontière et la stratégie adoptée par les Massaliètes dans cette zone d'*eschatia*.

Enfin l'avancée des investigations sur le site de Saint-Blaise à 40 km à l'ouest de Marseille, en surplomb d'un ensemble d'étangs dont celui de Berre, a récemment relancé le débat sur la présence des populations locales et leurs relations avec les navigateurs étrangers à l'embouchure du Rhône. Les premiers travaux d'Henri Rolland au début du xx^e siècle¹⁹ ont été poursuivis par Jean Chausserie-Laprée et son équipe, qui ont découvert un fossé associé à une enceinte et à un habitat de la fin du vii^e siècle et du début du vi^e siècle en plusieurs points de l'*oppidum*, occupé sans solution de continuité depuis le xi^e siècle av. J.-C. jusqu'à l'époque tardo-antique. Les fouilleurs veulent y voir la capitale du peuple des Ségobriges, évoqué par les textes, puissant et bien installé, offrant aux

16 Frangin et Scherrer à paraître.

17 Carter 2003, en particulier 498-499.

18 Voir Bernard, Bouffier, Tréziny 2010 ; Bernard, Bouffier, Copetti *et al.* 2012 ; Bernard, Bouffier, Isoardi *et al.* 2014 ; Bouffier, Bernard, Isoardi 2015.

19 Chausserie-Laprée, Duval, Valenciano 2019, fig. 2-5.

Phocéens la calanque marseillaise, mais l'identification des occupants, la nature et l'ampleur de l'agglomération ne font pas consensus. Entre Phocéens, Étrusques et Gaulois, les données ne sont pas encore assez claires pour trancher le débat.

Dans l'ensemble, comme dans toutes les régions d'installation des Grecs, l'historiographie marseillaise s'est ainsi concentrée sur les relations entre les Grecs et les populations locales²⁰, et peu sur les modalités d'exploitation du terroir que la documentation ne pouvait guère illustrer. Elle a également privilégié la partie occidentale de la côte marseillaise, orientée à la fois par le biais de la documentation archéologique, plus abondante dans cette zone de l'étang de Berre, en particulier avec les fouilles de Saint-Blaise et d'Arles, et par le présupposé que Marseille avait d'abord cherché à se développer sur la côte au détriment de l'hinterland. La plaine d'Aubagne, pourtant plus facile d'accès et plus fertile, n'a pas retenu l'attention qu'elle mériterait.

2. Une cité sans territoire ?

Les différents auteurs ont à juste titre affirmé qu'une cité grecque sans territoire, cela n'existait pas. Comme on l'a souvent remarqué, le territoire prend ici une signification complexe qui correspond à trois zones ciblées : le terroir stricto sensu, à savoir la plaine de l'Huveaune, dont la propriété devait être celle de citoyens massaliètes, qui se structure à partir de la seconde moitié du VI^e siècle, le territoire des marges (massifs de ceinture, plaine d'Aubagne à l'est et espaces vers l'étang de Berre à l'ouest), enfin le territoire maritime.

2.1. Le paysage géographique (Fig. 2-3)

Sans nous attarder sur des données bien connues, les Phocéens s'installent à la fin du VII^e siècle av. J.-C. dans une calanque, abri portuaire exceptionnel, entouré d'une plaine alluviale de forme trapézoïdale de 180 km², que limitent les massifs de la Nerthe et de l'Étoile au nord, le massif du Garlaban et d'Allauch à l'est et les massifs de Carpiagne,

20 En dernier lieu Garcia, Bouffier 2014 ; Bouffier, Garcia 2012.

Saint-Cyr et Marseilleveyre au sud²¹. Relativement fermé, ce bassin n'offre de véritable ouverture sur l'arrière-pays que par deux passes principales : à l'est le couloir de la Valentine/la Penne sur Huveaune, vers la fertile plaine d'Aubagne et de Gémenos, qui offre un potentiel d'expansion important ; au nord, le passage vers l'étang de Berre pouvait se faire à la fois par l'ouest, à travers le Pas de l'Ansié (col de l'Angoisse) et par l'est, à travers le col de la Viste ou passe de Septèmes-les-Vallons. Toutefois les massifs qui encadrent la plaine ne sont pas dénués d'intérêt, comme le suggère l'occupation longue du massif de Saint-Cyr et de Marseilleveyre, où les versants, grottes calcaires et fonds de calanques qui rythment la côte jusqu'à Cassis, ont révélé des structures anthropiques, témoins du potentiel d'attraction de vallons à la fois faciles à défendre, forts d'un écosystème pastoral diversifié et accessibles par la mer. Les massifs calcaires sont, par leur géologie karstifiée et faillée, riches en sources et eaux profondes qui ont attiré les populations, dont les Mas-saliètes.

Le bassin lui-même, par son remplissage oligocène en majorité (poudingues, argiles et marnes) et quaternaire ancien (brèches, travertins), offre autant d'aquifères potentiels, où existent des nappes captives conditionnées et délimitées par l'imperméabilité des marnes et argiles. On trouve également des nappes libres, formées par les alluvions, et qui communiquent avec la surface directement. La situation du bassin marseillais augmente encore les capacités hydrographiques dont peut disposer la cité antique, car les massifs calcaires environnants ramènent vers l'intérieur du bassin les eaux accumulées en profondeur. Seules les chaînes nord de Marseille n'offrent pas de grande formation aquifère : on trouve quelques eaux souterraines d'origine locale, mais une partie des eaux se perd en mer.

Enfin, le territoire naturel de Marseille est largement irrigué par un système fluvial dominé par l'Huveaune, qui prend sa source une cinquantaine de kilomètres au nord-est, dans le massif de la Sainte-Baume. Alimenté par un certain nombre d'affluents, comme le Vède, qui descend de la Ste Baume, la Fauge (même provenance) sur sa rive gauche, le Merlançon, venu des collines situées entre l'Étoile et le Regagnas, il occupe un bassin-versant d'environ 550 km² et son débit oscille actuellement de 20 m³/s en étiage à 5000 m³/s en crue millénaire. On ne peut exclure

21 Nury, Tréziny 2005, 84-87 ; Morhange, Chevillot 2005, 87-92.

qu'il ait été navigable à l'époque antique, accessible à des barques légères, et il a donc pu assurer une forme des trafics entre l'arrière-pays et la mer. À 3 km de son embouchure, sur sa rive droite, il est aujourd'hui rejoint par le Jarret²², venu de la chaîne de l'Étoile. Cette rivière parcourt treize kilomètres depuis les collines de Pichauris et présente un débit maximal de 500 m³/s. Un petit fleuve côtier, les Aygalades, traverse le nord de la plaine pour se jeter en mer au nord de la ville antique. Toutefois il semble que la plaine ait été parcourue par plusieurs cours d'eau, plus ou moins pérennes, aujourd'hui disparus sous l'urbanisation marseillaise. Ainsi au début du XIX^e siècle, le Comte de Villeneuve-Bargemon, préfet des Bouches-du-Rhône, indiquait la présence de deux rivières dans la partie centrale du bassin, l'Aren et le Jarret, qui se jetaient l'une dans la mer, par la plage d'Aren, au nord de la ville antique, l'autre dans le Vieux-Port²³.

Parallèlement, la fondation de la ville grecque vers 600 av. J.-C. est caractérisée par une période climatique humide qui voit une recrudescence des précipitations et de l'activité hydrosédimentaire de la basse Provence par rapport à la période précédente tandis qu'à partir du V^e siècle av. J.-C., une variation climatique réduit les écoulements pluviaux et les apports sédimentaires²⁴.

Associé à ce régime climatique, le système fluvial est susceptible de provoquer des marécages, des crues et des effondrements²⁵ qu'il a fallu prendre en compte dans l'exploitation du territoire. Certaines zones du littoral, en particulier les embouchures de l'Huveaune et des Aygalades, offrent une situation marécageuse, de même que le fond du Vieux Port, dont la toponymie est aujourd'hui l'héritière, comme en témoignent le quartier dit de la Palun et la rue de la Palud. Autour de la ville antique, les collines de Saint-Charles, de la Plaine ou de Notre-Dame de la Garde et les vallons qui les séparent étaient autant de vecteurs de circulation des eaux pluviales et de formations lagunaires. On connaît bien la situation de la ville grâce aux travaux menés par Christophe Morhange, Marc Bouiron et leurs équipes autour de la calanque du Lacydon dans les

22 Selon certaines sources anciennes, le Jarret se serait jeté dans le Vieux Port : Villeneuve 1834, 51-52.

23 Villeneuve 1824, 51-52.

24 Provansal 1995.

25 Vaudour 1961.

années 1990²⁶. La paléorivière de la Canebière est la matérialisation la plus évidente de l'environnement paludéen qui caractérise la plaine, et que ce soit en zone périurbaine ou extraurbaine, cette situation imposait à la fois drainage et régulation des eaux : immédiatement à la sortie orientale de la ville antique (site de la Bourse) et au fond du vieux Port (site de la Place Charles-de-Gaulle), ont été installées des couches d'épandage d'amphores et de remblais pour combler la zone marécageuse. Au nord de la ville antique, dans l'anse aujourd'hui fossile de la Joliette, les investigations géomorphologiques et archéologiques ont également localisé un marécage, alimenté par les eaux torrentielles du Vallon des Dames²⁷. La dernière synthèse des collègues de l'INRAP à paraître souligne également la variabilité de la plaine autour de l'Huveaune, en particulier à son embouchure²⁸.

Ainsi, dans le bassin de l'Huveaune, il faut envisager, comme dans d'autres cités grecques, une organisation raisonnée de l'espace et une exploitation différenciée des terroirs²⁹. Il était possible de diversifier les ressources, la variabilité des terrains pouvant aussi privilégier des pratiques complémentaires. Ce n'est peut-être pas un hasard si les fouilles récentes de l'INRAP n'ont découvert aucune occupation préromaine aux alentours du bas Huveaune³⁰. Les zones lagunaires accueillent pêche et pâturages, la plaine alluviale peut recevoir plantes arbustives et céréales, tandis que les versants favorisent la culture en terrasses et dans les zones les plus arides, l'élevage des ovicapridés, comme on le voit en d'autres parties du monde méditerranéen, voire dans les massifs de la Côte bleue provençale³¹. Plutôt que d'une contrainte du milieu, il me semble que ce sont les choix économiques des Massaliètes qui ont dicté les modes d'exploitation de la *chôra*. Il a fallu organiser le territoire pour répondre aux demandes de ses habitants, et dans certains secteurs procéder au

26 Voir le numéro spécial de *Méditerranée, Les origines de Marseille. Environnement et archéologie* en 1995, et en particulier, Morhange, Weydert 1995 ; Morhange, Hesnard, Laborel *et alii* 1995 ; Bouiron 1995.

27 Arnaud-Fassetta, Bourcier 1995.

28 Frangin, Scherrer à paraître, avec en particulier les analyses géomorphologiques de P. Chevillot et malacologiques de S. Martin.

29 Voir le cas de Métaponte : en dernier lieu Carter 2001.

30 Frangin, Scherrer à paraître.

31 De Angelis 2016, 236-237 ; Carter 2001, 776-777.

drainage en association avec l'irrigation comme en d'autres régions³². Les Massaliètes disposent donc, outre leur calanque, d'un territoire qui n'est pas si pauvre, ni si étroit que la tradition littéraire veut bien le dire, et par ailleurs facile à maîtriser et contrôler.

2.2. Le silence de la plaine ? Entre Panier et couronne collinaire, fermes et oppida ? (Fig. 1)

Pour la période qui entoure la fondation de Marseille, les données d'occupation dans la plaine de l'Huveaune sont actuellement minces, malgré les divers diagnostics et fouilles de l'INRAP, notamment à la Campagne-Allemand (Château-Gombert, Allée des Vaudrans ou abords du stade Vélodrome)³³. L'état des lieux établi en 2014 à partir de la *Carte archéologique de la Gaule* comptabilise moins d'une dizaine de sites, tous situés sur des hauteurs à l'exception de Saint-Jean-du-Désert³⁴, où quelques découvertes isolées ont révélé les traces d'une fréquentation et peut-être d'une exploitation agricole (réseau fossoyé) près de la source. De même, au verrou de la plaine de l'Huveaune et du couloir qui mène à la plaine d'Aubagne, soit à une dizaine de kilomètres de la ville antique, les plateaux de Saint-Marcel et de la Tourette dominant le fleuve et contrôlent ainsi l'éventuelle navigation fluviale. À la Tourette³⁵, dans un replat d'environ 3,5 ha, a été identifiée une occupation temporaire ségoa brige du VII^e siècle av. J.-C. qu'il n'a toutefois pas été possible de caractériser. Est-ce à dire que les populations indigènes ont évité la plaine ou sommes-nous aveuglés par les conditions de la recherche archéologique en zone urbaine ? Difficile de conclure.

Du côté grec, il est clair que dans un premier temps, la ville se structure autour de son port³⁶ et tire profit des ressources intra-urbaines. Elle se dote d'infrastructures artisanales spécialisées³⁷ : des ateliers de céramique qui exploitent les filons d'argile identifiés sur le site même de Marseille (Bourse, Alcazar, Butte des Carmes, versant nord-ouest de la butte des Moulins), de métallurgie (Collège du Vieux-Port, rue de la

³² Bouffier 2002.

³³ Frangin, Scherrer, à paraître.

³⁴ Bernard, Bouffier, Isoardi 2014, 76-77, fig. 3 (D. Isoardi).

³⁵ Gantès 2014.

³⁶ Bats 1986b, 264-265.

³⁷ Gantès 2001.

Cathédrale et Panier plus généralement), pêche, principalement côtière³⁸ et travail du corail³⁹, construction et réparation navale. Les carrières de Saint-Victor et de la Corderie alimentent les chantiers de construction de la ville. La production de salaisons, attestée par le contenu des amphores découvertes à la Bourse (anchois et sardines notamment⁴⁰), a vraisemblablement démarré rapidement après la fondation de la ville. L'étude des circuits commerciaux du golfe du Lion a depuis longtemps établi que le vin étrusque était largement importé dans les premières décennies du VI^e siècle av. J.-C. et que les Phocéens avaient très vraisemblablement joué le rôle de courtiers dans ces trafics⁴¹.

Dans la plaine de l'Huveaune, les découvertes éparses, en particulier d'amphores massaliètes, ne permettent pas de déceler de foyers d'occupation avant le V^e siècle av. J.-C. au plus tôt. Cette absence d'occupation témoigne-t-elle d'un désintérêt des Massaliètes pour le territoire ou d'un mode d'exploitation particulier ? Il a été proposé ailleurs plusieurs modèles d'exploitation de la terre coloniale. Ainsi selon certains, le lot urbain d'origine devait comprendre un espace-jardin, destiné à des cultures maraîchères et à l'élevage d'un petit bétail⁴². Cette hypothèse est confortée par les travaux de Michèle Brunet qui a mis en évidence, dans le monde égéen, l'existence d'un modèle d'exploitation en deux volets : la mise en valeur d'un champ, plutôt destiné aux céréales, et celle d'un courtill, à l'intérieur même du lot urbain, équivalent du potager où fèves et légumineuses, aulx et oignons pouvaient compléter l'alimentation du paysan-citoyen⁴³. Cette lecture qui n'a guère été reprise, pourrait néanmoins se justifier auprès d'une population qui accorderait plus d'importance à l'exploitation de la mer qu'à celle de la terre. Le relief du Panier, très pentu, nécessitait la mise en place d'aménagements, notamment de terrasses, pour empêcher les glissements de terrain et l'endommagement des structures. Les travaux géomorphologiques de Christophe Morhange ont d'ailleurs bien montré les bouleversements provoqués par l'installa-

38 Sternberg 1998 ; Bats 1986b.

39 Pomey 2014.

40 Bertucchi 1992, 186-189.

41 Sourisseau 2003.

42 C'est la proposition de Fr. Villard (1999, 138-139) à Mégara Hyblaea pour la première phase de la cité au VIII^e siècle av. J.-C.

43 Brunet 2001a.

tion des Phocéens sur le site du Panier⁴⁴. La situation pédologique est tout à fait favorable à la mise en culture des plantes indispensables à l'alimentation de la famille.

Toutefois, on doit s'interroger sur l'approvisionnement en céréales, base de l'alimentation grecque. Les premières cités coloniales, implantées à la fin du VIII^e siècle av. J.-C. et dans le courant du VII^e siècle av. J.-C., semblent avoir exploité leur *chôra* d'abord à partir de l'habitat central, qui permettait aux habitants de se déplacer dans un rayon de 5-7 km pour exploiter leur terre ou en contrôler le travail, si l'on considère que la main d'œuvre était indigène⁴⁵. Nombre de cités grecques coloniales suggèrent ce modèle d'occupation territoriale : il en serait ainsi aux premiers temps de Tarente, de Sybaris, de Poseidonia ou de Métaponte⁴⁶. Les structures grecques les mieux connues y sont les sanctuaires extra-urbains, souvent installés à proximité de sources et destinés à assurer la fertilité de la terre ou à protéger les marges de la *chôra*. Ce n'est que dans un deuxième temps, bien connu à Métaponte, que l'on a densifié l'occupation du territoire, semble-t-il pour des raisons sociopolitiques et économiques. Quel schéma proposer pour Marseille alors qu'on ne dispose d'aucune donnée sûre ? Aucun sanctuaire extra-urbain, aucune installation domestique ou artisanale durable dans le bassin de l'Huveaune. Où les premiers Phocéens s'approvisionnent-ils en céréales ? Seule la petite nécropole de Saint-Mauront est aujourd'hui un indice d'une occupation grecque du territoire, et pourrait conduire à poser la question de fermes ou de petits villages dans ses environs.

Dans les décennies qui suivent la fondation de Marseille, sont attestés, aux limites de la plaine de l'Huveaune, des sites ségobriges encore mal caractérisés, qui semblent témoigner de regroupements sur des hauteurs : à l'est, Saint-Marcel et la Tourette, à l'entrée de la plaine de l'Huveaune ; Marseilleveyre à l'extrémité sud-est de la plaine, tandis que le massif de Saint-Cyr-Carpiagne révèle des traces de fréquentation et d'occupation très temporaire⁴⁷ ; un peu plus loin de la ville, dans le massif de l'Étoile,

44 Morhange *et al.* 1995.

45 Greco 2001.

46 De Siena 2001 ; Carter 2001 : les fermes sont pratiquement absentes du territoire dans les premières générations de la cité, entre le dernier tiers du VII^e siècle et le milieu du IV^e alors que la viabilité et les sanctuaires extraurbains sont bien attestés.

47 Voir en particulier Bouffier, Bernard, Isoardi 2015 ; Bernard, Bouffier, Isoardi 2014 ; Gantès 2014 ; D'Ovidio 2014.

Quelle chôra pour Marseille ?

au nord, le château des Aygalades et Collet-Redon⁴⁸ regardent vers la ville tandis que d'autres sites ont été identifiés au-delà de ces massifs, dont certains d'importance comme le Baou Roux⁴⁹. Leur architecture ne diffère guère des traditions observées ailleurs, ce qui incite à y voir de nouveaux établissements, et non pas des habitats qui adopteraient de nouvelles pratiques de construction, plus visibles. On s'est interrogés sur les motivations de ces installations et on y a généralement lu l'attractivité de la ville grecque. Les Grecs, acteurs essentiels des trafics maritimes, proposaient des produits indisponibles dans les territoires indigènes, comme le vin ou la céramique tournée, ainsi que des produits de la mer que ne semblent pas avoir exploitée les Ségobriges. En échange, ceux-ci pouvaient proposer leurs ressources, bien qu'on ne sache pas encore les identifier clairement, ou leurs services, comme travailleurs ou comme intermédiaires avec des populations celtiques plus éloignées. Dans le massif de Saint-Cyr-Carpiagne et de Marseilleveyre, que notre équipe a explorée plus précisément, le perchement des installations s'explique vraisemblablement, outre le souci de se protéger et d'observer les voies de circulation, par la nécessité d'exploiter les ressources des collines et de surveiller les troupeaux dans le cadre d'un pastoralisme largement diffusé en Provence. C'est le cas en particulier des sites du Roc de la Croix et de Marseilleveyre, non fortifiés et occupés dans la première moitié du VI^e siècle av. J.-C., dont le mobilier à la fois indigène et importé témoigne des contacts avec les navigateurs méditerranéens. Les deux sites sont bien datés par l'absence de céramique massaliète, en particulier d'amphores, dont la production démarre dans la deuxième moitié du VI^e siècle av. J.-C. En revanche, au Roc de la Croix, les 25 % de mobilier importé sont constitués d'amphores étrusques (essentiellement) et puniques. À Marseilleveyre, où l'on a identifié des structures domestiques, le profil céramique est analogue, mais compte en outre des fragments d'amphores grecques orientales (Samos, Milet ou Chios) et des structures de stockage en torchis. Les fragments de meules et de grands conteneurs, présents sur les deux sites, mais plus nombreux et apparemment organisés en aires de stockage différenciées à Marseilleveyre, attestent une

48 Bouloumié 1986.

49 Boissinot 2006. Le Baou Roux est antérieur à cette phase d'installations, puisqu'il est attesté de manière quasiment continue depuis le Néolithique final. Néanmoins sa distance et sa position topographique par rapport à Marseille n'en font pas un interlocuteur immédiat de la cité phocéenne.

activité agricole de production, de conservation et de transformation de céréales. Il faut ainsi supposer dans les premiers temps de Marseille, au moins à Marseilleveyre, la présence d'une communauté ségobrige, vraisemblablement sédentaire et disséminée sur le plateau (car nous n'avons pour l'instant pas identifié d'habitat groupé), qui exploite son environnement et échange avec les Grecs, probables pourvoyeurs de produits méditerranéens (vin étrusque et égéen, huile égéenne ?). Les deux sites ne sont apparemment occupés que dans la première moitié du VI^e siècle av. J.-C. et semblent abandonnés, voire détruits, vers le milieu ou dans le troisième quart du VI^e siècle av. J.-C., comme en témoignent la datation très limitée du mobilier, ainsi que les traces d'incendie révélées lors de la fouille et l'état de conservation des vases, écrasés et entassés, sur l'établissement de Marseilleveyre. Il est difficile de savoir toutefois, en l'état de la recherche, si ces populations exploitaient la plaine ou les collines, peu adaptées aux cultures céréalières, et s'il faut supposer une économie pastorale dans la mesure où les fouilles n'ont pas révélé d'ossements animaux.

2.3. S'approvisionner par la mer

Si la plaine et ses alentours ne les approvisionnent pas en céréales et même si Marseille affirme d'abord sa vocation commerciale, elle doit néanmoins satisfaire ses besoins alimentaires et il faut admettre que, dès l'origine, les Massaliètes ont importé leurs céréales d'autres lieux que de leur bassin naturel. L'essor des sites côtiers, l'Arquet, Tamaris⁵⁰, Saint-Pierre-Lès-Martigues⁵¹, et bien sûr Saint-Blaise, ne doit pas être lu seulement comme le besoin de disposer d'escales maritimes vers l'Espagne et ses ressources minières, mais aussi comme la nécessité de bénéficier de portes d'entrée vers les plaines intérieures, autour de l'étang de Berre, aptes à la production de céréales. Dominique Garcia a bien montré comment les sites indigènes du Languedoc et de Provence s'étaient équipés de structures de stockage intensives, à la fois vases/*pithoi* et silos, destinés à la conservation locale, mais aussi à l'exportation dès la fin du VI^e siècle av. J.-C., tandis que les études dendrochronologiques, paléobotaniques et archéozoologiques révèlent une modification majeure

⁵⁰ Duval 2000.

⁵¹ Chausserie-Laprée 2000.

Quelle chôra pour Marseille ?

de l'environnement, provoquée par l'essor du déboisement au profit des zones cultivées et de l'élevage et au détriment des espèces sauvages. Dès lors se développent des *oppida*, centres de production de céréales qui vont être relayés par des centres de distribution sur le littoral⁵². Dès la fin du VI^e siècle, Marseille met en place un système commercial fondé sur l'échange entre la production céréalière indigène et les produits de la *chôra* massaliète, qui lui permet non seulement de s'approvisionner, mais aussi d'exporter vers la Grèce, notamment Athènes, comme l'ont souligné les chercheurs à partir du fameux plaidoyer du Pseudo-Démosthène, *Contre Zénothémis*. C'est dans ce contexte qu'il faut lire la vitalité de la ferme-grenier de Coudounèu⁵³, fonctionnelle au V^e siècle av. J.-C., qui a révélé de nombreux *dolia* (d'une contenance globale de près de 31.000 l.) et autres structures de stockage. Elle semble avoir été un lieu de collecte et de stockage des céréales (surtout de l'orge), identifiées par les analyses carpologiques, en vue de leur commercialisation. Ou à l'est de Marseille, le site du Mont-Garou : les travaux de Patrice Arcelin et de Charlette Arcelin-Pradelle y ont mis en évidence, au moins à partir de la fin du VI^e siècle av. J.-C., la mainmise de la cité phocéenne sur le village, producteur et exportateur de céréales dans une période qu'ils qualifient de période protocoloniale, précédant la fondation des colonies secondaires d'Olbia et d'Antibes au IV^e siècle.

3. Une chôra de 180 Km²

3.1. Les conditions d'un essor

L'historiographie a insisté sur la rupture qu'a représentée en extrême Occident l'arrivée des Phocéens, exilés après la prise de leur cité par les Perses en 545 av. J.-C. Selon le long témoignage d'Hérodote, une partie de la population, refusant de tomber sous la coupe des Perses, cherche à s'installer en Corse, à Alalia, puis en Italie méridionale où elle fonde Elée, après la bataille d'Alalia vers 540. Bien que l'historien ne l'évoque pas⁵⁴, il est admis aujourd'hui que nombre de familles, guidés par la

52 Garcia 2014, 145-147 ; Garcia, Isoardi 2010.

53 Verdin *et al.* 1996-1997.

54 Bats 1995.

prêtresse éphésienne Aristarchè et le Phocéén Créontiadès, sont arrivées à Marseille, qui devient alors officiellement l'héritière de Phocée⁵⁵, bouleversant les équilibres sociopolitiques à l'intérieur de la cité⁵⁶ et entre Grecs et Ségobriges. L'évolution démographique et économique de Massalia est attestée par l'archéologie : le périmètre urbain s'agrandit⁵⁷, tandis que la cité commence à fabriquer ses amphores vinaires⁵⁸. Dans le golfe du Lion, la situation géopolitique change. Marseille, qui jouait jusque-là le rôle de tête de pont phocéenne vers la Gaule et l'Ibérie, est propulsée à la tête des circuits commerciaux grecs du golfe du Lion⁵⁹. La société massaliète a dû absorber l'immigration de nouveaux Phocéens et leur offrir, en même temps que le droit de cité, des conditions matérielles conformes à celles qu'on attend d'un citoyen grec. C'est à ce moment-là que se développent la production et le commerce du vin, d'abord attesté par les découvertes sous-marines, puis par les traces de parcellaires identifiées dans le bassin de l'Huveaune. Il semble que, comme dans toute colonie grecque, le citoyen massaliète ait obtenu un lot dans le territoire et que, dans notre cas précis, celui-ci y ait implanté la culture de la vigne.

3.2. Modes d'exploitation

Si l'on ne connaît guère l'habitat rural, l'existence d'une structuration du territoire est aujourd'hui attestée grâce aux travaux de Ph. Boissir not à Saint-Jean-du-Désert et de M. Bouiron à l'Alcazar. Comme dans d'autres cités grecques mieux connues, notamment Métafonte ou Poseidonia que l'on prend volontiers pour exemples, la plaine de l'Huveaune a fait l'objet d'une planification qui semble s'être déployée progressivement depuis les murailles, au moins à l'est et au nord de la ville, pour s'étendre vers les marges de la plaine. Les orientations des traces mises au jour s'intègrent dans le parcellaire moderne, connu par le cadastre napoléonien qui figea une situation antérieure au début du XIX^e siècle. Ce parcellaire suit une orientation nord-est / sud-ouest sur la rive amont de l'Huveaune. Le fleuve semble avoir joué un rôle dans la délimitation du parcellaire, car les orientations diffèrent selon que les champs sont situés

⁵⁵ Gras 1995 ; Bats 1994.

⁵⁶ Bouffier 2012 ; Bouffier, Caire 2014.

⁵⁷ Hermary, Hesnard, Tréziny 1999, 41-44.

⁵⁸ Bertucchi 1992 ; Gantès 2001, 301.

⁵⁹ Sourisseau 2000 ; 2003.

sur la rive droite ou sur la rive gauche, alors que le cours du Jarret n'a eu aucune incidence sur la mise en place du parcellaire, ce qui renforce l'hypothèse qu'il s'est déplacé au cours du temps. Le ruisseau, identifié dans le vallon de Saint-Jean-du-Désert et aujourd'hui fossilisé, n'a joué aucun rôle non plus dans la mise en place des parcelles (Fig. 4). On a pu observer dans d'autres cités coloniales, notamment Métafonte pour l'époque archaïque ou Camarine pour l'époque classique, que la mise en place du parcellaire s'était faite conjointement au plan d'urbanisme de la ville. À Métafonte, les fouilleurs ont proposé que la répartition du territoire ait été réalisée à la suite de la chute de la tyrannie du milieu du VI^e siècle av. J.-C. et qu'elle se soit organisée autour de lots de 328 x 205/210 m, soit environ 6,5 ha de superficie⁶⁰. À Camarine, c'est lors de la refondation du V^e siècle av. J.-C. que les nouvelles autorités de la cité procèdent au lotissement à la fois urbain et territorial. Giovanni Di Stefano a proposé une grille hypothétique de *klèroi* d'une dimension de 265 m x 210 m, soit 5,5 ha en moyenne, superficie qui correspond aux standards d'une petite cité comme l'était cette colonie secondaire de Syracuse⁶¹. Peut-on s'appuyer sur ces exemples pour penser le cas de Marseille ? Ph. Boissinot, en proposant une grille de lecture du parcellaire initial, l'a associé à l'arrivée des Phocéens après 540 av. J.-C. Pour appuyer cette hypothèse, il me semble qu'il faut la mettre en regard du plan du centre urbain. À partir des fouilles du Panier, Manuel Moliner avait proposé plusieurs systèmes d'orientation dont l'une pourrait être lue par effet de miroir avec celle de Ph. Boissinot⁶². Le quartier le plus oriental de la ville, qui est aussi le dernier installé, et qui est daté de la fin du VI^e siècle av. J.-C., semble correspondre aux orientations nord-est/sud-ouest de la ville (Fig. 5).

Par ailleurs, d'après le fouilleur, les lignes globalement parallèles et équidistantes se succèdent tous les 400 m environ, sans qu'aient été encore identifiées des lignes perpendiculaires permettant de modéliser les *klèroi* attribués aux colons et leurs dimensions. Les champs semblent séparés par des fossés, comme c'est le cas dans d'autres régions telle la Basilicate, où les tables d'Héraclées, célèbre inscription du IV^e siècle av.

60 De Siena 2001, en particulier 766-767.

61 Di Stefano 2001, en particulier 700-701.

62 Voir les articles de M. Moliner (101-120 : système vert S4) et H. Tréziny (137-145) in *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René*.

J.-C., font référence à des fossés de drainage et d'irrigation, qui servent de limites des terrains à affermer et qui valorisent le bien-fonds⁶³. Dans une agriculture arbustive, l'apport en eau doit être régulier et pérenne. Ces fossés permettent à la fois de drainer et de redistribuer l'eau au moment nécessaire. À Marseille, l'irrigation des parcelles de vigne est attestée dans certaines fouilles et participe de la politique d'amélioration du vignoble pour en augmenter le rendement et la qualité.

L'absence de toute structure d'habitat rural ne favorise pas la compréhension des modes d'exploitation, mais les techniques employées, répertoriées par les agronomes latins, montrent une maîtrise des méthodes culturales et une adaptation aux nécessités du terrain et des plantes, que ce soit dans l'utilisation du ruisseau, dont on a cherché à canaliser et limiter les débordements notamment par des drains, dans le traitement des sols de plantation par défoncement (tranchées avec fosses de provignage ou fosses isolées) ou dans les modes de défoncement eux-mêmes, la technique de provignage bien visible à partir des fosses transversales à la tranchée, ou l'épandage de fumier. Le choix de telle ou telle technique a, semble-t-il, été conditionné par la nature et l'âge de l'arbre et des objectifs qu'on voulait atteindre.

3.3. Les productions

Certes la vitiviniculture est prépondérante à Marseille, comme l'ont établi les textes littéraires ainsi que les découvertes archéologiques, et comme l'ont répété à l'envi les chercheurs. Il est également acquis que le vin était la principale monnaie d'échange des céréales des sites de l'arrière-pays, je n'y reviens pas. On pourra se référer aux nombreuses publications citées dans cet article. Mais l'arbre ne doit pas nous cacher la forêt... L'alimentation des populations grecques, même coloniales, est constituée essentiellement de céréales et de légumineuses dont on a montré depuis longtemps l'association dans les terroirs⁶⁴, de fruits et de leurs dérivés, dont l'huile d'olive. Même dans certaines régions réputées pour leur production spécialisée intensive, comme la céréaliculture à Métaponte⁶⁵, les analyses palynologiques et paléobotaniques ont montré la

63 Pernin 2014, 459-481 ; Bouffier 2008.

64 Amouretti 1986.

65 Carter 2002; Costantini 1983.

Quelle chôra pour Marseille ?

présence courante d'autres espèces végétales dans les structures anthropiques : légumineuses variées, fruits et plantes fourragères (luzerne). Dans toute cité grecque, on pratique une forme de polyculture vivrière qu'il serait étonnant de ne pas trouver à Marseille. Où se pratique-t-elle ? Quelles en sont les productions ? Il est difficile de le dire en l'état de la documentation. On peut s'interroger en particulier sur l'absence d'attestation d'oléiculture avant l'époque romaine. Il n'est guère envisageable, selon moi, que cette production ait été laissée aux agglomérations environnantes, comme Martigues ou Saint-Blaise.

De même, en d'autres régions du monde colonial, on sait aujourd'hui que l'élevage, en particulier par la pratique de la transhumance, était largement associé à la culture des céréales, de la vigne et de l'olivier⁶⁶. L'archéologie marseillaise n'a pas encore permis la mise au jour de restes fauniques importants et les rares témoignages, issus essentiellement des fouilles suburbaines de la Bourse, sont tardifs. Entre le II^e et le V^e siècle apr. J.-C., les animaux consommés à Marseille sont essentiellement des porcs et un cheptel d'ovins et de caprinés⁶⁷. Les bœufs, âgés, semblent avoir été consommés après avoir servi pour leurs capacités de traction des attelages et araires. Au V^e s. apr. J.-C., la quantité de moutons et de chèvres est écrasante. Si l'on ne s'étonne pas de la présence, largement majoritaire dans la région, des ovins et des caprinés, il me paraît néanmoins dangereux d'extrapoler ces données à l'époque préromaine, vu l'amplitude de l'éventail chronologique et les changements de pratiques alimentaires observés à l'époque romaine.

4. Aux frontières de la chôra⁶⁸

L'extension progressive des Massaliètes dans le bassin de l'Huveaune a entraîné, comme l'ont bien montré Dominique Garcia et Delphine Isoardi⁶⁹, une pression économique et politique sur les populations locales, encouragées, voire contraintes à produire pour Marseille. L'essor de la population et de la puissance massaliètes sur le littoral s'est fait

⁶⁶ Walthall 2021, 328.

⁶⁷ Jourdan 1976 ; Leguilloux 1995.

⁶⁸ Bernard, Bouffier, Tréziny 2010 ; Bernard, Bouffier, Isoardi 2014 ; Bouffier, Bernard, Isoardi 2015.

⁶⁹ Garcia, Isoardi 2010.

au détriment des populations gauloises dont les deux chercheurs ont mis en évidence le déclin démographique à partir du ^v^e siècle av. J.-C. Aux limites méridionales de la plaine, les habitats disparaissent progressivement dans le dernier quart du ^{vi}^e siècle av. J.-C., à l'exception du site du Baou de Saint-Marcel, dont l'essor témoigne peut-être d'un rassemblement des populations environnantes dans l'*oppidum*, mais qui va connaître une histoire mouvementée, témoin des relations fluctuantes entre Grecs et Ségobriges. La destruction du site du Roc de la Croix, attestée par la présence des balles de fronde, l'incendie des structures de Marseilleveyre semblent indiquer des relations qui se tendent entre Grecs et indigènes, comme en témoignent les sources littéraires⁷⁰. Au nord, l'apparition de l'*oppidum* des Mayans, vers 530-520, à une dizaine de kilomètres au Nord de Marseille, est fugace. Installé sur une hauteur, le site, enserré dans une puissante muraille, elle-même renforcée par près de dix tours quadrangulaires, domine la baie de Marseille, et la cité elle-même. Vaste d'un hectare environ, il a révélé quelques cases adossées à un mur d'enclos sommital dont le mobilier semble attester un habitat celtique. Il disparaît dès le deuxième quart du siècle suivant. Comme H. Tréziny l'avait suggéré, les Massaliètes ne pouvaient guère accepter la présence d'une forteresse étrangère à si brève distance de leur ville. En l'absence d'investigations récentes, sa fonction est encore objet de discussions : s'agit-il d'un site indigène autonome ou d'un village de supplétifs, engagés par les Massaliètes pour contrôler l'accès à la *chôra* massaliète et qu'ils auraient eux-mêmes abandonné une fois le territoire maîtrisé ?

À l'extérieur de la plaine, le nombre de sites indigènes ne change

70 Justin, XLIII, 4-6 : « Mais les Ligures jalousèrent les progrès de la ville et harcelèrent de guerres assidues les Grecs qui, en repoussant les dangers, brillèrent tant qu'après avoir vaincu leurs ennemis, ils fondèrent sur les territoires occupés beaucoup de colonies. » Voir également le récit qu'il nous laisse sur les complots de Comanus puis Catumandus contre la cité. Strabon, IV, 1, 5 : « Plus tard, cependant, leur courage leur a permis de consolider leur puissance en s'emparant d'une partie des terres qui les entourent, et cette même vigueur leur a permis de fonder des cités, ou plutôt des places-fortes, celles d'Ibérie pour se protéger des Ibères (à qui ils ont transmis leur culte ancestral de l'Artémis d'Éphèse, et la manière de sacrifier à la grecque), Rhoé Agathé [ou, selon une correction, Rhodanousia et Agathé] pour se protéger contre les barbares qui habitent autour du Rhône, Tauroention, Olbia, Antipolis et Nikaia contre les Salyens et les Ligures qui habitent les Alpes. »

guère, même si les villages apparaissent plus petits et moins peuplés⁷¹. Au v^e et au iv^e siècles, la présence des indigènes, comme celle des Grecs, est peu connue, à l'exception des habitats des Baou de Saint-Marcel, du Petit Saint-Marcel ou de la Tourette. En revanche, quelques grottes, découvertes et fouillées dans le massif de Marseilleveyre, sont pour l'heure un *unicum*, puisque, comme je l'écrivais *supra*, les lieux de culte ne sont guère représentés dans la plaine marseillaise. Si l'on exclut celles qui ont été pillées, ce ne sont pas moins d'une dizaine de grottes et d'abris qui ont révélé une fréquentation cultuelle entre l'époque archaïque et l'époque hellénistique, avec des variations dans un massif qui apparaît comme très fréquenté si l'on en croit les nombreuses et anciennes découvertes, plus ou moins éparses (Fig. 6).

Ainsi outre les grottes du quartier des Goudes (Grotte Pierrot du vallon de la Mounine, grotte de Saint-Michel d'eau douce, grotte de l'Ermite⁷²), mal connues, d'autres cavités, localisées à proximité du site de Marseilleveyre et autour d'une des rares sources du secteur, ont livré un très abondant mobilier, daté entre le vi^e et le ii^e siècle av. J.-C., avec un pic de fréquentation entre 520 et 450. Dans le cirque du Puits du Lierre, cinq grottes forment un ensemble assez cohérent : la grotte n° 1 du puits du Lierre, ou grotte de l'Argile, la grotte n° 2 du Puits du Lierre, la grotte du Pin, la grotte du Draïou et la grotte de l'Abreuvoir⁷³. Fouillées au début du xx^e siècle, elles ont livré un mobilier essentiellement massaliète, constitué de vases de banquet (olpès, oinochoès, coupes et cratériskés), d'hydries et de lampes, parfois miniaturisés. La grotte de l'Argile a en outre fourni deux figurines de terre cuite : une tête masculine barbue que l'on a pu rapprocher de celle d'un silène ou d'un Bes, une tête féminine à coiffure en couronne. Si l'occupation de certaines de ces grottes est attestée au Néolithique, elles ont surtout été fréquentées entre le vi^e et le iii^e - ii^e s. av. J.-C. Dans le vallon de la Font de Voyre, contigu à ce Cirque du Puits du Lierre, deux abris ont livré un mobilier constitué majoritairement de céramique culinaire non tournée (coupes ou jattes, urnes), qui ne semble pas être à destination votive. Après une première phase de fréquentation au Néolithique ou à l'âge du bronze, une occupation est bien attestée à partir de la deuxième moitié du vi^e

71 Garcia, Isoardi 2010.

72 Bernard, Bouffier, Tréziny 2010.

73 Bouffier, Bernard, Isoardi 2015 ; Bernard, Bouffier, Isoardi 2014.

siècle et pendant le v^e siècle, puis durant le second âge du fer sans que l'on sache s'il y a eu rupture entre le v^e et le iii^e siècle av. J-C. Dans ce contexte très riche, nous avons distingué deux types de grottes : celles qui avaient servi de refuge ou d'habitat temporaire, comme celles de la Font de Voyre, et celles qui avaient été utilisées comme lieux de culte, les grottes du Puits du Lierre. Sans reprendre toute la démonstration ici, nous avons ainsi proposé, à la suite de L.-Fr. Gantès⁷⁴, que ces cultes aient été rendus à Dionysos, dieu de la vigne, protecteur de la production vinicole. La question que nous nous étions posés était d'identifier les fidèles de ces sanctuaires extraurbains et nous nous étions orientés vers un culte massaliète d'*eschatia*, installé sur la frontière territoriale, en nous appuyant sur les travaux de P. Vidal-Naquet à propos de l'éphébie et de Fr. de Polignac sur les territoires archaïques⁷⁵. Au moment où les Massaliètes développent leur viticulture, le site indigène de Marseilleveyre disparaît⁷⁶ et le culte de ces grottes prend son essor, preuve de l'avancée spatiale de la cité grecque. Si l'on connaît bien la pratique de l'éphébie à Athènes ou de la cryptie à Sparte grâce à la documentation textuelle, on ne sait presque rien des pratiques d'une cité coloniale. En Grèce égéenne, la défense du territoire est confiée essentiellement aux jeunes de la cité, encore inaptes à servir à l'extérieur. En Occident grec, ont été identifiés des sanctuaires de confins, souvent beaucoup plus monumentaux, comme l'Héraion du Sélé à Poseidonia, le sanctuaire d'Héra du Cap Lacinion près de Crotone, ou celui des tables Palatines à Métaponte, mais il en existe aussi de plus modestes en termes d'architecture, comme le sanctuaire de San Biagio alla Venella, toujours dans le territoire de Métaponte. La plupart est destiné à la fois à marquer la séparation entre la *chôra* grecque et la terre indigène, et à assurer le lien avec les populations étrangères. À Marseille, la fonction cultuelle des grottes du Puits du Lierre peut répondre à cette exigence, au moins défensive. Nous avons noté, lors des prospections de terrain, qu'elles sont particulièrement difficiles d'accès et exigent un entraînement physique et une endurance développés au cours de la formation hoplitique.

74 Gantès 1990.

75 Vidal-Naquet 1981 ; Polignac 1995.

76 Ou semble disparaître car la fouille n'a malheureusement pas pu être poursuivie.

Conclusion

Le territoire de Marseille, malgré les silences et lacunes de la documentation, n'est donc pas complètement *terra incognita*. Certes les données disponibles sur la plaine sont insuffisantes, à cause des conditions taphonomiques et de l'urbanisation de la deuxième ville de France. Nous souhaiterions pouvoir vérifier les propositions faites ici sur l'existence de la polyculture, le maraîchage ou l'élevage qui devaient faire de Massalia une cité grecque comme les autres, ou presque. Toutefois, à l'inverse de cités insulaires qui exploitent la mer pour se créer une pérée, une « terre située au-delà », destinée à étendre leur aire d'approvisionnement et d'influence, Marseille l'a utilisée afin de se procurer ce qui lui manquait et d'assurer son espace économique. Elle instaure un domaine économique de plus en plus étendu, qui suscite la création et/ou l'essor d'établissements indigènes, soucieux d'échanger avec la cité naissante : Tamaris, l'Arquet, ou près de l'étang de Berre, Saint-Pierre lès-Martigues, Saint-Blaise, le Castellon. À Saint-Blaise, les relations s'intensifient. Plus loin vers l'ouest, après l'éviction de Phocée, elle se substitue à sa métropole pour maîtriser les circuits languedociens et poser des jalons directs vers l'Espagne en fondant des comptoirs, Agathè/Agde (fin du v^e ou début du iv^e siècle av. J.-C.), et peut-être Rhodè à la même époque, puis Héméroskopéion et une troisième petite ville sur la côte espagnole. Elle installe également un relais commercial à Rhodanousia en Gaule, dont l'identification est encore très discutée. Au iv^e siècle av. J.-C., soucieuse de contrôler la côte provençale et les marchés de Gaule méridionale, mais aussi de lutter contre la piraterie ligure et salyenne, elle crée des sortes de colonies militaires, fortins (*phrouria*) ou défenses avancées (*épitéichismata*), selon les termes employés par la tradition antique. Vers l'est, à proximité de villages indigènes côtiers, un site comme celui du Mourret, occupé dans la première moitié du iv^e siècle av. J.-C. et au faciès typiquement grec, ou celui du Mont-Garou attestent l'intérêt croissant des Massaliètes pour cette côte, qui se concrétise avec la fondation d'Olbia, de Tauroeis, d'Antipolis et de Nikaia entre les iv^e et iii^e siècles av. J.-C.⁷⁷. Même si l'expression peut paraître incongrue, il me semble qu'on peut qualifier Massalia, de cité à double chôra : une chôra traditionnelle, qui se développe avec l'afflux des Phocéens à partir

77 Bats 2004 ; 2009.

du dernier tiers du VI^e siècle comme dans toute autre cité grecque, et une « *chôra* maritime », qui tire son approvisionnement de ses implantations côtières et ne peut être autarcique, comme l'était Athènes avec Périclès, que par le recours à l'extérieur.

Sophie Bouffier
Aix-Marseille Université, CNRS,
UMR 7299 CCJ
sophie.bouffier@univ-amu.fr

Bibliographie

- Ambiente e paesaggio nella Magna Greca* 2003 = *Ambiente e paesaggio nella Magna Greca (Atti del 41^o convegno sulla Magna Grecia, 2002)*, Taranto 2003.
- Amouretti 1986 = M.-Cl. Amouretti, *Le Pain et l'huile dans la Grèce antique. De l'araire au moulin*, Paris 1986.
- Arcelin 1986 = P. Arcelin, *Le Territoire de Marseille grecque dans son contexte indigène*, in Bats, Tréziny 1986, 43-104.
- Arcelin, Arcelin-Pradelle, Gasco *et al.* 1982 = P. Arcelin, Ch. Arcelin-Pradelle, Y. Gasco, L. Chabot, Ph. Columbeau, J.-L. Vernet, *Le Village protohistorique du Mont-Garou (Sanary, Var). Les premières manifestations de l'impérialisme marseillais sur la côte provençale*, DAM 5, 1982, 53-137.
- Arnaud-Fassetta, Bourcier 1995 = G. Arnaud-Fassetta, M. Bourcier, *Mobilité des paysages littoraux et variation du niveau de la mer à Marseille-La Joliette depuis 6000 ans*, Méditerranée 82/3-4, 1995, 77-83.
- Asheri 1966 = D. Asheri, *Distribuzioni di terre nell'antica Grecia* (= *Memorie dell'Accademia delle scienze di Torino*), Torino 1966.
- Bats 1986a = M. Bats, *Le Territoire de Marseille grecque, réflexions et problèmes*, in Bats, Tréziny 1986, 17-42.
- Bats 1986b = M. Bats, *Définition et évolution du profil de Marseille grecque (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, in *L'Exploitation de la mer. La mer comme moyen d'échange et de communication (6^e rencontres d'archéologie et d'histoire)*, Juan-les-Pins 1986, 31-53.
- Bats 1994 = M. Bats, *Les Silences d'Hérodote ou Marseille, Alalia et les Phocéens en Occident jusqu'à la fondation de Vélia*, in *Apoikia : i piu an-*

Quelle chôra pour Marseille ?

- tichi insediamenti greci in Occidente (Scritti in onore di Giorgio Buchner)* (= Annali di Archeol. e Storia Antica, NS 1), 1994, 133-148.
- Bats 2001 = M. Bats, *La Chôra de Massalia*, in *Problemi della chora* 2001, 491-512.
- Bats 2004 = M. Bats, *Les Colonies massaliètes de Gaule méridionale : sources et modèles d'un urbanisme militaire aux IV^e-III^e s. av. J.-C.*, in S. Agusta-Boularot, X. Lafon (éd.), *Des Ibères aux Vénètes* (= CEFR 328), Rome 2004, 227-250.
- Bats 2009 = M. Bats, *Le Colonie di Massalia*, in *Colonie di colonie. Fondazioni sub-coloniali greche fra colonizzazione e colonialismo (Atti del Convegno Internazionale, Lecce 2006)*, a cura di M. Lombardo, F. Frisone, Taranto 2009, 203-207.
- Bats, Tréziny 1986 = M. Bats, H. Tréziny (éd.), *Le Territoire de Marseille grecque. Actes de la table ronde d'Aix en Provence (16 mars 1985)* (= Études Massaliètes 1), Aix-en-Provence 1986.
- Bernard, Bouffier, Copetti *et al.* 2012 = L. Bernard, S. Bouffier, A. Copetti, A.-M. D'Ovidio, D. Isoardi, *Marseille. Massif de Marseillevyre*, in *Bilan Scientifique 2011*, Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aix-en-Provence 2012, 41-142.
- Bernard, Bouffier, Isoardi *et al.* 2014 = L. Bernard, S. Bouffier, D. Isoardi, A. Copetti, F. Sacchetti, *Aux frontières du territoire marseillais : rythmes grecs et rythmes celtiques entre le VII^e et le V^e s. av. J.-C.*, in S. Bouffier, D. Garcia (éd.), *Les Territoires de Marseille*, Paris 2014, 71-98.
- Bernard, Bouffier, Tréziny 2010 = L. Bernard, S. Bouffier, H. Tréziny, *Grecs et indigènes dans le territoire de Marseille*, in Tréziny 2010, 31-145.
- Bertucchi 1992 = G. Bertucchi, *Les Amphores et le vin de Marseille VI^e s. avant J.-C. II^e s. après J.-C.*, *Revue archéologique de Narbonnaise*, Suppl. 26, 1992.
- Boissinot 2001a = Ph. Boissinot, *Saint-Jean du Désert : un vignoble d'époque hellénistique dans la chôra massaliète*, in *Problemi della chora* 2001, 514-544.
- Boissinot 2001b = Ph. Boissinot, *Archéologie des vignobles antiques du sud de la Gaule. La viticulture en Gaule*, *Gallia* 58, 2001, 45-68.
- Boissinot 2006 = Ph. Boissinot, *Bouc-Bel-Air*, in Fl. Mocchi, N. Nin (éd.), *Aix-en-Provence. Pays d'Aix. Val de Durance* (= CAG 13/4), Paris 2006, 515-529.
- Boissinot 2010 = Ph. Boissinot, *Des Vignobles de Saint-Jean du Désert aux cadastres antiques de Marseille*, in Tréziny 2010, 147-154.
- Bouffier 2002 = S. Bouffier, *Eau et campagne en Sicile grecque : observations préliminaires à l'étude*, in IN BINOS ACTUS LUMINA. *Rivista di studi*

- e ricerche sull'idraulica storica e la storia della tecnica, Atti del Convegno Internazionale di Studi su Metodologie per lo studio della scienza idraulica antica, (Ravenne 1999), La Spezia 2002, 27-35.*
- Bouffier 2008 = S.C. Bouffier, *Organisation des territoires antiques et gestion de l'eau*, in E. Hermon (éd.), *Vers une gestion intégrée de l'eau dans l'Empire romain*, Rome 2008, 41-53.
- Bouffier 2012 = *Mobilités grecques en Gaule*, in S. Bouffier (éd.), *Les Diasporas grecques du détroit de Gibraltar à l'Indus (VIII^e s. av. J.-C. - fin du III^e siècle av. J.-C.)*, Paris 2012, 127-148.
- Bouffier, Bernard, Isoardi 2015 = S. Bouffier, L. Bernard, D. Isoardi, *Le Site de Marseilleveyre entre Grecs et indigènes : état de la question, recherches récentes et nouvelles approches*, in R. Roure (éd.), *Contacts et acculturations en Méditerranée Occidentale. Hommages à Michel Bats* (= BiAMA 15), Aix-en-Provence 2015, 17-26.
- Bouffier, Caire 2014 = *Territoires de l'identité massaliète : conservatisme ou relâchement politique et moral ?*, in Bouffier, Garcia 2014, 55-70.
- Bouffier, Garcia 2012 = S. Bouffier, D. Garcia, *Celtan and Ligurians in South Gallia: Ethnogenesis and Archaeology*, in A. Hermary, G. R. Tsetskhladze (éd.), *From the Pillars of Hercules to the Footsteps of the Argonauts* (= Colloquia Antiqua 4), Louvain, Paris, Walpole 2012, 21-36.
- Bouffier, Garcia 2014 = S. Bouffier, D. Garcia (éd.), *Les Territoires de Marseille*, Arles 2014.
- Bouiron 1995 = M. Bouiron, *Le Fond du vieux port à Marseille, des marécages à la place Général-de-Gaulle*, Méditerranée 82, 3-4, 1995, 63-69.
- Bouiron 2001 = M. Bouiron, *Les Espaces suburbains*, in *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René* 2001, 319-335.
- Bouiron, Mellinand, Tréziny à paraître = M. Bouiron, Ph. Mellinand, H. Tréziny, *Fouilles à Marseille. Approches de la ville antique (VI^e s. av.-VII^e s. de n. è.)*, Aix-en-Provence, sous presse.
- Bouloumié 1986 = B. Bouloumié, *Le Massif de l'Étoile et les oppida au nord de Marseille*, in Bats, Tréziny 1986, 113-116.
- Brunet 1999 = M. Brunet (éd.), *Territoires des cités grecques (Actes de la table ronde internationale, 31 octobre-3 novembre 1991)* (= BCH Suppl. 34), Paris 1999.
- Brunet 2001a = M. Brunet, *Le Courtil et le paradis*, in J.-P. Brun, Ph. Jockey, *Techniques et sociétés en Méditerranée*, Paris 2001, 157-168.
- Brunet 2001b = M. Brunet, *À Propos des recherches sur les territoires ruraux en Grèce égéenne : un bilan critique*, in *Problemi della chora* 2001, Taranto 2001, 27-46.
- Carter 1987 = J.C. Carter, *Agricoltura e pastorizia in Magna Grecia (tra Bradano e Basento)*, in *Magna Grecia*, 3, *Lo sviluppo politico, sociale ed*

Quelle chôra pour Marseille ?

- economico*, a cura di G. Pugliese Cartelli, Milano 1987, 173-212.
- Carter 2001 = J.C. Carter, *La Chora di Metaponto. Risultati degli ultimi 25 anni di ricerca archeologica*, in *Problemi della chora* 2001, 771-792.
- Carter 2003 = J.C. Carter, *Ambiente e paesaggio del Metapontino*, in *Ambiente e paesaggio nella Magna Greca* 2003, 491-510.
- Chausserie-Laprée 2000 = *Le Village gaulois de Saint-Pierre-les-Martigues*, in *Le temps des Gaulois* 2000, 175.
- Chausserie-Laprée, Duval, Valenciano *et al.* 2019 = J. Chausserie-Laprée, S. Duval, M. Valenciano, V. Canut, *Les Fortifications de l'oppidum de Saint Blaise (Saint Mitre-les-Remparts). Découvertes et approches nouvelles*, BCH 143.1, 2019, 361-389 (<https://doi.org/10.4000/bch.822>).
- Clavel-Lévêque 1977 = M. Clavel-Lévêque, *Marseille grecque. La dynamique d'un impérialisme marchand*, Paris 1977.
- Costantini 1983 = L. Costantini, *Indagini bioarcheologiche nel sito di Pizzica Pantanello*, in *Magna Grecia e mondo miceneo. Rassegna archeologica (Atti del 22° convegno sulla Magna Grecia, 1982)*, Taranto 1983, 487-492.
- De Angelis 2016 = F. De Angelis, *Archaic and Classical Greek Sicily: A Social and Economic History*, Oxford 2016.
- De Siena 2001 = A. De Siena, *Il Territorio di Metaponto*, in *Problemi della chora* 2001, 757-770.
- De Siena 2003 = A. De Siena, *Ambiente e paesaggio nella Magna Grecia – Metaponto*, in *Ambiente e paesaggio in Magna Grecia* 2003, 511-514.
- Di Stefano 2001 = G. Di Stefano, *La Chôra de Camarina*, in *Problemi della chora* 2001, 689-706.
- D'Ovidio 2014 = A.-M. D'Ovidio, *L'Occupation gauloise du massif de Saint-Cyr. Carpiagne à la fin de l'âge du Bronze, premier âge du Fer : étude préliminaire*, in Bouffier, Garcia 2014, 99-109.
- Duval 2000 = S. Duval, *L'Habitat côtier de Tamaris*, in Chausserie-Laprée 2000, 167-169.
- Frangin, Scherrer à paraître = E. Frangin, N. Scherrer, *Les Établissements ruraux du Haut-Empire sur le territoire marseillais : état de la recherche archéologique*, Aix-en-Provence, à paraître.
- Gantès 1990 = L.-Fr. Gantès, *Marseilleveyre*, in *Voyage en Massalie. 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Musées de Marseille*, Marseille 1990, 156-161.
- Gantès 2001 = L.-Fr. Gantès, *Les Espaces artisanaux dans l'Antiquité*, in *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René* 2001, 299-306.
- Gantès 2014 = L.-Fr. Gantès, *Un Habitat de hauteur de l'âge du Fer aux portes de Marseille : le site de la Tourette Quartier du Petit-Saint-Marcel*, in Bouffier, Garcia 2014, 11-120.

- Garcia 2014 = D. Garcia, *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence VIII^e -II^e siècles av. J.-C.*, Arles 2014 (2^e édition revue et augmentée).
- Garcia, Bouffier 2014 = D. Garcia, S. Bouffier, *Variations territoriales : indigènes et Grecs en Celtique méditerranéenne*, in Bouffier, Garcia 2014, 19-34.
- Garcia, Isoardi 2010 = *Variations démographiques et productions des céréales en Celtique méditerranéenne : le rôle de Marseille grecque*, in Tréziny 2010, 403-423.
- Gras 1995 = M. Gras, *L'Arrivée d'immigrés à Marseille au milieu du VI^e siècle av. J.-C.*, in P. Arcelin, M. Bats, D. Garcia, G. Marchand, M. Schwallier (éd.), *Sur les pas des Grecs en Occident : hommage à André Nickels* (= Études massaliètes 4), Paris 1995, 363-366.
- Greco 2001 = E. Greco, *Abitare in campagna*, in *Problemi della chora* 2001, 271-201.
- Hermay, Hesnard, Tréziny 1999 = A. Hermay, A. Hesnard, H. Tréziny, *Marseille grecque. La cité phocéenne (600-49 av. J.-C.)*, Paris 1999.
- Jourdan 1976 = L. Jourdan, *La Faune du site gallo-romain et paléochrétien de la Bourse (Marseille). Espèces domestiques et espèces sauvages. L'élevage et l'alimentation à Marseille du II^e au V^e siècle*, Paris 1976.
- La città 1968 = *La Città e il suo territorio (Atti del 7^o convegno sulla Magna Grecia, Taranto 8-12 ottobre 1967)*, Napoli 1968.
- Leguilloux 1998 = M. Leguilloux, *La Faune tardive du port de Marseille (V^e au VII^e s. ap. J.-C.). D'après les fouilles de La Bourse (1980-1981)*, RAN 31, 1998, 233-253.
- Lepore 1968 = *Per una fenomenologia storica del rapporto città-territorio in Magna Grecia*, in *La città* 1968, 29-66.
- Le temps des Gaulois* 2000 = J. Chausserie- Laprée (éd.), *Le Temps des Gaulois en Provence*, Martigues 2000.
- Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René* 2001 = M. Bouiron, H. Tréziny (éd.), *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René* (= Études massaliètes 7), Aix-en Provence 2001.
- Moliner 2001 = M. Moliner, *Orientations urbaines dans Marseille antique*, in *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René* 2001, 101-120.
- Morhange, Chevillot 2005 = Chr. Morhange, P. Chevillot, I. Le Cadre naturel ; B. Cadre naturel du bassin de Marseille et historique des recherches géoarchéologiques sur les rivages du Lacydon, in Rothé, Tréziny 2005, 87-92.
- Morhange, Hesnard, Laborel et alii 1995 = Chr. Morhange, A. Hesnard, J. Laborel, A. Prone, *Déplacement des lignes de rivage et mobilité du plan d'eau sur la rive nord du Lacydon de Marseille*, Méditerranée 82/3-4, 1995, 71-76.

Quelle chôra pour Marseille ?

- Morhange, Weydert 1995 = Chr. Morhange, N. Weydert, *5000 ans de dégradation de l'environnement au Lacydon de Marseille*, Méditerranée 82/3-4, 1995, 53-62.
- Nury, Tréziny 2015 = D. Nury, H. Tréziny, *Le Cadre naturel. A. Présentation physique de la région marseillaise*, in Rothé, Tréziny 2005, 84-87.
- Pernin 2014 = I. Pernin, *Les Baux ruraux en Grèce ancienne*, Lyon 2014.
- Polignac 1995 = Fr. de Polignac, *La Naissance de la cité grecque : cultes, espace et sociétés, VIII^e-VII^e siècles*, Paris 1995.
- Pomey 2014 = P. Pomey, *Les Épaves grecques de Marseille*, Archeologia 364, 2014, 34-41.
- Problemi della chora* 2001 = *Problemi della chora coloniale dall'Occidente al Mar Nero (Atti del 40^o convegno sulla Magna Grecia, 2000)*, Taranto 2001.
- Provansal 1995 = M. Provansal, *The Role of the Climate in Landcape Morphogenesis since the Bronze Age in Provence, Southeastern France*, The Holocene 5-3, 1995, 348-353.
- Rothé, Tréziny 2005 = M.-P. Rothé, H. Tréziny (éd.), *Carte archéologique de la Gaule. 13/3. Marseille et ses alentours*, Paris 2005.
- Sénépart 2016 = I. Sénépart, *Aux portes de la ville. La manufacture royale des poutres et salpêtres de Marseille et le quartier Bernard-du-Bois. Genèse d'un quartier industriel*, Arles 2016.
- Sourisseau 2000 = J.-Chr. Sourisseau, *La Provence et les échanges commerciaux au premier Âge du Fer*, in *Le temps des Gaulois* 2000, 59-66.
- Sourisseau 2003 = J.-Chr. Sourisseau, *Les Premières navigations régulières entre l'Italie et le Languedoc (600-450 avant J.-C.)*, in S. Verger, L. Pernet (éd.), *Une Odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule*, Arles 2003, 204-207.
- Sternberg 1998 = M. Sternberg, *Les Produits de la pêche et la modification des structures halieutiques en Gaule Narbonnaise du III^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.*, MEFRA 110, 1998, 81-109.
- Tréziny 1986 = H. Tréziny, *Cité et territoire : quelques problèmes*, in Bats, Tréziny 1986, 7-15.
- Tréziny 2010 = H. Tréziny (éd.), *Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer Noire (Actes des rencontres du programme européen Ramses², 2006-2008)*, Paris 2010.
- Vallet 1968 = *La Cité et son territoire dans les colonies grecques d'Occident*, in *La città* 1968, 67-142.
- Vaudour 1961 = J. Vaudour, *La Vallée de l'Huveaune. Essai géomorphologique*, Bulletin de l'association des géographes français 298, 1961, 59-73.
- Verdin 2000 = Fl. Verdin, *La Ferme-grenier de Coudounèu*, in *Le temps des Gaulois* 2000, 147-150.

- Verdin *et al.* 1996/1997 = Fl. Verdin, Fr. Brien-Poitevin, L. Chabal, Ph. Marinval, M. Provansal, *Coudounèu (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône) : une ferme-grenier et son terroir au v^e siècle av. J.-C.*, DAM 19-20, 1996/1997, 165-198.
- Vidal-Naquet 1991 = P. Vidal-Naquet, *Le Chasseur noir : Formes de pensée et formes de société dans le monde*, Paris 1991 [1981].
- Villard 1960 = Fr. Villard, *La Céramique grecque de Marseille, VI^e-IV^e siècle : essai d'histoire économique*, Paris 1960.
- Villard 1999 = Fr. Villard, *Le Cas de Mégara Hyblaea est-il exemplaire ?*, in *La colonisation grecque en Méditerranée occidentale (Actes de la rencontre scientifique en hommage à Georges Vallet)* (= CEFR 251), Rome 1999, 133-140.
- Villeneuve-Bargemon 1821-1834 = Comte Chr. De Villeneuve-Bargemon, *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, Marseille, 4 volumes et 1 atlas, 1821-1834.
- Walthall 2021 = A. Walthall, *Agriculture in Magna Graecia (Iron Age to Hellenistic Period)*, in D. Hollander, T. Howe (ed.), *A Companion to Ancient Agriculture*, Medford 2021, 317-341.
- Wasowicz 1966 = A. Wasowicz, *Le Peuplement des côtes de la mer Noire et de la Gaule méridionale*, Annales. Économies, sociétés, civilisations 21/3, 1966, 553-572 (<https://doi.org/10.3406/ahess.1966.421396>).
- Wasowicz 1975 = A. Wasowicz, *Olbia Pontique et son territoire : l'aménagement de l'espace*, Paris 1975.
- Wasowicz 2001 = A. Wasowicz, *Trentatré anni dopo il Convegno "La città e il territorio"*, in *Problemi della chora* 2001, 9-26.

Quelle chòra pour Marseille ?

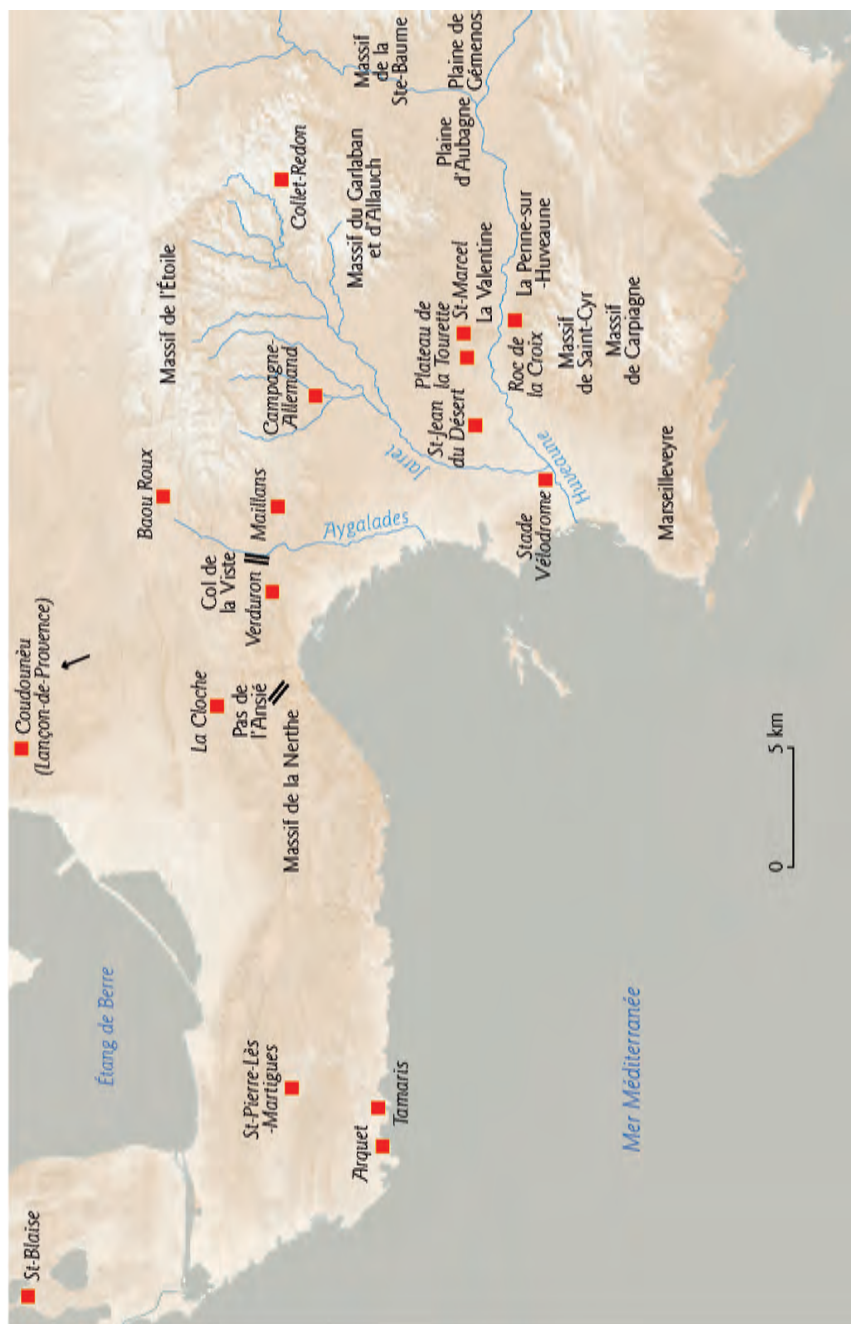


Fig. 1. Marseille dans son environnement côtier (P. Pentsch, Aix-Marseille Université).

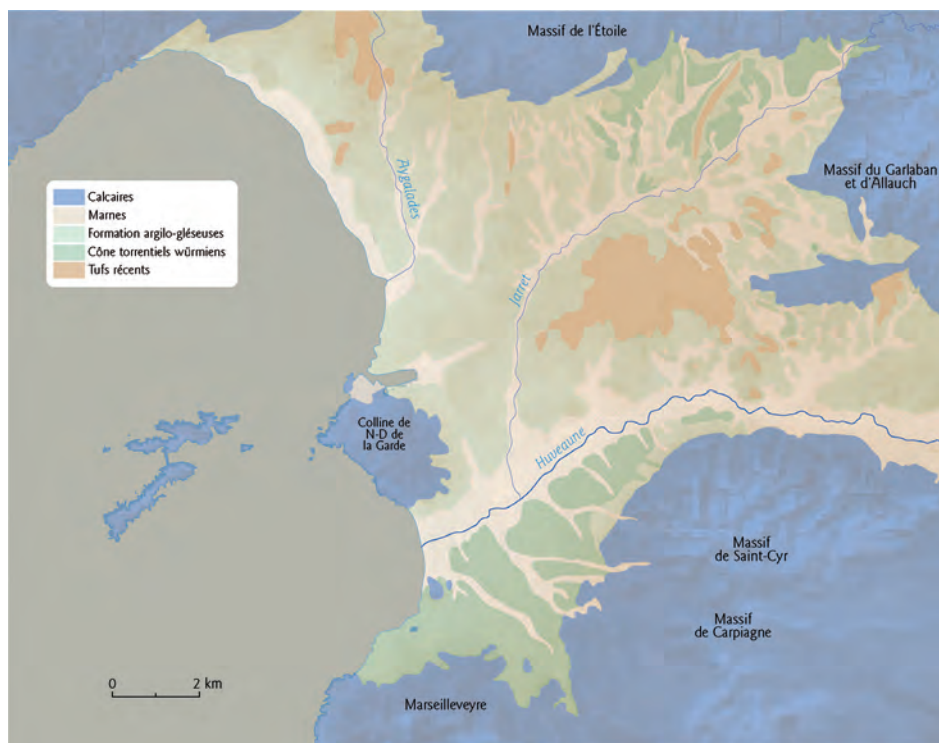


Fig. 2. La situation géomorphologique de la plaine de Marseille (P. Pentsch, Aix-Marseille Université).

Quelle chôra pour Marseille ?



Fig. 3. La ville de Massalia (P. Pentsch, Aix-Marseille Université, d'après M. Moliner, 2001).

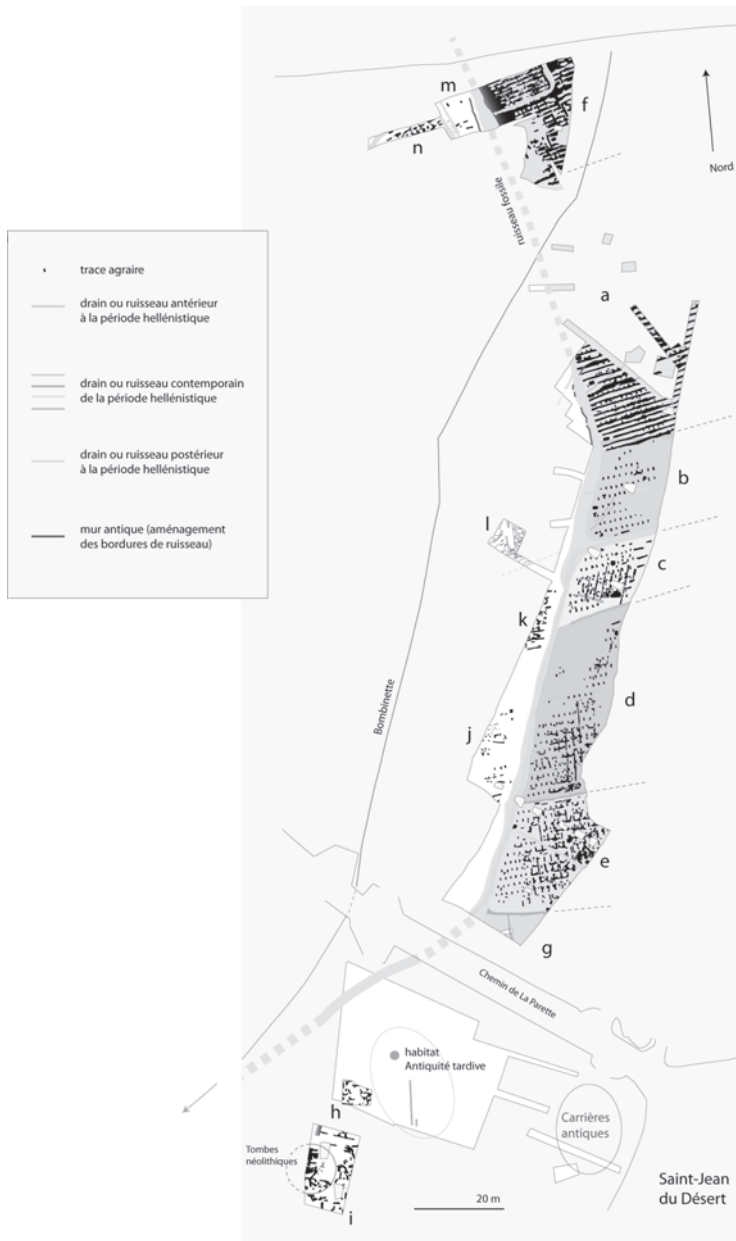


Fig. 4. Le parcellaire grec de Saint-Jean-du-Désert (Ph. Boissinot 2010).

Quelle chôra pour Marseille ?



Fig. 5. Hypothèse de restitution du parcellaire massaliète (Ph. Boissinot, 2010).

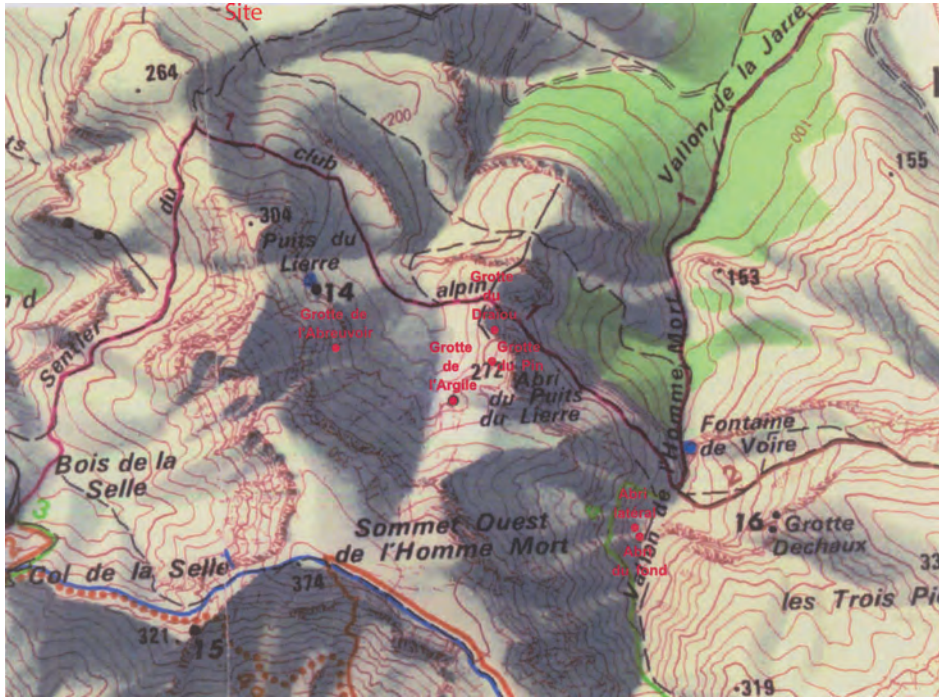


Fig. 6. Les grottes de Marseilleveyre (A.-L. Marsolat, Les grottes de Marseilleveyre. Inventaire et étude du matériel, Université de Provence, Aix-en-Provence, 2005, mémoire de DEA).

MILIEUX D'INTERFACE EN SICILE ARCHAÏQUE : QUESTIONNEMENTS ET PROPOSITIONS

1. Frontières et zones d'interface

1.1. Définitions

« Cités de frontière », « villes des marges », cette invitation à un retour à la frontière nous renvoie nécessairement à une vaste bibliographie désormais classique qui permet de retracer l'évolution de la notion pour l'époque archaïque et classique : d'abord assimilée à une ligne de démarcation forte, linéaire, dessinée par le tracé des fleuves ou des reliefs, lieu des batailles armées, la frontière a ensuite été envisagée comme une zone de confins plus ou moins étendue, sans limites précises, propice à tous types de contacts, les rencontres armées comme les échanges pacifiques et culturels¹.

Des travaux ont fait date, entre autres ceux d'E. Lepore, D. Adamesteanu et P. Orlandini, G. Vallet, D. Asheri, P. G. Guzzo, A. Rouveret², et ce changement de regard a encouragé le développement de modèles nouveaux (*l'emporion*, les sanctuaires de frontière), en lien avec d'autres modèles empruntés à l'histoire moderne et contemporaine (*port of trade*, *frontier history*). La ligne-frontière s'est estompée au profit des notions de marges, de perméabilité, d'espaces poreux, qui sont au cœur de la

1 Dans une vaste bibliographie, on renvoie notamment à *Modes de contacts* 1983, *ACT* 1997, Jacquemin 1998, Osanna 1992, Casevitz 1993 et 1995, Hartog 1996 et on renverra pour le reste aux travaux d'A. Pollini, notamment Pollini 2012 et (sous presse).

2 Voir notamment Lepore 1962 et 1981, Adamesteanu, Orlandini 1962, Vallet 1967, Asheri 1988, Guzzo 1987, Rouveret 1998.

définition retenue par M. Casevitz :

« Confins ou terme, la notion de frontière, telle que les mots la révèlent, n'a jamais été définie, bornée strictement, fixée rigidement. Ainsi les Grecs entre eux, mais aussi vis-à-vis des autres peuples, à l'intérieur ou à l'extérieur du monde grec, n'ont pas établi, à l'origine au moins, de démarcation radicale qui eût fondé une spécificité d'un peuple grec opposé aux autres ou des Grecs opposés aux Barbares³. »

La frontière à haute époque est dépourvue de matérialisation physique, caractéristique qui permet de comprendre le modèle d'implantation coloniale proposé pour l'Italie méridionale par P. G. Guzzo il y a déjà une trentaine d'années mais qui n'a pas vieilli : les fondations coloniales ne s'implantent pas de manière fortuite, le lieu de fondation relève d'un choix, conditionné par les fondations antérieures⁴. Le processus, qualifié de « *coordinamento funzionale delle fondazioni coloniali* », procède d'une sorte de « *razionalizzazione* » de l'espace commandé par la nécessité d'acquérir de bonnes terres et de s'installer dans la zone la moins hostile possible. Les affinités culturelles jouent un rôle majeur dans cette première phase. Elles créent une certaine homogénéité par secteurs, caractérisée par une dominante culturelle afin de garantir une certaine cohésion et la pérennité des nouveaux établissements. Le passage d'un secteur à l'autre est assuré par les zones d'interface de fondations culturellement apparentées, comme celles des Eubéens et des Locriens en Calabre méridionale⁵.

La distribution spatiale des colonies en Sicile reflète aussi ce « *coordinamento funzionale* », lisible à deux niveaux : entre Grecs et Phéniciens, ceux-ci étant concentrés à l'ouest de l'île à proximité des itinéraires qui relient Carthage à la Sardaigne ; entre les Grecs eux-mêmes, regroupés culturellement, sur les littoraux eubéens, de Léontinoi à Himère, et sur les littoraux doriens, de Mégara Hyblaea à Sélinonte. À l'échelle de l'Italie, dans une perspective macroscopique, une vaste zone eubéenne quasiment ininterrompue s'étend le long de la côte tyrrhénienne, depuis le

3 Casevitz 1993, 23.

4 Guzzo 1986, 15-17.

5 Sur cette « compatibilité » culturelle, en particulier entre milieux eubéen et locrien en Calabre, voir Mercuri 2004 et 2010.

golfe de Naples jusqu'à la Sicile orientale par-delà le détroit de Messine⁶.

À l'interface des deux zones, Léontinoi et Mégara Hyblaea forment un espace de transition, solidaire, qui explique l'existence de traditions communes aux deux cités.

1.2. Territoires d'interface

Sur le plan conceptuel, la notion d'interface est récente. L'approche ethnociste a dominé l'histoire de la recherche au XX^e siècle, dans la continuité des constructions idéologiques du siècle précédent dans lesquelles les modèles de contact étaient limités à des situations de conflit elles-mêmes conditionnées par des identités culturelles antagonistes. Le dualisme Doriens/Ioniens, hérité de l'Antiquité, a ainsi marqué des générations de chercheurs avant d'être progressivement mis à distance par des historiens comme Édouard Will qui ont dénoncé la construction de « mythes ethniques » et orienté la recherche de manière plus nuancée⁷.

Les études africanistes ont aidé à leur tour à déconstruire le modèle ethnique⁸ et imposé l'idée que, comme dans l'Afrique précoloniale, la différenciation ethnique, si cela peut être le cas dans les premiers temps, ne constitue pas la ligne principale de démarcation dans les sociétés coloniales archaïques, contrairement aux données socio-économiques et politiques.

Ce courant d'étude, dont M. Giangiulio est un représentant majeur, met l'accent sur la notion de « fluidité », à contre-pied de toute « dichotomie statique »⁹. « Les frontières ethniques et territoriales sont faibles, voire inexistantes, il n'y est pas question d'entités ethniques en contact ou de cultures abstraites interagissant entre elles, mais plutôt de contextes locaux qui sont des ensembles flous »¹⁰. Les données ethniques

6 Gras 2002 et 2018a, 28.

7 Synthèse et bibliographie dans Mercuri 2004 (préambule à la deuxième partie) et 2017. Parmi les nombreux travaux sur l'ethnicité, voir, en particulier, pour les douze dernières années, Luce 2007, Antonaccio 2010, Bérard 2012, Malkin-Müller 2012, ACT 2014, Müller 2014.

8 Voir les travaux de J.-L. Amselle, notamment Amselle 1997 et 2010. Cf. Bats 2014.

9 Giangiulio 2010.

10 Giangiulio 2010, 20 : « *in which ethnic and territorial boundaries were weak or even non existing, where we are not dealing with ethnic entities in contact or with abstract cultures that interact with each other, but rather with local contexts that are*

apparaissent comme brouillées au profit de « logiques métisses » caractérisées par des sentiments d'appartenance ethnique plastiques et variés¹¹.

Sur ce point, la Sicile orientale constitue un laboratoire favorable, à travers plusieurs dossiers dont Montagna di Marzo, Castiglione di Ragusa, Monte San Mauro di Caltagirone, Morgantina ou Mégara Hyblaea¹², et l'originalité de l'approche appliquée à cette région conduit à une transformation radicale de la réflexion historique sur les systèmes politiques, en valorisant le sentiment d'hybridité, plus fort que le sentiment ethnique, et en déplaçant les enjeux sur le plan socio-économique et politique. Car si la notion de « flou » apparaît déjà dans ses travaux, Georges Vallet subordonnait cette notion à celle de frontière linéaire ; pour lui, la question des « confins flous » s'imposait uniquement du fait qu'on ne pouvait pas appréhender les frontières antiques dans leur totalité et que celles-ci étaient « mieux définies près des embouchures de fleuves qui sont le lieu des conflits »¹³.

Dans le même temps, l'approche africaniste renouvelle l'interprétation des phénomènes d'emprunt et d'adaptation. Sur le plan linguistique, admettre que la langue et les origines ethniques ne sont pas forcément corrélées conduit à ne pas attribuer mécaniquement l'usage du grec en milieu indigène à la présence effective de Grecs mais à envisager la possibilité que la classe dominante locale se soit emparée consciemment de l'instrument linguistique afin d'être une interlocutrice plus crédible aux yeux des Grecs. Les contaminations syntaxiques, comme l'usage du datif de possession (commun dans les inscriptions sicules et élymes) en lieu et place du génitif grec, sont des indices de l'existence du bilinguisme¹⁴.

Les formes urbaines peuvent traduire un phénomène analogue, comme à Morgantina et Monte Saraceno où le plan orthogonal grec est partiellement adopté et cohabite avec des quartiers de tradition locale¹⁵. Dans le domaine artistique, l'hybridité des styles explique, tout en les rendant inclassables, des réalisations comme le « Guerrier de Castiglione », la « déesse du Simeto », celle de Grammichele, ou encore la kourotrophe

'ensembles flous', as Amselle would say ».

11 Sur les « logiques métisses », Amselle 2010³ ; sur le concept d'« ensembles flous », Amselle 1997.

12 Sur cette question, voir Mercuri 2021.

13 Vallet 1983 (1996), 479-484.

14 Sur cette question, voir Giangiulio 2010, 16-19, avec exemples.

15 Giangiulio 2010, 20.

de Mégara Hyblaea¹⁶. Enfin, les pratiques de la vie quotidienne peuvent également donner lieu à des associations nouvelles, inusitées dans le milieu d'emprunt, comme l'enseignent les panoplies d'hoplites grecs ou l'exposition des instruments du *symposion* dans des sarcophages de type géloen à Montagna di Marzo¹⁷.

Tous ces phénomènes peuvent relever de procédures d'intégration territoriale, particulièrement observables dans les milieux d'interface.

2. Procédures d'intégration territoriale

Comparé aux colonies de la plaine de l'Etna, l'emplacement de Mégara Hyblaea a pu apparaître dans l'histoire de la recherche depuis le XIX^e siècle comme un non-choix ou un choix par défaut, du fait de l'étroitesse de la plaine littorale et l'absence d'arrière-pays, l'insalubrité de la côte marécageuse et l'infertilité des zones rocheuses¹⁸. Mais cet environnement correspond plutôt à la réalité de la seconde moitié du XIX^e siècle, celle que pouvaient observer et qu'ont décrites Schubring et Orsi à leur époque et qui subsistait encore à la fin de la seconde guerre mondiale, avant que la région ne se lance dans l'industrialisation intensive du golfe d'Augusta.

Dans l'Antiquité, on suppose, malgré la rareté des données géomorphologiques, que la baie située immédiatement au nord de la ville antique devait être plus profonde, tout comme la ligne de côte était généralement en retrait par rapport au rivage actuel. Certes, la roche calcarénite, caractéristique des plateaux littoraux de la Sicile orientale,

16 Les trois premiers sont évoqués par Giangiulio 2010, 17-19. Pour Castiglione et Mégara, voir respectivement, récemment, Mercuri 2021, 212-213 et Pedrucci 2015, 12-14.

17 Giangiulio 2010, 14-15. Pour une approche anthropologique des modes de consommation, voir les travaux de M. Dietler, notamment dernièrement Dietler 2015.

18 Voir notamment Bernabò Brea 1968, 173 : « *Megara sorge quindi in realtà non per una libera scelta dei Megaresi, nel punto che essi avrebbero oculatamente prescelto per considerazioni geografiche, commerciali, strategiche, ma sorge un po' per compromesso, là dove la forza delle circostanze lo consentiva, in una posizione amena, ma non forte, priva di un buon porto, troppo vicina a Leontinoi, e soprattutto priva di un retroterra, cioè di una possibilità di espansione territoriale. [...] Le paludi e le colline pietrose dell'Augustanese e la piccola piana sotto Melilli alle foci del Marcellino e del Cántera non valevano certo le terre sognate, fertili e irrigue, della piana di Catania.* »

affleure aujourd'hui en beaucoup d'endroits, recouverte d'une mince couche d'humus, mais il existe aussi des terres arables et rien ne prouve que les ressources naturelles ne suffisaient pas à l'époque archaïque, dans le cadre d'une agriculture traditionnelle et pour une population relativement réduite (évaluée entre 8000 et 10000 personnes à Mégara Hyblaea au VI^e siècle)¹⁹.

Par ailleurs, Léontinoi disposait, comme encore aujourd'hui, d'une plaine riche et bien irriguée et était en mesure dans l'Antiquité d'exporter l'excédent de sa production²⁰. Toutefois, plus qu'en termes de complémentarité c'est en termes de continuité territoriale qu'il est intéressant ici de confronter Mégara Hyblaea et Léontinoi²¹. Leurs territoires forment une zone d'interface entre milieu eubéen et milieu dorien et il existe un faisceau d'indices qui en soulignent le caractère homogène.

2.1. Indices présents dans la tradition littéraire

On évoquera tout d'abord le partage de la terre à l'origine de l'histoire commune des Léontins et des Mégariens. Selon Thucydide (VI, 3) repris par Polyen (V, 5, 1), les Mégariens, à la recherche d'un territoire en Sicile, reçoivent l'hospitalité des Chalcidiens de Léontinoi pour chasser les Sicules avec lesquels ceux-ci cohabitaient ; ils sont ensuite eux-mêmes chassés. Le récit repose sur des *topoi* bien connus de la colonisation grecque (le Grec cohabite un temps avec l'indigène avant de l'écarter) et qui font douter de son historicité²².

De façon plus significative, la tradition littéraire contient des erreurs géographiques révélatrices de la perception unitaire qu'on pouvait avoir de la région à certaines époques (Fig. 1).

Le pseudo-Skylax (13, 8-11), décrivant le littoral sicilien du Nord au

19 Pour une étude des ressources économiques, voir De Angelis 2003 et la recension de l'ouvrage par Tréziny 2006. Pour la démographie, les recherches de M. Gras et de H. Tréziny sur le lotissement urbain et les données quantitatives concernant la vaisselle sont fondamentales ; voir notamment *Mégara Hyblaea* 5, 2004, 569-571 ; Gras, Tréziny 2017.

20 Voir Frasca 2009, 45-48.

21 Sur les nouvelles propositions de lecture de la frontière entre Mégara et Léontinoi, Gras 2018 et 2020.

22 Pour une relecture de l'*archeologia* de la Sicile par Thucydide, voir Sanmartano 1994 ; Mercuri 2004, 205-210 ; Bonnet 2009.

Sud, mentionne successivement le fleuve Tèrias (auj. San Leonardo), qui permet d'atteindre Léontinoi en remontant la vallée, puis le fleuve Sime-to, la cité de Mégara et le port Xiphonios (auj. Augusta). Dans l'énumération, le Simeto n'est pas à sa place et aurait dû être cité entre Catane et Léontinoi, c'est-à-dire au nord de celle-ci. Cet ordre géographique erroné a été diversement expliqué sans que les hypothèses puissent emporter totalement l'adhésion. Selon certains, le pseudo-Skylax aurait reproduit scrupuleusement le texte de Thucydide (VI, 65) qui se contente d'une localisation générale du Simeto sur le territoire de Léontinoi, entre Catane et Syracuse, sans chercher à être plus précis²³. Selon d'autres, l'ordre d'exposition aurait été déterminé par la présence ou non d'un port à l'embouchure des fleuves et, le Simeto n'en possédant pas, l'auteur du périple l'aurait rétrogradé après le Tèrias²⁴. Mais si la règle est celle-ci, il faut donc supposer que la description inclut malgré tout le Simeto en raison, peut-être, de son importance dans le réseau hydrographique régional.

Aucune des deux hypothèses ne peut être exclue mais il convient d'en évoquer une troisième en prise avec la réalité territoriale de l'époque archaïque : la porosité entre les territoires des deux cités, la conscience de l'existence d'une interface plus ou moins étendue, perméable, « floue », ont pu favoriser une vision unitaire du secteur Léontinoi-Mégara et entraîner une confusion entre les deux fondations dans la localisation de l'embouchure du Simeto.

Il en va peut-être de même du secteur plus au nord, près du détroit, où Tauromenion est une « fondation des Zancléens de l'Hybla » selon Strabon (VI, 2, 3) : *Καὶ Κατάνη δ' ἐστὶ Νάξιων τῶν αὐτῶν κτίσμα, Ταυρομένιον δὲ τῶν ἐν Ὑβλῇ Ζαγκλαίων*. Le propos n'est pas de revenir ici sur le dossier délicat des « trois *Hyblai* de Sicile » mentionnées par Étienne de Byzance (*s.v.* Ὑβλαι) et toujours non identifiées²⁵ mais de comprendre l'origine de la confusion entre le détroit de Messine (Zancle) et le massif des monts Hybléens, situé bien plus au sud, au-delà de la plaine de l'Etna, dans l'arrière-pays de Syracuse. L'historiographie considère qu'il s'agit d'une erreur évidente de Strabon et de sa source qui n'avaient qu'une connaissance livresque de la géographie physique de la Sicile. La *lectio difficilior* conduit à envisager plutôt le souvenir d'une

23 Uggeri 2011, 4.

24 Peretti 1979, 431-432.

25 Pour la bibliographie, voir dernièrement Mercuri 2012, 94-97.

tradition ancienne qui aurait appréhendé la Sicile nord-orientale dans sa dimension culturelle et comme la zone d'interface entre le milieu eubéen de la péninsule italique et le milieu dorien de Sicile.

Mais il y a plus. La diversité ethnique des groupes de colons ne fait plus débat aujourd'hui et Vallet en son temps insistait sur les implications du phénomène pour la construction des nouvelles cités :

« la plupart de nos fondations coloniales sont, dès le départ, le fait de ξύμμεικτοι ἄνθρωποι. [...]. Cela veut dire aussi que la première tâche de l'οἰκιστής, le héros fondateur, mesureur des espaces, porteur des continuités essentielles et créateur d'une société nouvelle, la première tâche donc de l'οἰκιστής sera de créer dans tous les domaines une relative cohérence entre ces différents éléments. La communauté de la *polis* coloniale est une communauté acquise, ou conquise, et non une donnée première »²⁶.

Depuis, l'idée a cheminé sous diverses formes²⁷ et a récemment abouti à l'hypothèse selon laquelle les fondations mégariennes en Sicile et en mer Noire procèdent toutes d'un synœcisme :

« le plus souvent les Mégariens [ceux de Mégare Nisaia sur l'isthme de Corinthe] ne fondèrent pas seuls leurs cités ni en Sicile, ni dans la Propontide ou dans le Pont-Euxin. La fondation des établissements mégariens représente plutôt le résultat d'un *synœcisme primitif*, d'un rassemblement de plusieurs groupes de colons le plus souvent hétéroclites du point de vue ethnique. La documentation littéraire et épigraphique permet en effet de considérer la colonisation mégarienne comme un bon exemple de l'assimilation des vagues ultérieures ou des groupes simultanés de colons provenant d'autres communautés grecques par le noyau mégarien plus important²⁸. »

La lecture de Thucydide (VI, 4, 1) et de Polyen (V, 5, 1-2) ne semble pas infirmer cette interprétation car la colonisation mégarienne apparaît

²⁶ Vallet 1983, 947.

²⁷ Notamment Polignac 1999, 225 : les colons sont « des groupes hétérogènes dont le problème n'était pas seulement de trouver le site où s'établir, mais aussi de définir les contours de la collectivité qui s'y établirait ».

²⁸ Robu 2011, § 27.

initialement comme une entreprise propre, indépendante des autres, mais, très vite, les colons mégariens se joignent aux Chalcidiens qui venaient à peine de fonder Naxos sous la conduite de l'Athénien Théoclès et cohabitent pendant un temps avec eux à Léontinoi. Certes, comme cela a été démontré²⁹, le récit est le produit de la propagande athénienne au temps de la guerre du Péloponnèse et témoigne moins d'une quelconque réalité archaïque que de la volonté d'Athènes et de son alliée, Chalcis, de légitimer leur intervention en Sicile contre les Syracusains. Rien ne s'oppose toutefois à considérer que les Athéniens instrumentalisent le thème bien plus ancien de la diversité culturelle des premiers colons grecs.

2.2. Indices fournis par les productions céramiques

L'archéologie fournit-elle à son tour des indices de continuité territoriale ? L'examen de la question doit prendre en compte la période immédiatement antérieure à la fondation de Mégara Hyblaea au sud du fleuve Marcellino, ainsi que les importations grecques attestées dans les nécropoles de Villasmundo, un habitat situé dans l'arrière-pays et auquel les vallées fluviales offrent un accès facile.

Les plus anciennes importations connues à Villasmundo par les fouilles de G. Voza sont eubéennes³⁰. Il s'agit de *skyphoi* à demi-cercles pendants sécants, une catégorie de fossiles-directeurs bien attestée en Italie par les exemplaires découverts dans la Pouille, en Sardaigne, en Campanie et en Étrurie et dont la distribution géographique coïncide avec l'itinéraire maritime qui reliait la Grèce à l'Italie centrale par le canal d'Otrante³¹.

Les *skyphoi* de Villasmundo appartiennent à la phase la plus récente de la typologie, le troisième quart du VIII^e siècle, et sont contemporains des exemplaires découverts à Pontecagnano (Campanie) et à Véies (Étrurie). À supposer que le transport en ait été assuré par les Eubéens eux-mêmes, ceux-ci ont donc été les premiers parmi les Grecs à entrer en contact avec les habitants de Villasmundo³². Entre le village et la côte, deux itinéraires sont possibles en suivant les vallées fluviales et les lignes de crêtes qui les surplombent : soit on rejoint un peu plus au nord la vallée

²⁹ Voir note 22.

³⁰ Voza 1978 et 1985 ; synthèse dans Tréziny 2011, 19-21.

³¹ Voir dernièrement Tréziny 2011, 19-21 ; Guzzo 2014, 27 et 2016, 189.

³² Voir dans ce sens Tréziny 2011, 20-21.

du Molinello et on suit le cours du fleuve jusqu'à son embouchure en longeant le territoire de Léontinoi côté sud ; soit on utilise l'itinéraire le plus direct par la vallée du Marcellino jusqu'à son embouchure, 1 km au nord de l'emplacement choisi par les Mégariens pour construire la ville de Mégara Hyblaea.

Ces rapides remarques topographiques montrent que l'habitat indigène de Villasmundo communique par voie directe avec le littoral mégarien mais que la date des plus anciennes importations grecques qu'on y a retrouvées est antérieure à la date de fondation de Mégara Hyblaea indiquée par Thucydide (728 av. n.è.) et que, pour cette raison, on considère qu'elles témoignent d'échanges avec les Eubéens installés et commerçant dans la plaine de l'Etna, surtout ceux de Léontinoi qui sont les plus proches géographiquement³³.

Or, depuis une vingtaine d'années se développe un courant d'étude, mené par M. Gras et H. Tréziny, visant à valoriser les indices d'une collaboration mégarienne et eubéenne aux origines de Mégara Hyblaea et à tenter d'identifier des pratiques initialement eubéennes³⁴.

Ces enquêtes portent notamment sur l'artisanat céramique dont plusieurs productions, jusqu'ici considérées comme « locales », sont sans doute soit des importations d'Eubée ou de Pithécusses et Cumes, soit des productions eubéennes de Sicile³⁵. Les types ne sont pas nombreux (trois ont été identifiés à l'heure actuelle) mais présents. Ils concernent pour l'instant des cratères, des hydries et des tasses.

Des cratères subgéométriques découverts à Mégara Hyblaea et jusqu'ici considérés comme des productions « locales » de la fin du VIII^e et le début du VII^e siècle sont identiques à des vases de Léontinoi jugés quant à eux, depuis leur découverte, comme des productions locales de type eubéen³⁶. Il n'est pas possible à ce stade de définir si les ateliers sont léontins ou mégariens ou bien les deux. Leur distribution spatiale en Sicile orientale n'est pas connue non plus avec exactitude mais il semble, en l'état actuel des connaissances, que leur diffusion corresponde à la zone eubéenne du littoral ionien étendue jusqu'à Mégara Hyblaea,

33 Sur Villasmundo et Mégara, voir Tréziny 2011, partic. 21-24 et fig. 4, et dernièrement Gras 2020.

34 Parmi les recherches actuelles, voir Tréziny 2016 ; Barbarin, Sourisseau 2016 ; Barbarin 2021.

35 Tréziny 2016, 16. C'est le sujet de la thèse inédite de Barbarin 2021.

36 Tréziny 2016, 16.

puisque les attestations ne dépassent pas cette limite en direction du sud. Des hydries de Mégara sont elles aussi apparentées à la typologie des hydries de type eubéen, produites à Léontinoi et à Naxos de Sicile³⁷. Et on a désormais l'assurance que les petites tasses monoansées longtemps considérées comme « locales » ont été produites en milieu eubéen, entre le détroit de Messine et la plaine de l'Etna. Proches d'un type attesté à Léontinoi, elles sont vraisemblablement dérivées d'un modèle eubéen³⁸.

Il convient d'ajouter à cette liste quelques autres éléments plus ponctuels mais en lien également avec un patrimoine eubéen commun à Mégara Hyblaea et Léontinoi.

On rappellera ainsi la particularité d'un petit cratère de type corinthien signalé par Villard et Vallet³⁹. Celui-ci porte sur l'épaule une frise de métopes à losanges réticulés et cette incongruité stylistique sur une forme corinthienne lui vaut d'être classé par Villard et Vallet dans les « séries d'inspiration protocorinthienne ». Car, si de nombreux répertoires emploient le losange réticulé, les artisans corinthiens l'utilisent exclusivement en file, sans espace intercalaire, comme cela est bien attesté à Mégara Hyblaea où la céramique corinthienne est abondante. Le cratère dont il est question ici s'écarte de cette norme en composant une frise de losanges réticulés, chacun isolé en métope, selon une syntaxe caractéristique du répertoire eubéen au VIII^e siècle. En fait foi le succès remporté par le thème dans les répertoires des régions au contact des Eubéens : la Sardaigne (Sant'Antioco-Sulcis), la Calabre (Canale-Janchina), la Campanie (Pithécusses, Capoue), l'Etrurie (Véies, Tarquinia, Vulci)⁴⁰.

Enfin, signalons des *dinoi* de la seconde moitié du VIII^e siècle dont Villard et Vallet n'identifiaient pas l'origine du décor et qu'ils rangeaient dans une catégorie fourre-tout dénommée « céramique à structure décorative différente de celle du protocorinthien »⁴¹. En réalité, la frise de lignes verticales alternant, sous forme ondulée et droite, en groupes espacés sur l'épaule de ces *dinoi* renvoie clairement elle aussi au répertoire eubéen et se rencontre pour les mêmes raisons que précédemment

37 Pour la Sicile, Lentini 1990, et pour Mégara, en particulier *Mégara 6, 1* (à paraître).

38 Pour Mégara, voir par exemple, la tombe P21 dans *Mégara 6, 1* ; pour Léontinoi, Grasso 2008.

39 *Mégara 2*, 1964, 148-149, pl. 135, 6.

40 Mercuri 2004, 56-61, avec bibliographie.

41 *Mégara 2*, 1964, 152, pl. 151, 1-4.

en Syrie (Al-Mina), en Sicile (Léontinoi, Ossini, Villasmundo, Paternò, Centuripe), en Calabre (Canale-Janchina), en Campanie (Pithécusses, Pontecagnano) et en Étrurie (Tarquinia, Vetralla)⁴².

2.3. Indices en contextes funéraires

Terminons cet examen par la tombe, lieu privilégié pour l'expression de conservatismes de toutes sortes.

Depuis les découvertes de la nécropole de Cumes et les travaux de N. Valenza Mele, on considère les dépôts secondaires à crémation dans des chaudrons de bronze (placés dans des fosses ou à l'intérieur de coffres en pierre) comme une pratique funéraire d'origine eubéenne. Attestée à Érétrie et illustrée par la tradition homérique, celle-ci traduit « la transmission des idéologies entre élites sociales »⁴³. Léontinoi fournit plusieurs cas dans des contextes du VIII^e siècle et il est tentant d'interpréter le *lébès* en bronze du VI^e siècle, muni de quatre anses à protomes de bélier, comme l'indice de la perpétuation de la pratique jusqu'en pleine époque archaïque⁴⁴.

En Sicile, les cas sont rares mais concentrés à Léontinoi et à Mégara Hyblaea. Cette dernière en fournit un nombre substantiel, découvert dans une dizaine de contextes datés entre la fin du VI^e et le début du V^e siècle. Faut-il y reconnaître, sous forme résiduelle, la même tradition d'origine eubéenne⁴⁵ ? Deux proviennent des fouilles Cébeillac (1971-1973) dans la nécropole sud. Ils sont composés de deux fosses géminées contenant chacune un chaudron en bronze réservé à des dépôts secondaires à crémation (M3 et M4)⁴⁶. Les autres cas concernent sept tombes fouillées dans la nécropole ouest par P. Orsi en 1889 et 1892 et présentent le plus souvent des variantes. Dans un seul cas, la tombe utilise un *lébès* en bronze mais on a pris soin au préalable de réunir les os brûlés à l'intérieur d'un coffre en pierre (« dado », dans la terminologie d'Orsi) que l'on a déposé ensuite au fond du *lébès*⁴⁷. Les six autres tombes ne contiennent

42 Mercuri 2004, 99-108, avec bibliographie.

43 Valenza Mele 1982 ; Rescigno, Valenza Mele 1992 ; cf. d'Agostino 1977.

44 Orsi 1900, 87, fig. 30.

45 C'est la proposition de M. Gras, à paraître dans *Mégara* 6,1.

46 Notices à paraître en ligne dans *Mégara* 6,1.

47 Tombe 301 (1889) ; dimension du chaudron : diam. max. 64, diam. emb. 42, h. 37 cm ; dimension du coffre en pierre 95 x 90, prof. 62 cm. Voir *Monumenti antichi*,

que le coffre en pierre en guise de réceptacle cinéraire⁴⁸.

Hors de Léontinoi et de Mégara, des dépôts de crémation en chaudron ou en coffre sont connus à Syracuse, Géla et Agrigente⁴⁹ et il faudrait pouvoir faire justice de ces attestations ponctuelles dans ces cités éloignées de la zone eubéenne du détroit. Est-ce là l'expression des élites locales qui se sont emparées du symbole indépendamment de son origine culturelle ? S'agit-il de la manifestation d'individus ou de familles immigrées ? La question est importante car, pour Mégara Hyblaea, M. Gras a proposé, en guise d'hypothèse de travail, que des colons d'origine eubéenne pouvaient être plus présents dans le secteur de la ville qui était plus proche de Léontinoi, c'est-à-dire au nord-ouest : « les éventuels Chalcidiens installés à Mégara Hyblaea l'auraient été (logiquement) plus dans le quartier nord-ouest de l'espace urbain que sur le plateau sud »⁵⁰. C'est ce qui expliquerait par conséquent la concentration de pratiques funéraires d'origine eubéenne dans la nécropole occidentale. Une hypothèse stimulante qu'il reste à explorer.

La documentation archéologique et littéraire évoquée fait donc apt paraître de nombreuses analogies entre Léontinoi et Mégara Hyblaea. Celles-ci ne sont vraisemblablement pas fortuites et font apparaître les territoires des deux cités comme étroitement liés dans la fonction de zone territoriale de transition, à l'interface des milieux eubéen et dorien.

I, 1892, 900.

48 Tombe 41 (1889) : des os brûlés étaient rassemblés à l'intérieur d'un coffre en pierre (dimensions externes 50 x 40, h. 35 cm, internes : 30 x 30, h. 18 cm), le tout protégé d'une dalle de pierre. Tombe 55 (1889) : elle présentait le même dispositif (dimensions externes 60 x 50, h. 23 cm, internes 40 x 45 cm) (*Monumenti antichi*, I, 1892, 823 et 826). Tombe 214 (1889) : un coffre en pierre (45 x 35 cm ; h. 30 cm) contenait des os brûlés (*Monumenti antichi*, I, 1892, 880). Dans les fouilles de 1892, chacune des trois tombes signalées (tombes 32V, 74V et 779 ; voir *Notizie degli scavi* 1892, 181, 279, 283) consistait en un coffre en calcaire blanc, de moyennes ou petites dimensions (dimensions externes de 32V : 0,51 x 0,35, h. 16 cm), évidé au centre et plein d'os brûlés ; le tout était fermé d'une dalle de pierre. La tombe 32V est toutefois un cas peu clair car elle contenait les « *ossa combuste di un bambino di pochi mesi* », selon la notice du fouilleur. Il s'agirait plus vraisemblablement d'une inhumation d'enfant associée à un dépôt secondaire d'adulte incinéré, certes pas documentée par ailleurs mais plus cohérente du point de vue des pratiques mégariennes.

49 Voir Albanese Procelli 2000.

50 Texte inédit pour *Mégara* 6, 1.

Toutefois, cette continuité territoriale entre Léontinoi et Mégara pourra être véritablement mesurée en prenant en compte la composante indigène et son rôle dans la structuration de l'espace. Malencontreusement, les données sont rares dans ce secteur⁵¹ mais la question est de taille pour déterminer si l'espace colonial se construit indépendamment des populations locales – ce qui est peu probable – ou si celles-ci fonctionnent comme une composante à part entière, créant des enclaves territoriales ou bien en étant intégrées aux populations nouvelles.

Laurence Mercuri
Université Côte-d'Azur, Nice, UMR 7264 CEPAM
laurence.mercuri@univ-cotedazur.fr

Bibliographie

- ACT 1997 = *Confini e frontiera nella Grecia d'Occidente (Atti del 37° convegno di studi sulla Magna Grecia 1997)*, Taranto 1999.
- ACT 2014 = *Ibridazione e integrazione in Magna Grecia. Forme, modelli, dinamiche (Atti del 54° convegno di studi sulla Magna Grecia 2014)*, Taranto 2017.
- Albanese Procelli 2000 = R. M. Albanese Procelli, *Necropoli e società coloniali: pratiche funerarie « aristocratiche » a Siracusa in età arcaica*, in *Damarato. Studi di antichità classica offerti a Paola Pelagatti*, Milano 2000, 32-38.
- Amselle 1997 = J.-L. Amselle, *Anthropologie de la frontière et de l'identité ethnique et culturelle : un itinéraire intellectuel*, in ACT 1997, 17-42.
- Amselle 2010 = J.-L. Amselle, *Logiques métisses : anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris 2010³.
- Antonaccio 2010 = Cl. Antonaccio, *(Re)defining Ethnicity: Culture, Material Culture, and Identity*, in *Material Culture and Social Identities in the Ancient World*, Sh. Hales, T. Hodos (ed.), Cambridge 2010, 32-53.
- Barbarin 2021 = L. de Barbarin, *La Céramique mégarienne archaïque : productions et styles. Contribution à l'histoire des communautés grecques de Sicile aux VIII^e et VII^e s. av. J.-C.* (thèse de doctorat), Aix-Marseille Université, Università degli studi di Napoli L'Orientale 2021.

⁵¹ Voir Tréziny 2007 et 2011 ; Gras 2020.

- Barbarin, Sourisseau 2016 = L. de Barbarin, J.-C. Sourisseau, *Trafics orientaux en Méditerranée occidentale. Quelques remarques sur la diffusion des styles céramiques dans le répertoire des cités grecques de Sicile orientale*, in *Hommage à Antoine Hermary* (Cahiers du Centre d'Études Chypriotes 46) 2016, 201-219.
- Bats 2014 = M. Bats, « *In principio fu l'acculturazione* » : parcours et modèles pour penser l'interculturalité, in *ACT* 2014, 55-71.
- Bérard 2012 = R.-M. Bérard, *Grecs, indigènes et au-delà. La question de l'ethnicité dans les ensembles funéraires en contexte colonial*, in *Mobilités grecques : Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique*, J. Zurbach, L. Capdetrey (éd.), Bordeaux 2013, 67-82.
- Bernabò Brea 1968 = L. Bernabò Brea, *Il Crepuscolo del re Hyblon. Considerazioni sulla cronologia delle fondazioni di Leontinoi, Megara e Siracusa e sulla topografia della Megaride di Sicilia*, *Parola del passato* XXIII, 1968, 161-186.
- Bonnet 2009 = C. Bonnet, *Appréhender les Phéniciens en Sicile. Pour une relecture de l'« Archéologie sicilienne » de Thucydide (VI, 1, 12)*, *Pallas* 79, 2009, 27-40.
- Casevitz 1993 = M. Casevitz, *Les Mots de la frontière en grec*, in *Les Frontières dans l'Antiquité. Séminaire de recherche*, Y. Roman (éd.), Lyon 1993, 17-24.
- Casevitz 1995 = M. Casevitz, *Sur eschatia. Histoire du mot*, in *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, A. Rousselle (éd.), Perpignan 1995, 19-30.
- d'Agostino 1977 = B. d'Agostino, *Grecs et « indigènes » sur la côte tyrrhénienne au VII^e siècle. La transmission des idéologies entre élites sociales*, *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 32, 1977, 3-20 (= *AION Archeologia* 17-18, 2010-2011, 117-128).
- De Angelis 2003 = F. De Angelis, *Megara Hyblaia and Selinous. The Development of two Greek City States in Archaic Sicily*, Oxford 2003.
- Dietler 2015 = M. Dietler, *Rencontres culinaires : la culture matérielle incorporée*, in *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale. Hommages à Michel Bats*, R. Roure (éd.), Aix-en-Provence 2015, 153-159.
- Frasca 2009 = M. Frasca, *Leontinoi. Archeologia di una colonia greca*, Roma 2009.
- Giangiulio 2010 = M. Giangiulio, *Deconstructing Ethnicities: Multiple Identities in Archaic and Classical Sicily*, *Babesch* 85, 2010, 13-23.
- Gras 2002 = M. Gras, *Périples culturels entre Carthage, la Grèce et la Sicile au VIII^e siècle avant J.-C.*, in *Identités culturelles dans le monde méditerranéen antique*, C. Müller, F. Prost (éd.), Paris 2002, 183-198.

- Gras 2018 = M. Gras, *Le Monde chalcidien de Sicile. Une proposition de lecture*, in *À Madeleine Cavalier* (Collection du Centre Jean Bérard 49), a cura di M. Bernabò Brea, M. Cultraro, M. Gras et al., Naples 2018, 213-220.
- Gras 2018a = M. Gras, *Emporion and archaic polis, a complex dialectic*, in *The Emporion in the Ancient Western Mediterranean. Trade and Colonial Encounters from the Archaic to the Hellenistic Period*, E. Gailledrat, R. Plana, M. Dietler (ed.), Montpellier 2018, 25-34.
- Gras 2020 = M. Gras, *Oltre il Museo. I confini del territorio di Megara Hyblaea*, in *Siracusa, la Sicilia, l'Europa. Scritti in onore di Giuseppe Voza*, a cura di R. Amato, G. Barbera, C. Ciurcina, Palermo 2020, 125-128.
- Gras, Tréziny 2017 = M. Gras, H. Tréziny, *Groupements civiques et organisation urbaine à Mégara Hyblaea*, *Aristonothos. Scritti per il Mediterraneo antico* 13, 2, 2017, 145-170.
- Grasso 2008 = L. Grasso (a cura di), *La Stipe del santuario di Alaimo a Lentini. Un'area sacra tra la chora e il mare*, Catania 2008.
- Guzzo 1986 = P.G. Guzzo, *Fenomenologia della colonizzazione*, in *Popoli e civiltà dell'Italia antica VIII*, Roma 1986, 13-25.
- Guzzo 2014 = P.G. Guzzo, *Les Fondations grecques de la côte ionienne de l'Italie et leur insertion dans le contexte géo-environnemental*, in *Implantations humaines en milieu littoral méditerranéen : facteurs d'installation et processus d'appropriation de l'espace, de la Préhistoire au Moyen Âge (Actes du colloque international d'Antibes 2013)*, L. Mercuri, R. Gonzalez Villaescusa, F. Bertoncello (éd.), Antibes 2014, 23-31.
- Guzzo 2016 = P.G. Guzzo, *De Pithécusses à Pompéi : histoires de fondations. Quatre conférences au Collège de France (Paris, 2014)*, Naples 2016.
- Hartog 1996 = F. Hartog, *Mémoires d'Ulysse. Récits sur la frontière en Grèce ancienne*, Paris 1996.
- Jacquemin 1998 = A. Jacquemin, *Détour par le Wasolon (Mali) : les Grecs d'Occident à la recherche d'une nouvelle frontière*, *TOPOI* 8, 1, 1998, 501-515.
- Lentini 1990 = M. C. Lentini, *Le Oinochoai « a collo tagliato ». Un contributo alla conoscenza della ceramica di Naxos di VIII e VII secolo a. C.*, *Bolletino d'arte* 60, 1990, 67-82.
- Luce 2007 = J.M. Luce (éd.), *Identités ethniques dans le monde grec antique*, *Pallas* 73, 2007.
- Malkin, Müller 2012 = I. Malkin, C. Müller, *Vingt ans d'ethnicité : bilan historiographique et application du concept aux études anciennes*, in *Mobilités grecques. Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique*, L. Capdetrey, J. Zurbach (éd.), Bordeaux 2012, 25-35.

- Mégara 2*, 1964 = G. Vallet, F. Villard, *Mégara Hyblaea 2. La céramique archaïque*, Paris 1964.
- Mégara 5*, 2004 = M. Gras, H. Tréziny, H. Broise, *Mégara Hyblaea 5. La ville archaïque : l'espace urbain d'une cité grecque de Sicile orientale*, Rome 2004.
- Mégara 6, 1* = H. Duday, M. Gras (éd.), *Mégara Hyblaea. 6. La nécropole méridionale de la cité archaïque. 1. Les données funéraires (notices des tombes et données biologiques)*, en cours de publication en ligne sous le lien <https://recherche.efrome.it/index.php/s/uiPPP9zK6PK88F1>.
- Mercuri 2004 = L. Mercuri, *Eubéens en Calabre à l'époque archaïque. Formes de contacts et d'implantation* (BEFAR 321), Rome 2004.
- Mercuri 2010 = L. Mercuri, *Monte San Mauro di Caltagirone : Histoire des interprétations d'un site du premier âge du Fer*, in *Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer Noire. Actes des rencontres du programme européen Ramses² (2006-2008)*, H. Tréziny (éd.), Aix-en-Provence 2010, 695-700.
- Mercuri 2012 = L. Mercuri, *La Necropoli occidentale di Castiglione di Ragusa (Sicilia). Scavi 1969-1971*, Roma 2012.
- Mercuri 2017 = L. Mercuri, *Phénomènes d'interaction et d'hybridation de Locres à Palinure*, in *ACT* 54, 2014, 467-481.
- Mercuri 2021 = L. Mercuri, *Retour à Castiglione et à Monte San Mauro*, in *Per Françoise Fouilland. Scritti di Archeologia*, a cura di P. Pelagatti, R. Salibra, ASAtene Suppl. 9, 2021, 211-216.
- Modes de contacts* 1983 = *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes (Actes du colloque de Cortone 1981)*, Pise, Rome 1983.
- Müller 2014 = C. Müller, *Introduction. La fin de l'ethnicité ?*, DHA suppl. 10, 2014, 15-33.
- Osanna 1992 = M. Osanna, *Chorai coloniali da Taranto a Locri*, Roma 1992.
- Orsi 1900 = P. Orsi, *Siculi e Greci in Leontinoi*, Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts. Römische Abteilung 15, 1900, 62-98.
- Pedrucci 2015 = G. Pedrucci, *De mères à Grande Mère. Une relecture de la documentation archéologique en Sicile au regard des témoignages du Proche Orient*, Cahiers Mondes anciens 6, 2015, 1-26 <https://doi.org/10.4000/mondesanciens.1366>.
- Peretti 1979 = A. Peretti, *Il Periplo di Scilace*, Firenze 1979.
- Polignac 1999 = F. de Polignac, *L'Installation des dieux et la genèse des cités en Grèce d'Occident, une question résolue ? Retour à Mégara Hyblaea*, in *La Colonisation grecque en Méditerranée Occidentale (Actes de la rencontre scientifique en hommage à Georges Vallet 1995)*, Rome 1999, 209-230.
- Pollini 2012 = A. Pollini, *Limites et occupation de l'espace dans les colonies grecques du Sud de l'Italie*, Pallas 89, 2012, 123-142.

- Pollini (sous presse) : A. Pollini, *Frontières en Grande-Grèce. Archéologie et histoire des représentations*, Naples (sous presse).
- Rescigno, Valenza Mele 1992 = C. Rescigno, N. Valenza Mele, *Cuma, studi sulla necropoli. Scavi Stevans 1878-1896*, Roma 1992.
- Robu 2011 = A. Robu, *Les Fondations mégariennes de Sicile : origine des coélons et appropriation du territoire*, Cahiers Mondes anciens 2, 2011 <https://doi.org/10.4000/mondesanciens.549>.
- Rouveret 1998 = A. Rouveret, *Arts et langages de la frontière*, in *Confini e frontiera nella grecità d'Occidente (Atti del 37° convegno di Studi sulla Magna Grecia 1997)*, Taranto 1999, 581-607.
- Sammartano 1994 = R. Sammartano, *Tradizioni ecistiche e rapporti greco-siculi. Le fondazioni di Leontinoi e di Megara Hyblaea*, Seia 11, 1994, 47-93.
- Schnapp-Gourbeillon 1979 = A. Schnapp-Gourbeillon, *Le Mythe dorien*, AION (archeol) 1, 1979, 1-11.
- Tréziny 2006 = H. Tréziny, *Compte rendu de : F. De Angelis, Megara Hyblaia and Selinous* (Oxford, 2003), Gnomon 78, 8, 2006, 712-716.
- Tréziny 2007 = H. Tréziny, *Nouvelles recherches à Mégara Hyblaea*, Revue Archéologique, 2007-1, 183-188.
- Tréziny 2011 = H. Tréziny, *Greco et indigènes aux origines de Mégara Hyblaea*, Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts (Römische Abteilung) 117, 2011, 15-34.
- Tréziny 2016 = H. Tréziny (éd.), *Mégara Hyblaea. Rapport d'activité*, 2016, 97 p. (inédit).
- Uggeri 2011 = G. Uggeri, *La Sicilia nel Periplo dello pseudo-Scilace*, in *Timo-leonte e la Sicilia della seconda metà del IV sec. a. C.*, a cura di M. Congiu et al., Caltanissetta 2011, 87-99.
- Valenza Mele 1982 = N. Valenza Mele, *Da miceneo ad Omero: dalla phiale al lebete*, AION (archeol) 4, 1982, 97-133.
- Vallet 1983 = G. Vallet, *Urbanisation et organisation de la chôra coloniale grecque en Grande Grèce et en Sicile*, in *Modes de contacts* 1983, 937-956 (= G. Vallet, *Le Monde grec colonial d'Italie du Sud et de Sicile*, Rome 1996, 477-495).
- Voza 1978 = G. Voza, *La necropoli della valle del Marcellino presso Villasmundo*, in *Insedimenti coloniali greci in Sicilia nell'VIII e VII secolo a.C. (Atti della II riunione scientifica della Scuola di perfezionamento in archeologia classica dell'Università di Catania, Siracusa, 1977)*, Cronache di Archeologia XVII, 104-110.
- Voza 1985 = G. Voza, *I Contatti precoloniali col mondo greco*, in *Sikanie. Storia e civiltà della Sicilia greca*, a cura di G. Pugliese Carratelli, Milano 1985, 543-562.

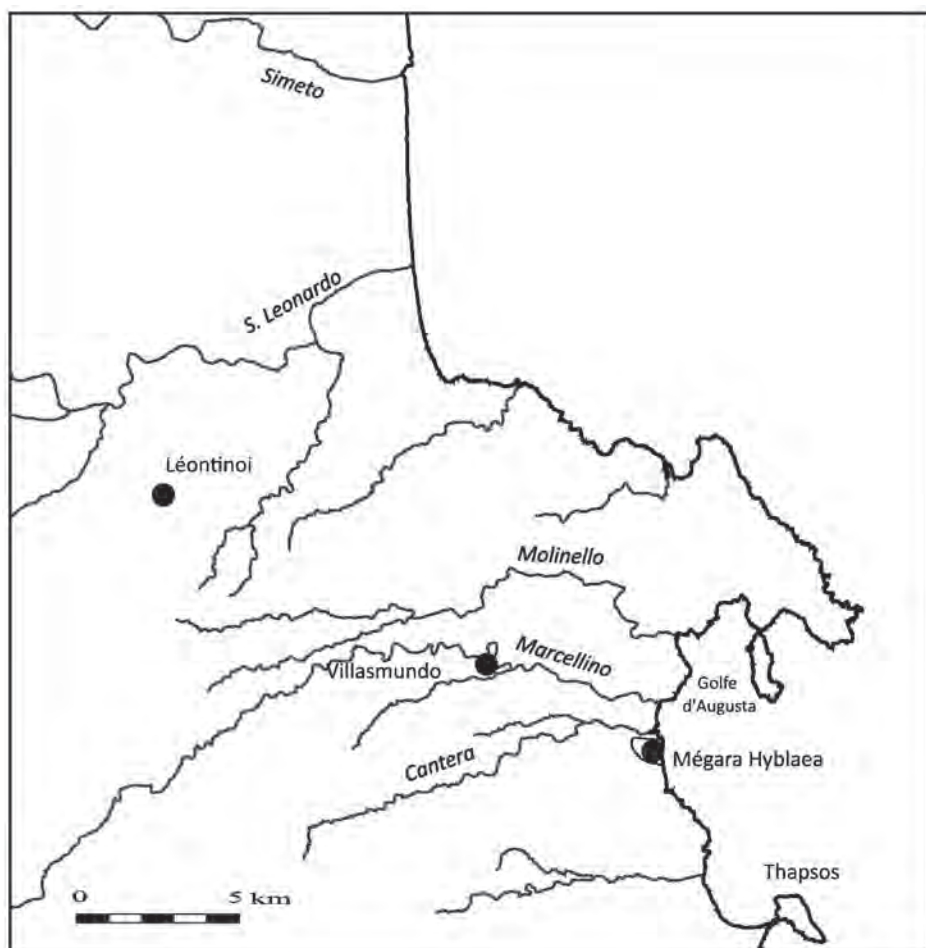


Fig. 1. Plan général du secteur Léontinoi-Mégara.

ABSTRACTS

ABSTRACTS

Anthony Álvarez Melero

Departamento de Historia antigua, Universidad de Sevilla

CONTRIBUTION TO THE STUDY OF THE COLONIAL PAN- THEONS OF HISPANIA: THE EXAMPLE OF *VALENTIA*

The aim of this work is to study the topography and religious landscape of *Valentia* and its *ager*, between the time of its foundation in 138 BC and the 3rd century AD. I will rely on epigraphic and archaeological documentation to determine which gods were honoured in the city and on its territory, with a particular emphasis on public religion.

Keywords: Epigraphy, Archaeology, Roman religion, Roman Spain, Roman colony

Armin Becker

Goethe-Universität Frankfurt am Main

WALDGIRMES AND XANTEN. TWO *COLONIAE NOVAE* AND THE ROMAN POLITICS OF REPRESENTATION ON THE RHINE

Waldgirmes was founded during the Augustan offensive into Germania in an initially peripheral location. Its endowment with buildings and statues, however, prove the site to be the object of a deliberate urbanization. Xanten's importance, on the other hand, was based on the legions

Abstracts

stationed nearby and the existence of the harbour. Its elevation to the status of a Roman colony is perhaps directly related to Trajan's accession to power (in Xanten?). Subsequently, not only Trajan but also his successors promoted considerably the further expansion of what was at that time the northernmost Roman colony in Germania. In both places, a politically motivated representative urban development took place.

Keywords: Roman Germany, Romanization, Xanten, Waldgirmes, Augustus, Trajan

Giovanni Boffa

Università del Salento, Lecce

BETWEEN LEFKANDI AND AMARINTHOS: SOME REMARKS ON THE BIRTH OF ERETRIA

New recent geoarchaeological data from Eretria allow us to reconsider the birth of the city and its double peculiar nature of "new foundation" and "metropolis". The role of Lefkandi and Amarinthos, the status of *polis* and the concept of short-distance foundation will be the focus of this paper.

Keywords: Geometric Eretria, Lefkandi, Amarinthos, Polis, Short-distance colonization

Sophie Bouffier

Aix-Marseille Université, CNRS, UMR 7299 CCJ

WHAT *CHORA* FOR MARSEILLE? TERRITORY AND EXPLOITATION OF RESOURCES BETWEEN 6th AND 3rd CENT. BC

For over fifty years, French historiography has studied the territory of Marseille(s) along two main lines: the postulate that the Phocaeen city would be a city without territory, living from its trade and its maritime power; and relations between the Phocaeans and the local populations, in accordance with one of the main orientations of the research on Greek

colonization, which focused more on the relations between Greeks and indigenous peoples than on the exploitation of colonial territories. The paper proposes to resume the study of the Massalia's land searching for the indices of production on hinterland: geographical and hydrological setting, land organization and distribution, production and supply, interactions with local populations. Between the 6th and the 3rd centuries BC, the city of Marseille(s) constituted a double territory, land and sea, completing with an import-export system the inadequacies of its own resources.

Keywords: Marseille(s), Greek, Land, Agricultural production, Trade

Morana Čaušević-Bully

Université de Franche-Comté, Besançon, UR 4011 ISTA

THE CITIES OF WESTERN LIBURNIA (CROATIA), BETWEEN
CENTER AND PERIPHERY DURING ANTIQUITY AND LATE
ANTIQUITY

Western Liburnia is defined here as a marginal zone of the Dalmatian province on its frontier with the Italian regions, covering roughly today's Kvarner archipelago and the coastal portion of Hrvatsko Primorje. A number of archaeological and epigraphical evidence exposed in this research tend to prove that this region shows a relatively important development from the end of the 2nd century onwards, throughout Late Antiquity. The increase in different activities, mostly connected to the organisation of the defense and its logistics – such as renewal of the road network – have been possible precisely thanks to its marginal position. Its principal coastal city with its territory, Tarsatica, thus gains in this period ephemeral importance and plays a role of a true capital “of the margins” with its Principia connected to the system of the Claustra. The insular cities with their respective territories make no exception, also showing a certain renewal, largely seen through the developing urbanism and establishment of early bishoprics.

Keywords: Kvarner, City, Claustra, Bishopric, Island territory

Xenia Charalambidou
Vrije Universiteit Amsterdam

SETTLEMENT CHANGES, MATERIAL CULTURE AND COMMUNAL IDENTITY AT THE BORDER-ZONE SETTLEMENT OF SKALA OROPOU (ATTICA) DURING THE ARCHAIC PERIOD

The settlement of Skala Oropou (OSK plot), placed between three different geographical entities (Attica, Boeotia, Euboea) is among the most strategic coastal sites in the central Euboean Gulf region in the Aegean. Being a *peraia* and a “cross-border” site, the situation ensured a continuous material and cultural exchange with other settlements in the area. This paper highlights re-arrangements in the Skala Oropou settlement space that seem to occur alongside the happening of ritual and other communal activities and the shaping of communal identity from the turn of the eighth to the seventh centuries BC and into the Archaic period, at times when various patterns of socio-political organization were evolving in the Greek world, with the polis being among the most prevalent.

Keywords: Northeast Attica, Oropos, Settlement changes, Communal identity, Archaic period

Marianne Coudry
Université de Haute-Alsace, Mulhouse, UMR 7044 Archimède

POMPEY’S AND CAESAR’S FOUNDATIONS OF CITIES: IDENTICAL OR OPPOSITE DESIGNS?

By the late Roman Republic, founding new cities, either for subdued provincial populations, or for poor inhabitants of Rome, and mostly for discharged Roman soldiers, became a common practice for *imperatores*. It was also part of the political competition, as happened, among others, for Pompey and Caesar, whose actions in this field were partly identical, and partly different. The purpose of this paper is to stress these differences, well known as far as the material and political aspects of their foundations are concerned, but much less studied at the level of their ideological aims. Focusing on the discourses built around their projects

and achievements places their rivalry into a broader frame, and might allow a better understanding of the phenomena of Roman colonization at this period as a whole.

Keywords: Foundation, Roman colony, Veteranus, Political competition, Political ideology

Elizabeth Deniaux

Université de Paris Nanterre, UMR 7041 ArScAn

BUTHROTUM FROM THE TROJAN MYTH TO THE ROMAN COLONY: AN ORIGINAL “CROSS-BORDER” AREA

The geographical situation of Buthrotum in a border area, known as the last stop of Aeneas before crossing the sea to reach Italy, gives a specificity and an original history at this little koinon where the Romans founded a colony at the time of Cesar and Augustus. From the earliest times of the colony, its institutions are similar to those of Rome and Buthrotum reveals a perfect integration to the Roman world.

Keywords: Roman Colony, Trojan Myth, Buthrotum, Prasaiboi, Maritime Border, Imperial Cult

Stefania De Vido

Università Ca' Foscari, Venezia

SEGESTA BETWEEN THE 6th AND 5th CENTURIES: HOW TO BECOME A *POLIS*

In his *Histories* Thucydides defines Segesta as a ‘polis’: this is not a simple or meaningless definition. In this paper, I consider the set of evidence relating to Segesta between the 6th and 5th centuries BC: historical sources, archaeological and topographical data, and numismatic and epigraphic evidence describe Segesta as a community with a recognizable political and social structure. Segesta becomes a city similar to a Greek *polis*. At least from the last quarter half of the 6th century,

Abstracts

Segesta differentiated itself from the other indigenous communities in Western Sicily and acquired a progressive hegemony in the territory: in the second part of my paper, I question modes, subjects, reasons for this evolution; in particular I highlight the importance of the construction of a social hierarchy and the progressive definition of a local aristocracy.

Keywords: Segesta, Sicily, Polis, Aristocracy

Laura Ficuciello

Università degli studi di Napoli l'Orientale

LEMNOS: A FRONTIER ISLAND IN THE NORTHERN AEGEAN SEA

The contribution examines the archaeological evidence, ranging from the subgeometric period to the archaic age, related to the main sites of Lemnos, with the aim of demonstrating that the Athenian construction of the marginality of Lemnos can be deconstructed, on an archaeological basis. During the Archaic period, in fact, Lemnos was at the center of complex socio-economic and cultural networks in the northern Aegean, which allow it to be identified as an “interface” between Thrace, the Aegean and Anatolia and, ultimately, to be recognized as a “frontier island”.

Keywords: Lemnos, North Aegean, Frontier island, Middle ground, Hybrid culture

Sabine Fourrier

CNRS, UMR 5189 HiSoMA

Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean-Pouilloux, Lyon

THE IRON AGE URBAN TOPOGRAPHY OF KITION AND SALAMIS (CYPRUS): A REAPPRAISAL

Salamis and Kition are specific cases that can be hardly compared to Greek or Phoenician foundations. Moreover, any study of the organi-

zation of their urban layout is made difficult by the fragmentary state of the evidence. This is partly due to their long history: ancient Kition lays under modern Larnaca; Salamis was inhabited until the 8th century AD. Departing from previous studies that considered Cypriot Iron Age urbanism through the lens of foreign models (Greek or Phoenician), this contribution focusses on archaeological evidence, in order to draw a comparative study of the two cities and of their urban evolution. The review of urban markers helps to define an original urban development that departs from foreign models and that was influenced by the Late Bronze Age antecedents of the two cities.

Keywords: City-wall, Cyprus, Necropolis, Phoenicians, Urban layout

Flavia Frisone

Università del Salento, Lecce

BETWEEN PRESENCE AND PROJECT: THE GREEK SECOND-
ARY COLONIES ON THE TYRRHENIAN COAST OF ANCIENT
ITALIA

The paper examines the Greek secondary colonial foundations on the Tyrrhenian coast of southern Italy, from southern Campania to Calabria (ancient Italy), with the aim of identifying the specificity of the settlement processes and valorising their exemplarity in relation to the different historical contexts. The focus is on the different settlements created by the Locrians in extreme Calabria and by the Achaean cities, Sybaris and Croton.

In the first group, the methods of settlement and organisation show relevant links with the experience of the Locrian ethnos in the motherland. They realised a model of cooperation that was to be maintained for a long time, but without, at least in the first phases, paying particular attention to the 'form' of the city.

On the other hand, as far as the Achaeans were concerned, Sybaris founded its first secondary *apoikìai*, Metapontum and Poseidonia, promoting real projects of autonomous political communities capable of supporting, on territorial and mythical-genealogical grounds, the creation of the identity of 'Achaean' *Italia*. However, this is not a unique

and always recurring model, as is shown by the fact that the Achaean colonial metropolises, both Sybaris and Croton, at different times and in different historical circumstances, founded secondary colonies with very different settlement patterns, with less territorial impact and urbanistic commitment, and even almost mimetic with the settlements of the local populations.

Keywords: Ancient Greek colonial patterns, Magna Graecia, Secondary colonization, Locrians, Achaeans

Johann Goeken

Université de Strasbourg, UR 3094 CARRA

ORIGIN AND FOUNDATION OF ALEXANDRIA TROAS IN THE EPIDEICTIC THEORY ATTRIBUTED TO MENANDER RHETOR

About Alexandria Troas, we have a unique rhetoric testimony: that of Menander, to whom two treatises are ascribed, dating from the second part of the third century AD. The colony is used several times as an example in Treatise II (*On Epideictic Speeches*). The interest of the text, which should be read in conjunction with Treatise I (*Division of Epideictic Speeches*), lies in the fact that it formulates the questions the rhetorician asks himself when reflecting on the origins of Alexandria, but also those asked by the orator who has to speak in a situation and according to the expectations of his audience. Indeed, nothing is said about the augustan *deductio* and Alexandria (which was actually founded by Antigonos Monophthalmos) becomes a city founded by Alexander the Great, with the divine approval of Apollo. Alexander may be seen as a kind of forerunner and even a model for the Roman authorities.

Keywords: Alexandria Troas, Rhetoric, Praise, Origin, Colony

Michel Humm

Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède

THE FOUNDATION OF COLONIES BY ROME IN THE MID-RE-PUBLICAN PERIOD AND THE “IDEAL CITY” MODEL

The *coloniae populi Romani* are the colonies founded by the Roman state (under Roman law or with *ius Latii*) as from the second half of the 4th century BC. They met the strategic requirements arising from Rome’s conquest of Italy, but at the same time bore a political message aimed at the other peoples of Italy and the Mediterranean. The Romulean legend which developed from the end of the 4th century portrayed the foundation of Rome by Romulus along the lines of these colonial foundations, and this in turn enabled the colonies to be portrayed as “little Romes”, fashioned according to the (ideal) image of their mother-city : the colonies followed a town-planning, architectural and institutional model reflecting that of an “ideal” or indeed idealised Rome, since the latter was thus supposed to be viewed by other peoples, particularly the Greeks, as a “Greek city”.

Keywords: Colony (Roman), Hellenization, Model (Roman), Romulus, “Ideal city”

Anne Jacquemin

Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède

GOOD SAVAGES (SOMEWHAT SIMPLE-MINDED) OR AWFUL ANTHROPOPHAGI: ENCOUNTERS IN EASTERN SICILY

If stories of the foundation of cities evoke the deterioration of good relations between Greeks and local populations due to Greek bad faith, the installation in Sicily of the Cyclops and the Lestrygons as the first inhabitants is part of a rewriting of history. It signifies the impossible agreement between different populations and the necessary disappearance of the natives. The precise location of these monstrous and cannibalistic creatures is not due to chance, nor even to the fact that most

Abstracts

of the arrivals approached Sicily from the east. The Syracusan origin of the discourse may explain some of the constructions revealed there.

Keywords: Eastern Sicily, Cyclopes, Lestrygonians, Greeks, Barbarians

Perrine Kossmann

Université de Bourgogne-Dijon, UMR 6298 ARTEHIS

PTOLEMAIC ROYAL FOUNDATIONS AND REFOUNDATIONS IN ASIA MINOR

During the Hellenistic period, the Ptolemies, like the other successors of Alexander the Great, founded or refounded settlements in the Greek world, carrying forward the trend initiated by the conqueror of the Achaemenid kingdom in the East. They followed the general trend to refound rather than found from scratch, but they also made original choices, such as favouring the establishment of cleruchs in Egypt, the core of their kingdom, whereas they founded settlements of the city-state kind exclusively in their foreign possessions; and most of the time, they established those possessions in coastal areas, in order to control access and communication points. An inscription tells us about one of their creations, Arsinoe in Cilicia, in Asia Minor. The document allows us to reconstruct the process of its foundation, many elements of which are consistent with the fragmentary information given by the sources regarding other settlements created during the Hellenistic period, and also to assess the hold of the royal power over the community.

Keywords: Ptolemies, Foundations, Refoundations, Asia Minor, Arsinoe in Cilicia

Guy Labarre

Université de Franche-Comté Besançon, UR 4011 ISTA

GREEK AND ROMAN COLONIZATION IN THE PISIDIAN ENVIRONMENT

It's only after the conquest of Alexander that Pisidia was colonized by the Greco-Macedonians. In this region, the Seleucids established colonies. What were the reasons for their choices for the places of the sites? If the global reasons affecting the control of their empire are quite well known, can we identify local reasons? These colonial foundations were the prelude to a large urbanization movement which brought to light many pisidian sites most often transformed into cities whose hierarchy was later modified by Roman colonization in the Augustan era. With some examples, we will try to show what were the consequences of these evolutions on the previously existing sites.

Keywords: Greek colonization, Roman colonization, Pisidia, Urbanization, Social evolution

Sabine Lefebvre

Université de Bourgogne-Dijon, UMR 6298 ARTEHIS

THE FOUNDATIONS OF THE COLONY OF CARTHAGE, AN ISSUE IN ROMAN POLITICAL LIFE

We know very well the destruction of Carthage in 146 BC. The various attempts to found a new colony and the episodes linked to these trials are much less well known: in 123 by C. Sempronius Gracchus, in 63 BC, in 44 by Caesar, in 29 BC and in 12 BC. Political, social, ideological, imperialist, and religious issues show that the foundation of the Roman colony of *Karthago* was indeed much more a Roman concern than related to the local situation. Local issues could have influenced the founders; if little is known from written sources, most of the local situation can be perceived through the analysis of archaeological remains. Having become the showcase of Rome, as a pole structuring the southwest quar-

Abstracts

ter of the Mediterranean Sea, the colony of Carthage shows a successful history during its second life.

Keywords: Carthage, Colony, Foundation, Augustus, Gracchus

Susana Marcos

*Université du Littoral Côte d'Opale, Boulogne-sur-Mer, UR 4030
HLLI*

THE *EX NIHILO* FOUNDATION OF *AUGUSTA EMERITA*: A *CAPUT PROVINCIAE* IN THE MAKING

Wondering about the colony's foundation is dealing with a complex and thorough process that meets legal standards but also its capacity for adaptation in all the diverse provinces of the Roman Empire. In this sense, the example of *Augusta Emerita* (Mérida, Spain) is meaningful. From military *colonia* founded *ex nihilo*, it was designed to become the *caput provinciae*. Through this analysis, different aspects of the question could be review: first of all, the choice of this colony and its issues, the chronological question and the induced debates – that nowadays is still unresolved –; then the different steps involved by the operation; and finally, the consequences for local communities and people. These are as many issues as we hope to highlight through the Lusitanian example, in such a way as to understand in a better way the Mediterranean process of foundation.

Keywords: Colony, Foundation, Provincial capital, Epigraphy, Lusitania

Laurence Mercuri

Université Côte d'Azur, Nice, UMR 7264 CEPAM

INTERFACE AREAS IN ARCHAIC SICILY: QUESTIONS AND PROPOSALS

The contribution examines the concept of the frontier applied to Greek Sicily between the 8th and 5th centuries. It focuses on the concept re-

newed by geographers and Africanists. It highlights as well the process of territorial integration observed in eastern Sicily at the interface of the territories of Megara Hyblaea and Leontinoi.

Keywords: Greek Sicily, Cultural identities, Territories, Megara Hyblaea, Leontinoi

Christel Müller, Thierry Lucas, avec Jules Buffet

Université de Paris Nanterre, UMR 7041 ArScAn et École française d'Athènes

INTERNAL AND EXTERNAL BORDERS: TERRITORIAL NEGOTIATIONS IN THE HELLENISTIC BOEOTIAN KOINON

The two questions of internal borders between poleis and external borders with neighbouring regions, especially Attica, are addressed here together, in relation to the Boeotian koinon. After a comparison with the Schengen area, which allows to measure the differences with the ancient case, the relevant sources are collected and a new edition is proposed for the four inscriptions identifiable as boundaries between cities: *SEG* 64, 371 (mentioning Haliarte?); *SEG* 23, 297 (Lebadaea-Coronaea); *SEG* 30, 440.1 (Akraiphia-Kōpai) and a second unpublished side; *IG* VII 2792 (Kōpai-Akraiphia). The last two documents are an opportunity to return, notably thanks to a GIS simulation, to the economic stakes represented by a small secondary basin in the North-East of lake Copais, the bay of Kephalaria, which, dry in periods of low water, offered coveted resources in crops, reeds and fish. The historical study shows the role of arbitrator played by the Hellenistic koinon. In the absence of a koinon, during the Archaic period and after 171 BC, the Boeotians had to call upon international referees to settle their territorial disputes. Finally, the porosity of external borders for individuals, if not for armed troops, is underlined, as well as the hybrid character of the identities played out “on the border”.

Keywords: Boeotia, Hellenistic koinon, Epigraphic demarcations, Lake Copais, Akraiphia

Rosa Plana-Mallart, Bastien Lemaire

*Université Paul Valéry, Montpellier 3, UMR 5140 ASM - Archéologie
des Sociétés méditerranéennes*

URBAN AND PERI-URBAN: PHYSIONOMIES OF URBANIZATION IN THE WESTERN MEDITERRANEAN

The issue of urbanization is still relevant nowadays due to the progress in the archaeological knowledge of ancient cities and the use of new study approaches that gradually refine the perception and interpretation of urban constructions. In the first-millennium BC Mediterranean, Greek experience stands out for its scope and for the elaboration of developed urban forms. The urbanization process, far from remaining confined to a centre, often delimited by a wall, identified with the city itself, also integrates the surrounding space; hence, the need to broaden the framework to study the urban phenomenon. In the context of the formation and development of the Greek city, the goal is therefore to approach the specificities of urban construction by integrating into the analysis the space of the urban margins (*proasteion*), where took place some functions that were complementary to the running of the city life. The study focuses on the Greek Mediterranean area and in particular the Western Mediterranean, based on a few examples which, although limited, shed new light on the knowledge of urban and peri-urban physiognomies, *i.e.* the spatial constructions linked to the urbanization.

Keywords: Urbanization process, Western Greek world, First millennium BC, Urban constructions, Peri-urban constructions

Réjane Roure, Mathieu Toubas

*Université Paul Valéry-Montpellier 3, UMR 5140 ASM - Archéologie
des Sociétés méditerranéennes*

PUBLIC, PRIVATE AND SACRED SPACES IN THE PHOCEAN COLONIES: MARSEILLE, VELIA, EMPORION AND OLBIA DE PROVENCE

This paper is devoted to the western foundations of Phocaea, a Greek city in Asia Minor, whose inhabitants founded the cities of Massalia,

Abstracts

Emporion and Velia in the 6th century BC. Olbia de Provence was founded almost two centuries later by the Massalians. The spatial organization of these cities, the location of their sanctuaries and their public facilities make it possible to observe a certain number of recurrences, even if knowledge of each of these structures is rather disparate according to the extent of the archaeological excavations.

Keywords: Greek, Urban project, Street, Squares, Sanctuaries

Clémence Weber-Pallez

Université de Toulouse Jean-Jaurès, UR 4601 PLH-CRATA

CAN WE CLEARLY DELIMIT THE ARGIVE TERRITORY? THE ROLE OF THE “BORDER” *KOMAI* IN THE DEFINITION OF THE *ARGEIA* DURING THE CLASSICAL PERIOD

Since the 1980s, many researchers have been interested in the question of the boundaries of Greek territories. However, the study of Argos reveals the difficulties which exist in finding concrete markers of the domination of a city on the limits of its territory. On the contrary, the Argive border areas are characterized by a certain fluidity in their definition: the *kômai*, which are established there, keep a certain independence and can easily change their allegiance. The city of Argos is then defined spatially not by clear and precise borders, but by accumulation of *kômai* which integrate the political system of Argos.

Keywords: Argos, History, Classical, Border, Territory



1. *Lo spazio ionico e le comunità della Grecia nord-occidentale. Territorio, società, istituzioni. Atti del Convegno Internazionale (Venezia, 7-9 gennaio 2010)*, a cura di CLAUDIA ANTONETTI, 2010.
2. *Sulla rotta per la Sicilia: l'Epiro, Corcira e l'Occidente*, a cura di GIOVANNA DE SENSI SESTITO e MARIA INTRIERI, 2011.
3. I. *Ethne, identità e tradizioni: la "terza" Grecia e l'Occidente*, a cura di LUISA BREGLIA, ALDA MOLETI e MARIA LUISA NAPOLITANO, 2011.
II. RENATA CALCE, *Graikoi ed Hellenes: storia di due etnonimi*, 2011.
4. DAMIANA BALDASSARRA, *Dal Saronico all'Adriatico. Iscrizioni greche su ceramica del Museo Nazionale di Adria*, 2013.
5. *Prospettive corciresi*, a cura di CLAUDIA ANTONETTI ed EDOARDO CAVALLI, 2015.
6. *Sulle sponde dello Ionio: Grecia occidentale e Greci d'Occidente. Atti del Convegno Internazionale (Rende, 2-4 dicembre 2013)*, a cura di GIOVANNA DE SENSI SESTITO e MARIA INTRIERI, 2016.
7. UGO FANTASIA, *Ambracia dai Cipselidi ad Augusto. Contributo alla storia della Grecia nord-occidentale fino alla prima età imperiale*, 2017.
8. *Politics, Territory and Identity in Ancient Epirus*, edited by ADOLFO J. DOMÍNGUEZ, 2018.
9. MARIA INTRIERI, *Ermocrate. Siceliota, stratego, esule*, 2020.
10. *Cités nouvelles, villes des marges. Fondations, formes urbaines, espaces ruraux et frontières de l'archaïsme à l'Empire*, sous la direction de ARIANNA ESPOSITO et AIRTON POLLINI, 2023.

Edizioni ETS
Palazzo Rucellai - Lungarno Mediceo, 16, I-50127 Pisa
info@edizioniets.com - www.edizioniets.com
Finito di stampare nel mese di dicembre 2023